



**HAL**  
open science

# L'opinion publique à La Réunion (1974-1995) - Fondements politiques et culturels d'une (re)construction identitaire

Nelson Navin

► **To cite this version:**

Nelson Navin. L'opinion publique à La Réunion (1974-1995) - Fondements politiques et culturels d'une (re)construction identitaire. Histoire. Université de la Réunion, 2011. Français. NNT : 2011LARE0027. tel-00873271

**HAL Id: tel-00873271**

**<https://theses.hal.science/tel-00873271>**

Submitted on 15 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION  
Faculté de Lettres et de Sciences Humaines

## L'OPINION PUBLIQUE À LA RÉUNION (1974-1995)

*Fondements politiques et culturels d'une (re)construction identitaire*



THÈSE DE DOCTORAT EN HISTOIRE CONTEMPORAINE

Présentée par Nelson NAVIN  
le 26 septembre 2011

Sous la direction de M. le Professeur Yvan COMBEAU

MEMBRES DU JURY

Pr. Michel WATIN, Université de La Réunion, Président  
Pr. Christian DELPORTE, Université de Versailles Saint-Quentin, Rapporteur  
Pr. Justin DANIEL, Université des Antilles et de la Guyane, Rapporteur

# **L'OPINION PUBLIQUE A LA REUNION (1974-1995)**

*Fondements politiques et culturels d'une (re)construction identitaire*

Thèse de Doctorat en Histoire contemporaine

Présentée par Nelson NAVIN  
le 26 septembre 2011

Sous la direction de M. le Professeur Yvan COMBEAU

MEMBRES DU JURY

Michel WATIN, Professeur, Université de La Réunion, Président  
Christian DELPORTE, Professeur, Université de Versailles Saint-Quentin, Rapporteur  
Justin DANIEL, Professeur, Université des Antilles et de la Guyane, Rapporteur

*A Ninn,  
La fière envolée des antipodes.*

*À Candassamy,  
Le dompteur d'étoiles sauvages.*

*À Audrey, ma douce rieuse.  
Pour la Dolce Vita,  
L'intelligence du cœur et de l'esprit.*

## REMERCIEMENTS

S'il est vrai qu'achever une thèse, c'est en quelque sorte éprouver ses limites pour mieux les dépasser, nous n'en demeurons pas moins redevables à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous y ont aidé. J'adresse ainsi mes plus sincères remerciements au Président de l'Université de La Réunion, le Pr. Mohamed ROCHDI, qui a su comprendre combien il m'était nécessaire d'écrire les dernières pages de cette odysée intellectuelle.

Mes remerciements les plus vifs et les plus chaleureux vont aussi à mon directeur de thèse, le Pr. Yvan COMBEAU, qui tout au long de ces années m'a accompagné dans mes recherches, et dont le soutien ne s'est jamais démenti au cours de cette dernière année ô combien décisive.

Je tiens aussi à remercier cordialement les professeurs Michel WATIN, Christian DELPORTE et Justin DANIEL qui ont eu l'amabilité d'accepter d'être membres de mon jury, et pour certains de faire un si long voyage.

Je n'oublie pas les personnels des *Archives Départementales de La Réunion*, du *Service Commun de Documentation* de l'Université de La Réunion, du service de documentation du *Conseil Régional* et de la *Bibliothèque Départementale*. Sans leur précieuse collaboration, ce travail n'aurait pu aboutir. Je pense particulièrement à l'action énergique et efficace de l'ancienne directrice du S.C.D., Mme BLANC qui, au moment de la fermeture des Archives départementales, s'est révélée d'un secours extrêmement précieux.

Je remercie enfin Jacques et Réjane, mes parents, ainsi que mes amis : notamment Raymond BARTHES, Fabrice BOURRIQUEN, Thierry CALIGARIS, Claude CALVINI et son ami François PIETRI, Isabelle CAMBOU, Françoise CERVEAUX, Vanessa CHAMONAL, Laurie-Anne COURSON, Marylise et Michel DORÉSSAMY-TAÏLLAMIN, Maryse DUCHENE, Virginie de GALZAIN, Nicolas GIVRAN, Stéphanie GONTHIER, Jos HILARC, Fabrice LEGER, Édith LEONARD, Caroline MAILLOT, Thierry MARIANNE, Stanislas MENDEL, Olivier ODON, J&J PAYET, Frédéric PAYET, Antonio PRIANON, Luis SANTOS, Didier SORET, Frédérique SINAPAYEN et Toan VAN TRAN. Leurs fidèles encouragements m'ont souvent rendu la tâche plus supportable. Pour finir, je prie Audrey d'accepter toute ma reconnaissance pour l'aide et le soutien, mais surtout pour la patience dont elle a fait preuve à mon égard.

*L'auteur a bénéficié d'une bourse régionale pour rédiger cette thèse.*

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b>	9
DE LA FRAGILITE DES DEMOCRATIES	
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	15
CHEMINEMENT, PROBLEMATIQUE ET METHODE	
<b>PREMIERE PARTIE</b>	53
PROLEGOMENES – LES FORGES DE L’OPINION REUNIONNAISE	
<b>Chapitre 1</b> / L’opinion : un bien étrange miroir des sociétés modernes	57
<b>Chapitre 2</b> / Les lieux : un volcan, une île, l’océan	88
<b>Chapitre 3</b> / Les liens : une longue histoire coloniale	101
<b>Chapitre 4</b> / Les milieux : frontières culturelles et sociales	126
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	153
L’OPINION ET LES MEDIAS – LE TRIOMPHE DES LIBERTES PUBLIQUES	
<b>Chapitre 5</b> / Combats pour la liberté de la presse	155
<b>Chapitre 6</b> / Le courrier des lecteurs, nouvel espace de discussion publique	213
<b>Chapitre 7</b> / Le difficile apprentissage du pluralisme audiovisuel	242
<b>TROISIEME PARTIE</b>	267
L’OPINION ET LA RUE – L’EVEIL DE « L’HOMME REUNIONNAIS »	
<b>Chapitre 8</b> / L’expression culturelle comme moyen d’affirmation identitaire	270
<b>Chapitre 9</b> / L’influence des groupes de pression dans le débat identitaire	310
<b>Chapitre 10</b> / L’occupation de l’espace public : de la commémoration à l’explosion sociale	333
<b>QUATRIEME PARTIE</b>	365
L’OPINION ET L’ISOLOIR – LA RECONNAISSANCE D’UNE CITOYENNETE REUNIONNAISE PAR LES URNES	
<b>Chapitre 11</b> / Quelques aspects du microcosme politique réunionnais	370
<b>Chapitre 12</b> / Une identité insulaire consolidée par le suffrage universel	398
<b>Chapitre 13</b> / L’identité réunionnaise face à l’Europe	436
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	462
UNE IDENTITE REUNIONNAISE TOUJOURS EN CRISE ?	

## LISTE DES SIGLES

- A.D.E.R.** : Association Des Écrivains Réunionnais
- A.D.R.** : Archives Départementales de La Réunion
- A.D.N.O.E.** : Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales
- A.F.C.** : Associations Familiales Catholiques
- A.F.P.** : Agence France Presse
- A.G.M.** : Arts Graphiques Modernes
- A.J.R.D.** : Association des Jeunes pour La Réunion de Demain
- A.L.E.F.P.A.** : Association pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie
- A.N.C.** : African National Congress
- A.P.R.** : Association pour la Promotion Rurale
- A.R.C.A.** : Association Réunionnaise des Cours pour Adultes
- A.R.D.A.T.** : Association Réunionnaise de Défense des Auditeurs et des Téléspectateurs
- A.R.D.F.** : Association Réunion Département Français
- A.R.D.F.** : Agence Réunionnaise de Diffusion de presse
- A.R.E.P.** : Association Réunionnaise d'Éducation Populaire
- ASSEDIC.** : Associations pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
- B.E.P.C.** : Brevet d'Études du Premier Cycle du second degré
- B.N.C.I.** : Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie
- B.U.M.I.D.O.M.** : Bureau pour le développement des Migrations dans les Départements d'Outre-Mer
- C.A.P.E.S.** : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré
- C.C.E.E.** : Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement
- C.E.M.E.A.** : Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
- C.F.A.** : Franc des Colonies Françaises d'Afrique
- C.F.D.T.** : Confédération Française Démocratique des Travailleurs
- C.F.T.C.** : Confédération française des Travailleurs Chrétiens
- C.G.C.** : Confédération Générale des Cadres
- C.G.P.E.R.** : Confédération Générale des Planteurs et des Éleveurs de la Réunion
- C.G.T.** : Confédération Générale du Travail
- C.G.T.-F.O.** : Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière
- C.G.T.R.** : Confédération Générale des Travailleurs de la Réunion
- C.H.E.A.M.** : Centre des Hautes Études pour l'Afrique et l'Asie Moderne
- C.N.C.L.** : Commission Nationale de la Communication et des Libertés
- C.N.N.** : Cable News Network
- C.O.R.J.** : Comité d'Organisation pour le Rassemblement de la Jeunesse
- C.R.A.C.** : Centre Réunionnais d'Action Culturelle
- C.R.A.D.S.** : Comité Réunionnais d'Action Démocratique et Sociale
- C.R.S.** : Compagnie Républicaine de Sécurité
- C.S.A.** : Conseil Supérieure de l'Audiovisuel

**D.O.M.** : Département d'Outre Mer  
**D.O.M-T.O.M.** : Département d'Outre Mer –Territoire d'Outre Mer  
**D.R.A.C.** : Direction Régional des Affaires Culturelles  
**E.M.P.R.** : École Militaire Préparatoire de la Réunion  
**E.S.F.** : Échanges Sans Frontières  
**F.E.N.** : Fédération de l'Éducation Nationale  
**F.E.R.** : Fédération des Étudiants Réunionnais  
**F.J.A.R.** : Front de la Jeunesse Autonomiste Réunionnaise  
**F.L.N.** : Front de Libération Nationale  
**F.M.D.** : Front Militant Départementaliste  
**F.M.S.R.** : Fédération des Mouvements Socialistes Régionalistes  
**F.O.D.R.A.** : Front d'Organisation Départementale Réunion-Avenir  
**F.O.L.** : Fédération des Œuvres Laïques  
**F.O.R.** : Front des Ondes Réunionnaises  
**F.R.3.** : France Régions 3  
**F.R.A.P.A.R.** : Front Anticolonialiste Pour l'Autodétermination de La Réunion  
**G.R.E.C.** : Groupe de Recherche et d'Études Créoles  
**G.S.A.** : Group Soutien Adécalom  
**I.D.E.N.** : Inspecteurs Départementaux de l'Éducation Nationale  
**I.D.R.** : Institut du Développement Régional  
**I.N.S.E.E.** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques  
**I.P.I.** : Institut International de la Presse  
**I.V.G.** : Interruption Volontaire de Grossesse  
**J.I.R.** : Journal de l'Ile de La Réunion  
**K.O.I.** : Kanal Ocean Indien  
**M.P.L.R.** : Mouvement Pour la Libération de La Réunion.  
**M.C.U.R.** : Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise  
**N.R.J.** : Nouvelle Radio Jeunesse  
**O.C.C.E.** : Office Central de la Coopération à l'École  
**O.D.J.R.** : Organisation Démocratique de la Jeunesse Réunionnaise  
**O.N.F.** : Office National des Forêts.  
**O.R.O.L.E.I.S.** : Office Régionale des Œuvres Laïques d'Éducation par l'Image et le Son  
**O.R.T.F.** : Office de Radiodiffusion Télévision Française  
**O.U.A.** : Organisation de l'Unité Africaine  
**P.A.O.** : Publication Assistée par Ordinateur  
**P.C.R.** : Parti Communiste Réunionnais  
**P.D.G.** : Président Directeur Général  
**P.Q.R.** : Presse Quotidienne Régionale  
**P.S.** : Parti Socialiste  
**P.T.T.** : Postes, Télégraphes et Téléphones



**R.F.O.** : Réseau France Outre Mer  
**R.L.P.** : Radios Libres Privées  
**R.M.I.** : Revenu Minimum d'Insertion  
**R.P.R.** : Rassemblement Pour la République  
**R.R.D.S.** : Rassemblement des Républicains Démocratiques Socialistes  
**R.S.D.** : Rassemblement des Socialistes Départementalistes  
**R.A.D.A.R.** : Rassemblement des Démocrates pour l'Avenir de La Réunion  
**S.A.F.I.** : Société Anonyme de Fabrication et de Presse  
**S.A.R.L.** : Société Anonyme à Responsabilité Limité  
**S.I.P.** : Société Impression de Presse  
**S.M.I.C.** : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance  
**S.N.C.** : Syndicat National des Collèges  
**S.N.E.S.** : Syndicat National des Enseignements du Second Degré  
**S.N.I.** : Syndicat National des Instituteurs  
**S.N.I.-P.E.G.C.** : Syndicat National des Instituteurs – Professeurs d'Enseignement Général de Collège  
**S.N.J.** : Syndicat National des Journalistes  
**S.O.D.E.R.E.** : Société de Développement Économique de La Réunion  
**S.P.R.** : Société de Presse de La Réunion  
**T.C.R.** : Témoignage Chrétien de La Réunion  
**U.C.L.** : Union Centriste Libérale  
**U.D.F.** : Union pour la Démocratie Française  
**U.D.I.R.** : Union pour la Diffusion Réunionnaise  
**U.D.R.** : Union pour la Défense de la République  
**U.F.F.** : Union des Femmes Françaises.  
**U.F.R.** : Union des Femmes Réunionnaises  
**U.G.F.F.** : Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires  
**U.G.T.R.F.** : Union Générale des Travailleurs Réunionnais en France  
**U.N.I.R.** : Union Nouvelle dans l'Intérêt de La Réunion  
**U.R.A.D.** : Union Régionale d'Animation et de Développement

*Il n'est pas donné à l'homme de croire ce qu'il veut.*

**Thomas More,  
L'Utopie.**

*Tout individu a le droit de penser, de rechercher,  
de discuter, de juger librement ;  
il a droit d'être convaincu, plutôt que d'être forcé à croire.*

**Philippe Némó,  
Histoire des idées politiques.**

*La quantité de liberté individuelle qu'un peuple  
peut conquérir et conserver dépend de son degré de  
maturité politique. (...) La capacité d'un peuple de se  
gouverner démocratiquement est donc proportionnelle à  
son degré de compréhension de la structure et du  
fonctionnement de l'ensemble du corps social. Or tout  
progrès technique crée de nouvelles complications dans la  
machine économique, fait apparaître de nouveaux facteurs  
et de nouveaux procédés, que les masses mettent un  
certain temps à pénétrer. (...) Partant la maturité politique  
des masses ne saurait se mesurer par un chiffre absolu,  
mais seulement de façon relative, c'est-à-dire  
proportionnellement au niveau de la civilisation au  
moment donné.*

**Arthur Koestler,  
Le Zéro et l'Infini.**

## AVANT-PROPOS : DE LA FRAGILITE DES DEMOCRATIES

« Une démocratie sans opinion est-elle encore une démocratie ? », demande le sondeur au passant. « Que répondez-vous : oui, non, sans opinion ? » Le passant hésite, fait mine de réfléchir, puis finalement se dérobe : « désolé, je ne sais pas ! Je n'ai pas le temps ! » Happé par le rythme des impératifs quotidiens, il s'éloigne, oubliant bien vite cette sollicitation grotesque. Évidemment, cette mise en scène frise l'absurde, car répondre affirmativement à cette improbable question serait un non-sens. Qui pourrait croire, en effet, aux vertus d'une démocratie ne formant plus des esprits libres et éduqués, ayant perdu – de fait – toute raison d'assurer l'indépendance de la presse et la liberté d'expression ?

Au-delà de la facétie, cette interrogation est une interpellation sérieuse sur l'évolution des régimes démocratiques contemporains, car l'opinion est avant tout une question politique, ou si l'on préfère, une question de liberté politique – celle proclamée dès 1789 et réaffirmée presque cent soixante ans plus tard, par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, stipulant que *« tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelques moyens que ce soit »*.

Depuis l'avènement du suffrage universel, les fièvres électorales galvanisent les foules au moment d'élections majeures et prouvent ainsi que les peuples ne sont pas indifférents à la façon dont ils sont dirigés. Bien sûr, l'on peut gouverner sans avoir le soutien de l'opinion, ce qui revient à s'exposer à une sanction électorale dans le cas des démocraties et à prendre le risque d'un soulèvement populaire dans celui des régimes autoritaires, où le droit de vote n'est pas toujours consenti ou respecté. Évidemment, si les hommes politiques pouvaient, à leur guise, orienter l'opinion de leurs concitoyens, leur volonté de puissance serait satisfaite, mais tout au mieux n'arracheraient-ils qu'une adhésion irrationnelle ou une soumission craintive. Quelques dictateurs ont su tirer parti des moyens de communication modernes ; pourtant jamais aucun d'eux n'a pu obtenir un abandon complet de son peuple, car il est toujours des esprits plus résistants que d'autres. Même une poignée d'individus récalcitrants –

prêts à risquer leurs vies pour défendre leurs idées – constitue une menace à ne pas prendre à la légère pour un gouvernement autoritaire. Dans les régimes démocratiques, à l'inverse, la diversité des opinions est perçue comme la preuve irréfutable de la vitalité du débat politique, à condition bien entendu qu'une majorité s'exprime et que le nombre d'abstentionnistes soit contenu. Ainsi, ceux qui exercent les responsabilités politiques s'interrogent inmanquablement sur leur façon de gouverner. Aux régimes autoritaires, la force et l'intimidation suffisent. Dans les démocraties en revanche, il faut séduire, convaincre par l'usage maîtrisé d'un discours rationnel et pragmatique. La forme du discours l'emporte parfois sur les arguments de fond, mais c'est toujours le jugement des citoyens qui fait ou défait les légitimités. La nature complexe et changeante des relations qu'entretiennent politiques, médias et citoyens dessine cet équilibre instable et pourtant essentiel à ce système politique. Mais qu'on ne s'y trompe pas, si bien des dictatures violent chaque jour les libertés fondamentales, les démocraties, elles-mêmes, ont bien du mal à respecter l'éthique qu'elles professent. Inlassablement, il leur faut éviter ces tentations dirigistes ou ces dérives politiciennes, qui sournoisement les guettent, les rongent comme une imperceptible menace. Mais peuvent-elles réellement maintenir un consensus social sans commettre quelques concessions à la morale ?

La propension du pouvoir politique, administratif ou judiciaire, à contrôler les médias fixe le degré de liberté et d'indépendance que celui-ci tolère. Lorsque l'équilibre chancelle, les pressions politiques s'exercent avec moins de discrétion, si bien que l'objectivité journalistique se délite et que les citoyens désinformés cèdent à leur tour au conformisme ambiant. Certaines figures du journalisme – telles Jean-Pascal Couraud ou Anna Politkovskaia – périssent parfois, plutôt que de renoncer à leur intégrité. Mais l'intimidation n'est pas le seul moyen de pression dont dispose le pouvoir. Bien au contraire, il tire ses plus grands bénéfices de son aptitude à séduire les élites autant que les foules partisans. Lorsqu'une presse de complaisance s'ingénue à devancer ses attentes pour mieux les satisfaire, il ne s'agit plus d'informer, mais d'anticiper le désir politique, de participer à la mise en conformité de la réalité avec les horizons d'attentes fixés par le pouvoir. Justifier l'idéologie dominante devient le credo des médias qui, ce faisant, défendent aussi leurs propres intérêts. S'ils ne partagent pas initialement les vues auxquelles ils se sont convertis, du moins s'en accommodent-ils en perdant toute distanciation critique. Et, puisque le pouvoir met en scène sa propre dramaturgie, ne se montrant préoccupé que de lui-même et de sa conservation, il n'a plus à se soucier de l'opposition devenue inaudible. N'étant plus à

l'écoute de ses citoyens et de ses priorités, il se coupe ainsi dangereusement des réalités. Pour maintenir sa position, il ne peut que réjouir les esprits simples applaudissant au spectacle ou rassurer les âmes fébriles, en exerçant une politique sécuritaire forcément anxiogène.

Indépendamment de l'habileté du pouvoir à influencer l'opinion, les sociétés démocratiques sont confrontées à ce qui pourrait être un effet paradoxal de la modernité. Globalement, le niveau de formation des citoyens n'a cessé de s'améliorer. Et pourtant, la menace d'une dilution de l'esprit critique au profit d'une pensée unique est régulièrement évoquée. Le consumérisme tiendrait-il lieu de philosophie ? La société du spectacle, du divertissement, conduirait-elle benoîtement à l'acceptation de l'ordre des choses, servirait-elle à vider les consciences du moindre doute et de la moindre curiosité ? Que dire alors de la résurgence des idéologies – ou plutôt de ces intégrismes religieux ravivés par l'après-11 septembre 2001 – qui s'immiscent dans le débat public en repoussant les frontières de la laïcité, en désavouant les savoirs scientifiques les plus élémentaires et qui, presque unanimement souhaitent contrôler ou restreindre la liberté des femmes, alors que celle-ci est une avancée incontestable de la modernité ?

La dilution de l'esprit civique survient généralement après celle de l'esprit critique. Cependant un degré supplémentaire est franchi, traduisant ainsi la désaffection ou le rejet des citoyens à l'encontre de la chose publique. Le rôle « prédictif » des sondages ou le feuilleton des affaires politico-judiciaires incitent les électeurs les plus réfractaires à s'éloigner du chemin des urnes, car à quoi bon voter se disent-ils, puisque les jeux semblent faits d'avance ou que le changement paraît illusoire ? L'abstentionnisme peut être interprété comme le refus de faire un choix, d'exprimer son appartenance ou sa solidarité à la collectivité, ou tout simplement d'assumer ses responsabilités civiques. Mais singulièrement, c'est en refusant d'exprimer leurs suffrages, que les abstentionnistes forment un groupe de pression dont la voix est entendue – à défaut d'être comprise. L'abstention peut aussi sanctionner une personnalité ou une politique à qui l'on refuse de renouveler sa confiance et, dans ce cas, ce choix politique n'est pas différent d'un « droit de retrait ». A l'inverse, la sanction peut s'exercer contre l'incompétence – supposée – du citoyen, qui préfère s'exclure lui-même de toute participation et donc, renoncer volontairement à sa parcelle de souveraineté, au motif qu'il n'est pas digne de voter, mais qui espère que d'autres pourvoient à sa défection.

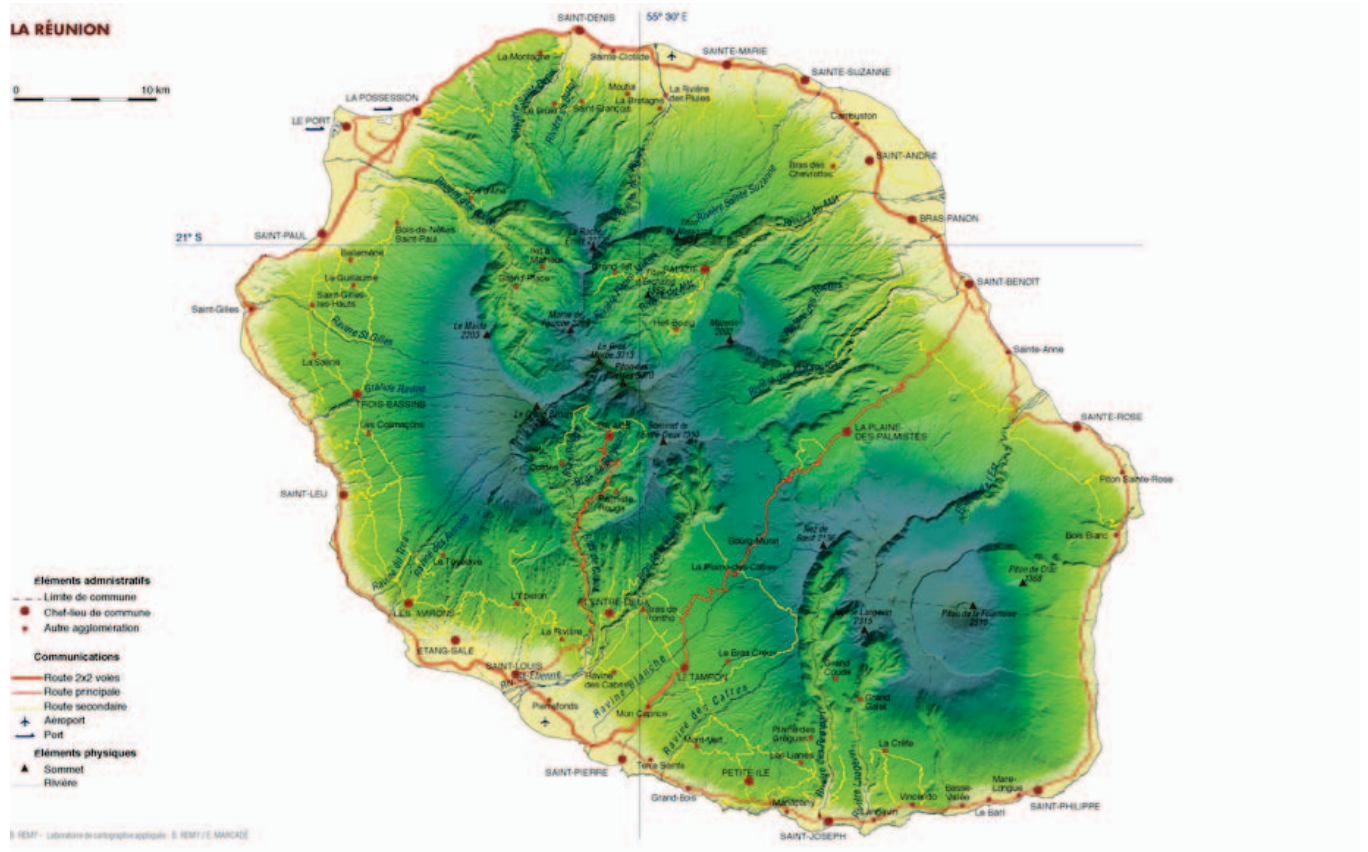
À ce titre, la déflagration du 21 avril 2002 marque un tournant mémorable dans la vie politique française. Le temps d'un dimanche radieux les consciences se sont délassées. À vingt heures, ce fut le grand réveil ! La douche froide. La V<sup>ème</sup> République vacillait ; non dans ses institutions, mais dans son esprit. La qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour était-elle *possible* ? À qui la faute ? Aux abstentionnistes, à la dérive sécuritaire, ou aux caprices de l'Histoire ? Sans doute était-ce la faute de quelqu'un ; oui, mais de quelqu'un d'autre ! La multiplication des candidatures au premier tour de l'élection présidentielle, et par la suite aux législatives, était moins la preuve d'un renouveau démocratique, que d'une fragmentation des opinions et des courants de pensée. Trop de candidats, l'embarras du choix ? Faute de mieux, les Français jouent à se faire peur. Face au « diable hautain » sorti de sa boîte, la mobilisation se fait républicaine : le vote n'incarne plus le signe de l'adhésion, mais le prix du rejet, de la repentance, de la culpabilité. L'abstentionnisme devient une faute, un manquement politique qu'il faut expier.

La défaite de Lionel Jospin en 2002, rappelle qu'une élection n'est jamais gagnée d'avance. Le duel Chirac-Jospin demeurera un phantasme médiatique. Un « acte manqué » ! Il a fallu toute la passion de la campagne présidentielle de 2007 pour qu'une catharsis nationale efface le traumatisme de la précédente élection et que les sondeurs retrouvent leur crédibilité. À plus d'un titre, cette élection marque l'évolution de la vie politique nationale. Les Français suivent la campagne avec un regain d'intérêt. Dans les Départements et Territoire d'outre-mer (D.O.M.-T.O.M.), les électeurs retrouvent eux aussi le chemin des urnes en votant avec un jour d'avance. Tout au long de la campagne, les formes du débat politique se modernisent grâce aux débats participatifs, aux primaires qui désignent les candidats des deux grands partis en lice et aussi, grâce à Internet, qui s'impose comme la nouvelle agora. Sur le plan politique, Jacques Chirac laisse le pouvoir à la génération d'après-guerre, le Parti communiste fait figure d'anachronisme, le Front national perd ses électeurs, le centre occupe l'espace de l'entre-deux tours et, surtout, pour la première fois une femme et un homme s'affrontent pour accéder aux plus hautes responsabilités de l'État.

Ces quelques exemples illustrent la nature hétérogène des risques qui pèsent sur les régimes démocratiques, révélant au passage combien les opinions sont à la fois mesurables, mais imprévisibles ; manipulables mais indépendantes. La réalité n'est pas une variable que l'on ajuste par anticipation. Elle est imprévisible, simplement parce qu'elle échappe à la logique de l'intelligence. Non pas que le cours de l'histoire soit déterminé à l'avance, mais

parce que l'ensemble des facteurs qui la conditionne ou participe à son avènement, avant qu'elle ne devienne historique, échappe nécessairement à l'analyse prévisionnelle – autant qu'à l'analyse rétrospective. En somme, la réalité sera toujours un océan plus vaste que les distances que peuvent parcourir les vaisseaux de l'entendement. L'histoire des peuples n'est donc en rien figée. Et c'est précisément parce que rien ne dure, que nous écrivons l'Histoire. Autrement, le temps ne mesurerait plus le rythme des civilisations mais leur inertie. Ainsi, les historiens n'ont d'autre choix que de vivre avec leur époque et de produire du sens là où tout ne semble parfois que désordre et confusion – puisqu'ils savent et acceptent l'idée que le temps est un savant mélange de rupture et de continuité. En quête de vérité, comme tout scientifique, leur devoir le plus impérieux consiste à résister à la moindre forme d'oppression et à préserver leur liberté comme la condition sans laquelle la recherche de la vérité ne serait plus ce qu'elle prétendrait être. Marc Bloch, en mettant sa vie au service de la Résistance, a fait preuve tant de courage que de fidélité à ses convictions. Sans ce luxe qu'est la liberté de l'esprit et qui insuffle à tout acte sa détermination, hommes et femmes attendraient la mort le regard vide et résigné ; or, cette parcelle de liberté dont nous jouissons, pourvu que nous nous efforcions de bâtir ensemble et non les uns contre les autres, ne doit-elle pas nous inciter à avoir, nous aussi, le courage de nos opinions ?

CARTE 1 : L'ILE DE LA REUNION



Sources : Atlas de La Réunion, I.N.S.E.E. / Université de La Réunion, 2003



INTRODUCTION GENERALE

CHEMINEMENT, PROBLEMATIQUE  
ET METHODE

## 1) Comment saisir l'insaisissable ?

L'opinion fait-elle l'histoire ? Par nature éphémère et volatile, l'opinion échappe à ceux qui, jour après jour, tentent de la prévoir ou de la commenter. Pour l'historien aussi la tâche est rude. « *L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus* ». <sup>1</sup> En effet, quelle trace peut bien laisser une opinion ? Déjà difficile à saisir dans le présent par son caractère évolutif et changeant, l'opinion publique se révèle plus délicate encore à appréhender rétrospectivement. Elle ne peut être que d'un temps et d'un lieu donnés, d'un *ici et maintenant* sans cesse renouvelé. Aussi, comment reconstituer après coup l'histoire d'une opinion publique, qui n'a de cesse d'osciller entre les marges fluctuantes de la philosophie, des sciences politiques, de la sociologie, de l'histoire politique et des médias, ou encore de l'histoire culturelle, des représentations et du « sensible » <sup>2</sup> ? N'est-il pas surprenant, dès lors, de constater l'absence de définition commune à toutes ces disciplines, alors qu'aucune société moderne ne peut vivre sans s'inquiéter des soubresauts de son opinion publique ? La réponse tient sûrement à la nature immatérielle de l'opinion. La véritable difficulté consiste bien à la « saisir ». Tous les sondages du monde n'y peuvent rien. L'opinion n'est-elle pas la manifestation d'une certaine forme d'intelligence collective et son imprévisibilité, la preuve flagrante de son indépendance ? Du reste, ce n'est pas sans à-propos que Jean-Noël Jeanneney la décrivait joyeusement, lors de la conférence inaugurale des « 10<sup>èmes</sup> Rendez-vous de l'histoire », comme « *un poisson que l'on essaie d'attraper à mains nues* ». <sup>3</sup> Vouloir étudier l'opinion publique à La Réunion, du milieu des années 1970 au milieu des années 1990, est un exercice tout aussi périlleux. L'on ne saurait y parvenir sans définir préalablement, dans le tumulte d'interprétations diverses, ce que recouvre une notion

---

<sup>1</sup> Pierre Nora, *Entre Mémoire et Histoire*, in *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome 1, 1997, p. 25.

<sup>2</sup> Alain Corbin explique dans ses entretiens avec Gilles Heuré, *Historien du sensible*, Paris, La Découverte, 2000, p. 184, que le mérite d'avoir popularisé le terme « culture sensible » revient au professeur Teyssède. À la page précédente, il remarque que « *tous ces débats à propos de l'histoire culturelle, de l'histoire des représentations, de l'histoire des sensibilités risquent de tourner à vide et de devenir franchement lassants. Le terme le plus englobant et donc le moins précis serait sans doute celui d'histoire culturelle. Retenons que pour Pascal Ory, qui en est un des meilleurs spécialistes, il s'agit d'une histoire des représentations mentales étudiées dans une perspective d'histoire sociale* ».

<sup>3</sup> Placés sous la présidence d'Alain Corbin, les « 10<sup>èmes</sup> Rendez-vous de l'histoire » (du 18 au 21 octobre 2007, à Blois) avaient pour thème *L'opinion : information, rumeur, propagande*.

aussi insaisissable. Quelle réalité donner à ce phénomène ? Même si pour l'instant aucune définition objective ne semble prévaloir, les recherches des différentes disciplines ont élargi les représentations et les questionnements qui lui sont rattachés. D'ailleurs, l'histoire, nous dit Arlette Farge,

*« ne peut plus prétendre ni aux synthèses globales ni au rêve de la totalité ; elle s'inscrit dans les décalages et se tourne vers le monde des représentations, l'univers mental et idéologique des groupes sociaux qu'elle étudie. Histoire sociale, anthropologie et histoire des mentalités (très peu définie elle-même) mènent aventure commune, dans une « dilatation inouïe » de leurs champs de recherche ».*<sup>4</sup>

Convenons-en une fois pour toute, on ne peut étudier l'opinion publique sans adopter une vision pluridisciplinaire ; cette évidence repose sur la nature même du sujet. La méthode n'en demeure pas moins celle d'une histoire soucieuse de percevoir l'évolution de l'opinion dans l'épaisseur du temps. Mais cette histoire de l'opinion réunionnaise est aussi et surtout – on ne cessera de le dire – une histoire politique. La réhabilitation de ce genre renouvelle heureusement les perspectives d'analyse. Comme l'expliquent Bernard Guénée et Jean-François Sirinelli,

*« L'homme étant un sujet non seulement agissant mais pensant, l'histoire politique entend désormais analyser non seulement les comportements collectifs et leurs effets, mais aussi ce qui relève de la perception et des sensibilités. (...) Déjà l'histoire dite des idées, d'une part, et l'histoire de l'opinion d'autre part, ont permis, au cours des vingt-cinq dernières années, à l'histoire politique de s'intéresser aux phénomènes de transmission des croyances, des normes et des valeurs. Plus récemment, ce sont les vecteurs – par exemple, les intellectuels – et les mécanismes – ainsi, les effets de génération – de tels phénomènes qui ont retenu l'attention des chercheurs ».*<sup>5</sup>

Trop longtemps l'opinion n'a concerné que les hommes possédant des titres de propriété ainsi qu'une culture éprouvée leur permettant de discerner l'enjeu des débats politiques. Le reste de la population, jugé inapte à saisir la portée des débats, à dépasser les préoccupations matérielles subordonnées à sa condition et, de surcroît, soumis aux plus viles émotions, était dans l'impossibilité de faire entendre sa voix – son opinion – autrement que par un grondement populaire. Le privilège de la pensée étant l'apanage des hommes « bien nés », il paraissait naturel que ces hommes éclairés guident la population dans le choix d'une destinée commune. Les notables ont ainsi assumé les fonctions de mandataires de la vie publique. Puis, progressivement, la Raison a triomphé du vulgaire grâce à l'organisation de l'éducation

---

<sup>4</sup> Arlette Farge, *L'histoire sociale*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, sous la direction de François Bédarida, Paris, Éditions de la Maison de l'homme, 1995, p. 287.

<sup>5</sup> Bernard Guénée et Jean-François Sirinelli, *L'histoire politique*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, sous la direction de François Bédarida, Paris, Éditions de la Maison de l'homme, 1995, p. 309.

politique et culturelle des masses. Le suffrage universel parachève ce processus de rationalisation de l'esprit public, sans doute trop hâtivement comme le déplore Jean Stoetzel, puisque

*« la démocratisation politique et philosophique qui s'est produite fait à chacun obligation, en même temps qu'elle accorde le droit, de se prononcer sur tous les problèmes de la société ; or ceux-ci se sont démesurément étendus, dépassant de loin l'expérience personnelle directe, et les valeurs traditionnelles ont éclaté. L'individu se trouve donc dans la situation de devoir opiner, isolément, sans le soutien d'un groupe qui serait le sien, sans données et sans guide ».*<sup>6</sup>

L'usage pléthorique des sondages, devenu l'auxiliaire du suffrage universel, ne fait pas illusion. Le peuple est souverain, soit ! Mais pas omniscient. L'opinion publique ne se réduit plus au consentement d'une élite et se confond encore moins à « la volonté populaire » si inquiétante des foules. L'opinion incarne désormais l'âme d'une population ou d'un peuple ; elle en reflète le cœur et l'esprit enfin réunis. On ne peut plus faire appel à « l'opinion publique » en occultant l'influence réelle qu'exerce « l'émotion publique » sur l'état d'esprit de la population – même si pour reprendre une formule de Jean-François Sirinelli, « *l'historien a toujours du mal à sonder rétrospectivement les cœurs et les âmes* ». <sup>7</sup> Quelle trace, en effet, peut bien laisser une émotion ? Celle d'une ondulation frénétique dans une liste de sondages ? Et dans ce cas, l'étude rétrospective de l'opinion publique menée par l'historien est-elle encore une étude scientifique lorsqu'elle ne s'appuie sur aucun sondage – et que faire s'ils n'existent pas ?

Naturellement, il est impossible dans les faits d'étudier l'opinion publique comme s'il s'agissait d'une entité physiquement identifiable. L'opinion n'est, au pire, qu'une représentation métaphorique d'une masse grouillante et abstraite, au mieux, n'est-elle qu'une construction artificielle permettant de prendre, avec quelques précautions méthodologiques, le

---

<sup>6</sup> Jean Stoetzel, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1963, p. 297-298. Edward Bernays, *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Paris, La Découverte, 2007, p. 32, développe la même idée, mais afin de justifier le recours à la manipulation. « *Théoriquement, chacun se fait son opinion sur les questions publiques et sur celles qui concernent la vie privée. Dans la pratique, si tous les citoyens devaient étudier par eux-mêmes l'ensemble des informations abstraites d'ordre économique, politique et moral en jeu dans le moindre sujet, ils se rendraient vite compte qu'il leur est impossible d'arriver à quelque conclusion que ce soit* ». Barnays ajoute : « *l'instruction généralisée devait permettre à l'homme du commun de contrôler son environnement. À en croire la doctrine démocratique, une fois qu'il saurait lire et écrire il aurait les capacités intellectuelles pour diriger. Au lieu de capacités intellectuelles, l'instruction lui a donné des vignettes en caoutchouc, des tampons encreurs avec des slogans publicitaires, des éditoriaux, des informations scientifiques, toutes les futilités de la presse populaire et les platitudes de l'histoire, mais sans l'ombre d'une pensée originale* », p. 40.

<sup>7</sup> Jean-François Sirinelli évoquant Mai 1968, sur les ondes de France Inter, le 28 mai 2008, dans l'émission « 2000 ans d'histoire » animée par Patrice Gélinet.

pouls d'une société, de pressentir l'état des forces en présence, leur degré de convergence, de décalage ou de fracture. Pour ainsi dire, l'opinion publique n'existe pas et pourtant nous ne cessons de l'épier, de l'interpréter, de lui donner sens. Comment démêler une telle contradiction ? Serait-il insensé pour y répondre d'établir une série d'analogies avec la chimie, la neurologie et même la physique quantique ?

En observant dans son laboratoire des phénomènes indécélables à l'œil nu, l'historien ressemble à un chimiste étudiant les propriétés de la matière. Il remarque ainsi que l'opinion peut être figée, fluide ou vaporeuse sur telle question et manifester une attitude différente sur telle autre. Mais son état n'est jamais définitif et comme pour la matière, seule une pression extérieure peut la faire changer. L'opinion réagit à son environnement et naturellement, les formes d'expression qu'elle utilise s'adaptent au contexte – au milieu – et évoluent constamment en fonction de celui-ci.

Grâce à l'imagerie médicale, un neurologue peut surveiller l'activité cérébrale de ses patients. Celle-ci permet au cerveau de traiter des milliards d'informations en quelques millisecondes ; sa capacité de réaction dépend donc de son réseau neuronal. Plus les connexions sont nombreuses, plus vite l'information circule. Des milliards de neurones s'agitent à tout vent et les synapses transmettent un flux d'information qui stimule une réaction immédiate. Mais, bien que l'on puisse localiser l'activité neuronale dans telle ou telle zone du cerveau, comment savoir si un neurone peut mesurer l'influence de son action particulière sur l'ensemble du système cérébral, autrement dit, comment un phénomène microscopique peut-il évaluer son influence dans un système macroscopique ? Ou pour l'exprimer plus clairement, comment expliquer que cette agitation biologique se métamorphose en conscience ? Pour l'historien, la réactivité d'une opinion publique dépend du système d'information de la société qu'elle représente. Plus les relais d'informations sont fiables et nombreux, plus la société est en mesure de réagir aux événements. Reste à savoir comment les opinions individuelles s'agrègent-elles en opinion publique ? Brigitte Gaïtti se demande ainsi : « *Comment passe-t-on de l'éparpillement des conduites, du fourmillement des sentiments, du foisonnement des significations investies dans la plupart des activités sociales à ce verdict homogénéisé ?* »<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Brigitte Gaïtti, *L'opinion publique dans l'histoire politique. Impasses et bifurcations*, in *Le Mouvement social*, n° 221, octobre-décembre 2007, p. 98.

En physique quantique, tout objet est à la fois onde et corpuscule, mais ces deux aspects ne peuvent être observés simultanément. Pour décrire ce mystérieux changement de propriété d'un corps, les physiciens ont imaginé un étrange subterfuge : la métamorphose s'opérerait à l'intérieur d'une boîte noire, à l'abri des regards. Le passage obligé des citoyens dans l'isoloir, au moment du scrutin, transforme leurs intentions de vote en gestes politiques. L'historien imagine ce qui se passe dans l'isoloir sans pouvoir le vérifier directement. L'isoloir modifie la nature de l'opinion et c'est ainsi que dans le plus grand secret, les différences sociales s'évanouissent pour prétendre à cette stricte égalité des votes, qui concourt à l'expression solennelle du suffrage universel.

Comment aller plus loin dans la compréhension des rouages essentiels qui œuvrent à la fabrication de l'opinion ? Si l'on admet que l'opinion réagit aux modifications circonstanciées de son environnement, on comprend aisément qu'une transformation structurelle de cet environnement affecte les mentalités dans leur façon de se représenter le réel ou de bâtir une identité collective. Comme chacun le sait, l'espèce humaine a survécu en s'adaptant aux variations de son biotope ou en les provoquant ; elle n'a subsisté qu'à force d'imagination, en déployant les stratégies de survie les plus diverses lui permettant de réagir efficacement face à l'imprévu, à la complexité ou à l'impossible. Qu'elles aient été d'ordre écologique, géopolitique, économique ou social, ces modifications ont contribué à définir le caractère et l'originalité des sociétés humaines, toutes vouées au changement. En agissant sur leur milieu, les populations l'ont pétri comme un potier travaille la glaise pour en faire une cruche. Mais la cruche ne fait-elle pas le potier autant qu'il ne la fabrique ? Ainsi, plus les sociétés modifient leur environnement – ce qui suppose une certaine organisation des techniques et des savoirs – plus leur pensée devient le produit de leur l'action. En modelant villes et paysages, en structurant les espaces de transition, en réinventant l'habitat ou les moyens de communication et de transport, les hommes agissent sur la plasticité du réel. Cependant, cette transformation de leur espace ne peut que bouleverser leurs mentalités, renforçant notamment leur conviction à pouvoir agir sur le réel ainsi que la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et de leur puissance. En outre, la transformation de l'environnement affecte les représentations, les mentalités ou les cultures selon des échelles de temps particulières – soit parce que les conséquences de nos actes n'apparaissent que tardivement, soit parce que la compréhension des changements évolue moins vite que les changements eux-mêmes.

Fernand Braudel, qui a décrit soigneusement l'articulation de la longue durée, des cycles économiques ou du temps politique pesant sur les sociétés, savait pertinemment qu'aucun levier n'est plus apte à provoquer le changement que la volonté humaine. Mieux encore, il nous a enseigné que l'identité naît de la conscience des liens qui nous rattachent aux autres, à l'espace que l'on partage, à la durée et à la chronologie qui donnent sens à l'histoire et établissent l'ordre des filiations, tout en assurant la transmission des savoirs et du patrimoine entre générations. Guy Rocher définit, quant à lui, le changement comme une idéologie, une perception du monde disposée à accepter la transformation comme allant de soi, et surtout, comme étant inhérente à la modernité.<sup>9</sup> Mais, précise-t-il, une société ne peut changer ni dans son entier ni instantanément, car le changement, s'il est perçu comme le vecteur du progrès pour ceux qui rêvent d'un monde à venir, devient, pour les autres, le fléau qui détruit l'ordre ancien auquel ils tentent de s'accrocher. Le progrès génère ses propres inconvénients, car s'il apporte des solutions, il crée aussi de nouveaux problèmes réclamant des réponses inédites. Ainsi, ce qui est bon pour les uns est mauvais pour les autres. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette vérité, quelque peu simpliste, soulève l'un des points cardinaux de la construction de toute opinion publique. Si les peuples conçoivent le progrès d'une manière subjective, c'est qu'ils n'en espèrent pas le même bénéfice et épousent encore moins une perception universelle de la réalité. En effet, il y a autant de réalités que d'individus et celles-ci ne peuvent être « égales » pour tous. Chacun porte en lui les représentations qu'il tient de la société dans laquelle s'est épanoui son psychisme. Ce qu'il pense ou imagine en tant qu'individu est en partie conditionné par sa langue d'expression, par sa capacité propre à raisonner ou à s'émouvoir ainsi que par les lieux communs, les valeurs, les normes sociales, les croyances ou les savoirs qu'il partage avec ses concitoyens. Par le jeu de communications et d'échanges avec autrui, son identification à un ensemble de groupes primaires s'opère naturellement et lui permet de proclamer son appartenance à une communauté plus vaste, fondée sur la nationalité. L'appartenance à un groupe social, avec qui l'individu partage les mêmes représentations, lui permet de définir sa propre identité et de se distinguer des « autres ». La réalité, comme le rappelle Jean-Noël Kapferer, est donc essentiellement sociale, puisque « *pour le lecteur de L'Humanité, ce que déclare Le Figaro n'est pas la réalité, et réciproquement* ». <sup>10</sup> Il n'y a pas une réalité, mais des réalités où se combinent des

---

<sup>9</sup> Guy Rocher, *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale*, in *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise HML Ltée, 1973, chapitre VIII, p. 207-221.

<sup>10</sup> Jean-Noël Kapferer, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1995 : « *Nous appelons rumeurs l'émergence et la circulation dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par les sources officielles soit démenties par celles-ci* », p. 22.

représentations individuelles et collectives. Cela ne signifie pas qu'un déterminisme obstiné conditionne les comportements des individus en fonction de leur appartenance sociale, même si certaines caractéristiques sociales s'affirment immanquablement. Certes, la plupart des lecteurs de *L'Humanité* votent communiste, mais on ne peut pas en déduire que tous les communistes lisent *L'Humanité*. Ainsi, l'on ne peut que rejoindre Uli Windisch, lorsqu'il affirme que « *l'homme acteur peut choisir, décider, entreprendre, tenter de remonter le cours de pesanteurs et déterminismes sociaux, pour les inverser, les maîtriser, en faire usage plutôt que d'en être victime. Il s'agit bien sûr d'une possibilité et non d'une réalité inéluctable. Et tous les hommes et groupes sociaux ne sont évidemment pas égaux devant cette possibilité* ». <sup>11</sup> L'existence d'une mobilité sociale, même infime, empêche le corps social déjà fortement hiérarchisé de figer dans une inéluctable rigidité le rôle et la position de chacun au sein de la société. Alain Girard soutient, lui aussi, que « *l'appartenance à un groupe, si fortement structuré soit-il, n'entraîne pas de détermination mécanique des attitudes. Elle agit plutôt comme une sorte de probabilité accrue* ». <sup>12</sup> Nous reprenons à notre compte les deux postulats de Windisch, qu'il qualifie lui-même d'anti-sociologiques. Premièrement, « *tout homme est avant tout un acteur social singulier : irréductible, hautement complexe, variable, imaginatif, inventif, ambivalent, contradictoire* ». Deuxièmement, on ne peut prévoir de façon certaine les comportements des acteurs sociaux à partir de leur milieu social, de leur profession, de leur éducation, de leur sexe, de leur âge ou de tout autre critère parce que « *tout acteur social quotidien est en premier lieu imprévisible* ». <sup>13</sup> Et c'est bien parce que les citoyens sont libres, que leurs humeurs – le mouvement des opinions – échappent souvent aux prévisions les plus rigoureuses. Pour Pierre Laborie,

*« on peut donc défendre l'idée d'une relative autonomie des représentations, par interaction, mais la question importante est celle de l'influence naturelle des facteurs qui concourent à leur formation. Les facteurs économiques, sociaux, politiques, culturels ont à la fois leur propre dynamisme, sont imbriqués et indissociables mais exercent, selon la spécificité des situations, une action décalée dans leurs effets. Le vrai problème reste celui de la hiérarchie des articulations décisives, hiérarchie mouvante sous la conjonction croisée des longues durées et des conjonctures ».* <sup>14</sup>

A l'événement spontané et immédiat – temps journalistique par excellence – répond régulièrement l'écho de la longue durée, qui façonne les mentalités et pèse sur les structures

---

<sup>11</sup> Uli Windisch, *Le prêt-à-penser. Les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes*, Lausanne, Éditions l'Age d'Homme, 1990, p. 14.

<sup>12</sup> Alain Girard, *L'opinion publique et la presse*, Paris, Université de Paris, Institut d'Études politiques, 1964, fascicules 1, p. 67.

<sup>13</sup> Uli Windisch, *op. cit.*, p. 14.

<sup>14</sup> Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, Paris, Seuil, 2001, p. 62.



sociales. Mais à La Réunion, la notion de longue durée semble relative puisque l'histoire de l'île est encore récente, même si, en un peu plus de trois siècles, sa violence initiale a dressé une multitude de lignes de démarcation, dont certaines restent vivaces. La société réunionnaise s'est ainsi constituée autour d'un écartèlement originel entre deux univers antagonistes – celui des libres et des esclaves – comme si elle était incapable de dépasser la structuration manichéenne de ses représentations psychiques, symboliques ou politiques. Partant de ce constat, nous nous proposons d'étudier pourquoi, entre 1974 et 1995, l'opinion publique à La Réunion exprime une dynamique de (re)construction identitaire, dont les fondements politiques et culturels sont à rechercher dans cet écartèlement qui divise la société réunionnaise depuis la départementalisation, et même depuis sa création *ex-nihilo*.

## 2) L'historien face à l'opinion publique

N'étant ni la somme ni la moyenne des opinions individuelles ou collectives, mais l'interaction des opinions individuelles *et* collectives, l'opinion publique reste avant tout l'expression symbolique et fragmentaire d'une diversité non quantifiable et souvent imprévisible. Sa nature profonde se laisse pourtant deviner si l'on renonce à la considérer comme un mouvement d'humeur, instable et insaisissable, soumis au jugement et à l'analyse des instituts de sondages. Car ce qui importe, ce n'est pas de considérer la pellicule d'un film image par image, mais le sens du film lui-même. Comment saisir les nuances et surtout l'évolution du scénario, si l'on se contente de l'analyse microscopique d'une série de fragments de cette histoire ? Bien sûr, l'opinion est parfois « *insaisissable, inconstante, fragile, versatile, ambiguë, inconséquente, incohérente, amnésique...* ».<sup>15</sup> Mais pour la comprendre, il faut tenir compte du contexte particulier dans lequel elle se développe, sans oublier que la compréhension de l'opinion est liée à la période étudiée dans son ensemble et non à des séquences d'observation – même si naturellement l'axe chronologique est ponctué de ruptures et de transitions.

Afin de déceler les mécanismes qui permettent de comprendre l'évolution de l'opinion dans le temps, l'historien doit chercher le mouvement et non disséquer l'opinion publique dans l'instant mais dans la durée. Il risquerait autrement de faire du journalisme rétrospectif, ce qui

---

<sup>15</sup> Dans *Une histoire des médias : des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996, p. 9, Jean-Noël Jeanneney emprunte à Pierre Laborie, l'inventaire des adjectifs utilisés par les historiens pour décrire l'opinion française sous Vichy.

l'éloignerait inévitablement de son but. Rassembler les matériaux nécessaires pour comprendre les ressorts profonds qui ont irrigué les structures mentales d'hommes et de femmes à un moment donné de l'histoire, voilà la tâche qui est la sienne. Mais « *la réalité n'est pas un objet déjà constitué à reproduire avec exactitude. Savoir ce qui s'est passé n'explique pas, ou peu, comment et pourquoi il en fut ainsi. Recenser, inventorier, rétablir, situer et ordonner des faits ne suffit pas à leur donner du sens, à faire émerger les logiques de leur enchaînement, à rendre l'événement intelligible* ». <sup>16</sup> L'historien ne se limite donc ni à retracer le fil des événements, ni à comptabiliser les opinions. Il s'interroge, tente patiemment de dénouer l'écheveau, de reconstruire le fil des pensées, parfois des émotions, de percevoir l'enchaînement et la logique des faits, de mesurer l'interférence des idées, des représentations et des comportements dans la durée. Mais il ne saisit finalement la spécificité de la situation historique étudiée que, lorsque débarrassé – autant qu'il le peut – des préjugés de son époque, il décèle la logique implicite des acteurs et des enjeux auxquels ils étaient confrontés. Nous partageons ainsi le point de vue de Pierre Laborie lorsqu'il affirme que

*« L'élucidation des phénomènes d'opinion et avant tout, la compréhension des comportements collectifs passent moins par leur mise en relation logique avec les faits réels, ou par la mesure d'influence des idées exprimées dans le cadre de systèmes théoriques et stratégiques organisées – comme les programmes et la ligne des partis politiques – que par l'analyse des représentations mentales à travers lesquelles ces idées et ces faits sont perçus, vécus, commentés et jugés par les contemporains ».* <sup>17</sup>

Évidemment, l'opinion publique n'a pas toujours « raison ». Elle se détermine parfois en n'ayant de la réalité qu'une vision tronquée qui la pousse à l'erreur. Mais « *le processus historique est bien davantage comptable de ce que l'opinion sait et croit au moment des événements que d'une vérité même différente révélée des années plus tard* ». <sup>18</sup> Ce paradoxe est à éclaircir : l'historien chargé de restituer la vérité – du moins celle bornée par les moyens et les limites de l'analyse historique – découvre soudain en étudiant les représentations, qu'il est plus important de dévoiler ce qui a cimenté les croyances et les opinions, que l'exactitude des faits. <sup>19</sup> Pourquoi ? Parce que l'historien étudie le cœur et l'esprit des hommes, et qu'aucune rigueur mathématique ne pourra jamais en restituer le parfait mystère. Ce qui importe n'est pas tant de savoir dans l'immédiat ce qui s'est vraiment

---

<sup>16</sup> Pierre Laborie, *op. cit.*, p. 9.

<sup>17</sup> *Ibidem.*, p. 33.

<sup>18</sup> Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances, 1974-1995*, Paris, Seuil, 1998, p. 7.

<sup>19</sup> Roger Chartier, *Philosophie et histoire : un dialogue*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, sous la direction de François Bédarida, Paris, Éditions de la Maison de l'homme, 1995, p. 163 : « *Considérer, à juste titre, que l'écriture de l'histoire appartient à la classe des récits n'implique pas, pour autant, de tenir pour illusoire son intention de vérité* ».

passé, mais de comprendre ce que des hommes et des femmes ont cru qu'il se passait.<sup>20</sup> Cette vérité, du reste, peut être rapprochée de la vérité plus objective des faits lorsque ceux-ci sont connus. De même qu'il n'existe pas d'opinion publique figée et univoque, mais un brouhaha d'opinions individuelles formant une clameur que l'on désigne au singulier par simple commodité, il n'y a pas non plus de vérité définitive. La vérité, aux yeux des scientifiques, n'est jamais que provisoire. Dans l'attente d'une nouvelle hypothèse, d'un nouveau résultat qui infirme le précédent, l'historien soumet à l'analyse ses propres jugements, ses certitudes, ses convictions, mais il le fait sereinement, parce qu'il sait justement le caractère provisoire d'une opinion, fût-elle émise avec prudence. « *L'historien est toujours d'un temps, celui où le hasard l'a fait naître et dont il épouse, à son insu parfois, les curiosités, les inclinations, les présupposés, en un mot l'“idéologie dominante” et, s'il en prend le contre-pied, il se détermine encore par référence aux postulats de son temps* ». <sup>21</sup> Pas moyen d'échapper à cette contingence qui détermine notre existence individuelle et lui confère sa singularité en la marquant du quintuple sceau de l'époque, du lieu, du tempérament, de la culture et de l'évolution.

Puisque nous sommes le produit d'une époque, d'un lieu et d'une culture déterminés, loin de décliner toutes responsabilités envers les partis pris qui, consciemment ou non, orientent notre approche du sujet et la manière de le traiter, nous prenons, nous aussi, le risque à la fois de les assumer et de les justifier, mais, suivant le conseil de François Bédarida : avec humilité, indépendance et responsabilité,<sup>22</sup> car de nombreux filtres subsistent toujours « *et l'historien risque d'apparaître comme un médiateur de plus, un voile supplémentaire entre la réalité de ce qui a été ressenti et ce que l'on peut en dire après coup* ». <sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> S'interrogeant sur la pratique journalistique, Jean-Louis Rabou, l'ancien rédacteur en chef du *Quotidien*, reconnaît que « *ce n'est pas parce qu'on a rapporté des faits qu'on a rapporté la réalité* », car ajoute-t-il, « *les journalistes eux-mêmes ne disent-ils pas des âneries, ne se livrent-ils pas à des coups de gueule que corrigeront les historiens, lesquels se diviseront...* », in Bernard Idelson (dir.), *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 224. La réalité serait en somme un iceberg dont les journalistes et les historiens ne perçoivent que le sommet.

<sup>21</sup> René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988, p. 11.

<sup>22</sup> François Bédarida, dans *La dialectique passé/présent et la pratique historique*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, Paris, Éditions de la Maison de l'homme, 1995, p. 83, retient trois mots d'ordre qui, selon lui, doivent régir la pratique de l'histoire du temps présent : l'humilité parce que les constructions historiques sont, par nature, provisoires, l'indépendance pour résister aux tentatives de détournement ou de manipulation et enfin, la responsabilité parce que l'historien « *témoigne dans la société où il est placé d'une vision de l'avenir du monde. De là une lourde responsabilité dans la formation de la conscience historique de ses contemporains* ».

<sup>23</sup> Jean-Noël Jeanneney, *op. cit.*, p. 11.

### 3) La carte et le territoire

L'opinion publique n'existe pas en soi, pourtant ce qu'elle est censée représenter est bien le résultat de phénomènes sociaux émanant de la réalité sociale d'un lieu et d'un moment donnés. S'il est vrai que « la carte est plus intéressante que le territoire », c'est qu'elle permet d'appréhender le réel dont l'essence nous échappe constamment. Mais si l'on pouvait dresser une carte de l'opinion, celle-ci ressemblerait davantage à une carte météorologique servant à décrire le temps et à établir les prévisions des jours à venir. La couverture nuageuse indiquerait le climat d'optimisme ou d'inquiétude qui régnerait dans cette société, la température de l'air afficherait le degré de vitalité ou d'asthénie de la population, la direction et la vitesse du vent nous renseigneraient sur les idées et les tendances nouvelles ainsi que sur leur réception auprès du public, et enfin, la pression au niveau de la mer révélerait l'intensité des échanges économiques ou des politiques gouvernementales.

Pour dresser la carte de l'opinion publique à La Réunion de 1974 à 1995, il faut constamment s'interroger : *Que s'est-il passé ? Qu'a dit l'opinion ? Et qui a « dit » l'opinion ?* Autrement dit, il faut comprendre l'événement, ce qu'en rapportent les journalistes au moment des faits et la réaction de l'opinion formulée par ceux habilités à s'exprimer publiquement. L'on doit aussi se demander : comment l'opinion évolue-t-elle au cours de la période ? Comment la population s'informe-t-elle ? Comment réagit-elle aux variations de la vie politique, économique, culturelle et sociale ? Et dans quelle mesure participe-t-elle aux débats ? C'est en s'adaptant aux changements qui interviennent dans son environnement qu'une population prend conscience de ce qui la caractérise en tant que communauté ou en tant que société pensante. La prise de conscience identitaire naît aussi de cette évidence : dire ce que l'on pense, c'est dire ce que l'on est ; et la manière de le dire renseigne sur qui on est. Ainsi, toutes les interrogations précédentes se résument-elles en une seule : comment l'émergence d'une opinion publique moderne à La Réunion a-t-elle contribué à la construction d'une identité réunionnaise ? Ou plutôt, devrions-nous dire à la « (re)construction » de cette identité ? Que faut-il entendre par là ? On parle de construction parce que la promotion d'une identité réunionnaise est un fait nouveau, historiquement daté. Pourtant, avant le milieu des années 1970, une certaine identité prévalait déjà, mais ses contours encore imprécis reposaient sur d'autres fondements politiques et culturels, sur un autre modèle social. Or, cette identité façonnée par la société coloniale ne répond plus à la manière dont se perçoivent les

Réunionnais qui, depuis 1963, assistent à l'éclosion d'une société accédant à la modernité. C'est en réalité, toute cette société qui est en chantier, en phase de reconstruction. La parenthèse indique deux possibilités d'interprétation simultanée : ces deux possibilités ne sont pas contradictoires, car, même si elles s'inscrivent dans une forme de continuité, elles n'ont pas le même point de départ, ni la même orientation. Bien sûr, il aurait été plus simple de renoncer à la parenthèse ou au préfixe ; la compréhension du sujet en aurait été facilitée, au prix d'un appauvrissement considérable. En choisissant de ne rien retrancher, nous avons opté pour une solution inconfortable, certes, mais qui malgré tout laisse la possibilité d'entrevoir l'étendue de la complexité du problème. La parenthèse indique deux possibilités de lecture, deux interprétations potentielles, qui aboutissent à des conclusions radicalement opposées, mais concomitantes. La construction est un fait premier, inédit, sans précédent. La reconstruction aboutit non pas au remodelage de la société pour en reproduire les formes antérieures, mais bien à la production d'une société nouvelle, où émergent de nouvelles façons d'accéder et de prendre part au débat public, mais aussi de nouvelles façons d'aborder et de définir l'identité réunionnaise. Ces deux visions antinomiques ont, quoique l'on puisse en penser, autant de réalité l'une que l'autre, autant de légitimité, puisqu'elles finissent par s'entremêler. Du reste, sans l'apparition de la première, la seconde n'aurait pu se produire qu'en suivant d'autres voies, mais le résultat eut été différent. Ainsi, l'opinion publique à La Réunion semble marquée de façon naturelle par la question de l'identité. L'affrontement entre autonomistes et départementalistes se focalise longtemps sur le statut politique de l'île puis sur l'usage du créole à l'école ; mais le problème sous-jacent pourrait se traduire par la question : « *comment être Réunionnais lorsqu'on est déchiré par son attachement à la République française et à cette île de l'océan Indien ?* » Comment être Français, lorsqu'on réside à près de 10 000 km de cette métropole, dont on ressent pourtant la force de pénétration, mais dont les différences géographiques, culturelles et sociales restent flagrantes ? Toute la société est habitée par cette série d'interrogations : « *Y a-t-il une manière d'être, de penser et d'agir spécifiquement réunionnaise ? Et s'il y a un Homme réunionnais, quelle est sa spécificité, en quoi se distingue-t-il des autres hommes, bref qu'apporte-t-il à l'universalité ?* ».

La mutation économique et sociale que connaît La Réunion depuis les années 1970 atteste de la réussite du modèle d'intégration républicaine, mais pose parallèlement le problème de l'identité créole dans la société réunionnaise. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a le mérite de régler la question du statut et de « libérer » la parole. Mais une

décennie plus tard, elle ne parvient toujours pas à combler les attentes d'une frange de l'opinion livrée à elle-même. Constatant l'ampleur de la crise révélée par les événements du Chaudron,<sup>24</sup> les politiques peinent à comprendre ce qui l'a provoquée et ce qu'elle signifie. On peut donc légitimement se demander, si le modèle républicain n'a pas échoué dans sa quête d'uniformisation tout en favorisant l'épanouissement d'un modèle multiculturel. Comment et pourquoi ce modèle original a-t-il pu se développer ? Sur quels fondements repose-t-il ? Enfin, comment l'étude de l'opinion publique témoigne-t-elle de ce renouvellement identitaire ? Autant d'interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre.

Mais avant d'évoquer les modalités pratiques de notre recherche, il convient d'énoncer ce que recouvre la notion d'identité, du moins telle que nous l'entendons. Cette notion séduit autant qu'elle divise, et ne peut être maniée, par conséquent, qu'avec d'innombrables précautions. Sans identité, un individu ou une communauté humaine peuvent difficilement se définir par rapports aux autres et ne disposent en quelque sorte d'aucun visage, d'aucune mémoire collective, leur permettant d'être reconnus – sans que ce manque ontologique ne fasse vaciller leur « être-au-monde ». En prenant pour point de départ la lecture des *Identités meurtrières*, d'Amin Maalouf,<sup>25</sup> nous retenons six critères pouvant définir le concept d'identité, à l'échelle individuelle. Ainsi, pouvons-nous dire que l'identité est unique, c'est-à-dire propre à chaque individu ; indivisible, puisqu'elle ne se compartimente pas selon les origines du père et de la mère par exemple ; hétérogène, parce qu'elle se compose de plusieurs appartenances, parfois conflictuelles, qui s'agrègent les unes aux autres avec une certaine élasticité. Par exemple, un individu d'origine africaine, indienne ou chinoise, dont les ancêtres étaient esclaves ou engagés, se définit comme Réunionnais par son lieu de naissance et son histoire familiale, Français par sa nationalité et Européen par sa citoyenneté, quand bien même ne parle-t-il peut-être que le créole et n'a jamais visité Paris ou Bruxelles ; L'identité est aussi normative, parce qu'elle situe l'individu par rapport à différents groupes sociaux dont il peut se sentir intégré ou exclu ; elle est également réactive, car il n'y a pas d'identité donnée une fois pour toute. Au contraire, l'identité s'adapte au contexte, aux changements qui ont lieu dans l'instant ; et enfin, elle est évolutive, car elle se construit dans le temps, dans la durée, en

---

<sup>24</sup> Le Chaudron est un quartier populaire de Sainte-Clotilde, une zone urbaine de Saint-Denis, construite au début des années 1960 par Michel Debré. La saisie des émetteurs de la télé pirate Free Dom, le 24 février 1991, provoque un déchaînement de violence, qui s'achève le 26 février par la découverte de huit corps calcinés dans un magasin d'ameublement mis à sac par des pillards.

<sup>25</sup> Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.

gardant la mémoire de ses formes successives, quitte parfois à en occulter certaines ou à les rendre plus présentables. À l'échelle des nations, l'histoire est une dimension de l'identité. Bien sûr, elle retrace l'évolution des sociétés humaines, en insistant sur leur organisation et leurs productions spécifiques. Mais elle nous éclaire surtout, à travers la façon dont elle est écrite et enseignée, sur la manière dont les représentations sont fabriquées, perpétuées, remises en cause, et finalement, sans cesse réinventées. À cette dimension temporelle s'ajoute la dimension spatiale, construite par la conquête des territoires et l'adaptation à l'environnement, ce qui détermine l'étendue des cultures et des civilisations. Vient ensuite la dimension des parcours, formée par les migrations volontaires et les déplacements autoritaires de populations entre deux ou plusieurs territoires. La dimension de l'altérité détermine, quant à elle, la relation du particulier à l'universel, mais aussi les relations de conflit (guerre), d'échange (commerce) ou de coopération (sciences). Mais revenons à notre échelle initiale. Pour qu'un individu puisse faire valoir son identité, il faut qu'il puisse à la fois se sentir semblable aux autres et différent d'eux. Cette identité sera d'autant plus précise qu'elle reconnaîtra un grand nombre de critères, dont la plupart seront subjectifs. Mais dans ce cas, l'individu aura peu de chance, sinon aucune, de rencontrer un autre individu présentant exactement les mêmes caractéristiques que les siennes. En retenant un nombre limité de critères objectifs, nous avons dressé le tableau suivant. Celui-ci représente une « carte d'identité » globale et spécifique à la fois, basée sur la personnalité physique de l'individu, son appartenance à une communauté d'origine et à une population nationale plus large. Aucune identité ne saurait faire l'économie de ses multiples appartenances. L'identité, « *c'est un dessin sur une peau tendue ; qu'une seule appartenance soit touchée, et c'est toute la personne qui vibre* ». <sup>26</sup> Dans certains cas, l'identité d'un individu ou d'un groupe, peut se revendiquer de cultures diverses. À une autre échelle, l'identité d'un Etat peut aussi exprimer de multiples influences culturelles. La culture américaine, par exemple, est composée à la fois par celles des Blancs, des Noirs, des Indiens, des Latinos, etc. Mais bien que certaines tensions existent, tous se sentent Américains, parce que leur culture a intégré ses différentes composantes comme faisant partie d'un même ensemble. C'est aussi le cas à La Réunion. La culture réunionnaise s'est construite autour d'identités culturelles diverses, qui se côtoient et s'inspirent mutuellement. La culture, l'identité et l'opinion sont en perpétuel mouvement, parce qu'elles reflètent l'évolution constante des hommes et des femmes qu'elles façonnent ainsi que leurs échanges.

---

<sup>26</sup> Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 37.

TABLEAU 1 : CRITERES D'IDENTITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Corps	Individu
0) Lieu de naissance	Rattache l'individu à un territoire
1) Genre	Division sexuelle : homme / femme
2) Peau	Phénotype, couleur
3) Âge	Génération
4) Sexualité	Régime matrimonial, orientation sexuelle
5) Santé	Pathologie, handicap
Tradition	Communauté
6) Territoire	Mode de vie lié à l'occupation d'un territoire (œkoumène)
7) Ethnie	Communauté de culture
8) Patronyme	Généalogie, famille
9) Langue	Communauté linguistique
10) Religion	Rites et croyances
Modernité	Population
11) Nationalité	Citoyenneté
12) Classe sociale ou catégorie socioprofessionnelle	Valeurs, convictions politiques, milieu social
13) Affiliations individuelles diverses	Modes, croyances, choix individuels, engagements collectifs

(Nelson Navin)

Pourtant, nous dit encore Amin Maalouf, l'individu « *ne se contente pas de "prendre conscience" de son identité, il l'acquiert pas à pas* ». <sup>27</sup> L'idée même d'une liste de critères permettant l'identification d'un individu n'est qu'un leurre, car l'identité ne peut être donnée une fois pour toutes. Commode, certes, elle reste muette sur l'essentiel : la psychologie de l'individu, sa mentalité, sa « manière » d'être et sa propension à évoluer. En revanche, l'on perçoit la logique administrative et son besoin de classification. L'État moderne développe les moyens d'une socialisation nouvelle, en rupture avec la société traditionnelle, car « *le processus identitaire est intrinsèquement lié à la modernité, à l'organisation bureaucratique des États. (...) Les identités individuelles se spécifient tout en étant socialement fabriquées et octroyées par l'immense et cohérente machinerie étatique* ». <sup>28</sup> Cependant, même après la décolonisation, la modernisation reste « *perçue comme le cheval de Troie d'une culture étrangère dominatrice* ». <sup>29</sup> Importée, elle est associée à une certaine violence – même lorsqu'elle n'use d'aucune force – et cela, tout simplement parce que les changements sont jugés nécessaires par ceux qui en mesurent les avantages, et non par ceux qui en subissent les inconvénients.

*« Pour tous ceux qui sont nés au sein des cultures défaites, la réceptivité au changement et à la modernité s'est posée en termes différents. (...) La modernisation a constamment impliqué l'abandon d'une partie de soi-même. Même quand elle suscitait parfois l'enthousiasme, elle ne se déroulait jamais sans une certaine amertume, sans un sentiment d'humiliation et de reniement. Sans une interrogation poignante sur les périls de l'assimilation. Sans une profonde crise d'identité ».* <sup>30</sup>

<sup>27</sup> Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 35.

<sup>28</sup> Sylvie Mesure, Patrick Savidan (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 2006, p. 594.

<sup>29</sup> Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 100.

<sup>30</sup> *Ibidem.*, p. 96-97.



À La Réunion, cette crise d'identité prend racine dès l'abolition de l'esclavage.<sup>31</sup> Lorsque les affranchis recouvrent la liberté par décret, ils se voyent à cette occasion, affublé d'un patronyme, alors que le système esclavagiste les avait privé de toute « profondeur généalogique ». Mais ces hommes au passé arraché, à l'identité broyée, peuvent-ils véritablement s'insérer dans cette société coloniale où tous les hommes sont égaux, sauf les hommes de couleur ? Après 1946, l'assimilation voulue par la loi de départementalisation ne change rien aux représentations sociales. L'insularité et l'éloignement figent tout développement jusqu'à ce que Michel Debré n'entreprene une politique de grands travaux pour faire de l'île un département français à part entière. Cette accélération du temps provoque une crise de la modernité, car la transposition du modèle métropolitain oblige les Réunionnais à s'adapter à des valeurs nouvelles, à des comportements et des modes de vies auxquels ils n'étaient pas assez préparés. Face à la brutalité du changement, *« comment ne pas sentir son identité menacée ? Comment ne pas avoir le sentiment de vivre dans un monde qui appartient aux autres, qui obéit à des règles édictées par les autres, un monde où l'on est soi-même comme un orphelin, un étranger, un intrus, ou un paria ? »*.<sup>32</sup> Singulièrement, les positions idéologiques des principales forces politiques locales s'inversent entre 1947 et 1959. Après avoir tout essayé pour empêcher l'application de la loi de 1946 et freiner ainsi toute évolution sociale, la droite soutient l'action de l'ancien Premier ministre. En revanche, lassés d'attendre le changement, les communistes, qui n'ont cessé de réclamer l'assimilation avant d'opter pour la solution autonomiste en 1959, s'érigent désormais en défenseurs de la tradition et de l'identité réunionnaise. L'abandon du mot d'ordre d'autonomie en 1981, remplacé en 1988 par celui d'égalité sociale, ne modifie en rien la position du Parti communiste réunionnais (P.C.R.) sur l'identité réunionnaise. En effet, les communistes considèrent que les Réunionnais doivent avoir les mêmes droits que tous les Français, avec en prime celui de pouvoir revendiquer une identité réunionnaise.

Mais l'introduction de la modernité à La Réunion, dans les années 1960, s'érige sur une entorse au respect des libertés publiques, garanties par toute démocratie. Craignant que l'aspiration autonomiste ne fasse basculer l'île sous influence soviétique, une politique d'intimidation, de fraude et de répression s'instaure rapidement contre le P.C.R. et ses sympathisants. Dans ce climat de défiance généralisée, la surveillance de la presse et de l'audiovisuel empêche toute expression identitaire suspectée de « séparatisme ». Le modèle

---

<sup>31</sup> En réalité, cette crise d'identité commence bien avant. Mais elle ne concerne alors que les colons qui interrogent leurs liens de subordination à une métropole bien trop éloignée de leurs préoccupations.

<sup>32</sup> Amin Maalouf, *op. cit.*, p. 102.

démocratique de libre expression est donc battu en brèche, puisque les Réunionnais n'ont officiellement d'autres choix que de soutenir la politique départementaliste et partant, de prouver leur attachement identitaire à la Mère patrie. En réalité, c'est précisément la modernisation de la société réunionnaise qui ouvre les portes de la contestation. Comme ailleurs dans le monde, l'heure est à l'émancipation des minorités. La décolonisation établit un nouveau rapport entre le Nord et le Sud, entre l'homme Blanc et les autres, débouchant même sur la « décolonisation interne » des États-Unis avec l'adoption du *Civils Rights Act*. La libération des femmes introduit une approche nouvelle du corps, de la sexualité, des rapports hommes/femmes ou de l'homosexualité. La contestation atteint son apogée, partout dans le monde, avec les manifestations de l'année 1968, principalement menées par des étudiants qui mettent en accusation l'autorité et les formes de transmission du savoir, jugées trop archaïques. Ces mouvements de contestation de l'ordre établi, qui revendiquent le droit à l'individualisme et à la critique subjective, bouleversent le rapport entre l'individu et la société et renouvellent de fait les questionnements sur la notion d'identité. Les ruptures provoquées par ces mouvements d'émancipation, atteignent aussi La Réunion, mais bien sûr avec un temps de décalage et une portée relative.

Les bornes chronologiques initialement retenues, 1981-1995, présentaient l'avantage d'une cohérence politique s'inscrivant dans le droit-fil de notre D.E.A.<sup>33</sup> Mais très vite, ce choix s'avéra inadapté. Impossible en effet de passer sous silence l'apparition du *Quotidien de La Réunion* en septembre 1976, puisque celui-ci s'est rapidement imposé comme le principal agent de modernisation de la presse locale et d'élargissement de la sphère publique de discussion. Pour conserver l'unité politique de la période, nous l'avons élargi à 1974-1995. En réalité, la période s'inscrit dans une double temporalité, à la fois politique et médiatique. La première couvre trois septennats. La seconde court de 1976 à 1996, de la création du *Quotidien* à l'incendie qui détruisit la rotative et les archives du *Journal de l'Île de La Réunion (J.I.R.)*.

Sur le plan politique, l'élection présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing, succédant à Georges Pompidou, referme la période gaulliste. Le nouveau président inaugure une politique de réformes libérales, mais, affaibli au cours de son mandat par la succession des chocs pétroliers, il s'incline devant la volonté d'alternance exprimée par les Français. Le 10 mai 1981, pour la première fois depuis la proclamation de la V<sup>ème</sup> République, la gauche accède

---

<sup>33</sup> Nelson Navin, *L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, vue par la presse réunionnaise*, D.E.A., Yvan Combeau (dir.), Université de La Réunion, 2001.

aux responsabilités politiques. L'élection de François Mitterrand met fin à vingt-trois ans d'opposition et sa réélection en 1988 confirme l'ancrage à gauche. Cependant, les septennats du président socialiste sont tempérés par deux cohabitations. Cette évolution du régime inaugure un mode de gouvernement inédit, basé sur une nouvelle répartition des pouvoirs entre l'Élysée et Matignon. La période s'achève peu après l'élection de Jacques Chirac. Ce dernier représentant d'un gaullisme édulcoré l'emporte en dénonçant la « fracture sociale ». Localement, alors que la mutation économique et sociale enclenchée entre les années 1960-1970 atteste de la réussite des efforts de modernisation, le problème de l'identité créole surgit paradoxalement dans cette société fébrile, terriblement engoncée dans ses contradictions. Jusqu'au milieu des années 1980, l'île subit une bipolarisation quasi explosive de la société réunionnaise. D'un côté, les départementalistes revendiquent leur attachement au statut de 1946, de l'autre, les autonomistes rêvent d'un assouplissement des liens avec la métropole leur assurant plus de responsabilités. Les attentes déçues de la départementalisation ont convaincu l'électorat communiste que l'autonomie représente la seule alternative pour sortir du marasme, tandis que les départementalistes n'imaginent aucun salut hors du giron de la mère Patrie. Ce projet d'autonomie, défendu par le Parti communiste réunionnais depuis les années 1960, revendique implicitement une reconstruction identitaire de la société réunionnaise, sitôt les fondements de cette identité délimités. Les départementalistes rejettent, quant à eux, toute référence à la culture créole, à l'exception du folklore et refusent dans un premier temps l'idée d'une reconstruction identitaire faisant la part belle à cette langue qu'ils considèrent comme un patois.

L'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, dénoue progressivement la question du statut administratif et « libère » la parole, sans néanmoins parvenir pas à satisfaire les attentes d'une frange de la population, plus ou moins livrée à elle-même, frappée par le chômage et subsistant grâce aux allocations familiales. Dix ans plus tard, les événements du Chaudron exposent au grand jour les frustrations de ces laissés-pour-compte qui perçoivent la saisie des émetteurs de télé Free Dom comme une manigance politique pour restreindre leur liberté d'expression. Mais les émeutes et leurs cortèges de violences sèment l'effroi au sein de la population, qui s'interroge amèrement après la découverte d'une dizaine de corps calcinés dans les décombres d'un magasin incendié. Cette éruption sociale, véritable catharsis, qui mêle crise médiatique et politique, n'est-elle pas finalement le point d'orgue d'une crise identitaire forçant les Réunionnais à réinventer leur *vivre ensemble* ?

L'évolution du paysage médiatique à La Réunion reflète une volonté de rupture avec l'instrumentalisation des médias aux services du pouvoir. L'apparition du *Quotidien* en septembre 1976 intervient dans un contexte où les idées autonomistes sont perçues dans une logique d'affrontement Est-Ouest. En ouvrant ses colonnes aux diverses sensibilités politiques, *Le Quotidien* transcende, non sans mal, les clivages manichéens et permet à ses lecteurs de prendre conscience objectivement de l'état général de l'opinion dans l'île. Cette ouverture du débat à des acteurs, jusque-là écartés des plateaux télévisés, a permis de clarifier le débat d'idées dans un espace public enfin accessible à tous, indépendamment des convictions politiques de chacun. Ainsi, les adversaires de tous bords puisent aux mêmes sources une information débarrassée de son appareil idéologique et l'interprètent selon leurs propres grilles de lecture. Brisant la léthargie dans laquelle s'était installée la presse réunionnaise d'après-guerre, l'arrivée du *Quotidien* favorise le passage d'une presse d'opinion à une presse d'information moderne et professionnelle. Cette véritable révolution se voit renforcée par la « libération des ondes », peu après l'élection de François Mitterrand. Après avoir créé Radio Free Dom en 1981, Camille Sudre lance Télé Free Dom en toute illégalité en 1986. Le monopole du Réseau France Outre-Mer (R.F.O.) est cette fois définitivement rompu. En leur proposant, par exemple, d'intervenir en direct dans l'émission « télé doléance », la chaîne pirate répond au besoin d'ouverture et d'expression des Réunionnais. La saisie des émetteurs sur ordre du préfet et les émeutes qui s'ensuivent soulignent la fragilité et les contradictions de la société réunionnaise. La population et les responsables politiques se désolidarisent aussitôt des violences. Cependant, quelques mois plus tard, Camille Sudre réussit une percée dans la vie politique locale, prouvant à quel point les liens entre politique et médias sont imbriqués. Suite aux événements, le pluralisme est consolidé par la création d'une nouvelle chaîne de télévision, Antenne Réunion, et d'un quatrième quotidien, *Le Réunionnais*. L'année 1996 est en revanche une année noire pour la presse réunionnaise. Les archives du *Journal de l'Île de La Réunion* disparaissent dans les flammes d'un incendie criminel ; peu de temps après, *Le Réunionnais* victime de graves difficultés financières, et surtout entaché par l'incendie du *J.I.R.*, doit mettre un terme à l'aventure initiée en novembre 1992.

L'idée que la compréhension des mouvements d'opinion doit être une préoccupation constante des hommes politiques est devenue une vertu cardinale des démocraties modernes. Ainsi, avant d'examiner les modalités de notre recherche et les sources sur lesquelles nous sommes appuyés, nous devons préalablement dresser l'état de la question. Depuis la fin

du XIX<sup>ème</sup> siècle une imposante littérature scientifique a formidablement enrichi la recherche sur l'opinion publique. Même si l'Europe n'est pas en reste, la majeure partie de cette production résulte des recherches nord-américaines, notamment en sociologie, en sciences politiques et même en philosophie.<sup>34</sup> La jeunesse de l'Université de La Réunion, son éloignement des centres de recherches européens et nord-américains et peut-être aussi la difficulté de l'entreprise, expliquent en partie pourquoi peu de travaux universitaires ont été menés sur le sujet à La Réunion. Connaître l'opinion publique réunionnaise n'est donc pas chose aisée et cela se vérifie lorsqu'il s'agit de l'étudier. Mais la rareté des études n'est heureusement pas un obstacle en soi et rien ne saurait justifier que la question soit éludée au prétexte que ce champ d'investigation ait été quelque peu négligé.

En examinant les recherches effectuées en histoire à l'Université de La Réunion, on recense moins d'une vingtaine de maîtrises ou de D.E.A. s'intéressant aux médias comme objet d'étude, ou les utilisant comme source principale. Bien sûr, la presse ne se confond pas à l'opinion, mais elle exerce un rôle déterminant dans sa fabrication et sa diffusion. Deux journaux seulement ont été étudiés pour eux-mêmes (*La Croix du dimanche*, 1906-1910 et *Le Courrier de Saint-Pierre*, 1862-1872). Les autres recherches portent sur différents sujets : six journaux mentionnés dans l'intitulé des recherches servent de sources principales. Deux monographies dressent le portrait de figures politiques proches du journalisme : Théodore Drouet et Gustave Houpiart. Les dates extrêmes relatives à l'activité des journaux étudiés s'étendent de 1843 à 2003. Une seule étude concerne la télévision, et une autre s'intéresse au mouvement politique Free Dom, donc de façon indirecte à la radio et à la télévision créées par Camille Sudre. Parmi ces travaux universitaires, seuls ceux de Pascale Boyer-Vidal Dedriche abordent distinctement le problème de l'opinion publique à La Réunion. Sa maîtrise sur l'antisémitisme à La Réunion fait l'objet d'une publication en 1997 sous le titre *Les échos de l'affaire Dreyfus dans la presse réunionnaise, 1894-1910*, tandis que son D.E.A.<sup>35</sup> brosse un tableau précis des sujets politiques traités en 1898 par *Le nouvelliste*, journal fondé par Sinéty de Sigoyer. Au vu de cet inventaire, on ne peut pas dire que la question de l'opinion publique

---

<sup>34</sup> Constatant « l'absence de toute référence aux recherches anglo-saxonnes dans les débats français savants abordant la question de l'opinion publique », la revue *Hermès* a consacré, en 2001, son 31<sup>ème</sup> numéro à combler cette lacune. Ce numéro coordonné par Loïc Blondiaux et Dominique Reynié a permis de dresser la « cartographie des controverses » en confrontant les apports sociologiques, historiques et philosophiques d'auteurs qui alimentent toujours la recherche actuelle, tels que James Bryce, Lawrence Lowell, Walter Lippmann, John Dewey, ou plus récemment Nancy Fraser.

<sup>35</sup> Pascale Boyer-Vidal Dedriche, *Image photographique de La Réunion à la fin du XIX<sup>ème</sup>. Cinq mois d'actualité dans le Nouvelliste de l'île de La Réunion (août à décembre 1898)*, D.E.A. d'histoire, Claude Wanquet (dir.), Université de La Réunion, 1994.

à La Réunion – en tant que fait social – ait véritablement interpellé les historiens. Il existe pourtant quelques ouvertures significatives qu’il faut mentionner. La thèse de Prosper Ève sur le syndicalisme<sup>36</sup> souligne l’influence des groupes de pression sur l’évolution des idées politiques. L’accession à la départementalisation illustre parfaitement comment une revendication née en 1936 dans un cercle restreint parvient à incarner l’aspiration d’un groupe d’électeurs, avant de devenir une réalité politique pour tous les Réunionnais une décennie plus tard. Prosper Ève s’est aussi intéressé à la presse, notamment à la création du quotidien communiste *Témoignages*.<sup>37</sup> Celui-ci a également retenu l’attention de Jean-François Géraud qui a étudié la façon dont ce journal percevait la décolonisation dans les îles environnantes.<sup>38</sup> Éric Turpin, s’est penché quant à lui, sur le principe d’égalité, toujours à travers *Témoignages*.<sup>39</sup> Yvan Combeau opte pour une toute autre approche, puisqu’il rapporte comment à travers une série d’articles sur La Réunion, André Blanchet, journaliste au *Monde*, perçoit l’île et ses mœurs politiques en janvier 1949.<sup>40</sup>

Au début des années 1970, la presse réunionnaise a gardé l’empreinte poussiéreuse d’une histoire coloniale qui, tout en étant rattachée à l’histoire nationale, s’en distingue nettement. Pour comprendre l’originalité de cette presse réunionnaise, il faut tenir compte de son développement tardif, des luttes incessantes qu’elle a menées contre l’autoritarisme du pouvoir colonial et contre l’éloignement imposé par sa situation insulaire. Quelques ouvrages ont tracé l’esquisse de cette trépidante histoire. Parmi eux, outre l’inévitable *Mémorial de La Réunion*,<sup>41</sup> figurent les opuscules d’Olivier Caudron<sup>42</sup> et de Mario Serviabile<sup>43</sup> datant du début des années 1990. En revanche, alors qu’ils apportent un certain nombre d’informations intéressantes, les travaux de Brigitte Fontaine<sup>44</sup> et de Jean-Marie Hoarau<sup>45</sup> sont peu cités dans

<sup>36</sup> Prosper Ève, *Le syndicalisme à La Réunion de 1900 à 1968*, thèse d’État, 2 vol., Jean-Louis Miège (dir.), Aix-Marseille 1, 1989.

<sup>37</sup> Prosper Ève, *Aux origines de Témoignages, (1944-1949)*, in *De l’ancien et du neuf*, Saint-André, Océan Éditions, Université de La Réunion, C.R.E.S.O.I., 2003, p. 289-311.

<sup>38</sup> Jean-François Géraud, *Les indépendances dans le Sud-Ouest de l’océan Indien, vues par Témoignages*, in *Les Quais ou Voyages transculturels. Mélanges en l’honneur du Professeur Edmond Maestri*, C.R.E.S.O.I., Université de La Réunion, 2004, p. 105-139.

<sup>39</sup> Éric Turpin, *Un principe républicain d’égalité vu à travers Témoignages, organe de presse du Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.) de la fin des années soixante à la fin des années quatre-vingt-dix : approches*, in *Un transfert culturel à La Réunion : l’idéal républicain*, Prosper Ève (dir.), Saint-André, Océan Éditions, 2009, p. 348-364.

<sup>40</sup> Yvan Combeau, 1949, *Le Monde et La Réunion*, in *Les Mascareignes et la France*, Revue historique de Mascareignes, A.H.I.O.I., n°1, juin 1998, p. 225-237.

<sup>41</sup> Henri Maurin, Jacques Lengte, (dir.), *Le Mémorial de La Réunion*, Australe Éditions, 7 vol., 1979.

<sup>42</sup> Olivier Caudron, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Université de La Réunion, 1990.

<sup>43</sup> Mario Serviabile, Karine Técher, *Histoire de la presse à La Réunion*, ARS, Terres créoles / U.R.A.D., Sainte-Clotilde, 1991. Tout en étant une référence incontournable, cet ouvrage comporte un certain nombre d’erreurs.

<sup>44</sup> Brigitte Fontaine, *Histoire et point de vue sociologique de la presse écrite et audio-visuelle à l’île de La Réunion des origines à nos jours*, mémoire de diplôme I.F.P., Paris II, 1982. Précisons que certains partis pris

les bibliographies. Les chercheurs ne disposent au final que d'un faible corpus d'instruments de recherche et doivent s'en contenter. Il existe bien quelques sources complémentaires, mais cela ne suffit guère. Le portfolio réalisé par Mario Serviabile et Brigitte Hock-Koon<sup>46</sup> en 1997, dresse une synthèse des différentes phases de l'évolution de la presse à La Réunion, mais il ne fait que reprendre l'ouvrage de Mario Serviabile et de Karine Técher publié six ans auparavant. Quant aux ouvrages de Louis Brunet, d'Henri Azéma et de Jean-Claude Roda, ils n'apportent un éclairage que sur la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.<sup>47</sup> De toute évidence, l'histoire générale des médias réunionnais n'est que partiellement écrite, car, comme le reconnaît Bernard Idelson, lui-même auteur d'un ouvrage de référence sur la question, « *les auteurs ayant publié des recensements de la presse réunionnaise ne sont pas des historiens au sens académique du terme, mais appartiennent à d'autres disciplines ou secteurs professionnels* ». <sup>48</sup> La thèse en préparation de Thierry Morant, sur la dynastie Lahuppe, devrait ouvrir de nouvelles perspectives à la connaissance des origines de la presse réunionnaise.

Si, pendant longtemps, les historiens ne se sont guère passionnés pour l'étude de l'opinion à La Réunion, en revanche, depuis les années 1990 les notions d'opinion et d'espace public dans l'île ont suscité de nombreuses recherches en sciences de l'information et de la communication. Les travaux de Jacky Simonin, de Michel Watin, d'Éliane Wolff, et de Bernard Idelson livrent une contribution extrêmement précieuse à cette réflexion. En 2001 et 2005, Michel Watin<sup>49</sup> publie deux ouvrages de référence sur la notion d'espace public sur lesquels nous reviendrons. D'autres jalons ont ponctué les années précédentes. En 1995, Isabelle Pailliarat rend hommage aux travaux de Jacky Simonin pour appeler à son tour à « *une activité de déconstruction-recomposition conceptuelle* » remettant en cause les antagonismes entre espace public/espace privé, société agraire/société industrielle, centre/périphérie,

---

idéologiques de ce travail en font un témoignage indirect de la période de décentralisation réprouvée par l'auteur, qui semble apparentée au député Jean Fontaine.

<sup>45</sup> Jean-Marie Hoarau, *L'information à La Réunion*, maîtrise de Droit public, I.E.P., Aix-en-Provence, 1971.

<sup>46</sup> Mario Serviabile, Brigitte Hock-Koon, *Presse, Pouvoir et Culture. Histoire de la presse à La Réunion*, Portfolio d'une exposition à Saint-Gilles les Hauts, 1997.

<sup>47</sup> Louis Brunet, *Presse et censure au XIX<sup>ème</sup> siècle* ; Henri Azéma, *Le journalisme à Saint-Denis*, Académie de La Réunion, Bulletin 1915-1919, vol. 2, Saint-Denis, p. 143-169 ; Jean-Claude Roda, *Le mouvement intellectuel à La Réunion au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Annuaire des pays de l'Océan indien, vol. IV, 1977, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1979, p. 119-122.

<sup>48</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur, 2006, p. 56.

<sup>49</sup> Michel Watin, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*, Paris, L'Harmattan, 2005, et Michel Watin (dir.), *Communication et espace public*, Paris, Anthropos, 2001.

local/national.<sup>50</sup> La même année, le 17<sup>ème</sup> numéro du *Bulletin du C.E.R.T.E.I.C.*<sup>51</sup> intègre La Réunion au débat sur la relation entre médias et communication. Un an plus tard, la thèse d'Éliane Wolff,<sup>52</sup> qui s'appuie sur une approche ethnographique, offre un éclairage précieux sur la période et sur le rôle essentiel joué par les lycéens dans l'émergence d'une opinion moderne à La Réunion. Ancien journaliste au *Quotidien de La Réunion*, Bernard Idelson consacre sa thèse, en 1999, à la presse quotidienne régionale et met en évidence le rôle d'acteur social joué par ce quotidien d'information au sein d'une société insulaire.<sup>53</sup> À travers l'étude du journal fondé en 1976 par Maximin Chane-Ki-Chune, il mène une enquête sémiologique sur l'analyse de discours et de mise en forme journalistiques. Mais de la période choisie, 1976-1997, il ne retient que trois moments significatifs : la crise rencontrée en 1977 par *Le Quotidien* peu après son lancement, les manifestations de soutien à Télé Free Dom en 1991 et enfin, la mobilisation des fonctionnaires et des étudiants en 1997. En publiant en 2006, *L'Histoire des médias à La Réunion*,<sup>54</sup> Bernard Idelson livre une synthèse exhaustive de l'état des savoirs sur la question, mais il inaugure surtout un rapprochement important entre l'histoire et les sciences de l'information et de la communication. Défendant l'idée que l'histoire des médias n'appartient pas aux seuls historiens, mais aussi aux journalistes – eux-mêmes producteurs des sources consultées par les historiens – Bernard Idelson emprunte à l'histoire du temps présent certains procédés de récolte de données. « *L'ambition, écrit-il, serait de suivre une voie identique à celle des historiens de l'école des Annales (Marc Bloch, Lucien Febvre puis Fernand Braudel) qui s'attachent davantage à comprendre certaines "logiques" de l'histoire qu'à fournir une simple énumération de données descriptives* ». <sup>55</sup> En

<sup>50</sup> Isabelle Pailliar, *Espaces, représentations, identités : quelles problématiques ?*, in *Sciences de la Société*, n° 35, *Territoire, société et communication*, mai 1995, p. 84.

<sup>51</sup> *Médias et communication dans un espace régional*, Bulletin du C.E.R.T.E.I.C., Études de communication, n°17, Université Charles de Gaulle, Lille III, 1995.

<sup>52</sup> Éliane Wolff, *Émergence d'un espace public local, Presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion, 1970-1995*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université d'Aix-Marseille, 1996.

<sup>53</sup> Bernard Idelson, *La Presse quotidienne régionale (P.Q.R.), acteur social : analyse d'un discours de presse. Le cas du « Quotidien de La Réunion » (1976-1997)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Jacky Simonin (dir.), Université de La Réunion – Université de Provence, 1999. Il est incontestable que 1976 marque une rupture dans la vie médiatique de l'île, mais parler d'« émergence » de l'opinion publique à La Réunion à partir de cette date pourrait laisser croire qu'auparavant la population n'avait pas d'opinion sur les événements, ce qui serait bien sûr inexact. Il serait plus approprié de parler d'« émergence d'une opinion publique moderne », en suivant l'exemple de Michel Watin, qui utilise l'expression « espace public moderne », in *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 98. Cette subtilité indiquerait que la nature de l'opinion a changé, qu'elle s'est transformée grâce à l'élargissement de la sphère publique de discussion.

<sup>54</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, op. cit.. Cet ouvrage attendu comble les lacunes sur la période contemporaine. L'approche de Bernard Idelson est d'autant plus intéressante qu'il a contextualisé les informations qu'il livre et fait ainsi un véritable travail d'historien.

<sup>55</sup> Bernard Idelson (dir.), *Journalismes dans l'océan Indien*, op. cit. p. 23.



écartant la logique quantitative, nous insistons nous aussi sur la nécessité, dans notre étude, de privilégier la compréhension du système de production des opinions, plutôt que procéder au simple catalogage des opinions exprimées. Dans un autre registre, le travail pionnier de Sandi Perera<sup>56</sup> sur l'apparition des sondages à La Réunion dans les années 1990 mérite aussi d'être mentionné, car, même si l'étroitesse du marché insulaire ne favorise guère l'usage des sondages dans l'île, ce champ de recherche reste encore largement inexploré.

D'une manière générale, l'orientation épistémologique et méthodologique des chercheurs en science de l'information et de la communication s'avère naturellement plus proche de la sociologie et même de l'anthropologie. Quant aux historiens, ils ont besoin de profondeur pour tisser patiemment les liens de causalité, pour ressentir le souffle d'une époque, la fébrilité d'une mentalité en constante évolution.<sup>57</sup> Ces deux approches évidemment complémentaires trouvent parfois l'occasion d'une collaboration fructueuse, comme ce fut le cas en 2002, lors de la publication du quinzième numéro d'*AKOZ espace public*<sup>58</sup> et, la même année, dans le numéro de la revue *HERMES* consacré aux enjeux multiculturels de la France et de ses outre-mers,<sup>59</sup> mais aussi plus récemment, lors de la publication du septième volume d'*Univers Créoles*.<sup>60</sup> A bien des égards, les analyses se rejoignent. Ce qui diffère tient à une nuance subtile. Alors que les uns expliquent la complexité du présent en rendant visible l'articulation des facteurs qui agissent sur le contexte immédiat, les autres apportent des éléments de compréhension du passé en scrutant les sources d'une époque dont ils tentent de restituer le contexte originel. En « superposant » ces deux approches, à la manière de Georges Rousse,<sup>61</sup> l'on obtient une vue en perspective qu'aucune d'elles ne peut offrir seule.

Les recherches sur l'opinion publique n'échappent pas, depuis la publication de *L'espace public* en 1962, à la toute-puissance d'Habermas, dont la vision ethnocentrique est pourtant mise à mal. Décrivant l'apparition en Europe d'une sphère publique bourgeoise de discussion au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la situation coloniale et post-coloniale des pays du Sud est de fait exclue

---

<sup>56</sup> Sandi Perera, *L'opinion sondée à La Réunion : un état des lieux*, maîtrise, Michel Watin (dir.), Université de La Réunion, 2002.

<sup>57</sup> Certains outils sociologiques – développés par le C.R.E.D.O.C., par exemple – permettent d'étudier les comportements et les mentalités, dans une double perspective sociologique : suivre sur la durée l'évolution des mentalités et chercher à comprendre les ressorts du changement. L'intérêt d'une telle approche est incontestable, y compris pour les historiens, mais celle-ci reste limitée par la nature même de ces outils statistiques.

<sup>58</sup> *Akoz, espace public : les cahiers réunionnais du développement*, n° 15, *Médias, 30 ans de revue ménage*, Saint-Denis, Association Acteurs réunionnais du développement, mai 2002.

<sup>59</sup> *Hermès*, n° 32-33, *La France et les Outre-mers. L'enjeu multiculturel*, Paris, C.N.R.S., 2002.

<sup>60</sup> Éliane Wolff, Michel Watin (dir.), *La Réunion, une société en mutation. Univers créoles 7*, Paris, Économica, 2010.

<sup>61</sup> Georges Rousse est un photographe plasticien qui transforme les lieux désaffectés peu avant leur démolition. En piégeant la réalité en trois dimensions dans une image plane, visible d'un point de vue unique, ce maître du trompe-l'œil démontre aux spectateurs qu'il interpelle, que l'analyse du réel dépend du point de vue où l'on se place et que partant de là, toute interprétation de la réalité est forcément relative.

de l'analyse du philosophe allemand.<sup>62</sup> Le système esclavagiste, la colonisation puis les mouvements d'indépendance ont pourtant développé des effets durables sur les mentalités des colonisés et des colonisateurs. Ce modèle théorique reste bien sûr incontournable, mais l'absence de paradigme adapté aux « îles à sucre » oblige – si l'on veut évoquer l'opinion publique à La Réunion – à reconsidérer la question en tenant compte de l'histoire coloniale.<sup>63</sup> Bien que notre propos ne cherche qu'à s'inscrire dans les limites qui lui sont imparties, il paraissait plus que nécessaire de dépasser cette analyse conceptuelle « classique » pour souligner les spécificités historiques de la situation réunionnaise.<sup>64</sup> Quatre auteurs – Dominique Reynié, Loïc Blondiaux, Pierre Laborie et Michel Watin – nous ont

---

<sup>62</sup> Nancy Fraser, l'une des figures marquantes du féminisme et de la critique sociale américaine, se prête à une analyse constructive du concept de « sphère publique » développé par Habermas. (Cf. *Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement*, in *Hermès*, n° 31, op. cit., p. 125-155). Dans la conception d'Habermas, la sphère publique bourgeoise européenne du XVIII<sup>ème</sup> siècle forme un contrepoids aux régimes absolutistes en exigeant que le fonctionnement de l'État soit rendu public pour qu'une critique de l'exercice du pouvoir puisse s'exprimer librement. Selon Nancy Fraser, « le problème ne réside pas uniquement dans le fait que Habermas idéalise la sphère publique libérale, mais aussi dans le fait qu'il oublie d'étudier d'autres sphères publiques concurrentes, non-libérales et non-bourgeoises. C'est même plutôt parce qu'il ne les analyse pas qu'il finit par idéaliser la sphère publique libérale » (p.132). Ce modèle normatif occulte tout simplement l'existence des femmes, des paysans ou des ouvriers, et par extension du monde colonial. Dans la préface de l'édition de 1990, Habermas procède à l'examen critique de son analyse initiale et évoque l'exclusion des femmes : « Le mouvement d'émancipation (...) pour lequel lutte le féminisme depuis deux siècles s'inscrit, comme l'émancipation sociale des travailleurs salariés, dans la perspective de l'universalisation des droits civiques. Cependant, à la différence de l'institutionnalisation du conflit de classe, les modifications du rapport entre les sexes n'interviennent pas seulement dans le système économique, mais aussi dans le noyau privé de la sphère intime de la famille restreinte. Ainsi se révèle clairement le fait que l'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère publique politique, au sens où celle-ci n'était pas seulement dominée par les hommes de façon contingente mais déterminée, dans sa structure et son rapport à la sphère privée, selon un critère sexuel », p. VII. Malheureusement, cette révision ignore toujours le monde colonial. Pourtant, comme l'écrit Prosper Ève, « Alors qu'en Europe, les philosophes (John Locke en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle, Montesquieu, Rousseau, Voltaire en France au XVIII<sup>e</sup> siècle) théorisent et dissertent sur ce thème, échangent des idées dans des salons et des cafés, les marrons, eux, donnent de vibrantes leçons pratiques, mais personne dans les colonies et ailleurs n'est alors capable d'interpréter, de décoder le sens profond du message donné lors de leur fuite ». (Cf. *Les esclaves de Bourbon. La mer et la montagne*, Paris, Karthala – Université de La Réunion, 2003, p. 353).

<sup>63</sup> Bernard Idelson, *Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents. Bref historique, situation actuelle et perspectives* « en ligne », in *Dynamique dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (XVIIe-XXe)*, Actes du colloque de Toamasina (Tamatave), novembre 2004, A.H.I.O.I., n°1-2004, p. 400. L'auteur compare la situation de Madagascar, Maurice et de La Réunion : « Dans les sociétés concernées qui n'ont pas connu de bourgeoisie industrielle s'opposant à un État monarchique, l'espace public apparaît beaucoup plus récemment, et surtout, sous une forme différente. Les trois îles ont partagé une histoire coloniale commune, et ces sphères publiques de discussion ou d'apparition du débat démocratique ne sont repérées que récemment, et sous formes diverses. La presse écrite constitue néanmoins un lieu commun d'apparition d'un espace public médiatique ».

<sup>64</sup> Michel Watin, *Communication et espace public*, op. cit., p. 169-170. « Le statut ambigu de l'île au travers des multiples représentations possibles – département et région français, relevant à ce titre de l'Union Européenne, territoire insulaire formant une entité autonome ou constitutive d'une entité plurielle au sein de l'océan Indien – est indicateur de différences et de contradictions latentes par rapport à ces unités de référence. Si l'on ajoute à cette dimension politique et institutionnelle des données historiques avec le rappel de l'esclavage et de la diversité des origines de la population (Indiens, Chinois, Africains, Européens), on mesure la difficulté à vouloir raisonner avec les principes issus des Lumières et de leur évolution sur plusieurs siècles en Europe, puis sur le continent nord-américain en parallèle avec le développement industriel et post-industriel de cet ensemble de sociétés ».

particulièrement inspiré dans cette démarche de distanciation du modèle canonique,<sup>65</sup> nous permettant ainsi d'étendre les notions d'opinion et d'espace publics hors des cadres chronologique, géographique et culturel délimités par Habermas et donc d'intégrer les spécificités de l'histoire coloniale réunionnaise à notre analyse.

Dominique Reynié fractionne l'évolution de l'opinion en trois périodes historiques débordant largement le cadre théorique fixé par Habermas. De l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, la première phase distingue l'opinion vulgaire (*la doxa*), pleine de préjugés et de superstitions, des esprits savants qui cherchent à expliquer les faits de façon rationnelle. La deuxième est marquée, de la Renaissance à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, par l'essor de l'imprimerie qui favorise la diffusion des connaissances scientifiques et la critique individuelle des textes sacrés. La remise en cause de l'interprétation des dogmes déclenche les guerres de religions, qui divisent l'Europe chrétienne et provoquent les premières grandes batailles d'opinions. La phase la plus récente se construit à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle. En instituant les démocraties modernes, les révolutions américaine et française « *investissent les gouvernés d'un pouvoir d'élection et d'arbitrage* ». <sup>66</sup> Compter les opinions devient une nécessité politique et sociale, renforcée par l'adoption du suffrage universel et le développement de la sociologie. Retraçant l'évolution de l'opinion sur la longue durée, Dominique Reynié démontre comment le législateur régleme l'expression des libertés publiques en France, entre le XVI<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup>, pour contenir cette foule apprivoisée devenue l'opinion, sur la place des villages d'abord, puis plus tardivement dans *l'espace public* des villes.

Loïc Blondiaux dresse, quant à lui, une histoire sociale des sondages, démontrant comment les outils de mesure se sont substitués à ce qu'ils étaient censés mesurer, au point d'accepter l'équivalence entre opinion publique et résultats des sondages. En retraçant l'évolution historique du concept d'opinion publique, il mène une véritable enquête épistémologique, insiste sur l'ambiguïté intrinsèque de la notion, puisque « *le public (l'opinion) et le peuple (la masse) apparaissent à l'origine comme des catégories distinctes*

---

<sup>65</sup> Dominique Reynié, *Le triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 1998, Loïc Blondiaux, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, *op. cit.*, Michel Watin (dir.), *Communication et espace public*, *op.cit.*, Michel Watin, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion*, *op. cit.*, et évidemment le n° 31 de la revue *Hermès* dirigée par Dominique Reynié et Loïc Blondiaux, sur *les perspectives anglo-saxonnes*, *op. cit.*

<sup>66</sup> Dominique Reynié, *La théorie de l'opinion publique à la recherche d'un nouveau souffle*, in *Hermès* n° 31, *op. cit.*, p. 22.

*que notre vision moderne de l'opinion publique ne sait plus comment démêler* », <sup>67</sup> mais il contribue surtout au renouvellement de la recherche française longtemps restée en manque d'inspiration sur ce sujet, rappelant au passage l'importance des travaux anglo-saxons, quasiment ignorés des débats théoriques hexagonaux. L'apport de Loïc Blondiaux, pour toutes ces raisons, s'avère tout simplement primordial.

La troisième influence que nous revendiquons est celle de Pierre Laborie. En lisant son ouvrage sur Vichy, nous avons été frappé par une contradiction apparente : peut-on parler d'opinion publique pour cette période d'Occupation, alors que la démocratie se trouve bâillonnée ? De nombreuses définitions de l'opinion publique supposent en effet que celle-ci ne peut prendre racine que dans le terreau des libertés sociales. Évidemment, plus les membres d'une communauté sont libres, plus ils sont enclins à s'exprimer ouvertement. Mais Pierre Laborie prouve qu'une population privée de liberté n'en conserve pas moins sa liberté intérieure de pensée. Cette capacité de résistance, même passive, démontre que, quelle que soit la nature du régime, toute société s'organise autour des mouvements d'opinion qui la traversent. <sup>68</sup> Pierre Laborie rappelle simplement que dans le cas des régimes autoritaires, deux opinions s'entremêlent : d'un côté l'opinion autorisée, légale, de l'autre, l'opinion clandestine, brandissant l'ombre d'une opposition qui, aussi minime soit-elle, refuse l'abdication. Plus important encore, Pierre Laborie démontre comment lorsqu'une opinion publique se divise aussi brutalement sur la manière de réagir face au présent, l'unité de l'identité collective devient elle-même vulnérable. L'affrontement de visions antithétiques révèle, lors des crises identitaires, l'existence d'identités plurielles reposant sur un socle de représentations qui n'est pas, ou qui n'est plus, partagé, mais qu'il faut concilier. Les contours de l'identité nationale se redéfinissent ainsi au fil de l'évolution de l'opinion publique ; sans cesse renégociés, réajustés selon les événements.

De façon inattendue, Pierre Laborie et Jürgen Habermas se rejoignent indirectement sur ce que l'on pourrait appeler le « principe d'opposition », dès lors qu'il existe la possibilité pour les citoyens de prétendre à une opinion qui ne soit pas majoritaire. Même face à un pouvoir despotique, une population soumise ne peut être totalement réduite au silence. Les chuchotements ou les murmures rassemblent une foule invisible et dispersée, contenue par un pouvoir oppressant et brutal, mais dont le système de contrôle et de répression n'est jamais

---

<sup>67</sup> Loïc Blondiaux, *op. cit.*, p. 44.

<sup>68</sup> Cette remarque vaut aussi pour les historiens qui ont étudié l'opinion publique sur des périodes antérieures à 1945, comme Jean-Jacques Becker, Roger Chartier, Alain Corbin, Arlette Farge, Mona Ozouf, et plus récemment, Pierre Karila-Cohen.

totale­ment infaillible. Pierre Laborie décrit ainsi une opinion surveillée, traquée par les fonctionnaires du régime de Vichy ; néanmoins cette opinion reste mobilisée, partagée entre le choix de la collaboration ou de la résistance. Pour Jürgen Habermas, la critique s'organise dans les salons, comme le privilège intellectuel d'un milieu social dont la fonction naturelle est de réguler les dérives monarchiques en vertu de la raison. Dans les deux cas, la critique du pouvoir existe, mais se pratique selon des échelles différentes. Idéalement, selon Habermas, l'opinion publique apparaît lorsque se forme une sphère publique de discussion où les idées sont débattues au vu et au su de tout le monde. Mais à défaut de liberté et de lieux d'expression, une forme moins développée d'opinion publique existe tout de même, comme le prouve Pierre Laborie. Partout où les hommes vivent collectivement et sont capables de penser par eux-mêmes – quelles que soient les institutions politiques qui les gouvernent – une opinion publique s'exprime, même si le degré de publicité de celle-ci peut être extrêmement variable. Pour que l'on puisse parler d'opinion publique, il faut cependant qu'une minorité de personnes, même si elles ne se connaissent pas ou ne sont pas réunies physiquement, puissent apporter la contradiction, en partageant, même clandestinement, une position commune et à condition que l'existence de ce courant soit connue de tous. L'opinion publique se dévoile donc lorsque se manifeste une conscience d'une situation donnée, c'est-à-dire, lorsqu'un sujet particulier préoccupe à un moment donné le plus grand nombre de citoyens, sans qu'ils partagent nécessairement le même avis sur les réponses à apporter à la question. Pour les historiens, on le comprend aisément, l'étude des divergences d'opinions est infiniment plus instructive que celle de leurs convergences.

Dans le premier ouvrage de la série *Univers créoles*, paru en 2001, Michel Watin réalise la synthèse de l'apport conceptuel de Jürgen Habermas et d'Hannah Arendt. Le modèle canonique et normatif du premier décrit l'espace public bourgeois européen du XVIII<sup>ème</sup> siècle, tandis que le modèle heuristique et esthétique de la seconde puise son inspiration dans la Grèce antique. Reconstituant la trame chronologique entre ces deux paradigmes, Michel Watin souligne l'importance de l'imprimerie dans la propagation de l'Humanisme et de la Réforme, mais aussi lors de la Révolution française. Grâce à la révolution industrielle et à l'avènement de la société de consommation, qui émancipent les masses puis les individus, l'espace public devient l'un des symboles inaliénables des sociétés modernes. Mais le véritable apport de Michel Watin se manifeste dans la définition qu'il donne de l'espace public à La Réunion, ou plutôt dans la manière dont il l'aborde, c'est-à-dire, non pas comme un espace purement symbolique, mais au contraire comme un lieu

vivant, où les rencontres et les modes de sociabilité, d'habitat ou de communication engagent de nouvelles dynamiques sociales, basées sur un redécoupage du rapport privé/public. Au cours des années 1970-1980, la modernisation de l'île provoque le télescopage de la société de plantation et de la société industrielle. La mutation des structures sociales a pour conséquence l'apparition d'une classe moyenne insulaire, mais exclut de fait un nombre inquiétant d'analphabètes. Ce nouvel espace public urbanisé fonctionne comme une scène d'apparition, où se dessinent de nouvelles identités collectives, qui réinventent les mythes, les rituels, les pratiques sociales, les discours, et même la trame de l'histoire des origines du peuplement de l'île.

Après avoir analysé l'état de la question sur l'opinion publique, examinons maintenant les modalités de notre recherche et les sources sur lesquelles nous nous sommes appuyées. Comme le rappelle Antoine Prost, « *avant qu'on ne leur pose de question, les traces du passé ne sont même pas perçues comme traces possibles de quoi que ce soit* ». <sup>69</sup> C'est pourquoi, précise-t-il, l'histoire vaut ce que vaut sa question. Par définition, l'opinion publique est un phénomène social immatériel. Pour l'appréhender, il faut avant tout reconstruire la chronologie des idées exprimées publiquement, ainsi que leur évolution dans le temps et l'espace. Idéalement, on ne peut contourner cette difficulté qu'en dépouillant la presse la plus variée, donc la plus représentative de la diversité des courants d'opinions, mais aussi qu'en lisant les courriers des lecteurs, les tribunes, les interviews d'hommes politiques ou de leaders d'opinion, en observant les pétitions, les manifestations et les grèves, en scrutant les campagnes électorales, en analysant les sondages lorsqu'il y en a, ou les résultats électoraux afin de mesurer les forces politiques en présence. Pour dresser un tableau plus riche, bien sûr, rien ne vaut de consulter les témoignages d'époque, notamment la correspondance ou les rapports des autorités administratives, principalement ceux des Renseignements généraux (à lire cependant avec une certaine distance critique lorsqu'on y est autorisé, puisque l'histoire du temps présent ne peut accéder aux sources officielles que par dérogation, ce qui réduit le champ d'investigation et l'interprétation que l'on peut en faire). En l'absence de sources officielles, et dans le meilleur des cas, il faut se contenter lorsqu'on en trouve – ce qui n'est pas moins difficile – de documents privés, lettres ou journaux intimes. La littérature, la musique, l'art, ou toutes formes d'expression de la culture sont aussi de précieux indicateurs

---

<sup>69</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 81.

sur les représentations « réelles » ou « rêvées » de la réalité. Évidemment, entre cette vision idéale et la réalité, quelques distorsions se sont immiscées.

Supportant déjà les délais légaux qui restreignent la communication des sources, les chercheurs ont été priés, pendant plus de deux ans, de s'accommoder de la fermeture des Archives départementales de La Réunion.<sup>70</sup> Les collections de journaux disponibles à la Bibliothèque universitaire de La Réunion nous ont heureusement permis de remédier partiellement au manque de sources journalistiques pour les années postérieures à 1960. Le pourcentage de numéros manquants ou abîmés, pour les collections que nous avons consultées, est inférieur à 5%. La presse quotidienne régionale constitue, en toute logique, notre principale source de renseignements. À travers elle, nous observons l'évolution des médias à La Réunion, l'ensemble de la vie politique locale, les moments clés de la vie politique nationale, et bien sûr, l'évolution de l'opinion et de la société réunionnaise. « *La P.Q.R. à travers ses quelques pages d'informations nationales et internationales se place délibérément dans l'ombre portée de la télévision et de la radio qui fixent la hiérarchie des nouvelles, décident notamment du seuil stratégique au-delà duquel un fait localisé devient digne d'intérêt national* ». <sup>71</sup> Ainsi, les médias ne garantissent aucunement la neutralité des informations qu'ils taisent ou rapportent. Choisir, trier, organiser l'information, la mettre en pages, en ondes ou en images constitue en soi un acte purement subjectif. La critique des sources s'impose d'autant plus que les médias sont des acteurs à part entière de la vie publique et que leur influence sur l'opinion est inévitable, bien que relative.<sup>72</sup> Relais privilégié entre le pouvoir politique et la population, la presse ne se contente pas d'informer, elle ouvre aussi un espace d'expression aux acteurs politiques et sociaux.

Grâce au service de documentation de la Région, nous avons également pu approfondir nos recherches sur les aspects politiques concernant l'opinion, par l'analyse des scrutins électoraux et les dossiers de presse. Nous n'avons pas retenu les élections sénatoriales, car leur mode de scrutin ne présente aucun enjeu direct pour la population qui

---

<sup>70</sup> La fermeture des Archives Départementales de La Réunion, de février 2003 à juin 2005, suite à la prolifération de champignons, a rappelé combien l'histoire est fragile et dépendante d'une saine conservation des sources. Malheureusement, plusieurs collections de journaux ont subi d'importantes dégradations et ne sont plus communicables.

<sup>71</sup> Yves de La Haye, *La presse quotidienne régionale en France. D'une crise de croissance à la crise de confiance*, in *Politique aujourd'hui. Médias : pouvoir et contre-pouvoir*, Paris, Politique aujourd'hui, 1978, p. 56.

<sup>72</sup> Au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, à travers le modèle des « effets limités et indirects », Paul Lazarsfeld et ses collaborateurs Bernard Berelson, Hazel Gaudet et Elihu Katz remettent en cause l'idée que les médias n'ont qu'à diffuser leurs messages pour influencer le public, qui ne serait qu'un récepteur passif, ingurgitant sans discernement les messages qu'on lui propose. En revanche, ils démontrent que l'individu est influencé plus profondément par les pressions des groupes auxquels il appartient. La technologie aurait donc moins d'influence sur la formation des opinions, que les échanges au sein d'un tissu social où s'exerce la confrontation des idées.

n'est pas appelée à voter. En revanche, en adoptant une logique d'emboîtement d'échelles nous insistons sur le rôle joué par les élections locales dans la construction d'une identité politique insulaire tandis que les élections nationales et européennes répondent à une logique de communion nationale ou d'intégration identitaire à l'espace communautaire. Par ailleurs, sans la participation du personnel de la bibliothèque départementale, nous n'aurions pas pu obtenir la liste des ouvrages publiés entre 1974 et 1995 et mis à la disposition du public.<sup>73</sup> Malheureusement, nous n'avons pu obtenir aucune donnée chiffrée pour évaluer la consultation publique de ces ouvrages durant cette période.

Cette situation imprévue de fermeture des archives nous a incités à modifier notre stratégie de recherche. Initialement, nous avions prévu de confronter les trois quotidiens de l'île en leur accordant la même audience. Chacun d'eux représentant l'une des trois sensibilités politiques majoritaires, l'ensemble des courants était représenté. *Témoignages*, pour le Parti communiste, *Le Journal de l'île de La Réunion (J.I.R.)* pour la droite départementaliste et *Le Quotidien* pour le centre gauche. Mais l'influence directe du *J.I.R.* et de *Témoignages* sur l'opinion réunionnaise étant bien plus limitée que celle de leur concurrent, nous avons étudié ces deux quotidiens dans une moindre proportion. Il s'agit d'un choix délibéré, qui reste par conséquent totalement critiquable. Nous avons consulté *Témoignages* dans son intégralité, soit 6 061 numéros, mais sans procéder à un dépouillement systématique. En ce qui concerne *Le J.I.R.*, nous avons étudié cinq années de référence : 1974, 1976, 1981, 1988 et 1995. *Le Réunionnais* a été consulté principalement aux dates de lancement (1992) et de liquidation (1996). Sa disparition prématurée n'enlève rien à l'influence qu'il a pu jouer en stimulant l'évolution technologique et rédactionnelle de la presse locale. Lors des présidentielles de 1974 à 1995, nous avons comparé les différents quotidiens – *Le Réunionnais*, inclus, pour la dernière élection. Pour compléter ce tableau de la presse quotidienne réunionnaise, nous avons dépouillé quelques hebdomadaires aux sensibilités différentes : *Témoignage Chrétien de La Réunion* (1971-1972), *Le Créole* (1973-1974), *Le Cri du Peuple* (1974-1975), *Le Progrès* (1976-1977), *Croix-Sud* (1977-1978), et *Fanal* (1981).<sup>74</sup>

<sup>73</sup> Cette liste recoupe celle de l'ouvrage de Monique Girardin, *Bibliographie de l'île de La Réunion, 1973-1992*.

<sup>74</sup> *Le Progrès* (12 août 1914 – 8 décembre 1977), s'impose par sa longévité et par ses prises de positions originales défendues par Paul Hoarau depuis le milieu des années 1960. Critiquant les inconvénients de l'autonomie et de la départementalisation, l'animateur du Comité du Progrès propose une troisième voie qui permettrait de dépasser le conflit manichéen s'articulant autour de la question du statut. Il s'agit avant tout de responsabiliser les Réunionnais pour qu'ils deviennent les acteurs de leur propre destin. *Le Cri du Peuple* (18 mai 1944 – 27 décembre 1977), se réclamant de la droite sociale, populaire et nationale est fondé par Hervé Cazanove, quelques jours seulement après la création de *Témoignages* (5 mai 1944). L'hebdomadaire, d'abord communiste, devient en 1947 un organe modéré soutenant le MRP (Mouvement républicain populaire), avant d'apporter son soutien à Georges Bidault et à l'Algérie française puis finalement à Jean-Louis Tixier-Vignancourt, lors de la campagne présidentielle de 1965. Ce positionnement à l'extrême-droite de l'échiquier est



Le rôle quasi historique du *Quotidien* durant ses premières années, tant sur le plan politique que médiatique, sans oublier sa formidable réussite économique et l'influence profonde qu'il exerce sur les débats de société, justifie *in fine* l'attention particulière que nous lui avons portée. On pourrait souligner que *Témoignages* et *Le J.I.R.* n'ont fait l'objet d'aucune étude spécifique, alors que la thèse de Bernard Idelson traite déjà du *Quotidien*. Pourquoi accorder à nouveau de l'importance à ce journal, qui a été étudié et de surcroît pour la même période ?

En privilégiant l'étude du *Quotidien*, nous avons préféré analyser les facteurs du changement de la société réunionnaise, parce que ce journal est celui qui les traduit le mieux et surtout, parce qu'il les propose et les initie. *Le Quotidien* s'impose par la qualité de ses informations, son pluralisme, son ouverture à la société réunionnaise et à l'océan Indien, ce qui en fait rapidement un instrument essentiel de cohésion sociale. Notre approche heuristique se révèle cependant différente et complémentaire de celle de Bernard Idelson, au moins par le fait que *Le Quotidien* n'est pas notre source exclusive. Après avoir procédé au dépouillement systématique du *Quotidien*, les 26 500 pages que nous avons photographiées puis analysées, nous ont servi de corpus de référence.

---

inattendu à La Réunion ; il s'explique paradoxalement par le rejet de la politique coloniale et des « *brimades d'une administration aux mains des z'oreils* ». A sa décharge, il faut reconnaître que ce journal fait preuve d'une réelle ouverture d'esprit en ayant le souci d'informer ses lecteurs tant de l'actualité locale qu'internationale – ce qui dans le contexte local constitue une véritable performance. Le tirage oscille autour de 1 500 exemplaires. *Croix Sud* (1964 – 1978), s'inscrit dans le prolongement de *Dieu et Patrie* (1923 – 1964). Ce journal pastoral adresse aux membres de la communauté catholique le message officiel de l'Église en terre réunionnaise. Il est tiré à 4 500 exemplaires. *Le Créole* (24 mars 1969 – 3 avril 1974), se présente comme « *Le plus gaillard des hebdomadaires réunionnais* ». Après une interruption de quatre mois, pour des raisons financières, le journal est relancé en janvier 1973. Ses rédacteurs sont convaincus d'avoir un rôle politique à jouer lors des élections législatives. Ce journal départementaliste, proche de l'Église, défend Michel Debré et la politique de l'UDR (Union pour la Défense de la République) – ce qui ne l'empêche pas d'exprimer un certain racisme à l'encontre des « zoreils » et des « métèques ». Même si politiquement tout les oppose, *Le Créole* et *Le Cri du Peuple* partagent une vision « patriotique » de La Réunion. L'un défendant la départementalisation, l'autre étant plus favorable à l'autonomie, ils n'en demeurent pas moins attachés à l'idée qu'ils se font de l'identité réunionnaise fondée sur une tradition de défiance vis-à-vis de l'autorité centrale. *Témoignage Chrétien de La Réunion* (1970 – 31 octobre 1981), s'impose comme une alternative progressiste au message officiel de l'Église catholique. S'inspirant à la fois de l'hebdomadaire métropolitain, né en 1941 dans la clandestinité pour lutter contre le nazisme, et de l'organe de presse du P.C.R. avec qui il entretient des liens étroits, ce journal, animé par Lucien Biedinger, le père René Payet et Alain Lorraine, pose le problème de l'engagement social de l'Église à La Réunion. Ses prises de positions en faveur de l'autonomie lui valent très rapidement les inimitiés du pouvoir épiscopal et préfectoral. L'expulsion du prêtre mauricien Reynolds Michel, en 1971, ne fait que renforcer la détermination de la rédaction à lutter contre le despotisme administratif. *Fanal* (1981) est un hebdomadaire servant les intérêts politiques du Parti socialiste. Sa durée de vie se limite d'ailleurs à la campagne présidentielle de François Mitterrand.

TABLEAU 2 : DEPOUILLEMENT SYSTEMATIQUE DU QUOTIDIEN, DE 1976 A 1995 (EN NOMBRE DE PAGES)

Courriers des lecteurs et tribunes	4 656
Vie politique locale	3 988
Vie politique nationale et internationale	3 584
Société	3 533
Élections	3 243
Médias, liberté de la presse	2 243
Groupes de pression	2 031
Identité réunionnaise	1 882
Rassemblements, manifestations, grèves	1 412
<b>TOTAL</b>	<b>26 572</b>

Il s'agissait d'établir la chronologie des événements marquants pour ensuite comparer le traitement des faits avec le reste de la presse quotidienne locale. Les rubriques étudiées systématiquement concernent la vie politique et sociale, les élections, les médias, les groupes de pression, les différentes formes d'expression citoyenne et de manifestations publiques, ainsi que les débats identitaires. En revanche, il nous a semblé inutile de prendre en considération l'ensemble des articles évoquant l'activité sucrière. Cela ne signifie pas que nous jugeons la canne à sucre négligeable, ou même sans incidence sur la vie sociale ou politique. Nous pensons au contraire que l'omniprésence de cette thématique justifierait à elle seule un travail de recherche. Le tableau 2 donne un ordre de grandeur du volume des rubriques retenues dans notre analyse systématique du *Quotidien*. Mais il convient de nuancer l'interprétation que l'on pourrait en faire, puisque ces résultats indiquent le nombre de pages que nous avons sélectionnées, et non la quantité de pages publiées par le journal sur telle ou telle rubrique. D'autre part, le nombre de pages n'indique pas l'importance des articles et ne renseignent pas non plus sur l'impact qu'ils ont pu avoir sur le public. Quant aux courriers des lecteurs, nous en avons recensé 13 261, dont 567 tribunes.<sup>75</sup>

En consultant ces différentes rubriques, on constate la récurrence de plusieurs thèmes. Le débat linguistique qui oppose le créole au français (jusqu'à se transformer parfois en diatribes mesquines entre Créoles et Métropolitains) est un quasi-leitmotiv dans tous les journaux. Il prolonge en quelque sorte le débat sur le statut, qui après la décentralisation, n'a plus de raison d'être. L'école occupe une place particulière puisqu'elle polarise plusieurs questions de société, avec en premier lieu celle de l'enseignement du créole à l'école, mais aussi la lutte contre l'analphabétisme, ou le calendrier climatique. Ces deux dernières thématiques font même l'objet d'un engagement tacite du *Quotidien*, qui apporte son soutien comme le ferait

<sup>75</sup> Ces résultats prennent en compte la publication quotidienne des courriers des lecteurs, ainsi que les courriers publiés dans les rubriques hebdomadaires tels que *Le Quotidien de l'Éducation*, ou *Le Quotidien de l'agriculture*.

un groupe de pression. La rubrique *Le Quotidien de l'éducation* offre de nombreux éclairages sur les problématiques scolaires ainsi qu'un espace supplétif aux courriers des lecteurs soucieux de l'éducation de leurs enfants. Le journal relaie aussi les communiqués de l'association E.S.F. (Echanges sans frontières) qui dénoncent le monopole d'Air France sur les tarifs aériens. Évidemment, la liberté de la presse fait l'objet d'un traitement particulier pour rappeler qu'elle est souvent bafouée à travers le monde. Les fraudes électorales, sporadiques mais toujours présentes, rythment la vie politique locale au gré d'inévitables recours devant le tribunal administratif. Parallèlement aux affaires qui secouent le monde politique en métropole, lors du dernier septennat, *Le Quotidien* révèle une série d'affaires locales qui n'épargne aucun parti mais tient le public en haleine. On constate aussi l'émergence du fait culturel à partir du milieu des années 1980. La célébration du 20 décembre 1848 devient l'occasion du rassemblement autour d'un symbole identitaire autrefois contesté. L'intérêt nouveau pour l'histoire et la culture de l'île se manifeste notamment par la publication de reportages sur les différentes communautés religieuses de l'île, ou des rétrospectives sur des événements marquants de l'histoire réunionnaise. Les artistes aussi jouissent de cette effervescence culturelle. L'annonce des concerts, des pièces de théâtre, ou des spectacles, et surtout l'instauration d'une critique font désormais partie de l'offre rédactionnelle. Les journalistes du *Quotidien* s'appliquent ainsi, au fil des jours, à décrire les multiples aspects du développement de la société réunionnaise. Notons enfin que l'apparition des sondages à La Réunion n'intervient que dans les dernières années de la période étudiée. Nous n'y prêtons qu'une attention relative. L'on peut en effet s'interroger sur leur fiabilité, dans une île où la compréhension du français ne va pas toujours de soi, surtout lorsque les personnes interrogées ne partagent pas le même registre de langage que celles qui les interrogent.<sup>76</sup>

Afin d'observer l'évolution de l'opinion publique locale sous un prisme différent de celui des journaux, nous nous sommes conjointement intéressés à la production intellectuelle et culturelle de l'île. La création d'une université en 1982, qui succède au Centre universitaire de La Réunion, apporte un crédit supplémentaire à la recherche scientifique. L'université est donc, à la fois, le lieu de production des savoirs, mais aussi de légitimation des débats.

---

<sup>76</sup> Dans son *Histoire des médias*, *op. cit.*, p. 169 à 172, Bernard Idelson incite, lui aussi, à la prudence en la matière. La description qu'il donne du fonctionnement des instituts de sondages est tout à fait probante. Il note également qu'à La Réunion, « le nombre de lecteurs est lié à des paramètres démographiques, éducatifs et économiques. Dans une île à la démographie jeune, le phénomène de désintérêt des moins de 30 ans pour le journal quotidien est plus prégnant qu'en métropole. Mais on constate pourtant ici une dynamique économique bien particulière, comparée à la situation de la P.Q.R. (Presse quotidienne régionale) métropolitaine. Le nombre d'illettrés constitue également une donnée particulière », p. 169.

Naturellement, des liens étroits vont se tisser entre cette sphère intellectuelle et la sphère culturelle, animées souvent par des acteurs communs. La linguistique et la littérature servent de vecteurs idéologiques, illustrant la capacité de la langue créole à *dire* et à *se dire*. Les romans, les pièces de théâtre et la poésie sont l'objet d'une politisation intense, où s'expriment les peurs, les frustrations mais aussi les aspirations de leurs auteurs ou des personnages qu'ils décrivent. Choisir sa langue d'écriture devient un acte de « résistance », revendiqué ostensiblement par les autonomistes autant que par les départementalistes. Ce travail de légitimation de la langue créole et donc de l'originalité de la pensée réunionnaise, se traduit aussi en musique. En s'épousant, poésie et maloya dévoilent une richesse d'expression insoupçonnée, démontrant que le créole peut être autre chose qu'un patois délirant. En revanche, le séga diffuse une vision folklorique de la musique réunionnaise, vantant les charmes d'une île exotique. Ajoutons à la liste, les livres souvent inclassables édités à compte d'auteurs, qui tout en affirmant une certaine originalité d'esprit n'en véhiculent pas moins les préjugés ou les représentations de leur époque. Enfin, viennent les ouvrages politiques, publiés par des hommes ou des partis politiques. Dans le premier cas, il s'agit de témoignages, ou de manifestes pour l'action à mener. Les partis sont, quant à eux, habituellement plus préoccupés de l'avenir que du passé. Mais le débat d'idées qu'ils lancent se fait toujours à partir d'un constat préliminaire censé exposer la situation telle qu'elle est vécue par les militants en particulier et par la population en général.

Pour clore cet inventaire des sources, évoquons enfin les dossiers des Renseignements généraux que nous avons pu consulter par dérogation. Il s'agit d'une douzaine de boîtes de la série 1324 W conservées aux Archives Départementales de La Réunion, dont les dates extrêmes vont de 1966 à 1991. Sur treize boîtes, deux sont consacrées au P.C.R. (1973-1976 ; 1981), quatre aux satellites du P.C.R. (F.J.A.R., 1971 ; U.F.R., 1976-1982 ; F.R.A.P.A.R., 1976-1986 ; C.O.R.J., 1984), deux au P.S. (1974 à 1984), une aux émeutes provoquées à la suite des manifestations de soutien à télé Free Dom en 1991. Les quatre dernières boîtes sont consacrées au R.P.R. (1980-1985), à l'U.D.F. (1978-1985), aux partis départementalistes (A.J.R.D., F.M.D., R.A.D.A.R., R.S.D. et U.N.I.R.) qui apparaissent entre 1981 et 1985, et à l'évolution générale de la vie politique à La Réunion de 1966 à 1984.

Comment exploiter ces sources et qu'apportent-elles ? Les journaux nous offrent un panorama des préoccupations de la société réunionnaise, alors que les livres, les chansons, nous permettent de mieux saisir l'intimité de la pensée de l'époque. L'analyse des manifestations et des scrutins permet de mesurer l'évolution des rapports de force et les dossiers des Renseignements généraux, nous livrent un regard distancié, souvent subjectif, mais toujours

soucieux de déchiffrer les ressorts de la société réunionnaise, à travers l'analyse des faits, l'interprétation des données ou la prévision des résultats électoraux.

Notre première approche méthodologique préconisait une analyse comparative. En effet, comment comprendre l'évolution de l'opinion publique à La Réunion de 1974 à 1995 sans tenir compte de l'évolution de celle de l'Hexagone durant la même période ? Pourtant, d'un hémisphère à l'autre, les réalités sont éminemment différentes. Le développement de La Réunion se fait dans le sillage de la France, mais toujours avec un temps de décalage des réalités économiques et sociales, de leurs perceptions et par conséquent de l'évolution des mentalités. Puisque nous avons affaire à une intégration différée, dans quelle mesure la comparaison du découplage entre « le temps insulaire » et le « temps métropole », entre le « temps de connaissance » et le « temps de reconnaissance », permet-elle de définir comment et à quelle « vitesse » La Réunion s'intègre dans l'ensemble national ? Au fil des premiers dépouillements, il devint évident qu'avant toute comparaison, il fallait d'abord étudier l'opinion réunionnaise pour elle-même. La comparaison ne serait pertinente qu'à cette condition. Comment donc procéder ? L'examen des sources nous a conduit à distinguer la nature de chacune d'elles, mais surtout à mettre en évidence les acteurs impliqués. On note ainsi que l'opinion se compose de forces hétéroclites qui se jaugent, s'affrontent ou se répondent dans le même espace public, ou plutôt devrions-nous dire dans les mêmes espaces publics.<sup>77</sup> Cette observation fonde notre hypothèse définitive : la nature de l'opinion publique dépend des espaces symboliques et réels dans lesquels elle se déploie. Pour comprendre l'opinion publique sous ses différentes formes, il est donc nécessaire d'étudier ces espaces en les confrontant mutuellement. Ainsi, le pouvoir médiatique s'exprime dans les comités de rédaction par le choix et la manière dont les journalistes abordent les sujets qu'ils mettent à l'ordre du jour, la force sociale se manifeste à travers les différents groupes de pressions et les formes de mobilisation qui l'accompagnent et enfin, la force politique se traduit par l'exercice du suffrage universel. Cette segmentation de l'espace public s'opère selon une représentation symbolique, inspirée du « *triangle infernal* » défini par Dominique Wolton, décrivant le jeu d'influences réciproques entre les journalistes, les hommes politiques et l'opinion publique.<sup>78</sup>

---

<sup>77</sup> Jürgen Habermas réajuste son modèle entre les années 1980-1990 (Cf. Préface à l'édition de 1990 de *L'espace public*). L'espace public bourgeois est remplacé par l'espace public polycentrique composé d'espaces pluriels et autonomes.

<sup>78</sup> Dominique Wolton, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997. (Cf. Chapitre 7, p. 147). La pression médiatique crée un déséquilibre des rapports entre les médias, les hommes politiques et l'opinion. Mais en réalité, l'influence des journalistes toucherait moins l'opinion publique que les hommes politiques et les élites.

Les *médias*, la *rue*, et l'*isoloir* désignent dans notre vocabulaire les espaces médiatique, socioculturel et politique dans lesquels, les citoyens forment et expriment leurs opinions à travers les journaux, la radio ou la télévision, où les manifestants expriment leurs revendications, leur opposition ou leur soutien en occupant la rue, et enfin, où les électeurs expriment leurs choix politiques en se rendant dans les isoloirs.

La première partie de notre recherche apporte les clés de compréhension du problème en définissant ce qu'il faut entendre par « opinion publique », présentant ensuite les caractéristiques géographiques, culturelles et sociales de l'espace réunionnais. La seconde démontre comment l'évolution du système médiatique a favorisé le passage d'une opinion publique post-coloniale à une opinion publique moderne, instaurant ainsi le triomphe des libertés publiques. La troisième, explique comment les groupes de pression ont donné corps aux revendications identitaires jusqu'à ce que surviennent les émeutes du Chaudron, tournant de cette construction identitaire provoquant l'éveil de « l'homme réunionnais ». Enfin, la dernière partie met en évidence l'influence du suffrage universel dans la détermination des choix politiques exprimés par les électeurs réunionnais durant la période, ce qui engendre la définition d'une citoyenneté réunionnaise renouvelée à l'aune de la construction européenne.

---

Ce concept était déjà évoqué par Dorine Bregman, *La fonction d'agenda : une problématique en devenir*, in *Hermès*, n°4, Paris, 1989, p. 191-202.

## PREMIERE PARTIE

### PROLEGOMENES : LES FORGES DE L'OPINION REUNIONNAISE

Tout pouvoir politique, informé de l'étendue du territoire et du nombre de sujets à gouverner, repose logiquement sur deux contraintes fondamentales : 1) Connaître les préoccupations de la population 2) Conserver le pouvoir une fois qu'il l'exerce, c'est-à-dire, en somme, conserver l'indispensable soutien d'une majorité. Ces deux clés de l'action politique ont amené depuis longtemps philosophes, historiens, sociologues et même certains anthropologues, à s'interroger sur le processus de fabrication de l'opinion publique. Bien entendu, toutes celles et ceux qui vivent en société contribuent un tant soit peu, par les formes les plus diverses de communications ou d'échanges, à cette fabrication de l'opinion, autrement dit au renouvellement de ce qui « se pense » à un moment précis dans une société donnée.

L'opinion publique est-elle pour autant le fruit spontané d'un consensus social ou la conséquence de ce qu'il convient d'appeler « la fabrique du consentement » et dont, dès 1928, Edward Bernays<sup>79</sup> décrit les principes organisateurs, avec autant de cynisme que de lucidité ? En un mot, sommes-nous libres de penser ce que nous pensons ? Le mythe d'une pure liberté de l'esprit ne résiste pas à l'évidence. Toute pensée subit l'apprentissage du langage et s'imprègne des représentations insufflées par son cadre de développement – ce qui est en soi une manière de définir le monde par la façon dont nous nommons les choses et par les croyances et les savoirs que nous faisons nôtres. Et lorsque de la confrontation d'idées individuelles se dégage une opinion publique, il faut alors tenir compte des représentations sociales, du système d'information, des moyens de communication utilisés, des rapports de forces et de production, de la capacité de persuasion des groupes de pression ainsi que de la tolérance de l'appareil politique ou religieux. Tous ces filtres expliquent comment et pourquoi les opinions se forment et se dissolvent. Mais la pensée d'un peuple ou d'une population se développe aussi dans l'espace et le temps, au gré des enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels ou religieux du moment, ainsi qu'en fonction de sa capacité d'analyse et de réflexion, de décision et parfois de remise en cause de ses propres certitudes.

---

<sup>79</sup> Edward Bernays, *Propaganda, op. cit.*



À La Réunion, la fabrique de l'opinion est accentuée par l'insularité, les ambiguïtés du statut départemental et l'éloignement de la métropole. Pourtant, en quelques décennies à peine, faisant fi de la relative jeunesse de son histoire, de la diversité de son peuplement et de sa double appartenance à des ensembles géopolitiques et culturels aussi hétérogènes que la zone océan Indien et la Communauté européenne, la société réunionnaise a vécu une extraordinaire mutation de ses structures économiques, politiques, culturelles et sociales – qui ne pouvait que stimuler le renouvellement de ses structures mentales. Cette transformation à marche forcée s'opère dès le début des années 1960 par un processus de substitution de la société de plantation au profit de la société de consommation. Les tensions autour de la lancinante question du statut atteignent leur paroxysme durant cette période. Partagés entre le choix décisif de l'assimilation ou de l'autonomie, les débats, à chaque élection présidentielle, prennent l'allure de véritables plébiscites pour ou contre le maintien de La Réunion dans le giron de la République française. Tirillée jusqu'au milieu des années 1980 entre ces deux visions du monde radicalement opposées, la crispation de la société réunionnaise, ne peut être examinée sérieusement si l'on ne tient compte des trois invariants – l'insularité, la colonisation et l'éloignement – qui régissent l'histoire de La Réunion et exercent une influence décisive sur la formation et l'évolution de l'opinion publique.

L'insularité, tout d'abord, parce que la circulation de l'information est circonscrite aux limites naturelles de l'île et restreinte à la fois par son relief montagneux et par les aléas d'un climat tropical. La colonisation ensuite, parce que, comme l'écrit Hubert Gerbeau, « *La Réunion va participer bientôt aux grands rythmes d'un océan millénaire, dont il apparaît de plus en plus qu'il a été un lien entre les hommes – une Méditerranée – et le siège d'un remarquable « continuum » culturel* ». <sup>80</sup> Cette histoire coloniale dessine l'originalité du peuplement, des paysages sucriers, des structures politiques, économiques et sociales qu'elle édifie. L'assimilation proposée lors de l'abolition de l'esclavage en 1848 inaugure une orientation politique, confirmée en 1946, puis en 1983 par les lois de départementalisation et de régionalisation. Mais les séquelles du passé imprègnent encore les réalités sociales d'aujourd'hui. L'analphabétisme, l'alcoolisme ou certaines formes de violences sociales apparaissent ainsi comme des effets résiduels de la colonisation.

L'éloignement, enfin, marque l'histoire de l'île, en créant la dépendance politique, économique, culturelle et sociale vis-à-vis d'une République, supervisant à près de 10 000

---

<sup>80</sup> Hubert Gerbeau, *La Réunion et le temps : une respiration insulaire*, in *La Réunion dans l'Océan indien*, colloque organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Moderne, (24 et 25 octobre 1985 à La Sorbonne), C.H.E.A.M., Paris, 1986, p. 20.

kilomètres le développement et l'approvisionnement de l'île. Curieusement, alors qu'elle côtoie d'autres îles, La Réunion se trouve en quelque sorte isolée au milieu d'un « *carrefour de solitudes* ». <sup>81</sup> Cette sujétion à la vitesse des moyens de transport et de communication provoque un décalage entre l'émission du message initial et la réception du message retour. Le « temps insulaire » soumis au « temps métropole » se dilue, s'évapore dans une langoureuse attente, oscillant entre exaspération et résignation. Le rappel de ces trois invariants confirme une autre évidence : saisir l'évolution de l'opinion d'une société donnée, au cours d'une période définie et dans un espace délimité, suppose que l'on cerne les influences diverses qui caractérisent cette société.

Avant de décrire les lieux, les liens et les milieux qui accordent à cette île toute sa personnalité, une mise en perspective de l'évolution historique de la notion d'opinion s'impose.

---

<sup>81</sup> Hubert Gerbeau, *op. cit.*, p. 20.

## Chapitre 1 / L'opinion : un bien étrange miroir des sociétés modernes

### 1) L'émancipation des consciences individuelles

Les idées seraient-elles comme le vin, meilleures en vieillissant, que nul ne s'empresserait de faire entendre ses opinions et de convaincre les uns et les autres de la supériorité de ses raisonnements ? Les hommes seraient plus silencieux, soumis à la rigueur d'ancestrales paroles, mais seraient-ils plus sages ? Inversement, si les idées nouvelles exerçaient une impitoyable autorité sur les plus anciennes, bien que certaines croyances ont la vie longue, seuls les derniers à parler auraient raison, et chacun s'empresserait de donner son avis sur tout et n'importe quoi, ce qui, du reste, est une pratique courante. Les idées nouvelles sont comme les nouveau-nés, même assourdissants on leur prête une plus vive attention qu'aux enfants mûrs. Fort heureusement, nous ne jugeons pas les idées en fonction de leur âge, mais à la valeur de ce qu'elles expriment. La querelle des Anciens et des Modernes nous rappelle pourtant que les écrivains français et européens les plus prestigieux se sont farouchement opposés, entre la fin du XVII<sup>ème</sup> et le début du XVIII<sup>ème</sup> siècles, sur une question apparemment mineure : qui des « Anciens » ou des « Modernes » surpassent l'autre ? En dépit des apparences, l'affrontement était crucial, puisqu'il n'engageait rien de moins qu'une question de civilisation. Le siècle devait-il forger son originalité en imitant les Anciens, en érigeant l'esthétique classique en valeur absolue et en acceptant, par définition, une infériorité chronologique ? Ou, au contraire, devait-il croire à son propre génie, se tourner vers l'avenir en inventant une esthétique nouvelle de la modernité, un nouveau cadre de référence libéré des influences antiques et judéo-chrétiennes, où les œuvres à venir auraient autant d'importance que celles du passé ? La défiance vis-à-vis du jugement académique, l'émancipation des goûts, de l'instinct créatif, libèrent la subjectivité des Modernes qui n'ont cessé de faire la démonstration de leur inventivité. Mais à la pureté d'un âge d'or antique, Fontenelle<sup>82</sup> et Pierre Bayle<sup>83</sup> notamment allèguent surtout le triomphe de la rationalité. À

---

<sup>82</sup> Fontenelle, *Histoire des oracles*, 1686.

<sup>83</sup> Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 1695-1697.

bien des égards, cette *Querelle*, qui contribue indirectement à répandre les idées cartésiennes, préfigure aussi le siècle des *Lumières*. Le débat contradictoire qui s'est instauré a stimulé les prises de position individuelles des auteurs, rendu publiques les préoccupations d'une élite intellectuelle, prouvé l'efficacité de leurs réseaux d'influence et élargi l'espace de discussion.

L'homme, cet « animal politique » comme l'appelle Aristote,<sup>84</sup> se distingue des autres animaux par l'usage de la parole, mais surtout par cette extraordinaire capacité de penser sa présence au monde. Nous savons aujourd'hui qu'il n'est pas le seul animal à communiquer, mais il reste le seul à pouvoir s'interroger sur l'origine ou la fin de l'univers, et par là même sur l'origine et la finitude de sa propre espèce. Dans le *Discours de la Méthode* (1637), Descartes relate une curieuse expérience qui le conduit volontairement à récuser l'ensemble de ses certitudes. Au terme de l'expérience, le philosophe se retrouve seul face à lui-même, et cette conscience de lui en tant que sujet pensant est irréductible. Sans le savoir, Descartes vient de légitimer la conscience individuelle. Mais en confrontant l'homme à sa solitude, le *Cogito* cartésien l'expose à de nouvelles responsabilités. Si, assurément, « *la puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce que l'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes* »<sup>85</sup>, la première responsabilité de tout être pensant est d'en faire la démonstration. Or, si nous avons tous le pouvoir de juger, Descartes n'affirme pas que nous exerçons correctement ce pouvoir. Ainsi « *la diversité de nos opinions ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies, et ne considérons pas les mêmes choses. Car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien* ». Sans aller jusqu'à prétendre que le suffrage universel découle directement du *Cogito*, il est évident que l'émancipation du jugement individuel repose sur l'idée sous-jacente de la liberté de l'individu pensant, et partant de sa capacité de résistance face à l'arbitraire. C'est bien parce que tous les hommes ont la faculté de juger – ce qui ne garantit pas la qualité de leurs jugements – que les citoyens ont le droit de s'intéresser à la *chose commune*. Mais si la Révolution proclame la liberté et l'égalité des hommes, il faut attendre l'application du suffrage universel pour que soit durablement reconnu, aux hommes puis aux femmes, le droit d'exprimer la souveraineté de leurs votes, indépendamment de leur statut social.

---

<sup>84</sup> Aristote, *La Politique*, Bruxelles, Vrin, 1970.

<sup>85</sup> René Descartes, *Discours de la Méthode*, Paris, Bordas, 1984, p. 46.

Bien que l'émancipation de la pensée offre aux individus la possibilité de former leurs jugements, de suivre leurs raisonnements selon leurs inclinations naturelles, les préoccupations communes ne disparaissent pas pour autant. Au contraire, plus les individus sont éduqués, plus leurs besoins d'expression sociale sont élevés. Dans une formule limpide, Jean Cocteau rappelait cette évidence : « l'opinion se fait d'après une opinion. Il en faut une première » ; et nous savons que les idées sont contagieuses. En se nourrissant mutuellement, les pensées se structurent, les groupes sociaux s'organisent et les mentalités s'enracinent. Progressivement la cohésion est assurée par une communauté de pensée qui permet à chacun d'affirmer son individualité tout en partageant les valeurs sociales du groupe ou de la société auxquels il appartient. Mais il en va des idées comme des hommes : elles naissent, se reproduisent et finissent par disparaître. Au centre de toute société, la parole anime les débats, incite à l'action ou la prudence. Est-ce par hasard que les députés et les sénateurs siègent au *Parlement* ? Pour tout dire, celui qui a la parole détient un pouvoir d'envoûtement, à condition de savoir se faire entendre. Un orateur habile s'adressant à une foule peut tout aussi bien appeler à la violence ou à la paix, susciter le doute ou rendre l'espoir. Mais se faire entendre ne suffit pas, il faut aussi savoir écouter. Aux deux extrémités de sa carrière, le fondateur de la V<sup>ème</sup> République a su faire l'un et l'autre. En lançant l'appel du 18 juin, le général de Gaulle est parvenu à faire entendre une autre voix que celle du régime de Vichy, offrant ainsi une alternative au destin de la France. Presque trente ans plus tard, le Président de la République, tirant les enseignements du double référendum de 1969, comprit qu'il avait achevé sa tâche. Au cours de la guerre, le général avait lentement renversé l'opinion ; après les événements de mai 1968, c'est l'opinion qui, brusquement, le « renverse ». Mais que recouvre exactement la notion d'opinion ? Comment se constitue-t-elle ? Et quelle est son influence réelle sur la société ?

L'opinion publique fait partie de ces concepts couramment employés sans que l'on sache précisément ce qu'ils recouvrent. Cette opacité nourrit souvent les plus étranges réflexions, parfois même au sein de la communauté scientifique. Roger Brunet en donne une définition trouble et confuse, révélant la suspicion et l'ignorance qui règnent autour de cette vision chimérique. L'opinion publique est, selon lui, cette « *entité mystérieuse, sinon mythique, qui est censée décider, ou influencer les décideurs. Elle figure parfois au théâtre comme récitant, et en personne dans l'Orphée aux Enfers d'Offenbach. (...) Elle est puissamment et dangereusement façonnée par les médias et par quelques "leaders*

*d'opinion*” ». <sup>86</sup> Même si le coryphée personnifie une opinion publique métaphorique s’adressant aux spectateurs des amphithéâtres antiques, de nos jours cette force sociale qu’est l’opinion paraît moins naïve et moins irrationnelle que ne le présente Roger Brunet. Mais reconnaissons que la réalité de l’opinion publique est un fait social puisque les sociétés, même les plus naturelles, restent sensibles aux préoccupations des individus qui la composent. Ce qui est porté à la connaissance des membres de la société détermine ainsi le sens de l’action collective à mener. Dans une telle acception,

« *L’opinion publique est un concept descriptif qui renvoie à une réalité tangible et concrète dont l’existence ne dépend ni de l’apparition, dans les années 1750, du terme “opinion publique”, ni de sa consécration officielle, au moment de la Révolution française, en tant que principe de gouvernement. (...) Dans le cadre de l’anthropologie et de l’histoire culturelle, il tend à désigner le “toujours déjà-là” des pratiques informelles de communication, telles que la conversation, la palabre ou la rumeur, qui existaient dans toutes les sociétés* ». <sup>87</sup>

Évidemment les sociétés se distinguent entre elles par la complexité de leurs organisations politique, économique et sociale, mais leur survie dépend essentiellement de leur capacité de réaction face à leur environnement. Ainsi, l’aptitude des sociétés à comprendre le réel, en s’appuyant sur la performance de leur système d’information et de communication – chargé d’organiser l’échange et la transmission des savoirs – favorise leur évolution politique et sociale. Or, c’est là précisément que la notion d’opinion publique puise son ambiguïté. L’opinion renvoie étymologiquement à la croyance. <sup>88</sup> Donner son opinion, c’est dire ce que

---

<sup>86</sup> Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry, *Les Mots de la Géographie*, Paris, Reclus – La Documentation Française, 2003, p. 358.

<sup>87</sup> Sylvie Mesure, Patrick Savidan (dir.), *op. cit.* p. 833. Dans le même ordre d’idée, Paul Baud (Paul Baud et al., *Sociologie de la communication*, Issy-les-Moulineaux, C.E.N.T., Réseaux, 1997, p. 318.) cite Barrington Moore (*Privacy – studies in social and cultural history*, New-York, Pantheon Books, 1984.) qui indique quelles sont selon lui les conditions nécessaires pour qu’apparaissent une sphère et une opinions publiques dans un groupe humain. Le sociologue américain retient l’existence d’une « coopération économique » ; l’existence de querelles et conflits menaçant l’existence du groupe et donc la nécessité de les résoudre ; enfin, et antérieurement même aux deux précédentes conditions, l’obligation d’assurer nourriture, protection et éducation aux enfants. En d’autres termes, l’apparition de l’opinion publique serait indissociablement liée au processus d’humanisation, c’est-à-dire à la culture. Nous retiendrons dans notre analyse la notion de conflits comme condition d’émergence de l’opinion publique.

<sup>88</sup> Le terme *opinion* apparu vers 1190, provient du latin *opinari* et désigne originellement la manière de penser, de juger, l’attitude de l’esprit qui tient pour vrai une assertion que l’on sait pouvoir être fautive. Paul Ricoeur dans l’article *Croyance*, in *Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Encyclopédie Universalis – Albin Michel, 2000, p. 309 et suivantes, précise que le mot *croyance* a pour synonymes les mots *opinion* et *foi*. L’énigme du *tenir-pour-vrai* pose le problème du rapport ambigu à la vérité. Dans sa forme grecque (*doxa*), l’opinion véhicule une estimation négative, en opposition à la notion de science ou de savoir. Platon distingue ainsi à travers la *doxa* une différence de nature entre l’opinion vraie de la science, capable de se remettre en cause pour chercher la vérité, et l’opinion fautive du sens commun, proche de l’ignorance. Selon Paul Ricoeur, « *L’opinion, premier synonyme de la croyance, ne s’épuise pas à signifier le non-savoir, la non-vérité. Il est aussi l’équivalent du jugement, comme on le voit avec le verbe opiner : opiner, croire, c’est porter un jugement ; or, en tant*

l'on croit, ce que l'on tient pour vrai ; c'est affirmer son être-au-monde face à sa propre réalité et à celle d'autrui. Mais l'opinion n'est d'abord qu'une affirmation ou un jugement subjectif avancés sans fondements rationnels, enracinés dans l'affectivité, et en cela, elle se distingue du savoir, de la connaissance scientifique.

Comme le démontre Platon dans *Gorgias*,<sup>89</sup> il y a bien une gradation entre la croyance (*pistis*), l'opinion (*doxa*) et la science (*épistémè*). Mais en dénonçant la rhétorique, cet art de la persuasion, Platon vise le gouvernement de la foule, celui qui se laisse séduire par la forme des discours bien plus que par leur sagacité. Cette critique de la rhétorique met en garde la démocratie contre les faux-semblants, contre l'usurpation démagogique du pouvoir. Tocqueville, dans son étude sur la démocratie en Amérique, se méfiait, lui aussi, de l'infailibilité supposée du suffrage universel redoutant que le despotisme de l'opinion publique conduise à l'écrasante domination de l'individu par la masse. Le triomphe du totalitarisme a légitimé rétrospectivement la justesse de ses craintes. Le conformisme des peuples subjugués par l'éloquence de quelques chefs autoritaires, dévoyant certaines démocraties du XX<sup>ème</sup> siècle, nous étonne encore. Mais les services de propagande ont si bien appris comment procéder au « viol des foules »<sup>90</sup> que les majorités silencieuses finissent, de nos jours encore, par acclamer vivement le basculement dans la plus sombre dictature. En relisant l'allégorie de la caverne,<sup>91</sup> on serait tenté d'y voir – si cette interprétation n'était anachronique – une condamnation préventive des régimes totalitaires. En effet, des hommes enchaînés au fond d'une caverne sont condamnés à n'observer que les ombres fugaces de la réalité. Et si l'un d'eux, libéré de ses chaînes, revient dire à ses compagnons endoctrinés par leurs conditions d'existence que leur réalité n'est qu'illusion, Platon en déduit qu'il serait

---

*qu'opération et activité d'opiner, la croyance-opinion tend à prendre une signification positive, qui compense l'estimation négative qui s'attache à la croyance en tant qu'elle est en défaut par rapport au savoir* », p 312. Le philosophe précise : « Au singulier et plus volontiers au pluriel, on entend par croyance, chez un individu, un groupe, un peuple, une civilisation, une époque, l'objet même de la persuasion commune ou de la conviction intime ; la croyance, c'est ce que l'on croit et, pour autant que croire c'est être persuadé qu'une chose est vraie, réelle, on désignera communément par croyance les diverses conceptions de la réalité qui sont ainsi professées ; mais comme ces croyances ont rapport à la vie des hommes, on entend aussi par croyances les règles spontanément reconnues pour la vie sociale ou individuelle », mais cette croyance-objet n'efface pas un sens plus ancien, « selon lequel la croyance est l'action même de croire, le crédit, la confiance accordée à quelque opinion ; c'est alors le pôle subjectif de la persuasion ou de la conviction qui est ainsi souligné ; le mot, plus volontiers employé au singulier, dit alors l'engagement dans la persuasion qu'il a qu'une chose est vraie ou réelle », p. 310-311. Pour comprendre comment se forment les opinions, sur la longue durée, il faut idéalement tenir compte de la façon dont se forment les croyances et les savoirs. S'interroger sur l'opinion publique revient ainsi à demander : pourquoi croyons-nous en nos idées ?

<sup>89</sup> Platon, *Gorgias*, Paris, GF-Flammarion, 1987.

<sup>90</sup> Serge Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique*, Paris, Gallimard, 1952.

<sup>91</sup> Platon, *La République*, livre VII, Paris, GF-Flammarion, 1995, p. 273-300.

menacé de mort par ceux qu'il espérait délivrer. Ne pouvant accepter la remise en cause de leur représentation du monde, ils s'en accommodent, préférant vivre dans l'ignorance plutôt que de se confronter à la vérité. L'opinion publique exprime ainsi un certain conformisme moral. Lorsqu'une majorité se forme autour d'un point de vue, le sentiment d'appartenance à la communauté s'en trouve consolidé et le rapport de force clairement établi. Il n'y a pas d'autre vérité que celle édictée par le groupe dominant, et ceux qui prétendent le contraire sont marginalisés ou même inquiétés. Confirmant le système copernicien, Galilée ne l'a-t-il pas appris à ses dépens ? Pour avoir clamé que la Terre tourne autour du soleil et non l'inverse, il s'en fallut de peu pour que ce pourfendeur de l'héliocentrisme ne périsse dévoré par les flammes de l'Inquisition. Les membres du tribunal du Saint-Office se conformant à l'orthodoxie des Écritures et aux apparences du mouvement solaire ne pouvaient admettre l'effondrement de leurs propres certitudes. Cette involontaire remise en cause de l'autorité religieuse par les découvertes scientifiques marque le début de l'émancipation des savants face aux inquisiteurs. Galilée contraint, en 1633, de se renier n'en est pas moins vainqueur. À travers ce murmure qu'on lui prête, il lègue aux savants et aux philosophes ce souffle d'impertinence qui gagne le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Et c'est bien parce que la religion est désormais sujette à la critique intellectuelle que la critique du pouvoir absolu est à son tour rendue possible.

Du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècles, l'opinion publique subit une succession de métamorphoses qui l'entraîne de la discussion éclairée vers la quantification mécanique. Tandis que les principes du rationalisme sont diffusés par la philosophie des *Lumières* à travers l'Europe, en France, à partir des années 1750, se développe autour du jansénisme et des parlements une « politique de contestation » de la Monarchie absolue. Comme le décrit Loïc Blondiaux,<sup>92</sup> le caractère révolutionnaire de cette critique transversale de la société d'Ancien Régime engendre une rupture décisive avec l'idéologie de la royauté. Le roi et par extension les domaines sur lesquels il exerçait un certain contrôle, qu'il s'agisse de l'art, de la science, de la religion ou de la politique, n'échappent plus à la « *juridiction individuelle et à la discussion publique* ». Necker lui-même n'hésite pas à briser le secret pour informer l'opinion publique de l'action du gouvernement. La naissance de l'opinion publique accompagne ainsi la disparition de l'arbitraire du pouvoir royal – ce qu'a d'ailleurs démontré Jürgen Habermas, en comparant les contextes historiques de l'Angleterre, de la France et de

---

<sup>92</sup> Loïc Blondiaux, *La Fabrique de l'opinion*, op.cit., p. 37-39.



l'Allemagne du XVIII<sup>ème</sup> au début du XIX<sup>ème</sup> siècles.<sup>93</sup> Mais qu'on ne s'y trompe pas, la critique qui s'exprime révèle davantage un changement d'attitude face au pouvoir qu'une volonté concertée d'en venir à bout. Certes, les philosophes entendent réformer *l'Esprit des lois*, rêvent d'un nouveau *Contrat social* ou d'un *Projet de paix perpétuelle* en louant les mérites de la liberté et de la raison, qualités naturelles de l'homme et de la démocratie comme alternatives à l'arbitraire. Mais aucun d'entre eux n'appelle à la révolution. Emmanuel Kant, le philosophe allemand qui incarne le mieux cette exigence de raison, écrit dans sa célèbre définition des Lumières qu'« *un public ne peut parvenir que lentement aux Lumières. Une révolution peut bien entraîner la chute du despotisme personnel et de l'oppression née de la soif de richesses et de domination, mais jamais une vraie réforme du mode de penser ; au contraire, de nouveaux préjugés serviront, aussi bien que les anciens, de lisière à la grande masse sans pensée* ». <sup>94</sup>

Le changement ne devant pas résulter de la force mais de la seule raison, les philosophes travaillent à éveiller les esprits. Le principe de rationalité aiguisant le sens critique, les individus les plus éduqués prennent alors conscience de la singularité de leurs pensées dans le champ social et débattent avec assurance des idées nouvelles.<sup>95</sup> Partout le savoir est en ébullition. Les progrès incessants de l'imprimerie permettent de produire davantage de livres et d'en assurer une meilleure diffusion. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les pratiques de lectures se sont largement répandues même si elles restent minoritaires. Selon Roger Chartier, « *la circulation des mêmes objets imprimés d'un groupe social à l'autre est sans doute plus fluide que ne le suggérait un trop rigide cloisonnement socioculturel, qui faisait de la littérature savante une lecture des seules élites et des livres de colportage celle des seuls*

---

<sup>93</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

<sup>94</sup> Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Königsberg, 1784, §4. Dans cet opuscule (puis plus tard dans *Vers une paix perpétuelle*, 1795), Kant pose les bases d'une définition de l'espace public (*Öffentlichkeit*) reprise avec succès par Jürgen Habermas dans *L'espace public, op. cit.*. Mais la distinction opérée par Kant entre *l'usage public* ou *privé* de la raison ne s'adresse qu'à un public cultivé : « *L'usage public de notre propre raison doit toujours être libre, et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes ; mais son usage privé peut être très sévèrement limité, sans pour cela empêcher sensiblement le progrès des lumières. J'entends par usage public de notre propre raison celui que l'on en fait comme savant devant l'ensemble du public qui lit. J'appelle usage privé celui qu'on a le droit de faire de sa raison dans un poste civil ou une fonction déterminée qui vous sont confiés* », §5.

<sup>95</sup> Loïc Blondiaux, *op. cit.*, p. 47, explique qu'avant la Révolution française, la raison l'emporte toujours sur le nombre, puisque « *l'opinion publique légitime, au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne peut être que l'opinion de la partie la plus saine et la plus éclairée de la population* ». Après 1789, « *le "peuple", érigé en principe de légitimité substitutif à la royauté et à la religion, devient la catégorie centrale du discours politique* ».

*paysans* ». <sup>96</sup> En outre, même si la pratique individuelle est la plus développée, notamment dans les villes, d'autres stratégies de lecture sont mises en œuvre « où le texte est déchiffré en commun, lu par ceux qui savent à ceux qui savent moins ou pas du tout ». <sup>97</sup>

Lorsque le premier volume de l'Encyclopédie paraît en 1751, le projet répond à ce que nous appelons aujourd'hui une « demande sociale ». À l'origine, en 1745, il s'agissait simplement de traduire les deux volumes de la *Cyclopaedia* de l'Anglais Chambers. Mais très rapidement cette œuvre colossale, symbole à elle seule du triomphe des *Lumières*, réunit sous la direction de Diderot et d'Alembert la synthèse des savoirs « raisonnés » de l'époque. Contribuant à la rédaction des articles, la plupart des philosophes et autres esprits savants que compte alors le royaume de Louis XV participent à l'élaboration de cette arme politique d'un genre nouveau. Bien qu'ayant reçu l'aval du pouvoir, l'entreprise, très vite suspectée par les Jésuites de troubler l'ordre moral, se poursuit dans une semi-clandestinité. Usant de ses prérogatives, Malesherbes aide les encyclopédistes à déjouer la censure. Jusqu'à la publication des derniers volumes en 1766, l'insatiable curiosité de la société pré-révolutionnaire ne se dément pas. <sup>98</sup> Si les idées philosophiques franchissent les frontières, c'est qu'il se trouve partout en Europe des lecteurs avides de les lire. Comme au temps de la Renaissance, le pouvoir de la lecture révèle à nouveau l'extraordinaire capacité de médiation opérée par le livre entre le nombre fini de ses auteurs et celui infini de ses lecteurs. La révolution copernicienne n'était rien par rapport à celle que professent les *Lumières*. En plaçant l'homme au centre de l'univers, Diderot le décrit dans l'article *Encyclopédie*, comme « un être sentant, réfléchissant, pensant, qui se promène librement sur la surface de la terre ». Désormais, chaque science devient une science de l'homme, déliée de la tutelle des religions.

La Révolution achèvera ce mouvement d'émancipation. La critique du pouvoir, alors « autorisée », permet toutes les audaces, tous les excès. Les privilèges abolis, les citoyens deviennent les acteurs politiques du destin national. Les clubs, les salons et les journaux foisonnent, puisque l'article 11 de la *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* proclame la « libre communication des pensées et des opinions ». À l'instar de Mirabeau ou

---

<sup>96</sup> Roger Chartier, *Du livre au lire*, in *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 1993, p. 81.

<sup>97</sup> *Idem*, p. 99.

<sup>98</sup> Arlette Farge, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1992.

de Brissot, les journalistes français inventent la liberté de la presse.<sup>99</sup> Mais combien de citoyens peuvent-ils seulement lire la Déclaration qui les rend libres ? La Terreur met fin aux belles espérances. Le retour à l'ordre impose le contrôle des idées en rétablissant la censure, ce qui demeure une constante des régimes suivants. Le suffrage universel adopté par la Constitution de 1793 reste sans application. Il faut attendre la Révolution de 1848 pour que soient organisées les premières élections consacrant ce principe d'égalité et un siècle de plus pour que les femmes puissent enfin prendre part au vote. Il n'est certes pas nécessaire de savoir lire pour voter, mais ces actions font appel, toutes les deux, à l'aptitude des individus à former leur propre jugement. La promulgation de la loi du 29 juillet 1881, garantissant enfin une réelle liberté de la presse, accompagne l'augmentation massive du nombre de lecteurs. Quelques années plus tard, parmi les nombreuses affaires qui secouent l'opinion de la Troisième République, la presse qui révèle l'affaire Dreyfus (1894-1906) somme ses lecteurs de prendre position pour ou contre le capitaine accusé d'espionnage. La société française se déchire cruellement, exacerbée d'un côté par une presse d'opinion, qui n'hésite pas à exhiber son antisémitisme et de l'autre, par une presse héritière des Droits de l'homme et en quête de preuves. Convaincu de l'innocence de Dreyfus, Zola met sa plume au service d'une cause qu'il défend avec autant de talent et de vivacité que Voltaire, jadis, réhabilitant Calas. Ces deux figures intellectuelles de la littérature française ont œuvré par leur engagement à l'émergence d'un nouvel espace public de discussion, où les écrivains, les penseurs et les scientifiques peuvent raisonnablement tenir tête aux plus solides institutions, en exigeant toujours plus de vérité et de justice.

## 2) Des opinions qui comptent au comptage des opinions

Entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle, la constitution d'une « société de masse », mesurable grâce aux progrès de la démographie et de la statistique, rend la puissance du nombre incontestable. Mais établir le recensement d'une population ne suffit plus. Encore faut-il contenir la foule, satisfaire ses attentes, les anticiper dans la mesure du possible et donc, savoir précisément ce qu'elle pense.<sup>100</sup> Cette nécessité politique transforme

---

<sup>99</sup> Alain Manévy, *Les journalistes de la liberté : et la naissance de l'opinion, 1789-1793*, Paris, Grasset, 1989.

<sup>100</sup> Pierre Karila-Cohen présente l'invention des premières enquêtes gouvernementales sur l'opinion politique et publique sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Cf. *L'État des esprits. L'administration et l'observation de l'opinion départementale en France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848)*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction d'Alain Corbin, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2003, publiée en 2008 aux Presses Universitaires de Rennes, sous le titre *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*.

le pouvoir lui-même. En effet, depuis le Concordat de 1905, ce sont implicitement les sciences et non plus l'Église, qui apportent leur caution morale au gouvernement. Par ailleurs, si le pouvoir enquête sur la disposition de l'opinion publique à son endroit, le peuple dispose, lui aussi, des moyens de contrôle de l'action politique. L'intérêt réciproque que se manifestent le peuple et son gouvernement est entretenu par l'inévitable médiation de la presse. En assumant ce rôle d'intermédiaires, les journalistes agissent comme s'ils étaient à la fois porte-parole du gouvernement et du peuple. Pour obtenir un minimum de légitimité, les hommes politiques doivent convaincre et persuader l'opinion, donc rendre publics leurs discours et leurs actions. À l'inverse, pour infléchir l'action gouvernementale, l'opinion doit se mobiliser, faire pression pour que les journaux relaient ses revendications. Cette transformation démocratique des institutions fait de l'opinion la source même du pouvoir, celle qui investit ou défait les hommes politiques.

*« L'opinion publique compte certainement parmi les phénomènes les plus étranges de la politique démocratique. Convoquée presque chaque jour, elle impose une présence dont nulle constitution ne parle expressément. Puissance énigmatique, grande pourvoyeuse de blâmes et de louanges, de notoriété et de représentations autant que d'ambitions, d'espoir ou de crainte, l'opinion publique semble pouvoir juger de tout ».*<sup>101</sup>

Dès les premières lignes de son ouvrage retraçant la genèse de l'opinion publique en France, Dominique Reynié souligne la place prépondérante que celle-ci occupe dans notre société. Jouissant d'un statut particulier, parce qu'insaisissable, l'opinion publique influence le « jeu politique » selon ses variations. Jean Stoetzel, l'un des premiers en France à la considérer comme un objet d'étude à part entière, en donne la définition suivante : « *c'est l'humeur variable d'un peuple, la moyenne instable de ses impressions, de ses sentiments et de ses préjugés, la formule de ses tendances. Rien de plus difficile à saisir et rien de plus trompeur dans ses manifestations de surface* ». <sup>102</sup> Ralph Schor ne dit pas autre chose : « *s'il existe en effet une notion réputée obscure et difficile à saisir, c'est bien celle de l'opinion publique. Les psychologues, les sociologues, les juristes, les journalistes ont souvent cherché à caractériser l'opinion, sa formation, ses constituants, son rôle et, après mûre réflexion, ont avoué leurs incertitudes* ». <sup>103</sup> Ainsi, n'est-il pas surprenant que Pierre Laborie qualifie de « débat rituel » toute tentative de définition de l'opinion publique : « *on peut s'interroger indéfiniment sur la nature de l'opinion publique, sur sa matérialité, sur son unicité ou sa pluralité et mettre en*

---

<sup>101</sup> Dominique Reynié, *Le Triomphe de l'Opinion Publique*, op. cit., p. 11.

<sup>102</sup> Jean Stoetzel, op. cit., p. 270.

<sup>103</sup> Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 3.

*doute, en bout de raisonnement, l'idée même de son existence* ». <sup>104</sup> Pourtant, comme l'explique encore Dominique Reynié, « *s'il n'existe aucune définition communément admise de l'opinion publique c'est peut-être d'abord parce que le contenu qui lui est donné reste très dépendant de la qualité sociale des acteurs qui ont recours à cette notion et selon des usages profondément différenciés quant aux motivations qui les déterminent* ». <sup>105</sup> Selon lui, l'usage social de la notion d'opinion publique se répartit en quatre registres de discours : celui des chercheurs, des journalistes, des sondeurs et enfin des hommes politiques. Le registre théorique considère l'opinion publique comme une réalité problématique et un objet conceptuel de discussion et de recherche intéressant principalement les sociologues, les philosophes, les historiens, les politologues et les spécialistes de l'information et de la communication ; le registre médiatique informe le public tout en se faisant l'écho des préoccupations de celui-ci ; les instituts de sondage, en ayant recours au registre statistique pour réaliser leurs enquêtes, bénéficient d'une caution scientifique qui garantit l'interprétation objective des résultats ; quant au registre politique, il permet aux politiciens de chercher auprès de l'opinion publique l'appui dont ils ont besoin pour conduire leur action dans une plus grande légitimité. L'opinion revêt ainsi une acception divergente selon son utilisation.

Pour clarifier notre propos, il convient de définir ce que nous entendons précisément par opinion publique. La définition que nous suivons, celle du *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, tient compte justement des divers aspects qu'embrasse l'opinion publique. Selon cette définition – à notre avis la plus précise – l'opinion publique regroupe

*« l'ensemble des représentations, construites socialement, de ce qu'est censé penser l'ensemble de la population sur les questions d'actualité. Au sens rigoureusement réaliste, l'opinion publique, bien sûr, n'existe pas. Il est impossible en effet que l'ensemble des membres d'un groupe important aient tous des opinions sur tous les problèmes de l'heure ; impossible également d'agréger des jugements de nature et d'intensité différentes : les uns reposant sur des convictions fermes, d'autres sur des impressions fugitives, d'autres encore improvisés pour satisfaire un questionneur. L'opinion publique est un concept né de la nécessité du pouvoir (politique) ou, au contraire, ses contestataires, de mobiliser à leur profit un acquiescement supposé, afin d'en tirer une légitimité supérieure. (...) Loin de pouvoir représenter "ce que les gens pensent", elle est, en un sens, toujours fabriquée ».* <sup>106</sup>

---

<sup>104</sup> Pierre Laborie, *op.cit.* p. 58.

<sup>105</sup> Philippe Raynaud, Stéphane Rials (dir.), article « *Opinion publique* », in *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, P.U.F., 1996, p. 441-447.

<sup>106</sup> Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, Philippe Braud, *Dictionnaire de la Science politique et des institutions politiques*, Paris, Colin, 2000, p. 190-191.

Défendant l'approche statisticienne, Alain Girard, explique comment la mesure des opinions détermine ce processus de fabrication :

*« La mesure expérimentale des opinions permet de déterminer s'il existe ou non, sur une position déterminée, une opinion publique. Celle-ci ne peut finalement se former et se manifester que dans un contexte précis, en face d'une circonstance donnée, et l'opinion publique est une question de fait : elle est ou elle n'est pas. (...) Sur une question donnée, il y a ou il n'y a pas d'opinion publique, et l'on peut s'en assurer en considérant la manière dont se répartissent, dans l'ensemble, les opinions des individus. Selon la forme prise par la distribution des opinions, nous savons qu'il existe ou non un courant d'opinion publique, et quel est son sens et quelle est son intensité ».*<sup>107</sup>

Cette posture scientifique pose en préalable l'existence d'un public, d'une opinion partagée par un grand nombre d'individus et enfin la *publicité* des jugements, c'est-à-dire l'assurance d'une certaine liberté d'expression. Bien sûr, les opinions deviennent une force sociale en s'agrégeant. L'explication d'Alain Girard est parfaitement juste, à ceci près, ce qui n'est pas sans importance, que les sondages mesurent les mouvements d'opinion, mais jamais l'opinion elle-même. Étudier l'opinion, ce n'est pas l'étudier en soi, mais s'interroger sur ce qu'elle exprime.<sup>108</sup> De plus, les sondages ne dévoilent qu'un fragment ou un indice de ce que pensent les personnes interrogées à un moment précis ; mais les sondés n'expriment publiquement qu'un discours de « surface ». L'autre partie reste « insondable », puisqu'elle appartient à la *sphère privée* et s'apparente au vécu, à l'existant, à l'émotion, à l'en-soi, et forme ce que l'on pourrait appeler « l'intime conviction », c'est-à-dire la pensée irréductible d'un individu, lorsqu'il prend conscience de son être-au-monde, dans une perspective cartésienne.

Cependant, la définition adoptée précédemment serait incomplète sans les précisions apportées par Rémy Rieffel :

*« Les sondages ne peuvent, à eux seuls, refléter l'opinion publique : ils ne sont qu'un élément, parmi d'autres, d'observation des attentes et des réactions des individus appartenant à un même pays ou à une même catégorie sociale. En vérité, aucune technique ne peut totalement rendre compte de "l'opinion publique vraie" qui reste une abstraction insaisissable, un référent démocratique précieux, mais malgré tout utopique. Nous savons désormais que celle-ci n'est ni l'agrégation d'opinions privées, ni la manifestation de simples croyances, mais qu'elle résulte d'une élaboration concertée de points de vue, d'une confrontation négociée et sans cesse renouvelée. Bref, qu'elle est le fruit d'un travail continuuel d'ajustement entre opinion individuelle et opinion collective, entre le système social et le monde vécu, ce que les spécialistes nomment "l'échange intersubjectif" par lequel nous construisons quotidiennement un monde commun. Elle renvoie, au final, à la façon dont se fonde la cohésion sociale, aux conditions qui rendent possible une entente par la communication ».*<sup>109</sup>

---

<sup>107</sup> Alain Girard, *op. cit.*, p. 47-48.

<sup>108</sup> Paul Watzlavick démontre dans « *La réalité de la réalité* » (Paris, Seuil, 1984) qu'on ne peut jamais atteindre la réalité autrement que par une représentation de la réalité. Autrement dit, il ne faut pas confondre la carte et le territoire.

<sup>109</sup> Rémy Rieffel, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2001, p.25-26.

L'attitude extrême de Madeleine Grawitz et de Pierre Bourdieu déclarant que l'opinion publique n'existe pas<sup>110</sup> reste un cas plus ou moins anecdotique, mais qui a le mérite de désacraliser le « registre statistique ». Pierre Bourdieu<sup>111</sup> stipule que les enquêtes d'opinion sont conçues, réalisées et interprétées selon l'idéologie dominante ; il conteste logiquement que tous les citoyens puissent comprendre les questions de la même façon, que tous aient une opinion et que tous ces avis se valent. On reconnaît volontiers la pertinence de ces arguments, mais on se demande alors, pourquoi n'a-t-il pas poussé plus loin son analyse en l'appliquant aussi au suffrage universel ?<sup>112</sup> Dans les deux cas, l'électeur ou le citoyen n'est pas convié à formuler son point de vue sur la question qui lui est posée, mais doit seulement y répondre en respectant le protocole d'interrogation auquel il est soumis.<sup>113</sup> L'imposition de problématiques conditionne donc forcément les réponses que l'on peut obtenir par le vote ou le sondage. Selon le sociologue « *cette opinion publique est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour*

<sup>110</sup> Il n'est peut-être pas erroné, comme le fait Loïc Blondiaux, in *La fabrique de l'opinion, op. cit.*, p. 556-570, de percevoir dans ce combat d'arrière-garde une lutte pour le contrôle de l'autorité scientifique. Patrick Champagne conteste lui aussi la validité des enquêtes d'opinion réalisées par les instituts de sondages. Cf. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

<sup>111</sup> Pierre Bourdieu, *L'opinion publique n'existe pas*, in *Les Temps modernes*, n°318, janvier 1973, p. 1292-1309. Le problème que soulève le sociologue, notamment par la non considération des non-réponses, vise l'utilisation des sondages comme moyen de manipulation indirecte. « *Les problématiques qui sont proposées par les sondages d'opinion sont subordonnées à des intérêts politiques, et cela commande très fortement à la fois la signification des réponses et la signification qui est donnée à la publication des résultats. Le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles ; à imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion moyenne* ». Aussi importante soit-elle, cette analyse aurait pu l'être d'avantage, si Pierre Bourdieu avait remis en cause la notion même de *public*, sous-jacente à l'idée d'opinion publique, puisque celle-ci n'a pas plus de réalité que ce que les sondages sont censés mesurer. Le public défini artificiellement par les sondeurs n'est qu'une représentation symbolique *des publics*, divers et variés, qui se forment successivement sur telle question et se défont sur telle autre.

<sup>112</sup> Pierre Bourdieu, dans le chapitre 8 de *Culture et politique*, de *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 463-542, prolonge sa réflexion sur l'opinion publique, à laquelle il oppose la notion d'*opinion personnelle*. Établissant une filiation historique entre l'émancipation de la pensée individuelle et la reconnaissance du suffrage universel, il ne se risque toujours pas à contester l'égalité présupposée entre tous les votes exprimés par l'intermédiaire du suffrage universel – alors que le premier postulat de sa critique de l'opinion publique souligne le problème de la compétence politique, inégale dans les faits. « *Une histoire sociale de la notion d'“opinion personnelle” montrerait sans doute que cette invention du 18<sup>ème</sup> siècle s'enracine dans la foi rationaliste selon laquelle la faculté de « bien juger », comme disait Descartes, c'est-à-dire de discerner le bien du mal, le vrai du faux par un sentiment intérieur, spontané et immédiat, est une aptitude universelle d'application universelle (comme la faculté de juger esthétiquement selon Kant), – même si l'on doit accorder, surtout à partir du 19<sup>ème</sup> siècle, que l'instruction universelle est indispensable pour donner à cette aptitude son plein développement et fonder réellement le jugement universel, le suffrage universel* », p. 465.

<sup>113</sup> Gaston Berger et al., *L'opinion publique*, Université d'Aix-Marseille, Centre de Sciences Politiques de l'Institut d'Études Juridiques de Nice, Paris, P.U.F., 1957, p. 14 : « *Demander à quelqu'un ce qu'il pense d'un certain problème, c'est en souligner l'importance, c'est même révéler au sujet qu'il y a un problème. Il vivait dans une assurance que ne troublait aucune question. Lui en poser une, c'est faire naître en lui l'inquiétude* ». Comme on le voit, le problème n'est pas nouveau.

*représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage* ». <sup>114</sup> Bien entendu l'opinion publique n'existe pas « en soi », puisqu'on ne peut pas la mesurer dans sa totalité, et quand bien même y parviendrions-nous, nous serions encore incapables de prévoir ses variations soudaines. Les instruments de mesure ne renvoient à aucune signification objective, et comme il n'y a pas d'opinion publique réelle, les sondages ne sont qu'une interprétation mathématique de ce qui est supposé représenter le mouvement de l'opinion à un moment donné. Pourtant, si l'opinion publique n'existe pas à proprement parler, on ne peut nier l'existence de son concept, puisque l'on s'interroge sur le sens à donner à cette expression. En parler, c'est déjà reconnaître son existence en tant qu'objet de discussion – même si cet argument nominaliste l'emporte sans panache.

Puisqu'on ne peut pas quantifier l'opinion publique « en soi », les instituts de sondages ou les chercheurs analysent des échantillons « représentatifs » grâce à un arsenal d'instruments et de protocoles de mesure. Mais, encore une fois, l'opinion publique ne se limite pas aux sondages et ceux-ci n'ont aucune valeur prédictive. Les sondages électoraux n'indiquent pas à l'avance quel sera le vainqueur de telle élection ; mais simplement la tendance de l'opinion à un moment précis. Les sondages d'opinion ne sont pas l'opinion publique, mais contribuent ponctuellement à informer la population de son évolution supposée sur tel ou tel aspect de la vie politique ou sociale. Comme le suggère Antoine Spire, « *de même que le marché est un régulateur de la machine économique, l'opinion publique est un régulateur de la machine politique* ». <sup>115</sup> Le résultat des sondages et des scrutins, qu'ils soient politiques ou non, les manifestations, les rassemblements, les pétitions, le courrier des lecteurs, l'activité des partis politiques, des syndicats ou des associations, l'expression artistique, culturelle, religieuse ou identitaire, tout cela constitue le fondement collectif de l'opinion publique. Mais ces formes d'expression sont des représentations fragmentaires puisqu'elles ne peuvent représenter qu'une partie de l'opinion publique : la partie « sondée » ou « exprimée » publiquement. <sup>116</sup>

---

<sup>114</sup> Pierre Bourdieu, *L'opinion publique n'existe pas*, *op. cit.*, p. 1292-1309.

<sup>115</sup> Antoine Spire, *L'opinion publique et le débat démocratique*, in *POUR. L'opinion publique*, n°92, novembre-décembre 1983, p. 41-42.

<sup>116</sup> La défaite du démocrate Tom Bradley, issu de la communauté noire américaine, à l'élection au poste de gouverneur de Californie en 1982, alors que les sondages prédisaient sa victoire, illustre le décalage entre les sondages électoraux et les résultats des élections. Ce que l'on a appelé par la suite « l'effet Bradley » prouve qu'il peut y avoir un dysfonctionnement entre ce que les sondages sont censés mesurer et ce qu'ils mesurent réellement. Les sondages ont bien révélé la popularité du candidat mais en masquant simultanément les intentions réelles des électeurs, incapables à cette époque de dépasser leurs préjugés de couleurs.



Stipulons également que le recours aux sondages ne peut jamais s'opérer dans une parfaite objectivité et n'est pas non plus sans conséquences. En interrogeant un échantillon représentatif de la population, on oriente quelque peu sa réponse au moment même où l'on pose la question, tandis qu'en rendant publics les résultats de l'enquête, on influence ceux à qui la question n'a pas été posée.<sup>117</sup> Puisque la sincérité du public sondé est instinctivement modifiée par la sollicitation elle-même et les modalités de l'enquête, il n'est pas faux d'affirmer que les instruments de mesure construisent la réalité, ou en tout cas agissent sur la représentation de celle-ci. C'est dans cette perspective que Pierre Bourdieu affirme avec une certaine légitimité que l'opinion publique n'existe pas. La mesure de celle-ci ne pourra jamais transcrire la réalité, car l'opinion restera toujours une émulation aléatoire de jugements subjectifs en constante évolution. Elle ne peut pas être « vraie » ; elle est simplement majoritaire, et c'est en ce sens qu'elle est une invention des démocraties parlementaires modernes, historiquement liée à la disparition de l'arbitraire du pouvoir absolu. Ainsi, le recours quasi systématique aux sondages pour déterminer l'état de l'opinion sur telle ou telle question, à tel ou tel moment, crée une situation artificielle, laissant penser que le public donne spontanément son avis sur différents sujets. Or, chacun a son opinion, mais pas sur tout. On ne peut pas solliciter l'opinion publique comme on consulte l'oracle de Delphes. En outre, puisqu'elle n'exprime jamais une réalité objective mais le sentiment d'une majorité, ce dernier ne peut s'exprimer que si le public a une réelle conscience de la réalité politique, économique et sociale qui l'entoure.

Avant d'exprimer son opinion, le public doit être correctement informé ; sa réponse dépend nécessairement de la qualité de l'information dont il dispose et de l'effort effectué pour se tenir informé. Il n'y a pas d'opinion publique, au sens moderne du terme, sans système d'information détaché du pouvoir politique. Sans cette garantie de liberté et d'indépendance de la presse en particulier et des médias en général, le triomphe de la propagande aurait simplement raison de toute opposition critique. « *Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets* », affirme Alfred Sauvy. La démocratie n'est pourtant pas à l'abri des manipulations ; disons simplement que celles-ci sont plus subtiles, et, par conséquent, plus difficiles à déceler. Selon Antoine Spire, l'opinion participe plus du rite que de la croyance ou de la préoccupation démocratique, car « *on*

---

<sup>117</sup> Robert Merton, dans *Éléments de méthode sociologique* parle de « prédiction créatrice » pour désigner le fait que les résultats des enquêtes peuvent influencer l'intention réelle des électeurs, ou modifier leurs points de vue sur tel ou tel sujet. (Cité par Alain Girard, *op.cit.*, p. 106).

*sollicite des jugements de l'individu indépendamment de toute cohérence d'ensemble. (...) L'opinion juge, plus qu'elle ne suggère ou crée. Mieux encore, on lui fait suggérer, on la fait parler en fonction de grilles préétablies* ». Dans de telles conditions, l'opinion est donc bel et bien le

*« fruit d'une construction de ceux qui la mesurent. (...) Tout est fait pour donner l'illusion de la liberté de choix, et l'expression quasi spontanée de la volonté populaire, alors que les individus consultés sont traités en sujets de droit abstraits, sans prise en compte des déterminations socio-économiques et politiques qui pèsent sur leur point de vue ».*<sup>118</sup>

Cette description des effets pervers de la démocratie révèle à la fois les limites des enquêtes d'opinion et le rôle des médias dans la « fabrique de l'opinion ». Mais la démocratie est-elle autre chose que la recherche d'un consensus, d'un mode opératoire permettant aux citoyens ordinaires – des plus humbles aux plus éclairés – d'être informés et de donner leur avis sur « la chose publique » ? Évidemment il serait absurde, puisque l'opinion n'est jamais totalement prévisible, de croire que pour atteindre ce consensus, les médias exercent un « contrôle » de nos pensées. En revanche, il est certain que les médias doivent, pour des raisons économiques, répondre à l'attente de leur public et donc moduler leur discours, au risque d'épouser une certaine forme de démagogie. Voici posé le problème :

*« comment attirer le plus large public sinon en donnant la priorité à tout ce qui séduit aux dépens de ce qui divise, en faisant davantage appel à l'affectivité, à l'émotion qu'à l'intelligence et au raisonnement. Ainsi la presse cherche-t-elle à connaître en permanence les préoccupations du public afin de donner la préférence aux informations "désirées", et à agir sur les sentiments profonds qui sont les ressorts mêmes de l'opinion ».*<sup>119</sup>

Une large fraction du public ne se satisfait que de sensations et de nouveautés. Mais cette obligation des médias de s'adapter aux exigences du public pour survivre fonctionne comme un cercle vicieux dévoilant l'interaction économique et sociale qui lie le public aux médias, et réciproquement. Ralph Schor souligne, lui aussi, que

*« tout en répondant à l'attente de sa clientèle, le journal peut influencer celle-ci ; par le choix des nouvelles, leur mise en page, le commentaire, il apporte des confirmations et des enrichissements aux sentiments du public ; il formule clairement ce que celui-ci ressent confusément ; le journal a ainsi pouvoir d'infléchir une tendance générale, d'attirer l'attention sur une question pour en masquer une autre ».*<sup>120</sup>

---

<sup>118</sup> Antoine Spire, *op. cit.*, p. 42.

<sup>119</sup> Jean-Marie Dupont, *Presse et opinion publique : des interactions ambiguës*, in *POUR, L'opinion publique*, n°92, *op. cit.*, p. 51.

<sup>120</sup> Ralph Schor, *op. cit.*, p. 10.

Cette fonction d'« *agenda setting* »<sup>121</sup> dresse un calendrier des événements attendus ainsi que la hiérarchisation des sujets d'actualités, selon une logique rédactionnelle souvent commerciale, non pour dire aux lecteurs ce qu'il faut penser, mais ce à quoi il faut penser. En effet, comme l'explique Jean-Marie Dupont,

*« le premier rôle du journaliste, et finalement son principal pouvoir, est de choisir parmi l'ensemble des faits qui sont portés chaque jour à sa connaissance, ceux qui lui paraissent les plus importants et les plus significatifs, c'est-à-dire porteurs de conséquences politiques, économiques, sociales ou culturelles, immédiates ou à moyen terme. (...) Le journaliste ne crée pas l'événement mais, en lui donnant une "existence sociale", il le transforme ».*<sup>122</sup>

Les médias servent de relais ou de caisse de résonance à l'information. « *Annoncé par un journal, repris à la radio, illustré à la télévision, l'événement se trouve rapidement amplifié et dramatisé* ». <sup>123</sup> Étrangement, on ne mesure véritablement le pouvoir des médias que lorsqu'ils se trompent. Comme l'explique Jean-Noël Kapferer, la rumeur constitue « le degré zéro » de l'opinion publique. <sup>124</sup> Elle devance bien souvent les médias ; le bouche-à-oreille colporte les nouvelles, des « fuites » renseignent les journalistes, sans que la ligne de partage qui la distingue de l'information soit objective, puisque l'on dénonce les rumeurs auxquelles on ne croit pas, sans être conscient de croire à celles qu'on prend pour des informations. Si l'on admet que ce qui fait la rumeur, ce n'est pas sa source mais le groupe qui la diffuse, on constate qu'il en va de même pour l'information. Une dépêche non vérifiée, mais largement diffusée par une agence de presse internationale, colportée par les médias nationaux et, en bout de course, par les politiciens eux-mêmes sème forcément un trouble profond sur l'opinion publique lorsqu'elle se révèle, après enquête, inexacte ou mensongère. Ce fut le cas pour les faux charniers de Timisoara en 1989, ou en 2004, lors de l'agression antisémite dont se disait victime une jeune mère de famille. Cette agression imaginaire était révélée au public alors que Jacques Chirac avait justement appelé la veille au sursaut républicain contre toutes formes de racisme, de xénophobie ou d'antisémitisme. <sup>125</sup>

---

<sup>121</sup> Concept décrit par Maxwell Mc Combs et Donald Shaw en 1972.

<sup>122</sup> Jean-Marie Dupont, *op.cit.*, p. 49.

<sup>123</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>124</sup> Jean-Noël Kapferer, *op. cit.*, p. 25.

<sup>125</sup> Discours de Jacques Chirac, à Lignon sur Loire en juillet 2004.

En dépit de l'omniprésence des médias dans notre société et de leur influence sur l'organisation sociale, l'opinion publique résiste à la tentative d'uniformisation des esprits.<sup>126</sup> D'ailleurs, si l'usage n'avait déjà consacré le singulier, il faudrait l'évoquer au pluriel. Tous ceux qui la prennent à témoin éviteraient ainsi de dire : « l'opinion pense ceci ; l'opinion souhaite cela », comme s'ils parlaient d'une entité consciente et homogène. Jean-Jacques Becker reprenant le raisonnement de Pierre Milza, explique pourquoi les historiens et les sociologues ne s'accordent pas sur le « nombre » de l'opinion publique. Même si les sociologues reconnaissent qu'il peut y avoir une pluralité d'opinions, à un moment donné, et dans un espace donné, ils restent convaincus qu'il n'existe qu'une seule opinion publique. Pour les historiens, en revanche, celle-ci révèle « *un grouillement d'opinions particulières* ». Jean-Jacques Becker précise que « *le singulier, employé souvent comme commodité, correspond à une réalité plurielle, les tendances de l'opinion publique* ».<sup>127</sup> Cette distinction rappelle, comme l'a prouvé le retrait des forces américaines engagées au Vietnam, que des minorités agissantes peuvent peser davantage sur les choix politiques que des majorités assoupies. Le sociologue Leo Bogart reconnaît qu'« *une majorité silencieuse est par définition sans effet. Elle ne peut devenir une force politique que lorsque les sondages la rendent consciente d'elle-même ou lorsque des leaders politiques revendiquent son soutien* ».<sup>128</sup> En considérant l'opinion publique comme une entité singulière, on néglige le fait, pourtant essentiel, que des rapports de forces divisent cette opinion, alors que c'est justement cette division qui contribue à nourrir le débat démocratique au sein de l'espace public et donc, à lui insuffler sa vitalité. Pour Ralph Schor, cela ne fait aucun doute, « *il n'existe pas une opinion, mais des opinions. Le mot ne devrait être employé qu'au pluriel car il représente l'addition des innombrables réactions enregistrées au sein des divers groupes qui fragmentent la société* ».<sup>129</sup> Alain Girard ajoute une nuance subtile : « *l'opinion publique n'est jamais unanime, et elle n'efface pas les opinions privées divergentes. Les deux états d'opinion publique et d'opinion particulière coexistent* ».<sup>130</sup> Puisque les formes de l'opinion sont multiples et variées, elles s'expriment naturellement dans un espace public, qui se

---

<sup>126</sup> En juillet 2004, les propos de Patrick Le Lay ont suscité une vive polémique, lorsqu'il déclara : « *pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible : c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible* ». Cet aveu de l'ex-P.D.G. de TF1 met en évidence le rapport ambigu entre les médias de masses et la sphère économique, qui ne perçoivent plus les téléspectateurs que comme des foules organiques que l'on manipule à souhait.

<sup>127</sup> Jean-Jacques Becker, *L'opinion*, in *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1987, p. 167.

<sup>128</sup> Cité par Loïc Blondiaux, in *La Fabrique de l'opinion*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>129</sup> Ralph Schor, *op. cit.*, p. 4.

<sup>130</sup> Alain Girard, *op. cit.*, p. 2.

décline lui aussi sous diverses apparences symboliques, dont il convient d'exposer l'articulation.

### 3) La conjugaison des espaces symboliques

Lorsque les chercheurs français s'emparent du concept d'espace public, plus de quinze ans après la publication de l'ouvrage fondateur d'Habermas, de nombreux questionnements viennent enrichir les sciences sociales. Ces scientifiques définissent généralement l'espace public comme « *un espace immatériel et symbolique où sont débattues les questions pratiques et politiques qui intéressent les membres de la cité* ». <sup>131</sup> Pour Rémy Rieffel,

« *L'espace public est le résultat d'un mouvement d'émancipation qui valorise la liberté individuelle, l'expression des opinions et qui permet à des acteurs politiques, sociaux, religieux, culturels, de dialoguer, de s'opposer, de se répondre aux yeux de tous. Il désigne également aujourd'hui l'ensemble des scènes et des arènes plus ou moins institutionnalisées où l'on débat des enjeux du moment. (...) L'espace public est donc non seulement symbolique, mais aussi matériel* ». <sup>132</sup>

Cette notion d'*espace public*, complexe et ambiguë, est souvent confondue avec celle d'*espace public urbain*, utilisée antérieurement par les architectes, les urbanistes et les géographes. L'expression française découle en outre d'une erreur de traduction, <sup>133</sup> une sorte d'« acte manqué », soulignant l'importance dans la pensée française de l'idéal-type de la place publique, dérivée de l'*agora* et du *forum*. Cette approche normative conçoit, *a priori*, l'espace public en espace vertueux de la citoyenneté, où chacun partage idéalement les mêmes préoccupations et les mêmes modes de délibération collective. Pour éviter toute confusion, le géographe Michel Lussault <sup>134</sup> préconise de désigner la scène délibérative et le domaine de l'opinion par l'expression *sphère publique* et de réserver *l'espace public* pour l'analyse des caractéristiques spatiales propres à l'espace social. Afin de déterminer quelles interactions sociales agissent dans l'espace public, il propose une grille d'analyse fondée sur trois couples de « relations de contrariété ».

---

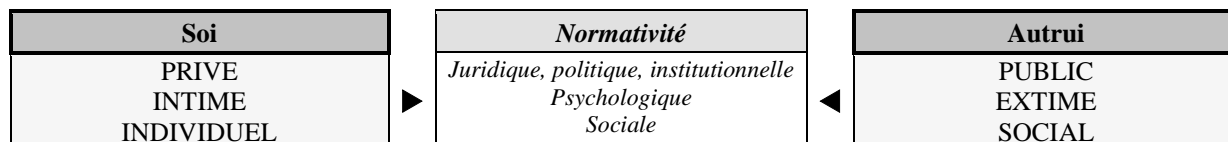
<sup>131</sup> Philippe Breton, Serge Proulx, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1996, p. 214.

<sup>132</sup> Rémy Rieffel, *Sociologie des Médias*, Paris, Ellipses, 2001, p. 33.

<sup>133</sup> Jacques Lévy, Michel Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 340 : Habermas « n'utilisait d'ailleurs pas dans son livre l'expression *espace public* (« *Öffentlicher Raum* »), mais « *sphère publique* » : *Öffentlichkeit*. Le titre de l'ouvrage de 1962 était *Strukturwandel der Öffentlichkeit et les versions anglaises respectent en général cet intitulé (The structural transformation of the public sphere. An inquiry into a category of bourgeois society)*. Ce n'est qu'à la faveur de la traduction française que la *sphère se mua en espace, changement qui n'est pas neutre* ».

<sup>134</sup> *Ibidem*, p. 333 à 336.

SCHEMA 1 : GRILLE DE LECTURE DE L'ESPACE PUBLIC, D'APRES MICHEL LUSSAULT



Ces couples entrent en jeu en se complétant mutuellement. Le premier délimite le caractère juridique et institutionnel d'un espace *privé* ou *public* en établissant un cadre légal des autorisations et des interdictions. La nature juridique d'un espace fixe le degré de liberté autorisé dans celui-ci. Le second couple crée une situation de dialogue entre *l'intime* et *l'extime*. L'intime reflète l'affirmation du moi « moderne » s'exprimant à travers l'intériorité. Cette construction sociale de l'intime se manifeste aussi au sein de l'espace public. L'extime est « *cette forme particulière de relation au monde que constitue l'intersubjectivité, entendue comme le domaine de la relation subjective du moi (ego) à autrui (alter ego)* ». Tous les registres de l'interaction du *Soi* aux *autres Soi* forment l'extime en s'exprimant via des gestes, des attitudes, des regards, des paroles ou par le truchement d'une médiation technique. Enfin, le dernier couple oppose *l'individuel* au *social*. Les normes plus ou moins intériorisées par les personnes définissent et codifient les pratiques légitimes à l'intérieur d'un groupe entre l'instance individuelle et l'instance sociale. Chacun de ces trois couples délimite un champ spécifique : le privé ne se confond pas avec l'intime, pas plus que l'intime ne se confond avec l'individuel, ou l'extime avec le social ou le public.

Michel Watin définit l'espace public comme « *un lieu public, en principe accessible à tous les citoyens, autorisant et favorisant la circulation des informations et des personnes et constituant le "plus petit lieu commun" aux innombrables individus et aux multiples groupes sociaux, culturels, ethniques et culturels qui les composent* ». <sup>135</sup> Cet espace suppose trois principes : un fonctionnement démocratique de la société, des individus autonomes, capables de forger leur propre opinion, et enfin, une liberté de circulation garantissant le flux et la mobilité des individus et des idées. Trois règles spécifiques des usages de l'espace public découlent des trois principes précédents : la maîtrise d'une sociabilité à distance, où le nombre élevé d'individus circulant dans le même espace urbain sans se connaître favorise une sociabilité permettant « *l'interaction avec l'Autre sans engagement immédiat dans une relation plus contraignante* » ; la non-appropriation de cet espace, puisqu'il ne peut appartenir à aucun groupe social, ethnique, religieux ou politique ; et enfin la réciprocité des

<sup>135</sup> Michel Watin, *Communication et espace public, op.cit.*, p. 50.

perspectives, qui s'apparente à l'égalité citoyenne, au respect des droits de chacun, mais qui préserve aussi les différences.<sup>136</sup>

Les définitions proposées par Michel Lussault et Michel Watin sont complémentaires. L'espace public apparaît ainsi comme le lieu des interactions entre les différents acteurs sociaux qui contribuent à la fabrication de l'opinion publique. Cet espace partage à la fois une dimension concrète et symbolique – rappelant la distinction entre *le public*<sup>137</sup> et *le peuple*. L'espace public réel est incarné par la matérialité des lieux partagés collectivement et des aires de circulation ou d'échange, où s'exercent les sociabilités. L'espace symbolique – figure idéale de la démocratie – représente la *sphère publique de discussion*, où les citoyens peuvent forger leurs opinions et les confronter à celles d'autrui. Mais comme l'énonce Habermas, « *un espace public fonctionnant politiquement n'a pas seulement besoin des garanties offertes par les institutions de l'État de droit, il dépend aussi du soutien de traditions culturelles, de modèles de socialisation, d'une culture politique propre à une population habituée à la liberté* ». <sup>138</sup> Dans les lieux où l'individu n'a pas encore pris conscience de lui-même, de l'identité de la culture qui le lie aux autres, où la société et l'État ne connaissent qu'un relatif développement, l'opinion publique moderne n'est pas encore constituée, car l'opinion, telle que nous l'entendons aujourd'hui – c'est-à-dire ce processus complexe de communication et d'influence, révélateur des représentations, des mentalités et des identités – ne peut se former qu'au sein d'un espace de libertés publiques. Par libertés publiques, il faut entendre toutes prérogatives reconnues aux citoyens, et plus largement à tout individu, permettant à chacun d'agir face à la puissance publique dans un espace d'initiative individuelle ou collective. La réalité de l'opinion publique est intimement liée à la définition des libertés et de l'espace publics, qui régissent conjointement les pratiques sociales selon des codifications extrêmement diverses d'une culture à l'autre. <sup>139</sup>

L'espace public est avant tout un espace social dépendant des intervenants et de leurs rencontres bien plus que des lieux eux-mêmes. Certes, il existe bien des lieux dont la vocation publique est plus affirmée que d'autres, mais c'est toujours l'usage social qui investit un lieu

---

<sup>136</sup> *Ibidem*, p. 61-64.

<sup>137</sup> Le public (comme l'opinion ou l'espace public) n'existe pas en soi. Il existe en revanche une pluralité de publics. L'idée de public, au sens moderne du terme, apparaît lorsque l'on ne s'adresse plus à un ensemble de personnes réunies en un même lieu, mais lorsqu'on s'adresse à une ensemble d'individus dispersés et isolés, formant « une communauté imaginaire ».

<sup>138</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public, op. cit.*, p. XXXI (Préface à l'édition de 1990).

<sup>139</sup> La question du voile islamique, par exemple, confronte deux conceptions de l'espace et des libertés publics qui n'offrent pas aux femmes le même degré d'intégration et de participation à l'universalité prônée par l'idéal démocratique.

de sa puissance publique. L'espace public s'oppose tout simplement à l'espace privé, mais l'opinion publique se forme dans ces deux espaces, bien que le jeu des interactions sociales varie fortement dans l'une ou l'autre sphère, et par conséquent contribue différemment à la construction des idées et des opinions. Les opinions émergent dans l'ombre de la sphère privée, puis sont confrontées dans la sphère publique à celles d'autrui, ce qui renforce ou modère les positions initiales. Cette construction varie selon les contextes d'énonciation des idées. L'auditoire, le caractère public ou privé du lieu et des sujets de discussion, ainsi que les rapports sociaux entre les différents intervenants déterminent la valeur des discours. Ainsi, une opinion exprimée devant un supérieur ou au cours d'une réunion de parents d'élèves, n'a pas la même spontanéité que lorsqu'elle s'adresse à un collègue ou à un groupe d'amis. Lorsqu'il s'exprime, l'individu choisit un rôle social qui masque provisoirement d'autres aspects de son identité sociale. Chaque rôle assumé par un individu dépend des espaces qu'il traverse et des situations qu'il occupe. « *Le "social" est fait d'une multitude de discours individuels, de paroles privées qui, par leur juxtaposition et leur combinaison temporaire, forment l'opinion publique* ». <sup>140</sup> Mais les énoncés doivent être validés socialement avant de circuler, d'où l'importance de la confrontation des idées personnelles avec celles d'autrui.

Parmi les libertés publiques, <sup>141</sup> les libertés d'opinion et d'expression sont indissociables. Mais la liberté civique, le droit à l'égalité, la liberté de la presse et la liberté d'association, de réunion et de manifestation, contribuent également à garantir les conditions minimales du débat public. Même s'il peut y avoir unanimité sur telle ou telle question d'actualité, l'opinion n'est véritablement publique que s'il existe la possibilité pour les citoyens de prétendre à un avis qui ne soit pas majoritaire, et surtout s'il existe un espace de discussion où peuvent se confronter les points de vue divergents.

Ces espaces de discussion sont représentés par trois lieux éminemment symboliques : la rue (l'espace socioculturel), les médias (l'espace médiatique), l'isoloir (l'espace politique). La rue

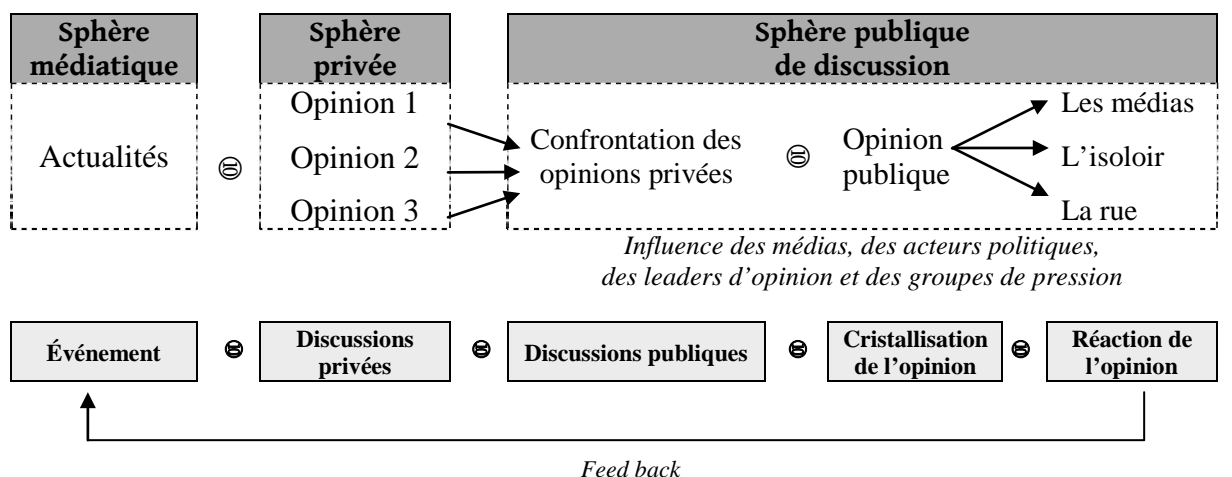
<sup>140</sup> Gérard Leclerc, *La société de communication, une approche sociologique et critique*, Paris, P.U.F., 1999, p. 28.

<sup>141</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public, op. cit.*, p. 93. « Une première série de droits fondamentaux concerne la sphère du public qui fait usage de sa raison (liberté d'opinion, de parole, liberté de la Presse, liberté d'association et de réunion, etc.), et les fonctions politiques que les personnes privées assument au sein de cette sphère publique (droit de pétition, droit de vote et, dans la même mesure, droit à l'éligibilité, etc.). Une deuxième série de droits se réfère au libre statut de l'individu, fondé sur la sphère d'intimité de la famille restreinte et patriarcale (liberté de la personne, inviolabilité du domicile, etc.). La troisième série de droits fondamentaux concerne les échanges entre propriétaires, et qui se déroulent dans la sphère de la société civile (égalité devant la loi, protection de la propriété privée, etc.). Ces droits fondamentaux garantissent la sphère publique et la sphère privée (ainsi que son noyau : la sphère de l'intimité) ; les institutions et les organes (Presse, partis) du public d'une part, et les fondements de l'autorité privée (famille et propriété) d'autre part ; enfin les fonctions assumées par les personnes privées, leurs fonctions politiques de citoyens, comme leurs fonctions économiques de propriétaires (ainsi que leur rôle, en tant qu'« êtres humains », au sein de la communication entre individus, grâce par exemple, au secret postal) ».



recouvre la part la plus importante de l'espace public. Espace social primaire, lieu d'échange et d'interconnaissance, la rue est avant tout lieu de passage, de circulation et de confrontation des opinions. Elle représente aussi le monde associatif, celui du travail ou des syndicats. Les tensions sociales s'y expriment couramment, en particulier lors des rassemblements, des manifestations ou des grèves. Les médias, et la presse en particulier, se définissent comme une scène d'apparition des débats intellectualisés. En servant de relais ou d'interface entre le pouvoir politique et la population, ils jouent un rôle essentiel dans la « fabrication » de l'opinion, contribuant, d'une part, à nourrir la réflexion de chacun et offrant, d'autre part, un espace d'expression aux acteurs politiques et sociaux et, dans une moindre mesure, aux citoyens ordinaires. L'isoloir incarne ce lieu particulier, investi d'une puissance politique, quasi religieuse, qui transforme l'opinion individuelle en expression collective.<sup>142</sup> Par le truchement de l'opération électorale, l'opinion cesse d'être une subjectivité quelconque, pour devenir un suffrage, une part infime de la souveraineté convoquée collectivement pour indiquer une orientation claire à l'action politique à mener. Comprendre l'opinion revient, comme l'explique Serge Bernstein en parlant des cultures politiques, à « *comprendre pour quelles raisons des groupes d'hommes se sentent plus proches d'une force politique plutôt qu'une autre, votent en tel sens ou d'une manière différente, ont, quasi spontanément, en face d'événements présents ou passés, la même grille de lecture* ». <sup>143</sup> Par extension, l'isoloir recouvre l'ensemble des activités politiques et ne se limite pas aux élections.

SCHEMA 2 : LA CHAINE DE FABRICATION DE L'OPINION PUBLIQUE MODERNE



<sup>142</sup> Alain Garrigou, *Histoire du suffrage universel en France : 1848-2000*, Seuil, Paris, 2002, p. 18 : « Dans le vote, l'individualisation est à la fois une convention nécessaire à la comptabilité des voix et une croyance, celle d'agir selon des convictions politiques, d'avoir une opinion à soi ».

<sup>143</sup> Serge Bernstein, *Les cultures politiques en France*, Seuil, Paris, 2003, p. 12.

La remise en cause d'un espace public uniforme soulève de nouvelles interrogations et suggère de nouvelles approches méthodologiques, d'autant que le développement de l'urbanisation, des moyens de transport, d'information et de communication, rend le fonctionnement des sociétés modernes plus sophistiqué et modifie les comportements et les usages sociaux. « *Le déplacement de problématique vers l'éclatement des espaces publics pose directement la question de leur degré d'autonomie et d'interconnexion, celle des passages d'un espace public à l'autre, celle aussi des articulations entre forums et arènes* ». <sup>144</sup>

Les trois espaces symboliques retenus nécessitent une approche différente pour chacun d'eux, puisque la réalité qu'ils représentent répond à une interprétation élaborée à partir de perceptions et d'enjeux propres aux trois types d'acteurs qu'ils mobilisent. Les journalistes, les personnalités, les citoyens ou les groupes de pression expriment leurs idées à travers l'espace médiatique en les exposant à la critique d'autrui. Dans l'espace socioculturel symbolisé par la rue, les citoyens, les manifestants et les groupes de pression qui forment la société civile agissent en revendiquant un certain nombre d'opinions, en soutenant ou s'opposant à la promotion de tel ou tel projet de loi, par exemple. « *La rue constitue la mémoire vivante des convulsions et des enthousiasmes de la société* ». <sup>145</sup> Mais l'action des groupes de pression ne se limite pas à l'occupation physique de l'espace public. Quant à l'isoloir, il symbolise l'espace dans lequel les hommes politiques tentent de séduire l'opinion, tandis que les électeurs, en exerçant leur droit de vote, orientent souverainement la vie politique du pays. L'utilisation d'outils conceptuels et méthodologiques adaptés à la nature de ces trois espaces s'impose, car, au final, il y a bien trois manières de construire l'objet « opinion publique » ; bien que ces trois approches se complètent mutuellement.

L'espace médiatique est sans doute le plus difficile à cerner, puisqu'il faut tenir compte de la diversité technique propre à chaque média, des supports de diffusion de l'information, de la formule (quotidien, hebdomadaire, etc.), de l'indice d'audience, de l'aire de rayonnement, de la ligne éditoriale, et, bien sûr, de l'indépendance financière et politique réelle ou proclamée. Face à la concurrence, l'objectif premier des médias est de plaire à leur public pour subsister économiquement. Pour y parvenir, ils assurent un rôle de socialisation et de transmission des savoirs, forment les centres d'intérêts et construisent les représentations

---

<sup>144</sup> Bastien François, Erick Neveu (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 1999, p. 54.

<sup>145</sup> Michel Watin, *Communication et espace public*, op.cit. p. 157.

sociales – souvent politiques – et les réflexes identitaires (puisqu'on s'identifie à tel journal, ou à telle émission). « *La responsabilité des dirigeants des entreprises d'information est particulièrement lourde. Puisqu'ils détiennent l'essentiel des moyens qui permettent au peuple d'être informé* ». <sup>146</sup> Les journalistes de la presse écrite sont la cheville ouvrière de cette tâche quotidienne. Leur influence sur la vie sociale est déterminante, car leurs analyses construisent le réel et l'imaginaire, ainsi que les représentations qui en découlent. Comme le note Isabelle Paillart, « *l'information a valeur pédagogique, elle doit servir aussi à former les citoyens, à les alphabétiser aux enjeux locaux, en leur fournissant l'apprentissage d'une grammaire et d'un vocabulaire* ». <sup>147</sup> Le public intervient aussi dans l'espace médiatique, en écrivant à la rubrique courriers des lecteurs, ou en téléphonant lors d'émissions de radio ou de télévision. Les hommes politiques quant à eux investissent l'espace médiatique comme une scène d'apparition. En occupant celui-ci, ils conservent un avantage politique certain, quand ils ne sont pas la cible des journalistes. La fragilité de leur position les rend dépendants de la moindre variation de l'opinion. Ainsi, même s'ils jouissent du pouvoir de décision, les hommes politiques restent soumis à la critique des médias, qui disposent d'un pouvoir d'influence, tant vis-à-vis de l'opinion que des hommes politiques eux-mêmes. Cette influence des médias conduit le peuple à approuver ou désapprouver les décisions politiques, mais au final, l'opinion demeure souveraine, car elle dispose à l'égard des hommes politiques et des médias d'un pouvoir de sanction, qui selon la situation peut les récompenser ou les punir. Pour les médias, la sanction est économique, pour les hommes politiques, elle se traduit par une baisse de popularité dans les sondages, ou plus sévèrement par une défaite électorale. Les schémas 3 et 4 illustrent l'évolution des rapports de force qui bouleversent, à La Réunion, le fonctionnement de la triade opinion, médias et politique avant et après le milieu des années 1970. Au cœur de cette évolution, l'émergence d'un espace public comme sphère de discussion apparaît à la fois comme le moteur et la manifestation du changement. La détermination d'un nouveau modèle social, lié à la concrétisation de la départementalisation et à l'instauration de la société de consommation, inaugure de nouvelles sociabilités qui redéfinissent le rôle des acteurs sociaux. Le souci de transparence démocratique provoque le recul des fraudes électorales et modifie les représentations que se font les hommes politiques de leurs activités, ainsi que les attentes de la population, dont une partie reste captive du clientélisme. Conséquence majeure, l'élargissement de la notion d'opinion à l'ensemble des

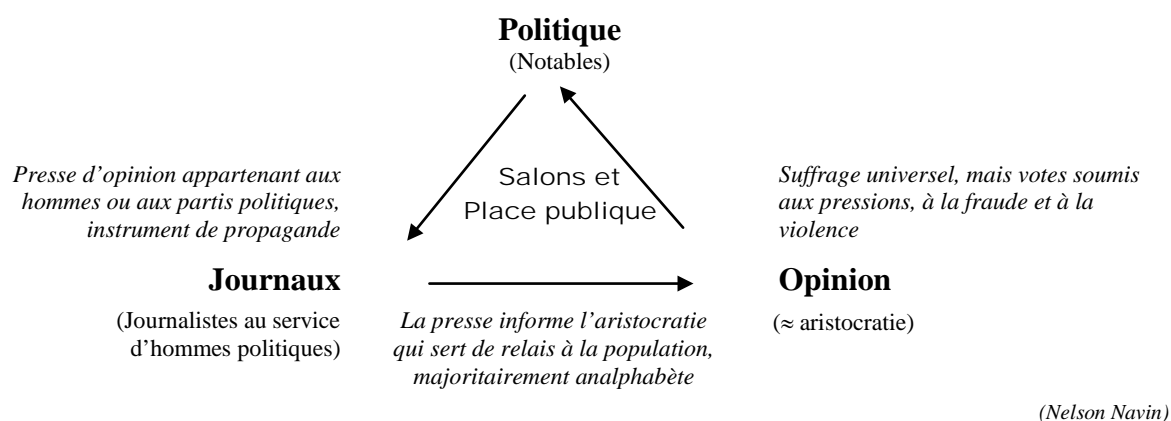
---

<sup>146</sup> Jacques Kayser, *Le Monde*, 15 octobre 1954, cité dans *l'Histoire générale de la presse française, vol. 5, de 1958 à nos jours*, Paris, P.U.F., 1976, p. 293.

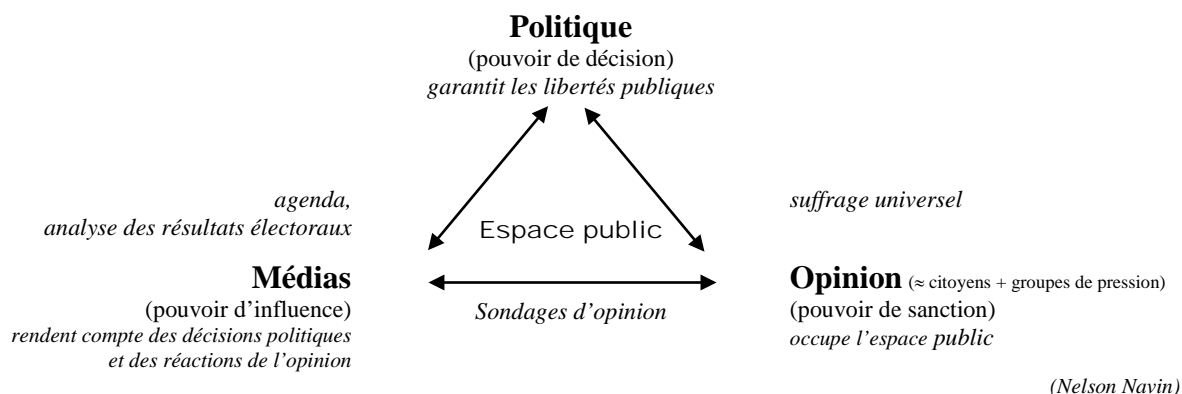
<sup>147</sup> Isabelle Paillart, *Les territoires de la communication*, Grenoble, P.U.G., 1993, p. 40.

citoyens, et non plus à une élite, permet à chacun d'exprimer ses opinions politiques et, se faisant, de faire l'expérience d'une citoyenneté émancipée – théoriquement – des consignes de vote. Il faut ajouter que l'évolution des moyens de communication et de transport a joué un rôle déterminant dans cette transformation, qui a contribué à rétrécir les distances et multiplier les échanges. La presse écrite s'engage la première à diffuser le pluralisme. Elle vient de rompre avec la presse d'opinion, aux méthodes artisanales, en définissant une éthique professionnelle du journalisme moderne, indépendant, industrialisé et informatisé.

SCHEMA 3 : L'OPINION PUBLIQUE COLONIALE ET POST-COLONIALE



SCHEMA 4 : L'OPINION PUBLIQUE MODERNE



La fabrication de l'opinion publique est déterminée par la relation entre les événements, leur couverture médiatique et leur perception par le public. Que se passe-t-il véritablement ? Que dit l'opinion ? Et qui « dit » l'opinion ? Ces trois questions posent, d'une part, le problème de la légitimité de ceux qui interprètent les mouvements de l'opinion (journalistes, instituts de sondages, gouvernement) et, d'autre part, celui de l'exactitude avec laquelle cette opinion est rapportée. Les fonctions politiques et journalistiques supposent de la part de ceux qui exercent ces responsabilités une éthique et une déontologie sans cesse éprouvées, pour résister à l'envie de désinformer, de manipuler ou de recourir à la propagande

pour faire admettre au public certaines vues, qui ne défendent en réalité que des intérêts particuliers.<sup>148</sup> Pour éviter ces dérives, le modèle d'opinion publique moderne offre un minimum de garanties – sans pouvoir véritablement les empêcher, puisque toute conquête politique et toute activité médiatique visent à rassembler le plus large public d'électeurs ou de consommateurs en essayant de les convaincre ou de les persuader à tout prix.

TABEAU 3 : PUBLIC SOUS-INFORME ET PUBLIC « EDUQUE »

Société non démocratique ou en voie de développement	Société d'information, de type démocratique
<p style="text-align: center;"><b>PUBLIC VERSATILE</b> Réactions émotionnelles spontanées ou sollicitées par manipulation</p> <p style="text-align: center;"><b>PUBLIC DESINFORME</b> Absence d'information de qualité Désinformation ou manipulation</p> <p style="text-align: center;"><b>PUBLIC INCOMPETENT</b> Analphabétisme, clientélisme (individus dépendants)</p>	<p style="text-align: center;"><b>PUBLIC RAISONNABLE</b> Attitude rationnelle des individus face aux événements</p> <p style="text-align: center;"><b>PUBLIC INFORME</b> Capacité à chercher et à analyser l'information (indépendance, pluralité et objectivité des médias)</p> <p style="text-align: center;"><b>PUBLIC COMPETENT</b> Capacité critique de confronter sa pensée à celle d'autrui (performance du système éducatif et du système électoral)</p>

(Nelson Navin)

Le fonctionnement démocratique des institutions politiques, le pluralisme du paysage médiatique, ainsi que l'élévation du niveau d'études des citoyens, maintiennent naturellement l'équilibre des forces politiques et sociales en présence. Plus les citoyens sont correctement formés, l'information vérifiable et l'action politique soumise à des autorités de contrôle indépendantes de l'exécutif, plus l'opinion publique est censée être « éclairée ». Pourtant, un public raisonnable, informé et compétent peut aussi faire preuve de versatilité, et même, devenir violent au cours de circonstances particulières. Le basculement de la paix vers une situation d'émeute ou de guerre, par exemple, génère angoisse et incertitude, nourrit les rumeurs les plus folles, désorganise le système d'information et, finalement, agit sur la rationalité de l'opinion. Inversement, une société en voie de développement n'est pas systématiquement livrée à l'apathie ou à la violence, et elle ne languit pas nécessairement dans une ignorance absolue. En outre, le public peut avoir le sentiment d'être correctement informé, mais si les informations dont il dispose sont fausses, sa connaissance des faits et donc son interprétation de la réalité sont elles-mêmes sans fondement. Opposer ces deux types de publics (Cf. tableau 3), comme s'il existait une société standard répondant à l'un ou l'autre modèle, n'a aucun sens. En réalité, à l'intérieur de toute société coexistent ces deux publics,

<sup>148</sup> En démocratie, la manipulation de l'opinion publique se fait par des moyens subtils. Edward Bernays, (*op. cit.*) s'inspire des acquis de la psychanalyse pour décrire avec une précision déconcertante les techniques qu'il recommande aux conseillers en relations publiques pour modifier l'opinion, même s'il reconnaît que « *le grand public n'est pas une masse amorphe modelable à volonté, qui exécuterait aveuglément les ordres venus d'en haut* », p. 74.

mais l'organisation sociale varie suivant le rapport de force entre public éduqué ou non. Lorsque l'éducation n'est dispensée qu'à une minorité, celle-ci concentre aussi les pouvoirs politique, économique et culturel. Dans une société démocratique, en revanche, la diffusion du savoir est un impératif fonctionnel et la proportion de personnes sous-informées est inversée. Cependant, la compétence réelle du public éduqué n'est pas de tout savoir, mais plutôt de comprendre et d'être en mesure de s'interroger et de débattre à propos des sujets qui concernent la vie en société.

À l'intérieur de la sphère publique, les groupes de pression s'organisent, avec plus ou moins d'efficacité, pour assurer la diffusion de leurs opinions et les rendre légitimes auprès du public, des médias et des hommes politiques. Chaque groupe défend ses intérêts, qu'ils soient économiques, associatifs, corporatistes, syndicaux, politiques, religieux, philosophiques, culturels ou autres. Leur puissance se mesure à leur représentativité, mais aussi à leur capacité de mobilisation et à l'importance des moyens humains et matériels qu'ils rassemblent. Certains groupes de pression déploient même de véritables stratégies de communication, ce qui explique que les activités d'une minorité non représentative, mais médiatiquement mieux représentée puissent éclipser la représentation majoritaire. Certains groupes se forment spontanément, de façon ponctuelle et éphémère, d'autres se structurent en associations, en clubs de réflexion, en syndicats ou en partis. La plupart agissent de façon transparente, d'autres préfèrent les intrigues de coulisse, les réseaux ou les secrets d'alcôves. Pour infléchir l'opinion ou les responsables politiques, les animateurs de ces groupes utilisent divers moyens d'expression comme moyen de pression, puisqu'on expose rarement ses idées sans vouloir convaincre ceux à qui l'on s'adresse. Parmi les moyens de mobilisation, les plus efficaces sont ceux qui permettent de publier des articles de presse ou des ouvrages, de donner des conférences, de lever des fonds ou de recruter de nouveaux adhérents, ce qui demande un investissement important, alors que l'occupation de la rue – par les rassemblements, les cortèges, les défilés, les manifestations, les pétitions, les grèves, les barrages, et, lorsque la violence s'en mêle, les émeutes – reste le moyen le plus spectaculaire et le plus immédiat de faire entendre sa voix. « *Manifester, c'est rendre manifeste, faire connaître publiquement, exprimer aux yeux de tout spectateur éventuel, donc introduire dans l'espace public* ». <sup>149</sup>

Selon Danielle Tartakowsky, le changement de gouvernement en 1981 a permis au pouvoir de

---

<sup>149</sup> Bastien François, Erick Neveu (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presse universitaire de Rennes, 1999, p. 135.

« *penser et de gérer en termes nouveaux les manifestations de rue* ». <sup>150</sup> Avant les années 1960, les mouvements de rue signifient un dysfonctionnement du politique. Mais « *depuis les années 80, la spectaculaire manifestation nationale dans la capitale est devenue la condition d'un mouvement qui prétend agir sur les centres de décision du pays* ». <sup>151</sup> Pourtant, de l'écho au chaos de la rue, le risque de dérapage demeure. Comme le note encore Danielle Tartakowsky, « *une manifestation est toujours un rapport entre ces acteurs inégalement impliqués que sont les manifestants, les forces de l'ordre, l'État et l'opinion publique. Que l'un d'eux s'avise de modifier unilatéralement les règles du jeu et elle peut basculer du côté de l'émeute* ». <sup>152</sup> Le recours à la violence marque le stade ultime de l'exaspération, de l'impossibilité pour les forces en présence de dialoguer sereinement. Il révèle en tout cas l'ampleur des tensions existantes.

Dès lors que le débat est porté sur la place publique, ce qui, *a priori*, n'intéresse pas le pouvoir politique devient rapidement une préoccupation sérieuse pour celui-ci. La commune, le canton, la circonscription, la région, et enfin la nation fixent un ordre de grandeur à l'urgence des problèmes à résoudre. L'espace public devient ainsi l'enjeu de multiples rivalités politiques, inscrites dans un découpage territorial qui hiérarchise les revendications des citoyens. Comme l'explique Georges Burdeau, « *les problèmes politiques constituent le domaine privilégié de l'opinion publique : d'une part, du moins en démocratie, ils se présentent de manière à solliciter l'attention de tous ; d'autre part, étant une force sociale, l'opinion est portée à faire prévaloir le point de vue dominant en le politisant* ». <sup>153</sup> Pour Pierre Bréchon, cette politisation est délimitée par le débat public et par le jeu des acteurs. Il distingue d'ailleurs les opinions (affirmations sur un sujet, qui peuvent être confuses ou structurées, stables ou évolutives), les comportements (qui se manifestent à travers le vote, le militantisme, ou d'autres formes d'engagement) et les attitudes politiques (qui reflètent des valeurs sous-jacentes). L'opinion et les comportements sont liés à une conjoncture, alors que les attitudes sont une manière d'être en politique et qu'elles représentent « *l'ensemble des orientations intériorisées par l'individu qui fondent ses opinions et comportements du moment* ». <sup>154</sup> L'équivalence « un homme, une voix », sur laquelle s'appuie le suffrage universel, autorise le citoyen à assumer son rôle au sein de la *Cité* en le plaçant face à ses

<sup>150</sup> Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, p. 215.

<sup>151</sup> Danielle Tartakowsky, *Le pouvoir est dans la rue, op. cit.*, p. 219.

<sup>152</sup> *Ibidem*, p. 214.

<sup>153</sup> Georges Burdeau, *Opinion publique*, in *Encyclopédia Universalis*, vol. 16, Paris, 1995, p. 950.

<sup>154</sup> Pierre Bréchon, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, P.U.G., 2006, p. 12.

capacités de raisonnement et d'adhésion à un projet politique. « *Dans le vote, l'individualisation est à la fois une convention nécessaire à la compatibilité des voix et une croyance, celle d'agir selon des convictions politiques, d'avoir une opinion à soi* ». <sup>155</sup> Les hommes politiques sont obligés, quant à eux, de convaincre et de persuader leurs électeurs pour obtenir un minimum de légitimité à chaque scrutin. Pour les aider à construire une identité politique, ils définissent des repères identitaires (*gauche, droite ; majorité, opposition ; représentation nationale, élus locaux, etc.*), commentent et analysent la réalité selon un registre de langage propre à la culture politique qu'ils partagent. Naturellement, puisque la communication politique vise à promouvoir de nouvelles représentations du réel, « *c'est par le langage que se construit non seulement le débat politique mais, aussi la scène politique elle-même avec ses enjeux, ses règles, ses acteurs* ». <sup>156</sup> Comme se plaît à le rappeler René Rémond, le dénombrement des suffrages est un acte décisif de la vie politique, car « *la démocratie représentative a inscrit l'arithmétique au cœur du système politique* ». <sup>157</sup> Jean-Jacques Becker, vante aussi, l'élection comme l'un des meilleurs instruments de mesure de l'opinion, car c'est « *un phénomène complexe procédant d'une grande variété de facteurs parmi lesquels ceux qui relèvent de la "longue durée" ont souvent autant ou plus d'importance que ceux qui ressortent de la "conjoncture"* ». <sup>158</sup>

Pour inscrire symboliquement l'action politique du peuple dans l'espace public, les législateurs désignent le corps électoral comme l'ensemble des personnes habilitées à prendre part au vote. Bien sûr, il s'agit d'une force politique par excellence ; la source qui légitime le pouvoir, selon Georges Burdeau. Mais, celui-ci est délimité par un cadre juridique et administratif qui le prive de toute spontanéité ; en outre, « *le corps électoral n'est pas la collectivité. Il ne coïncide pas avec elle ; il la représente* ». <sup>159</sup> Le mouvement de son expression est limité à un mouvement ascendant ou descendant, selon le taux de participation lors des scrutins. Qu'ils votent ou non, les citoyens sont réduits à l'état d'unité arithmétique, sans que leur individualité soit prise en considération. Seule compte leur appartenance à des ensembles préalablement définis en fonction de l'espace politique concerné (élections municipales, cantonales, etc.). Le même cas de figure prévaut pour les personnes interrogées lors des sondages, en fonction des groupes socioprofessionnels auxquels ils appartiennent.

<sup>155</sup> Alain Garrigou, *Histoire du suffrage universel en France, 1848-2000*, Paris, Seuil, 2002, p. 18.

<sup>156</sup> Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, Philippe Braud, *op. cit.* p. 55-56.

<sup>157</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>158</sup> René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique, op. cit.*, p. 177.

<sup>159</sup> Georges Burdeau, *Méthode de la Science Politique*, Paris, Dalloz, 1959, p. 405.



Dans les deux cas, la réification est la condition *sine qua non* d'une représentation mathématique des intentions de vote ou des suffrages exprimés. Un citoyen ne peut émettre qu'un choix sans nuance lorsqu'il vote. La participation à laquelle il est invité ne lui permet pas d'affirmer ce qu'il désire, mais de se conformer à ce qu'on désire de lui. Le silence d'un certain nombre d'abstentionnistes peut s'interpréter ainsi comme une volonté ostentatoire de peser par un vote négatif sur le résultat du scrutin. L'abstention devient alors le vote d'une minorité silencieuse.

Les trois espaces symboliques, dont nous avons défini les caractéristiques, illustrent chacun à leur manière un aspect de l'opinion. La rue est le lieu vivant, presque biologique, de l'affrontement ou de la concertation des idées qui préoccupent la société. Manifestants et groupes de pressions s'y déploient, les uns avec l'intention d'obtenir satisfaction par l'étalage de la puissance du nombre, les autres agissant plus discrètement mais avec autant d'efficacité. Les médias sont le lieu d'intellectualisation des échanges entre journalistes, personnalités et public. Fonctionnant à la fois comme des miroirs reflétant la société et des fenêtres s'ouvrant sur le monde, les médias contribuent à éveiller les consciences, à former les identités en les confrontant à l'altérité. Enfin, l'isoloir est le lieu sacré du miracle républicain, capable de transformer l'intention de vote en suffrage universel, au prix tout de même d'une désincarnation des individus. Toutefois, en renonçant ponctuellement à leur individualisation, les citoyens font corps et deviennent parfaitement libres et égaux en jouissant pleinement de leur droit de vote.

Comme l'on peut en convenir aisément, les concepts d'opinion publique et d'espace public sont étroitement liés.<sup>160</sup> Pourtant, l'étude de l'opinion ne donne quasiment jamais lieu à l'observation de l'espace réel dans lequel elle évolue. Ces deux concepts demeurent des abstractions facilitant l'explication de la réalité sociale. Mais peut-on vraiment pénétrer cette réalité sans prendre la mesure des espaces vécus – d'autant qu'à l'Ile de La Réunion, même si cela semble évident, l'espace insulaire et l'espace public partagent la même intimité ?

---

<sup>160</sup> Nous nous détachons ici du sens de « sphère publique de délibération bourgeoise », synonyme d'« espace public », utilisé par Habermas, afin d'évoquer la réalité géographique du territoire dans lequel l'opinion publique réunionnaise prend racine.

## Chapitre 2 / Les lieux : un volcan, une île, l'océan

Avant d'être un département français d'outre-mer, La Réunion est d'abord une île volcanique du sud-ouest de l'océan Indien. À l'instar de la Méditerranée, cet espace maritime s'impose comme une aire majeure de civilisation ouverte depuis longtemps à la rencontre, à la circulation et à l'échange entre la côte est africaine et l'Indonésie, en incluant la péninsule arabique et le sous-continent indien. À l'intérieur de cette zone, l'île de Madagascar, ainsi que les archipels des Seychelles, des Mascareignes et des Comores, forment un ensemble où s'est développé d'une façon originale, le « *métissage psychique commun aux divers pays et races mêlées qui composent le substrat des îles australes de l'océan Indien et qui se manifeste à travers le brassage de leurs ethnies, de leurs coutumes, de leurs pensées et croyances ainsi que dans leur(s) littérature(s)* ». <sup>161</sup> L'influence européenne, déployée plus tardivement sous le joug de la colonisation, s'est en quelque sorte superposée au substrat initial. Auguste Toussaint souligne avec raison le rôle joué par les navigateurs dans la diffusion du livre, hors de la zone occidentale :

*« En histoire maritime, le rôle des idées et des croyances est capital, la mer servant à les véhiculer tout autant que les marchandises. Dans l'océan Indien, avant la découverte de la route circumafricaine par Gama, le phénomène majeur fut incontestablement la diffusion des religions et des croyances par voie de mer, bouddhisme, hindouisme, islamisme. Aux temps modernes, les Européens, en pénétrant dans l'Océan, apportèrent avec eux le christianisme et les idéologies propres à l'Occident ; et c'est par le moyen de l'imprimerie qu'ils les répandirent dans les divers pays régionaux, au Nord et au Sud de l'Équateur ».* <sup>162</sup>

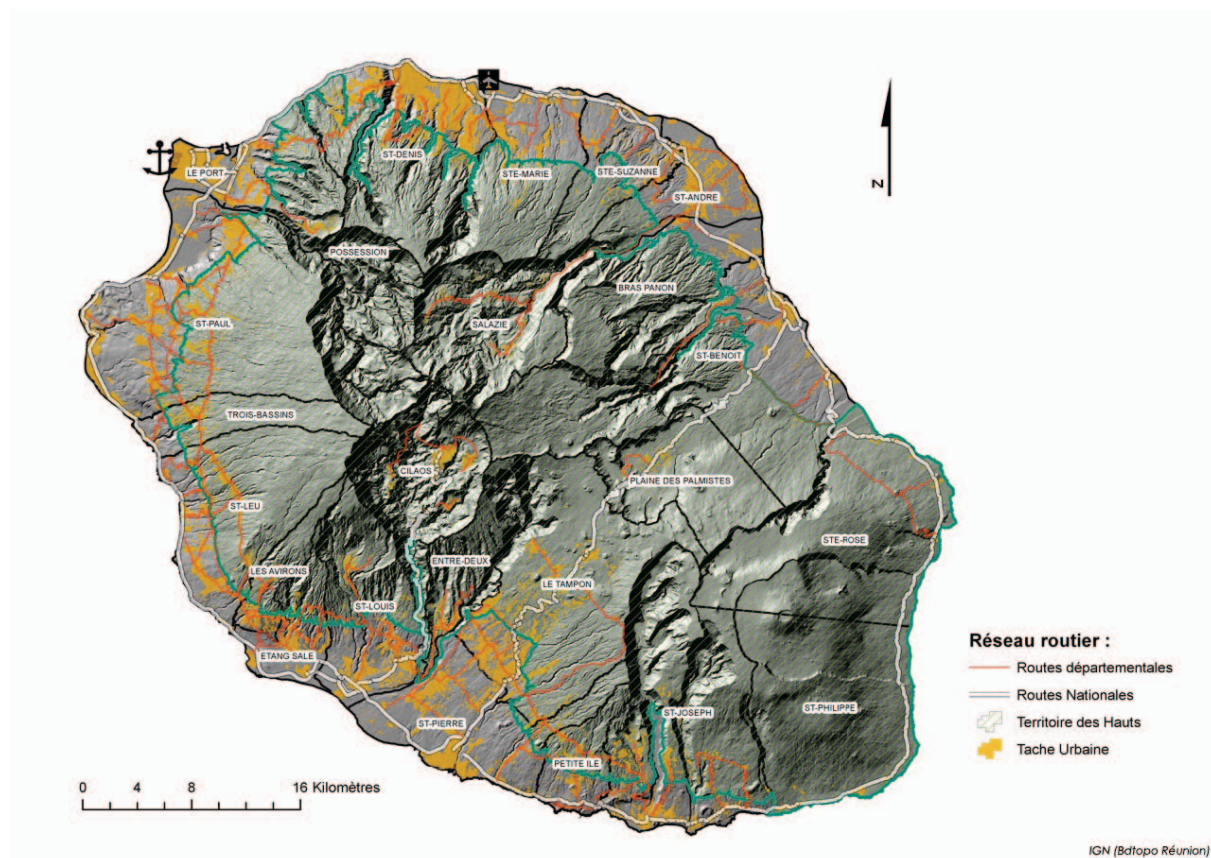
Cette convergence de cultures si diverses en une île où nulle présence humaine ne fut établie avant la colonisation, a forcément doté La Réunion d'une aptitude particulière au métissage. Mais avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, La Réunion, comme toute les îles, se définit d'abord par son relief et son climat mais aussi par son insularité qui, elle-même, dépend de son éloignement ou de sa proximité avec d'autres îles ou terres habitées.

---

<sup>161</sup> Camille de Rauville, poète de l'île Maurice, fondateur en 1960 du concept d'« indianocéanisme », cité par Raoul Lucas, in *Sociétés plurielles dans l'océan Indien, Enjeux culturels et scientifiques*, Paris, Karthala-Université de La Réunion, 2003, p. 2.

<sup>162</sup> Auguste Toussaint, *La diffusion de l'imprimerie dans l'océan Indien*, in *Association Historique Internationale de l'Océan Indien (A.H.I.O.I.), Le Mouvement des idées dans l'Océan Indien occidental*, Actes de la table ronde de Saint-Denis, (25-28 juin 1982), Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, 1985, p. 219.

CARTE 2 : L'OCCUPATION DE L'ESPACE URBAIN A LA REUNION (DONNEES 1997)



## 1) Relief et climat

Située entre l'Équateur et le tropique du Capricorne, La Réunion fait partie, avec Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes, mais se trouve plus près de Madagascar que ses deux sœurs. Île tropicale, exiguë, montagneuse et volcanique, La Réunion n'est qu'un grain de beauté à peine visible sur les cartes de l'océan Indien. Mesurant à peu près 40 kilomètres de large sur 60 de long, l'île ne compte que 200 kilomètres de côtes pour une surface de 2 517 km<sup>2</sup>. La topographie de l'île limite naturellement l'espace de circulation des idées et des hommes, puisque son relief tourmenté est couronné de deux massifs volcaniques. Le Piton des Neiges, surplombant les cirques de Cilaos, Mafate et Salazie, occupe les deux tiers nord-ouest de l'île, tandis qu'au sud-est, le Piton de la Fournaise, plus récent, se targue d'être l'un des volcans les plus actifs de la planète. Le premier massif culmine à 3 069 m et le second à 2 631 m. Les pentes volcaniques du massif du Piton de la Fournaise, qui couvrent les deux cinquièmes de l'île, font obstacle aux alizées, favorisant ainsi deux climats distincts. De Sainte-Suzanne à Saint-Joseph, la côte au vent est plus humide et plus verdoyante que la côte sous le vent – de Sainte-Marie à Petite-Île – plus sèche mais aussi plus chaude.

Deux saisons rythment l’année : l’été austral, chaud et pluvieux de novembre à avril, et l’hiver, plus sec et froid, de mai à octobre. Les risques cycloniques n’interviennent qu’au plus fort de l’été, mais la menace réelle n’est pas si fréquente. En revanche, lorsqu’un cyclone s’abat sur l’île, les conséquences peuvent être dramatiques. En 1980, les dégâts provoqués par Hyacinthe s’élèvent à 680 millions de francs, mais l’on déplore surtout la mort de 24 personnes. Les éruptions volcaniques menacent aussi, comme celles de 1977 ou de 2007, lorsqu’une coulée de lave oblige les habitants de Sainte-Rose à fuir leurs maisons. Quelques jours après le déclenchement de l’éruption de 1977, l’émotion reste vive. À la une du *Quotidien* du 18 avril, on peut lire : « *Un cyclone qui peut faire autant de dégâts que cette éruption de la Fournaise ne surprend pas à La Réunion. Mais que le volcan, qu’on croyait si sage, coule hors de ses “limites”, voilà qui secoue les esprits, éveille une sourde peur, et incite à la compassion pour les victimes du cataclysme* ». <sup>163</sup> Cette violence soudaine de la nature a depuis longtemps marqué le tempérament réunionnais, qui y puise un certain mimétisme. Les événements du Chaudron ont ainsi pris l’allure d’une éruption sociale et bien d’autres conflits, sans atteindre un tel paroxysme, n’en furent pas moins volcaniques. Malgré ces inconvénients géographiques, les Réunionnais ont occupé l’espace de façon originale.

Historiquement, les centre-villes ont été bâtis sur la côte, puis les communes se sont étendues du « battant des lames aux sommets des montagnes ». Comme le souligne Jean-Michel Jauze, dans cet espace limité, curieusement, le centre de l’île s’étale comme une couronne longeant le littoral.

*« L’occupation du littoral et des basses pentes par les noyaux urbains et les activités agricoles a conduit à une inversion de polarité de l’espace. Le centre topographique de l’île se présente du point de vue relationnel comme une “périphérie”, dominée et nettement dépendante de la région urbaine littorale. Celle-ci, en position topographique périphérique, s’impose en revanche comme le “centre” dans la mesure où elle concentre les hommes et les activités. Cette région urbaine agglomère un peu plus de 80% de la population sur environ un tiers de la superficie de l’île ».* <sup>164</sup>

Sur les vingt-quatre communes de l’île, seules Cilaos, l’Entre-deux, le Tampon, la Plaine-des-Palmistes et Salazie n’ont aucun accès à l’espace maritime. La plus grande majorité des

<sup>163</sup> *Le Quotidien*, 18 avril 1977.

<sup>164</sup> Jean-Michel Jauze, *L’urbanisation du territoire réunionnais et ses questions*, in *Éléments pour la connaissance de l’histoire et de la géographie de La Réunion*, vol. 2, sous la direction d’Yvan Combeau et de Jean-Michel Jauze, *Travaux & Documents*, n° 21, Université de La Réunion, septembre 2004, p. 59. En 1990, en se basant sur la répartition réelle des zones de peuplement, et non sur la surface totale de l’île, René Squarzonni estime la densité de l’île à un peu moins de 500 hab./km<sup>2</sup>, au lieu des 240 hab./km<sup>2</sup> estimés officiellement à cette époque. Cf. Comment concilier croissance démographique et égalité sociale avec la métropole, in *Le Monde diplomatique*, n° 435, juin 1990, p. 26.

Réunionnais vit donc entre l’océan et la montagne.<sup>165</sup> Alors que sur le littoral, les terres cultivables ont été progressivement rassemblées en gigantesques domaines appartenant à l’aristocratie coloniale, les Petits Blancs sont, eux, victimes du morcellement des terres à chaque transmission du patrimoine. Les héritiers, graduellement dépossédés de leurs terres, sont refoulés aux marges de la société. Comble de cynisme, plus leur déchéance les plonge vers l’abîme, plus ils gravissent les sommets. La mise en valeur des Hauts, dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, découle ainsi d’une exclusion sociale, d’un ostracisme économique, bien plus que d’une action concertée et souhaitée par cette nouvelle frange de la société. Les premiers nègres marrons avaient trouvé refuge à l’intérieur de l’île, dès 1690, mais démunis et inlassablement traqués par les chasseurs de Noirs, qui entre 1730 et 1760 entreprennent de reconquérir ces espaces, il leur était difficile de s’y installer durablement. Certains chefs parviennent néanmoins à édifier de maigres royaumes, défiant ainsi plusieurs années durant le repos de la colonie. Ces « *découvreurs de la sphère montagneuse* »<sup>166</sup> laissent en disparaissant leurs noms aux cavernes, aux bassins, aux ravines, aux pitons et aux cirques. Perçu comme un sanctuaire magique et religieux par les Noirs décidés à fuir les plantations et comme un lieu de perdition par les Blancs, qui se refusent à s’établir trop loin du rivage, cet espace montagneux, où s’affirme l’identité culturelle recomposée des esclaves, se dresse comme une sorte « *d’ailleurs* » dans « *l’ici* », comme un espace mythique qui ne serait ni tout à fait le paradis ni tout à fait l’enfer, mais bien un « *entre-deux* », une terre obscure des interdits et des refoulements inconscients. Repoussés au cœur des ténèbres, une minorité d’affranchis récusant la liberté sous contrainte, après l’Abolition, ainsi que les Petits Blancs désargentés, se voient réduits à vivre plus haut, plus loin des rivages et finalement dans

---

<sup>165</sup> Michel Carayol apporte dans sa thèse (*Le Français parlé à La Réunion. Phonétique et phonologie*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1977) une description très précise de la géographie humaine de La Réunion au milieu des années 1970 : « Cette population se répartit très inégalement selon les régions. Près de 95% des gens vivent le long de la bordure littorale jusqu’à la limite des 600 m ; les 5% restants occupent les trois cirques, essentiellement Salazie et Cilaos, et la zone des “Plaines”. Un exode rural de plus en plus important tend à vider ces régions hautes comme le montre l’évolution de la population par commune entre 1967 et 1974. Durant cette période la population de la Plaine des Palmistes a diminué de 12,83%, celle de Salazie de 7,77%, celle de Cilaos de 1,32%. La bordure littorale elle-même est inégalement peuplée. La densité de population reste très faible sur la côte au vent, de Saint-Benoît jusqu’à Saint-Joseph, alors qu’elle est très élevée dans la plaine littorale du nord-est, de Saint-Denis à Saint-Benoît, dans la région sud-sud-ouest, autour de Saint-Pierre et du Tampon, et enfin sur la côte ouest, de Saint-Paul à Saint-Louis. Le phénomène de concentration de la population dans les villes, de Saint-Denis jusqu’à Saint-Pierre s’accélère, contre-partie de l’exode rural. De 1967 à 1974, Saint-Denis dont la population dépasse actuellement 100 000 habitants a vu cette dernière augmenter de 21,69%. Pour la Possession, l’augmentation a été, pendant la même période de 34,01%, pour le Port de 27,72%, pour Saint-Paul de 19,95%, pour le Tampon de 19,22%, pour Saint-Pierre de 15,64%, pour Saint-Louis de 14,23% », p. 15-16.

<sup>166</sup> Prosper Ève, *Les esclaves de Bourbon. La mer et la montagne*, Paris, Karthala – Université de La Réunion, 2003, p. 118 et suiv.

certains cas plus près les uns des autres, parfois dans une embarrassante promiscuité.<sup>167</sup> Pour survivre à la misère à laquelle ils semblent destinés, il leur faut défricher, puis cultiver les versants arides. Cette colonisation de l’intérieur, relevant plus du dépit que d’une volonté de conquête, ne pouvait produire qu’une inégalité de développement fondée sur une inégalité de peuplement, difficile voire impossible à combler pour les sites les plus enclavés, et cela, malgré le développement récent du tourisme de montagne. Aujourd’hui encore, composée à 80% de Petits Blancs, les Hauts représentent moins de 3% de la population totale.<sup>168</sup>

Chaque jour, la modernité envahit l’espace insulaire. Mais celui-ci, comme un palimpseste, conserve en filigrane l’empreinte d’une société jadis esclavagiste. Les demeures coloniales, les cheminées d’usine, les anciens moulins se fondent dans l’espace comme autant de vestiges à peine perceptibles d’une archéologie sucrière.<sup>169</sup> La toponymie des Hauts force chacun à se souvenir de fiers marrons courant les cimes pour échapper aux chiens de leurs poursuivants : *Anchaing, Dimitile, Diampare, Cimandef, Mafate*, la *plaine des Cafres*.<sup>170</sup> Mais dans les Bas, point de noms à consonance malgache ou africaine. Les noms des villes côtières s’égrènent comme les perles d’un chapelet : *Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Paul*... Les lieux, leurs noms, leurs représentations sont chargés de significations dont les résonances particulières dans la mémoire collective ne racontent pas l’histoire du même point de vue. Car, évidemment, la perception des espaces n’est pas la même selon la lecture que l’on adopte, surtout lorsqu’ils sont habités.

*« L’espace de vie se confond pour chaque individu avec l’aire de ses pratiques spatiales. Cet espace d’usage se compose de lieux attractifs, de synapses, de nœuds autour desquels se cristallise l’existence individuelle : le logis, le cadre de travail, les espaces de loisirs, de promenade, de rencontre. Entre eux se dessinent des couloirs de circulation. L’espace de vie rend compte d’une expérience concrète des lieux, indispensable à la construction du rapport qui se tisse entre la société et son espace ».*<sup>171</sup>

L’arrivée massive de fonctionnaires métropolitains après 1946, ainsi que l’exode rural, qui affecte l’île entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1970, modifient profondément l’organisation de l’espace réunionnais. Avant la départementalisation, « *la ville était alors la*

<sup>167</sup> Dans le *P’tit glossaire. Le piment des mots créoles*, Saint-Denis, 1974, p. 85, Jean Albany explique que les Petits Blancs, réfugiés entre 600 et 1000 mètres d’altitude, « *n’ayant plus d’esclaves et ne voulant se plier à aucun travail manuel indigne à leur sens de leur race et de leur couleur, [...] ont préféré s’isoler, monter sur les hauteurs, et y vivre en circuit fermé, pauvrement, mais fièrement* ». Pour sauvegarder l’illusion d’un statut social perdu, une majorité de Petits Blancs maintient ainsi une ligne de démarcation raciale.

<sup>168</sup> André Gamblin (dir.), *La France dans ses régions*, Paris, Sédes, 2000, p. 308-319.

<sup>169</sup> Cf. les thèses de Jean-François Géraud (2002) et de Xavier Le Terrier (2008).

<sup>170</sup> Prosper Ève, *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*, Paris, Karthala, Saint-Denis, 2003.

<sup>171</sup> Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 2001, p. 30.

*transcription spatiale de la hiérarchisation sociale pyramidale et du cloisonnement de cette société : le centre, lieu de pouvoir abritait la classe dirigeante locale, dans d’élégantes demeures de style colonial, le péricentre, les petits commerçants et les artisans, tandis qu’à la périphérie, dans un habitat dégradé, s’entassait la main d’œuvre ouvrière* ». <sup>172</sup> En s’implantant entre la masse ouvrière des quartiers périphériques et la grande bourgeoisie des centre-villes, les nouveaux arrivants provoquent une remise en cause de l’équilibre résidentiel. Assoiffés d’exotisme, ils investissent aussi les plages et découvrent l’arrière-pays. Ces espaces auparavant peu fréquentés par les insulaires, redoutant la mer et n’appréciant les hauteurs qu’en villégiature, se révèlent rapidement les principaux atouts du développement touristique. Parallèlement, sous une écrasante pression démographique, les Réunionnais quittent les campagnes pour s’établir en ville. Cette migration réclame la construction rapide de logements sociaux. « *De 1954 à 1982, la population des agglomérations urbaines est multipliée par 2,2, passant de 108 935 habitants à 239 395 habitants, tandis que la population insulaire ne l’est que de 1,88%* ». <sup>173</sup> La politique de grands travaux menée par Michel Debré, entre les années 1960-1970, dote La Réunion des équipements et des infrastructures modernes qui lui faisaient cruellement défaut. <sup>174</sup> Parallèlement, des efforts considérables sont déployés à partir de 1975, dans le cadre du programme d’aménagement des Hauts pour offrir au monde rural de nouvelles perspectives de développement. Naturellement, ce réaménagement spectaculaire du territoire transfigure l’île et accompagne l’évolution tout aussi rapide des mentalités. Comme le décrit Michel Watin,

*« la société créole a construit une partie importante de son identité sur la base territoriale du kartié, véritable espace social constitué par l’histoire, la parenté et l’interconnaissance. Cet espace de proximité désigne à la fois la proximité géographique et la proximité sociale et culturelle : les individus qui résident sur un même territoire partagent aussi les mêmes conditions socioculturelles. L’urbanisation massive a progressivement fait disparaître ces espaces sociaux au profit de quartiers, administrativement délimités, où vivent des individus que seule une situation socioéconomique semblable rassemble. Leurs relations résident ailleurs, et le lien social est activé par des rencontres “en ville”, sur les lieux de travail et grâce aux technologies de communication, le téléphone d’abord, Internet ensuite* ». <sup>175</sup>

<sup>172</sup> Jean-Michel Jauze, *L’urbanisation du territoire réunionnais et ses questions*, op.cit., p. 69.

<sup>173</sup> Jean-Michel Jauze, *Villes et patrimoine à La Réunion*, Paris, L’Harmattan, 2000, p. 18.

<sup>174</sup> Michel Debré écrit dans ses mémoires : « *Il me semble qu’à aucun moment de l’histoire, et sur aucune terre au monde, il ne fut en si peu d’années tant entrepris et, malgré des insuffisances, tant réussi* », (Cf. Michel Debré, *Combattre toujours, 1969-1993. Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 240). Pour inciter le gouvernement à réaliser son projet de développement, comme le note Gilles Gauvin, l’ancien Premier ministre « *déploie en tant que député la même énergie qu’il a mise à Matignon à intervenir dans tous les domaines, et c’est d’ailleurs – même après 1973 – un véritable cabinet ministériel qui se charge des “affaires réunionnaises”* ». (Cf. Gilles Gauvin, *Michel Debré et l’Île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d’Ascq, Presse universitaire du Septentrion, 2006, p. 369).

<sup>175</sup> Michel Watin, *Généralisation des communications et changement social dans la société réunionnaise*, in *Hermès*, n° 32-33, *La France et les outre-mers. L’enjeu culturel*, Paris, 2002, p. 281.

Ce développement intensif du département apporte la modernité, mais renforce aussi l'hypertrophie de la capitale. En se greffant autour du centre administratif dionysien, le port de la Pointe des Galets et l'aéroport international Roland Garros servent d'espace de transit à la circulation des marchandises et des voyageurs. Grâce à leurs réseaux d'infrastructures, Saint-Denis et sa périphérie s'imposent comme le centre névralgique du département. Les fonctions politiques, administratives et économiques ainsi cumulées créent une disparité flagrante entre cette région suréquipée et le reste de l'île. Évidemment, le bassin d'emplois étant plus attractif au nord, la population se répartit de manière inégale entre deux sous-ensembles régionaux. En 2000, le nord, où la pression démographique est de plus en plus forte, regroupe 61,8% de la population sur 57% de l'espace insulaire, tandis que seulement 38,2% de la population habitent le sud. Structuré autour des villes de Saint-Pierre, Saint-Louis et du Tampon, le sud souffre d'un sous-équipement et d'un taux de chômage de 45,34% (contre 34% dans le nord), bien que depuis les années 1980 l'écart des conditions de vie tend à se réduire.<sup>176</sup> Des élus de droite et de gauche, stigmatisant ce développement à deux vitesses, proposent en 2000 un projet de bidépartementalisation. Mais une majorité de Réunionnais refuse la division de l'île, prouvant ainsi que la perception du territoire – de cet espace vécu – l'emporte largement sur les considérations politiques ou économiques.<sup>177</sup> L'espace n'est pas un lieu : il est animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient, par le récit qui lui confère une dimension symbolique propre, et enfin, par la pratique qui établit une relation entre l'homme et l'espace dans lequel celui-ci s'épanouit.<sup>178</sup>

## 2) Insularité

Quelques mois après avoir obtenu le prix Goncourt, Roger Vailland note ses impressions de voyage lorsqu'il visite l'île, en 1958 : « *La Réunion est parfaitement isolée, à plusieurs heures de vol, à plusieurs jours de navigation des côtes de l'Afrique. Si haut qu'on se place, si loin qu'on regarde, on ne voit que l'océan. (...) Un océan qui est comme une muraille : il n'ouvre pas sur d'autres mondes, il clôt, il ferme, il enferme la terre unique* ». <sup>179</sup> Les évadés des plantations, les marrons, pouvaient-ils contempler l'océan sans le craindre ou

<sup>176</sup> Michel Watin, *Généralisation des communications et changement social dans la société réunionnaise*, op. cit., p. 281.

<sup>177</sup> Le 16 novembre 2000, face à l'hostilité de l'opinion publique réunionnaise, les cinq députés de l'île retirent de la loi d'orientation les articles concernant le projet de bidépartementalisation.

<sup>178</sup> Isabelle Pailliant, *Les Territoires de la communication*, P.U.G., Grenoble, 1993 : « *L'espace est un espace vécu, s'inscrivant dans des pratiques, des politiques, des cultures, des rapports de force* », p. 9.

<sup>179</sup> Roger Vailland, *La Réunion*, éd. Kailash, Paris, 1988, p. 120-125.



le haïr ? Bien sûr, certains Noirs tentèrent de s'évader à bord de quelques canots de fortune. Mais cette enclosure si oppressante, de toute part visible, n'était percée d'aucune issue. Le poète Riel Debars s'interroge lui aussi : « *Quelle est cette île / Au dessus d'un océan sans mesure (...). Cette terre de révoltes brèves et violentes / Cet espace sans espace / Au dessus d'un océan d'eaux mortes* ». <sup>180</sup> Un volcan défiant l'océan, ou l'inverse ; voilà, ce qu'est l'île de La Réunion. Un monde replié sur lui-même, en marge du reste du monde. « *Une île est un cercle qui emprisonne, un œil de serpent qui fascine et endort* », nous dit aussi Emmanuel Genvrin. <sup>181</sup> Entre la peur du large et la crainte des « terres brûlées », les marrons savaient que le piège menaçait tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. <sup>182</sup> Au cours d'une « excursion au pays des Petits-Blancs », Roger Vailland rencontre un jeune « yab », <sup>183</sup> longtemps persuadé que la France n'était qu'une invention ou un mensonge. « *La plupart de mes camarades croyaient comme moi qu'il n'existait plus rien d'autre au monde. Rien absolument que notre île* ». L'homme avait été instruit, mais comment pouvait-il concevoir qu'il existait bien un monde derrière le monde ? Comment vérifier que l'horizon n'est qu'une ligne mobile n'enfermant pas le territoire, mais révélant seulement la limite de notre perception visuelle ? Il devait faire confiance à l'instituteur, au curé, au maire, aux voyageurs et à tous ceux qui affirment que La Réunion est fille d'une mère lointaine. Si lointaine qu'elle semble invisible et plus préoccupée par elle-même que par ses enfants égrenés au-delà des mers. Tout ce qu'on lui demandait, c'était de croire ; de croire sur parole. Mais le « yab », méfiant, refusait d'être dupe. Exerçant une certaine forme d'esprit critique, un rationalisme extrême, il s'en tint à ce qu'il voyait. Ainsi, son opinion était-elle faite : seul pouvait exister ce qui lui était perceptible. <sup>184</sup> La France, l'Europe, Madagascar, tous ces lieux dont on lui parlait, n'avaient aucun sens pour lui. « *À la limite de l'insularité, note Vailland, l'univers se confond avec l'île* ». <sup>185</sup> Lorsque le

<sup>180</sup> Riel Debars, *Le Lagon bleu du regard*, Éditions du Tramail, 1991.

<sup>181</sup> Emmanuel Genvrin, *Run Rock*, La Possession, Éditions Théâtre Vollard, 1988, p. 42.

<sup>182</sup> Prosper Ève, *Les esclaves de Bourbon, la mer et la montagne*, op. cit.

<sup>183</sup> Un « Petit Blanc » habitant les hauts de l'île.

<sup>184</sup> Bien que l'on puisse se gausser de ce malheureux, il faut relativiser son ignorance en rappelant que bon nombre de Métropolitains, à la même époque, ne savent pas situer La Réunion sur un planisphère. La représentation du lointain, qu'il prenne la figure d'une métropole ou d'une colonie exotique, porte toujours en soi une part de fascination, de sublimation ou au contraire de défiance vis-à-vis de ce que l'on est incapable d'imaginer. Dans *Notre siècle, de 1918 à 1991*. Paris, Fayard, 1991, p. 862, René Rémond rappelle aussi qu'« *en 1900, l'univers d'un Français se limitait souvent à un canton, voire à une commune. Le rail, l'autocar, la radio, puis l'automobile et la télévision ont élargi cet univers* ».

<sup>185</sup> Valérie Magdeleine et Carpanin Marimoutou dans *Un état des savoirs à La Réunion. Tome 2, Littératures, Université de La Réunion*, 2004, donnent une définition de l'insularité qui conforte la description de Roger Vailland : « *caractère des habitants d'une île, de ce qui appartient à une île, aux îles. L'insularité désigne une configuration particulière de l'île elle-même (on parle alors parfois d'îléité) qui se reproduit sur ses habitants, sur leur configuration psychique. L'insularité de l'individu est aussi ce qui l'isole, ce qui fait de lui une île, une monade séparée des Autres dont il ne parvient pas à faire des Semblables. Elle peut désigner la vie sociale, les expériences vécues et partagées par les insulaires* », p 257.

Petit Blanc des hauts fut convoqué à vingt ans pour servir cette terre imaginaire, ses certitudes furent ébranlées. Il dut se résoudre à « sauter la mer » pour effectuer son service militaire à Madagascar. À son retour, il considéra que la France n'était peut-être pas une chimère – bien qu'il n'en n'eût toujours pas la preuve. À l'inverse, lorsqu'elle découvre la métropole au milieu des années 1970, la journaliste Mémona Hintermann ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine désillusion à l'égard de cette patrie qui l'avait tant fascinée.

*« Premier couac dans ma découverte de cette France aperçue jusqu'à présent uniquement à travers des livres et des images filmées. Les gens se dépêchent, encapuchonnés, dans la pluie qui farine en ce début d'automne. (...) Dans cette foule qui coule comme une ravine, ils avancent sans voir, ne se regardent pas, ne se saluent pas. On entend le bruit de leurs semelles comme des plaintes de fantômes qui s'effacent dans le brouillard. Ils ont l'air constipés, étrangers les uns aux autres, projetés comme des pantins désarticulés dans des destins parallèles sans espoir, sans joie, sans but. Où est le bonheur d'être Français ? ».*<sup>186</sup>

L'écart entre la représentation rêvée des lieux et leur réalité provoque aussi la déception des Métropolitains à la recherche d'exotisme. C'est ce que décrit Annie Lafforge, Directrice des Archives de La Réunion pendant quatre ans, lorsqu'elle évoque son arrivée dans l'île. Après avoir vu Saint-Denis par le hublot « *curieux mélange de maisons basses, de verdure et de grands immeubles* », « *la seconde impression, tout aussi immédiate, sera l'absence totale de dépaysement. Point de palmiers, point de militaires en casque colonial, point de ventilateurs archaïques évoquant quelques romans de Somerset Maugham* ». <sup>187</sup> La dialectique de l'insularité apparaît clairement à travers ces anecdotes, qui révèlent comment les opinions s'enracinent. Une île qu'aucune carte ne mentionne n'existe que pour elle-même, sans effort, sans contrainte. Mais sitôt découverte, elle fuit sa solitude pour se jeter aux bras du monde ; acceptant d'être possédée, envahie, soumise à une régulation exogène. Évoquant La Réunion, Françoise Vergès et Carpanin Marimoutou assurent que

*« c'est une île qui se souvient des continents. Nous y voyons, expliquent-ils, un mouvement de balancier, de va et vient, entre les continents et l'île, l'île et le monde insulaire. La présence de l'horizon fait que l'on ne peut oublier ce qui est là-bas, après lui. L'horizon, ce qui n'est pas encore connu, ce qui arrive, l'imprévisible, l'inattendu, c'est-à-dire l'histoire. Cette ligne géographique est la métaphore de notre horizon politique : toujours retravaillé, soumis à de nouvelles contradictions, de nouveaux conflits, de nouveaux défis ».*<sup>188</sup>

---

<sup>186</sup> Mémona Hintermann, *Tête haute*, Paris, JC Lattès, 2007, p. 12.

<sup>187</sup> Annie Lafforge, *Zoreille à La Réunion*, Albi, 1979, p. 15.

<sup>188</sup> Françoise Vergès, Carpanin Marimoutou, *AMARRES, Créolisations india-océanes*, éd. Astèr, K'A pour larg Langagz, Le Tampon, 2003, p. 22.

L'île enfin découverte se révèle à elle-même. Elle se reconnaît en l'autre, assume sa présence au monde, crée des liens et accepte l'échange.

### 3) Éloignement et proximité

Après la Première Guerre mondiale, l'évolution des moyens de transport et de communication accélère le rapprochement des hommes et des idées. Les premières émissions radiophoniques captées en 1926 offrent à quelques riches familles l'ouverture au monde. Trois ans plus tard, l'avion de Marcel Goulette se pose à La Réunion. Cette première jonction entre la France et La Réunion – en passant par Madagascar – présente une alternative à la traversée en bateau et bouleverse la perception de l'espace insulaire. Sur le terrain de Gillot, aménagé pour la circonstance, l'événement est d'ailleurs salué par plus de dix mille Réunionnais « *venus en autos, en carrioles, en charrettes, par des trains spéciaux ou à pieds* ». <sup>189</sup> Mais les liaisons aériennes ne supplantent les longues traversées maritimes qu'après 1945. Le « Pierre Loti », ultime paquebot régulier à relier La Réunion à la métropole, effectue sa dernière traversée à la fin des années 1960. Entre 1969 et 1979, l'accroissement du trafic des passagers aériens atteint les 340% et le fret 292%. En 1979, l'aéroport de Gillot accueille 375 327 passagers, dont 151 929 à l'arrivée contre 154 912 au départ – les autres étaient en transit. <sup>190</sup> En octobre 1976, Valéry Giscard d'Estaing mobilise le Concorde pour sa visite à La Réunion. Le président souhaite marquer les Réunionnais, en démontrant la puissance technologique de ce fleuron de l'aéronautique franco-britannique. Dès son arrivée, il souligne lui-même ce que représente une telle prouesse :

*« En arrivant tout à l'heure en concorde, je me disais qu'il fallait moins de temps pour venir aujourd'hui de Paris à La Réunion qu'il en fallait il y a cent ans pour venir de Paris à Lyon et ainsi les distances se sont resserrées à la fois sur le plan matériel, sur le plan des esprits et des cœurs et permettent aux Réunionnais d'être plus proches de la Métropole ».* <sup>191</sup>

Certes, cet avion, incroyablement plus rapide et prestigieux que les autres, permet de relier l'île plus rapidement, mais il ne dessert pas La Réunion et quand bien même, peu de Réunionnais auraient eu les moyens de payer leurs billets. Deux ans à peine après la visite du Chef de l'État, André Bergeron, le secrétaire de Force Ouvrière, en visite dans l'île, considère

---

<sup>189</sup> *Le Quotidien*, 26 novembre 1979. Article de Maurice Botbol, commémorant le cinquantenaire de l'atterrissage de Marcel Goulette et de ses équipiers à La Réunion.

<sup>190</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1980.

<sup>191</sup> Discours d'arrivée du Président Valéry Giscard d'Estaing à La Réunion, le 20 octobre 1976, à Gillot.

avec plus d'objectivité que « *la distance est la plus grande difficulté de La Réunion* ». <sup>192</sup> Pourtant, Valéry Giscard d'Estaing ne se trompait pas lorsqu'il évoquait le rapprochement des esprits et des cœurs, car la distance n'est pas seulement la mesure qui sépare un lieu d'un autre. « *Les relations Homme/espace ne se circonscrivent pas aux limites d'une quelconque étendue, au périmètre d'une aire ou d'une surface. Elles ne s'interprètent pas uniquement au moyen des distances et des métriques de l'espace euclidien. Elles s'inscrivent aussi dans les structures les plus profondes de la société, au plus secret de son organisation* ». <sup>193</sup>

La Réunion est située géographiquement à 9 000 Km de Paris, 880 Km de Tananarive, 210 Km de Port-Louis, 2 825 Km de Johannesburg et 4600 Km de Bombay, mais ces données métriques n'ont pas grande importance si elles ne tiennent pas compte des réalités psychologiques et sociales qu'elles sous-tendent. Le calcul des distances n'indique pas de quelle façon celles-ci sont perçues par ceux qui les subissent, or c'est justement ce qui est primordial. Pour comprendre le positionnement géopolitique de l'île, il est préférable de tenir compte des liens et des affinités qu'elle entretient avec son entourage – les notions d'éloignement ou de proximité étant relatives. Sans doute est-il plus significatif d'indiquer qu'en 1971, sur 58 068 immigrants entrant à La Réunion, 80,56% viennent de métropole, 12,09% de Maurice, 1,55% d'Afrique du Sud, 1,26% de Madagascar, 0,89% du Royaume-Uni et 0,86% d'Asie. <sup>194</sup> Avant la colonisation des îles du sud-ouest de l'océan Indien, l'archipel des Mascareignes ne comprenait que des îles vierges. Le peuplement et la colonisation de ces terres ont instauré les premiers échanges, en les incluant sur la route maritime reliant l'Europe à l'Asie en contournant l'Afrique. Émancipée de sa tutelle mauricienne à partir de 1815, La Réunion demeure la seule île habitée de la zone océan Indien, avec Mayotte, à arborer le pavillon français. Cette situation originale a ses avantages et ses inconvénients. La loi de décentralisation, votée en 1982, permet la coopération des régions françaises avec des provinces ou régions étrangères. Deux ans plus tard, lors de sa création, la Commission de l'océan Indien se donne pour ambition d'établir un nouveau partenariat entre les acteurs de la zone, qui représentent plus de dix millions d'habitants. La France (par l'intermédiaire de La Réunion) n'est accueillie comme membre à part entière qu'en janvier 1986. Les échanges avec Madagascar, Maurice, les Seychelles et les Comores restent insuffisants et la coopération régionale se heurte à de nombreuses réticences

---

<sup>192</sup> *Le Quotidien*, 31 octobre 1978.

<sup>193</sup> Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 2001, p. 33.

<sup>194</sup> *Le Monde*, 6 juin 1972, p. 23. Le terme « immigrants » est impropre pour les Métropolitains, puisque La Réunion est un département français, comme il l'est pour les Réunionnais s'installant en métropole.

politiques. Le particularisme de chaque île ou archipel ne facilite pas la tâche. Par l'ampleur de son territoire, Madagascar se distingue des îles voisines étroites et densément peuplées. La Réunion (département) et Mayotte (collectivité territoriale) restent longtemps perçues comme des survivances coloniales, ce qui contraste avec le statut d'États souverains exacerbé par leurs partenaires. Le socle commun de la colonisation française, les liens historiques et la régularité des échanges entre les îles ne rendent pas leur proximité plus évidente. La position particulière de La Réunion, due à son statut, lui offre les avantages d'une administration moderne profitant de la solidarité nationale, ainsi que du développement et du maintien de ses infrastructures et de ses équipements. Ces avantages sont à la fois enviés et décriés par les États voisins, qui ne jouissent pas d'un tel niveau de vie. Cependant, vue d'Europe, la situation réunionnaise des années 1970 est assimilée – selon la terminologie de l'époque – à celle des « pays sous-développés ». Loin de répondre à la volonté réunionnaise d'intégration républicaine, le statut départemental laisse subsister un certain nombre d'ambiguïtés qui alimentent les tensions politiques. Le statut pose le problème de l'identité, de l'appartenance à un ensemble géopolitique. Géographiquement et culturellement proche des îles du sud-ouest de l'océan Indien, La Réunion s'en éloigne sur le plan économique et politique, tandis que l'éloignement géographique de la « mère patrie » renforce sa volonté d'intégration et d'assimilation au modèle français. De ce point de vue, le projet autonomiste du Parti communiste réunionnais témoigne sans doute plus de l'exaspération face aux lenteurs du rattrapage économique et social cumulées depuis la départementalisation, que d'une volonté assumée de rupture. D'ailleurs, le revirement doctrinal qui suivit l'élection de François Mitterrand prouve à lui seul que le projet autonomiste n'était pas une fin en soi. Le problème majeur, l'obsession des Réunionnais, jusqu'au milieu des années 1990, se résume à un maître mot : « rattrapage ». Ce mot d'ordre traduit le besoin d'« égalité », de considération, de reconnaissance. Sous cet angle, l'éloignement prend tout son sens : le développement de La Réunion se fait toujours dans le sillage de la France, or la distance tient La Réunion en retard, en décalage, du modèle français. L'éloignement crée la dépendance et la sujétion, et, par conséquent, freine les initiatives et le dynamisme de la population. L'insuffisance et le coût des liaisons aériennes et maritimes renforcent le sentiment d'éloignement, parfois d'abandon ou d'isolement, puisque la survie économique de l'île dépend de son approvisionnement métropolitain.<sup>195</sup> L'intégration de La Réunion est une intégration différée, soumise au

---

<sup>195</sup> Grâce à l'explosion du trafic aérien à partir des années 1970, la situation d'isolement n'est plus aussi forte. Comme le montre Wilfrid Bertile, in *La Réunion, Atlas thématique et régional*, Saint-Denis, Arts graphiques modernes, 1987, p. 105, on ne recense en 1964, que 898 mouvements d'appareils commerciaux, 1 371 en 1970

décalage des réalités, de leurs perceptions et naturellement des différences de mentalités entre la France et La Réunion. Si La Réunion entretient un lien privilégié avec la métropole, l'inverse n'est pas réciproque, puisque La Réunion n'est qu'un département d'outre-mer parmi d'autres. Les priorités départementales sont évaluées par rapport à celles de la nation, ce qui explique l'impatience insulaire et le laxisme parisien résultant généralement d'une méconnaissance des réalités locales. Dans un entrefilet caustique, *Le Créole* décrit une visite officielle parmi tant d'autres : « *Les métropolitains arrivent ici avec leur hâte parisienne, passent trois ou quatre jours, promettent, écoutent à peine, rentrent la tête pleine de projet mirifiques, assistent à des réceptions, font du tourisme, notre hospitalité est, il est vrai légendaire* ». <sup>196</sup> En devenant depuis 1992 une région ultrapériphérique de l'Union européenne, La Réunion est absorbée dans un ensemble économique et géopolitique encore plus vaste, scellant définitivement son ancrage dans le giron français. Les liens historiques avec la métropole légitiment ce sentiment d'appartenance à une même entité nationale. Il n'est donc pas étonnant de constater que la plupart des Réunionnais se sentent plus proches de la métropole que des îles voisines. Le renforcement de cette intégration semble paradoxalement assurer à La Réunion un rôle dominant au sein de la Commission océan Indien. En se repositionnant par rapport aux pays de la zone, le département a su en moins d'une génération se doter des atouts structurels du nord, tout en réaffirmant la richesse d'une identité plurielle s'inspirant du sud.

---

et 6 703 en 1985. Mais ce n'est qu'en 1986 que les liaisons aériennes avec la métropole deviennent quotidiennes. Le trafic des voyageurs s'élève, quant à lui, à 3 600 personnes en 1947, contre 482 834 personnes en 1985, dont un peu plus de 210 000 à l'arrivée, et autant au départ.

<sup>196</sup> *Le Créole*, 13 février 1974, (A.D.R., 1 PER 110/5).

## Chapitre 3 / Les liens : une longue histoire coloniale

La Colonisation s'est imposée dans les échanges internationaux comme l'armature politique d'un système économique global. L'instauration d'un tel ordre consacre le principe d'appropriation des hommes, des espaces et des ressources maritimes et terrestres. Ce droit de propriété s'exerce dans une vision ethnocentrique au profit exclusif des puissances occidentales. La subordination du monde aux intérêts occidentaux a permis, un temps, de conclure à la supériorité des Blancs sur une prétendue échelle hiérarchique des races. Pour justifier ce degré supérieur de civilisation, l'Occident a entrepris au nom du christianisme d'éduquer et de moraliser les peuples dont elle avait pris le destin en main. En réalité, la contrainte militaire et le dévouement missionnaire desservent le même dessein : celui de la conquête, de l'accaparement.<sup>197</sup> « *La volonté d'occidentalisation est totale : elle est intellectuelle, religieuse, morale et même physique. Elle est voulue et impulsée par l'État absolutiste, soutenue et relayée par l'Église et en principe par l'École* ». <sup>198</sup> Ainsi, l'aboutissement prévisible de la colonisation débouche d'abord sur une phase d'acculturation plus ou moins radicale qui, progressivement, se mue en programme d'assimilation. On dépersonnalise des individus que l'on remodèle ensuite en fonction non de ce qu'ils sont mais de ce que l'on voudrait qu'ils soient, comme si l'identité pouvait se transmettre par contamination ou par injonction. L'ambiguïté de toute forme de colonisation réside dans cette relation biaisée, où s'instaure dès le départ un rapport de force dressé sur le présupposé de la supériorité d'une culture sur une autre, et qui conduit inévitablement à nier ce qui en l'autre nous échappe pour le contraindre à notre ressemblance. Une telle opération ne peut se produire sans violence et encore moins sans résistance. Mais, là où triomphe la colonisation, s'écrivent les pages d'histoire. La dépendance d'une colonie envers sa métropole s'accompagne de contreparties qui lui ouvrent les portes du développement et de l'intégration au monde civilisé. Mais plus les colonisés accèdent à la culture dominante, plus ils jouissent ironiquement des moyens d'affirmer leur propre identité, celle-là même qui leur était refusée.

---

<sup>197</sup> Nelson Navin, *Une Vision administrative de l'esclavage à Bourbon, à travers les registres du Conseil Privé de 1826 à 1848*, maîtrise, dir. Prosper Ève, Université de La Réunion, 2000, p. 47.

<sup>198</sup> Prosper Ève, *L'occidentalisation d'un espace insulaire. Bourbon à l'aube de sa colonisation*, in *L'insularité : Thématique et représentations*, actes du colloque international de Saint-Denis de La Réunion, avril 1992, textes réunis par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-Michel Racault, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 168.

## 1) Le fruit de la colonisation

Lors de sa prise de possession au nom du roi de France en 1642, l'île était inhabitée mais connue depuis longtemps des navigateurs arabes et portugais. Sa présence sur la route des Indes offre aux équipages un point de ravitaillement et tous ceux qui la visitent la décrivent comme une île accueillante, un véritable Éden. La « colonisation pacifique » de l'île s'accomplit sans guerre de conquête, ni expropriation, ni extermination, mais cela n'adoucit en rien la violence du système qui s'installe.<sup>199</sup> En plaçant les colonies françaises sous le régime de l'exclusif et en organisant le commerce triangulaire, Colbert établit le cadre d'un partenariat entre la métropole et ses dépendances. La France fournit les hommes, les vivres et le matériel indispensables à l'exploitation des colonies ; en échange les colons s'engagent à n'exporter leurs productions qu'au profit exclusif de la métropole. Les impératifs économiques orientent la politique du royaume envers ses colonies. Servir la métropole, répondre à ses besoins, c'est là toute l'utilité de ces terres lointaines. Dès l'origine, Bourbon croît sous l'emprise de cette logique aliénante. L'île n'existe pas pour elle-même mais pour le bon vouloir d'un monarque absolu. De 1665 à 1764, les premiers efforts de colonisation sont menés par la Compagnie Française des Indes Orientales. Pendant un siècle, celle-ci « assure le peuplement, sa mise en valeur économique, organise sa défense, la dote de routes et d'entrepôts pour faciliter le ravitaillement des navires de la Compagnie, rend la justice déléguée, détermine et prélève les impôts, veille à la formation intellectuelle et spirituelle des habitants ».<sup>200</sup> En 1721, lorsque l'Île de France devient française, Madagascar et Bourbon sont déjà colonisées. Mais l'absence de port naturel relègue rapidement l'Île Bourbon au rôle de grenier du nouveau joyau de la couronne. Le choix géostratégique de Mahé de La Bourdonnais marque définitivement ces deux îles par l'attribution de leurs fonctions, nourricière pour l'une et maritime pour l'autre. L'organisation sociale subit quant à elle le joug d'un déterminisme racial. Alors que les premières années de peuplement à Bourbon ne sont régies par aucun interdit sexuel, le 1<sup>er</sup> décembre 1674, l'ordonnance de Jacob de La Haye met un terme à la confusion des races en interdisant les mariages mixtes. « Cette ordonnance introduit le préjugé de couleur à Bourbon ».<sup>201</sup> L'application du Code Noir à Bourbon en 1723 confirme la légalité du système esclavagiste. Les rapports sociaux régis par le principe

<sup>199</sup> Alain Renaut, *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*. Paris, Flammarion, 2009. (Cf. *Le cas de La Réunion. L'illusion d'une colonisation pacifique*, p. 116-132).

<sup>200</sup> Yvan Combeau, Prosper Ève, Sudel Fuma, Edmond Maestri, *Histoire de La Réunion, De la colonie à la région*, Paris, SEDES, 2001, p 14.

<sup>201</sup> Prosper Ève, *L'occidentalisation d'un espace insulaire : Bourbon à l'aube de sa colonisation*, op. cit., p. 166.



d'une discrimination raciale permettent à une poignée d'hommes libres d'exercer leur puissance, quasi absolue, sur une foule d'esclaves asservis. « *Toute l'histoire de La Réunion est celle de violences fondatrices qui se succèdent et s'enchevêtrent* ». <sup>202</sup> Madagascar complète le dispositif imaginé par Mahé de La Bourdonnais en fournissant la main-d'œuvre servile. Les autres contingents viennent d'Afrique, des Comores, d'Inde ou de Malaisie. Après l'abolition de l'esclavage, le peuplement de Bourbon se poursuit par vagues successives d'arrivées d'engagés. En trois siècles, la morphologie de Bourbon se modifie sous l'influence des migrations, le plus souvent forcées, d'hommes et de femmes venus d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Les terres sont mises en valeur et les paysages se transforment. Mais l'importation massive de populations d'origines et de cultures diverses n'est pas sans conséquence sur l'évolution de la société bourbonnaise. Pour maintenir l'ordre, les colons, qui exacerbent volontairement les différences culturelles et les antagonismes ethniques, instaurent à l'encontre des esclaves, puis des engagés, un pouvoir mortifère basé sur la contrainte et la soumission. <sup>203</sup> En divisant cette masse servile pour la réduire au silence, ils n'imaginaient certainement pas que cette fragmentation serait le ferment d'une société tolérante et harmonieuse. Mais l'île n'a réussi son métissage culturel que par une lente absorption, par une digestion miraculeuse des flux migratoires. <sup>204</sup>

Pendant longtemps, la voie maritime étant la seule à desservir La Réunion, les idées pénètrent dans l'île au contact des voyageurs et des marins. Outre les vivres et les marchandises, les navires apportent du courrier, des journaux et des ouvrages livrés après plusieurs mois de traversée. Craignant que l'ordre public ne soit menacé par l'intrusion d'idées subversives ou par la diffusion de nouvelles dont ils n'auraient pas connaissance, les gouverneurs n'hésitent pas à confisquer les écrits perturbateurs avant débarquement. La colonie toute entière subit cette surveillance généralisée. Auguste Brunet décrit ainsi la

---

<sup>202</sup> Jean-François Reverzy, *Les îles du sacrifice*, in *Diversité culturelle et identité réunionnaise*, M.C.U.R., Saint-André, Région Réunion, 2002, p. 56.

<sup>203</sup> Si, pour certains, l'esclavage a pu paraître plus doux ici qu'ailleurs, c'est sans doute parce que les traces de révoltes semblent moins nombreuses. Pourtant, même s'il n'y en avait eu aucune, l'esclavage n'aurait pas été meilleur pour autant. On peut se demander si ce n'est pas plutôt, parce que le système de surveillance et de punition était extrêmement efficace, que les esclaves étaient dans l'incapacité de se révolter. La Martinique et la Guadeloupe réunies occupent la même superficie que Bourbon : mais la densité de population étant plus forte, les tensions devaient y être plus vives. À Bourbon, les distances et la diversité ethnique des groupes serviles limitent les rapprochements, tandis que les colons, nettement plus nombreux ici, assurent un taux d'encadrement plus important.

<sup>204</sup> Cette image idyllique d'une Réunion où les communautés vivent en bonne intelligence prolonge l'antienne poétique d'une île paradisiaque. Certes, la société créole a trouvé une forme de cohésion, et il est d'ailleurs intéressant de noter que les campagnes de communication ont diffusé l'idée qu'une telle harmonie entre les différentes cultures jaillissait inéluctablement de la beauté de l'île.

journée mémorable du 28 octobre 1830, où l'écho de la Révolution de Juillet parvient dans l'île avec trois mois de retard. Voulant empêcher l'annonce du renversement de Charles X par Louis-Philippe I<sup>er</sup>, le gouverneur Duval d'Ailly ordonne la confiscation du courrier et des journaux à bord d'un navire tout juste arrivé. Un exemplaire du *Journal du Havre* appartenant à un passager échappe néanmoins à la fouille. « *C'était fini, la volonté du peuple avait triomphé. Et le Chef de la Colonie n'eut plus qu'à régulariser les faits. (...) Et ne sachant quel gouvernement acclamer, la foule criait : "vive la liberté!"* ». <sup>205</sup> Naturellement, la surveillance des opinions affecte aussi les habitants de l'île qui ne savent pas lire mais qui restent susceptibles de porter atteinte à l'autorité coloniale. C'est ainsi que le Conseil privé, qui assiste le Gouverneur dans la gestion des affaires locales, est amené à statuer sur le sort de ceux, libres et esclaves, accusés d'avoir fomenté les complots de 1832, à Saint-Benoît, et de 1836, à Saint-André. <sup>206</sup> Dans la première affaire, 94 esclaves sont impliqués. Mais finalement aucune charge sérieuse ne sera retenue contre la majorité d'entre eux. Après instruction, seuls quatre accusés sont condamnés à mort par la Cour d'Assises. Le Conseil privé commute les peines de mort en fers à perpétuité pour deux d'entre eux. Dans la deuxième affaire, Louis Timagène Houat ainsi que trois autres libres de couleur sont condamnés à la « déportation ». Servant la cause de ses idées abolitionnistes, ce correspondant à Bourbon de *La Revue des Colonies* avait déjoué à plusieurs reprises les contrôles douaniers en recevant les publications controversées, que son ami Cyrille Bisette lui faisait parvenir de Martinique. Les débats qui ont lieu au sein du Conseil privé fournissent un éclairage précieux sur cette période où le système servile peine à se justifier. Tirillés entre l'obligation de maintenir l'ordre sans donner l'impression au pouvoir central que se pratique à Bourbon une politique inavouable, les membres du Conseil tentent de rendre un jugement tempéré pour ne paraître ni pusillanimes ni vengeurs. Le Gouverneur Cuvillier lui-même trouve « la peine bien sévère pour le complot, quand il n'a pas reçu son exécution ». La défense prônée par M. Revel, l'avocat d'un des accusés du procès de Saint-Benoît, suit le même raisonnement, car après avoir établi que le Conseil ne peut punir un crime que la loi ne réprime pas, il s'attache à démontrer que tant que le crime n'a pas été commis il n'y a pas lieu de le punir. En mai 1837, l'amnistie accordée en métropole aux condamnés pour crimes et délits politiques est appliquée à Bourbon, ce qui inquiète le procureur général qui redoute que l'on puisse persuader les gens de couleur « *que l'acte auquel se sont livrés Houat et consorts n'était pas bien coupable, ou bien qu'ils ont été injustement condamnés, ou enfin que le Roi a, comme ils*

<sup>205</sup> Auguste Brunet, cité dans *Le Mémorial de La Réunion*, tome II (1768-1848), p. 375-376.

<sup>206</sup> Nelson Navin, *op. cit.*, p. 175 à 188.

*le disent, cassé le jugement* ». <sup>207</sup> Le climat qui règne dans la colonie sous la Monarchie de Juillet est donc passablement agité. La rumeur court parmi les esclaves qu'un affranchissement général et partiel a été proclamé par le gouvernement métropolitain, que l'autorité locale a reçu l'ordre de mettre à exécution cette mesure, qu'elle est disposée à le faire, mais que les Blancs de Saint-Benoît s'y opposent. La révolte de Saint-Domingue, dont les esclaves ont entendu parler, réveille en eux le désir de s'affranchir de leurs chaînes et terrorise secrètement la population blanche. Mais, l'échec des deux complots confirme l'efficacité d'un système de surveillance, où chaque esclave est l'ennemi de l'autre, zélé délateur potentiel, préférant, fut-ce au prix de la trahison, une récompense personnelle plutôt qu'une libération de ses semblables. La société bourbonnaise, plutôt favorable au nouveau régime, se divise pourtant sur la question de l'esclavage. La lutte opposant l'administration coloniale au mouvement des Francs-Créoles (1830-1832), qui refuse toute abolition et revendique la même liberté de la presse que celle octroyée en métropole, souligne la difficulté de contenir la diffusion d'une presse clandestine. Pour maintenir son autorité, ce qu'il parvient à faire, le Gouverneur Cuvillier accentue une double surveillance visant les esclaves aussi bien que les Francs-Créoles. Ces résistances, qu'il doit affronter, nous renseignent, d'une part sur la capacité des Noirs à se tenir informés des événements qui se déroulent au-delà des mers, en se forgeant une opinion faite de suppositions et de recoupements, et d'autre part, sur la capacité des Francs-Créoles à produire et diffuser des journaux clandestins afin de promouvoir leurs idées, et ce, en toute illégalité.

En 1815, l'ultime défaite de Napoléon provoque un rééquilibrage des puissances coloniales. Le traité franco-britannique prive la France de Saint-Domingue et de l'île de France mais conserve à Bourbon le statut de terre tricolore. <sup>208</sup> Les Mascareignes, qui se transforment en « îles à sucre », se répartissent désormais en deux sphères d'influence distinctes. Pour compenser la perte de Saint-Domingue, les colons bourbonnais sont contraints d'abandonner la production de café au profit de la canne à sucre, plus résistante aux cyclones. Cette reconversion modifie radicalement la structure agraire de l'île, puisque la canne à sucre laisse peu de place aux autres cultures et réclame sans cesse toujours plus de terre et de bras. Une profonde mutation économique et sociale s'amorce par conséquent au

<sup>207</sup> Nelson Navin, *op. cit.*, p. 175 à 188.

<sup>208</sup> Edmond Maestri, in *L'insularité : Thématique et représentation*, actes du Colloque international de Saint-Denis de La Réunion, dir. J.-C.C. Marimoutou, Jean-Michel Racault, avril 1992, p 223 : « *Les îles du sud-ouest de l'océan Indien apparaissent successivement, après le bouleversement de 1815, comme les lieux privilégiés de la stratégie expansionniste française, puis comme les miettes dénuées d'intérêt d'un empire épanoui, enfin (un peu) comme le conservatoire d'une idéologie et d'un imaginaire passésistes dans l'entre-deux-guerres* ».

profit des grands propriétaires terriens, qui accaparent les terres, introduisent les premières machines industrielles et disposent des ressources financières pour recourir le moment venu à l'emploi de travailleurs engagés. En quelques années, l'industrialisation de l'île ôte progressivement toute pertinence économique à la survie du système servile. Mais la substitution des plantations de café au profit d'une monoculture sucrière fragilise la colonie, désormais incapable d'assumer sa propre subsistance alimentaire – ce qui se vérifie tristement au cours des deux guerres mondiales. Requérant une main-d'œuvre, une infrastructure industrielle et des capitaux importants, cette reconversion agricole métamorphose le paysage autant que la société bourbonnaise. Toute l'activité économique, politique et sociale de l'île se consacre presque exclusivement à la canne à sucre. L'abolition de l'esclavage, puis l'arrivée massive d'engagés, mettent en péril la situation économique des Petits Blancs déjà affaiblis par la concentration foncière au profit d'une minorité de riches propriétaires. La crise qui sévit au début des années 1860 assène un coup d'arrêt aux heures fastes de la modernisation agricole. La surproduction mondiale de sucre provoque l'effondrement des cours, et La Réunion (qui a repris son nom révolutionnaire en 1848) mesure alors la fragilité de son économie. Pour conserver sa position sur le marché, elle doit affronter la concurrence des îles Caraïbes, lutter contre la destruction des champs de cannes provoquée par le ver Borer, résister aux cyclones et aux épidémies de choléra. La société post-esclavagiste décrite par Prosper Ève, présente les caractéristiques d'une société violente, cloisonnée, fragilisée par la maladie et l'alcoolisme, faiblement alphabétisée, influencée par l'Église catholique et vivant sous la coupe des grands propriétaires.<sup>209</sup> La majeure partie de la population n'a guère le temps de se préoccuper d'autre chose que d'assumer sa propre subsistance et d'améliorer ses conditions matérielles. Pourtant, chacun aspire à l'égalité, perçue comme un idéal à atteindre, comme l'ultime moyen de parfaire une citoyenneté incomplète et surtout d'en finir avec la misère. Réunissant les ouvriers des usines sucrières, du chemin de fer et du port, les premiers mouvements sociaux n'apparaissent qu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais dès lors, la contestation de l'ordre colonial devient possible. Les membres de l'élite adoptent, quant à eux, deux postures radicalement opposées : les uns, comme Marius et Ary Leblond, restant fidèles à « *l'idée de séparation entre les races* », et les autres, proches de la franc-maçonnerie ou de la Ligue des Droits de l'Homme, adoptant le « *discours laïc et progressiste* » des

---

<sup>209</sup> Prosper Ève, *Un quartier du Bon Pays. Sainte-Suzanne de 1646 à nos jours*. Océans Éditions, Saint-André, 1996.

républicains.<sup>210</sup> Le fossé qui se creuse entre ces deux visions diamétralement opposées de l'altérité, révèle l'ampleur du schisme qui traverse encore la société réunionnaise, près d'un siècle après l'abolition de l'esclavage.

## 2) Acculturation, résistance et assimilation

Comment expliquer la fracture de la société réunionnaise au-delà du constat que la société coloniale reposait déjà sur la séparation des libres et des esclaves avant 1848 ? La réponse est simple. Cette fracture est apparue quasiment dès les premières années de la colonisation. La société ne s'est pas scindée à un moment de son histoire, elle l'a été dès l'origine. Elle s'est constituée sur cette dualité initiale, où le pouvoir des uns triomphe de la supériorité numérique des autres. Pour assurer le développement de la colonie, les Blancs importent une main-d'œuvre servile provenant principalement d'Afrique ou de Madagascar. Le débarquement dans l'île est une véritable déportation pour les esclaves ayant survécu au voyage. Cette traversée, enchaînés à fond de cale, correspond pour eux au premier acte de leur acculturation. Ce déracinement les éloigne à jamais de la terre qui les a vus naître, brisant aussi les liens familiaux et ancestraux qui fondent leur identité et leur culture maternelle. Le deuxième acte a lieu au moment de la vente, lorsque le corps de l'esclave devient propriété d'un maître qui dispose du droit de vie ou de mort sur celui-ci. En perdant sa liberté, l'esclave n'est pas seulement dépossédé de son corps, il perd aussi sa qualité d'être humain. Enfin, le troisième acte se joue sur la plantation, lorsque le commandeur impose à l'esclave de comprendre ce qu'on attend de lui dans une langue qui n'est pas la sienne. Bien que le créole soit initialement une langue de contrainte – puisqu'un esclave incapable d'exécuter des ordres qu'il ne comprend pas n'est d'aucune utilité – sa fonction vernaculaire assure un minimum de cohésion sociale, entre maîtres et esclaves et entre les esclaves, eux-mêmes d'origines diverses. Pour survivre, ces derniers n'ont d'autre choix que d'apprendre le langage de la servitude et de renoncer – du moins publiquement – à leur langue maternelle. Ils doivent ainsi refouler leurs cultures d'origine et s'amputer d'une partie d'eux mêmes pour, finalement, devenir autres. Privés du droit d'exprimer leur identité culturelle, les esclaves font l'expérience de la créolisation en inventant un monde intermédiaire entre celui dont ils ont été dépossédés et celui de leurs maîtres dont ils sont tenus à distance. Grâce à la mise en œuvre de cette stratégie de survie, le créole devient insidieusement une langue de résistance. En

---

<sup>210</sup> Françoise Vergès, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001, p. 155.

conservant l'usage de la parole, ces êtres déracinés s'ingénient à rester humains. Dès lors, ils investissent cette langue, en dessinent l'architecture, la dotent d'une musicalité aussi rude et brutale que le sifflement du *chabouk*.<sup>211</sup> Ils y insèrent les expressions à doubles sens, les traits d'esprit, mais aussi l'évocation de la puissance magique, de la poésie ou de l'amour. Ils se l'approprient, tel un espace sacré de liberté à conquérir et à conserver, comme le socle commun de leur identité nouvelle. Au cours de ce processus de créolisation, la langue s'enrichit d'apports culturels et linguistiques multiples. En forgeant de toutes pièces cette langue de médiation, chacun y apporte un peu de soi-même, sauvant d'infimes parcelles de cultures vouées à la désagrégation. Une nouvelle façon de penser, de nommer le monde, de dire les choses, de rire ou de pleurer, en un mot, d'exister, s'impose aux locuteurs et à leurs psychismes. Ce processus d'acculturation, imposé par l'esclavage, tente d'annuler la diversité et de gommer l'origine culturelle des individus et des groupes au profit d'une uniformisation de leurs modes d'expression ; ce faisant les conditions d'émergence d'une culture de substitution – ou d'acclimatation – apparaissent, car comme l'explique Jean-Luc Bonniol, « *une population transbordée par la force se change en autre chose, en une nouvelle donnée du monde, en un autre peuple* ». <sup>212</sup> En réalité, cette tentative d'uniformisation n'est qu'apparente, car les colons, convaincus de l'évidence d'une hiérarchisation naturelle des races selon les qualités et les aptitudes de chacune d'elles, jouent des tensions interculturelles pour empêcher tout soulèvement contre l'autorité qu'ils exercent.

Pour parfaire ce mouvement d'acculturation, l'article premier du Code Noir stipulait déjà en 1723, que « *tous les esclaves qui seront dans les îles de Bourbon, de France et autres établissements voisins seront instruits dans la religion catholique, apostolique, et romaine, et baptisés* ». Alors même que le système esclavagiste se fonde sur la négation des qualités humaines des esclaves, curieusement la législation en vigueur exige d'eux qu'ils soient christianisés, ou pour le moins, qu'ils soient baptisés dans les fers. N'est-ce pas implicitement reconnaître que sous une apparente sauvagerie, les esclaves ont aussi une âme ? Cette conversion peut-elle être autre chose qu'une domestication des consciences, puisque le baptême ne vise aucunement à créer une communauté fraternelle, mais à marquer symboliquement le passage de la déculturation des captifs à une acculturation forcée ? Le but n'est-il pas de déposséder les esclaves de leurs croyances religieuses et de laver leurs esprits

---

<sup>211</sup> Fouet utilisé par les commandeurs chargés de maintenir l'ordre dans les plantations. Sur la question des modes de résistances employés par les esclaves, cf. la thèse d'Audrey Carotenuto, *Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848)*, dir. Colette Dubois, Aix-en-Provence, 2006.

<sup>212</sup> Jean-Luc Bonniol, *Situations créoles, entre culture et identité*, in *Situations créoles. Pratiques et représentations*, Carlo A. Célius (dir.), Québec, Editions Nota Bené, 2006, p. 56.

de toute antériorité, pour répandre en eux l'acceptation d'un ordre naturel, où les forts commandent aux faibles ? En effaçant la « sauvagerie » de l'autre pour le rendre plus humain, les colons cherchent avant tout à rendre cet autre, dont ils ne comprennent pas la culture, plus proche d'eux-mêmes, plus semblable et donc plus rassurant. Ils le façonnent à leur image, mais toujours en maintenant un écart significatif. Certes, l'abolition de l'esclavage, obtenue en 1848, confirme le passage brutal d'une société inégalitaire, basée sur l'acculturation et la hiérarchisation raciale, à une société moderne, fondée sur les principes républicains d'égalité et d'assimilation. Plus de 62 000 esclaves reçoivent alors le titre de citoyens de la nouvelle République ; mais pour les membres de la « plantocratie », les affranchis ne sont naturalisés Français que par décision administrative. Ne pouvant se défaire aussi rapidement de ses préjugés, la mentalité coloniale n'est pas disposée à reconnaître l'égalité de ceux qu'elle considère comme des citoyens subalternes. Comme le rappellent Philippe Haudrère et Françoise Vergès :

*« L'idéologie raciste se développe et se répand même largement après l'abolition. Au cours de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup>, cette idéologie se renforce et reçoit une pseudo légitimité scientifique. Le principe de l'assimilation lui-même, avancé dès la Révolution française et repris par la Seconde république et la Troisième république, suppose que des colonisés ne devaient s'assimiler qu'en s'euro-péanisant. (...) C'est une citoyenneté paradoxale qui se construit, avec d'une part la reconnaissance de la nation, de l'autre une marginalisation interne ».*<sup>213</sup>

Ces « citoyens par décret » sont plus ou moins abandonnés à leur sort. L'abolition n'ayant fait l'objet d'aucune réelle mesure d'accompagnement social,<sup>214</sup> les affranchis se retrouvent confrontés à une liberté dont ils avaient été privés et dont la plupart ignoraient à peu près tout. Livrés à eux-mêmes, il leur faut pourtant se courber au rôle que l'on attend d'eux, se métamorphoser en citoyens modèles, sans jamais être autorisés à manifester leur identité naturelle. Préoccupée par le maintien de l'ordre, la société édicte de nouvelles contraintes. L'autorité du maître se voit remplacée par un contrôle policier, lui-même appuyé par un encadrement moral et religieux. La transfiguration de l'état sauvage à celui d'homme à peu près civilisé exige une certaine soumission des corps qu'il faut vêtir et des esprits qu'il faut évangéliser. Dans ce climat de suspicion, l'identité de ces nouveaux citoyens ne peut être réellement acceptée et leur parole demeure toujours inaudible. Politiquement, elle le reste jusqu'au rétablissement du suffrage universel, après la chute de Napoléon III. Comme le

<sup>213</sup> Philippe Haudrère, Françoise Vergès, *De l'esclave au citoyen*, Paris, Gallimard, 1998, p. 141.

<sup>214</sup> Les esclaves n'ont reçu aucune indemnisation pour s'insérer dans la société, contrairement aux propriétaires d'esclaves qui ont été indemnisés pour la perte de leur force de production. Ce choix prouve qu'au moment même de leur libération, les affranchis sont encore « réputés meubles », puisque c'est au prix d'une transaction que l'on achète leur liberté.

souligne Tocqueville : « *Pour que les Blancs quittassent l'opinion qu'ils ont conçue de l'infériorité intellectuelle et morale de leurs anciens esclaves, il faudrait que les nègres changeassent, et ils ne peuvent changer tant que subsiste cette opinion* ». <sup>215</sup>

D'un point de vue économique, la fracture de la société réunionnaise est si profonde, que nombreux sont les affranchis qui répugnent à travailler en dépit de l'obligation qui leur est faite, tandis que les grands propriétaires préfèrent recourir à une main-d'œuvre étrangère, dont il faut payer l'acheminement, le salaire et parfois le retour, lorsque les contrats ne sont pas renouvelés. Les migrants, censés avoir librement contracté leurs engagements, cherchent avant tout à fuir leur indigence. Mais, ignorant la langue de Molière, la plupart ne peuvent saisir les détails ou les subtilités juridiques de leur contrat, ce qui les tient à la merci de leur engagiste, qui ne voit en eux qu'un investissement à rentabiliser. <sup>216</sup> L'introduction d'engagés à La Réunion, dès 1826, marque une étape décisive du peuplement de l'île. Selon Sudel Fuma, entre 1848 et 1860, 37 777 indiens, 26 748 Africains et 423 Chinois franchissent les portes des lazarets. Au total, durant cette période, 64 948 engagés débarquent à La Réunion. <sup>217</sup> Très peu repartiront. Ainsi, en un peu plus d'une décennie, La Réunion compte plus d'engagés que d'anciens esclaves. De 1848 à 1885, le nombre d'Indiens introduits dans la colonie serait de 120 000 contre 30 000 engagés africains et malgaches. <sup>218</sup> En 1882, les autorités britanniques dénoncent les conditions déplorables d'exploitation de leurs ressortissants dans l'île. Par conséquent, la Convention franco-britannique de 1861 qui autorisait le recrutement d'engagés indiens est suspendue. Qu'à cela ne tienne, dédaignant cette main-d'œuvre d'affranchis qui découvrent l'engourdissement de la liberté, les propriétaires sucriers s'obstinent à faire venir des engagés de Chine, du Annam, du Gujarat, d'Arabie, de Somalie, de Zanzibar, du Mozambique, des Comores, de Madagascar, de Rodrigue et même d'Australie. C'est donc bien de tout l'océan Indien que proviennent ces engagés fuyant une triste misère, accueillis sur cette île, qui porte bien son nom. Jusqu'en 1930, ces nouveaux arrivants mêlent leur originalité au peuplement de l'île. Mais à chaque nouvelle vague, la construction de l'identité réunionnaise se déroule selon un double

<sup>215</sup> Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, p. 454-462.

<sup>216</sup> Sur la question de l'engagisme, cf. Michèle Marimoutou, *Les engagés du sucre*, Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1989 ; Virginie Chaillou, *De l'Inde à La Réunion : Histoire d'une transition. L'épreuve du Lazaret 1860-1882*, Saint-André, Océan Éditions, 2002, ainsi que sa thèse soutenue en 2010 ; Prosper Ève, *Les lazarets à La Réunion. Entre histoires et Histoire*, Saint-André, Océan Éditions, 2008 ; et *Le Lazaret de la Grande Chaloupe. Quarantaine et engagisme*, Département de La Réunion, 2008.

<sup>217</sup> Yvan Combeau, Prosper Ève, Sudel Fuma, Edmond Maestri, *Histoire de La Réunion. De la colonie à la région*, Paris, SEDES, 2001, p. 87.

<sup>218</sup> Danielle Nomdedeu-Maestri, *Chronologie de La Réunion. De la découverte à la départementalisation*, Paris, Université de La Réunion, SEDES, 2001, p. 93.



mouvement de répulsion, puis d'absorption des cultures les plus récentes – comme si l'acceptation de l'autre passait nécessairement par son dénigrement préalable, avant l'appropriation d'éléments culturels intégrés dans un mouvement de dépassement de soi et de l'autre. Évidemment, l'étranger est responsable de tous les maux et la violence que déchaîne son arrivée le désigne comme bouc émissaire contre l'angoisse du changement et l'incertitude des lendemains. Ce phénomène universel, accentué par l'insularité, se définit comme une constante de la société réunionnaise. Mais comme l'expliquent Réda Benkirane et Érica Deuber :

*« Ce qui est important n'est pas de savoir si le groupe minoritaire est historiquement responsable de ce dont il est accusé, c'est de voir toujours opérer au sein de sociétés les plus « sophistiquées » un mécanisme anthropologique associant un collectif minoritaire à une cause, comme la dépression économique ou la violence politique, assimilée à un malheur pour l'ensemble de la société. Ce qui est anthropologique, c'est la persistance de ce processus victimaire ».*<sup>219</sup>

Cette société post-esclavagiste s'organise donc autour de clivages rudimentaires, mais éprouvés. La distinction entre *créoles* et *étrangers* permet d'identifier ceux qui sont nés *dans* ou *hors* de la colonie. Encore faut-il préciser que le terme « créole » est source de malentendus, puisqu'il ne revêt pas la même signification d'une aire géographique à une autre et que la notion elle-même a évolué au fil du temps.<sup>220</sup> Ainsi, à La Réunion, pendant longtemps les Blancs nés dans la colonie se qualifient eux-mêmes de Créoles, par opposition aux Européens installés dans l'île mais n'y étant pas nés. Depuis la départementalisation, le terme « Créole » désigne tous ceux, Blancs ou Noirs, nés à La Réunion, par opposition aux « Zoreils », nés dans d'autres départements métropolitains.<sup>221</sup> Cette distinction souligne

<sup>219</sup> Réda Benkirane, Erica Deuber Ziegler (dir.), *Culture & cultures*, Musée d'ethnographie de Genève, Genève, 2007, p. 23.

<sup>220</sup> Jean-Luc Bonniol, *op. cit.*, p. 49-50. Voir aussi la thèse de Jean Defos du Rau, *L'île de La Réunion, étude de géographie humaine*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Institut de géographie, faculté des Lettres, 1960. Pour Jean Defos du Rau – départementaliste convaincu – La Réunion est « une île créole » et celui-ci reconnaît même « un peuplement et une civilisation créoles ». (Par « civilisation », il faut entendre « culture »). La définition qu'il donne du mot « créole » souligne l'ambiguïté historique du terme. « Si, à l'origine, le créole est celui qui est né aux îles de parents européens, il y a longtemps qu'à Bourbon, comme aux Antilles, ce qualificatif a été étendu à tout individu né dans l'île de parents y étant également nés. Les Chinois et les Indiens de Bombay, arrivés récemment ou nés d'immigrants récents, ne sont pas encore considérés comme créoles, mais tous les descendants des esclaves et des immigrants du XIX<sup>e</sup> siècle le sont ; a fortiori la masse des métis », p. 15. Le mot créole désigne chronologiquement deux réalités totalement opposées. De cette confusion naît une interprétation du monde créole, qui tantôt fait référence à ses origines européennes, et tantôt à celles de l'Afrique, de l'Asie et du métissage.

<sup>221</sup> Nous dressons ici rapidement les grandes lignes de l'évolution des représentations identitaires à La Réunion. Pour une analyse plus détaillée, cf. Jacqueline Andoche, Laurent Hoarau, Jean-François Rebeyrotte, Emmanuel Souffrin, « La Réunion – Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle : la catégorisation statistique à l'épreuve des classifications populaires », in *Hommes et Migrations*, n°1278, mars-avril 2009. On retiendra que la classification sociale s'effectue dans les recensements en fonction des origines et de la condition sociale (libres / non-libres) jusqu'en 1881, que les dénominations « Cafres », « Chinois », « Arabes », deviennent des

l’ancrage du sentiment insulaire et se réfère implicitement au droit du sol, qui a facilité, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l’intégration des populations engagées. Chaque migration provoque néanmoins perte, oubli et effacement d’une part de soi, ce qui force les migrants à reconstruire une mémoire de leur migration avec ses amnésies, ses déformations ou ses réinterprétations. Cet espace insulaire abrite autant de mémoires que de groupes et autant de systèmes de représentations qu’il y a de cultures. Au fil du temps s’établit une mémoire plurielle des migrations, où se mêlent les cultures et les rites, où s’érigent des récits fondateurs aux racines multiples.<sup>222</sup> Cependant, cette « mémoire collective » se construit en l’absence d’un métadiscours communautaire, « *le corps social refusant la nécessité d’un corpus mémoriel unifié, dans la mesure où y coexistent plusieurs récits fondateurs, souvent contradictoires* ». <sup>223</sup> Les départementalistes célèbrent à l’envi leur attachement patriotique, en s’efforçant de rappeler que certaines figures réunionnaises ont contribué au rayonnement du génie français. Dans cette perspective, les méfaits de l’esclavage et de l’engagisme sont perçus comme le prix fâcheux, mais nécessaire, à payer pour accéder à l’universalisme d’une culture admirée de par le monde. Seule compte la finalité de l’histoire. Ainsi, en perdant sa virginité, l’île s’est laissée féconder par une métropole jalouse qui n’a de cesse de revendiquer ses titres de propriété et la puissance de son œuvre civilisatrice. « *La Réunion est depuis lors entièrement française* » clame Pierre Messmer, dans un article convenu, paru dans *Le Monde* en 1972. « *Elle l’était avant tout peuplement, elle le fut encore par ses premiers habitants, elle l’est restée par la fusion pendant trois siècles, dans la culture et la patrie françaises, des apports humains de trois continents : l’Europe, l’Afrique, l’Asie* ». <sup>224</sup> Pour défendre la légitimité de la présence française dans cette partie du globe, le ministre des Départements et Territoires d’outre mer évoque une rhétorique des plus classiques : puisque l’île était inoccupée avant 1642, ceux qui en ont pris possession sont autorisés à y exercer leurs lois et à organiser le peuplement de l’île. Après le vote de la loi du 19 mars 1946, la France républicaine instaure le principe de solidarité et de générosité – mais menace de rompre ses obligations en cas d’indépendance. En reconnaissant la diversité d’origines des Réunionnais, le ministre vante la réussite du modèle d’intégration à la française, mais sous-entend que l’unité républicaine a su capter et transformer cette diversité en force de cohésion et

---

catégories déformantes entre 1881 et 1936, et enfin, que seul le lieu de naissance importe depuis la départementalisation.

<sup>222</sup> Philippe Joutard, *Mémoire collective in Historiographies, II, Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010 : « *La mémoire est un réaménagement continu de la présence et de l’absence. Elle transforme aussi le passé en fonction du présent et tend, parfois, à le magnifier. Elle se définit par sa capacité de recours au symbolique et par son aptitude à créer des mythes* », p. 784.

<sup>223</sup> Jean-Luc Bonniol, *op. cit.*, p. 53.

<sup>224</sup> *Le Monde*, 6 juin 1972, *Une place incontestée dans la Nation*, Pierre Messmer.

d'harmonie, d'adhésion presque complète et définitive à la Nation. D'ailleurs, grâce au principe de représentation, La Réunion n'est-elle pas une extension naturelle du territoire métropolitain, puisque « *La Réunion, c'est la France dans l'océan Indien* » ? Au cours de la période, on retrouve à maintes reprises un argumentaire semblable sous la plume de Michel Debré, de Jean Defos du Rau, d'Henri Cornu ou de Jacques Lougnon, pour ne citer qu'eux. Ce besoin d'affirmation d'un récit fondateur pousse même un obscur conseiller pédagogique à publier un ouvrage au titre évocateur : « *Le passé réunionnais : un passé français* », dont le sous-titre : « *La Vérité historique* » en dit long sur la modestie de l'auteur.<sup>225</sup> À l'inverse, l'on trouve chez les autonomistes un discours, qui tente, lui aussi, d'établir un récit fondateur, propre à définir une lecture alternative et combattante de l'histoire de La Réunion. S'adressant à un public différent, les autonomistes adaptent leur rhétorique à cet auditoire sociologiquement dépourvu, souvent analphabète et largement acquis au vote communiste. Afin de toucher le cœur et l'esprit des masses populaires, ce discours s'appuie sur les ressorts de l'empathie et de l'analogie. L'omniprésence d'articles évoquant, dans les colonnes de *Témoignages*, la lutte contre l'esclavage et celle contre l'apartheid en Afrique du Sud instaure un lien entre la figure tutélaire des grands marrons, ici et avant, et celles des militants de l'A.N.C., ailleurs et maintenant. En mobilisant l'indignation contre l'esclavage et le régime d'apartheid, les rédacteurs créent une équivalence entre ces deux systèmes d'oppression, contre lesquels le P.C.R. appelle à lutter. En suscitant l'empathie des lecteurs, les dirigeants communistes attendent d'eux qu'ils prennent fait et cause pour les victimes et s'élèvent contre la puissance des colonisateurs. Dans les deux cas, les victimes sont des Noirs se révoltant contre un pouvoir blanc, exogène. Là encore, le ressort analogique fonctionne : d'une part, la plupart des Réunionnais sont comparables à ces Noirs d'Afrique du Sud ou de Bourbon et leur combat n'en est que plus légitime ; et d'autre part, les Métropolitains, nombreux à occuper des postes de fonctionnaires, sont assimilés aux Afrikaners, qui profitent des richesses de l'Afrique du Sud au détriment des populations autochtones, et dans ce cas, leur présence n'est plus supportable. L'usage de l'expression « peuple réunionnais » répond à deux logiques distinctes. Avant tout, il s'agit d'insuffler une prise de conscience populaire, pour que les masses laborieuses comprennent qu'en dépit de leurs différences, les Réunionnais forment une entité réelle, capable d'assumer ses propres responsabilités.<sup>226</sup> Mais,

---

<sup>225</sup> Jérôme Boyer, *Le passé réunionnais : un passé français. La Vérité historique*. Paris, La Pensée universelle, 1978.

<sup>226</sup> Bien que le discours et les œuvres d'Aimé Césaire aient influencé les autonomistes réunionnais, la situation réunionnaise n'est pas totalement comparable à celle des Antilles, où le maire de Fort-de-France pouvait déclarer à propos de la grève générale déclenchée le 17 avril 1980 à la Martinique et en Guyane : « *On n'a pas affaire à*

il s'agit aussi d'adresser aux responsables départementalistes une mise au point : certes, l'île était initialement déserte, mais les étapes du peuplement de La Réunion ont façonné un peuple métissé, distinct de la population métropolitaine. Si la lutte contre l'apartheid sert de modèle au P.C.R., diverses raisons l'expliquent. L'Afrique du Sud n'étant pas très éloignée de La Réunion, il était plus facile d'établir une sorte de cousinage entre ces deux territoires de l'océan Indien. L'apartheid fait de l'Afrique du Sud une île enfermée dans un continent noir, où une minorité blanche domine une population exploitée et maintenue à distance par des mesures d'exception iniques, d'une intolérable violence. La bipolarisation de la société réunionnaise, entre autonomistes et nationaux, prend l'aspect d'une lutte des Noirs contre les Blancs ; la lutte de ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui contrôlent l'île. Il y a là une transposition – didactique – du combat sud-africain à la situation réunionnaise. Celui-ci sert de modèle, d'inspiration morale, et la solidarité qui se crée entre ces deux luttes renforce la détermination des autonomistes Réunionnais à vaincre « l'opresseur ». La célébration des « martyrs », la lutte pour la reconnaissance du créole et l'affirmation d'une identité, d'une culture et d'une histoire particulières, sont les fondements de ce combat réunionnais qui, en tout point, pourrait se définir comme un « nationalisme régional ».

Naturellement, de part et d'autre, l'édification d'un récit fondateur s'impose à la fois comme une nécessité politique et comme un acte de mystification. Là où les autonomistes cherchent une justification morale à leur combat, les départementalistes invoquent l'universalité du leur. Les uns cherchent à inscrire La Réunion dans une filiation historique, dans une histoire millénaire et ultramarine, ne retenant de la colonisation que ses aspects « positifs », tandis que les autres, fustigent l'aliénation culturelle – phase ultime de l'assimilation – qui découle du rapport de force, et appellent à la révolte, à la rupture historique avec le colonialisme, au retour aux sources des cultures et à l'émancipation d'une identité réunionnaise. La ligne de fracture de la société réunionnaise repose en fait sur cette double mystification qui entretient une tension raciale, en contradiction avec les idéaux de l'universalisme français ou du combat moral contre l'apartheid.

Les départementalistes revendiquent leur attachement aux principes républicains, mais semblent disposés à maintenir la devise nationale dans un régime d'exception à La Réunion.

---

*une peuplade mais à un peuple. Pas à une terre, mais à un pays, à une nation unie à la France, qui veut être maîtresse de sa destinée ».* (*Le Quotidien*, 19 avril 1980). La diversité du peuplement à La Réunion a retardé la prise de conscience d'une identité collective proprement réunionnaise. Ce défaut d'homogénéité donne plutôt l'image d'une mosaïque, d'un « tapis mendiant », où se côtoient diverses cultures. C'est pourtant cette même diversité qui devient le signe emblématique de l'identité réunionnaise.

Les libertés publiques (notamment celle de la presse) et politiques sont bafouées, précisément au nom de la défense de la démocratie qu'elles sont censées garantir. Face aux spécificités juridiques des départements d'outre-mer, l'égalité n'est plus qu'un concept kafkaïen qui creuse inexorablement l'écart entre les nantis et ceux qui vivent dans la précarité. Quant à la fraternité, elle rassemble au 14 juillet mais divise au 20 décembre. Par extension, la lutte contre l'autonomie a conduit les départementalistes à rejeter toute manifestation d'une identité réunionnaise ne s'inscrivant pas dans le droit fil de l'histoire nationale. La suspicion à l'encontre du créole, du maloya, ou de la célébration du 20 décembre – et d'une manière générale envers tout ce qui a trait à l'esclavage – doit être perçue comme un ensemble cohérent de luttes contre une déviance de la norme sociale française.<sup>227</sup>

### 3) Dépendance politique, économique et sociale

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, profitant d'un contexte politique exceptionnel, les parlementaires d'outre-mer, communistes pour la plupart, obtiennent l'abrogation du statut colonial qui transforme les « Quatre vieilles colonies » en départements d'outre-mer. La loi du 19 mars 1946 concrétise, avec un siècle et demi de retard, la volonté exprimée par les articles 6 et 7 de la Constitution du 5 Fructidor an III (22 août 1795) d'intégrer les colonies françaises dans la République. Cette Constitution d'inspiration égalitaire, dont le préambule confirme l'abolition de l'esclavage votée en 1794, n'a jamais été appliquée à La Réunion en raison de la farouche opposition que lui manifestèrent les colons.<sup>228</sup> Accepter la départementalisation signifiait pour eux accepter la fin d'une situation d'exception permettant d'amorceler les profits générés par l'exploitation de la canne à sucre. Toute l'ambiguïté de la société coloniale et post-coloniale prend corps sur un désir paradoxal

---

<sup>227</sup> La mise en écriture du créole se fera d'ailleurs sur le principe de la « déviance maximale » à partir de 1983.

<sup>228</sup> Claude Wanquet, *Aux origines de la départementalisation réunionnaise*, in *La Réunion et l'océan Indien. De la décolonisation au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Les Indes savantes, 2007, p. 125 : « Reste que le désir d'une intégration étroite dans l'ensemble national a été maintes fois exprimé et qu'il s'est plusieurs fois conjugué avec une très forte revendication autonomiste, l'expression la plus forte de cet apparent paradoxe se situant en juin 1796 lorsque les Assemblées coloniales des Mascareignes s'acharnent à expliquer qu'elles ont chassé les représentants de l'autorité de la France pour sauvegarder les intérêts de cette même France. Et que c'est donc par patriotisme qu'elles ont pris le chemin de ce qu'il faut bien appeler une révolte ! » Le même raisonnement peut s'appliquer à la revendication d'une Réunion « autonome dans le cadre de la République », formulée par le P.C.R. depuis la création du parti le 17 mai 1959, jusqu'au changement d'orientation annoncé par Paul Vergès le 3 juin 1981, après l'élection de François Mitterrand. Dans cette perspective, l'attitude du P.C.R. pendant deux décennies peut être perçue comme une fronde face au pouvoir central, ou plus exactement comme une tentative de reprise en main de la gestion des affaires locales. L'application de la loi de décentralisation rend caduc le mot d'ordre autonomiste. Sur cette question, consulter les deux ouvrages suivants sous la direction d'Edmond Maestri : *1946. La Réunion département français*, Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 2000 et *La Décentralisation. Histoire, bilans, évolutions*, Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 2003.

d'intégration et d'autonomie, qui ne pouvant être satisfait, débouche localement sur une situation de déchirements et d'affrontements permanents entre ceux qui possèdent les terres et ceux qui les cultivent. Si la départementalisation semble réaliser le vieux rêve de l'égalité, formulé à La Réunion depuis 1936 et défendu par Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, le changement demeure longtemps sans véritable consistance. Préoccupée par l'effort de reconstruction, la métropole concentre l'essentiel de ses moyens à relancer l'économie nationale, reléguant à plus tard la réalisation de l'égalité dans les jeunes départements d'outre-mer. Comme cela s'était produit au moment de la proclamation de l'abolition de l'esclavage en 1848, les forces conservatrices redoutent les conséquences économiques provoquées par l'octroi du nouveau statut. En réalité, elles craignent surtout une remise en cause de l'ordre social. En 1796 déjà, elles avaient réussi, grâce aux colons de l'Île de France, à mettre en déroute les émissaires du Directoire, chargés d'appliquer le décret révolutionnaire de la première abolition.<sup>229</sup> A presque un siècle d'intervalle, La Réunion vit deux épisodes majeurs de son histoire : l'abolition de l'esclavage et la départementalisation. Dans les deux cas, l'annonce de l'événement n'apporte pas les améliorations sociales escomptées, du moins pas immédiatement. Un décalage s'instaure entre le « temps de connaissance », moment où l'événement a lieu, et le « temps de reconnaissance », celui où la portée de l'événement est enfin admise. L'égalité souhaitée après l'abolition de l'esclavage n'est octroyée administrativement qu'avec la proclamation de la loi du 19 mars, comme si 1946 réalisait l'espérance trahie de 1848. Mais bien vite, la départementalisation déçoit à son tour les Réunionnais, qui, en dépit de leurs efforts d'intégration, éprouvent encore l'impression que leur citoyenneté n'est reconnue qu'avec mépris, indifférence ou curiosité. D'ailleurs, les visiteurs de passage, comme le journaliste du *Monde*, André Blanchet, ne manquent pas de souligner leur étonnement à l'égard de cette étrange population réunionnaise. En janvier 1949, celui-ci observe que : « la majorité d'entre eux [ces citoyens] ont la peau noire, un plus grand nombre encore ne marchent que pieds nus, et sans doute neuf sur dix n'ont jamais foulé le sol de France ».<sup>230</sup> Cette description dévoile un schéma de pensée qui n'appréhende la réalité réunionnaise qu'à travers le prisme métropolitain. « Ce n'est pas de ma faute si j'ai la peau

---

<sup>229</sup> Claude Wanquet, *Histoire d'une révolution. La Réunion (1789-1803)*, tome 2, Marseille, J. Lafitte, 1981, p. 465 : « le refus catégorique et officiel de l'abolition de l'esclavage est l'événement majeur de l'année 1796 et sans doute de l'histoire des Mascareignes pendant l'époque révolutionnaire. (...) Ce bref et décisif épisode a pour unique théâtre l'Île de France et n'est connu qu'après coup à La Réunion. Pourtant il fait partie intégrante de son histoire : non seulement parce que ses autorités adhèrent solennellement, le 27 messidor (15 juillet), aux mesures décidées par celles de l'île sœur, mais surtout parce que désormais et jusqu'à la fin de l'époque révolutionnaire, toute la vie locale est conditionnée par ses conséquences ».

<sup>230</sup> Cité par Yvan Combeau, in *Revue Historique des Mascareignes*, Association Historique Internationale de l'Océan Indien (A.H.I.O.I.), 1<sup>ère</sup> année, n°1, juin 1998, p. 225-237.

*noire* » aurait pu lui répliquer Karl Latchimy. « *Je ne suis pas français parce que je ne suis pas blanc. Un fanion colorié flotte chez nous : mon pays n'existe pas en tant que nationalité. Qui suis-je ? J'ai conclu que je n'étais rien. Qui n'est rien n'a rien, et qui n'a rien n'est rien. Je dois fermer ma gueule, quand je serai blanc j'aurai droit à la parole* ». <sup>231</sup> Comme l'explique Bernard Chérubini, « *il subsiste toujours un écart par rapport aux normes d'intégration, ce qui crée une relation paradoxale entre le groupe des "Français à part entière", groupe imaginé auquel on est censé appartenir depuis 1946, et le groupe des "Domiens"* ». <sup>232</sup> Naturellement, le contraste sociologique est immense, c'est pourquoi l'obsession du retard à combler n'a jamais cessé d'être une priorité du débat politique local.

La mise en œuvre de la départementalisation ne devient significative qu'à partir des années 1960, lorsque Michel Debré, appelé à la rescousse par la droite locale, obtient en tant que député, les crédits nécessaires au développement économique et social de l'île. L'économie de transfert qui s'installe alors permet à l'ancien Premier ministre de contrer les velléités autonomistes du jeune Parti communiste réunionnais, sans pour autant anéantir la portée de son discours idéologique. En effet, la reconnaissance tardive du caractère français de l'île et de ses habitants pose le problème de la dépendance et, indirectement, celui de l'identité réunionnaise – ou pour le moins de la reconnaissance d'une spécificité réunionnaise dans l'ensemble national. Il est d'ailleurs frappant de constater qu'entre 1936 et 1959, l'évolution des débats politiques sur le statut débouche de façon inattendue sur l'inversion des positions initiales des défenseurs et des adversaires de la départementalisation. Lorsque les premières revendications égalitaires émanent des forces progressistes au milieu des années 1930, la droite se montre résolument hostile à toute idée d'évolution statutaire – et donc à toute évolution sociale dont elle refuse par avance de supporter le coût. Mais, après l'obtention du nouveau statut, salué comme une éclatante victoire sociale, <sup>233</sup> le découragement gagne au fil du temps les forces progressistes déçues par la tiédeur des réformes, tandis que la droite coloniale s'érige dès 1947 en protectrice inébranlable de la départementalisation, faisant presque oublier ses réticences initiales. Ce ralliement tardif de la

---

<sup>231</sup> Karl Latchimy, *Noirs & Blancs*, Saint-Denis, Arts Graphiques Modernes, 1979, p. 19. Parti en France à l'âge de vingt ans, dans le cadre d'une formation professionnelle pour devenir peintre en bâtiment, Karl Latchimy s'installe à Paris où il suit une psychanalyse. Il fonde sa propre analyse en imaginant le concept de tripsychanalyse qu'il définit comme la relation du sexuel, du psychologique et du politique.

<sup>232</sup> Bernard Chérubini, *La construction symbolique des identités dans le monde créole : exemples réunionnais*, in André Carénini, Jean-Pierre Jardel (textes réunis par), *De la tradition à la post-modernité, Hommage à Jean Poirier*, Paris, P.U.F., 1996, p. 268.

<sup>233</sup> Le 19 décembre 1947, *Témoignages* titre : « La Réunion, département français, c'est du beau travail communiste ».

droite n'est rien d'autre qu'une récupération. De 1947 à 1963, la droite coloniale profite du statu quo, tout en s'affirmant départementaliste. Comme elle le souhaitait, l'ordre social ne subit aucune modification majeure. En revanche, après 1963, soucieuse d'éviter le basculement de l'île sous influence soviétique, elle reprend à son compte les résultats de la politique de modernisation menée par Michel Debré. Le développement spectaculaire de l'île sert de caution électorale pour justifier l'assimilation, occultant l'inaction des années précédentes. À gauche, la contradiction est incarnée par deux hommes d'une même famille. Alors que Raymond Vergès, figure de proue du Comité républicain d'action démocratique et sociale (C.R.A.D.S.), a été l'un des artisans du vote de la départementalisation, son fils Paul fonde le Parti communiste réunionnais (P.C.R.), influencé par le mouvement de décolonisation, qui encourage les anciennes colonies françaises à demander et à obtenir leur indépendance politique. Contre toute attente, ce jeune parti ne réclame pas l'indépendance, mais seulement le statut d'autonomie.<sup>234</sup> Pour les tenants de la droite, cela ne fait aucune différence, désormais, les communistes sont taxés de « séparatistes ». Pourtant, même après ce changement d'orientation politique, les communistes rêvent encore de l'égalité des droits, mais refusent dorénavant toute assimilation culturelle.

À partir des années 1960, l'affrontement entre les « séparatistes » et les « nationaux » représente bien plus qu'une lutte entre deux camps politiques galvanisés par deux hommes que rien ne semble pouvoir rapprocher. Il s'agit avant tout d'un combat pour le choix d'une société à bâtir et de l'identité culturelle revendiquée par ses membres. Dans cette bataille, la langue incarne un enjeu culturel et politique autant qu'un moyen d'affirmation identitaire. Faut-il parler créole ou français ? La question ne se pose même pas pour les partisans de Michel Debré, puisque le créole, qui n'est tout juste qu'un patois – un langage vulgaire, sans écriture, associé aux esclaves et à leurs descendants – ne trouve sa place qu'au registre folklorique. L'identité réunionnaise ne peut, de ce point de vue, se révéler qu'au terme d'un

---

<sup>234</sup> Paul Vergès pouvait-il revendiquer l'indépendance sans prendre le risque de renier complètement l'œuvre fondatrice de départementalisation à laquelle son père participa ? En choisissant une voie originale, celle de l'autonomie, il entendait jouir d'une liberté nouvelle tout en restant sous protection française. Néanmoins, Paul Vergès connaît trop l'importance des mots pour ne pas en jouer. Ses adversaires aussi. Même si l'attitude du P.C.R. n'est pas exempte de certaines ambiguïtés – comme nous l'avons montré à propos de la collusion entretenue entre la lutte contre l'apartheid et la dénonciation de l'esclavage à Bourbon – la diabolisation de ce Parti commence par un glissement sémantique : on prétend que le P.C.R. revendique l'indépendance au lieu de l'autonomie. Cet amalgame fait oublier le fond du problème : il ne s'agissait pas de rompre avec la France, mais avec un mode de fonctionnement paternaliste empêchant la prise en charge des responsabilités locales par les Réunionnais eux-mêmes. Si tel n'était pas le cas, pourquoi Paul Vergès se serait-il satisfait de la décentralisation en 1981 ? Et pourquoi aurait-il lutté à partir de 1986, pour obtenir l'Égalité sociale, si ce n'est pour compléter l'œuvre de son père ?



processus d'assimilation en refoulant le créole comme le souvenir honteux d'une enfance maladroite, qui risquerait de trahir une origine sociale compromettante. L'intégration suppose, de fait, la répudiation du créole dans la sphère publique et notamment dans les écoles, où chacun sait qu'il est pourtant la langue maternelle d'une majorité d'élèves. Pour les autonomistes, la reconnaissance de cette langue est un moyen de lutte contre la domination culturelle française ; c'est un symbole politique sans équivoque, soulignant l'ampleur de la misère sociale instaurée par le colonialisme et l'échec de l'intégration. La réaction ne se fait pas attendre. L'ordonnance du 15 octobre 1960 exhorte les préfets à exercer une surveillance implacable contre des idées autonomistes.

L'application de cette ordonnance, qui réintroduit le délit d'opinion en frappant d'ostracisme quelques fonctionnaires dévoyés, est vécue par les communistes comme la réitération outrancière des pratiques coloniales sécuritaires. Le statut politique de l'île, qui fait de La Réunion une terre puis un département français, ne satisfait ni les Francs-Créoles, ni les communistes, qui, chacun à leur époque et pour des motifs différents, souhaitent rester français, mais en obtenant le droit pour les insulaires de prendre part à la gestion des affaires locales. Dans les deux cas, cette volonté de renégocier les aspects de la dépendance se heurte à l'hostilité de l'administration centrale qui y voit une dénonciation pure et simple du lien colonial ou départemental. C'est pourtant moins l'attachement à la France qui est critiqué, que le rapport de domination et d'exclusivité qui empêche toute initiative locale sans un consentement parisien. Ce rapport conflictuel entre la colonie et la métropole a entretenu le mythe du « petit pays », de la « petite patrie » devant compter sur ses propres forces en attendant les directives métropolitaines. C'est pourquoi « à La Réunion, les notions de patriotisme et de sentiment patriotique sont ambiguës, car elles désignent à la fois l'attachement des Réunionnais à leur île et leur amour pour la France ».<sup>235</sup> La Grande guerre fut l'occasion pour les 15 000 poilus réunionnais mobilisés de prouver leur fidélité. Pour la première fois, un mouvement migratoire se produit vers l'extérieur de l'île. Les contingents réunionnais sont dirigés vers Madagascar et la métropole. L'engagement des troupes locales dans ce conflit mondial renforce le sentiment d'appartenance à une communauté nationale. Mais cette guerre rapproche aussi les Réunionnais entre eux, puisque les distinctions de race ou d'appartenance sociale n'ont aucunement pesé sur leur mobilisation, car seuls les hommes les plus robustes sont appelés à combattre. Comme l'écrit encore Prosper Ève :

---

<sup>235</sup> Prosper Ève, *La Première Guerre Mondiale, vue par les poilus Réunionnais*, Saint-Denis, Éditions C.N.H., 1992, p. 39.

*« La guerre favorise la rencontre entre ces hommes de condition et de culture différentes, chose qui n'a jamais été possible ! Elle apprend à ces Réunionnais qui se sont toujours méprisés ou ignorés, à exprimer leur solidarité les uns envers les autres. (...) Tous ceux qui sont restés dans la colonie vivent une expérience moins terrible que les poilus au front ; mais face aux difficultés d'approvisionnement et à la cherté du coût de la vie, ils sentent que le temps de la solidarité est arrivé ».*<sup>236</sup>

Cette intuition d'une identité commune est encore trop vague pour être partagée par le plus grand nombre. D'ailleurs, à leur retour, bien d'autres préoccupations attendent les poilus. Du reste, une identité collective ne se décrète pas – comme l'a prouvé l'expérience post-abolitionniste – elle se construit par la confrontation des différents acteurs sociaux dans l'espace et le temps.

À partir des années 1960, le vent de la décolonisation exacerbe les tensions de la société réunionnaise. Dans une série d'articles parue dans *Le Monde*, en juin 1972, sous le titre « *La Réunion. L'île adolescente* », André Laurens rapporte les propos d'un cadre créole qui résume la situation : « *Le choix se limite à deux perspectives, celle d'une dictature de gauche dans l'autonomie, celle d'une dictature de droite fondée sur la départementalisation et l'administration par Paris du sous-développement* ». <sup>237</sup> De l'avis des tenants de la droite locale, La Réunion croupirait encore dans l'indigence sans l'aide de la métropole. Incapables de produire quoi que ce soit par eux-mêmes, les Réunionnais sont à la merci d'un secours extérieur auquel ils doivent une éternelle reconnaissance. Face à l'infériorité psychologique supposée des masses populaires, toutes les dérives d'une politique d'assistanat semblent se justifier, notamment à l'approche des scrutins, lorsque la menace anxiogène du « largage » trouble habilement les esprits les plus craintifs. Du point de vue adverse, les grands propriétaires, ralliés à la départementalisation par opportunisme, sont accusés de maintenir la population dans l'ignorance et l'infantilisation. La France, quant à elle, est toujours perçue dans sa dimension colonisatrice, imposant sa langue, ses lois et sa politique dans le prolongement ultramarin de son territoire national. Mais, puisque la dépendance de La Réunion découle de la politique instaurée par la colonisation, et que, sans l'appui des colonies, la République n'aurait pu asseoir sa puissance économique, les partisans de l'autonomie réclament que les Réunionnais soient associés aux décisions qui les concernent. Lors des campagnes électorales, la propagande dénonce une métropole jugée responsable de tous les maux, soit parce qu'elle ne daigne pas accorder l'égalité, soit au

---

<sup>236</sup> Prosper Ève, *La Première Guerre Mondiale, op. cit.*, p. 66.

<sup>237</sup> *Le Monde*, 6 juin 1972, André Laurens, *La Réunion. L'île adolescente*, p. 17.

contraire parce qu'elle refuse de reconnaître une spécificité réunionnaise. Alors que les départementalistes craignent que derrière la revendication d'autonomie se cache une volonté d'indépendance, les communistes appréhendent, quant à eux, les dangers d'une aliénation culturelle qui anéantirait définitivement l'identité créole. L'anxiété que fait peser cette situation de dépendance explique l'âpreté de la lutte que se livrent les Réunionnais. Mais le besoin de sécurité est inhérent à chaque société humaine, comme l'explique Ralph Linton, car « *les satisfactions présentes ne sont pas suffisantes aussi longtemps que celles du futur demeurent incertaines* ». <sup>238</sup> Tant que ce besoin n'est pas comblé, la peur infiltre les esprits et exerce alors sur eux une bien cruelle tyrannie. C'est ce que dénonce *Le Cri du Peuple* en septembre 1975 :

*« La Réunion ne peut vivre sans la France sans doute parce qu'elle ne dispose pas de ressources suffisantes. Surtout parce qu'elle est une ancienne colonie, victime d'un processus d'aliénation qui n'a pas seulement touché les structures économiques mais aussi les mentalités. Dans l'ancienne île Bourbon, on souffre, comme aux Antilles, comme en Guyane, d'un défaut d'identité, d'un trouble culturel qui sont peut-être les plus graves séquelles de la colonisation française "assimilationniste" ».* <sup>239</sup>

En examinant la situation d'un peu plus près, l'on pourrait émettre l'hypothèse qu'à La Réunion, le besoin de sécurité se structure symboliquement autour du « manque », de « la peur », de « l'espérance » et de « la peur du manque ». Chez les départementalistes, le manque d'identité se traduit par le besoin de l'Autre (présence métropolitaine) pour être soi-même (besoin d'imitation, besoin de plaire), tandis qu'il prend chez les autonomistes la forme d'un manque de confiance en soi (difficulté à s'exprimer en français) ou du rejet de l'Autre (bouc émissaire). Dans les deux cas, ce manque d'identité provoque un sentiment d'incomplétude. La peur du « largage » révèle la crainte d'une perte matérielle et psychologique, se traduisant par la dépossession de la terre et la rupture du lien, quasi maternel, qui rattache La Réunion à la France par un invisible cordon ombilical. La peur de l'acculturation manifeste en revanche la peur d'être dépossédé de soi-même, de devenir étranger en soi et chez soi. Enfin, la peur du manque conduit les uns à attendre une aide extérieure et donc à se placer dans une posture de dépendance, lorsque les autres choisissent d'inventer, de créer, ou d'imaginer et donc, d'agir par eux-mêmes. Evidemment, des glissements d'attitude peuvent avoir lieu dans les deux sens. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que des autonomistes vivent de l'assistance et que des départementalistes revendiquent crânement leur culture réunionnaise. Il faut donc retenir de cette structuration symbolique que

<sup>238</sup> Ralph Linton, *Le Fondement culturel de la personnalité*, Paris, Bordas, 1986, p. 14.

<sup>239</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 25 septembre 1975.

les partisans de l'une ou l'autre solution politique sont en manque d'une reconnaissance extérieure.

TABLEAU 4 : STRUCTURATION SYMBOLIQUE DU BESOIN DE SECURITE A LA REUNION

AUTONOMISTES		DEPARTEMENTALISTES
Manque de confiance en soi	<b>MANQUE</b>	Besoin des autres
Acculturation	<b>PEUR</b>	« Largage »
Autonomie (puis l'égalité sociale)	<b>ESPERANCE</b>	Assimilation (puis la parité)
Agir / ici	<b>PEUR DU MANQUE</b>	Attendre / ailleurs

(Nelson Navin)

Naturellement, le besoin de sécurité s'accompagne d'un besoin d'information. Jusqu'à la fin des années 1970, l'éloignement avec la métropole est une contrainte majeure qui détermine le degré d'indépendance des appareils politiques ainsi que celui de la presse locale. Le rapport centre-périphérie, qui prévalait déjà au temps des colonies, maintient toujours La Réunion dans « *cette posture de décalage entre le temps d'une histoire nationale et le rythme d'une colonie en quête d'informations* ». <sup>240</sup> Bien entendu, le rythme des liaisons et des échanges s'est accéléré, mais le temps des initiatives reste subordonné à une logique politique centralisatrice qui ne cherche qu'à défendre au mieux ses intérêts économiques. Ne pouvant guère exprimer son rythme propre, le « temps insulaire » se greffe artificiellement au « temps métropole ». Paris est l'hypocentre qui régule le temps insulaire. Et, à ce titre, il y a bien une hiérarchie de l'information qui rend La Réunion dépendante des préoccupations de la capitale, alors qu'évidemment, la réciprocité n'est pas de mise. En somme, le besoin d'information à La Réunion correspond à une attente spécifique d'un public éloigné du centre de décision parisien, cet « ailleurs » que beaucoup ne connaissent pas mais auquel ils sont historiquement et politiquement liés. Occupant la charge de Premier ministre, Raymond Barre – pourtant originaire de La Réunion – a beau promettre la continuité territoriale avec les D.O.M. en décembre 1979, celle-ci reste une chimère. Un an plus tard, l'intersyndicale (U.G.F.F., S.A.E.C.R., C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., C.G.T.-F.O., C.G.C. et C.G.T.R.) adresse un rapport sur le coût de la vie à Paul Dijoud, Secrétaire d'État aux Départements d'outre mer. Selon ce rapport, l'éloignement se caractérise par :

*« une couverture sociale moins avantageuse ; une ponction fiscale plus importante ; des structures juridiques deux fois moindres pour une population similaire ; des tarifs aériens très élevés ; le coût important des communications par téléphone avec la métropole ; un service radio-TV moins diversifié pour une redevance identique ; une culture qui coûte cher (la presse avion coûte 110% plus cher qu'en*

<sup>240</sup> Yvan Combeau, « *Le Temps de connaissance* » entre Paris et la colonie de La Réunion (XIX<sup>ème</sup> siècle), 129<sup>ème</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Besançon, 2004.

*métropole) et une éducation « qui n'est pas à la portée de tous (enfants mal adaptés à la vie active, coût des études en métropole pour une famille) ; des produits limités (“ Toutes les marques et tous les modèles ne sont pas représentés dans l'île à cause de nombreuses situations de monopoles de fait : importation de transit pour lesquelles la marge est totalement libre”) ; la gêne provoquée par les “pénuries provisoires” de tel ou tel produit et le nombre limité de grandes surfaces (quatre fois moins qu'en France). Ajoutez à cela les périodes cycloniques, les flambées des prix des produits alimentaires qui s'en suivent, l'analphabétisme et la dépendance sociale qu'il entraîne. Bref, autant d'éléments parfois “insupportables” qui accroissent le coût de la vie au “minimum” de 10%. Ce qui revient, selon la commission, à constater une différence totale de 61% entre les coûts de la vie réunionnais et métropolitain ».*<sup>241</sup>

Se livrant à quelques confidences, peu avant son départ en mai 1977, le préfet Robert Lamy, explique sa conviction que l'on peut faire de La Réunion un département comme les autres, à condition de travailler « *en liaison avec la métropole* ». Mais il reconnaît que dans l'exercice de ses fonctions, « *on est seul surtout vis-à-vis de Paris* », car, précise-t-il, « *quand la situation devient difficile, Paris regarde faire pour savoir si on va s'en tirer* ». <sup>242</sup> Son prédécesseur, Claude Vieillescazes, connaît lui aussi pareils moments de solitude. Lorsqu'il adresse ses vœux aux Réunionnais en janvier 1974, l'économie mondiale subit de plein fouet une crise sans précédent. « *Chaque jour depuis plusieurs semaines, votre journal, votre radio, votre télévision se font l'écho des problèmes internationaux. Le progrès technique est tel qu'aujourd'hui les hommes à travers les liens économiques, culturels et sociaux, sont solidaires les uns des autres. Nous ne saurions être étrangers à ce qui se passe autour de nous* ». Mais, ajoute-il, « *depuis juin 1972 le riz sur le plan mondial a déjà vu son prix doubler et il est plus que probable que les cours monteront encore* ». <sup>243</sup> La flambée des cours du pétrole se répercute sur les coûts de transports et donc aussi sur le prix des marchandises. Face au dilemme de l'augmentation des prix ou de la pénurie de riz, le préfet choisit de ne pas priver les Réunionnais de leur principale denrée alimentaire. Mais la crise est telle qu'il ne peut éviter ni l'un ni l'autre. « *C'est donc une sombre et dure année que vont traverser les Réunionnais, aucune éclaircie à l'horizon, aucun vent d'optimisme. Tout espoir de bâtir un mieux a disparu* », commente *Le Créole*. <sup>244</sup> Le chef du diocèse, Monseigneur Guibert, réclame en février « *une harmonisation du tissu social* » et dénonce une « *économie désaxée* », qui engendre « *la naissance d'un sous-prolétariat* » et instaure « *un climat de révolte dans la jeunesse et les classes les plus défavorisées* ». <sup>245</sup> En novembre, selon *Le Cri*

<sup>241</sup> *Le Quotidien*, 22 octobre 1980.

<sup>242</sup> *Le Quotidien*, 9 mai 1977.

<sup>243</sup> *Le Journal de l'île de La Réunion*, 16 janvier 1979, *Une allocution de M. le Préfet. La Réunion et les temps difficiles*. *Le J.I.R.* publie le discours prononcé la veille à la radio et à la télévision. Le titre fait référence au discours de Valéry Giscard d'Estaing adressant ses vœux aux Français.

<sup>244</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 16 janvier 1974, *La fin de l'espoir ?*

<sup>245</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 21 février 1974, *Devant la grande misère des masses laborieuses, Monseigneur Guibert a parlé*.

*du Peuple*, « la nouvelle hausse brutale du prix du riz a provoqué une vague générale de protestation. Des communistes à l'UDR rénovée en passant par les socialistes de tout poil ont fait connaître à la Préfecture leur désapprobation ». <sup>246</sup> Ce n'est certes pas la première fois que La Réunion subit les conséquences de son éloignement, mais cette situation exceptionnelle pèse lourd dans les consciences. Emmanuel Genvrin la résume en une formule lapidaire :

"VENTRE VIDE, L'INDEPENDANCE !  
VENTRE PLEIN C'EST L'ASSISTANCE !" <sup>247</sup>

Ce n'est donc pas sans difficulté que cette « *belle fille en haillons* » décrite par Paul Demange, le premier préfet de l'île, <sup>248</sup> devient en moins de trois décennies l'une des « *danseuses de la France* ». Laisant derrière elle la société de plantation et ses archaïsmes coloniaux, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et une certaine méfiance que La Réunion découvre la société de consommation et d'information qui lui ouvre les portes de l'occidentalisation. Michel Debré pouvait bien se targuer dans ses discours de campagne d'avoir accompli un tel tour de force, car en effet, la transformation de l'île se révèle sidérante, et sans doute même brutale, tant une partie de la population n'y était pas préparée. Paul Hoarau, qui a longtemps défendu l'idée d'une troisième voix combinant les avantages de la départementalisation et de l'autonomie, ne cache pas sa désillusion :

« Les Réunionnais, écartés de la responsabilité réelle de l'aménagement de leur pays, ont fini par adhérer à la doctrine de « l'imitation de la métropole » et du « rattrapage ». Ils ont acquis, dans la conception de leur rapport avec leur île, une mentalité de colon, mentalité selon laquelle c'est la France qui est propriétaire de leur pays et qui en est, de ce fait, le responsable. Ce n'est pas le colon qui décide, mais le propriétaire. Celui-ci doit assurer au colon un certain nombre de moyens pour pouvoir exécuter les décisions qui lui sont dictées ». <sup>249</sup>

Wilfrid Bertile dresse, pour sa part, un constat amer sur les effets pervers de cette transformation sociale :

---

<sup>246</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 7 novembre 1974, *Les Réunionnais disent NON à la hausse du prix du riz*.

<sup>247</sup> Emmanuel Genvrin, *Run Rock*, La Possession, Éditions Théâtre Volland, 1988, p. 70.

<sup>248</sup> Propos rapportés par André Blanchet, dans une série d'articles, publiés entre le 23 et le 31 janvier 1949, dans *Le Monde*, cités par Yvan Combeau, dans 1949, *Le Monde et La Réunion*, in *Revue historique des Mascareignes*, A.H.I.O.I., n° 1, juin 1998, p. 225-237.

<sup>249</sup> Paul Hoarau, *La société réunionnaise et l'aménagement de son espace*, in *Ville, Habitat et Aménagement*, actes du forum-débat, Ile de La Réunion du 8 avril au 14 décembre 1993, (dir.) Michel Watin, Corinne Étave, Saint-André, Océan Éditions, 1994, p. 35.

*« L'idéologie de l'assimilation imprègne tout le corps social (partis, syndicats, Église, intellectuels). Revendications politiques et syndicales revêtent cette même dimension assimilationniste. Avec la revendication du développement économique et de l'égalité sociale, tout se mesure en termes de comparaison avec la métropole (lois sociales, logement, résultats de la formation, pouvoir d'achat...). C'est le règne de la pensée unique qui prône le rattrapage de la France et de l'Europe, qui veut faire de La Réunion "la vitrine de la France dans l'océan Indien". Le courant autonomiste a tenu un discours opposé mais dans la pratique a poussé à l'assimilation. [...] Tout se passe en réalité comme s'il se trouvait lui-même emporté par la société de consommation et son cortège d'aliénations ».*<sup>250</sup>

Les deux hommes ont pourtant exercé des responsabilités politiques, mais leur constat résonne comme un désaveu des politiques menées par les gouvernements de droite comme de gauche et qui, depuis 1946, n'ont offert que l'assimilation et l'assistance à une société souffrant d'un manque d'identité et de reconnaissance. Comment comprendre l'étendue de ce désenchantement ? Selon Sélim Abou, l'incompréhension qui naît du rapprochement des peuples n'est pas due au rapprochement lui-même, mais à l'écart qu'il produit entre deux sociétés qui auparavant ne pouvaient se mesurer qu'à elles-mêmes.<sup>251</sup> Mais ce brusque changement ne souligne-t-il pas l'état de fragilité dans lequel se trouve encore La Réunion ? Sans doute faut-il questionner cette notion de dépendance, comme le fait Georges Balandier lorsqu'il se demande : « À partir de quel moment cette situation est-elle saisie comme telle par les individus ou les groupes qui la subissent, au point d'orienter leurs comportements et leurs réactions ? ».<sup>252</sup> Pour essayer d'y voir plus clair, il faut s'interroger maintenant sur la façon dont l'interaction des milieux familiaux, éducatifs et sociaux dessine les frontières culturelles et sociales du paysage réunionnais.

---

<sup>250</sup> Wilfrid Bertile, *La Réunion, département français d'outre-mer. Région européenne ultrapériphérique*, Saint-André, Océan Éditions, 2006, p. 583-584.

<sup>251</sup> Sélim Abou, *L'identité culturelle*, Paris, Hachette, 1995. Cf. préface de 1986, p. IX à XXI.

<sup>252</sup> Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, P.U.F., 1986, p. 152.

## Chapitre 4 / Les milieux : frontières sociales et culturelles

« *La délibération d'où procède l'opinion est le fait d'un esprit libre* » professait Georges Burdeau. Pourtant, ajoutait-il, « *le conditionnement social reflète le milieu, l'éducation, la condition et tout l'appareil de représentations, de valeurs et de croyances qui enrobent l'homme* ». <sup>253</sup> Puisque l'interaction entre l'homme et son milieu culturel et social est inévitable, la transformation de l'un agit sur l'autre et réciproquement ; de là s'ensuit que l'on ne peut extraire l'homme de son milieu sans le condamner à se défaire, au moins partiellement, de ce qui constitue son identité. L'île de La Réunion, limitée par la contrainte géographique de son étendue, de son relief et de son insularité, vit longtemps recroquevillée sur elle-même. Tenue à l'écart, ou en décalage, de l'agitation du monde par son éloignement, la population forge son « outillage mental » autour de deux traits de caractère que tout oppose. Les uns font preuve d'une indifférence feinte ou réelle, marquée par l'apathie, l'indolence, la résignation, le fatalisme et une prédisposition à l'assistanat, ou cultivent au contraire une certaine défiance, un sentiment d'impunité et de rébellion vis-à-vis de l'autorité, ce qui leur donnent l'assurance de ne dépendre de personne. Les autres scrutent l'horizon pour y trouver d'autres vérités ; la moindre information provenant d'ailleurs aiguise leur curiosité et excitent leur imagination insatiable. En quête d'origines, le désir, la soif de l'autre et de l'ailleurs les poussent à s'ouvrir aux mondes : celui de la France et de l'Europe, mais aussi ceux de l'océan Indien, de l'Afrique, de l'Orient et de l'Asie.

La Réunion est entrée dans le temps des échanges en claudiquant, mais elle s'est développée en suivant son propre rythme. Ce temps diachronique, dolent et poussiéreux, s'est perdu avec l'avènement de la départementalisation. L'obsession du rattrapage, qui en découle, ne reflète rien d'autre qu'une volonté de synchronisation du rythme insulaire au temps de référence : celui d'une métropole lointaine et pourtant omniprésente. Le décalage qui subsiste au début des années 1970 entre le temps national et le temps insulaire se double d'un décalage sociologique affectant les représentations identitaires. Selon l'environnement socio-économique et culturel des individus, cette disparité sociologique ne produit pas les mêmes effets. Sans forcément remettre en cause leur attachement patriotique, l'insularité et l'éloignement empêchent ceux qui n'ont qu'un faible niveau d'études de saisir pleinement la

---

<sup>253</sup> Georges Burdeau, *Opinion publique*, in *Encyclopédia Universalis*, vol. 16, Paris, Universalis, 1995, p. 950.



portée de leur appartenance à la République et ce qui les en sépare. En préambule d'un colloque sur la place qu'occupe La Réunion dans l'océan Indien,<sup>254</sup> Georges Lemoine, secrétaire d'État chargé des départements et des territoires d'outre-mer, souligne l'originalité de la situation : « *Française certes, mais singulière dans la France, je dirais volontiers que La Réunion est la France, mais qu'elle n'est pas l'hexagone* ». Deux espaces culturels coexistent, se superposent parfois, s'effleurent ou s'esquivent, s'influencent ou s'ignorent, en déployant dans le même espace insulaire leurs systèmes de sociabilité, de valeurs, de représentations et de sensibilité si opposés. La maîtrise du français désigne généralement le statut social de l'individu. Ne pas en posséder l'usage diminue fortement les possibilités d'accès à l'éducation et à l'information. Ainsi, la pratique linguistique du créole et du français délimite une première frontière culturelle et sociale avec ses porosités et ses rigidités.

*« L'infériorité statutaire qui pénalise le créole s'observe donc au travers de son exclusion des domaines de prestige tels que l'enseignement, l'administration, les médias. Dans un tel contexte la diglossie peut-être considérée comme synonyme de l'inégalité des fonctions de chacune des langues en présence et de l'inégalité des valeurs que chacune d'elles va représenter ».*<sup>255</sup>

Dans cette situation de diglossie, le français jouit du statut de langue dominante. L'espace culturel créolophone est avant tout celui de l'oralité, de la tradition, de la proximité, du « kartié »<sup>256</sup> et de l'échange social qui s'y déploie. Le créole occupe au sein de nombreuses familles le rang de langue maternelle ; c'est la langue de l'intime, de l'affect. En revanche, l'espace culturel francophone est un espace conventionnel de sociabilité où l'écriture occupe une fonction normative. Le français s'emploie à l'école, dans les administrations, dans la presse, et à ce titre est souvent perçu comme la langue de l'Autre, de l'autorité, de la raison. La vie collective à La Réunion s'organise autour de cet espace social apparemment « bipolaire » mais en réalité bien plus complexe, puisque chaque individu peut librement revendiquer son appartenance simultanée à plusieurs groupes linguistiques, culturels ou ethniques. Ces itinéraires personnels tissent un réseau de solidarités et d'échanges entre les différentes communautés et contribuent à définir une identité collective originale. Cependant, les clivages sociaux, attisés par une situation de fortes disparités, se répercutent au sein des familles, à l'école et dans l'espace social. Ces espaces sont eux-mêmes soumis à la transformation permanente de la société réunionnaise, lancée dans sa course au rattrapage.

<sup>254</sup> Ouverture du Colloque *La Réunion dans l'océan Indien*, organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes, 24 et 25 octobre 1985, p. 11.

<sup>255</sup> Michel Latchoumanin, Jean Viracaoundin, *La population dite illettrée ou analphabète à La Réunion. Quelques repères*, Formation des Adultes Réunion, Saint-Denis, 1997, p. 33.

<sup>256</sup> Cf. les travaux de Michel Watin sur la notion de « kartié ».

## 1) La famille : espace de transmission culturelle

Une culture ne survit qu'à condition d'être transmise d'une génération à une autre. La famille est le lieu privilégié de cette transaction, qui, inévitablement, s'accompagne d'une déperdition naturelle. Puisqu'une culture vit et s'anime à travers ceux qui la représentent, en se nourrissant de leurs personnalités, des apprentissages, des échanges, des expériences qu'ils ont accumulés au cours de leurs vies et dont ils se souviennent, elle fait corps avec leur histoire personnelle et collective et, pour tout dire, avec leur identité ; c'est pourquoi elle ne peut se transmettre intégralement. Ceux qui la reçoivent se l'approprient et l'incarnent avec les paramètres de leur existence. Par ce processus de socialisation, l'individu est initié aux « manières de faire, de penser, de sentir » propres aux groupes primaires auxquels il appartient, mais il y ajoute sa personnalité. « *Du point de vue de l'individu, la culture de la société dans laquelle il est élevé constitue donc son hérédité sociale, distincte de son hérédité biologique* », déclare Raph Linton.<sup>257</sup> En dessinant les structures familiales, en distribuant les rôles, en formalisant les attitudes et les représentations, le milieu influence donc le mode de participation de l'individu à la vie sociale et au débat public. Comme l'ont montré Paul Lazarfeld et Bernard Berelson dans leurs travaux, chaque groupe exerce une pression sur ses membres afin d'assurer la cohésion de l'ensemble. La formation des opinions politiques de l'individu n'échappe pas à ce conformisme ambiant. L'individu traduit malgré lui – qu'il en soit conscient ou non – les représentations et les attentes des groupes dont il est membre. La famille réunionnaise n'existe pas au singulier, ou seulement si l'on accepte le principe de sa diversité ethnique et culturelle comme fondement de sa singularité. Puisque l'histoire a rassemblé dans cette île des peuples venus de divers continents, il est certain que la transmission culturelle de ces groupes reflète elle-même une mémoire des migrations riche et plurielle. Évitant le piège de la confrontation interethnique, la société réunionnaise construit patiemment une mosaïque sociale, qui, si elle n'est pas exempte de tensions, n'en demeure pas moins un modèle de « vivre ensemble ». « *C'est qu'il y a une mentalité créole, comme il y a un climat des îles* »,<sup>258</sup> s'exclame Jean Defos du Rau, qui n'hésite d'ailleurs pas à recourir à la théorie des climats – avec les lieux communs qu'elle suppose – pour expliquer cette

---

<sup>257</sup> Ralph Linton, *Le Fondement culturel de la personnalité*, Paris, Bordas, 1986, p. 38.

<sup>258</sup> Jean Defos du Rau, *L'île de La Réunion, étude de géographie humaine*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Institut de géographie, faculté des Lettres, 1960, p. 506.

mentalité. Face à cette paresse viscérale qui gangrène la société réunionnaise, le géographe s'interroge à l'orée des années 1960 sur les défis qui l'attendent. « *Le genre de vie menée par cette population disparate et isolée, ayant longtemps vécu assez repliée sur elle-même, a favorisé l'élaboration d'une mentalité très spéciale, fruit d'une civilisation particulière. Cette civilisation traditionnelle saura-t-elle s'adapter à la vie moderne, alors que par elle-même elle est une force d'inertie ?* »<sup>259</sup>

Cette inertie est un legs incontestable de l'histoire coloniale. Les esclaves, n'étant pas libres de fonder leurs familles, vivent sous la menace permanente de la séparation et de la déchirure, ne peuvent rien décider par eux-mêmes, n'attendent rien du lendemain et se contentent de survivre du mieux qu'ils peuvent. En détruisant les lignages par l'imposition de la matrilinearité, l'esclavage visait à anéantir toute trace d'identité par l'oubli. L'oubli des noms, des langues, des rites, des traditions, du sens qui forment une culture. L'Abolition permet aux affranchis de fonder enfin de véritables familles. Mais le mal subsiste.

*« L'émancipation fera disparaître la barrière juridique de l'inégalité économique, mais le syndrome de l'esclavage se perpétue dans le comportement des descendants d'esclaves bien au-delà du XIX<sup>e</sup> siècle. (...) N'ayant plus de repères dans le passé, le descendant d'esclave vit le drame du déracinement et n'a plus d'identité historique, sa référence au modèle européen étant artificielle et factice. Le drame intérieur des Noirs est d'autant plus aigu qu'ils n'ont pas de profondeur généalogique, la famille affranchie ne s'étant créée qu'après l'abolition de l'esclavage. Les noms attribués en 1848 aux anciens esclaves n'ont pour eux aucune valeur signifiante et, dans certains cas, leur rappellent l'infériorité de leurs ancêtres ».*<sup>260</sup>

La dévalorisation de la fonction symbolique du père produit un contexte de violence sociale qui normalise le modèle de famille monoparentale, où les femmes ne peuvent, plus ou moins, compter que sur elles-mêmes pour s'occuper de leurs progénitures. La départementalisation n'a fait qu'aggraver l'esprit de la colonisation en maintenant les inégalités sociales, la mentalité d'assistanat et le clientélisme par un jeu d'effets pervers. En garantissant la solidarité nationale, l'État prodigue ses bienfaits sous forme d'allocations familiales, et se substitue ainsi au père, qui, dépossédé de toute fonction conjugale, sans emploi et sans qualification, cède fréquemment à l'alcoolisme ou à la violence.<sup>261</sup> Emmanuel Genvrin n'a guère besoin de forcer le trait lorsqu'il décrit les travers de cette société oisive dans sa version

---

<sup>259</sup> Jean Defos du Rau, *op. cit.*, p. 481.

<sup>260</sup> Sudel Fuma, *Colonialisme et aliénation culturelle. L'exemple de l'île de La Réunion*, in *De la tradition à la post-modernité. Hommage à Jean Poirier*, textes réunis par André Carénini et Jean-Pierre Jardel, Paris, P.U.F., 1996, p. 286.

<sup>261</sup> Jean-Pierre Cambefort, *Enfances et familles à La Réunion. Une approche psychosociologique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 60-65.

d'*Ubu colonial*. Pour « *jouir de l'assistance sans rien faire* », le petit roitelet recommande aux Créoles d'« *embaucher des émigrés de Madame Gascar, du cousin Maurice et de la Grande Comère qui ne vous coûteront rien* » et de toucher de « *la grosse Mère Poule* » une batterie d'aides sociales qu'il énumère : « *L'argent braguette, l'argent femme seule, l'argent l'ASSEDIC, l'argent logement, l'argent l'allocation, l'argent Firinga...* », et, bien sûr, « *l'argent RMI !* ». <sup>262</sup>

Contrairement aux affranchis, les engagés ont eu les moyens de préserver leur identité d'origine et même de faire valoir leurs différences pour exister. Leur statut leur concédait certains droits, notamment celui de la liberté de culte. Cependant, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, une pression sociale sous-jacente les incite à se convertir massivement au christianisme pour faciliter leur intégration. Cette assise morale consolide la société. Pourtant, même si plus de 70% de la population réunionnaise adhère au catholicisme, cette religion dominante ne fait que se superposer à leurs cultes d'origine et à un univers magico-religieux fortement ancré dans les représentations mentales.

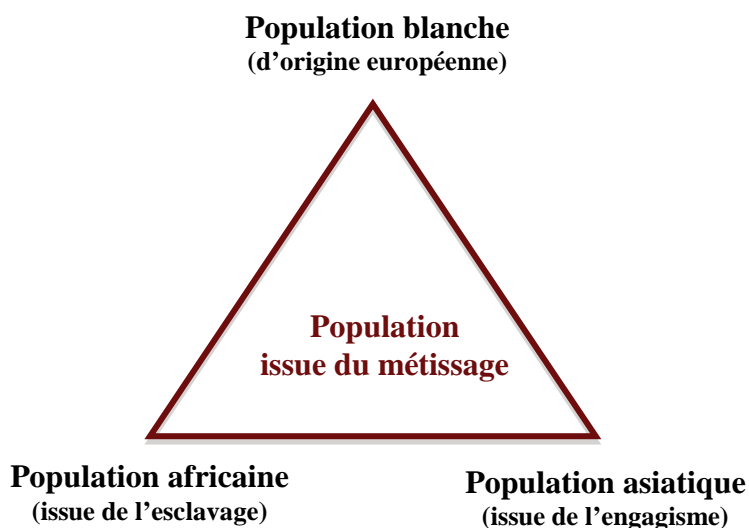
Au moment de la départementalisation, la population réunionnaise se compose de quatre groupes principaux. Le plus ancien, qui est aussi minoritaire, se compose de la population blanche à l'origine de la colonisation. Il comprend les « Gros Blancs », qui détiennent l'essentiel des richesses (le foncier, les capitaux et le pouvoir politique), les « Petits Blancs », dont une majorité s'est réfugiée dans les hauteurs après l'Abolition, et à partir de 1946, les « Zoreils », ces fonctionnaires ou cadres supérieurs métropolitains, venus superviser l'application de la départementalisation. La population d'origine servile, composée de Malgaches ou de « Cafres » venus d'Afrique, forme le deuxième groupe. Mais après 1848, celui-ci ne cesse de se diluer. Le troisième groupe constitué par les populations issues de l'engagisme (« Malabars », « Zarabs », « Chinois »), <sup>263</sup> est introduit après la remise en cause du système esclavagiste. Les Malabars s'implantent massivement dans l'Est, là où l'activité sucrière est la plus intensive, mais aussi à proximité des usines sucrières de Saint-Paul, Saint-Pierre et de Saint-Louis. Les Chinois et les Zarabes, moins nombreux, exercent le commerce, mais se répartissent les secteurs d'activité : l'alimentation pour les premiers, et le textile, puis l'électroménager pour les seconds. L'évolution sociale de ces populations issues de

<sup>262</sup> Emmanuel Genvrin, *Voter Ubu Colonial*, Saint-Denis, Théâtre Volland, Éditions Grands Océan, 1994, p. 64-65.

<sup>263</sup> Les « Malabars » viennent du sud de l'Inde et sont majoritairement tamouls, tandis que les « Zarabes » provenant du Nord de l'Inde sont musulmans. Les dénominations « Malabars » et « Zarabes » sont impropres, puisqu'elles induisent une confusion sur l'origine réelle des membres de ces communautés, tout comme celle de « Chinois » qui regroupe les personnes d'origine asiatique et pas exclusivement de Chine.

l'engagisme alimente la petite et moyenne bourgeoisie. Le dernier groupe enfin, celui du métissage, n'a pas de caractéristique phénotypique précise, mais il s'impose par son importance numérique et par le rôle essentiel qu'il assure en maintenant la cohésion sociale de l'ensemble. Il démontre à lui seul l'ampleur des interactions familiales et donc culturelles entre les trois groupes précédents – même si les communautés chinoises et zarabes se montrent plus hermétiques. Selon une estimation des Renseignements généraux, s'appuyant sur des statistiques de l'I.N.S.E.E., en 1977 la population d'origine européenne représente un quart de la population, la population d'origine asiatique se répartie de la façon suivante : 90 à 120 000 Indiens « Malabars » ou « Tamouls », 5 à 7 000 Indiens d'origine musulmane et plus de 15 000 Chinois. La population africaine et métisse représente à elle seule 250 000 habitants, soit 53% de la population totale.<sup>264</sup>

SCHEMA 5 : CONTINUUM PHENOTYPIQUE DE LA POPULATION REUNIONNAISE



Nelson Navin

Comme l'explique Jean-Luc Bonniol, « le métissage, par le continuum phénotypique qu'il installe, permet en effet, en certains contextes, d'atténuer les segmentations raciales et de servir de liant social, confortant le continuum culturel, qui apparaît comme l'un des constituants majeurs caractérisant toute situation créole ».<sup>265</sup> Le système esclavagiste avait pourtant instauré la séparation des races comme pierre angulaire de sa survie et reposait tout entier sur la crainte du dérèglement social par le métissage. Par une ironie mordante, le

<sup>264</sup> A.D.R., 1324 W 89, dossier *Evolution politique à La Réunion (1967-1984)*.

<sup>265</sup> Jean-Luc Bonniol, *op. cit.*, p. 55.

délitement de la société coloniale produit exactement le contraire de ce qu'elle redoutait le plus. Même si l'interpénétration culturelle et le métissage ne sont plus répréhensibles, d'invisibles frontières subsistent pourtant.

*« Chaque Réunionnais possède une fine connaissance de la phénoménologie des relations interethniques. Il connaît à quel groupe il appartient, et en fonction de ses orientations choisira de s'affilier à ce groupe ou de s'en démarquer ou même d'effectuer un « passing » vers une autre communauté, pour des raisons d'allégeance culturelle, de choix d'alliance ou d'affinités sélectives. Il sait aussi que cette appartenance a une grande influence dans son rapport à l'altérité et est conscient du capital symbolique crédité à son groupe. De même qu'il se soumet à des conventions sociales collectives à ne pas parler d'ethnicité en public ou à n'aborder cette question que dans le cadre privé ».*<sup>266</sup>

La départementalisation instaure une nouvelle matrice des rapports sociaux à l'aune des valeurs républicaines. Dans cette perspective, Jürgen Habermas a sans doute raison d'affirmer que *« l'appartenance à la “nation” a créé un lien de solidarité entre des personnes qui, jusque-là, furent des étrangers les uns pour les autres. L'apport de l'État-nation fut donc de résoudre d'un seul coup deux problèmes : en créant un nouveau mode de légitimation, il a rendu possible un nouveau type plus abstrait d'intégration sociale ».*<sup>267</sup> Le miracle réunionnais tient sans doute à cette réussite, mais l'évolution de la société a été lente et laborieuse. Les années 1960, même si elles coïncident avec la mise en route d'un processus de modernisation et de transformation économique et sociale, n'en restent pas moins marquées d'ambiguïté. L'heure est à la méfiance. La crispation des rapports Est-Ouest et le mouvement de décolonisation font craindre un basculement de l'île dans la sphère d'influence soviétique. L'Ordonnance Debré, qui entend enrayer la menace, frappe les esprits de tous bords par sa brutalité. Mais la lecture des dossiers de surveillance de la société réunionnaise révèle une autre menace, tout aussi inquiétante. *« En raison de leur importance numérique – autour de 80 000 habitants – les malabars constituent un problème qui pèse assez lourdement sur la vie locale et nombreux sont les Réunionnais qui estiment que les dangers de sécession viennent plus de l'existence de cette communauté que de l'action des communistes eux-mêmes ».*<sup>268</sup> Forts de leur nombre et s'inspirant de l'exemple mauricien, les Malabars cultivent leur avantage et cherchent à s'imposer politiquement.

*« Quelques intellectuels (avocats, M<sup>e</sup> KICHENIN, M<sup>e</sup> VIRAPOULLE, médecin, D<sup>r</sup> PAQUIRY) considérés comme “l'aile marchante” de la communauté qui revendiquent une représentation digne de leur importance numérique, sont tenus pour favorables à l'Autonomie de LA REUNION.*

<sup>266</sup> Lucette Labache, *Le tabou de l'ethnicité à La Réunion*, in *Diversité culturelle et identité réunionnaise*, M.C.U.R., Région Réunion, 2002, p. 101.

<sup>267</sup> Jürgen Habermas, *L'Intégration républicaine. Essai de théorie politique*, Paris, Fayard, 1998, p. 102.

<sup>268</sup> A.D.R., 1324 W 89, 2 décembre 1966, *Tour d'horizon sur les problèmes réunionnais. Situation politique*.

*Il est certain que ces "jeunes turcs" y voient sans doute le plus sûr moyen de pouvoir accéder aux places auxquelles ils aspirent et leur journal "TRIDENT" prend sans ambages position dans ce sens ; refus de l'assimilation et octroi de l'Autonomie ».*<sup>269</sup>

Une quinzaine d'années plus tard, le niveau d'alerte reste aussi élevé comme le confirment deux autres documents, dont l'un évoque « *l'année du réveil de la minorité tamoule* »<sup>270</sup> et l'autre le « *péril tamoul* ». <sup>271</sup> A l'approche des élections présidentielles, les « jeunes turcs » font donc toujours l'objet d'une attention particulière. Les Indo-musulmans et les Chinois, eux aussi œuvrent depuis longtemps à la revitalisation de leurs identités culturelles.<sup>272</sup> Les années 1980 marquent de ce point de vue une étape décisive dans la reconnaissance des identités plurielles et donnent finalement raison aux propos de Maître Kichenin, défendant l'idée que chaque Réunionnais peut « *s'épanouir librement à la fois dans la belle culture française, ciment entre tous les habitants de l'île et sa propre culture qu'il a le droit de préserver et de faire revivre* ». <sup>273</sup>

Le métissage apparu dès l'origine de la colonisation est resté une donnée constante de l'histoire réunionnaise. Pourtant ce n'est qu'au tournant des années 1970 que l'évolution des mœurs devient plus tolérante vis-à-vis de la mixité. Cela signifie clairement que les représentations raciales évoluent à cette époque, ou du moins, que les tabous et les interdits n'ont plus la même force de dissuasion. L'école républicaine a sans doute joué un rôle important dans ce changement, d'une part, en professant les idéaux d'égalité et de fraternité et, d'autre part, en favorisant une triple mixité sociale, sexuelle et ethnique à l'intérieur des classes. Mais avant d'aborder ce point, il convient de rappeler que l'évolution de la condition féminine a profondément modifié les familles réunionnaises. Les années 1970 marquent là aussi un tournant. Devenues citoyennes à part entière après la Seconde Guerre mondiale, les femmes ont pu s'émanciper progressivement de la tutelle de leurs maris en touchant des allocations familiales ou en travaillant à « salaire égal » à partir de 1971.<sup>274</sup> En 1958, la

---

<sup>269</sup> A.D.R., 1324 W 89, 2 décembre 1966, *Tour d'horizon sur les problèmes réunionnais. Situation politique.*

<sup>270</sup> A.D.R., 1324 W 89, Préfecture. *Échéances politiques, économiques et sociales du département de La Réunion pour 1981.*

<sup>271</sup> A.D.R., 1324 W 89, *La problématique tamoule, 20 octobre 1980.* (Cf. annexes 8-1.)

<sup>272</sup> Sur la question, cf. les travaux de Marie-Angèle de Sigoyer, *Identité réunionnaise et politiques culturelles à La Réunion*, D.E.S.S., Université Pierre Mendès France, Grenoble, 1993, et les recherches consacrées aux diverses communautés menées par Christian Barat, Christian Ghasarian, Marie-France Mourrégot, Edith Wong-Hee-Kam.

<sup>273</sup> Propos tenus dans la revue *Trident*, et critiqués dans l'éditorial du journal de l'Association générale des étudiants Réunionnais en métropole (A.G.E.R.), *La Roche écrite*, n°2, 3<sup>ème</sup> trimestre 1967, p. 6. (S.C.D., fonds Océan Indien), selon lequel « *il est artificiel de vouloir ressusciter des rameaux tombés d'eux-mêmes et cela au dépens de l'ordonnance de l'arbre tout entier* ».

<sup>274</sup> Le Code du travail introduit le principe du « travail égal, salaire égal » en 1971, mais le problème de l'égalité des salaires hommes/femmes reste d'actualité.

création de l'Union des Femmes Réunionnaises (sous l'impulsion de l'Union des Femmes Françaises), favorise l'expression des préoccupations féministes dans la sphère publique de discussion. Mais, en dépit de campagnes de sensibilisation intensives, l'amorce d'une transition démographique tarde à produire ses premiers effets. En juin 1972, un article du *Monde* rappelle que les programmes de régulation des naissances, lancés en 1967, ont d'abord rencontré la double hostilité du clergé et du parti communiste.<sup>275</sup> Au début des années 1970, près de 60% de la population a moins de 20 ans. Le marché de l'emploi, saturé, ne peut répondre à la demande pressante d'environ 43 000 Réunionnais, alors qu'entre 1965 et 1970, 18 000 Réunionnais ont quitté l'île pour chercher un emploi en métropole. La situation démographique ne semble pouvoir se réguler, toujours selon *Le Monde*, que sous l'action conjuguée du contrôle des naissances, d'une amélioration de la formation, d'une lutte efficace contre l'analphabétisme et par la continuité de la politique de migration. Le poids de la jeunesse réunionnaise, son manque de formation et de perspective d'avenir poussent un nombre de plus en plus important de candidats à « sauter la mer » pour se confronter à la réalité métropolitaine. Ces décisions individuelles permettent aux migrants de découvrir un nouvel horizon culturel et social et de former une communauté réunionnaise. Mais l'expérience est aussi familiale puisque, par leurs échanges, les migrants jouent le rôle de « passeurs de modernité », tandis que s'instaurent des stratégies de solidarité à distance. Inversement, au cours de voyages d'agrément de nombreux descendants d'engagés découvrent le pays d'origine de leurs ancêtres, renouent avec de lointains cousins, stimulent des échanges culturels et deviennent ainsi des « passeurs de tradition ». La notion de famille s'inscrit dès lors dans une logique de diaspora, qui replace l'identité familiale dans une dynamique tant géographique qu'historique.

Au plan national, les réformes libérales du président Valéry Giscard d'Estaing bouleversent en profondeur l'architecture traditionnelle de la famille. L'abaissement de la majorité à 18 ans, l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur les interruptions volontaires de grossesses (I.V.G.) en 1974 et la reconnaissance du divorce par consentement mutuel l'année suivante contribuent à l'émancipation des citoyens, qui accèdent à de nouvelles libertés individuelles. D'une manière générale, l'amélioration des conditions de vie matérielles et sanitaires favorise la libération physique des femmes en leur offrant plus de temps libre. Profitant de cette évolution de la société française, le modèle familial à La

---

<sup>275</sup> *Le Monde*, 6 juin 1972, *Démographie, migration et conception*, p. 23.



Réunion repose sur un paradoxe structurel, puisqu'il n'en conserve pas moins les caractéristiques d'une société en voie de développement. Comme le démontre un article du *Quotidien*, en 1978, la baisse de la natalité ne résoud pas tous les problèmes, mais elle témoigne d'un changement de mentalité face à l'évolution du milieu économique et social réunionnais. Entre 1957 et 1975, la fécondité observe une baisse de l'ordre de 50%. Ces résultats impressionnants ne suffisent pas encore à inverser la courbe démographique, mais manifestement, la « *crise profonde d'identité familiale* » que connaît La Réunion découle de la départementalisation. « *Alors que le modèle familial traditionnel est favorable à une forte fécondité, le développement d'activités de type tertiaire s'est traduit par la diffusion de normes favorables au modèle de famille nucléaire proche de celui de la métropole* ». <sup>276</sup> On assiste donc à un changement sociologique majeur. D'ailleurs, *Le Quotidien* note que la population masculine s'intéresse de plus en plus au problème de contraception, signe d'un phénomène nouveau. La remarque est significative, car elle témoigne d'un fait essentiel : en choisissant d'avoir moins d'enfants, les couples réunionnais donnent à la notion de famille une acception moderne, puisqu'ils entendent ainsi privilégier leur éducation.

## 2) L'école : espace de transition sociale

Chaque génération doit faire l'apprentissage du modèle culturel de la société dans laquelle elle est appelée à vivre. La scolarisation est donc une étape cruciale, à la fois pour le développement des enfants, mais aussi pour celui de la société en charge d'accueillir ces futurs adultes. L'enfance est la période propice à la socialisation, car craintif mais curieux du monde qui l'entoure, l'enfant quitte naturellement son univers familial. Cette transition s'apparente à un premier rite initiatique et prépare les socialisations ultérieures. L'on comprend aisément les enjeux politiques, culturels et sociaux qui entourent la scolarisation des enfants. Quelle culture, quelles valeurs, et donc quelle identité transmettre ? Quels outils pédagogiques, quels mécanismes de compréhension de la société offre-t-on aux élèves ? A La Réunion, l'école est le lieu de rencontre de deux univers culturels distants – le monde de l'école et de la modernité, le monde des familles et des traditions – dans lequel doivent s'atténuer les clivages linguistiques, culturels et sociaux. Mais le passage de la famille à l'école se révèle souvent difficile pour nombre d'enfants, qui ne sachant pas encore le

---

<sup>276</sup> *Le Quotidien*, 25 octobre 1978, *La baisse de la natalité : un succès qui ne résoud pas tous les problèmes*. Cet article se réfère à la thèse de 3<sup>ème</sup> cycle en Sciences économiques d'Alain Jourdain, Université de Rennes.

français, doivent laisser le créole à la porte de l'école, au risque de se perdre un peu soi-même.

Cette situation particulière est le résultat du poids de l'histoire, comme l'explique le Vice-recteur, M. Gioud, car l'enseignement, obligatoire en métropole depuis 1880, n'est imposé que depuis 1952 à La Réunion, et « *on ne rattrape pas un tel retard en un clin d'œil* ». Mais, précise-t-il, « *En 1950, 40% seulement des jeunes Réunionnais étaient scolarisés. Le taux de scolarisation de 6 à 16 ans est égal aujourd'hui à celui de métropole* ». <sup>277</sup> Selon *Le Quotidien*, 188 000 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 1976, ce qui correspond au 2/5<sup>ème</sup> des Réunionnais, sur une population de 480 000 habitants. Dans une tribune libre, Jean-Claude Migneaux affirme que « *l'échec de la politique scolaire dans notre département est constaté en chiffres dans la plupart des brochures spécialisées, des publications de l'opposition au "Bulletin de Conjoncture" édité par la Préfecture, en passant par l'A.R.C.A. ou le bulletin de l'I.N.S.E.E.* ». Selon cet enseignant, cette opinion est partagée par une large fraction des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves. <sup>278</sup> Annie Lafforge décrit quant à elle une jeunesse inactive, qui semble se complaire dans son désœuvrement.

*« Les jeunes gens, eux, adorent les talus le long des routes. En brochette ou isolés, on dirait toujours qu'ils attendent. On repasse quelques instants après, ils sont toujours à la même place, rêveurs et silencieux. Avec leurs cheveux hirsutes, leurs pantalons pattes d'éléphant, leur tee-shirts éclatants ou leurs chemises étriquées. (...) L'envie prend parfois de leur donner un outil, un livre, n'importe quoi pour les sortir de leur torpeur. Une seule chose les anime : la mobylette. Sans autre but que des allées et venues tonitruantes. Tant pis pour les autres. Pendant ce temps, mères et enfants vont chercher de l'eau à la fontaine, étendent le linge dans le lit des rivières ou font provision d'herbe pour leur maigre élevage, suivis de leur chien jaune, triste et décharné ».* <sup>279</sup>

La réforme Haby, appliquée à la rentrée 1977, consacre la réorganisation de l'enseignement national selon trois niveaux de scolarisation : l'école, le collège et le lycée. Comme l'affirme Antoine Prost, la création des collèges représente une transformation décisive du système d'enseignement français. Mais « *le collège réalise une scolarisation de masse par un enseignement uniforme : c'est un premier facteur d'échec, car il ne tient pas compte de la diversité concrète des élèves* ». <sup>280</sup> Lors de la visite en octobre 1975 de René Haby, ministre de l'Éducation Nationale, *Le Cri du Peuple* rapporte que sa première déclaration, fut pour affirmer « *son hostilité à l'idée de l'enseignement pré-scolaire faisant*

<sup>277</sup> *Le Quotidien*, 13 septembre 1976.

<sup>278</sup> *Le Quotidien*, 18 septembre 1976.

<sup>279</sup> Annie Lafforge, *op. cit.*, p. 77-78.

<sup>280</sup> Antoine Prost, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1997, p. 106.

*appel au créole* », <sup>281</sup> mais qu'à son départ sa position vis-à-vis du parler créole semblait plus souple. Selon le journal, « *ne pouvant s'expliquer en français, [l'enfant] s'enferme sur lui-même et il préfère garder le silence. Il est complexé pour la vie, et c'est pourquoi dans un débat tant de Réunionnais préfèrent fuir la discussion de peur d'être la risée des autres participants* ». <sup>282</sup> Le syndicaliste Pierre Sautai n'hésite pas à dénoncer les incohérences du système éducatif, qui conduisent selon lui à une situation de ségrégation scolaire à La Réunion. « *On applique ici un système d'enseignement élaboré pour un pays industrialisé à une société qui présente les structures sociales et les structures mentales d'un pays sous-développé* ». <sup>283</sup> L'incidence du milieu est déterminante, puisqu'au conflit linguistique s'ajoute l'impossibilité pour la plupart des petits Réunionnais de se représenter cette réalité exogène, qui reste étrangère à leur champ d'expérimentation, mais, qui, paradoxalement, est au cœur des enseignements qu'ils reçoivent. Poursuivant sa critique d'inspiration marxiste des modalités d'enseignement et d'évaluation, Pierre Sautai remet en cause l'efficacité des tests d'intelligence comme le Binet-Simon qui sont conçus en français. « *Ces tests aboutissent tout simplement, à La Réunion, à considérer des enfants comme débiles parce qu'à l'occasion du test ils ne comprennent pas la question du psychologue ou n'arrivent pas à s'exprimer en français* ». <sup>284</sup> L'interprétation des résultats conduit donc à une « *dévalorisation systématique de l'entité réunionnaise* », <sup>285</sup> et l'enseignant devient malgré lui « *un auxiliaire du pouvoir pour réaliser l'assimilation et l'intégration totale de La Réunion à la métropole* ». <sup>286</sup> S'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron, il ne fait aucun doute pour Pierre Sautai que l'école reproduit les inégalités et qu'elle incarne un lieu de conservation ou de reproduction de l'ordre social plutôt qu'un moyen de libération ou d'émancipation.

En mai 1976, *Le J.I.R.* annonce la création de l'Association Départementaliste de l'Éducation, présidée par la socialiste Hélène Vergniet. Cette association

*« dénonce les intentions politiques non avouées de certains groupes visant à travers une réforme des méthodes d'enseignement, à donner artificiellement corps à une entité réunionnaise. Elle met en garde contre les dangers d'un enseignement qui s'appuyant sur le créole mine les bases démocratiques de notre enseignement pour rétablir une école de castes. La langue française est le véhicule de l'enseignement obligatoire. Par une imprégnation intensive dès la maternelle, les jeunes Réunionnais disposent d'une*

<sup>281</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 2 octobre 1975.

<sup>282</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 2 octobre 1975.

<sup>283</sup> Pierre Sautai, *L'enseignement à La Réunion*, S.N.E.S., 1975, p. 33.

<sup>284</sup> *Ibidem*, p. 73.

<sup>285</sup> *Ib.*, p. 80.

<sup>286</sup> *Ib.*, p. 85.

*langue qui est le ciment de leur unité politique interne et la condition indispensable pour sortir de l'isolationnisme insulaire. Le patois créole reste l'expression spontanée vivante à travers le folklore réunionnais ne nécessitant pas d'enseignement particulier ».*<sup>287</sup>

Là aussi, l'analyse est idéologique, mais elle repose sur une interprétation républicaine des causes et des solutions préconisées. Selon Hélène Vergniet, l'action d'unification nationale entreprise depuis 1870 n'est pas achevée, car « *la III<sup>ème</sup> République voulait unifier la langue dans le pays par un souci de cohésion, elle le voulait aussi pour une promotion intellectuelle de la Nation. Il est bien certain que si l'on enferme les enfants dans un parler local, ils se retrouveront dans un ghetto dont ils ne pourraient plus se sortir* ». <sup>288</sup> L'école se retrouve prise en otage entre, d'un côté, un discours anticolonialiste, se voulant émancipateur, qui considère le créole comme une réalité sociologique indéniable, et de l'autre, un discours républicain, qui se veut rationnel et moderniste, et pour lequel le créole constitue un handicap. Ces deux approches s'inscrivent en réalité dans le cadre plus large de l'affrontement politique sur la question du statut de l'île.<sup>289</sup> Sur le terrain, la situation ne cesse d'empirer, comme en témoigne *Le Quotidien*.

*« Ce que les parents voient bien, en revanche, c'est qu'il existe chaque année un nombre plus élevé de jeunes laissés pour compte. Ce qui les inquiète – et le Comité économique et social s'en est lui-même ému – c'est le rassemblement, au fil des ans, des conditions d'une formidable explosion de cette jeunesse rendue à la rue après un stage-alibi à l'école. Pas besoin de statistiques pour s'en apercevoir ».*<sup>290</sup>

En janvier 1991, exaspéré par l'abondante littérature qui inonde le courrier des lecteurs au sujet de la place que doit occuper ou non le créole à l'école, Michel Latchoumanin tente vainement d'ouvrir un dialogue constructif appelant à éviter de tout considérer sous l'angle du « *déterminisme socio-économique* », ou, à l'inverse, de « *tout rattacher au fait linguistique et culturel* », car, ajoute-t-il :

*« Point n'est besoin d'être un observateur attentif pour constater que le créole, en tant que langue, est une réalité qu'il est impossible d'ignorer. Soutenir le contraire relèverait de la plus totale ignorance des critères scientifiques fondant l'existence d'un code linguistique, et, conduirait, pour ce qui nous concerne, à ramener les 80% de la population réunionnaise, qui ne peut s'exprimer spontanément qu'en*

---

<sup>287</sup> *Le J.I.R.*, 19 mai 1976. Le bureau de l'A.D.E. (Association Départementaliste de l'Éducation) est composé par la présidente Mme Hélène Vergniet, vice-présidents : MM. Willy Boucher et Roger Calichiana. L'objet de l'association répond à « *un but strictement politique qui est de faire connaître l'opinion des enseignants par rapports au statut de La Réunion et un autre d'ordre scolaire* », afin d'empêcher l'introduction du créole à l'école.

<sup>288</sup> *Le J.I.R.*, 1<sup>er</sup> juin 1976, Association Départementaliste de l'Éducation.

<sup>289</sup> Cf. la thèse de Frédéric Payet, *La vie politique à La Réunion, 1946-1982. Permanence de la question du statut*. Dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2006.

<sup>290</sup> *Le Quotidien*, 20 septembre 1980, p. 8.

*créole, à l'état de sous produit d'un peuple dont la légitimité se jugerait à l'aune du prestige de son parler ».*<sup>291</sup>

Une série d'articles, publiée un an plus tôt dans *Le Monde de l'Education*, mettait en exergue les dysfonctionnements criants de l'enseignement à La Réunion. « *A tous les niveaux de l'enseignement primaire (sauf au cours préparatoire), les taux de redoublement sont deux fois supérieurs à ceux observés dans l'Hexagone. Près d'un tiers des élèves de CM2 ont deux ans de retard et plus. L'efficacité de l'éducation nationale est donc ici toute relative* », et ce, en dépit d'une politique volontariste. « *Alors que 82% des jeunes sortaient en 1974 du système scolaire sans aucune formation reconnue, ils ne sont plus que 43% dans ce cas en 1988* ».<sup>292</sup> La situation a donc évolué, mais les problèmes restent préoccupants. La focalisation du débat public autour de la question, aujourd'hui encore, souligne une division profonde sur ce qu'il faut bien définir comme une ligne de fracture idéologique de la société réunionnaise. « *A foison, politiciens, "rectorateurs", inspecteurs d'IDEN, colloqueurs, discoureurs, néo-idéologues de tous poils et cela avec le bel argent de nos impôts, nous rabattent les oreilles avec la créolisation, la réunionnisation, le créole à l'école pour cacher leur incapacité à piloter le "bateau fou réunion" »*,<sup>293</sup> peut-on lire dans un autre courrier des lecteurs. Pourtant, si de nombreux Réunionnais rejettent le créole comme « *une nouvelle forme d'esclavage mental* », ou comme « *la possession du savoir sur l'ignorant* »,<sup>294</sup> Erich Inciyan, l'auteur de la série d'articles consacrés à l'éducation à La Réunion, s'interroge au sujet de cette situation particulière. En effet, « *que des professeurs de lettres en arrivent carrément à se demander "s'il ne vaudrait pas mieux utiliser les méthodes du français-langue étrangère à la place des programmes officiels", voilà qui dit bien l'ampleur des difficultés* ».<sup>295</sup> Alors, pourquoi n'y a-t-il pas de solution ? Parce que dit-il, « *l'éducation nationale a longtemps préféré ignorer que le créole est la langue maternelle d'une majorité de petits Réunionnais. À l'image des autorités politiques, les responsables locaux de l'éducation nationale ont freiné des deux pieds pour ne pas prendre des mesures adaptées à l'identité créole* ».<sup>296</sup> En 1994, un rapport officiel sur l'enseignement à La Réunion réalisé « *au plus haut niveau* » signale « *un décalage important entre la réalité de la situation de l'île et l'image qu'en ont les services centraux* ». Jacques-Richard Delong, sénateur et membre de la commission des finances de l'assemblée, venu en mission d'observation à La Réunion en

<sup>291</sup> *Le Quotidien*, 12 janvier 1991, p. 2, *L'école pour tous*. Michel Latchoumanin, Saint-Gilles-les-Hauts.

<sup>292</sup> *Le Monde de l'Education*, n° 167, Janvier 1990, p. 47.

<sup>293</sup> *Le Quotidien*, 31 janvier 1991, p. 2., « *Intelligenti Pauca* », Guy Elie Le Bihan, Président de l'ACODEV.

<sup>294</sup> *Ibidem*.

<sup>295</sup> *Le Monde de l'éducation*, n° 167, Janvier 1990, p. 50.

<sup>296</sup> *Ibidem*.

février 1994, constate par lui-même que « *des explosions sociales du type de celles qui sont advenues il y a peu dans le quartier du Chaudron sont toujours à redouter* ». <sup>297</sup> Le plus étonnant, en réalité, n'est-il pas qu'en dépit des difficultés du système scolaire à assumer correctement son rôle d'intégration, la progression de réussite au bac des Réunionnais n'ait cessé de progresser pour atteindre un niveau proche de celui de la métropole ? Et, n'est-il pas tout aussi étonnant que La Réunion ait réussi, non sans mal, à développer une université devenue au milieu des années 1990, et ce grâce au développement des nouvelles technologies, une « *banlieue du village planétaire* » ? <sup>298</sup>

### 3) La société : espace de confrontation culturelle et sociale

Lorsque le père Ubu débarque dans l'île, sa première réaction est digne de son personnage : « *C'est comme en Métropole ici sauf qu'il fait chaud et qu'ils sont tous nègres...* », <sup>299</sup> s'exclame-t-il. Mais percevant très vite les nuances, il vante alors « *le kaléidoscope de races et de couleurs* ». <sup>300</sup> Cette vision idyllique d'une île multiraciale fait désormais partie de la représentation exotique véhiculée dans un imaginaire collectif. À la réaction du père Ubu, le créole Balthazard répond : « *Té, band' Métropolitain là lé pas gêné. Li vient mange le riz band' Créoles et li vient couche avec out femme...* ». <sup>301</sup> De part et d'autre, les clichés influencent les rapports sociaux, en travestissant toujours, ou du moins en réduisant la réalité à l'un de ses traits marquants que l'on amplifie ou déforme à volonté. Il faut y prendre garde, car la réalité est toujours plus complexe qu'elle n'y paraît. Si les stéréotypes ont la vie longue, c'est qu'ils s'enracinent dans une profonde méconnaissance de l'Autre, de sa culture et de son identité. Pendant les trois premières décennies de la départementalisation, l'écart est immense entre les Métropolitains et les Réunionnais, mais il l'est tout autant entre les diverses communautés qui se côtoient sans forcément se connaître. Au delà de ses différences extérieures, l'Autre est porteur d'un regard neuf, d'un état d'esprit, d'une manière de faire et de penser qui le rattachent à un ailleurs et à un temps particuliers, mais qui, surtout, le distinguent d'une majorité à laquelle il est étranger. Mais pour cet Autre, venu d'ailleurs, ceux qui vivent là sont aussi des « Autres », porteurs eux aussi de différences et de singularités. Tout l'enjeu de la rencontre consiste à définir suffisamment de points

<sup>297</sup> *Le Quotidien*, 9 juin 1994, François Gillet, *Un rapport du Sénat sur l'enseignement à La Réunion*.

<sup>298</sup> *Le Quotidien*, 8 avril 1995, *Le campus du Moufia, banlieue du village planétaire*.

<sup>299</sup> Emmanuel Genvrin, *Voter Ubu Colonial*, op. cit., p. 44.

<sup>300</sup> *Ibidem.*, p. 57.

<sup>301</sup> *Ib.*, p. 47.

communs pour que chacun découvre que l'autre n'est pas si différent de soi. Les tensions qui apparaissent lorsqu'un point de contact s'établit entre deux sociétés, tiennent au fait que l'une des deux est forcément plus avancée que l'autre, au moins sur certains plans, et que la remise en cause de l'autre suscite à la fois son désir de changement et sa volonté de préserver sa culture et son identité. Ainsi, la multiplication des échanges contribue inévitablement au changement, mais aussi à l'instauration de rapports de force pouvant encourager des échanges équilibrés, ou au contraire la domination d'une culture par une autre. C'est pourquoi Georges Balandier affirmait que « *la société est toujours le lieu d'un affrontement permanent entre facteurs de maintien et facteurs de changement ; elle porte en elle les raisons de son ordre et les raisons du désordre qui provoquera sa modification* ». <sup>302</sup>

Comme l'a démontré Michel Watin, la modernisation accélérée de La Réunion a fissuré l'équilibre traditionnel de la société d'interconnaissance, où chacun connaît ses voisins et entretient avec eux des rapports personnels. Le contrôle social qui s'exerce dans cette société d'essence rurale, dicte les comportements et les rôles que chacun doit adopter pour maintenir la cohésion sociale. En effet, l'application des lois de départementalisation, inaugurant l'instauration d'une politique de rattrapage, marque un tournant dans les relations Réunion – métropole. Mais lassés d'attendre cette concrétisation de l'égalité, les communistes supportent mal cette frustration, tant l'écart entre les deux sociétés est immense. La crainte d'une acculturation métropolitaine finit pourtant par dévorer l'impatient désir d'assimilation. Frédéric Payet décrit cette « permanence » de la question du statut comme un élément structurant du débat politique réunionnais. <sup>303</sup> En dénonçant l'inefficacité du statut départemental, le P.C.R. adopte une attitude qui semble paradoxale à première vue, puisqu'elle consiste à défendre simultanément la modernisation de la société réunionnaise et la préservation de ses traditions. L'idéologie du changement – et même de rupture à travers l'autonomie – qui anime le P.C.R. porte en elle l'idéal d'une société à construire. Mais, comme le rappelle Guy Rocher, « *La société ne change jamais toute entière en même temps* », <sup>304</sup> d'autant que « *la tradition n'est pas radicalement incompatible avec le changement, pas plus que la modernité avec une certaine continuité* », précise Georges

<sup>302</sup> Georges Balandier, *Sens et puissance*, Paris, P.U.F., 1986, p. 107.

<sup>303</sup> Cf. la thèse de Frédéric Payet, *La vie politique à La Réunion, 1946-1982. Permanence de la question du statut*, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2006.

<sup>304</sup> Guy Rocher, *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale*, in *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise HML Ltée, 1973, chapitre VIII, p. 207-221.

Balandier.<sup>305</sup> L'idéologie du changement ne peut donc faire l'économie d'un certain nombre de contradictions. Cela vaut aussi, naturellement, pour la manière dont les départementalistes défendent l'idéologie du changement dans le cadre de La République.

Avec 44 000 hectares cultivés, la canne reste en 1974 la principale ressource de l'île. Selon Michel Debré, l'activité sucrière s'organise autour de huit usines, occupe 70% des terres arables et concerne environ 15 000 exploitations et plus de 20 000 familles.<sup>306</sup> En 1972, le secteur industriel compte 66 entreprises, contre une dizaine à peine en 1952. Mais c'est la progression fulgurante du tertiaire qui est la plus remarquable et sans doute aussi la plus embarrassante. L'arrivée massive de fonctionnaires métropolitains permet d'assurer le bon fonctionnement des administrations, mais provoque, même chez les farouches partisans de Michel Debré, un sentiment de gêne et d'envahissement. *Le Créole* publie, à quelques jours d'intervalle, deux articles illustrant le malaise que fait peser cette question en juin 1973. Le premier distingue les bons et les mauvais fonctionnaires métropolitains, mais fustige surtout les zoreils du secteur privé « *qui, après quelques années passées dans notre île, se déclarent Réunionnais, et là c'est l'autosatisfaction, ils récitent les bienfaits qu'ils ont apportés à nos populations* ». <sup>307</sup> Le deuxième article est plus intéressant, car il révèle le discours xénophobe du P.C.R. à l'encontre des zoreils.

*« Tout le monde sait que les autonomistes réclament à cor et à cri la créolisation de tous les corps administratifs et privés de notre île. A un moment donné même, on a lu dans la presse communiste le slogan "La Réunion aux Réunionnais", ce qui soit dit en passant, rappelait étrangement les inscriptions des Mouvements d'extrême-droite sur les murs de Paris : "La France aux Français ! Dehors, les Arabes, les Juifs et les Nègres !" En parlant de "Créolisation des Cadres", les extrémistes cocos ne cachent pas en effet que leur intention véritable est le "renvoi" en Métropole de tous les z'oreilles en service dans notre île ».*<sup>308</sup>

Ce type de discours « anti-zoreils » traverse les lignes politiques et demeure une constante du débat public tout au long de la période étudiée. Mais il est bilatéral, en quelque sorte, puisqu'il répond indirectement au racisme que subissent les Réunionnais installés en métropole, où ils sont perçus comme des étrangers ou comme une espèce particulière de Français, regroupés sous le terme générique de « Domiens ». Ce racisme bilatéral développe une identité à « géométrie variable » : aux yeux des Métropolitains, les Réunionnais sont

<sup>305</sup> Georges Balandier, *op.cit.*, p. 107.

<sup>306</sup> Michel Debré, *Une politique pour La Réunion*, Paris, Plon, 1974, p. 73.

<sup>307</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 13 juin 1973, *Les importés*.

<sup>308</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 27 juin 1973, *Autonomie, indépendance, créolisation des cadres, etc... bla-bla-bla*.



Français tant qu'ils font « le bon choix », et inversement, les Réunionnais veulent être considérés comme « Français à part entière » chaque fois qu'ils réclament l'égalité, mais se considèrent d'abord Réunionnais quand ils font valoir leurs spécificités de « Français à part ». La variabilité de cette identité dépend des intérêts des Réunionnais eux-mêmes ou de ceux des Métropolitains, et s'apparente ainsi à une stratégie discursive pour « se dire soi-même » ou dire qui est l'autre en fonction du moment où se pose la question. Évidemment, la nuance prend tout son sens lorsqu'on se demande s'il y a trop de prestations sociales et trop de fonctionnaires à La Réunion ?

*« Certains trouvent inadmissible que les Réunionnais ne bénéficient pas des mêmes droits que les métropolitains. Comment peut-on ne pas être Français à part entière ? Mais d'autres soulignent le caractère irréaliste de l'application à La Réunion de procédures élaborées pour les conditions métropolitaines. Ceux-là fustigent le régime de l'“assistanat” et les “effets pervers” de la législation ».*<sup>309</sup>

Il apparaît clairement, comme s'en émeut Georges Lemoine, que le maintien de La Réunion dans le giron français suppose que soit résolu le problème des inégalités sociales. *« En cette période de décentralisation, l'opinion publique est incertaine ; les inégalités sociales sont une menace pour la présence française beaucoup plus grande que les idées indépendantistes. Y porter remède est sans doute un des moyens essentiels de maintenir la souveraineté nationale. Il faut le vouloir ».*<sup>310</sup>

En décembre 1975, *Le Cri du Peuple* s'étonne de la déclaration du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, Olivier Stirn, jugeant impossible l'alignement immédiat du S.M.I.C. des D.O.M. sur celui de la métropole.

*« Comment se fait-il que dans les D.O.M. où l'État paie ses fonctionnaires métropolitains trois fois plus que leurs collègues de la métropole ; ses fonctionnaires départementaux deux fois plus que leurs homologues en hexagone ; on ne peut pas payer la masse des travailleurs manuels réunionnais au S.M.I.C. métropolitain qui est l'échelon le plus bas des salaires. On est en face d'une véritable ségrégation par les salaires ».*<sup>311</sup>

Cette question empoisonne le débat public du milieu des années 1970, alors qu'une population indigente s'entasse dans les bidonvilles de Saint-Denis, Saint-Pierre, Le Port et Saint-Paul, et que 40% des logements urbains et 60% des logements ruraux ne disposent pas encore d'électricité, selon Pierre Sautai, qui estime que 45 à 50% des habitations ne jouissent

---

309 Patrick Momal, *La Réunion, une économie sur des échasses*, Économie et statistique, I.N.S.E.E., n° 188, mai 1986, p. 61.

310 Discours d'ouverture du colloque prononcé par Georges Lemoine, Secrétaire d'État chargé des D.O.M.-T.O.M. in, *La Réunion dans l'océan Indien*, Colloque organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes (24 et 25 octobre 1985), Paris, C.H.E.A.M., 1986, p. 13.

<sup>311</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 25 décembre 1975.

pas de l'eau courante à domicile.<sup>312</sup> Tandis que l'essentiel des richesses est détenu par un petit nombre de familles blanches, les ouvriers, les petits planteurs, le personnel domestique et les chômeurs survivent en percevant des allocations de solidarité et constituent la part la plus importante de la population. Entre ces deux pôles, les fonctionnaires et les cadres supérieurs du privé, généralement métropolitains, jouissent d'une qualité de vie que tente d'imiter la classe moyenne. L'instauration du R.M.I. en 1989, renforce le poids structurel de l'assistance dans le fonctionnement économique et social de La Réunion. Mais son montant maximal pour les D.O.M., fixé à 80% de celui pour la métropole, crée une nouvelle situation d'inégalité. La Réunion figure en tête des départements bénéficiaires de l'assistance nationale. À cette précarité économique s'ajoute le problème de l'analphabétisme, qui touche une part importante de la population. Les causes de cette situation particulière sont lointaines, comme l'explique Prosper Ève :

*« Malgré les efforts en matière de construction, d'ouverture de classes, de recrutement de personnels, la misère intellectuelle est grave à La Réunion. Le recensement de 1967 permet d'établir que 86 500 Réunionnais de plus de 15 ans sur 216 000 habitants sont illettrés, soit 40%. Seuls 283 Réunionnais sur 446 000 habitants ont un diplôme d'Enseignement Supérieur. L'analphabétisme reste important chez les catégories sociales les plus défavorisées : journaliers agricoles (64%), exploitants agricoles (56%), ouvriers (86%). Sur 140 000 enfants qui fréquentent les écoles, il existe 50 000 retardés, soit 35,7%. En 1970, 8 300 jeunes de seize ans, soit les trois quarts de leur classe d'âge se retrouvent à la vie active sans diplôme. Le goût du livre ne peut être aigu dans cette société ».*<sup>313</sup>

Selon les résultats du recensement de l'I.N.S.E.E. de 1967, repris dix ans plus tard par *Le Quotidien*, les analphabètes représenteraient 39% de la population.<sup>314</sup> La création de l'A.R.C.A. (Association Réunionnaise de Cours pour Adultes) en 1970 vise à sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics au problème de l'analphabétisme. Lors du débat public organisé le 5 avril 1975, dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, l'A.R.C.A. suggère aux personnalités politiques et administratives présentes l'inscription de l'alphabetisation comme priorité au VII<sup>ème</sup> Plan pour en faire une question nationale. Se voulant résolument pragmatique, ce groupe de pression forme les moniteurs recrutés et met à leur disposition une méthode élaborée par le Centre Universitaire de La Réunion. Comprenant l'enjeu sociétal de la résorption d'un tel fléau, *Le J.I.R.* surprend par l'objectivité avec laquelle il commente l'action de l'A.R.C.A..

<sup>312</sup> Pierre Sautai, *op. cit.*, p. 65.

<sup>313</sup> Prosper Ève, *Éducation, culture à La Réunion dans les années 1960*, in *Revue Historique des Mascareignes*, n° 4 – *Les années soixante dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte*. 2002, A.H.I.O.I., p. 154.

<sup>314</sup> *Le Quotidien*, 10 mars 1977.

« Des efforts considérables ont été faits pour doter La Réunion de locaux scolaires – et ceci doit être souligné. Mais en dépit de ces efforts, l'absentéisme des enfants reste préoccupant ; il est lié au désintérêt de l'école, à l'inadaptation des programmes et des méthodes, au refus de prendre en considération le créole, comme étant le parler naturel et maternel de l'enfant. (...) Aucun progrès ne pourra être réalisé tant qu'on persistera – au nom de la départementalisation – à traiter la scolarisation de l'enfant réunionnais comme celle de l'enfant de la banlieue parisienne ». <sup>315</sup>

TABEAU 5 : NOMBRE D'ANALPHABETES DE PLUS DE 15 ANS PAR COMMUNES EN 1967

commune	population	analphabètes	%
<b>Cilaos</b>	3 013	1 469	48,75
<b>St-Leu</b>	9 102	4 418	48,53
<b>Ste-Rose</b>	2 564	1 245	48,55
<b>Petite-Ile</b>	4 515	2 156	47,75
<b>Trois-Bassins</b>	2 413	1 136	47,07
<b>St-Philippe</b>	1 686	784	46,50
<b>St-Joseph</b>	12 136	5 524	45,51
<b>Ste-Suzanne</b>	5 813	2 626	45,17
<b>St-Paul</b>	23 556	10 560	44,82
<b>Ste-Marie</b>	7 214	3 210	44,49
<b>La Possession</b>	3 960	1 759	44,41
<b>St-Louis</b>	14 828	6 419	43,28
<b>St-Benoît</b>	10 200	4 349	42,63
<b>Etang-Salé</b>	3 720	1 562	41,98
<b>St-Pierre</b>	22 086	9 029	40,88
<b>Tampon</b>	17 038	6 927	40,65
<b>Salazie</b>	3 720	1 486	39,94
<b>Bras-Panon</b>	2 820	1 099	38,97
<b>St-André</b>	11 572	4 266	36,88
<b>Avirons</b>	2 621	883	33,68
<b>Entre-Deux</b>	2 250	746	33,15
<b>Le Port</b>	10 674	3 495	32,74
<b>St-Denis</b>	47 735	12 890	27,00
<b>Plaine des Palmistes</b>	1 292	282	21,82
<b>Total</b>	<b>226 528</b>	<b>88 322</b>	<b>39%</b>

(Source : I.N.S.E.E. 1967)

En dépit de son volontarisme, l'action de l'A.R.C.A. ne parvient pas à résorber le phénomène. Les moyens de l'Education nationale ne suffisent pas non plus. Selon une étude de l'I.N.S.E.E., en 1983, 21% de la population de plus de 15 ans (73 100 personnes) ne sait ni lire ni écrire. En réalité, le nombre d'analphabètes avoisine plus certainement les 100 000 et concerne principalement les personnes âgées.<sup>316</sup> Au milieu des années 1970, lorsque *Le Quotidien de La Réunion* fait son apparition dans le paysage médiatique, le problème de l'illettrisme n'est pas nouveau, mais en relayant l'information de façon plus indépendante, ce nouveau journal parvient à mobiliser l'opinion et à maintenir cette question au cœur du débat

<sup>315</sup> *Le J.I.R.*, 1<sup>er</sup> avril 1976, Assemblée générale de l'A.R.C.A. : l'alphabétisation doit être inscrite au VII<sup>ème</sup> Plan comme action prioritaire.

<sup>316</sup> Michel Latchoumanin, Jean Viracaoundin, *La population dite illettrée ou analphabète à La Réunion*, op. cit., p. 35.

public. Néanmoins, la lutte contre l'illettrisme à La Réunion n'apparaît plus seulement comme une condition nécessaire au développement économique et social. Les enjeux de ce débat traduisent avant tout l'intensité de la recherche identitaire que connaît La Réunion entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990. En 1978, quarante centres de l'A.R.C.A. fonctionnent, grâce à une centaine de moniteurs bénévoles qui accueillent environ mille analphabètes. Pourtant, l'association manque de moniteurs.<sup>317</sup> D'autres associations luttent aussi contre l'illettrisme (La F.O.L., l'A.R.E.P., l'A.P.R., l'U.R.A.D., l'O.C.C.E...),<sup>318</sup> mais l'action de l'A.R.C.A. est celle qui est le plus souvent relayée par *Le Quotidien*, qui voit en elle « une force de proposition concrète ».<sup>319</sup> Cela ne suffit pas. Pour le président Jean-Pierre Incanella, « *il est nécessaire d'aller au-delà de la bataille gagnée de la sensibilisation de l'opinion publique sur le problème de l'alphabétisation* ».<sup>320</sup> Une enquête de l'I.N.S.E.E., en 1989, révèle que la population ne sachant ni lire ni écrire est passée de 48% en 1961 à 28% en 1974, puis à 21% en 1982. Cette diminution de 27%, en moins d'une génération, accompagne la transformation de la société réunionnaise impulsée au début des années 1960. Mais, toujours selon l'I.N.S.E.E., 95 000 Réunionnais ne savent ni lire ni écrire en 1989. En juin 1981, les responsables de l'A.R.C.A. attirent l'attention du représentant du nouveau ministre de l'Outre-Mer sur la situation de l'illettrisme dans l'île.<sup>321</sup> Pourtant, un an après, un sentiment d'insatisfaction domine, car aucune avancée tangible ne résulte de la rencontre. *Le Quotidien*, pressentant les difficultés de l'association à maintenir son action, titre « *un aiguillon qui s'émousse* ».<sup>322</sup> L'A.R.C.A. ne reçoit aucune subvention pour l'année 1983.<sup>323</sup> La décision de l'assemblée régionale est un coup terrible. Pourtant, à la mi-novembre 1982, Henri Emmanuelli en voyage dans l'île « *s'est dit convaincu que les efforts de l'A.R.C.A. devaient être poursuivis et soutenus* ».<sup>324</sup> Reconnue pour son action, elle se trouve, malgré tout, livrée à elle-même et annonce, en août 1984, qu'elle veut « *passer le relais* ».<sup>325</sup> Deux jours après, *Le Quotidien* revient sur cette annonce et se demande « *s'il faut parler d'échec* ».<sup>326</sup> Évidemment, la réponse est négative. Même si l'A.R.C.A. n'a pas pu vaincre seule le problème de l'illettrisme à La Réunion, elle peut compter au moins deux victoires :

<sup>317</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1979, *Assemblée générale de l'A.R.C.A.*.

<sup>318</sup> Fédération des Œuvres laïques, Association réunionnaise d'éducation populaire, Association pour la promotion rurale, Union régionale d'animation et de développement, Office central de la coopération à l'école.

<sup>319</sup> *Le Quotidien*, 25 juillet 1981.

<sup>320</sup> *Ibidem*.

<sup>321</sup> *Le Quotidien*, 3 juin 1981.

<sup>322</sup> *Le Quotidien*, 17 mai 1982 et 3 août 1982.

<sup>323</sup> *Le Quotidien*, 23 décembre 1982.

<sup>324</sup> *Le Quotidien*, 15 novembre 1982.

<sup>325</sup> *Le Quotidien*, 4 août 1984.

<sup>326</sup> *Le Quotidien*, 6 août 1984.

elle a su faire de la question de l'illettrisme une préoccupation récurrente de l'opinion publique, et a aussi inspiré l'action d'autres acteurs capables de s'impliquer à leur tour.<sup>327</sup>

Après 1985, *Le Quotidien*, qui ne sert plus de « caisse de résonance » à l'action de l'A.R.C.A., continue, malgré tout, de relayer l'avancée de la lutte contre l'illettrisme.

La persistance de l'illettrisme dans la société réunionnaise soulève une certaine interrogation sur les capacités d'entendement et d'adaptation sociale d'une frange de la population. À La Réunion, apprendre à lire et à écrire en français, revient en réalité à faire l'apprentissage d'une culture différente, face à laquelle certains illettrés ont du mal à se définir en tant que citoyens ; simplement parce qu'ils ne parviennent pas à se représenter comme faisant partie de cet ensemble culturel bien trop lointain pour eux et dans lequel ils ne trouvent pas leur place. Pour être un citoyen à part entière, il faut partager les bases d'une éducation commune. En ce sens le processus d'alphabétisation incite l'individu à s'adapter aux normes sociales dominantes. Pourtant, la question reste brûlante : ceux qui sont en situation d'échec scolaire sont-ils ceux qui n'ont pas réussi à s'adapter au système, ou ceux auxquels le système n'a pas su s'adapter ? En posant la question du créole, c'est la légitimité de la norme qui est posée. *Le Quotidien* se fait l'écho, tout au long de la période, des débats qui divisent l'opinion entre ceux qui considèrent le créole comme une langue et ceux qui le considèrent comme un patois,<sup>328</sup> entre ceux qui sont favorables à son enseignement à l'école et ceux qui s'y refusent. Les scientifiques du centre universitaire s'emparent du créole comme objet d'étude, les intellectuels établissent des dictionnaires, les hommes de lettres signent des romans ou des pièces de théâtre en créole et les musiciens font la promotion d'une culture débarrassée des carcans folkloriques. À leurs yeux, le créole apparaît comme une langue opprimée liant l'échec scolaire à l'échec social. La recherche d'une graphie commune, fruit d'une volonté partisane,<sup>329</sup> tente d'offrir une alternative à l'enseignement du français. Cette volonté d'écrire le créole permet une redéfinition de l'identité réunionnaise, qui, paradoxalement, lorsqu'elle sera plus ou moins admise par tous n'aura plus de raison systématique de s'opposer au français.

Au sein de l'espace public, les débats passionnels sur la place du créole dans la société réunionnaise construisent peu à peu de nouvelles représentations. Il est frappant de constater, tout au long de cette période, que quatre mots s'imposent comme les étapes d'une réflexion

---

<sup>327</sup> L'A.R.E.P., le C.D.P.S., le G.P.L.I. et même l'armée s'engagent contre l'illettrisme.

<sup>328</sup> *Le Quotidien*, 21 février 1981.

<sup>329</sup> *Le Quotidien*, septembre 1977.

commune sur le fait réunionnais. « L’alphabétisation » (qui sera ensuite remplacé par le mot illettrisme, à partir du début des années 1990), « créole », « culture » et « identité ». Les médias, les universitaires, les intellectuels, les artistes, les enseignants, les acteurs socio-économiques, les hommes politiques jouent un rôle important dans l’éclosion de ce mouvement identitaire. Mais, au final, cette « réhabilitation » du créole ne s’est-elle pas faite sans la participation des illettrés eux-mêmes ?

L’implication, parfois politique, d’universitaires dans la lutte contre l’analphabétisme ou la reconnaissance du créole, sème parmi les responsables politiques un climat de suspicion généralisée contre l’utilité d’une université à La Réunion. Dans une tribune accordée au *Quotidien*, le 12 octobre 1994, Patrick Hervé, le président de l’Université, à fort à faire « *entre ceux qui regrettent qu’elle existe, ceux qui veulent limiter son champ de compétences, et ceux qui la jugent inadaptée* », au premier rang desquels s’illustre Jean-Paul Virapoullé. Le député-maire de Saint-André réclame une limitation de l’université au premier cycle, obligeant ainsi ceux qui veulent poursuivre leurs études à partir en métropole. Pourtant, s’il fallait payer une bourse aux 7500 étudiants inscrits localement, comme l’explique Patrick Hervé, ces derniers n’auraient sans doute pas la possibilité d’achever leur parcours universitaire. « *Tous les décideurs savent pertinemment qu’il n’y aura jamais assez d’emploi pour tous ces jeunes à La Réunion, tout au moins pour les quinze prochaines années* ». Ce n’est pas l’université qui est inadaptée, martèle Patrick Hervé, c’est la société qui est incapable de fournir davantage d’emplois et de perspectives. La création de l’Université de La Réunion s’est révélée l’un des facteurs de modernisation les plus efficaces de la société réunionnaise. S’opposer à l’épanouissement intellectuel de la jeunesse, pour des mobiles politiques, n’était-ce pas vouloir maintenir une chape de plomb sur cette société entière ? En 1976, *Le J.I.R.* condamnait vivement ces personnes qui critiquent l’alphabétisation, en invoquant le fait que « *ayant toujours été ainsi, les analphabètes sont “adaptés” à leur situation et se débrouillent très bien avec* ». <sup>330</sup> Cette année 1976 marque d’ailleurs une étape importante de la modernisation de l’île, car « *les Réunionnais sont de plus en plus confrontés à l’image du monde et des autres et, ainsi amenés, consciemment ou non, à s’interroger sur eux-mêmes* ». <sup>331</sup> Le référendum de Maastricht, qui rattache officiellement La Réunion à l’Europe, se révèle tout aussi décisif dans la construction de l’identité réunionnaise. Car le

---

<sup>330</sup> *Le J.I.R.*, 1<sup>er</sup> avril 1976, *Assemblée générale de l’A.R.C.A. : l’alphabétisation doit être inscrite au VII<sup>ème</sup> Plan comme action prioritaire.*

<sup>331</sup> Robert Chaudenson (dir.), *Actualités réunionnaises, 1976*, tome 1, Saint-Denis, Livres-Réunion, 1980, p. 5.

changement ne se produit pas seulement à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur des hommes, dans leur façon de percevoir le réel, d'y inscrire leur action ou de s'y projeter.

SCHEMA 6 : LA BIPOLARISATION DE LA SOCIETE REUNIONNAISE,  
A TRAVERS LES REPRESENTATIONS DES « NATIONAUX » ET DES « AUTONOMISTES »

LES « NATIONAUX »		LES « AUTONOMISTES »	
Michel DEBRE (1963-1988)		Chefs de file (période d'affrontement)	
Fidélité et attachement à l'identité française		Paul VERGES (1959-1981)	
Héritage colonial / Bloc capitaliste		Revendication d'une identité réunionnaise	
CONTINUITE / PASSE CENTRALISATION		Idéologie marxiste / Bloc soviétique	
Pays légal : département d'outre-mer		RUPTURE / AVENIR DECENTRALISATION	
Modernité / Développement Individualisme / Émancipation		Modèles politiques	
Modèle socio-économique		Perception de l'espace	
Universalité (Unité culturelle)		Pays réel : île de l'océan Indien	
Usage du français École, monde professionnel, administration		Tradition / Préservation Famille / Solidarité familiale	
Représentations culturelles		Pluralité (Diversité culturelle)	
Représentations religieuses		Usage du créole Langue maternelle, sociabilité d'interconnaissance, tradition orale	
Religion catholique (majoritaire) Monothéiste / Temps linéaire		Autres religions (minoritaires) Polythéisme, animisme / temps cyclique	
La Réunion : France de l'océan Indien. Les forces de droite et une minorité de la gauche socialiste défendent le maintien du statut départemental de La Réunion et son attachement à la République française		Au nom de la liberté des Peuples à disposer d'eux-mêmes, les communistes, les radicaux de gauche et une partie des socialistes revendiquent l'autonomie dans le cadre de la République française	
Peur du « largage » Peur de l'abandon, de la séparation		Positions idéologiques initiales	
Peur de dissolution de la souveraineté française dans le cadre de la Communauté européenne		Argumentation psychologique	
Lutte contre la mise en place de la décentralisation, puis pacification des rapports politiques		Peur de l'acculturation, aliénation Peur de la dépossession de soi	
Le marché européen s'impose comme un moteur de développement. La culture créole devient une culture régionale et n'est plus systématiquement associée à la lutte autonomiste		Positions initiales face à l'Europe	
Évolution idéologique après 1981-1983		Peur d'une bureaucratie européenne méconnaissant les particularités et les besoins réunionnais	
Évolution des positions face à l'Europe		Au lendemain de l'élection de François Mitterrand, Paul Vergès renonce à l'autonomie démocratique et populaire	
		L'Europe ne constitue plus une menace, mais un levier favorisant le développement économique de l'île et la reconnaissance des langues régionales	

(Nelson Navin)



SCHEMA 7 : FACTEURS DE MODERNISATION DE LA SOCIETE REUNIONNAISE ENTRE 1974 ET 1995

**Modification sociologique de la société réunionnaise**

- Arrivée massive de fonctionnaires métropolitains et de V.A.T.
- Apparition d'une petite bourgeoisie locale
- Tertiarisation des emplois et réduction du secteur agricole

**Satisfaction des besoins vitaux**

- Stabilisation du prix du riz
- Amélioration de l'habitat et des conditions sanitaires

**Modification de l'espace**

- Urbanisation et aménagement du territoire (désenclavement des Hauts, paysages agricoles reconvertis en paysages urbains, basculement des eaux)
- Développement des infrastructures

**Modification du rapport au temps et à l'espace**

- Augmentation des liaisons aériennes (passagers, marchandises)
- Liaisons satellites
- Développement informatique

**Développement d'une pensée critique**

- Progrès de la scolarisation
- Création de l'Université de La Réunion
- Modernisation et professionnalisation de la P.Q.R.

*(Nelson Navin)*

## Conclusion de la première partie : une originalité réunionnaise

Contrairement à l'abolition de l'esclavage, la départementalisation ne clôture pas un système économique et social – qui de toute manière était voué à disparaître. Bien au contraire, le vote du nouveau statut intègre pleinement les quatre vieilles colonies dans l'ensemble républicain et inaugure un processus, une mise en ordre du réel, fondé sur un double postulat : ces territoires sont des terres françaises, depuis leur colonisation, par conséquent, leurs habitants sont Français, à l'égal des Métropolitains. Hélas, comme le découvrent les Réunionnais, les Martiniquais, les Guadeloupéens ou les Guyanais, entre ce vœux pieux et la réalité, le décalage est souvent cruel. Leurs attentes, au sortir de la guerre, sont rapidement déçues. Certes, le gouvernement concentre ses efforts à la reconstruction, mais le vote du 16 mars 1946 n'a pas la même signification à Paris que dans ces nouveaux départements, si bien que pour se faire entendre, ces Français d'outre-mer doivent souvent mener de longues luttes pour jouir des mêmes droits. La méconnaissance de leur situation est souvent la cause de bien des négligences, mais elle est réciproque, car la métropole reste une réalité lointaine pour les habitants des D.O.M., qui ne comprennent pas toujours les impératifs ministériels. Cependant, malgré ses erreurs, la départementalisation doit être comprise comme un processus de développement, une dynamique historique, appelant à l'assimilation. Différentes phrases rythment cette construction : après la départementalisation politique votée en 1946, Michel Debré instaure le volet social en 1963, le Président Giscard d'Estain, le volet économique en 1974, tandis que François Mitterrand réalise la phase de décentralisation en 1983, en laissant à Jacques Chirac le soin d'achever l'égalité sociale en 1996.

Cependant, la départementalisation, loin de provoquer une assimilation rapide et consensuelle, se trouve confrontée, sous l'effet de la décolonisation et par l'influence d'Aimé Césaire, à un éveil identitaire, qui gagne aussi La Réunion. Comme le souligne Marie-Angèle de Sigoyer, « *la permanence du débat sur l'identité réunionnaise, son caractère animé voire conflictuel, présuppose la présence de questions lancinantes : l'identité réunionnaise existe-t-elle ? Existe-t-il une culture réunionnaise qui transcenderait les diversités ethniques et religieuses ?* ». <sup>332</sup> Ces questions sont au cœur de l'affrontement entre autonomistes et départementalistes. Car si, en effet, reconnaître l'existence d'une identité réunionnaise ouvre

---

<sup>332</sup> Marie-Angèle de Sigoyer, *op. cit.*, p. 11.

une possible contestation de la prédominance de l'identité française, ne pas reconnaître cette identité réunionnaise revient à nier ce qui fonde l'originalité du peuplement de l'île. La coexistence dans le même espace insulaire, d'hommes et de femmes, venus d'horizons différents et porteurs de cultures diverses, a donné lieu à un métissage biologique, linguistique, culturel et social unique. L'identité réunionnaise se distingue donc par un entremêlement de cultures, qui forment un patrimoine commun et dont la langue créole est la pierre angulaire.

L'affirmation d'un discours identitaire se développe, entre les années 1960 et 1970, en réaction à l'arrivée massive de fonctionnaires métropolitains et à la migration de jeunes Réunionnais. La rencontre de l'Autre, à l'intérieur ou à l'extérieur du département, est donc décisive dans cette prise de conscience. Elle n'est possible que par la révolution des transports et des moyens de communication, qui multiplient les échanges et renforcent le sentiment de synchronie entre le « temps local » et le « temps national ». Par ailleurs, l'émergence de cette culture réunionnaise transcende les origines ethniques, sociales ou religieuses en prenant racine dans la conscience d'une entité créole et de son historicité. Selon Marie-Angèle de Sigoyer, les Réunionnais comprennent que cet héritage appartient à toute la communauté réunionnaise, car, dit-elle,

*« Cette émergence du discours identitaire se manifeste, principalement par la tendance à substituer à créole la dénomination qui dérive du nom du territoire (Réunionnais). (...) L'usage du terme réunionnais procède donc manifestement à la fois d'une revendication identitaire et d'une volonté d'œcuménisme visant à transcender les clivages sociaux ou ethniques qu'implique presque partout le mot créole ».*<sup>333</sup>

Les Réunionnais se définissent ainsi par leur culture créole et leur citoyenneté française. Laurent Médéa résume parfaitement cette dichotomie née après 1946 : « *sur le plan identitaire, la Départementalisation a consacré la dualité de l'identité réunionnaise : française dans l'espace public et créole dans l'espace privé* ». <sup>334</sup> Mais comme l'affirme Sonia Chane-Kune, citant Édouard Glissant, l'identité est aussi un processus dont les contenus peuvent se transformer, ou disparaître, car « *l'identité, c'est donc le lien, plus le temps, plus l'ensemble des relations* ». <sup>335</sup>

---

<sup>333</sup> Marie-Angèle de Sigoyer, *op. cit.*, p. 31.

<sup>334</sup> Laurent Médéa, *Hégémonie et hétéronomie : les conséquences du processus d'occidentalisation à travers la Départementalisation. Repenser l'identité dans une situation pluriculturelle*, in *Identité et société réunionnaise. Nouvelles perspectives et nouvelles approches*, dir. Lucette Labache, Laurent Médéa et Françoise Vergès, Paris, Karthala, 2005, p. 171.

<sup>335</sup> Sonia Chane-Kune, *La Réunion n'est plus une île*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1996, p. 16.

## DEUXIEME PARTIE

### L'OPINION ET LES MEDIAS : LE TRIOMPHE DES LIBERTES PUBLIQUES

Quel rôle les médias jouent-ils dans la fabrication et dans l'expression des opinions ? Quels rapports entretiennent-ils avec le pouvoir ? Quelles sont leurs modalités d'instauration du débat public ? Ces questions essentielles soulignent le rôle crucial qu'ils occupent dans toute société moderne. En effet, les médias participent à la construction de la réalité, en choisissant et en hiérarchisant les sujets à traiter, et, ce faisant, ils deviennent des acteurs du jeu politique et social. Dans une célèbre étude, Elisabeth Noelle-Neumann montre qu'ils instaurent un « climat d'opinion » en relayant des opinions majoritaires et en éliminant celles qui paraissent dissidentes.<sup>336</sup> Ainsi, même ceux qui ne changent pas d'opinion ont tendance à ne pas l'exprimer et ce silence renforce l'opinion de la majorité. Ce phénomène s'applique, au moins partiellement, à la situation réunionnaise avant l'arrivée du *Quotidien*. Une forte tradition de presse d'opinion s'est développée dans le département, mais, en 1976, la presse locale est exsangue et délivre peu d'informations locales. Si *Témoignages* résiste, tant bien que mal, au harcèlement des autorités publiques, les autres journaux disparaissent un à un, ce qui renforce la nécessité de disposer d'une presse libre et indépendante. *Le Quotidien* ouvre un nouvel horizon journalistique en s'intéressant à la réalité locale libérée de sa charge idéologique. L'élargissement des libertés publiques, provoqué par la libéralisation des ondes en 1981, puis le succès de Télé Free Dom, à partir de 1986, permet aux Réunionnais de découvrir le pluralisme et la libre expression. Mais la délimitation des libertés publiques fixe le degré d'indépendance des médias et définit également l'espace de libre expression autorisée. Lancée en toute illégalité, la télé pirate l'apprend à ses dépens. En une décennie à peine (1976-1986), les médias ont contribué à élargir l'offre médiatique à La Réunion, à imposer le pluralisme, à offrir de nouveaux espaces de discussion, mais ils ont aussi œuvré à la reconnaissance d'une identité créole en pleine affirmation.

---

<sup>336</sup> Elisabeth Noelle-Neumann, *The spiral of silence : public opinion, our social skin*, University of Chicago Press, 1993.

## Chapitre 5 / Combats pour la liberté de la presse

Au début des années 1970, le retard de la presse réunionnaise semble encore porter les stigmates de la Seconde Guerre mondiale. Les journaux sont nombreux, certes, mais de piètre qualité et, à l'exception du *Progrès*, ils n'offrent guère d'alternative à la bipolarisation de la vie politique locale. Le second souffle de la départementalisation, conséquence des efforts de Michel Debré au début des années 1960, a pourtant radicalement changé la situation de La Réunion, mais celle-ci reste, à bien des égards, une île en voie de développement, confrontée simultanément à la crise économique et aux avancées spectaculaires du progrès. Dans ces conditions, la métamorphose profonde de ses structures économiques et sociales apparaît inévitable mais fragile. L'on mesure ainsi le caractère artificiel de l'économie réunionnaise tant la force motrice du développement insulaire est largement liée à la volonté politique des ministères. Cependant, au début des années 1970, une nouvelle génération d'hommes politiques et d'industriels relève le pari de l'initiative locale. C'est dans ce contexte de profonde mutation qu'apparaît *Le Quotidien*, ce nouveau journal qui bouscule les traditions les plus tenaces. Quelques mois après un lancement plutôt réussi, une terrible crise manque pourtant de le réduire au silence. Mais à force de persévérance et bénéficiant d'un large soutien populaire, *Le Quotidien* s'impose en quelques années comme le chef de file incontesté de la presse quotidienne réunionnaise. À elle seule, la réussite du *Quotidien* illustre la volonté des Réunionnais d'œuvrer au changement et d'assumer par eux-mêmes la prise en main du développement de l'île. Faut-il reconnaître cette réussite économique sans y déceler aussi une victoire du pluralisme politique, qui inaugure un changement d'époque ?

### 1) La presse métropolitaine des années 1970-1980

La Libération marque un tournant décisif dans l'histoire de la presse française. Déjà les Ordonnances du 26 août et du 30 septembre 1944 avaient rétabli la liberté de la presse et interdit la parution des journaux de collaboration. Mais « *l'application de cette disposition du Gouvernement provisoire revient à interdire la quasi-totalité de la presse française, à rayer*

*du paysage médiatique une partie de son histoire* ». <sup>337</sup> En réalité, s'appuyant sur l'épuration, cette rupture traduit surtout une volonté de reconstruction et de remise à neuf de l'appareil d'information. Toutefois, le changement le plus important d'après-guerre apparaît avec les premiers balbutiements de la télévision dont le gouvernement contrôle jalousement la production et la diffusion des émissions. La preuve par l'image acquiert les faveurs du public, instaurant de nouvelles codifications entre les journalistes et les hommes politiques, facilitant par là même le renouvellement permanent du débat. La radio et la presse sont assez vite reléguées à un rang subalterne. Ainsi débute la crise de la presse écrite. La modification du mode de scrutin des élections présidentielles, qui à partir de 1965 accorde une importance décisive au suffrage universel, modifie les attentes d'un public plébiscitant les informations télévisées au détriment des journaux. La presse garde pourtant le monopole de l'information locale, mais conserve surtout son rôle d'instrument de légitimation de l'ensemble de l'appareil d'information. L'agitation de Mai 1968 fournit l'occasion aux journalistes de radio de rappeler la toute-puissance de l'information retransmise instantanément. La preuve est faite que l'apparition d'un nouveau média n'entraîne pas la disparition de ceux existant préalablement. On assiste simplement à la superposition des moyens et des usages médiatiques, qui touchent un public à la fois plus large et plus varié. La crise que subit la presse ne signifie pas qu'elle est condamnée à disparaître, mais qu'elle n'a pas d'autre choix que de se réorganiser en tenant compte de la transformation des usages culturels, et, par conséquent, des nouveaux besoins du public. Les directeurs de presse hebdomadaire politique comprennent les premiers l'urgence inévitable d'une réforme du contenu et optent pour le développement des « news magazines ». La nouvelle formule de *L'Express* en septembre 1964, annonce une pratique renouvelée de l'actualité et du devoir d'information. « *Les sujets culturels prennent plus d'importance, on multiplie les articles sur les faits de société, sur l'économie ; la politique recule et les engagements s'estompent* ». <sup>338</sup> Mais, fait plus remarquable, pour la première fois en France, la nouvelle maquette est définie d'après une série d'enquêtes auprès du public. Le souci éditorial devient une préoccupation marketing. *L'Express* passe ainsi de 152 000 exemplaires en 1964, à 260 000 en 1965, et à 614 000 entre 1972 et 1973. Suivant l'exemple, *Le Nouvel Observateur* opère une transformation plus lente et moins radicale, mais le changement suffit à faire progresser les ventes de 69 000 exemplaires en 1966 à 370 000 à la fin des années 1970. En 1972, profitant d'une scission de

---

<sup>337</sup> Fabrice d'Almeida, Christian Delporte, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003, p. 140.

<sup>338</sup> Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, Paris, 1997, p. 323.

l'équipe de rédaction de *L'Express*, le groupe Hachette lance *Le Point*. Après un démarrage à 161 000 exemplaires dès 1973, les ventes atteignent les 300 000 exemplaires en 1980. Au cours des années 1970, la direction des entreprises de presse n'est plus confiée aux journalistes aguerris, mais aux gestionnaires les plus agressifs. La prodigieuse augmentation des recettes publicitaires et le recours au marketing pour « cibler » davantage de lecteurs ont joué un rôle primordial dans cette relance des hebdomadaires politiques. Marc Martin y voit, à juste titre, « *une transformation générale des structures de l'économie française et des mentalités des décideurs* ». <sup>339</sup> Ce changement est facilité par le renouvellement d'une génération de patrons. Ceux qui avaient contribué à relever la presse de la Libération laissent place à des hommes privilégiant le marché à conquérir plutôt que la ligne politique du journal.

Si la presse hebdomadaire semble avoir su se renouveler à temps, ce n'est pas le cas de la presse quotidienne. Celle-ci subit de plein fouet une crise à laquelle elle n'a toujours pas trouvé de véritable issue. Les quotidiens représentent 55,6% de part de marché de la presse en 1965, mais plus que 50,7% en 1975. Le déclin se poursuit. En 1986, ce chiffre n'est plus que de 44,6%. <sup>340</sup> Parallèlement, l'équipement en postes de télévision ne cesse de progresser. En 1972, le nombre de récepteurs dépasse celui des exemplaires de quotidiens, mais en 1975, 61% des Français en lisent encore régulièrement. Pourtant, entre 1957 et 1988, même si le nombre de quotidiens parisiens reste stable, passant de 13 à 11, ceux de province subissent une érosion massive, passant de 110 titres à 65. Conséquence, entre 1968 et 1980, le nombre d'exemplaires pour 1 000 habitants baisse de 260 à 195. L'effondrement des quotidiens nationaux est encore plus significatif : alors qu'il se vend quotidiennement 5 millions d'exemplaires en 1968, les ventes s'effondrent à 4,2 millions en 1979, puis à 2,9 millions en 1980, ce qui correspond à une évaporation de 40% de lecteurs en douze ans. <sup>341</sup> « *La presse revendique toujours sa vocation à exprimer la diversité de l'opinion, mais la réduction du nombre de ses titres et de son public met en cause cette fonction et cette légitimation traditionnelles* ». <sup>342</sup> Cependant, même si la diversité de la presse reste le symbole du pluralisme et de la démocratie, la question posée par Marc Martin n'est pas dénuée de fondement, lorsqu'il demande, si « *la crise de la presse, qui est avant tout celle de la presse d'information générale, n'est-elle pas surtout un aspect de la crise du politique ?* ». <sup>343</sup> La

<sup>339</sup> Marc Martin, *op. cit.*, p. 332.

<sup>340</sup> Pierre Albert, *La Presse française*, La Documentation française, Paris, 1990, p. 27.

<sup>341</sup> Marc Martin, *op. cit.*, p. 322.

<sup>342</sup> *Ibidem*, p. 372.

<sup>343</sup> *Ib.* p. 376.



prépondérance de l'économie sur le politique est flagrante, et ce, au moment même où la société se transforme en société de consommation. Globalement pourtant, le développement de la presse en France est en retard sur l'étranger. L'Amérique a dix ans d'avance. La mutation de l'appareil productif de la presse paraît inévitable, mais se heurte à une résistance acharnée des ouvriers du Livre qui refusent de s'adapter aux innovations de l'informatique et de la photocomposition qui facilitent la mise en page du journal, mais remettent implicitement en cause leurs qualifications. Une décennie entière est nécessaire pour que la révolution informatique transforme la presse française. Dès la fin des années 1960, la presse régionale entame sa modernisation. *Le Provençal*, *Le Progrès*, et *Sud-Ouest* sont les premiers à s'informatiser. Les grands quotidiens tardent à opérer leur conversion informatique, mais

*« à partir de 1974 les conditions économiques de la presse française se sont aggravées : en dehors des données structurelles de son marché qui la plaçait déjà dans une situation moins prospère que celle des grands pays occidentaux, le coût croissant des matières premières, le ralentissement des investissements publicitaires, la charge pour beaucoup d'entreprises des investissements nécessaires à leur modernisation, la croissance des salaires, l'érosion du lectorat créaient une conjoncture défavorable pour la majorité des entreprises ».*<sup>344</sup>

Pourtant, entre 1972 et 1980, la progression du *Monde* redémarre pour atteindre 445 000 exemplaires. Mais en 1976, un ancien journaliste de la rédaction, Michel Legris, dénonce dans un ouvrage pamphlétaire le retour au journalisme d'opinion. L'affaire des diamants offerts par Bokassa au président Valéry Giscard d'Estaing, révélée par *Le Canard enchaîné* mais largement relayée par *Le Monde*, est une occasion rêvée d'affaiblir le pouvoir en place, d'autant qu'« à la veille des élections présidentielles de 1974, un éditorial de son directeur prend clairement parti en faveur de François Mitterrand ».<sup>345</sup> Jacques Fauvet va même jusqu'à renouveler son choix en 1981. Se plaçant résolument à gauche, *Libération*, fondé le 22 mai 1973 notamment par des militants de la gauche prolétarienne maoïste, tente d'inventer « une information d'un type nouveau qui donnerait "la parole au peuple" ». <sup>346</sup> Cette expérience communautaire reçoit le soutien d'intellectuels engagés, parmi lesquels figurent Maurice Clavel, Michel Foucault, et surtout Jean-Paul Sartre à qui est confiée la direction de publication. Originalité de ce quotidien, le personnel est propriétaire de l'entreprise et chacun reçoit un salaire identique quelque soit sa fonction. Se flattant d'être le porte-parole des contestataires de toutes sortes, « *Libé* » ouvre ses colonnes aux franges les plus marginales. Inaugurant un journalisme privilégiant les faits de société rapportés dans un style « écrit-

<sup>344</sup> Pierre Albert, *op. cit.*, p. 73-74.

<sup>345</sup> Marc Martin, *op. cit.*, p. 364.

<sup>346</sup> *Ibidem*, p. 362.

parlé », ce journal témoigne d'une volonté évidente de rupture avec la tradition classique de la presse. Mais le succès n'est pas immédiat. En 1976, sa diffusion n'est que de 23 000 exemplaires. Le 21 février 1981, les 40 000 exemplaires atteints ne suffisent plus. Une assemblée générale suspend la parution pour préparer une nouvelle formule plus adaptée aux réalités du marché. L'expérimentation s'achève non sans concessions aux principes fondateurs. L'égalité des salaires n'est plus appliquée et le financement que procure la publicité cesse d'être dédaigné au nom de la lutte contre le capitalisme. Ayant fait peau neuve, *Libération* reparaît le 13 mai, après l'élection de François Mitterrand, passant de 53 000 exemplaires en 1981 à 195 000 en 1988. La création du *Quotidien de Paris*, en janvier 1974, moins d'un an après la naissance de *Libération*, illustre la vitalité de la presse française en dépit de la crise qu'elle subit. Là aussi, la volonté de se démarquer d'une presse politique est manifeste. La vie culturelle parisienne occupe une place importante dans les colonnes du nouveau quotidien. Mais les tirages ne dépassent guère les 15 000 exemplaires en 1978. Après une période difficile, le chiffre de 70 000 est atteint en 1982. Claude Perdriel, un conseiller de François Mitterrand qui a participé à la dernière campagne présidentielle, lance en mars 1977 un nouveau quotidien qui se veut l'organe du renouveau socialiste. *Le Matin de Paris*, qui devient plus tard *Le Matin*, porté par la vague rose qui aboutit à l'élection du candidat socialiste, voit sa diffusion atteindre jusqu'à 178 000 exemplaires en 1981, avant de disparaître en 1988.

Les difficultés financières rencontrées par la presse frappent essentiellement les journaux créés durant les années 1970, donc les plus récents ; mais les plus anciens qui tardent à se moderniser ont du mal à tenir. La petite presse de province paye ainsi un lourd tribut. Les titres les plus fragiles disparaissent ou sont rachetés par des groupes de presse. L'ordonnance de 1944 freine pendant longtemps le mouvement de concentration. Mais les conflits sociaux qui opposent les ouvriers du Livre et les propriétaires des groupes Amaury et Prouvost donnent au groupe Hersant l'occasion d'assumer une dimension nationale en réunissant pour la première fois en France des quotidiens parisiens et provinciaux. La politique d'expansion de ce groupe, permet ainsi à son PDG de racheter en 1975 *Le Figaro*, le plus vieux quotidien parisien mais aussi troisième français par le tirage après *Ouest-France* et *France-Soir*. Cependant, en quelques années l'image du sauveur de journaux en difficulté, qui caractérisait Robert Hersant, laisse place à celle d'auxiliaire du régime gaulliste, puis de la majorité giscardienne. Robert Hersant rachète *Le Figaro* en juillet 1976, mais en un peu plus de dix ans le journal subit un important recul, passant de 430 000 exemplaires au début des

années 1970 à 361 000 en 1983. Néanmoins, le lancement du *Figaro Madame* en 1979, et celui du *Figaro Magazine* en 1981 prouvent que le journal résiste à l'évolution du marché, même si la baisse du tirage de *France-Soir* et du *Parisien libéré* en 1976, permet pour la première fois à *Ouest-France*, un journal de province, de devenir le plus grand journal français avec un tirage quotidien de 790 000 exemplaires, 40 éditions locales, et 1 870 salariés, dont plus de 400 journalistes. Selon Pierre Albert, cet événement est l'aboutissement logique de la progression régulière de la presse régionale depuis ses débuts, au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Sans doute faut-il voir à travers les violents conflits sociaux qui agitent la presse française, notamment ceux qui paralysent *Le Parisien libéré* de mars 1975 jusqu'à la fin de l'été 1977, le baroud d'honneur des ouvriers du Livre condamnés à accepter, contre leur gré, l'évolution des contraintes technologiques du secteur. La révolution informatique pourfend les archaïsmes, remet en cause les traditions ainsi que le mode opératoire de production de la presse et, finalement, impose sa logique par la justification d'arguments économiques. La mort accidentelle d'Émilien Amaury, propriétaire du *Parisien libéré* met fin au conflit. Six mois plus tard, les ouvriers du Livre renoncent à certaines prérogatives. Le travail n'est plus mesuré à la tâche mais en temps réel. En contrepartie, les salaires sont augmentés. Preuve que vient de se jouer la bataille la plus décisive de la modernisation de la presse française, l'accord signé par le Syndicat de la presse parisienne et la Fédération française des travailleurs du Livre, qui met un terme au conflit du *Parisien libéré*, a une portée nationale. « À la “composition chaude”, qui reposait sur la fonte des caractères de plomb, succède la “composition froide”, où tout se passe devant des claviers et des écrans ». <sup>347</sup>

La presse métropolitaine à La Réunion ne peut être acheminée que par le fret maritime et aérien. Même avec ce décalage plus ou moins long, qui se réduit grâce à l'instauration de liaisons quotidiennes par avion, elle demeure un moyen fiable de s'informer et d'élargir l'horizon des Réunionnais, tout en permettant aux Métropolitains de conserver leurs habitudes de lecture. Les députés Jean Fontaine et Pierre Lagourgue demandent au ministre de la Culture et de la Communication, en mars et en septembre 1979, la possibilité pour La Réunion de bénéficier du Fonds culturel, destiné à l'expansion de la presse française à l'étranger. L'application de cette mesure permettrait à l'île de bénéficier du même dispositif dont jouit l'île Maurice, au lieu de supporter des coûts de transport bien supérieurs pour une

---

<sup>347</sup> Marc Martin, *op. cit.*, p. 331.

distance d'acheminement quasi identique.<sup>348</sup> La réponse, strictement politique, du ministre reste invariablement la même : La Réunion ne peut bénéficier d'une aide réservées aux pays étrangers. Le 11 octobre 1990, c'est au tour du ministre de l'Économie, des Finances et du Budget d'adresser une fin de non recevoir au sénateur martiniquais, Rodolphe Désiré, en déclarant qu'« *il n'apparaît pas opportun d'instituer de nouveaux systèmes d'aides qui risqueraient de menacer l'existence de la presse locale* ». Le sénateur faisait valoir que le surcoût de près de 50% de la presse métropolitaine dans les départements d'outre-mer, constituait une rupture du principe d'égalité au détriment des populations d'outre-mer, rupture « *préjudiciable à la libre communication des opinions et au droit d'être informé, quel que soit son lieu d'habitation* ». <sup>349</sup> En dépit de cette majoration des prix de vente, l'attractivité des journaux métropolitains ne se dément pas. Pour savoir ce que lisent les Réunionnais, *Le Quotidien* mène à plusieurs reprises des enquêtes auprès des librairies de l'île et des kiosques à journaux de Saint-Denis. Les chiffres donnent une indication, mais n'ont aucun caractère officiel, prévient la Rédaction.

TABLEAU 6 : MEILLEURES VENTES D'HEBDOMADAIRES METROPOLITAINS A LA REUNION  
ENTRE DECEMBRE 1977 ET AVRIL 1988<sup>350</sup>

Vente / semaine	Décembre 1977	Juillet 1981	Avril 1983	Mars 1987	Septembre 1987	Avril 1988
<i>L'Express</i>	1500	1600	1700	1200	1050	750
<i>Paris-Match</i>	1025	2900	3400	3400	3000	2800
<i>Le Canard enchaîné</i>	750	1400	1300	850	1000	720
<i>Le Point</i>	650	1200	1300	1200	1300	990
<i>Le Nouvel Observateur</i>	500	850	950	700	720	500
<i>Le Figaro Magazine</i>		200	450	950	900	605

Entre décembre 1977 et avril 1988, on constate parmi les hebdomadaires d'information qui se vendent le mieux, une progression fulgurante de *Paris-Match* qui détrône rapidement *L'Express* pour culminer au-dessus des 3000 exemplaires achetés par semaine. « *L'image, le sexe, le sport et les loisirs* » ont la faveur des lecteurs Réunionnais.<sup>351</sup> Selon Ian Hamel, qui se réfère à l'étude réalisée par *Le Quotidien* en 1977, le tonnage avion de la presse métropolitaine en 1975 s'élevait à 80 tonnes, pour atteindre presque le double en 1981. Depuis, « *tous les hebdomadaires ont sensiblement progressé à exception de L'Express qui*

<sup>348</sup> *Le Quotidien*, 7 mars (Jean Fontaine) et 1<sup>er</sup> septembre 1979 (Pierre Lagourgue).

<sup>349</sup> *Journal officiel de la République Française*, 4 juillet 1991, *Diffusion de la presse métropolitaine dans les D.O.M.*, 9294 et 12004.

<sup>350</sup> Tableau composé à partir des sources suivantes : *Le Quotidien*, 16 décembre 1977 ; *Le Quotidien*, 23, 25 et 28 juillet 1981 ; *Le Quotidien*, 8 avril 1983 ; *Télé 7 jours*, du 8 au 14 mars 1987 ; *Le Quotidien*, 19 septembre 1987 et *L'Enjeu économique*, n° 910, avril 1988.

<sup>351</sup> *Le Quotidien*, 8 avril 1983.

*stagne (il s'agit en fait d'une forte baisse suivi d'une progression) ».* Le journaliste explique aussi que l'enchaînement des élections en 1981 a eu une incidence sur l'augmentation des tirages vendus. « *Ceux classés à gauche, comme Le Nouvel Observateur en ont plus spécialement profité. Depuis, l'engouement s'est un petit peu estompé. Les lecteurs préfèrent les publications peu marquées politiquement, du moins en apparence* ». <sup>352</sup> Mais ce qu'il retient surtout, c'est que le lecteur local ne se différencie guère de son homologue de l'hexagone. Il préfère *Paris-Match* à *L'Express*, et *Le Canard enchaîné* à *Minute*. Entre 1981 et 1987, les Réunionnais peuvent se procurer, dans les 145 à 160 points de vente, plus d'un millier de titres sur les 2 500 publiés en métropole. Le nombre d'invendus, de l'ordre de 20 à 30%, pose le problème de la nécessité d'une telle diversité – mais n'est-ce pas le fondement même du pluralisme que de permettre un tel choix ? Certes, en achetant un journal, le lecteur paye les frais de port sur les invendus, mais il contribue ainsi à maintenir un équilibre entre l'offre et la demande d'information. « *Chaque Réunionnais dépense 2 francs par semaine dans l'achat de journaux métropolitains. Le record est détenu par les habitants de Saint-Denis avec 5,03 francs. En queue nous trouvons Bras-Panon (0,11) et Cilaos (0,10 francs)* ». <sup>353</sup> Selon *Télé 7 jours*, la distribution, assurée depuis 1984 par l'A.R.D.F. (Agence réunionnaise de diffusion de presse), enregistre chaque année une progression de 20% de ses ventes. <sup>354</sup> La moitié de la presse métropolitaine est absorbée par les points de vente dionysiens, qui sont livrés deux heures seulement après l'atterrissage des avions. La livraison à Saint-Pierre ne se fait que cinq heures plus tard, tandis que les Hauts ne sont desservis que le lendemain.

Cependant, à l'approche des années 1990, tous les titres subissent un net recul des ventes ; cette évolution traduit, ici comme en métropole, le triomphe des médias audiovisuels face à une presse écrite en perte de vitesse. On note, au même moment, une évolution des lectures avec une forte croissance de la presse féminine, ainsi qu'un affaiblissement des « news » et des magazines politiques. *Femme actuelle* se vend à 5000 exemplaires par semaine en 1987, devançant *Prima* (2500), *Marie-Claire* (1300) et *Cosmopolitan* (1200). La presse quotidienne nationale est représentée à La Réunion par *Le Monde*, *France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Matin*, *L'Humanité*, *Libération* et *Le Quotidien de Paris*. Sans surprise, les meilleures ventes sont réalisées par *Le Monde*, avec 130 exemplaires par jour en 1983, puis

<sup>352</sup> *Le Quotidien*, 23 juillet 1981.

<sup>353</sup> *Le Quotidien*, 25 juillet 1981.

<sup>354</sup> L'A.R.D.F., filiale des N.M.P.P. (Nouvelles messageries de la presse parisienne), remplace Hachette Réunion créé en 1969.

une stabilisation entre 150 et 200 en 1988. « *Quant à l'Humanité, c'est à peine si on ose parler de miettes. Quatre exemplaires. (...) Un pour Paul Vergès, deux autres pour Elie et Claude Hoarau... il en reste un pour la rédaction de Témoignages* », se gausse *Le Quotidien*.<sup>355</sup>

## 2) Une presse réunionnaise muselée, avant 1976 ?

La situation de la presse à La Réunion, au début des années 1970, se distingue de la situation métropolitaine. Même si elle a longtemps été « *une presse d'opinion active et prolifique* », <sup>356</sup> depuis la départementalisation, la diversité des titres est masquée par l'affrontement entre deux quotidiens, l'un reflétant l'opinion des départementalistes et l'autre celui des autonomistes. Entre *Le Journal de l'île de La Réunion*, soutenu par la droite locale, et *Témoignages*, organe du P.C.R., *Le Progrès* tente d'ouvrir selon la formule de son directeur, Paul Hoarau, une troisième voie « entre deux formes d'intégrismes ». Entre 1944 et 1981 pas moins de 46 journaux et revues d'information ou ayant un caractère politique sont créés.<sup>357</sup> Cependant, en 37 ans, la presse réunionnaise subit une érosion constante. À première vue, pourtant, la situation ne semble pas inquiétante puisqu'en 26 ans (1944-1969), 55% des titres de la période sont créés, alors qu'en à peine 11 ans (1970-1981) on compte 45% de titres nouveaux, et qu'entre 1970 et 1975, 3 titres par an, en moyenne, apparaissent. La rupture survient après 1976, date de la création du *Quotidien*. De 1975 à 1981, on compte trois fois moins de journaux nouveaux qu'entre 1970 et 1975, soit une diminution de 25%. Les chiffres sont plus éloquents si l'on considère que plus de 89% des titres ont disparu en 37 ans, si bien qu'il ne reste en 1981 que 8 parutions, dont 3 qui disparaissent avant le 20 décembre. Sur ces 8 titres, l'ensemble des 3 quotidiens et des 2 hebdomadaires représente 62,5 % des parutions ; les 37,5% restant englobent les parutions bimensuelles, mensuelles et trimestrielles. Mais la disparition des publications bimestrielles et trimestrielles ainsi que celle d'un des deux hebdomadaires modifie la répartition au profit des 3 quotidiens qui représentent désormais, à eux seuls, 60% des parutions (au lieu de 37,5%). Les 40% restants se répartissent entre un hebdomadaire et un mensuel.

---

<sup>355</sup> *Le Quotidien*, 19 septembre 1987.

<sup>356</sup> Michel Watin, *Le grand chambardement*, in *Akoz espace public*, n° 15 – mai 2002, p. 10.

<sup>357</sup> Ces résultats sont établis d'après l'ouvrage de Karine Técher et de Mario Serviabile, *Histoire de la presse à La Réunion*, mais ils demeurent approximatifs, puisque nous avons dû rajouter quelques titres manquants : *Fanal*, *Combat socialiste*, *Réunion avenir* et *Rassemblement pour la République*. D'autres oublis subsistent peut-être encore.

TABLEAU 7 : PARUTION DE NOUVEAUX TITRES DE JOURNAUX A LA REUNION DE 1944 A 1981

De 1944 à 1981	De 1944 à 1970	De 1970 à 1975	De 1975 à 1981
37 ans	26 ans	5 ans	6 ans
46 créations	25 créations	16 créations	5 créations
100% de titres créés	55% des créations	35% des créations	10% des créations

(D'après Karine Técher et Mario Serviabile)

Cette érosion de la presse réunionnaise n'est pas spécifique au département, mais semble inévitable, en raison du tournant générationnel et technologique, qui survient dans les années 1970. Seuls les journaux les plus solides résistent aux changements et parviennent, dans le meilleur des cas, à s'adapter. Occupant une place particulière au sein de la presse locale, *Le Progrès*, fondé en 1914, détient un record inégalé de longévité. Ironie du sort, la modernisation finit par avoir raison de ce quotidien atypique, qui disparaît en 1977, peu après la naissance du *Quotidien*. « Après 63 années de parution, et après déjà quelques "entractes", après avoir été dans les années 30 le plus grand quotidien de l'île, après avoir été ensuite le plus grand hebdomadaire d'information puis le plus moderne, par ses techniques d'impression, le "Progrès" tombe et disparaît » ; c'est en ces termes que *Le Quotidien* rend hommage à son illustre confrère.<sup>358</sup> À 43 ans, Paul Hoarau, directeur du *Progrès*, tourne une page de l'histoire de la presse réunionnaise. Dans l'interview qu'il accorde au *Quotidien*, le même jour, il explique que les raisons de la disparition de ce journal ne sont pas seulement liées à des difficultés économiques.

*« Si l'on tient compte du taux d'alphabétisation et du nombre d'habitants à La Réunion, on s'aperçoit que les quotidiens déjà ne tirent pas ce qu'ils devraient tirer. L'hebd de son côté est un journal de réflexion. Or, dans ce pays, je ne pense pas qu'on prenne le temps de réfléchir. C'est un problème qui dépasse largement le cadre de la presse. (...) Je dirai plutôt que c'est un problème de mentalité qui a des conséquences économiques et qui aura des conséquences politiques. (...) À Maurice ils n'ont pas de problème de mentalité. Le Mauricien est obligé de travailler pour vivre. S'il ne travaille pas, il ne mange pas. La Réunion, elle, n'a pas besoin de travailler. La solidarité nationale joue à plein. Au niveau de l'individu, l'assistance prend le relais. (...) C'est tellement plus facile de gouverner une population qui ne réfléchit pas, une population toujours contente ».*

Fidèle à son franc-parler, Paul Hoarau s'exprime en pesant chacun de ses mots. La critique n'est donc pas sans fondement. Mais il fait aussi des propositions :

*« que nous soyons de gauche ou de droite, il y a un certain nombre de problèmes qui ne pourront être résolus que par nous seuls. Si les Réunionnais ne se mettent pas à réfléchir sur leurs problèmes, s'ils ne se mettent pas à réfléchir sur les solutions qu'il faudrait apporter à ces problèmes, l'évolution de La Réunion se fera sans eux. Le sort de l'île dépendra alors et sera à la merci des conjonctures nationales, internationales ou d'intérêts qui n'ont rien à voir avec ce que nous voulons ».*

<sup>358</sup> *Le Quotidien*, 12 décembre 1977.

D'autres journaux connaissent eux aussi des difficultés. Le cas de *Témoignages*, ayant subi 12 saisies au cours de la seule année 1961, reste emblématique du climat qui règne en cette période. Les années 1970 ne sont pas exemptes d'affrontements entre les journaux défendant les thèses autonomistes et les instances politiques. Ainsi, dans l'un de ses éditoriaux, *Témoignage Chrétien* explique sans ambages que « depuis que le groupe *Témoignage Chrétien* s'est constitué, le pouvoir l'a harcelé sans relâche, les mesures de répression se sont succédées visant à le décapiter en expulsant ou dispersant au moins ses membres les plus actifs ». <sup>359</sup> Lucien Biedinger, professeur de philosophie au collège de l'Immaculée Conception est obligé de rentrer à Paris sur ordre du ministre de l'Éducation Nationale. Les pères Nelson Courtois et Simon Maillot sont suspendus de leurs fonctions sacerdotales par ordre de Monseigneur Guibert. La dissidence au sein de l'Église est donc réprimée. Mais l'expulsion du prêtre mauricien Reynolds Michel, à la fois membre de l'hebdomadaire et de l'A.D.N.O.E., le 29 décembre 1971, sur ordre du Préfet, connaît un large retentissement. « Cette expulsion est un coup porté aux libertés individuelles à La Réunion et en particulier à la liberté d'opinion », proclame *Témoignage Chrétien*, qui demande aussitôt

*« quel est donc ce régime qui enlève un prêtre à 8 heures du matin, le met au secret pour l'empêcher de communiquer avec ses amis et l'expulse en essayant de faire le moins de bruit possible ? C'est un régime qui a peur du peuple dont il mène la destinée, qui a peur des chrétiens ennemis de la résignation, qui a choisi la répression parce qu'il n'y a pas d'autre issue possible pour sa survie ».* <sup>360</sup>

Faisant référence à l'ordonnance Debré, Wilfrid Bertile ironise : « quand il s'agit de rogner les libertés individuelles, La Réunion a toujours droit à un statut spécial plus dur ». <sup>361</sup> Comme on le voit, les autorités politiques et religieuses éprouvent une vive répulsion anticommuniste vis-à-vis de cet hebdomadaire proche du P.C.R.. Selon *Témoignage Chrétien*, l'Église se divise en deux courants : d'un côté, « cette grande bourgeoisie qui va ostensiblement à la messe le dimanche, un gros missel sous le bras, ce qui ne les empêche pas de frauder aux élections, de donner des salaires dérisoires aux travailleurs », <sup>362</sup> de l'autre ces « chrétiens du désordre », qui soutiennent activement la lutte contre la fraude électorale et mènent une lutte sociale pour réduire les inégalités. Florence Rivière, une militante du mouvement *Témoignage Chrétien*, évoque le souvenir de réunions quasi clandestines :

<sup>359</sup> *Témoignage Chrétien*, janvier 1971, n° 4.

<sup>360</sup> *Témoignage Chrétien*, janvier 1971, n° 5.

<sup>361</sup> *Témoignage Chrétien*, février 1971, n° 6.

<sup>362</sup> *Témoignage Chrétien*, février 1971, n° 6.



*« Je n'ai jamais dit cette peur et j'ignore dans quelle mesure les autres militants la partageaient. Personne en tout cas n'en faisait étalage. Pourtant, je me souviens que nos réunions se prolongeaient indûment dans la nuit sans que personne ne songe à les écourter, même si la route du retour était longue. Dans le fœnoir, les analyses marxistes, la poésie de la négritude et la théologie de la libération se conjuguèrent pour éclairer nos chemins ».*<sup>363</sup>

La nomination du premier évêque réunionnais, en novembre 1975, tempère les divergences entre les progressistes proches du P.C.R. et les conservateurs, liés aux grands propriétaires fonciers, aux usiniers et aux membres des professions libérales. Prônant une économie au service des hommes, qui prenne en considération *« la dignité des travailleurs, la garantie de l'emploi et la bonne marche des entreprises »*, Monseigneur Aubry parvient à trouver une sorte de juste milieu. Pour donner plus d'écho à son projet, il appelle *Croix-Sud* à devenir la plate-forme de rencontre des chrétiens, quels qu'ils soient, dans une perspective d'ouverture et d'universalité, récusant du même coup toute politique partisane. La situation financière de l'hebdomadaire catholique n'est pourtant guère satisfaisante. Selon une estimation de la rédaction, cette situation pourrait être assainie en recrutant cinquante nouveaux abonnés chaque semaine, pendant six mois. Moins un journal a de lecteurs, plus il doit compter sur ses propres forces, puisque la publicité lui fait alors défaut. Ainsi, comme pour la majeure partie des journaux, la vente militante et les abonnements constituent une part importante des ressources de *Croix-Sud*. Organisant un véritable plan de survie, la rédaction donne ses directives :

*« chaque lecteur tentera de recruter chaque semaine un abonné nouveau. D'accord ? Par exemple, les enfants sont en vacances, c'est le moment de les mettre à l'ouvrage : ils découperont les bulletins d'abonnement, et se transformeront en pèlerins pour trouver dans le village, le quartier et le voisinage les futurs abonnés. Et comme "tout ouvrier mérite salaire", chaque lecteur qui aura obtenu cinq nouveaux abonnés en une semaine gagnera un abonnement gratuit de 3 mois pour lui-même et des amis de son choix ».*<sup>364</sup>

Quelques jours plus tard,<sup>365</sup> Mgr Aubry encourage les militants : *« Plus il y aura de ventes, plus le budget s'équilibrera, plus il y aura de chances de baisser le prix du journal avec une augmentation du tirage. Dans les difficultés que traverse actuellement la presse il n'est pas inutile de le rappeler aussi »*. Mais il exprime également des réserves qui en disent long sur la situation réelle du journal.

---

<sup>363</sup> « Dire la peur de dire », interview accordée à la revue *Akoz espace public*, n° 15 – mai 2002, p. 30.

<sup>364</sup> *Croix-Sud*, 9 janvier 1977.

<sup>365</sup> *Croix-Sud*, 16 janvier 1977.

*« Toutefois, les efforts de la rédaction ne suffisent pas et ne suffiront pas à faire de Croix-Sud un journal reflétant la vie de l'Église si paroisses, mouvements d'Église ou d'Action catholique, congrégations religieuses, associations, ne contribuent pas d'une manière ou d'une autre à sa rédaction. Soit par le biais d'articles pour rendre compte de leurs activités ou proposer un point de réflexion, soit en signalant tout simplement ce qui se passe dans leur sphère. Tout cela, bien entendu, laisse à la rédaction du journal sa liberté pour ses commentaires et suppose au préalable que la rédaction ait le souci d'être en relation avec les divers groupes ».*

Comme l'explique *Le Créole*, hebdomadaire qui soutient Michel Debré, mais avec une liberté de ton qui embarrasse plus qu'elle ne rassure, « *les conditions matérielles faites à la presse d'aujourd'hui – elles n'ont rien à voir avec celles d'avant-guerre – sont si dures que la survie d'une publication libre et indépendante et pratiquement sans publicité tient plus, beaucoup plus, du miracle que de l'“opération commerciale”* ». <sup>366</sup> Un autre hebdomadaire, *Le Cri du Peuple*, évoque lui aussi ses difficultés : « *le prix du papier a triplé, celui de l'encre a augmenté de 35%, les tarifs de la poste de plus de 40%* ». <sup>367</sup> Six mois plus tard, en août 1975, les journaux subissent une nouvelle augmentation de 30% des tarifs postaux. Déjà contraint de suspendre sa parution du 25 août 1972 jusqu'au 17 janvier 1973, *Le Créole* ne peut résister davantage. Étranglé par une dette de 8 millions de francs impayés par les abonnés depuis 1969, date de sa création, l'hebdomadaire expire en avril 1974. Deux ans avant sa disparition, *Le Cri du Peuple* fête son 32<sup>ème</sup> anniversaire dans une ambiance morose : « *malgré de faibles moyens, malgré des procès, des crocs-en-jambe et des brimades d'une administration aux mains des z'oreils nous avons pu survivre et surtout préserver la chose qui nous est la plus chère : notre indépendance. Mais notre joie n'est pas complète puisque nous craignons qu'à la fin de cette année 1975, sonne le glas de notre “feuille de chou”* ». <sup>368</sup> Pour Hervé Cazanove, fondateur de cet hebdomadaire, « *le rôle du journaliste se cantonne à La Réunion soit de se taire ou de parler de la pluie et du beau temps, soit s'il veut faire consciencieusement son métier, d'accepter de courir le risque de tomber sous les coups de la loi* ». <sup>369</sup> Mais le doyen de la presse réunionnaise est un homme de conviction, <sup>370</sup> et il n'hésite pas à défendre la liberté d'expression de ses adversaires politiques. C'est ainsi qu'il manifeste dans les colonnes de son journal, son plus vif soutien à Bruny Payet, ex-directeur de

<sup>366</sup> *Le Cri du Peuple*, 8 août 1974.

<sup>367</sup> *Le Cri du Peuple*, 26 décembre 1974.

<sup>368</sup> *Le Cri du Peuple*, 22 mai 1975.

<sup>369</sup> *Le Cri du Peuple*, 28 novembre 1974.

<sup>370</sup> Hervé Cazanove, doyen de la presse réunionnaise, est né le 24 novembre 1907 à Saint-Louis. Ouvrier vulgarisateur, il s'installe à Saint-Denis, puis devient directeur et propriétaire du *Cri du Peuple* en 1944. Mais, condamné à plusieurs reprises entre 1932 et 1935 pour abus de confiance, il ne peut exercer lui-même la responsabilité de gérant du journal. Il confie ce poste à Carlo Chabot, manœuvre aux « Forges et Fonderie », à Saint-Denis, mais licencié en 1941 pour complicité de faux pointage. Étonnamment, *Le Cri du Peuple* est dirigé par deux hommes connus des services de police.

*Témoignages*, condamné à six mois avec sursis et à 25 000 F d'amende pour avoir diffamé Marc Gérard, adjoint au Maire de Saint-Denis.

*« La peine est sévère, dit-il, car il y a longtemps que la justice n'avait condamné un journaliste à la prison même assortie de sursis. Il n'y a pas de quoi se réjouir car tous les journalistes courent le risque de tomber, un jour ou l'autre, sous les foudres de dame Thémis. Ce sont là les écueils du métier, d'autant plus affligeant que les journalistes sont condamnés à des peines de droit commun comme un voleur ou un criminel ».*<sup>371</sup>

Sans doute, est-ce avec nostalgie qu'Hervé Cazanove assiste progressivement à l'extinction d'une presse d'opinion, trop faible et trop fragmentée pour résister aux pressions économiques. *« Un journal qui disparaît, c'est un peu de liberté d'expression qui s'en va »,* déclare-t-il. En janvier 1978, il disparaît et avec lui toute une époque se meurt. *Le Cri du Peuple* s'éteint à la fin de l'année 1977, *Croix-Sud* s'éclipse en août 1978 après 55 ans d'activité, six mois à peine après la disparition du *Progrès*. Le forfait de ces concurrents hisse *Témoignages* au rang de plus vieux journal de l'île. Mais à la vérité, les qualités intrinsèques de cet organe du P.C.R. ne suffisent pas à justifier une telle longévité. Pourquoi *Le Progrès*, ou *Croix-Sud* n'ont-ils pas survécu ? Certainement, parce qu'ils ne bénéficiaient pas d'un soutien politique aussi affirmé. La survie de *Témoignages*, et ce n'est un secret pour personne, n'est le fait que de la volonté appuyée des dirigeants du P.C.R.. Mais contrairement à ce qu'appréhendait Hervé Cazanove, la disparition des journaux n'a pas engendré le musellement de la liberté d'expression. Au milieu des deux autres quotidiens d'information qui dominent aujourd'hui encore la presse réunionnaise, *Témoignages* fait figure de relique, d'exception culturelle, et pourtant, nul ne songerait consciemment remettre en cause sa participation au pluralisme sans être immédiatement rappelé à l'ordre. En 1974, la situation était bien différente. Jugeant *Le J.I.R.* mal placé pour donner des leçons sur la liberté de la presse à Maurice, *Témoignages* se souvient que son confrère n'a pas protesté, *« lorsque Témoignages a été victime de plus de quarante saisies arbitraires, lorsque plusieurs de ses directeurs ont été poursuivis et condamnés pour avoir reproduit des articles de L'Humanité pour lesquels ce journal n'était pas poursuivi en France, ou même des citations du Journal Officiel ! »*<sup>372</sup>

Dans un éditorial daté du 30 janvier 1977, la rédaction de *Croix-Sud* rappelle que l'information est un droit, mais que s'informer est aussi un devoir, pour mieux comprendre son environnement. Défendre et protéger la liberté de l'information, c'est donc protéger le

---

<sup>371</sup> *Le Cri du Peuple*, 3 avril 1975.

<sup>372</sup> *Témoignages*, 2 janvier 1974.

progrès démocratique. « *Tout le monde sait qu'il n'est pas besoin de savoir lire et écrire pour avoir son opinion sur l'avenir et les orientations à prendre. On ne peut cependant le faire sans information. Dans notre île où le nombre d'analphabètes est assez conséquent, la radio et la télévision doivent avoir un rôle privilégié dans ce sens* ». La place centrale qu'occupe désormais la télévision en tant que moyen d'information dans les foyers est amplifiée par l'introduction des liaisons en direct par satellite en 1974, et par l'apparition de la couleur en 1976. La presse régionale reste néanmoins un outil de proximité et de services, dont l'ancrage dans le paysage social sert à la fois de relais d'information locale, d'espace de liberté mais surtout de miroir interactif de la société. Entre la télévision, la radio ou la presse, la concurrence n'existe pas ; en revanche, leur complémentarité est indéniable. « *Les médias créent l'événement, façonnent les hommes politiques et l'actualité. Ils engendrent l'information et l'histoire immédiate, inventent une partie de la vie sociale et politique* ». <sup>373</sup>

Toutefois, puisque les journaux disposent d'un temps de fabrication plus long, ils proposent théoriquement des sujets plus nombreux et des analyses plus approfondies que celles de la radio ou de la télévision, que les lecteurs peuvent lire et relire à leur propre rythme. La naissance du *Quotidien*, qui inaugure le renouvellement du pluralisme et de la liberté d'expression, coïncide aussi avec le renouveau de la presse nationale et marque une étape cruciale dans la modernisation de la presse réunionnaise. <sup>374</sup>

### 3) Un souffle de liberté au matin du 13 septembre 1976

À La Réunion comme en métropole, les progrès technologiques en matière de télécommunication inaugurent, au début de la décennie soixante-dix, une nouvelle conception des métiers de l'information. La guerre du Vietnam, mais aussi les événements de 1968 à travers le monde, modifient simultanément la pratique du journalisme et la façon dont le public perçoit l'information. L'affaire du Watergate en 1974 révèle la puissance d'un « quatrième pouvoir », qui n'hésite plus à dénoncer les collusions douteuses entre les mondes

---

<sup>373</sup> Jacqueline Russ, *Les théories du pouvoir*, Armand Colin, Paris, p. 224.

<sup>374</sup> Bernard Idelson, *La Presse Quotidienne Régionale*, Thèse de doctorat, Lettres et Sciences Humaines, Université de La Réunion, 1999, p. 33. Selon Jean-Louis Rabou, « *en 1976, le projet du Quotidien, énoncé dans les premiers numéros, pourrait, en tout cas au niveau du discours, se rapprocher de l'esprit des ordonnances de 1944. Les rédacteurs prônent une totale indépendance rédactionnelle vis-à-vis de tout parti politique ou groupe de pression. Ils revendiquent une déontologie professionnelle censée donner la parole à chacun et valoriser le fait local. Un esprit " pionnier" anime les jeunes rédacteurs* ».

politique et économique. Dès lors, le pouvoir ne peut plus informer sans être suspecté de vouloir manipuler les opinions. Cette période se singularise également par l'épanouissement d'une génération d'après-guerre, qui, n'ayant connu les privations, cherche avant tout à jouir des commodités de cette société de consommation et de loisirs, qui modifie progressivement les rythmes de vie et les équilibres sociaux traditionnels. Les liens de solidarité se relâchent pour laisser s'exprimer les individualités. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers journaux lycéens à La Réunion.<sup>375</sup> Véritable rite initiatique pour ces jeunes journalistes, dont beaucoup rejoindront le monde professionnel, cette expérience inédite témoigne leur volonté farouche de s'exprimer, de participer par leurs propres moyens à la transformation de la presse réunionnaise, tout en déjouant le monopole qu'exerce l'État sur la télévision et la radio. Rien de surprenant donc, que la création du *Quotidien* s'inscrive dans le prolongement de cette expérimentation. Cependant, pour son fondateur, Maximin Chane-Ki-Chune, qui fait partie d'une nouvelle génération de chefs d'entreprise, le défi consiste à gérer de concert une entreprise commerciale et un journal d'information. L'accélération de la départementalisation, favorise le développement de nouveaux secteurs d'activité à La Réunion grâce à une série d'avantages financiers. *Le Quotidien* bénéficie de ce contexte favorable, mais sans la personnalité de son directeur, ce journal ne serait pas ce qu'il est. D'origine modeste, les grands-parents de Maximin Chane-Ki-Chune sont issus de l'immigration chinoise. Dans les années 1920, ils s'installent à Saint-Louis et tiennent une boutique d'alimentation. Maximin naît en 1937. Orphelin très jeune, il quitte l'école à 13 ans et travaille à la boutique. En 1959, il suit une formation de photographie à Maurice et crée sa première entreprise à son retour. Au début des années 1960, il part à Lyon, Paris, puis en Belgique pour étudier la photographie en couleur. En 1966, il fonde à Saint-Denis le « Labo photo de Bourbon », et rachète trois ans plus tard l'Imprimerie dionysienne, qui devient la N.I.D. (Nouvelle Imprimerie Dionysienne). Il tente alors une première expérience journalistique avec Daniel Vaxelaire en produisant un petit périodique gratuit distribué dans toute l'île. Un empêchement de dernière minute le détourne d'un projet d'élevage de vaches laitières dans les Hauts de l'île, au début des années 1970. Six ans plus tard, cet autodidacte ouvre sans le savoir une nouvelle page de l'histoire de La Réunion. Déjà propriétaire d'une imprimerie, Maximin Chane-Ki-Chune franchit une étape assez logique en créant un journal et un groupe chargé d'en assurer le développement.

---

<sup>375</sup> Éliane Wolff montre l'importance de ce mouvement dans sa thèse, *Émergence d'un espace public local, Presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion 1970-1995*, dir. Jacky Simonin, 1996, Université de La Réunion.

Selon l'entrepreneur, deux innovations distinguent le contenu du *Quotidien* des autres journaux :

*« Nos colonnes ont été ouvertes au grand public par la création d'un "courrier des lecteurs". Mais surtout nous avons voulu fonder un journal objectif. À cette époque en effet il n'y avait à La Réunion que des journaux partisans. Témoignages était l'organe du Parti communiste et le J.I.R., la voix de la droite. La population était constamment appelée à prendre parti pour l'un ou l'autre camp. J'ai voulu changer cela, établir un dialogue et le dédramatiser en donnant la parole à tout le monde, en accordant à chaque courant la même place dans le journal ».*<sup>376</sup>

Là où *Le Progrès* avait échoué en proposant une « troisième voie », *Le Quotidien* triomphe en proposant une nouvelle conception de l'information libérée des partis pris idéologique. Mais la véritable innovation du *Quotidien* ne tient pas tant à la recherche d'une information objective – aucune ne l'est véritablement – qu'au respect d'une véritable pluralité, permettant à tous les courants politiques, quels qu'ils soient, de pouvoir exprimer leurs différences en un seul lieu. « *Mais si une voix, une seule, doit demeurer pour porter toutes les opinions, pourvu qu'elles s'expriment dans les règles de la décence propres au débat public* », affirme la rédaction.<sup>377</sup> Précisément, *Le Quotidien* innove en créant un espace public de discussion. Le lecteur qui souhaite s'informer de manière complète sur la situation politique de l'île n'est plus obligé de faire une lecture comparative des différents journaux. En ouvrant *Le Quotidien*, il accède immédiatement à une information plus riche, reflétant les divers courants d'opinion. Le lecteur n'est plus sommé de subir la propagande des uns et des autres, il devient libre de forger sa propre opinion. Comme l'explique Michel Watin, « *l'arrivée du Quotidien de La Réunion en 1976 brise la bipolarisation politique (...) et introduit le débat contradictoire sur des problèmes jusque-là occultés : l'identité réunionnaise, la langue créole, la réalité du paysage politique local* ». <sup>378</sup> La rédaction du *Quotidien*, composée d'une vingtaine de journalistes recrutés pour la plupart en métropole, ce qui est bien plus que pour les deux autres quotidiens, fait preuve d'un dynamisme qui bouscule les inerties locales.<sup>379</sup> En proposant de nouvelles rubriques, une information de proximité, et en ouvrant ses colonnes à toutes les tendances politiques, *Le Quotidien*, recentre l'information sur l'actualité locale, sans jamais cesser de s'ouvrir à l'actualité nationale et internationale que les dépêches de l'A.F.P. lui permettent de couvrir. Le format, le contenu et le style, résolument modernes, de ce

---

<sup>376</sup> Hai Quang Ho, *38 chefs d'entreprises de La Réunion témoignent*, Azalées éditions, Sainte-Clotilde, 2001, p. 118.

<sup>377</sup> *Le Quotidien, Libres*, éditorial du 14 septembre 1978.

<sup>378</sup> Michel Watin, *Akoz espace public*, n° 15 – mai 2002, p. 11.

<sup>379</sup> Cf. Annexes 1, n° 6.

journal atypique ouvrent une « *brèche médiatique dans un paysage jusque-là muselé* ». <sup>380</sup> Mais cette révolution sociale s'accompagne aussi d'innovations techniques et commerciales. Alors qu'en 1976, *Le Journal de l'Ile* ne publie que 8 pages grand format, imprimées à plat, et ne distribue que par abonnement, son jeune concurrent publie 32 pages en format tabloïd, grâce au procédé offset qui remplace la composition typographique. De plus, *Le Quotidien* innove en utilisant un nouveau mode de distribution : la vente au numéro s'appuie sur un réseau de distribution formé par de nombreux dépositaires dans chaque ville. Dépossédé de son « monopole » par la création du *Quotidien* en septembre 1976, *Le Journal de l'Ile* ne s'est pas laissé vaincre sans livrer combat. Dans un sursaut d'orgueil, René Martin-Darène et son équipe propose, dès le mois d'août, une nouvelle formule pour mettre fin « à certaines "insuffisances" notoires » et prendre de court son prochain adversaire. La manœuvre est audacieuse, mais vient trop tard pour avoir une quelconque incidence sur la révolution qui couve. Le retard du journal fondé par Fernand Cazal en 1951 est immense.

« Dans le même sens qu'hier, mais avec des moyens accrus, Le Journal de l'Ile de La Réunion – réalisant aujourd'hui les promesses que d'autres énoncent en coulisse depuis un an – vous apportera chaque jour un lot plus important d'informations d'actualité, mais aussi des chroniques spécialisées sur la femme, la maison, la santé, l'automobile, la philatélie, les animaux, le cinéma, la télévision, et bien d'autres sujets attrayants qui vous concernent directement ». <sup>381</sup>

Quelques jours plus tard, *Le J.I.R.* introduit la couleur et énumère les changements intervenus depuis peu :

« la réception des nouvelles sur télescripteurs 24 heures sur 24 par la voie du satellite Intelsat 4, l'utilisation de claviers électroniques pour la reproduction des textes par bandes perforées et photocomposition, l'impression offset sur rotative... jusqu'à VINGT PAGES grand format. Jusqu'à QUARANTE si nous utilisons demain le « tabloïd » !

Ces modifications sont importantes, car mêmes tardives, elles font du *J.I.R.* le premier quotidien réunionnais à utiliser l'impression offset et les moyens informatiques. Même si la remise en cause de ce journal d'opinion s'est faite sous l'impulsion d'une concurrence annoncée, il faut souligner qu'elle a été menée avant l'apparition du *Quotidien* – ce que l'on a tendance à oublier. Bien sûr, *Le J.I.R.* emboîte le pas à son concurrent en s'ouvrant à l'actualité locale, qui désormais n'est plus « *considérée comme de faible importance, et digne de peu d'intérêt* ». <sup>382</sup> Mais contrairement au *J.I.R.*, qui lui aussi est abonné à l'A.F.P., le

<sup>380</sup> Bernard Idelson, *op. cit.*, thèse, p. 27.

<sup>381</sup> *Le J.I.R.*, 5 août 1976, *En rodage*. (Cf. Annexes 1, n° 1).

<sup>382</sup> Bernard Idelson, *op. cit.*, thèse, p. 33.

« bouclage tardif » permet au *Quotidien* de réduire le temps de diffusion de l'information et de rester ainsi au faîte de l'actualité. Pressentant la nature des changements qui modifient le paysage médiatique à La Réunion, *Le Progrès* dresse un rapide constat :

« Le Quotidien de La Réunion paraît depuis une semaine, Croix-Sud reparait après quelques mois d'absence, le Journal de l'île de La Réunion trouve sa nouvelle formule, le directeur de F.R.3. annonce plusieurs centaines de millions d'investissement. Décidément cela bouge, dans l'information ; Le Réunionnais moyen est "mieux informé" qu'il y a seulement trois mois. Mieux informé sur ce qui se passe dans son île d'abord. Il reste encore beaucoup à faire, notamment du point de vue de l'information politique, économique et sociale. C'est plus ou moins, le point de vue officiel ; le point de vue des puissances établies (de tous bords) qui prévalent. Mais déjà des opinions plus originales peuvent s'exprimer. La modernisation technique, l'accroissement du nombre de journalistes, la compétition, sont autant de facteurs qui permettent de dire que les choses vont évoluer très vite ».<sup>383</sup>

En effet, le développement de La Réunion subit une accélération fulgurante au milieu des années 1970 et, de ce point de vue, la naissance du *Quotidien* n'est qu'un indicateur parmi d'autres de cette effervescence économique et sociale. Mise en place par Michel Debré, une politique de grands travaux, ambitieuse et volontariste, offre à la « jeune fille en haillons » les infrastructures qu'il manquait à son épanouissement. Le chantier de la route du littoral a fait de celle-ci « la route à 2 millions le centimètres »,<sup>384</sup> mais son ouverture en mars 1976 assure désormais la liaison entre le port de la Pointe des Galets et l'aéroport de Gillot ; le barrage de Takamaka et la centrale hydroélectrique de Langevin répondent à la demande énergétique ; le nombre de voyageurs augmente avec le trafic aérien. Comme l'explique Robert Chaudenson, « au cours des dernières décennies, l'histoire réunionnaise est devenue de plus en plus "dépendante" de phénomènes qui se situent hors de l'île et dont l'incidence est de plus en plus directe, massive et agissante par le développement et l'intensification des communications de tous ordres ».<sup>385</sup> Symbole du changement, entre 1975 et 1976, le nombre de téléviseurs augmente de près de 25%. Les premières émissions en couleurs, puis en direct, stimulent l'intérêt croissant pour ce média qui rapproche le lointain en servant de passerelle entre les cultures. Au cours de l'année 1976, le nombre de passagers et le volume du fret augmentent avec l'ouverture du nouvel aéroport de Gillot et la mise en service des Boeing cargo. Conséquences prévisibles de l'accroissement des échanges, les communications postales et téléphoniques connaissent un développement exponentiel. Le nombre des communications augmente de près de 30% entre 1975 et 1976, et, en 1976, plus de 35 millions de plis sont expédiés et environ 10 millions reçus. En s'installant dans la zone

---

<sup>383</sup> *Le Progrès*, 23 septembre 1976.

<sup>384</sup> *Le Quotidien*, 12 janvier 1976.

<sup>385</sup> Robert Chaudenson (dir.), *Actualités Réunionnaises, 1976*, Livres-Réunion, 1980, p. 4.



industrielle du Chaudron, à Saint-Denis, *Le Quotidien* affiche clairement son intention de participer lui aussi à cette ouverture sur l'extérieur, tout en restant ancré au cœur de la cité. Comparant la tentative d'implantation du *Réunionnais*<sup>386</sup> dans le paysage médiatique local, comme l'avait fait *Le Quotidien*, Bernard Idelson avance que celui-ci

*« au moment de son lancement, a sans doute bien mieux perçu les changements sociaux de l'île : mobilité sociale engendrée par la départementalisation, essor de l'école et donc des attentes de lecteurs mieux formés et plus critiques, valorisation du fait local jusque-là occulté parce que jugé subversif (...) Plus que la technique, ce sont à l'époque les innovations rédactionnelles qui semblent avoir séduit les lecteurs ».*<sup>387</sup>

Le succès immédiat que rencontre *Le Quotidien* résulte d'une demande sociale comblée, d'une rencontre réussie entre une équipe rédactionnelle et un public ravi d'échapper enfin à l'omniprésence des idéologies. Comme le dit lui-même Maximin Chane-Ki-Chune, « *Le Quotidien doit être une sentinelle sociale* »,<sup>388</sup> car le rôle de la presse consiste toujours à vendre un supplément d'intelligence pour éclairer les lanternes de chacun.

#### **4) La crise de 1977 : *Le Quotidien* sauvé par la mobilisation générale**

En signant le premier éditorial du *Quotidien*, Didier Vangell proclame l'indépendance politique du journal :

*« Le privilège inégalable d'avoir à rendre compte de la vie quotidienne des hommes se mérite et le seul juge en la matière, amis lecteurs, c'est vous. (...) Le Quotidien de La Réunion n'est pas un journal politique. Il ne dépend d'aucun parti et n'appartient à quiconque pouvant faire pression sur le contenu de nos informations. Il faut le proclamer à la veille des Municipales de 77 et des Législatives de 78, Le Quotidien ne sera pas une "feuille" électorale ».*<sup>389</sup>

« La règle » est clairement énoncée, mais ne trompe personne. Certes, le journal n'est sous la coupe d'aucun parti, d'aucun homme politique. À la différence des autres journaux, *Le Quotidien* offre réellement à ses lecteurs un point de vue critique, respectant le pluralisme. L'ostracisme n'est pas de mise. Chacun peut s'exprimer, indépendamment de son appartenance politique. Le débat contradictoire permet ainsi aux lecteurs d'entendre diverses réactions sur un même sujet et de se forger leurs propres convictions. Certes, la règle est

---

<sup>386</sup> *Quotidien d'information* fondé par Armand Apavou. (1991-1996).

<sup>387</sup> Bernard Idelson, *Le Quotidien de La Réunion, une création au « bon moment »*, in *Akoz espace public*, n° 15 – mai 2002, p. 17-18.

<sup>388</sup> Hai Quang Ho, *op. cit.*, p. 122.

<sup>389</sup> *Le Quotidien*, 13 septembre 1976, *La règle*, éditorial de Didier Vangell.

énoncée, mais dans les faits, *Le Quotidien* ne peut se tenir à l'écart des enjeux. Sans être un journal d'opinion ou de propagande, ses rédacteurs livrent leurs points de vue sur certaines questions d'actualité. Le ton n'est pas neutre. Les journalistes ont leurs convictions et elles transparaissent, volontairement ou non, dans bon nombre de leurs articles. Politiquement proche du parti socialiste, *Le Quotidien* donne néanmoins la parole à tous les candidats, lors des élections municipales de mars 1977, y compris aux communistes. Rétrospectivement, Maximin Chane-Ki-Chune explique que « *la droite, qui tenait pratiquement toute l'information avec l'O.R.T.F. et le J.I.R., ne voyait évidemment pas d'un bon œil un journal qui donnait la parole aux communistes. Mais de leur côté ces derniers taxaient aussi Le Quotidien de "valet camouflé de la droite" »*.<sup>390</sup> Pris entre le marteau et l'enclume, ce journal dérange par sa liberté de ton, tandis que le succès qu'il rencontre auprès du public ne cesse d'inquiéter ses concurrents. En séduisant plus de 10 000 lecteurs quelques mois à peine après son lancement, *Le Quotidien* réalise une véritable prouesse. La transformation de la société réunionnaise a sans doute facilité cette réussite. Le « *passage rapide d'une société de Plantation, d'ordre traditionnel, rural et paysanne, vers une forme de société industrielle, moderne, de masse et urbaine d'inspiration métropolitaine* »<sup>391</sup> a favorisé l'émergence d'une classe moyenne mieux formée, prête à s'investir dans le tissu politique, social ou associatif. Cette classe moyenne se compose de nombreux fonctionnaires venus de métropole, mais aussi d'une part de plus en plus importante de la population réunionnaise ayant eu l'occasion de séjourner ou de travailler en dehors de l'île. Cette ouverture sur l'extérieur crée de nouveaux besoins d'information auxquels répond *Le Quotidien*. Cependant, son succès engendre des investissements financiers supérieurs à ceux initialement prévus. Brutalement, les lecteurs découvrent l'envers du décor. Le 26 mai 1977, « *Malgré cette grande réussite d'ores et déjà acquise et que nous clamons bien haut ici : celle d'être parvenus à nous imposer et respecter scrupuleusement une règle de conduite solennellement présentée dans son numéro 1* », la rédaction annonce, mais sans donner plus de détail, qu'elle doit faire face à de sérieuses difficultés. « *L'asphyxie nous gagne et nous plions bien malgré nous les genoux... furieux ! Ayant été forcés de déposer notre bilan cette semaine auprès du tribunal de commerce de Saint-Denis* ». Il faut attendre le 28 mai pour que *Le Quotidien* dévoile la vérité sur ses difficultés. Mais la volonté de survie succède rapidement au dépit. Le journal appelle ses lecteurs à lui témoigner son soutien en souscrivant des abonnements, en payant pour diffuser des petites annonces, ou en achetant des espaces publicitaires. La pratique est courante,

<sup>390</sup> Hai Quang Ho, *op. cit.*, p. 118.

<sup>391</sup> Michel Watin (dir.), *Communication et espace public, op. cit.*, p. 50.

d'autres journaux réunionnais en difficulté ont eu recours à la solidarité de leurs lecteurs. Généralement, l'aide obtenue permet de reprendre souffle, du moins un certain temps, mais aucun d'eux n'a survécu. La situation du *Quotidien* est d'autant plus incertaine que les enjeux financiers sont bien plus élevés que pour les autres journaux en difficulté. Comprenant que le silence pour le moins intrigant qui a entouré l'annonce du dépôt de bilan n'a pas rassuré les lecteurs, puisque les coups de téléphone inquiets se sont succédé pour demander : « Le *Quotidien va-t-il mourir ?* », « *Pourquoi n'avez-vous pas dit plus tôt que cela allait si mal ?* », la rédaction prétend ne pas avoir voulu « *alimenter la gigantesque campagne de bruits divers, et parfois plus... dont Le Quotidien est l'objet depuis même avant sa création* ». Fait notable, la rédaction avoue que « *la question ne se pose plus en termes de difficultés, mais en terme de survie* ». Changeant de tactique, les responsables du journal expliquent aux lecteurs comment fonctionne le groupe du même nom. Sous cette dénomination que le public identifie au journal, deux sociétés distinctes contrôlent la chaîne de production, c'est-à-dire l'ensemble du processus qui va de la fabrication à la diffusion, en passant par la rédaction. Ces deux sociétés sont complémentaires. La Société de Presse de la Réunion (S.P.R.), dont le capital s'élève à 650 000 F, est responsable de l'édition et de la distribution du *Quotidien de la Réunion*. Elle emploie une quarantaine de personnes, notamment les journalistes, le personnel administratif, les personnes chargées du service des ventes, de la publicité, et des petites annonces, ainsi qu'une vingtaine de vendeurs de journaux à la criée. Quant aux moyens d'impression (de la photocomposition à la rotative Offset), ils appartiennent à la Société Anonyme de Fabrication et de Presse (S.A.F.I.)<sup>392</sup> dont le capital s'élève à 1,8 millions de francs. Une quarantaine de salariés travaille pour l'entreprise. Parmi eux se trouvent les clavistes, les monteurs, ou les photograpeurs. Selon *Le Quotidien*, les études prévisionnelles prévoyaient que la S.P.R. devait atteindre le seuil de rentabilité en vendant 15 000 exemplaires chaque jour, avec un volume de 40% de publicité et de petites annonces. La S.A.F.I., en revanche devait imprimer d'autres journaux, des dépliants publicitaires, et des bulletins municipaux pour que le seuil des 15 000 exemplaires puisse aussi lui convenir. Contrairement aux sociétés de presse métropolitaines qui ont les moyens financiers de planifier leur rentabilité sur plusieurs années, *Le Quotidien* avait relevé le pari d'atteindre son seuil de rentabilité au bout d'un an d'activité à peine, donc à la fin de l'année 1977. Or, avant l'annonce du dépôt de bilan, le volume publicitaire n'est que de 25% et les ventes varient entre 10 500 et 11 000 exemplaires selon les jours. Au total, un peu plus de 60% des ventes se font au numéro. La rédaction estime à

---

<sup>392</sup> Il s'agit bien d'un I et non d'un P, comme on pourrait s'y attendre.

4 000 le nombre d'abonnés manquants pour s'assurer un fonds de roulement permettant de ne plus subir les difficultés de trésorerie. Sans être catastrophique, la situation du journal reste précaire, puisque le seuil de rentabilité n'est pas encore atteint. Tout au long de la crise que traverse *Le Quotidien*, et qui tient la population en haleine du 26 mai au 30 juin 1977, les chiffres avancés par la rédaction pour justifier la situation financière du journal peuvent être considérés comme sujets à caution. En effet, sans que l'on puisse parler de manipulation, il est évident, et *Le Quotidien* le reconnaît lui-même, que la divulgation de données précises dans une telle situation menace les intérêts du groupe.

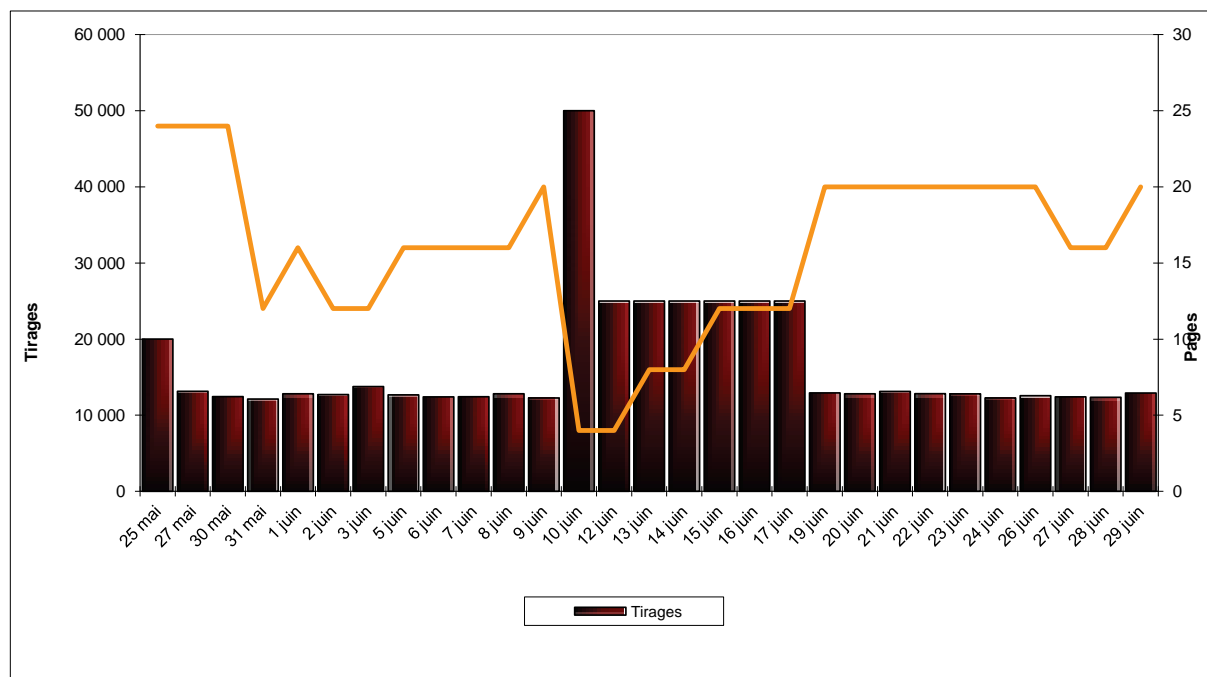
*« On nous a accusés récemment d'annoncer un chiffre de 20 000 exemplaires, alors que nous n'en imprimons qu'un peu plus de 12 000. Nous avons effectivement tiré à 20 000 exemplaires – plus même certains jours – au début de notre parution, dans un but de promotion. Quand au bout de quelques semaines nous avons décidé de limiter notre tirage à la vente effective, nous avons renoncé à publier notre chiffre réel : cette franchise aurait été inévitablement utilisée par nos détracteurs. (...) Pour ne pas inquiéter inutilement un public déjà soumis aux rumeurs les plus contradictoires, nous leur avons menti ».*<sup>393</sup>

Cet aveu est essentiel, d'une part parce qu'il indique que la désinformation fait souvent partie du « jeu » de l'information. Fournir de fausses informations pour « faire croire » est paradoxalement le moyen qu'utilise *Le Quotidien* pour se protéger de la concurrence. Il s'agit bien d'une lutte commerciale dans laquelle la maîtrise de l'information est un élément stratégique. D'autre part, puisque la pratique est admise, comment ne pas envisager que pour trouver une issue à la crise, la surenchère soit soudain perçue comme une légitime défense ? Le nombre de tirages effectués à tel ou tel moment permet de localiser l'épicentre de la crise, de cerner l'importance que le journal accorde aux informations qu'il diffuse. Le choix du nombre de pages est également révélateur, puisqu'en réduisant le nombre de pages on augmente le tirage. Pour mesurer l'impact de la crise sur l'opinion, il aurait fallu comparer les tirages au nombre de ventes réelles, mais nous ne disposons pas de ces informations.

---

<sup>393</sup> *Le Quotidien*, 28 mai 1977, p. 2.

GRAPHIQUE 1 : CRISE DU QUOTIDIEN DU 26 MAI AU 30 JUIN 1977



(Nelson Navin)

Deux mois avant le 28 mai 1977, un premier protocole d'accord est signé entre Maximin Chane-Ki-Chune et un groupe d'actionnaires privés locaux afin de redresser la situation financière de la S.P.R. et de la S.A.F.I. Un deuxième protocole est conclu le 13 avril 1977, réunissant cette fois les précédents signataires et Henri Cazal, représentant la S.A.R.L. imprimerie-librairie Cazal, filiale du *Journal de l'île de La Réunion*. Cet accord propose une solution inédite pour assurer la coexistence des deux grands quotidiens de l'île. Une nouvelle société d'impression de presse, la S.I.P., résultat d'une concentration industrielle, doit imprimer les deux quotidiens afin de « diminuer les coûts d'impression et de distribution, tout en respectant le pluralisme de la presse et en maintenant une politique d'indépendance des rédactions ».<sup>394</sup> Les discussions sont finalement rompues au mois de mai par la S.O.D.E.R.E., principal créancier du *Quotidien*, et le 17 mai, le tribunal de commerce fixe un plan de redressement, limité à cinq mois. Le 23 mai, Maximin Chane-Ki-Chune est contraint de déposer le bilan des deux sociétés dont dépend le journal. Dans un entretien, le P.D.G. du groupe explique rétrospectivement les faits :

« Quand *Le Quotidien* a démarré, un accord avait été passé avec la Satec et la B.N.C.I. portant sur un important crédit d'investissement et d'exploitation. En novembre 1976, quand nous avons eu besoin de cette somme pour poursuivre l'exploitation, elle n'a pas été débloquée. Quand à la Sodere, qui devait

<sup>394</sup> Protocole du 13 avril 1977, dont *Le Quotidien* publie le fac-similé le 28 mai.

*participer à une augmentation de capital, elle n'a pas complètement tenu ses promesses. C'est ainsi que je me suis trouvé dans l'impossibilité d'honorer mes dettes. Le 23 mai 1977 il a fallu déposer le bilan de la S.A.F.I. (qui imprime le journal) et de la S.P.R. (qui le produit et le distribue) ».<sup>395</sup>*

Au vu du protocole, il est difficile de comprendre pourquoi il n'a pu aboutir. Dans les faits, sans que l'indépendance du *Quotidien* soit remise en cause, les dispositions avantageaient très nettement *Le Journal de l'Île* – alors que la situation financière de celui-ci était aussi incertaine. La composition du Conseil d'administration de la S.I.P. est sans équivoque : sur les six administrateurs, la présidence revient à M. Maxime Peyron représentant des petits actionnaires, le groupe Cazal détient trois sièges et deux seulement sont attribués « aux nouveaux actionnaires », dont *Le Quotidien*. Le Conseil d'administration de la S.A.F.I., est quant à lui, présidé par M. Peyron représentant des petits actionnaires, la S.I.P. compte deux représentants, dont l'un appartenant au groupe Cazal, et *Le Quotidien* ne dispose que d'un siège. Seule la S.P.R. reste aux mains de ce dernier. Les problèmes s'enchaînent. Le 31 mai, *Le Quotidien* annonce l'augmentation du prix du journal à partir du 1<sup>er</sup> juin, qui passe ainsi de 1,20 F à 1,50 F. Mais selon les explications données, cette hausse, qui concerne également le *J.I.R.* ou les journaux métropolitains, ne ferait que répercuter l'augmentation du prix du papier ainsi que la hausse de l'impression en général. On ne peut s'empêcher de penser que cette justification cherche à convaincre le public que l'augmentation du prix du journal n'est en rien imputable aux difficultés rencontrées. Le 1<sup>er</sup> juin, *Le Quotidien* annonce à ses lecteurs que l'encre nécessaire à la fabrication du journal est bloquée au Port chez un transitaire impayé.

*« Notre papier est en stock abondant dans nos locaux, mais ne nous appartient pas : il est la propriété d'une banque », explique la rédaction, qui ajoute : « La situation actuelle est la suivante : pour ne pas léser les employés, on ne fait pas de dépense ; même si cette dépense concerne les quelques rouleaux de papier, les quelques kilos d'encre nécessaires quotidiennement pour tirer un journal... qui est le gagne-pain des mêmes employés. La définition même du cercle vicieux ! »<sup>396</sup>*

La détresse du personnel est telle que les journalistes n'hésitent pas à demander aux lecteurs « un véritable acte de foi », autant dire un miracle. Au final, les lecteurs payent plus cher leur quotidien, alors que celui-ci passe de 24 à 12 pages. Les besoins financiers du *Quotidien* s'élèvent à 30 000 F par mois. Or, ne pouvant plus payer la totalité de ses employés, la direction obtient d'eux de ne leur verser qu'une partie de leurs salaires en attendant de nouvelles rentrées d'argent. Seul réconfort, le journal reçoit le soutien de la presse locale,

<sup>395</sup> Hai Quang Ho, *op. cit.*, p. 119.

<sup>396</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> juin 1977, *Le temps de vivre ?*

notamment celui de *Témoignages*. Mais les journalistes du plus jeune quotidien de La Réunion se demandent si leur journal aura tout simplement « le temps de vivre ». Fort heureusement, le public ne reste pas insensible à ses difficultés.

*« De nombreux lecteurs ont déjà répondu à notre appel de samedi dernier [28 mai], en s'abonnant, en abonnant leurs amis. Certains gestes nous ont particulièrement touchés, comme celui de cet artiste qui proposait de monter des spectacles au profit de notre journal, ou comme ce commerçant, qui n'avait jamais mis un millimètre de publicité dans nos colonnes, et vient de le faire, uniquement pour nous venir en aide ».*<sup>397</sup>

Le lendemain, *Le Quotidien* rapporte d'autres gestes de solidarité. Une collecte spontanée d'abonnement a lieu dans une entreprise, un lecteur annonce par téléphone qu'il veut investir 40 000 F dans le journal, un autre souhaite s'abonner pendant trois ans, un commerçant propose un stock de papier et des annonceurs payent même avant la parution de leurs messages publicitaires. Mais la mobilisation des artistes, dont plusieurs étiquetés à droite, souligne combien *Le Quotidien* a su gagner les cœurs en si peu de temps. La seule journée du 1<sup>er</sup> juin suffit à organiser un grand gala de soutien animé par de nombreux artistes locaux, parmi lesquels le Jazz Club de La Réunion, Bernadette Ladauge et son groupe folklorique, l'illusionniste Goldoni, Marie-Armande Moutou, Michel Jasmin, les frères Hesse, Jacqueline Farreyrol et les Chokas. Le projet prend forme grâce à plusieurs acteurs : la direction du Ritz prête la salle, le Comité des Fêtes monte le podium, les Établissements Ravate fournissent du matériel et l'hôtel Méridien accepte de loger des artistes. Maxime Lahope et Benoîte Boulard, deux des plus grands ségatiens de La Réunion, se joignent à la soirée de gala. La solidarité exprimée dépasse les générations, les appartenances sociales ou politiques. Selon *Le Quotidien*, le gala rassemble 800 personnes dans la nuit du 3 juin. Les sportifs, eux aussi, manifestent activement leur solidarité. La Ligue de football se charge d'organiser un grand tournoi réunissant les quatre meilleures équipes de l'île. Le 3 juin, la rédaction annonce d'autres collectes d'abonnement dans les entreprises. Certains commerçants proposent même une aide financière allant jusqu'à deux millions pour aider *Le Quotidien*. Quelques jours plus tard, le tournoi de football attire plus de 1 000 personnes. En dépit du soutien de l'opinion publique, la situation du journal reste critique. Le 9 juin, *Le Quotidien* annonce que le tribunal de commerce exige que la somme de 600 000 F soit réunie avant le lendemain à 15 heures : « dans le cas où cette somme sera réunie à temps, *Le Quotidien* pourra continuer à sortir normalement. Et il conservera quoi qu'il en soit, la même politique rédactionnelle, la même

---

<sup>397</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> juin 1977, *Le temps de vivre* ?

*ouverture, la même indépendance d'écriture que par le passé* ». Le 10 juin, aucune mention n'est faite des difficultés du journal. En revanche, un article évoque la situation de la liberté de la presse au Brésil, où une pétition avait réuni en janvier plus de mille signatures d'intellectuels réclamant l'abolition de la censure. Dans un nouveau manifeste, 5 000 journalistes dénoncent « *la violence d'une censure qui a mutilé les journaux et les revues, et qui a déjà détruit diverses publications* ». L'article mentionne également l'assemblée générale de l'Institut international de la presse (I.P.I.) qui se tenait à Oslo, et dont les débats ont rappelé la nécessaire défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Bien entendu, *Le Quotidien* se garde bien de mentionner ses propres déboires, mais en publiant cet article, le jour où son destin se joue, il attire indirectement l'attention de l'opinion sur les conditions d'exercice de la presse réunionnaise. Le lendemain, la crise entre dans sa phase paroxysmique.

Après la période d'espoir qui culmine avec la soirée de gala et le tournoi de football, l'heure est à la colère. Ce 11 juin 1977, *Le Quotidien* entre en résistance contre la machine judiciaire. Réduit à quatre pages, ce numéro est tiré à 50 000 exemplaires, afin d'assurer la plus large diffusion auprès de l'opinion. La une ne laisse aucun doute sur le sentiment de la rédaction, qui titre en gros caractères : « *Véritable scandale de la justice... Le Quotidien pouvait vivre mais il a été lâchement LIQUIDE !* ». Le titre en page trois est encore plus explicite : « *Il s'agit d'un meurtre avec préméditation* », et celui de la page quatre dévoile la véritable nature des événements : « *La liquidation du Quotidien : un acte politique délibéré* ». Face à la gravité de la situation perçue comme une injustice, les journalistes n'hésitent pas à interpellier le Président de la République, le Premier ministre, le Garde des Sceaux et le secrétaire d'État aux D.O.M.-T.O.M. en leur adressant un télégramme qu'ils reproduisent en première page : « *Tribunal de Commerce de La Réunion prononce liquidation Quotidien de La Réunion alors que conditions financières survie réunies à temps. Attirons votre attention sur atteinte pluralisme de la presse et situation 90 employés au chômage* ». Déjà, à l'origine de la crise, le débat avait une connotation politique. Les pouvoirs publics ne pouvaient officiellement que soutenir ce quotidien qui, en quelques mois, avait conduit la presse locale à se moderniser et surtout à sortir des ghettos idéologiques dans lesquels elle se complaisait. La rédaction saluait l'attitude compréhensive du Préfet Robert Lamy, qui avant son départ s'était toujours montré « *soucieux de maintenir les emplois et le pluralisme de la presse à la*



*Réunion* ». <sup>398</sup> L'arrivée le 16 mai du nouveau préfet, Bernard Landouzy, semble de bon augure, puisqu'il déclare, lors de sa première conférence de presse, qu'il a lui-même des amis journalistes et qu'il connaît leurs problèmes. « *Je sais que vous voulez une information personnalisée, que souvent le temps presse...* ». <sup>399</sup> Effectivement, l'existence du *Quotidien* ne tient plus qu'à un fil.

TABLEAU 8 : RAPPEL CHRONOLOGIQUE, DE L'ENLISEMENT A LA LIQUIDATION DU *QUOTIDIEN*

28 mars	13 avril	mai	17 mai	23-26 mai	3-8 juin	10 juin
Signature du <b>premier protocole</b> ( <i>Quotidien</i> + Petits actionnaires)	Signature du <b>second protocole</b> ( <i>Quotidien</i> + Petits actionnaires + Cazal)	<b>Dénonciation du second protocole</b> par les petits actionnaires et Cazal	Le tribunal de commerce définit un <b>plan de redressement</b> - Le nouveau préfet prend ses fonctions	Après le <b>dépôt le bilan</b> , <i>Le Quotidien</i> rend publique sa situation.	<b>Campagne de soutien</b> organisée par les artistes et les footballeurs	<b>Le tribunal de commerce prononce la liquidation</b>

Une semaine après l'arrivée du nouveau préfet, le journal dépose le bilan. Une première anomalie apparaît dans le dossier. L'administrateur judiciaire, nommé par le tribunal de commerce le 23 mai, semble à la fois juge et partie. Xavier Thiéblin, secrétaire général de la sucrerie de Quartier Français, est aussi selon *Le Quotidien*, l'homme de confiance de Maxime Rivière, qui représentait les petits actionnaires dans le premier protocole. Quelques jours à peine après sa nomination, Xavier Thiéblin démissionne sans être parvenu à redresser la situation. Maximin Chane-Ki-Chune tente une ultime manœuvre. Tous les journaux, à l'exception du *Journal de l'île* et de *La Gazette*, sont prêts à imprimer sur les presses du *Quotidien*, mais la solution ne reçoit pas l'aval du tribunal. Bien au contraire – et c'est ce qui permet de douter de son impartialité – celui-ci conditionne la survie du journal à sa capacité de réunir en deux jours (du 8 au 10 juin) la somme de 600 000 F. « *Le tribunal exigeait 600 000 F. Maximin Chane-Ki-Chune en présente 700 000 F. La situation semble donc éclaircie. (...) C'était compter sans les impératifs politiques qui l'emportent sur les exigences juridiques* ». <sup>400</sup> Selon le président Legueil, la somme n'a pu être retenue dans les conditions voulues : « *Quelles conditions ? On ne le précise pas. L'important étant que Le Quotidien meure. Depuis des mois on prépare sa mort. Il fallait donner l'estocade* ». En levant la séance, le président Legueil s'adresse aux représentants du journal : « *Je vous signale que vous ne pouvez même pas paraître ce soir* », insiste-t-il. Est-ce un moyen d'empêcher la

<sup>398</sup> *Le Quotidien*, 28 mai 1977, p. 2.

<sup>399</sup> *Le Quotidien*, 17 mai 1977.

<sup>400</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1977, *Il s'agit d'un meurtre avec préméditation*, p. 3.

rédaction d'expliquer à ses lecteurs les conditions de sa mise à mort ? Outrepassant l'intimation du président, mais fidèle à la règle fixée dans son premier éditorial, *Le Quotidien* entend bien défendre son indépendance d'esprit et sa liberté d'action. Le lendemain, 11 juin, la rédaction informe le public :

*« la disparition brutale du Quotidien correspond à une volonté politique qui s'est exprimée depuis le lancement du journal. Le Quotidien est apparu d'emblée, en effet, comme un "casseur de monopole" et par conséquent comme un organe dangereux susceptible de rompre "l'information bon ton" qui primait jusqu'alors, maintenant les Réunionnais dans une actualité "ouatée et sédative" extrêmement propice à une "propagande exclusive". Il fallait donc étouffer cette tentative "d'ouverture" à tout prix et de toutes les façons possibles et imaginables ».*<sup>401</sup>

N'hésitant pas à citer nommément la liste des « commanditaires », *Le Quotidien* dépeint le président Legueil comme un tueur à gages aux ordres de « ce clan de politiciens qui "tient" La Réunion et pour qui Le Quotidien a toujours été "le journal à abattre" ». Le dessin en page 4, représente un paille-en-queue – emblème du journal – atteint par une flèche à laquelle un fil est attaché et où sont accrochées des pancartes, indiquant clairement quels sont les responsables : Quartier Français, Cazal, Debré, Sodere, B.N.C.I., le tribunal de commerce.<sup>402</sup> Le 13 juin, *Le Quotidien* réagit vivement à l'annonce du tribunal de commerce, qui a décidé de porter plainte pour diffamation : « *Nous ne craignons pas le procès, bien au contraire. Et il est évident que c'est l'ensemble du personnel qui se retrouvera à la barre* ». <sup>403</sup> Mais le journal prévient : le seul verdict auquel il accepte de se soumettre est celui de l'opinion. Bien que le dessin paru deux jours plus tôt ne le mentionne pas, l'article qui l'accompagne ne souffre aucune ambiguïté : le plus haut responsable administratif de l'île est aussi au nombre des pourfendeurs : « *Le préfet Landouzy, alerté à plusieurs reprises de la situation du Quotidien et des risques sociaux et politiques qu'entraînerait sa disparition n'a rien fait sinon envoyer les Renseignements généraux chez les principaux commerçants de l'île susceptibles de participer au sauvetage du Quotidien. Une sorte d'intimidation !* ». <sup>404</sup> Décrivant le mode opératoire du crime, *Le Quotidien* explique que la manière la plus simple et la plus efficace de tuer un journal consiste à l'asphyxier financièrement.

---

<sup>401</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1977, *La liquidation du Quotidien : UN ACTE POLITIQUE DELIBERE*, p. 4.

<sup>402</sup> Cf. Annexes 1, n° 2.

<sup>403</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Ceux qui sont coupables de non-assistance à journal en danger*, p. 4.

<sup>404</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1977, *La liquidation du Quotidien : UN ACTE POLITIQUE DELIBERE*, p. 4.

*« Toutes les facilités bancaires traditionnelles ont été refusées au Quotidien... Pire, dès le mois de novembre, la B.N.C.I. a cru bon de retourner certaines traites sans même prévenir Le Quotidien. Il est évident que cette pratique "abusive et injustifiée" a créé dès le départ au niveau public un climat extrêmement malsain, gonflant démesurément la campagne parallèle de rumeurs annonçant la fin prochaine du Quotidien ».*<sup>405</sup>

Si les intérêts de la droite locale se réduisent à vouloir punir ce quotidien qui ouvre ses colonnes à la propagande communiste, le « mobile » repose aussi sur des raisons économiques. Le protocole du 13 avril présentait bon nombre d'avantages pour le principal concurrent du *Quotidien*, hormis celui de résoudre l'existence de cette concurrence. En se débarrassant du dernier-né de la presse locale, le risque de le voir exercer tôt ou tard le contrôle des parts de marché est ainsi anéanti. Paul Hoarau expose après coup sa vision des faits. Selon lui, *« les amis puissants du J.I.R. veulent avoir un monopole sur la presse. Ils laissent Le Quotidien se lancer dans les dépenses et, quand le journal est bien endetté, les "robinets" se ferment. L'objectif était de fusionner les deux journaux ».*<sup>406</sup> Dans un article du 13 juin, la rédaction du *Quotidien* fait une mise au point qui confirme combien la situation des deux quotidiens est incertaine. *« Le Journal de l'Ile, comme Le Quotidien, perd de l'argent. C'est une chose que tout le monde doit savoir. Selon diverses informations, son passif serait même plus lourd que le notre. Mais (...) il bénéficie de facilités financières plus importantes ».*<sup>407</sup> Ces facilités financières ne sont en réalité que la manifestation du soutien politique que l'on accorde à l'un et que l'on refuse à l'autre.

*« En voulant faire cavalier seul, Le Journal de l'Ile croit sauver sa peau, et apaiser sa conscience. Rien n'est moins sûr. Il est déjà, lui, tombé entre les mains des financiers. Ce que Le Quotidien, lui, a toujours refusé, et ce qui est sans doute la cause de sa perte. Le Journal de l'Ile servira les intérêts de ces financiers. Peut-être ce jour-là, ses journalistes pousseront-ils des hauts cris. Il sera trop tard... ».*<sup>408</sup>

La pression que subit *Le Quotidien* n'est pas seulement destinée à infléchir ses résultats financiers. Le véritable enjeu est de s'emparer des moyens de production du journal et de s'en servir à des fins politiciennes. *« Le Quotidien est un titre chargé de significations qui attirent les intérêts politiques et financiers. Son indépendance, sa neutralité, son ouverture en ont fait un journal de référence, un journal crédible. Beaucoup aimeraient utiliser ces qualités pour*

---

<sup>405</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1977, *La liquidation du Quotidien : UN ACTE POLITIQUE DELIBERE*, p. 4.

<sup>406</sup> Paul Hoarau, *Agora ou vavangue : la fin du « Progrès »*, in *Akoz l'espace public*, n°15, p. 34.

<sup>407</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Demain il sera trop tard*, p. 2.

<sup>408</sup> *Ibidem*.

*manipuler une opinion publique qui ne se serait pas rendue compte de la supercherie* ». <sup>409</sup> Au beau milieu de la crise, les deux journaux s'invectivent par le biais d'articles incendiaires. *Le J.I.R.* n'hésite pas à accuser son rival d'être « rouge ». <sup>410</sup> La réaction du *Quotidien* ne se fait pas attendre :

*« Il se trouve que lorsque nous parlons d'indépendance, certains comprennent "opposition", et que lorsque nous prononçons le mot "liberté", les mêmes entendent "gauchisme". Soit ils souffrent de dyslexie, soit ils font preuve d'une mauvaise foi délibérée. (...) Quant au fait que dans les difficultés qu'il traverse actuellement, notre journal ait reçu plus de soutien émanant de la gauche que de la droite, nous n'y sommes pour rien. Et si, à La Réunion, il n'y a plus de gens attachés à l'indépendance de la presse d'un côté que de l'autre, à qui la faute ? Pas à nous en tous cas ».* <sup>411</sup>

Le lendemain, *Le Quotidien* répond à une nouvelle attaque ; cette fois la réponse est cinglante : « *Si nous avons plus donné la parole à Vergès en neuf mois que Témoignages en 25 ans, nous avons surtout plus donné la parole aux Réunionnais en neuf mois que Le Journal de l'Île en 25 ans* ». <sup>412</sup>

Bien sûr, l'idée d'un complot politico-financier est séduisante. Rien de tel pour amener l'opinion que de porter le masque de la victime. Mais en analysant de près l'ensemble des faits, il semble difficile de ne pas convenir qu'il y a bien eu convergence d'intérêts pour réduire *Le Quotidien* au silence. En réaction à la liquidation de leur journal, les journalistes décident d'occuper les locaux, et d'assurer la parution tant qu'ils en auront les moyens. « *Les syndicats ont désormais tout pouvoir. C'est vrai. Ils jouissent de la force juridique. Notre seul pouvoir à nous, c'est de crier sur la place publique que l'on a voulu nous assassiner. C'est de poursuivre ce que nous avons commencé* ». <sup>413</sup> Et pour cela, la rédaction appelle le public à soutenir le journal de toutes les façons possibles, soit en achetant des journaux, soit en s'abonnant, en signant des pétitions, ou des lettres, en faisant des souscriptions, ou en publiant des petites annonces ou des encarts publicitaires. S'adressant à ses lecteurs, *Le Quotidien* leur déclare : « *Il faut que votre participation soit faite au grand jour, et que le silence de l'anonymat relatif ne soient plus les règles désormais* ». La stratégie de défense est simple ; du reste, un journal peut-il faire autre chose que de médiatiser sa propre agonie s'il ne lui reste aucune autre solution ? « *Sensibiliser au maximum l'opinion,*

---

<sup>409</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Et si c'était un vol ?*

<sup>410</sup> *Le Journal de l'Île de La Réunion*, 15 juin 1977.

<sup>411</sup> *Le Quotidien*, 16 juin 1977, *Le petit Poucet qui voit rouge ou le plus ogre des deux...*, p. 5.

<sup>412</sup> *Le Quotidien*, 17 juin 1977, *Le temps de la polémique est révolu*.

<sup>413</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Lecteurs c'est à vous d'intervenir*, p. 3. (Cf. Annexes 2, n° 1).

*voilà notre grande chance, étaler sur la place publique le pourquoi et le comment des événements* ». <sup>414</sup>

Du 11 au 18 juin, les manifestations de soutien se multiplient. Cette seconde phase de la crise se distingue de la première par la stupeur qu'engendre l'annonce de la liquidation du journal. Entre le dépôt de bilan et la décision inattendue du tribunal de commerce, le public avait manifesté son plus vif soutien. L'ambiance était alors à la mobilisation joyeuse, d'autant que les artistes et les footballeurs de l'île s'étaient spontanément portés au secours du journal en difficulté. En décidant l'occupation immédiate des locaux en signe de protestation, l'équipe rédactionnelle entre dans une phase de résistance active. Les contempteurs du journal ne s'attendaient certainement pas à une telle réaction. Le public prend fait et cause pour ces journalistes qui refusent la fatalité et il faut voir là toute la portée de cette crise. L'affaire n'est plus seulement une affaire de journal en péril. Elle devient un double symbole, celui du changement que l'on ne peut plus renier, mais aussi, celui de la résistance à une forme d'oppression latente. La crise rend visible la ligne de fracture, qui désormais sépare une presse archaïque (par ses outils et sa façon de penser le métier), et une autre, moderne. En cela, il y a bien un avant et un après « *Quotidien* ». Un courrier des lecteurs, (du moins présenté comme tel, mais rédigé plus vraisemblablement par un journaliste de la Rédaction) décrit ce qui a changé en quelques mois :

*« Il y a un an, qu'était Le Journal de l'île ? Une feuille de chou où s'inscrivaient la politique et les idées d'un seul parti, avec une rubrique de faits divers des plus symboliques et quelques traits marquants de l'actualité internationale. Aujourd'hui ce qu'il est devenu, c'est-à-dire un "journal", c'est grâce au Quotidien. (...) Il y a un an, on pouvait toujours essayer d'acheter Le J.I.R. à la Plaine des Cafres, Cilaos ou Saint-Louis. Dès 10 heures du matin, cela était impossible. Il n'y avait pas de journaux en vente à la boutique. Aujourd'hui, si cela est devenu possible, c'est grâce au Quotidien qui a mis sur pied une méthode de vente originale qui n'existait pas à La Réunion. Souvenez-vous : il y a un an, même à Saint-Denis, à 10 heures, parfois plus tôt, il n'y avait plus de journaux chez les deux ou trois dépositaires habituels ».* <sup>415</sup>

L'enjeu de la mobilisation n'est pas seulement de sauver *Le Quotidien*, mais à travers lui, de préserver les valeurs qu'il n'a cessé de défendre. En publiant, pendant un peu plus d'une semaine, les réactions de soutien d'hommes politiques, de partis, de syndicats ou d'associations de tous bords, *Le Quotidien* prouve encore une fois, s'il en était besoin, son ouverture d'esprit. Bien entendu, comme le souligne *Le J.I.R.*, les réactions proviennent davantage de la gauche. Faut-il s'en étonner, puisqu'une partie de la droite n'aurait guère été

<sup>414</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Lecteurs c'est à vous d'intervenir*, p. 3.

<sup>415</sup> *Le Quotidien*, 14 juin 1977, *Amen !*, courrier des lecteurs signé C.E.H.

gênée par la disparition de la pluralité de la presse à La Réunion ? Seul homme de religion à prendre part au débat, Mgr Aubry explique que « *l'opinion publique exerce de nos jours une énorme influence sur la vie privée et publique des citoyens. Il est donc nécessaire que chaque journal puisse continuer à s'exprimer et contribuer ainsi à une réelle liberté d'information par diversification équilibrée des organes de presse* ». Il souhaite également « *que les efforts de la presse parlée et télévisée puisse davantage se porter sur les débats locaux pour la meilleure connaissance de La Réunion, de ses problèmes, et de ses hommes* ». <sup>416</sup> Le 13 juin, les journaux, à l'exception notoire du *J.I.R.*, affirment unanimement leur soutien au *Quotidien* (*Témoignages*, *Croix-Sud*, *Le Progrès*, *Combat socialiste* et *Témoignage chrétien*). Les syndicats sont nombreux à témoigner leur solidarité (C.F.D.T ; C.F.T.C. ; C.G.C. ; C.G.T. P.T.T. ; C.G.T.R ; F.E.N. ; S.N.E.S. ; S.N.C. ; S.N.I. ; S.N.J.). La plupart d'entre eux appellent même à manifester le 18 juin. Le monde associatif n'est pas en reste, notamment les associations socio-éducatives (L'A.L.E.F.P.A. ; L'A.R.C.A. ; L'A.R.C.V. ; les C.E.M.E.A., La F.O.L., etc.) Quatre partis politiques adressent des communiqués officiels (P.S., F.N., Rassemblement des républicains démocratiques socialistes et R.P.R.). *Le Quotidien* publie une demi-douzaine de réactions d'hommes politiques, mais à l'exception d'Yves Barau, qui déclare ne pas avoir connaissance de tous les éléments pour prendre position, <sup>417</sup> les autres expriment un véritable soutien. Ainsi, Jean-Claude Fruteau (Fédération des mouvements socialistes régionalistes) déclare qu'en neuf mois d'existence, « *Le Quotidien était devenu un élément nécessaire de notre environnement culturel, social et politique. En s'efforçant à l'objectivité il avait choisi la voie difficile, celle qui ne flatte pas les préjugés et les pressions. Il avait contribué à l'amorce d'un véritable débat démocratique, condition indispensable de toute vie politique* ». <sup>418</sup> Bertho Audifax, président de la Fédération réunionnaise des Républicains Indépendants, s'étonne que le tribunal de commerce n'ait pas suivi le plan de redressement proposé par le directeur du journal. « *J'ose espérer, dit-il, qu'aucun homme politique n'a joué sur la décision du tribunal. C'est une conception de la politique que je ne peux pas admettre* ». <sup>419</sup> Le Secrétaire général du P.C.R., Paul Vergès, tire les enseignements de cette situation : « *au moins, chacun aura compris que l'indépendance des journalistes, le pluralisme de la presse, la démocratie sont des choses qui ne se donnent pas, pas plus*

<sup>416</sup> *Le Quotidien*, 14 juin 1977, Mgr Aubry, *pluralisme*, p. 8.

<sup>417</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, Yves Barau, *Je ne peux pas prendre position*, p. 4.

<sup>418</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, Jean-Claude Fruteau, *Atteinte à la liberté tout court*, p. 4.

<sup>419</sup> *Le Quotidien*, 16 juin 1977, M. Audifax, *Un élément nouveau à l'information des Réunionnais*, p. 5.

*qu'elles ne se décrètent par des jugements. Elles ne peuvent être que le résultat d'un combat. L'heure et l'occasion de ce combat sont arrivées pour tous* ». <sup>420</sup>

Plus surprenant, la section locale du Front national « s'élève avec vigueur contre les manœuvres en tous genres des gros financiers et des politiciens gaullistes pour abattre ce journal ». <sup>421</sup> Mais la rédaction précise qu'elle a supprimé le deuxième paragraphe visant personnellement un homme politique, dont on devine aisément qu'il s'agit de Michel Debré. Quelques jours plus tard, *Le Quotidien* reproduit en première page une dépêche A.F.P., indiquant que le syndicat des journalistes C.F.D.T estime que cette décision est "politique" et qu'il s'agit « d'étouffer un journal indépendant, au profit de son concurrent, "Le Journal de l'Ile de La Réunion" qui soutient la politique de Michel Debré ». <sup>422</sup> Ce communiqué est le seul faisant directement référence à Michel Debré. *Le Monde* ne reprend la dépêche A.F.P. que le 18 juin. Le quotidien national ne manifeste son soutien à son confrère réunionnais qu'à cette occasion. Le R.R.D.S. (Rassemblement des Républicains Démocrates Socialistes) apporte lui aussi son appui au *Quotidien*, mais il s'en prend au passage au *J.I.R.* : « Ce journal est l'organe de presse d'un parti qui n'avoue pas son nom : il s'agit du Parti des Capitalistes, des gros privilégiés qui nous oppriment et nous gouvernent par leur puissance financière. Tout homme sensé et intelligent doit comprendre qu'un tel journal n'est pas un moyen d'information impartial mais de "conditionnement" ». <sup>423</sup> Sans la nommer, le Front national et le R.R.D.S. visent, chacun à leur manière et pour des raisons différentes, la droite gaulliste soutenue par les détenteurs du pouvoir financier. Ne pouvant se tenir à l'écart de la crise sans risquer d'être accusés de se réjouir des malheurs du *Quotidien*, le R.P.R. et la section syndicale du S.N.J. du *Journal de l'Ile* apportent un soutien, tardif, à l'équipe de rédaction du *Quotidien*. Mais contrairement aux autres groupes de pression, le R.P.R. et les journalistes du *J.I.R.* tiennent Maximin Chane-Ki-Chune pour responsable des déboires financiers du journal qu'il dirige. Le R.P.R. reconnaît ainsi que

*« Le Quotidien marque une étape importante en participant au développement et à la pluralité de l'information dans l'île. (...) Toutefois le mouvement regrette l'attitude indigne des dirigeants du Quotidien. Seuls de très larges appuis officiels leur ont permis de lancer et de maintenir pendant neuf mois Le Quotidien de La Réunion. Or, on les voit aujourd'hui, pour ne pas reconnaître des erreurs grossières de prévision et une gestion catastrophique qui rendaient leur échec prévisible depuis longtemps, chercher à se poser en martyrs d'une sombre machination politique ».* <sup>424</sup>

<sup>420</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1977, p. 3.

<sup>421</sup> *Ibidem*.

<sup>422</sup> *Le Quotidien*, 14 juin 1977, *Le cas du « Quotidien », ...Dépêche A.F.P. 13 juin... 18h40.*

<sup>423</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>424</sup> *Le Quotidien*, 15 juin 1977.

Par ailleurs, le S.N.J. « *se déclare solidaire des journalistes dans leur lutte pour défendre leur emploi mais regrette certains écarts de langage à l'encontre de la direction et du personnel du Journal de l'île de La Réunion* ». <sup>425</sup> Comme pour démentir les attaques lancées la veille par le R.P.R. et le S.N.J., la C.G.C. (Confédération Générale des Cadres de La Réunion) adresse un communiqué au *Quotidien* témoignant son soutien au personnel, mais aussi et surtout à la direction. <sup>426</sup> La F.E.R. (Fédération des Étudiants Réunionnais) vante les bienfaits du pluralisme à La Réunion, mais se demande, dans un tel contexte, « *quel avenir sera réservé aux étudiants qui entreront bientôt sur le marché de l'emploi* ». Pour essayer de démêler l'écheveau, la F.E.R. propose un débat télévisé, qui n'aura pas lieu, « *entre tous les opposants de cette sombre affaire* » et invite ses adhérents à soutenir *Le Quotidien*. <sup>427</sup> Un article du *Quotidien* raconte : déjà, avant la liquidation, « *F.R.3. nous a ouvert ses antennes, radio et télévision. C'est vrai. Mais que l'on se souvienne des virulents reproches adressés à M. Cohic par M. Henri Cazal. Reproches émis d'ailleurs en public* ». <sup>428</sup> Le jour de la liquidation, M. Cohic donne son accord pour que *Le Quotidien* puisse expliquer à la télévision le jugement du tribunal de commerce, mais celui-ci revient aussitôt sur sa décision. Les journalistes du *Quotidien* sont interdits d'antenne. La station du Barachois ignore encore ce qu'est la liberté d'information, du moins en a-t-elle une conception étroite et partisane. Le Président du Conseil général, Pierre Lagourgue, intervient à deux reprises en faveur du *Quotidien*. La première fois par une souscription, et la seconde, en participant au financement de la somme requise par tribunal de commerce avant que celui-ci ne prononce la liquidation. Le 15 juin, Pierre Lagourgue intervient une troisième fois, mais cette fois en adressant un communiqué officiel au journal : « *J'ai apprécié, dit-il, la liberté d'expression qui a été donnée à ceux qui désiraient faire connaître leur opinion sur des questions intéressant la vie départementale dans tous les domaines* ». Ce communiqué relayé en première page marque une nouvelle étape dans la crise. Bien sûr, le message est semblable aux autres messages de soutien, à la différence que son auteur est celui qui, en ralliant Valéry Giscard d'Estaing lors de l'élection présidentielle, a remis en cause l'hégémonie de Michel Debré au sein de la droite locale. La droite gaulliste souhaitait rester maître de l'information en privilégiant le tandem J.I.R.-F.R.3.. Mais en soutenant *Le Quotidien*, Pierre Lagourgue contrarie les desseins de son principal adversaire. En outre, son appartenance à la majorité présidentielle indique que sa prise de position s'inscrit bien dans la volonté de réforme souhaitée par le Président de la

<sup>425</sup> *Le Quotidien*, 17 juin 1977.

<sup>426</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1977.

<sup>427</sup> *Le Quotidien*, 15 juin 1977.

<sup>428</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1977, *Demain il sera trop tard*, p. 2.



République. La lutte qui oppose ces deux quotidiens est aussi celle qui oppose les deux chefs de file des principaux courants de droite. Au-delà du simple conflit d'intérêt ou de personne, se joue encore le conflit de deux générations, l'une s'accrochant au passé, l'autre essayant d'écrire de nouvelles pages d'histoire.

La seconde phase de la crise du *Quotidien* s'achève ainsi par une démonstration de force. Après les artistes et les footballeurs, les hommes politiques prennent part au débat ; le mouvement associatif, la presse et les syndicats se sont également exprimés. L'opinion publique soutient le journal et prouve qu'elle peut se rassembler si nécessaire. Un millier de personnes environ répondent à l'appel à la manifestation lancé par *Le Quotidien*. Le 18 juin, celle-ci se déroule dans le calme. Le cortège défile dans les rues de Saint-Denis en brandissant des pancartes sur lesquelles on peut lire : « Le Quotidien *doit vivre libre ; laiss* Quotidien *vivre* ». Le jour même, *Témoignage chrétien* adresse un nouveau message de solidarité à son confrère : « *Nous ressentons nous-mêmes depuis sept ans, comme l'ensemble de la presse démocratique à La Réunion et comme tous les Réunionnais à quel point il est difficile de développer, voire de maintenir, une expression libre et pluraliste dans ce pays* ». Mais en défendant la liberté du *Quotidien*, *Témoignage chrétien* plaide aussi sa propre cause et, plus largement, celle de toute la presse. « *C'est un combat qui n'a pas seulement valeur de symbole. (...) C'est pourquoi, quoi qu'il en coûte, nous sommes avec vous dans la lutte pour que finissent par l'emporter, à travers votre victoire et la survie du Quotidien, tous les partisans du pluralisme de la presse à La Réunion* ». <sup>429</sup>

Dès le 20 juin, la crise entre dans sa dernière phase. *Le Quotidien* augmente sa pagination à 20 pages et n'indique plus un tirage à 25 000, mais à plus ou moins 13 000 exemplaires. Le 21 juin, la rédaction rend public le cours des négociations qui ont été amorcées le 14 juin entre le juge-commissaire, les deux syndicats, le directeur du journal et les éventuels repreneurs. Le groupe Quartier-Français s'étant retiré des négociations, le seul repreneur possible reste A.G.M. (Arts graphiques modernes). Mais la solution préconisée par A.G.M. suppose au préalable la liquidation effective des deux sociétés qui composent *Le Quotidien*. Le juge-commissaire, M. Lebiet, demande que la direction du *Quotidien* lui remette, sous 48 heures, un plan d'exploitation équilibré pour les quatre mois à venir. Lors d'une nouvelle rencontre le 16 juin, le juge-commissaire trouve le plan viable mais ajoute une

---

<sup>429</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1977.

nouvelle condition : le directeur du journal dispose de trois jours pour réunir la somme de 180 000 F pour payer les indemnités dues aux journalistes qui ont accepté d'être licenciés. En outre, il doit réunir personnellement, et le juge insiste sur ce point, une somme complémentaire de 400 000 F. Cette dernière condition paraît totalement aberrante, pour ne pas dire arbitraire, compte tenu des efforts déjà réalisés tant par le directeur que par l'équipe du journal avant la liquidation. En toute logique, « *le personnel qui, depuis déjà 10 jours, subit les "affres" de la justice, s'étonne de cette nouvelle surenchère, qui ne fait qu'augmenter la longue série de celles préalablement imposées par le tribunal de commerce en son temps* ». <sup>430</sup> Une telle situation ne peut que conduire au pourrissement. Sans doute était-ce le but recherché. Mais la politisation du mouvement et l'ampleur de la mobilisation publique jouent en faveur du journal. La manifestation du 18 juin est le point d'orgue de cette résistance improvisée. Entre temps, une polémique soulevée par *Le Journal de l'Île* et *Le Progrès* s'engage sur l'identité politique d'A.G.M. et ses véritables intentions. Paul Hoarau explique, dans un témoignage rétrospectif, que la menace qui vise *Le Quotidien* provient comme chacun le sait du *Journal de l'Île*, mais aussi, ce qui est inattendu, de *Témoignages*.

*« Il se trouve, explique-t-il, qu'une société d'imprimerie, A.G.M., s'est proposée par l'intermédiaire de Paul Vergès, pour sauver Le Quotidien, à condition que M. Chane-Ki-Chune prenne en charge la moitié du passif, A.G.M. mettant l'autre moitié. Chane-Ki-Chune ne peut pas. C'est le truc classique : tu ne peux pas mettre la moitié, combien tu peux mettre ? Eh bien, tu mets ce que tu peux, moi, je mets le reste et je deviens majoritaire ! Nous en sommes là quand un inconnu m'apporte un exemplaire des statuts d'A.G.M.. Il apparaît que les communistes détiennent la majorité du capital. Dans le contexte politique d'alors, la bonne affaire pour Le Quotidien ! Si vous laissez A.G.M. acheter Le Quotidien, il deviendra le journal communiste de demain. Je publie un article dans ce sens. Alors là... la préfecture est embarrassée, tout le monde monte au créneau... Le Quotidien ne doit surtout pas tomber entre les mains du parti communiste ! Dans les 24 heures, un moratoire, qu'on avait jusqu'alors refusé, est accordé au Quotidien. Le journal peut continuer ».* <sup>431</sup>

En fait, le 21 juin la crise se dénoue tacitement, mais il faut encore plusieurs jours avant que *Le Quotidien* n'obtienne officiellement gain de cause. Que s'est-il donc passé ce 21 juin ? La manifestation est encore dans les esprits. La démonstration de force a prouvé la détermination de l'équipe rédactionnelle et du public à s'opposer à une décision de justice jugée obscure et partisane. Entre-temps, les rumeurs persistent, si bien que le 21 juin, A.G.M. retire sa proposition pour couper court aux polémiques. Le 25 juin *Le Quotidien* publie un communiqué du Comité du Progrès, daté du 22 juin. Paul Hoarau, y explique que son journal

<sup>430</sup> *Le Quotidien*, 21 juin 1977, *Au pays de la surenchère*.

<sup>431</sup> Paul Hoarau, *Agora ou vavangue : la fin du « Progrès »*, in *Akoz espace public*, n° 15 – mai 2002, p. 34. Jean-Louis Rabou confirme lui aussi, a posteriori, que « *pour les dirigeants communistes, les conditions étaient sans doute réunies pour s'offrir un journal moderne et son réseau de diffusion à peu de frais* », in Bernard Idelson, (dir.), *Journalismes dans l'océan Indien*, op. cit., p. 218.

est hostile à la concentration du matériel et au contrôle des deux principaux quotidiens par un même groupe financier. « *Nous avons participé, dit-il, à l'action qui s'est opposée à l'absorption de la S.A.F.I. et de la S.P.R. par une société comprenant plusieurs groupes financiers bien connus (Quartier-Français, Peyron, Cazal), parce que cette solution concentrait toutes les entreprises sous le contrôle d'une seule société* ». <sup>432</sup> Les conséquences d'une telle situation provoqueraient, selon le directeur du *Progrès*, la création d'un monopole de fait, un risque de modification de la ligne éditoriale du *Quotidien* et, à terme, la disparition d'un des deux titres. Mais son discours semble avoir changé brusquement puisque sa crainte de voir *Le Quotidien* phagocyté par les actionnaires d'A.G.M. n'est plus évoquée :

*« nous ne voyons pas d'inconvénients à l'achat de la S.A.F.I. par A.G.M., éventuellement. Cette société commerciale n'est à considérer que par sa gestion et par son travail, qui paraissent de bonne qualité, à en juger par la prospérité de l'entreprise. La combinaison de deux imprimeries permettrait d'offrir à toute la gamme des journaux de l'île, des moyens à la carte, adaptés à chacun d'eux. Nous ne voyons d'ailleurs pas d'inconvénients à ce que la même opération se fasse avec toute autre imprimerie, pourvu que soit évitée la concentration des rotatives dans une seule entreprise ».* <sup>433</sup>

Le jour même de l'annonce du retrait d'A.G.M., une réunion a lieu entre le juge-commissaire, les syndicats et le directeur du journal. Un nouveau plan est proposé par *Le Quotidien* qui, n'ayant pu réunir les sommes demandées, s'engage à rétablir ses comptes au plus vite, afin de garantir un fonds de roulement et verser les indemnités dues au personnel licencié. *Le Quotidien* obtient un sursis de 72 heures. Le soir même, le juge-commissaire s'envole pour la métropole. La crise est virtuellement désamorcée. Le 24 juin, *Le Quotidien* publie un courrier adressé la veille aux syndicats. Cette lettre établit le bilan financier des deux sociétés. Le solde étant positif, le personnel en déduit que sa survie est possible et entend le prouver.

TABLEAU 9 : BILAN FINANCIER DU QUOTIDIEN, D'APRES LA LETTRE AUX SYNDICATS PUBLIÉE LE 24 JUIN 1977

	Crédit	Débit
Trésorerie S.P.R. + S.A.F.I.	154 468 F	
Factures impayées par les clients du journal	461 768 F	
Recettes ordinaires	30 949 F	
Indemnités dues au personnel licencié		133 104 F
Frais du personnel, mois de juin		169 746 F
Indemnités du personnel licencié après le 10 juin		?
<b>Total</b>	<b>647 185 F</b>	<b>302 850 F</b>
<b>Solde</b>	<b>344 335 F</b>	

<sup>432</sup> *Le Quotidien*, 25 juin 1977, *Le communiqué du Comité du Progrès*, p. 5.

<sup>433</sup> *Ibidem*.

À ce stade de la procédure juridique, *Le Quotidien* doit attendre la notification du jugement avant de faire appel. « *Deux solutions seront alors possibles. L'appel casse le jugement du tribunal de commerce et Le Quotidien continue avec ses deux sociétés en proposant un concordat pour indemniser les créanciers. L'appel est rejeté, la liquidation devient effective* ». <sup>434</sup> Le 30 juin, Maximin Chane-Ki-Chune peut enfin annoncer la reprise. Après avoir remercié tous ceux qui se sont mobilisés pour défendre la liberté de la presse à La Réunion, le directeur de ce journal pas comme les autres affirme, comme pour conjurer le mauvais sort, que « *la survie du Quotidien est cependant d'abord la victoire de son personnel. Une victoire sur la fatalité, sur la résignation* ». Lentement, *Le Quotidien* retrouve un « second souffle », mais doit prouver sa viabilité avant trois mois. Au total, sur les 18 journalistes, que comptait l'équipe rédactionnelle avant la crise, 8 ont été contraints au licenciement économique.

TABLEAU 10 : COMPARAISON DE L'EFFECTIF REDACTIONNEL AVANT ET APRES LA CRISE DU QUOTIDIEN

Rédaction (S.P.R.)	Avant le 26 mai 77	Après le 30 juin 77	Départs
Informations générales	3	1	2
Informations locales	8	5	3
Informations sportives	7	4	3
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>8</b>

« *C'est là une affaire profondément révélatrice des mœurs réunionnaises : votre journal a des ennuis parce qu'il a choisi d'être libre...* » <sup>435</sup> pouvait-on lire dans le communiqué du Bulletin de liaison des enseignants de La Réunion, *Kalandiak*, peu avant que la crise ne trouve une issue. Le Comité du Progrès livre lui aussi la signification des événements qui viennent de se produire : « *Le Quotidien est devenu, selon l'expression d'un animateur du mouvement populaire suscité pour le soutenir, "Le Quotidien des Réunionnais"* ». <sup>436</sup> Malheureusement, cette victoire n'empêche pas le déclin d'une certaine presse réunionnaise, trop faible pour survivre. Après 63 ans d'activité, *Le Progrès* n'est plus en mesure de résister à la modernisation et à la concurrence. Sa disparition en décembre 1977 renforce la position du *Quotidien* qui récupère ainsi une partie de son lectorat. Un « jeu à trois » s'organise entre les deux plus anciens quotidiens de l'île et le plus récent. D'un côté *Le Journal de l'île* et *Témoignages*, de l'autre *Le Quotidien*. Sur l'échiquier politique, ces trois quotidiens représentent les principales forces politiques agissant à La Réunion : *Le J.I.R.* reste le seul

<sup>434</sup> *Le Quotidien*, 22 juin 1977, 72 heures pour convaincre.

<sup>435</sup> *Le Quotidien*, 21 juin 1977, *Kalandiak* : « *Il a choisi d'être libre* », p. 3.

<sup>436</sup> *Le Quotidien*, 25 juin 1977.

quotidien de droite, *Témoignages* l'organe du P.C.R., et *Le Quotidien* reflète les idées du courant socialiste tout en respectant la pluralité des opinions.

## 5) Le tournant de la presse quotidienne régionale en 1981

Deux ans après sa création, 18 000 exemplaires du *Quotidien* sont vendus chaque jour. Chaque numéro est lu en moyenne par trois ou quatre personnes, affirme l'ancien rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou, soit environ 60 000 lecteurs, ce qui correspond à peu près à la moitié du lectorat réunionnais.<sup>437</sup> L'année 1981 marque une spectaculaire progression pour le journal, qui passe d'une publication de 20 755 exemplaires, en janvier, à 24 220 exemplaires, en décembre. En cinq ans, *Le Quotidien* a presque doublé son tirage. Au cours de cette même année, *Le J.I.R.* stagne à 26 000 numéros, tandis que *Témoignages* passe de 6 000 à 14 000 numéros. Cette brusque augmentation des tirages est due au lancement d'une nouvelle formule, qui permet au journal communiste de se hisser à 21,80% des tirages. Sur le plan éditorial, « *cinq ans après le 13 septembre 1976, Le Quotidien tient à garder plus que jamais le cap qu'il s'était fixé en matière de pluralisme dans l'information et de liberté dans le commentaire. C'est ainsi qu'il entend tenir son rang dans le monde des médias de La Réunion qui a, lui aussi, considérablement évolué* ». <sup>438</sup> Le 12 mai 1981, Hubert Bruyère, le rédacteur en chef du *Quotidien*, annonce le remplacement officiel de René Martin-Darène par Claude Jouanny, et porte par la même occasion un jugement sur la nouvelle ligne éditoriale du *J.I.R.* : « *M. Jouanny offre en effet une interprétation particulièrement dramatique des conséquences éventuelles outre-mer de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République* ». Un courrier des lecteurs de *Témoignages* salue le départ du « *serviteur de la droite colonialiste* » après trente ans passés au *J.I.R.*. Voici comment est résumée la carrière du rédacteur en chef :

Martin-Darène « *a mis sa plume au service du colonialisme et de la droite réunionnaise avec une rare constance pour couvrir toutes les fraudes électorales ; pour couvrir toutes les atteintes à la démocratie ; pour desservir, il faut le dire également, la cause de la France et de la République dont il se prétendait le défenseur intransigeant. (...) Pire, pendant trente ans, il s'est employé à dresser les Réunionnais les uns contre les autres, à tout mettre en œuvre pour les empêcher de se retrouver et d'entreprendre ensemble la construction de leur pays. (...) Si l'on essaye de se placer sur le terrain qu'a défendu et que continue de défendre Martin Darène, comment juger ce départ ? Car enfin, si l'on en croit ce qu'écrit encore Martin-Darène, le pays court, depuis le 10 mai, à la catastrophe ; la sécession est à nos portes. C'est la porte ouverte vers l'indépendance, le gouvernement de gauche prépare le « largage » il suffit de lire le « Journal de l'Île de La Réunion » de ces dernières semaines pour voir de quelle manière la situation est*

<sup>437</sup> *Le Quotidien*, 14 septembre 1978, *Libres*, éditorial signé Jean-Louis Rabou. Cf. Annexes 1, n° 4.

<sup>438</sup> *Le Quotidien*, 14 septembre 1981.

*dramatisée à souhait. Eh bien, c'est le moment choisi par Martin Darène pour annoncer son départ définitif de La Réunion ! »*<sup>439</sup>

*Témoignages* subit encore « la répression et les difficultés financières propres aux journaux de l'opposition », 37 ans après sa création ; d'ailleurs ses articles ne sont toujours pas signés.<sup>440</sup> L'arrivée de François Mitterrand au pouvoir offre au journal la possibilité de se relancer. Mais l'effort financier de *Témoignages* pour augmenter le nombre de pages se répercute sur les tarifs d'abonnements. Néanmoins, grâce à sa nouvelle formule, le taux de pénétration de ce quotidien au cœur de la société réunionnaise se rapproche de ceux du *J.I.R.* et du *Quotidien*. Désormais, on compte un exemplaire pour 22 habitants de plus de 15 ans, au lieu d'un seul exemplaire pour une cinquantaine de personnes. Le taux de diffusion de ce quotidien est donc plus important à partir de novembre 1981.

TABLEAU 11 : REPRESENTATIVITE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE EN 1981

Le Quotidien		Le J.I.R.		Témoignages	
32 pages		16 pages		16 pages	24 pages
38,5 cm x 28,5 cm		62,5 cm x 42 cm		42,5 cm x 29 cm	42,5 cm x 29 cm
Janvier	Décembre	Janvier	Décembre	Janvier	Novembre
2 F	2,5 F	2 F	2,5 F	2 F	2,5 F
Tirages journaliers					
20.755	24.220	26.000	26.000	6.000	14.000
Part de chaque quotidien sur le total des tirages des trois quotidiens					
39,34%	37,71%	49,28%	40,48%	11,37%	21,80%
Nombre d'habitants de plus de 15 ans pour un exemplaire					
15 pour 1	13 pour 1	12 pour 1	12 pour 1	52 pour 1	22 pour 1

La diminution de la part de représentativité du *Quotidien* en décembre 1981 est due à l'augmentation des tirages du journal communiste. Mais puisque cette diminution affecte également *Le J.I.R.*, l'écart se réduit entre les deux journaux de tête. *Le Quotidien* et *Témoignages* réunis représentent 59,51% des tirages à la fin de l'année, contre 50,71% seulement en janvier. L'élection de François Mitterrand a pu susciter cette progression des quotidiens de gauche. Mais il convient de relativiser les chiffres, car la représentativité en part de tirage ne correspond pas systématiquement à l'influence réelle des forces politiques. Par exemple, *Témoignages*, qui est un journal de propagande, tire 10 000 exemplaires de moins que *Le Quotidien* (dont les lecteurs ne sont pas tous socialistes), alors que le Parti communiste réunionnais dispose d'une masse électorale nettement supérieure à celle du Parti socialiste. On peut déduire facilement que les électeurs du Parti communiste réunionnais lisent moins la

<sup>439</sup> *Témoignages*, 2 décembre 1981. Il faut préciser que le journal communiste publie assez peu de courrier des lecteurs, ce qui donne une certaine ampleur à cette attaque en règle contre René Martin-Darène.

<sup>440</sup> *Témoignages*, 5 mai 1981.

presse que les électeurs socialistes et que leurs centres d'intérêts ne sont pas les mêmes. Par exemple, avant le 10 mai 1981, l'actualité nationale n'occupe que 4,16% du journal communiste, alors que *Le Quotidien* lui consacre 6,25%. Dans sa nouvelle formule, la rubrique « L'événement » couvre aussi bien l'actualité locale que nationale. Mais c'est en comparant la place réservée à l'actualité locale qu'apparaissent plus nettement les différences. *Le J.I.R.* préfère l'équilibre entre actualité locale, d'une part, et actualités nationale et internationale, d'autre part. Avant le lancement de sa nouvelle formule, *Témoignages* accorde 34,40% de sa pagination à sa rubrique « Notre pays ». Le changement de ligne politique du Parti communiste réunionnais après le 10 mai explique pourquoi la même rubrique s'appelle désormais « *la vie dans nos communes* », au lieu de « *notre pays* », trop proche du discours autonomiste.

TABLEAU 12 : REPARTITION DE L'ACTUALITE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le Quotidien (32 pages)		Le J.I.R. (16 pages)		Témoignages (16 pages)		Témoignages (24 pages)	
Le Département	25%	Notre Île	18,75%	Notre pays	34,40%	Nos communes	27,08%
La Nation	6,25%	France Étranger	18,75%	France	4,16%	L'événement	16%
Le Monde	9,37%			Le Monde	10,42%	Le Monde	7,63%

Dans une interview accordée au *Quotidien*, le 28 novembre 1981, Élie Hoarau montre que le passage à 24 pages doit favoriser une plus grande couverture de la vie quotidienne locale puisque 8 pages supplémentaires sont consacrées à la vie du peuple réunionnais dans les communes (soit 3 de plus que dans l'ancienne pagination).<sup>441</sup> Mais Élie Hoarau rappelle que les objectifs de *Témoignages* restent opposés à ceux de « *la presse bourgeoise* ». Si les électeurs communistes lisent moins que les autres, c'est qu'ils appartiennent aux couches sociales les plus défavorisées. Celles-ci ont recours à l'oralité comme principal vecteur d'information, ce qui explique que les thèses communistes soient aussi largement répandues au sein de la population réunionnaise.

Élie Hoarau, interrogé par Idriss Issa, réfute l'idée qu'on puisse accuser le quotidien communiste « *d'avoir laissé couler Témoignages chrétien pour renforcer [sa] position sur le marché ?* » en publiant cette nouvelle formule. Une semaine plus tôt, le père René Payet qui annonçait la disparition de ce journal d'opinion après 11 ans d'existence, affirmait : « *Notre disparition prouve notre indépendance* ». <sup>442</sup>

<sup>441</sup> La différence de pourcentage entre les rubriques « *notre pays* » (34,40%) et « *nos communes* » (27,08%) s'explique par la « dissolution » des 3 pages supplémentaires dans l'augmentation du nombre total de pages de la nouvelle formule.

<sup>442</sup> *Le Quotidien*, 23 novembre 1981.

*Le Quotidien* souligne le paradoxe de voir disparaître un journal de gauche après l'arrivée de la gauche au pouvoir. La victoire de François Mitterrand a manifestement eu des conséquences diverses : *Témoignages chrétien* disparaît, selon le père René Payet, à cause du manque de structure et d'implantation du bimensuel et de la démobilisation après l'arrivée de la gauche. Selon Élie Hoarau,

« le changement intervenu le 10 mai a imposé une situation nouvelle. C'est cette situation que nous essayons de refléter, de traduire dans *Témoignages*. Le changement en soi n'a pas modifié notre analyse. Ce sont les sujets traités qui sont nouveaux », et il ajoute que les journalistes du quotidien communiste « ont leur propre façon d'aborder l'actualité et c'est vrai – qu'étant communistes ou sympathisants du P.C.R. – leurs visions sont très proches de celles du Parti. Cela dit, il arrive que le parti émette quelques réserves sur l'appréciation de tel ou tel journaliste. Dans ce cas, nous lui demandons de signer son article et nous précisons que le dit article n'engage que son auteur et ne reflète pas la position du P.C.R. ». <sup>443</sup>

TABLEAU 13 : TITRES DE JOURNAUX EXISTANT EN 1981 <sup>444</sup>

	titres	création	disparition	fréquence	tendance
1	<b><i>Témoignages</i></b>	<b>1944</b>	-	<b>quotidien</b>	<b>communiste</b>
2	<b><i>Journal de l'Île de La Réunion</i></b>	<b>1951</b>	-	<b>quotidien</b>	<b>droite</b>
3	Témoignages Chrétien	1970	1981*	bimensuel	proche P.C.R.
4	Réunion Avenir	1974	1987	mensuel	droite
5	Combat Socialiste	1975	1986	hebdomadaire	socialiste
6	<b><i>Le Quotidien</i></b>	<b>1976</b>	-	<b>quotidien</b>	<b>proche P.S.</b>
7	Rassemblement pour la République	1980	1981*	trimestriel	R.P.R.
8	<b><i>Fanal</i></b>	<b>1981</b>	<b>1981*</b>	<b>hebdomadaire</b>	<b>P.S.</b>

\* Journaux disparaissant en 1981.

Plusieurs raisons expliquent cette évolution structurelle : même s'il y a moins de journaux, on s'informe plus et mieux. Les journaux d'opinion disparaissent, tandis que ceux qui survivent sont obligés de rassembler un plus grand nombre de lecteurs autour de thèmes consensuels. Cette politique du « plus grand dénominateur commun » se plie aux règles de la concurrence : l'objectif est de satisfaire au mieux les attentes de « la masse » afin qu'elle ne soit tentée de s'évaporer. Fidèle à la ligne éditoriale d'indépendance tracée par Didier Vangell, *Le*

<sup>443</sup> *Le Quotidien*, 23 novembre 1981.

<sup>444</sup> Les tendances n'indiquent que la sensibilité politique des journaux, mais en aucun cas elles ne sont assimilables à une représentation des forces politiques du département. Il ne faut donc pas déduire du fait qu'il y ait moins de journaux à droite que La Réunion vote à gauche. *Le J.I.R.* en 1981 est encore le journal le plus lu. Cependant, on peut faire deux remarques. Tout d'abord, le nombre élevé de journaux de gauche prouve le dynamisme ou la volonté d'expression des forces de gauche. Mais cette multiplicité est peut-être aussi le signe d'une fragilité : incapable de former une coalition, les forces de gauche cherchent à exprimer leurs différences. La disparition de *Fanal* et de *Témoignages chrétien* va renforcer la position des journaux restant au prix d'une perte d'une certaine diversité d'expression.



*Quotidien* s'attaque aux ténors de la droite locale, aux caciques du P.C.R., ou affronte le leader du Parti socialiste, lors de sa visite à La Réunion en 1980, quand bien même il défend la candidature de François Mitterrand en 1981. Le Secrétaire d'Etat aux D.O.M.-T.O.M., Paul Dijoud, n'en démord pas. *Le Quotidien* est un journal subversif. La comparaison qu'il fait des trois quotidiens en dit long sur sa perception de la liberté d'information et sur le degré d'indépendance dont ces journaux peuvent jouir.

*« Le journal Témoignages, chacun peut le lire, attaque quotidiennement l'action du gouvernement. Le journal Le Quotidien attaque pratiquement quotidiennement l'action du gouvernement. C'est un journal d'opposition et dans l'esprit des Réunionnais la chose est claire, comme elle l'est dans l'esprit du gouvernement. Le J.I.R. se veut objectif et ne manifeste pas de complaisance particulière à l'égard du gouvernement, même si à mes yeux, il s'efforce de cerner la vérité, telle qu'elle est ».*<sup>445</sup>

Quelques années après son lancement, il est certain que cet esprit d'indépendance ne plaît toujours pas à tout le monde. Les attaques de plusieurs maires, de droite ou de gauche, au début des années 1980, soulignent la tension qui existe entre la sphère d'influence des hommes politiques et celle des journalistes. *Le Quotidien* rappelle, par exemple, le cas d'Alix Elma, maire de Sainte-Rose, qui souhaite que le Conseil Général majore le prix du papier importé pour affaiblir économiquement le journal, ainsi que les tentatives d'intimidation menées par les nervis des maires de Sainte-Suzanne et de Saint-Louis, Albert Paris et Jean Fontaine, pour empêcher les journalistes d'assister aux conseils municipaux. Lucet Langenier, Claude Hoarau ou André Thien-Ah-Koon, entre autres, s'illustrent eux aussi dans ce rapport conflictuel.

De violentes tensions enveniment aussi les rapports entre les différentes rédactions. La crise de 1977 a nourri une indéfectible haine entre *Le Quotidien* et *Le J.I.R.*, que rien ne semble pouvoir apaiser. En 1988, *Le Quotidien* innove encore en lançant *Le Quotidien du dimanche*, le premier journal dominical de l'île, ce qui n'est pas pour arranger ses relations avec son principal concurrent. Selon Jean-Louis Rabou, « au plus fort des années 90, *Le Quotidien* vendra 35 000 exemplaires/jours quand *Témoignages* (avant-dernier titre de la planète à porter encore la faucille et le marteau en manchette) peine toujours pour dépasser les 3 000, dont bon nombre d'abonnements "militants"... ».<sup>446</sup> Pourtant, la lutte entre *Le Quotidien* et *Le J.I.R.* n'est rien en comparaison de ce qu'un nouvel acteur médiatique s'apprête à infliger à la presse supportée par la droite départementaliste.

---

<sup>445</sup> *Le Quotidien*, 27 mars 1981.

<sup>446</sup> Jean-Louis Rabou, *Le Quotidien : un air de liberté*, op. cit., p. 218.

## 6) *Le Réunionnais*, l'éphémère journal « victime » de l'incendie du *J.I.R.*

Le lancement du *Quotidien* – ainsi que la gestion de cette crise qui a bien failli interrompre prématurément le journal en 1977 – reste dans l'histoire de la presse réunionnaise une référence, un modèle de réussite médiatique et économique. La détermination et la capacité de résistance de ses journalistes, ainsi que la mobilisation de ses lecteurs, renforcent la position hégémonique de ce titre face aux deux autres quotidiens d'information. Cette conquête du pluralisme, engagée avant l'alternance politique de 1981, permet aux Réunionnais de dépasser les clivages manichéens de la société post-coloniale et l'interprétation bipolaire qu'elle impose. Un homme tente de réécrire l'histoire en décidant, lui aussi, de faire bouger les lignes de force de la presse écrite réunionnaise, comme l'a fait avant lui Maximin Chane-Ki-Chune. « *Nous voulons offrir, écrit-il, un espace supplémentaire de liberté, de démocratie et de pluralisme dans une société réunionnaise où bien des blocages sont encore à vaincre* ». <sup>447</sup> Cette initiative, qui se soldera par un échec, a tout de même contribué à renouveler le seuil d'exigence du paysage médiatique réunionnais au début des années 1990.

Entrepreneur influent, leader de l'immobilier à La Réunion, Armand Apavou décide de diversifier les activités de son groupe en fondant *Le Réunionnais*. Le lancement du journal en novembre 1992 est précédé d'une campagne menée à grands frais. « *Le soleil a rendez-vous avec la une* », martèlent les panneaux d'affichage et les messages publicitaires à la télévision. Ce slogan annonce la mesure de l'événement. Le premier numéro paraît avec une semaine de retard. Imprimé sur papier glacé, il est distribué gratuitement afin de séduire un large public. L'objectif commercial de ce nouveau quotidien prévoit de s'immiscer dans le sillage des deux premiers – *Témoignages*, occupant une position marginale en raison de son faible tirage et de son statut de journal d'opinion, n'est pas perçu comme un véritable concurrent. Un premier journal éponyme, dirigé par Paul Garros, du 10 juin 1937 au 27 mars 1940, accusé de nuire au moral des forces combattantes, s'était sabordé au terme d'une procédure judiciaire. La chute du second est précipitée par une affaire criminelle impliquant trois de ses employés dans l'incendie de l'imprimerie du *J.I.R.*, son principal adversaire. Il s'en est fallu de peu, pour que cette rivalité cause leur perte à tous deux.

---

<sup>447</sup> *Le Réunionnais*, 22 novembre 1992. Éditorial de lancement, signé Armand Apavou.

Pendant quatre ans, du 22 novembre 1992 au 12 juin 1996 (soit 1278 numéros), *Le Réunionnais* diffuse une information de proximité destinée à un lectorat majoritairement créolophone et donc sociologiquement peu enclin à une lecture approfondie. Grâce à une mise en pages simple et aérée, des articles courts, allant à l'essentiel, l'aspect visuel facilite l'accès à une information qui se donne à voir plus qu'elle ne se lit. L'image prime sur le discours. Cette vocation de plaire au plus grand nombre n'exclut pas l'analyse. La vie politique intéresse les lecteurs. *Le Réunionnais* réalise donc une véritable performance en produisant un supplément de 80 pages au lendemain du premier tour des municipales de 1995. Progressivement, la mise en pages s'aligne malgré tout sur les normes définies par les maquettes concurrentes. Cela ne suffit pas. *Le Réunionnais* veut faire davantage. Après quelques mois d'existence, il lance de nouvelles formules, dont trois suppléments réservés à un public masculin passionné de football, d'automobile et de tiercé. Les sports, les loisirs et les services forment le centre de gravité de l'offre de proximité. Celle-ci s'entend d'ailleurs dans un double sens : le journal devance la curiosité de ses lecteurs en leur proposant les informations les plus recherchées, mais il fait mieux, il porte aussi l'information à demeure, et il est le seul à le faire. En juin 1996, le portage à domicile dessert chaque matin, 4 000 abonnés et 1 200 points de vente. Une quarantaine de livreurs suffisent à couvrir l'île en deux heures.

Mais le signe distinctif par excellence du *Réunionnais*, sa vraie « *carte de visite* », <sup>448</sup> reste l'introduction de la quadrichromie. Grâce à ce procédé d'impression, la presse réunionnaise entame une véritable révolution. Alors que ses concurrents impriment en monochrome et ne peuvent utiliser la couleur qu'avec parcimonie pour les titres et les habillages, le nouveau quotidien peut reproduire toutes les couleurs avec seulement quatre encres de base : le noir, le jaune, le bleu et le rouge. Les photographies bien sûr, mais aussi la mise en pages paraissent ainsi bien plus attrayantes. Pour réaliser cette prouesse, une rotative est spécialement importée des États-Unis, puis calibrée avant le lancement du journal. Chaque jour, 18 000 numéros de 48 pages en moyenne sont imprimés à une vitesse de 20 000 exemplaires par heure. Six bobines de papier sont nécessaires pour produire ce volume de marchandises, ce qui correspond à une dépense quotidienne de 21 000 F. <sup>449</sup> « *Affirmer qu'à ses débuts, Le Réunionnais était à la pointe de l'innovation technique est un délicat euphémisme* », rappellent les journalistes qui signent le dernier numéro. « *Aucun journal à La Réunion et peu*

---

<sup>448</sup> L'expression est employée le 12 juin 1996, dans un article retraçant l'histoire du journal, lors du dernier numéro.

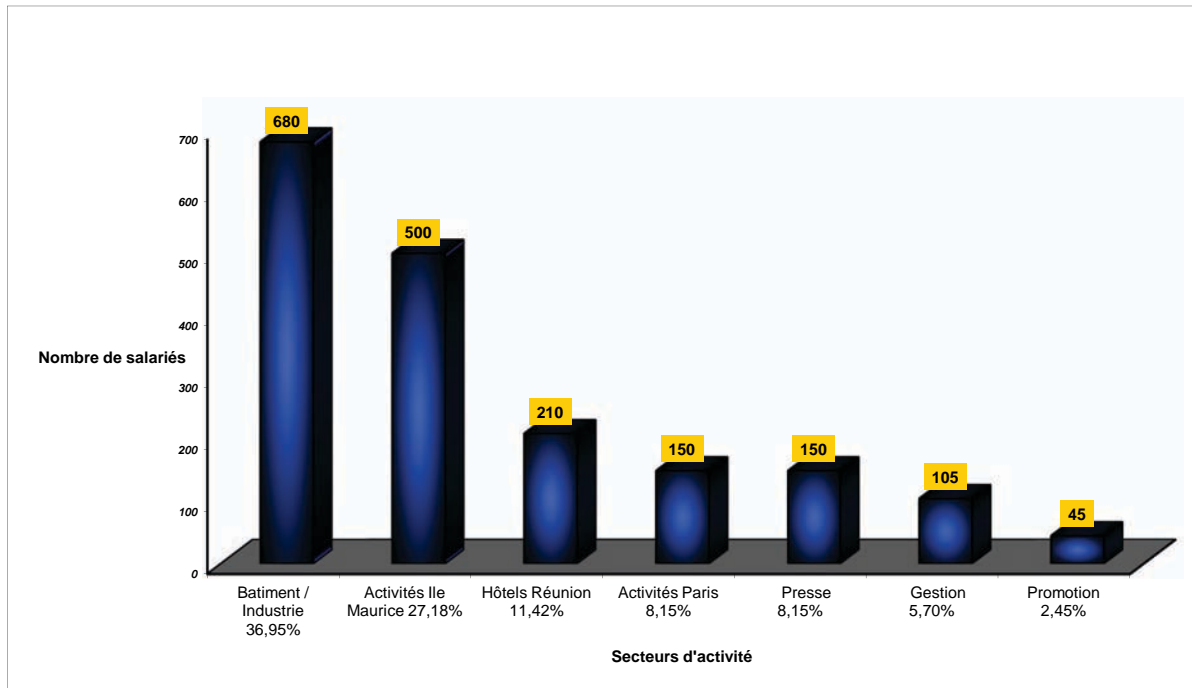
<sup>449</sup> L'équivalent de 3 200 €

*en métropole ne pouvaient, à l'époque, rivaliser avec les outils dont Le Réunionnais était doté* ». <sup>450</sup> Les 150 employés qui travaillent à la confection du journal disposent en effet d'un équipement de pointe. La qualité du parc informatique est exceptionnelle et le personnel chargé de la P.A.O. (Publication assistée par ordinateur) est recruté pour ses compétences. L'équipe rédactionnelle se compose d'une soixantaine de journalistes, de pigistes et de correspondants couvrant l'actualité locale. La rédaction comprend aussi un correspondant permanent à Paris. À l'exception de quelques journalistes recrutés en métropole, la plupart sont de jeunes Réunionnais. Un réseau Ethernet leur permet d'échanger des informations au sein de la rédaction, de travailler avec rapidité et efficacité. *Le Réunionnais* est même le premier quotidien local à utiliser des appareils photos numériques. Ne manquant ni de moyens, ni de personnels, ni même d'idées novatrices, le journal semble né sous les meilleurs auspices. Le capital de la société éditrice s'élève à 10 millions de francs. Parmi les actionnaires figurent trois des plus grandes entreprises de l'île : le groupe Apavou, les Sucreries de Bourbon et les Établissements Caillé. Les moyens mis à la disposition du *pôle presse* sont considérables. Celui-ci regroupe *Le Réunionnais*, ainsi que *Star Télé* et *7 magazine*, deux hebdomadaires consacrés à la télévision. Ces trois titres sont édités sur les presses d'A.G.M. Industrie, filiale de la société éditrice. Le secteur médiatique du groupe fonctionne donc en parfaite autonomie de production et de diffusion. Pourtant, au sein du groupe Apavou, ce secteur d'activité ne représente que 8,5% du personnel et à peu près autant pour le chiffre d'affaires. Ce pôle médiatique est d'ailleurs le seul à s'éloigner des métiers de base de l'entreprise. Quelles raisons ont conduit le P.D.G. d'une des plus grandes firmes de l'île à s'aventurer à créer un quotidien de plus à La Réunion ? Pour le comprendre, il est nécessaire de resituer l'apparition du journal dans son contexte.

---

<sup>450</sup> *Le Réunionnais*, 12 juin 1996.

GRAPHIQUE 2 : GROUPE APAVOU EN 1996



Au début des années 1990, les démêlés judiciaires de Télé Free Dom préoccupent l'opinion publique. Diffusant illégalement depuis 1986, Camille Sudre, son fondateur, refuse de se plier aux exigences du C.S.A., d'autant que la chaîne pirate bénéficie depuis sa création d'un large soutien populaire. Télé Free Dom a bouleversé le paysage audiovisuel, contrôlé par R.F.O., tout comme *Le Quotidien* avait apporté un souffle de démocratie à la presse écrite dix ans plus tôt. Mais les manifestations de soutien, pour protester contre la saisie des émetteurs sur ordre préfectoral, se transforment en émeutes. Les violences du 24 au 26 février 1991 sèment le chaos dans les rues de Saint-Denis, particulièrement dans le quartier populaire du Chaudron. Les pillages et les incendies visent les symboles de la société de consommation. On retrouve dans les décombres d'un magasin de meubles huit corps calcinés. Au même moment, les télévisions du monde entier diffusent en boucle les premières images de l'offensive terrestre en Irak. La population est en état de choc. La crise médiatique a mis à nu les crispations sociales ; mais très rapidement, les événements du Chaudron prennent une tournure politique. Un an plus tard, en mars 1992, l'élection de Camille Sudre à la présidence de la Région confirme la défiance des Réunionnais à l'encontre du C.S.A. et des hommes politiques. Selon Ibrahim Dindar, président de l'U.C.L. (Union Centriste Libérale), les

électeurs qui ont voté pour Camille Sudre « *n'ont pas voté pour une personne, ni pour un programme, mais pour une télé* ». <sup>451</sup>

Lorsque le premier numéro du *Réunionnais* est mis en vente, en novembre 1992, la ligne éditoriale définie par son fondateur s'oppose toute entière à cette violence exhibée lors des émeutes de 1991. En signant « l'acte de naissance » du journal dont il est le promoteur, Armand Apavou, s'adresse aux Réunionnais et tente de les convaincre d'aller de l'avant, d'œuvrer ensemble à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

*« Nous traversons en effet une phase cruciale de notre histoire », déclare-t-il. « L'absence de repère et le discrédit jeté sur les valeurs fondamentales, que sont le travail et le sens de l'effort ne font qu'amplifier l'état de confusion, où se trouve la société réunionnaise. Dans un environnement international conflictuel et de plus en plus difficile, il est important que les Réunionnais se retrouvent pour aborder l'avenir avec plus de sérénité et de confiance ».* <sup>452</sup>

Cet éditorial expose le double rôle assumé par son auteur : à la fois en tant que patron de presse mais aussi en tant que P.D.G. d'un groupe dont personne ne mettrait en doute la stature économique. Ses propos ont ainsi une double autorité naturelle. Bien sûr les raisons qui ont conduit cet homme à fonder ce journal peuvent être interprétées de diverses façons. D'aucuns soupçonnent une tentation narcissique ou même ostentatoire, d'autres saluent la revanche sociale de ce self-made-man. Mais la plupart sont obligés d'admettre le caractère moraliste de l'initiative. L'ambition affirmée est celle d'une pacification de la société réunionnaise et d'un développement économique et social. Pour cela, Armand Apavou s'offre à la jeunesse réunionnaise comme modèle, comme exemple à suivre. Mais en créant cette nouvelle entreprise – quasiment « d'utilité publique » – et en y employant de jeunes Réunionnais, il met surtout ses paroles en action. Cette création prouve que l'on peut offrir du travail à une jeunesse désœuvrée, qu'on peut l'éduquer, l'inciter à prendre part au débat social, et, plus encore, que le changement n'est qu'une affaire de volonté. En s'employant à relever un tel défi, le créateur du journal apporte sa contribution à la refondation de la société réunionnaise. Le titre de l'éditorial : « *Notre seul parti : celui des Réunionnais* », peut bien sûr paraître démagogique – surtout lorsque l'on songe à la trajectoire de Free Dom – mais il est peut-être aussi on ne peut plus sincère, et, dans ce cas, il nous renseigne sur l'impact émotionnel que les émeutes ont pu avoir sur cet acteur économique de premier plan. Le titre du journal, lui aussi, est révélateur d'un engagement en faveur d'une identité réunionnaise en pleine recherche d'elle-même. D'ailleurs, dans la suite de l'éditorial, Armand Apavou, analyse les facteurs de

---

<sup>451</sup> *Le Quotidien*, 10 avril 1992.

<sup>452</sup> *Le Réunionnais*, 22 novembre 1992.

la crise identitaire – même s’il ne la mentionne jamais comme telle – et tente, pour la conjurer, de proposer à ses compatriotes de nouveaux horizons à atteindre.

*« Nos atouts sont connus : la jeunesse de la population, l'appartenance à l'ensemble européen, l'ancrage dans une région du monde où les potentialités de développement s'affirment. La jeunesse réunionnaise a besoin d'espoir, car c'est sur elle que repose le destin de La Réunion. Cet espoir passe obligatoirement par le réel développement économique de l'île, seul antidote à toutes nos peurs et au risque de dérives vers une société de violence. Notre double appartenance à l'espace indianocéanien et au grand marché unique européen, impose un profond changement de mentalité. Les Réunionnais et les entreprises locales doivent de plus en plus s'ouvrir sur le monde extérieur, prendre pied dans la compétition économique internationale. C'est là aussi que se joue notre avenir. Nous ne pouvons accepter l'idée que notre île devienne un organisme végétatif, toujours sous perfusion. L'ambition du Réunionnais est d'accompagner une nécessaire évolution de notre île vers une économie de production, d'échanges et de solidarité ».*<sup>453</sup>

Si à travers ces lignes transparait le caractère volontaire du chef d'entreprise, la teneur reste la même lorsqu'il célèbre le premier anniversaire du journal. Mais l'homme de presse, conscient d'avoir apporté « une dynamique certaine à l'ensemble de la profession », affirme aussi son désir d'enrichir la réflexion démocratique en élargissant l'espace public de discussion :

*« au moment où le département aborde une phase capitale de son évolution, le pluralisme de la presse est un élément déterminant de ce choix du développement que nous devons tous partager. Le développement est indissociable du débat démocratique qui a lieu à travers la presse. Il impose, en contrepartie, à celle-ci une rigueur permanente dans le traitement de l'information ».*<sup>454</sup>

Cet espace de discussion est aussi modifié par l'élargissement de l'espace de perception. En s'imbriquant entre les deux aires de développement que sont la zone océan Indien et le marché unique européen, La Réunion crée de nouveaux liens, réinvente sa relation au monde et, partant, son identité. C'est pourquoi, affirme Armand Apavou, « le cœur de La Réunion doit battre demain aussi bien à Antananarivo, à Port-Louis, à Victoria, qu'à Paris ou à Bruxelles. C'est cette volonté de construire qui doit nous animer tous dans le difficile combat quotidien contre le chômage et toutes les formes d'exclusion ».<sup>455</sup>

Ce constat, que seule l'ouverture peut permettre un véritable développement, est repris par la rédaction quelques jours avant la disparition du journal. « Les Réunionnais sont de plus en plus nombreux à se retrouver sur des idées simples et généreuses pour sortir le pays de la crise et s'ouvrir davantage et mieux sur notre environnement régional et international. Un petit effort reste à fournir pour que tous apprennent à mieux se connaître, se respecter et au

---

<sup>453</sup> *Le Réunionnais*, 22 novembre 1992.

<sup>454</sup> *Le Réunionnais*, 12 décembre 1993.

<sup>455</sup> *Le Réunionnais*, 12 décembre 1993.

*final à agir dans le bon sens* ». <sup>456</sup> Sans forcément être au diapason, les journalistes partagent sur ce point la même conviction que leur employeur.

En quatre années à peine, *Le Réunionnais* a contribué à faire évoluer les mentalités. Du moins s'est-il efforcé de proposer une autre manière d'aborder l'information, de la traiter de façon plus accessible pour une majorité de Réunionnais. Pour les responsables du journal, il va de soi que la fidélisation d'un nouveau public crée symétriquement un nouvel espace de liberté – ou à défaut, un élargissement de l'espace antérieur. Pourtant, lorsque *Le Réunionnais* s'installe dans le paysage médiatique local, comme le rappelle Reine-May Crescence, « *la population réunionnaise dispose déjà d'un espace public ouvert au débat contradictoire et impulsé par deux acteurs majeurs de cette conquête médiatique : Le Quotidien et Free Dom* ». <sup>457</sup> Ceci est juste, mais l'existence d'un espace antérieur n'empêche pas son évolution ou sa modification lorsqu'intervient un nouvel acteur. Certes, *Le Réunionnais* n'a pas apporté de libertés nouvelles comme *Le Quotidien* ou *Free Dom*, mais il a permis à un nouveau public de s'initier à la lecture d'un quotidien régional. Le vrai pari consistait surtout à mener la population à une prise de conscience de son unité à travers ou en dépit de sa diversité. Cette prise de conscience d'une identité collective *autre* – que celle proposée par les autonomistes ou les départementalistes avant la décentralisation – a contribué à faire évoluer les représentations que les Réunionnais pouvaient avoir de leur propre identité. Le rôle joué par *Le Réunionnais* est donc tout aussi important que celui de ces deux prédécesseurs et répond lui aussi à une demande sociale.

Étrangement, ses jours sont comptés au moment même où le journal atteint ses objectifs initiaux. Le 15 décembre 1995, un article intitulé « *Le Réunionnais bon deuxième* », annonce les résultats d'un sondage médiamétrie, <sup>458</sup> selon lequel, le journal dépasserait *Le J.I.R.*, son concurrent direct. Quelques mois plus tôt, un autre sondage médiamétrie donnait déjà les deux rivaux ex æquo avec 60 070 lecteurs chacun, loin devant *Témoignages* et ses 10 465 lecteurs, mais très en deçà des 146 055 lecteurs du *Quotidien*, qui, à lui seul, fait mieux que les trois autres quotidiens réunis.

---

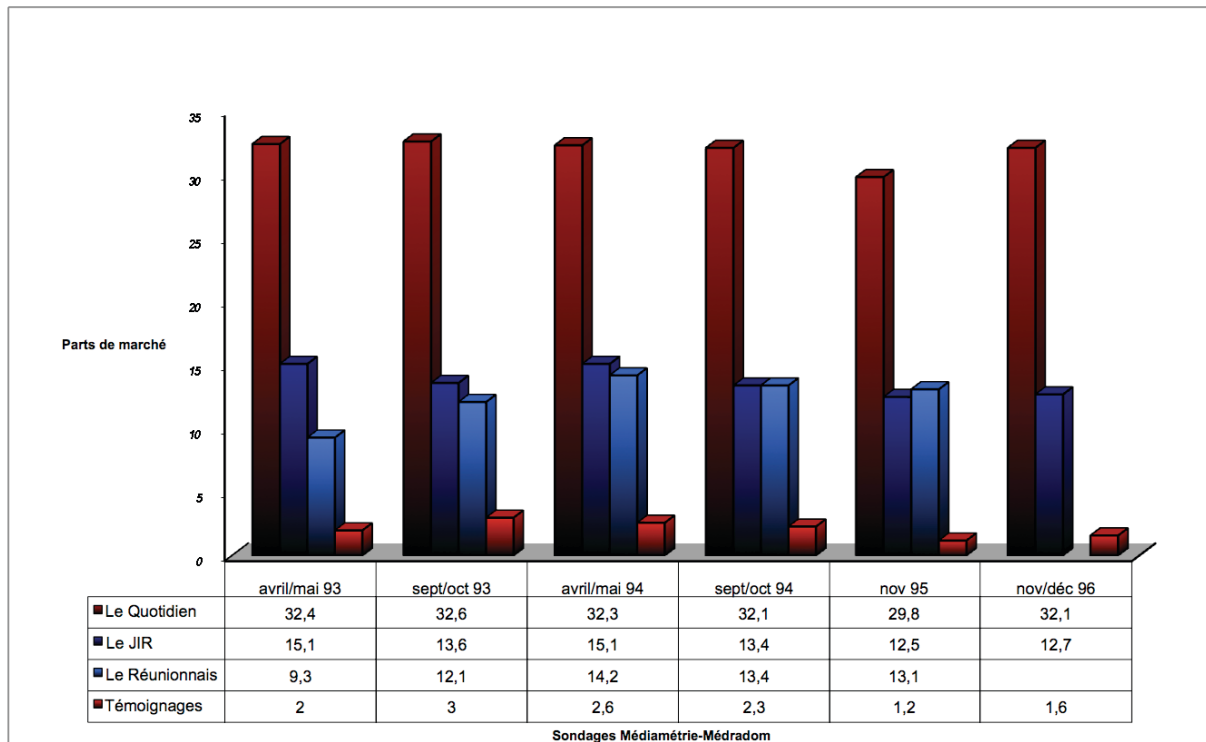
<sup>456</sup> *Le Réunionnais*, 22 mai 1996.

<sup>457</sup> Reine-May Crescence, *L'apparition du journal « Le Réunionnais » dans l'espace médiatique local. Analyse du dispositif, des discours de presse et des discours fondateurs (22 novembre 1992 – 12 juin 1996)*, maîtrise en Information-Communication, dir. Bernard Idelson, Université de La Réunion, 2003, p. 15.

<sup>458</sup> Il faut se garder d'accorder une trop grande importance à ces sondages. Ils n'offrent à nos yeux qu'une indication de grandeur. On doit en revanche tenir compte de leur utilisation par *Le Réunionnais* comme moyen de justifier sa progression. Les sondages, établissant l'égalité entre les deux journaux, sont effectués en septembre-octobre 1994, (*Le Réunionnais* publie les résultats le 07/01/95).



GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE 1993 A 1996 (EN %)



Le mois de janvier 1996 est émaillé des premières difficultés pour celui qui vient de ravir la deuxième place. Dès le 2 janvier, le journal fait appel à un sponsor pour renflouer sa trésorerie. Deux uns se succèdent. La première en couleur consacrée à la société Cadjee précède celle du journal en noir et blanc. Le 6 mars, l'annonce de la liquidation judiciaire du journal plonge le personnel dans l'inquiétude. La situation du groupe est menacée par ses titres de presse déficitaires. « Une autre page est également en train de se tourner au sein du groupe Apavou », peut-on lire dans l'édition du 14 mai. « Celle qui a vu Armand Apavou s'investir dans le monde de la presse. Le groupe se recentre sur ses métiers de base que sont la construction, la promotion, la gestion du patrimoine et l'hôtellerie ». <sup>459</sup> Le chiffre d'affaires s'élève à 838 242 000 F, dont 57 428 000 F pour le pôle presse. Mais le compte des résultats courants fait apparaître un déficit de 17 056 000 F pour celui-ci. « Malgré une seconde place dans le dernier Médiamétrie et des chiffres records de ventes en février, "Le Réunionnais" connaît une situation difficile avec une trésorerie exsangue et des dettes qui s'accumulent depuis sa naissance ». <sup>460</sup> La question posée par Reine-May Crescence est déterminante :

<sup>459</sup> *Le Réunionnais*, 14 mai 1996.

<sup>460</sup> *Le Réunionnais*, 8 juin 1996.

*« Au moment de sa disparition, Le Réunionnais fait face à des difficultés financières importantes. Il se trouve en dépôt de bilan et liquidé judiciairement, dans la même situation que Le Quotidien 15 ans plus tôt mais dans un contexte médiatique différent. Si Le Quotidien a réussi à regagner la confiance de ses lecteurs grâce à un mouvement social qui a mobilisé des centaines d'artistes et d'enseignants, Le Réunionnais n'a pas survécu. Pourquoi ce journal a-t-il échoué là où Le Quotidien a réussi quelques années plus tôt ? »<sup>461</sup>*

Armand Apavou tente bien sûr de rétablir la situation. Il procède à une restructuration de son groupe et du secteur presse en particulier, mais les dés sont jetés.

*« Nous avons subi le contrecoup de la crise immobilière qui a frappé la France dans les années 80. Ce qui a eu pour conséquence de nous affaiblir dans notre métier de base. J'en ai pris conscience et il a fallu se recentrer en réorganisant le groupe et en serrant les boulons. Si je ne l'avais pas fait, ce n'est pas seulement Le Réunionnais qui disparaissait mais tout le groupe. Il fallait s'en séparer, je n'avais pas le choix puisque nos métiers d'origine étaient durement touchés ».<sup>462</sup>*

Sur les 1840 salariés que compte le groupe, 150 dépendent du pôle presse. Au premier semestre de 1996, seule la moitié de l'équipe rédactionnelle est conservée. L'effectif total est donc réduit à 118 employés. Tous se mobilisent et tentent d'alerter l'opinion publique. Différents arguments sont évoqués : la défense du pluralisme et du débat démocratique, l'originalité du quotidien dans le paysage médiatique, son apport, sa spécificité réunionnaise, le lien créé entre ses lecteurs et lui, et aussi, la sauvegarde des emplois et d'un outil industriel performant dans une île où 50% de la population a moins de 25 ans et dont 35% est au chômage. Rien n'y fait, des réactions de soutien se manifestent, bien entendu, mais la mobilisation manque de cohésion et de pugnacité.

Le 22 mai, faisant prévaloir « *un point de vue authentiquement... Réunionnais* », les journalistes font même référence à l'histoire de la presse réunionnaise pour défendre leur avenir : « *Qui ne se souvient de la passion que mettait Hervé Cazanove dans le tirage, à la main, exemplaire par exemplaire de son "Cri du Peuple" ? Ce lien affectif entre le lecteur et son journal est un bien précieux. Il n'y a qu'à lire le dernier rapport de "Reporters sans frontières" pour mesurer combien la liberté de la presse est une denrée rare dans le monde* ». La veille, un autre article insistait sur les vertus du pluralisme.

---

<sup>461</sup> Reine-May Crescence, *op. cit.*, p. 2 et 3.

<sup>462</sup> Entretien accordé par Armand Apavou à Reine-May Crescence, le 24 août 2003. (Cf. *op. cit.*, Annexes, p. 5).

« Toute disparition d'un média d'information est une amputation du pluralisme, une perte de liberté. La voix du "Réunionnais" a largement trouvé sa place après plus de trois ans d'existence. Par sa volonté d'être un journal de proximité, "Le Réunionnais" est devenu la voix de milliers de Réunionnais. Ces voix-là ne peuvent s'éteindre ». (...) « Son partenariat avec R.F.O. radio relevait de la même volonté de donner la parole à ceux qui ne l'ont que très rarement, voire jamais. Malgré les difficultés, le journal a maintenu ses agences aux quatre coins de l'île, afin d'être au plus près de ceux qui sont la réalité quotidienne de ce département et qui font La Réunion. "Le Réunionnais" a acquis sa seconde place grâce à ses lecteurs qui sont aussi ceux qui s'expriment dans nos colonnes. Il est donc l'expression du pluralisme pour des milliers de Réunionnais autant qu'une partie de leur patrimoine culturel aujourd'hui. Que se passerait-il si "Le Réunionnais" venait à disparaître ? Qui aurait intérêt sur cette île à effacer son titre couleur soleil ? Peut-être les nostalgiques d'un monopole d'avant 1976, lorsque la voix de la presse était unique et sans contestation possible ». <sup>463</sup>

L'allusion au *J.I.R.* fait référence à la campagne menée en représailles contre *Le Réunionnais*, depuis l'inculpation de trois de ses employés, qui, apprenant les difficultés de leur rédaction, ont cru qu'il suffisait d'éliminer la concurrence pour survivre. En dépit de la destruction criminelle de sa rotative et surtout de ses archives vieilles de presque cinquante ans, *Le J.I.R.* annonce, dès le lendemain de l'incendie, sa volonté de continuer.<sup>464</sup> Grâce à la solidarité du *Quotidien* – son ennemi juré – et de ses lecteurs, *Le J.I.R.* renaît véritablement de ses cendres. L'une des plumes du *Réunionnais*, Mahdia Benhamla, tente d'apaiser le débat en dressant un constat objectif :

« Un concurrent du Réunionnais, Le J.I.R., est incendié volontairement. Trois salariés du Réunionnais sont mis en cause. Ils reconnaissent être les auteurs de ces faits d'une gravité extrême. Graves car ils ont porté atteinte à une partie de la mémoire réunionnaise – les archives du J.I.R. sont parties en fumée. Graves car ils ont failli définitivement priver des dizaines de salariés de leur outil de travail et donc menacé de pertes de ressources autant de familles. Ils sont graves parce qu'ils ont failli priver notre île de l'une de ses voix. Fallait-il pour autant assimiler tous les employés du Réunionnais à des incendiaires. Fallait-il les jeter en pâture à la vindicte populaire ? » <sup>465</sup>

Mais les attaques sulfureuses du *J.I.R.* se poursuivent jusqu'au bout. Quatre jours avant l'extinction du journal, la rédaction dénonce encore la calomnie dont elle est victime.

« Cet acte irresponsable offre au Journal de l'Île, notre concurrent, l'occasion de se livrer à une campagne de presse d'une agressivité rare, au journalisme douteux, qui ne vise pas seulement les coupables de l'acte criminel mais l'ensemble du Réunionnais et la centaine de salariés. L'intention est évidente : il faut éliminer ce concurrent gênant et l'occasion était trop belle ». <sup>466</sup>

---

<sup>463</sup> *Le Réunionnais*, 21 mai 1996.

<sup>464</sup> *Le J.I.R.*, 21 février 1996.

<sup>465</sup> *Le Réunionnais*, 18 mai 1996.

<sup>466</sup> *Le Réunionnais*, 8 juin 1996.

Pour expliquer les raisons de l'échec du journal, on peut toujours affirmer qu'en raison du nombre limité d'annonceurs et de lecteurs potentiels, il n'y avait pas de place pour un troisième quotidien à La Réunion et, par conséquent, que *Le Réunionnais* succombe à la loi du marché. Cela reste sujet à discussion, puisque *Le Réunionnais* a précisément démontré qu'il était possible de s'implanter en s'adressant à un public nouveau. Si la mobilisation n'a pas eu lieu, ce n'est pas parce que le public estime qu'il n'y a plus à défendre le pluralisme. Sinon, pourquoi aurait-il soutenu le F.O.R. (Front des ondes réunionnaises) – qui rassemble la quasi-totalité des radios privées ainsi qu'Antenne Réunion et TV4 contre un possible retour du monopole de R.F.O. – en janvier 1996, au moment même où *Le Réunionnais* entre dans la tourmente ? Bien sûr, ainsi que l'affirme Reine-May Crescence : « *n'importe quel quotidien confronté à une situation similaire déploierait les moyens nécessaires en multipliant par exemple des mises en pages de type dramatique afin d'alerter l'opinion* », comme ce fut le cas du *Quotidien* en 1976. Mais ajoute-t-elle,

*« bizarrement, Le Réunionnais est resté relativement sobre dans cette mise en scène. Une stratégie plutôt inhabituelle. Pas de une dramatique ou très peu, aucune construction réelle de l'événement pour mobiliser le lecteur, aucune mise en page soignée et spectaculaire mais plutôt un traitement timide, en retrait, noyé dans l'actualité, montrant que le journal a voulu ou a eu des difficultés à gérer cette situation de crise ».*<sup>467</sup>

À la demande des journalistes, quelques personnalités, essentiellement politiques, répondent tout de même à une série de trois questions : qu'est-ce que le pluralisme, quelle place *Le Réunionnais* occupe-t-il dans le paysage médiatique et que sont-ils prêts à faire pour participer au développement du journal ? Ces réactions sont publiées – à titre d'interviews et non de soutien – entre le 25 mai et le 9 juin. D'autre part, de nombreux lecteurs adhèrent au Comité des Amis du *Réunionnais*, certaines personnes suggèrent d'organiser des *kabar*,<sup>468</sup> et Alain Paillant, organisateur de la tournée « Dream on Ice », propose même de verser une partie de sa recette au journal. On note en revanche qu'aucun courrier des lecteurs ne mentionne les difficultés du journal pendant toute la durée de la crise (du 14 mai au 12 juin).

<sup>467</sup> Reine-May Crescence, *op.cit.* p. 66.

<sup>468</sup> Festivités créoles mettant la musique ou la poésie à l'honneur. Les *kabar* sont une scène d'apparition où les personnalités artistiques et leur public peuvent exprimer leur soutien à une cause pour laquelle ils se mobilisent.

TABLEAU 14 : INTERVIEWS ACCORDEES AU REUNIONNAIS ENTRE LE 25 MAI ET LE 9 JUIN 1996

<b>25 mai</b>	- Margie Sudre (Présidente de la Région) - Abdul Cadjee (Chef d'entreprise) - Jocelyne de Lavergne (Président de la Capeb Réunion) - Aude Palant-Vergoz [sans indication mentionnée. Défense des consommateurs]
<b>26 mai</b>	- Christophe Payet (Président du Conseil Général) - Marco Boyer (Maire de la Plaine-des-Palmistes) - Tony Manglou (Secrétaire départemental du R.P.R.)
<b>27 mai</b>	- André-Maurice Pihouée (Député de La Réunion) - Edmond Lauret (Sénateur de La Réunion) - Joseph Sinimalé (Maire de Saint-Paul) - José Pinna (Maire de l'Etang-Salé)
<b>30 mai</b>	- Guy Ethève (Maire de Saint-Louis) - Georges Michel (Président du Colier-CNPF) - Michel Tamaya (Maire de Saint-Denis)
<b>1<sup>er</sup> juin</b>	- Guy Ethève (Maire de Saint-Louis)
<b>5 juin</b>	- Jean-Paul Virapoullé (Député-maire de Saint-André) - Georges-Marie Sinimalé (Ancien secrétaire général de la C.G.T.R)
<b>9 juin</b>	- Monseigneur Aubry (Évêque de La Réunion) - C.G.T.R - Fred K/Bidy (Maire de Saint-Joseph, conseiller général)

Tous ces soutiens arrivent trop tardivement. Néanmoins, l'échec du *Réunionnais* ne se réduit pas à une cause unique. Trois événements précipitent sa disparition : l'incendie du *J.I.R.* le 20 février 1996, l'annonce de la liquidation judiciaire du journal le 6 mars et, enfin, le désengagement du groupe Apavou le 14 mars. Des erreurs ont aussi été commises, dès l'origine. L'instauration d'un *turn-over* confiant alternativement la direction de la rédaction aux différents chefs de service, jusqu'à la nomination de Pascal Lemoine à la direction générale, a causé plus d'incertitude et de tension que ne pouvaient le supporter les membres de l'équipe rédactionnelle. La stabilisation de la maquette n'a lieu que deux ans après le lancement, alors que cet intervalle aurait pu être diminué de moitié et asseoir plus vite le nombre des ventes. Pour compliquer le tout, les problèmes de trésorerie et de gestion n'ont pas été anticipés et les dettes se sont accumulées. A cela s'ajoute la crise immobilière qui menace le groupe ; l'inexpérience du fondateur dans un secteur d'activités qui n'est pas le sien et l'incapacité de la rédaction à organiser la mobilisation des lecteurs dès l'annonce de la liquidation judiciaire. Mais l'incendie du *J.I.R.* et l'inculpation, peu de temps après, de Dominique Morel, chef de la distribution, et de ses deux complices, restent les facteurs aggravants. L'action isolée de ces trois individus condamnait inévitablement *Le Réunionnais* et l'ensemble du personnel à la suspicion ou au besoin de réparation. Soutenir *Le Réunionnais* revenait ainsi à cautionner le recours à la malveillance ; et soutenir *Le J.I.R.*, à condamner *Le Réunionnais* en laissant planer le doute sur sa culpabilité. Le drame de l'imprimerie et des archives partant en flammes a davantage frappé l'imagination que le sort d'un journal, jugé indirectement responsable des malheurs de son concurrent. L'opinion, par son mutisme, a en

quelque sorte livré un verdict embarrassé. Alors qu'en 1977, l'émotion avait joué en faveur du *Quotidien* (au détriment du *J.I.R.*), cette fois, la population soutient *Le J.I.R.* et abandonne *Le Réunionnais*. Revenant sur les faits, Armand Apavou déclare à Reine-May Crescence :

« *Le Réunionnais* était arrivé au bout alors même que nous commençons à comprendre nos erreurs et à en tirer des leçons. (...) Mais rappelez-vous de l'incendie du *J.I.R.* et des attaques de ce journal, là je me suis découragé. Ce fut le déclic, je crois. En somme, ce sont tous ces facteurs qui ont causé la mort du *Réunionnais*. Il y avait d'abord eu une période de doute, le temps que la justice apporte un éclairage (ce qui était une bonne chose, je pense). Après cela, j'ai lâché. Il était impératif de ne plus perdre d'argent ».<sup>469</sup>

Les 50 000 exemplaires du dernier numéro sont distribués gratuitement le 12 juin 1996. Même si les difficultés économiques du groupe sont à l'origine de la disparition du *Réunionnais*, c'est finalement une chute morale qui met un terme à l'aventure.

Globalement, le début des années 1990 s'est révélé particulièrement sombre pour la presse écrite. Les recettes publicitaires des quotidiens nationaux chutent de 20% entre 1988 et 1989 alors qu'elles avaient augmenté de 22% en 1988.<sup>470</sup> Les quotidiens régionaux subissent, eux aussi, des pertes importantes. En octobre 1992, *Le Monde* annonce le rachat du *Journal de l'île de La Réunion* par le groupe Hersant. En 1991, les difficultés de *Témoignages* contraignent la rédaction à une réorganisation drastique. Pourtant, entre 1985 et 1988, l'organe du P.C.R. s'était modernisé, devenant le premier quotidien français entièrement réalisé en publication assistée sur ordinateur. La mort accidentelle de Laurent Vergès, qui avait insufflé son dynamisme au sein de la rédaction, met fin à aux réformes envisagées ; « *les pages de l'ouverture se sont refermées* », écrit Jean-Noël Fortier.<sup>471</sup> De plus, l'effondrement du bloc soviétique place le journal dans une position délicate, puisque celui-ci est désormais confronté à « *un double handicap, celui d'être d'abord une presse d'opinion et, ensuite, de défendre des idées qui sont à contre-courant de celles des groupes qui dominent l'économie de la société réunionnaise* ».<sup>472</sup> L'érosion de l'électorat du P.C.R. fait fléchir le lectorat de *Témoignages*. Cependant, le malaise s'aggrave avec l'arrivée de Marcel Soubou, qui prend la direction du journal après le décès de Laurent Vergès. Sa liberté de ton déplaît à la direction

---

<sup>469</sup> Entretien accordé par Armand Apavou à Reine-May Crescence, le 24 août 2003. (Cf. *op. cit.*, Annexes, p. 6 et 7).

<sup>470</sup> *La lettre politique et parlementaire*, 5 janvier 1993.

<sup>471</sup> *Le Quotidien*, 31 juillet 1991, *Crise financière* à « *Témoignages* », Jean-Noël Fortier.

<sup>472</sup> *Témoignages*, 1<sup>er</sup> août 1991, *A nos lecteurs*. « *Témoignages* » en difficulté. J.T. (Marcel Soubou). La réorganisation se traduit par la réduction de la pagination, de la suppression d'emplois et par le déménagement du journal.

du Parti au moment où, après les événements du Chaudron, Paul Vergès tente de faire retomber la pression du terrain social. « Adeptes du “Rassemblement des Réunionnais”, artisans du consensus au conseil régional, participant à la majorité du conseil général, gestionnaire de plusieurs sociétés d'économie mixte, le P.C.R. juge sans doute qu'il a plus à perdre qu'à gagner en revenant au militantisme pur et dur des années 60 et 70 ». <sup>473</sup>

En décembre 1993, une enquête révèle le classement de la presse quotidienne régionale à La Réunion. Avec ses 148 300 lecteurs, *Le Quotidien* caracole en tête, loin devant ses concurrents. <sup>474</sup> Comme pour mieux goûter son plaisir, la rédaction s'offre une page de publicité, où elle proclame cette lapalissade : « la force d'un journal, ce sont ses lecteurs ». Pour en avoir fait l'expérience, les journalistes du *Quotidien* savent aussi que sans mobilisation le journal n'aurait pas survécu – et la liberté de la presse, guère davantage. En offrant la page deux à ses lecteurs, en récompense de leur soutien, *Le Quotidien* cultive sa popularité et son image d'apôtre du pluralisme.

---

<sup>473</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1991, « Témoignages » dans la ligne de mire, Idriss Issa.

<sup>474</sup> *Le Quotidien*, 9 décembre 1993. (Source Médiamétrie-Méridom du 28 septembre au 18 octobre 1993, lecture de la veille sur les 15 ans et plus, Méthode des Quotas). *Le J.I.R.*, 61 880 lecteurs ; *Le Réunionnais*, 55 055 ; *Témoignages*, 13 650.

## Chapitre 6 / Le courrier des lecteurs, nouvel espace public de discussion

Le courrier des lecteurs occupe une place particulière dans la presse écrite. Simple espace de remplissage ou véritable lieu d'expression ? Tout dépend du projet éditorial, de la volonté des journaux de favoriser ou non l'échange avec leurs lecteurs en leur concédant un espace de libertés publiques ; la pertinence du débat instauré par les lecteurs eux-mêmes est, cela va sans dire, l'autre condition *sine qua non*. N'est-il pas certain, par ailleurs, que si le courrier des lecteurs était dénué d'intérêt, il n'aurait aucune raison d'exister encore ? À en croire Pierre Albert pourtant,

*« le public est rarement à même d'exprimer ses désirs et des critiques. Le courrier des lecteurs est à ce sujet peu révélateur car il est pour l'essentiel écrit par des hommes et des femmes mentalement mal équilibrés, en veine de confidences ou par des marginaux, et pour une faible part par des lecteurs soucieux de provoquer une rectification ou de fournir un complément d'information. On peut noter, à l'exception des organes militants, la très faible place accordée dans les journaux aux lettres de lecteurs par rapport à leurs homologues britanniques... ou soviétiques ».*<sup>475</sup>

A La Réunion, les choses semblent différentes : soit que la description de Pierre Albert s'avère pour le moins caricaturale, soit qu'existe une réelle spécificité réunionnaise en la matière. Il est en tout cas fréquent d'attribuer localement la paternité du courrier des lecteurs au *Quotidien*. Cependant, rien n'est plus inexact. L'existence du courrier des lecteurs est bien antérieure à l'apparition de ce journal. *La Démocratie* publie même, depuis 1933, de très nombreux courriers en créole. *Le Journal de l'Ile de La Réunion*, *Témoignages* et bien d'autres journaux s'appuient, eux aussi, sur ce moyen de fidélisation de leurs lectorats. Dans cette société d'interconnaissance, écrire dans un journal revient à s'adresser à tous. Fonctionnant comme une scène d'apparition publique et parfois d'espace cathartique, le courrier des lecteurs influence quelque peu l'opinion en ouvrant la porte au débat ou à la

---

<sup>475</sup> Pierre Albert, *op. cit.*, p. 98.



controverse. Ainsi, les nombreuses interventions dans la presse locale de Jacques Lougnon, et de son frère Jean, sont déjà connues du public bien avant 1976.<sup>476</sup>

Que ce dernier se soit persuadé que le courrier des lecteurs est une invention du *Quotidien*, et que ce journal en soit, lui aussi, convaincu n'a rien d'un hasard. Le souvenir de la mobilisation des lecteurs soutenant ce nouvel acteur du débat public, pour éviter sa liquidation judiciaire en 1977, a profondément marqué les esprits. Poursuivant une tradition toujours vivace, *Le Quotidien* a hissé en quelques années sa rubrique fétiche au rang d'institution locale, en lui conférant les attributs de la modernité. Après le règlement de la crise de 1977, le courrier des lecteurs devient, sous l'impulsion du *Quotidien*, une scène d'apparition incontournable de la société de masse ainsi qu'un véritable espace public de discussion, où les citoyens ordinaires côtoient les leaders d'opinion. L'analyse des thèmes récurrents développés au cours de la période permet de mettre en évidence les préoccupations de l'opinion publique. Mais le courrier des lecteurs ne peut-être abordé que pour ce qu'il est, c'est-à-dire un écho des propos traversant la société à un moment donné, avec ses déformations, ses amplifications ou ses silences éventuels.

## 1) Le courrier des lecteurs avant 1976

Au début des années 1970, les lecteurs ont le choix entre plusieurs journaux quasiment dépourvus d'informations locales. Pour alimenter leurs colonnes, certaines parutions n'hésitent pas à citer les articles de journaux concurrents – réunionnais ou métropolitains. Cette pratique vise sans doute à interpeller les lecteurs sur un sujet auquel la rédaction attache une certaine importance. Il s'agit, à proprement parler, de diffuser l'information, d'élargir le champ de la discussion et de porter le débat au cœur de la société. D'ailleurs, à cette époque l'idée de concurrence, au sens économique du terme, est peut-être moins ancrée qu'on ne l'imagine. Ceux qui animent les journaux savent bien quelles difficultés financières les attendent : face à une offre pléthorique de titres – alors que l'information fait cruellement défaut et que l'espérance de vie des parutions est relativement brève – ils ne peuvent envisager qu'un maigre profit.

---

<sup>476</sup> Jacques Lougnon rend hommage à son frère Jean, dans un courrier paru dans *Le Quotidien*, le 20 septembre 1983. Juge de paix à Saint-Paul pendant 30 ans, celui-ci put observer « sur le vif tous les petits drames des ménages, des disputes des voisins et autres matières à procès » et s'en inspira pour rédiger ces anecdotes, qu'il intitula « Z'historie Guiguise », et qui furent publiées dans *La Démocratie*, de septembre 1962 à décembre 1963.

Ainsi, après une interruption de quatre mois, pour cause de « découragement » dû une dette de 8 millions de francs impayés par les abonnés depuis 1969, *Le Créole*, qui se présente comme « *le plus gaillard des hebdomadaires réunionnais* », change de format et décide de relancer la publication. Dirigé par Jacques Riquel, ce journal conservateur, proche de Michel Debré et de l'Église catholique, paraît à Saint-Denis tous les mercredis. Après avoir reçu un courrier assez volumineux, la rédaction déclare : « *bon nombre de nos lecteurs voudraient surtout savoir la raison de notre "léthargie" de 4 mois* », <sup>477</sup> ce qui démontre que les lecteurs, tout en ignorant la raison de cette absence prolongée, continuent néanmoins de soutenir « leur » journal. La véritable motivation de ces responsables éditoriaux tient plus à leur engagement politique. *Le Créole* avoue que l'approche des élections législatives de mars 1973 a été « déterminante » pour la reparation de l'hebdomadaire. « *Nous pensons pouvoir transmettre les idées, et relater les actes des candidats à la chambre* » déclare-t-il, avant d'ajouter : « *Vos conseils, vos suggestions nous seront précieux, faites-nous les parvenir, nous respecterons l'anonymat, s'il nous l'est demandé, par contre nous ne tiendrons pas compte des lettres anonymes* ». <sup>478</sup>

Cette presse démodée, vivotant en s'agrippant à un reste d'idéalisme, présente bien les caractéristiques d'une « presse d'opinion », s'adressant à un public partageant un socle de convictions communes. Un courrier du 21 janvier 1973, signé Angelo, <sup>479</sup> décrit à travers une attaque contre Paul Vergès, ce qui unit les lecteurs du *Créole* :

*« Il y en a des milliers comme moi. C'est-à-dire que nous avons notre petite jugeote sur tout ce qui se mijote autour de nous, en particulier dans le domaine de la politique. Mais voilà, nous ne sommes pas pour le crier sur les toits, descendre dans la rue, ou même nous mouiller les orteils pour nous faire entendre. Et comme vous, j'écoute la radio, je lis les journaux, je regarde parfois la télé quand je souffre d'insomnie. Et vous comme moi on peut en déduire, tout en n'étant pas de parti pris que la politique est une bien sale cuisine ».*

La place accordée à la correspondance des lecteurs traduit, pour ce type de presse, le rôle que la rédaction entend jouer pour favoriser la propagation des idées qu'elle défend. Entre le 16 janvier et le 20 février 1974, *Le Créole* publie dans sa rubrique « libres opinions » quatre courriers illustrant les tensions communautaires à l'encontre des « *z'oreilles et métèques* ». En présentant le premier courrier, celui

<sup>477</sup> *Le Créole*, 7 février 1973.

<sup>478</sup> *Le Créole*, 17 janvier 1973.

<sup>479</sup> Quelques mois plus tard, en juin 1973, quelques articles du *Créole* sont signés Angelo, alors que la plupart le sont rarement. Cette présence épisodique laisse supposer que le même personnage est à la fois l'auteur du courrier que nous citons et des articles rédigés en juin. Sans doute a-t-il été engagé en tant que pigiste après la publication de son courrier, ce qui prouve que la collaboration entre lecteurs et journalistes est possible. Ce que confirme d'ailleurs, le cas de Jean-Claude Migneaux, auteur du premier courrier des lecteurs publié dans *Le Quotidien*.

*« d'un lecteur Réunionnais qui donne son opinion et sur le problème du Zoreille qui vient faire du C.F.A. et sur certains agissements de membres d'une certaine communauté qui empilent à gogo, et ne participent pas beaucoup au développement social de notre département »*,<sup>480</sup>

la rédaction fait d'abord mine de lancer un débat : *« C'est un point de vue. Comme tous les points de vue, il est critiquable. Nous attendons donc vos critiques »*. Mais elle rapporte, aussitôt après, le sentiment d'une partie de la population, ce qui lui évite d'assumer trop ouvertement son propre point de vue :

*« Nous entendons souvent dire : "le zoreille vient faire du C.F.A. et ôter le pain de notre bouche, il est responsable de tous nos maux : sous développement, sous emploi, débauche de la jeunesse, etc. etc. Et ce qui est plus grave" il draine toutes nos richesses vers la Métropole, il ne cesse d'appauvrir le département »*.

L'auteur du courrier s'en prend aussi aux « métèques », qui, *« disséminés à travers l'île, exploitent sans scrupules les uns et les autres »* sans jamais s'intégrer à la société réunionnaise, et dont leurs adolescentes *« rigoureusement cloîtrées portent encore des tenues médiévales »*.

Quelques jours plus tard, le second courrier, signé R. Dachs,<sup>481</sup> dénonce avec virulence la mainmise exercée par les musulmans sur le commerce réunionnais. Sa conclusion plus « modérée » n'en n'est que plus surprenante, car, explique-t-il, pour lutter contre

*« une certaine catégorie d'immigrés (...) il serait bon de trier les arrivants en refoulant les fainéants aux mœurs douteuses, les prétendus colporteurs, les trafiquants d'armes ou de drogue, les faux sorciers, les proxénètes, les ouvriers clandestins qui concurrencent les Réunionnais, bref, tous ceux dont le genre de vie porte atteinte au bon renom de leurs compatriotes. La France est un pays connu pour sa tolérance, un pays où il fait bon vivre en paix dans le respect des lois. La Réunion, perpétuant la tradition, ouvre ses portes généreusement à toutes les ethnies et à toutes les obédissances (sic). Il serait cependant nécessaire, dans l'intérêt de tous, de ramener à la raison ceux qui prennent notre île pour un petit Chicago des temps héroïques, alors que notre pays pourrait être un lieu de bien-être où il ne serait plus question ni de z'oreille, ni de métèque, ni de cafre, ni d'aucune race en particulier, mais seulement de Français travaillant ensemble à la promotion de leur région »*.

Le même jour, un commentaire de la rédaction répond à la réaction indignée du *Réveil*,<sup>482</sup> qui ne comprend pas l'attaque contre la communauté musulmane. L'hebdomadaire se justifie, prétextant qu'il ne s'agit pas d'une attaque, mais de *« réflexions d'un créole qui a trouvé une tribune courageuse pour faire entendre sa voix, réflexions qui s'ils (sic) ne sont peut-être pas unanimes recouvrent la majorité de ce que pensent les habitants de cette île française lointaine »*. Et il ajoute

---

<sup>480</sup> *Le Créole*, 16 janvier 1974.

<sup>481</sup> *Le Créole*, 30 janvier 1974.

<sup>482</sup> L'hebdomadaire *Le Réveil*, dirigé par Gabriel Batou, se présente comme un journal gaulliste *« d'information et de combat pour le soutien de l'action de U.D.R. et la défense de la départementalisation »*.

*« pour ce qui est de l'analyse du Rédacteur du Réveil, s'il ne comprend rien, il n'y a rien d'étonnant (...) La mauvaise foi du rédacteur du Réveil saute aux yeux lorsqu'il parle d'intégration, et fait un parallèle entre les communautés musulmanes et chinoises. Les faits sont là. Les derniers s'intègrent parfaitement alors que pour d'autres raisons les musulmans ne peuvent s'intégrer pleinement. (...) Voit-on jamais des musulmans lors des manifestations populaires, comme le 14 juillet, le 11 novembre ? ».*

Deux courriers, publiés les 13 et 20 février, expriment des réactions différentes sur la réponse du *Créole* à son confrère. Le premier estime que *« l'analyse est assez bonne »*, avant de défendre les *« z'oreilles »*, mais aussi les *« métèques »*, pour finalement reformuler le débat autour du travail : *« ceux qui font de l'argent sont ceux qui l'ont mérité, les autres sont paresseux »*. L'auteur du dernier courrier approuve l'attaque contre les musulmans. Il déplore même l'*« augmentation du nombre de bâtards musulmans avec des jeunes filles Créoles »*, qui selon lui, *« se débinent dès la maternité annoncée »*.

En lieu et place de débat, *Le Créole* ne fait qu'attiser les dissensions communautaires, élevant ainsi au rang de vertu le sectarisme et les préjugés les plus inavouables. Sans même dissimuler son antisémitisme, dans un article intitulé *« La nostalgie du Kippour à La Réunion. Les juifs se bagarrent »*, *Le Créole* déplore le fait que *« les quelques membres de la colonie juive qui ont presque adopté pour domicile ce bar du rallye (...) ne respectent plus les honorables citoyens accompagnés de leurs épouses qui viennent prendre un verre sur la belle terrasse de cet établissement »*.<sup>483</sup>

Le 23 février, *Témoignages* fustige cette campagne raciste menée par *Le Créole* (notamment contre deux présentateurs de l'O.R.T.F.-Réunion, d'origine musulmane), rappelant que les attaques contre l'origine ethnique, la religion ou la vie privée sont hors de propos. Pourtant, une « lettre de lecteur » publiée le 8 janvier 1974 dans *Témoignages*, évoque aussi le problème des tensions raciales. Réagissant à une petite annonce parue dans le J.I.R. le 18 décembre 1973, le correspondant dont l'identité n'est pas mentionnée s'indigne que l'on puisse proposer à La Réunion une chambre meublée *« à louer de préférence à un Monsieur métropolitain »*, alors que *« nos compatriotes émigrés en France, dans leurs lettres, souvent, parlent de ces manifestations de racisme à l'égard des gens de couleur »*. En établissant un parallèle entre les actes de discrimination visant les « émigrés d'outre-mer » installés en métropole et cette « discrimination positive » favorable localement aux métropolitains, l'auteur procède à un renversement de situation soulignant l'inégalité de traitement de ces deux groupes de population. *« Si de telles pratiques racistes ne sont pas rapidement dénoncées et arrêtées, il est à craindre qu'elles ne se généralisent et l'on verrait alors dans la presse locale bien pensante et chez les agences immobilières deux sortes d'annonces : les*

---

<sup>483</sup> *Le Créole*, 23 janvier 1974.

*unes pour les “ blancs seulement”, et les autres, s’il en reste, pour “indigènes seulement”. Un peu comme en Afrique du Sud ».*

Comme l’indiquent ces courriers des lecteurs publiés avant 1976, la question raciale imprègne la société réunionnaise. Les clivages qui s’expriment sont l’héritage d’une société coloniale vivant ses dernières heures. L’arrivée massive des métropolitains transforme le « racisme ordinaire » de la société réunionnaise, qui tanguait désormais entre l’envie d’imitation et le sentiment d’invasion vis-à-vis de cette population qui, paradoxalement, ne peut être considérée comme étrangère. En février 1974, dans une lettre ouverte au directeur de l’O.R.T.F., « un groupe d’auditeurs créoles en colère de la Plaine des Cafres » s’offusque que l’émission de radio « Entre-vous Mesdames », soit animée par des femmes qui appartiennent « à la bourgeoisie » – à qui ils reprochent, sans le dire franchement, leur origine métropolitaine.

*« Et bien non ! Même pauvre, le Créole n’a pas besoin de la pitié de ces gens-là, il est orgueilleux et ne se plaint jamais. Il a l’habitude de souffrir en silence et ce n’est pas ces dames avec quelques paroles meilleures et tendres qui enlèveront l’amertume qui s’est entassée dans le cœur des Réunionnais depuis tant d’années d’exploitation et le maintien dans le sous-développement qui grandit de jour en jour ».*<sup>484</sup>

Il apparaît clairement que le surgissement de la « question Zoreils » dans la société réunionnaise est bien antérieur aux prises de position que l’on peut lire dans *Le Quotidien*. Néanmoins, cette question reste encore aujourd’hui l’une des plus lancinantes du débat public local.

## 2) La revue de presse de Jacques Lougnon

Licencié es lettres, professeur de français, latin et grec pendant près de trente ans au lycée Leconte de Lisle, à Saint-Denis, puis exploitant agricole à la Petite France, dans les hauts de Saint-Paul, depuis 1971, Jacques Lougnon est un citoyen engagé, dont la famille est établie « depuis deux siècles en Bourbonnais et à Bourbon ».<sup>485</sup> En évoquant ce double ancrage, comme pour mieux justifier ses « quartiers de noblesse » ou, pour le moins, une ascendance « vieille France », il établit un lien généalogique, géographique, historique, politique et culturel entre la métropole et La Réunion, ce qui est une façon d’afficher ses convictions départementalistes. En 1873, son grand-père Jean-Baptiste Lougnon s’installe dans l’île. Haut fonctionnaire de l’administration coloniale, il devient gouverneur. Dans une

<sup>484</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 13 février 1974.

<sup>485</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1982.

lettre ouverte adressée au préfet le 5 janvier 1990, Jacques Lougnon explique qu'il a repris la politique de son père datant d'avant la Première Guerre mondiale, lorsque celui siégeait au Conseil général. C'est ainsi qu'il se bat depuis de longues années pour réclamer le développement des Hauts. Né en 1920, Jacques Lougnon est le dernier né d'une famille de six enfants. Ses frères, Albert, Jean et Paul, acquièrent eux aussi une certaine notabilité. L'aîné, proviseur du lycée Leconte de Lisle, est un érudit, premier grand historien de La Réunion, à qui l'on doit le classement du fonds des archives coloniales. Le second, juge de paix, est aussi connu pour les « Z'histoire Guiguise », qu'il publie dans *La Démocratie*. Le dernier, enfin, exerce la médecine à Saint-Paul.

Se définissant volontiers comme un « *humaniste chrétien, amoureux de son terroir, homme de bon sens et libre des contingences politiques* », Jacques Lougnon endosse ses habits d'activiste chevaleresque, toujours prêt à mener bataille contre « *certaines administrations coupables selon lui d'un manque évident de bon sens et "de ne pas chercher à faire simple quand elles peuvent faire compliqué"* ». <sup>486</sup> Créole lettré, doué d'une curiosité insatiable et disposant d'un solide réseau, Jacques Lougnon fait partie de ces personnes éduquées, ayant un rang à tenir, une réputation à défendre et dont l'habileté à manier la plume et le verbe subjugué l'auditoire. Sa passion pour les belles lettres le pousse à rééditer l'œuvre du poète Eugène Dayot, à organiser le retour des cendres de Leconte de Lisle et surtout à fonder, avec son ami Christian Vittori, les éditions Azalées. Aimant s'entendre raisonner dans les salons ou sur la place publique, Lougnon est un « honnête homme », une sorte de « gentleman farmer » des tropiques, capable de dissenter et d'avoir un avis sur les choses les plus inattendues ou les plus élevées. Son expertise, son sens critique et son aptitude à faire des propositions élargissant le débat ou apportant des solutions, font de lui un personnage éclairé, chaleureux mais perspicace, n'hésitant jamais à interpellier les services administratifs et les personnalités publiques, à remettre en cause les textes de lois, et surtout, à sensibiliser les lecteurs en exposant ses préoccupations économiques, morales, sociales, religieuses, pédagogiques ou autres. Assurément, c'est « *un constructeur, un homme d'action et de terrain. Et un visionnaire* ». <sup>487</sup> Travaillant au bien-être de ses concitoyens, il se pose en redresseur de torts, en homme de bon sens, en philosophe espiègle se mêlant intensément à la vie. « *Au nom d'une certaine logique qui fait que depuis des décennies, il n'hésite pas à donner de la voix ou à prendre sa plus belle plume pour essayer de sensibiliser les décideurs, du moins ses contemporains* », Jacques Lougnon entame « une nouvelle croisade » contre le tracé

<sup>486</sup> Préface Alain-Marcel Vauthier, *op. cit.*, p. 4.

<sup>487</sup> *Le J.I.R.*, 12 novembre 2007, *Témoins : il y a dix ans, Jacques Lougnon*.

inapproprié d'une route forestière en 1995. Selon Sully Damour, « *On dira ce qu'on voudra de Jacques Lougnon, on pourra le traiter d'empêcheur de tourner en rond, mais le "vieux tangué de la Petite France" comme il aime à s'autodéfinir est de ces gens qui ne peuvent rester impassibles lorsqu'ils constatent que quelque chose ne va pas* ». <sup>488</sup> Dix ans après sa mort, *Le J.I.R.* lui rend un hommage appuyé en brossant un portrait hagiographique, le comparant à Saint Martin, « *ce chevalier romain qui fendit son manteau en deux pour le partager avec un pauvre qui grelottait de froid* » – ce qui nous renseigne au passage sur la vénération que ce journal lui porte. « *C'était un des derniers justes* », « *il s'en est allé sans crier gare, à la manière des héros antiques* », « *laissant orphelins ses compatriotes réunionnais* », peut-on lire entre autres. <sup>489</sup>

Chroniqueur infatigable de l'actualité réunionnaise depuis 1960, cet éveillé de conscience s'est érigé en figure emblématique du courrier des lecteurs. « *Tout le monde ici connaît en effet le sage de la Petite France, l'ancien professeur qui, retourné à la terre, gère l'héritage familial* », écrit Alain-Marcel Vauthier en 1989, lorsqu'il préface les « *Nouvelles chroniques* » <sup>490</sup> de son ami. Celles-ci rassemblent ses courriers publiés dans la presse locale de 1977 à 1988, et font suite à la publication des trois tomes d'une précédente compilation regroupant les courriers publiés entre 1960 et 1975 dans *Le Balai*, *Le Progrès*, *La Démocratie*, *Croix-Sud*, *La Voix des Mascareignes* et, depuis 1968, *Le J.I.R.*. En mars 1977, Jacques Lougnon affirme avoir déjà écrit plus de 400 « critiques diverses ». La publication de ses courriers montre l'importance que celui-ci accorde à ses interventions médiatiques et à sa postérité. En investissant les journaux, il se sert d'eux comme une scène d'apparition, lui permettant d'occuper le présent aussi bien que le futur. Il s'est efforcé de laisser sa trace, comme un legs à la société réunionnaise. « *C'est donc un peu pour ne pas mourir complètement* (« *non omnis moriar* », disait Horace), *mais aussi à la demande de plusieurs personnes, que je reprends aujourd'hui en librairie cette masse de réflexions et de renseignements qui pourront peut-être intéresser encore les gens de demain, en leur révélant ce qu'a été hier* ». <sup>491</sup> Mais Jacques Lougnon, qui affirme ne pas être « *un intellectuel fatigué, vivant dans les nuages* », <sup>492</sup> sait qu'il se soumet à la critique du public. Dans un article paru

<sup>488</sup> *Le Quotidien*, 20 février 1995, p. 3, Sully Damour, *Le nouveau coup de gueule de Jacques Lougnon*. « Tangué » : surnom que s'était donné Jacques Lougnon. Le tangué est un petit hérisson endémique de La Réunion.

<sup>489</sup> *Le J.I.R.*, 12 novembre 2007, *Témoins : il y a dix ans, Jacques Lougnon*.

<sup>490</sup> Jacques Lougnon, *Nouvelles chroniques. Ile de La Réunion, 1977-1988*, Sainte-Clotilde, Azalées éditions, 1989. Préface Alain-Marcel Vauthier, directeur de la Bibliothèque départementale de Saint-Denis.

<sup>491</sup> Jacques Lougnon, *Quinze années d'actualités locales. La Réunion de 1960 à 1975*, 3 tomes, Cazal, Saint-Denis, 1976-1977.

<sup>492</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1982.

dans *La Démocratie* le 18 juin 1965, il décrit son rôle de leader d'opinion avec lucidité. « *Quand on se mêle d'écrire, c'est d'habitude pour informer ou influencer l'opinion. Il est vrai que certains ont besoin de cette traduction pour prendre conscience d'eux-mêmes. Quoiqu'il en soit, c'est le public qui est intéressé et c'est à lui de juger en dernier ressort* ». <sup>493</sup> Mais cette influence s'accompagne aussi d'une responsabilité vis-à-vis de ses lecteurs, tout comme celle qui était la sienne lorsqu'il était enseignant.

« *Un journal n'est pas tout à fait un livre ; pourtant depuis plusieurs années que j'écris dans « La Démocratie », il s'est noué lentement un lien de sympathie entre mes lecteurs et moi, la plupart en témoignent verbalement, d'autres m'écrivent de temps en temps. La dernière lettre m'est venue d'un lecteur du Sud. Elle m'a fait peur d'abord, mais aussi m'a causé bien du plaisir. Je m'explique : Elle m'a fait peur, parce que je me suis demandé si les gens ne se méprenaient pas sur mon compte, s'ils n'allaitent pas me prendre pour un champion et me demander ce que je n'ai pas* ». <sup>494</sup>

Mais Jacques Lougnon n'est pas un *Don Quichotte* ; il n'est pas dupe des résultats de son action, car il sait bien que la force d'inertie des administrations résiste à ses pressions et que ses victoires peuvent être remises en cause du jour au lendemain. « *Les années passent, les hommes changent, mais les mentalités demeurent ; mentalités administratives qui entendent tout régenter, tout organiser, même pour la joie du peuple, qui n'a qu'à obéir !* ». <sup>495</sup> Si la publication de ses chroniques sert en quelque sorte de propédeutique à l'action contre l'administration, il va même jusqu'à acheter des pages de publicité dans *Le Quotidien*, en mars 1985 et juin 1986, pour donner à ses courriers plus de retentissement. Il est le seul lecteur à avoir agi de cette façon. Mais en dépit de ses qualités, Jacques Lougnon reste, malgré tout, un homme de sa condition. Au fil des années, l'homme change, mais sa mentalité demeure celle d'un Créole blanc nourri des préjugés de la colonisation. C'est un homme cultivé, fréquentant les historiens, au nombre desquels l'on trouve Hérodote, Michelet ou René Rémond. Son ouverture culturelle est indéniable. D'ailleurs, il lit autant qu'il écoute la radio ou regarde la télévision, car « *toute information honnête sur notre île est bonne à prendre* » dit-il. <sup>496</sup> Pourtant, l'évolution de la société réunionnaise semble lui échapper, car sa lecture de l'histoire porte en elle le dogme d'une colonisation douloureuse peut-être, mais nécessaire. Fort de sa croyance en l'universalité de la culture française et en sa capacité à répandre le progrès, il lui est difficile de comprendre l'émergence de la revendication d'une identité réunionnaise. En réalité, sa lecture du monde est marquée par cette impuissance à

<sup>493</sup> Jacques Lougnon, *Au public de juger*, in *Quinze années d'actualités locales. op.cit.* tome 2, p. 63.

<sup>494</sup> Jacques Lougnon, *L'écrivain et le lecteur : propriété de l'île, (La Démocratie, 20 août 1963)*, in *Quinze années d'actualités locales. La Réunion de 1960 à 1975*, tome 1, *op. cit.*, p. 214.

<sup>495</sup> Jacques Lougnon, *A propos d'inauguration*, février 1986, in *Nouvelles chroniques, op. cit.*, p. 395.

<sup>496</sup> *Le J.I.R.*, 26 juillet 1976.



s'extraire des rapports de colonisation. L'un de ses courriers, publié en septembre 1987, montre distinctement qu'il existe dans son esprit une ligne de démarcation « *de part et d'autre de l'équateur* ». « *Il suffit de passer "la ligne" pour changer de mentalité, ou du moins pour constater que les gens de chaque côté n'ont pas les mêmes façons de penser* ». Jacques Lougnon explique que les émigrés européens installés en France sont devenus « *d'authentiques Français* ». « *Ils se sont fondus dans la nation et ne songent aucunement à dénigrer leur nouvelle patrie, ni à rechercher vainement "des racines" quelconques* ». Son attitude est paradoxale, puisqu'il regrette que l'assimilation ne soit pas plus avancée, alors qu'il est le premier à souligner les différences raciales présentes à La Réunion.

*« Pourquoi faut-il que de l'autre côté de l'équateur les réactions soient différentes ? Des gens venus de pays peu évolués, bénéficient d'une nouvelle patrie (la même que celles des Polonais, Italiens ou autres Portugais). Non seulement ils n'en sont pas toujours fiers, mais cherchent souvent à la dénigrer, recherchent "des racines" plus ou moins abîmées, des "sources" taries ».*

(...)

*« Le fait de vivre en une île française comme La Réunion, ne rend-t-il pas vaines les tentatives de pèlerinage aux sources raciales ? Que cherchent réellement ceux qui organisent ces traversées hasardeuses et dangereuses ? ».<sup>497</sup>*

En évoquant l'équateur comme ligne de séparation des mentalités qui distinguerait les hommes du Nord de ceux du Sud, il tente d'affirmer une distinction naturelle, sinon géographique, entre les cultures. Bien sûr, les peuples sont différents, mais il explique que les Blancs s'agrègent plus facilement entre eux, deviennent plus homogènes et s'étonne que les Noirs aient du mal à parvenir aux mêmes résultats. Pourtant, les engagés Indiens, Musulmans ou Chinois viennent eux aussi de l'hémisphère Nord, et donc logiquement, ils devraient se fondre, eux aussi, dans la Nation. C'est d'ailleurs ce qui se produit, mais cela ne les empêche pas de chercher à retrouver leurs origines. Ce qui pose réellement problème ce n'est donc pas le lieu de provenance, mais la couleur de peau et la capacité d'adaptation. Or, il oublie de préciser que les migrations européennes se sont produites à l'intérieur du continent européen. Ces populations n'ont pas été coupées de leur terreau culturel. En outre, ces peuples européens, en dépit de leurs différences culturelles, sont tous chrétiens et ont une histoire commune. Il oublie sciemment que les Noirs de La Réunion ont été déportés – contre leur volonté – ce qui n'a pas été le cas des migrants Européens. Quelques jours plus tard, Jacques Delpech, un enseignant d'histoire, signe une lettre ouverte dans laquelle il reproche au vieux Tangué son manque d'ouverture d'esprit et sa vision européenocentriste du monde :

---

<sup>497</sup> *Le Quotidien*, 27 septembre 1989, *De part et d'autre de l'équateur*, Jacques Lougnon.

« Pourrez-vous comprendre un jour M. Lougnon, qu'il existe d'autres civilisations et cultures tout aussi estimables ? (...) Avez-vous, monsieur Lougnon, quelque idée de la richesse des civilisations asiatique, africaine ou indienne ? Probablement pas. Instruisez-vous monsieur Lougnon, instruisez-vous ! »  
(...)

« Non, monsieur Lougnon, on n'a pas le droit de cacher son passé à un homme, à un groupe, à un peuple ! Sans passé, pas d'avenir ! » (...) « Nous n'avons pas le même passé, monsieur Lougnon, nos compatriotes réunionnais originaires d'autres continents ont eux aussi un passé différent. La démocratie française nous offre la possibilité et la chance de nous enrichir de nos mutuelles différences. Profitons-en, citoyen Lougnon, profitons-en ! »<sup>498</sup>

En post-scriptum, Jacques Delpech répond à la lettre ouverte de Gilbert Gérard adressée au préfet, publiée par *Le Quotidien* le 28 septembre, et qui reprend « *les mêmes arguments sommaires* » pour s'opposer à la quête d'identité culturelle. Pour Delpech, cela ne fait aucun doute, cette quête identitaire « *est le droit de chacun* ».

### 3) *Le Quotidien* réinvente le courrier des lecteurs

*Le Quotidien* n'a pas inventé le courrier des lecteurs. Cette rubrique existe sous différentes formes et dans différents journaux bien avant 1976. La codification des pratiques sociales liées au courrier des lecteurs existe donc, elle aussi, bien avant l'apparition de ce nouveau journal. Les lecteurs avaient déjà l'habitude d'adresser des courriers à la rédaction, de se répondre mutuellement, ou de contourner les interdits liés à l'anonymat. Sans que l'on puisse réellement parler de tradition, on peut néanmoins constater la vivacité de ce mode d'expression à La Réunion. S'il ne l'a pas créé, *Le Quotidien* a bel et bien joué un rôle crucial dans l'histoire de la presse quotidienne locale en pérennisant l'usage du courrier des lecteurs. Dès la parution de son sixième numéro, le 18 septembre 1976, le journal inaugure, sans le savoir, ce qui deviendra l'une des pages préférées des lecteurs. Le premier courrier publié est une tribune libre sur l'enseignement, signée Jean-Claude Migneaux. Ce professeur d'histoire et de géographie du secondaire, s'illustre par la fréquence de ses interventions de 1976 à 1997.<sup>499</sup> L'intention du journal de donner la parole à ses lecteurs est annoncée peu de temps après sa création. D'ailleurs, si *Le Quotidien* ouvre ses colonnes aux lecteurs, c'est qu'il estime que « *la vraie vocation d'un quotidien n'est pas seulement d'informer mieux ses lecteurs et de les informer plus vite. Elle est aussi de les aider en leur donnant la possibilité de s'exprimer* ». <sup>500</sup> Dès le 5 octobre 1976, la rédaction inaugure officiellement la rubrique « Ouvrez les guillemets », mais prévient qu'une tribune n'est « pas un champ de tir ».

---

<sup>498</sup> *Le Quotidien*, 3 octobre 1989, p. 2., *Lettre ouverte à Monsieur Lougnon*, Jacques Delpech, Saint-Joseph.

<sup>499</sup> *Le Quotidien*, 20 février 2000, dossier sur le courrier des lecteurs, p. 11-18.

<sup>500</sup> *Le Quotidien*, 11 janvier 1977.

L'avertissement a-t-il un effet dissuasif ? Toujours est-il que les neuf premiers mois ne sont guère florissants. Le 10 mai 1977 un courrier paraît, une quinzaine de jours avant que ne soit prononcé le dépôt de bilan du journal. Les 13 et 18 juin, pendant la période de mobilisation, *Le Quotidien* appelle ses lecteurs à lui témoigner son soutien. Seuls quatre courriers et trois tribunes sont publiés parmi les nombreuses lettres reçues.<sup>501</sup> Pourtant, la crise marque un profond changement. Un mois après la reprise, on peut lire dans un encadré le communiqué suivant : « *Lecteurs prenez la parole. CHAQUE JOUR LE QUOTIDIEN vous donne une page. Ce n'est pas une nouvelle manière d'informer... Lecteurs, l'opinion c'est vous. À partir de la semaine prochaine Le Quotidien vous donne chaque jour une page entière* ». <sup>502</sup> Quelques jours plus tard, le 2 août 1977, *Le Quotidien* publie pour la première fois ses premiers courriers des lecteurs en page deux. L'événement est hautement symbolique, car comme l'affirme Jean-Louis Rabou, « *Au Quotidien, le lecteur n'est pas innocemment en page 2. Il passe symboliquement avant les "notables", avant les diseurs de vérité, les censeurs* ». <sup>503</sup> La règle est clairement énoncée : *Le Quotidien* laisse la liberté à ses lecteurs de s'exprimer « sans exclusive », mais se refuse à publier les lettres anonymes ou pseudonymes, celles à caractère diffamatoire, ou les règlements de comptes personnels. Ce jour-là, cinq courriers ont été sélectionnés. Les thèmes abordés sont divers. On trouve pêle-mêle des missives évoquant la destruction d'un terrain de football, les cabines téléphoniques publiques, le secourisme à l'école, la crise des partis de gauche non communiste à La Réunion ainsi qu'une apparition extra-terrestre.<sup>504</sup> Par la suite, la publication des courriers des lecteurs est irrégulière mais continue. Elle devient journalière à partir de septembre 1978 avec en moyenne un ou deux courriers par jour. Depuis le 23 septembre 1986, en pleine mobilisation pour Télé Free Dom, la rédaction du *Quotidien* en publie davantage en page deux. Le changement devient significatif l'année suivante. En septembre 1987, le nombre moyen de courriers publiés chaque jour s'élève à 3 ou 4, pour atteindre les 5 ou 6 au début des années 1990. Mais ce nombre ne dépasse généralement pas la dizaine. Le 24 novembre 1987, la rédaction annonce la création du *Quotidien Dimanche*, ce qui offre un jour supplémentaire à

<sup>501</sup> Les tribunes libres et les courriers des lecteurs permettent l'expression publique d'opinions dont la responsabilité est laissée à leurs auteurs. Mais les tribunes soulignent un intérêt particulier reconnu par la rédaction, soit en fonction de la notoriété de l'auteur, soit de la perspicacité du propos.

<sup>502</sup> *Le Quotidien*, 29 juillet 1977.

<sup>503</sup> Jean-Louis Rabou, *Le Quotidien : un air de liberté*, op. cit., p. 223. L'ancien rédacteur en chef ajoute : « *Le courrier des lecteurs, aujourd'hui banalisé, est un des apports historiques du Quotidien au débat local. Cela peut paraître prétentieux, dit ainsi, mais c'est ainsi. Un apport essentiel au débat ("donner un peu d'épaisseur à la démocratie", dit Daniel Favre, un courriériste assidu) sinon toujours à l'information ("au lieu de râler, envoie une lettre au journal" suggère un jour un ami à Henri Dalbos, un autre courriériste frénétique)* », p. 223.

<sup>504</sup> *Le Quotidien*, 2 août 1977.

la rubrique. Pour inciter les lecteurs à écrire, la rédaction ne ménage pas ses efforts, tant sur le fond que sur la forme, comme le montre un communiqué de la rédaction du 28 octobre 1977 :

*« Vous aimez la façon dont Le Quotidien traite les grandes informations locales ; mais vous pensez qu'il n'évoque pas assez les petits événements de votre quartier ou de votre commune. Vous pouvez nous aider à remédier à cela en devenant les informateurs de votre journal. Devenez nos correspondants. Parlez-nous de votre vie de tous les jours, de la réunion à laquelle vous avez assisté, de la fête que vous préparez ou du match de football que vous avez vu. Ainsi, avec votre concours, Le Quotidien retracera mieux chaque battement de la vie de notre île ».*

Ou encore, trois petits encarts publiés le 16 décembre 1991 :

1) *« Est-ce parce qu'on pense n'avoir rien à dire qu'on ne doit pas chercher des raisons de parler ? Arrachons les muselières renversons les interdits. Écrivons au Courrier des Lecteurs du Quotidien ».*

2) *« Dire du mal des autres c'est penser du bien de soi. Et vice versa. À vos plumes. Grincheux et satisfaits, écrivez au Courrier des Lecteurs du Quotidien ».*

3) *« L'information, chaque jour tragique ou dérisoire. Ne se prend-on pas la tête avec des idées ? Vite des faits ! Écrivez au Courrier des Lecteurs du Quotidien ».*

*Le Quotidien* entend bien confirmer sa vocation de journal de proximité. Quelques années plus tard, son objectif n'a quasiment pas changé, et c'est précisément ce qui fait l'originalité de sa ligne rédactionnelle. Alors que pour les autres journaux, le courrier des lecteurs n'est qu'une rubrique d'appoint, que l'on range facilement dans les divertissements, *Le Quotidien* souhaite toujours établir, ce que l'on appellerait aujourd'hui, un lien interactif, entre son public et la rédaction. Chacun est appelé à devenir journaliste de quartier. Le courrier des lecteurs n'est plus à considérer comme le lieu où seuls les plus audacieux expriment quelques idées bien tournées. *Le Quotidien* modifie littéralement cette rubrique en lui conférant une fonction sociale accessible à tous. Il est commun de considérer la presse comme le miroir de la société qu'elle informe ; mais la grande innovation de ce journal est d'avoir ajouté une dimension supplémentaire à ce jeu optique. Il sert en effet de miroir à la société réunionnaise, mais il attend d'elle, qu'à son tour, elle lui renvoie l'image qu'elle se fait d'elle-même. *Le Quotidien* se veut à la fois le prisme reflétant la diversité des opinions individuelles ou collectives, mais aussi le porte-parole de la liberté d'expression. Tout se passe comme si la rédaction du journal se chargeait de faire une photo de groupe en demandant simultanément à chacun de ses lecteurs de lui envoyer une photo d'identité – ce qui immanquablement change le point de vue et la longueur focale, mais permet de confronter la réalité sous des angles différents. Au mois de novembre 1990, le journal publie un communiqué intitulé : « *Le Quotidien mobilise* ». Cet appel dévoile clairement la philosophie du journal.

« La page 2 du Quotidien, page des lecteurs, est ouverte à tous. Écrivez-nous vos coups de cœurs, vos coups de gueule, vos idées géniales, vos dénonciations. Écrivez-nous avec vos mots, vos envolées, vos maladroites. Écrivez-nous comme on donne un coup de fil, comme on lance un bonjour ou un S.O.S. Prenez la parole, ne vous la laissez pas confisquer par quelques-uns, toujours les mêmes, qui, à force de tourner en rond, finissent par se mordre la queue. Écrivez-nous. Toutes vos lettres ne seront pas publiées – ou alors il faudrait mettre nos journalistes au chômage – mais chacune sera lue avec le plus vif intérêt et son contenu pris en compte pour de prochains articles. Écrivez-nous. La page 2 du Quotidien est la vôtre et Le Quotidien tout entier est votre journal. (...) Écrivez-nous sans retenue. La page des lecteurs du Quotidien est un espace de liberté et de convivialité ».<sup>505</sup>

Pour discerner à sa juste mesure la portée de ce message – qui aujourd’hui prêterait à sourire – il faut en comprendre les références historiques. Treize ans après la crise qui faillit éliminer le journal du paysage médiatique réunionnais, le traumatisme hante encore la mémoire de la rédaction. Le titre est en soi une évocation de ce temps héroïque où le journal a su mobiliser ses lecteurs pour vaincre la malédiction. L’allusion aux « quelques-uns, toujours les mêmes », n’est-elle pas une désignation polie de ceux qui s’étaient ligués contre *Le Quotidien* ? Sans être mentionnés, la droite gaulliste et *Le J.I.R.* sont implicitement visés. L’institutionnalisation du courrier des lecteurs, au sortir de la crise de 1977, s’est imposée comme une évidence pour *Le Quotidien*, dont la force est d’avoir su mobiliser son lectorat pour une défense permanente en cas de nouvelle attaque. La publication journalière de cette rubrique est une démonstration de cette capacité de mobilisation, présentant aussi l’intérêt de maintenir le suspense, auprès du public suivant l’actualité du courrier comme un feuilleton auquel chacun peut participer.

La fonction sociale de la rubrique revêt aussi un caractère politique. Chaque lecteur qui écrit devient implicitement un rédacteur occasionnel du journal. Ce sentiment d’appropriation, de connivence qui lie les « lecteurs-rédacteurs » à leur journal, les incite à défendre, comme les journalistes encartés, une même liberté d’expression et d’information. L’empathie triomphe. La survie du journal dépend plus que jamais du lien étroit qui lie l’équipe de rédaction à son fidèle public. En ce sens, le retour du courrier des lecteurs dans les colonnes du *Quotidien* en août 1977 marque une orientation définitive, un choix stratégique pour l’avenir du journal. *Le Quotidien* offre cette rubrique en remerciement au public qui l’a soutenu tout au long de la crise.<sup>506</sup> Pouvait-il mieux le récompenser ?

---

<sup>505</sup> *Le Quotidien*, 6 novembre 1990.

<sup>506</sup> *Le Quotidien*, 29 juillet 1977.

ILLUSTRATION 1 : ENCART DE LA REDACTION DU QUOTIDIEN, EN UNE DU 29 JUILLET 1977. (FAC SIMILE)

**LECTEURS PRENEZ LA PAROLE**  
**CHAQUE JOUR LE QUOTIDIEN**  
**VOUS DONNE UNE PAGE**

Ce n'est pas une nouvelle manière d'informer...  
... Lecteurs, l'opinion c'est vous. À partir de la semaine prochaine  
Le Quotidien vous donne chaque jour une page entière.  
De plus amples renseignements dans notre édition de demain.

Par ce geste, *Le Quotidien* s'est assuré un soutien inconditionnel. Une sorte de pacte implicite prévaut désormais : le journal continue d'œuvrer pour la liberté d'expression de chacun et, en retour, les lecteurs s'engagent à défendre leur quotidien en cas de menace. Ce « pacte » stimule sans cesse le lien entre la rédaction et son lectorat. Pour qu'il soit fonctionnel, il faut l'entretenir. Mais l'effort incombe uniquement à la rédaction, qui, sans cesse, pour satisfaire la demande de son public, doit suivre l'évolution des goûts, des idées et des pratiques sociales.<sup>507</sup>

En percevant mieux que quiconque l'évolution et les attentes de la société réunionnaise au milieu des années 1970, *Le Quotidien* a su, d'emblée, conquérir un public en mal d'ouverture. Comme l'observe Robert Chaudenson, « *la multiplication des déplacements et des voyages est à cet égard, tout à fait notable aussi* ». <sup>508</sup> Ce besoin d'expression se manifeste clairement dans le courrier des lecteurs. Parmi les thèmes récurrents, la définition d'une identité réunionnaise occupe une place prépondérante au cœur du journal. Mais nombreuses sont les contradictions qui rendent cette notion complexe à définir :

*« La Réunion, plus que d'autres anciennes colonies, participe à la fois du monde occidental (par son statut et par l'ensemble des conséquences économiques et sociales qu'il détermine) et du Tiers Monde (par sa situation, ses productions et une partie de son patrimoine historique et culturel) ; par là même, les Réunionnais ont sans doute plus de mal que d'autres à percevoir et définir leur identité et cela d'autant plus que toute prise de position sur le problème soulève aussitôt des procès d'intention politiques ».*<sup>509</sup>

---

<sup>507</sup> Signe peut-être d'un relâchement, depuis 2009 le courrier des lecteurs n'est plus en page 2 du *Quotidien*, mais en avant-dernière page.

<sup>508</sup> Robert Chaudenson (dir.), *Actualités Réunionnaises*, 1976, Livres-Réunion, 1980, p. 5.

<sup>509</sup> *Ibidem*, p. 4.

#### 4) Du bonheur de lire et d'écrire au débat citoyen

En moins d'une décennie, le dernier-né de la presse locale s'est imposé comme le journal de référence des Réunionnais. Les 25 et 26 février 1985, *Le Quotidien* livre les résultats d'une étude sur les loisirs, menée en mars 1984 par l'I.D.R. (Institut du Développement Régional). Les mille personnes de l'échantillon interrogées ont dû répondre à la question : « lisez-vous régulièrement, de temps en temps, rarement ou jamais » tel ou tel journal ? Les résultats de cette enquête par sondage fournissent un certain nombre d'indications sur le lectorat de la presse locale et sur l'implantation des trois quotidiens, bien qu'il ne s'agisse pas d'une enquête Médiamétrie. « Avec 28,8% de lecteurs réguliers, contre 21,1% au Journal de l'Ile, et 3,9% à Témoignages, Le Quotidien, est incontestablement en tête de la presse réunionnaise »<sup>510</sup>. On y apprend, entre autres, que près de 80% des lecteurs du *Quotidien* ont moins de 40 ans. Mais l'implantation plus ancienne du *J.I.R.* explique que son lectorat soit légèrement plus âgé que celui de son concurrent. L'étude de la fréquence de lecture selon le niveau d'études place *Le Quotidien* en tête devant les deux autres journaux. Le positionnement marginal de *Témoignages* est souligné par le fait qu'il est « davantage lu chez les personnes disposant d'un niveau d'études supérieur au bac que chez celles possédant un niveau allant du primaire au B.E.P.C. ».<sup>511</sup> Il faut cependant tenir compte d'un phénomène important à La Réunion, puisque 18% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir lire et écrire et n'ont donc pas accès à l'information écrite. Le recensement de 1982 évaluait à 21% le taux d'analphabétisme dans le département. Autre enseignement de cette étude – et le courrier des lecteurs n'y est sans doute pas étranger – la fidélité au *Quotidien* est plus marquée, puisqu'« un lecteur sur deux du *Quotidien* ne lit pas d'autre journal et, inversement, sur 1000 lecteurs du *J.I.R.* et de *Témoignages*, 91 lisent aussi Le *Quotidien* ! ».<sup>512</sup>

TABLEAU 15 : FREQUENCE DE LECTURE GLOBALE A LA REUNION EN 1985

	Régulièrement	Temps en temps	Rarement	Jamais
JIR	21,1%	30,2%	18,3%	30,4%
Quotidien	28,8%	35,5%	12,2%	23,5%
Témoignages	3,9%	8,9%	19,5%	67,6%
Hebdomadaire local	24,6%	23,9%	11,0%	40,5%
Hebdomadaire métropolitain	12,6%	13,5%	11,9%	62,0%

Source : *Le Quotidien*, 26 février 1985

<sup>510</sup> *Le Quotidien*, 25 et 26 février 1985.

<sup>511</sup> Cf. Annexes 1, n° 7.

<sup>512</sup> *Le Quotidien*, 25 et 26 février 1985.

TABLEAU 16 : LE TAUX DE LECTURE PAR TRANCHE D'AGE

Âge	JIR	Quotidien	Témoignages	Hebdo local	Hebdo métro
15-19	18	33	4	29	10
20-24	23	34	3	35	15
25-29	20	36	3	33	17
30-34	27	32	5	29	17
35-39	22	40	4	29	17
40-44	22	29	6	14	9
45-49	23	22	8	21	13
50-54	27	25	1	13	11
55-59	20	18	1	16	5
60-64	11	10	2	11	10
65-69	14	10	9	10	9
70-74	22	17	-	5	14

Source : *Le Quotidien*, 26 février 1985

TABLEAU 17 : LA TAUX DE LECTURE REGULIERE DES DIFFERENTES CATEGORIES SOIO-PROFESSIONNELLES

	JIR	Quotidien	Témoignages	Hebdo local	Hebdo métro
Agriculteurs	2%	4%	2%	14%	2%
Patrons atrisants	20%	24%	1%	26%	17%
Prof. lib. cadres sup.	42%	68%	7%	35%	60%
Cadres M.	45%	58%	10%	53%	23%
Employés	45%	54%	5%	41%	26%
Ouvriers	21%	33%	6%	14%	6%
Personnels de service	15%	36%	2%	31%	8%
Autres actifs	66%	41%	7%	32%	32%
Chômeurs	16%	23%	4%	23%	7%
Élèves étudiants	20%	38%	4%	34%	20%
Personnes au foyer	11%	16%	2%	17%	7%
Invalides	29%	30%	2%	28%	6%
Retraités	15%	8%	2%	6%	5%
Total	21%	29%	4%	25%	13%

Source : *Le Quotidien*, 26 février 1985

La presse régionale assume un certain nombre de fonctions sociales, comme l'a montré Bernard Idelson dans sa thèse.<sup>513</sup> Elle permet d'établir un lien avec la communauté géographique environnante, d'élargir la sphère de perception des événements, de répondre aux incertitudes des lecteurs, de vulgariser les connaissances, de constituer une banque de données sur la vie quotidienne et, enfin, elle exerce aussi une fonction récréative et parfois de catharsis. Nous pouvons ajouter une septième fonction. La presse sert fréquemment de « machine à voyager dans le temps » : soit dans le passé (en réactivant la mémoire collective), soit dans le futur (en introduisant des perspectives d'anticipation). L'originalité du courrier des lecteurs réside dans sa capacité à combiner intelligemment diverses fonctions sociales.

<sup>513</sup> Bernard Idelson, thèse, *op. cit.*.



L'interaction qui se crée entre le journal et ses lecteurs permet la création d'un lien solide grâce à la fidélisation, à l'échange, à l'ouverture et à la liberté d'expression qu'elle encourage. En développant ses habitudes de lecture, le public trouve du plaisir à feuilleter son journal. Lorsque le lien de confiance est suffisamment établi, certains lecteurs lui adressent alors leurs premiers messages. Les motifs qui incitent généralement le « passage à l'acte », se résument en quatre catégories : l'envie de plaisanter, l'indignation, le partage d'information ou d'expérience, mais aussi, la réflexion, qui parfois prend des allures d'expertise. La forme et la langue choisies pour rédiger un courrier renseignent déjà sur les intentions de l'auteur. En juillet 1987, la rédaction publie un premier courrier dont le titre est écrit en créole « KWZ ». <sup>514</sup> Fin décembre 1989, le phénomène s'est banalisé. Plusieurs lettres sont rédigées en créole, mais leur nombre reste minoritaire. Les courriers et les tribunes ne se distinguent que par la place que leur réserve la rédaction, lorsqu'elle décide d'accorder une attention particulière à tel rédacteur ou à tel propos. La lettre ouverte vise à interpeller une personnalité sur un problème particulier. Les groupes de pression se servent régulièrement de cet espace d'expression pour exposer et défendre leurs opinions. Certains courriers n'ont qu'une portée informative et prennent la forme de communiqués ou de motions ; d'autres appellent à la mobilisation, lors de grèves ou de manifestations, par exemple. En revanche, peu de pétitions sont relayées par ce biais. La scène d'apparition que représente la page deux autorise les individus les plus audacieux à laisser libre cours à leur imagination pour exprimer des idées plus personnelles, sous forme de poèmes, de dialogues, d'échanges épistolaires, ou parfois de dessins. Le premier « feuilleton » est lancé en 1976, peu avant la visite du président Valéry Giscard d'Estaing. Une lettre déplorant l'infantilisme des ségas composés pour la venue du chef de l'État provoque une cascade de réactions, qui animent la rubrique pendant un certain temps. D'autres polémiques – comme le péril indépendantiste lié à un possible changement de statut, la place du créole dans la société et en particulier à l'école, la lutte contre les monopoles d'Air France et de F.R.3. pour instaurer la continuité territoriale et le pluralisme, la lutte contre les fraudes et les violences électorales, la question zoreils-créoles, celle des fonctionnaires, de l'égalité sociale ou de l'Europe et les problématiques liées à la canne – s'inscrivent dans la durée et deviennent de véritables questions de société, donnant lieu à de sempiternelles diatribes entre partisans de tous bords. La passion gagne les esprits et c'est sans doute ce qui plaît tant aux lecteurs. Mais « *la tentation est grande d'user de la parole*

---

<sup>514</sup> La graphie KWZ, appelée aussi « écriture 1983 » est basée sur la déviance maximale du créole par rapport au français.

*comme d'un spectacle* ». <sup>515</sup> Chacun y va de son commentaire, fait valoir son point de vue, exerce sa pensée critique, étale ses références ou son aisance à manier la plume ou le trait d'esprit. De temps à autre, la polémique quitte le champ de la rationalité, s'égarer un moment.

*« Notre société réunionnaise vit sur des "la di la fé", sur des contrevérités, sur des faux témoignages. On s'amuse à faire dire aux autres des paroles qu'ils n'ont jamais prononcées, des actes qu'ils n'ont jamais accomplis. La médisance est de plus en plus de règle. Une histoire bien racontée, bien rodée, mais complètement fausse, peut prendre une dimension régionale ».* <sup>516</sup>

Mais cet espace d'affrontement est aussi un espace de rencontre, de convivialité, de discussion et d'échange, à l'image de l'agora où chaque citoyen débat librement de son opinion en se confrontant à celle des autres. Certains, plus talentueux que d'autres, y brillent, comme on brille en société. Parmi ceux qui occupent l'espace du courrier des lecteurs avec assiduité, Jacques Lougnon est sans doute le plus connu d'entre eux, mais il n'est pas le seul. Alain Bled, Albert Commins, Guy Clergue, Henri Dalbos, Jean-Yves Dalleau, Gilbert Gérard, Paul Hoarau, Marc Kichenapanaidou, Daniel Lallemand, Michel Latchoumanin, Aimé Lebon, Georges-Marie Lépinay, Simon Lucas, Gilbert Manès, Jean-Claude Migneaux, Emmanuel Miguet, André Oraison, Serge Payet, Guy Pignolet, Albert Ramassamy, Jean-François Reverzy, Jean-Louis Robert, Eugène Rousse, Georges Tierientiew, Joseph Varondin, Christian Vittori, sévissent eux aussi régulièrement. Pour les hommes politiques publier une tribune est un exercice de style, prouvant la capacité d'analyse et de proposition face à une situation donnée. Alix Elma, Marcel Boissier, Michel Debré ou Paul Vergès, pour ne citer qu'eux, interviennent régulièrement. Quant à Mgr Gilbert Aubry, selon Jean-Louis Rabou, il *« utilise à merveille le courrier des lecteurs. Il est son propre journaliste... et les journalistes des différentes rédactions le mettent en page »*. <sup>517</sup> Même s'ils ne sont pas légion, certains lecteurs tiennent à préserver leur identité, ou se servent de leur pseudonyme comme un calembour ou comme un moyen d'affirmer une idée forte. Citons rapidement quelques exemples : Paul Hisson, Jean Aymar, Yann Ahmar & Sophie Ah-Sé, Dupont Lajoie, Hervé La Rouroutte, Katia Mac, K. Niard, Ah-Nonym (de la majorité silencieuse), Une crevette qui se méfie des gros poissons, Un partisan de l'égalité qui ne soit pas à sens unique, Un créole.

Servant généralement d'espace de réflexion, le courrier des lecteurs se transforme à l'occasion en lieu d'introspection. Quelques lecteurs procèdent à une mise en abyme en

---

<sup>515</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> août 1989, *Question subsidiaire à Jacques Lougnon*, Henri Dalbos, Rivière-des-Pluies.

<sup>516</sup> *Le Quotidien*, 10 novembre 1989, *La fureur de lire*, Marc Kichenapanaidou.

<sup>517</sup> Jean-Louis Rabou, *Le Quotidien : un air de liberté*, op. cit., p. 215.

commentant le lien d'intimité qu'ils entretiennent avec cette rubrique particulière. Pour Frédérique Thomas, de Saint-Gilles-les-Hauts, « le "courrier des lecteurs" est une rubrique que je ne rate jamais car c'est toujours intéressant de pouvoir lire les réactions des uns et des autres sur tout ce qui concerne l'organisation et la vie de notre petit bout de terre ». <sup>518</sup> José Séry, du Tampon, livre pour sa part une analyse descriptive des qualités de la rubrique.

*« Le "Courrier des lecteurs" du Quotidien constitue une tribune commode. Elle permet une certaine convivialité et présente des aspects de "démocratie directe" dont le personnel politique et administratif de l'île (les "décideurs"») peut tirer d'utiles conclusions. Si le courrier est de qualité variable, il est des jours où il sonne juste et atteint une grande densité ». <sup>519</sup>*

En revanche, Christian Técher, de Hell-Bourg, n'hésite pas à avouer ses difficultés, comme beaucoup d'autres Réunionnais maîtrisant mal la langue française, à comprendre et donc à savourer la lecture des courriers des lecteurs.

*« Cela m'est arrivé de commencer à lire un compte-rendu dans la rubrique des lecteurs et de m'arrêter car j'avoue ne rien comprendre ou comprendre à moitié : car il y a trop de mots ou d'expressions de haut niveau.*

*Je pense qu'il y a un pourcentage plus élevé de lecteurs qui jugent comme moi.*

*Je suis sûr que parmi nous, les lecteurs, bon nombre doivent prendre leur dictionnaire pour lire et comprendre et voir même pour écrire.*

*Alors je demanderais à tous ceux qui écrivent : soyez clairs ; évitez-nous de farfouiller le dictionnaire à chaque phrase. Merci de votre compréhension ». <sup>520</sup>*

Ce dernier commentaire est intéressant, car son auteur montre son sentiment d'appartenance à une communauté de lecteurs, en signalant toutefois la division de cette communauté en deux : l'élite qui écrit et maîtrise le langage, et la masse qui lit plus qu'elle n'écrit, mais qui, lorsqu'elle le fait, recourt au dictionnaire. En demandant à ceux qui écrivent de le faire dans un langage plus accessible, pour que les lecteurs ne soient pas constamment obligés de s'interroger sur le sens des mots, et donc de se retrouver en situation d'exclusion, Christian Técher semble donner l'impression d'un renoncement à l'effort. Néanmoins, le fait de reconnaître ses difficultés de compréhension, tout en demandant cette clarification, témoigne d'une volonté de ne pas être écarté du débat. A défaut de pouvoir répondre, ce lecteur demande de pouvoir comprendre les courriers qui suscitent son intérêt.

Professeur de lettres, Henri Dalbos entretient avec le courrier des lecteurs une histoire passionnée où le plaisir de la lecture rencontre inévitablement celui de l'écriture, d'une certaine forme de littérature, ancrée dans la réalité d'un territoire et d'une histoire personnelle

---

<sup>518</sup> *Le Quotidien*, 23 septembre 1988, *Le bon geste*, Frédérique Thomas, Saint-Gilles-les-Hauts.

<sup>519</sup> *Le Quotidien*, 16 octobre 1990, *Du carrefour de Pierrefonds à la bidépartementalisation*, José Séry, Le Tampon.

<sup>520</sup> *Le Quotidien*, 14 mars 1989, *Soyez clairs*, Christian Técher, Hell-Bourg.

cherchant à laisser une trace dans l'écume des jours. « *J'aime le Courrier des lecteurs comme la pêche à la ligne ou les peintres du dimanche. Sans doute est-ce cette indéfinissable maladresse de l'amateurisme dans laquelle l'écriture n'est plus ni un "blindage", ni une façon de se faire "piquer" par la plume d'un autre, qui me ravit. Et puis je lis, donc j'écris* ». <sup>521</sup> L'écriture, chez lui, est une forme d'existentialisme. Lire et écrire sont pour l'auteur les deux pôles d'une même quête, celle peut-être d'une liberté qui ne se conquiert que par le travail d'écriture et la confrontation de sa production à la critique publique. « *Par essence l'écrivain n'appartient à personne... Écrire "pour les autres" n'a jamais débouché que sur une littérature populiste, feuilletoniste (même si de grands écrivains du 19<sup>ème</sup> ont fait un détour par les colonnes de la presse). On écrit "pour soi" pour que les autres vous lisent* ». <sup>522</sup>

Alors pourquoi publie-t-il ses courriers en page deux du *Quotidien* ? La contradiction chez l'écrivain est une preuve supplémentaire de sa liberté d'esprit. Mais, puisque « *les écoles de journalisme de la métropole citent ce fameux courrier du Quotidien à leurs étudiants comme un exemple unique de liberté de ton et de propos* », pourquoi s'empêcherait-il d'écrire dans cet « *espace paradisiaque* » où « *la liberté d'expression peut rejoindre la liberté d'impression* » ? <sup>523</sup> Si ces billets font le délice de nombreux lecteurs, ses détracteurs ne manquent pas à l'appel. « *J'ai cessé de me divertir de l'immodeste présence, dans ces colonnes, de ce professeur de Lettres, dont la maîtrise de l'écriture est au service de son exhibitionnisme et de sa paranoïa. (...) Il y a quelque chose de malsain, qu'accentue la complaisance du journal pour ce donneur de leçons, pour qui seul le silence serait thérapeutique : Ralbos !* », écrit Jean-Paul T. en août 1991. <sup>524</sup> Les autres « abonnés » de la page deux n'échappent pas à la saturation d'une partie des lecteurs. Ainsi, Hervé Hoarau dénonce-t-il en 1990 « *l'Académie des cinq* ». <sup>525</sup> Simon Lucas, Jacques Lougnon, Yves Dalleau, Guy Clergue représentent, selon lui, « *30% des articles de la rubrique sur un an* » sans compter Henri Dalbos, dernier membre de cette « *académie* ». Évidemment, aucun chiffre ne vient étayer son affirmation. Il affirme avoir publié 13 articles et se demande pourquoi ceux qu'il cite publient autant, alors que ses écrits sont retoqués.

« *Ces bienheureux qui posent un regard sur tout ce qui les entoure et leur c... sur un fauteuil. Simon,*

<sup>521</sup> *Le Quotidien*, 19 janvier 1988, *L'île de fausseté*, Henri Dalbos, Ti prof de lettres, Rivière-des-Pluies.

<sup>522</sup> *Le Quotidien*, 11 octobre 1990, *Ecrivain ? Produit*, Henri Dalbos, Rivière-des-Pluies. (A propos d'une rencontre avec l'écrivain brésilien Jorge Amado organisée par le P.C.R.).

<sup>523</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1991, *Qu'est-ce que le courrier du lecteur ?*, Henri Dalbos, Rivière-des-Pluies.

<sup>524</sup> *Le Quotidien*, 19 août 1991, *Ralbos*, Jean-Paul T., Le Tampon.

<sup>525</sup> *Le Quotidien*, 23 mai 1990, *L'académie des cinq*, Hervé Hoarau, Terre-Sainte.

*Jacques, Yves et Guy c'est le quatuor de choc, leur grande force, c'est de ne jamais égratigner les journalistes et de payer régulièrement leur abonnement, en plus ils sont populaires, ils prennent leur parti seulement sur les sujets d'ordre général, des sujets bateaux, ainsi, ils ne prennent aucun risque en apposant leur signature en bas à droite. Et puis, ils sont fidèles, en mai le père Lucas a déjà été publié trois fois et quand un de ces articles est plus ou moins contesté par un lecteur, on lui laisse le droit de réponse ».*

Henri Dalbos lui répond :

*« Vous répondez à Lucas en passant par Lougnon pour finir par Dalbos... Bigre le bougre, il faut avoir la brochette sérieusement tordue pour enfilez tous ces lascars ! (...) Remarquez tout le monde court après quelque chose : Lougnon après ses carrefours et ses cirques, Lucas après son histoire et son passé et vous après une publication bien méritée ». (...) « On peut reprocher tout ce que l'on veut à tout le monde sauf de penser, de parler et d'écrire ».<sup>526</sup>*

Dès son premier numéro, le 22 novembre 1992, *Le Réunionnais* appelle ses lecteurs à leurs « stylos et claviers » pour qu'ils expriment leurs « idées », « suggestions », « initiatives » et « coups de cœur », afin d'animer cette page qui leur est consacrée. La rubrique baptisée « *Écrivez-nous !* » se veut « *un carrefour de rencontres, d'espoir pour les uns, d'enthousiasme pour les autres* ». Par ailleurs, le journal manifeste son optimisme et sa volonté de médiation sociale. « *Il n'existe, affirme-t-il, aucun problème sans solution. N'est-ce pas, finalement, la recherche des solutions qui doit mobiliser le plus les énergies ?* ». Mais la détermination de ce quotidien à rassembler un lectorat autour de ses pages n'est pas couronnée de succès. Le public n'est pas fidèle à cette rubrique, que les lecteurs n'ont jamais essayé de s'approprier comme pour *Le Quotidien*.

Pourtant, durant le mois précédant sa disparition en 1996, *Le Réunionnais* publie encore des courriers, dont un signé Jacques Lougnon, et un autre de Jacques Hibon.<sup>527</sup> Du 14 mai au 12 juin, on en dénombre 44, mais aucun d'eux n'apporte un quelconque soutien au journal. Contrairement au *Quotidien*, leur publication n'est pas journalière et la pagination varie d'un numéro à l'autre. Ces courriers ont pour la plupart une teneur politique et respectent la pluralité des opinions. Le 28 mai, les courriers sont exceptionnellement publiés sur deux pages.<sup>528</sup> Sur les six lettres, deux sont signées par deux personnalités politiques : Guy Clergue, « vice-président du parti Écologie Réunion » et Alex Pota, « *le Compagnon*,

---

<sup>526</sup> *Le Quotidien*, 25 mai 1990, *Réponse académique...*, Henri Dalbos, Rivière-des-Pluies.

<sup>527</sup> Ces deux courriers sont publiés le 29 mai 1996, en page 17.

<sup>528</sup> Le 28 janvier 1991, lors de la guerre du Golfe, *Le Quotidien* publie exceptionnellement le courrier des lecteurs sur deux pages. Un encadré justifie ce choix : un abondant courrier, mais l'impossibilité d'en publier l'intégralité. Face à un sujet aussi sensible, *Le Quotidien* estime que tout n'est pas publiable « *tant il est vrai qu'il nous faut d'abord penser à préserver le bien commun. Une certaine idée de notre harmonie, une certaine idée de l'unité nationale et réunionnaise* ». Parmi les courriers, un dessin de Claude Barrateau représente un chapelet entre des mains en prière. Au dessus, une citation de Georges Bush (père) écrite à la main : « *Je ne suis pas en guerre contre le peuple irakien. D'ailleurs, je continue de prier pour lui...* ». Mais le chapelet est composé de bombes et la croix est un avion.

*camarade citoyen* ». Le premier dénonce la réalisation « *délirante, inadaptée et irresponsable* » du basculement des eaux,<sup>529</sup> et le second, sous le titre « *La Réunion s'ennuie ! Ensemble, nous devons réveiller l'exception réunionnaise !* », procède à une analyse objective de l'évolution de La Réunion au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et appelle, dans un esprit d'ouverture, à une mobilisation politique pour « *préparer ensemble, les bases d'un modèle de développement pour le 21<sup>ème</sup> siècle, intégrant l'exception et l'ambition réunionnaises* ». A l'opposé du point de vue consensuel d'Alex Pota, qui définit l'identité réunionnaise de la façon suivante : « *est Réunionnais celui qui est né à La Réunion, ou qui vit et fait vivre l'économie de notre île, dans le respect des identités propres à chacun !* », C. Gérote tance vertement « *la technocratie "Zoreil" dans l'administration réunionnaise* ». Dès l'amorce, le ton est donné :

*« Le débat créole/zoreil restera une constante de la société réunionnaise tant que perdurera à La Réunion une situation de type colonial. Il est évident qu'il devient de plus en plus insupportable, pour la population d'origine locale, de constater que 50 ans après la départementalisation, la quasi-totalité des postes d'encadrement de catégorie A est occupée par des zoreils dans la fonction publique de l'État, dans les collectivités territoriales que sont la Région, le Département et les communes et dans les grands organismes semi-publics ».*

Usant de l'argument de communauté, l'auteur développe sa pensée en prenant des points d'appui sur des idées qu'il sait partagées par un grand nombre de Réunionnais. Inévitablement, certains poncifs refont surface, et l'on mesure d'autant mieux la persistance de ce type d'arguments sollicités depuis la contestation de la centralité, c'est-à-dire, depuis le début de la colonisation. Ainsi interpelle ce lecteur,

*« comment voulez-vous que "ces oiseaux de passage" qui n'ont aucune sensibilité locale, aucun amour de notre île, qui traitent les créoles avec mépris, s'engagent à fond pour le développement de La Réunion. Ces grands penseurs passent leur temps en réunions inutiles, s'égarant dans de vaines discussions au lieu de consacrer ce précieux temps à des réalisations concrètes. C'est pourquoi tant de dossiers restent en sommeil ».*

Un peu plus loin, les « *oiseaux de passage* » se transforment en « *rapaces* », même s'il est précisé qu'« *il ne s'agit pas de mettre les zoreils dehors* ». L'avertissement est réitéré « *cette situation ne peut conduire qu'à une explosion sociale et à un racisme de plus en plus exacerbé. Il importe donc très vite de supprimer toutes ces primes coloniales et de régler strictement la durée de séjour chez nous de ces cadres administratifs* ». L'explosion a bien eu lieu, mais contrairement à ce que prévoyait C. Gérote, les étudiants et

---

<sup>529</sup> Travaux entrepris en 1990, pour réaliser le basculement des eaux souterraines de l'est vers le sud de l'île.

les fonctionnaires se sont mobilisés en mars 1997, pour défendre ces primes coloniales, comme autant d'acquis sociaux.<sup>530</sup> Cette critique de la « technocratie » s'achève par un appel à l'émancipation et à la responsabilisation des élus réunionnais qui disposent du pouvoir politique mais restent privés du pouvoir administratif.

*« Pour une question de dignité du Réunionnais, il est inadmissible que la classe qui détient le pouvoir administratif, et par conséquent un certain pouvoir de décision, soit uniquement composée de zoreils. Il est temps que le Réunionnais revendique le partage des responsabilités dans l'Administration et dans les grands organismes. Il est mieux à même de décider pour son île ce qui est bon pour elle ».*

En conclusion, l'auteur vante les mérites de la colonisation anglaise, puisque selon lui, *« les Anglais ont toujours respecté les réalités locales et n'ont jamais prôné l'assimilation à outrance »*.

Le lendemain, sous le titre : *« Il faut construire le rempart républicain dont notre île a besoin ! »*, *Le Réunionnais* publie un courrier qui s'oppose à toute réévaluation du salaire des fonctionnaires.<sup>531</sup> L'auteur, F. Esquier, se présentant sous l'étiquette Renouveau républicain, en tant que candidat à l'élection législative partielle de Saint-Paul, utilise immédiatement un argument de communauté, affirmant que *« les républicains honnêtement attachés à l'ordre constitutionnel français constituent l'immense majorité des citoyens de notre île »*. Le reste de sa diatribe est une attaque en règle contre *« le danger que fait peser le P.C.R. sur la nécessaire maintenance de l'ordre républicain qu'il importe de préserver et de défendre »*. Ne pouvant plus recourir à la mobilisation départementaliste, le candidat procède à un recadrage assimilant implicitement la menace qui pèse sur l'ordre républicain à celle qui pesait autrefois sur le statut départemental. L'objectif consiste à raviver mécaniquement d'anciennes peurs provoquées par toute idée de changement statutaire. *« Une stratégie de rupture est en œuvre. Elle suppose pour être efficace de s'appuyer à l'occasion sur de multiples désordres et affrontements. Il s'agit d'aboutir à la remise en cause du statut de l'île dans l'ensemble français et européen »*. F. Esquier procède à une sorte d'amalgame en laissant croire que l'ordre républicain vacille ; en réalité, il ne s'inquiète que des intérêts corporatistes des fonctionnaires : *« Il faut préserver les acquis sociaux, matériels et moraux de chacun sur la base d'un droit égal pour tous »*. En utilisant le registre de la peur, il soutient l'idée d'*« une stratégie de la tension, pensée sur le long terme »* alliée à une *« stratégie de*

---

<sup>530</sup> Le mouvement de mars 1997 illustre l'ambivalence des revendications sociales à La Réunion, partagées entre la volonté d'égalité (obtenue en 1996) et la conservation des privilèges hérités du système colonial, qui sont pourtant l'une des principales causes des profondes disparités locales.

<sup>531</sup> *Le Réunionnais*, 29 mai 1996, p. 17.

*déstabilisation* ». L'élection de Paul Vergès au Sénat, constitue pour lui « *la preuve formelle de la connivence de tous les partis représentatifs et disposant d'élus dans l'île* ». Les responsables désignés sont le P.C.R., le P.S. et une partie de la droite, c'est-à-dire en somme « *la totalité des politiciens de l'île* ». En revanche, F. Esquier n'a pas tort d'affirmer que depuis son élection au Sénat, « *le dirigeant du P.C.R. prend le prétexte des péripéties liées à la mise en accusation de son fils pour aggraver la confusion* », ce qui aboutit à la contestation publique du pouvoir judiciaire et à sa discréditation.

Ces courriers parus dans *Le Réunionnais* montrent combien le débat autour de la « question zoreil » reste omniprésent vingt ans après le lancement du *Quotidien*. Mais pour comprendre la persistance de ce phénomène, il est impératif de ne pas le réduire à un antagonisme racial. La question zoreil ne peut s'expliquer par ce biais. Il semble plus approprié d'y voir à la fois l'une des causes et l'une des manifestations simultanées de la crise de la modernité. Les mouvements de migration favorisent un chassé-croisé entre la population métropolitaine venue s'installer dans l'île et les jeunes Réunionnais s'envolant en métropole en quête de perspectives professionnelles. Le départ d'un nombre important de forces vives provoque l'affaiblissement de la chaîne de transmission des cultures et des traditions locales, tandis la société réunionnaise ne peut résister à la pénétration des valeurs de la modernité et de la francité. Ce croisement migratoire modifie les bases démographiques et sociologiques de La Réunion en introduisant de nouveaux modes d'échanges et de communication, de nouvelles pratiques sociales et de nouvelles formes de consommation. Mais l'essence de cette modification est aussi ontologique, puisque de nouveaux modes de pensée et de représentation apparaissent. Les distances et les durées semblent raccourcies par le développement des moyens de transport et de communication. Toutefois, ce rapprochement soudain de la métropole force les Réunionnais à redéfinir leur identité. La rapidité et surtout l'ampleur des mutations renforcent la crispation de la société, contrainte de s'adapter sans délai à cette évolution profonde. Les zoreils deviennent, malgré eux, le symbole et le véhicule de cette crise de la modernité. La complexité de cette question, qui préfigure la revendication de la préférence régionale, bouscule les principes les plus sacrés de la République, puisqu'elle remet en cause l'égalité entre les Réunionnais et les Français. En juillet 1980, Jean-Claude Migneaux dénonce, dans l'un de ses courriers, le danger d'un règlement administratif réservant l'admission à l'E.M.P.R. (École militaire préparatoire de La Réunion) du Tampon uniquement aux enfants nés à La Réunion de parents réunionnais. Migneaux s'interroge : être



Réunionnais, est-ce « *un choix ou une fatalité ?* » Examinant différentes situations parentales, il démontre les effets pervers de cette réglementation.

*« Prenons le cas de Raymond Barre. (...) Faut-il le considérer comme un Réunionnais ou comme un Parisien, voire un Lyonnais ? Et Michel Debré ? Voilà un citoyen que les politiciens locaux ont rangé parmi les Réunionnais les plus illustres. (...) Or, les voilà piégés : le petit-fils de Raymond Barre pourrait peut-être entrer à l'E.M.P.R., mais pour le petit-fils de Debré, bernique ! Si l'on songe, que Michel Debré est justement le père fondateur de notre école d'enfants de la troupe, il y a de quoi se gratter les neurones... ».*<sup>532</sup>

Inversement, la revendication de l'égalité peut se révéler tout aussi incongrue. Un groupe de parents de lycéens du Tampon demande, par exemple, en juillet 1990, que « *les enfants de La Réunion ne soient pas humiliés par rapport aux enfants de l'Hexagone et que les pourcentages de reçus soient sensiblement les mêmes* », car précisent-ils en conclusion, « *L'égalité, c'est cela aussi !* »<sup>533</sup> Une lettre ouverte adressée par d'autres parents, un mois plus tôt à Lionel Jospin (ministre de l'Éducation nationale) expose la crainte inverse à propos de l'objectif des 80% de réussite au bac : « *Monsieur le Ministre, croyez-vous qu'une promotion automatique ait quelque chance de motiver des enfants et soit de nature à favoriser leur formation ?* »<sup>534</sup> Poursuivant son questionnement, Jean-Claude Migneaux pose le problème de la définition identitaire :

*« Il n'est pas interdit d'interroger l'auteur du règlement de l'E.M.P.R. sur une simple question d'ethnographie, voire d'anthropologie : QU'ENTEND-T-IL AU JUSTE PAR REUNIONNAIS ? Sur quels raisonnements se fonde-t-il, par exemple, pour déterminer le type achevé du Réunionnais ? En quoi le distingue-t-il du Réunionnais en voie de formation ? Sans compter les Français réunionnais, les Réunionnais français, les Réunionnais qui s'affirment Français avant tout et les Français qui se sentiraient plutôt Réunionnais au premier chef ».*<sup>535</sup>

Quelques jours plus tard, un lecteur attentif à cette notion d'identité s'interroge, lui aussi, sur la manière de définir ce qu'est un Réunionnais. « *Cela fait des années que je m'amuse à compiler des textes où de tels mots sont employés à tout bout de champ, surtout par nos éminents experts et critiques qui nous parlent d'identité, de culture, de coutumes, de musique, d'art et de films réunionnais (ou créoles)* ». <sup>536</sup> L'auteur donne différents exemples et s'interroge : « *Le mot a-t-il le même sens dans ces trois exemples ? Fait à La Réunion, né à La Réunion, habitant La Réunion, ayant des parents réunionnais (oui, mais qu'est-ce qu'un Réunionnais ?)* ». Pour ce lecteur, la notion même de « Réunionnais » est vide de sens. Faut-il

<sup>532</sup> *Le Quotidien*, 5 juillet 1980, *Des enfants de troupe couleur locale*, Jean-Claude Migneaux.

<sup>533</sup> *Le Quotidien*, 28 juillet 1990.

<sup>534</sup> *Le Quotidien*, 21 juin 1990.

<sup>535</sup> *Le Quotidien*, 5 juillet 1980, *Des enfants de troupe couleur locale*, Jean-Claude Migneaux.

<sup>536</sup> *Le Quotidien*, 9 juillet 1980, *Qu'est-ce qu'un Réunionnais ?*

en déduire, comme Dominique Bernard que « *la culture réunionnaise est un mythe ; l'identité réunionnaise est un mythe* »<sup>537</sup> ? Dix ans plus tard, les événements du Chaudron résonnent amèrement dans une société réunionnaise désemparée et sans repère. Les violences qui ont émaillé les manifestations de soutien à Télé Free Dom, ont jeté un tel trouble que la notion d'identité réunionnaise est questionnée, sondée, fouillée, par tout ceux qui cherchent une signification à la folie meurtrière, considérant l'identité ou le manque d'identité de la société réunionnaise comme la clé du mystère.

*« Ainsi, depuis de nombreuses années, on nous dit que nous ne pouvons pas être Réunionnais et Français. Alors, nombre d'entre nous ont honte de notre identité réunionnaise. (...) Beaucoup de Réunionnais ne connaissent ni nos écrivains, ni notre histoire. (...) Pourtant, Monsieur L. F., les Réunionnais ont une culture, une sensibilité, une histoire qu'on ne trouve ni à Moscou, ni à Tokyo, ni en Bretagne, alors si vous n'avez pas d'identité je vous plains et plains tous ceux qui craignant d'être mauvais Français ont peur d'être Réunionnais. Car monsieur comme dans l'article de samedi, si on perd son identité, on n'est plus rien. Je pense que les événements du Chaudron et les problèmes de La Réunion sont le résultat de cette situation ».*<sup>538</sup>

Il est surprenant que cette éruption de violence survienne là où on ne l'attendait pas. Non pas que la mobilisation pour Free Dom n'ait été accompagnée de certaines craintes, mais plutôt parce que les tensions autour du statut atteignent leur paroxysme, notamment entre 1981 et 1983, et que les communautés commencent alors à revendiquer leurs origines ethniques, ce qui n'est pas sans provoquer certaines tensions. Ainsi, en octobre 1980, en réponse à Wilfrid Bertile qui affirmait que la communauté n'était pas structurée, le Club Tamoul adresse une lettre ouverte au Parti socialiste déclarant que « *pour répondre à l'oppression culturelle et aux tentatives d'assimilation outrancière, la communauté tamoule a été contrainte de mettre en place deux organismes essentiels* » : le club tamoul à visée culturelle et la Fédération des associations et groupements religieux hindous de La Réunion à visée religieuse.<sup>539</sup> En mars 1982, cette fois c'est la communauté musulmane qui se sent attaquée par le Docteur Finck. Le Docteur Koytcha lui adresse une lettre ouverte. « *Ainsi donc, cher confrère, vous avez le triste privilège d'être le premier homme politique à La Réunion à vouloir semer la première graine de discorde raciale* ». Lors d'un débat télévisé le dimanche 21 mars, le Docteur Finck avait assimilé les musulmans de La Réunion à « *des citoyens de seconde zone politiquement immatures, votant selon les consignes de je ne sais quel Ayatollah !!!* ». <sup>540</sup> En août 1984, l'affaire Axel Kichenin pose ouvertement le problème du racisme à l'encontre de la

<sup>537</sup> *Le Quotidien*, 28 septembre 1981, *L'obscurantisme fanatique*, Dominique Bernard.

<sup>538</sup> *Le Quotidien*, 2 août 1991, *La Peur d'être Réunionnais ?*, M. Pauade, Saint-Pierre. (Réponse au courrier signé L. F., paru le 26 juillet dans *Le Quotidien*).

<sup>539</sup> *Le Quotidien*, 7 octobre 1980, *Lettre ouverte de la communauté tamoule au Parti socialiste*, Le Club Tamoul.

<sup>540</sup> *Le Quotidien*, 27 mars 1982, *Lettre ouverte au Docteur Finck*, Docteur F. Koytcha.

communauté tamoule. Un échange entre Mgr Aubry et de jeunes musulmans, par tribune interposée, en février 1979, témoignait déjà d'une certaine raideur entre les catholiques et les musulmans.<sup>541</sup> Un autre débat a lieu en septembre 1981 entre Mgr Aubry et les Tamouls.<sup>542</sup> Mais là encore les relations sont tièdes. Pourtant, dès l'année suivante, Mgr Aubry tente de jeter des ponts pour que « *s'opère le maximum de convergences sur "L'Homme Réunionnais en solidarité"* ». <sup>543</sup> A partir d'octobre 1990, plusieurs lecteurs constatent que l'évêque adopte un discours plus ouvert à propos de la religion tamoule, prônant même « *la réalisation du métissage spirituel* ». <sup>544</sup> En octobre 1988, Marc Gérard opposé lors du deuxième tour des cantonales (Saint-Denis, 9ème canton) à Nicolas Moutoussamy déclare que l'argent et le communalisme sont les artisans de la victoire de son adversaire. Un courrier intitulé « *Bêtise et communalisme* », dénonce une attitude raciste, « *car le communalisme blanc existe et depuis longtemps. Mais on ne s'en préoccupe pas, car l'on a fait de ce communalisme, une chose naturelle donc incontestable* ». <sup>545</sup> L'émergence des identités communautaires ne se réalise pas sans problème – exception faite de la communauté chinoise, plus discrète, mais qui participe elle aussi à ce mouvement de recomposition identitaire. Le dialogue prévaut malgré tout, imposant le constat d'une diversité culturelle désormais plus épanouie. Le courrier des lecteurs a incontestablement joué un rôle de médiation sociale, favorisant également la catharsis lors des événements du Chaudron. Les tensions exposées sur la place publique trouvent dans le dialogue ou la polémique la possibilité de se résorber pacifiquement.

Lors d'un colloque organisé à la Sorbonne, en octobre 1985, par le C.H.E.A.M.<sup>546</sup> sur la place de La Réunion dans l'océan Indien, Mgr Gilbert Aubry y défend l'existence d'un peuple réunionnais à travers sa vision de la Créolie, ce qui quelques années plus tôt lui aurait valu les foudres des départementalistes, dont il fait pourtant partie. À son retour, il expose dans un courrier le point de vue qu'il a développé à Paris. « *Il est important pour nous d'être reconnus en tant que "peuple réunionnais"... d'une part pour développer une "prise de conscience politique collective" au-delà des régimes et des partis... d'autre part pour que les relations avec nos voisins de l'océan Indien se situent au même niveau d'horizontalité. Tout le monde y gagnera* ». <sup>547</sup> Cette position est une façon subtile de ravir au P.C.R. son discours identitaire, en lui en ôtant l'exclusivité. Bien que Paul Vergès ait renoncé à la revendication autonomiste

<sup>541</sup> *Le Quotidien*, les 15 et 20 février 1979.

<sup>542</sup> *Le Quotidien*, 26 septembre 1981.

<sup>543</sup> *Le Quotidien*, 13 août 1982.

<sup>544</sup> *Le Quotidien*, 25 octobre 1990.

<sup>545</sup> *Le Quotidien*, 7 octobre 1988, *Bêtise et communalisme*, A. P. Velaydon, Saint-Pierre.

<sup>546</sup> Centre des Hautes Études pour l'Afrique et l'Asie moderne

<sup>547</sup> *Le Quotidien*, 21 novembre 1985, Mgr Aubry répond à Raymond Barre. *L'existence du peuple réunionnais à tout son sens*, Mgr Aubry.

depuis 1981, Mgr Aubry n'écarte pas l'hypothèse où La Réunion aurait à choisir son destin – preuve sans doute qu'il n'est pas convaincu de la sincérité de cette réorientation politique.

*« De quoi demain sera-t-il fait ? Quels que soient les choix devant lesquels nous pourrions nous trouver, chaque peuple d'outre-mer devra régler son propre destin. Nous ne sommes pas assimilables les uns aux autres. Quel que soit l'avenir nous devons préserver l'unité de notre "Communauté réunionnaise" de notre "peuple réunionnais". Cela concerne en priorité tous les Réunionnais et, avec eux, tous ceux qui veulent vivre en communauté de destin. C'est l'affaire de nous tous. Aucun parti n'a le monopole du peuple réunionnais. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour dire que la question essentielle pour La Réunion n'est pas une question de statut politique mais de décisions politiques pour une viabilité économique autant que possible équilibrée ».*<sup>548</sup>

Au début de l'année 1997, Jean-Louis Rabou signe un entrefilet dans lequel il fait part de sa réflexion sur l'année écoulée. Les relents de racisme s'écrivent sur les murs, tandis que l'idée de « l'homme réunionnais » poursuit son chemin.

*« Certains graffitis sont moches et ambigus. "Zorey déor" serait à la rigueur dans la ligne et l'esprit de la "préférence régionale" défendue par certains démagogues apprentis-sorciers. Mais même ceux-là sont gênés, du moins nous voulons le croire, quand ils croisent des "Malgaches déor" ou des "Comores déor". On se croirait dans certaines villes du Midi de la France. En septembre 96 on apprend qu'un rapport interne du conseil général fait référence à "l'homme réunionnais" qui ne serait pas encore réuni "autour d'une culture". Exit la diversité des communautés ? Exit la richesse plurielle ? On ne parle pas encore de la "race" réunionnaise, mais un certain discours dominant reste très équivoque. Espérons que les Réunionnais, même s'ils manquent d'"une" culture, auront toujours assez de bon sens pour ne pas contribuer à lepéniser ce discours. Lepéniser signifiant exprimer ou propager des idées qui pourraient directement ou indirectement provoquer la discrimination et la violence ».*<sup>549</sup>

Les graffitis n'ont-ils pas une fonction d'interpellation du public proche de celle des courriers des lecteurs ? Rédigés sur les murs, ils s'imposent aux yeux de tous, en s'affranchissant du filtre de la rédaction et de la publication. Cependant, même s'ils peuvent être vus par des milliers de passants, ils n'ont pas l'avantage du journal qui peut être lu par des milliers de personnes sur toute l'île au même moment. La clandestinité du graffiti, son illégalité, l'assimile à un acte de résistance passive, quand il dénonce quelque chose. Mais comme l'affirme Jean-Louis Rabou, ces inscriptions peuvent aussi conduire au racisme et à la violence. En 1989, un lecteur, lassé par ces débats où les différences s'érigent en critères d'exclusion, invoque Marguerite Yourcenar pour inciter les belligérants à voir au-delà : « *Le véritable lieu de naissance, c'est l'endroit où l'on a pour la première fois posé un regard intelligent sur soi-même* ». <sup>550</sup>

<sup>548</sup> *Le Quotidien*, 21 novembre 1985, *L'existence du peuple réunionnais a tout son sens*, Mgr Aubry.

<sup>549</sup> *Le Quotidien*, 15 janvier 1997, *La race réunionnaise*, Jean-Louis Rabou. (Rétrospective 1996).

<sup>550</sup> *Le Quotidien*, 4 avril 1989, *Candidats, vos papiers*.

## Chapitre 7 / Le difficile apprentissage du pluralisme audiovisuel

La démocratie aurait-elle pu conquérir le XX<sup>ème</sup> siècle sans l'appui des médias ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, ceux-ci servent également les régimes autoritaires, qui en ont besoin pour assurer un minimum de cohésion sociale. Seule la réalité politique change d'un régime à l'autre, mais les relations qu'entretiennent le pouvoir et les médias n'en demeurent pas moins des relations de domination ou d'influence. Le pluralisme ne se décrète pas ; il émerge, dans les démocraties, de la confrontation du cadre législatif et de la concurrence journalistique, afin de traduire la plus juste expression de la diversité des courants de pensée et d'opinion qui traversent la société.

L'invention de la radio et de la télévision au cours du siècle dernier révolutionne la réalité psychique des foules. Dès lors, la transmission quasi immédiate des ondes radiophoniques et des images télévisuelles abolit les distances, qui ne se mesurent plus en milliers de kilomètres mais en secondes. Les limites du globe se trouvent si formidablement rétrécies, que lorsque Neil Armstrong se pose le premier sur la Lune, en juillet 1969, chaque téléspectateur devient le témoin privilégié de cette marche de l'histoire en direct. La télévision transforme le réel en spectacle auquel le spectateur s'identifie. La présence d'un monde « *jamais matérialisé, à portée de main, mais toujours hors d'atteinte* »<sup>551</sup> se révèle criant de vérité. Et, tandis que la pénétration des émissions ou des programmes conçus loin de leurs zones de diffusion œuvre au rapprochement des hommes autant qu'à l'imprégnation des cultures dominantes, le « désenclavement » culturel des régions les plus éloignées met fin à leur isolement, comme ce fut le cas à La Réunion, à partir de 1965.

La télévision française, qui accuse un certain retard à ses débuts, selon René Rémond, n'offre toujours qu'une seule chaîne en 1964 et seulement deux de plus en 1972. La progression du nombre de récepteurs souligne néanmoins son rôle d'uniformisation culturelle au sein de la société, puisque, seuls 9% des foyers sont équipés en 1958, contre 42% dix ans plus tard, 80% en 1974 et 91% en 1984.<sup>552</sup> Mais la radio et la télévision n'échappent guère au contrôle de l'État, pas même après la dissolution de l'O.R.T.F.. En août 1974, Valéry Giscard d'Estaing décide de scinder cet organisme de contrôle en sept structures distinctes, dont quatre sociétés de programmes : une radio, France Inter, et trois chaînes de télévision nationale, TF1, Antenne 2 et F.R.3.. La troisième chaîne, qui émet dès le 1<sup>er</sup> janvier 1973, intègre les rédactions régionales, dont celles de l'outre-mer. La mise en œuvre de cette réforme

---

<sup>551</sup> Edgar Morin, cité par Jacqueline Russ, *op. cit.*, p. 223.

<sup>552</sup> René Rémond, *Notre siècle, de 1918 à 1991*, Paris, Fayard, 1991, p. 850.

d'inspiration libérale se heurte pourtant à l'entêtement du pouvoir giscardien à ne pas reconnaître l'aspiration légitime des Français à un véritable pluralisme médiatique. Le projet de loi « liberté et sécurité » défendu par Alain Peyrefitte ainsi que le refus de légaliser les radios libres accentuent la contradiction de ce régime, prompt à réformer la société mais pas à lui octroyer le supplément de liberté qu'elle réclame. À La Réunion, ce sentiment de surveillance généralisée devient aussi des plus insupportables. Face aux abus de pouvoir incessants de la station du Barchois, niant les principes démocratiques les plus élémentaires, un souffle unanime de protestation dénonce cet instrument de propagande gouvernementale, symbole de l'autoritarisme à combattre. « *L'information est la condition préalable d'un choix responsable* », déclarent, en octobre 1977, les représentants réunionnais favorables à l'autonomie.<sup>553</sup> Est-il surprenant, dans de telles conditions, que le pluralisme audiovisuel ait mis si longtemps à s'imposer comme une condition nécessaire au fonctionnement démocratique de la société réunionnaise ? Et, est-il moins étonnant que les Réunionnais se soient mobilisés massivement pour défendre Télé Free Dom, comme ils l'avaient fait jadis pour *Le Quotidien* ?

## 1) De l'O.R.T.F. à R.F.O., la fin d'un monopole

Certaines institutions sont habitées de personnages, dont l'omniprésence renforce cette impression que l'on ne sait plus qui des deux a fabriqué l'autre, et dont même l'absence conserve l'empreinte d'une originalité manifeste. Jean Vincent-Dolor fait partie de ces rares individus, qui se confondent à l'institution à laquelle ils se sont dévoués corps et âme. Cet ancien résistant, gaulliste convaincu et fils d'un gouverneur honoraire à Madagascar, demeure pour beaucoup « l'homme de la télévision », et pour cause, puisqu'il en aurait murmuré l'idée lors d'une visite au ministère de l'Information.<sup>554</sup> D'abord jugée irréaliste, cette idée trouve un écho favorable avec l'arrivée de Michel Debré, qui y voit un instrument essentiel de lutte contre les idées subversives des autonomistes. Jean Vincent-Dolor est l'homme de la situation. Lui qui fut le premier journaliste radio à La Réunion avant de prendre en charge la rédaction du *J.I.R.*, le voilà promu rédacteur en chef de la télévision. Dès lors, ses convictions politiques en font un fidèle lieutenant de la promotion forcenée de la départementalisation. Qu'importe que ses adversaires brocardent « radio et télé Debré », dont il est le chef

---

<sup>553</sup> *Le Quotidien*, 11 octobre 1977.

<sup>554</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, op. cit.*, p. 27.

d'orchestre. Hubert Bruyère, par exemple, a beau jeu de se moquer de « J.V.D. ». Le portrait qu'il dresse en dit long, malgré tout, sur l'autorité du personnage : « *Toi, le chevalier des ondes, qui, le drapeau français dans la main droite et le passeport U.S. dans la gauche (ta seconde patrie, nous as-tu dit) pourchasses l'anarchiste, le communiste, le rose et le grenat à longueur de bulletin* ». Puisque ce « fonctionnaire de l'information » se considère avant tout comme un journaliste aux ordres, sa déontologie n'obéit qu'à une seule règle : défendre à tout prix le bastion de l'information officielle de toute intrusion ennemie. Comme l'explique Gilles Gauvin, « *dans la logique de Michel Debré, ouvrir les ondes au P.C.R. à La Réunion aurait été la même chose que de permettre au F.L.N. de s'exprimer sur les ondes nationales durant la guerre d'Algérie, car aux yeux de l'ancien Premier ministre, c'est une véritable guerre qu'il conduit à La Réunion contre un parti qui prône l'autonomie démocratique et populaire* ». <sup>555</sup> Dans une note envoyée le 7 août 1968 à René Martin-Darène et publiée dans le *J.I.R.*, Michel Debré expose clairement l'injonction paradoxale qui incombe à l'O.R.T.F.. Le lien organique qui rattache la direction de l'Office à l'État, lui impose de servir les intérêts nationaux, et donc de relayer la politique gouvernementale, le tout sans entraver la liberté de la presse audiovisuelle. Cette contradiction n'autorise pas l'expression d'un pluralisme sincère. D'ailleurs, Michel Debré n'est pas dupe de ses propres déclarations, qu'il nuance en refusant tacitement l'accès aux moyens de communications modernes à ceux qui réclament l'autonomie.

*« La radio et la télévision exercent sur les auditeurs et les téléspectateurs une influence aussi grande, si ce n'est plus grande, que celle de l'éducation sur l'ensemble des enfants et des jeunes gens. De nos jours, un État moderne, fût-il le plus libéral, étend sa tutelle à tout ce qui concerne l'éducation. Il ne peut en être autrement pour la télévision et la radiodiffusion. En même temps, il est indispensable, en régime démocratique, que la radio et la télévision n'évoluent pas en instrument de propagande. C'est le problème de l'objectivité. (...) Manquer à l'objectivité ou manquer à la liberté voilà qui abaisse la valeur de la radio et de la télévision dans un pays libéral, étant bien entendu qu'à l'inverse, et sous réserve des exigences de l'information, la radio et la télévision, sous prétexte de liberté, ne peuvent devenir des instruments de subversion ».* <sup>556</sup>

Ce combat mené par l'ancien Premier ministre contre les communistes réunionnais puise son inspiration dans l'affrontement qui oppose le monde occidental au monde soviétique. La lutte n'est pas différente de celle qui se joue à l'échelle mondiale, à l'exception du fait que les activistes du P.C.R. jouissent de la nationalité française. Pour enrayer la diffusion des idées autonomistes, Michel Debré conçoit un double dessein : celui de moderniser la société

<sup>555</sup> Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, op. cit., p. 296.

<sup>556</sup> *Ibidem*, p. 292.

réunionnaise et d'accroître l'influence française par tous les moyens possibles. La télévision devient l'une des pièces maîtresses de sa stratégie. Il n'hésite d'ailleurs pas à écrire au ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, en 1969, pour améliorer la qualité de réception des émissions de l'O.R.T.F.-Réunion captées à l'île Maurice.<sup>557</sup> En proposant ainsi l'élargissement de la zone de diffusion des programmes télévisés, Michel Debré cherche à la fois à promouvoir les valeurs françaises, autant qu'à véhiculer l'image d'une démocratie généreuse, résolument tournée vers le progrès.<sup>558</sup>

Le ministère de l'Information, dont dépend l'O.R.T.F., contribue lui aussi à l'installation de la télévision à La Réunion. L'analyse du discours d'Alain Peyrefitte,<sup>559</sup> retransmis lors de l'inauguration officielle, le 31 janvier 1965 – soit quelques jours après le lancement des premières émissions, le 24 décembre 1964 – est révélatrice d'un certain nombre de représentations, conscientes ou non, que le pouvoir métropolitain nourrit à l'égard du département d'outre-mer. La date choisie pour la mise en service de ce nouveau moyen de communication est à elle seule une indication significative. « *C'est l'ensemble des Français qui ont fait à La Réunion ce cadeau de nouvel an* », précise le ministre. Officiellement, il s'agit de rompre l'isolement. En contrepartie, il va de soi que les Réunionnais devront se montrer reconnaissants des efforts consentis pour eux, « *à l'heure où certaines régions montagneuses de la métropole ne reçoivent pas encore la télévision* ». Lors de l'inauguration, peu de familles possèdent un récepteur, mais l'accès à ce nouveau média se démocratise en quelques années, tant l'emporte le besoin d'ouverture.<sup>560</sup> De nouvelles sociabilités apparaissent. On regarde les émissions du petit écran en famille ou chez des voisins. Les débats qui s'ensuivent alimentent naturellement la confrontation des points de vue et la formation d'opinions nouvelles qui en découlent. Alain Peyrefitte décrit la télévision, à la fois comme un miroir reflétant l'évolution de la société réunionnaise et une fenêtre sur le monde extérieur devant remplir trois fonctions essentielles : informer, éduquer et distraire. Cette

<sup>557</sup> Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'Île de La Réunion*, op. cit., p. 289.

<sup>558</sup> Selon un article du *Monde*, du 6 juin 1972, la diffusion des programmes de l'O.R.T.F. se fait « *au milieu d'un bloc humain francophone de sept millions d'individus (Mascareignes, Madagascar, Seychelles)* ». (...) « *A certains égards, Madagascar et Maurice sont mieux lotis, au titre de la coopération, que le département français de l'océan Indien* ».

<sup>559</sup> Ce discours reproduit par Bernard Idelson, op. cit., p 31-32, a été diffusé à la télévision le 31 janvier 1965, avant d'être publié dans l'édition du 2 février 1965 de *La Liberté* et dans celle du 4 février 1965 de *La Démocratie*.

<sup>560</sup> Émilie Dijoux, *Antenne Réunion Télévision, ou le combat des Réunionnais pour le pluralisme de leurs médias*, maîtrise, Tristan Mattelart (dir.), Université Panthéon – Assas – Paris II, 2005, p. 16. Dans sa recherche, Émilie Dijoux apporte quelques précisions importantes sur le contexte d'apparition de la télévision à La Réunion. Ainsi rappelle-t-elle qu'en 1965, seuls cinq cents Dionysiens possèdent un téléviseur (dont le coût est deux fois supérieur au prix métropole), et que seuls 61% des foyers réunionnais reçoivent l'électricité. Néanmoins, selon un article paru dans *Le Progrès*, le 7 février 1965, les commerçants estiment que « *près de deux mille postes seront installés dans les trois mois* ».



fenêtre ouverte sur l'ailleurs permet effectivement à une majorité de Réunionnais, qui n'a jamais quitté l'île, d'accroître l'éventail de ses représentations.

*« Vous verrez ainsi les images du monde, des continents qui vous sont proches, des continents plus éloignés et surtout de la France. Vous pourrez suivre les actualités et participer grâce à cet écran, à tout ce qui représente et enrichit notre vie nationale, nos grandes industries, nos universités et nos laboratoires, les grandes œuvres de notre patrimoine artistique et littéraire, sans oublier la vie politique. Tels les Français de métropole, vous vivrez à l'heure de notre siècle ».*

Ainsi, la télévision est avant tout chargée de véhiculer la culture française auprès des Réunionnais et de renforcer leur sentiment d'appartenance à la Nation, alors que la question du statut (et bientôt de l'identité) empoisonne la vie politique locale depuis la création du P.C.R. en 1959. Par ailleurs, l'opposition ne manque pas de fustiger ce qu'elle considère comme un outil de propagande. Mais, bien que les autonomistes perçoivent la télévision comme un cheval de Troie, dissimulant fort maladroitement un projet d'assimilation, ce qu'ils contestent n'est pas tant l'outil de communication lui-même, que ce qu'il diffuse et le contrôle politique dont il fait l'objet. Assurément, comme l'explique Jacqueline Russ, *« les médias ouvrent, certes, une fenêtre sur le monde, mais c'est une fenêtre étroite, à travers laquelle ne filtrent que des événements triés selon une stratégie de séduction, et parfois aussi à travers un projet politique »*.<sup>561</sup> Dès lors, un combat incessant pour la liberté d'opinion et d'expression rythme l'histoire de La Réunion. Encore convient-il de préciser que, même si la mise en œuvre de la télévision dans l'île couve certaines arrière-pensées politiques évidentes, elle s'inscrit également, et peut-être même avant tout, dans *« une logique de continuité territoriale et d'expansion de la télévision à travers l'ensemble du pays »*,<sup>562</sup> puisqu'elle coïncide avec la création nationale de l'O.R.T.F., en 1964. Plus tard, la télévision réunionnaise ne bénéficie de nouvelles avancées qu'avec un temps de décalage. Ainsi, la couleur s'installe sur les écrans métropolitains dès 1967, alors que les Réunionnais doivent patienter neuf années supplémentaires. L'arrivée de la couleur à La Réunion accompagne donc la naissance du *Quotidien* en 1976. La station peut diffuser les films qu'elle reçoit de Paris, et deux ans plus tard, dotée d'une régie couleur, réaliser ses propres émissions. Mais le relief volcanique de l'île n'a pas facilité la progression des zones de réception de la télévision. Il a bien fallu une décennie, entre 1964 et 1974, pour implanter un réseau d'émetteurs qui couvre l'ensemble du littoral. En 1971, la population réunionnaise s'élève à 457 900 habitants. On recense à cette

---

<sup>561</sup> Jacqueline Russ, *op. cit.*, p. 226-227.

<sup>562</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, op. cit.*, p. 27.

époque 26 141 récepteurs de télévision contre 86 000 postes de radio.<sup>563</sup> Regarder le petit écran est encore une activité marginale, puisque seulement quatre heures de programmes sont diffusées chaque jour, contre seize heures d'émissions à la radio. En septembre 1976, la diffusion télévisée passe de douze heures quotidiennes à vingt heures. À partir de 1979, la quasi-totalité des Réunionnais peuvent recevoir les images télévisées. En 1991, les habitants de Takamaka et du Tremblet (à Saint-Philippe) sont les derniers à sortir du « *fénoir télévisuel* ». <sup>564</sup> Mais l'engouement du public est si fort que les critiques ne se font guère attendre, notamment dans le courrier des lecteurs. Les erreurs de transmission, les retards, la pertinence des émissions ou la prestation des speakers, rien n'est épargné. En 1974, grâce au lancement des satellites Télécom 4 et Symphonie, la « station terrienne de télécommunication » de la Rivière des Pluies peut recevoir les programmes en direct.

*« Mais grande a été la déception des téléspectateurs qui espéraient qu'avec "la mise en route" de cette station on allait avoir quasi journalièrement la télévision de France à La Réunion, tout au moins une partie des programmes parisiens. Hélas, ils ont dû déchanter car la télévision par satellite on l'aura seulement à "l'occasion d'événements importants" a tenu à préciser le Président de l'O.R.T.F. ».*<sup>565</sup>

Peu avant le démantèlement de l'O.R.T.F., *Le Cri du Peuple* procède à l'examen critique de la situation de la télévision à La Réunion. La mission de l'O.R.T.F. consistait à « *assurer une croissance harmonieuse et équilibrée de la production et de la diffusion des programmes télévisés* », <sup>566</sup> or depuis sa création, une succession de crises internes a compromis cet idéal. Un rapport de la commission de contrôle de l'Assemblée Nationale rédigé par Roger Chinaud, secrétaire général des Républicains Indépendants, révèle même un grand nombre d'irrégularités. Les Réunionnais sont, par exemple, les seuls Domiens à s'acquitter de la redevance. Pour protester contre cette inégalité, en novembre 1975, 7000 téléspectateurs refusent de payer la redevance.<sup>567</sup> « *Avant 1972, l'Outre-Mer n'avait pas de place particulière au sein de l'ORTF, ce qui veut dire en fait que les stations des DOM ramassaient les miettes, une fois que la métropole s'était servie* ». <sup>568</sup> *Le J.I.R.* dénonce, quant à lui, les difficultés financières de la station du Barachois, alors que les salaires mensuels des dirigeants s'élèvent à 600 000, 700 000 et 900 000 F. C.F.A.. Mais le plus accablant, c'est qu'« *il y a "pléthore" de journalistes qui ne font pas leur travail car la chronique du cinéma, le*

<sup>563</sup> *Le Monde*, 6 juin 1972.

<sup>564</sup> *Le Quotidien*, 3 janvier 1992. « Fénoir » se traduit par « obscurité ».

<sup>565</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 21 mars 1974.

<sup>566</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 11 juillet 1974.

<sup>567</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 6 novembre 1975.

<sup>568</sup> *Le Quotidien*, 27 septembre 1976, F.R.3. : *des émissions plus vivantes*, A. Leclercq.

*magazine d'actualité, les interviews, c'est du travail de journaliste* ». <sup>569</sup> Mémona Hintermann, qui a fait ses débuts à La Réunion avant de devenir grand reporter, explique dans un témoignage rétrospectif comment la plupart de ses confrères concevaient leur métier.

*« Le sommet du journalisme, la cerise sur le gâteau, c'est une interview de Monsieur le Préfet ou, nirvana, d'un ministre de passage. Entre grands commis de l'État, on se comprend. Ces as du journalisme n'ont pas honte non plus de recopier à la virgule près les dépêches de l'Agence France Presse. Le bouquet, c'est le journal radio de la mi-journée. Avec sa machine à pédales, casques vissés sur les oreilles, Annick recopie à la machine le journal de France Inter. Il est huit heures du matin à Paris, onze heures à La Réunion. Dans une heure et demie, le présentateur de Saint-Denis va répéter le journal de la radio nationale, mot pour mot, même les intonations, même les erreurs, même les rires ! ».* <sup>570</sup>

En juillet 1969, le directeur de l'O.R.T.F., Irénée Colonne, organise un concours pour recruter une dizaine de journalistes en herbes invités à effectuer un stage audiovisuel. « *Il y a certainement ici des gens capables de parler de ce qui se passe chez eux. Vous n'avez peut-être pas besoin uniquement des "zoreilles" pour tout* » déclare-t-il. <sup>571</sup> C'est ainsi que la jeune femme originaire du Tampon saisit sa chance. Au début des années 1970, bravant les interdits, mais par souci d'équilibre, la journaliste rencontre le leader du Parti communiste dans une petite salle d'études du centre universitaire (Rue de la Victoire). À son retour à la station du Barachois, Irénée Colonne est déjà averti de son entrevue. « *Les sbires des Renseignements généraux ont fait leur travail. Je suis désormais cataloguée. De ce jour, surtout, je ne peux plus feindre d'ignorer que la limite de mon espace professionnel et personnel me condamne au contrôle permanent* ». <sup>572</sup> Cette entrave à la liberté d'information semble inscrite dans le « code génétique » de la station. De nombreux courriers des lecteurs la dénoncent régulièrement, jusqu'au début des années 1990. « *Ce que nous voulons c'est la VERITE sur le déroulement des faits à La Réunion et dans le monde. Fini les mensonges mal reçus, les os qui vous restent à la gorge, ce que nous voulons c'est que FR3 change ses façons de voir les choses sur l'île* ». <sup>573</sup> Le 21 juin 1975, un groupe de pression composé d'universitaires et d'enseignants du secondaire revendique lors de sa création « *un égal accès à l'expression des principales tendances de pensée et des grands courants de l'opinion* ». <sup>574</sup> L'Association réunionnaise de défense des auditeurs et des téléspectateurs (A.R.D.A.T.), est

<sup>569</sup> *Le J.I.R.*, 25 juin 1974.

<sup>570</sup> Mémona Hintermann, *op. cit.*, p. 171.

<sup>571</sup> *Ibidem*, p. 149.

<sup>572</sup> *Ibid.*, p. 176.

<sup>573</sup> *Le Quotidien*, 13 septembre 1977, *F.R.3.*, Bertrand Fontaine, Saint-Denis.

<sup>574</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 10 juillet 1975, *Appel de l'A.R.D.A.T. aux Auditeurs et Téléspectateurs de La Réunion*. Le bureau provisoire est composé de quatre secrétaires : André Oraison, Pierre Livet, Pierre Sautai, Jean-Marie Dufosse et d'un trésorier : Raymond Mollard. L'A.R.D.A.T. a adhéré à ALERTE-Réunion (Association pour la liberté d'expression à la radio et à la télévision), union qui rassemble sur les mêmes objectifs 14 associations de toutes natures et de toutes tendances.

chargée de « *veiller à ce que FR3-Réunion remplisse dans la plus stricte objectivité et en tenant compte des réalités sociales, culturelles et humaines locales, la mission qui lui est dévolue aux termes de la loi du 7 août 1974* ». Mais la véritable motivation de cette association est de porter sur la place publique l'affaire du S.N.E.S., afin de dénoncer l'incurie de la direction de F.R.3. Réunion. Soutenant les dix-neuf syndicalistes inculpés pour s'être introduits par la force, le soir du 10 juin 1975, dans un lieu de service public, l'A.R.D.A.T. médiatise l'affaire au plan national. Alors que le S.N.E.S. lance quelques mois plus tôt le débat sur les problèmes de l'éducation à l'école, aucun représentant n'est convié au débat télévisé qui rassemble d'autres syndicats et des parents d'élèves. Ne supportant pas un tel affront, les membres du S.N.E.S. s'invitent sur le plateau, mais à la demande des responsables de la station, les forces de l'ordre interviennent et délogent rapidement les intrus. L'affaire est portée en justice par F.R.3., mais, avant qu'elle ne soit jugée, les militants du P.C.R. manifestent le 2 octobre 1977 devant les grilles de la station, pour protester contre l'interdiction d'antenne et de droit de réponse qui frappe Paul Vergès. Dans un mouvement d'humeur, les 1 500 manifestants envahissent la cour de la station.<sup>575</sup> Le 13 octobre, tous les partis politiques, exceptés le P.R. et le R.P.R. se déclarent favorables à une action commune pour obtenir la libéralisation de la station. En écho à la situation réunionnaise, le Premier ministre, Raymond Barre, réaffirme son engagement à défendre la liberté d'expression. « *Le pluralisme des opinions est la règle et il sera respecté* ». <sup>576</sup> Pourtant, en juin 1978, Luc Marck se demande : « *le R.P.R. va-t-il bientôt joindre son action à celle d'une formation comme le P.C.R. pour une libéralisation de l'information à F.R.3. ?* ». Car, selon les instances nationales du parti, les préparatifs du voyage de Jacques Chirac en Polynésie française sont entravés par Paul Dijoud. « *Des directives précises avaient été données aux autorités locales par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux D.O.M.-T.O.M. pour ne pas mettre à la disposition de M. Chirac les moyens qu'on offre généralement à n'importe quel visiteur* ». <sup>577</sup> Deux ans plus tard, la position du R.P.R. a sensiblement évolué, puisque désormais le parti gaulliste reconnaît que « *la "désinformation" à la télé dans les D.O.M. est un crime* ». <sup>578</sup> A trois jours du procès du S.N.E.S., Jean-François Mazzoni souligne l'importance d'un tel événement. « *Cette affaire dépasse largement le cadre juridique. (...) Aujourd'hui, c'est la*

<sup>575</sup> *Le Quotidien*, 3 octobre 1977. L'absence de droit de réponse à l'interview de Michel Debré, du 24 septembre 1977, est à l'origine de la manifestation.

<sup>576</sup> *Le Quotidien*, 18 octobre 1977.

<sup>577</sup> *Le Quotidien*, 21 juin 1978.

<sup>578</sup> *Le Quotidien*, 10 octobre 1980. Maurice Botbol, qui signe un article sur la présentation par Didier Julia d'un rapport déplorant la situation audiovisuelle de l'outre mer, ne peut s'empêcher de rappeler que « *si les F.R.3. est ainsi aux ordres du pouvoir, et non au service de ses auditeurs, c'est bien parce que le R.P.R. et les formations gaullistes qui l'ont précédé depuis 1958, ont tout fait pour qu'il en soit ainsi* ».

*liberté d'information qui est en cause. C'est la plus ou moins grande ouverture des antennes de F.R.3. Réunion qui est mise sur la sellette* ». <sup>579</sup> L'atmosphère que décrit le journaliste traduit la fébrilité du public, qui, un an à peine après la crise subie par *Le Quotidien*, reste attentif à l'évolution du pluralisme à La Réunion.

*« Un bulletin narrant en long et en large cette affaire a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Des affiches sont placardées un peu partout sur les murs de Saint-Denis. Un débat a été organisé par l'A.R.D.A.T. sur ce thème, des communiqués émanant de diverses organisations syndicales ou professionnelles affluent jusqu'à notre rédaction. Des coups de téléphone, le plus souvent indignés, témoignent de l'ampleur que peut prendre cette affaire, à l'échelon départemental, voire même national. (...) Tout concourt à dégager le débat de son corset juridique, et à lui conférer les lettres de noblesse qui auraient pu lui faire défaut, sans la publicité fomentée autour de lui depuis quelques semaines. Et c'est tant mieux. Comment pourrait-on passer sous silence un tel événement, alors que la liberté d'expression, la liberté d'information constitue le fleuron d'une société dite démocratique. Il est bon qu'un vaste débat naisse naturellement, à la faveur de ce procès sur les réels objectifs d'un service public comme F.R.3. sur ses limites et ses compétences, sur son ouverture et ses interdits. Tout jusqu'ici se faisait en silence, secrètement. Ou presque. Il aura fallu la réaction des membres du S.N.E.S. et la manifestation communiste d'octobre 77 pour qu'enfin le débat devienne public, et fasse l'objet d'un dialogue à l'échelon national ».* <sup>580</sup>

Ce procès, ajoute encore Jean-François Mazzoni, servira à défendre « *ceux qui ont le sentiment d'être considérés comme des parias par ceux qui ont le monopole ou le privilège de décider qui doit parler à la télévision ou à la radio, et qui n'en a pas le droit* ». Un procès, renchérit Idriss Issa, « *où 500 000 Réunionnais seront à la barre et F.R.3. au banc des accusés* ». <sup>581</sup> La mobilisation du public, le 27 juin, équivaut à une démonstration de force.

*« Dès 7h30, hier matin, une foule importante avait envahi la cour du palais de Justice de Saint-Denis. Des amis, des sympathisants, des élèves, des étudiants, mais aussi des responsables syndicaux, des leaders de formations politiques réunionnaises. Une foule colorée qui avait tenu à manifester son soutien aux dix-neuf enseignants qui allaient pour la première fois de leur existence découvrir l'ambiance et la rigueur d'un tribunal ».* <sup>582</sup>

La relaxe des prévenus, le 11 juillet, clôt l'affaire. Pourtant, dans son compte-rendu du débat organisé le 23 juin par l'A.R.D.A.T., Jean-François Mazzoni ne cache pas son scepticisme à pouvoir vaincre à long terme l'inertie de F.R.3. : « *Quoi faire, que mettre sur pied, quels moyens peut-on utiliser pour lézarder ce bloc inébranlable ? Peu de chose en vérité ?* ». <sup>583</sup>

La télévision locale a longtemps supporté les critiques d'abus de pouvoir assénées par des détracteurs de tous bords. Ses excès en ont fait un symbole de l'autoritarisme à combattre, et cela, en totale contradiction avec le discours libéral du président Valéry Giscard d'Estaing,

---

<sup>579</sup> *Le Quotidien*, 24 juin 1978.

<sup>580</sup> *Ibidem*.

<sup>581</sup> *Le Quotidien*, 26 juin 1978.

<sup>582</sup> *Le Quotidien*, 28 juin 1978.

<sup>583</sup> *Le Quotidien*, 24 juin 1978. (Cf. Annexes 3 – 1).

qui consacre même un chapitre entier au pluralisme dans son ouvrage « Démocratie française ». <sup>584</sup> Pour lui, « *le pluralisme ne se divise pas. Son application porte sur la société toute entière, et s'étend à chacun des domaines de la vie sociale* ». Il distingue quatre types essentiels de pouvoirs : ceux de l'État, de l'économie, des organisations de masse, et, de la communication de masse. Pour le Président, « *préserver l'indépendance et la pluralité des organes de presse* » est une nécessité. C'est dans ce but qu'il procède, dès le mois d'août 1974, à l'éclatement de l'O.R.F.T. en plusieurs sociétés nationales, indépendantes les unes des autres. Cependant, la télévision et la radio semblent assujetties à un régime d'exception à La Réunion. La situation audiovisuelle décrite par la revue culturelle *Fangok*, proche du P.C.R., permet de cerner la misère intellectuelle qui règne dans l'île.

*« Isi – La Réunion, domoun i koné pa lir : i lir pa ; domoun la pèr kozé : i koz pa ; zot i argard la télé, i ékout la radio : kosa zot i oi, kouèk zot i antann ? In ban sharjèr d lo i roul a zot dan la farine, i fé prann a zot papang pou zoizo zorey. Pourtant noré d zafèr gayar pou kréol koméla : na diks bandé, na kasèt, na liv gadiam. (...) Fo pa nu oubli Alain Armand kank la fé la soiré pou shant son poèm, pou di son kozman. Boug-la lé oblizé larg la voi pou d moun i vïyn-abou antann ali, na sitèlman tapaj pou riyn isi – La Réunion. (Bouraj de krane, « poètes-z-officiels », fimsinéma-porno, karaté ; ajout èk sa le disko, le boumdadaboum la musik-solda dan la ru Sindni pou in oui pou in non) ».* <sup>585</sup>

En septembre 1980, Jean-Louis Rabou signe, à son tour, un éditorial où il dresse un état des lieux du paysage audiovisuel à La Réunion. En quelques années, la télévision s'est imposée comme le médium privilégié de la culture orale dans cette société, où le poids de l'analphabétisme est singulièrement élevé.

*« Quelque 80 000 téléviseurs. Comptons quatre personnes par famille et faisons la multiplication. Même en oubliant les voisins qu'on invite "à voir le film" cela fait du monde. Ajoutez la radio : on peut affirmer sans risque de se tromper que, sur une population de 500 000 quidams, les épargnés du monopole – pour ne pas dire service public – doivent au mieux se compter sur les doigts de quelques mains. Comme dit M. Dijoud, on choisit son journal alors qu'on reçoit FR3. C'est-à-dire qu'on le veuille ou non. Et nous songeons là principalement aux gens, adultes et adolescents, qui ne savent pas lire... et qui sont à La Réunion aussi nombreux que des postes de télévision ! Ce seul fait montre assez la responsabilité, sociale, culturelle, qui incombe à notre station régionale. Une station contestée. La chose ne date pas d'hier, et bien des améliorations ont été apportées aux programmes – on a même vu FR3 s'entrouvrir, comme avouant ses torts. Mais c'est un constat, la rumeur monte. Ce n'est pas tout le monde qui badigeonne les murs, ce n'est pas tout le monde qui ne demande que Vergès à la télé, mais ce n'est pas*

<sup>584</sup> Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française*, Paris, Fayard, 1976. (Cf. chapitre VI, *Pluralisme et liberté*).

<sup>585</sup> *L'odiovizuel ? Kosa sa ?*, in *Fangok*, n° 3, 1978, p. 1. [Traduction par nos soins] - *L'audiovisuel ? Qu'est-ce que c'est ?* – « Ici, à La Réunion, les gens qui ne savent pas lire ne lisent pas ; ceux qui ont peur de parler ne parlent pas ; ils regardent la télé, ils écoutent la radio. Que voient-ils, qu'entendent-ils ? Une bande de fieffés menteurs qui les roulent dans la farine, qui leur fait prendre des papanges pour des oiseaux de métropoles. Pourtant il y aurait des choses intéressantes pour les créoles d'aujourd'hui : il y a des disques, des cassettes, des livres extras. (...) Il ne faut pas que nous oublions Alain Armand quand il fait ses soirées pour chanter ses poèmes, pour dire quelques mots. Cet homme-là est presque obligé d'hurler pour que les gens qui viennent puissent l'entendre, il y a tellement de bruit pour rien ici, à La Réunion. (Bourrage de crâne, « poètes z-officiels », des films porno, de karaté ; ajouté à cela le disco, le boumdadaboum de la musique des militaires dans la rue de Saint-Denis pour un oui ou pour un non) ».

*une majorité qui se plaint de la farce des pinceaux. (...) Pourquoi si peu d'information locale sur nos antennes ? Quel est le problème ? Oui, car il y a un problème FR3 comme il y a un nez au milieu du visage ».*<sup>586</sup>

La plupart des critiques concernant la télévision déplorent généralement le contrôle politique exercé par F.R.3., sans nécessairement remettre en cause le contenu des programmes conçus en France ou aux États-Unis. C'est justement ce que dénonce Alain Gili qui, pour des raisons idéologiques, fustige l'américanisation de la société réunionnaise hypnotisée par « *cet écran électronique qui, depuis dix ans, envahit La Réunion, de la case chic à la plus isolée des cases en tôle, et y déverse une "culture" spectaculaire, étrangère, incompréhensible, racoleuse, bête ?...* ». <sup>587</sup> L'inauguration de R.F.O. qui succède à F.R.3. en décembre 1983 et l'annonce de la diffusion d'Antenne 2 sur le deuxième canal de R.F.O. à partir de janvier 1988, laissent entrevoir les changements tant attendus. Le pluralisme impulsé par l'élection de François Mitterrand se trouve renforcé. « *Dès lors, en toute logique, les revendications des auditeurs et des téléspectateurs se cristallisent sur la programmation diffusée sur les ondes publiques. Et à en juger la teneur du volumineux courrier qui s'y rapporte la production locale ne satisfait pas et en tout cas pas pleinement les usagers du service public, notamment en ce qui concerne la partie télévision* ». <sup>588</sup> Jusqu'au milieu des années 1990, la page deux du *Quotidien* accueille de nombreux courriers d'insatisfaction du service télévisuel. En avril 1988, un lecteur se plaint, par exemple, d'une formule de journaux télévisés décevante, de la suppression inexplicable des revues de presse à la radio, d'une production locale inexistante, et de la non-programmation des informations d'A2 sur le second canal. <sup>589</sup> La visite de François Mitterrand, en campagne pour sa réélection, marque un tournant dans l'histoire de la station. Suite aux incidents qui privent le Président des moyens d'expression dont il aurait dû disposer en tant que chef de l'État, celui-ci obtient la démission de Jean-Claude Michaud, P.D.G. de la chaîne. Si la situation est aussi dramatique avant le deuxième septennat de François Mitterrand, cela s'explique par la dépendance qu'exerce la maison mère sur les neuf stations régionales de R.F.O. couvrant l'outre-mer français. En ne leur concédant qu'une faible liberté d'initiative, il en résulte une production locale en inadéquation avec les réalités territoriales de cet outre-mer, et peu représentative de ses identités culturelles. Loin de favoriser l'expression de l'identité réunionnaise, R.F.O. Réunion, qualifiée par un audit interne

<sup>586</sup> *Le Quotidien*, 25 septembre 1980, Jean-Louis Rabou, *Louis Francius raconte F.R.3 : « Nous sommes à côté de la plaque »*, p. 5.

<sup>587</sup> *Le Quotidien*, 15 février 1980, Alain Gili, *Les « Racines » de Big Brother ou télé-manipulation ?*

<sup>588</sup> Bettie Maillot-Queland de Saint-Perne, *R.F.O. Réunion, le syndrome colonial*, in *Colloque Identité Culture et Développement*, Région-Réunion, Saint-Denis, 1989, p. 3.

<sup>589</sup> *Le Quotidien*, 6 avril 1988.

de station « *la moins créative et la plus chère* », <sup>590</sup> contribue plutôt « *à renforcer les phénomènes de déculturation et d'acculturation* ». <sup>591</sup> En 1983, dans un billet d'humeur, Alix Dijoux voit déjà en R.F.O., « *l'une des rares radios et télévisions où l'imagination n'est pas au pouvoir* », car précise-t-il, « *l'étincelle qui avait jailli au lendemain du "changement" semble, hélas ! avoir fait long feu* ». <sup>592</sup> Le nombre de courriers des lecteurs au début des années 1990, parmi lesquels se mêlent les voix de plusieurs hommes politiques, incite Philippe Roussy, le directeur de R.F.O., à répondre à la demande du public. Quatre ans plus tard, en présentant sa nouvelle grille, R.F.O. ambitionne de « *redevenir une radio de contenu* » – ce qu'elle n'avait jamais été. <sup>593</sup>

## 2) Les radios libres, agents de « libération » de la parole

En instaurant une série de mesures libérales pour rénover et moderniser la société française, Valéry Giscard d'Estaing a élargi le champ des libertés publiques, ce qui, inévitablement, a provoqué un désir croissant de libertés supplémentaires. Mais l'obstination du pouvoir à refuser la seule qui manque réellement aux Français, pèse lourdement dans la défaite qui provoque l'alternance. Le besoin de communiquer et d'accéder à une information libre émane de toute la société sans que cette demande soit entendue et comprise. Bien au contraire, le gouvernement réaffirme son monopole des ondes et préfère mener une politique sécuritaire vivement critiquée. Au printemps 1977, les radios « libres » ou « pirates », souvent « vertes » ou « sauvages », font irruption dans l'espace public en ridiculisant l'ordre vacillant du pouvoir en place. Le 13 mai, les écologistes diffusent leur première émission clandestine à Paris. L'écrivain iconoclaste Jean-Edern Hallier se prête à la farce. « *Et les droits de l'Homme ? Et la libre circulation des hommes et des idées ? Cela ne vous dit rien ?* », peut-on entendre dans un étrange grésillement. <sup>594</sup> François Mitterrand, comprenant l'aspiration des Français à se libérer de la tutelle propagandiste de l'Etat, s'engouffre lui aussi dans la désobéissance en acceptant l'invitation de Radio Risposte en juin 1979. Devenant un instrument de combat pour l'opposition, la radio joue un rôle essentiel pour la conquête du pouvoir. Profitant du changement de majorité et du vide juridique qui l'accompagne, les radios libres prolifèrent avant même le vote du 25 septembre 1981, autorisant leur création.

---

<sup>590</sup> *Le Quotidien*, 29 novembre 1994.

<sup>591</sup> Bettie Maillot-Queland de Saint-Perne, *op. cit.*, p. 5.

<sup>592</sup> *Le Quotidien*, 22 novembre 1983, Alix Dijoux, *Libérez R.F.O. !*, p. 2.

<sup>593</sup> *Le Quotidien*, 19 avril 1994.

<sup>594</sup> *Le Quotidien*, 18 mai 1977.



Mais la reprise en main du cadre législatif interdit la publicité sur les ondes, ce qui place ces nouvelles radios dans une situation de dépendance à laquelle beaucoup ne résistent pas. L'asphyxie générale pousse le gouvernement à réviser les règles d'encadrement. L'interdiction de la publicité est levée par l'adoption de la loi du 1<sup>er</sup> août 1984. Dès lors, les radios associatives peuvent survivre tant bien que mal.

La liberté des ondes est, comme on vient de le voir, un problème national. Mais la situation à La Réunion, comme dans les autres D.O.M., est si affligeante que les changements apportés par l'alternance ont une répercussion plus grande sur la vie quotidienne des Réunionnais. Avant 1981, les objectifs de F.R.3. radio ne diffèrent guère de ceux de la télévision. Diffusant le « catéchisme » du gouvernement, la radio sert à contrôler les esprits, à maintenir un climat d'apaisement et de tranquillité par la diffusion soporifique d'émissions conçue pour divertir, sans jamais susciter l'esprit critique. Les préparatifs du voyage de Valéry Giscard d'Estaing sont de ce point de vue riches d'enseignements. Jean-Claude Mangeot et Jean-Pierre Elkabache, deux journalistes de France Inter, supervisent pour l'occasion une semaine de programmation de 22 heures consacrées à La Réunion, dont 18 en direct.

*« Ces émissions sont évidemment – pourquoi le cacher ? – une sorte de préparation au voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing dans notre île. » Il faut, dit Jean-Pierre Pineau, chargé des opérations extérieures à France-Inter, préparer le terrain pour cette visite. Il faut que les auditeurs découvrent petit à petit, par l'intermédiaire de diffusions, La Réunion. Il faut ouvrir les yeux et les oreilles des Français... » Pour faciliter cette découverte, Jean-Pierre Pineau préconise la méthode "douce" : des émissions en contact avec le public, qui par petites douches (sic) finiront par rendre l'atmosphère de notre île ».*<sup>595</sup>

Bien sûr, cette programmation répond à une logique d'information, mais les efforts déployés montrent aussi comment les journalistes « préparent » l'opinion publique à l'événement avant même qu'il ne survienne.<sup>596</sup> L'expérience a des retombées positives, puisqu'elle permet aux métropolitains, bien incapables souvent de situer La Réunion sur une carte, de découvrir ce département ultramarin tout en flattant l'orgueil des Réunionnais, satisfaits que l'on parle enfin d'eux. En novembre 1981, le rapprochement se poursuit ; *Le Quotidien* annonce la visite de José Arthur pour « étudier la possibilité d'y implanter une antenne de France-Inter ».<sup>597</sup> Peu de temps après le départ du chef de l'État en octobre 1976, F.R.3. radio retrouve ses mauvaises habitudes et les courriers des lecteurs reprennent le cours de leurs récriminations. Pourtant, la critique s'organise de façon feutrée au sein même de la station. En avril 1980

---

<sup>595</sup> *Le Quotidien*, 17 septembre 1976.

<sup>596</sup> Ce qui illustre parfaitement la théorie de l'agenda-setting développée en 1972 par Maxwell McCombs et Donald Shaw.

<sup>597</sup> *Le Quotidien*, 23 novembre 1981.

Jean-Louis Rabou se félicite, dans la rubrique « Radio-critique », du débat mené dans « Hebdo-Réunion », une nouvelle émission animée par Roger Lion. Celui-ci, pour évoquer le thème de la liberté, a invité quatre personnalités de la société civile : José Locus, secrétaire du groupe réunionnais d'Amnesty International ; Michel de Just, grand maître à la Loge de France ; Albert Monosson, avocat au barreau de Paris et Gilbert Aubry, évêque du diocèse. Jean-Louis Rabou reproduit le texte lu par l'animateur pour introduire son émission :

*« La liberté, chaque homme l'a cherchée, mais combien sont-ils qui peuvent se vanter de l'avoir trouvée, d'autant qu'il n'y a pas "une" liberté (...). La liberté, la plus belle bannière sans doute que puissent brandir des journalistes (...). Il ne manque pas de candidats au discours sur la liberté. Parmi les plus empressés, les hommes politiques bien sûr, car d'un bord à l'autre, d'une oppression à une autre, on se réclame sans vergogne et sans pudeur de la liberté. Nous avons voulu éviter l'écueil du discours politique ressassé avec ses lieux communs et ses arrière-pensées. Nous n'avons donc invité aucune personnalité politique car nous connaissons par cœur leurs arguments, leurs refrains sur la liberté dont ils nous rebattent les oreilles à des fins utilitaires ».*<sup>598</sup>

Au-delà du thème inattendu sur une radio aussi peu encline à défendre la liberté d'expression et le pluralisme, la défiance vis-à-vis des hommes politiques ne manque pas de surprendre. Serait-ce que l'aspiration à la liberté devient inévitable, tant la société réunionnaise éprouve le besoin de s'exprimer ? La libéralisation des ondes est aussi, à La Réunion, une libération au sens propre du terme. Les médias cessent d'être de simples relais pour devenir des médiateurs de la parole publique. Sans même attendre la promulgation de la loi autorisant la création des radios libres privées (R.L.P.), les fréquences sont prises d'assaut par des groupes d'amateurs et de bénévoles s'initiant à la communication radiophonique. Radio Détente, la première à ouvrir la voie – à sortir du *fénoir* – dès le 29 juin 1981, émet ses émissions de la Bretagne, dans les hauts de Saint-Denis, grâce à Benjamin Virapin. Planifiant le lancement de Radio Free Dom comme une opération de communication et de marketing, Camille Sudre soigne déjà son image d'agitateur – voire de prestidigitateur – public. « L'homme en blanc », celui qui s'affranchit des lois, affectionne les symboles, qu'il manipule à merveille. Ce médecin idéaliste et révolutionnaire, inspiré par les événements de Mai 68, s'installe dans l'île au milieu des années 1970. Margie Sudre, son ex-épouse, évoque dans ses mémoires la naissance du projet : « Camille attendait impatiemment le résultat de l'élection présidentielle de mai 1981, en échafaudant son projet de création d'une radio locale privée. Il avait déjà trouvé le nom : "Free Dom", double clin d'œil, hautement symbolique, faisant référence au statut de cette île française et au besoin de liberté qui se faisait sentir ».<sup>599</sup> Dès l'investiture du nouveau président, « nous nous sommes sentis autorisés à être les pionniers d'une nécessaire

<sup>598</sup> *Le Quotidien*, 8 avril 1980, Jean-Louis Rabou, *La liberté sur les ondes. Roger a-t-il mangé du lion ?*

<sup>599</sup> Margie Sudre, *Du Mékong au Quai d'Orsay*, Paris, Flammarion, 1998, p. 101.

*révolution audiovisuelle. (...) Nous avons alors considéré qu'il n'était pas nécessaire d'attendre les textes de loi pour occuper les ondes. Même si le risque de poursuites existait réellement, Camille ne voulait pas être pirate, il souhaitait simplement être en avance sur son temps* ». <sup>600</sup> Sans doute Radio Free Dom n'est-elle pas la première radio à avoir libéré La Réunion de l'outrecuidance de la rédaction de F.R.3 Réunion, mais elle reste pour les Réunionnais, celle qui leur a accordé la liberté d'expression. Camille Sudre a préféré attendre le 14 juillet pour inaugurer son projet « *éminemment révolutionnaire* », <sup>601</sup> endossant ainsi les habits du libérateur des ondes locales. Le choix de la date fait évidemment référence à la prise de la Bastille, mais c'est aussi le jour de la Saint Camille, que l'histoire a chassé du calendrier. Le nom Free Dom est une allusion au mot anglais signifiant liberté. Mais c'est aussi, il est important de le souligner, le nom de la radio clandestine de l'A.N.C. (African National Congress) qui lutte contre l'apartheid entre 1970 et 1990. Camille Sudre, qui a participé à la création de la première section nationale d'Amnesty International à l'île Maurice rappelle ainsi son engagement à défendre les Droits de l'Homme. Et ce n'est évidemment pas un hasard si la colombe immaculée, située entre les mots Free et Dom, ressemble à celle d'Amnesty International. Décidé à incarner l'esprit de la colombe, Camille Sudre choisit de ne plus apparaître que de blanc vêtu : « Free Dom, c'est lui ». Enfin, en s'octroyant la fréquence 97.4 Mhz, il parvient à associer la station au numéro du département de la Réunion, ce qui facilite le sentiment de reconnaissance, d'appropriation et d'identification de tous les Réunionnais à la radio : « Free Dom, c'est La Réunion ». Le succès est immédiat. Par ailleurs, la transgression est vécue comme un moment d'exaltation, de libération collective. En quelques années, Free Dom impose un style, une liberté de parole qui deviennent sa marque de fabrique. Pourtant, comme le souligne Bernard Idelson, les « Radios doléances » de Free Dom sont inspirées en 1989 de l'émission « Alon kosé », animée par José Macarty sur les ondes de Radio Korail – qui deviendra Kanal océan indien (K.O.I.) – une radio proche du Parti communiste réunionnais, implantée au Port. <sup>602</sup> « Free Dom la voix sans maître » devient dès sa création le défouloir des petites gens. Sylvain Péguillan, directeur de radio N.R.J. Réunion en 1995, pense même que ce succès serait « *inimaginable en métropole* ». La prégnance de la culture orale a évidemment joué un rôle déterminant dans ce rapport quasi passionnel qui unit une part importante des Réunionnais à

---

<sup>600</sup> *Ibidem.*

<sup>601</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>602</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias, op. cit.*, p. 102.

« la colombe ». <sup>603</sup> Mais, comme l'annonçait José Macarty en 1992, « *il ne suffit plus de causer : il faut apprendre à discuter véritablement* », en organisant des débats citoyens. <sup>604</sup> Pour Bernard Grondin, l'un des fondateurs de Radio Pikan, « *cette libéralisation a eu des conséquences plus importantes à La Réunion. Le droit à la parole n'a été qu'un point de départ, un déclic qui a permis l'ouverture d'autres portes. Vivre sa culture, ne plus avoir honte, ne plus avoir peur... Écouter notre musique à la radio, écouter parler de nous... et en créole !* ». <sup>605</sup> Isabelle Testa rapporte le témoignage d'une auditrice écoutant Radio Pikan pour la première fois :

*« Béatrice, qui au départ était une simple auditrice, explique l'émotion qu'elle a pu ressentir en écoutant radio Pikan, notamment au moment des émissions concernant l'affaire Adécalom. Certes, elle avait également suivi une démarche personnelle en matière de prise de conscience quant à la situation de La Réunion, mais, comme elle le raconte, elle avait toujours l'impression de ne pas être comprise. Aussi, lorsque Béatrice a pu capter radio Pikan, elle s'est rendue compte qu'elle n'était pas seule à défendre une certaine idéologie ».* <sup>606</sup>

Naturellement, d'autres radios ont vu le jour dans diverses communes de l'île. Citons notamment Radio Festival, créée par José Dalleau en 1982, à La Possession, 102 FM, née la même année sous l'impulsion de Jean Ah-Voune à la Ravine des Cabris, à Saint-Pierre, Radio Arc-en-Ciel, la radio du diocèse, lancée en 1985 à Saint-Denis, ou Kréol FM, fondée à Saint-Paul en 1992 par Thierry Araye. Beaucoup d'autres n'ont pas survécu. Mais toutes ont pris part à cette expérience exceptionnelle les conduisant à inventer de nouveaux modèles de communication. Les radios militantes, telles que Radios Ziskakan ou Radio Pikan, toutes deux se revendiquant de la mouvance indépendantiste, cessent le combat politique au tournant des années 1981-1982, pour se consacrer pleinement au combat culturel à partir de 1983. La lutte a changé de forme, mais pas d'objectif : il s'agit plus que jamais d'affirmer l'identité réunionnaise, de défendre la langue créole et les diverses cultures présentes à La Réunion. Bernard Grondin, qui est aussi le fondateur de Radio Kalimé, résume cet objectif commun : « *c'est avant tout une radio culturelle, mais également de proximité, pas uniquement dans le sens géographique mais aussi parce que les gens s'y retrouvent, entendent parler de tout ce qui fait l'homme réunionnais* ». <sup>607</sup> Radio Pikan, créée en 1982 à Trois Mares, au Tampon, à

---

<sup>603</sup> *Le Quotidien*, 2 septembre 2001, 20 ans de radios libres à La Réunion, p. 12.

<sup>604</sup> *Le Quotidien*, 7 janvier 1992, Radio Korail joue la carte des services, p. 16.

<sup>605</sup> *Le Quotidien*, 2 septembre 2001, 20 ans de radios libres à La Réunion, p. 14.

<sup>606</sup> Isabelle Testa, *Genèse d'une radio locale créole à travers une histoire de vie, en quoi radio Pikan, média qui existe depuis 1982, participe à l'émergence d'un espace public réunionnais ?*, Maîtrise, dir., Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1994, p. 43.

<sup>607</sup> *Le Quotidien*, 2 septembre 2001, 20 ans de radios libres à La Réunion, p. 14.

l'initiative du chanteur de maloya Danyèl Waro, de Dédé Lansor et des frères Grondin, joue un rôle structurant dans cette démarche. Après la période faste des années 1982-1990, marquée par le regroupement de musiciens dans une structure appelée « Lantant Maloya », les années 1990-1995 ouvrent une période difficile d'attaques en règle contre la langue créole. Mais après 1995, le mouvement se diversifie. S'inspirant du modèle de Radio Pikan pour défendre les mêmes aspirations, d'autres associations (Ankraké, Mèt Ansanm, Nout Lang, Mouvement pour le respect de l'identité réunionnaise...) sont créées.<sup>608</sup> Toutefois, le phénomène majeur de la période reste le développement de Free Dom, qui, en 1986, s'invite sur le petit écran.

### 3) Télé Free Dom ou l'expression d'une certaine « vox populi »

Dès les années 1980, les foyers réunionnais sont pratiquement tous équipés de la radio et de la télévision. Le 31 décembre 1982, F.R.3. Réunion devient R.F.O. Réunion et R.F.O. 2 est inaugurée le 23 décembre 1983. Le paysage audiovisuel est donc élargi, mais l'offre télévisuelle ne satisfait toujours pas le public. Comme l'a mis en évidence Éliane Wolff, « *égalité des équipements et unanimité dans le contact avec le média, ne signifie pas égalité des pratiques* ». <sup>609</sup> Les familles aisées choisissent leurs émissions et regardent la télévision à des heures précises. En revanche, chez les familles les plus défavorisées la télévision s'immisce dans l'intimité familiale jusqu'à faire partie du décor. Allumée en permanence, les programmes défilent dans un flux continu qui rythme la journée, du matin au soir. Si la télévision s'ouvre bien comme une fenêtre sur le monde, chez les familles aisées, cette ouverture est contrôlée, ce qui conforte la liberté du téléspectateur, tandis que dans les milieux populaires, la télévision offre « *des modèles d'identification permettant de décrypter, sinon de maîtriser, les mutations en cours* ». <sup>610</sup> La télévision modifie inévitablement l'horizon culturel du public, en modifiant ses représentations, ses goûts et ses attentes déjà largement façonnés par le cinéma. Dans les années 1960, selon Prosper Ève, pour ne plus être au contact de la plèbe, les gens aisés se replient vers les ciné-clubs ou la salle de cinéma d'art et d'essai. Ce clivage condamne les exploitants à se conformer à l'attente du public restant. C'est ainsi qu'au début de l'année 1968, un journaliste du *Progrès* regrette que « *les trois salles de la capitale qui sont les clés des circuits de distribution dans toute l'île ne nous offrent*

---

<sup>608</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>609</sup> Éliane Wolff, *Les jeunes et la télévision*, O.D.R., document n° 26 – avril 1999, p. 3.

<sup>610</sup> *Ibidem*.

*apparemment que des films commerciaux sans intérêt* ». <sup>611</sup> En présentant le bilan de la saison cinématographique à La Réunion en 1983, Georges Boissier, président de l'O.R.O.L.E.I.S. 974 (Office régional des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son), dénonce la piètre qualité de la programmation des salles de cinéma. Selon ses observations, « *la place occupée par le cinéma américain (avec la complicité d'une partie des spectateurs), du moins dans notre département, augmente régulièrement depuis 1977. Depuis cette date, le cinéma français n'est plus maître chez lui, à La Réunion* ». <sup>612</sup> Nous reproduisons les deux tableaux suivants, car le premier nous éclaire sur les goûts du public, tandis que le second apporte une indication intéressante sur la façon dont les films ont été perçus par les membres de l'association. Ce classement subjectif n'est assorti d'aucune donnée justificative, ni critique. Aucune indication non plus n'est fournie sur la définition des critères d'évaluation. Cependant, il révèle indirectement les goûts de ce groupe de pression, qui se perçoit lui-même comme appartenant à l'élite culturelle de l'île.

TABLEAU 18 : GENRE DE FILMS PROGRAMMES A LA REUNION ENTRE 1971 ET 1983

Genre	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Fantastique	5,6%	8,6%	7,9%	11%	12,7%	7,14%	10,8%	14,7%	14,5%	14,2%	16,6%	22,47%	14,44%
Comédies	6,8%	14,8%	10%	3%	8,3%	9,9%	9,6%	16,6%	14,5%	13,7%	10,4%	19,66%	20%
Drame/Mélo	*	*	*	*	*	5,9%	6,8%	13,5%	12,4%	10,4%	10,8%	13,4%	8,88%
Policiers	20,2%	16,2%	12,7%	12%	26,7%	16,4%	14,4%	15%	8,1%	11,2%	11,2%	12,35%	15,83%
Aventures	5,6%	8,6%	6,6%	8%	0,43%	4,76%	8,03%	10%	9,2%	6,8%	11,2%	7,3%	12,74%
Karaté	*	*	5%	16%	23,7%	13,49%	8,03%	3,8%	4,2%	5,1%	9,3%	6,7%	5,01%
Éros/porno	5,6%	8,6%	7,9%	11%	12,7%	23,01%	18,87%	7,7%	9,5%	15,9%	18,2%	5,6%	9,22%
Westerns	23%	22%	30,6%	17%	6,14%	3,96%	5,22%	5,8%	5%	2,15%	4,26%	0,5%	1,15%
Espionnage	*	*	*	*	*	*	2,81%	1,5%	1%	2,1%	0,7%	1,12%	1,93%
Politique	*	*	*	*	2,6%	2,38%	0,84%	0,8%	0,7%	3,4%	0,7%	5,05%	2,70%
Divers	33,2%	21,2%	19,3%	22%	6,73%	13,06%	14,6%	10,6%	20,9%	15,05%	6,64%	5,85%	8,10%

Notes : \* films en nombre insuffisant, reportés dans la catégorie des divers.  
 Parmi les divers, en 1983 : films musicaux (1,9%), films historiques (2,3%), dessins animés (1,15%), films de guerre (1,5%), etc.

(Source : *La saison cinématographique 1983 à La Réunion*)

<sup>611</sup> Prosper Ève, *Éducation, culture à La Réunion dans les années 1960*, op. cit., p. 157.

<sup>612</sup> Georges Boissier (dir.), *La saison cinématographique 1983 à La Réunion*. (Document polycopié).

TABEAU 19 : VALEUR DES FILMS PROGRAMMES ENTRE 1978 ET 1983

Qualité	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Chef-d'œuvre	1,2%	0,3%	0,86%	0,38%	1,57%	1,15%
Très bon	4,81%	7,1%	3,44%	4,26%	9,3%	7,33%
Bon	6,02%	12%	11,2%	11,24%	19,6%	20,84%
Assez bon	15,26%	24,8%	21,98%	13,49%	17,4%	52%
Passable, médiocre	17,67%	12%	12,93%	17,54%	15,7%	20,07%
Mauvais	32,92%	29,5%	18,96%	23,25%	23,03%	25,48%
Nul	22,11%	14,3%	30,63%	29,84%	13,4%	11,62%

(Source : La saison cinématographique 1983 à La Réunion)

Fort du succès de Radio Free Dom et s'appuyant sur la loi du 13 décembre 1985, qui supprime le monopole d'État sur la télévision, Camille Sudre, lassé d'attendre d'improbables autorisations,<sup>613</sup> tente à nouveau de s'affranchir des carcans juridiques. Le lancement de Canal Plus en métropole en novembre 1984, suivi par celui de la Cinq en février 1986 et de TV 6 en mars de la même année, le convainc de créer une chaîne privée pour que La Réunion ne soit pas en reste. Il choisit l'entre-deux tours du double scrutin législatif et régional pour lancer Télé Free Dom le 14 mars 1986. Comprenant mieux que personne le besoin, pour une majorité de Réunionnais, d'accéder à une culture populaire, il entend satisfaire leur demande en leur offrant gratuitement ce qu'ils vont chercher dans les vidéothèques. Le succès est immédiat. Télé Free Dom devient aussitôt une alternative à la télévision publique. Dans l'une des pièces du Théâtre Volland, Emmanuel Genvrin résume les fondements de cet engouement populaire pour la télé pirate :

« *MON TELE, C'EST MON LIBERTE,  
NOUVEAU SARDA LA BRISE MON CHAINE.  
SI MOI LA FAIM, PREMIER CANAL,  
SI MI RODE UN TRAVAIL, PASSE LA DEUXIEME.  
ALLER LA MESSE, PREMIER CANAL,  
ALLER CONFESSE PASSE LA TROISIEME.  
ET SANS AMOUR LE SAMEDI SOIR,  
A MINUIT MOUNOIR, TELE-LA-FESSE* ». <sup>614</sup>

<sup>613</sup> Camille Sudre demande une autorisation d'émettre à la Haute autorité de la communication audiovisuelle en août 1985, puis il réitère sa demande en vain entre 1986 et 1989, auprès de la Commission nationale des communications et des libertés (C.N.C.L.), puis au C.S.A. (Conseil de surveillance de l'audiovisuel).

<sup>614</sup> Emmanuel Genvrin, *Run Rock*, Éditions Théâtre Volland, 1988, p. 12.

La riposte ne se fait pourtant pas attendre. Trois jours seulement après le lancement de la nouvelle chaîne, Télédiffusion de France porte plainte pour émission illégale. Les radios privées concurrentes et les vidéoclubs s'insurgent eux aussi et portent plaintes à leur tour. Mais évidemment, se souvient Margie Sudre,

*« la multiplication des procédures engagées contre Télé Free Dom ne faisait que la rendre plus populaire. Avant même de porter une appréciation sur la qualité des programmes, le public était ravi de se voir proposer un choix plus large de chaînes. Et les coups de boutoirs qui étaient portés contre la télévision, par justice interposée, finirent par créer un sentiment de solidarité extraordinaire. Télé Free Dom était devenue, progressivement, la télévision des Réunionnais. (...) C'est ainsi que, petit à petit, la question de l'élargissement du paysage audiovisuel prit un caractère politique ; l'aspiration à un choix aussi large qu'en métropole venait se greffer à la revendication majoritairement exprimée de l'égalité sociale ».*<sup>615</sup>

Transposant dans un format télévisuel les éléments clés qui ont contribué à hisser Radio Free Dom au firmament des radios libres, Camille Sudre bouscule encore les conventions de l'époque en déployant un nouvel espace d'interactivité, ouvert en direct à « *des milliers d'anonymes qui n'avaient jamais la possibilité de faire valoir leur opinion* ». <sup>616</sup> En effet, Camille Sudre ne se contente pas de faire de Télé Free Dom une simple plate-forme de diffusion. La création d'émissions comme les « télé doléances », « télé frictions » ou « faces à la presse » inscrivent la télé pirate dans une logique de proximité, de convivialité et de libre expression. Il réitère en 1987 le partenariat qui lui avait permis, dès 1984, de diffuser sur les ondes de Radio Free Dom des bulletins d'information rédigés par les journalistes du *Quotidien*, pour réaliser cette fois un journal télévisé de vingt minutes. Pendant la deuxième guerre du Golfe en 1991, Télé Free Dom obtient les droits de retransmission de la chaîne américaine C.N.N. et offre ainsi une couverture médiatique de l'événement contre laquelle R.F.O. ne peut lutter.

En mai 1987, la Commission nationale des communications et des libertés (C.N.C.L.) tente de régulariser la situation en lançant un appel à candidatures, pour que d'autres projets de télévision privée puissent concurrencer l'offre de Télé Free Dom. Constatant les ramifications politiques des trois offres rivales de Free Dom, la C.N.C.L. annule l'appel à candidature pour éviter les possibles interférences avec la campagne présidentielle de 1988. En avril 1988, Camille Sudre et Jacky Clain, le directeur de Free Dom, sont placés en garde à vue puis relâchés, à la suite d'une perquisition dans les locaux de la chaîne. Les premières manifestations de soutien démontrent l'impressionnante capacité de mobilisation des auditeurs et téléspectateurs de Free Dom.

---

<sup>615</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 111.

<sup>616</sup> *Ibidem*, p. 110.



La réélection de François Mitterrand relance la procédure de régulation. En mai 1989, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (C.S.A.) publie un nouvel appel à candidatures. Les candidatures de Free Dom et d'Antenne Réunion associée à Canal Plus Réunion se distinguent des trois autres. Les sages du C.S.A. procèdent à l'examen des projets en lice en décembre 1989, et se prononcent en faveur du projet Antenne Réunion/Canal Réunion le 2 mars 1990. Alors qu'au début décembre, *Le Quotidien* et certains hommes politiques ne voulant pas cautionner une jurisprudence Free Dom avaient semblé prendre leurs distances vis-à-vis de Camille Sudre, à qui l'on reproche son fauteuil de troisième adjoint au maire de Saint-Denis, l'annonce du choix d'Antenne Réunion provoque un électrochoc qui génère de leur part une solidarité inattendue.<sup>617</sup> Là réside tout le paradoxe du phénomène Free Dom. Illégale, mais populaire, diffusant des films pornographiques et de karaté, mais s'ouvrant aussi aux réalités locales et démontrant surtout que le pluralisme est une affaire de volonté et non de moyens, Télé Free Dom prouve à ses détracteurs, au moment de sa condamnation, que sa disparition ne serait pas sans conséquences pour la société réunionnaise.

La saisie des émetteurs qui déclenche les événements du Chaudron – dont nous reparlerons – a lieu sur ordre du préfet Constantin, à la fin février 1991, soit un peu moins d'un an après l'annonce du rejet de la légalisation de Télé Free Dom. Entre temps, une série de manifestations ponctue l'année 1990. La mise sous pression de la société réunionnaise explique sans doute partiellement l'explosion de violence qui marque la fin de l'épopée de Télé Free Dom. Mais si, dans le secret des consciences, certains hommes politiques ont pu se réjouir de cette disparition, ils n'avaient sans doute pas prévu que Camille Sudre serait un jour Président de Région – aussi brève qu'ait pu être sa mandature. La mort de Télé Free Dom et au-delà, la crise politique et morale provoquée par les émeutes du Chaudron conduisent Camille Sudre à poursuivre son combat sur la scène politique. « *On était obligé de défendre la liberté grâce à nos cartes d'électeurs, c'était la seule chose à faire pour la liberté d'expression* ». <sup>618</sup> Son élection à la tête du Conseil Régional, le 21 mars 1992, prend valeur de référendum pour ou contre Télé Free Dom. Les 66 000 voix qu'il obtient représentent 30,80% des suffrages, ce qui lui permet de remporter 17 des 45 sièges à pourvoir. Les autres sièges se répartissent entre le P.S., le P.C.R. et la droite qui remportent respectivement 5, 9 et 14 sièges. Paul Vergès obtient le poste de premier vice-président. Lorsque Pierre Lagourgue se joint à eux, ils forment finalement un triumvirat. Mais le Conseil d'État annule les

---

<sup>617</sup> Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, op. cit.*, cf. Chapitre 5, *Les radios libres et les « années Free Dom »*, p. 101 à 113.

<sup>618</sup> *Le Quotidien*, 2 septembre 2001, *20 ans de radios libres à La Réunion*, p. 11.

élections, estimant que Radio Free Dom a mené campagne pour l'élection de Camille Sudre, au détriment des autres candidats qui n'ont pas eu droit à un temps d'antenne équivalent. Prenant acte de l'annulation, celui-ci persuade son épouse de se présenter pour défendre les intérêts de Free Dom et de ses électeurs. Il n'avait sans doute pas prévu que cette « femme de paille » se piquerait au jeu, devenant par la même occasion secrétaire d'État chargée de la Francophonie, dans le gouvernement d'Alain Juppé, formé en mai 1995. En l'espace de quelques années, le mouvement de soutien à Free Dom s'est progressivement transformé en mouvement politique, jouissant d'un instrument médiatique ayant fait ses preuves et d'une réserve de voix non négligeable. Mais comme toujours, en de telles circonstances, les motifs de la mobilisation ont porté d'autres fruits que ceux qui étaient attendus. Georges Balandier décrit ce type de transition comme un processus inévitable. *« On a dit que la figure révolutionnaire, dès l'instant où elle triomphe et s'établit pour gouverner, se transforme en une caricature. C'est qu'il y a passage de la communion libératrice à la domination instituée, de l'acte sacrificiel qui efface un pouvoir à l'acte fondateur qui en établit un autre »*.<sup>619</sup> Margie Sudre, elle-même, se rend compte des changements qui affectent son mari. Le couple se sépare. Le mouvement s'essouffle mais demeure une force politique active.

*« Inéluctablement, Camille était devenu un personnage hautement public. Il se passait rarement un jour sans que sa photo ou ses prises de position ne soient publiées dans la presse locale. Devenu une star dans toute l'île, sa personnalité profonde s'en est trouvée changée au point que nos relations se détériorent. La séparation était devenue inévitable. Je continuais de partager la noblesse de l'ambition ; mais je ne le reconnaissais plus au travers des méthodes qu'il suggérait et employait parfois, consistant à jouer la carte de la dramatisation, de l'exagération, de la mauvaise foi. Dans ce combat pour plus de liberté, le fond me paraissait respectable, la forme que Camille lui faisait prendre me semblait, elle, douteuse. Et l'influence croissante qu'il subissait de la part d'un entourage souvent opportuniste et profiteur, rejaillissait sur le comportement de l'homme »*.<sup>620</sup>

Sur le vingt-cinquième canal, Télé Free Dom laisse place à Antenne Réunion. La nouvelle chaîne a difficilement vaincu les idées reçues, qui l'assimilaient à une chaîne payante, réservée à une minorité de privilégiés. Elle parvient ainsi en quelques mois à chasser cette image de télévision pour riches et à fidéliser le public. En janvier 1992, la nouvelle chaîne publie dans la presse locale un communiqué où elle annonce, que 22,7% des plus de 15 ans sur l'ensemble de l'île regardent chaque jour ses programmes.<sup>621</sup> Quelques années plus tôt, en novembre 1987, alors que Télé Free Dom entamait ses démarches pour obtenir la légalisation de sa situation, le Bureau du Conseil de la culture de l'éducation et de

<sup>619</sup> Georges Balandier, *Le pouvoir sur scène*, Paris, Éditions Balland, 1992, p. 20.

<sup>620</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 111.

<sup>621</sup> *Le Quotidien*, 10 janvier 1992. Antenne Réunion présente ses vœux aux téléspectateurs et publie les résultats d'un sondage réalisé en novembre 1991 par SYNTHESE "MédiaScope".

l'environnement (C.C.E.E.) interpellait le public réunionnais à travers un encart publicitaire, où il se prenait à rêver d'une télévision « *où le pluralisme culturel deviendrait réalité, où l'on tiendrait compte de la culture universelle mais aussi de la culture réunionnaise, de ce qui fait son unité, de ce qui fait sa diversité avec ses composantes française, créole, indienne...* », preuve, s'il en est, que la télévision est aussi et peut-être même essentiellement un miroir tourné vers la société qui la regarde.<sup>622</sup>

---

<sup>622</sup> *Le Quotidien*, 27 novembre 1987, « *Toutes ces chaînes... Pour quelle liberté ?* », p. 9. Encart publicitaire du Bureau du C.C.E.E.. (Cf. Annexes 3-4)

## Conclusion de la deuxième partie : Les libertés ne sont jamais acquises définitivement

En dix ans, les Réunionnais assistent à l'émergence d'un véritable espace public de discussion. Le courrier des lecteurs, puis les radios doléances, renouvellent les pratiques du débat public. Comme l'explique Michel Watin, « *la libération médiatique intervenue entre 1976 et 1986 est emblématique de l'aspiration de toute la population réunionnaise à plus de citoyenneté et de démocratie* », d'autant que les progrès démocratiques, accomplis durant les trente dernières années, aboutissent « *à un espace public que d'autres sociétés, et non des moindres, ont mis presque un siècle à constituer* ». <sup>623</sup> Cette évolution prouve que la reconnaissance des libertés publiques est un préalable à l'expression d'une opinion libre, mais ces libertés sont soumises à une renégociation constante entre le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire, les médias et les groupes de pression. Le triomphe des libertés publiques n'est donc jamais définitif. La tentative de régularisation de Télé Free Dom a sans doute échoué pour cette raison, car en défiant les autorités publiques, Camille Sudre ne pouvait attendre d'elles une clémence, qui aurait été perçue comme un aveu de faiblesse. Si, dans un premier temps, la « libération des ondes » en 1981 laisse le champ libre aux initiatives individuelles, la régulation intervient rapidement pour encadrer ce nouvel espace de discussion. Mais le pouvoir de la télévision, jugé sans doute plus subversif, ne pouvait échapper au contrôle de l'État. Dix ans après l'explosion de joie des Réunionnais lorsqu'ils découvrent les premières émissions de radios, les émeutes qui suivent les dernières manifestations de soutien à Télé Free Dom, en 1991, sont interprétées comme le signe d'une crise d'identité, d'un malaise profond, qui secoue l'île toute entière.

En 1996, l'incendie du *J.I.R.* marque, à la fois, la disparition d'une mémoire collective, et le début d'une ère médiatique nouvelle. Au premier janvier de la même année, la bataille engagée deux ans plus tôt par les stations privées, ainsi que par Antenne Réunion et TV4, se poursuit. Regroupés au sein du Front des ondes réunionnaises (F.O.R.), ces acteurs privés mènent une action collective, afin d'obtenir la suppression de la publicité sur R.F.O., qu'un audit réalisé en 1994 qualifie indirectement de chaîne « *la moins créative et la plus chère* ». <sup>624</sup> Adoptant un moyen d'action, pour le moins original, « *la quasi totalité des radios privées*

---

<sup>623</sup> *Médias, 30 ans de remue ménage*, in Akoz, *l'espace public*, n°15, op.cit., p. 12.

<sup>624</sup> *Le Quotidien*, 7 janvier 1997, (rétrospective 1996).

*diffusent les programmes du canal 1 de RFO (...) pour montrer aux téléspectateurs et aux auditeurs ce qu'était le monopole de FR3 avant 1981* ». <sup>625</sup> Le gouvernement accepte finalement de satisfaire à la demande du F.O.R.. En simulant un retour à la situation médiatique précédente, les acteurs mobilisés dans cette lutte contre la survivance du monopole de la station publique ont prouvé qu'une telle régression était purement inenvisageable, car l'opinion ne le supporterait pas. Depuis 1976, les médias ont donc indiscutablement contribué à l'éveil des consciences à La Réunion.

---

<sup>625</sup> *Témoignages*, 3 janvier 1996.

## TROISIEME PARTIE

### L'OPINION ET LA RUE : L'EVEIL DE « L'HOMME REUNIONNAIS »

Le triomphe des libertés publiques mène forcément à l'éveil de « l'homme réunionnais », à la prise de conscience du fait réunionnais, d'une singularité dans l'espace national. L'évêque de La Réunion et le P.C.R. sont sur ce point en parfait accord. Ils ont d'ailleurs, chacun à leur manière, fait la promotion de ce concept identitaire. Bien que le P.C.R., avant les années 1980, n'utilise pas, ou peu, cette expression, toute son action vise à défendre l'identité réunionnaise. On retrouve, en revanche, la formule sous la plume de Mgr Aubry, dès 1979, dans une lettre publiée dans *Témoignage Chrétien de La Réunion*, le 18 février, où il procède à une mise au point sur les relations entre les chrétiens et les communistes. Affirmant à propos de l'autonomie ou de l'indépendance, que « *l'Église n'a pas à se prononcer* » et que « *la question reste ouverte dans la mesure où les citoyens posent cette question à d'autres citoyens* », il se livre en réalité à un vibrant plaidoyer contre l'athéisme de la doctrine marxiste, en défendant les libertés de l'« *homme réunionnais intégral* ». <sup>626</sup> Pourtant, les positions de l'évêque ne sont pas fondamentalement opposées à celles du P.C.R., lorsqu'il déclare dans une émission de F.R.3 radio, consacrée à la liberté :

*« S'il y a bien une question brûlante à La Réunion, c'est bien celle de la liberté. Nous avons connu un premier seuil qui a été 1848, avec la libération des esclaves ; puis en 1946 on a parlé de liberté, égalité, fraternité à travers la départementalisation. Mais proclamer la liberté ne suffit pas. Autre chose est de pouvoir la vivre. Notre combat actuel est justement de conduire l'homme réunionnais à la responsabilité. Et si nous n'arrivons pas à faire que le maximum de responsabilités soient prises en charge par les Réunionnais eux-mêmes, nous allons à la catastrophe ».* <sup>627</sup>

En 1988, au moment où Paul Vergès lance sa seconde offensive pour obtenir l'égalité sociale, Mgr Gilbert Aubry réaffirme, dans l'avant-propos du livre qu'il vient de publier, des positions qui, là encore, ne semblent pas éloignées de celles du P.C.R..

*« Et l'Homme n'est jamais abstrait. (...) C'est pourquoi je parle de l'Homme réunionnais car nous avons un enracinement géographique, historique, culturel, religieux, anthropologique, bien particulier. Autrement, nous n'existons pas. Cela ne préjuge en rien des politiques à mener mais cela veut dire en même temps que tout doit être au service de la dignité profonde des hommes et des femmes de ce pays pour la responsabilité de son avenir ».* <sup>628</sup>

---

<sup>626</sup> Monseigneur Gilbert Aubry, *Pour Dieu et pour l'Homme... réunionnais*, Saint-André, Océan Éditions, 1988, p. 245 et 250.

<sup>627</sup> *Le Quotidien*, 8 avril 1980, Jean-Louis Rabou, *La liberté sur les ondes. Roger a-t-il mangé du lion ?*

<sup>628</sup> Monseigneur Gilbert Aubry, *op. cit.*, p. 14.

Au début des années 1980, la formule devient un lieu commun. Le P.S. la reprend d'ailleurs à son compte dans son programme « Agir pour l'An 2000 », publié en 1992.<sup>629</sup>

Chargés de la surveillance de la société et de ses composantes, les services des Renseignements généraux perçoivent les changements sociaux en observant l'évolution des idées défendues par les différents acteurs, ainsi que l'évolution des modes de revendication et d'occupation de l'espace public. Avec de faibles moyens humains et matériels, toute leur attention se concentre sur le maintien de l'ordre dans les différentes communes, tandis que l'activité des médias et le déroulement des opérations électorales font aussi l'objet d'une surveillance particulière. Dans une enquête du *Quotidien*, Anne Tailhardat interroge Gilles Nicolas, Directeur départemental des Renseignements généraux. « *On peut comparer les agents des R.G. à des journalistes dont les écrits ne seront jamais publiés* ». <sup>630</sup> Leur mission consiste à fournir les informations décrivant le mieux une situation pour que l'État et ses représentants puissent prendre leurs décisions en toute connaissance de cause. Gilles Nicolas explique comment son service obtient des résultats précis sur l'évolution de l'opinion :

*« Dans notre service nous n'effectuons pas de sondages. Nous nous basons sur les réunions publiques. Nous nous efforçons de rencontrer des leaders d'opinion comme les professeurs ou les médecins. Nous analysons les chiffres antérieurs en regardant comment ils évoluent. A partir d'un travail d'analyse et de synthèse nous pouvons émettre des hypothèses ».* <sup>631</sup>

La surveillance de la société se porte naturellement vers les groupes de pression, qui diffusent les idées nouvelles, notamment dans le milieu culturel, et qui coordonnent aussi l'occupation de l'espace public.

---

<sup>629</sup> Parti socialiste, *Agir pour l'an 2000*, C.K.C., Saint-Pierre, 1992, cf. *Promouvoir l'Homme Réunionnais*, p. 51 à 79.

<sup>630</sup> *Le Quotidien*, 5 avril 1989, *Les Renseignements sortent de l'ombre. Nous ne sommes pas un service secret*, Anne Tailhardt interviewe Gilles Nicolas, le Commissaire principal, directeur départemental des Renseignements généraux.

<sup>631</sup> *Ibidem*.



## Chapitre 8 / L'expression culturelle comme moyen d'affirmation identitaire

Par la seule force des mots, Aimé Césaire, ce chantre de la négritude, ouvre un nouveau champ des possibles en consacrant sa puissance poétique à l'éclosion d'une vision politique libérée des pesanteurs coloniales. Fidèle à une certaine tradition française, le jeune Martiniquais s'est engagé avec le même degré d'excellence dans le combat politique et littéraire. Rêvant d'une nouvelle ligne de partage entre la France et ses colonies, il devient, en qualité de rapporteur à l'Assemblée, l'un des artisans du vote de la Loi de départementalisation en mars 1946. Pourtant, déçu par la léthargie dans laquelle croupissent les départements d'outre-mer, il réclame l'autonomie dès la fin des années 1950. Cette redéfinition du rapport colonisé/colonisateur propose aux acteurs locaux de mettre fin au régime de tutelle en assumant eux-mêmes leur développement. Le discours assimilationniste ainsi désavoué laisse place à une revendication identitaire fondée sur l'utilisation de la créolité comme élément de différenciation.

À La Réunion, après avoir soutenu la Loi de 1946, les communistes et une partie des socialistes en viennent, eux aussi, à réclamer l'autonomie. Dès lors, les « nationaux » et les « séparatistes » se livrent une guerre sans merci. Les premiers, réunissant la droite locale et une poignée de socialistes, défendent résolument les vertus du statut départemental, alors même qu'ils l'avaient combattu aux premières heures. Cet attachement viscéral à l'identité française leur permet de conjurer les menaces d'une rupture avec la Mère Patrie, qui entraînerait un inévitable basculement sous influence soviétique en cas d'autonomie – simple prélude à l'indépendance. Les départementalistes redoutent en fait une triple rupture : celle du lien nourricier, de la tradition démocratique et de l'unité culturelle française. Dans ce contexte de guerre froide, la promotion du créole en tant que langue d'expression est perçue par les départementalistes comme une atteinte subversive contre la souveraineté française. Pourtant, l'utilisation de cette langue dans les lieux publics n'étonne personne, puisqu'une très large majorité de la population réunionnaise ne parle que le créole. En revanche, que certains membres de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie locale, maîtrisant parfaitement le français, choisissent délibérément de s'exprimer en créole dans la sphère publique de

discussion, qui plus est pour défendre des opinions autonomistes ou indépendantistes, cela leur est proprement inacceptable. Cette intrusion du créole risquerait de « contaminer » la sphère médiatique et politique. Une telle attitude ne peut être, aux yeux des départementalistes, qu'une provocation, un acte de transgression sociale, une sorte de déchéance volontaire et irresponsable. Pour les autonomistes, en revanche, défendre des idées en créole face à un public cultivé, c'est déjà exprimer une opinion politique. Choisir une langue plutôt qu'une autre devient un acte militant, et surtout une revendication identitaire, une façon de dire qui l'on est, « d'où l'on parle », d'affirmer un projet et de se rattacher à un groupe social, à une culture et à une origine. Comme l'évoque Daniel Baggioni :

*« L'identité rejoint l'espace symbolique, où se perçoit et doit s'expliquer la représentation du monde qui se construit dans la langue. Le discours organise l'identité dans la conscience collective d'où l'importance capitale de la langue ».*<sup>632</sup>

Tandis que les hommes politiques se divisent à propos du statut, le débat autour du créole – cette guerre où les mots cherchent une identité – oppose initialement les milieux intellectuels et artistiques de l'île avant d'enflammer les militants, de gagner les journaux et de pénétrer les foyers. Maurice Aubry, un enseignant de Saint-Denis, constate ainsi dans un courrier des lecteurs que « depuis un certain temps, il règne une ambiguïté autour des mots langue, peuple et nation ».<sup>633</sup> Le créole est-il une langue ou un patois ? Est-on indépendantiste lorsqu'on parle créole en société ? Faut-il « fusiller le créole » ou l'enseigner à l'école ? Le créole permet-il de décrire la complexité des sentiments ou d'une pensée abstraite ? Aujourd'hui encore, toutes ces questions divisent l'opinion. En codifiant l'écriture d'une langue vivante dépourvue d'orthographe, poètes, musiciens, écrivains, intellectuels et universitaires s'ingénient à « inventer le créole », conscients qu'une terrible urgence les pousse à décrire la réalité d'une île en pleine mutation, tout en préservant son originalité linguistique. Pour mesurer l'enjeu politique que représente cette « invention » et la « guerre des mots » qu'elle déclenche, il est nécessaire d'interroger dans leur contexte les revues militantes, les ouvrages scientifiques, les dictionnaires et les œuvres littéraires, sans oublier les paroles qui donnent au maloya une force d'expression inattendue. On tentera de cette façon de comprendre pourquoi la bataille qui oppose « séparatistes » et « nationaux » s'est transformée en bataille linguistique et pourquoi cette querelle persiste, alors que la décentralisation a mis fin à la bipolarisation politique de la société réunionnaise au milieu des années 1980 ?

<sup>632</sup> Daniel Baggioni, Martine Mathieu, *Culture(s), empirique(s) et identité(s) à La Réunion*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1985, p. 83.

<sup>633</sup> *Le Quotidien*, 26 août 1977, *Encore le créole*, courrier des lecteurs signé Maurice Aubry.

## 1) Les mots / maux de la division

Si l'on peut concevoir la départementalisation des quatre vieilles colonies comme une alternative originale à la décolonisation, sans doute cela s'explique-t-il par le lien original mais complexe qui unit ces terres à leur métropole. Pourtant, le rêve de l'assimilation se heurte d'abord à l'inertie administrative. La départementalisation n'est longtemps qu'une réalité statutaire marquée par une vague évolution économique et sociale. Lorsque les colonies françaises d'Asie et d'Afrique revendiquent la rupture coloniale et obtiennent leur indépendance après un long combat, ce mouvement historique inspire les revendications autonomistes des forces progressistes des départements d'outre-mer. Dans cette logique, la naissance du Parti communiste réunionnais en 1959 marque un tournant dans la vie politique locale. Symbolisée par le rejet de la doctrine assimilationniste, cette nouvelle orientation introduit le mot d'ordre d'autonomie, rebaptisé au milieu des années 1970, « autonomie démocratique et populaire ». Déjà taxés de « séparatistes » dès la fin du Tripartisme au printemps 1947, les communistes sont dépeints comme des agents doubles à la solde de l'U.R.S.S.. Les « nationaux » sont convaincus, désormais, que le projet autonomiste n'est qu'une trahison envers la Mère patrie, une étape transitoire vers l'indépendance. La réaction ne se fait pas attendre. L'ordonnance du 15 octobre 1960 s'abat sur les cadres du P.C.R. comme une chape de plomb. Pour maintenir l'ordre public, les préfets ont la liberté de rappeler en métropole et sans autre formalité les fonctionnaires d'État dont les idées sont hostiles à la départementalisation. Cette loi d'exception, abrogée douze ans plus tard, a fortement marqué les esprits, soulevant même l'indignation de farouches adversaires de l'autonomie. L'« ordonnance scélérate », comme elle était appelée, décidée par Michel Debré alors Premier ministre, a permis aux communistes de développer une rhétorique de la lutte étoffée d'un lexique de la riposte.<sup>634</sup> *Témoignages*, le journal officiel du P.C.R., parle de « victimes de la répression », d'« exilés » et de « déportés politiques ». A cela s'ajoute le registre usuel de l'analyse marxiste faisant référence à la lutte des classes auquel se superpose le champ sémantique de la lutte anticoloniale. Ce tissu lexical renforce l'argumentaire discursif des militants communistes. La lutte ayant son propre vocabulaire, elle peut désigner l'objet du combat. En réalité, la bataille se livre sur plusieurs fronts. La dénonciation de l'ordre colonial s'accompagne d'une dénonciation politique de la fraude et des violences

---

<sup>634</sup> Il serait très intéressant de procéder à une analyse complète et approfondie des registres sémantiques des différents acteurs politiques de La Réunion durant cette période.

électorales dont sont victimes les communistes. Ces pratiques, instaurées dans l'île depuis 1870, prennent un tour particulièrement inquiétant de 1956 à 1963, sous les ordres du préfet Perreau-Pradier, dont l'objectif est d'anéantir le P.C.R. par quelques moyens que ce soit. Les premiers dictionnaires du créole réunionnais font une constatation unanime de ce climat de violence où le rhum et le sang coulent à flots en période électorale. À l'article « élection », Jean Albany, qu'on ne peut soupçonner d'être communiste, écrit :

*« Plus d'une réunion électorale s'est transformée en "bal galet" en "bordée" de galets. Plus d'une élection s'est terminée dans un bain de sang. Il continue d'y avoir des rouges et des blancs avec ce que ces mots représentent dans leur sens excessif. On a même abusé parfois de la naïveté de certains électeurs : "Vot' pas pour' boug' là : lu l'est indépendant". À tel point que les élections à La Réunion ont un caractère folklorique, hélas ! »*<sup>635</sup>

Le dictionnaire d'Alain Armand, lequel, à cette époque, milite ouvertement pour l'autonomie, est à lire entre les lignes, puisque les citations d'auteurs créolophones, dont il se sert pour illustrer les définitions qu'il apporte, ne semblent pas être choisies au hasard.<sup>636</sup>

« **Zélèksion** : N. Élections. *Kan i ariv zélèksion i sèrv lo ronm dann réniion.* [TREUTHARDT] = Quand arrivent les élections, on sert du rhum dans les réunions ».<sup>637</sup>

« **Dépouyaz, Dépouyman** : N. Dépouillement (des bulletins de vote). *Quand ma la rétourne la maison lé soir après dépouillement mon cémise té gommé lé sang.* [CHEYNET] = Quand je suis revenu chez moi le soir après le dépouillement, ma chemise était barbouillée de sang ».<sup>638</sup>

« **Démokrasi** : N. Démocratie. **Démokrat** : N. et Adj. Démocrate. *Mwin mwin lé démokrat mi vot mer kominis prézidan sosyalis.* [ARMAND] = Moi je suis démocrate, je vote pour un maire communiste et pour un président socialiste ».<sup>639</sup>

Jusqu'à la fin des années 1970, la situation économique et sociale repose sur le maintien d'un ordre colonial fortement hiérarchisé et profondément inégalitaire. D'ailleurs, nous dit Prosper Ève, « le mot d'ordre de l'égalité des chances qui se diffuse en France dans les années soixante n'a pas véritablement cours dans ce jeune département français de l'océan

<sup>635</sup> Jean Albany, *P'tit glossaire : le piment des mots créoles*, Saint-Denis, Éditions Hi-Land, 1994, p. 45. (Cette édition, sur laquelle nous nous appuyons, regroupe le « P'tit glossaire » et « Le supplément » publiés respectivement en 1974 et en 1985).

<sup>636</sup> Nous recourons à l'ouvrage d'Alain Armand, *Le Dictionnaire créol réunionnais français*, (15.000 mots, suivi d'un précis grammatical) plutôt qu'au *Petit dictionnaire créole réunionnais / français* de Daniel Baggioni (13.000 mots). Ces deux ouvrages, publiés la même année, ont marqué leur époque. Mais tandis que D. Baggioni cite des exemples issus de la langue parlée, A. Armand puise les siens d'une cinquantaine d'ouvrages de la littérature créolophone postérieure à 1930. Pour les raisons de notre étude, nous avons privilégié l'approche littéraire.

<sup>637</sup> Alain Armand, *Dictionnaire créol réunionnais français*, Saint-André, Océan Éditions, 1987, p. 390.

<sup>638</sup> *Ibidem*, p. 72.

<sup>639</sup> *Ibid.*, p. 71.

*Indien*». <sup>640</sup> En confrontant encore les définitions de Jean Albany et d'Alain Armand, on observe que les deux auteurs dressent un constat accablant de la précarité sociale, sans l'exprimer de la même manière : l'un décrit, l'autre dénonce.

« **Z'enfants la misère** : A La Réunion, comme dans la plupart des îles des D.O.M.-T.O.M., il y a des riches, il y a des pauvres, quelle soit leur couleur. Ici, la souffrance, la malchance, le dénuement, c'est "la misère" ». <sup>641</sup>

« **Zèsklav** : N. Esclave. *Zordi zèsklav dokèr dann por, zèsklav mason fané partou, non lésklavaz lé pa bien mor.* [GAUVIN] = Aujourd'hui il y a des esclaves-dokers dans le port, des esclaves-maçons un peu partout : non, l'esclavage n'est pas vraiment mort ». <sup>642</sup>

Pour Jean Albany, la misère est le fruit d'une sombre fatalité. Pour Alain Armand, elle s'assimile sans détour à une forme d'esclavage moderne. Cette différence d'appréciation s'explique par le fait que l'engagement des deux hommes dans la vie culturelle réunionnaise ne se défend pas du même point de vue. Jean Albany rêve d'une Réunion harmonieuse, sans doute idéalisée par son exil parisien, tandis que le discours d'Alain Armand est celui d'un militant culturel dénonçant sur place l'échec de la départementalisation. Le témoignage de Myriam Cazalou apporte un commentaire plus personnel. Dans un recueil de textes et de poèmes publiés à compte d'auteur, elle décrit parmi ses souvenirs comment vivent les Réunionnais les plus pauvres entre 1969-1975. Ce témoignage est d'autant plus intéressant que, sans la colonisation, Myriam Cazalou, départementaliste convaincue, n'aurait aucun lien avec La Réunion. Fille d'un directeur d'usine sucrière venu de métropole, elle naît et vit dans l'île jusqu'en 1958. Elle enseigne ensuite à Nice et à Paris, avant de revenir en 1978. Cependant, son écriture reste teintée d'ambiguïté. Proche des Réunionnais qu'elle a côtoyés, elle jette sur eux un regard à la fois affectueux et condescendant :

*« L'État, les élus, de La Réunion n'ont pas fait grand chose pour aider ceux-là qui vivaient en marge de la société. La Sécurité Sociale, la retraite-vieillesse n'existaient pas alors. Au soir de leur vie active, ces pauvres isolés étaient encore plus à plaindre. Il semble toutefois, m'a dit Jeanne ma sœur, que depuis 1970 on essaye de tenter le désenclavement des hauts, de combattre aussi la clochardisation mais d'invétérés paresseux, alcooliques refusent à s'insérer dans une société plus évoluée. La politique des élus qui s'intéressent à eux, s'avère bonne, mais trop souvent les emplois peu rémunérés qu'on offre sur le littoral à ces "railleurs de pioche", à ces inadaptés qui étouffent de chaleur, les rebutent. (...) Sous-alimentés, sans culture, sans distraction, ils vivent surtout d'allocations familiales. Ignorant la contraception, ils prolifèrent, attendent en vain que les nouveaux élus se penchent sur leurs détreffes.*

<sup>640</sup> Prosper Ève, *Éducation et culture à La Réunion dans les années 1960*, op. cit., p. 153.

<sup>641</sup> Jean Albany, op. cit., p. 180.

<sup>642</sup> Alain Armand, *Dictionnaire créol réunionnais français*, op. cit., p. 391.

*Ces nonchalants, ces gens de la lune qui sont avant tout des amoureux de la nature, semblent maintenant, en 1979, vouloir évoluer »<sup>643</sup>*

Jusqu'à la fin des années 1970, la contestation de l'ordre post-colonial, s'exprime aussi par la remise en cause de la fracture raciale, qui sert implicitement de ligne de démarcation entre une partie de la population, culturellement proche de l'Occident et l'autre, du monde Afro-malgache. Les différentes acceptions du mot « Blanc » et leurs jeux de citations soulignent dans le dictionnaire d'Alain Armand la prédominance des Blancs dans la société réunionnaise d'un point de vue racial, politique, économique et social.

« **Blan** : N. **1.** Blanc. *Akoz sa minm bann blan la po pas in pingn la doulèr po ras zot konsians po tié zot koulèr kafé griyé.* [D. HOAREAU] = Voilà pourquoi les Blancs (leur) passent un peigne de douleur, pour arracher leur conscience, pour nier leur couleur café grillé. **2.** Homme riche important ; possédant. *Li la lève deboute, la donne à moin la main, comme blanc y fait quand nana zélections.* [PA SARLES] = Il s'est mis debout, il m'a donné la main, comme font les gros bonnets en période d'élections. **3.** Propriétaire terrien. *Le transpirasion l'apo aroz plantaz le blanc, la pa transpirasion demoun ?* [A. GAUVIN] = La transpiration qui arrose les plantations du propriétaire n'est-elle pas sueur d'homme ? **4.** Patron ».<sup>644</sup>

Mais le développement de l'île amorcé par la départementalisation, principalement après les années 1960, détourne les attaques contre les « gros blancs » occupant le sommet de la société coloniale, vers les « zoreils » mutés à La Réunion, et dont la plupart occupent des postes à responsabilité. Ces fonctionnaires, porteurs de la modernité et du changement, deviennent le nouveau symbole du pouvoir dominant et de sa contestation. Admirés, enviés, imités par les uns, ils sont aussi accusés de tous les maux, de toutes les dérives par ceux qui comparent cette « invasion » à l'ultime étape d'une colonisation tardive, tandis que le Bureau des migration (BUMIDOM) organise, durant la même période, l'accueil précaire en métropole de jeunes Réunionnais à la recherche de formations ou d'emplois peu qualifiés. S'inspirant des mouvements de décolonisation, le P.C.R. souhaite que les Réunionnais adhèrent à son projet autonomiste pour enrayer ce chassé-croisé des migrations. Or, les Réunionnais n'ont, à ce moment, qu'une vague conscience de ce qui fonde leur identité collective, et pour beaucoup, l'assimilation reste le seul horizon possible. Dans un tel contexte, il semble naturel, pour devenir Réunionnais, de maîtriser le français quitte à oublier le créole, de s'exiler s'il le faut et de rompre avec les traditions pour s'élever socialement et accéder, enfin, aux bienfaits du progrès. Devenir Réunionnais, c'est donc finalement ne penser qu'à travers ce prisme civilisateur et accepter paradoxalement, pour devenir soi-même, de devenir autre. Pour

<sup>643</sup> Myriam Cazalou, *Une île dans la tourmente*, publié à compte d'auteur, 1994, p. 27-28.

<sup>644</sup> Alain Armand, Dictionnaire créole réunionnais français, op. cit., p. 42.

contrer ce modèle assimilationniste, le P.C.R. élabore un projet culturel qui vise à promouvoir l'identité réunionnaise, ou plus exactement une identité nouvelle, fondée sur la reconnaissance de la langue créole et de la diversité culturelle. Le mot « *fénoir* » s'impose à la fin des années 1970 pour symboliser cette volonté de rupture. La définition poétique de Jean Albany montre bien le décalage qui existe entre sa perception des réalités réunionnaises et celle des écrivains engagés qui dénoncent une réalité sordide.

« **Le fait-noir** : Expression courante qui veut bien dire ce qu'elle dit quand on vit dans les îles, car il n'y a pas de crépuscule. Le soleil se couche, les oiseaux font leur prière, il y a le dernier flamboiement du ciel, et la nuit tombe brusquement, c'est le fait-noir ». <sup>645</sup>

« **Fénoir** (...) 2. (Mot récent). Ignorance ; aliénation ; indigence. *Mi vé pi viv dan fénwar mé mi gingn pi kri tousel* [POUNIA / VIRAHSAWMY] = Je ne veux plus vivre dans l'ignorance mais je ne peux plus crier seul ». <sup>646</sup>

La définition du mot « *destin* », comme celle du mot précédent, est on ne peut plus significative. La citation choisie illustre parfaitement le sentiment d'impuissance des autonomistes face à leur condition. (Le *sabre* fait référence aux coupeurs de cannes qui produisent la richesse sucrière, mais demeurent au bas de l'échelle sociale).

« **Destin** : N. Destin. *In grand kouto lé dan son min mé li lé pa met son destin.* [POUNIA / VIRAHSAWMY] = Il a un *sabre* à canne à la main, mais il n'est pas maître de son destin », p. 74.

Pourtant, à droite aussi se dessine le rêve d'une unité réunionnaise et même d'une reconnaissance de cette identité si particulière dans l'ensemble républicain. Après les manifestations célébrant le Tricentenaire de la colonisation française à La Réunion, du 3 au 10 octobre 1965, le journal *Dieu et Patrie* s'interroge sur la portée de l'événement :

« *N'est-ce pas dans ces occasions qu'on s'aperçoit qu'il existe une âme commune, vibrant aux mêmes émotions, communiant au même idéal ? Sans distinction de classe sociale, d'âge, d'origine, tous les participants perçoivent que malgré tant de choses qui divisent, s'est enracinée une solidarité basée sur notre communauté de destin et de culture... N'est-ce pas dans de pareilles circonstances que se développe notre fierté d'être Réunionnais, stimulant à notre dynamisme ?... Nous autres, Réunionnais, avons réussi à faire de notre population si disparate par ses origines ethniques, une communauté fraternelle où chacun est traité sur un pied d'égalité... Si nous avons des défauts qu'il nous faut corriger, nous n'avons pas pour autant à nous sentir inférieurs en tant que personnes* ». <sup>647</sup>

---

<sup>645</sup> Jean Albany, *op. cit.*, p. 64.

<sup>646</sup> Alain Armand, *Dictionnaire créol réunionnais français*, *op. cit.*, p. 246. (Cf. « Noir. 1. »)

<sup>647</sup> Article du 24 octobre 1965, cité par Prosper Ève, *Éducation et culture à La Réunion dans les années 1960*, *op. cit.*, p. 158.

Zakaria Mall, qui a étudié l'influence des fêtes commerciales à La Réunion entre 1965 et 1983, estime que la célébration du Tricentenaire de la découverte de l'île en 1965 marque l'entrée de la société réunionnaise dans une phase d'accélération de son développement matériel, propice à la consommation de masse sur fond d'exode rural, mais qui, de façon inattendue, révèle aussi une identité réunionnaise à la recherche d'elle-même.

*« En définitive, les échanges avec les artistes et sportifs des pays voisins comme Madagascar ou l'île Maurice, provoquent une prise de conscience du véritable caractère de l'identité réunionnaise. À partir de ce moment, les Réunionnais font l'effort de s'intéresser en profondeur à la culture locale et découvrent de plus en plus, sur les podiums, des talents locaux dans le domaine de la musique, de la danse, du théâtre ou de l'humour. En comparant la culture réunionnaise avec les autres cultures de la zone sud de l'océan Indien, des similitudes apparaissent. Des rapprochements se profilent. Une grande majorité de Réunionnais commencent à penser créole ».*<sup>648</sup>

## **2) La question créole : clé de voûte de l'affrontement entre « autonomistes » et « départementalistes »**

Cette prise de conscience du fait réunionnais apparaît dès le début des années 1960 à Paris. Loin du cadre insulaire, des étudiants réunionnais installés en métropole fondent des associations, publient des revues, apprennent à se connaître et découvrent ce qu'ils ont en commun au-delà de leurs différences raciales, culturelles ou sociales. Mais en ces temps de décolonisation, une division subsiste. Elle est de nature politique : quel doit être le statut de l'île ? Les Réunionnais doivent-ils encore évoluer dans le giron français, ou doivent-ils, eux aussi, réclamer leur autonomie ? Cette question cruciale, qui agite le débat politique réunionnais jusqu'au milieu des années 1980, pose implicitement la question de l'identité. Si La Réunion devient autonome ou même indépendante, les Réunionnais ne sont plus Français, mais alors qui sont-ils ? Et si elle reste française, ses habitants doivent-ils renoncer à ce qui fait d'eux des Réunionnais ? Doivent-ils, en particulier, renoncer à parler créole ? *Le Rideau de cannes*, organe périodique édité par l'Union Générale des Étudiants Créoles de La Réunion, publie de 1961 à 1963 des articles favorables à l'autonomie, abordant les questions concernant le vocabulaire, la grammaire et la langue créoles. Inversement, de 1967 à 1971, *La Roche écrite*, journal de l'Association Générale des Étudiants Réunionnais en métropole, défend la départementalisation. Dans le 2<sup>ème</sup> numéro, on peut lire ce qui résonne comme une

---

<sup>648</sup> *Le J.I.R.*, 17 novembre 1976, cité par Zakaria Mall, in *Les Fêtes commerciales à La Réunion. Emergence et diffusion d'une exception locale (1965-1983), de la commémoration du Tricentenaire du peuplement à la commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage*, maîtrise d'histoire, dir. Prosper Ève, Université de La Réunion, 2005, p. 149.



profession de foi : « *Plus que partout ailleurs en France, il nous faut être Français et plus que jamais, car LA REUNION naît à la conscience politique et civique* ». <sup>649</sup> Mais, selon le même éditorialiste, l'effervescence intellectuelle se propage dans l'île ; aussi décrit-il qu'« *en arrivant à LA REUNION, souvent après plusieurs années d'absence, dans le flot des journalistes débarqués du BOEING inaugural, les animateurs de "LA ROCHE ECRITE" ont été très impressionnés par les ferments intellectuels, politiques et culturels qui animent l'île et en particulier les nouvelles générations* ». <sup>650</sup> Il est incontestable, en effet, que le mouvement des idées à La Réunion connaît une étonnante stimulation grâce à l'accélération des moyens de transport et de communication, aux voyages d'études plus fréquents, mais aussi grâce à l'arrivée dans l'île d'enseignants pétris des idées de Mai 1968. Un ouvrage publié en 1970, sous le pseudonyme Sacermate, en référence à un marron du XVIII<sup>ème</sup> siècle, provoque d'ailleurs une polémique qui dépasse le cercle des intellectuels. Les auteurs, un groupe d'enseignants, rédigent en créole un véritable pamphlet qu'ils intitulent : « *Lansèyeman La Réunion... In plan kolonialise* ». <sup>651</sup> Ces rebelles, qui osent braver l'« ordonnance Debré », appellent de leurs vœux une société socialiste dans laquelle serait instauré un enseignement démocratique en créole, reléguant le français au rang de langue étrangère. Cette provocation souligne pourtant avec une certaine perspicacité les incohérences d'un système totalement inadapté à l'univers socioculturel des petits Réunionnais. La question créole, d'abord politique, devient également une question pédagogique préoccupant responsables administratifs, professeurs et parents d'élèves. Sous l'action de ces différents groupes de pression, l'enseignement du créole à l'école se transforme inévitablement en question de société aussi largement commentée que celle du statut.

Le livre d'Axel Gauvin « *Du créole opprimé au créole libéré. Défense de la langue réunionnaise* » déclenche lui aussi une vive réaction de l'opinion dès sa publication. L'article d'Agathe Eristov, qui le présente dans *Le Quotidien* du 2 août 1977 sous le titre « *Un livre nouveau... Koman ou ve mi koz don ?* », est à l'origine d'une série d'échanges de courriers des lecteurs. Alain Bled, lecteur assidu, remarque que les défenseurs comme les détracteurs du créole sont tous « *des gens instruits, d'une classe sociale souvent au-dessus de la moyenne, et qui parlent parfaitement le français* ». Faisant part de son expérience de pédagogue dans l'action d'alphabétisation engagée par l'Association réunionnaise des cours pour adultes (A.R.C.A.) et des résultats positifs qu'il a obtenus en apprenant à des adultes en

<sup>649</sup> *La Roche écrite*, Journal de l'A.G.E.R., n°2, 3<sup>ème</sup> trimestre 1967, p. 6.

<sup>650</sup> *La Roche écrite*, op. cit., p. 3.

<sup>651</sup> Sacermate, *Lansèyeman La Réunion... In plan kolonialise*, Saint-Denis, Imprimerie R.E.I., 1970.

difficulté à lire et à écrire en créole, Axel Gauvin défend l'idée qu'il faut utiliser cette langue comme moyen de transition pour apprendre le français. Il se démarque pourtant de Sacermate sur un point essentiel :

*« Dans son livre : Lansèyeman La Réunion, in plan kolonialise, Sacermate écrit que les colonialistes tentent de tuer la langue créole afin de faire de nous des Français. (...) Mais, le colonialisme – contrairement à ce que dit Sacermate, contrairement à l'opinion admise – ne tient pas vraiment à faire de nous des Français. Car si tel était le cas, il adopterait des méthodes plus efficaces d'apprentissage de la langue française. (...) Le colonialisme ne veut pas apprendre le français à l'ensemble des petits Réunionnais, pas plus qu'il ne voulait l'apprendre aux petits Algériens ou aux petits Vietnamiens, à l'époque. (...) Les mobiles de nos oppresseurs sont en fait bien différents. – Il s'agit tout d'abord de nier l'entité, la nation réunionnaise ».*<sup>652</sup>

Bien que cela semble contradictoire, pour Axel Gauvin il ne fait aucun doute que :

*« Si on n'apprend pas le français aux petits Réunionnais, on leur impose le français comme modèle linguistique, et l'astuce consiste justement à faire tendre vers un but, sur la voie duquel on laisse mille embûches, le rendant ainsi inaccessible, du moins à la masse ».*<sup>653</sup>

Sur la couverture de son livre, le dessin illustre précisément ce rapport ambigu qui transforme l'école en instrument d'assimilation, de négation de l'identité des écoliers, de leur langue et de leur univers quotidien. Une étiquette que l'on colle généralement sur les cahiers est apposée sur la bouche, rendue muette, d'un cadre aux yeux remplis d'effroi. L'étiquette porte les mentions : « LA REUNION département français, NOM / PRENOM, ADRESSE ». La quatrième de couverture se veut tout aussi explicite :

*« Le créole est aujourd'hui l'objet d'une répression qui conduit à une négation de l'entité réunionnaise et se traduit par le maintien du peuple dans une situation de dominé. L'avenir du peuple réunionnais est directement lié à celui de sa langue ».*

Toutes ces interrogations d'Axel Gauvin sur le langage se résument en une seule question : « Peut-on considérer que le pouvoir appartient au peuple, alors que le peuple ne possède pas la langue du pouvoir ? ».<sup>654</sup> Pour corriger cette situation, la solution qu'il propose se démarque encore du projet indépendantiste de Sacermate. Même si ce théoricien du P.C.R. emploie un registre lexical violent pour dénoncer « l'impérialisme » de la « langue dominante », le « matraquage intellectuel », ou la « politique de francisation », il prône le bilinguisme dans une Réunion autonome, maintenue dans le cadre de la République française.

---

<sup>652</sup> Axel Gauvin, *Du créole opprimé au créole libéré. Défense de la langue réunionnaise*, Paris, L'Harmattan, 1977, p. 64.-65.

<sup>653</sup> *Ibidem*, p. 66.

<sup>654</sup> *Ibid.*, p. 96.

Cette position se justifie selon lui, « *parce que nous réclamons l'autonomie de La Réunion dans le cadre de la république française et qu'il faut être logique avec nous-mêmes* ». <sup>655</sup>

Après l'élection présidentielle de François Mitterrand, le P.C.R. renonce à sa revendication autonomiste, mais le combat pour la reconnaissance de la culture créole en général et de la langue réunionnaise en particulier se poursuit avec la même intensité. Le ralliement du P.C.R. au projet socialiste de décentralisation s'accompagne d'un déplacement de la lutte et de ses moyens d'action : la politique cède le pas à l'action culturelle. Cette période d'alternance est d'ailleurs vécue comme une ère de « libération » des arts et des lettres, mais aussi d'ouverture de l'espace médiatique. Un débat télévisé proposé par F.R.3. Réunion le vendredi 21 août 1982 traduit la rencontre de différents acteurs médiatiques, culturels et politiques au sein d'un espace public de discussion où, désormais, les exigences du pluralisme ne peuvent plus être bafouées. Figure emblématique de ce foisonnement culturel, Alain Armand assiste au débat. Le poète engagé depuis quelques années dans divers domaines culturels est notamment l'un des fondateurs du groupe Ziskakan, ainsi que l'un des principaux animateurs du Groupe de Recherches et d'Études Créoles (G.R.E.C.) qui publie la revue *Sobatkoz*. Il figure aussi au nombre des signataires du manifeste d'Oktob 77 à l'origine d'une des premières codifications du créole. L'émission, intitulée « *Le créole en question(s)* », est animée et produite par Jean-Philippe Roussy. <sup>656</sup> Celui-ci introduit le débat par un double questionnement : « *peut-on ou doit-on utiliser le créole comme instrument pédagogique pour arriver au français dans le cadre de l'Éducation Nationale* » ? et « *quelle place faut-il accorder au créole sur les ondes Radio et Télévision* » ? Pour multiplier les angles de réflexion et donner une certaine interactivité au débat (ce qui, dans le contexte, est assez audacieux), celui-ci s'organise autour d'une vingtaine d'intervenants représentant différents groupes de pression. Huit invités sont présents sur le plateau, les autres exposent leurs points de vue au cours de quatre séries d'interviews filmées. Les téléspectateurs peuvent aussi intervenir en appelant le standard de la chaîne. Les résultats d'un mini-sondage sont même communiqués en fin d'émission. Bien qu'ils n'aient qu'une valeur indicative, comme le reconnaît Jean-Philippe Roussy, sur les 53

<sup>655</sup> *Ib.*, p. 90. Le P.C.R. et Axel Gauvin défendent toujours cette position.

<sup>656</sup> *Le créole en question(s)*, une émission de F.R.3. Réunion produite par Jean-Philippe Roussy, le vendredi 21 août 1981 à 20h30. Transcription par un groupe d'étudiants de l'U.V. de sociolinguistique (année 81-82) sous la direction de Daniel Baggioni, Saint-Denis, Université de La Réunion, Publications de l'Institut de Linguistique et d'Anthropologie, 1982. Ce document dactylographié d'une cinquantaine de pages est exceptionnel puisque les archives audiovisuelles de R.F.O. (ex F.R.3.) sont quasi inexistantes, mal conservées ou difficiles d'accès pour cette période. En 1982, Jean-Philippe Roussy vient juste de prendre ses fonctions de chef du bureau régional d'information en remplacement de Jean-Vincent Dolor, véritable rempart contre les idées autonomistes interdites d'antenne sur F.R.3. jusqu'en 1981.

appels recensés, 20 sont favorables au créole sur les ondes, contre 33 qui s'y opposent.<sup>657</sup> De nombreuses lettres sont également parvenues avant l'émission, mais aucune information chiffrée n'est communiquée. Selon le présentateur, une grande majorité de leurs auteurs estiment que le créole est un patrimoine, certes, mais qu'il n'est qu'un patois, et que l'enseigner à l'école « *creuserait encore plus profondément le fossé qui existe déjà entre La Réunion et la France* ». <sup>658</sup> Le choix des invités répond à un souci d'équilibre. Les représentants politiques des quatre partis majoritaires s'expriment au cours de deux séries d'interviews au début et en fin de débat. Jean-Claude Fruteau (P.S.), Aristide Payet (R.P.R.) et le docteur Gilbert Gérard (U.D.F.) réfutent l'apprentissage du créole, mais reconnaissent que son usage doit être toléré dans les petites classes pour faciliter l'apprentissage du français. Seul Élie Hoarau (P.C.R.) prône un bilinguisme total à l'école. La série d'interviews la plus longue regroupe des représentants syndicaux du S.N.C., de la F.E.N., et du S.N.I.-P.E.G.C., un porte-parole d'une association de parents d'élèves, le directeur de l'A.R.C.A. qui œuvre contre l'analphabétisme, et enfin un professeur réunionnais exerçant la linguistique au Cameroun. La série suivante donne la parole au poète Jean Albany et à Yves Drouhet, représentant local du Ministère de la Culture. Sur le plateau sont réunis Alain Armand, professeur et militant culturel, les spécialistes de linguistique créole Ginette Ramassamy et Michel Carayol, le vice-recteur, la secrétaire générale de la F.E.N., Albert Ramassamy en tant que proviseur du lycée Leconte de Lisle – même si l'on connaît son engagement politique dans la défense de la départementalisation à la tête de l'A.R.D.F. – et enfin, le docteur Serge Icart, président de l'Académie de La Réunion et Serge Payet, président du Centre réunionnais d'action culturelle (C.R.A.C.). Pour comprendre la structuration des opinions, il est intéressant de revenir sur certaines stratégies d'argumentation mises en œuvre au cours du débat. Le représentant du R.P.R. défend l'idée que La Réunion étant française, l'école doit transmettre aux enfants une culture française. Cet argument pose implicitement la question de l'égalité avec les autres Français, mais évacue le fait que les Réunionnais ont, malgré tout, une culture qui leur est propre et à laquelle se superpose l'identité française. La diversité ethnique et culturelle des Réunionnais est absente du débat. D'ailleurs, il n'est question que de la relation entre le créole et le français, alors que d'autres langues minoritaires servent de lien culturel à l'intérieur de certaines familles d'origines malgache, indienne, musulmane, chinoise, ou autres. Albert Ramassamy, qui est le seul à faire référence à cette situation,

<sup>657</sup> *Le créole en question(s), op. cit.*, p. 50.

<sup>658</sup> *Le créole en question(s), op. cit.*, p. 3.

considère que ce n'est pas le fait de vivre dans un milieu où l'on parle créole en étant alphabétisé en français qui est responsable de l'échec scolaire.

*« Dans les familles indiennes ou chinoises installées à La Réunion depuis environ trente ans les enfants ont parfaitement maîtrisé les études secondaires et même les études supérieures. Or dans ces familles-là, les parents parlent très mal le créole et ignorent tout de la langue française, seulement ce sont des enfants qui vivent dans un milieu à forte imprégnation culturelle et ayant des traditions et l'on constate ici, que des échecs scolaires se situent surtout dans les milieux défavorisés où il existe à la fois la pauvreté matérielle et où la culture créole est la seule culture ce qui pose le problème de savoir si ce n'est pas la langue créole, la culture créole, qui est insuffisante pour convoquer le développement des facultés intellectuelles de l'enfant ».*<sup>659</sup>

Gilbert Gérard note pour sa part que l'usage du créole réunionnais n'ayant qu'une portée insulaire, l'enseignement d'une langue internationale paraît inévitable pour rompre l'isolement géographique et pour éviter que les Réunionnais ne se replient dans un « véritable ghetto culturel ». D'ailleurs, dit-il :

*« Nous ne voulons pas que se créent à La Réunion deux sociétés, une société qui parlera couramment le Français accèdera aux responsabilités fera des études supérieures pourra éventuellement voyager, et une autre société, qui ne parle que le créole, comme cela se passait du temps de l'esclavage, ne connaîtra que des emplois mineurs et sera bloquée ici à La Réunion ».*<sup>660</sup>

L'argument est habile, car, faisant le même constat que les communistes sur le déchirement de la société réunionnaise, le représentant de l'U.D.F. suggère que seule la politique d'assimilation pourrait réduire les disparités sociales. Ce que, bien entendu, Élie Hoarau récuse en insistant sur ce qui caractérise l'identité réunionnaise :

*« Si l'enseignement ne s'insère pas dans un cadre du développement de La Réunion, si l'enseignement ne respecte pas l'homme réunionnais en un mot et s'il ne revalorise pas son histoire, sa culture, son identité, sa langue et ses traditions opprimées, nous disons que l'on introduise ou pas le créole dans l'enseignement, le résultat sera le même ».*<sup>661</sup>

La position du vice-recteur offre une voie de compromis. En effet, Charles Boyer partage l'idée que « l'ambition de l'école réunionnaise doit être d'amener les Réunionnais à un authentique bilinguisme ».<sup>662</sup> Mais, partant du constat que la maîtrise du créole semble spontanée pour les enfants créolophones, ce qui n'est pas le cas du français, il s'interroge sur la pertinence de la formulation du débat : « Est-ce que ce ne serait pas plutôt le français qui serait en question et non pas le créole ? ». En somme, puisqu'une majorité de Réunionnais

---

<sup>659</sup> Le créole en question(s), op. cit., p. 37.

<sup>660</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>661</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>662</sup> *Ib.*, p. 18.

s'exprime en créole sans être bilingue, « *l'ambition de l'école serait donc de leur permettre de s'exprimer également en français. (...) La démocratisation dans ce département passe par l'apprentissage du français* ». Ce renversement du problème fait écho – par l'utilisation du même procédé d'argumentation – à la position défendue par le Docteur Gilbert Gérard. Albert Ramassamy, qui est opposé à l'enseignement du créole, utilise lui aussi la symétrie pour construire son argumentation. Il démontre ainsi que, selon la représentation des défenseurs du créole, les colonisés n'ont eu d'autre choix que de s'imprégner de la culture des colonisateurs, et qu'ils doivent par conséquent se décoloniser en retrouvant leur culture initiale, ce qui explique que le créole soit opposé à la langue française et cherche à s'élever au même rang qu'elle. Cette rivalité entre les deux langues est une sorte de revanche historique que les militants autonomistes tentent de faire reconnaître comme un processus inévitable de développement culturel. Aux questions des téléspectateurs : « *Quelles sont les origines du créole, est-ce une langue, le créole a-t-il une grammaire, une orthographe, peut-il s'écrire, subit-il des évolutions ?* », Michel Carayol souligne que le non-dit de la question posée est plus important que le dit. Renversant ainsi le questionnement, il demande aux téléspectateurs : « *si ce n'est pas une langue, qu'est-ce que c'est ?* ». <sup>663</sup> Alain Armand apporte une réponse immédiate en s'exprimant en créole, ce qui, de façon irréfutable, prouve qu'il s'agit d'une langue vivante. Cette démarche provocatrice vise à rompre l'interdit implicite du créole sur les ondes de F.R.3. : « *Partou dann somin dan la kaz domoun partou domoun i koz ryink sa mem donk si nou koz ali sé inn lang* ». <sup>664</sup> Un peu plus tard dans l'émission, c'est au tour de Serge Payet de parler en créole, pour démontrer que les militants culturels de gauche n'ont pas le monopole de la pratique du créole. Mais, contrairement à celui-ci, Alain Armand durant tout le débat n'utilise qu'une seule langue. Ce recours à telle ou telle langue, ou le passage de l'une à l'autre, témoignent d'une posture, d'un procédé démonstratif en ce qui concerne ces deux participants. Pour Serge Payet, l'objectif est de gagner la sympathie du public créolophone en expliquant que l'on peut parler créole dans la sphère privée et français dans la sphère publique sans perdre pour autant son identité. Inversement, Alain Armand démontre que l'on peut aussi émettre en créole des opinions sérieuses dans la sphère publique et qu'en faisant cela, on affirme une identité spécifiquement réunionnaise. Mais cette posture d'Alain Armand l'entraîne à rester quelque peu sur la défensive. Dans la seconde série d'interviews, les intervenants font état de leurs observations dans le milieu scolaire – ou parascolaire pour

<sup>663</sup> *Le créole en question(s)*, op. cit., p. 8.

<sup>664</sup> *Ibidem*, p. 10. « Partout, sur le chemin, dans les maisons, partout les gens ne parlent qu'en créole, donc si nous parlons créole, c'est qu'il s'agit d'une langue ».

les analphabètes. Tous dressent le constat pragmatique et unanime que l'on ne peut rien enseigner aux enfants, ou aux adultes, sans tenir compte de leur vécu, ainsi que des réalités linguistiques et sociales qui sont les leurs. Pour ces représentants du monde éducatif ou de parents d'élèves, les enquêtes et études de terrain démontrent depuis 1972 que « *le problème créole/français est un problème surtout pédagogique* ». <sup>665</sup>

Le discours d'Yves Drouhet, interviewé par Jean-Philippe Roussy, semble pour le moins sibyllin. Prenant apparemment la défense du créole, il affirme que ses détracteurs dévalorisent le créole réunionnais comme n'étant qu'une langue de « deuxième niveau ». Il compare ensuite le créole au Franc C.F.A., monnaie, précise-t-il, dont on s'est débarrassé car son usage était limité à une zone restreinte. « *Les gens voient le créole comme une monnaie de mauvais aloi* ». <sup>666</sup> Yves Drouhet n'utilise-t-il pas à dessein cette métaphore pour dire ce qu'il pense réellement du créole, tout en ayant l'air de le défendre ? Jean Albany, en revanche, fait preuve d'un véritable enthousiasme à l'égard du créole, qui lui a permis « *les retrouvailles de [son] identité de Réunionnais* ». <sup>667</sup> Installé à Paris peu avant 1940, il avait cessé de parler créole. Or, une rencontre décisive, en 1942, avec Jacques Audibert lui révèle la richesse littéraire de ce patrimoine où il peut puiser à volonté. <sup>668</sup> Jean-Philippe Roussy, laisse percer son scepticisme malgré lui lorsqu'il demande : « *Est-ce que vous croyez qu'un bulletin d'information créole ça serait quelque chose d'assez sérieux quand même ou ressenti comme une curiosité ici ?* ». <sup>669</sup> Dans sa réponse, Jean Albany laisse entrevoir sa volonté de réconcilier le créole et le français, mais aussi la société réunionnaise elle-même :

« *Nous vivons au 20<sup>ème</sup> siècle, donc un bulletin d'information en créole me semble nécessaire, on fera un essai, et ce n'est pas politique. C'est un problème de culture, il faut transformer les gens. Il faut que les gens sachent que leur langue n'est pas une langue petit nègre et qu'ils peuvent accepter le monde même en créole parce qu'ils peuvent l'écouter en français, le voir en français, mais ils peuvent aussi l'écouter et le voir en créole* ». <sup>670</sup>

A en juger par les nombreuses questions posées par les téléspectateurs et relayées à plusieurs reprises sur le plateau, on mesure le fossé qui sépare intellectuels, scientifiques ou politiques d'une part, des parents d'élèves soutenus par les enseignants, même si tout le monde s'accorde sur la nécessité de tolérer ce parler dans les cours élémentaires. La question créole

<sup>665</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>666</sup> *Le créole en question(s)*, op. cit., p. 22.

<sup>667</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>668</sup> Félix Marimoutou, *Chant et poèmes. Une lecture de « Bleu mascaline, Bal indigo » de Jean Albany, « Somin Granbwa » de Gilbert Pounia, « Démavouz la vi » de Danyèl Waro*, La Ravine des cabris, Éditions K'A, 2007, p. 70.

<sup>669</sup> *Le créole en question(s)*, op. cit., p. 23.

<sup>670</sup> *Ibidem*, p. 23.

ne se pose pas dans les mêmes termes pour tous ces groupes de pression, car les enjeux répondent à des préoccupations distinctes. La population, majoritairement hostile à l'enseignement du créole à l'école, pose le problème de façon pragmatique.<sup>671</sup> Il s'agit, en revanche, pour les scientifiques de définir le statut linguistique du créole, pour les intellectuels de promouvoir l'usage prioritaire d'une langue d'expression ou d'instaurer le bilinguisme, et enfin pour les politiques, de fixer le cadre idéologique de la société réunionnaise et son modèle de développement.

En faisant du créole un objet d'études suspect politiquement, mais répondant à une problématique scientifique réelle, les chercheurs se sont mis, au début des années 1970, à observer la réalité linguistique réunionnaise sous un jour nouveau. Les travaux du Centre Universitaire, puis ceux de l'Université de La Réunion, animés notamment par Robert Chaudenson, Michel Carayol ou Pierre Cellier, bouleversent radicalement les représentations liées au créole dans ses dimensions linguistiques, culturelles et même sociales.<sup>672</sup> C'est en réalité toute la représentation du savoir concernant La Réunion qui est dépoussiérée, analysée, remodelée selon un point de vue totalement inédit : celui accordant à l'île le droit d'exister par elle-même et non plus seulement à travers sa dépendance coloniale. Cette nouvelle approche du créole remet en cause « le discours colonial sur la langue », considéré comme « *un "parler pauvre", inapte à exprimer les nuances les plus subtiles de la pensée ou du sentiment, et les*

---

<sup>671</sup> *Ibid.* : « S'il y a emploi du créole à l'école sera-t-il enseigné et utilisé durant la totalité de la scolarité ou servira-t-il de moyen pédagogique, pour aborder l'étude de la langue française ? Parmi les enseignants, il y a de nombreux métropolitains, comment pourront-ils comprendre nos enfants s'ils ne parlent que créole, d'autre part, tous les instituteurs de notre île ont-ils reçu un enseignement en créole pour former la génération présente ? Quel créole sera employé, car il y a des différences notables entre celui utilisé dans le nord, celui employé dans le sud ou bien encore celui entendu dans les hauts », p. 18-19. « Quelle est la position officielle de l'éducation en ce qui concerne l'emploi du créole dans l'enseignement. L'emploi du créole à l'école serait-il enseigné et utilisé durant la totalité de la scolarité, ou servira-t-il de moyen pédagogique pour aborder l'étude de la langue française. Le Réunionnais serait-il aussi ou moins intelligent que le Mauricien qui n'a pas besoin du créole pour apprendre l'anglais, le français ou autre tamoul. Est-ce que l'Éducation nationale ne commet pas d'erreur en attribuant à des métropolitains des postes dans les écoles maternelles », p. 26-27. « L'enseignement du créole ne sera-t-il pas vécu, vu les problèmes de statut et les problèmes socio-économiques qui existent dans l'île comme une espèce de démarcation, d'éloignement avec la France. Instaurer le créole dans les classes, n'est-ce pas également un moyen de couper tout lien de communication avec le monde extérieur au profit d'une politique qui nous mènerait vers l'indépendance ; est-ce que vous ne pensez pas que vouloir plus ou moins substituer le créole au français est un acte de révolte contre la France, la langue et la culture françaises, révolte assortie d'arrière-pensées indépendantistes », p. 32. Et enfin : « Est-ce qu'un autre département de métropole ou d'outre-mer utilise un autre langage que le français ? Est-ce que l'on pourrait faire l'enseignement technique en créole ? Est-ce que l'on pourrait faire à La Réunion deux écoles : une pour les Métropolitains et une autre pour les Réunionnais », p. 37.

<sup>672</sup> Cf. les travaux du laboratoire « Langues, textes et communication dans les espaces créolophones et francophones » de l'Université de La Réunion, UMR 8143 du C.N.R.S. (équipe pluridisciplinaire, composée de linguistes, sociolinguistes, créolistes, littéraires et chercheurs en sciences de l'information et de la communication).



*notions scientifiques et techniques* ». <sup>673</sup> Ce changement de paradigme conduit à faire admettre et repenser la place du créole dans la société réunionnaise. Il cesse d'être un élément d'exotisme ou de folklore pour devenir l'un des éléments structurants de la société locale. Robert Chaudenson observe, dès le début des années 1970, les frémissements de cette évolution :

*« Depuis 1930 environ, on peut relever, de loin en loin, dans la presse locale quelques récits, billets ou articles en créole ; ils restent cependant rares et ce n'est que depuis un an ou deux que le parler bénéficie d'une vogue nouvelle, quoiqu'un peu artificielle. La radio et la télévision locales qui s'interdisaient auparavant l'usage de cet idiome accueillent des chanteurs de "séga" ou de "maloya" ; on a même pu assister en 1971, à la représentation de deux petites pièces de théâtre en créole, et, un concours poétique et dramatique organisé au cours de cette même année a recueilli, sur le même pied, les pièces françaises et créoles ».* <sup>674</sup>

Dix ans plus tard, l'avènement des radios libres marque une étape importante de l'évolution de la sphère publique de discussion. Pour la première fois, les auditeurs s'expriment en créole et en direct sur les ondes. Ce changement n'est pas seulement imputable au bouleversement politique provoqué par l'alternance. Plusieurs facteurs convergents ont entraîné cette modification de l'opinion. Les linguistes ont joué un rôle crucial en œuvrant à la valorisation du créole en tant que langue. L'orientation politique du P.C.R. a, pour sa part, contribué à développer une contre-culture, ou, pour le moins, une approche culturelle et identitaire alternative du fait réunionnais. À travers la dénonciation de l'ère coloniale, la défense de la langue créole a renforcé l'idée qu'il existe bel et bien une culture réunionnaise, différente de la culture française, mais pas moins légitime. C'est en ce sens que le mot « créole » est devenu la pierre angulaire d'une prise de conscience identitaire, reposant, non plus sur le statut et l'identité géopolitique de l'île, mais sur l'histoire de ses habitants venus d'horizons différents et conduits à vivre ensemble en partageant une langue commune. Se dire soi-même ou évoquer sa réalité avec ses propres mots, n'est-ce pas une façon de se différencier de l'autre, d'échapper à sa domination ? C'est pour cette raison que les romanciers, les poètes ou les chanteurs de maloya, convaincus du bien-fondé de la revendication autonomiste se sont appliqués à « inventer » la langue créole et à exprimer à travers elle la misère sociale qu'ils dénoncent. Pourtant, l'annonciateur de cette langue nouvelle n'appartient pas à la mouvance autonomiste.

---

<sup>673</sup> Michel Carayol, *Le français parlé à La Réunion. Phonétique et phonologie*. Paris, Librairie Champion, 1977, p. 62.

<sup>674</sup> Robert Chaudenson, *Le lexique du Parler créole de La Réunion*, tome 1, Paris, Librairie Honoré Champion, 1974, p. XXVII.

Transformant l'exil en source d'inspiration, Jean Albany devient, avec la publication de *Zamal* en 1951, l'initiateur de la modernité poétique réunionnaise. Plus tard, inspirant le mouvement de la *Créolie*, il contribue à offrir une alternative à l'exploration du monde créole. Libéré de ses aspects folkloriques, le créole, qui s'exprime de façon différente selon qu'il se parle dans les hauteurs ou sur le littoral, ou même d'une ville à l'autre, devient l'objet de toutes les attentions. Comme la majorité des langues, il ne s'écrit pas. Ceux qui veulent l'écrire – poètes, romanciers, scientifiques – font donc preuve d'ingéniosité pour en assurer la transcription. L'invention du créole consiste précisément à écrire cette langue, à la ciseler, à en fixer les règles orthographiques et grammaticales et à faciliter la transition de l'oralité vers l'écriture. Ce processus de codification marque une étape décisive dans la reconnaissance du créole en tant que langue. Plusieurs phases sont à distinguer. Entre les années 1950 et le milieu des années 1970, Jean Albany et Boris Gamaleya font figures de précurseurs. Jean Albany perçoit l'importance du créole comme élément constitutif de l'identité réunionnaise et de ce fait dépasse la méfiance des grandes familles blanches dont il est pourtant issu. Son rôle est décisif, car il permet sur fond de tension politique, de faire reconnaître la valeur de la culture créole, intrinsèquement, hors de toute logique partisane. Boris Gamaleya, publie quant à lui, de juillet 1969 à avril 1976, « *Le lexique illustré de la langue créole* » dans *Témoignages*. Au fil des pages, Boris Gamaleya rédige quelques quatre cents articles illustrant les mots et les expressions de la langue créole, constituant le premier dictionnaire créole/français.

Entre 1970 et 1983, l'heure est aux expérimentations. Découlant des recherches menées dès les années 1960, la graphie dite « Lékritir 77 », propose un système cohérent servant d'intermédiaire en attendant l'élaboration d'une graphie plus sûre. Le manifeste du « group 77 », une petite brochure d'une douzaine de pages rédigée en créole et accompagnée d'une traduction en français, est signé par 25 personnes – parmi lesquelles figurent Alain Armand, Christian Barat, Michel Carayol, Anne Cheynet, Pierre Cellier, Boris Gamaleya, Axel Gauvin, Georges Gauvin, Alain Gili, Jean Ivoula, ou Roger Théodora. Imprimé au Tampon en décembre 1977, ce manifeste pose un principe unique : « *Pou ékri Kréol i fo pa imit la fason ékri bann fransé* » (Pour écrire le créole, il ne faut pas imiter l'orthographe française). Il faut écrire « *kom i pronons* » (comme cela prononce). Après 1983, l'écriture phonologique laisse place à un projet politique plus radical. À défaut d'autonomie, les militants politiques deviennent des militants culturels, dont l'objectif est d'établir la plus grande distanciation possible entre le créole réunionnais et la langue française. Variante de Lékritir 77, la graphie

83, connue sous le nom d'écriture KWZ, revendique la « déviance maximale ». Il s'agit d'expurger toute similitude avec la graphie française, car le français n'est plus cette langue qu'il faut maîtriser pour gravir les échelons sociaux. Le français devient le contre-modèle, celui duquel il faut à tout prix marquer sa différence, comme pour mieux affirmer son originalité, comme pour effacer le temps des humiliations.

*« Ce choix traduit la volonté de s'éloigner le plus possible de la langue européenne par désir de revendiquer une identité. Se met ainsi en place une langue d'écriture la plus éloignée possible de la langue française, une langue qui va faire appel à des langues comme le malgache, le tamoul ou les langues africaines ».*<sup>675</sup>

Si les lettres K, W, Z sont mises en avant, d'autres disparaissent. Ainsi, dans le dictionnaire d'Alain Armand, aucun mot ne commence par C, H, J, Q, U, ou X. Pour le poète Patrice Treuthardt, *« le K est Révolutionnaire »*.<sup>676</sup> Mais pour beaucoup de Réunionnais, il incarne le symbole d'une volonté sécessionniste avec la culture française dans ses dimensions historiques et linguistiques. Avant même la publication des dictionnaires d'Alain Armand et de Daniel Baggioni, plusieurs courriers des lecteurs désapprouvent la nécessité de telles recherches. Benoît Ferrand écrit dans une tribune libre :

*« Notre créole, notre délicieux patois, si coloré, si imagé, si merveilleux à parler et à entendre, réduit à cette farce sinistre de k, de y et de w... Réduit à ces pîtreries de grammairiens distingués (ils sont toujours distingués, ces gens-là) qui assomment le brave peuple (qui n'y comprend pas un mot, et pour cause !) de fonétik, de fonologi, bref de mots ronflants et pleins de vide qui assassinent notre savoureux créole dont aucun "diktionèr" ne pourra jamais rendre les subtiles inflexions qui en font tout le sel... ».*<sup>677</sup>

Céliane, une étudiante inscrite à l'Université de La Réunion, interpelle directement Daniel Baggioni dans un courrier des lecteurs :

*« La question du créole m'intéresse mais je n'achèterai pas, pour les raisons que j'ai évoquées, votre dictionnaire sur ma langue. Je n'achèterai pas non plus celui d'Alain Armand, car je dois dire que le créole me fait peur dans la mesure où je ne suis pas persuadée que son ouvrage est synonyme de promotion du réunionnais, le risque du ghetto culturel étant réel à mon avis ».*<sup>678</sup>

---

<sup>675</sup> Valérie Magdeleine Andrianjafitrimo, Carpanin Marimoutou (dir.), *Un état des savoirs à La Réunion. Tome 2, Littératures*, Laboratoire de recherche Langues, textes et communications dans les espaces créolophones et francophones, UMR 8143 C.N.R.S. – Université de La Réunion, 2004, p. 250. (Cf. article « *Déviance maximale* »).

<sup>676</sup> Patrice Treuthardt, *Konpliman pour mon K*, Le Port, Éditions Loukanou, 2000, p. 4.

<sup>677</sup> Tribune libre signée Benoît Ferrand, parue dans *Télé 7/jours*, semaine du 29 août au 4 septembre 1987, cité par Daniel Baggioni et Carpanin Marimoutou, in *Cuisines / Identités*, Programme Culture(s) empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à La Réunion, Saint-Denis, Université de La Réunion, p. 147-148.

<sup>678</sup> « *Un "petit" dictionnaire* », courrier des lecteurs paru dans *Le Quotidien* du 24 septembre 1987.

Même si la dernière proposition graphique, le Tangol, apparue au début des années 2000, se veut plus consensuelle en ne posant plus comme préalable l'éloignement systématique de l'étymologie française, une part importante de l'opinion affiche toujours un profond rejet pour l'écriture créole, perçue comme une élaboration artificielle, complexe et politisée. Les opposants à l'écriture du créole sont convaincus que ce patois n'est qu'une langue orale qui n'a aucune raison d'être écrite, et pourtant, ils s'insurgent contre la déviance maximale. Cette contradiction repose sur l'idée que le créole n'est pas une langue distincte du français, mais qu'il s'agit de la même langue, déformée par les esclaves et les engagés. *« Cette croyance trouve sa place et sa raison dans un système idéologique, en lien avec cette autre croyance qui pratique l'amalgame entre l'autonomie linguistique et l'autonomie politique ».*<sup>679</sup>

La question créole obsède la société réunionnaise, mais, de façon plus inattendue, la division frappe aussi les militants du P.C.R.. En novembre 1990, Daniel Lallemand procède à une mise au point idéologique dans un courrier des lecteurs adressé au *Quotidien*. Si, *« de nombreux articles parus dans "Témoignages" ces dernières années ont pu faire croire que le P.C.R. est favorable à l'enseignement du créole à l'école et notamment à l'alphabétisation en créole, il n'en est rien »* dément-il. Pour étayer sa démonstration, ce cacique du parti rappelle la position défendue par le P.C.R. au fil de ses publications officielles : *« Plan immédiat de survie »* (1975), *« Plan pour l'autonomie »* (1981), *« Égalité et développement »* (1990). Dans ses trois documents, *« il n'y est question ni d'enseignement du créole (sauf pour ceux qui le désireraient, en option), ni d'enseignement en créole (sauf pour des plages d'éveil à l'oral dans le primaire) »*. En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, Daniel Lallemand explique que la position du P.C.R. se borne *« à suggérer que "des expériences" d'alphabétisation en créole »* puissent être organisées par des enseignants en concertation avec des parents et des élèves, tous volontaires. Le mode opératoire et la conclusion de ce recadrage laissent entendre que le différend n'est pas anodin.

*« Il ne reste plus qu'à espérer que désormais les militants et les journalistes qui voudraient exprimer dans "Témoignages" un avis différent de celui du Comité Central - en bonne démocratie on ne saurait le leur interdire - le feront en "tribune libre", pour bien marquer qu'ils exposent leur point de vue*

---

<sup>679</sup> Claudine Bavoux, *La codification graphique du créole réunionnais. Réalisations, obstacles, perspectives*, in *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Actes des premières journées scientifiques communes des Réseaux de chercheurs concernant la langue, Paris, Agence Unitaire de la Francophonie, Éditions des Archives Contemporaines, 2004, p. 234-235.

*personnel, et non celui du P.C.R. ».*<sup>680</sup>

Le débat sur l'autonomie n'a plus de raison d'être depuis l'application des lois de décentralisation, pourtant la cristallisation de l'opinion publique autour du créole et de son enseignement réveille les mêmes logiques argumentaires, car la question linguistique – comme celle du statut auparavant – avive les lignes de fractures de la société réunionnaise. Le 3 septembre 1998, par exemple, Albert Ramassamy signe un courrier des lecteurs intitulé « *Créole-français : un débat malsain* » ; et le 26 juin 1999, *Le J.I.R.* lance un débat « *Pour ou contre l'utilisation du créole dans la vie publique ?* ». L'usage de deux langues distinctes au sein d'un même espace social provoque un conflit linguistique dans cette île marquée par l'histoire coloniale où le français reste, dans les mentalités, la langue du maître, et le créole, celle des esclaves et des engagés. Le problème n'est pas que ces deux langues coexistent, mais qu'elles aient un statut symbolique inégal et, par conséquent, des fonctions politique, économique et sociale différenciées et inversement proportionnelles. Le statut du français en tant que langue internationale, lui assure le prestige et l'autorité nécessaires au maintien des institutions administratives, religieuses, littéraires, juridiques, scientifiques et pédagogiques, contrairement au créole, qui n'est qu'une langue « *minorée, dévalorisée et réservée à la structure familiale, à des situations de communication non formelles* ». <sup>681</sup> Cette distinction entre l'usage des deux langues délimite en quelque sorte une codification des usages sociolinguistiques entre espace privé et espace public. Pourtant, cette notion même d'espace public est quelque peu faussée, puisque le marché forain ou la rue sont aussi des espaces publics de discussion, or la plupart des échanges s'y font en créole. Cette situation de diglossie pose donc la question de « *l'inégalité fondamentale entre le statut des langues dans l'imaginaire individuel et collectif ainsi que dans la représentation qui en est donnée* ». <sup>682</sup> En effet, l'imaginaire social s'épanouit au gré des relations qu'entretiennent les individus avec leurs langues d'usage, puisque c'est par le langage qu'ils peuvent exprimer leur perception du réel, leurs croyances, leur histoire, leur identité, en un mot, tout ce qui forme leur culture. L'indépendantiste Serge Sinimalé insiste justement sur cet aspect en développant, dans un courrier des lecteurs, une série de questions, où les mots identité et culture sont curieusement absents et où aucune allusion à la langue française n'est faite – comme s'il était acquis que le créole était la seule langue parlée à La Réunion. Parmi les questions posées, on peut noter :

---

<sup>680</sup> *Le Quotidien*, 13 novembre 1990, *A propos du créole à l'école. Une position constamment réaffirmée*, Daniel Lallemand.

<sup>681</sup> Valérie Magdeleine Andrianjafitrimo, Carpanin Marimoutou (dir.), *op. cit.*, p. 251. (Cf. article « *Diglossie* »).

<sup>682</sup> *Ibidem*.

« *Quelle est la relation entre une langue et le développement intellectuel de la personne humaine ? N'y a-t-il pas une correspondance entre la structure d'une langue et la structure mentale de la personne qui la parle en tant que langue maternelle ? Peut-on séparer la langue de la pensée ? La pensée est-elle indépendante de la langue ?* »<sup>683</sup>

A y regarder de plus près, cette situation diglossique n'est pas seulement conflictuelle parce qu'elle met en concurrence deux langues. Elle oppose surtout deux cultures différentes, l'une centrée sur elle-même, sur ses traditions « métissées » et son rythme naturellement lent, l'autre ouverte sur le monde occidental, prisant la modernité et l'accélération du développement urbain. Ainsi, l'imaginaire de la population réunionnaise se divise assez logiquement en trois types :

- L'« imaginaire insulaire » garde la mémoire des migrations serviles ou contractuelles, mais s'inscrit dans un *hic et nunc* restreint à la zone océan Indien ;

- un « imaginaire patriotique », basé sur l'appartenance à un ensemble national et exacerbant un rapport d'exclusivité entre l'île et sa métropole, quitte à occulter les ombres du passé colonial,

- et plus récemment un « imaginaire mixte », celui des classes moyennes, généralement bilingues et connaissant le territoire métropolitain, mais qui, à la suite de leur ascension sociale, manifestent, pour la plupart, une farouche hostilité envers le créole.

Alain Bled écrit dans un courrier des lecteurs publié en août 1977 : « *Les pseudo-intellectuels, les colonialistes, les séparatistes, les enseignants, s'affrontent à coups de plume au-dessus de lui [le peuple] comme des rivaux désireux de conquérir une belle, et le pauvre peuple ne sait plus très bien s'il doit avoir honte du créole ou renier le français* ». <sup>684</sup> Quelques jours plus tard, Boris Gamaleya intervient, lui aussi, dans ce débat suscité, dans le courrier des lecteurs, par la réaction du docteur Roger Bourgin à l'annonce de la publication de l'essai d'Axel Gauvin « *Du créole opprimé au créole libéré* ». Sous le titre sans équivoque « *Langues et combats pour le changement* », l'intellectuel communiste défend l'autonomie en rappelant qu'elle doit se faire en association avec la France, mais, comme l'indépendantiste Serge Sinimalé, son analyse de la situation économique et sociale condamne le colonialisme en déplorant une « *culture mutilée* », et « *l'oppression, fille de la vieille servitude de l'esclavage, le chômage, sans retenue, la paralysie des forces vives* ». <sup>685</sup> Boris Gamaleya dénonce également le sous-développement et la mentalité d'assisté.

---

<sup>683</sup> *Le Quotidien*, 27 août 1977, *Encore la langue créole*, Georges Serge Sinimalé.

<sup>684</sup> *Le Quotidien*, 25 août 1997, courrier des lecteurs.

<sup>685</sup> *Le Quotidien*, 31 août 1977, *Langues et combats pour le changement*, Boris Gamaleya.

*« Dans notre île, écrit-il, ce qui est en jeu de ce point de vue culturel, ce n'est nullement l'existence de liens organiques avec la France, mais bien la guérison d'un homme menacé de dépersonnalisation, la parole retrouvée, la fierté d'un homme à l'aise dans sa peau et qui gagne sur tous les tableaux ».*

Aussi se demande-t-il *« pourquoi les adversaires du créole, qui lui confèrent avec dédain le statut d'un patois presque arriéré, redoutent-ils autant qu'il ne mette à mal l'attachement de La Réunion à la République française ? »*. En conclusion, Gamaleya souligne une dernière contradiction : *« force est de constater, par exemple, que le secrétaire du Parti communiste réunionnais, parlant en français, reste, lui, interdit d'antenne »*. Dans l'imaginaire patriotique, la fin justifiant les moyens, l'entorse à la liberté politique d'expression paraît tout à fait justifiée pour empêcher la propagation des idées autonomistes. Myriam Cazalou va même plus loin dans l'un de ses poèmes rédigés en 1993, puisque cette enseignante à la retraite recommande aux parents d'élèves de combattre le créole, pour que leurs enfants puissent *« prétendre à un meilleur avenir »*, niant ainsi que le créole est la langue maternelle de la plupart des Réunionnais et donc, une part tout aussi inaliénable de leur identité, au même titre que leur nationalité française.

*« Il le faut à tout prix et, sans délai,  
Dès aujourd'hui, bannir de nos écoles  
L'impertinent l'irritable créole  
Pour cela il faut, comme en métropole,  
Ne parler et n'enseigner qu'en français.  
Ou encore en allemand, en anglais ».*<sup>686</sup>

Bien que cela ne soit pas clairement formulé, Myriam Cazalou n'exprime rien d'autre que le souhait de voir la culture française se substituer à la culture créole, comme si l'identité réunionnaise devait en tout point se confondre à l'identité nationale, ou pire, comme si elle n'avait aucune consistance. Cette réaction – qui n'est pas différente de celle des républicains de la III<sup>ème</sup> République œuvrant à l'édification d'une unité culturelle française – ne tient pas compte des caractéristiques réunionnaises liées à son peuplement. Myriam Cazalou ne préconise pas l'assimilation, mais l'acculturation pure et simple. Pourtant, comme le notait déjà Michel Carayol dès la publication de sa thèse en 1977,

*« de nombreux instituteurs réunionnais, conscients de l'absurdité de la situation qui leur est imposée transgressent les interdits officiels ; 75% d'entre eux (sur les 2 594 qui ont répondu à l'enquête de P. Cellier [1973]) disent qu'ils acceptent le parler créole de l'enfant en classe et 46% qu'ils l'utilisent eux-*

---

<sup>686</sup> Myriam Cazalou, *op. cit.*, p. 171.

*mêmes pour instaurer la communication dans leur classe et parvenir à une meilleure approche du français ».*<sup>687</sup>

Michel Carayol décrit à la même époque la « *montée des tensions politiques* », lorsque certains autonomistes affichent ouvertement leur rejet du français, qualifié d'instrument d'« *oppression culturelle* » et de symbole de la « *domination politique colonialiste* ». Ainsi, aux défenseurs d'une culture française uniforme, s'opposent

*« des jeunes gens qui, faisant fi de tout réalisme, soutenaient que le créole suffirait comme grande langue de communication à une Réunion devenue indépendante, et que, s'il ne suffisait pas, les Réunionnais pourraient toujours adopter l'usage d'une autre grande langue étrangère. Cette attitude extrême est surtout le fait de certains groupes politiques de jeunes, dont l'audience semble encore assez restreinte ; mais le fait qu'il y a dix ans, on aurait eu du mal à entendre de tels propos, est révélateur d'une évolution ».*<sup>688</sup>

L'évolution la plus marquante vient du milieu culturel. Pour prouver aux détracteurs de la langue créole que sa qualité d'expression n'est pas inférieure à celle du français, ou, pour le moins, qu'elle permet elle aussi d'exprimer des idées et des sentiments riches et complexes, une nouvelle génération de poètes, de chanteurs de maloya et de romanciers s'applique à décrire l'univers réunionnais en créole.

### **3) Poètes et chanteurs réunionnais à la recherche de nouvelles formes d'expression**

Le combat politique entre autonomistes et départementalistes se déroule dans les espaces symboliques que sont les médias, la rue et l'isoloir, mais il s'étend aussi d'une façon originale sur la scène culturelle. Le renouveau de la poésie réunionnaise contribue à fédérer des personnalités charismatiques aux talents multiples et impliquées dans différents réseaux d'activités. La poésie crée ainsi du lien entre différentes pratiques artistiques et incite à une expression plus exigeante et plus libre à la fois. Elle sert aussi, comme le démontre Frédérique Hélias, de passerelle entre l'oralité, l'écriture et le chant.

*« La poésie réunionnaise moderne en langue créole présente donc cette caractéristique d'être reliée directement à la chanson, et plus, à la musique et à la littérature orale de la collectivité. Ainsi, la*

---

<sup>687</sup> Michel Carayol, *Le français parlé à La Réunion. Phonétique et phonologie*. Paris, Librairie Champion, 1977, p. 33-34.

<sup>688</sup> Michel Carayol, *Le français parlé à La Réunion. Phonétique et phonologie*, op. cit., p. 64.



*dimension musicale, et plus précisément celle du maloya, est manifeste dans la construction d'une nouvelle poésie créole* ». <sup>689</sup>

Dans le dictionnaire d'Alain Armand, deux synonymes définissent le mot « poème ». La définition sommaire du premier ne vaut que par la phrase d'illustration qui l'accompagne et fait probablement référence, de façon allusive, à l'expérience vécue par Danyèl Waro, emprisonné en France pour avoir refusé d'effectuer son service militaire.

« **Poèm** : N. Poème. *Toué la rant la zol an frans toué la fé poèm dan la zol.* [SINGAINY] = Tu as fait de la prison en France, tu as fait des poèmes en prison. Cf. fondkèr ». <sup>690</sup>

Le deuxième synonyme est une expression typiquement réunionnaise. La connotation y est cette fois positive.

« **Fondkèr [fonnkèr]** : N. 1. État d'âme ; cri du cœur. *Avan nout fonnkèr i lèv li dor in rev larkansyèl.* [MARIMOUTOU] = Nos états d'âmes vont se faire entendre : pour le moment ils dorment dans un rêve d'arc-en-ciel. 2. Poème. 3. Poésie ». <sup>691</sup>

La rupture avec la vision surannée d'une île édénique rêvée par les parnassiens et les romantiques intervient, peu après la départementalisation, avec la publication de « *Zamal* » en 1951. Pourtant, la création poétique réunionnaise n'est influencée que tardivement par l'œuvre de Jean Albany. Comme le note Félix Marimoutou, l'exil opère sur la production des œuvres poétiques réunionnaises de cette seconde moitié du vingtième siècle un rôle crucial et participe en quelque sorte au processus de création.

*« Zamal apparaît comme une entreprise de désaliénation, de défigement, de la parole poétique réunionnaise et l'on comprend, vu la situation bloquée de l'époque, que cela n'a pu se faire que de l'extérieur, par un poète situé hors des enjeux locaux, mais aussi – et cela est important à souligner – hors des enjeux français ».* <sup>692</sup>

Presque vingt ans s'écoulaient avant que Jean Albany ne publie « *Bleu Mascarin* », son premier recueil en créole. Paru en 1969, cet ouvrage n'est pas le premier texte en créole, <sup>693</sup> mais il modifie les représentations attachées à ce qui n'était alors perçu que comme un langage vernaculaire sans réelle profondeur. Jean Albany inaugure ainsi la réflexion sur l'identité

---

<sup>689</sup> Frédérique Hélias, *Les nouvelles formes de la poésie réunionnaise d'expression créole*, K'A pou larg. Langaz, 2006, p. 56.

<sup>690</sup> Alain Armand, *Dictionnaire créol réunionné français*, op. cit., p. 277.

<sup>691</sup> Alain Armand, *Dictionnaire créol réunionné français*, op. cit., p. 107.

<sup>692</sup> Félix Marimoutou, op. cit., p. 64.

<sup>693</sup> Le premier ouvrage en créole réunionnais est publié en 1828 par Louis Héry. Il s'agit des *Fables créoles*, rééditées en 1849, 1856 et 1883.

réunionnaise en utilisant le créole comme langue d'expression. Dans le milieu littéraire et intellectuel, un grand nombre d'auteurs ayant eux aussi vécu l'éloignement ou l'exil – volontaire ou forcé – prennent à leur tour conscience de cette identité créole naissante. Anne Cheynet, la première, place la poésie au service de son engagement politique. *Matanans et Langoutis*, publié en 1972, dénonce avec force la misère sociale, l'alcoolisme, l'analphabétisme et l'exploitation salariale. La publication un an plus tard de *Vali, pour une reine morte* confirme l'orientation politique prise par les poètes revendiquant l'autonomie. Cette œuvre de combat – l'une des plus originales et aussi des plus hermétiques de la littérature réunionnaise – écrite par Boris Gamaleya au cours de son ostracisme politique est publiée à La Réunion, dès son retour. Afin de mieux dénoncer la situation qu'il a lui-même vécue, étant l'une des victimes de « l'ordonnance scélérate », Boris Gamaleya puise dans l'histoire occultée du marronnage une source d'inspiration nouvelle pour inciter ses compatriotes à une résistance moderne face à l'État français et à son « impérialisme colonial ». Ce retour à l'histoire permet à Boris Gamaleya de s'interroger sur la diversité du peuplement réunionnais. Sa passion pour la linguistique le conduit à s'imprégner des différentes langues qui ont formé le créole. C'est ainsi qu'il invente un langage poétique nouveau, un langage érudit où le métissage des langues reflète celui des cultures.

Plusieurs intellectuels participent eux aussi à cette action poétique qui vise à redéfinir la réalité de l'île, en la débarrassant de sa gangue exotique. Une écriture de la révolte, de la contestation sociale et politique apparaît pour mieux dénoncer ces fléaux qui gangrènent la société réunionnaise tels que le chômage, la misère, l'analphabétisme, l'alcoolisme, la prostitution, la violence conjugale, la fraude électorale, le racisme, l'assistanat ou la migration des jeunes vers la métropole dans le cadre du BUMIDOM... Certains auteurs font preuve d'un talent manifeste et dressent le constat sordide de cette société exsangue, mais régénérée par une aspiration au changement et par l'affirmation d'une identité enfin assumée. Alain Lorraine reçoit le prix des Mascareignes en 1977 pour *Tienbo le rein*, suivi de *Beaux visages cafrines sous la lampe*, lorsque la même année *Kozman maloya* de Patrice Treuthardt révèle la dimension poétique du maloya et la musicalité des textes en créole. Alain Armand publie deux recueils successivement en 1978 et 1979 intitulés *Zordi* et *Kasé brisé*. Carpanin Marimoutou signe, quant à lui, *Fazèle* en 1979 et *Arracher cinquante mille signes* en 1980. Agnès Guéneau publie en 1979, *La Réunion, une île, un silence*, tandis qu'en 1983, dans *Romans po détak la lang demay le ker*, Axel Gauvin milite en faveur du bilinguisme en traduisant la plupart de ses textes créoles en français, sans rien ôter de leur force politique.

Pourtant, lorsqu'il traduit le poème qui donne son nom au recueil, on note une petite omission dans la traduction des vers suivants.

*« Po détak la bous  
Po koup filé  
Po démay la lang  
Po dèf kozman*

*Sinkant préfè i asir desi mon lang  
Mil amontrèr i tap  
Kou d règ an fèr desi mon lang  
Trois san z'an sabouk i fé singn mon lang ».*<sup>694</sup>

Ainsi, la phrase « *cinquante préfets sont assis sur ma langue* » [traduit par nous] disparaît de la version française. On note également que certains textes écrits en créole n'offrent pas de traduction française – comme si le message s'adressait de façon cryptique aux créolophones. Le premier, « *Kristèl* » décrit la détresse d'une mère qui ne peut plus nourrir sa fille de six ans, le second « *Bato fou* », chanté par le groupe Ziskakan est devenu un hymne à l'autonomie, voire à l'indépendance, et enfin, « *Romans demi kozé demi santé po désavaz anou in pé* » (Chanson demie parlée, demie chantée pour nous rendre un peu moins sauvage) défend une nouvelle fois la langue créole. Inversement, les deux textes qui font référence aux violences politiques ayant entraîné la mort de militants communistes sont écrits directement en français. L'absence de traduction créole pour ces textes, qui rendent hommage à Éliard Laude et François Coupon, érigés en martyrs du P.C.R., souligne en quelque sorte la responsabilité de la république dans la conduite d'une politique de fermeté à l'égard des autonomistes. Tous ces auteurs créolistes entretiennent un lien étroit avec leur langue, qu'ils cherchent à fixer dans sa forme écrite. « *Confrontés au travail d'élaboration de l'écrit, ils prennent des décisions qui vont au-delà de la simple notation de l'oral. Ils construisent une langue écrite et donnent aux mots une physionomie qui peu à peu s'installe dans l'usage* ».<sup>695</sup> Ce rapport à l'écriture dépasse la simple question linguistique, car, en conférant à cette langue une dimension politique qu'elle n'avait jamais eue, il s'agit implicitement de créer une pensée nouvelle, défendue par des hommes prêts à bâtir une autre société, où le créole exercerait une fonction culturelle et sociale libératrice. Par conséquent, les auteurs créolistes ne se contentent pas d'être poètes, ou écrivains, ils se mêlent aussi de création musicale et entendent s'investir dans tous les domaines des arts et de l'esprit, sans pour autant délaissier les questions sociales

<sup>694</sup> Axel Gauvin, *Romans po détak la lang, démay lo kèr*, Saint-Denis, Editions du tramail, 1991. (Réédition du texte publié en 1983 aux Éditions presses de développement, à Saint-Leu). « *[Aidez-moi] / A décadénasser ma bouche / A couper le frein de ma langue / A désemmailler ma langue / Mille mauvais maîtres frappent à coup de règle en fer sur ma langue / Trois cents ans de cravache font saigner ma langue* », p. 38-39.

<sup>695</sup> Claudine Bavoux, *op. cit.*, p. 230-231.

et économiques. Le groupe Ziskakan, fondé en février 1979 autour d'Alain Armand – et rejoint peu après par son leader charismatique Gilbert Pounia – fonctionne comme un véritable groupe de pression mais aussi comme un groupe d'expression poétique et musicale au service de la défense et de la promotion de la culture réunionnaise et de la langue créole. Les poètes Axel Gauvin, Bernard Payet, Patrice Treuthardt, Carpanin Marimoutou, et bien d'autres artistes, ont accompagné cette aventure. Personne n'est véritablement musicien au départ, explique Alain Armand. Mais suite aux premiers succès, à partir de 1981,

*« Un véritable décloisonnement se produit : les poètes/paroliers se mettent à chanter voire à faire de la musique, les “gratteurs de guitare” et “faiseurs de musique” se mettent à écrire des textes en créole. (...) Le répertoire s'enrichit et se diversifie ; la poésie continue à avoir toute sa place ; la musique laisse peu à peu le folk pour une formation non traditionnelle de maloya et de séga ».*<sup>696</sup>

Après la sortie de leur premier album en décembre 1981, Ziskakan se constitue en association loi 1901. En 1983, postulant que la création artistique doit être complémentaire d'une recherche scientifique, Alain Armand et ses compagnons fondent le G.R.E.C., qui publie en octobre 1984 le premier numéro de la revue *Sobatkoz*. La même année, pour lutter contre la censure dont ils sont victimes dans les municipalités de droite, les membres du groupe font le pari de l'autofinancement en créant leurs propres moyens de production et de diffusion. Le groupe ouvre ainsi une boutique à Saint-Denis, lance Radyo Ziskakan, publie un second album et crée les Éditions Ziskakan pour favoriser l'émergence d'une littérature réunionnaise créolophone. « *Ziskakan promène un miroir qui reflète la quête de l'identité dans laquelle tous les Réunionnais sont engagés* »,<sup>697</sup> nous dit encore Alain Armand. Les acteurs de ce projet sont surtout animés par la volonté de démontrer par l'action ce que pourrait être l'autonomie. L'allusion politique est d'ailleurs inscrite dans le nom du groupe, qui pose la question du temps qu'il reste à « supporter » avant l'obtention de l'autonomie. Sur le plan musical, Ziskakan revisite le maloya et le séga en introduisant des instruments électriques ou de musique indienne. Si le maire de Saint-Pierre, Alfred Isautier, observe depuis quelques temps, et particulièrement le week-end, « *une sorte d'inflation en matière de folklore avec la naissance de nouvelles troupes qui se lancent [...] dans l'expression corporelle du séga et du maloya* »<sup>698</sup>, les artistes qu'il cite – Daniel Vabois, les Jokarys et la Troupe folklorique de Bourbon de Bernadette Ladauge, Henri Maingnard, André Legras, Max Dormeuil, Roger Hébrard, et André Hoarau – restituent selon lui l'univers de Georges

<sup>696</sup> Ziskakan, *Viv an kréol*, Éditions Ziskakan, 1985, p. 44-45.

<sup>697</sup> *Ibidem*, p. 47.

<sup>698</sup> *Le J.I.R.*, 3 juin 1980, cité par Zakaria Mall, in *Les Fêtes commerciales à La Réunion*, op. cit., p. 152.

Fourcade. C'est dire s'il existe, même en matière de musique, une ligne de fracture entre la culture d'origine européenne, représentée par le séga, et la culture populaire d'origine africaine, représentée par le maloya. Zakaria Mall indique que le maloya paraît officiellement dans les programmes des fêtes commerciales, à Saint-Pierre, Saint-Benoît et Saint-Paul à partir de 1976. À l'occasion de la sortie du premier album de Firmin Viry, *Le J.I.R.* commente la prestation de sa troupe à Saint-Pierre :

*« Du vrai créole, incompréhensible pour ceux qui ne s'y connaissent pas, une musique entraînante, des instruments archaïques, tout cela rehaussé par l'évolution de six danseurs, le maloya reprenait vraiment un autre souffle hier soir devant un public de plus de 7000 personnes malgré l'heure tardive ».*<sup>699</sup>

Cet album, tout simplement intitulé « Le Maloya », a été édité à l'occasion du IV<sup>ème</sup> Congrès du P.C.R. ; c'est le premier du genre. Il est intéressant de noter que *Le J.I.R.* commente positivement la performance de la troupe Firmin Viry, alors que cette musique, généralement dévalorisée, est associée à la lutte autonomiste. D'ailleurs, nous dit Guillaume Samson, les propos de Firmin Viry enregistrés sur l'album

*« montrent clairement le parallèle existant entre l'émergence médiatique du maloya et l'accession du P.C.R. au pouvoir politique. Et le cheminement commun de ces deux processus semble bien tenir à quelques personnages clés directement issus des milieux militants ou dirigeants du parti : Paul Vergès, Elie Hoarau et Firmin Viry sont ainsi présentés comme les véritables acteurs de la revitalisation de ce genre musical qui, durant les années 1960, n'avait semble-t-il évolué que dans l'espace presque clandestin des champs de canne ».*<sup>700</sup>

Bien sûr, le P.C.R. n'a pas inventé le maloya, puisque celui-ci existait bien avant l'abolition de l'esclavage. En revanche, les militants communistes ont contribué à sortir le maloya du « fénoir » en démontrant l'originalité de cette musique trop longtemps méprisée en raison de ses origines. Au début des années 1960, le maloya cesse d'incarner une « musique de race » pour devenir une « musique de classe ». Certains y ont vu une tentative de manipulation de la part du P.C.R. pour inciter les masses populaires à la révolte. Pourtant, en favorisant la reconnaissance du maloya, le P.C.R. a permis aux Réunionnais de prendre conscience d'un pan de leur histoire passé sous silence, ou pour le moins traité avec désinvolture. Mais, plus important, le P.C.R. a su transformer le maloya pour en faire une musique identitaire reliant tous les Réunionnais entre eux, et non plus réservée aux Cafres. La nature du maloya a sans doute contribué à cette transformation, puisque « le texte chanté du maloya n'acquiert

<sup>699</sup> *Le J.I.R.*, 10 décembre 1976, cité par Zakaria Mall, *op. cit.* p. 158.

<sup>700</sup> Guillaume Samson, *Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité insulaire*. Thèse de doctorat d'anthropologie ethnomusicologie, dir. Jean-Luc Bonniol, Monique Desroche, Aix-Marseille 3, Montréal, 2006, p. 390.

*signification et valeur qu'en contexte festif, cérémoniel. Interaction entre le chanteur, le chœur et le public, le maloya est une performance, à la fois pratique sociale et pratique discursive* ». <sup>701</sup> Signe de ce renouveau du maloya, dans la lignée des « grands ancêtres » tels que le Rwa Kaf, Gramoun Lélé, Gramoun Baba, et Firmin Viry, un petit Blanc des Hauts, Danyèl Waro, « *s'impose comme un maître incontesté dans un milieu noir* ». <sup>702</sup> Alors que les notions de « peuple corallien » et de « peuple banyan », imaginées respectivement par Gilbert Aubry et Idriss Issop Banian, évoquent la diversité réunionnaise, Danyèl Waro invente dès 1987 ce qu'il nomme la « batarité », dans son deuxième album éponyme, édité en 1994. Faisant fi d'une idéalisation poétique du peuplement de l'île, Danyèl Waro forge ce néologisme sur le modèle de « créolité », pour affirmer une origine plus rustre mais moins frauduleuse, car, en définitive, il n'y a pas de Réunionnais de race pure. En outre, le métissage chanté par les poètes résulte davantage de viols ou d'amours ancillaires, que d'unions véritablement consenties. Ainsi, Danyèl Waro renvoie dos-à-dos les notions de « blansité », « fransité », « pirlinnsité », « pirsinwazté », « pirlafrikintté », « ropéintté », pour ne retenir que la « batarité », elle-même synonyme de « réyonèzté ». Toutes ces notions, dont la plupart sont des néologismes, font référence aux pays qui ont nourri l'immigration réunionnaise : la France, l'Inde, la Chine, l'Afrique et l'Europe. En proclamant sa qualité de « bâtard », Danyèl Waro revendique et assume pleinement son identité réunionnaise ainsi que son histoire.

*« Mwin pa blan  
non mwin pa nwar  
tarz pa mwin si mon Listwar  
tortiyé kaf yab malbar  
mwin nassyon bann fran batar.*

*Mwin pa blan  
Non mwin pa nwar  
Tarz pa mwin si mon Listwar  
Sinwa zabab zorèy komor  
Mwin nasyon bann fran batar ».* <sup>703</sup>

Face à ce mouvement exigeant la reconnaissance de la langue créole, et plus généralement du fait créole dans ses dimensions sociales, multiculturelles et historiques, une autre vision de cette société s'exprime en contre-point, portée par la vision idéale – quasi œcuménique – d'un rassemblement des Réunionnais dans un projet d'union et d'apaisement. Avec une certaine

<sup>701</sup> Françoise Vergès, Carpanin Marimoutou, *Amarres : Créolisations india-océanes*, op. cit., p. 25-26.

<sup>702</sup> Félix Marimoutou, op. cit., p. 73.

<sup>703</sup> Danyèl Waro, *Démavouz la vi*, Grand Océan, Saint-Denis, 1996, p. 104-106. [Traduction par nos soins] : « *Je ne suis pas blanc, non je ne suis pas noir, Ne mentez pas sur mon Histoire, Cafre, Yab, Malbar emmèlés, mon pays est celui des Francs Bâtards. Je ne suis pas blanc, non je ne suis pas noir, Ne mentez pas sur mon Histoire, Chinois, Arabes, Métros, Comoriens, mon pays est celui des Francs Bâtards* ». (Cf. Annexes 4 – 7)

audace, Gilbert Aubry<sup>704</sup> exalte, à partir de 1978, ce qu'il appelle la « Créolie ». Le mot inventé par Jean Albany en 1965, fut oublié, puis retrouvé. Il en trace lui même la genèse :

*« Néologisme. On le trouve sous ma plume, dans "Vavangue" (1972) à la page 18 : "Je vis en créolie". Cela signifiait le monde créole, le souvenir de mon enfance, l'idée qu'après 17 ans d'exil, d'absence, mon île me paraissait le paradis retrouvé. Alain Gili, dans une chronique culturelle, cite ce mot "Créolie" dont nul ne se souciait. En 1983, la Créolie veut dire beaucoup plus. Elle est le leitmotiv d'un mouvement plus littéraire que politique. C'est la recherche de l'identité réunionnaise (d'où l'importance du moyen de s'exprimer qu'est la langue créole). C'est la prise de conscience que les Réunionnais se sentent un peu différents des autres, que l'homme créole a une place spécifique dans l'Univers... ».*<sup>705</sup>

Bien que le mouvement Créolie n'affiche officiellement aucune identité politique, la poésie et, par extension, la littérature deviennent des enjeux visant à contenir l'influence des idées autonomistes défendues par les créolistes. Se gardant bien de reconnaître pleinement le créole, qu'il préfère qualifier de « langue populaire », Gilbert Aubry prend le risque, en acceptant sa revalorisation et même en participant à son rayonnement, de mécontenter la frange conservatrice des catholiques et des électeurs de droite acquis à la départementalisation.<sup>706</sup> Ce courant traditionaliste, représenté notamment par Henri Cornu,<sup>707</sup> considère avec méfiance et scepticisme l'implication de cet évêque subversif faisant la part belle au créole.<sup>708</sup> Pour les traditionalistes, la poésie s'est figée dans une approche intemporelle, où le raffinement du

<sup>704</sup> Depuis 1976, Monseigneur Gilbert Aubry affiche, par ses prises de position, une nette rupture avec l'esprit colonial de ses prédécesseurs.

<sup>705</sup> Jean Albany, *op. cit.*, (Cf. article « Créolie »).

<sup>706</sup> Interrogé en 1994 par Gilles Gauvin, alors doctorant en histoire, Michel Debré, dans ses mémoires, évoque en contrepoint un entretien du début des années 70 avec Axel Gauvin, un instituteur qu'il prend pour le père du jeune doctorant. « *Je me souviens d'une phrase de notre conversation : ce professeur, payé par la France, déclare qu'il faut considérer la langue française comme la première des langues étrangères et que l'enseignement des enfants réunionnais doit se faire "en créole" ! Sur quoi l'entretien prit fin* ». L'ancien Premier ministre ajoute : « *la créolie n'a pas été réalisée, mais fait toujours partie du programme d'éducation des communistes et des sécessionnistes* ». Cet entretien avec Axel Gauvin est perçu comme une provocation par Michel Debré, qui en a gardé un souvenir amer. Mais au moment où l'ancien Premier ministre rédige ses mémoires, le P.C.R. a renoncé depuis plusieurs années à l'autonomie. Les déclarations de Michel Debré semblent en décalage avec la réalité du moment, mais indiquent qu'à ses yeux, rien n'a changé. En outre, Michel Debré associe par erreur la « Créolie » au projet culturel des militants communistes. Ce lapsus révélateur en dit long sur la perception de ce mouvement par le plus ardent défenseur de la départementalisation. Cf. Michel Debré, *Combattre toujours, 1969-1993, op. cit.*, p. 235.

<sup>707</sup> Dans *Paris et Bourbon. La politique française dans l'océan Indien de 1664 à 1815. (Réflexion sur l'histoire de La Réunion)*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1980, les quelques pages consacrées à la Créolie par Henri Cornu dressent un constat pessimiste selon Jean-François Samlong, qui a préfacé l'ouvrage. Henri Cornu refuse d'ailleurs d'admettre l'existence d'une culture créole. Son argumentation est fort simple : puisque l'île était inoccupée au moment de sa prise de possession, La Réunion est française et le peuple créole n'existe pas. L'esclavage et l'engagisme sont passés sous silence. Cet exemple souligne comment l'idéologie façonne les représentations, quitte à occulter des pans entiers de la mémoire collective ou à en donner une lecture révisée. Il en va de même pour certains autonomistes qui minimisent la présence française ou, au contraire, l'associent à une occupation.

<sup>708</sup> Avant même d'initier le mouvement Créolie, Gilbert Aubry, publie *Rivages d'Alizés*, Saint-Denis, 1971. Dans le poème « Réunionnais », p. 18, sa dénonciation de la situation sociale n'est pas éloignée des auteurs créolistes : « *Et d'y être nés, il nous faut en sortir / De cette détresse où l'on s'enferme / Avec nos habitudes de misère qui / Puent le déshonneur d'assistance publique / L'argent quémandé, les gueules fermées* ».

monde colonial côtoie une nature exotique et reste ainsi le seul modèle esthétique valable. Il n'y a qu'une seule culture possible à leurs yeux : celle qui rattache La Réunion à la France, et peu importe qu'elle date de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ou de l'époque coloniale avec Marius et Ary Leblond. Peu importe, aussi, que la plupart des Réunionnais ne puissent l'apprécier, puisqu'elle est réservée à une élite. A gauche, l'attaque vise à minimiser les divergences entre la Créolie et les traditionalistes. Ainsi, quelques jours après la présentation par Monseigneur Aubry de « *L'Hymne à la Créolie* », dans le cadre de l'Exposition du Livre à l'Hôtel de ville de Saint-Denis,<sup>709</sup> Boris Gamaleya dresse un réquisitoire contre ce mouvement poétique à qui il reproche son incapacité à prendre la mesure du réel. « *Comme on est loin du compte avec un recueil où l'individualisme édifie la belle tour de l'élitisme et des états d'âmes distinguées !* » Et il ajoute :

*« Une île qui se bat pour se décoloniser n'a pas assez d'un lyrisme nourrissant son affectivité. Toutefois, rien de ce côté n'est innocent. Et le "culturel dans sa globalité", cette "affaire de tous" qu'on nous propose ne va pas loin et ne tient pas. Ce culturel-là, en premier lieu n'arrive même pas, malgré ce qu'il dit lui-même, à être "global" du tout. »*<sup>710</sup>

Agnès Gueneau souligne elle aussi son scepticisme à propos du mouvement porté par Gilbert Aubry et Jean-François Samlong.

*« Un mot qui sonne bien mais qui se révèle ambigu "créolie" a été lancé comme concept "rassembleur" mais dans l'immédiat, il ne peut désigner qu'un courant sans pouvoir décrire ni intégrer tout ce foisonnement de réalités humaines extrêmement diversifiées. On essaie aussi le terme d'africanité, ce qui rattacherait plus ou moins l'écriture de La Réunion à une littérature du Tiers-Monde mais ce n'est pas là non plus le concept idéal. La francité ne serait à son tour qu'un mot emprunté. Peut-être faudrait-il penser que La Réunion existe bel et bien pour elle-même. De toutes façons, la diversité n'étant pas un mal comme on tend à le croire de façon trop pessimiste, toutes les ouvertures restent encore possibles. »*<sup>711</sup>

Dans son recueil de poèmes « *La Réunion : une île, un silence* », elle interroge l'envers du langage. Face à la langue française, quelle place peut bien avoir l'expression créole ? Ceux qui ne connaissent que cette dernière sont-ils réduits au silence, au mutisme ?

*« Pour échapper à ces discours à côté de la réalité, la parole n'aura d'autre ressource que de se voiler en un silence profond qui deviendra de plus en plus opaque, destructeur à la limite car il est tout à la fois désarmé et désarmant, irritant pour celui qui a le langage facile et qui croit pouvoir tout expliquer,*

<sup>709</sup> Gilbert Aubry présente « *L'Hymne à la Créolie* » à la presse le 24 novembre 1978.

<sup>710</sup> Boris Gamaleya, « *La Créolie* », in *Témoignages*, 28 novembre 1978.

<sup>711</sup> Agnès Guéneau, *La Réunion : une île, un silence*, Saint-Denis, Imprimerie A.M.G., 1979, p. 2.



*terrible et affolant pour celui qui a tout à dire non seulement pour se faire comprendre mais bien plus encore pour se faire accepter comme il est ».*<sup>712</sup>

La critique de Boris Gamaleya et d'Agnès Guéneau à l'encontre de la Créolie n'est qu'en partie fondée, car, même si la Créolie reste une utopie ou une « *anthropologie poétique nourrie aux racines d'un humanisme théocentrique chrétien* », <sup>713</sup> l'engagement et l'implication personnelle de ses partisans à promouvoir et défendre « l'homme réunionnais », enfin réhabilité dans sa langue, son identité et son histoire, a contribué à la prise de conscience d'une singularité culturelle réunionnaise se nourrissant de ses origines africaines, malgaches, indiennes, asiatiques et européennes.

*« Ici nous sommes tous fils et filles de la Créolie. Ici nous vivons de Créolie comme ailleurs de Négritude ou d'Occitanie. Nous savons que nul ne peut nous assimiler à une autre histoire. (...) Nous écrivons nos recettes et nos contes, nos légendes et nos poèmes. Et quant à chanter l'histoire, c'est la nôtre que nous chanterons d'abord ! »*<sup>714</sup>

L'opposition majeure entre les deux mouvements réside dans le programme de rupture avec la culture française mis en œuvre par les poètes créolistes. Jusqu'à la fin des années 1980, les tensions restent vives. En mars 1984, dans un éditorial de la revue *Art Quivi*, Jean-François Samlong appelle pourtant à la réconciliation, à l'unité.

*« Disons-le tout de suite, les perspectives d'avenir ne sont guère réjouissantes. Les facteurs de désunion (de division) ne manquent pas. Le problème du créole à l'école est de la dynamite, la fête du 20 décembre officialisée n'a pas permis la réconciliation du peuple réunionnais avec son histoire, la mise en place d'un projet de financement pour la Région est un élément de discord, la notion d'un développement économique pour l'île varie d'un pôle à l'autre, sans compter le chômage, l'analphabétisme, dépressions et cyclones, éruptions volcaniques... Et dans tout ce fénoir qui semble venir du fin fond de notre passé, un éclair pas plus important qu'un crachat du piton de la Fournaise, tout en étant un terrible point de convergence : si rien n'est fait, nous allons vers l'explosion sociale ! »*<sup>715</sup>

Pour Thérèse Grondin le projet réunionnais, tel qu'elle le conçoit dans la Créolie, consiste moins à renouer avec l'origine qu'à inventer une origine commune à une population métisse. Cette création doit agir comme un mythe fondateur, comme une troisième voie « où les

---

<sup>712</sup> Agnès Guéneau, *op.cit.*, p. 3. Ce thème du silence revient dans son roman « *La terre-Bardzour, granmoune* ». Un jeune garçon taciturne que ses amis ont surnommé « Parle-Pas » personnifie cette difficulté à être et à dire ce que l'on est lorsqu'on ne parle que créole. « *Cet enfant-là avait choisi une étrange réponse à sa misère plus profonde que celle des autres. Il parlait le moins possible. Mal lui en prit. Il ne savait pas, oh non, ne savait pas que souffrir ce n'était pas suffisant, loin de là, mais qu'en plus, on était coupable de souffrir, de le montrer* », p. 14.

<sup>713</sup> Gilbert Aubry cité par Jean-François Samlong, in *De l'élégie à la Créolie. Etapes et définition des projets culturels dans la poésie réunionnaise d'expression française : des origines à nos jours*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1989, p. 166.

<sup>714</sup> Gilbert Aubry, *Hymne à la Créolie*, in *Créolie*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1978, p. 11.

<sup>715</sup> Jean-François Samlong, *Il nous faut la réconciliation*, in *Art Quivi*, n°12, mars 1984, p. 3.

*antagonismes pourront s'exprimer dans le respect l'un de l'autre* ». <sup>716</sup> L'effondrement du bloc communiste au début des années 1990 accélère le rapprochement entre les défenseurs de la Créolie et les poètes créolistes.

#### 4) Une littérature réunionnaise engagée contre le « fénoir »

Certains auteurs créolistes, tels qu'Anne Cheynet, Axel Gauvin ou Daniel Honoré, après avoir démontré qu'il est possible de rédiger une poésie de combat en créole, donc, d'exprimer une identité réunionnaise, décident de franchir une étape supplémentaire en signant des « romans réunionnais », où la narration se fait en créole ou en français selon l'origine linguistique des locuteurs. <sup>717</sup> L'expression en langue créole accompagne ainsi la naissance d'une littérature pouvant retranscrire plus finement la complexité du monde réunionnais. Comme l'a mis en évidence Claudine Bavoux, « *le nœud du débat se situe autour de la question du passage à l'écrit et non autour du choix entre plusieurs graphies* ». <sup>718</sup> Le foisonnement de l'activité culturelle, à partir des années 1970, se manifeste par la création de divers groupes de pression, de revues et de publications en tous genres. Depuis l'édition en 1844 du premier roman réunionnais, *Les Marrons*, de Louis Timagène Houat, Jean-François Samlong recense 58 romans publiés à La Réunion en 145 ans. <sup>719</sup> Entre 1844 et 1888, seuls 6 d'entre eux sont publiés, 13 entre 1902 et 1952 (dont 11 signés Marius et Ary Leblond de 1902 à 1924), et enfin 39 entre 1971 et 1989. Ceci équivaut pour les trois périodes à une production de 10,35% en 44 ans, puis de 22,40% en 50 ans et de pour finir de 67,25% en dix-huit ans. De longs intervalles s'instaurent à l'intérieur des première et deuxième périodes, où peu de romans sont édités. La plus significative intervient entre 1924 et 1971, c'est-à-dire après la dernière publication des Leblond et le début des années 1970. Deux ouvrages seulement paraissent dans cet intervalle, en 1935 et 1952. La véritable césure intervient au milieu des années 1970, comme si les auteurs réunionnais, désormais prolifiques, voulaient

<sup>716</sup> Thérèse Grondin, *Métis et Europe : poèmes. Précédés d'une introduction sur l'identité réunionnaise et la culture*, Saint-Denis, Éd. du Tramail, 1991, p. 13.

<sup>717</sup> En 1977, paraissent « *Les muselés* » d'Anne Cheynet aux éditions L'Harmattan, « *Zistoir Kristian* » de Christian aux éditions Maspéro et « *Les Roses de l'enfer* » de Maurice Hibon à l'imprimerie Casal. Ce dernier, qui n'appartient pas au mouvement créoliste, publie ce qui peut être considéré comme un roman existentialiste réunionnais. En 1980, Axel Gauvin publie « *Quartier Trois Lettres* » aux éditions L'Harmattan, et Daniel Honoré « *Louis Redonna, un fonctionnaire* » aux éditions Les Chemins de la liberté. En 1987, Axel Gauvin publie « *Faim d'enfance* » aux éditions du Seuil. Tous ces romans décrivent la détresse sociale de leurs protagonistes. (Cf. Annexes 4 – 2, 3 et 4).

<sup>718</sup> Claudine Bavoux, *op. cit.*, p. 234.

<sup>719</sup> Jean-François Samlong, *Guide bibliographique du Roman Réunionnais d'expression française et créole (1844-1989)*, Saint-Denis, Éditions U.D.I.R., 1989.

rompre avec le silence. Jean-François Samlong évoque pourtant la mauvaise conscience des écrivains locaux : « *comment peut-on faire de la littérature quand notre île compte tant d'analphabètes et tant de chômeurs ?* ». <sup>720</sup> Le 14 décembre 1978, la Fédération des étudiants Réunionnais (F.E.R.) organise un débat sur le thème : « *quelle littérature pour les Réunionnais ?* ». Ces deux interrogations soulignent la place encore indécise de la littérature réunionnaise au moment où elle se révèle au public. Alain Gili, qui dresse le compte-rendu du débat, est à la fois journaliste et l'un des six intervenants, ce qui pose le problème de son objectivité, puisque chaque invité représente un groupe de pression. Il est lui-même président de l'A.D.E.R. (Association des écrivains de La Réunion) fondée en 1975, qui compte une centaine de membres à la fin 1978. Dépassant leurs clivages idéologiques, Gilbert Aubry, Jean Albany, Boris Gamaleya, Frère Didier et Anne Cheynet ont participé à la création de l'association. Mais le conflit qui oppose Alain Gili à Jean-François Samlong pousse ce dernier à fonder l'U.D.I.R. (Union pour la diffusion réunionnaise) en juillet 1978. Un mois après sa création, cette nouvelle structure compte une quarantaine d'adhérents. Le rédacteur en chef du *Quotidien*, Jean-Louis Rabou, résume ce qui, à ses yeux, sépare les deux hommes :

« *Alain Gili est président de l'A.D.E.R. Il veut d'une part populariser la chose littéraire réunionnaise, mais, d'autre part, avoue un fatalisme de classe qui peut conduire les enseignants qui constituent en majorité son association, à un intellectualisme médiocre, gratuit. (...) Jean-François Sam-Long, président de l'U.D.I.R. est moins fataliste, il est vrai qu'il semble avoir les préférences officielles* ». <sup>721</sup>

Les querelles fratricides ont lieu aussi entre Alain Armand et Boris Gamaleya. <sup>722</sup> Le débat organisé par la F.E.R. n'est d'ailleurs pas épargné par ces tensions. Jean-François Samlong quitte la salle après une attaque de Boris Gamaleya, et, en fin de soirée, une polémique sérieuse oppose Alain Armand et le chantre du P.C.R. sur l'engagement politique et culturel. Après leur rupture au sein de la revue *Bardzour*, dirigée par Boris Gamaleya, Alain Armand lance la revue *Fangok*. Anne Cheynet, Axel et Robert Gauvin, Simone Gros et Roger Théodora font partie du comité de rédaction. *Fangok* préconise de retrouver et faire connaître l'histoire, de développer la littérature réunionnaise, de défendre et promouvoir le réunionnais en tant que langue et, enfin, d'établir des contacts culturels à l'extérieur de l'île. Les deux autres participants au débat, Firmin Lacpatia et « *un jeune homme discret, Réunionnais d'origine chinoise* », <sup>723</sup> auteur de *Zistoir Kristian*, représentent respectivement la maison

<sup>720</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>721</sup> *Le Quotidien*, 8 août 1978, *L'A.D.E.R. et l'U.D.I.R. : Pourquoi deux associations culturelles ?*, Alain Gili et Jean-François Samlong répondent ensemble aux questions de Jean-Louis Rabou.

<sup>722</sup> *Le Quotidien*, 25 juillet 1978, « *Fangok* » après « *Bardzour* », p. 2.

<sup>723</sup> *Le Quotidien*, 21 décembre 1978, *Quelle littérature pour les Réunionnais ?*, p. 12.

d'édition Les Chemins de la liberté et la communauté des Réunionnais émigrés en France par l'intermédiaire du BUMIDOM. Selon Alain Gili, « *seul Gilbert Aubry, avec sa présentation de "Créolie", à l'Hôtel de ville, avait réussi à rassembler des gens aussi différents que Firmin Lacpatia, Boris Gamaleya, J.-F. Sam-Long, Alain Armand, Robert Gauvin, J. Boyer, Henri Cornu, etc.* ». <sup>724</sup> Mais ce débat, présidé par Jean-Bernard Huet dans l'enceinte universitaire, apporte moins de réponses qu'il n'en pose, et pour cause, puisque ces auteurs, à ce moment-là, perçoivent davantage leurs divisions que leurs points communs. C'est pourtant cette diversité de points de vue qui a permis à la littérature réunionnaise de faire l'apprentissage de la critique. La divergence d'opinions force les différents acteurs à défendre leurs convictions, mais aussi à écouter celles des autres. La question : « quelle littérature pour les Réunionnais ? » en pose finalement une autre qui n'a pas été posée : « quel public pour cette littérature ? ». Dans une interview accordée à la revue *Art Quivi* en avril 1981, Firmin Lacpatia estime qu'il y a, à La Réunion, un potentiel de cinq cents lecteurs ; or, se demande-t-il, « *qui achète des livres à La Réunion ? Tout le problème est là* ». <sup>725</sup> Yves Drouhet en convient :

*« Parler de créer des bibliothèques se heurtait au sentiment très répandu que, les Réunionnais étant analphabètes dans leur grande majorité, on n'imaginait pas très bien à qui seraient destinés les livres placés sur les rayons d'équipements somptueusement inutiles. Le plus difficile fut d'ouvrir la première bibliothèque disposant de personnels compétents, de crédits suffisants et d'aménagements accueillants. Le succès fut tout de suite au rendez-vous ».* <sup>726</sup>

Si le nombre de lecteurs reste, somme toute, modeste à La Réunion, la nomination d'Axel Gauvin au Goncourt, au Renaudot et au Fémina pour son roman *L'Aimé*, lors de la rentrée littéraire de 1990, prouve néanmoins que la reconnaissance d'une littérature réunionnaise au plan national peut être envisagée sérieusement. Sur le plan théâtral également, la situation évolue, notamment grâce à l'audace du théâtre Vollard ou à l'association pour le développement du théâtre populaire, animée par Marc Kichenapanaidou. En 1981, celui-ci dresse, dans *Le J.I.R.*, la ligne directrice qu'il souhaite mettre en place pour que le théâtre favorise l'épanouissement culturel et intellectuel de la société réunionnaise :

<sup>724</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>725</sup> *Art Quivi*, n° 1, avril 1981, p. 14. (La revue est dirigée par Jean-François Samlong et éditée par l'U.D.I.R). Dans le n° 12, publié en mars 1984, une interview d'Alain Vauthier, directeur de la Bibliothèque départementale, indique que sur les 250 000 livres de la bibliothèque, 50 000 sont affectés à la section adultes qui comptabilise 130 000 prêts par an.

<sup>726</sup> Yves Drouhet, *La Création d'une Direction Régionale des Affaires Culturelles à La Réunion*, in *Revue des Mascareignes*, n°1 – 1999, A.H.I.O.I., p. 244.

*« Notre théâtre doit aussi être un éveil de la conscience réunionnaise. (...) Nous devons donner au public réunionnais une conscience collective, non point celle artificielle, faite de mots d'ordre sans cesse répétés, mais celle ancrée sur une identité culturelle spécifique. Ce n'est pas un supplément d'âme que nous voulons donner à La Réunion, mais toute une âme, celle d'un peuple qui construira un monde de justice, de liberté et de création culturelle ».*<sup>727</sup>

Après s'être contenté si longtemps des miettes d'une culture d'importation, le public réunionnais découvre avec intérêt les balbutiements d'une culture créole débarrassée de ses habits folkloriques. L'importance de cette évolution est liée au débat politique. Pour maintenir le statut départemental, vaille que vaille, ses défenseurs ont instauré une chape de plomb sur la vie intellectuelle et artistique locale, réservant, dans un réflexe colonial, l'accès à la culture française la plus élevée à une élite, et dénigrant par ailleurs l'aspect populaire de la culture réunionnaise. A l'exception des disques et des films, comme le rappelle Yves Drouhet, la grande majorité des Réunionnais ne profite pas de cette culture d'importation simplement parce qu'il était communément admis qu'elle était inculte. Trop longtemps, regrette Françoise Vergès,

*« La France qui nous arrivait était une France médiocre, d'abêtissement, de sous-culture. Rien – ni le cinéma de la Nouvelle vague, ni l'avant-garde poétique, littéraire et théâtrale, ni le renouvellement de la pensée autour du structuralisme et du post-structuralisme, ni les discussions critiques sur le marxisme, ni la psychanalyse, ni la révolution sexuelle, ni le mouvement des femmes, des homosexuels... Rien ne parvenait jusqu'à nous ».*<sup>728</sup>

En introduisant les notions de culture et d'identité dans sa lutte pour l'autonomie, le P.C.R. ouvre la porte à une prise de conscience du « fait réunionnais ». L'appui inattendu des défenseurs de la Créolie rend légitime cette aspiration identitaire – même si initialement son principal instigateur cherchait avant tout à réduire l'influence des autonomistes en occupant le même terrain qu'eux. L'affrontement littéraire entre les défenseurs de la Créolie et de la créolité présente en réalité moins de divergences qu'il n'y paraît. D'ailleurs cette rivalité pour la promotion de l'identité réunionnaise s'estompe au fil du temps, lorsqu'il devient évident, pour chacun, que le créole constitue le fondement inaliénable de l'identité culturelle réunionnaise. Thérèse Grondin explique dans son *Introduction sur l'identité réunionnaise et la culture*, les modalités de ce rapprochement :

*« Plus les êtres sont différents, et plus se pose le pourquoi et le comment de leur entente. Et ici nous voyons le désir de connaître une origine particulière devenir le désir d'exprimer une identité commune. Certes les Réunionnais se sentaient déjà unis sur le territoire qui est le leur, mais c'était une unité constatée somme toute passivement, une unité de fait. Et quand on sait qu'en outre, l'appartenance à la*

---

<sup>727</sup> *Le J.I.R.*, 2 novembre 1981.

<sup>728</sup> Françoise Vergès, Carpanin Marimoutou, *AMARRES, Créolisations india-océanes*, op.cit., p. 25.

*France européenne n'allait pas de soi, il était urgent de définir une identité pour notre île, à savoir une identité métisse aussi valable que l'identité française européenne ».*<sup>729</sup>

Mais l'évolution de la situation culturelle n'a pu se faire sans l'instauration d'un dialogue entre ces acteurs et les structures administratives. Ainsi, au moment de la création de la Direction régionale des affaires culturelles (D.R.A.C.) en 1981, Yves Drouhet qui en assume la direction jusqu'en 1991, se trouve confronté à deux difficultés : d'un côté « *l'incommensurable inculture d'une trop grande part du monde réunionnais avec qui j'allais avoir à travailler : artistes, écrivains, journalistes, élus, etc.* », de l'autre « *l'incommensurable ignorance de La Réunion par une grande majorité des services du ministère* ». <sup>730</sup> Localement, cette unanimité à défendre le développement identitaire provoque une sorte d'effet pervers qui masque la vacuité de certains échanges, comme s'il suffisait de revendiquer la notion d'identité pour obtenir gain de cause : « *Grâce à cette "identité réunionnaise" montée en épingle, on croyait avoir réponse à tout, depuis l'administration et les élus qui se gargarisaient volontiers de "spécificité" jusqu'aux plus rustiques créateurs qui se couvraient du drapeau de la "kiltir"* ». <sup>731</sup> Cependant, en moins d'une génération, la société tout entière finit par se réconcilier, du moins à trouver un *modus vivendi*, en modifiant ses représentations du créole. Il faut néanmoins souligner que quelques points de discordes, et non des moindres, subsistent encore, notamment sur l'enseignement du créole à l'école. En inventant une écriture créole (ou plutôt en proposant quatre graphies différentes), <sup>732</sup> les militants culturels ont facilité le passage de l'oralité à l'écriture. La poésie a joué un rôle primordial dans cette démarche en servant d'intermédiaire entre les musiciens-chanteurs de maloya et les romanciers du monde réunionnais. Mais le processus de fixation du créole dans sa forme écrite n'en est pas achevé pour autant, puisqu'une langue évolue au fil du temps, ignorant les intentions politiques des uns et des autres. Axel Gauvin, qui fut le théoricien du P.C.R. sur la question créole, est resté fidèle au bilinguisme, mais son discours s'est débarrassé de l'appareil idéologique désuet du marxisme, passant ainsi de la fermeté à la conciliation. En 2006, en quatrième de couverture de l'essai sur le bilinguisme, dont il est l'un des auteurs, on peut y lire la profession de foi de l'association Tikouti qui publie l'ouvrage : « *la langue et la culture française font tout autant partie de l'identité réunionnaise que la*

<sup>729</sup> Thérèse Grondin, *op. cit.*, p. 9-10.

<sup>730</sup> Yves Drouhet, *op. cit.*, p. 241.

<sup>731</sup> Yves Drouhet, *op. cit.*, p. 247.

<sup>732</sup> L'écriture étymologique, lékritir 77, la graphie KWZ et le Tangol.

*langue et la culture créole* ». <sup>733</sup> La dénonciation de l'oppression coloniale n'est plus à l'ordre du jour. La même année, la Région Réunion favorise la création de l'Office de la Langue Créole de La Réunion. Présidé par Axel Gauvin, celui-ci a pour objectif d'« *œuvrer par tous les moyens adéquats, à la connaissance, l'observation et la valorisation de la langue créole de La Réunion, dans le cadre d'un bilinguisme Français-Créole harmonieux* ». Pourtant, l'équilibre est fragile. Bien que La Réunion compte plus de créolophones que dans les autres départements d'outre-mer, la création d'un « CAPES de créole » provoque au début des années 2000 une recrudescence des débats contre l'enseignement du créole à l'école. <sup>734</sup> Ainsi, une lectrice du *J.I.R.* tient-elle les propos suivants dans un courrier des lecteurs :

*« Le K s'est constitué sur un acte antirépublicain, antidépartementaliste. (...) Aujourd'hui encore, cette minorité d'écrivains subventionnés par la République dans le but de les acheter politiquement continue d'essayer de nous imposer leur écriture en K qui ne correspond absolument pas au désir profond de la majorité des Créoles ».* <sup>735</sup>

Le poète Patrice Treuthardt a un tout autre avis puisqu'il avoue qu'à ses yeux, le K est évidemment une source d'inspiration et de liberté.

*« Tous ces K je les revendique  
Pour mieux convoquer notre identité  
Plurielle  
L'éloge du K  
Pour faire l'inventaire des Résistances ».* <sup>736</sup>

Même si le créole a pénétré la société réunionnaise jusque dans les médias audiovisuels ou les espaces publicitaires, les Réunionnais semblent toujours opposés à l'enseignement du créole à l'école. En réalité, Claudine Bavoux pense que l'opinion se divise en trois groupes distincts. Ceux qui sont favorables au créole et ses opposants, qui sont les plus actifs et les plus audibles médiatiquement.

*« Ils campent aux deux extrémités de l'échiquier, le centre étant occupé par une opinion silencieuse numériquement importante, dont on ne sait pas grand-chose. Dans ce contexte, les positions des associations et autres collectifs se trouvent donc surreprésentées dans le discours public ».* <sup>737</sup>

---

<sup>733</sup> Laurence Daleau, Yvette Duchemann, Axel Gauvin, et al., *Oui au créole, oui au français*, Saint-Paul, Tikouki, 2006.

<sup>734</sup> Cf. [http://www.lexpress.fr/region/un-creole-omnipresent-decomplexe-et-tranquillise\\_473812.html](http://www.lexpress.fr/region/un-creole-omnipresent-decomplexe-et-tranquillise_473812.html) - L'article d'Hervé Schulz « *La Réunion : un créole omniprésent, décomplexé et tranquillisé* » a été publié le 11 janvier 2008 dans *L'express*.

<sup>735</sup> *Le J.I.R.*, 4 novembre 2003, *La dictature du K*, Madeleine Cantet (Sainte-Clotilde).

<sup>736</sup> Patrice Treuthardt, *Konpliman pour mon K*, Le Port, Éditions Loukanou, 2000, p. 13.

<sup>737</sup> Claudine Bavoux, *op. cit.*, p. 228.

L'apparition de cette « force molle » tempore la division manichéenne de la société réunionnaise, sans pour autant éclaircir le débat. On retient simplement qu'il existe un décalage entre les intellectuels qui travaillent à la codification du créole et le peuple qui se contente de le réinventer quotidiennement. Mais à l'évidence, l'écriture du créole reste en soi un enjeu problématique – déterminé par des ressorts identitaires et politiques bien plus troubles qu'ils n'y paraissent. La guerre des mots reste d'actualité, mais de façon larvée, presque inconsciente. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'a toujours pas trouvé d'épilogue.



## Chapitre 9 / L'influence des groupes de pression dans le débat identitaire

Pourquoi et comment se mobilise-t-on à La Réunion ? Chaque société a ses raisons et sa manière d'exprimer ses inquiétudes, ses colères, ses joies ou ses espérances. Les moyens d'action dont elle dispose évoluent en fonction des époques, du contexte, des enjeux mais aussi du nombre d'individus concernés, de leurs motivations réelles et de leur capacité de mobilisation. Comme l'assure Georges Burdeau, « *toute énergie sociale est susceptible d'être politisée* », <sup>738</sup> ce qui traduit un inévitable rapport de force entre les différents acteurs. La contribution des groupes de pression à la vie politique et sociale s'impose donc comme une modalité essentielle au développement de toute société. Celle-ci puise dans la contradiction des débats publics l'inspiration nécessaire au renouvellement des normes et des valeurs qui lui permettent de modifier les frontières qu'elle assigne à la réalité. Ce que l'on accepte ici ne l'est pas ailleurs. Tout dépend du cadre de référence admis par les membres de la société. À l'intérieur de ce cadre, la conduite humaine « *est toujours l'expression et la mise en œuvre d'une liberté, si minime soit-elle* ». <sup>739</sup> Lorsque cette liberté manque, les individus s'efforcent de découvrir des voies de contournement, car « *s'il est vrai que le groupe se superpose aux individus, il n'en demeure pas moins que sa force est faite des exigences incluses dans les mobiles d'adhésion de ses membres* ». <sup>740</sup> La détermination des structures les mieux organisées et des plus volontaires peut même faire plier un gouvernement, lorsque celui-ci n'est plus en phase avec les aspirations de sa population. Pourtant, le nombre ne détermine aucunement la force, ni la résolution, mais seulement la puissance potentielle du groupe, car, généralement, plus les individus manifestent leurs appartenances diverses et simultanées, plus leur capacité de mobilisation s'érousse, piégée par les intérêts contradictoires qu'ils défendent. Les acteurs impliqués individuellement ne font preuve en réalité que d'une liberté restreinte, mais selon Michel Crozier et Erhard Friedberg, leur comportement collectif reste toujours rationnel, car l'efficacité d'un groupe se mesure à son habileté stratégique à saisir des opportunités, à la

---

<sup>738</sup> Georges Burdeau, *Traité de Science politique*, T. III, *La Dynamique politique*, vol. 1. *Les forces politiques*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1982, p. 189.

<sup>739</sup> Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 45.

<sup>740</sup> Georges Burdeau, *op.cit.*, p. 212.

liberté et à l'autonomie de ses membres et enfin au degré d'interaction qui existe entre eux.<sup>741</sup> Il va de soi, cependant, que la liberté d'association et de rassemblement assortie à la liberté d'expression, aussi fragiles soient-elles, sont une garantie nécessaire à l'existence et au fonctionnement de ces groupes, dont la pression devient politique dès qu'ils cherchent à infléchir, influencer ou modifier l'action du pouvoir. Cette efficacité n'a de sens que si le désir commun de provoquer un changement est relayé par des porte-paroles ou des leaders aptes à traduire la volonté collective par des mots d'ordre clairs et approuvés par la base du mouvement. Une organisation ne mesure son influence réelle que lorsqu'elle devient une force agissante, capable d'obtenir ce qu'elle réclame, ou, du moins, de faire entendre son point de vue.

À La Réunion, deux forces majeures imposent leur hégémonie. L'Église catholique et le P.C.R. orientent la structuration des débats en restant à l'écoute des préoccupations politiques et sociales de la population. Les catholiques et les communistes prônent ainsi, chacun à leur manière, un certain ordre social : les premiers en défendant la conservation des valeurs familiales et les seconds, le progrès social. Occupant un espace intermédiaire, les membres du Comité du Progrès animé par Paul Hoarau, ou ceux du groupe *Témoignage Chrétien de La Réunion (T.C.R.)*, réunis autour de quelques prêtres progressifs – parmi lesquels s'illustrent les pères René Payet, Nelson Courtois, Michel Reynolds et Christian Fontaine – prouvent par leur engagement, que ce clivage entre tradition et modernité n'est pas si hermétique et que les deux approches peuvent se concilier, d'autant plus facilement que de nombreux Réunionnais soutiennent le P.C.R. tout en étant catholiques. En réalité, le groupe *Témoignage Chrétien de La Réunion* fait partie des nombreux satellites du P.C.R., et, même s'il fonctionne de façon autonome, ses acteurs sont tous acquis à la cause du Parti.<sup>742</sup> Comme

<sup>741</sup> Michel Crozier, Erhard Friedberg, *op. cit.*, p. 55-56.

<sup>742</sup> Le groupe « *Témoignage Chrétien de La Réunion* » a été créé en août 1969, suite au passage dans l'île du père Carbonnel. Ce mouvement rattaché dès sa création à la Fédération des groupes Témoignage Chrétien, à Paris, devient une organisation satellite du P.C.R. à partir de 1972, et il est également affilié au Conseil mondial de la paix, une organisation communiste siégeant à Helsinki. Lucien Biedinger, le directeur de l'organe de presse du groupe est le secrétaire particulier de Paul Vergès (secrétaire général du P.C.R.). José Macarty, qui fait partie de la direction du groupe, se retrouve plus tard aux commandes de Radio Korail, alors que Lucien Biedinger rejoint *Témoignages*. La création du Front anticolonialiste pour l'autodétermination de La Réunion en août 1978 permet de fédérer différents groupes de pression luttant sous un commandement central, même si, officiellement, chaque organisation conserve son indépendance d'action particulière. On trouve aux côtés du P.C.R., l'U.F.R., ainsi que la C.G.T.R., la C.G.P.E.R., le F.J.A.R., T.C.R. et à partir de février 1981, l'U.G.T.R.F. Le changement de direction politique du P.C.R. à partir du 10 mai 1981 prive le F.R.A.P.A.R. de sa raison d'être initiale. L'on peut voir à travers ces exemples, que la nébuleuse du P.C.R. est un enchevêtrement complexe de liens de solidarité et d'allégeance. La synergie de ces forces multiples est facilitée par la mobilité de ces membres les plus influents, qui coordonnent la politique d'ensemble, en exerçant simultanément des responsabilités au sein du P.C.R. et d'autres organisations satellites. Les dissensions au sein du P.C.R. se règlent soit par l'exclusion des

le précise une note des Renseignements généraux : « *le groupe TCR n'avait pas véritablement cherché à se constituer en mouvement à large recrutement, se donnant plutôt pour but de faire pénétrer ses idées dans le monde chrétien et permettant ainsi au P.C.R. de s'introduire dans un milieu qui lui était théoriquement hostile* ». <sup>743</sup>

Avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, le débat identitaire s'articule autour de trois approches différentes : une minorité indépendantiste, dont les membres ont milité au P.C.R. avant de prendre leurs distances, revendique la reconnaissance d'une identité réunionnaise en rupture avec le modèle français, les départementalistes les plus conservateurs défendent au contraire une identité française sans concession, tandis que les plus modérés reconnaissent le créole et la diversité culturelle comme éléments folkloriques de la culture locale, et enfin, les autonomistes préconisent l'épanouissement d'une identité réunionnaise dans le cadre de la République française, en instaurant le bilinguisme et en reconnaissant l'apport des cultures minoritaires.

Entre ces deux forces hégémoniques, trois types de groupes de pression se dégagent : ceux qui défendent les intérêts catégoriels d'une partie de la population (ces groupes sont représentés par des syndicats, des associations, ou des citoyens n'appartenant à aucun groupe officiel), ceux qui sous le régime associatif ne défendent qu'un objectif déterminé, parfois d'utilité publique (l'A.R.C.A., ou E.S.F par exemple) et enfin, les groupes de réflexion, moins nombreux, qui jouent le rôle de forces de proposition (comme Le Comité du Progrès ou Le Forum de Bourbon). En réalité, les associations sont présentes dans chacune des catégories mais répondent à des stratégies distinctes. En 1985, *Le Quotidien* dénombre approximativement 2 000 associations Loi 1901 à La Réunion, dont la moitié dans la capitale. « *Le fantastique développement de la vie associative en métropole depuis le 10 mai 1981 n'a pas épargné notre département : à Saint-Denis uniquement, les statuts de 50 associations ont été déposés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 1983* ». Ces associations se mobilisent essentiellement à propos du sport, de la santé, des loisirs, de la consommation, de l'action sociale ou caritative, de la culture, et des libertés... « *Une surprise dans ce boom associatif : le développement du culturel. Ainsi le cercle Leconte de Lisle côtoie sur les registres de l'administration préfectorale le Club jeunesse et loisir du Parti communiste réunionnais et Présence Noire voisine avec l'association pour le développement de la culture chinoise et*

---

personnes considérées comme « déviationnistes », soit par la soumission à l'orthodoxie du Parti. Les exclus sont condamnés à la radicalisation s'ils veulent continuer à défendre leurs idées et à exister politiquement.

<sup>743</sup> A.D.R., 1324 W 83, *Liasse F.J.A.R. 1977*, note n° 591, 29 août 1977, *Groupe Témoignage Chrétien*.

*l'association tamoule de Sainte-Marie* ». <sup>744</sup> Selon Sudel Fuma, la moyenne décennale s'élève à 135,5 associations par an, entre 1979 et 1989, dans la région de Saint-Denis. De 89 associations déclarées annuellement à la préfecture de Saint-Denis en 1982, on passe à 341 en 1992. <sup>745</sup> Cette implication nouvelle des citoyens dans le monde associatif témoigne de leur volonté de se faire entendre des pouvoirs publics et de contribuer au changement. Pour illustrer l'influence de ces groupes de pression dans le débat identitaire, nous avons choisi d'évoquer le combat des femmes, l'émancipation des jeunes et, enfin, le rôle décisif joué par *Témoignages* dans la propagation de son argumentaire en faveur de l'égalité sociale.

### 1) L'engagement des femmes réunionnaises en faveur du changement

Les événements de Mai 1968 – et la révolution sexuelle qui l'accompagne – provoquent l'effondrement des valeurs morales héritées de la société française d'après-guerre. En imposant une redéfinition des pouvoirs, à la fois dans leurs dimensions symboliques et concrètes, les manifestants rejettent les rapports d'autorité entre les générations, mais aussi entre les sexes. La demande d'égalité entre les hommes et les femmes devient alors une question sociétale, que les hommes politiques ne peuvent plus ignorer. En affichant sa volonté de transformer la France en une « société libérale avancée », Valéry Giscard d'Estaing entreprend une série de réformes, qui accompagne l'évolution des mœurs. L'onde de choc de la Révolution du Quartier Latin intervient donc au milieu des années 1970. Les lois sur le divorce ou sur le travail des femmes constituent une étape décisive. Mais le point d'orgue de cette libéralisation se traduit par la publication de la loi Veil au Journal Officiel, le 18 janvier 1975. Les interruptions volontaires de grossesses, désormais autorisées, rendent les femmes propriétaires de leur corps et maîtresses de leurs enfantements. Ce dispositif complète la loi Neuwirth qui légalise la contraception à partir de 1972. L'hostilité à de telles réformes est à la mesure des bouleversements qu'elles provoquent. Ainsi, en mars 1979, Michel Debré se prononce pour la suppression de l'avortement, sauf en cas de motif médical ou social « véritablement sérieux », allant même jusqu'à proposer « *le vote familial* », c'est-à-dire, le droit pour un père de famille de voter proportionnellement au nombre d'enfants mineurs dont il exerce la charge. Relayant cette demande auprès du public Réunionnais, *Le Quotidien* s'interroge : « *Michel Debré est-il lui-même "sérieux" en proposant de revenir sur ce que la*

---

<sup>744</sup> *Le Quotidien*, 25 juillet 1983.

<sup>745</sup> Sudel Fuma, *Association et départementalisation à La Réunion. L'émergence de la société civile*, in *Le mouvement associatif dans l'histoire de La Réunion*, Université de La Réunion, C.R.E.S.O.I., 2001, p. 62-65.

*plupart des femmes – quitte à ne jamais y recourir – considèrent comme un progrès et une conquête ?* ». <sup>746</sup> Du reste, l'augmentation du nombre d'I.V.G. à La Réunion est constante, ce qui prouve qu'un certain nombre de femmes réunionnaises ne partagent aucunement l'avis de leur député. L'on passe ainsi de 2 381 avortements en 1976, à 3 854 en 1981, 4 248 en 1983 et 4 299 en 1986. <sup>747</sup> Mais Michel Debré n'oublie pas que les femmes sont aussi des électrices. En septembre 1974, devant une assemblée de 300 femmes réunies par l'épouse de Jean-Paul Virapoullé, maire de Saint-André, et de Mme Paniandy, il leur rappelle le rôle politique qu'elles doivent jouer. « *Beaucoup de progrès ont été réalisés. Beaucoup restent à faire. Ce sera possible si les femmes prennent conscience de l'action politique qu'elles peuvent mener au moyen d'un simple bulletin de vote. De plus, cette vie politique ayant des répercussions dans chaque foyer, il est du devoir de la femme de s'informer et d'émettre des idées* ». <sup>748</sup> Quelques mois plus tôt, plusieurs milliers de personnes réunies au Tampon, assistent au 25<sup>ème</sup> anniversaire des Associations Familiales Catholiques (A.F.C.), en présence des autorités religieuses mais aussi du préfet Robert Lamy, et de trois hommes politiques de droite : Paul Badré, maire du Tampon, Alfred Isautier, sénateur-maire de Saint-Pierre, et le Docteur Guy Hoareau, maire de Saint-Joseph. La motion adoptée lors de ce congrès désapprouve vivement « *la détérioration du climat moral, l'escalade de la violence et de la pornographie [qui] conduit à une perte du sens de la responsabilité et de l'amour* », provoquant surtout « *l'acceptation de plus en plus normale de relations sexuelles précoces, ce qui porte atteinte à l'équilibre physique et moral des jeunes et peut les conduire jusqu'à la prostitution et l'avortement* ». <sup>749</sup>

Si la communauté catholique bénéficie de structures solides pour appuyer son action auprès des femmes et des familles, les communistes ne sont pas en reste. Dès 1948, la section réunionnaise de l'Union des Femmes Françaises (U.F.F.) dirigée par Mme Marie Gamel, conseillère générale de Saint-André, réclame la retraite, l'assistance médicale gratuite, les allocations familiales et le salaire minimum pour les travailleurs. Cependant, lorsque Isnelle Amelin devient présidente au début des années cinquante, le mouvement peine à recruter de nouveaux adhérents. L'influence de l'Église n'est pas étrangère à cette situation. La diabolisation de la lutte communiste dissuade les femmes de rejoindre l'association. De 1948 à 1950, certains meetings réunissaient un millier de personnes à Saint-Denis, et 400 au Port.

<sup>746</sup> *Le Quotidien*, 29 mars 1979, Michel Debré demande la suppression de l'avortement, p. 13.

<sup>747</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1983 pour cette année et 7 mars 1990 pour les autres.

<sup>748</sup> *Le Quotidien*, 24 septembre 1976, Saint-André. *Trois cents femmes face à M. Debré*.

<sup>749</sup> *Le J.I.R.*, 17 mai 1976, *Congrès des Associations Familiales Catholiques*.

Lors du Congrès des 29 et 30 septembre 1951, en Mairie de Saint-Paul, on ne compte plus que 400 déléguées, et une centaine de personnes seulement lors du Congrès du 15 septembre 1958, à Saint-Paul. Le 4 février 1959, l'U.F.F. devient l'U.F.R. Mais la situation ne s'améliore toujours pas. En 1961, seule une centaine de personnes assistent à une conférence de l'U.F.R. à Saint-Paul. « Depuis, les effectifs de l'U.F.R. n'ont cessé de diminuer et à l'heure actuelle, l'U.F.R. ne joue aucun rôle à l'échelon local se contentant d'organiser chaque année un bal à Saint-Denis ». <sup>750</sup> Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que de nouvelles personnalités relaient plus efficacement les positions de l'U.F.R. auprès d'un public élargi.

Le 10 septembre 1972, un rassemblement est organisé chez un habitant des bidonvilles de Cœur Saignant, au Port, pour y dénoncer la misère sociale. Une note des Renseignements généraux rapporte les propos tenus par Anne-Marie Cheynet. <sup>751</sup>

*« Pour Mme CHEYNET, la vie est impossible dans les bidonvilles. Dans deux petites pièces vivent des familles nombreuses qui n'ont aucune ressource alors qu'il existe à La Réunion une certaine classe privilégiée qui peut se payer tout le confort, et critiqua alors le statut actuel du département. Pour elle, ce statut n'a contribué qu'à créer le chômage : 50 000 chômeurs dont 75% de jeunes. Elle critiqua également l'Immigration qui ne semble pas une solution pour résorber le chômage. Elle demanda alors à tous les jeunes de se rassembler dans le FJAR, la CGTR et de lutter pour obtenir l'Autonomie qui serait la seule solution pour résoudre la misère ». <sup>752</sup>*

L'U.F.R. célèbre la journée de la Femme depuis 1974. Huguette Bello commence à militer à cette date, avant de devenir secrétaire générale en 1978. Cette directrice d'école maternelle s'impose rapidement comme une figure emblématique du mouvement. *Le Cri du Peuple* note le changement dès la journée internationale du 9 mars suivant. « C'est la première fois que les femmes de chez nous manifestent avec autant d'enthousiasme leur résolution de briser le carcan qui les a opprimées jusqu'ici ». <sup>753</sup> Il faut préciser toutefois que cette journée s'inscrit dans la célébration de l'Année internationale de la Femme décidée par les Nations Unies, ce qui explique qu'elle ait rencontré un accueil de circonstance. Les Renseignements généraux témoignent aussi de cette audience soudaine. Ainsi, le défilé du 9 mars 1975 au Port, suivi d'un meeting, rassemble une foule estimée à 1 500 personnes dont 20% d'hommes environ. « Durant le défilé, un orchestre placé à l'arrière jouait l'Internationale, tandis que les femmes scandaient : "Giscard nous voulons l'autonomie démocratique et populaire" ». Les banderoles énoncent un florilège de revendications hétéroclites : « Des écoles pour faire des

<sup>750</sup> A.D.R., 1324 W 82, *Notes sur l'U.F.R.*, 1969.

<sup>751</sup> Anne Cheynet publie en 1977, le roman « *Les Muselés* » qui fait échos en quelques sortes à cette visite.

<sup>752</sup> A.D.R., 1324 W 82, Note n° 910, 12 septembre 1972, Rassemblement contre le chômage organisé par la C.G.T.R., le F.J.A.R. et l'U.F.R..

<sup>753</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 20 mars 1975, *Les Femmes Réunionnaises manifestent*.

*travailleurs et non pas des chômeurs* », « *Liberté aux Réunionnais de diriger leurs affaires* », « *Solidarité des femmes réunionnaises aux femmes d'Afrique du Sud, de Maurice, et du Viet-Nam* », « *Assez de victimes, sécurité sur les chantiers* », « *Liberté de la presse* », « *Gratuité des cantines* », « *Assez de licenciements* ». <sup>754</sup> Une note complémentaire référence une dizaine de thèmes abordés, le même jour, lors d'une réunion dans « la cour Volyat » à Saint-Benoit, devant 200 personnes, dont une cinquantaine de femmes et autant de jeunes. Trois banderoles indiquent les slogans suivants : « *Liberté – Rien ni personne ne pourra plus nous barrer la route* », « *Journée de la Femme libérée* », et « *Femme libérée, pays libre* ». Parmi les thèmes évoqués se dégagent : « *le rôle de la femme dans la société moderne et dans le monde* », « *l'importance de la femme dans l'électorat : 58%* », la « *participation à la lutte pour la libération de La Réunion* », « *sa place au 1<sup>er</sup> rang de cette bataille pour la liberté des générations futures sous un gouvernement autonome démocratique* », ainsi que les revendications sur la contraception, l'application des lois sociales métropolitaines, et l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. <sup>755</sup> Pour que cette description soit complète, citons enfin une note du 11 mars sur les défilés et meetings qui ont eu lieu à Saint-Pierre, Saint-Benoît, Saint-Denis et Le Port. Cette note indique clairement les liens qui existent entre les membres de T.C.R. et le P.C.R..

*« En ce qui concerne les orateurs, on retiendra le concours de deux prêtres catholiques de Saint-Pierre, les RP Nelson COURTOIS et Christian FONTAINE se réclamant de T.C.R. et qui dans le fond et la forme se montrèrent les plus virulents. Ils exprimèrent leur satisfaction de “se trouver avec les femmes pour participer à leur libération, faire reculer l'esclavage et libérer le peuple écrasé par le Pouvoir”. C'est ainsi que Nelson COURTOIS après avoir vivement critiqué l'Eglise a déclaré qu'il fallait “que les femmes se libèrent des contraintes religieuses” ».*

Paul Vergès, prenant la parole à la fin des meetings dans chacune de ces quatre communes, exalte la condition des femmes dans les pays socialistes ou communistes, là « *où existent le bien être, la stabilité des prix et les possibilités de travail, alors que dans les pays capitalistes ou de structure coloniale sévissaient la crise, le chômage et l'incertitude des lendemains* ». Pour le leader autonomiste, « *seules la lutte et la révolution peuvent libérer les femmes et les peuples* ». <sup>756</sup>

<sup>754</sup> A.D.R., 1324 W 82, Note du 10 mars 1975, *Journée internationale de la Femme*, défilé organisé au Port le 9 mars 1975 par l'U.F.R..

<sup>755</sup> A.D.R., 1324 W 82, Message téléphonique, Commissariat de Saint-Benoît, 9 mars 1975.

<sup>756</sup> A.D.R., 1324 W 82, Note n° 223, 11 mars 1975, *Journée Internationale de la Femme*.

TABLEAU 20 : DEFILES ET MEETINGS LORS DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME, LES 8 ET 9 MARS 1975

<b>8 mars</b>	St-Pierre	1500 personnes : Meeting
<b>9 mars</b>	St-Benoît	200 personnes : Rassemblement
<b>9 mars</b>	St-Denis	250 personnes : Chaudron, SIDR, défilé et meeting
<b>9 mars</b>	Le Port	1500 personnes, dont 300 militants venus des communes voisines : Défilé et meeting

Tirant profit du succès rencontré lors de la Journée Internationale de la Femme, l'U.F.R. organise son quatrième congrès, le 15 octobre 1975, au cinéma Labourdonnais, au Port. (Ce congrès n'est en fait que le deuxième organisé par l'U.F.R., mais il ainsi nommé car, avant la création du mouvement en 1958, deux autres congrès s'étaient tenus à Saint-Denis et à Saint-Paul sous le patronage de l'U.F.F.). Un millier de déléguées venues de toute l'île assistent à l'événement. « *On a surtout remarqué au Congrès de l'Union des Femmes Réunionnaises l'arrivée de jeunes enseignantes et de jeunes intellectuelles dans la lutte contre la misère, les injustices et pour l'autonomie que mènent depuis des années leurs aînées* ». <sup>757</sup> Sur l'une des banderoles on peut lire : « *la libération de la femme n'est complète que lorsque le pays est libéré du colonialisme* ». <sup>758</sup> À la tribune, Laurence Vergès fait l'éloge des régimes socialistes.

*« L'oratrice a alors cité l'exemple de la femme soviétique dont le rôle politique, économique et social est au niveau de son homologue masculin. Elle s'est ensuite étendue sur le rôle important joué par la femme dans les pays nouvellement 'libérés' tels le Vietnam, Cuba, etc. Mme Vergès a également "brossé" le tableau de la femme réunionnaise en précisant que, sur une population féminine "d'environ 253 000 personnes, 5% seulement des femmes travaillent et 50% d'entre elles sont illettrées" ».* <sup>759</sup>

L'élection du nouveau Comité-Directeur de l'U.F.R. permet à Isnelle Amelin de conserver son poste de secrétaire générale. Huguette Bello occupe, quant à elle, les fonctions de secrétaire adjointe. Les femmes du Nord sont représentées par Laurence Vergès, Colette Valie, Fanchette Cîret, Cécile Ponama, et Alphonsine Château. Celles du Sud, le sont par Nelly Barret et Marie-Hélène Berne, tandis que Jeanne Camalon et Odette Mofy représentent les femmes de l'Ouest. En quelques années à peine, après ce congrès de restructuration, le mouvement devient une force incontournable sur la scène politique réunionnaise.

En octobre 1981, 6 000 adhérentes ont rejoint l'U.F.R.. <sup>760</sup> L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République permet enfin aux socialistes de La Réunion de sortir de l'ombre du P.C.R.. Hélène Vergniet, venue présenter les conclusions d'un groupe de femmes socialistes sur la condition féminine à La Réunion, commente cette victoire lors du Congrès du P.S., le 11 octobre 1981 :

<sup>757</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 23 octobre 1975, *Le Congrès de l'U.F.R.*

<sup>758</sup> A.D.R., 1324 W 82, Note n° 908, 15 octobre 1975, *Quatrième congrès de l'U.F.R.*

<sup>759</sup> *Ibidem.*

<sup>760</sup> *Le Quotidien*, 29 octobre 1981.



*« L'avènement du Socialisme a été une immense joie, parce que porteur d'un immense espoir, pour les femmes politiquement formées. Le dépouillement des résultats des dernières consultations électorales dans le département fait cependant paraître que la majorité des Réunionnaises a eu peur du changement et, conservatrice, dans la crainte aussi d'un changement du statut qui la priverait des aides nécessaires à sa survie, lui a préféré la sécurité de l'état préexistant malgré les injustices dont elle avait à se plaindre ».*<sup>761</sup>

Selon cette responsable socialiste, les femmes réunionnaises subissent toujours « *l'emprise de l'Église, favorisant un esprit de résignation, le poids des traditions qui écrase encore la société et la peur du qu'en dira-t-on, aggravés par la superstition et l'inculture des masses* ». Pourtant, elle constate également des signes d'évolution à travers l'éclatement de la structure familiale de type traditionnel et patriarcal. Les femmes, qui représentent 53,2% de la population adulte de l'île, sont « *à la recherche d'une nouvelle place dans une société nouvelle* » et souhaitent « *s'affranchir des contraintes historiques, sociales et psychologiques pour s'épanouir dans une vie librement choisie* ». La crise de l'emploi à La Réunion provoque un bouleversement des schémas traditionnels. Certes, « *l'opinion est largement répandue à La Réunion que toute femme qui travaille autrement qu'à des travaux ménagers vole la place d'un homme* », pourtant grâce aux aides sociales, au contrôle des naissances, et à l'implication de plus en plus importante des femmes dans le monde du travail, celles-ci subviennent aux besoins de la famille. Mais, selon Hélène Vergniet, alors qu'en métropole 65% des femmes travaillent, à La Réunion elles ne sont encore que 36,7%. En 1981, 74 300 hommes occupent un emploi à La Réunion, contre 37 980 femmes, soit environ une femme pour deux hommes. Cette redistribution des rôles d'autorité souligne la part essentielle des femmes dans la transformation structurelle des familles réunionnaises.

*« Tous ces bouleversements ont fait éclater la société réunionnaise traditionnelle sans que de nouvelles structures aient eu le temps de se mettre en place et surtout sans qu'une évolution des mentalités permette de s'y adapter. C'est presque une révolution dans les mœurs qui est intervenue et si ce travail est consacré aux femmes et à leurs problèmes, il ne faut pas perdre de vue que la société réunionnaise tout entière est en crise : hommes et femmes ou adolescents, tiraillés entre la sécurité des formes traditionnelles de vie et de pensée, et l'espoir de conditions de vie nouvelles que le progrès, le changement de société et de régime politique permettent d'espérer ».*<sup>762</sup>

Une dernière remarque d'Hélène Vergniet indique l'importance du décalage existant entre l'image que la télévision renvoie des femmes et celle qu'elles ont d'elles-mêmes :

---

<sup>761</sup> A.D.R., 1324 W 69, 11 octobre 1981, *La condition féminine à La Réunion*.

<sup>762</sup> *Ibidem*.

*« L'indigence des programmes de radio et de TV est insupportable. Le choix effectué entre les programmes des 3 chaînes nationales permettait d'espérer que FR3 Réunion nous dispenserait des feuillets débiles traitant des problèmes de cœur et défendant les principes les plus éculés et les plus hypocrites de la morale "petit bourgeois" ou les westerns dans lesquels les femmes sont belles mais ne savent aux moments difficiles, que glousser ou pleurer ». <sup>763</sup>*

Près de dix ans plus tard, en juin 1990, une campagne d'affichage de la radio RFM, où l'on « utilise une partie du corps de la femme dans une image choc », déclenche le courroux de l'évêque, de l'U.F.R., de la C.G.T.R., du P.C.R. et de la C.F.D.T.. Une série de courriers des lecteurs, publiée dans *Le Quotidien*, divise l'opinion sur cette campagne, pour le moins suggestive. Les réactions de Monique Severin de l'association « Être Réunionnaise », le 29 juin, et de D. M., le 27 juin, évoquent toutes deux l'image de la femme matraquée « à coups de pub ! ». À l'inverse, Norbert Hoarau dénonce ce qu'il appelle le « délit de publicitaire », en référence au délit d'adultère, ainsi que cette « construction jurisprudentielle » qui a commencé, « il y a un peu plus de trois ans », lorsque l'évêque a « sanctionné le concessionnaire de Toyota dont la Starlet avait de trop beaux pare-chocs ». L'élément moral du délit repose sur une utilisation dans l'espace public du corps de la femme, dans une nudité totale ou partielle, sans rapport avec sa féminité. Un autre courrier, consacré à Camille Sudre, établit un lien entre l'obscénité qui s'affiche sur les murs des villes et celle que propose Télé Free Dom, sans que la seconde provoque la même indignation.

*« Notre société française a cette chance de libre expression publique, pourquoi n'a-t-on pas entendu notre évêque lors de projection en clair de films X sur T.P.P. (Télé pirate porno). A-t-il peint son écran de télé en blanc ? Pourquoi aucun commentaire sur ces diffusions radiophoniques de musiques incitatives à la débauche où l'on entend des cris de chattes en chaleur sur des rythmes variant avec l'intensité recherchée ? ». <sup>764</sup>*

Ce débat se révèle intéressant à plus d'un titre, car il souligne ce qui, a priori, pourrait sembler anecdotique, mais qui en réalité dévoile quelques aspects majeurs de l'évolution des mœurs à La Réunion, et, partant, de l'évolution de leurs représentations. Ainsi, la mise en évidence du poids moral de l'Église personnifiée par Mgr Aubry ne souffre aucune contestation possible, mais ce rapprochement circonstanciel de l'évêque et des organisations féministes ou syndicales proches du P.C.R. prouve que ces deux courants majoritaires d'opinion ne sont plus dans une logique d'hostilité réciproque. Leur prise de position commune face à l'utilisation licencieuse de l'image de la femme confirme le rôle de plus en plus envahissant

---

<sup>763</sup> A.D.R., 1324 W 69, 11 octobre 1981, *La condition féminine à La Réunion*.

<sup>764</sup> *Le Quotidien*, 28 juin 1990, *L'homme en blanc*, courrier des lecteurs, signé « Ah-Nonym (de la Majorité silencieuse) ».

de la publicité et, donc, de la consommation dans la société réunionnaise. Pourtant, l'utilisation à des fins mercantiles de l'image de la femme, à La Réunion comme ailleurs, n'est pas un fait nouveau. C'est justement cette banalisation qui soulève l'indignation. Cependant, même si l'Église et le P.C.R. se rejoignent dans leurs remontrances, leurs motivations idéologiques reposent sur des bases différentes : le respect de la famille pour les catholiques, le refus de l'aliénation de la femme dans une société capitaliste pour les communistes. Mais les Réunionnais, pour une large majorité, n'ont plus ce regard pudibond sur la société, puisqu'ils ont découvert les films pornographiques dans les salles de cinéma, bien avant que Télé Free Dom n'en diffuse dans ses programmes. Toutefois, la résistance à l'utilisation de l'image charnelle de la femme dans la publicité ne doit pas masquer cette émancipation paradoxale des femmes : dans leur capacité à s'opposer à la publicité mais aussi à y contribuer.

Au début des années 1990, « *le décalage persiste* », <sup>765</sup> comme l'annonce *Le Quotidien* dans l'un de ses articles. Les inégalités hommes / femmes ne sont toujours pas abolies, même si, globalement, la situation s'est améliorée, à La Réunion comme en métropole. La venue d'Yvette Roudy, Ministre chargée des droits de la femme, en décembre 1983, ou d'Hélène Gisserot, déléguée à la Condition Féminine, en juillet 1987, manifeste cependant l'intérêt qu'elles portent, dans le cadre de leur fonction, à la situation des femmes réunionnaises. Par ailleurs, l'élection de Margie Sudre à la présidence de la Région Réunion en 1993, suivie de sa nomination au secrétariat d'État à la Francophonie deux ans plus tard, constitue un parcours exceptionnel.

## **2) La jeunesse réunionnaise, une force naturelle impossible à ignorer**

Les caractéristiques démographiques de La Réunion mettent en relief le dynamisme de sa population, à la fois jeune et féconde. En 1994, 40% des Réunionnais sont âgés de moins de 20 ans. Même si la pyramide des âges se modifie sous l'effet d'une réduction des naissances et de l'accroissement de la longévité, la jeunesse réunionnaise reste une force incontournable. La pression qu'elle exerce naturellement détermine les enjeux politiques liés à l'éducation, à l'emploi, au logement et à la mobilité. convoitée pour les suffrages qu'elle représente, mais redoutée pour son imprévisibilité, la jeunesse inquiète plus qu'elle ne

---

<sup>765</sup> *Le Quotidien*, 2 janvier 1992.

rassurance. En instaurant la mobilité dans les années 1960, Michel Debré souhaitait soulager la pression du marché de l'emploi, tout en favorisant la rencontre entre Réunionnais et Métropolitains, espérant ainsi renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation. Le P.C.R. opte pour un encadrement de la jeunesse, à la fois pour la contenir dans ses possibles débordements, mais aussi pour assurer la formation des futurs cadres appelés à exercer des responsabilités en cas d'autonomie. Curieusement, même si le P.C.R. récuse la politique mise en place par Michel Debré – certains militants autonomistes n'hésitant pas à la qualifier de « déportation »<sup>766</sup> – les cadres du P.C.R. ont tous été formés à Paris ou à Moscou.

Comme l'a montré Éliane Wolff, l'émergence d'une presse lycéenne au début des années 1970 préfigure la « brèche médiatique » ouverte par *Le Quotidien* en septembre 1976.<sup>767</sup> Déjà, à l'aube des années 1960, apparaissent en métropole les premières revues publiées par des étudiants Réunionnais. *La Roche écrite* et *Le Rideau de Cannes* connaissent leurs heures de gloire à Paris, sans être épargnés par les intransigeances de la bipolarisation. Une décennie plus tard, à La Réunion, les lycéens apprentis reporters font entendre leur voix sur les sujets qui les préoccupent. Une floraison de journaux lycéens aux titres évocateurs ouvre une ère nouvelle : *Boum Jeunesse*, *Cactus*, *Pourquoi Pas ?*, *Sûrement Pas !* Cette volonté de comprendre le monde qui les entoure pousse en 1975, des élèves du club « information politique » du lycée du Butor, à déjouer les pièges de la censure exercée par une presse aux ordres. En réussissant l'exploit d'organiser un débat contradictoire entre Paul Vergès, interdit d'antenne, et Pierre Lagourgue (Président du Conseil général), ils démontrent

---

<sup>766</sup> Danyèl Waro chante dans *Banm Kalou Bam*, une chanson écrite en 1978 : « *Zémigré zordi / Lésklavaz lontan. / Pari lé zoli / Nou na pi zinzan* ». (Traduction par nos soins : Les émigrés d'aujourd'hui sont les esclaves d'hier. Paris est belle, nous n'avons plus de jeunes gens). Dans un entretien accordé au *Quotidien* le 4 février 1988, p. 10., Jean-Claude Barret, le président de l'U.G.T.R.F. (L'Union générale des travailleurs réunionnais en France) déclare : « *Le BUMIDOM peut être satisfait de son œuvre de dépeuplement de notre île, de transfert de population...* ». D'après les chiffres qu'il indique, sur les 130 000 Réunionnais qui ont quitté La Réunion pour chercher du travail en métropole de 1963 à 1988, près de la moitié ont entre 20 et 40 ans, ce qui correspond à 25% de la totalité des Réunionnais de cette tranche d'âge. Ce mouvement de population « *contribue au vieillissement de notre île, et à un déséquilibre de la pyramide des âges* », explique-t-il. Mais en raison des difficultés d'intégration liées au racisme, à la précarité des conditions d'accueil et de travail, cette tendance s'inverse depuis quelques années. Ainsi, alors que l'on recense 5 725 départs pour 620 retours en 1977, il n'y a plus que 3 835 candidats au départ, contre 2 650 au retour. Jean-Claude Barret ne le précise pas, mais cette diminution du nombre des départs s'explique aussi par l'accroissement du nombre de Réunionnais diplômés, mieux armés par s'insérer sur le marché local de l'emploi. Bien que nous ne traitons pas le sujet, il est utile de rappeler que les émigrés Réunionnais forment un groupe de pression particulier, puisque son influence s'exerce à distance et qu'il contribue – à la fois par l'ancrage en métropole d'une communauté et par la mobilité de ceux qui reviennent – à élargir l'horizon culturel de référence de ses membres, qui, dans leurs échanges familiaux ou autres, propagent de nouvelles valeurs et de nouveaux schémas de pensée.

<sup>767</sup> Éliane Wolff, *Émergence d'un espace public local, Presse et expériences lycéennes à l'Île de La Réunion 1970-1995*, thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1996. Cf. aussi Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion*, op. cit., chapitre 3, p. 71-83.

que le pluralisme est affaire de volonté. Beaucoup de ces jeunes acteurs deviennent par la suite de véritables professionnels de l'information.

Mais ces lycéens que la politique fascine sont-ils représentatifs de leur classe d'âge, ou n'est-ce là qu'un épiphénomène ? Une note des Renseignements généraux, rédigée quelques mois après l'élection de François Mitterrand, dresse un constat sans concession, indiquant qu'au dernier scrutin présidentiel, les électeurs réunionnais de moins de 21 ans représentaient 2,7% des inscrits, soit 6 500 alors que l'I.N.S.E.E. les estime à 32 000 environ. Mais, plus inquiétant, l'analyse des causes de ce désintérêt laisse penser que les jeunes Réunionnais ne sont guère pourvus de sens critique.

*« La jeunesse réunionnaise qui représente plus de 50% de la population du département, manifeste une tranquille indifférence vis-à-vis de la chose publique et observe avec méfiance et scepticisme les débats de la classe politique locale.*

*Cette désaffection se traduit par des difficultés de recrutement que connaissent les organisations politiques de jeunes. Ce désintérêt se retrouve également dans le domaine social où l'absence de militantisme demeure la règle, l'engagement, l'exception.*

*On constate néanmoins une très forte propension au "suivisme familial" dans les milieux communistes.*

*Lorsqu'ils sont tentés par la politique, les jeunes électeurs choisissent en majorité la gauche, le P.C.R. principalement avec son satellite le F.J.A.R. qui regroupe environ 1 000 jeunes.*

*Cette allégeance est motivée outre l'héritage sociale et politique, par l'absence de débouchés sur le marché du travail et la contrainte de l'émigration de moins en moins acceptée ».*<sup>768</sup>

L'analyse de Pascale David, journaliste à *Témoignages*, est tout autre. « Dès que les jeunes sont confrontés peu ou prou à la dure réalité du chômage et des injustices, et pour peu qu'on fasse appel à leur sens des responsabilités, ils se sentent davantage concernés. Et si en plus, on leur offre cette perspective exaltante de rassembler les Réunionnais, alors ce "désintérêt" disparaît », écrit-elle en mars 1986.<sup>769</sup>

Certes, la politique, comme partout, n'est pas ce qui préoccupe principalement les plus jeunes. La création du F.J.A.R. le 20 août 1967, à Saint-Paul, pour remplacer l'O.D.J.R. (Organisation démocratique de la jeunesse réunionnaise) fondée en 1960, mais qui n'a pas réussi à s'implanter, prouve au moins que le souci d'encadrement de la jeunesse par des structures satellites du P.C.R. n'est pas un phénomène nouveau, ce que confirme cette note de renseignement précédemment citée, qui stipule que l'action du F.J.A.R. « vise en particulier à sensibiliser les jeunes aux problèmes politiques en leur inculquant les thèses du P.C.R., lequel

<sup>768</sup> A.D.R., 1324 W 89, 11 septembre 1981, note n° 489, *La jeunesse réunionnaise et la politique*.

<sup>769</sup> *Témoignages*, 7 mars 1986, Pascale David, *La politique, ça les intéresse*.

*a pris conscience de leur importance à La Réunion et de la nécessité de les encadrer* ». <sup>770</sup> Le F.J.A.R. apparaît donc comme « *le mouvement politique de jeunes le plus actif et le plus organisé du département* », disposant même d'un mensuel *Jeune Réunion*, tiré à 1 500 exemplaires. Cette organisation, conçue comme une matricochka du P.C.R., est dotée elle aussi d'un congrès, d'un secrétariat, d'un bureau politique, d'un comité central et de sections de quartiers. Dès 1969, Élie Hoarau remplace Georges Sinimalé au secrétariat général du Front. En mars 1971, selon *Témoignage Chrétien de La Réunion*, « *le F.J.A.R. continue son implantation. Son journal « Jeune Réunion » semble avoir trouvé un style qui plaît aux jeunes. Il organise de nombreuses manifestations tendant à développer la culture créole* ». <sup>771</sup> Le 30 novembre 1975, à l'occasion de la fête de *Témoignages*, qui a lieu chaque année au Port, les festivités rassemblent environ 6 000 personnes. À l'intérieur du stade Olivier Manès, une quarantaine de stands accueille le public, dont dix réservés à la propagande tenue par les partis satellites du P.C.R. : *Témoignages*, la C.G.T.R., le F.J.A.R., l'U.F.R., T.C.R., la municipalité de La Possession, et le journal du P.S.R., *Le Nouveau Progressiste*. Une note de renseignement décrit comment les jeunes sont impliqués dans l'organisation de l'événement.

*« L'ouverture des manifestations fut marquée à 18h15 par un défilé de 250 jeunes "Pionniers" vêtus de jupes ou de shorts rouges et de tricots blancs portant l'inscription "Témoignages", qui se sont rendus de la place de la Mairie à l'emplacement du stade. / Ces jeunes ont défilé en chantant "la jeune garde" et en brandissant des petits drapeaux rouge. Un jeune garçon porteur d'un grand drapeau rouge avec l'inscription "Pionniers de La Réunion" ouvrait le défilé. / Arrivés sur le Podium Central dans l'enceinte du stade, les jeunes pionniers ont interprété divers chants, notamment "Zavocat" et la "jeune garde" ». <sup>772</sup>*

L'année suivante, la municipalité de Saint-Louis accueille un Festival de la Jeunesse. L'événement a lieu dans la nuit du 19 au 20 juin 1976. « *Les festivités ont débuté par un défilé de quatre cents jeunes pionniers de Saint-Louis et de diverses communes de l'Ile, notamment Le Port, La Possession et Saint-Leu* ». <sup>773</sup> Le spectacle gratuit et le bal populaire qui suit attirent 2 500 à 3 000 personnes. La soirée est animée par l'orchestre « Le Club Rythmique », ainsi que la plupart des chanteurs de ségas connus à La Réunion et des troupes de maloya.

*« De courtes pièces de "théâtre populaire" réalisées en créole et interprétées par de jeunes du F.J.A.R. rappelaient les objectifs essentiellement politiques de cette manifestation. C'est ainsi qu'une pièce "Tention Patron" est l'histoire d'un travailleur licencié, sur dénonciation d'un mouchard, pour avoir défilé un Premier Mai, et réintégré dans son entreprise grâce à l'intervention de la C.G.T.R.. Des poèmes créoles ayant également pour thèmes la misère, le chômage, la faim et l'émigration ont été lus ». <sup>774</sup>*

<sup>770</sup> A.D.R., 1324 W 89, 11 septembre 1981, note n° 489, *La jeunesse réunionnaise et la politique*.

<sup>771</sup> A.D.R., 1 PER 118/1, *Témoignage Chrétien de La Réunion*, mars 1971, n° 8, Spécial élection.

<sup>772</sup> A.D.R., 1324 W 82, note n° 1024, 2 décembre 1975, *Fête de Témoignages au Port*. (Cf. Annexes 5).

<sup>773</sup> A.D.R., 1324 W 80, note n° 426, Festival de la Jeunesse organisé par le F.J.A.R. à Saint-Louis.

<sup>774</sup> *Ibidem*.

Dans un coin du stade, des films de propagande politique, dont *Sucre Amer*, réalisé en 1963 par Yann Le Masson, sont projetés devant une cinquantaine de personnes, la foule préférant assister au spectacle. Comme le montrent ces exemples, les communistes ont acquis une certaine expérience dans l'animation culturelle auprès des jeunes publics. Mais ils savent aussi les mobiliser dans le cadre d'actions politiques. En novembre 1980, sous le titre « *Le F.J.A.R., cette fenêtre sur le vertige !* », Jean-Pierre Juan couvre une conférence qui a réuni au Port plusieurs centaines de jeunes militants communistes. Reconnaisant que l'analyse de la situation économique est « *assez proche de la réalité* », le journaliste du *J.I.R.*, ajoute : « *Les solutions, voilà les mots que ne savent pas prononcer ces messieurs ; leur diagnostic est juste mais la médication qu'ils proposent tuerait le malade. Plongés dans un bain idéologique, les jeunes du F.J.A.R. se gargarisent de formules qui bloquent leur réflexion* ». <sup>775</sup> Le même jour, *Témoignages* résume cette « médication » dans les titres suivants : « *Nous voulons sauver notre peuple. Le pouvoir doit être ici aux mains des Réunionnais* » et « *La Réunion doit être dirigée par des Réunionnais* ». <sup>776</sup> Pour Jean-Pierre Juan, « *le temps d'une civilisation se façonnant à coups de révolution est passé. La majorité des Réunionnais l'a compris et il ne faudrait pas que sa frange la plus jeune, porteuse de tant d'espérance, se laisse séduire par les sirènes de l'autonomie* ». <sup>777</sup>

La mobilisation des collégiens et lycéens pour l'obtention des « bourses aux boursiers » et « des cantines gratuites », de juin 1984 à novembre 1985, illustre la capacité du P.C.R. à orchestrer, à travers l'une de ses organisations satellites, l'expression du mécontentement de la jeunesse réunionnaise. C'est une véritable démonstration de force qui a lieu, comme en témoigne la longévité du mouvement mené de bout en bout par le Comité d'Organisation pour le Rassemblement de la Jeunesse (C.O.R.J.). Ce comité, créé en novembre 1983, est présidé par Ary Yee Chong Tchi Kan, dit « Ah Kouet ». Contrairement au F.J.A.R., le C.O.R.J. n'est pas doté d'une structure rigide et ne possède donc officiellement ni bureau politique, ni comité central, ni cellules, ni militants. Sans entrer dans le détail du conflit, retenons qu'une décision du Ministre de l'Éducation Nationale, Alain Savary, déclenche le mouvement de protestation. Celui-ci déclare l'illégalité du régime des bourses réunionnaises et décide son alignement sur celles de la métropole, ce qui diminue de moitié le montant des bourses. Après les manifestations de la mi-octobre 1984, puis de la rentrée de septembre 1985, suivie des

<sup>775</sup> *Le J.I.R.*, 17 novembre 1980, *Le F.J.A.R. Cette fenêtre sur le vertige !*

<sup>776</sup> *Témoignages*, 17 novembre 1980.

<sup>777</sup> *Le J.I.R.*, 17 novembre 1980, *Le F.J.A.R. Cette fenêtre sur le vertige !*

violences policières exercées sur les élèves en octobre, les manifestants obtiennent finalement gain de cause.

Le 28 janvier 1985, *Le Quotidien* revient sur l'événement, consacrant 1984 : « *l'année de la mobilisation de la jeunesse réunionnaise* ». <sup>778</sup> Parmi les temps forts de cette première partie du conflit, *Le Quotidien* dresse l'inventaire des faits marquants : 2500 jeunes réunis en février à Sainte-Suzanne pour crier « *Assé gaspi nout pays, assé gaspi nout jeunesse* ». <sup>779</sup> 20 000 signatures recueillies lors de la campagne des cartes postales envoyées à François Mitterrand à partir de mai, mobilisation autour du problème des bourses depuis juin, et manifestation de 50 000 jeunes dans la rue pour réclamer « *la bourse aux boursiers, la cantine gratuite* » du 15 au 20 octobre. « *Nous venons d'assister à l'irruption de la jeunesse réunionnaise sur la scène politique* », déclare Paul Vergès dans le *Témoignages* du 31 décembre 1984. Deux ans plus tard, Pascale David situe cette mobilisation dans une réflexion prospective. Elle imagine ainsi comment ces événements seront perçus par « *ceux qui, dans les années à venir, voudront étudier le phénomène "Jeunes" de cette fin de siècle à La Réunion* », mais, ce faisant, elle nous livre sa propre analyse :

« À la recherche de leur identité, les jeunes Réunionnais d'aujourd'hui privilégient des valeurs culturelles que bien souvent ignoraient leurs aînés. L'attachement à la famille, qui reste un facteur d'équilibre important pour la grande masse des jeunes, s'accompagne moins par le passé d'une identification complète aux modes de pensée et aux comportements transmis par les parents. Une donnée généralement admise voudrait que les jeunes, par exemple, votent comme leurs parents. (...) Une chose s'impose avec une évidence toujours plus nette : les jeunes de 1986 ne veulent pas connaître et répéter mécaniquement ce qu'ont connu et fait les générations précédentes ». <sup>780</sup>

Ce réveil de la jeunesse Réunionnaise précède, comme s'il n'en avait été qu'un prélude, la lutte pour l'égalité sociale, relayée dans les colonnes de *Témoignages* à partir de 1986.

### 3) L'implication de *Témoignages* dans la lutte pour l'égalité sociale

Le journal du P.C.R. n'occupe qu'une position marginale dans la presse quotidienne locale. Son faible tirage – qui évolue tout de même de 6 000 à 14 000 exemplaires en 1981 – ne doit cependant pas faire illusion sur l'influence réelle, mais souvent ignorée, qui est la sienne. *Témoignages* est un journal qu'on lit peu mais dont on parle beaucoup, du moins dans le milieu communiste, où la tradition orale est toujours vivante. La fonction de ce journal

<sup>778</sup> *Le Quotidien*, 28 janvier 1985, *Le C.O.R.J. prêt à redescendre dans la rue*.

<sup>779</sup> Cessons de gaspiller notre pays, cessons de gaspiller notre jeunesse. (Traduction par nos soins).

<sup>780</sup> *Témoignages*, 20 février 1986, Pascale David, *Génération 2000 : il y a du nouveau dans l'air*. (Cf. Annexes 6, n° 3).



n'est d'ailleurs pas de séduire un public nouveau, en tout cas pas prioritairement, mais de rappeler l'orientation idéologique du parti, ses préoccupations à l'ordre du jour et le sens du combat à mener. Se présentant, par définition, comme un journal d'opinion, *Témoignages* apporte à ses lecteurs, essentiellement des électeurs du P.C.R., un éclairage sur l'actualité nationale et internationale, mais surtout locale, dont il décrypte les mécanismes politiques. Le choix des informations publiées est donc moins dicté par l'actualité elle-même que par les enjeux momentanés du parti. Certaines informations sont passées sous silence, d'autres font l'objet d'une surmédiation. Mais dans les deux cas, le choix résulte d'une stratégie délibérée exhortant la politique du parti. L'information publiée dans les pages de *Témoignages* est bel et bien une construction idéologique, un discours construit, pensé, argumenté selon une grille de lecture préétablie, mais pouvant s'ajuster aux changements d'orientation politique décidés par les instances dirigeantes. Comment, à partir du milieu des années 1980, un tel journal, ayant somme toute peu de lecteurs par rapport aux deux autres quotidiens, et dont l'assise sociologique se limite aux partisans du P.C.R., a-t-il réussi à imposer la thématique de l'égalité sociale dans le débat politique réunionnais ? Comment *Témoignages* et son équipe rédactionnelle ont-ils réussi à faire de la question de l'égalité sociale un sujet d'intérêt général concernant tous les Réunionnais ? Pour le comprendre, il est essentiel de garder à l'esprit que *Témoignages* agit comme un groupe de pression intervenant dans un espace public de discussion où se côtoient d'autres groupes de pression aux intérêts contradictoires ou convergents. Le journal n'est qu'un acteur parmi d'autres, mais son action s'est développée dans une logique d'efforts cumulés et concertés avec les syndicats et les autres groupes de pression liés au P.C.R.. Schématiquement, l'on peut affirmer que les rôles sont répartis en fonction des compétences des acteurs : le comité directeur du P.C.R. définit la stratégie et les objectifs à obtenir en matière de lutte sociale, *Témoignages* relaie l'information, explique les enjeux de façon pédagogique et mobilise ses lecteurs, et enfin les syndicats ou les autres satellites du P.C.R., organisent l'action sociale de façon à structurer et à coordonner le mouvement en occupant l'espace public le plus largement possible. En période électorale, les leaders politiques peuvent ainsi convaincre plus facilement les électeurs de voter en faveur de l'égalité sociale. Les scrutins deviennent l'occasion de mesurer les rapports de force sur la question. L'élection de Paul Vergès et d'Élie Hoarau à la députation en 1986, suivie de leur démission spectaculaire un an plus tard, confirme l'intérêt que les Réunionnais accordent au problème. Mais, cela ne suffit pas totalement à expliquer comment *Témoignages* est devenu un groupe de pression capable d'imposer la thématique de l'égalité sociale, relayée par les autres médias, et, même, reprise localement dans le programme

politique du Parti socialiste en 1992.<sup>781</sup> En effet, si son influence se limite aux électeurs du P.C.R., celle-ci est quasi nulle, puisqu'ils sont déjà convaincus par les idées du parti et ne peuvent être, au mieux, que confortés dans leurs certitudes. Et, puisque le journal ne peut guère élargir son lectorat, son influence, là aussi, n'a guère d'impact. En fait, le seul moyen pour *Témoignages* d'assumer son rôle de groupe pression consiste justement à faire pression, non sur les lecteurs, mais sur les pouvoirs publics. Le rôle de *Témoignages* consiste à faire savoir quelles sont les positions du P.C.R. pour que les responsables politiques ou administratifs, à l'échelle locale ou nationale, ne puissent pas éluder la question. En faisant de l'égalité sociale une lutte de tous les instants, la rédaction du journal a légitimé le combat politique.

Éric Turpin, qui a étudié le principe républicain d'égalité à travers *Témoignages*, de 1968 à 1998, montre que ce journal n'a cessé de dénoncer les inégalités entre La Réunion et la métropole.<sup>782</sup> Bien avant d'être conceptualisé, le sujet est récurrent de 1968 à 1981. Le véritable tournant se produit à partir du second semestre de 1986. La lutte menée par les lycéens entre 1984 et 1985 pour le rétablissement des bourses et l'obtention de la gratuité des cantines a marqué les esprits. Le P.C.R., convaincu de disposer d'un soutien populaire solide, s'engage dans la bataille pour l'égalité sociale. Cette critique des inégalités est en réalité le fer de lance des forces communistes à La Réunion. Sans elle, le combat mené par Raymond Vergès et Léon de Lépervanche au sein du C.R.A.D.S., n'aurait pu aboutir à l'obtention de la départementalisation. Mais, alors que le principe d'assimilation est implicitement reconnu par le nouveau statut de l'île en 1946, celui-ci est rejeté par Paul Vergès dès 1959. Jouant de l'ambiguïté du statut départemental, qui reconnaît aux Réunionnais la nationalité française tout en instaurant un certain nombre de différenciations dues à la situation géographique de l'île, le P.C.R. en déduit logiquement que La Réunion n'est pas la France, ni en France, puisque les législateurs lui appliquent ce régime particulier. Néanmoins, revendiquant l'autonomie dans le cadre de la République Française – et non l'indépendance – le parti de Paul Vergès n'a de cesse de jouer de cette ambiguïté pour faire valoir la spécificité réunionnaise autant que le principe d'égalité républicaine. Ainsi, pourquoi réclamer l'autonomie – et donc le droit à une certaine différence – avant 1981, et lutter pour l'égalité des droits sociaux entre La Réunion et la métropole – et donc pour une certaine uniformisation – avant et après 1981 ?

<sup>781</sup> Parti Socialiste, *Agir pour l'an 2000*, C.K.C., Saint-Pierre, 1992.

<sup>782</sup> Éric Turpin, *Le principe républicain d'Égalité vu à travers Témoignages*, op. cit., p. 161-172.

Cette apparente contradiction dans le discours du P.C.R., semblant vouloir une chose et son contraire, est-elle le signe de sa duplicité comme le lui reprochent ses adversaires ? Mais dans ce cas, la remarque vaut aussi pour ces mêmes adversaires qui revendiquent haut et fort l'appartenance de La Réunion à la République, mais s'accrochent à des traitements distincts votés à Paris.

Pour comprendre ces contradictions, qui ne sont pas le propre d'un parti plus que d'un autre, il faut, comme le fait Edgar Morin, expliquer que les trois termes de la devise républicaine « liberté égalité fraternité » sont à la fois complémentaires et antagonistes. « *La liberté tend à détruire l'égalité ; celle-ci, si elle est imposée, tend à détruire la liberté ; enfin la fraternité ne peut être édictée, ni imposée, mais incitée* ». <sup>783</sup> Les Réunionnais affirment leur liberté lorsqu'ils défendent leurs spécificités, mais ils font valoir leur droit à l'égalité quand ils se réfèrent à l'ensemble républicain. Ainsi, ces contradictions que nous avons soulevées s'expliquent par le fait qu'il existe à La Réunion deux cadres de référence : celui qui définit le primat de l'espace vécu, qui dépend d'une réalité purement géographique et sociologique, et l'autre, qui est un cadre politique, défini par un ensemble de textes juridiques. <sup>784</sup> Mais, pour les gouvernements qui se sont succédés, il y a encore deux cadres de référence : celui de la législation républicaine, que l'exercice du pouvoir impose, complète, modifie ou abroge, et celui qui définit la métropole comme le cœur du territoire national, en marge duquel les D.O.M.-T.O.M. sont perçus, de fait, comme une exception. Selon les dirigeants du P.C.R., « *le danger était dans la législation de la discrimination envers les Réunionnais et les peuples d'Outre-Mer et l'institution d'un véritable apartheid social* ». <sup>785</sup> Le 19 septembre 1980, *Témoignages* reproche ainsi au gouvernement de violer l'article premier de la Constitution adoptée en septembre 1958 : « *Le Gouvernement maintient de grandes discriminations entre les Réunionnais et les habitants de la France. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les droits sociaux. Nous ne trouvons qu'une raison à cela, le racisme et le mépris* ». <sup>786</sup> Face à la perspective du changement, incarné par François Mitterrand, *Témoignages* appelle, le 5 mai 1981, à voter pour le candidat socialiste. L'espoir misé sur cette candidature est déterminant. « *Voter Mitterrand c'est le changement pour un avenir de*

<sup>783</sup> Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 100.

<sup>784</sup> Il existe un troisième cadre. Celui-ci est figuré pour le P.C.R. par son appartenance à la sphère soviétique. Pour le gouvernement, ce troisième cadre concerne la construction européenne. Le démantèlement de l'empire communiste après 1989 n'a finalement que peu d'impact localement et aucune incidence notable sur le débat de l'Égalité sociale. Seule conséquence de ce bouleversement historique, le P.C.R. se rallie définitivement, mais seulement après 1995, à l'idée européenne.

<sup>785</sup> Parti Communiste Réunionnais, *La Réunion. Égalité & Développement*, 1990, p. 9.

<sup>786</sup> Éric Turpin, *op. cit.*, p. 163.

*dignité, de liberté, d'égalité et de justice* ». <sup>787</sup> Mitterrand est élu, mais à La Réunion, les votes se sont portés sur le président sortant. Le P.C.R. est donc, à ce moment, à contre-courant des aspirations réunionnaises. En renonçant, dès le 12 mai, au mot d'ordre d'Autonomie Démocratique et Populaire, Paul Vergès, qui mise sur l'Assemblée unique, prend les départementalistes de court, ainsi qu'une frange marginale de son électorat, qui refuse ce changement de cap, rêvant depuis toujours d'une ère d'indépendance.

Il y a pourtant bien une continuité, et même une certaine logique, dans le parcours du P.C.R., qui lutte d'abord pour l'autonomie avant de faire de l'égalité sociale son nouveau cheval de bataille. Si Paul Vergès change de stratégie, il ne renonce en rien à son objectif initial, qui consiste à obtenir la reconnaissance d'une identité réunionnaise par la responsabilisation. Pour comprendre ce changement de choix politique, il faut se replacer dans le contexte. En 1959 souffle le vent de décolonisation. L'heure est à l'indépendance des anciennes colonies. Le P.C.R. s'inspire de ce mouvement historique, mais ne s'aligne pas totalement sur la même position. En ne réclamant pas l'indépendance mais l'autonomie, Paul Vergès entend ainsi pousser la France à redoubler d'efforts pour le développement de La Réunion, et à y appliquer les mêmes lois qu'en métropole, car la départementalisation à cette époque se trouve littéralement dans une impasse. En 1981, les conditions sont réunies pour que cette identité réunionnaise soit reconnue. Il n'y a donc plus de raison objective de persister dans la voie autonomiste, d'autant plus que les résultats du scrutin montrent l'affaiblissement électoral du parti. Si Paul Vergès n'avait pas opéré un tel changement, la sincérité de son engagement antérieur au 10 mai 1981 aurait forcément été mise en doute, et l'on aurait conclu que son objectif était de conquérir le pouvoir à des fins personnelles. Ce renoncement à l'autonomie prouve, malgré les apparences du discours anticolonialiste, que le réel objectif du P.C.R. a donc toujours été celui d'obtenir l'égalité avec la métropole. (Bien sûr, l'on peut toujours soutenir que Paul Vergès était déterminé à obtenir l'autonomie, et peut-être même l'indépendance, à travers l'Assemblée unique. Dans les faits, Paul Vergès savait que l'indépendance poserait davantage de problèmes qu'elles n'en résoudrait – ce qui explique, selon nous, qu'il ait préféré saisir l'opportunité que lui offrait l'alternance pour réussir le développement de l'île de façon plus certaine). C'est dans cette dialectique que le P.C.R. a instauré un rapport de force avec les gouvernements successifs, de 1959 à 1981, les renvoyant sans cesse à leurs contradictions. Avec l'élection de François Mitterrand, le cadre de référence ayant changé, l'attitude du P.C.R. s'en trouve également modifiée.

---

<sup>787</sup> *Ibidem.*

De 1981 à 1986, *Témoignages* semble en quête d'un nouveau mot d'ordre mobilisateur, pour continuer de dénoncer les inégalités. Mais l'attaque porte aussi sur les disparités locales. Le P.C.R. propose de réduire les avantages de la Fonction publique et des cadres du secteur privé, au nom de la solidarité entre Réunionnais. « *Le 25 avril 1983, il dénonce le fossé qui existe entre ceux qui ne travaillent pas faute d'emplois et "ceux qui sont surpayés en fonction d'avantages coloniaux totalement indus" »*.<sup>788</sup> L'hostilité des réactions force le P.C.R. à battre en retraite.

Lors de la première cohabitation qui s'installe après les législatives de 1986, « *le P.C.R. pousse à bout le gouvernement (de Droite) en lui conseillant d'être logique avec lui-même, en appliquant l'Égalité qui est sous-jacente à l'intégration et à la Départementalisation si ardemment défendue par les opposants à l'Assemblée Unique en 1982 »*.<sup>789</sup> Il n'y a donc rien de surprenant à constater que Paul Vergès lie cette bataille pour l'égalité sociale à celle engagée par son père sous le Front Populaire, lorsqu'il déclare le 4 décembre 1986 :

*« Le combat pour l'égalité est un combat pour notre dignité : nous ne sommes pas des mendiants. Nous ne sommes pas plus, nous ne sommes pas moins non plus que n'importe quel citoyen de France. Nous sommes des égaux et nous voulons être traités comme tels. Nous devons nous lever pour défendre notre sang, pour défendre notre sang de Réunionnais »*.<sup>790</sup>

Le Premier ministre, Jacques Chirac, préfère le concept de parité à l'égalité sociale. La nuance est subtile, mais, sans entrer dans la technicité du débat, il convient de rappeler ce que signifient ces deux termes, du moins dans leur dimension symbolique. La parité que propose Jacques Chirac est une correspondance de valeurs permettant d'établir un rapport d'égalité entre deux situations différentes. Cette idée se défend, puisqu'elle implique la reconnaissance de deux situations distinctes, ce que le P.C.R. ne cesse de mettre lui-même en avant, par exemple, en faisant la distinction entre le « peuple de France » et le « peuple de La Réunion ». Toutefois le P.C.R. associe l'égalité sociale, l'égalité salariale et l'égalité des chances. C'est en quelque sorte une égalité absolue qui est en jeu, c'est-à-dire, ne souffrant aucune différence entre deux situations que le P.C.R. souhaite identique. La vraie contradiction du P.C.R. repose sur ce point, car, en réalité, le parti de Paul Vergès utilise clairement les deux cadres de références pour en tirer le meilleur profit selon ses besoins. Mais ce bénéfice de l'égalité sociale vaut pour tous les Réunionnais, puisque ce qui est en œuvre dans cette bataille, c'est la reconnaissance d'une véritable fraternité entre La Réunion et la métropole, permettant enfin la

---

<sup>788</sup> Éric Turpin, *op. cit.*, p. 165.

<sup>789</sup> *Ibidem*, p. 166.

<sup>790</sup> *Ibid.*, p. 166.

réalisation de l'égalité et de la liberté promises depuis 1946. C'est bien pour défendre cette idée de fraternité que *Témoignages* dénonce, le 14 décembre 1987, ce qu'il juge inacceptable : « *derrière cette notion de parité sociale se profilent des idées racistes. À savoir d'une part que le Réunionnais n'est pas égal au Métropolitain, et d'autre part, que La Réunion est incapable de gérer convenablement l'argent des prestations qui lui sont dues* ». <sup>791</sup>

En mai 1988, *Témoignages* appelle à voter François Mitterrand. Le P.C.R. a obtenu du candidat socialiste l'engagement d'une réalisation de l'égalité sociale, avant la fin de son second septennat, en échange des voix communistes. Dès la réélection du Président, le P.C.R. lui rappelle ses promesses, faites le 8 février, devant les caméras à l'aéroport. À l'occasion des législatives de juin 1988, Laurent Vergès et Elie Hoarau sont élus. Fort de ce succès, l'offensive du P.C.R. s'intensifie pour obtenir l'égalité immédiate. Élie Hoarau déclare le 13 décembre 1988 : « *il est inconcevable que l'on fête le bicentenaire de la Révolution française qui proclamait, "Liberté, Égalité, Fraternité", en étant toujours considérés comme des citoyens de seconde zone* ». <sup>792</sup> En janvier 1989, lors de la fête de *Témoignages*, Paul Vergès déclare : « *Il n'y a pas de combat plus nécessaire, de plus noble que celui de l'égalité du Réunionnais et du Métropolitain, tous deux citoyens de la même République* ». <sup>793</sup> Le secrétaire général de la C.G.T.R., Georges-Marie Lépinay, rappelle, trois mois après les élections, qu'une pétition avait été signée par 56 000 personnes. « *Nous avons le sentiment qu'il faut recommencer une grande action de ce genre, car malheureusement, plus les élections s'éloignent et plus on oublie les 56 000 signatures* ». <sup>794</sup> Certains courriers des lecteurs ne cachent plus leur lassitude.

*« Il ne se passe pas un jour sans que nous soyons révoltés contre tel ou tel événement vécu ou constaté dans cette "foutue" vie quotidienne. Et pourtant on n'entend parler que d'égalité sociale et de justice pour tous. En tant que travailleurs, nous nous demandons quel sens donner aux mots justice et égalité quand nous comparons la vie d'un travailleur et celle des bénéficiaires de certaines allocations (A.P.I., A.S.S.E.D.I.C., R.M.I....) ».* <sup>795</sup>

Durant le dernier septennat de Mitterrand, *Témoignages* réclame inlassablement l'égalité pour le S.M.I.C. et pour le R.M.I., mais la réalisation ne se fait pas aussi vite que ne l'espèrent les communistes. L'élection présidentielle de 1995 qui se profile sonne une ultime mobilisation. Le 18 avril 1995, Paul Vergès déclare dans *Témoignages* : « *Il n'y aura pas*

<sup>791</sup> Éric Turpin, *op. cit.*, p. 167.

<sup>792</sup> *Ibidem*, p. 168.

<sup>793</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>794</sup> *Le Quotidien*, 9 août 1988, *La C.G.T.R. mobilise. Le Bon chemin*, p. 5.

<sup>795</sup> *Le Quotidien*, 7 avril 1989, *Révolte des travailleurs contre l'injustice*, Christiane Hoareau, La Possession.

*d'autre "Sarda". La Réunion doit forger elle-même ses propres libérateurs* ». <sup>796</sup> Lionel Jospin et Jacques Chirac se retrouvent en tête des sondages d'opinion. Pourtant, le P.C.R. favorise la victoire de Jacques Chirac, en ne donnant aucune consigne de vote au premier tour. Comme l'explique Margie Sudre, Chirac, en campagne présidentielle, avait tenu à faire coïncider son séjour avec le 20 décembre. Un soir, devant ses sympathisants, le candidat aborde le thème de l'égalité sociale.

*« Il fit preuve d'une honnêteté qui frappa toute l'assistance, en reconnaissant qu'il s'était trompé lorsque, Premier ministre, il avait défendu le principe d'une différence de traitement social entre les D.O.M. et la France hexagonale. "Rien ne peut justifier, déclara-t-il, qu'il existe des rémunérations légales et des prestations familiales inférieures dans les D.O.M." »*. <sup>797</sup>

Le nouveau Président tient son engagement de campagne dès 1996. L'égalité sociale semble être le contraire de l'autonomie, elle n'est pourtant que l'envers d'une même exigence de reconnaissance. Paradoxalement, c'est en obtenant l'Égalité que le P.C.R. donne sens à la reconnaissance d'une spécificité réunionnaise.

---

<sup>796</sup> Éric Turpin, *op. cit.*, p. 170.

<sup>797</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 149.

## Chapitre 10 / L'occupation de l'espace public : de la commémoration à l'explosion sociale

Les groupes de pression manifestent véritablement leur puissance lorsqu'ils réussissent à convaincre les pouvoirs publics d'agir en suivant leurs préconisations. À travers les exemples que nous avons évoqués au chapitre précédent, il apparaît clairement qu'une action ne peut aboutir positivement qu'à condition d'être relayée sur le plan médiatique. Pour que la société évolue sur une question donnée, l'organisation de débats publics est donc nécessaire. Mais cela reste insuffisant, car un débat qui préoccupe, parfois de façon régulière, une partie de la population, peut n'être suivi d'aucun effet et, donc, se révéler parfaitement stérile. En effet, lorsqu'un groupe de pression exerce une force diffuse, même constante, cette pression est toujours moindre que celle exercée par un petit groupe organisé et déterminé à résoudre un problème particulier. Cette notion de « problème » est commune à tous les groupes, puisque, sans elle, ils n'auraient pas de raison objective de se constituer. Ainsi, le problème initial consiste toujours à organiser l'action collective. Les modalités et les formes de cette initiative varient selon les objectifs à atteindre, le nombre de personnes mobilisables, la durée et le contexte de l'entreprise. Cependant, puisque l'occupation de l'espace médiatique ne permet pas toujours de réaliser les objectifs fixés, certains groupes décident d'exercer leur pression directement dans la rue, ce qui a l'avantage de relancer l'intérêt médiatique et d'attirer l'attention des pouvoirs publics. « *La manifestation est destinée à "rendre manifeste" un problème au-delà de la seule sphère de ceux directement impliqués. Elle est, dès lors, conçue pour être vue. Jusqu'à parfois subordonner d'autres fins à cet objectif devenu prioritaire* ». <sup>798</sup> Selon Danielle Tartakowsky,

*« La manifestation signifie une occupation précaire et transitoire de la rue et une rupture dans les usages codifiés de l'espace et du temps. Elle diffère en cela du cortège officiel toujours inscrit dans un espace/temps convenu, historiquement et urbanistiquement marqué et, parfois même, érigé à ces fins. Elle présente, dès lors, une dimension subversive que peuvent certes atténuer l'usage ou la tradition mais qui lui vaut de toujours poser un problème d'ordre public ».* <sup>799</sup>

---

<sup>798</sup> Patrick Champagne, *La manifestation, la production de l'événement politique*, Actes de la recherche en sciences sociales, 52-53, juin 1984, pp. 18-41, cité par Danielle Tartakowsky, in *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997, p. 7.

<sup>799</sup> Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, op. cit., p. 8.



L'occupation de la rue – dans sa dimension symbolique d'espace public – constitue un enjeu stratégique visant à la fois à confisquer provisoirement l'espace afin d'y révéler sa force, éventuellement de susciter la sympathie ou l'adhésion du public, et, enfin, de soumettre le problème à la responsabilité des autorités compétentes. Ces trois aspects résument la fonction première et vitale d'une manifestation, qui est, par essence, une forme de communication sociale. Les manifestations renferment aussi des dimensions d'intronisation, de rite de passage, qui constituent pour les jeunes une forme d'initiation, « *une voie d'accès au politique* ». <sup>800</sup> Bien sûr, elles peuvent se dérouler sur des rythmes festifs, ou, au contraire, faire preuve de solennité ; mais, dans tous les cas, elles favorisent la cohésion du groupe, car elles se révèlent avant tout une expérience collective renforçant le sentiment d'appartenance, et donc d'identification au groupe. Évidemment, comme l'affirme encore Danielle Tartakowsky, « *tout cortège est bien sûr politique. En ce qu'il est un facteur d'agrégation sociale, un rapport à l'espace prenant sens dans une relation à la cité ou en ce qu'il diffère de la foule et implique l'existence de groupes préalablement constitués. Il est toujours une forme d'expression, élémentaire ou complexe, du corps social et, par là, du politique* ». <sup>801</sup> Manifester étant un acte de communication porteur d'un sens politique, il importe d'en saisir le message et la portée. Que les manifestants soient quelques dizaines ou plusieurs milliers, leur individualité se dissout pour n'être plus qu'un agrégat, « *une âme collective* », pour reprendre la formule de Gustave Le Bon. <sup>802</sup> Paradoxalement, par sa simple présence, l'individu pèse politiquement, en ajoutant son unité au nombre. Il « vote avec ses pieds », tandis que l'ampleur de la manifestation, le ton, la vigueur des slogans indiquent l'état de l'opinion. Il reste, malgré tout, une part d'imprévisibilité, qui crée justement cette force de pression recherchée par les organisateurs. L'encadrement policier est une réponse des autorités au risque inhérent au trouble de l'ordre public. Naturellement, ni les forces de l'ordre ni les organisateurs n'ont intérêt à ce que la foule se dérobe à leur contrôle. Et c'est là tout le problème. Comment et pourquoi un rassemblement légal peut-il basculer dans un affrontement brutal et parfois meurtrier ? Avant d'aborder les émeutes du Chaudron, il convient d'évoquer les manifestations commémoratives, puis quelques-unes des grandes mobilisations qui ont jalonné la période.

---

<sup>800</sup> Danielle Tartakowsky, *op.cit.*, p. 798.

<sup>801</sup> *Ibidem.*

<sup>802</sup> Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, 1885.

## 1) Deux célébrations de la Liberté à travers les commémorations du 14 juillet et du 20 décembre

L'espace public – ou plutôt l'archipel des espaces publics<sup>803</sup> – n'a de réalité que s'il est codifié par un ensemble de règles plus ou moins implicites, qui délimitent les usages que peuvent en faire les différents groupes d'acteurs, lorsqu'ils se rencontrent, échangent, débattent dans le territoire qu'ils occupent, et dans lequel les lieux ont une mémoire et les hommes, une histoire. Mais cet espace ne se fige jamais. L'évolution des sociabilités et des représentations qui en découlent renouvelle sans cesse ces règles implicites sans lesquelles le « vivre ensemble » serait impossible. Celles-ci reposent sur la connaissance intériorisée d'une carte symbolique du territoire – incluant les différents lieux de mémoire, de culte, d'expression, etc. – mais aussi sur une connaissance des différents acteurs – permettant à chacun de se reconnaître, en fonction de leurs différences ou similitudes et notamment selon leurs modes de communication, leurs parcours, leurs origines, etc. – et elles reposent, enfin, sur la réactualisation du « répertoire » des modes de sociabilité – autorisant ou non un certain nombre de pratiques ou de comportements.

Le renouvellement de l'approche historique en France, dès les années 1970, et plus particulièrement lors des deux décennies suivantes, détermine de nouveaux rapports entre histoire, mémoire et identité, mais aussi entre l'État et les régions bénéficiaires de la décentralisation. Arlette Farge décrit un contexte propice à cette évolution : « *tout concourt à cette attention qui crée de nouveaux objets historiques : la période politique, les engagements "militants" de quelques universitaires, la faiblesse de plus en plus visible du système marxiste, sans oublier les revendications sur la norme et les transgressions qui obligent à chercher dans le passé ce qu'il en fut* ». <sup>804</sup> Cette préoccupation soudaine de l'opinion en quête de ses origines favorise l'essor d'une histoire régionale, affirmant son propre récit tout en l'intégrant pleinement dans l'histoire nationale. Le succès de cette approche régionaliste se manifeste après les événements de Mai 1968. Selon Michel Denis, le public cherche ainsi « à réagir contre le déracinement et la perte d'identité qui résultent de l'accélération des

---

<sup>803</sup> Bastien François, Érick Neveu (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presse universitaire de Rennes, 1999.

<sup>804</sup> Arlette Farge, *L'histoire sociale*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, op. cit., p 287.

*mutations sociales* ». <sup>805</sup> Face aux bouleversements sociaux liés à l'exode rural et au développement des centres urbains, de nombreux individus se trouvent confrontés à un changement auquel ils ne sont pas préparés. Privés de leurs attaches, ils éprouvent alors le besoin de reconstruire leur identité, de s'ancrer dans une histoire qui fait sens à leur propre destinée. Ainsi, comme l'affirme Pierre Nora, « *le passage de la mémoire à l'histoire a fait à chaque groupe l'obligation de redéfinir son identité par la revitalisation de sa propre histoire* ». <sup>806</sup> Arlette Farge précise que, « *l'histoire peut apparaître à certains moments comme chargée de délivrer un message à la société, ne serait-ce qu'en rendant la mémoire à des groupes ou à des minorités dont l'histoire jusqu'ici n'avait jamais parlé* ». <sup>807</sup> C'est aussi ce qui se produit à La Réunion au début des années 1970. Hubert Gerbeau découvre l'île en 1968. Le jeune universitaire souhaite travailler sur l'histoire des esclaves, mais se heurte aux réticences de ceux qui tentent de l'en dissuader, sous prétexte que cela provoquerait des tensions inutiles, que cette histoire-là n'en vaut pas la peine, ou encore, de ceux qui vivent comme une infamie le fait d'avoir des ancêtres esclaves et qui revendiquent, en quelque sorte, le droit à l'oubli. Lorsqu'il publie, deux ans plus tard, « *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence* », <sup>808</sup> il renouvelle complètement le champ de recherche sur le sujet, à la fois en se débarrassant « *du carcan méthodologique et chronologique que certains spécialistes de l'aire atlantique imposent depuis des décennies aux chercheurs des autres aires* », mais aussi, en tentant une approche de « l'histoire totale » rêvée par Jules Michelet. Hubert Gerbeau le sait, désormais :

*« Il ne suffira plus de dater les cargaisons, de mesurer les plantations, de compter les hommes et les piastres, il faudra penser cuisine, religion, magie, danse, musique, démographie, organisation sociale, façons de vivre et thèmes culturels ; il faudra être archéologue, ethnologue, familier des traditions orales, biologiste, linguiste, peut-être psychiatre, sans doute psychanalyste ».* <sup>809</sup>

Dans la préface qui accompagne la réédition de l'ouvrage, Sudel Fuma rend hommage à son maître qui « *a eu surtout la grandeur d'âme de passer le témoin de la recherche historique à [lui]-même et à Ève Prosper, lui aussi aujourd'hui enseignant et chercheur à l'Université de La Réunion, pour qu'à notre tour, nous écrivions notre propre Histoire* ». <sup>810</sup> Cette jeune

<sup>805</sup> Michel Denis, *L'approche régionale*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, op. cit., p. 192.

<sup>806</sup> Pierre Nora, *Entre Mémoire et Histoire*, in *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, tome 1, 1997, p. 32

<sup>807</sup> Arlette Farge, *L'histoire sociale*, in *L'histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, op. cit., p. 287.

<sup>808</sup> Hubert Gerbeau, *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence*, Conseil Général de La Réunion, Océan Éditions, 1998. (Réédition à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage).

<sup>809</sup> *Ibidem*, p. 16.

<sup>810</sup> Sudel Fuma, in Hubert Gerbeau, *Les esclaves noirs. Idem*, p. 10.

génération de chercheurs réunionnais s'inscrit pleinement dans le renouvellement national de la discipline historique, de ses objets d'études et de leurs modes heuristiques. Cependant, elle apparaît dans un contexte politique particulier. En effet, l'intérêt que le public porte progressivement à l'histoire de l'île est un effet collatéral de la bataille que se livrent les départementalistes et leurs adversaires, chacun essayant d'écrire cette histoire selon une grille idéologique justifiant les options politiques qu'ils défendent. Comment cette histoire devient-elle une question politique ? Deux visions simplificatrices de l'histoire s'affrontent jusqu'au milieu des années 1980, formant des catégories manichéennes qui structurent l'inconscient collectif réunionnais. Au clivage racial se superpose la lutte des classes, pour reprendre le vocabulaire marxiste. D'un côté, les Créoles Blancs et les Zoreils, descendants des maîtres, parlant le français, représentent l'ordre colonial et la civilisation ; de l'autre, les Noirs et les métis, descendants d'esclaves et d'engagés, parlant le créole, incarnent le petit peuple exploité, inculte, vivant dans des conditions misérables. La clé de voûte de cette opposition binaire se situe dans le statut départemental et son éventuelle remise en cause. Deux points particuliers s'imposent dans le débat : à qui appartient La Réunion ? Et, les Réunionnais forment-ils un peuple ?

Jérôme Boyer, auteur d'un ouvrage publié deux mois après les législatives de mars 1978, explique que la diversité des origines de la population empêche qu'il s'affirme population autochtone, « *qualité qui autoriserait à revendiquer la souveraineté nationale* ». <sup>811</sup> D'ailleurs, il n'existe pas, selon lui, de besoin d'indépendance à La Réunion. Il reconnaît, cependant, l'existence d'« *une personnalité réunionnaise* », mais précise aussitôt que la diversité de ses origines la prive de « *l'unité et de la force nécessaires à son indépendance* », d'autant plus que le créole est encore mal défini et ne peut donc « *constituer un élément unificateur pour le peuple de ce pays* ». <sup>812</sup> Habilement, il renvoie les Réunionnais à leur propre responsabilité. Que souhaitent-ils ? « *C'est aux Réunionnais de répondre, et là encore, la France leur en donne les moyens : droit de vote, presse libre, droit d'association...* ». <sup>813</sup>

Henri Cornu se montre moins conciliant. Aux yeux de ce catholique conservateur, dont les positions ne sont pas sans rappeler celles des Francs-Créoles, « *c'est la France qui a construit*

---

<sup>811</sup> Jérôme Boyer, *op. cit.*, p. 224.

<sup>812</sup> *Ibidem*, p. 225.

<sup>813</sup> *Ibid.*, p. 227.

*l'île de Bourbon* », en même temps que le château de Versailles, tient-il à préciser.<sup>814</sup> Les arguments qu'il avance pour justifier la départementalisation sont lapidaires, comme s'ils ne souffraient aucune contestation possible : avant, il n'y avait personne, donc La Réunion est française et le peuple créole n'existe pas. Henri Cornu, pratiquant une certaine forme de révisionnisme, en oublie même que l'esclavage est le produit de la colonisation, et, par conséquent, que cette construction n'aurait pas eu lieu sans le déracinement de peuples forcés à la migration et au travail. Certes, la colonisation est une œuvre française, mais les esclaves, puis les engagés, ont formé une population nouvelle, inventant par nécessité une langue et une culture communes. Bien qu'il défende, lui aussi, les bienfaits de la départementalisation, Jérôme Boyer, fait preuve d'une plus grande objectivité, lorsqu'il évoque l'évolution de la société réunionnaise et la prise de conscience de son identité culturelle.

*« De nos jours, par l'action conjuguée de certains partis politiques, d'associations de défense du patrimoine, par l'œuvre également d'animateurs de toutes sortes, la population de l'île redécouvre des valeurs créoles qu'elle avait un peu oubliées au profit du modèle français. Les maloyas africains renaissent de leurs cendres. La religion tamul [sic] est à nouveau respectée, et recrute parmi la jeunesse ses meilleurs disciples. On découvre que le créole peut être une langue, bien qu'il ait plusieurs visages, et on commence à l'écrire. Les auteurs réunionnais sont de plus en plus nombreux qui écrivent en créole histoires, contes ou même poésies, dont la diffusion suscite un intérêt nouveau. Les arts malgaches, chinois, indiens sont en vogue. On crée des associations de promotion de la culture réunionnaise ; on monte des ballets qui vont faire connaître dans le monde la musique et les danses du pays. On chante les beautés de l'île adorée. La dignité des Réunionnais est ainsi reconnue et respectée. »<sup>815</sup>*

À l'opposé de l'argumentaire départementaliste, Michel Robert consacre un chapitre intitulé « *Peut-on parler de nation ou de peuple réunionnais ?* », dans un ouvrage paru en 1976, dans lequel il résume la doctrine du P.C.R. sur la question de l'autonomie. L'auteur s'efforce de la présenter comme la seule alternative possible à l'échec de la départementalisation. L'ambiguïté de cette rhétorique, qui repose sur le double sens de « nation »,<sup>816</sup> laisse entendre à demi-mot que l'autonomie serait un préalable à l'indépendance.

*« La notion de nation doit se distinguer du simple sentiment national. Communauté stable de langue, de territoire, de vie économique, de culture, elle est le résultat d'une évolution historique : ce n'est qu'à partir d'un moment donné que l'on pourra par exemple parler d'une nation réunionnaise. Cette étape a-t-elle été atteinte à La Réunion ? Si tel n'est pas le cas, peut-on parler d'une nation réunionnaise en voie de formation ? »<sup>817</sup>*

---

<sup>814</sup> Henri Cornu, Paris et Bourbon. *La politique française dans l'océan Indien de 1664 à 1815. (Réflexion sur l'histoire de La Réunion)*, Saint-Denis, U.D.I.R., p. 1980, p. 49.

<sup>815</sup> Jérôme Boyer, *op. cit.*, p. 227-228.

<sup>816</sup> Michel Robert évoque la « nation réunionnaise », en défendant implicitement l'idée qu'un État peut se composer de plusieurs nations (communautés d'origine ou de langue). Mais il sait que pour les départementalistes, seule compte la définition de droit constitutionnel, qui voit en la Nation le socle de l'État, c'est-à-dire, le rapport entre la communauté de tous les citoyens et le gouvernement qui les dirige.

<sup>817</sup> Michel Robert, *Combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan, 1976, p. 99.

L'identité réunionnaise s'est formée, selon ce théoricien du P.C.R., en deux étapes. La première résulte des conditions de peuplement de l'île : « à travers ce brassage ethnique et à travers la lutte contre l'exploitation coloniale, s'est formée une véritable personnalité réunionnaise ». <sup>818</sup> La seconde est provoquée par l'aggravation de l'exploitation coloniale d'après-guerre. Au lieu de réaliser l'assimilation des Réunionnais, la départementalisation provoque, au contraire, la prise de conscience de leur identité. Michel Robert explique donc – ce qui permet de résoudre la question de la souveraineté du point de vue autonomiste – que

*« cette identité nationale ne naîtra pas, en d'autres termes, d'un retour aux sources, à une civilisation préexistante détruite par le colonisateur. Elle sera le résultat d'un processus de changement social. Dans la mesure où il n'y a pas de possibilité de récupération d'un passé antérieur à la colonisation de l'île, dans la mesure aussi où la lutte de classes a été très importante dès le départ, du fait de la politique de la colonisation à outrance, les risques de nationalisme se trouvent exclus ».* <sup>819</sup>

On le voit ici très clairement, pour les autonomistes, l'identité réunionnaise découle d'une construction, qui à partir des années 1960, accompagne la prise de conscience d'une « identité nationale ». Ils perçoivent l'unité morcelée des différentes communautés vivant dans l'île et parviennent à les fédérer autour d'un projet politique fondé sur la reconnaissance de « l'homme réunionnais ». Vingt ans plus tard, à l'instar de Jérôme Boyer ou des défenseurs de la Créolie, une majorité de départementalistes constate et participe même à la revitalisation de l'identité réunionnaise. Cette nouvelle approche suit le mouvement inverse de celui opéré par les autonomistes : considérant l'unité de la citoyenneté française acquise pour tous, ils reconnaissent les traits spécifiques de chacune des composantes de la société réunionnaise. La diversité n'est plus un obstacle mais devient une richesse.

On observe, à travers les commémorations du 14 juillet 1789 et du 20 décembre 1848, une évolution croisée des positions idéologiques des autonomistes et des départementalistes sur ces deux dates fondatrices de l'identité nationale française et de l'identité réunionnaise.

---

<sup>818</sup> *La Réunion demain* – Entretien avec Paul Vergès – Supplément au n° de juillet 1969 de *Réalités et Perspectives*, p. 2, cité par Michel Robert, in *Combats pour l'autonomie*, op. cit., p. 98.

<sup>819</sup> Michel Robert, op. cit., p. 99. On retrouve un raisonnement similaire dans une note de renseignement (A.D.R., 1324 W 80, n° 200, 24 avril 1980). Un document émanant du F.R.A.P.A.R., daté du 10 février 1979, évoque « la lente formation de la personnalité réunionnaise ». Cette personnalité « n'est pas encore l'expression d'un sentiment national solidement ressenti. Mais elle contient les bases d'une entité nationale en devenir. Il convient donc de l'entretenir, de la sauvegarder, notamment par la défense, l'illustration et l'enrichissement des diverses manifestations culturelles originales, langues, musique, danses... afin de regrouper l'ensemble du peuple dans une vision collective de son destin. Tout mot d'ordre qui consisterait à privilégier ou à surestimer ce sentiment risque d'aller à l'encontre de l'objectif voulu : c'est-à-dire d'aller à la division du peuple ». Ce document défend également l'idée que « la lutte de classes précède la prise de conscience nationale ».

Les mêmes réticences existent initialement de part et d'autre à célébrer les deux dates, si bien qu'en privilégiant l'une, on choisit, plus ou moins, d'ignorer l'autre. Le champ mémoriel est ainsi investi de significations différentes selon la perception idéologique de l'événement en cause. Chacune de ces dates possède une double signification, positive pour les uns et négative pour les autres. Cependant, à partir du milieu des années 1980, l'opinion fait preuve d'une plus grande flexibilité face à ces positions, même si certaines voix, comme celle d'Alain Hoarau, expriment toujours ouvertement leurs réticences à accepter cette évolution. Pour ce « *vieux créole pas comme les autres* », comme il se qualifie lui-même, les choses sont claires : « *les Français ont leur fête de la liberté, le 14 juillet. Aux esclaves créoles, on impose le 20 décembre* ». <sup>820</sup>

Pour la première fois, en 1977, *Le Quotidien* rend compte des festivités du 14 juillet. *Témoignages* ne fait aucun commentaire. « *L'anniversaire de la Révolution française est encore célébré selon des « rites » presque séculaires. (...) Les manifestations qui ont, hier, animé toute notre île, sont en définitive autant de symboles, d'attachement à la patrie pour les uns, de souveraineté nationale pour les autres, de liberté enfin* ». <sup>821</sup> L'année suivante, le journal communiste ne voit, à travers le 14 juillet, qu'« *une révolution à continuer* ». Il ne fait aucune référence à la République, ou à la Nation. Au contraire, il procède à une distinction sans ambages entre le peuple de France et le peuple de La Réunion.

« *Le peuple de France a encore d'autres Bastilles à prendre pour instaurer enfin la LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ et la FRATERNITÉ. À plus forte raison le peuple réunionnais. (...) À La Réunion, Le 14 juillet est encore à faire. La Bastille est toujours à prendre. Les peuples qui ont voulu leur liberté, l'ont toujours arrachée. Il en sera de même pour le peuple Réunionnais. Le 14 juillet est un exemple à suivre* ». <sup>822</sup>

À l'occasion des célébrations du Bicentenaire de la Révolution française *Témoignages* consacre plusieurs pages à l'événement. Alors que la bataille pour l'égalité sociale a commencé, le P.C.R. s'interroge : « *14 juillet 1789 – 14 juillet 1989. Que devons-nous fêter ?* ». <sup>823</sup> Il est évident pour les communistes que ces célébrations restent un « *hommage à l'histoire d'un peuple frère* », tant que subsistent les inégalités à La Réunion. « *Appelés à célébrer cet événement, les Réunionnais, selon l'attitude qu'ils adopteront, pourront soit en tirer les leçons pour eux-mêmes, soit tomber dans le piège de la diversion* ». <sup>824</sup> Le P.C.R.

---

<sup>820</sup> *Le Quotidien*, 26 novembre 1991, *La fête des esclaves*, Alain Hoarau, (Un vieux créole pas comme les autres).

<sup>821</sup> *Le Quotidien*, 15 juillet 1977, *L'an 98 de la fête*.

<sup>822</sup> *Témoignages*, 13 juillet 1978, *La Bastille est toujours à prendre*.

<sup>823</sup> Parti Communiste Réunionnais, *La Réunion. Égalité & Développement*, 1990, annexe V.

<sup>824</sup> *Ibidem*.

reconnaît l'importance du Bicentenaire, non pour célébrer l'attachement à la métropole, mais pour souligner l'écart qui sépare encore La Réunion d'une véritable égalité.

*« L'histoire de La Réunion est intimement liée à l'histoire de France, mais, les progrès qui s'accomplissent en France connaissent toujours un retard dans leur traduction à La Réunion. Ainsi, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen date-t-elle du 26 Août 1789, mais, 200 ans plus tard, les Réunionnais ne jouissent toujours pas de tous leurs droits ».*<sup>825</sup>

Afin de relativiser la portée de la Révolution française, le P.C.R. rappelle que le décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794 n'a jamais été appliqué à La Réunion. En établissant un lien entre le 14 juillet et le 20 décembre, il souligne l'esprit révolutionnaire qui, dans les deux cas, permet d'abolir une situation d'injustice.

Dès la fin de 1988, plusieurs courriers des lecteurs s'interrogent sur le sens à donner à la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française. Faut-il célébrer aussi la Terreur et son cortège d'abominations ? Peu avant juillet 1988, Camille Sudre appelle même à boycotter les cérémonies du 14 juillet, pour soutenir télé Free Dom. Plusieurs lecteurs font état de leur désapprobation. Certains commencent à dénoncer les penchants démagogiques de « l'homme en blanc ». La télévision de la liberté défend-elle une réelle liberté pour les Réunionnais, ou n'est-elle qu'un moyen de les abreuver d'une culture flattant de bas instincts, se demandent-ils ? Pourtant, la majorité des courriers évoquant le Bicentenaire sont favorables à l'événement. De janvier à février 1989, la parole est donnée aux citoyens. La rédaction du *Quotidien* dépêche une équipe de journalistes chargés de recueillir, dans chaque commune de l'île, les doléances des Réunionnais. Le 19 février, *Le Quotidien* dresse un premier bilan des « sondoléances » : les Réunionnais interrogés pensent que les élus locaux sont des « profiteurs » (60,6%, contre 13,4%), que la justice est « à la tête du client » (56,6%), que l'école est inégalitaire (41,2%), que les services publics sont trop lents (57,2%) et que « la priorité des priorités » doit être la lutte contre la fraude (43,4%).

L'événement le plus spectaculaire reste l'opération menée par Emmanuel Cambou. Le 25 avril 1989, ce comédien, graphiste, s'offre « *un coup de pub révolutionnaire* », comme l'annonce *Le Quotidien* dès le lendemain. En effet, l'événement ne passe pas inaperçu, puisqu'il est repris à la une des trois quotidiens. Avec quelque-uns de ses comparses de la troupe du Théâtre Volland, Cambou entreprend de sauver La Marianne en lui donnant des couleurs : un fond de teint blanc coiffé et un bonnet phrygien d'un rouge écarlate. Le profil

---

<sup>825</sup> Parti Communiste Réunionnais, *La Réunion. Égalité & Développement*, 1990, annexe V.



rocheux, né d'une explosion de dynamite lors de la construction de la route nationale, à Saint-Paul, devait être détruit par les services de l'Équipement par mesure de sécurité. Ce happening permet à la troupe de signaler la reprise de deux pièces, *Étuves* et *l'Esclavage des Nègres*, montées dans le cadre des célébrations du Bicentenaire. Depuis, les automobilistes peuvent toujours apercevoir le visage de Marianne regardant au large, comme pour affirmer aux voyageurs qui arriveraient par la mer, que La Réunion est bien une terre française.

La commémoration de l'abolition de l'esclavage à La Réunion a longtemps dérangé la quiétude des esprits. Les uns souhaitant occulter ce pan de l'histoire pour éviter tout esprit de revanche, les autres préférant refouler le souvenir de leurs ancêtres, et d'autres encore, luttant pour donner un sens à cette date particulière de l'histoire réunionnaise. En décembre 1975, un article du *Cri du Peuple* souligne le climat singulier qui entoure l'événement.

*« C'est la fête Cafres. Pourtant le 20 décembre aurait dû être notre fête nationale ». (...) « Cette année les communes "démocratiques" ont fêté cet anniversaire avec un éclat particulier tandis que celles appartenant à la majorité, comme à leur habitude, n'ont rien fait pour commémorer cette date. Dans le passé des Maires comme Jean Chatel, Jaucourt et autres, recevaient les "cafres de Fafaye" à l'hôtel de ville et prononçaient des discours pour exalter le sens de cet événement dans l'évolution de notre pays. Aujourd'hui, parce que l'on ne cesse de nous répéter que nous sommes des Français à part entière et les Gaulois nos ancêtres, devons-nous pour autant avoir honte de notre origine de fils et de petits fils d'esclave ? ».*<sup>826</sup>

En 1980, Alain Gili s'indigne de la diffusion de la série télévisée américaine « Racines », adaptée du roman éponyme d'Alex Haley. Sa diatribe dans les colonnes du *Quotidien* est en réalité un appel à la reconnaissance de l'esclavage dans l'histoire locale. « Nos lecteurs ont su observer à quel point il fallait noyer le drame de l'esclavage dans cette mise-en-forme à l'américaine pour que cela soit... accepté. Car notre hypothèse sera celle là : La Réunion refuse son histoire pour des raisons politiques ». Le journaliste, qui est aussi un acteur culturel, étaye ses propos de plusieurs exemples :

*« La radio censure (supprime ou reporte) un entretien de J.-F. Sam-Long avec Karl Latchimy, auteur de "Noirs et Blancs", et Sam-Long ne dit rien. (...) Les éditions l'Harmattan publient un livre de Marcel Le Guen intitulé "Histoire de La Réunion". Rien, silence. Pas un mot. Rien, non plus, pour "Boadour", de Firmin Lacpatia, chronique des engagés ».*

Alain Gili finit par se demander :

*« Qui cache donc les œuvres sur l'esclavage ? Qui prolonge ce "complexe" que bien des jeunes (majoritaires en l'île) ont perdu depuis longtemps ? La thèse de Sudel Fuma sur les esclaves après la libération, et le roman inédit de Joseph Toussaint, "Maha-Veloma", publié en 78 par notre journal ont*

---

<sup>826</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 25 décembre 1975.

*évoqué le très réel problème de la transition d'une société esclavagiste à une société... de classes raciales. On comprend le tabou de ce sujet !... ».*<sup>827</sup>

La traditionnelle fête du journal *Témoignages*, qui a lieu en fin d'année, sans forcément coïncider avec le 20 décembre, permet au public de découvrir les animations culturelles, mais aussi de se sensibiliser aux idées et au programme du P.C.R., tout en fêtant l'abolition de l'esclavage. En décembre 1976, une note de renseignement indique une affluence moyenne de 1 500 personnes par jour. Sur le stand de *Témoignages*, la vente du premier disque de Firmin Viry, *Peuple du Maloya*, et du livre *Combat pour l'Autonomie* de Michel Robert constitue la principale attraction. La revalorisation du maloya, longtemps dénigrée comme une danse subversive, est un élément primordial de la lutte du P.C.R. pour la défense de la culture créole.<sup>828</sup>

À partir de 1979, la C.G.T.R. entreprend d'obtenir la reconnaissance du 20 décembre. En octobre 1980, une délégation syndicale remet au préfet un document d'une quinzaine de pages sur les principales revendications des travailleurs. Dans le dernier chapitre, consacré aux « droit du travail et aux libertés syndicales », la C.G.T.R. demande que soit reconnus comme journées fériées, chômées et payées « pour le respect de la qualité d'homme réunionnais », le 20 décembre, jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage à La Réunion, mais aussi le premier de l'an tamoul, le premier de l'an chinois ainsi que la fête marquant la fin du ramadan.<sup>829</sup> L'officialisation de la commémoration du 20 décembre 1848, intervenue entre 1981 et 1983, n'est ni consensuelle ni achevée. Les autres demandes ne sont pas prises en compte. En effet, comme le montre Prosper Ève, la droite locale s'est vivement opposée à cette reconnaissance officielle après l'élection de François Mitterrand.<sup>830</sup> En tête de ce combat d'obstruction se trouvent Paul Bénard, Jean Fontaine, Louis et Jean-Paul Virapoullé, Christophe Kichenin, Jacques Técher et le maire de Saint-Denis, Auguste Legros. Ce dernier va même jusqu'à organiser la Fête des Letchis en lieu et place du 20 décembre. Ce rejet de la célébration de l'abolition de l'esclavage se pare de mille excuses. Ainsi, le Docteur Gilbert Gérard écrit-il dans un courrier des lecteurs, en octobre 1976 :

*« La dignité du Réunionnais (que je suis) passe, me semble-t-il par la possibilité pour lui, quelle que soit son origine sociale, d'accéder aux plus hautes responsabilités. Or, ce n'est pas en lui rappelant sans*

---

<sup>827</sup> *Le Quotidien*, 15 février 1980, *Les « racines » de Big Brother ou télé-manipulation ?*, Alain Gili. Cet article est prolongé quelques semaines plus tard par une série d'articles sur l'esclavage

<sup>828</sup> A.D.R., 1324 W 83, F.J.A.R. 1976, note n° 934, 6 décembre 1976, *Fête de Témoignages*.

<sup>829</sup> *Le Quotidien*, 17 octobre 1980, La C.G.T.R.. reçue par le préfet. Un tour d'horizon du monde du travail, p. 6.

<sup>830</sup> Sur la question cf. les deux ouvrages de Prosper Ève : *Le 20 décembre 1848 et sa célébration à La Réunion, du déni à la réhabilitation (1848-1980)*, Paris, Saint-Denis, L'Harmattan, Université de La Réunion, 2000, et *Le 20 décembre 2004, le temps de la parole*, Saint-André, Océan Éditions, 2005.

*cesse que ses ancêtres étaient des esclaves, par la présentation du séga et du maloya comme seules manifestations de la culture réunionnaise, ce n'est pas en l'obligeant à ne parler que le créole, ce qui revient à lui ôter toute responsabilité de s'exprimer et de se faire connaître sur le plan national et international, qu'on lui permettra de s'élever et d'accéder à la culture au sens noble du terme ».*<sup>831</sup>

Dans ses *Nouvelles Chroniques*, Jacques Lougnon se montre encore plus radical : « À propos de la fête du 20 décembre, je pense que les intellectuels qui ont eu l'idée, non seulement stupide, mais criminelle, d'inventer cette nouvelle fête sont (peut-être inconsciemment) les fossoyeurs de notre chère et belle île, en activant la haine des classes, alors que depuis un siècle, nous étions parvenus à créer une famille réunionnaise ».<sup>832</sup> Cette prise de position de Jacques Lougnon sur le 20 décembre est à rapprocher de ce qu'il écrit en 1986, à propos de la réédition d'un ouvrage de Guy Douyère.

*« Comme nous sommes loin de l'esprit qui a abouti à l'instauration de la fête du 20 Décembre, qui ravive les plaies d'antan... Car s'il exista de fait avant et après 1848, une certaine atmosphère de suspicion, de zizanie, voire de haine, tout cela est très loin, à plus d'un siècle de nous, et a été profondément modifié, d'abord par la grande crise sucrière de la fin du Second empire qui nivela bien des écarts par la grande misère d'alors qui transforma pas mal de gros blancs en petits blancs ; ensuite par la guerre du front de 14 qui paracheva cette fusion des divers éléments, dans le côté à côté du front pour certains, mais surtout dans l'angoisse morale de tous autour des malheurs de la patrie, sentie alors avec intensité comme étant vraiment la mère-patrie ».*<sup>833</sup>

En 1991, à la surprise générale, les habitants de Saint-André découvrent une banderole sur le fronton de leur mairie, proclamant le « 20 décembre fête de la liberté ». Paul Dennemont décrit cette situation tellement improbable peu de temps auparavant :

*« Était-ce l'œuvre des militants communistes de St-André ? Pas du tout ! C'était bel et bien Jean-Paul Virapoullé qui subitement avait décidé de célébrer le 20 décembre 1990. Quelle dérision ! On aurait cru rêver ! En effet, car St-André était jusqu'ici l'une des rares municipalités à ne pas célébrer comme il se doit l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Faut-il rappeler qu'en 1982, lorsque les Réunionnais s'apprêtaient à fêter pour la première fois officiellement, et avec éclat le 20 décembre (une victoire à l'actif du P.C.R.), Jean-Paul Virapoullé, fou de rage, déclarait : "On ne dansera pas le maloya à Saint-André" ».*<sup>834</sup>

La plupart des critiques s'opposant à la revendication d'une culture créole, et notamment à la célébration de l'abolition de l'esclavage, font valoir une distorsion entre les cultures réunionnaise, d'une part, et française ou européenne, d'autre part. En filigrane se dessine le rejet de la part d'africanité présente à La Réunion, et même l'idée que l'Afrique puisse être

---

<sup>831</sup> *Le Quotidien*, 20 octobre 1976.

<sup>832</sup> Jacques Lougnon, *Nouvelles chroniques. Ile de La Réunion, 1977-1988*, Sainte-Clotilde, Azalées éditions, 1989, p. 360.

<sup>833</sup> *Ibidem*, p. 413.

<sup>834</sup> *Le Quotidien*, 2 janvier 1991, Courrier des lecteurs, *Jean-Paul Virapoullé et le 20 décembre*, Paul Dennemont, Saint-André.

porteuse de culture, ou, en tout cas, capable de se mesurer à la civilisation occidentale. Dans un courrier de janvier 1991, Christelle Grondin s'en prend vivement au maloya :

*« Si les chansons réunionnaises s'appuyaient un peu plus sur l'apport de toutes les cultures de l'île au lieu de se concentrer sur le souvenir morbide de l'esclavage ! Comme si l'esclavage était une culture, et une tradition ! Ce système a été un accident dont il faut se souvenir certainement, mais pas pour le réactualiser en mettant sous l'éteignoir le désir d'évasion que prend en compte toute fête. (...) Mais il y a beaucoup de chansons folkloriques de France et d'Europe qui font partie de l'imaginaire des Réunionnais, et qui valent la peine d'être remises à l'honneur, pour une authentique fête populaire et fraternelle. (...) La formule selon laquelle la culture française est le ciment entre les différentes composantes culturelles de notre île est toujours valable. L'année 1991 sera-t-elle cette année de la rencontre de toutes les cultures réunionnaises dans le cadre d'une citoyenneté française à part entière, condition d'une entrée réussie dans l'Europe, qui nous ouvrira encore plus sur le monde ? Elle le sera, si nous acquérons la liberté d'esprit qui seule peut mener à une véritable identité. Et si nous retrouvons le sens des traditions en rejetant l'esprit de revanche qui n'est qu'une identité en creux. Notre île confirmera alors son nom prédestiné, et nos chants exprimeront vraiment la sagesse du peuple, inséparable de la joie, et de l'appartenance au monde où nous vivons ».*<sup>835</sup>

Comprenant l'intérêt de dépasser le conflit, l'initiative du changement revient aux communistes. « *La commémoration du 20 décembre 1981 n'est qu'un point de départ, éminemment symbolique, vers la (re)connaissance de l'identité culturelle réunionnaise* ». <sup>836</sup>

Aussi, sous l'impulsion du F.J.A.R., au milieu des années 1980, la célébration du 20 décembre 1848 devient la « fête réunionnaise de la liberté ». En cessant d'être seulement « la fête des Cafres », le 20 décembre quitte sa dimension communautaire, ou sa référence à la lutte des classes, pour incarner une volonté de réconciliation et d'unité. L'abolition de l'esclavage ne concerne plus uniquement les descendants d'esclaves, mais l'ensemble des Réunionnais, qui doivent faire face à une même communauté de destin. Cette date devient le fondement historique d'une société nouvelle, appelée à transcender son histoire pour inventer un modèle de (re)construction identitaire, autorisant chacun à revendiquer ses origines culturelles, autant que son caractère réunionnais et sa citoyenneté française et européenne. Pourtant, cette revitalisation culturelle de certains groupes communautaires fait justement craindre à tous les observateurs politiques une rupture des équilibres interethniques. À l'occasion de l'année de l'Inde, Idriss Omarjee, l'un des plus proches collaborateurs de Paul Vergès, rappelle que, « *l'identité réunionnaise doit dépasser toute vision communaliste* ». <sup>837</sup> L'analyse qu'il dresse mérite d'être citée largement, car elle permet de mesurer cette inquiétude à laquelle même le P.C.R. ne reste pas indifférent.

---

<sup>835</sup> *Le Quotidien*, 4 janvier 1991, Courrier des lecteurs, *Que l'identité soit*, Christelle Grondin, Saint-Denis.

<sup>836</sup> Nelson Navin, *L'Arrivée de la Gauche au pouvoir en 1981, vue par la presse réunionnaise*, D.E.A., Yvan Combeau (dir.), Université de La Réunion, 2001, p. 99. (Cf. La reconnaissance identitaire, p. 94-99).

<sup>837</sup> *Témoignages*, 13 juin 1985, *À propos de l'année de l'Inde. L'identité réunionnaise doit dépasser toute vision communaliste*, Idriss Omarjee, p. 11.

*« La reconnaissance d'un peuple repose sur son identité. L'identité résulte de l'unité d'une population, cimentée par une Histoire et un vécu communs. C'est parce que les données historiques et culturelles de La Réunion sont superbement ignorées par les classes dominantes que le Réunionnais souffre d'une crise d'identité. Orpheline de cette identité non reconnue, la conscience culturelle du Réunionnais puise alors sa source dans l'origine de sa communauté ethnique. Ainsi conçue, cette recherche alimente finalement l'émergence de communalismes latents à la société multi-raciale réunionnaise. Il est donc important de définir clairement "l'identité réunionnaise", dans laquelle peuvent se reconnaître et se rassembler l'ensemble des Réunionnais. Cette identité doit incarner le regroupement de toutes les communautés composantes du peuple réunionnais et ainsi dépasser, dans le respect des différences, toute vision communaliste. (...)*

*Il convient de trouver une démarche dialectique entre la reconnaissance du droit à la différence de chaque communauté et la nécessité d'un ciment unitaire de la société réunionnaise ».*<sup>838</sup>

L'expression culturelle de chaque communauté doit être reconnue par l'ensemble du peuple réunionnais, sans se restreindre à la communauté concernée. Idriss Omarjee insiste donc sur le fait que l'année de l'Inde doit concerner tous les Réunionnais, et pas seulement ceux d'origine indienne. Pour cela, il souligne qu'il faut « *favoriser les échanges et contribuer à de meilleurs dialogues inter-communautaires* », pour que « *se développe alors une culture spécifiquement réunionnaise, résultant de l'addition des différentes cultures, cimentant la société réunionnaise* ». L'esprit de tolérance « *reposant sur le respect et l'égalité* », ne peut s'épanouir que dans une société juste, « *or, les structures socio-économiques inégalitaires de la société réunionnaise ne peuvent actuellement favoriser cet esprit* ». Cependant, il précise, ce qui a son importance, que :

*« Le développement d'une identité réunionnaise, définie comme la plus large possible, ne doit aucunement souffrir d'une pseudo-incompatibilité avec la nationalité française. En fait, la nationalité est une donnée institutionnelle qui ne saurait exclure le concept culturel de l'identité réunionnaise, fondée sur la réalité sociologique. Inversement, la définition large de l'identité réunionnaise contient elle-même cette donnée institutionnelle ».*<sup>839</sup>

Ainsi, entre 1977 et 1985, la position du P.C.R., exprimée par Michel Robert puis par Idriss Omarjee, n'est plus tout à fait la même.

## **2) Quelques mobilisations exceptionnelles à La Réunion entre 1974 et 1995**

L'occupation de l'espace public dans sa dimension spatiale est un révélateur important de l'état de l'opinion, puisque les manifestants s'y déploient et que l'on peut suivre leurs itinéraires, mesurer l'ampleur des cortèges, la cohésion des groupes qu'ils forment, leur

---

<sup>838</sup> *Témoignages*, 13 juin 1985, À propos de l'année de l'Inde. L'identité réunionnaise doit dépasser toute vision communaliste, Idriss Omarjee, p. 11.

<sup>839</sup> *Ibidem*.

détermination dans la durée, lire et entendre leurs slogans, apprécier le charisme des leaders qu'ils se sont choisis, et, finalement, juger de leur réussite ou de leur échec à obtenir ce pour quoi ils se sont mobilisés. Il faut pourtant relativiser la fiabilité d'un tel instrument de mesure, et pas seulement en raison des différences entre le nombre de manifestants annoncé par les forces de l'ordre ou par les organisateurs. Les manifestations peuvent être plus ou moins spontanées, ou soigneusement planifiées, et donc ne pas avoir le même impact. À La Réunion, elles peuvent rassembler quelques dizaines de personnes ou quelques dizaines de milliers. Si elles ont l'avantage de mettre en lumière la réaction d'une partie de l'opinion sur un sujet de société, en revanche, elles n'éclairent en rien sur l'attitude silencieuse du reste de la population. Bien sûr, il peut parfois y avoir des contre-manifestations, mais, là encore, il faut relativiser. Comme pour les sondages, on ne peut tirer de conclusion sur les manifestations qu'en fonction du nombre de personnes rassemblées et de leur représentativité supposée. Or, puisque la totalité de la population ne peut manifester au même endroit et au même moment, il est généralement admis que l'importance du nombre de manifestants indique par elle-même la représentativité de l'opinion. Pourtant, certains groupes de pression sont plus actifs que d'autres, mieux organisés, plus déterminés et donc plus efficaces, tout en étant numériquement moins nombreux que ceux qui pensent différemment mais ne sont pas, ou faiblement, mobilisés. Il faut renverser le problème et accepter que ce qui importe n'est pas tant de mesurer la distribution réelle des opinions, que les rapports de forces induits par l'occupation de l'espace public. De plus, puisque seule l'action organisée collectivement peut se traduire d'effet, il est logique que l'on prenne en considération les manifestations, au risque d'en déduire, à tort, qu'elles sont représentatives d'une majorité – ce que l'on ne peut vérifier que si les manifestations sont suivies d'élections.

Comme l'écrit Jean-Noël Fortier dans le dossier qu'il consacre aux manifestations, « *la Réunion a toujours été marquée par une tradition de manifestations de rue, une tradition dans laquelle les dockers et les planteurs, issus des deux principaux secteurs économiques prennent toute leur place* ». <sup>840</sup> Cependant, suite à l'accroissement rapide du secteur tertiaire, de nouveaux motifs de mobilisation apparaissent. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, provoque un mouvement sans précédent, lorsqu'il se risque à vouloir réexaminer le principe de la surrémunération des fonctionnaires. Le 19

---

<sup>840</sup> *Le Quotidien*, 16 octobre 1991, dossier préparé par Jean-Noël Fortier : *Parole à la rue. Des manifs à la pelle*. p. 6-7. Cf. aussi le dossier de David Chassagne, publié dans *Le Quotidien*, le 14 mars 2000, *Quelques grandes manifs ancrées dans les mémoires*, p. 10-11.

octobre 1979, 20 000 personnes défilent à Saint-Denis. Les secteurs public et privé, les organisations syndicales et les élus de la majorité et de l'opposition font cause commune, craignant que derrière cette manœuvre ministérielle se cache une volonté de désengagement de la France. Le spectre du « largage » se révèle suffisant pour effacer, même ponctuellement, les divisions syndicales. Le projet d'Assemblée unique, soutenu par la gauche à son arrivée au pouvoir en 1981, suscite les mêmes angoisses jusqu'en 1983. La droite départementaliste, rejointe par une minorité de socialistes, proteste énergiquement contre toute tentative de réforme statutaire. À la veille d'une manifestation importante, une tribune libre expose les enjeux de la mobilisation.

*« Une fois de plus les Réunionnais sont saisis d'inquiétude face à leur avenir. Vont-ils oui ou non demeurer des citoyens français à part entière ? Une fois de plus, vendredi prochain 11 décembre 1981, des milliers d'entre eux vont être contraints de descendre dans la rue pour faire savoir au gouvernement leur volonté inébranlable de s'opposer à toute tentative de remise en cause du fait français de La Réunion. (...) Ne laissons pas à des minorités pas toujours, malheureusement, dépourvues d'arrière-pensées le champ libre. Ne laissons pas non plus aux autorités parisiennes, même pourvues des meilleures intentions du monde, tout prévoir et tout décider pour nous ».*<sup>841</sup>

Le 20 février 1982, le P.C.R. organise un meeting réunissant un millier de personnes venues soutenir le projet d'Assemblée unique. Le lendemain, l'A.R.D.F. et le R.S.D. organisent deux manifestations contre l'Assemblée unique et contre l'enseignement du créole à l'école, l'une à Saint-Denis, réunissant 2 000 manifestants, et l'autre 2 000, au Tampon. Le 12 novembre 1982, deux manifestations ont lieu le même jour pour accueillir Henri Emmanuelli, secrétaire d'État chargé des D.O.M.-T.O.M. : l'une dans la rue de Paris, l'autre à l'aéroport de Gillot. La gauche rassemble 4 à 5 000 personnes selon la presse, tandis que les départementalistes, conduits par Yves Barau, pour l'association des maires, et Auguste Legros, président du Conseil général, organisent une « opération île morte » et un rassemblement de 10 à 30 000 manifestants au Jardin de l'État. La situation se normalise après l'invalidation du projet de loi par le Conseil constitutionnel en décembre 1982, et par l'instauration de la régionalisation en 1983.

En 1986, le public réunionnais découvre les premières émissions illégales de Télé Free Dom. Pour contester la décision du tribunal correctionnel qui le condamne à trois mois de prison avec sursis pour la diffusion de films sans autorisation, Camille Sudre appelle ses

---

<sup>841</sup> *Le Quotidien*, 11 décembre 1981, *Quand il y a danger, il faut que les Réunionnais sachent dépasser leurs querelles*, tribune libre signée André Fontaine, Paul Marianne, Daniel Cadet.

télespectateurs à se mobiliser pour défendre le pluralisme audiovisuel. Le 13 septembre, ils sont 10 000 au Barachois à lui témoigner leur soutien. Désormais, Camille Sudre sait qu'il dispose d'une légitimité populaire et de soutiens politiques, à défaut des autorisations légales d'émettre. Une longue série de manifestations accompagne les déboires judiciaires de la chaîne pirate, jusqu'à sa disparition en 1991. Le 6 mai 1988, une « manifestation aux flambeaux » rassemble 5 000 manifestants dans rue de la Victoire. Le 7 mars 1990, 15 000 personnes, venues de toute l'île, assistent à la « manifestation des casseroles ». À l'approche de la préfecture, quelques jets de galets déclenchent la réaction des C.R.S.. La situation dégénère faisant plusieurs blessés et causant d'importants dégâts matériels. Le 31 janvier, Télé Free Dom se trouve dans l'impossibilité d'émettre. Le 23 février 1991, bravant l'interdiction de rassemblement décidée par le préfet, 500 manifestants provoquent des échauffourées. Le lendemain, les émeutes embrasent le Chaudron, à Sainte-Clotilde, et privent définitivement Télé Free Dom de toute réhabilitation.

La visite du pape Jean Paul II, du 1<sup>er</sup> au 2 mai 1989, reste un moment inoubliable pour la communauté réunionnaise. Avant son arrivée pourtant, les courriers des lecteurs sont divisés. Les fidèles se félicitent et les athées fulminent. Le 20 avril 1989, l'union des athées, sous la plume de Daniel Poudevigne, publie un courrier dénonçant « *des préparatifs fastueux d'un autre âge, déployés par les pouvoirs publics (...) alors que de nombreux sinistrés du cyclone Firinga sont toujours dans le dénuement le plus complet et que l'intolérance religieuse redouble* ». L'auteur fait référence à l'opposition des catholiques à la projection des films : « *Je vous salue Marie* » de Jean-Luc Godard, et « *La Dernière tentation du Christ* » de Martin Scorsese, ainsi qu'à la prise de position du pape contre « *Les Versets sataniques* » de Salman Rushdie. Mais, d'une manière générale, les athées critiquent moins la visite du pape, que la confusion entre la Constitution française et la laïcité de l'État. Dépassant les clivages confessionnels, le souverain pontife adresse un message d'espoir à l'ensemble de la communauté, parfois en créole, exhortant les Réunionnais à assumer leur histoire et à en devenir les acteurs : « *Resse pas dan' fénoir viens dans la lumière* ». <sup>842</sup> L'affluence extraordinaire du public est sans commune mesure avec les manifestations civiles. Plus de 120 000 fidèles assistent à la messe en plein air. « *C'était la première fois en trois siècles d'histoire de La Réunion qu'une telle foule était rassemblée. Des heures debout, sous une chaleur... d'enfer* ». <sup>843</sup> Venu proclamer la béatification du Frère Scubilion, Jean Paul II rend

---

<sup>842</sup> Traduction : Ne restez pas dans l'obscurité, venez dans la lumière.

<sup>843</sup> *Le Quotidien*, 2 mai 1989.



hommage à l'action d'évangélisation des esclaves menée par celui-ci. Dans un courrier des lecteurs, Jean-Claude Migneaux, qui se qualifie de mécréant, se déclare néanmoins ému d'avoir vu 150 000 personnes réunies sous un soleil de plomb pour écouter le Saint Père. « *Nom de Dieu, ça vaut le coup d'avoir vu ça !* » s'exclame-t-il.<sup>844</sup>

### **3) L'occupation illégale de l'espace public : de la forêt de l'Étang-Salé aux débordements du Chaudron en 1991**

L'occupation illégale de l'espace public n'est pas nécessairement violente. Cependant, la confrontation qu'elle engendre avec les forces de l'ordre dégénère souvent. Tout dépend des mobiles, des lieux, des acteurs, de leurs modes d'action, de leur détermination, des enjeux et de la réponse publique. Certaines manifestations illégales sont brèves et spontanées, d'autres peuvent se prolonger, parfois des années durant, comme l'affaire Adécalom. Celle-ci débute en janvier 1979, lorsque René-Paul Adécalom convainc ses deux frères, Thérésien et Serge, de se retirer dans la forêt de l'Étang-Salé pour y élever du bétail. Après avoir trouvé l'eau nécessaire, les trois frères se mettent à rêver. « *Ils imaginent de construire dans la forêt une cité sans classe, sans argent, sans privilèges, sans maître ni serviteurs. Ces militants de l'utopie, du rêve, considèrent que le salut est dans le retour aux sources. Et ils invitent à la grande conciliation entre l'Homme et la nature* ». <sup>845</sup> Lorsque les agents de l'O.N.F. interviennent, les trois frères acceptent de quitter les lieux en échange d'un endroit où poursuivre leur activité. Pendant que l'affaire s'enlise dans les procédures administratives, les manifestations de soutien se multiplient. Les Renseignements généraux s'intéressent aussi à ces drôles de personnages, pour vérifier s'ils ont ou non un lien avec le Mouvement Pour la Libération de La Réunion (M.P.L.R.). Le 25 octobre, les gendarmes conduisent les trois hommes à la maison d'arrêt de Saint-Pierre, où ils purgent une peine de dix jours de prison. Ils sont, en outre, condamnés à payer une forte amende plus les intérêts, dont le total s'élève à plus de 80 000 F. En 1980, Danyèl Waro leur consacre l'un de ses maloyas, où il les encourage à ne pas payer l'amende. La chanson devient rapidement un hymne à la désobéissance civile et les frères Adécalom le symbole, malgré eux, d'une lutte opposant la tradition réunionnaise à la modernité et à ses règlements administratifs. L'affaire prend une tournure politique, puisqu'un groupe de pression, le Group Soutien Adécalom (G.S.A.)

---

<sup>844</sup> *Le Quotidien*, 6 mai 1989, Réunion, peuple exemplaire, Jean-Claude Migneaux, Sainte-Rose.

<sup>845</sup> *Le Quotidien*, 9 novembre 1979, *Ils voulaient vivre libres*, Idriss Issa, p. 3.

organise une journée « Maloya-Défrichage » en juin 1980 et publie même un petit journal. Ce groupe s'est formé autour d'un noyau de militants (ou d'anciens militants) du M.P.L.R., dont Serge Sinimalé, le leader de ce mouvement, « *mettant entre parenthèses ou en réserve, la finalité indépendantiste de leur combat* ». <sup>846</sup> Les frères Adécalom réfutent toute récupération, ne reconnaissant que l'influence de Dieu. Après une longue bataille procédurale, un règlement à l'amiable met fin au conflit en 1984. Même si « les clochards célestes », comme on les avait surnommés, se sont apparemment gardés de faire l'éloge d'une libération politique de l'île, se contentant simplement de recueillir les soutiens d'où qu'ils viennent, les groupes de pression indépendantistes et autonomistes y ont vu l'illustration du principe marxiste – selon lequel seule la révolution peut vaincre le capitalisme, fondé sur la propriété privée – mais ils y ont vu, aussi et surtout, le symbole de la lutte anticoloniale. Ainsi, la force de leur action repose sur le fait d'avoir su transformer cet espace domanial en espace public fortement médiatisé. Certes, les frères Adécalom occupent illégalement la forêt, mais ils font plus que cela, si l'on suit l'analyse de Guy Rocher. Celui-ci désigne la propriété, l'autorité et la rationalisation bureaucratique comme les trois piliers qui assurent la stabilité de la société. <sup>847</sup> En refusant d'obtempérer aux demandes de l'O.N.F. et de la municipalité de l'Étang-Salé, dirigée par José Pinna, les trois éleveurs contestent indirectement leurs autorités administrative et politique, ainsi que la rationalisation bureaucratique à laquelle ils opposent une autre logique, qui, en soi, est tout aussi acceptable, mais ne répond pas aux mêmes principes de réalité. La remise en cause simultanée de ces trois aspects menace l'ordre public, puisqu'elle laisse supposer que l'occupation de la forêt au nom d'une tradition pastorale peut être légitimée, mais, surtout, que cette réappropriation de la terre par de jeunes Réunionnais peut devenir un exemple à imiter.

Le mouvement des lycéens pour obtenir la régularisation des bourses et la gratuité des cantines entre 1984 et 1985 a, lui aussi, inspiré l'opinion, laissant entrevoir de nouvelles formes d'occupation de l'espace public. En rappelant les faits d'arme de ces jeunes manifestants, la brochure éditée par le C.O.R.J. à la fin du mouvement ne s'y trompe pas.

---

<sup>846</sup> *Le Quotidien*, 28 juin 1980, *Maloya-Défrichage*, Luc Mark, p. 9. Selon une note de renseignement (1324 W 89, note n° 489 du 11 septembre 1981), « *si le MPLR est resté inactif depuis de nombreux mois pour des raisons internes, la plupart de ses mots d'ordre sont diffusés par des groupes culturels et folkloriques de jeunes ("Mouvman Pou Nout Droit Kozé" – "Flanboyan" – "Kaz Fanm" – "Sapel Lamiser" – "Manmzel Téat" – "Ziskakan" – "Group Soutien Adecalom")*. *L'ensemble de ces groupes rassemblent une centaine de personnes et ont été fondés, pour l'essentiel, par des membres du MPLR ou proches du FJAR* ».

<sup>847</sup> Guy Rocher, *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale*, in *Le Québec en mutation*, chapitre VIII, p. 207-221, Montréal, Éditions Hurtubise HML Ltée, 1973.

*« On reparlera longtemps encore de la jonction sur la quatre voies, des lycéens de Saint-Louis et de Saint-Pierre. Et comme l'eau va à la mer, ceux du Tampon sont descendus vers Saint-Pierre. Dans toute l'île, on s'est mis en grève. On a défilé. Un coup de chapeau quand même aux collégiens de Mille Roches qui ont tenu 5 jours de grève, tous seuls, résistant à la pression des nervis du maire "Kéké" ».*<sup>848</sup>

La commémoration du Bicentenaire de la Révolution française n'est pas étrangère à cet état d'esprit frondeur et insurrectionnel, qui règne à La Réunion au début des années 1990. Les routes font ainsi régulièrement l'objet de blocages. *« Il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait un barrage sur les routes »*, note un lecteur en septembre 1990.<sup>849</sup>

Aimé Lebon, un autre lecteur, observe lui aussi cette tendance nouvelle : *« pour avancer les dossiers, on barre la route, on occupe un lieu public. Et si c'était aujourd'hui la seule façon de se faire entendre ? »*<sup>850</sup> En novembre 1989 déjà, les habitants du quartier Grande Fontaine, à Saint-Paul, réclament des mesures de sécurité urgentes sur la Route nationale 1. *« La tension monte, on assiste à quelques jets de galets sur des véhicules de la gendarmerie. Les actions reprennent le lendemain, avec la construction de nouveaux barrages sur les routes. Des jeunes armés de galets et de bouteilles incendiaires s'opposent aux gendarmes mobiles et aux CRS ».*<sup>851</sup> En octobre 1991, le journaliste Jean-Noël Fortier publie un dossier sur les manifestations, dans lequel il décrit l'émergence de ce phénomène et tente de l'expliquer – les barrages font leur apparition comme moyen de pression dès 1983, si bien que le néologisme « la barragite » est forgé à cette époque par la presse locale, pour souligner le caractère épidémique du phénomène.<sup>852</sup> Il nous semble intéressant de citer un large extrait de cette analyse, qui permet de comprendre l'imbrication du lien entre les trois espaces symboliques que sont : la rue, l'isoloir et les médias.

*« Les barrages de routes se sont multipliés, bien souvent mis en place par un nombre relativement peu élevé de manifestants. Depuis quelques années, plus le sujet de mécontentement concerne un nombre restreint de personnes, plus la gêne occasionnée frappe un nombre important de citoyens. À cela deux explications : le développement de la communication et des médias sous toutes leurs formes a fait prendre aux manifestations et aux manifestants une résonance plus grande. Deux conséquences immédiates : d'une part, les premiers ont montré l'exemple à d'autres, via les journaux, les radios et les télévisions ; et, d'autre part, les divers mouvements ont pris un caractère plus spectaculaire. La seconde explication donnée à une forme nouvelle de manifestation, c'est une autre façon de sensibiliser l'opinion publique. D'où le barrage de route. Il est vrai qu'il suffit d'occuper les deux ponts de la Rivière des Galets pour paralyser un trafic routier alimenté par des travailleurs se rendant au boulot, des artisans sur leurs chantiers ou des routiers dans les entrepôts. Les expériences des concasseurs ou du F.O.D.R.A. démontrent qu'en quelques minutes, ce sont des milliers d'automobilistes qui sont immobilisés. L'impact est évidemment plus grand qu'un sage défilé rue Jean Chatel sous le regard amusé ou dubitatif des clients des magasins.*

<sup>848</sup> C.O.R.J., La Jeunesse réunionnaise lutte et gagne. L'événement qui marqua 1984/1985., Le Port, p. 1.

<sup>849</sup> *Le Quotidien*, courrier des lecteurs du 25 septembre 1990.

<sup>850</sup> *Le Quotidien*, 3 juillet 1991, *Gouverner avec l'opinion*, Aimé Lebon, Bois-de-Nèfles Saint-Paul.

<sup>851</sup> *Le Quotidien*, 2 novembre 1989.

<sup>852</sup> *Témoignages*, 16 octobre 1983. « la "barragite" a encore frappé » note le journal à propos d'un barrage formé par les taximen sur le pont de la Rivière des Roches à Saint-Benoît, p. 23.

*Les prolongements judiciaires, notamment dans l'affaire du barrage des concasseurs a aussi démontré que ce genre de manifs pouvait ne pas rester impuni.*

*Et qu'on le veuille ou non, même si les automobilistes bloqués par des concasseurs, les ambulanciers et autres agriculteurs se considèrent comme des otages innocents (si tant est qu'il puisse exister des otages coupables), ils se souviendront que les barragistes avaient une revendication à défendre. Cette sacro-sainte "sensibilisation de l'opinion publique" est le but recherché, il est atteint.*

*Même chose pour les planteurs qui avaient barré la route au Gol en août 89. La tension était montée entre agriculteurs et forces de l'ordre et les gendarmes mobiles avaient fini pêle-mêle et blessés dans un fourgon retourné. Barrage de route encore, et la liste n'est pas exhaustive, pour défendre Lucet Langenier, déclaré non candidat à la mairie de Sainte-Suzanne. Barrage dressé par les habitants de Grande Fontaine à Saint-Paul pour défendre leur sécurité mise à mal par la terrifiante R.N.1 qui les séparait du centre-ville. Barrage encore, plus loin dans le temps, par les passagers bloqués de Point Air, faisant un sit in (sic) sur la chaussée, devant la préfecture. Barrage toujours des collégiens de la Jamaïque à Saint-Denis, mécontents des odeurs pestilentielle du dépôt d'ordures voisin. Barrage sudiste dressé par les habitants de Pierrefonds à Saint-Pierre, privés d'électricité.*

*Force est de constater que des travaux d'aménagement ont été rapidement réalisés à Saint-Paul, que les "Pointistes" ont été rapatriés par Air France, que les collégiens dionysiens abandonneront l'an prochain l'établissement empuanté, que Pierrefonds baigne dans la lumière. Alors, inutiles les barrages des routes ?*

*Manifestement (oh pardon !) Non puisque c'est là, semble-t-il, la seule voix qu'administration ou élus soient disposés à écouter ».<sup>853</sup>*

Cette prolifération des barrages routiers, à la charnière des années 1990, s'explique aussi par la progression de l'individualisme. Les routes deviennent un enjeu de pression dans l'espace public parce que le rôle de l'automobile dans la société réunionnaise y est accru, et que les voitures sont à la fois symbole de mobilité, d'indépendance individuelle et signe extérieur de richesse. Parallèlement, les syndicats, confrontés à la fragmentation des masses, n'ont plus la même attractivité et peinent à mobiliser. Préférant agir d'après leur propre initiative plutôt que de se plier à l'action collective, les individus tentent de régler leur problème, seuls ou en petits groupes, en évitant les intermédiaires et faisant pression directement au plus haut niveau. Ainsi, les actions de blocage des routes paraissent de plus en plus spectaculaires, non pas parce que les problèmes se multiplient, ou deviennent insurmontables, ou encore parce que les manifestants ont plus de mal à se faire entendre. Mais, pour obtenir plus rapidement ce qu'ils réclament, les manifestants utilisent des stratégies de communication, organisent leur action en évaluant son impact aux yeux de tous. Autrement dit, ils mettent en scène leurs revendications en prenant soin d'optimiser le retentissement de leur mobilisation. En se montrant axés sur eux-mêmes et sur la satisfaction immédiate de leurs besoins, bien plus que sur l'intérêt général à long terme, les manifestants cèdent progressivement leur rôle de citoyens pour n'exercer que leur pouvoir de consommateurs. Naturellement, si les barrages deviennent aussi fréquents, c'est qu'ils témoignent aussi d'une incapacité à exprimer des attentes autrement que dans un rapport de force, où l'on est vu et entendu par tous et immédiatement. L'important n'est plus tant

---

<sup>853</sup> *Le Quotidien*, 16 octobre 1991, Dossier « Parole à la rue. Des manifs à la pelle », Jean-Noël Fortier, p. 6-7.

d'exprimer rationnellement ses motifs de rassemblement, que de se montrer pour exister en tant que force agissante, et donc, peser dans de possibles négociations. Paradoxalement, cette incapacité à dialoguer avec les responsables publics devient un mode opératoire, une pratique sociale de revendication et d'affirmation dans l'espace public. S'il appartient aux autorités visées de dénouer la crise en rétablissant un dialogue pacifié et en apportant des solutions appropriées, les manifestants doivent, quant à eux, garder un contrôle suffisant de la situation pour éviter qu'elle ne leur échappe complètement et, donc, ne les discrédite.

Dans sa lutte engagée contre les autorités audiovisuelles à partir de 1986, Camille Sudre a constamment joué de cette double capacité à mobiliser ses partisans tout en les contrôlant. Mais, alors que l'espoir de régulariser Télé Free Dom s'amenuise au début de l'année 1991, les manifestations de soutien dégénèrent. L'hebdomadaire *VISU* revient sur ces événements qui ont frappé de stupeur l'ensemble des Réunionnais.

*« Les émeutes nées de la saisie de « Télé FreeDOM », ont fait huit morts et des milliers de francs de dégâts. Un bilan terrible qui, dix mois après, reste encore terriblement présent dans bien des esprits, tant la révolte des quartiers déshérités de Saint-Denis a été violente. La belle image de « La Réunion, île de tolérance a vécu. » Chômage, inégalités, absence d'horizon : beaucoup de jeunes Réunionnais, comme leurs homologues des banlieues métropolitaines, broient du noir. 1991 aura été l'année charnière de la brillante révélation de ce mal-être. Dans une société insulaire peu génératrice d'emplois, le défi de redonner espoir à toute cette population-là semble incontournable mais aussi titanesque ».*<sup>854</sup>

Ces nuits de violence, de déchaînement collectif, ont jeté le trouble au cœur de la société réunionnaise, qui, sous le choc, s'interroge sur la pertinence de son modèle économique et social. Comment comprendre ce basculement vers l'irréparable, qui, aujourd'hui encore, demeure un traumatisme dans l'histoire de l'île ? Comment une manifestation de soutien à la télé pirate s'est-elle transformée en émeute ? Comment expliquer ce passage d'une occupation autorisée de l'espace public à une appropriation illégale et violente ? Catherine Rouvier, s'inspirant des travaux de Gustave Le Bon, nous livre un premier élément de réponse : « Contrairement aux groupes, les foules n'ont pas de structure et pas de permanence (...). Sous l'influence d'un choc émotif, un meneur peut y déclencher immédiatement l'action, même violente, parce que le fait d'être plongé au sein d'une foule agissante secrète un véritable sentiment d'unanimité et surtout d'impunité ».<sup>855</sup> Il y aurait donc un brusque changement de nature du rassemblement, qui, en un rien de temps, passe d'un groupe plus ou moins organisé, et donc plus ou moins dense et cohérent, à une foule diffuse sans mot d'ordre particulier et sans leader, s'abandonnant à toute sorte de défiance vis-à-vis des autorités.

<sup>854</sup> *VISU*, 2 janvier 1992, n° 406, 1991 à La Réunion, l'année de la grande peur.

<sup>855</sup> Catherine Rouvier, *Sociologie Politique*, Litec, Paris, 1998, p. 110-111.

Un précédent avait déjà affecté le quartier du Chaudron, à Sainte-Clotilde, en mai 1973. Selon *Le Créole*, des adolescents désœuvrés, prenant prétexte d'une grève de travailleurs, se livrent à des batailles rangées en lançant des galets, en incendiant des voitures et en créant un climat d'émeutes.

*« Dès le début de la semaine dernière, au petit marché, devant la cour Basile, habituel lieu de réunion des séparatistes, des forces de l'ordre ont été attaquées à coups de galets, plusieurs policiers ont été sérieusement blessés ; pour se dégager, leurs collègues devaient utiliser des grenades lacrymogènes. Il s'ensuivit des courses-poursuites dans tous les dédales des rues et des ruelles avoisinantes ».*<sup>856</sup>

Si elle présente quelques ressemblances avec les émeutes liées à Télé Free Dom, cette éruption soudaine de la jeunesse en mai 1973 reste un épiphénomène. Mais les événements de février et mars 1991 sont sans doute moins spontanés qu'ils ne paraissent. Non parce qu'ils seraient l'œuvre d'une possible manipulation, mais parce que les manifestations à répétition de Free Dom ont créé un sentiment d'impunité, encouragé par Camille Sudre sur les ondes de radio Free Dom. Cette pression populaire sert ses intérêts, puisqu'elle témoigne d'une certaine exaspération qu'il semble être le seul à pouvoir maîtriser. Pourtant, dès la mobilisation du 7 mars 1990, où des milliers de manifestants se réunissent dans le calme, munis de casseroles pour mieux se faire entendre des autorités, qui restent sourdes aux demandes de régularisation de Télé Free Dom, des affrontements en marge de la manifestation viennent ternir, dans la soirée, cette image consensuelle d'un mouvement populaire responsable. Le P.C.R. y voit l'expression *« d'un profond sentiment de frustration dans une grande partie de la jeunesse réunionnaise »*.<sup>857</sup>

En novembre 1990, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.) demande au Parquet de saisir les émetteurs de Télé Free Dom. Par ailleurs, la candidature du tandem Antenne Réunion et Canal Plus Réunion reçoit l'agrément du C.S.A., qui, afin de mettre un terme à l'occupation illégale de la fréquence, leur attribue le canal utilisé par Free Dom. Contrainte d'interrompre ses émissions le 1<sup>er</sup> février 1991, la télé pirate garde les faveurs d'un large public, qui n'apprécie guère la manœuvre du C.S.A., comme en témoignent de nombreux courriers des lecteurs dans la presse. Un groupe, plus ou moins obscur, appelle vivement les responsables politiques, à travers un long courrier, à prendre position en faveur du rétablissement de Télé Free Dom. Le Front d'organisation départementale Réunion-Avenir (F.O.D.R.A.), définit sa position en quatre points qui peuvent se résumer ainsi :

<sup>856</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 16 mai 1973.

<sup>857</sup> *Le Monde*, 10 mars 1990.

1) Le F.O.D.R.A. « *Dénonce la décision du CSA qui ne tient pas compte des réalités réunionnaises pour étouffer Télé Free Dom. À travers elle, la jeunesse et les défavorisés sont les principales cibles, étant donné la gratuité des émissions* ».

2) « *Se prononce pour le maintien définitif de Télé Free Dom afin que les Réunionnais puissent avoir le droit à la parole et le droit de communiquer entre eux dans les émissions qui leur sont réservées pour aborder les problèmes que connaît l'île. Il faut savoir qu'une grande partie de la population préfère ce mode d'expression, surtout ceux qui ne peuvent lire ou écrire pour s'informer, exposer leurs idées ou encore exprimer leur mécontentement sur des faits et problèmes ignorés par d'autres* ».

3) « *Demande à tous les partis politiques, au conseil général, au conseil régional, aux 3 sénateurs, aux 5 députés et à tous les maires de l'île de se positionner en faveur de Télé Free Dom, télé gratuite, pour qu'elle ait sa place dans l'audiovisuel de La Réunion* ». (...)

4) « *Considère que la non-réponse des partis politiques et des élus, ci-dessus désignés, dans les journaux locaux, signifierait leur complicité avec le CSA pour enterrer définitivement Télé Free Dom, et ce, plus par intérêt personnel que dans celui de la paix sociale* ». <sup>858</sup>

Le courrier se termine en demandant au Préfet d'intervenir auprès des décideurs parisiens, « *pour que la spécificité soit également étendue à Télé Free Dom* ». Toutefois, les Réunionnais ne sont pas tous de fidèles défenseurs de cette télévision, dont beaucoup déplorent le caractère populiste. Ainsi, dans un courrier du 17 janvier 1991, un téléspectateur qui se déclare « *très inquiet de l'avenir de son espèce* », ose une comparaison avec la théorie de l'évolution.

*« Il ne suffit pas que la misère tant matérielle que morale se répande à cause du chômage et de l'assistance publique exagérée - avec tout ce qui s'ensuit : vol, viols... -, il faut encore une télévision pour abêtir et pervertir des esprits déjà suffisamment sinistrés...*

*Comment peut-il encore exister à l'aube de ce 21<sup>e</sup> siècle, des gens assez fêlés pour soutenir jusqu'à la révolte une voix d'expression aussi immonde ?!... (...)*

*Tolérer Free Dom, c'est admettre, non plus une théorie de l'évolution, mais une théorie de la décadence des esprits ; en effet, serait-ce que l'homme est vraiment un animal moins qu'un singe ?...*

*La liberté que Free Dom nous propose n'est rien d'autre qu'un esclavage subtilement masqué* ». <sup>859</sup>

Un autre courrier, moins subtil, signé par une rédactrice se présentant comme une Zoreille « *fraîchement débarquée* », dénonce la démagogie, le racolage, l'insipidité la vulgarité du niveau, et les incitations à l'émeute proférées par Camille Sudre. « *Chez moi, Freedom c'est synonyme de serviette périodique et je crains que cela finisse également dans un bain de sang, à moins qu'il ne se mette en règle et qu'il arrête ses gourouteries dignes des plus belles républiques bananières* ». <sup>860</sup>

La saisie des émetteurs ordonnée par le préfet Daniel Constantin le 23 février 1991, en accord avec le procureur de la République, provoque une manifestation de soutien qui s'achève par un embrasement général. Le théâtre des opérations se déplace du Barachois vers les quartiers populaires du Chaudron et des Camélias. Les 25 et 26 février, de nouvelles manifestations se

<sup>858</sup> *Le Quotidien*, 5 janvier 1991, *Le droit à la parole pour tous*, F.O.D.R.A..

<sup>859</sup> *Le Quotidien*, 17 janvier 1991, *Sale colombe !*, E.T. (Un téléspectateur très inquiet de l'avenir de son espèce).

<sup>860</sup> *Le Quotidien*, 30 janvier 1991, *Serviette*, Pamela Garcia, Sainte-Marie.

transforment en émeutes et en pillages. Margie Sudre se souvient que « *les appels au calme de Camille sur l'antenne de Radio Free Dom étaient vains et inutiles. Il ne maîtrisait plus rien ni personne et d'ailleurs ce n'était plus seulement un combat en faveur de Free Dom auquel nous assistions, impuissants* ». <sup>861</sup> La découverte de huit corps carbonisés dans l'incendie d'un magasin de meubles met brusquement fin à cette éruption collective. Les Réunionnais saisissent alors avec effroi, combien ces événements apparemment liés à la chute de Télé Free Dom expriment en réalité bien autre chose. Derrière cette violence se cache le désarroi d'une génération perdue, à l'avenir économique et social incertain. Ces nuits d'émeutes révèlent une crise de société dont les ressorts sont plus complexes qu'ils ne paraissent et dont bien peu, jusque-là, avaient mesuré les risques.

*« Camille fut immédiatement accusé par certains de porter une lourde responsabilité morale dans le drame. Ces mises en cause provenaient fréquemment de certains hommes politiques, de journalistes ou de signataires de tribunes libres dans la presse locale. (...) la polémique était amplifiée par la nécessité de trouver un bouc-émissaire. Camille était tout désigné. Il ne fallait pas compter sur les pouvoirs publics pour reconnaître leur erreur, en l'occurrence d'avoir sous-estimé la réaction de la population ».* <sup>862</sup>

Très vite, cette crise sociale se double d'une crise politique. Venu mesurer la gravité de la situation, le ministre des D.O.M.-T.O.M., Louis Le Pensec, consulte les principaux responsables politiques de l'île : Paul Vergès, Jean-Claude Fruteau, André Thien-Ah-Koon, Jean-Paul Virapoullé, Pierre Lagourgue et Éric Boyer. Avant son départ, il donne une conférence de presse au cours de laquelle il exprime sa réserve sur le « *caractère spontané* » du mouvement : « *Il semble que la casse a été organisée... qu'une méthode présidait à la manœuvre* ». <sup>863</sup> Quelques semaines plus tard, l'agitation à nouveau palpable pousse le Premier ministre, Michel Rocard, à faire lui-même le voyage. Pour l'accueillir, le 17 mars 1991, les partisans de Free Dom organisent un pique-nique sur le trajet qu'il doit emprunter en venant de l'aéroport. Deux jours auparavant, une note manuscrite des Renseignements généraux signale l'apparition de « *slogans type : "ZOREIL DEHOR"* » sur les panneaux de signalisation. <sup>864</sup> Alors que le Premier ministre est reçu par le député Jean-Paul Virapoullé et Gilbert Annette, le maire socialiste de Saint-Denis, les esprits s'échauffent non loin de là. « *À la Jamaïque, on s'impatiente. Et puis la rumeur s'amplifie. "Li la pran lélikoptèr. Zamé li sa*

---

<sup>861</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 117.

<sup>862</sup> *Ibidem*, p. 118.

<sup>863</sup> A.D.R., 1324 W 57, Note dactylographiée du 28 février 1991.

<sup>864</sup> A.D.R., 1324 W 57, Note manuscrite n° 109, 15 mars 1991, « *Rassemblement en soutien à TELE FREEDOM à l'occasion de la venue du Premier Ministre le 17/03/91 à Saint-Denis* ». Selon l'informateur : « *il est vrai que l'affaire TELE FREEDOM est fréquemment attribuée au passif des métropolitains qui sont facilement désignés comme "les nantis" et les responsables indirects de ce problème* ».



*pass la* ».<sup>865</sup> Il n'en faut pas davantage pour raviver les braises. De nouvelles émeutes se produisent. La visite de Michel Rocard se déroule sous haute protection. Les observateurs lui reprochent son manque d'empathie et un manque de tact évident, lorsqu'il affirme ne pas être le Père Noël. « *Tout au long des déplacements de l'après-midi on aura cette sensation étrange d'un ministre surprotégé, complètement coupé de la population dont il ne rencontrera que quelques représentants récitant une leçon (trop) bien apprise* ». <sup>866</sup> Avant son départ, comme pour allumer un contre-feu, Michel Rocard précise, lors de sa conférence de presse au journal télévisé de R.F.O., qu'« *il est tout à fait vain de chercher un responsable dans une explosion sociale* ». <sup>867</sup> Le P.C.R. est ainsi formellement disculpé par le Premier ministre. Selon le quotidien communiste, « *Jean-Paul Virapoullé est le seul – avec Gilbert Aubry – à continuer d'affirmer que le P.C.R. a joué un rôle dans les événements de février à Saint-Denis* ». <sup>868</sup> Sans mettre en cause le P.C.R., *Le Quotidien* s'interroge prudemment sur la possibilité d'une manipulation politique – du moins d'un encadrement – lors des émeutes.

*« Selon plusieurs témoins, un homme d'âge mûr, vêtu d'un t-shirt jaune, dirigeait discrètement les opérations hier au Chaudron. (...) La théorie des "meneurs" serait-elle vraie ? Faute d'éléments réellement convaincants, il est difficile de se prononcer. (...) Petits chefs de bande, rouages d'un hypothétique complot, ou simples profiteurs ? Impossible à préciser. Du côté de la gendarmerie, si on a rien remarqué de tout cela, on estime que, parmi "plusieurs groupes de jeunes" il n'est "pas exclu" qu'il y ait eu ce type de meneurs. Ce qui, bien sûr, ne veut pas dire qu'il y a une quelconque manipulation des mouvements. Mais l'existence même de coordinateurs est désormais plus que probable ».* <sup>869</sup>

Cherchant à expliquer, en présence du Premier ministre, les décalages de la société réunionnaise, Gilbert Annette déclare, lors d'une rencontre avec des habitants du Chaudron : « *Nous sommes à un stade de développement tout à fait différent de celui de la métropole et cette situation de décalage nous impose un effort gigantesque ainsi que la mise en œuvre de solutions spécifiques* ». <sup>870</sup> Peu convaincu par le discours de l'édile, un jeune du quartier, Marie-Luc Boyer, dit Jean-Jo, exprime son scepticisme quant à l'intérêt réel des instances parisiennes à régler les problèmes de La Réunion :

*« Tout le monde parle de l'égalité sociale, c'est dans la bouche de tous les élus. Mais personne ne prend ses responsabilités pour que l'égalité sociale soit prise en compte. Personne. Quand ça arrive en métropole on oublie tout. (...) Dans trois ans, quand il y aura une nouvelle explosion, vous reviendrez.*

---

<sup>865</sup> *Témoignages*, 18 mars 1991, *Visite de Michel Rocard : les mêmes causes produisent les mêmes effets. De nouvelles émeutes*, p. 2. Traduction : Il a pris l'hélicoptère, jamais il ne passera par ici.

<sup>866</sup> *Le J.I.R.*, 18 mars 1991, *Michel Rocard à la mairie de Saint-Denis* : « *je ne suis pas le père Noël* », Alain Dupuis, p. 4.

<sup>867</sup> *Témoignages*, 18 mars 1991, *Michel Rocard* : « *il n'y a pas eu de complot* », M.B., p. 3.

<sup>868</sup> *Témoignages*, 18 mars 1991, *Exclusif* : « *le plan Malbrouck* », p. 1 et 6.

<sup>869</sup> *Le Quotidien*, 19 mars 1991, *Le mystérieux homme en jaune*.

<sup>870</sup> *Le Quotidien*, 18 mars 1991, *Le bon boulot doit se faire sur place*, F. B., p. 11.

*On dira toujours que les Réunionnais sont des cons. On a besoin de nous pour la guerre et pour les bulletins de vote ».*<sup>871</sup>

Les maladresses de Michel Rocard et son incapacité à rétablir l'ordre lui valent les remontrances du Chef de l'État dès son retour. Pendant ce temps, la situation est toujours instable. La villa du directeur de R.F.O., située à Bellepierre, sur les hauteurs de la ville, est incendiée. Une note de renseignement décrit une situation chaotique : « À St-Denis, le climat général apparaît tendu et la population dans son ensemble est encore choquée par la gravité des événements : psychoses et rumeurs les plus diverses et les plus alarmantes se disputent les esprits ».<sup>872</sup> Quelques jours seulement après l'échec de Michel Rocard, et en dépit des mises en garde de Gilbert Annette et de Jean-Paul Virapoullé, la Première dame de France se rend à La Réunion. Faisant preuve de chaleur humaine et d'écoute, Danielle Mitterrand manifeste aux Réunionnais toute son attention. Sa visite dans le Chaudron est suivie de retombées immédiates. « Cette fois-ci, ce sont les jeunes du quartier du Chaudron qui ont pris l'initiative d'une rencontre avec la presse. Pour s'expliquer. Et pour annoncer qu'ils en avaient assez de la casse, assez aussi de la présence des C.R.S. », raconte François Gillet.<sup>873</sup>

*« Hier soir, sur la place du marché, au Chaudron, après la visite surprise de Danielle Mitterrand, l'ambiance était à la fête. Autour d'un feu, une centaine de personnes bougeaient au son d'un maloya improvisé. Là, les mêmes revendications fusaient : la libération des gens du quartier emprisonnés. Une détention qui est ressentie par tous comme une injustice. Le même discours de paix assorti des mêmes conditions et de la même défiance envers les CRS ».*<sup>874</sup>

Le 25 mars, *Le Quotidien* rapporte les propos tenus par Danielle Mitterrand lors de sa rencontre avec Camille Sudre : « J'ai pu me rendre compte que dans bien des bidonvilles, la seule fenêtre, au sens propre, comme au sens figuré, c'est la télévision ».<sup>875</sup> La visite de l'épouse du Chef de l'État sonne le retour au calme, mais le grondement souterrain n'est toujours pas éteint. L'intérêt soudain que les médias extérieurs portent à La Réunion a le mérite, selon Margie Sudre, de révéler la gravité de la situation sociale.

*« Les événements de février avaient vu débarquer dans l'île des journalistes français et étrangers dont les reportages mettaient en lumière les difficultés économiques et sociales de La Réunion, bien au-delà de la question audiovisuelle. La France métropolitaine, même si elle eut tort de comparer le Chaudron au "phénomène des banlieues", était désormais éclairée sur le taux de chômage, le nombre d'allocataires du R.M.I., la poussée démographique, l'accroissement de la délinquance. La presse nationale brossait un*

<sup>871</sup> *Le Quotidien*, 18 mars 1991, *Le bon boulot doit se faire sur place*, F. B., p. 11.

<sup>872</sup> A.D.R., 1324 W 57, Note dactylographiée du 19 mars 1991.

<sup>873</sup> *Le Quotidien*, 23 mars 1991, François Gillet, *Les jeunes du Chaudron veulent arrêter les violences*, « Calmez, les gars ! ».

<sup>874</sup> *Ibidem*.

<sup>875</sup> *Le Quotidien*, 25 mars 1991, Jean-Noël Fortier, *Camille Sudre rencontre Danielle Mitterrand*. « Le meilleur interlocuteur que j'ai jamais eu ».

*tableau plus réaliste de la situation réunionnaise que les images paradisiaques habituellement associées à cette île française de l'océan Indien ».*<sup>876</sup>

Accusé de tous les maux par certains, véritable héros pour les autres, Camille Sudre reste un personnage incontournable, malgré les événements qui ont plongé l'île dans un climat de violence, auquel elle n'était pas habituée. Puisque les Réunionnais se trouvent privés de cette télévision, pour laquelle ils se sont tant battus, Camille Sudre entend lutter à son tour pour conquérir, en toute légalité, la présidence du Conseil régional et laver ainsi l'affront du C.S.A.. À l'approche du scrutin régional, neuf mois après les premières émeutes, la surveillance des communes montre une situation toujours aussi imprévisible.

*« Ce n'est pas tant le nombre de sympathisants que FREEDOM est susceptible de rassembler qui peut poser problème, mais plutôt le climat général préoccupant qui règne dans les "quartiers difficiles" de certaines villes du département.*

*Il convient notamment de rappeler que le climat à ST-DENIS n'est pas des meilleurs, et ne s'est jamais véritablement remis des derniers événements. Le contexte pré-électoral n'arrange rien à l'affaire, sans compter les habituels tiraillements internes à la majorité municipale. (...) Les phénomènes de rivalités entre bandes, de racket, ceux liés au marché fructueux de l'insécurité ont été maintes fois décrits, tout comme l'ambiance propice aux débordements qui règnent en permanence au CHAUDRON.*

*Le JOURNAL de L'ILE de la REUNION, titrait le 11 novembre sur une agression dont aurait été victime le 6 novembre le maire SOC de ST-DENIS, Gilbert ANNETTE au CHAUDRON. Au-delà de la relation exagérée faite par un quotidien résolument "anti-ANNETTE", et proche de l'opposition, d'un épisode en réalité beaucoup moins dramatique (une permanence difficile du maire dans un quartier qu'il ne maîtrise pas totalement), il faut y voir un des multiples épiphénomènes, quasi-quotidiens, qui alimentent une opinion publique maintenant persuadée, qu'un jour prochain : "ça va péter, comme en février dernier..." ».*<sup>877</sup>

Une semaine plus tard, Camille Sudre, déçu de ne pas être reçu personnellement par Louis Le Pensec lors de sa nouvelle visite, ne manque pas de le faire savoir sur les ondes de Radio Free Dom.

*« L'émission Radio Riposte de ce jour 9h, sur Radio FREEDOM s'est déroulée sur un ton polémique, et SUDRE n'a pas manqué de dénoncer "le mépris scandaleux affiché vis-à-vis des Réunionnais". Certains auditeurs ont lancé l'idée d'une manifestation durant le séjour du Ministre à La Réunion, mais Camille SUDRE, tout en "ne décourageant pas les initiatives" ne souhaite pas l'organiser "pour l'instant", semblant se réserver "pour plus tard". (...) A noter qu'un auditeur, parlant "au nom du CHAUDRON", a déclaré qu'il se rendrait, "avec ses amis" à GILLOT, à partir de 13 h, afin "d'y accueillir le Ministre". Il faut donc s'attendre à la présence, aux abords ou dans l'aéroport de sympathisants de FREEDOM, assez déterminés, malgré leur faible nombre, à "interpeller M. LE PENSEC" quant à l'avenir d'une 4<sup>ème</sup> chaîne gratuite. (...) Ce sont les dérapages et récupérations susceptibles de s'y greffer, compte tenu du climat maintes fois décrit, qui pourraient constituer le point de départ "rêvé" par certains, de "défoulements" plus importants ».*<sup>878</sup>

La politisation de Free Dom survient dans ce contexte particulier, comme l'explique Margie Sudre. « C'est à cette époque que Free Dom est devenu un mouvement. Il n'y eut pas de

<sup>876</sup> Margie Sudre, *op. cit.* p. 118.

<sup>877</sup> A.D.R., 1324 W 57, Note dactylographiée n° 391, du 13 novembre 1991. *Affaire FREEDOM.*

<sup>878</sup> A.D.R., 1324 W 57, Note dactylographiée n° 403/1, du 20 novembre 1991.

*structuration, comme on en rencontre ailleurs, avec congrès, secrétaire général et pétitions. Il s'agissait d'un mouvement informel, fédéré par la radio sur laquelle s'exprimaient tous ceux qui revendiquaient plus de justice et l'Égalité avec la France métropolitaine* ». <sup>879</sup> L'élection de Camille Sudre à la présidence de la Région marque l'apogée de celui qui n'était que le troisième adjoint à la mairie de Saint-Denis depuis 1989. Mais cette victoire personnelle est de courte durée, puisque son élection est invalidée par le Conseil d'État en mai 1993. L'élection de Margie Sudre permet, finalement, au mouvement Free Dom de conserver la présidence de La Région. Il faut en convenir, la force de Camille Sudre, en tant que leader d'un groupe de pression, est d'avoir su convaincre ses partisans de lui confier leurs suffrages.

---

<sup>879</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 120.

## Conclusion de la troisième partie : L'homme réunionnais en quête de reconnaissance

L'espace public est tributaire de l'évolution des sociabilités. Il suffit de constater que celui-ci n'est pas occupé de la même façon, selon les époques et les mœurs, pour s'en convaincre. En effet, l'on ne manifeste pas de la même façon à la fin du XIX<sup>ème</sup> ou vers la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. La notion de sociabilité correspond à celle du « vivre ensemble », mais il y a différentes manières de vivre ensemble, puisqu'il y a différents acteurs sociaux. Chaque communauté a ses règles, ses coutumes et ses croyances. Cela est particulièrement vrai à La Réunion. Ces règles ne sont pas figées. Elles évoluent au fil du temps, selon le degré d'intégration ou de résistance des communautés, ou des groupes de pression, à une norme sociale définie collectivement. À partir du milieu des années 1980, l'identité réunionnaise s'enracine au cœur du débat public et sa mutation n'échappe à personne. La langue créole, ciselée par les poètes, les chanteurs, les acteurs, ou les écrivains, incarne cette évolution. La pensée créole s'exprime désormais avec un raffinement insoupçonné auparavant. La culture créole prend forme, émerge du néant, du *fénoir*, dans lequel elle était plongée.

Mgr Aubry et Paul Vergès, participant au colloque « Culture, Identité, Développement », à la Région, du 6 au 8 juin 1989, apportent chacun leur point de vue sur cette évolution identitaire. L'évêque résume sa position de la façon suivante :

- « - Le développement ne peut être que le développement de personnes humaines s'enracinant dans une histoire et un espace géographique qui conditionnent leur existence.
- La personne s'exprime en relation avec les autres et ne peut se grandir qu'à travers une prise de conscience de son identité "personnelle" et "communautaire".
- La culture est manifestation de cette identité qui se déploiera dans l'espace et le temps. Elle est en même temps moyen de façonner globalement les milieux de vie pour un authentique développement économique de la société.
- Le développement véritable suppose donc une prise de conscience d'une identité communautaire qui se reçoit d'une culture se transformant elle-même continuellement à travers des réajustements successifs ».<sup>880</sup>

---

<sup>880</sup> Discours de Monseigneur Gilbert Aubry, lors du colloque « Culture, Identité, Développement », 6-7-8 juin 1989.

Le leader du P.C.R. exprime une vision qui se distingue de celle du représentant de l'Église, mais qui, comme lui, appelle à l'unité des cultures créole et française.

*« Il ne s'agit pas d'aller vers un manichéisme simpliste, d'idéaliser un passé d'inégalités, de racisme et de souffrances, pour dénoncer l'inégalité présente.*

*« Il s'agit, selon la formule connue non pas d'un "retour aux sources", mais d'un "recours aux sources" pour transformer le présent en constante et rapide évolution pour maintenir une société ouverte aux apports extérieurs, pour s'affranchir du modèle complexant sous le regard séculaire de l'Autre, et ainsi se réappropriier notre histoire et nos valeurs, de maîtriser nos deux langues – le créole et le français – pour exprimer notre sensibilité et élargir nos connaissances.*

*(...)*

*Pour cela, le colloque a eu raison de lier indissolublement les problèmes de la culture, du développement et de l'identité, cette identité, que nous devons chercher en nous-mêmes, cette part de nous-mêmes qui existe chez tous les autres sur cette terre de La Réunion, cette part que nous appellerons notre créolité, terme que je préfère à la créolie, car elle exprime mieux notre réalité intérieure commune à tous, plus qu'une terre promise encore à rechercher ».*<sup>881</sup>

Les événements du Chaudron, en mars 1991, révèlent la fragilité de cette (re)construction identitaire. *« Sur fond de colère contre les pouvoirs publics, c'était une indéniable révolte sociale qui s'exprimait. Pour les adultes, l'hypermarché symbolisait les sacrifices financiers de chaque fin de mois. Pour les jeunes, les voitures neuves étaient des produits de consommation qu'ils savaient ne jamais pouvoir s'offrir ».*<sup>882</sup> La saisie des émetteurs de Free Dom, dans un contexte social tendu, est une maladresse politique, puisqu'elle intervient brusquement, sans apporter de « compensation » aux téléspectateurs privés de leur chaîne favorite. Selon la terminologie de David Easton, il y a là, une « dérégulation des attentes ».<sup>883</sup> L'apparition du vide laissé par l'interdiction de diffusion de la chaîne pirate s'accompagne d'une désinhibition du désir de consommation. Ne pouvant plus recevoir les programmes qui nourrissent par procuration une partie des Réunionnais, ceux-ci décident de briser cet écran, qui les maintient à distance des richesses matérielles, pour s'approprier le rêve et l'illusion. Les émeutes deviennent le prétexte à une transaction compensatoire, face à ce qui est perçu comme une injustice profitant aux riches, avec la complicité de la justice. À la construction de l'« être », de « cette identité, que nous devons chercher en nous-mêmes », s'oppose la volonté d'« avoir », de jouir dans l'instant. Le matérialisme l'emporte ainsi, nourri par les excès d'une société de consommation et d'assistance, et se révélant incapable de fournir suffisamment d'emplois aux Réunionnais. Si Free Dom n'a su proposer que des jeux et du pain, le P.C.R. tire avantage de cette crise, pour

---

<sup>881</sup> Discours de Paul Vergès lors du colloque « Culture, Identité, Développement », 6-7-8 juin 1989, in, P.C.R., Réunion. *Égalité & Développement, proposition pour un débat*, octobre 1990, annexe IV.

<sup>882</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 117.

<sup>883</sup> David Easton, *Analyse systémique*, 1965.

réaffirmer la nécessité de réaliser l'égalité au plus tôt, et ce, afin d'éviter d'autres débordements sociaux.

## QUATRIEME PARTIE

### L'OPINION ET L'ISOLOIR : UNE CITOYENNETE REUNIONNAISE CONQUISE PAR LES URNES



Jean-Jacques Rousseau note dans le *Contrat social*, que « *les maisons font la ville mais que les citoyens font la cité* ». <sup>884</sup> Cette distinction souligne l'importance des liens sociaux qu'entretiennent les citoyens entre eux. Étymologiquement le citoyen est lié à la *civis*, il est celui qui a droit de cité. La *civis* n'est elle-même qu'une transposition latine de la *polis*, qui fonde le cadre de la cité chez les Grecs antiques. Originellement, la citoyenneté désigne un statut juridique autorisant un individu appartenant à une communauté humaine à disposer à l'égal des autres membres de cette communauté des mêmes droits qu'eux. Contrairement aux métèques et aux esclaves dont ils se distinguent, les citoyens participent à la vie politique de la cité en contribuant aux débats et aux décisions collectives prises sur l'agora – ou le forum, chez les Romains. En France, grâce au souffle révolutionnaire, qui renverse l'Ancien Régime, les sujets deviennent des citoyens « libres et égaux en droits ». Les citoyens se définissent dans une société démocratique moderne, selon la définition qu'en donne Patrick Charaudeau, « *par l'appartenance symbolique à une même communauté nationale dans laquelle ils se reconnaissent parce qu'elle est le garant de leur volonté d'être et de vivre ensemble, et dans laquelle ils exercent leur part de souveraineté en élisant leurs représentants* ». <sup>885</sup>

Alors que la citoyenneté à Athènes ou à Rome repose sur l'exclusion et l'exploitation des forces productives, de nos jours, les citoyens produisent eux-mêmes les richesses de la Nation à laquelle ils appartiennent, ce qui renforce leurs liens de solidarité, mais les rend moins disponibles à participer à la vie politique. Ensemble, les citoyens représentent la souveraineté nationale. Seuls, ils ne sont que les particules élémentaires de cette force collective. Pour assurer le fonctionnement de la société, le peuple délègue sa souveraineté aux plus aptes de ses citoyens, appelés à représenter les intérêts de la Nation. Le vote transforme l'opinion publique en puissance démocratique. Ce qui n'est qu'intention de vote – et que l'on peut rattacher au profane, à la potentialité, à la volonté latente – acquiert spontanément les propriétés d'un vote par l'application du suffrage universel. La voix du citoyen se mêlant à celle de tous les autres l'engage dans l'expression non plus d'une simple volonté, mais d'un acte de pouvoir, sacré, ritualisé et supposément réfléchi.

---

<sup>884</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 52.

<sup>885</sup> Patrick Charaudeau, *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 44.

Dans son *Histoire du suffrage universel en France*, Alain Garrigou montre bien que la citoyenneté n'est pas une donnée objective en soi, mais le résultat d'une construction historique et sociale. En effet, quelles peuvent être les représentations politiques des villageois, ignorant ce qui se passe au-delà de leur paroisse ? Ces villageois ne s'intéressent aux programmes électoraux et aux débats parlementaires, qu'en établissant un lien entre ces aspects de la vie politique et leurs propres conditions de vie.<sup>886</sup> On imagine ainsi quelle difficulté rencontrent les Réunionnais à comprendre ces enjeux qui leur semblent bien plus lointains, et, pour ainsi dire, totalement abstraits, lorsqu'ils deviennent Français en 1848. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, la distance orthodromique entre la Réunion et la métropole n'est en aucune façon équivalente à la distance psychologique ou affective ressentie par les Réunionnais. Alain Garrigou, citant André Siegfried, explique comment la politisation des consciences dans les campagnes métropolitaines affecte aussi les représentations spatiales.

*« Dans cette conversion, qu'on appelle "politisation", les questions politiques nationales, donc éloignées, se rapprochaient et étaient de plus en plus considérées comme ayant des conséquences sur les conditions de vie de chacun. En somme, une relation s'était effectuée entre la vie privée et la vie locale d'une part, les affaires publiques et extra-locales d'autre part ».*<sup>887</sup>

Eugène Weber, dans sa thèse sur les paysans Français, explique lui aussi, que les habitants de la France rurale ne prennent conscience d'appartenir à la communauté française, que sous la III<sup>ème</sup> République. La citoyenneté ne repose donc pas seulement sur un statut, mais davantage sur la conscience qui relie l'individu à l'espace politique qui l'entoure. Cette conscience se développe parallèlement à l'urbanisation du territoire, au développement des transports et des moyens de communication, au recul des dialectes et des particularismes régionaux, au succès de la scolarisation, qui affaiblit les croyances populaires, et bien entendu à l'émergence d'un sentiment national, où l'universel l'emporte sur le particulier. Ainsi, « *la nationalisation de la vie politique ne sera acquise que lorsque les paysans "passèrent eux-mêmes de l'indifférence à la participation"* ». <sup>888</sup> Cette politisation, comme le décrit Maurice Agulhon, dans *La République au village*, se répand par imprégnation sociale, principalement par l'apprentissage du suffrage universel. Alain Garrigou considère, lui aussi, les élections comme « *une vaste propédeutique de la citoyenneté* ». <sup>889</sup> On ne naît pas citoyen, on le devient en exerçant son

---

<sup>886</sup> Alain Garrigou, *Histoire du suffrage universel en France*, op. cit., p. 20.

<sup>887</sup> André Siegfried cité par Alain Garrigou, *ibidem*, p. 20.

<sup>888</sup> Yves Deloye, *Sociologie historique du politique*, La Découverte, Paris, 1997, p. 82.

<sup>889</sup> Alain Garrigou, *Histoire du suffrage universel en France*, op. cit., p. 22.

droit de vote. À La Réunion, l'émancipation de 1848 n'a pas totalement libéré les esprits de leurs chaînes. Comme l'écrit Gilles Gauvin, « *chaque élection rappelle symboliquement l'acte abolitionniste. Sous l'impulsion des candidats au pouvoir, c'est la défense d'une liberté fondamentale (déjà acquise) qui se rejoue sans cesse* ». <sup>890</sup> Au fil du temps, les Réunionnais se sont initiés aux subtilités des enjeux électoraux, mais les travers de la société coloniale ont perverti les règles du jeu démocratique à l'excès. Et pourtant, comme le reconnaissent les responsables de l'U.D.F. locale en 1978, « *les Français d'outre-mer doivent pouvoir vivre dans les mêmes conditions de dignité et de liberté que leur compatriotes métropolitains* ». <sup>891</sup> À l'approche de l'élection présidentielle prévue l'année suivante, le projet socialiste présenté à la convention d'Alfortville, les 12 et 13 février 1980, reconnaît que « *les peuples d'outre-mer ont chacun leur propre identité et leurs aspirations spécifiques* », ce qui engage le Parti socialiste à réaffirmer « *le droit pour chacun de toujours choisir, par le suffrage universel, son propre destin, sans être l'objet d'un chantage quelconque* ». <sup>892</sup> Quelques mois après l'élection de François Mitterrand, Lionel Jospin évoque, lors du Congrès de Valence, une « *nouvelle citoyenneté pour les D.O.M.* ». <sup>893</sup> Il souhaite simplement donner suite aux engagements du nouveau Président de proposer aux Français d'outre mer une redéfinition de leur identité et de leur responsabilité. Évidemment, à La Réunion l'interprétation est différente. Le spectre du « largage » ressurgit. La bipolarisation de la scène politique à La Réunion altère plusieurs décennies durant la sincérité des scrutins, qui, à chaque occasion, prennent un air de référendum pour ou contre la « prorogation » de la citoyenneté française. Pris au piège de la potentielle réversibilité du statut politique de l'île, les Réunionnais vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes. Cette menace qui pèse sur leur citoyenneté, se ressent également sur la définition qu'ils conçoivent de leur identité. « *Qui sommes-nous ?* », interrogent sans cesse les courriers des lecteurs, comme si cette question était le lien névralgique de cette identité convoitée, mais impossible à définir clairement.

Comme les travaux de Michel Watin l'ont mis en évidence, dans une approche anthropologique, « *la société créole a construit une partie importante de son identité sur la base territoriale du kartié, véritable espace social constitué par l'histoire, la parenté et*

---

<sup>890</sup> Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France, op. cit.*, p. 231.

<sup>891</sup> A.D.R., 1324 W 87/1, U.D.F., 1978, *U.D.F. 974, (St-Denis) Directeur de publication : Renée Laurent. N°2, 6 décembre 1978. Un dessein pour l'outre-mer.*

<sup>892</sup> *Le Quotidien*, 19 février 1980, *Les D.O.M. et le projet socialiste.*

<sup>893</sup> *Le Quotidien*, 24 octobre 1981.

*l'interconnaissance* ». <sup>894</sup> L'essor de la notion de citoyenneté à La Réunion se produit parallèlement au développement urbain des années 1975, mais surtout des années 1985-1995. Cependant, si la modernité intègre ceux qui adoptent les valeurs et les normes qu'elle diffuse – à l'école, mais aussi dans le monde du travail – elle exclut parallèlement ceux qui ne parviennent pas à s'adapter au modèle qu'elle impose. Comme le dit encore Michel Watin, le *kartié* créole peut ainsi devenir ghetto. Les événements du Chaudron ont révélé l'ampleur d'une crise identitaire, d'un « mal-être » réunionnais, qui couvait depuis longtemps. Pour tourner le dos à cette crise, les politiques jouent la carte de l'Europe. L'ouverture à de nouveaux espaces régionaux et l'octroi d'une citoyenneté élargie, à l'échelle de la communauté européenne, ne forcent-elles pas les Réunionnais à repenser leurs échanges, mais aussi leur façon d'« être-au-monde » ?

---

<sup>894</sup> Michel Watin, *Changement social et communications à La Réunion*, in *Hermès*, n° 32-33, 2002, p. 281.

## Chapitre 11 / Quelques aspects du microcosme politique réunionnais

Si l'on admet que le conflit est le moteur de l'histoire et de l'évolution sociale, selon une perspective marxiste, autant que l'histoire est aussi un cimetière d'aristocraties, selon Vilfredo Pareto, on ne peut que partager le point de vue de Robert Michels lorsqu'il affirme qu'« *il n'existe aucune contradiction essentielle entre la doctrine d'après laquelle l'histoire ne serait qu'une continuelle lutte de classes, et cette autre d'après laquelle les luttes de classes aboutiraient toujours à la création de nouvelles oligarchies se fusionnant avec les anciennes* ». <sup>895</sup>

À La Réunion comme dans toutes les sociétés insulaires, la nature particulière de l'espace, du relief, du climat, mais aussi les conditions de peuplement, l'éloignement ou la proximité avec d'autres îles ou d'autres terres habitées jouent un rôle déterminant dans la construction des rapports sociaux et des représentations culturelles. Puisque les Réunionnais ont une manière qui leur est propre de vivre ensemble, ils ont nécessairement une manière bien à eux de s'intéresser à la chose publique.

Ce particularisme n'échappe pour autant, ni à la lutte des classes, ni à la lutte des aristocraties. De ce point de vue, la bipolarisation de la société réunionnaise, à partir des années 1960, peut être considérée comme l'un des moteurs essentiel du développement de l'île. Le conflit, souvent violent, qui oppose les départementalistes et les communistes, renforce dans chaque camp l'esprit de surenchère et de compétition, qui mène les uns et les autres à discourir sur les options adverses, pour mieux les ridiculiser, tout en adoptant des postures incantatoires pour drainer les foules, qu'ils souhaitent conquérir par le verbe et l'action.

Cette société coloniale pouvait difficilement se maintenir sans risquer d'imposer un climat social de révolte. Peu à peu, l'élite coloniale se laisse submerger dans son propre camp par des personnalités émergentes, mais aussi par de jeunes autonomistes, qui maîtrisent parfaitement le français, mais revendiquent la reconnaissance du créole. Cette nouvelle élite, issue de la petite bourgeoisie naissante, est appuyée par de jeunes fonctionnaires métropolitains portés par les idées de mai 1968. Cette guerre des élites se construit autour d'une confrontation générationnelle, d'une divergence politique sans concession et d'une

---

<sup>895</sup> Robert Michels, *Les Partis Politiques*, Paris, Flammarion, 1971, p. 290-292.

conception de la culture s'ouvrant à d'autres horizons. Cette nouvelle élite s'impose rapidement dans l'espace public de discussion, puis exerce des responsabilités politiques, mais les pratiques politiciennes ont toujours cours.

### 1) Le statut départemental : une obsession réunionnaise

Lorsque Mémona Hintermann se souvient de Michel Debré et du rapport quasi paternel qu'il lui voue, la journaliste décrit un homme prévenant et attentionné. Mais le personnage est une force politique, animé par une passion indéfectible pour cette Nation, dont il a délimité le cadre constitutionnel. « *Quand il dit "la France", il entre en transe, les yeux implorants, les mains en prières* ». <sup>896</sup> Selon lui, « *les mots "droite" et "gauche" n'ont aucun sens à La Réunion. La seule division politique était et demeure celle qui sépare les "nationaux" des "séparatistes"* ». <sup>897</sup> Par son engagement, sa force de conviction, son charisme et sa détermination, Michel Debré transforme La Réunion en lui ouvrant les portes de la modernité.

*« Au début de la décennie soixante-dix, entre le développement des infrastructures, de la consommation et la permanence des enjeux sociaux et démographiques, Michel Debré, véritable "Premier ministre" de La Réunion au sein des gouvernements, présente un impressionnant bilan de réalisation. (...) Qu'il s'agisse d'évoquer les soutiens (alchimie de loyauté, de discipline et d'allégeance) des édiles ou l'ascendant de ses conceptions sur la place de La Réunion dans la nation française, Michel Debré demeure le premier architecte de la vie politique de l'île ».* <sup>898</sup>

Néanmoins, les obstacles sont nombreux. En 1974, *Le Créole* consacre une longue série d'articles à l'un des ouvrages du socialiste Albert Ramassamy, dans lequel celui-ci dresse l'inventaire des difficultés liées à l'intégration. <sup>899</sup> Il y aborde la question du renouvellement des élites, la frilosité des intellectuels à s'engager politiquement et la menace pressante du P.C.R.

*« Aucune démocratie n'est possible si les avocats, professeurs, et autres intellectuels se tiennent ainsi éloignés des responsabilités. Ici nos intellectuels semblent tenir les milieux politiques pour être à la fois corrompus et corrupteurs. Privée du soutien actif de l'élite, la majorité actuelle ne pourra résister longtemps encore aux assauts du P.C.R. et si la bataille politique continue à opposer les grands notables aux communistes, comment ne pas croire en la victoire de ces derniers qui prennent de plus en plus le*

<sup>896</sup> Mémona Hintermann, *op. cit.*, p. 183.

<sup>897</sup> Michel Debré, *Combattre toujours, 1969-1993, op. cit.*, p 235.

<sup>898</sup> Yvan Combeau, *La Vie politique à La Réunion 1963-1983*, Paris, SEDES, Université de La Réunion, 2003, p. 119-120.

<sup>899</sup> Albert Ramassamy, *La Réunion : les problèmes posés par l'intégration*, [s.l], [s.n], 1973.

*visage de justicier. (...) La majorité de la classe moyenne est départementaliste. Par patriotisme elle vote discrètement, presque furtivement pour des candidats qu'elle exècre, il n'est donc pas question pour elle de collaborer activement avec les notables. Elle serait d'accord pour les remplacer et changer de politique. Elle n'a pas tort car la bourgeoisie locale a cessé d'assumer le rôle d'une aristocratie véritable, c'est-à-dire de provoquer la marche en avant de la société toute entière. Sans l'accès des élites aux responsabilités politiques le pays ne sortira pas de l'impasse. Mais comment pousser des hommes nouveaux au pouvoir ? ».*<sup>900</sup>

Le constat n'est guère différent à droite. La section locale de l'U.D.F., créée le 30 décembre 1978 sous l'impulsion de jeunes militants du club « Perspectives et Réalités », désigne à sa tête Pierre Lagourgue. Dans sa première lettre d'information hebdomadaire, l'U.D.F. Réunion manifeste sa volonté de changement, craignant que le débat traditionnel entre les forces du passé et celles de l'avenir ne prenne le visage d'un conflit de génération.

*« On ne peut plus faire de la politique aujourd'hui comme il y a vingt ans. Les Réunionnais ressentent le besoin profond d'autres schémas de pensées, d'autres pratiques, et parfois même, d'autres hommes. (...) La finalité est de faire que chaque Réunionnais devienne un acteur et non pas un spectateur dans la société politique ».*<sup>901</sup>

Cette critique de l'élite politique révèle l'aspiration d'une nouvelle génération d'hommes du pays à prendre en charge les responsabilités. Pierre Lagourgue est le premier dans le camp départementaliste à contester la domination de Michel Debré. La dégradation en métropole des relations entre le R.P.R et l'U.D.F., les deux grands courants de la majorité, n'est qu'une raison supplémentaire à ce besoin d'émancipation. Si l'œuvre de développement réalisée par l'ancien Premier ministre ne fait l'objet d'aucune contestation, en revanche, il n'en va pas de même pour sa vision jacobine du pouvoir, son absolutisme, et surtout son approbation tacite de la fraude, de la violence et de la censure audiovisuelle, qui lui permettent régulièrement de se faire réélire, mais ternissent son image d'homme d'État. Lors de sa visite dans le département, qu'il qualifie de « *fief du mouvement gaulliste* », Jacques Douffiagues, délégué de l'U.D.F. pour les D.O.M.-T.O.M., considère le R.P.R. comme un « *mouvement du passé* ». « *Beaucoup de giscardiens sont ici devant le R.P.R. comme des lapins fascinés devant un boa* », précise-t-il.<sup>902</sup> Les services de Renseignements voient dans ce séjour « *le point de départ d'un rééquilibrage des forces politiques au sein de la majorité dans le département* ». <sup>903</sup>

---

<sup>900</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 3 avril 1974, *Les problèmes posés par l'intégration*, Albert Ramassamy.

<sup>901</sup> A.D.R., 1324 W 87/1, U.D.F., 1978, *Une nouvelle manière de faire de la politique*, in *Initiatives*, n°1, 11 décembre 1978.

<sup>902</sup> A.D.R., 1324 W 87/1, U.D.F., 1978, note n° 980, 14 décembre 1978.

<sup>903</sup> *Ibidem*.

La promotion d'hommes nouveaux s'appuie, comme on vient de le voir, sur l'existence de partis politiques capables de sensibiliser l'opinion et de traduire les aspirations qu'elle exprime. Les partis servent également à l'élaboration d'idées et de programmes, au recrutement de nouvelles élites, à l'exercice du pouvoir ou d'un contre-pouvoir. Tout cela n'est possible, bien entendu, qu'à condition de mobiliser suffisamment de militants et d'électeurs pour influencer le jeu politique. Assumant son rôle de parti de masse, le P.C.R. joue un rôle de médiation et de patronage envers les plus défavorisés. Les militants culturels, et notamment les artistes et les écrivains, se chargent quant à eux de démontrer que la culture créole dépasse largement les images folkloriques offertes aux touristes et que le créole est une langue à part entière, pouvant s'écrire. À l'extrême gauche de l'échiquier, les Renseignements généraux observent le courant indépendantiste, « *réduit à des actions de propagande, le plus souvent en pointillé* ». <sup>904</sup> On mesure ainsi, par son poids insignifiant, la profonde terreur qu'exerce sur l'opinion l'idée même d'autonomie. Le député Pierre Lagourgue, en sortant d'une rencontre avec le Premier Ministre Raymond Barre, « *fait part de l'étonnement du Premier ministre devant certaines campagnes de presse qui, à La Réunion, tentent d'accréditer la thèse d'un prochain largage de l'île* ». Selon *Le Quotidien* qui rapporte l'information, le Premier ministre « *s'est montré en particulier attristé qu'on puisse penser qu'il ne s'occupe pas assez de son département, alors qu'il suit personnellement les affaires réunionnaises. Il a également insisté sur son attachement pour La Réunion, en tant que Réunionnais. "La Réunion est ma terre natale comme la tienne" a-t-il affirmé à Pierre Lagourgue* ». <sup>905</sup> La fébrilité de l'opinion est telle que l'action du gouvernement est interprétée en fonction de cette question centrale et obsédante de la vie politique locale. Le moindre signe, la moindre annonce suspecte trahit les velléités supposées d'un désengagement de la France vis-à-vis de son ancienne colonie. La rumeur veille en embuscade. L'élection de François Mitterrand libère les fantasmes et les craintes les plus refoulés. Étrangement, l'attitude rationnelle d'Albert Ramassamy détonne, même si l'homme n'est pas coutumier des débordements intempestifs. Adopte-t-il une posture de circonstance ou est-il d'une parfaite sincérité, le 19 octobre 1981, lorsqu'il expose à ses camarades socialistes ses arguments en faveur de l'Assemblée unique ?

*« Albert Ramassamy avoua qu'il ne comprenait pas ce qui motive actuellement la poussée de fièvre, le délire des gens de Droite qui s'évertuent en quelque sorte à "voir des autonomistes partout et derrière*

<sup>904</sup> A.D.R., 1324 W 80, Note du 10 mars 1983.

<sup>905</sup> *Le Quotidien*, 11 décembre 1979, Raymond Barre écrit à Pierre Lagourgue : « *La Réunion est ma terre natale comme la tienne* ».



*chaque Réunionnais”. (...) Enfin, M. Ramassamy réfutant les arguments des gens de Droite a montré que l’élection de l’actuel Président et les élections législatives n’ont entraîné ni autonomie, ni indépendance et qu’il en sera de même pour l’Assemblée Unique ».*<sup>906</sup>

Comment Albert Ramassamy peut-il sereinement défendre l’Assemblée unique et même se moquer de ses amis de droite, alors qu’il est l’un des piliers de la lutte contre l’autonomie ? Son engagement au sein de l’A.R.D.F., et ses prises de positions pour dénoncer la Convention de Morne Rouge – qui, en août 1971, fédère le combat autonomiste des quatre départements d’outre-mer – sont connus de tous et depuis longtemps. Puisque Paul Vergès a officiellement changé de mot d’ordre en affichant pleinement son soutien à la politique de décentralisation opérée par François Mitterrand, le camp départementaliste ne peut plus s’appuyer sur la même logique argumentaire. Pourtant, le 11 décembre 1981, l’A.R.D.F. rassemble plusieurs milliers de personnes au Jardin de l’État, à Saint-Denis, pour marquer son opposition à toute modification statutaire. L’intermède qui a suivi l’élection de François Mitterrand est achevé. Il nous enseigne, en ce qui concerne l’évolution doctrinaire du P.C.R., que les réalités les plus tenaces ne sont pas forcément celles du lendemain. Mais n’est-ce pas le ressort même de l’action politique de pouvoir triompher de la réalité ? Le jeu des alliances est tout aussi changeant, car il transcende les clivages traditionnels, en se pliant à cette injonction paradoxale, qui commande aux partis de défendre des valeurs morales, tout en les violant pour conserver le pouvoir. La fin justifie les moyens, disait Machiavel. À ce jeu, aucun parti n’est plus probe qu’un autre – comme l’atteste la crise politique et morale des années 1990. Une note de renseignement nous apprend qu’à l’occasion de son séjour, Jacques Douffiagues rencontre Wilfrid Bertile (Premier secrétaire de la Fédération Départementale du P.S.) et Christian Dambreville (ancien maire socialiste de Saint-Louis). Les deux responsables « *ont admis, qu’au plan local, un pacte tacite de “non-agression” pouvait être conclu entre l’U.D.F. et le Parti Socialiste* ». Afin d’éviter toute ambiguïté, les raisons de ce changement stratégique sont immédiatement justifiées.

*« En adoptant cette position, M. BERTILE n’a pas fondamentalement modifié son attitude, ni ses orientations politiques. Dans les faits depuis les élections municipales de 1977, le Parti Socialiste de La Réunion est apparu comme souvent très proche des positions et des choix de la majorité, gêné seulement par la personnalité de certains élus de cette majorité et par leurs méthodes que le Premier secrétaire du P.S. juge “peu démocratiques”. Désormais, on peut simplement imaginer que cette concordance spontanée des opinions sera quelque peu organisée et surtout que M. BERTILE et ses amis pourront, s’ils le jugent nécessaire, avoir des interlocuteurs au sein de l’U.D.F. à un niveau élevé ».*<sup>907</sup>

---

<sup>906</sup> A.D.R., 1324 W 70, note n° 584, 20 octobre 1981.

<sup>907</sup> A.D.R., 1324 W 87/1, U.D.F., 1978, note n° 973, 12 décembre 1978, *Fédération départementale du Parti socialiste*.

Alors qu'il avait lui-même défendu le projet autonomiste au début des années 1970, Wilfrid Bertile dénonce dans l'hebdomadaire *Combat socialiste* n° 107, la politique ambiguë du P.C.R. sur l'évolution statutaire de La Réunion. Pour assurer l'élargissement de son électorat, le P.C.R. ne doit pas « *effaroucher l'électeur de base* », précise-t-il, ce qui l'oblige à occulter les connotations indépendantistes inscrites dans les alliances notamment avec les P.C. antillais et les pays membres de l'O.U.A.. Le commentaire des Renseignements généraux sur l'article du leader socialiste nous donne une idée précise de la façon dont sont perçus en contre-point les arguments autonomistes du parti de Paul Vergès :

*« Un texte très critique et qui s'évertue à mettre en lumière la contradiction fondamentale du P.C.R. : il bénéficie de soutiens extérieurs qui prônent ouvertement l'indépendance de La Réunion, localement et pour des motifs d'opportunité électorale il défend la thèse de l'autonomie. Cette ambiguïté résistera-t-elle longtemps encore à l'épreuve du temps d'autant qu'elle aboutit à une stagnation électorale, à un essoufflement doctrinal et à une usure des cadres ? M. Bertile n'envisage pas cette question pourtant essentielle ».*<sup>908</sup>

L'ambiguïté de la doctrine autonomiste est flagrante. Paul Vergès déclare par exemple, en octobre 1978, dans son discours d'Addis-Abeba : « *Tout pays indépendant menacé, tout mouvement de libération en lutte est en état permanent de légitime défense et il a le droit au soutien politique, matériel et militaire s'il le demande* ».<sup>909</sup> D'après une autre note de renseignement, en décembre 1974, lors de la clôture de la fête de *Témoignages*, au Port, Paul Vergès déclare que « *1974 est l'année d'un grand tournant vers notre libération* » avant d'affirmer que « *la date la plus importante de l'histoire de La Réunion ne sera pas le 20 décembre 1848, avec la libération des esclaves, mais celle de "l'avènement prochain de l'autonomie démocratique et populaire"* ».<sup>910</sup> Un autre dirigeant communiste tient lui aussi un discours sibyllin. Lors d'une réunion, à Cambuston, devant une cinquantaine de personnes, Ary Payet (secrétaire général de la Région Est) se lance dans « *une longue tirade* » sur l'autodétermination, car « *il n'est pas question pour les travailleurs de La Réunion de se séparer du peuple de France* ». Pourtant, Ary Payet explique que La Réunion ne peut pas diriger ses propres affaires, alors que « *Madagascar, Maurice et les Seychelles le peuvent déjà* ».<sup>911</sup> En comparant la situation de La Réunion à ces îles qui sont toutes devenues souveraines après avoir obtenu leur indépendance, ne cherche-t-il pas à inciter les

<sup>908</sup> A.D.R., 1324 W 70, P.S., Note n° 400, 11 août 1980, *Position du P.S. sur le V<sup>ème</sup> Congrès du P.C.R.*

<sup>909</sup> A.D.R., 1324 W 80, Note n° 788, 4 octobre 1978, *Discours de M. Paul VERGES à Addis-Abeba*. Publié dans l'édition de *Témoignages* du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1978, à l'occasion de la « conférence internationale de solidarité avec la lutte des peuples africains et arabes contre l'impérialisme et la réaction » qui a lieu du 14 au 17 septembre. Le texte est souligné par la cellule de Renseignement.

<sup>910</sup> A.D.R., 1324 W 72, P.C.R., Le Port, note n° 1076, 9 septembre 1974.

<sup>911</sup> A.D.R., 1324 W 72, P.C.R., Saint-André, note n° 371, 28 mai 1976.

Réunionnais à agir de même ? Encore plus intéressant, le compte rendu d'une réunion du P.C.R. à « huis-clos », le 17 février 1974 à Saint-André, livre un échange savoureux entre Paul Vergès et ses militants. Plusieurs personnalités éminentes du parti, dont Paul Vergès, Élie Hoarau, et Ary Payet, assistent à cette rencontre avec une quarantaine de militants. Ramin, un employé des P.T.T. de Saint-Benoît demande ce que le parti pense de l'affaire Soljenitsyne. Paul Vergès reste évasif : « *Ce bougre-là est Russe, il est très riche. Avec son argent il va se débrouiller lui-même* ». Un instituteur de Saint-André lui demande alors ce qu'il pense « *de la politique actuelle du parti comparée à celle des débuts 1959 ?* ». Paul Vergès lui répond ceci : « *Le parti a demandé la départementalisation en 1946, c'était une erreur. En 1959, lors du 1<sup>er</sup> congrès du P.C.R. on s'est rendu compte que le statut n'était pas valable pour La Réunion. (...) Nous arrivons à un but déterminé aujourd'hui. (...) À notre tour de faire comme nos voisins* ». <sup>912</sup> Deux comptes rendus téléphoniques de réunions publiques indiquent que certains militants sont prêts à s'emparer du pouvoir par la force ou la violence si nécessaire. « *Honoré Daniel a promis que si dans les semaines qui suivaient il n'y avait pas de solution gouvernementale à l'augmentation du prix du riz, il investirait avec les militants du P.C.R. la mairie de Saint-Benoît qu'il administrerait avec la population* ». <sup>913</sup> Parmi les différents mots d'ordre entendus lors de la préparation des cantonales de 1976, les Renseignements généraux retiennent un « *appel aux sympathisants à utiliser la violence le moment venu y compris l'usage des armes à feu* ». <sup>914</sup>

À l'inverse des positions autonomistes, le secrétaire d'État, Paul Dijoud, défend les intérêts de du gouvernement. Mais ses déclarations sont tout aussi contradictoires, puisqu'il tente de concilier les principes du cartiérisme et ceux de la République une et indivisible. Les crises pétrolières de 1973 et de 1979 pèsent lourdement sur les finances de l'État. Les efforts consentis au développement des départements d'outre-mer semblent, dans un tel contexte, bien difficiles à tenir, d'autant que le mot d'ordre autonomiste se fait entendre dans chacune des vieilles colonies souffrant d'un climat d'exaspération sociale. Le P.C.R. réserve même un accueil particulier au secrétaire d'État lors de sa visite en août 1978, en dévoilant à cette occasion l'existence du Front Anticolonialiste pour l'Autodétermination de La Réunion (F.R.A.P.A.R.). Cette structure, présentée implicitement comme un mouvement de libération, regroupe les diverses organisations satellites du P.C.R. décidées à internationaliser la question réunionnaise en cherchant le soutien des membres de l'O.U.A.. Le livre de Philippe Baleine

<sup>912</sup> A.D.R., 1324 W 72, P.C.R., Saint-André, note du 8 février 1974.

<sup>913</sup> A.D.R., 1324 W 72, P.C.R., Saint-Benoît, message téléphonique, 4 février 1974.

<sup>914</sup> A.D.R., 1324 W 72, P.C.R., Saint-Benoît, message téléphonique, 5 janvier 1976.

« *Les Danseuses de la France* », tiré en novembre 1979 à plus de 900 000 exemplaires à l'occasion du voyage du chef de l'État aux Antilles, dénonce le régime de surémunération dont jouissent les fonctionnaires vivant dans les départements d'outre-mer. L'autonomie, affirme Philippe Baleine, est la seule solution pour remédier au problème. Dans une interview accordée au journal *Le Matin*, en octobre 1979, Paul Dijoud défendait déjà un changement de doctrine ouvrant la porte à la reconnaissance d'identités culturelles propres à chaque département ultramarin.

*« Le monde change et la France aussi. Longtemps on a cru que le meilleur moyen d'attacher ces populations à la mère patrie était de nier ce qu'elles portaient en elles de spécifique, et que le seul message de civilisation était européen ou français. Nier l'existence du créole, la négritude ou l'américanité des Antilles est aussi absurde "que de nier la réalité de l'héritage dans ces îles" ».*

Subtilement, il suggère que la France ne doit plus être le seul horizon vers lequel se tourner.

*« Notre politique consiste aussi à ouvrir ces D.O.M.-T.O.M. sur le monde qui les entoure. J'ai encouragé les Réunionnais à regarder du côté de Maurice et des Seychelles, qui ont le même héritage culturel : j'ai mis en place aux Antilles une structure de pénétration du marché des Caraïbes et de l'Amérique centrale. La France de V. G. E., libérale, tournée vers le monde, généreuse et accueillante, ne veut pas imposer à ses D.O.M.-T.O.M. un repli frileux sur eux-mêmes et sur le dialogue exclusif et limité avec la patrie ».*<sup>915</sup>

Maurice Botbol, le correspondant du *Quotidien* à Paris, qui rapporte les propos du secrétaire d'État, exprime son scepticisme à l'égard des « *beaux discours d'un style très libéral, très humaniste, presque "progressiste" du secrétaire d'État* ». <sup>916</sup> Un mois plus tôt, dans un encadré accompagnant une interview de Paul Dijoud, Hubert Bruyère, le rédacteur en chef du *Quotidien*, soulignait déjà son incrédulité face à ces changements équivoques. « *Quelques-uns de ses jugements sur la liberté d'expression, les cultures locales ou l'ouverture des départements d'outre-mer sur leur environnement régional, proférés par le commun des mortels passaient, il n'y a pas si longtemps, pour un peu trop audacieux. Au point parfois d'être suspectés d'arrière-pensées peu avouables* ». <sup>917</sup> Pour mesurer la portée de cette évolution, nous citons plusieurs extraits des propos du secrétaire d'État recueillis par Alain Rollat.

*« Sur le plan de la liberté d'expression, trop longtemps certains se sont imaginés que l'outre-mer devait être astreint à des formes d'expression particulières et qu'un certain nombre de restrictions pouvaient être concevables. Il doit être dit très clairement que chacun a le droit de défendre les idées qu'il veut défendre. Chacun a le droit de défendre n'importe quelle idée, y compris l'idée d'indépendance, et chacun a le droit d'utiliser, pour défendre ses idées, tous les moyens légaux. En revanche, chacun doit*

<sup>915</sup> Le *Quotidien*, 17 octobre 1979, La France ne veut plus assimiler systématiquement, Maurice Botbol.

<sup>916</sup> *Ibidem*.

<sup>917</sup> Le *Quotidien*, 21 septembre 1979, *Améliorer la démocratie*, Hubert Bruyère.

*évidemment respecter la loi, comme en métropole ».*

(...)

*« C'est parce que les Martiniquais, les Guadeloupéens, les Réunionnais sont Français qu'ils peuvent venir travailler à Paris. S'ils avaient été Haïtiens ou Mauriciens, ils n'auraient pas le droit. Il faut leur montrer que ce droit de venir à Paris n'est pas, comme certains voudraient le dépendre, un asservissement, mais bien au contraire une dignité attachée à la citoyenneté française ».*

*« Nous vivons actuellement une période de crise qui, à mes yeux, sera la dernière, car nous sommes en train de franchir un seuil. Je vois arriver très vite une époque où tout le monde aura compris que nous n'avons plus de colonies, mais des morceaux de territoire national hors de la métropole, peuplés de citoyens français, libres, égaux en droits, qui décident eux-mêmes de rester Français, démocratiquement ».*

(...)

*« Il faut faire en sorte que les postes de responsabilité dans les DOM-TOM soient de plus en plus assurés par des garçons et des filles nés sur place et limiter l'arrivée de métropolitains attirés par le soleil et les avantages ».*

(...)

*« On a commis trop longtemps l'erreur qui consiste à penser que seule l'injection massive de la culture française outre-mer renforcerait l'appartenance des populations, et en particulier des jeunes, à la France. Je crois que ce qui fait la valeur de l'outre-mer, c'est le fait que chaque territoire est au fond le fruit, dans sa société, comme dans sa culture, d'une rencontre entre la culture française et les cultures locales et régionales. La mutilation qui a consisté trop longtemps à nier la valeur de la culture créole, celle de la culture polynésienne ou canaque, me paraît dépassée. Mais l'autre mutilation qui consiste à nier que ces populations font profondément partie de la culture française, cette mutilation, à laquelle certains éléments extrémistes locaux s'attachent, est aussi une erreur et conduirait à des déséquilibres et à des déchirements intérieurs. Donc il faut s'efforcer de réaliser cette synthèse entre le fond français et l'apport culturel local ».<sup>918</sup>*

Les idées défendues par Paul Dijoud établissent une rupture sans précédent dans la gouvernance de l'outre-mer français. Elles font preuve d'un véritable renversement idéologique – qui est aussi d'ordre anthropologique – puisqu'elles reconnaissent aux populations concernées à la fois la citoyenneté française et l'originalité de leurs cultures. Autrement dit, elles admettent le postulat que l'égalité des droits et le droit à la différence puissent être paradoxalement soutenus sans contradiction. Pourquoi, alors que sur le fond il existe un terrain d'entente possible entre le P.C.R. et le gouvernement, les désaccords n'ont-ils pu être résolus ? Le journaliste Mathieu dénonce l'attitude de Paul Dijoud qui, au cours d'une visite dans les deux îles, a tenu un discours différent à Mayotte et à La Réunion, ou plutôt qui a observé un étrange silence à La Réunion, notamment sur l'absence de pluralisme audiovisuel.<sup>919</sup> Avant son départ, Paul Dijoud répond tout de même à un journaliste du *Quotidien* lui demandant s'il considère F.R.3. comme la voix de la France :

*« F.R.3. n'est pas la voix officielle de la France mais F.R.3. a des responsabilités particulières dans la mesure où c'est une forme d'information que n'ont pas choisi de recevoir ceux qui la reçoivent. Celui qui achète "Témoignages", comme celui qui achète le "Journal de l'île" fait un geste politique à la différence de celui qui ouvre son poste de télévision. Ce qui implique que la télévision ait en face des événements un certain recul ».<sup>920</sup>*

<sup>918</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1979, Alain Rollat, Alain Rollat interviewe Paul Dijoud.

<sup>919</sup> *Le Quotidien*, 15 septembre 1980, Mathieu, Paul Dijoud et La Réunion. Il n'a pas osé...

<sup>920</sup> *Le Quotidien*, 13 septembre 1980, Conférence de Paul Dijoud, Terminer ce que nous avons commencé.

En utilisant un discours à géométrie variable, selon les circonstances et les auditeurs, Paul Dijoud n'agit pas différemment de Paul Vergès, qui se contente de réclamer l'autonomie lorsqu'il est à La Réunion, mais qui revendique l'indépendance devant les instances internationales, telles que l'O.U.A., sitôt qu'il est à l'étranger.<sup>921</sup> En novembre 1980, à l'occasion d'une conférence sur la situation et les perspectives des territoires et départements d'outre-mer, Paul Dijoud expose devant l'Académie diplomatique internationale à Paris le « théorème » selon lequel, « *les Français de métropole sont Français parce qu'ils sont nés Français ; les Français de l'outre-mer sont Français tant qu'ils votent français* ». <sup>922</sup> Maurice Botbol, qui rapporte les faits, relève les contradictions du gouvernement à propos de sa perception de l'outre-mer français. « *Ce qui nous paraît éminemment critiquable dans l'attitude du secrétaire d'État, et dans celle du gouvernement français, c'est cette permanence du double langage. On ne peut à la fois affirmer que les Réunionnais sont Français depuis et pour toujours, et dans le même temps déclarer qu'ils peuvent choisir* ». Selon Maurice Botbol, Paul Dijoud développe ce qu'il appelle la théorie du bulletin de vote : « *Ce qui justifie notre présence, a-t-il dit jeudi soir, c'est la libre volonté des populations de rester françaises, et cette volonté est confortée régulièrement lors des élections* ». <sup>923</sup>

Le 20 septembre 1980, sous un titre provocateur, *Le Quotidien* relate les interviews de quatre hommes politiques réunionnais accordées quelques jours plus tôt à son confrère *Le Mauricien*.<sup>924</sup> Celui-ci aborde avec eux la question de l'indépendance. À travers leurs réponses se dessinent des stratégies discursives qui laissent entrevoir un éventail de nuances dans chacune des postures adoptées. Auguste Legros, le maire R.P.R. de Saint-Denis, refuse tout bonnement d'imaginer l'impensable. « *C'est faire de la fiction que de dire que la France lâchera La Réunion. (...) La France peut aussi lâcher toutes ses provinces, et faire qu'il n'y ait plus de France...* ». <sup>925</sup> Le maire U.D.F. de Saint-André, Jean-Paul Viraoupoullé, ne pouvant imaginer lui non plus une telle possibilité manifeste son tempérament enthousiaste et volontaire en reversant le problème. « *Il est certain qu'en raison de notre position stratégique, de notre zone économique exclusive, nous sommes désirés. Il n'y a qu'à voir la cour que les Russes font aux îles de l'océan Indien, pour comprendre que nous sommes beaucoup plus que*

<sup>921</sup> Bertrand Le Gendre évoque une « autonomie à géométrie variable ». Cf. *Le Monde*, 9 avril 1985, *La guerre des Vergès et des Virapoullé*.

<sup>922</sup> *Le Quotidien*, 22 novembre 1980, Maurice Botbol, *Le Théorème de Paul Dijoud*.

<sup>923</sup> *Ibidem*.

<sup>924</sup> *Le Quotidien*, 29 septembre 1980, *La Réunion est-elle condamnée à l'indépendance ?*

<sup>925</sup> *Ibidem*.

*des danseuses qu'on souhaiterait fréquenter plutôt que répudier* ». <sup>926</sup> Serge Sinimalé, le leader indépendantiste du Mouvement pour l'indépendance de La Réunion, défend un point contradictoire, imprégné d'une idéologie marxiste s'inscrivant dans une lutte de décolonisation. « *Il y a à La Réunion deux droites. L'une fasciste, et l'autre éclairée qui est en train de préparer l'indépendance néocoloniale de La Réunion. Il y a une petite bourgeoisie blanche et indienne qui aspire à gérer les affaires réunionnaises, à partager le pouvoir avec l'impérialisme. Il s'agit donc d'être vigilants* ». Il ne fait aucun doute pour lui que « *la France ne pourra éternellement aider La Réunion en tant que département-colonie. Il faudra qu'elle tienne compte, d'une part, des aspirations des Réunionnais et, d'autre part, de la pression internationale, de l'O.U.A. et peut-être même de l'O.N.U. demain. devant ces pressions elle lâchera La Réunion* ». <sup>927</sup> Élie Hoarau, l'un des responsables les plus influents du P.C.R. prolonge la question par une série d'interrogations, avant d'admettre qu'il ne sait pas ce que réserve l'avenir.

*« Quelle sera l'évolution de la situation ? Quel sera le statut de nos îles dans un certain nombre d'années, quand la région sera totalement transformée, quand l'Afrique du Sud sera libérée du régime d'oppression raciste qu'elle connaît actuellement ? Nous n'en savons rien... Est-ce que La Réunion sera indépendante ? Est-ce qu'elle fera partie d'une grande fédération des îles de la région ? Qui peut le savoir ? Qui peut le dire ? La Réunion condamnée à l'indépendance : on n'en sait rien ».* <sup>928</sup>

C'est au peuple réunionnais de décider, conclue Hubert Bruyère, qui analyse ensuite les réponses apportées par les responsables politiques. Il remarque qu'ils ont unanimement tourné leur regard vers l'extérieur, en évoquant la situation géographique de l'île, alors qu'un examen de la situation « intérieure », dépassant les réflexes idéologiques, lui semblait nécessaire pour répondre à une telle question. L'implantation dans l'océan Indien est synonyme de handicaps dus à l'isolement économique et psychologique, pourtant, le journaliste constate que l'argument est réversible. « *La départementalisation, c'est la France. Or, lorsqu'on évoque l'éventualité de son départ, le raisonnement s'inverse. La situation géographique n'est plus une damnation. Elle devient au contraire un atout et l'on parle de zone économique et d'enjeux stratégiques* ». À propos du principe d'autodétermination affirmé par la gauche, Hubert Bruyère fait valoir les contradictions gouvernementales.

*« Le secrétaire d'État lui-même, M. Paul Dijoud, ne dédaigne pas d'y recourir à l'occasion, assimilant toutes les consultations électorales précédentes à des scrutins d'autodétermination. N'a-t-il pas tout*

---

<sup>926</sup> Ibid.

<sup>927</sup> *Le Quotidien*, 29 septembre 1980, *La Réunion est-elle condamnée à l'indépendance ?*

<sup>928</sup> Ibidem.

*récemment déclaré que la démocratie c'est la règle de la France outre-mer et que la seule justification qui vaille de sa présence est l'affirmation d'une identité française ? »<sup>929</sup>*

## 2) Pratiques et dérives politiciennes : un héritage colonial

Au lendemain de 1848, les affranchis n'ont guère le temps de recevoir une éducation politique. Ces citoyens aux pieds nus qui, la veille encore, étaient « réputés meubles », deviennent subitement responsables de leurs actes devant la Justice, tandis que les hommes se voient même attribuer le droit de vote – avant que l'avènement du Second Empire supprime le suffrage universel masculin. Naturellement, les progrès de la catéchisation sont plus rapides que ceux de l'alphabétisation. Plus habitués à suivre la volonté du maître que de penser par eux-mêmes, les nouveaux citoyens acceptent tant bien que mal de suivre les directives, surtout s'ils peuvent en tirer un petit profit. Lorsque le suffrage universel est rétabli en 1870, les hommes peuvent enfin exprimer leurs suffrages. Mais les mauvaises habitudes sont prises : « *il n'est pas un journal, pas une dépêche administrative, pas un rapport de police, qui ne constate une tentative de corruption des voix, un fait délictueux avéré* ». <sup>930</sup> Comment se comporter en citoyen ordinaire quand on ne sait ni lire ni écrire ? Comment voter, quand on ne perçoit pas toujours l'enjeu des scrutins et, pire encore, quand on n'a pas la « bonne couleur » pour se présenter ? À La Réunion les premiers hommes de couleur à jouer un rôle politique significatif se signalent à la fin des années 1870 ; parmi eux se distingue Lucien Gasparin, premier métis élu député.

*« Aux Antilles, les élites “de couleur” jouent plus rapidement un rôle politique qu'à La Réunion, où il faut attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour que des descendants d'esclaves et d'engagés soient élus à des fonctions de députés. Dans cette colonie, l'exercice du droit de vote accordé aux nouveaux citoyens est entravé par la peur de voir des “Nègres” accéder à des postes de responsabilité politique. Malgré ces différences, partout, le “préjugé de couleur” continue à structurer la société, ce qui peut expliquer, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, une profonde aspiration à l'égalité avec les citoyens français qui s'appuie sur le principe républicain révolutionnaire de l'égalité ».* <sup>931</sup>

Plus de cent soixante ans après l'abolition de l'esclavage et soixante-cinq ans après la

---

<sup>929</sup> *Ibid.*

<sup>930</sup> David Gagneur, *Prosopographie des élites politiques d'une colonie républicaine. La Réunion, 1870-1914. Thèse d'histoire*, (dir.), Edmond Maestri, Université de La Réunion, 2004, p. 328. L'auteur précise que les premières violences dans l'histoire des élections réunionnaises sont mentionnées en 1902 et 1906, 1914 restant marquée par l'apogée des affrontements armés. (cf. p. 332-344).

<sup>931</sup> Françoise Vergès, *Mémoires troublées. Esclavage et citoyenneté dans les départements d'outre-mer*, in *Regards sur l'actualité, La France et ses outre-mers*, Paris, La documentation Française, n° 323, août-septembre 2006, p. 47.



départementalisation, la personnalisation, le clientélisme, la fraude et la violence font partie du « folklore » politique,<sup>932</sup> tandis qu'une partie non négligeable de la population réunionnaise reste concernée par la question de l'illettrisme.<sup>933</sup>

Dans sa pièce *Voter Ubu Colonial*, Emmanuel Genvrin dresse pour le théâtre Vollard un tableau cinglant, mais terriblement perspicace, des travers de la vie politique locale. Apprenant que « n'avait deux rois La Réunion, celui d'la droite et celui d'la gauche », <sup>934</sup> Ubu fraîchement débarqué de la métropole se laisse convaincre de devenir « un parrain du milieu » pour devenir le nouveau roi de La Réunion. « *I faut la presse l'est avec nous. L'Écho Colonial, ça un journal influent. (...) I faut tout ce monde là l'est content, I faut l'opinion du public i l'est du bon côté, i faut mettre du miel dans zot gozier* ». <sup>935</sup> À travers ces deux monarques, l'on devine aisément une caricature de Paul Vergès et de son rival Jean-Paul Virapoulé. Celui-ci s'est imposé comme le nouveau ténor de la droite locale après l'éviction de Michel Debré de la vie politique locale en 1988.

*« Vira, comme tout le monde l'appelle, est un symbole de la réussite, l'étoile montante de la politique sur notre minuscule planète. Il a un charme fou, maniant sans peur un verbe coloré et assassin contre ses ennemis jurés, les indépendantistes ralliés sous la bannière rouge. Lui est un bleu, blanc, rouge, véritable dieu vivant. Maire depuis des lustres de sa commune de Saint-André, il fait la pluie et le beau temps sur la côte est qui sent bon la vanille ».* <sup>936</sup>

À l'opposé du caractère emphatique de Jean-Paul Virapoulé, Mémona Hinterman explique comment la personnalité plus discrète de Paul Vergès a été façonnée par l'image de sa clandestinité et la censure à laquelle il était exposé. « *Si Paul Vergès a acquis une telle aura auprès des professeurs et des dockers de la Pointe des Galets, des coupeurs de cannes à sucre*

---

<sup>932</sup> Alain Garrigou dans son *Histoire du suffrage universel en France, 1848-2000*, *op. cit.*, montre qu'à la même époque, ces pratiques sont courantes en métropole. La situation locale est amplifiée par l'insularité et l'éloignement. En revanche, ces pratiques disparaissent plus tardivement à La Réunion. Il faut attendre le début des années quatre-vingt pour que la situation se normalise. Ernest Gellner et John Waterbury définissent la notion de clientélisme dans *Patrons and Clients in mediterranean Society* (1977), selon quatre critères : une relation asymétrique, durable, sans réciprocité réelle dans l'échange et où le patron exerce un ascendant moral ou sentimental sur ses clients. Anthony Downs dans *An Economic Theory of Democracy*, (1957), démontre au contraire que le vote procède d'une stratégie grâce à laquelle l'électeur choisit de voter pour un candidat censé lui procurer le plus grand bénéfice au moindre coût. Michel Crozier et Erhard Friedberd dans *L'acteur et le système* (1977), insistent sur le fait que le pouvoir est inséparablement lié à une relation de négociation, dans laquelle la relation de dépendance s'inverse, puisque celui qui exerce un pouvoir sur un autre n'est jamais certain que ce dernier agira de la façon attendue. La liberté de changer d'avis crée une incertitude qui au final joue en faveur de l'électeur. Le candidat ne peut compter sur les voix de ses électeurs que s'il répond à leur attente, aussi minimes soit-elles.

<sup>933</sup> En 2011, La Réunion compte plus de 100 000 illettrés, ce qui représente 22% de la population. Cf. Michel Latchoumanin, *illettrisme ou littératie : un état des lieux et perspectives à l'Île de La Réunion*, Saint-André, Océan Éditions, 2010.

<sup>934</sup> Emmanuel Genvrin, *Voter Ubu Colonial*, *op. cit.*, p. 58.

<sup>935</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>936</sup> Mémona Hintermann, *op. cit.*, p. 181.

*et des chômeurs, c'est, en partie, grâce à l'auréole du héros privé de parole, victime de la stupide censure audiovisuelle... ».*<sup>937</sup> Une note des Renseignements généraux souligne le gain de popularité dont jouit l'image de Paul Vergès auprès de l'opinion en décembre 1966, peu après la fin de sa cavale. « *Les prises de position communistes en faveur de l'Autonomie ne sont pas récentes, mais elles ont eu, ces derniers mois, depuis la réapparition de VERGES et son départ pour la Métropole, une ampleur qu'elles n'avaient pas précédemment ».*<sup>938</sup>

L'affrontement entre les deux hommes s'est mué en « *guerre des Vergès et des Virapoullé* », comme l'affirme *Le Monde* en avril 1985. L'article précise que « *sans les Virapoullé, les Vergès existeraient sans doute politiquement. Mais sans les Vergès, les Virapoullé n'occuperaient pas la place qui est la leur aujourd'hui à La Réunion* », faisant ainsi référence à l'appui accordé par le P.C.R. à l'élection du frère de Jean-Paul Virapoullé au poste de sénateur en 1974.<sup>939</sup> Pour permettre aux deux hommes de débattre, *Le J.I.R.* organise un face-à-face le 28 avril 1988. Opposés idéologiquement, chacun défend une vision de La Réunion totalement différente. Ils acceptent de débattre sur les grands enjeux du moment : les transferts sociaux, l'élection présidentielle, l'acte unique européen... Les journalistes qui assistent au débat ont l'impression de contempler un match de boxe. Philippe Bès résume ainsi ses impressions :

*« C'était tendu. Les deux hommes se détestent cordialement et n'ont l'un pour l'autre cette estime particulière qui unit parfois les plus farouches adversaires politiques. Rien de tel entre Paul Vergès et Jean-Paul Virapoullé. Mais une aversion palpable, de drôles de lueurs dans les regards, des sourires crispés, une excitation surprenante. Et si de ce débat, il faut avant tout retenir le choc des idées et la confrontation de deux politiques, il restera quelques images fortes. Celles d'un combat d'hommes que tout oppose et dont on ne sait que rien, jamais ne pourra les rapprocher. Le phénomène n'est pas si fréquent dans la vie politique réunionnaise, lieu de tant d'alliances implicites ou explicites, pour qu'on oublie de le souligner ».*<sup>940</sup>

Fidèle à son esprit critique, Jean-Louis Rabou dresse un portrait au vitriol du leader communiste.

*« Vergès, véritable cannibale et mauvais perdant, veut tout. Pourquoi chercherait-il d'ailleurs à se guérir de cette boulimie ? On s'est toujours prosterné devant lui. Il est incontournable. Même la justice l'épargne. Pas bête. Il est Dieu dans un département où l'Église a encore un meilleur taux de réussite que l'école ».*<sup>941</sup>

---

<sup>937</sup> *Ibidem.*, p. 175.

<sup>938</sup> A.D.R., 1324 W 89, Note du 2 décembre 1966, *Tour d'horizon sur les problèmes réunionnais. Situation politique.*

<sup>939</sup> *Le Monde*, 9 avril 1985, *La guerre des Vergès et des Virapoullé.*

<sup>940</sup> *Le J.I.R.*, 30 décembre 1988. Le journal revient sur les événements marquants de l'année 1988.

<sup>941</sup> *Le Quotidien*, 7 avril 1992, Jean-Louis Rabou, *Pas de préfet métropolitain*, p. 3.

« *Le roi des îles* », comme il l'appelle, bénéficie depuis les années 1980 d'un « *traitement de faveur* » de la part des journalistes locaux. « *Cette tendance à l'idolâtrie va s'amplifier à partir des années 90* ». <sup>942</sup> Entre ces deux figures politiques, toujours selon le rédacteur en chef du *Quotidien*, émerge une autre personnalité à qui ne manque plus que le titre de « *sixième député de l'île* », ou de « *quatrième sénateur* ». <sup>943</sup> Dès son ordination en 1976, Monseigneur Gilbert Aubry s'impose, au delà de sa fonction pastorale, comme un acteur essentiel de la rénovation de la société réunionnaise. Il contribue par son implication dans la vie civile à ouvrir une voie médiane entre les départementalistes et les autonomistes. Cette position originale lui vaut les inimitiés des deux camps, mais il parvient progressivement à faire accepter l'idée que l'on puisse s'opposer avec la même vigueur à l'autonomie et à une assimilation qui ignorerait l'identité créole. Après les événements du Chaudron qui le portent à la présidence de la Région, Camille Sudre devient lui aussi un acteur politique incontournable, sans doute moins pour ce qu'il apporte en terme d'idées que par le poids de son électorat. Pour remporter les suffrages à La Réunion, il faut, selon Jean-Paul Virapoullé, « *deux ingrédients : le mécontentement populaire – il existe – et un programme politique* ». <sup>944</sup> En guise de programme, certains hommes politiques, de droite ou de gauche, assèment leurs discours populistes à une clientèle dévouée et à une cohorte de nervis toujours prêts à assurer le service d'ordre. Une partie de la population ne peut résister à ce marchandage des voix, soit parce qu'elle ne dispose pas des outils intellectuels nécessaires, soit parce qu'elle se trouve prisonnière d'une situation sociale déplorable. De fait, les maires sont le principal employeur de l'île, « *qu'il s'agisse d'emplois réels, précaires ou, très souvent, fictifs* ». <sup>945</sup> Le *Séga zéleksion* qui sert de programme au père Ubu, illustre la teneur de ces promesses électorales achetées à bas prix.

*« Travail, évidemment !  
Allocation, assurément !  
Logement, naturellement !  
Faut vote Ubu les yeux fermés !*

*Si ou la besoin tout-venant feuille tôle  
Attends z'élection va arriver  
Met' deux trois affiches sur bureau l'école  
Un morceau la case va donne à toué.*

*Pou gagne un quinzaine la commune  
La pas besoin cours cours partout*

<sup>942</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 219.

<sup>943</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 221.

<sup>944</sup> *Le Quotidien*, 30 octobre 1984. Jean-Paul Virapoullé de retour des Antilles.

<sup>945</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 226.

*Batt' un peu la main quand nana meeting  
I envoie le car pour rode à ou*

*Camarades ! La pas besoin tracasse à zot nous l'arrivé  
A partir désormais nous tout' va gagner l'égalité !*

*Ou veux un place travail la cantine  
Faut faire le tas, crie crie un peu  
Râle un peu do moun, un ma tante, un cousine  
Un vieux tonton l'handicapé*

*Camarade bientôt tout va changer  
Ce jour là na intérêt zot l'est du bon côté ! »<sup>946</sup>*

On retrouve à travers ces pratiques des réminiscences du paternalisme de l'époque coloniale. Elles s'accompagnent souvent de fraudes, mais le phénomène n'est plus généralisé comme il l'était avant le milieu des années 1970. Les mœurs électorales se sont passablement assagies. Comme l'affirme en toute innocence la Mère Marcelle, « *ici La Réunion l'est civilisé, ça la pas l'Afrique, ici I tué l'adversaire « politiquement » et I prends le pouvoir grâce aux urnes* ». <sup>947</sup> Bref, « *qu'importe l'électeur (merci pour lui) pourvu qu'on ait l'élu* », résume Jean-Louis Rabou. <sup>948</sup> Afin d'assurer sa victoire, Ubu dresse un inventaire à la Prévert des moyens d'intimidation qui font le folklore des campagnes électorales : les broquettes dans le chemin, les embuscades avec le personnel communal, les coups de galets, les menaces sur les familles, les coupures d'eau et d'électricité, les enfants renvoyés de l'école, les noms effacés des listes électorales. Et pour évincer les concurrents, quelques rumeurs scabreuses, quelques menaces subtiles ou quelques pièges suffisent. <sup>949</sup> Tout le talent d'Emmanuel Genvrin consiste à transformer en une farce burlesque ce qu'il puise de la réalité. Lors de la campagne municipale de 1977, par exemple, des quartiers entiers sont privés d'eau et d'électricité à Saint-Paul. Pour lutter contre la fraude organisée par le maire Paul Bénard, Alexis Pota, le candidat communiste, souhaite « *faire respecter le suffrage universel et faire en sorte que les gens n'aient pas peur d'aller voter, ne subissent aucune pression, et enfin que l'on respecte leur liberté d'expression* ». <sup>950</sup> Pour y parvenir, il compte d'abord épurer les listes électorales pour vérifier que chaque électeur existe bien. « *Tous les morts que nous avons trouvés sur ces listes ne voteront pas le 13 mars* ». Puis, il entend se concentrer sur la dénonciation publique et la sensibilisation, car « *la fraude ne se limite pas seulement aux listes électorales. La corruption est également une fraude. Or, M. Bénard fait distribuer un*

<sup>946</sup> Emmanuel Genvrin, *Voter Ubu Colonial*, op. cit., p. 61-63.

<sup>947</sup> *Ibidem*, p. 59-60.

<sup>948</sup> *Le Quotidien*, 3 mars 1979, Édito de Jean-Louis Rabou, *Le tour de l'île*.

<sup>949</sup> *Ibidem*, p. 67.

<sup>950</sup> *Le Quotidien*, 2 mars 1977, courrier des lecteurs signé Alexis Pota, candidat aux municipales.

*peu partout des tôles, du bois, du riz, des sommiers, des matelas... ».*<sup>951</sup> Au cours de ce même scrutin, des violences électorales se multiplient dans diverses communes. À Saint-Philippe, les affrontements entre partisans d'Hugues Salvan et de Wilfrid Bertile incitent les gendarmes à envoyer des renforts pour apaiser la situation.<sup>952</sup> En mars 1983, une note des Renseignements généraux minimise les violences électorales survenues depuis 1979. « *Au cours des cinq dernières années si on exclut quelques actions rarissimes sans effets notables et dont la causalité se révèle incertaine, le département de La Réunion a été épargné par la violence politique* ». <sup>953</sup> Il est vrai que le contraste avec les années 1960-1970 est saisissant. Cependant, les mairies de Saint-Louis ou du Tampon sont réputées pour leurs « faits d'armes ». Parmi les affaires les plus retentissantes, celle du 4x4 en mai 1988, dans laquelle un partisan de Claude Hoarau est volontairement écrasé au Tampon par un nervi d'André Thien-Ah-Koon ; l'affaire des violences commises dans la même commune contre les militantes de l'U.F.R., de l'A.F.C. et de l'Association des femmes actuelles de La Réunion (A.F.A.R.) en mars 1994 provoquent « *une vague de protestation rarement atteinte à La Réunion* ». <sup>954</sup> Alors que la cinquantaine de représentantes de ces trois associations étaient venues rencontrer le député-maire du Tampon, André Thien-Ah-Koon, pour protester contre les graffitis obscènes souillant les affiches électorales de deux candidates aux élections cantonales, l'accueil qu'elles reçoivent n'est pas celui qu'elles attendaient. Les militantes, ainsi que les journalistes qui les accompagnent, se retrouvent pris au piège d'un guet apens. « *Une horde vociférante d'hommes et de femmes, de "gros bras" et autres nervis, entre 300 et 400 employés communaux et de cantinières, s'est ruée sur eux, les insultant, les frappant et se livrant même à une véritable chasse à l'homme... et à la femme* ». <sup>955</sup> Les journalistes sont exposés eux aussi à ces méthodes d'intimidation. En 1981, le député-maire de Saint-Louis, Jean Fontaine, livre Luc Marck à ses nervis. Le 1<sup>er</sup> mai 1993, Jean-Louis Rabou est lui-même molesté par le chauffeur du maire communiste de Sainte-Suzanne. <sup>956</sup>

La vie politique réunionnaise, habituée à son cortège de fraudes et de violences, franchit un palier supplémentaire dans sa dérive politicienne lorsqu'une série d'hommes politiques se retrouve impliquée dans des affaires de corruption, au cours des années 1980-

---

<sup>951</sup> *Ibidem*.

<sup>952</sup> *Le Quotidien*, 3 mars 1977.

<sup>953</sup> A.D.R., 1324 W 89, note du 10 mars 1983 sur l'évolution de la violence politique à La Réunion.

<sup>954</sup> *Le Quotidien*, 24 mars 1994.

<sup>955</sup> *Le Quotidien*, 25 mars 1994, Judith Violette, *Femmes agressées au Tampon. La justice saisie de l'affaire*, p. 10.

<sup>956</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 216.

1990. Axel Kichenin et Wilfrid Bertile sont les premiers à être inquiétés pour la gestion des communes de Sainte-Marie et de Saint-Philippe, mais ils bénéficient en 1988 d'une amnistie présidentielle lors de la réélection de François Mitterrand. Les affaires se succèdent à un rythme effréné. Hilaire Maillot, le maire de Salazie, met en scène un scénario rocambolesque en 1989, en cachant des gendarmes dans un placard, pour surprendre les frères Carpaye en flagrant délit de tentative de corruption. En 1991, Jean-Louis Lagourgue, le neveu du leader centriste, est visé dans l'affaire de la Caisse d'Épargne. L'affaire de la billetterie unique débute en 1992. L'année suivante, l'affaire Dumez, qui deviendra celle de l'endiguement de la Rivière des Galets, entraîne l'inculpation de Pierre Vergès. Le sénateur Éric Boyer, également président du Conseil général, et Cassam Moussa, le maire de Saint-Paul se retrouvent, eux aussi, au cœur de la tourmente. L'affaire de la mairie de Saint-Denis éclate en mars 1994 ; Gilbert Annette, le maire de Saint-Denis est mis en examen pour corruption. Camille Sudre se retrouve alors maire de Saint-Denis par intérim. En avril 1994, *Le J.I.R.* évoque un Watergate au département. L'une des enquêtes permet à la Justice de démanteler une cellule d'écoute mise en place par un ancien inspecteur des Renseignements généraux pour le compte du Président Boyer. La liste n'est pas exhaustive. Durant la même période, de nombreuses affaires ternissent l'image des responsables politiques de tous bords en métropole. Le Premier ministre Pierre Bérégovoy, lui-même mis en cause, se trouve acculé au suicide.<sup>957</sup> Faut-il voir, à travers cette pénalisation du monde politique, une extension sur le territoire réunionnais de la lutte anticorruption, ou une situation particulière mise à jour par une presse locale suffisamment aguerrie pour affirmer sa redoutable indépendance ?

Jean-Louis Rabou raconte comment, à la fin de l'année 1992, le patron de la brigade de recherche de gendarmerie, l'adjudant-chef Pignot, est venu, en civil, « livrer » clé en main le dossier dit de la billetterie unique et des transports scolaires de Saint-Leu. Craignant une instrumentalisation, la rédaction du *Quotidien* refuse cette « collaboration ».<sup>958</sup> *Le J.I.R.*, pour sa part, dévoile l'affaire. La course est lancée. Par la suite, les enquêtes de Jean-Noël Fortier, journaliste du *Quotidien*, entraînent la suspension de Jacques Schiano, procureur de la République soupçonné de corruption et trafic d'influence. L'arrivée d'un nouveau procureur de la République, début 1992, provoque une multiplication des enquêtes judiciaires dans les collectivités. Le procureur Bernard Legras ordonne également la restitution des émetteurs de Free Dom saisis en février 1991. La plupart des élus, 18 maires sur 24 au milieu des années

<sup>957</sup> *Le Quotidien* dresse le 10 avril 1995 une chronologie complète des affaires qui secouent le monde politique en métropole depuis 1981.

<sup>958</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 221.

1990, sont traduits devant les tribunaux pour y répondre de faits de corruption ou de détournements de biens publics. Dans ce contexte particulier où les autorités politiques les plus élevées sont décapitées – exception faite de la Région présidée par Margie Sudre – l’opinion assiste médusée au délitement de ses élites. Pierre Vergès, maire du Port et conseiller général, choisit, en 1993, de se soustraire à la Justice, bientôt imité par le Président du Conseil général, Éric Boyer. Tandis que le sénateur s’enfuit quarante jours, suite à la levée de son immunité parlementaire, la cavale de Pierre Vergès ne s’achève qu’en décembre 1996. L’opinion se fracture. Les couches populaires, généralement proches du P.C.R. ou de Free Dom, dénoncent une « Justice Makro », quand la petite bourgeoisie s’offusque que l’on puisse rester impuni sous prétexte d’appartenir à la famille Vergès. Olivier Bichet, qui a mené une étude comparative du traitement médiatique de l’affaire Pierre Vergès, observe une focalisation de la presse sur cet acteur politique, alors que cette affaire d’adjudication d’un marché public concerne aussi la société Dumez, qui est une société nationale, et l’équipe municipale du Port.<sup>959</sup> *Le Quotidien* dénonce objectivement la corruption du pouvoir, tout en recherchant les causes sociales qui ont provoqué une telle dérive. *Le Réunionnais* adopte une attitude de modération, sans doute parce que son positionnement sur la scène médiatique est encore récent. La critique la plus féroce vient du *J.I.R.*, d’autant plus que la dénonciation du P.C.R. et de son action fait partie de ses « *fondements idéologiques* ». *Témoignages* – qui est écarté de l’étude en raison de son parti pris évident – mène une lutte d’opinion, fidèle à la défense de rupture organisée par Jacques Vergès et ses confrères avocats. Cette défense cherche par tous les moyens à décrédibiliser l’institution judiciaire en faisant rire l’opinion, invitée à prendre fait et cause pour le fugitif. Le procès qui se déroule à Saint-Pierre, en l’absence de l’accusé, du mois de juin au début de juillet 1995, est émaillé d’affrontements entre les militants communistes et les forces de l’ordre. Un contre-procès est même organisé pour parodier cette Justice des petits juges. Pierre Vergès est condamné à dix-huit mois de prison, 300 000 F d’amende et deux ans d’inéligibilité. Lorsqu’il sort de la clandestinité en 1996, il est aussitôt emprisonné, puis remis en liberté en février dans l’attente de la décision de la Cour d’appel. En mars 1997, celle-ci le condamne à 12 mois de prison, dont 10 avec

---

<sup>959</sup> Olivier Bichet, *Le traitement du judiciaire par la presse quotidienne régionale (P.Q.R.) : « L’affaire Pierre Vergès » (1993)*, mémoire de D.E.S.S. Communication dans l’océan Indien, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 2001.

sursis et deux ans d'inéligibilité. La Cour de Cassation confirme le jugement de la Cour d'appel de Saint-Denis en mai 1998.<sup>960</sup>

Cette série d'affaires révèle les dysfonctionnements politiques, économiques et judiciaires de la société réunionnaise au début des années 1990. L'affaire Pierre Vergès occupe, parmi elles, une place exceptionnelle, non seulement parce que la fuite du prévenu a été longue, mais surtout, parce qu'à travers cette défiance de l'ordre judiciaire, on assiste à la fabrication d'un mythe politique, ou plutôt à sa perpétuation. Cette réaction de défense adoptée dès le début de l'affaire n'est sans doute pas fortuite. « En partant marron », Pierre Vergès invoque la figure héroïque du nègre, dont la fuite est un acte de résistance, de bravoure ; le seul – avec le suicide – lui permettant de se soustraire à l'ordre injuste et immorale de la plantation. Réminiscence de la période esclavagiste, ce recours au mythe de l'esclave marron joue sur l'*ethos* du héros, de la victime, du justicier, mais il crée aussi un parallèle assumé entre la cavale de son père en 1964, pour un simple délit de presse, et la disparition mystérieuse et volontaire de son oncle Jacques entre 1970 et 1978. « *L'ethos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit* », nous dit Patrick Charaudeau.<sup>961</sup> Si généralement les hommes politiques cherchent à occuper l'espace public, de façon à être visibles, ils le font pour marquer l'espace politique de leur présence, de leur empreinte. Mais lorsque la justice se mêle de leurs affaires, ils ont beau jeu de vouloir disparaître, d'effacer leur visibilité dans l'espace public. Et cependant, dans les deux cas, le plus étonnant est qu'ils parviennent à gagner les esprits. Leur présence ou leur invisibilité devient l'objet de débats, de spéculations. En devenant insaisissable, Pierre Vergès échappe à la condamnation, ridiculise les forces de l'ordre chargées de sa capture, humilie l'institution judiciaire et à travers elle le gouvernement, et donc la République française. En devenant une effigie de la lutte contre le pouvoir, il devient lui-même un contre-pouvoir symbolique auquel peuvent s'identifier ceux qui lui sont dévoués. Cette dramaturgie l'oblige à créer un personnage dont il doit maîtriser l'image – même invisible. Contrairement à Roland Barthes qui définit l'essence du mythe comme étant dépolitisée, on peut au contraire voir dans cette rébellion, un geste politique et sans doute aussi un rite initiatique, celui de la transmission d'une histoire familiale.<sup>962</sup> Roland

<sup>960</sup> Pour comprendre comment cette cavale s'inscrit dans l'histoire familiale, cf. Robert Chaudenson, *Vergès père, frères & fils. Une saga réunionnaise*, Paris, L'Harmattan, 2007, chapitre neuvième : *Le "marronnage"*, p. 153-180.

<sup>961</sup> Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p. 88.

<sup>962</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> mars 1994, *Paul Vergès commente l'actualité judiciaire*. « *Le cirque continue* ». Prenant la défense de son fils, Paul Vergès affirme que la justice « *poursuit des objectifs politiques* » ce qui rend légitime l'attitude de Pierre. Pour justifier ses propos, « *il est remonté jusqu'aux premiers événements du Chaudron, et*



Barthes a pourtant raison sur le fait que le mythe joue sur l'analogie du sens et de la forme, afin d'affirmer sa fonction sémiotique qui consiste à déformer naturellement.<sup>963</sup>

*« Le mythe ne nie pas les choses, sa fonction est au contraire d'en parler ; simplement, il les purifie, les innocente, les fonde en nature et en éternité, il leur donne une clarté qui n'est pas celle de l'explication, mais celle du constat. (...) En passant de l'histoire à la nature, le mythe fait une économie : il abolit la complexité des actes humains, leur donne la simplicité des essences, il supprime toute dialectique, toute remontée au-delà du visible immédiat, il organise un monde sans contradiction parce que sans profondeur, un monde étalé dans l'évidence, il fonde une clarté heureuse : les choses ont l'air de signifier toutes seules ».*<sup>964</sup>

Le père Ubu ne contredirait certainement pas Roland Barthes, lui, qui, pour échapper à la justice, déclare : *« Je vais suivre l'exemple de vos glorieux ancêtres, souvenez-vous de Mafate, le roi des Nègres... Moi aussi, je vais devenir un héros, et m'enfuir à la barbe de tout le monde. Je vais faire marron à toute vitesse ! ».*<sup>965</sup>

Après avoir rappelé l'importance de la séparation des pouvoirs, le premier président de la Cour d'appel, Jean-Claude Carrié, explique lors de son discours de prise de fonction, en janvier 1995, qu'il existe d'autres formes d'atteinte à l'indépendance du juge qui peuvent s'avérer aussi redoutables.

*« Ces pressions prennent des formes multiples, certaines classiques, comme les pétitions recueillant des milliers de signatures plus ou moins spontanées, parfois fausses, les manifestations pacifiques ou violentes, les menaces de grève ou de licenciement (...) Le juge se retrouve l'otage de ses campagnes de désinformation et de manipulation de l'opinion publique, sans pouvoir, en raison du secret de l'instruction et de son obligation de réserve, apporter les correctifs qui s'imposent ».*<sup>966</sup>

À cet égard, il rappelle à l'ordre les médias pour qu'ils fassent preuve de modération.

*« Les organes d'information qui pèsent d'un point important sur l'opinion publique ont également sur ce point une responsabilité considérable. Il est du devoir de leur profession de vérifier minutieusement la véracité des informations qu'ils livrent, d'assurer un équilibre entre les thèses en présence et surtout, de ne jamais perdre de vue qu'à travers une affaire, c'est l'honneur d'un homme, d'une famille qui se joue et que rien ne pourra ultérieurement réparer le préjudice occasionné par des accusations hâtives s'avérant par la suite dénuées de fondement ».*<sup>967</sup>

La Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion intervient elle aussi, dans une tribune libre – dont on sent bien qu'elle est plutôt favorable à Pierre Vergès – pour appeler les citoyens à

---

*plus loin encore jusqu'à son propre "marronnage" du début des années 60, pour affirmer que si la Justice à La Réunion est passée du "Code noir" au "Code pénal", elle n'a fait que changer de style ».*

<sup>963</sup> Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, p. 212-215.

<sup>964</sup> Roland Barthes, *op. cit.*, p. 230-231.

<sup>965</sup> Emmanuel Genvrin, *Voter Ubu Colonial*, *op. cit.*, p. 106.

<sup>966</sup> *Le Quotidien*, 13 janvier 1995, p. 4.

<sup>967</sup> *Ibidem*.

exercer leur sens critique et pour inciter la presse à plus de retenue dans le traitement de l'information.

*« Les récentes affaires judiciaires, concernant des élus et chefs d'entreprises puissants, ont mis en lumière, et en question, le rôle de la presse et des médias. (...) L'information des citoyens n'est-elle pas une chose trop importante pour qu'on la laisse au seul contrôle des professionnels des médias ? (...) Qu'on le veuille ou non, les médias maîtrisent "l'ordre du jour" politique et social. Qu'on parle d'une affaire, elle existe. Qu'on se taise, elle n'existe pas ».*<sup>968</sup>

Dans un courrier adressé au Quotidien, le 14 janvier 1991, Mary, comme beaucoup d'autres lecteurs, appelle la politique réunionnaise à retrouver « *ses lettres de noblesse* » en passant par « *un assainissement des mentalités* » des élus et des électeurs. « *Certaines pratiques électorales ont fait leur temps. Élus, aidez l'homme réunionnais à évoluer et à grandir ! Électeur, "lèè la tèt" !* ».

### **3) L'émotion publique : des foules en liesse aux cortèges funèbres**

L'opinion publique n'est jamais plus sincère que lorsqu'elle traduit une émotion. Bien des hommes politiques ont construit leurs réseaux de clientèle en s'adressant au *pathos* plutôt qu'au *logos* de leur auditoire – en privilégiant donc les sentiments à la raison des foules. L'*èthos* permet aux orateurs de séduire ou de persuader le public, par l'image qu'ils renvoient lorsqu'ils s'adressent à lui. Les acclamations sont la récompense de l'empathie suscitée. Mais si l'émotion prédomine souvent, la raison n'est jamais totalement absente – à moins que la foule ne succombe à une forme d'irrationalité qui la prive de tout discernement. Bien sûr les émotions sont infiniment subtiles et variées, mais deux pulsions fondamentales : la joie et la tristesse, sont à l'origine de toutes les autres. La satisfaction préside au bonheur des foules en liesse, tandis que les cortèges funèbres défilent, incertains des lendemains.

Deux ans après son élection à la présidence, Valéry Giscard d'Estaing (accompagné du ministre de l'agriculture, Christian Bonnet, du secrétaire d'État aux Départements d'outre-mer, Olivier Stirn, du secrétaire d'État à la Jeunesse et aux sports, Jean-Pierre Soisson et de la déléguée à la condition féminine, Nicole Pasquier), vient en Concorde, annoncer aux Réunionnais une série de mesures importantes pour la réalisation de ce qu'il appelle « la départementalisation économique ». À son arrivée, le 20 octobre 1976, le président reçoit un accueil historique, digne de celui reçu par le général de Gaulle deux décennies plus tôt. Une

---

<sup>968</sup> *Témoignages*, 17 avril 1994, *Médias, démocratie et citoyenneté*, tribune signée La Ligue des Droits de l'Homme à La Réunion. (Cf. texte intégral en annexes 3-7).

foule de 70 000 Réunionnais est venue de toute l'île pour saluer le chef de l'État, et rappeler son attachement au statut départemental. Le lendemain, *Le J.I.R.* titre « *Triomphe pour Giscard et pour la France* ». <sup>969</sup> Plusieurs musiciens connus ont composé des ségas pour l'occasion. En menant une analyse lexicale des quatre ségas publiés dans *Le J.I.R.* entre le 21 et le 28 septembre 1976, <sup>970</sup> un mois avant l'évènement, on observe que le Président est qualifié de « *Grand patron* » par Luc Donat, tandis que Noël Ducap et Jules Arlanda célèbrent « *Nou' papa Valéry* », « *Not grand papa Giscard* ». René Noël présente un texte plus original, où il exprime l'idée de renommer La Réunion « *l'île Valéry Giscard d'Estaing* ». Les trois premiers auteurs parlent des Réunionnais comme des « *marmailles* », ou des « *z'enfants d'La Réunion* ». René Noël évite cela en citant toutes les ethnies présentes à La Réunion, mais il omet les Cafres. Lorsqu'il décrit l'île, il la nomme « *Ile de La Réunion* », ou « *La France de l'océan Indien* », « *la perle de l'océan Indien* », ou encore « *Not' ti pays* ». Les autres auteurs font référence à « *Bourbon* », à « *La Réunion* », au « *Département français* », « *Joli p'tit pays* ». Luc Donat joue sur l'homonymie du nom du Président avec le mot « *destin* », soulignant implicitement le lien providentiel qui amène Giscard d'Estaing à La Réunion : « *L'était temps, nous l'avait besoin / Le grand patron pou not'destin* ». Noël Ducap exprime simplement l'idée de « *bonheur* », alors que Jules Arlanda décrit les Réunionnais comme des enfants ayant besoin du soutien de leurs parents. L'idée de protection est celle qui revient le plus : « *Nous na besoin de out' soutien* », « *Veill' bien d'sus vout' z'enfants* ». René Noël se distingue encore en insistant sur l'unité et l'entente qui règne à La Réunion entre les différentes communautés et sur le besoin d'égalité entre les Réunionnais : « *Nous danse séga, maloya pareil* », mais surtout entre la métropole et La Réunion : « *Largue pas nous dans l'inégalité / Estime à nous l'même qualité* ». Toutes ces compositions mettent en avant les liens qui unissent La Réunion et la France. Mais Luc Donat est le seul à faire une allusion aux autonomistes : « *N'aura sûrement 2-3 malins / Va met' l'embrouille pou casse le lien* ». On constate que les trois premiers auteurs partagent les mêmes références coloniales au temps où l'île s'appelait encore Bourbon. Depuis, le maître ou le puissant est devenu « le patron » ou « le papa ». Les Réunionnais sont infantilisés, mais heureux de vivre et de fêter ensemble l'arrivée de celui qui représente la République. Incapables d'assumer leur propre destin, ils comptent sur la protection de la métropole. Le texte de René Noël est plus surprenant, car il ne se réfère pas à l'époque esclavagiste, mais à

<sup>969</sup> *Le J.I.R.*, 21 octobre 1976, une.

<sup>970</sup> *Le J.I.R.* du 21 septembre 1976 pour Luc Donat et Noël Ducap, du 24, pour Jules Arlanda et du 28, pour René Noël. (Cf. Annexes 7).

l'engagisme des « z'arabes », des « z'indiens » et des « chinois ». Par ailleurs, « *La France dans l'océan Indien* » est une notion défendue par les gaullistes. Mais en défendant les notions d'unité et d'égalité, René Noël tient, sans forcément en avoir conscience, un discours proche de celui des communistes, ce que pourrait confirmer son allusion au maloya. L'unité qu'il défend concilie l'identité réunionnaise latente : « *Nout tout nation y entend bien* », et la citoyenneté française dont il souhaite l'égalité. Le séga de Luc Donat enregistré en 45 tours est largement diffusé sur la radio. Quelques voix s'élèvent malgré tout contre cette surmédiation. *Le Quotidien* publie le 7 octobre, un courrier de Mme Dolumard déplorant l'image que ces musiciens donnent des Réunionnais. « *À l'écoute de ces chansons d'une pauvreté effarante et navrante et d'une infinie platitude, quel être humain, sain d'esprit pourra encore croire que La Réunion est un département comme les autres* ». (...) « *Que démontrent ces fadaïses éhontées. Si ce n'est cette mentalité d'assistés, tant décriée par nombre d'entre nous ?* ». <sup>971</sup>

Par ailleurs, la visite du chef de l'État est attendue par les militants communistes qui souhaitent exprimer leur désaccord avec la politique du gouvernement. La journée de grève généralisée prévue le 7 octobre, en France mais aussi à La Réunion et aux Antilles est « *une riposte au plan Barre-Giscard* » selon *Témoignages*. <sup>972</sup> La « *Journée de la Femme et de la Jeune fille* » qui se déroule le 10 octobre 1976, au Port, devant un millier de déléguées, maintient la mobilisation. La motion adoptée lors de cette journée est remise au Président, lors de sa visite, pour l'alerter sur la situation sociale de l'île. Pour minimiser l'impact de l'accueil réservé au Chef de l'État, le 20 octobre, *Témoignages* titre : « *UN PARI PERDU malgré l'extraordinaire déploiement de moyens. "Plus de 100.000 annoncés par l'UDR" Il en est venu à peine le tiers* ». <sup>973</sup> Puisque 60% de la population réunionnaise a moins de 20 ans, Valéry Giscard d'Estaing, voulant s'assurer la plus large audience, s'adresse aux jeunes, réunis au Chaudron, pour les mettre en garde contre les sirènes de l'autonomie.

« *Pour rester des citoyens indépendants et libres, il ne faut pas vous laisser endoctriner par des systèmes d'explications qui cherchent à simplifier les choses et à faire appel aux instincts de la démagogie et de la facilité. Les jeunes Français ont le droit de choisir et de juger eux-mêmes leur avenir. Ils ont mieux à faire que de s'insérer dans un long cheminement de cortèges et de manifestations qui ne les conduira nulle part* ». <sup>974</sup>

<sup>971</sup> *Le Quotidien*, 7 octobre 1976, courrier signé Mme Domulard, Saint-Denis.

<sup>972</sup> *Témoignages*, 4 octobre 1976, une.

<sup>973</sup> *Témoignages*, 21 octobre 1976, une.

<sup>974</sup> Extrait du discours officiel du Président de la République, le 20 octobre 1976, au Chaudron, Saint-Denis.

Le lendemain, à Saint-Louis, la foule brandit l'inscription « autonomie » devant le chef de l'État. Dans cette commune qui lui est hostile, il entame son discours en rappelant qu'il est le « *président de tous les Français* », « *élu par 13 296 203 suffrages* ». S'adressant ensuite directement au Maire, Christian Dambreville, il déclare :

*« La France ne fera pas ses choix essentiels à partir de bannières ou de cortèges, elle fera ses choix essentiels à partir de la réflexion démocratique et à partir du vote de ses citoyens. (...) Je ne ferai pas peser sur vous la menace ou le chantage (...) mais à partir du moment où il y aurait autonomie d'un côté, il y aurait également autonomie pour la Métropole ».*<sup>975</sup>

Quelque temps après son départ, un groupe de militants proches de *Témoignage Chrétien de La Réunion* dénonce dans un courrier des lecteurs « *une "opération de charme" des plus onéreuses... à l'heure où le gouvernement vient de prendre de sévères mesures de redressement économique sur le plan national et au moment où localement la récession et le chômage sont plus inquiétants que jamais* ». <sup>976</sup> Deux ans plus tard, du 3 au 5 novembre 1978, la visite du Premier ministre Raymond Barre prolonge en quelque sorte le voyage présidentiel.

Une note de renseignement prouve l'influence profonde que peuvent exercer les visites de personnalités politiques sur l'opinion. Ainsi, en avril 1979, les thèses du P.C.R. ont connu en quelques jours une diffusion importante grâce à la visite de Georges Marchais « *dont la seule présence était un évènement* ». Celui-ci aborde la plupart des thèmes qui inquiètent ou passionnent : le statut politique de l'île, son développement économique, les relations économiques des D.O.M. et de l'Europe, les relations de La Réunion et des pays de la zone.

*« Élément attractif indéniable, la personnalité de M. MARCHAIS a fait que bien des Réunionnais qui n'avaient jusque là jamais lu une ligne de "Témoignages", le quotidien du P.C.R., jamais entendu et moins encore écouté, les déclarations des responsables de ce parti se sont déplacés pour recevoir, en bloc, de la bouche du secrétaire général du P.C.F. le message que M. VERGES et ses amis lui adressaient en vain depuis des années ».*<sup>977</sup>

Le rédacteur de la note oublie de préciser que les micros de F.R.3. ne peuvent censurer le secrétaire général du P.C.F. sans être accusé, au plan national, de ne pas respecter le

<sup>975</sup> Extrait du discours officiel du Président de la République, le 21 octobre 1976, à Saint-Louis.

<sup>976</sup> *Le Quotidien*, 2 novembre 1976, *Des Chrétiens réagissent*, courrier signé par : Marc et Bernadette Kichenapanaïdou (Professeur C.E.T.) ; Urbain Magdeleine et Léonel Mussard (responsables J.O.C.) ; Roger Payet ; Simone Biedinger et Rose-May Macarty (sages femmes) ; Les pères Janick Fontaine, Jean Welment, Christian Fontaine, René Payet, Nelson Courtois, Philippe Lauret ; Georgette Tatel (employée de commerce), Claude Prud'Homme (professeur) ; Cataye Amourdom (artisan) ; Mme Salvan et Monique Payet (catéchistes) ; Ricot Payet, (président de T.C.R.).

<sup>977</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, n° 322, 6 avril 1979, *Réactions au voyages de Georges Marchais*.

pluralisme politique. Il n'est donc pas étonnant que Georges Marchais attire plus d'auditeurs que Paul Vergès, qui ne peut prétendre au même traitement. Cependant, « *peut-être trahi par une formulation imparfaite de sa pensée ou emportée par un élan de sincérité* » Marchais déclare le 5 avril 1979 au Port « *c'est une fierté, c'est un honneur pour le parti de la classe ouvrière de France d'être aux côtés de tous les peuples qui luttent pour la liberté et l'indépendance. Il est révolu le temps du colonialisme... Les peuples veulent vivre indépendants...* ». Le rédacteur souligne que « *par cette seule phrase, M. MARCHAIS a sans doute ruiné le succès de son opération rassurante. Le P.C.R. s'en est bien rendu compte qui l'a censurée dans sa publication de ce discours (Témoignages du 6/4/79)* ». <sup>978</sup>

Douze ans après la visite de son prédécesseur, François Mitterrand se rend à La Réunion, dans le cadre de sa campagne présidentielle. Le 8 février 1988, 13 000 personnes l'accueillent à l'aéroport de Gillot. Revenant sur l'événement en fin d'année, *Le J.I.R.* commente : « *Fertile en rebondissements – l'accueil glacial du maire de Saint-Denis, la mauvaise couverture de l'événement par R.F.O. – la visite du chef de l'État laisse des traces* ». <sup>979</sup> Philippe Bès et Christophe Tézier écrivent dans *Le J.I.R.* du 9 février : « *En martelant à plusieurs reprises la notion d'égalité, François Mitterrand satisfait la direction communiste locale et ses 75 000 suffrages potentiels, tout en tenant le plus rassembleur des discours* ». En comparant les discours de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, il est frappant de constater que les deux présidents ne procèdent pas à la même lecture de l'histoire et donc n'en tirent pas les mêmes conclusions. François Mitterrand, en reconnaissant la singularité de l'histoire réunionnaise, mentionne l'abolition de l'esclavage comme moment fondateur, alors que Valéry Giscard d'Estaing ne fait aucune référence explicite à cette période, mais évoque plus volontiers la splendeur des paysages, dans la tradition parnassienne, ou insiste sur l'apport de la civilisation française comme facteur d'unité culturelle et sociale. « *La fraternité, vous la ressentez ici sur le sol de La Réunion, sol qui a été un lieu de rencontres pour toutes sortes d'hommes et de femmes qui sont venus y chercher et y trouver l'unité et la fraternité de la France* ». <sup>980</sup> Le Président oublie simplement que la plupart de ceux qui sont venus n'étaient pas libres, mais esclaves ou engagés. Alors qu'il s'apprête à s'exprimer devant les habitants de Saint-Benoît venus l'écouter, François Mitterrand avoue qu'il réfléchissait, pendant le discours de Jean-Claude Fruteau, « *aux longs et difficiles efforts auxquels vous vous êtes appliqués et pas seulement vous, depuis des générations, ici à La Réunion, comme dans*

<sup>978</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, n° 322, 6 avril 1979, *Réactions au voyages de Georges Marchais*.

<sup>979</sup> *Le J.I.R.*, 28 décembre 1988.

<sup>980</sup> Extrait du discours officiel du Président de la République, le 20 octobre 1976, à Saint-Benoît.

*d'autres départements d'outre-mer. Je pensais à cette lente évolution, cette nécessaire évolution, cette libération* ». Puis, il interpelle son auditoire : « *Croyez-vous que cela ait été facile après l'esclavage de mettre à bas la colonie et surtout son esprit, son esprit de caste et de domination ? Croyez-vous qu'il n'a pas fallu y croire et le vouloir pour lutter une fois de plus afin que l'homme soit digne d'être homme ?* ».<sup>981</sup> La période des élections présidentielles est incontestablement un moment particulier de la vie politique insulaire. C'est le temps de la communion nationale, l'heure où l'on synchronise les rythmes politiques à l'aulne d'une élection commune, celle qui donne du sens à toutes les autres. Mais cette synchronisation, comme on vient de le voir avec François Mitterrand, se fait dans les deux sens. Les candidats, ou leurs représentants, viennent toucher du doigt les réalités exotiques et s'assurer par la même occasion de l'adhésion des citoyens, qui font ou défont les majorités. Les Réunionnais, quant à eux, vivent ce moment comme un débat d'idées, où les candidats exposent leurs arguments sur la conduite politique à adopter, tandis que les électeurs réaffirment leur appartenance à la République française, ou leur volonté de rupture avec celle-ci. Ce temps politique est un puissant révélateur de l'opinion, des clivages qui la traverse et des aspirations au changement ou à la continuité qu'elle manifeste.

Le 19 septembre 1989, *Le Quotidien* décrit avec une certaine nostalgie le dernier séjour de Michel Debré dans l'île. Le candidat malheureux à la présidentielle de 1981 quitte la scène politique, trahi par Auguste Legros lors des législatives de 1988.

*« Ce n'est pas une grande cérémonie, ni une grande messe. Peu de monde à l'aéroport. Michel Debré sort de l'avion et marche sur la piste. Il lève les mains vers une foule imaginaire. Plus tard sur le podium bancal, perdu devant l'aéroport, il élèvera encore la voix pour fustiger les journalistes, la gauche, pour parler de la guerre économique, don Quichotte contre les moulins à vent. Le peu de personnes écouteront poliment, quelqu'un criera "vive Michel Debré". La scène est un peu triste. Même si personne ne le dit, les quelques fidèles présents savent bien que c'est le dernier voyage à La Réunion de Michel Debré. C'est définitivement la fin d'une époque ».*<sup>982</sup>

Le départ de l'ancien Premier ministre coïncide avec une série de disparitions d'hommes politiques à la fin des années 1980. Un tournant s'opère dans la vie politique locale. Le 3 février 1987, *Le Quotidien* annonce la mort d'« *un authentique Réunionnais* ». Alix Dijoux, qui signe le portrait nécrologique du sénateur-maire de l'une des plus grande commune de France, rappelle que cet adversaire acharné des communistes, s'était « *démarqué de ses alliés "départementalistes" de la première heure trop sensibles à son gré aux pressions des états-*

---

<sup>981</sup> Extrait du discours officiel du Président de la République, le 9 février 1988, à Saint-Benoît.

<sup>982</sup> *Le Quotidien*, 19 septembre 1989, *Le dernier séjour de Debré*.

*majors parisiens et à l'interventionnisme de Michel Debré* ». <sup>983</sup> Ce pilier de la droite locale, ne rechignant pas à frauder pour empêcher la propagation de la « peste rouge », exprime à la fois son attachement à l'identité réunionnaise et à la « francité », rappelant à Jacques Chirac, en 1985, que les Français d'outre-mer sont tout de même des Français. Le lendemain, 3 000 personnes assistent aux obsèques de Paul Bénard, maire de Saint-Paul, mort à 63 ans. Autant de personnes assistent, le 13 novembre 1987, à l'enterrement d'Irénée Accot, maire de Cilaos, depuis la création de cette commune en 1965. Avec sa disparition, c'est une autre figure de la droite locale qui s'éteint. Le P.C.R. est endeuillé, lui aussi. Le 12 juin 1989, Ary Payet, l'un des fondateurs du parti, décède à 66 ans. Le 1<sup>er</sup> juillet 1993, le maire de Sainte-Suzanne, Lucet Langenier, disparaît à 50 ans. Près de 4 000 personnes lui rendent un dernier hommage. Le 7 octobre 1988, les Réunionnais apprennent avec stupeur que Laurent Vergès se trouve dans un état grave, suite à un accident de voiture sur la route du littoral. La Réunion suspend son souffle. Le 12 octobre 1988, *Le J.I.R.* publie un communiqué de la famille du jeune député communiste, précédé de quelques lignes. « *Tout au long de la journée, les bruits les plus divers ont couru concernant l'état de santé de Laurent Vergès. (...) Il ne fait aucun doute, (...) que le seuil critique a été atteint et que le corps médical est des plus pessimiste* ». <sup>984</sup> Laurent Vergès décède dans la soirée. Sa disparition brutale à l'âge de 33 ans est vécue comme une perte privant le P.C.R. d'avenir, car chacun – et en premier lieu ses adversaires – reconnaissait son sens politique, qui ne se réduisait pas à une simple filiation. La dynastie Vergès perd son meilleur espoir. En novembre 1989, dans un courrier à la presse, J-Hugues S. interpelle les jeunes de son âge pour qu'ils prennent en main leurs responsabilités politiques. « *Jeunes gens de 20 - 30 ans, l'avenir (de La Réunion) nous appartient. Nous ne semblons pas nous en apercevoir et, de ce fait, ne nous impliquons peut-être pas suffisamment dans la vie politique (locale)* ». S'il semble de prime abord dresser un constat amer de la situation locale, l'auteur du courrier, sans doute proche du P.C.R., espère que « *d'autres Laurent (...) puissent "sortir du fénoir"* ». <sup>985</sup>

<sup>983</sup> *Le Quotidien*, 3 février 1987, Alix Dijoux, *Paul Bénard est mort. Un authentique Réunionnais*, une.

<sup>984</sup> *Le J.I.R.*, 12 octobre 1988.

<sup>985</sup> *Le Quotidien*, 4 novembre 1989, *Y a-t-il une relève ?*, J-Hugues S., Sainte-Clotilde.



## Chapitre 12 / Une identité insulaire consolidée par le suffrage universel

En octobre 1978, le sénateur Francis Palméro dépose une question écrite à la présidence du Sénat demandant « *pour quelle raison ces citoyens français, arrivant ou partant des départements d'outre-mer, et notamment de La Réunion, se voient obligés d'être en possession du passeport ? Et ce, alors que la carte d'identité suffit aux métropolitains débarquant à La Réunion* ». <sup>986</sup> Cette interrogation soulève un double problème : celui de l'égalité des droits, mais aussi de la reconnaissance à part entière de la citoyenneté des Réunionnais par les administrations françaises. Les Réunionnais ne sont-ils pleinement Français que lorsqu'ils accordent leurs votes au pouvoir en place ?

Jusqu'en 1983, la question du statut lie l'expression du suffrage universel à la réaffirmation de l'attachement des Réunionnais à la citoyenneté française. Chaque scrutin renouvelle la question, laissant implicitement penser que la citoyenneté française accordée aux Réunionnais n'est en rien définitive. Cette situation attise la peur du « largage » en cas de mauvais vote et réduit la liberté politique des citoyens réunionnais. Le découpage territorial, qui définit les espaces électoraux à conquérir ou à conserver, joue un rôle crucial dans la vie politique locale, car, en raison d'un particularisme insulaire, les limites communales coïncident avec celles des cantons. L'île divisée en vingt-quatre communes est donc soumise à autant de pression. Par ailleurs, la composition d'un conseil municipal à La Réunion repose sur un équilibre tacite à respecter. En effet, chaque quartier et chaque ethnie doivent être représentés ainsi qu'un large échantillon professionnel. De plus, la croissance démographique impose ses lois aux élus qui doivent prévoir l'évolution des besoins des populations qu'ils administrent. La dispersion de la population en dehors des centres urbains ne facilite pas l'aménagement du territoire, mais provoque surtout, comme le dénoncent Alain et Jean-Marc Bénard, la « *sous-représentation du citoyen* ». <sup>987</sup> Les maires, également conseillers généraux, cumulent les mandats et disposent de suffisamment d'influence pour contrôler le jeu politique

<sup>986</sup> *Le Quotidien*, 7 octobre 1978.

<sup>987</sup> *Le Quotidien*, 10 janvier 1991, *Lettre aux parlementaires réunionnais*, Alain et Jean-Marc Bénard. Cf. aussi Alain et Jean-Marc Bénard, *Des noirs marrons aux conquistadors de la diaspora*, 1989. En 1982, les partisans du Rassemblement des socialistes départementalistes (R.S.D.) défendent déjà, bien avant les fils de Paul Bénard, maire de Saint-Paul, le redécoupage des communes et des cantons, mais aussi l'idée d'une bi-départementalisation. La question du découpage départemental est récurrente à La Réunion. Régulièrement évoquée, elle divise l'opinion, et les partis eux-mêmes défendent, au fil du temps et des conjonctures politiques, un avis contradictoire. Cette difficulté à réformer le découpage administratif de l'île montre que les représentations territoriales sont figées, sinon crispées. Le moindre changement est perçu comme une menace de l'unité de l'île, ou comme les prémisses d'un retrait de l'État en vue d'une remise en cause du statut départemental.

local en faisant et défaisant conseillers généraux et régionaux, députés et sénateurs, mais aussi en s'assurant un réseau de clientèle auprès d'un personnel communal captif. Les élections municipales sont donc à la fois le premier échelon du débat citoyen, mais aussi l'objet de toutes les convoitises. La droite a longtemps pu préserver une position dominante dans l'équilibre politique local, parce qu'elle pouvait compter sur une forte majorité de maires. En 1971, l'opposition n'est implantée que dans cinq communes. Le rapport de force reste le même en 1977. L'élection de François Mitterrand offre, à partir de 1981, les conditions d'un rééquilibrage des forces politiques.

### 1) 1974-1981, les départementalistes défendent une identité française

L'annonce du décès de Georges Pompidou, dans l'exercice de ses fonctions, bouleverse le calendrier électoral au printemps 1974. À La Réunion, Michel Debré et Jean-Paul Virapoullé font campagne pour Jacques Chaban-Delmas. Mémona Hintermann décrit comment le jeune maire de Saint-André exhorte la foule à scander le nom du candidat à l'élection présidentielle. L'anecdote, qui met en avant la verve de Jean-Paul Virapoullé, montre aussi une foule obnubilée par la présence de Michel Debré.

*« - Debré, Debré, scandent les femmes en capeline et les hommes édentés en chapeaux de feutre.*

*Michel Debré soupire d'aise, mais la foule s'est trompée. Ce soir, il faut applaudir le candidat à l'élection présidentielle qui s'est déclaré depuis peu à Paris. Vira intervient :*

*- Ben non, pas po lu ce coup-là ! Pas po Papa Debré (Mais non, pas pour lui cette fois, pas pour le Papa Debré), rectifie le beau diable.*

*- Alors qui ? dit-il la main en éventail derrière l'oreille droite, puis l'oreille gauche.*

*- Qui ça, lé po nous, marmaille, zot y connai don !*

*(Qui est pour nous les enfants, vous le savez bien)*

*- Chaban ! Chaban ! hurle la foule comme à un radio crochet ».<sup>988</sup>*

Cette élection présidentielle anticipée ravive les tensions entre les nationaux et les autonomistes. L'enjeu se transforme une fois de plus en référendum pour ou contre un desserrement des liens avec la métropole. Albert Ramassamy ne se trompe pas lorsqu'il écrit :

*« Avec le programme commun le P.C.R. est devenu membre à part entière de l'opposition française. (...) Il s'est intégré dans le combat que mènent des millions de Français pour la conquête du pouvoir. Cet événement capital pour lui, est passé inaperçu sur le plan local et n'a en rien modifié la tactique des*

---

<sup>988</sup> Mémona Hintermann, *op. cit.*, p. 182.

*partis politiques. Désormais une victoire de la Gauche sur l'actuelle majorité sera ressentie ici comme une victoire de M. Vergès sur les départementalistes ».*<sup>989</sup>

L'analyse de cette figure du socialisme départementaliste anticipe ce qui se produit en 1981, lorsque François Mitterrand devient le nouveau chef de l'État. À quelques jours du scrutin présidentiel, *Le J.I.R.* publie un communiqué de l'A.R.D.F., qui appelle les électeurs à voter en masse le 5 mai. Le communiqué souligne qu'« à chaque consultation les électeurs se prononcent également sur le statut de l'île puisqu'à chaque occasion les candidats se regroupent dans deux camps : le camp de nationaux départementalistes et le camp des séparatistes ».<sup>990</sup> Le caractère définitif que peut prendre cette élection est mis en avant, car « depuis que le danger séparatiste existe ici, à aucun moment il ne s'est montré si menaçant et si proche ». Les candidats départementalistes sont les seuls à pouvoir assurer « la poursuite d'un progrès continu par une intégration complète ». Le vote est donc le seul moyen d'affirmer que les Réunionnais entendent rester Français.

Deux jours après le premier tour de la présidentielle, Michel Debré annonce son ralliement à Valéry Giscard d'Estaing. Puisque Jacques Chaban-Delmas arrive en tête à La Réunion, l'ancien Premier ministre estime que les Réunionnais « ont ainsi marqué leur fidélité au gaullisme et leur reconnaissance pour l'œuvre considérable réalisée par le V<sup>ème</sup> République ». Cependant, « la déplorable alliance des socialistes avec les séparatistes exige une réplique de tous les nationaux, par une volonté d'union et un effort de combat commun », car, ajoute-t-il, « le succès de Mitterrand à La Réunion ouvrirait une ère angoissante d'incertitude et remettrait en cause les résultats obtenus aussi bien que les promesses d'avenir ».<sup>991</sup> Au second tour, Jean Joly, un résistant réunionnais, déporté à Mauthausen pendant la Seconde Guerre mondiale, s'adresse sous forme de parabole aux lecteurs du *J.I.R.*, afin de mobiliser les abstentionnistes éventuels, en leur enjoignant de ne pas voter communiste. Il imagine deux villes, où l'opinion divisée en deux clans, se laisse gagner par l'abstention.

*« Cela ne changea guère les résultats des scrutins : il y eut toujours un parti vainqueur et un parti vaincu ; mais ce qui, insidieusement, se modifia, ce furent les bases mêmes sur lesquelles s'appuyaient les partis : l'un comme l'autre ne fut bientôt plus soutenu que par ses propres extrémistes, et totalement privé de la censure permanente de ses modérés ».*  
(...)

<sup>989</sup> A.D.R., 1 PER 110/5, *Le Créole*, 3 avril 1974, Albert Ramassamy, *Les problèmes posés par l'intégration*.

<sup>990</sup> *Le J.I.R.*, 2 mai 1974.

<sup>991</sup> *Le J.I.R.*, 7 mai 1974.

*« Peu à peu, bon gré, mal gré, on dut céder aux lois des éléments les plus violents, les plus brutaux, les plus sectaires. Au grand jour, alors, le mal éclata : dans chacune des deux villes, aucune opposition ne fut plus admise ; on se mit à fusiller, à torturer, à écorcher, à déporter ».*<sup>992</sup>

Fort de son autorité morale, Jean Joly mène avant tout un combat contre le totalitarisme, même si ces idées personnelles font de lui un homme de droite. Les deux candidats qualifiés pour le second tour réclament le soutien des électeurs d'outre mer. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Économie et des Finances du gouvernement sortant, s'adresse directement aux Réunionnais, alors que le candidat socialiste choisit d'interpeller les populations des D.O.M.-T.O.M., dans leur ensemble.

*« Il est cependant de mon devoir d'Homme d'État d'en appeler à vos consciences et de vous mettre en garde contre la politique qui vous est par ailleurs proposée. Le programme commun d'inspiration communiste vous a d'ores et déjà classés dans la rubrique de politique internationale et du Tiers Monde, au mépris de l'histoire, de vos sentiments profonds et de vos intérêts. (...) Songez déjà à ce qu'était La Réunion il y a 20 ans quand les mêmes étaient au pouvoir et leur incapacité à réaliser les promesses de 1946. (...) Ce sont vos problèmes particuliers dus à l'éloignement, à l'insularité et à votre très nombreuse jeunesse qui doivent retenir notre attention ».*<sup>993</sup>

Valéry Giscard d'Estaing, certain de faire le plein de voix à La Réunion, combat la menace communiste en leur renvoyant la responsabilité de la situation économique et sociale. François Mitterrand s'efforce, au contraire, de rassurer ceux qui craignent un désengagement de la France, autant que ceux qui l'espèrent.

*« L'exportation massive de la main d'œuvre vers la métropole est la seule réponse apportée par le pouvoir au chômage dramatique qui touche déjà 30% de la population active. La centralisation excessive des prises de position au niveau d'une administration métropolitaine éloignée et mal informée, empêche la nécessaire participation des citoyens à la gestion des affaires et au développement de leur région. (...) Face à cette situation, je tiens à rappeler mes propositions : tout d'abord j'affirme et je répète que le gouvernement qui sera formé après mon élection ne tentera jamais d'imposer une nouvelle forme de statut à aucun des départements ou territoires d'Outre Mer. Ce n'est pas là son rôle, seules les populations concernées sont qualifiées pour décider de leur avenir. Tant que ce problème ne sera pas posé par elles-mêmes, le gouvernement les considérera comme françaises à part entière ».*<sup>994</sup>

À quelques jours du second tour, Paul Vergès est visé par des tirs de fusil de chasse alors qu'il circule en voiture. Selon *Le Cri du Peuple*, le climat électoral paraissait pourtant plus calme que d'ordinaire :

*« La campagne électorale pour le premier tour des élections présidentielles s'est déroulée à La Réunion, d'une façon normale mais elle n'a pas sensibilisé outre mesure l'opinion publique. À la radio les interventions des candidats plutôt satisfaisantes et grâce au satellite Intersat IV on a pu voir et entendre*

---

<sup>992</sup> *Le J.I.R.*, 16 mai 1974, *Libre ou esclave ?* Jean Joly.

<sup>993</sup> *Le J.I.R.*, 17 mai 1974, Lettre de Valéry Giscard d'Estaing à la population réunionnaise.

<sup>994</sup> *Témoignages*, 16 mai 1974, Lettre de François Mitterrand aux populations des D.O.M.-T.O.M..

*les différents candidats exposer leur programme malgré un décalage de 24 heures nécessaire pour la retransmission de l'enregistrement. Par contre la propagande écrite a quelque peu souffert de l'éloignement. C'est ainsi que les électeurs n'ont reçu que le texte des professions de foi des trois principaux candidats les mettant ainsi dans l'impossibilité de juger de la crédibilité des programmes des candidats dit "marginiaux" et partant de se faire une opinion. Enfin, signalons que de trop nombreuses enveloppes contenant les professions de foi et les bulletins de vote n'ont pu être remises à leurs destinataires, plus de 50% a-t-on dit. Pareille situation ne peut durer plus longtemps car elle se renouvelle à chaque élection depuis des années ».*<sup>995</sup>

François Mitterrand, à la surprise générale, devance à La Réunion le nouveau Président. Alors que les présidents de Gaulles et Pompidou sont élus, en 1965 et 1969, avec des scores dépassant les 80%, et sans qu'aucune commune ne leur fasse défection, les résultats en 1974 sont une double surprise. Bien sûr parce que le candidat de la majorité sortante n'obtient pas la majorité, mais surtout, parce que pour la première fois depuis une élection présidentielle au suffrage universel, la gauche réalise une percée spectaculaire dans plusieurs communes du département. La stupéfaction est d'autant plus grande, que depuis 1956 la droite réunionnaise n'a perdu aucune consultation électorale – la fraude massive n'étant pas étrangère à ces résultats – ce qui lui assure un contrôle total de l'appareil politique dans les communes et les cantons, et une représentation nationale avec des députés et des sénateurs qui lui sont acquis. La droite ne conserve qu'une douzaine de communes.<sup>996</sup> Ce coup de semonce traduit moins une aspiration réelle à l'autonomie qu'un avertissement sévère au nouveau Président, sur l'état du mécontentement général de la population réunionnaise, à propos de la situation économique et sociale qu'elle supporte de plus en plus mal.<sup>997</sup> La droite, qui s'était rassemblée au second tour en faveur de Giscard d'Estaing pour ne pas ouvrir la porte aux autonomistes, laisse éclater ses dissensions au grand jour. « *Depuis l'élection de Valéry Giscard d'Estaing ennemi personnel de Debré, le bruit courait que Debré voulait la peau de Lagourgue* ». <sup>998</sup> Cette querelle liée à la présidentielle de 1974 cache une rivalité plus profonde entre les deux hommes. Pierre Lagourgue ne supportant plus que les Réunionnais soient effacés par l'ombre du grand homme, décide de livrer une bataille d'influence pour réduire Michel Debré à un rôle de soutien, mais non plus de leader de la droite locale. Cette prise de position repose sur la conviction que les Réunionnais peuvent accéder aux responsabilités, ce qu'il entend prouver en montrant l'exemple. Pendant ce septennat, les crises pétrolières qui plongent l'Europe dans le marasme économique rendent la situation

<sup>995</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 9 mai 1974.

<sup>996</sup> Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-André, Salazie, Trois-Bassins, les Avirons, l'Étang-Salé, Cilaos, l'Entre-Deux, le Tampon, Petite-Ile, et Saint-Joseph.

<sup>997</sup> Yvan Combeau (dir.), *Travaux & Documents*, n° 17 – mars 2002, *Les Élections Présidentielles à La Réunion. 1965-1995*, p. 62. Cf. également, Yvan Combeau, *La vie politique à La Réunion. 1963-1983*, op.cit..

<sup>998</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 26 septembre 1974.

économique et sociale de La Réunion pire qu'elle ne l'était. « *Depuis l'avènement de M. Valéry Giscard d'Estaing les Réunionnais vivent dans une inquiétude constante et dans la peur de ce que pourrait être demain* ». <sup>999</sup> Comprenant le vote de défiance qui l'a privé d'une victoire à La Réunion, le Président vient sur place annoncer aux Réunionnais la relance de la départementalisation. Au cours de sa visite, en octobre 1976, le président Valéry Giscard d'Estaing rappelle au maire de Saint-Louis et à la foule qui brandit des pancartes et des banderoles en faveur d'un changement de statut, que « *l'autonomie pour La Réunion, ce serait un éloignement avec toutes les conséquences qui résulteraient du desserrement de la solidarité économique* ». <sup>1000</sup> L'accueil triomphal qui lui est réservé dans les autres communes le rassure cependant.

Les élections municipales de mars 1977 confirment l'idée que le vote de 1974 n'était qu'un avertissement. La droite renoue avec la victoire. Au total, pas moins de 59 listes sont déposées, avec un ratio de 1 651 candidats pour 616 sièges de conseillers et 24 de maires. En février, le Président s'invite dans la campagne. Son intervention télévisée, une « *première mondiale* », face à une soixantaine de Français, dont à peu près autant d'hommes que de femmes, est regardée par plusieurs millions de Français. Pendant trois heures, le chef de l'État répond aux questions de cet échantillon de la société française. Pour savoir comment les Réunionnais ont perçu cette émission exceptionnelle, *Le Quotidien* réalise sa propre enquête en téléphonant à plusieurs personnes au hasard, immédiatement après l'émission. La rédaction affirme que des réponses obtenues, « *se dégage vraisemblablement l'opinion générale des Réunionnais sur cette émission* ». <sup>1001</sup> La prestation du chef de l'État est unanimement saluée, mais toutes les personnes interrogées déplorent qu'il n'y ait pas eu au moins un représentant des D.O.M. pour regarder comme le reste de la France, le Président au fond des yeux. *Le Quotidien* publie 14 réponses (dont celles de deux femmes).

**M.P. Fonctionnaire du Port :** « *Je pense que le président de la République ne nous a rien appris de nouveau. (...) Ce qui m'a choqué profondément, c'est qu'on n'a jamais parlé des départements d'Outre-Mer. M. Giscard d'Estaing aurait pu avoir une petite pensée pour les Réunionnais, puisqu'il était chez nous il n'y a pas si longtemps* ».

(...)

« *Je regrette une chose. C'est que l'émission ne soit pas passée en direct. En fait nous avons l'impression d'assister à un match en différé, dans la mesure où on connaissait*

<sup>999</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 16 janvier 1975.

<sup>1000</sup> Extrait du discours officiel du Président de la République, le 21 octobre 1976, à Saint-Louis.

<sup>1001</sup> *Le Quotidien*, 3 février 1977, *Giscard au fond des yeux*.

déjà l'essentiel de ce qui allait être dit. Et puis le président avait l'air un peu perdu. On l'a tiraillé de tous les côtés ». <sup>1002</sup>

**M. G.P., Ravine des Cabris :** « *Quelles questions j'aurais posées ? C'est celles concernant le statut qui, je pense, nous préoccupent le plus, c'est-à-dire : "pouvez-vous affirmer d'une façon catégorique que les départements d'Outre-Mer le resteront toujours ? Pensez-vous que si un gouvernement de gauche passait, nous resterions toujours Français ?" »*. <sup>1003</sup>

Quelques jours plus tard, le sénateur Louis Virapoullé, ce « *représentant d'une bourgeoisie de couleur qui donne l'impression de vouloir débarrasser l'île des séquelles du colonialisme* », <sup>1004</sup> se livre à une série d'intrigues visant à déstabiliser le maire de Saint-Denis, Auguste Legros, en se présentant contre lui, puis en retirant sa candidature, avant d'envisager de se représenter, ce qu'il ne fait pas. Ses mensonges et ses volte-face embarrassent même le plus haut représentant de la Nation, contraint d'intervenir pour dénoncer un risque de manipulation grossière. <sup>1005</sup> *Le J.I.R.* ne cache pas son exaspération à l'égard des manœuvres du sénateur : « *force est de constater que certaines cabrioles tiennent beaucoup plus de la piste de cirque que de l'arène électorale* ». <sup>1006</sup> Le personnage séduit pourtant ses partisans. En février, une foule de 200 à 300 supporters viennent l'accueillir à l'aéroport. Le lendemain, *Le Quotidien* publie en une la photo du sénateur porté par ses militants. Sur les pancartes, on peut lire : « *Sauvez-nous de la misère Virapoullé* », « *Le peuple a soif, il a faim, il souffre, aidez-nous papa* », « *Virapoullé contre les loyers chers* », « *Virapoullé papa des pauvres, écoutez notre prière* », « *Vira virez la mafia* », « *sauvez la capitale* » « *Virapoullé notre maire* ». <sup>1007</sup> On mesure la contradiction qui existe entre une volonté proclamée de libérer La Réunion du colonialisme et cet accueil, qui n'est rien d'autre qu'une manifestation de l'emprise coloniale d'un homme politique vis-à-vis de sa clientèle. Il n'est guère difficile à Claude Huc, qui réalise une interview de Michel Debré pour *Le J.I.R.*, d'affirmer, dans ce contexte, que celui-ci « *reste l'observateur éclairé de la politique française, le défenseur vigilant de certaines valeurs* ». <sup>1008</sup>

<sup>1002</sup> *Le Quotidien*, 3 février 1977, Giscard au fond des yeux.

<sup>1003</sup> *Ibidem*.

<sup>1004</sup> A.D.R., 1 PER 86/20, *Le Cri du Peuple*, 26 septembre 1974.

<sup>1005</sup> *Le J.I.R.*, 10 mars 1977. Louis Virapoullé publie en première page d'un prospectus de quatre pages distribué à Saint-denis, une photo du président lui serrant la main. La photo sortie du contexte devait faire croire au soutien de l'Élysée.

<sup>1006</sup> *Le J.I.R.*, 24 février 1977.

<sup>1007</sup> *Le Quotidien*, 21 février 1977, *La politique ne se fait pas avec des fleurs*.

<sup>1008</sup> *Le J.I.R.*, 26 janvier 1977.

À gauche, ces élections préfigurent la réunification des deux courants socialistes animés par Jean-Claude Fruteau et Wilfrid Bertile. Ces deux formations, la Fédération des mouvements socialistes régionalistes (F.M.S.R.) et le Parti socialiste réunionnais (P.S.R.), s'affrontent sur la question du statut.<sup>1009</sup> Le 21 février, *Le Quotidien* relaie la demande de Jean-Claude Fruteau à Wilfrid Bertile : « *Ce que j'attends des socialistes de M. Bertile, c'est qu'ils disent d'une manière très nette s'ils veulent que les Réunionnais restent des Français à part entière, où s'ils veulent obtenir une autonomie très proche de celle préconisée par le Parti Communiste* ». <sup>1010</sup> Cinq jours plus tard, *Le Quotidien* annonce que « *le maire sortant de Saint-Louis, M. Dambreville a décidé de présenter une liste du Parti Socialiste et met ainsi fin à une longue coalition avec le P.C.R.. L'événement est de taille car il constitue une brèche importante entre les deux partenaires* ». <sup>1011</sup> Sommé de prendre ses distances avec le parti de Paul Vergès, dont il se sent proche, Wilfrid Bertile sait que les deux formations socialistes ne peuvent endurer plus longtemps une lutte fratricide sans risque de causer leur perte commune. Si le rapprochement n'aboutit qu'en 1978, à l'approche des législatives, le maire de Saint-Philippe, interviewé par Didier Vangell, laisse percevoir le fléchissement de ses positions idéologiques.

*« Le P.C.R. affirme que La Réunion constitue une entité nationale, la logique de cette affirmation peut conduire dans un contexte historique donné, à l'indépendance, ce que les socialistes rejettent. Toutefois, nous reconnaissons l'existence d'une originalité réunionnaise qui, sans constituer une Nation en puissance, doit être mise en mesure de s'épanouir, l'unité de la France ne devant pas être l'uniformité. Il y a donc des possibilités d'actions communes avec le P.C.R., mais il faut bien en marquer les limites ».* <sup>1012</sup>

Observant la multiplication des violences dans plusieurs communes, notamment à Saint-Paul, à Saint-Louis et à Saint-André, *Le Quotidien* note le 5 mars 1977 que « *la campagne électorale semble prendre à Saint-Paul plus qu'ailleurs des allures de "guérilla"* », et précise avec inquiétude qu'il « *n'est pas improbable que les choses dégénèrent dans les jours à venir* ». <sup>1013</sup> Le 11, Monseigneur Aubry lance un appel au calme. Le scrutin du premier tour se déroule dans un calme plat à Saint-Denis et dans la plupart des communes. Le taux de participation s'élève à 71,49%. Dans le « Quartier Far-West », à Saint-André, « *le déroulement du scrutin fut des plus banal. Si peu habitués à cette situation, certains disaient*

<sup>1009</sup> Frédéric Payet, *Histoire du mouvement socialiste à La Réunion. De 1936 à 1981*, Sainte-Marie, Azalées Éditions, 2009, cf. chapitre 3 : *De la discorde à l'union dans le Parti Socialiste à La Réunion*, p. 79-119.

<sup>1010</sup> *Le Quotidien*, 21 février 1977.

<sup>1011</sup> *Le Quotidien*, 26 février 1977, *Entre Bertile et Vergès, la brouille*.

<sup>1012</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> mars 1977, *Wilfrid Bertile et le P.S., « pas prêts à se sacrifier sur l'autel de l'unité »*.

<sup>1013</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1977.



*même : “c’est pas normal”*». <sup>1014</sup> En effet, à 21h, des échauffourées éclatent devant la mairie ; les forces de l’ordre interviennent pour disperser 300 personnes. « À l’annonce de la victoire de la liste du maire sortant, les premiers galets et les premières bouteilles ont commencé à pleuvoir. Deux clans se seraient formés : celui des partisans de Jean-Paul Virapoullé et celui des partisans d’Ary Payet ». <sup>1015</sup>

L’année suivante, la campagne des législatives se déroule sans désordre particulier. Les Réunionnais ont retenu le message délivré par le chef de l’État fin janvier 1978, lorsqu’il met en garde les citoyens français « contre tout choix qui rendrait difficile la conduite des affaires de la France ». <sup>1016</sup> Cette intervention a pour but de prévenir les risques d’une cohabitation forcée en cas de victoire de la gauche, unie par un programme commun. Le 21 février 1978, Raymond Barre appelle à son tour les habitants des D.O.M. à faire les bons choix pour eux-mêmes. Dès le premier tour, Michel Debré, Jean Fontaine et Pierre Lagourgue, les trois candidats de droite, sont élus. Le Port et la Possession sont les seules communes qui ont voté majoritairement à gauche, accordant respectivement à Paul Vergès 59,02% et 68,08% des suffrages. Ce résultat n’empêche pas l’élection de Jean Fontaine dans la seconde circonscription. Un affrontement post-électoral se solde par la mort tragique d’un jeune de 17 ans. Rico Carpaye, originaire de Cœur Saignant, un bidonville du Port, est mortellement blessé au cours d’une bataille rangée entre partisans des deux candidats, où fusent « les jets de galets, les coups de fusil et les cocktails Molotov ». <sup>1017</sup> Les obsèques ont lieu le 16 mars en présence de 4 000 personnes. *Le Quotidien* publie l’intégralité de l’homélie de Monseigneur Gilbert Aubry. L’évêque, avant la campagne, avait appelé les responsables politiques et leurs partisans à ne pas céder à la violence. Prenant à témoins l’assistance et ceux qui liront ses paroles dans la presse, il s’élève contre les violences électorales.

*« Que les responsables des états-majors politiques concernés fassent donc leur examen de conscience. Hier comme aujourd’hui, ce sont toujours les plus pauvres, les plus déshérités, les laissés pour compte qui font les frais et subissent les premiers contrecoups des affrontements économiques, sociaux et politiques. Au nom de l’histoire, je dis que le peuple en a assez de pareilles méthodes, car au fond de lui-même, il aspire à la dignité et à la paix ».* <sup>1018</sup>

<sup>1014</sup> *Le Quotidien*, 14 mars 1977.

<sup>1015</sup> *Le Quotidien*, 15 mars 1977, *Une nuit chaude à Saint-André*.

<sup>1016</sup> *Le Quotidien*, 28 janvier 1978, *Giscard et le « bon choix »*, p.1.

<sup>1017</sup> *Le Quotidien*, 16 mars 1978, *La mort de Rico Carpaye. Entre le laxisme des uns et la bêtise des autres*.

<sup>1018</sup> *Le Quotidien*, 17 mars 1978, *Calme et recueillement pour les obsèques de Rico Carpaye*, p. 2-3.

Pour prévenir tout danger, les élections cantonales de 1979 se déroulent sous le contrôle d'une présence policière renforcée. Le calme le plus complet règne le jour du scrutin. La participation s'élève à 69,85%, soit un peu moins qu'au premier tour des législatives de 1978, où elle atteignait les 70,9%, et moins qu'aux municipales de 1977, où 75,5% des électeurs s'étaient rendus aux urnes. Cette participation massive « *s'explique sans doute par le fait qu'à La Réunion même si cet aspect des choses est moins souvent évoqué maintenant, chaque consultation est transformée par les différents candidats en une étape d'un référendum virtuel mais permanent sur le statut politique de l'île* ». <sup>1019</sup>

TABLEAU 21 : REPARTITION DES FORCES POLITIQUES ENTRE LA MAJORITE DE DROITE ET LE P.C.R. DE 1977 A 1979

	<b>Municipales 1977</b>		<b>Législatives 1978</b>		<b>Cantonales 1979</b>	
Inscrits	112 500	100%	113 285	100%	116 216	100%
Votants	84 834	75,5%	80 364	65,8%	81 397	69,85%
Majorité	54 063	63,7%	44 834	55,8%	48 439	59,5%
PCR	27 484	32,4%	30 266	37,65%	29 191	35,8%

(Sources : A.D.R., 1324 W 82-2, U.D.F., 1979, 22 mars 1979, note n° 268)

TABLEAU 22 : RESULTATS ELECTORAUX DU R.P.R. DE 1978 A 1982

	<b>Législatives 1978</b>	<b>Canton 1979</b>	<b>Europe 1979</b>	<b>Législative 1981</b>	<b>Canton 1982</b>
Voix	34 701	9 942	34 374	24 716	19 950
%	23,89%	12,51%	25,62%	18,84%	24,73%

Sources : A.D.R., 1324 W 85, R.P.R., 1984, avril 1984

Pour le P.C.R., ces élections sont une répétition générale avant les élections européennes « *qui devraient permettre à M. Paul VERGES, 4<sup>ème</sup> sur la liste du P.C.F., de trouver le siège de Député que les électeurs du département lui refuse obstinément* ». <sup>1020</sup> On note au sein des commissions, l'apparition de conseillers communistes, qui en étaient jusqu'ici exclus. « *C'est un élément tout à fait nouveau qui relève directement de la volonté du Président LAGOURGUE d'associer toutes les formations politiques aux travaux de l'assemblée* ». <sup>1021</sup> Cet œcuménisme, qui rompt avec la politique d'ostracisme de Michel Debré, rejoint les préoccupations de Monseigneur Aubry. Le 14 avril 1979, *Le Quotidien* consacre sa dernière page à la présentation d'une lettre pastorale décrivant les mutations de la société réunionnaise. Le texte de l'évêque de La Réunion n'a pas « *les attraits d'un roman policier* », avertit Hubert Bruyère, mais au-delà de sa complexité, ajoute-t-il, « *il a le mérite*

<sup>1019</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, 22 mars 1979, note n° 268, élections cantonales, 1<sup>er</sup> tour.

<sup>1020</sup> *Ibidem*.

<sup>1021</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, 30 mars 1979, note n° 302, Reconstitution du bureau du Conseil général, le 28 mars.

*de porter le débat sur des problèmes fondamentaux pour l'avenir de la société réunionnaise* ». <sup>1022</sup> Gilbert Aubry trace les grandes lignes de la politique ecclésiastique qu'il défend pour le développement de l'île et l'épanouissement de ses habitants.

*« La meilleure façon de servir la population de La Réunion n'est pas de prendre parti pour un projet politique quel qu'il soit. La meilleure façon de servir est de faire grandir en priorité "l'Homme réunionnais" et ceux qui vivent ici pour qu'ils prennent leurs responsabilités – en connaissance de cause et dans tous les domaines – à partir de la vie réelle et du dynamisme de leur foi ».* <sup>1023</sup>

En plaçant « l'homme réunionnais » au cœur de sa réflexion, Monseigneur Aubry se situe à mi-chemin entre Pierre Lagourgue et Paul Vergès. En dépit de leurs divergences idéologiques, les trois hommes partagent, en effet, l'idée que les Réunionnais sont le produit d'une culture originale qui ne doit pas disparaître sous prétexte d'assimilation. Contrairement à ce qui se dit parfois, Paul Vergès n'a jamais prôné la rupture culturelle avec la culture dominante. Le P.C.R. a d'ailleurs toujours défendu le bilinguisme, même au plus fort de sa lutte pour la reconnaissance du créole. L'identité réunionnaise, pour ces trois acteurs incontournables de l'île, doit concilier l'identité créole et française, mais elle ne peut s'épanouir pleinement que dans l'exercice des responsabilités. Le P.C.R. se retrouve pourtant pris au piège de ses contradictions. Une note de renseignement nous livre le regard critique que porte l'U.D.F. sur la menace xénophobe véhiculée par le discours ambiguë du parti marxiste à l'égard des Zoreils. L'U.D.F. « *trouve particulièrement ridicule l'utilisation par le P.C.R. du slogan "La Réunion aux Réunionnais" quand on sait que Monsieur VERGES est né en Indochine et que la plupart des cadres communistes actuels sont "zoreils"* ». <sup>1024</sup> La critique vise aussi le V<sup>ème</sup> Congrès du P.C.R., en 1980, et les archaïsmes de son appareil politique.

*« Le même Secrétaire Général réélu toujours à l'unanimité, les mêmes slogans éculés bénéficient de la même orchestration des applaudissements (...) l'éternelle rengaine sur les méfaits de la Départementalisation et du colonialisme assimilateur et l'éternelle contradiction entre les revendications pour l'application intégrale, à La Réunion, de toutes les lois métropolitaines et celles réclamant l'autonomie au nom de la spécificité ».* <sup>1025</sup>

L'élection de François Mitterrand bouleverse le discours idéologique du parti fondé par Paul Vergès, sans pour autant lever totalement le voile de ses contradictions.

---

<sup>1022</sup> *Le Quotidien*, 14 avril 1979, Monseigneur Aubry, « Pour que vive l'homme Réunionnais ».

<sup>1023</sup> *Ibidem*.

<sup>1024</sup> A.D.R., 1324 W 87-3, U.D.F., 1980, U.D.F. 974, n° 4, 30 juillet 1980, *Le V<sup>ème</sup> Congrès du P.C.R.*.

<sup>1025</sup> *Ibidem*.

## 2) 1981-1988, le rééquilibrage des forces favorise l'identité réunionnaise

Sept ans après avoir exprimé sa préférence au candidat de la gauche unie, La Réunion vote encore à contre-courant pour la présidentielle de 1981, cette fois en soutenant le président sortant. En 1974, le vote à gauche était peut-être le signe d'une aspiration au changement et à la responsabilisation, ou, plus vraisemblablement, la preuve d'une exaspération de la population face à ses conditions de vie. Mais en 1981, est-ce davantage la peur du lendemain qui pousse à voter la continuité, ou, au contraire, l'optimisme d'une société qui, malgré la crise, perçoit les palpitations du changement et de la modernisation, dont elle refuse d'être privée ? Voter Mitterrand, à ce moment, aurait été plus hasardeux qu'en 1974, où la situation était telle que les Réunionnais avaient moins à perdre.

Selon Pierre Lagourgue, dont le slogan « 1974 : l'espoir – 1981 : la sécurité »<sup>1026</sup> résume la différence de contexte entre les deux élections, les Réunionnais ont voté en masse pour Valéry Giscard d'Estaing, pour deux raisons : « ils ont non seulement vu l'œuvre accomplie dans les départements d'outre-mer et en particulier à La Réunion depuis 1974, mais ils ont surtout manifesté leur volonté expresse de rester dans le cadre du statut départemental ».<sup>1027</sup> Pour Paul Vergès, au contraire, « il s'agissait là d'un scrutin de peur, de soumission et de dépendance ».<sup>1028</sup> Que la crainte ou la satisfaction aient guidé les votes, il n'en reste pas moins qu'une majorité de Réunionnais manifeste son attachement à la politique de Giscard. Sa visite en 1976 a renforcé le sentiment légitimiste, alors qu'en métropole, les électeurs choisissent l'alternance pour conjurer cette crise, qui n'a cessé de miner sa présidence. En promettant de « changer la vie », l'utopie de Mai 1968 triomphe encore dans cette formule rimbaldienne, reprise par François Mitterrand pour inviter les Français à construire un nouvel avenir. L'alternance survient au moment où l'opinion était préparée, et même, revendiquait la rupture. Cette attente était aussi ressentie à La Réunion, mais sans doute était-elle refoulée. C'est ce qui explique pourquoi, après le 10 mai 1981, *Le Quotidien de La Réunion* est assailli de courriers des lecteurs manifestant leur soutien au nouveau chef de l'État. Cependant, la victoire de la gauche mobilise aussitôt les départementalistes, qui redoutent l'imminence d'un « largage ». La peur, d'un côté, et la satisfaction, de l'autre, ont

<sup>1026</sup> A.D.R., 1324 W 87-4, U.D.F., 1981, 16 mars 1981, note n° 140, *Comité de soutien à Valéry Giscard d'Estaing*.

<sup>1027</sup> *Le Quotidien*, 11 mai 1981.

<sup>1028</sup> *Le Quotidien*, 15 mai 1981.

toutes deux besoin de s'exprimer dans la rubrique du courrier des lecteurs, qui trouve enfin une justification politique à la hauteur de ses ambitions.

François Mitterrand ne recueille au premier tour de la présidentielle qu'un peu plus de 15 000 voix à La Réunion, sur 153 779 votants (64,95% de participation). Ce score médiocre, au regard des résultats de 1974, n'atteint même pas les 10%, alors que Georges Marchais obtient 21,96%, Jacques Chirac 10,62% et le Président sortant 46,12%. Michel Debré, lui aussi candidat, voit son audience s'effondrer, aussi bien en métropole qu'à La Réunion. Les Réunionnais ont préféré soutenir leur Président plutôt que leur député. La gauche totalise 35,78% des voix à La Réunion, contre 64,19% dévolues à la droite. Au second tour, François Mitterrand obtient 61 899 voix, contre 106 143 à Valéry Giscard d'Estaing, soit un écart de plus de 44 000 voix. « *Mitterrand l'emporte : 52,27%, La Réunion a voté Giscard : 63,12%* », résume *Le J.I.R.*<sup>1029</sup> Pour la première fois depuis l'avènement de la V<sup>ème</sup> République, La Réunion se retrouve dans l'opposition. « *Nous vivons les retrouvailles du peuple de La Réunion !* », affirme *Témoignages*.<sup>1030</sup> Pourtant, les communistes sont les seuls à manifester ouvertement leur joie. Les scènes d'allégresse durent toute la semaine suivant l'élection de François Mitterrand. « *C'est la gauche à La Réunion qui a voté AVEC La France pour le changement* », déclare Paul Vergès.<sup>1031</sup> Cinq jours après l'élection, le leader communiste annonce que le projet socialiste offre « *un cadre acceptable pour les forces de gauche* », ce qui signifie que le P.C.R. renonce à l'autonomie, puisque le nouveau pouvoir en place consent à ouvrir un dialogue avec les départements et territoires d'outre-mer, où « *l'identité de chacun sera reconnue comportant le droit d'être soi-même et les moyens qui y participent* ». <sup>1032</sup> Le changement d'orientation du P.C.R. est décidé le 12 mai, lors d'une réunion du comité central du parti, mais cette décision n'est rendue publique que le 14 mai. Il est essentiel de comprendre ce brusque revirement de doctrine. Puisque l'opinion publique réunionnaise s'est construite sur un affrontement bipolaire, pendant plus de vingt ans, pourquoi ne lui a-t-il fallu que deux jours (du 10 au 12 mai), pour renoncer, si aisément, à son mot d'ordre structurel ? Ce changement est-il sincère ou n'est-il que le paravent d'une stratégie élaborée pour accéder à l'autonomie par un moyen détourné ? En découvrant le nouveau paradigme du P.C.R., les Réunionnais se sont posé ces questions – du reste, beaucoup affirment encore qu'il n'a jamais véritablement renoncé à l'autonomie. Cette rupture dans sa trajectoire s'accompagne d'un réajustement idéologique, mais en changeant d'orientation, le Parti communiste ne renonce

<sup>1029</sup> *Le J.I.R.*, 11 mai 1981.

<sup>1030</sup> *Témoignages*, 13 mai 1981.

<sup>1031</sup> *Témoignages*, 13 mai 1981.

<sup>1032</sup> *Le Quotidien*, 15 mai 1981. Cf. également Nelson Navin, D.E.A., *op. cit.*, p. 55-85.

pas à toutes ses convictions. Il s'adapte, fait des concessions pour conserver et convaincre ses militants de la nécessité d'une telle mutation. Lors de la conférence du 15 mai, Paul Vergès annonce « *une ère nouvelle* », qui doit être « *celle de la liberté, de la dignité et de la responsabilité* ». Percevant, à ce moment-là, sans doute mieux qu'aucun homme politique local, les enjeux à long terme de l'élection présidentielle, il fixe le cadre de la société qu'il appelle de ses vœux, décrivant – sans en employer le terme – l'émergence d'un espace public, fondé sur le dialogue et le consensus.

*« Nous allons donc vers une période de grande activité politique, pas seulement en raison d'échéances électorales très proches, mais aussi parce qu'il faut donner la parole aux Réunionnais pour qu'ils s'expriment, qu'ils dialoguent et que prenne corps un projet économique, social et culturel qui sera à même de recueillir le consensus le plus large possible, car c'est la condition indispensable à sa réalisation. Un tel projet portera en lui, chacun en est conscient, ses propres nécessités politiques ».*<sup>1033</sup>

Cependant, comme il le rappelle, deux problèmes essentiels restent à résoudre : l'ouverture de la radio et de la télévision d'État au pluralisme, ainsi que l'éradication de la fraude et des violences électorales. En dépit de ces deux obstacles, le secrétaire général du P.C.R. renonce au mot d'ordre d'autonomie, d'autant plus facilement que le vote des électeurs communistes n'est plus diabolisé par le nouveau pouvoir et que les positions qu'il défend sont prises en considération. « *Désormais ceux qui votent à gauche, votent avec la majorité des Français, et ceux qui votent à droite votent avec la minorité* ». <sup>1034</sup> En homme politique avisé, il sait parfaitement que La Réunion ne dispose ni des ressources naturelles, ni des moyens politiques, économiques et humains nécessaires pour assurer un fonctionnement autonome. Le P.C.R. est certes le parti le plus puissant de l'île, mais il ne dispose pas de l'indispensable soutien de la majorité des Réunionnais pour conduire son projet autonomiste jusqu'à sa réalisation. Renonçant à l'utopie autonomiste, Paul Vergès en appelle à l'unité : « *Il faut que les Réunionnais dialoguent, se concertent, s'organisent et s'entendent* ». <sup>1035</sup> Certains, comme le poète Boris Gamaleya, y voient une trahison, mais le parti approuve cette évolution. « *À la question de savoir si le P.C.R. ne met pas en sommeil la revendication d'autonomie "par opportunisme", Paul Vergès a déclaré que les communistes sont des hommes réalistes, qui ne cachent jamais leurs positions et leurs opinions mais qui tiennent compte de la réalité* ». <sup>1036</sup> Ainsi, entre l'idéal et le progrès, le choix du réalisme l'emporte. Le bureau politique choisit une logique d'action, plutôt qu'un horizon d'attente. Il favorise le mouvement, plutôt que la

<sup>1033</sup> *Le Quotidien*, 15 mai 1981, *Le mot d'ordre du P.C.R.*, « *Pas d'adversaire à gauche, tout contre la droite* ».

<sup>1034</sup> *Ibidem*.

<sup>1035</sup> *Témoignages*, 12 mai 1981.

<sup>1036</sup> *Témoignages*, 14 mai 1981, *Une ère nouvelle commence*. (Cf. Annexes 9).

fidélité. Mais, s'il renonce à l'autonomie, c'est peut être aussi parce que ses dirigeants n'imaginaient pas que les départementalistes parviendraient, grâce au Conseil constitutionnel, à faire invalider le projet d'Assemblée unique en décembre 1982.

Les conséquences politiques de cette élection présidentielle sont à la mesure de l'événement. Elles modifient profondément la vie politique locale, en inaugurant un double rééquilibrage entre les différentes forces en présence, au sein de la gauche, d'une part, et, d'autre part, entre la gauche et la droite. Décrivant les caractéristiques de la vie politique réunionnaise, un rapport des Renseignements généraux établi pour mesurer les tendances de l'opinion, quelques mois avant le scrutin, mentionne la bipolarisation s'articulant autour de la question du statut, la stabilité du corps électoral, le poids du P.C.R. recueillant 30 à 33% de l'électorat, tandis que les formations non séparatistes de gauche oscillent entre 5 et 7%, et que la droite totalise entre 60 et 65% des suffrages. Le rapport insiste sur la propension naturelle des électeurs pour le « réflexe légitimiste » et l'influence directe des hommes politiques sur l'électorat. *« Ces deux derniers traits étroitement imbriqués s'auto-alimentent et se sont traduits à l'intérieur de la majorité par une distribution nouvelle des suffrages : la prééminence du R.P.R. avant 1974 s'est muée progressivement en un équilibre U.D.F.-R.P.R. (1974-1978) pour se transformer en un net avantage pour l'U.D.F. (1979) ».*<sup>1037</sup> Les cinq parlementaires (3 députés : 1 R.P.R., 1 N.I., 1 U.D.F. – 2 sénateurs : 1 R.P.R., 1 U.D.F.) appartiennent à la majorité. Au Conseil général, l'U.D.F. dispose de dix-sept sièges, le R.P.R. de sept, le P.S. d'un, le P.C.R. de cinq, et les cinq derniers sièges sont répartis à une autre formation. Quant aux municipalités, le P.C.R. n'en contrôle que trois sur vingt-quatre, et le P.S. une seule, le reste s'inscrit dans la mouvance départementaliste. Le rédacteur conclue en stipulant que, *« la représentation parlementaire, la ventilation politique des élus locaux, illustrent l'attachement à la présence française, à la qualité de citoyen de la République et le refus de tout ce qui est vécu comme un relâchement des liens avec la métropole ».* En janvier 1981, un autre rapport présente la structure de l'électorat réunionnais. Au 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente, selon une enquête de l'I.N.S.E.E., la population totale de l'île est estimée à 489 500 habitant, dont 235 900 hommes (48,2%) et 253 600 femmes (51,8%). La population en âge de voter est estimée à 241 720, dont 111 800 hommes (22,81% de la population totale) et 129 920 femmes (26,52% de la population totale).<sup>1038</sup> *« Au dernier*

<sup>1037</sup> A.D.R., 1324 W 89, note du 17 octobre 1980, *Physionomie politique*.

<sup>1038</sup> A.D.R., 1324 W 89, Structure de l'électorat, janvier 1981.

*scrutin présidentiel, les électeurs Réunionnais de moins de 21 ans représentaient 2,7% des inscrits, soit 6 500 alors que l'INSEE les estime à 32 000 environ ».*<sup>1039</sup>

L'élection du 10 mai, confirme les prévisions du service de renseignement. En revanche, l'éventualité d'une défaite du Président sortant ne semble pas avoir été prise au sérieux. La victoire de François Mitterrand provoque donc un profond bouleversement sur l'échiquier politique local. « *Un nouveau paysage est en train de se dessiner. Les hommes politiques au pouvoir depuis vingt ans font l'apprentissage de l'Opposition. Des sensibilités diverses se font jour. (...) Le fait le plus marquant est la nouvelle stratégie adoptée par le Parti communiste réunionnais. Bref, la banquise politique de ces vingt dernières années est en train de craquer* ». <sup>1040</sup> Profitant des retombées immédiates de l'élection du candidat socialiste et de la dissolution de l'Assemblée nationale qui s'en suit, Wilfrid Bertile, (maire de Saint-Philippe depuis 1971, et conseiller général depuis 1973) est élu député de la troisième circonscription, le 21 juin 1981. Jean-Claude Fruteau lui succède, en tant que premier secrétaire général du P.S., en octobre 1981. La Fédération socialiste de La Réunion, qui date de 1974, regroupe en 1982 plus de 30 sections et 1 500 adhérents. Elle n'obtient que 3,5% des voix, lors des cantonales en 1976, mais ses résultats sont en progression constante au cours des scrutins suivants, passant à 6,5%, lors des législatives de 1978, à 7,5 %, lors des cantonales de 1979 et à 21%, aux cantonales de mars 1982.<sup>1041</sup> La poussée des socialistes est encore plus significative au premier tour des législatives de juin 1981. En effet, Jean-Claude Fruteau et Daniel Cadet arrivent en troisième position dans les première et deuxième circonscriptions, devançant ainsi Pierre Lagourgue et l'ancien préfet Jean Perrau Pradier. Wilfrid Bertile se positionne en première position dans la troisième circonscription. Le report des voix du candidat communiste, Élie Hoarau, lui est favorable ; mais dans la deuxième circonscription, alors que la gauche est en mesure d'obtenir un second siège de député, les électeurs qui avaient soutenu Daniel Cadet préfèrent attribuer la victoire à Jean Fontaine, privant ainsi Paul Vergès d'un mandat national. Wilfrid Bertile, seul représentant de la gauche réunionnaise à l'Assemblée, dispose d'une plus grande liberté d'action pour défendre les idées socialistes. Le bi-mensuel *Combat Socialiste*, tiré à 3 000 exemplaires, assure le lien entre la direction du parti et les militants. En 1982, afin d'agir en accord avec la politique gouvernementale, mais dans une logique de décentralisation, la Fédération adopte le

<sup>1039</sup> A.D.R., 1324 W 89, note du 11 septembre 1981.

<sup>1040</sup> *Le Quotidien*, 4 janvier 1982, *Regard sur l'année politique à La Réunion. La banquise s'est mise à craquer.*

<sup>1041</sup> A.D.R., 1324 W 70, *Présentation de la Fédération Socialiste de La Réunion.*



projet « *Changer la vie à La Réunion* ». L'ouvrage, diffusé à 5 000 exemplaires, défend « la construction d'une nouvelle économie » et « la promotion d'un homme nouveau ». Interrogé par *Le Quotidien*, Pierre Riquel, un candidat (R.S.D.) aux cantonales de 1982, souhaite par son engagement politique « créer l'homme réunionnais », cet homme « responsable, digne, fier. Non plus l'assisté, le chercheur de charité, d'aides et de subvention de toutes sortes ». <sup>1042</sup> Le projet socialiste adopté en 1992, « *Agir pour l'an 2000* », reprend et développe les orientations fixées une décennie plus tôt. Cette fois, il ne s'agit plus de faire la « promotion d'un homme nouveau », mais de « promouvoir l'homme réunionnais », en luttant pour l'égalité sociale, la reconnaissance culturelle et la formation des hommes. « *L'expression de l'identité réunionnaise* » est aussi clairement revendiquée, alors qu'elle était limitée à la rubrique « *politique culturelle* » dans le programme précédent.

En quelques années à peine, même si le P.C.R. conserve sa position dominante dans la structuration du débat et l'imposition des thèmes de discussion, le P.S. se transforme en force de proposition, capable de défendre un point de vue original.

TABLEAU 23 : PROGRESSION ELECTORALE DE LA DROITE ET DU P.C.R. DE 1977 A 1979

	<b>Municipales 1977</b>		<b>Législatives 1978</b>		<b>Cantonales 1979</b>	
<b>Inscrits</b>	<b>112 500</b>		<b>113 285</b>		<b>116 216</b>	
Votants	84 834	75,5%	80 364	65,8%	81 397	69,85%
Majorité	54 063	63,7%	44 834	55,8%	48 439	59,5%
PCR	27 484	32,4%	30 266	37,65%	29 191	35,8%

Sources : A.D.R., 1342 W 82-2, U.D.F., 1979, 22 mars 1979, note n° 268

TABLEAU 24 : RESULTATS ELECTORAUX DU P.C.R. DE 1971 A 1981

<b>Consultations</b>	<b>Nombre de voix</b>	<b>%</b>
Municipales 1971	33 819	28,44 %
Législatives 1973	(1 <sup>er</sup> tour) 44 906	36,16 %
Cantonales 1976	20 532	27,2 %
Municipales 1977	47 045	29,5 %
Législatives 1978	51 710	33,3 %
Européennes 1979	44 503	33,2 %
Cantonales 1979	30 646	37,9 %
Présidentielle 1981	(1 <sup>er</sup> tour) 33 360	21,96 %
Législatives 1981	(1 <sup>er</sup> tour) 47 694	31,52 %

Sources : A.D.R., 1324 W 78, P.C.R., 1981, Brochure : *Le P.C.R.*, Saint-Denis, 1981

<sup>1042</sup> *Le Quotidien*, 13 mars 1982.

Cependant, le P.C.R. se montre « *plus à l'aise dans le rôle de leader d'une politique d'opposition que dans celui plus inconfortable de première formation d'une majorité présidentielle divisée* ». <sup>1043</sup> Lors des cantonales de 1982, F.R.3. ouvre ses portes aux différentes formations politiques. Cette démocratisation du débat, permet, pour la première fois, au Mouvement Indépendantiste de La Réunion d'exposer ses idées sur la question du statut. <sup>1044</sup> La participation au premier tour (63,26%) est à légèrement supérieure à celle du premier tour des législatives (61,96%) de 1981.

*« Au sein des formations de la majorité, on assiste à un équilibrage des forces entre le Parti Socialiste (19,20) et le Parti communiste (23,46). Le légitimisme joue en faveur du Parti Socialiste qui confirme ses résultats des législatives (17,95%) et les améliore tandis que le P.C.R. qui régresse au niveau des présidentielles (21,96%) fait les frais de la consultation. L'électorat de droite a peu varié : le R.P.R. retrouve la place qu'il avait en 1976, avec 24,74% des voix, c'est le premier parti de l'opposition ».* <sup>1045</sup>

Le rééquilibrage s'opère pour l'instant entre les forces de gauche. « *Dix mois après les élections de mai 1981, la droite réunionnaise s'est magistralement rétablie et contrôle l'exécutif du département. La machine politique, mise en place par M. DEBRE, a prouvé son efficacité* ». <sup>1046</sup> L'élection d'Auguste Legros à la présidence du Conseil général traduit une volonté d'apaisement et de fermeté face à la nouvelle majorité présidentielle. La répartition des sièges donne à l'opposition les moyens de poursuivre son action. Sur les 26 sièges qui lui reviennent, 8 sont attribués au R.P.R., 2 à l' U.D.F. et les divers droite en obtiennent 16. La majorité n'a que 10 sièges, dont 7 attribués au P.C.R., 2 au P.S. et 1 au R.S.D.. Dans un tel contexte, « *la victoire du Parti socialiste sur le Parti communiste n'est peut-être qu'une victoire à la Pyrrhus* », s'interroge un rédacteur des Renseignements généraux, car, précise-t-il, « *l'abandon officiel du mot d'ordre d'autonomie pourrait permettre au P.C.R. de reprendre lors des municipales la place que le statut lui a fait perdre* ». <sup>1047</sup> En effet, les municipales de 1983 marquent un tournant dans la vie politique locale, qui s'ouvre à une plus large représentation des forces en présence. La fraude et la violence, sans disparaître complètement, n'ont plus la même facilité d'action. La démocratie s'impose comme une expérience nouvelle, à laquelle sont conviés les Réunionnais. Précédant les municipales, les premiers conseils régionaux des quatre D.O.M. sont élus au suffrage universel, en février 1983. Cette réforme donne à ces régions monodépartementales d'outre-mer, des pouvoirs plus étendus que ceux des régions de métropole, alors que le Conseil constitutionnel avait jugé, en

<sup>1043</sup> A.D.R., 1324 W 89, Synthèse particulière, 1982.

<sup>1044</sup> *Ibidem.*

<sup>1045</sup> *Ibid.*

<sup>1046</sup> *Ib.*

<sup>1047</sup> *Ib.*

1982, que le projet d'Assemblée unique créerait une différence entre les régions d'outre-mer et de métropole. Lors de son voyage aux Antilles, en décembre 1985, François Mitterrand décrit la régionalisation, comme « *l'heureuse synthèse de l'identité retrouvée et de l'unité nationale au sein de la République française* ». <sup>1048</sup> L'application de la décentralisation ne se fait pas sans difficultés. Le 1<sup>er</sup> mars 1983, Hubert Bruyère commente l'instauration de ce conseil ingouvernable, où le président de gauche se trouve neutralisé par quatre vice-présidents de droite. « *On espérait secrètement que les élus du 20 février auraient été plus sérieux et se seraient mis d'accord sur le nom d'un président de "consensus". Au lieu de cela, on eut droit à des jeux dignes du cirque. La situation est bloquée et l'on se dit satisfait dans les deux camps* ». <sup>1049</sup> L'éditorialiste du *Quotidien*, pourtant convaincu du bien-fondé de la réforme, ne peut que constater l'écart qui sépare les intentions de leur réalisation.

*« Le gouvernement vient d'aboutir au résultat inverse de celui qu'il recherchait. Il souhaitait que des hommes nouveaux accèdent aux responsabilités. On a tout réglé hier au bénéfice de l'âge. (...) La décentralisation – la grande affaire du septennat – dont on ne peut contester le bien-fondé – se transforme sous nos yeux, dans les rires gras de la classe politique, en une véritable pantalonnade ».* <sup>1050</sup>

La proximité des premières élections régionales et des municipales de 1983, constitue pour certains candidats un tremplin pour la seconde élection. Elle permet aussi aux partis, notamment au P.C.R. et au P.S., de mesurer leur rapport de force pour mieux négocier leur alliance.

Le socialiste Gilbert Annette se présente à Saint-Denis contre le député-maire sortant, Auguste Legros. Selon le P.S., « *les élus doivent être au dessus de tout soupçon et pouvoir être contrôlés par la population. (...) Selon ce principe, Gilbert Annette promettait que tous les candidats du P.S. feraient état de leur patrimoine au moment de leur élection et, après leur mandat* ». <sup>1051</sup> À Saint-André, une formidable bataille politique oppose Jean-Paul Virapoullé au jeune Laurent Vergès, qui tente de reconquérir la municipalité qu'avait dirigée son grand-père, Raymond. Dès le premier tour, le maire sortant est réélu, mais d'extrême justesse, avec seulement quarante-sept voix de différence. Le jour même, Paul Vergès, venu soutenir son fils, est victime d'un coup de pied sans gravité dans la poitrine, porté par un partisan de Jean-Paul Virapoullé. Commentant les résultats, il salue la campagne menée par Laurent en déclarant : « *Nous avons ouvert la porte de l'avenir* ». <sup>1052</sup> La veille du scrutin,

<sup>1048</sup> A.F.P., Les élections législatives et régionales du 16 mars 1986, Paris, 1986, vol. 1. p. 135.

<sup>1049</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> mars 1983, *Un conseil ingouvernable*.

<sup>1050</sup> *Le Quotidien*, 1<sup>er</sup> mars 1983, *Une caricature*, Hubert Bruyère, p. 1.

<sup>1051</sup> *Le J.I.R.*, 27 janvier 1983.

<sup>1052</sup> *Le Quotidien*, 7 mars 1983.

Idriss Issa signe un article pour *Le Quotidien*, intitulé « *Un tournant historique* » pour *La Réunion*. Paul Vergès, interrogé par le journaliste, prédit « *un bouleversement du paysage politique réunionnais* » pour les décennies à venir, avec la prise d'une douzaine de communes ou plus, grâce à l'union de la gauche. Pour appuyer ses prévisions, il rappelle que depuis mai 1981, la gauche a gagné 38 700 voix en totalisant 100 583 votes et que, l'électorat du P.C.R. est passé de 47 694 voix à 64 801, soit une progression de 35%.<sup>1053</sup> Hubert Bruyère annonce, lui aussi, la victoire de l'union de la gauche.

*« Pour la première fois, les conseils municipaux ne seront plus monocolores. L'argument qui consiste à s'abstenir, sous prétexte que de toute façon les jeux sont faits ou que tous les candidats se valent, ne tient plus. (...) Enfin la proximité avec le scrutin des régionales du 20 février, la situation de blocage dans laquelle se trouve le nouveau conseil régional, et l'union sans précédent réalisée par le Parti socialiste et le Parti communiste accroissent la dimension politique des résultats qui sortiront des urnes les 6 et 13 mars ».*<sup>1054</sup>

Au lendemain du premier tour, les prévisions sont confirmées. « *On serait tenté de dire que l'île enregistre avec 21 mois de retard le raz de marée de la Gauche observée en métropole en juin 1981* », commente *Le Quotidien*.<sup>1055</sup> « *La composition des conseils municipaux reflète beaucoup mieux que par le passé les sentiments politiques des Réunionnais* ». <sup>1056</sup> Une fois encore, La Réunion vote à contre-courant, puisque « *la Gauche métropolitaine s'efforce de limiter l'ampleur de son recul* ». <sup>1057</sup> Le sursaut intervient au second tour et permet à la majorité de retrouver le goût de la victoire. À La Réunion, l'opposition s'organise à Saint-Denis, à Saint-Paul et à Saint-André autour des représentants les plus solidement établis : Auguste Legros, Paul Bénard et Jean-Paul Virapoullé. Mais le progressiste Axel Kichenin remporte la commune de Sainte-Marie face à Yves Barrau, qui avait mené le combat contre l'Assemblée unique. La gauche connaît une poussée particulièrement nette dans le sud et l'ouest du département à Saint-Philippe, Petite-Ile, Saint-Pierre, Saint-Louis et Saint-Leu. (Le Port et La possession étant déjà acquises au P.C.R.).

*« L'union des partis de Gauche a incontestablement produit son effet. C'est une loi électorale fondamentale : l'union est payante. Elle dépasse la simple addition des composantes socialistes et communistes. À cela s'est ajoutée une faiblesse inhérente à la Droite réunionnaise : son vieillissement et sa très grande difficulté à susciter dans ses rangs le renouvellement ».*<sup>1058</sup>

---

<sup>1053</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1983, Idriss Issa, *Un « tournant historique » pour La Réunion*.

<sup>1054</sup> *Le Quotidien*, 5 mars 1983, Hubert Bruyère, p. 1.

<sup>1055</sup> *Le Quotidien*, 7 mars 1983.

<sup>1056</sup> *Ibidem*.

<sup>1057</sup> *Le Quotidien*, 8 mars 1983.

<sup>1058</sup> *Le Quotidien*, 7 mars 1983.

Profitant de cette conjoncture unique, les Réunionnais expriment aussi par cette élection, leur volonté d'un rajeunissement de la classe politique. L'union de la gauche permet même, dans quelques communes, un rapprochement avec la droite pour déloger les maires sortants. Au Tampon, notamment, où André Thien-Ah-Koon, s'érigeant contre la « *politique d'adjutant chef* » de Paul Badré, souhaite une décentralisation et une déconcentration des pouvoirs, car, affirme-t-il, « *un élu doit mettre en œuvre la politique souhaitée par ses électeurs et ne pas lui imposer comme cela s'est fait par le passé, ce que le maire et un quarteron de conseillers pensaient, ou feignaient de penser être bon pour eux* ». <sup>1059</sup> Le départementaliste Joseph Lacaille se présente aux Avirons contre Henri Fort, départementaliste lui aussi, et constamment réélu depuis 1962, car il « *souhaite une véritable rénovation des mœurs politiques à La Réunion. Il est temps que les campagnes électorales se déroulent enfin dans la dignité* ». <sup>1060</sup> Les élections municipales et cantonales partielles de 1987 contredisent ce vœux pieux, mais constituent un moment paroxystique de la vie politique locale.

Le 3 février 1987, le décès de Paul Bénard, maire de Saint-Paul et conseiller général, ouvre une guerre de succession à droite. Dans l'attente des élections cantonales anticipées, prévues le 26 avril et le 3 mai, Christophe Kichenin assure l'intérim à la mairie. Mais une majorité de conseillers municipaux proposent la candidature de Cassam Moussa. Le 17 février, le conseil municipal procède au vote. Cassam Moussa est élu avec 28 voix, contre 16 à Christophe Kichenin et 1 nul. Les partisans du Docteur Kichenin, rassemblés à l'extérieur, profèrent des insultes à caractère raciste. Le lendemain, *Le Quotidien* publie la réaction d'Ibrahim Dindar, conseiller régional. Celui-ci exprime la profonde émotion de la communauté musulmane. « *Les Réunionnais n'ont que faire du communalisme et souhaitent continuer à vivre dans la meilleure entente au-dessus des races et des religions et dans le respect de chaque être humain* ». <sup>1061</sup> Le 23 février, Jean-Paul Virapoullé, qui soutient Christophe Kichenin, rappelle qu'il a été lui-même victime de tels agissements en 1974 et 1981 : « *devant la mairie, le soir des élections, on m'a traité de "sale malabar" et de "mangeur de boudin"* ». <sup>1062</sup> Après un bref répit, le climat délétère envenime les relations communautaires pendant toute la durée de la campagne des cantonales anticipées. *Témoignages* s'inquiète du danger qui menace la cohésion de la société réunionnaise. « *C'est un véritable appel à la guerre civile qu'à lancé Christophe Kichenin samedi à Saint-Gilles-*

<sup>1059</sup> *Le J.I.R.*, 17 janvier 1983, *Brilland coup d'envoi de la campagne d'André Thien-Ah-Koon*.

<sup>1060</sup> *Le J.I.R.*, 1<sup>er</sup> février 1983, *Les Avirons : Joseph Lacaille* : « *Nous nous présentons contre l'autoritarisme du maire* ».

<sup>1061</sup> *Le Quotidien*, 18 février 1987.

<sup>1062</sup> *Le J.I.R.*, 23 février 1987.

*les-Bains*. « Si on doit casser et briser, on va casser et briser » a-t-il déclaré à son auditoire avant de tenir les mêmes propos à Kanal océan indien ». <sup>1063</sup> Face aux provocations répétées, les journalistes de *Témoignages* et du *J.I.R.*, partagent la même inquiétude. Le 9 avril, José Macarty affirme dans *Témoignages*, que « pour la première fois dans une bataille politique à La Réunion, certains utilisent de façon ouverte et systématique l'insulte raciste comme argument ». <sup>1064</sup> Le même jour, Jean-Dominique Truchot, écrit dans les colonnes du *J.I.R.*, que « la campagne électorale de Saint-Paul dérape dangereusement. Depuis l'élection du successeur de Paul Bénard au fauteuil de maire, quelques irresponsables jouent sur un registre inadmissible : le racisme et le communalisme ». <sup>1065</sup> Mais aux invectives contre la communauté musulmane s'ajoutent aussi celles contre les communistes, suspectés de faire le jeu de Cassam Moussa. *Témoignages* publie un tract signé Miché Debré et distribué dans les boîtes aux lettres du troisième canton de la commune : « Saint-Paul doit demeurer une ville française. Les hommes et les femmes de Saint-Paul doivent demeurer des hommes et des femmes libres. D'où l'importance du vote du dimanche 26 avril et de l'union des nationaux contre cette ambition communiste ». Le journal communiste commente les propos du « vieux chef blanc en perdition à La Réunion » :

« À suivre Debré, depuis que le maire du Port s'appelle Paul Vergès, la cité maritime n'est plus "une ville française". Et depuis que Julien Ramin et Élie Hoarau sont conseillers généraux de Saint-Pierre, la capitale du Sud ne fait plus partie de la République. Sauf le centre-ville bien sûr, où Maurice Pihouée (R.P.R.) est conseiller général du canton ». <sup>1066</sup>

Au cours d'un rassemblement de soutien à Joseph Sinimalé – le candidat de Christophe Kichenin aux cantonales –, Auguste Legros s'exprimant devant 5 à 6 000 personnes, en présence de Michel Debré et de François Mas (secrétaire général du R.P.R.), déclare solennellement : « notre combat ne sera terminé que lorsque les communistes seront exterminés ». <sup>1067</sup> Le soir du 3 mai, le journal télévisé ainsi que l'ensemble des radios annoncent pourtant la victoire du candidat communiste, Alexis Pota. Apprenant qu'un second comptage donne finalement Joseph Sinimalé gagnant, le maire, Cassam Moussa, préfère ne pas proclamer les résultats pour ne pas provoquer la colère des militants communistes. « Mais comment expliquer que le score de Pota ait été modifié ? », pour *Témoignages*, cela ne peut

<sup>1063</sup> *Témoignages*, 16 mars 1987.

<sup>1064</sup> *Témoignages*, 9 avril 1987.

<sup>1065</sup> *Le J.I.R.*, 9 avril 1987.

<sup>1066</sup> *Témoignages*, 8 avril 1987, *Lo gaz Michel Debré la monté !*

<sup>1067</sup> *Le J.I.R.*, 11 avril 1987.

être que la conséquence d'une fraude.<sup>1068</sup> Le 6 mai, *Le Quotidien* annonce qu'une dizaine de tombes des familles de deux conseillers municipaux ont été profanées au Guillaume Saint-Paul. Le 7 mai, *Témoignages* annonce que « quarante-cinq enveloppes dont trente-trois contenaient un bulletin d'Alexis Pota ont été retrouvées, hier matin, au Guillaume ».<sup>1069</sup> L'élection de Joseph Sinimalé n'est cependant pas remise en cause. Si l'alternance créée en 1981 les conditions d'un rééquilibrage politique, qui favorise l'expression d'une identité réunionnaise libérée des votes de conditionnement, le septennat suivant est d'abord consacré à la revendication de l'égalité sociale, avant de sombrer dans une crise politique et morale, alimentée par de nombreuses affaires.

### **3) 1988-1995, de la bataille pour l'égalité sociale à la crise politique et morale**

Le P.C.R. proclame son nouveau mot d'ordre dès 1986, ce qui lui permet d'obtenir deux des cinq sièges de députés, lors des législatives. Deux ans plus tard, à l'occasion de sa visite à La Réunion, sous la pression des communistes, François Mitterrand prend l'engagement de réaliser l'égalité sociale.

*« L'égalité, depuis la grande Révolution française, c'est l'un des apports majeurs de la France à la société universelle. Mais qu'en est-il dans la réalité ? N'a-t-on pas encore, dans bien des domaines, un effort historique à faire pour que l'égalité soit vécue et ressentie au fond même de notre peuple, si le mouvement du temps où nous vivons est malheureusement d'accroître les inégalités entre les plus riches et les pays les plus pauvres ? ».*<sup>1070</sup>

Le P.C.R. assure alors son plein soutien au Président sortant. Au premier tour, François Mitterrand obtient 51% des voix. Raymond Barre réalise son meilleur score dans son département d'origine avec 24%, devançant ainsi Jacques Chirac, qui n'obtient que 17% des suffrages. Cette fois, le vote des Réunionnais n'est pas à contre-courant du vote national. Toutes les communes, à l'exception de Cilaos, l'Entre-Deux, Le Tampon et la Plaine-des-Palmistes, votent pour le candidat socialiste. Aussitôt réélu, le Président dissout l'Assemblée, mettant fin à la première cohabitation. À La Réunion, l'union de la gauche se divise lors de la campagne législative. Le rapport de force reste inchangé par rapport à 1986, puisque la droite obtient trois mandats (Auguste Legros, Jean-Paul Virapoullé, et André Thien-Ah-Koon) et les

---

<sup>1068</sup> *Témoignages*, 5 mai 1987.

<sup>1069</sup> *Témoignages*, 7 mai 1987, *La ballade des bulletins*.

<sup>1070</sup> Discours officiel de François Mitterrand, en visite à La Réunion, le 8 février 1988.

communistes deux (Laurent Vergès et Élie Hoarau). Les socialistes, en revanche, ne parviennent toujours pas à réitérer le succès de Wilfrid Bertile ; mais comme en juin 1981, leur rivalité avec le P.C.R. prive à nouveau Paul Vergès d'une victoire, qui lui était pourtant assurée. Le report des voix de Jean-Claude Fruteau, qui avait obtenu 29% des suffrages, devait permettre au leader communiste, qui, lui, avait remporté 31,05% des voix, de retrouver son siège de député en battant Jean-Paul Virapoullé, dans sa circonscription. Celui-ci avait recueilli 39,19% des votes, mais ne disposait d'aucune réserve.<sup>1071</sup> À droite, Michel Debré est lui aussi victime de manœuvres politiciennes. Profitant de la dissolution pour le prendre de vitesse, Éric Boyer annonce sa candidature, puis se retire. Au nom de l'unité, Auguste Legros s'impose finalement comme chef de file de la droite locale, ce qui lui permet d'évincer l'ancien Premier ministre, élu dans la première circonscription depuis 1963. Michel Debré quitte la vie politique locale, non sans amertume. Dans une interview qu'il accorde au *Quotidien*, lors de son dernier séjour à La Réunion, l'année suivante, il se déclare contre l'égalité sociale, fer de lance du « *Parti clandestin de rupture* », mais se montre favorable à la parité globale.<sup>1072</sup> Si la droite rompt brutalement, mais volontairement, avec l'un de ses plus fidèles défenseurs, le P.C.R. perd, lui, sans l'avoir voulu, l'un de ses plus jeunes mais talentueux représentants. La mort prématurée de Laurent Vergès et le retrait de Michel Debré relancent les spéculations sur l'avenir politique de l'île.

Une nouvelle page commence. Elle est inaugurée en octobre 1988, par l'élection d'Éric Boyer à la présidence du Conseil général et l'apparition, peu après, de la préférence régionale dans le débat public. Lors de ces élections cantonales, la majorité et l'opposition demeurent stables, avec deux tiers des sièges pour la droite, et le tiers restant pour la gauche. Mais à l'intérieur des deux blocs, se produit un rééquilibrage des forces, qui traduit un « *phénomène politique de fond* », selon Idriss Issa.<sup>1073</sup> Les forces politiques traditionnelles stagnent au profit des nouveaux courants. La chute du RPR profite aux Barristes. Et à gauche, le duel entre le P.S. et le P.C.R. donne l'avantage aux communistes. Le socialiste Michel Vergoz est battu à Sainte-Rose, par Alix Elma, candidat de droite, grâce au report des voix communistes.

*« Pour la première fois sans doute dans l'histoire d'une élection locale, un candidat communiste, soutenu par un parti appelle ses électeurs à voter pour un de ses adversaires. L'appel devient encore plus troublant quand on sait que l'adversaire ainsi soutenu est le chef de file de l'opposition à Sainte-Rose et*

<sup>1071</sup> Yvan Combeau (dir.), *Travaux & Documents*, op. cit., p. 106-114.

<sup>1072</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1989.

<sup>1073</sup> *Le Quotidien*, 2 octobre 1988.



*que son objectif affiché est de reconquérir le fauteuil de maire occupé aujourd'hui par le candidat communiste ».*<sup>1074</sup>

Le renversement des alliances traditionnelles se poursuit, lors de la désignation du nouveau président du Conseil général. « *L'analyse était claire : le P.C.R. avait voté pour le candidat de Jean-Paul Virapoullé. (...) La stupeur et la colère se mélangèrent dans les rangs du P.S. et de l'union centriste : "ils" avaient osé. "Ils" c'était les communistes ».*<sup>1075</sup> Cette situation incongrue est perçue par l'opinion comme une « *alliance contre nature* », « *entre un P.C.R., qui se range dans la majorité présidentielle et l'union départementaliste ressuscitée pour la circonstance et qui s'allie aux "séparatistes" d'hier ».*<sup>1076</sup> Jean-Paul Virapoullé et Paul Vergès – en l'absence de Michel Debré – ont préféré s'allier pour contrer l'accord signé entre le P.S. et l'Union centriste et libérale d'André Thien-Ah-Koon. « *À croire que l'enjeu de ces élections était avant tout une question de leadership politique* », comme l'affirme Idriss Issa.<sup>1077</sup>

Dix mois après la réélection de François Mitterrand, les élections municipales du 12 et 19 mars 1989 sont l'occasion de mesurer la vitalité des forces politiques du pays. Mais les quatre rendez-vous électoraux de l'année 1988 (présidentielle, législatives, cantonales et le référendum sur la Nouvelle Calédonie) semblent avoir renforcé le désintéret des Français pour le débat national. En octobre, les élections cantonales permettent à Éric Boyer de succéder à Auguste Legros à la présidence du Conseil général. Loin de se satisfaire de sa récente promotion, celui-ci vise désormais la maire de Saint-Denis, que détient encore son prédécesseur. Mais « *cette division de la droite n'est-elle pas due au ferment de la division qu'a entraîné l'éviction du père (Debré) par Auguste Legros lui-même ?* ».<sup>1078</sup>

En métropole, « *après une série d'élections, marquées par des taux d'abstention record, en particulier les cantonales (53%) et le référendum sur la Nouvelle-Calédonie (63%), toute la classe politique craint une nouvelle fois de subir un désaveu* ».<sup>1079</sup> À droite, le R.P.R. et l'U.D.F. parviennent à s'unir dans 90% des villes de plus de 30 000 habitants. À gauche en revanche, le P.S. et le P.C.F. s'accusent mutuellement de ne pas respecter l'accord Maurois-Marchais du 12 janvier 1989. Les tergiversations vont durer bon train. Cette élection est aussi la première à mettre en application la loi de financement des partis. Pour mettre fin à l'opacité

<sup>1074</sup> *Le Quotidien*, 3 octobre 1988.

<sup>1075</sup> *Le Quotidien*, 8 octobre 1988, Jean-Noël Fortier, p. 6.

<sup>1076</sup> *Le Quotidien*, 8 octobre 1988, Idriss Issa, p. 7.

<sup>1077</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>1078</sup> *Le Quotidien*, 3 février 1989.

<sup>1079</sup> *Le Quotidien*, 11 février 1989.

du système, 105 millions de francs sont prélevés sur le budget de l'État et répartis de façon officielle.

À La Réunion, le passage de Firinga vient perturber la campagne. Les dégâts causés par le cyclone, au début de l'année 1989, plongent l'île dans le désarroi et trouvent une résonance particulière au cours de la campagne municipale. Le 6 février, à l'appel du député-maire Élie Hoarau, une réunion publique rassemble 4 à 500 personnes, le même jour 200 femmes sinistrées clament leur colère à la Plaine des Cafres.<sup>1080</sup> Dix jours après la catastrophe naturelle, les élus du sud estiment que la solidarité gouvernementale tarde à se manifester ; les communistes adressent un message au Premier ministre et au ministre des D.O.M.-T.O.M..<sup>1081</sup> Près d'un mois après l'alerte cyclonique, 500 personnes menées par Élie Hoarau, manifestent devant la sous-préfecture pour obtenir une aide d'urgence.<sup>1082</sup>

À Saint-Denis, « *la majorité municipale implose* », <sup>1083</sup> et le bilan du maire sortant est attaqué par les colistiers d'Éric Boyer. Selon Paul Payet et Ibrahim Dindar, pendant six ans, « *le maire se conduisait en patron, il voulait tout décider, tout présider* ». <sup>1084</sup> À gauche, Sudel Fuma, qui soutient Gilbert Annette, évoque la mairie comme « *un ghetto coupé de la population, où les décisions sont prises en dépit du bon sens, soit par des technocrates qui doivent faire face à l'incompétence de certains élus, ou par des employés investis du pouvoir d'élus, exerçant une véritable tyrannie de roitelet sur le personnel communal* ». <sup>1085</sup>

La campagne prend un tour inattendu lorsque *Le Quotidien* annonce le 17 février, le ralliement des barristes, Gabrielle Fontaine et Gilbert Gérard, leader du R.A.D.A.R., à Gilbert Annette. Le même jour, les journaux publient les résultats d'un sondage commandé à l'institut Louis Harris par Éric Boyer.<sup>1086</sup> Et l'événement ne passe pas inaperçu. Pour la première fois en effet, l'opinion publique est sondée à La Réunion. Certes, la pertinence des méthodes scientifiques d'échantillonnage utilisée pour ce sondage est immédiatement mise en cause par Auguste Legros. Mais l'impulsion est donnée. Quelques jours plus tard, Gilbert Annette publie, lui aussi, les résultats d'une enquête qu'il a commanditée.

<sup>1080</sup> *Le Quotidien*, 7 février 1989.

<sup>1081</sup> *Le Quotidien*, 11 février 1989.

<sup>1082</sup> *Le Quotidien*, 25 février 1989.

<sup>1083</sup> *Le Quotidien*, 25 janvier 1989.

<sup>1084</sup> *Le Quotidien*, 8 février 1989.

<sup>1085</sup> *Le Quotidien*, 9 février 1989.

<sup>1086</sup> *Le Quotidien*, 17 février 1989.

Alors qu'en métropole, le P.S. et le P.C.F. tentent de trouver un accord limitant le nombre d'affrontements, la fédération locale du P.S. refuse de s'entendre avec le P.C.R.. Mais, à l'instar de Christian Dambreville, les socialistes fidèles à l'union de 1983 avec le P.C.R. réclament l'arbitrage de Pierre Maurois.<sup>1087</sup> L'unité des partis semble partout remise en cause. C'est ce que constate *Le Quotidien* : « Une commune sur quatre a été épargnée ; ailleurs c'est la division qui l'a emporté. À trois semaines des municipales, les majorités sortantes ne savent plus où donner de la tête pour colmater les brèches ouvertes par les dissidents qui quittent le navire ». <sup>1088</sup>

À Saint-Paul, le P.C.R. connaît une situation difficile. Alors qu'Alexis Pota, déjà député, jouit d'une certaine popularité dans sa commune, Paul Vergès souhaite inopinément devenir tête de liste à la place de celui-ci.<sup>1089</sup> La discorde pousse Alexis Pota à s'allier à ses adversaires Cassam Moussa et Joseph Sinimalé, tandis que Paul Vergès s'allie à Christophe Kichenin.<sup>1090</sup> Ces alliances inattendues font le jeu de Cassam Moussa, d'autant que Christophe Kichenin est exclu du R.P.R..<sup>1091</sup>

Autre sujet de préoccupation du P.C.R. : pour des raisons administratives, la préfecture refuse d'enregistrer la liste de Lucet Langenier, maire sortant de Sainte-Suzanne ; celui-ci saisit le tribunal administratif. Sa requête est rejetée le 7 mars 1989. Ses partisans dénoncent une « justice macro » ; « *Le ton monte à Sainte-Suzanne* ». <sup>1092</sup> Deux jours avant le premier tour, les barrages interrompent pendant trois heures la circulation entre le nord et l'est. Deux jours après l'élection d'Alix Boucher, seul candidat en lice, *le J.I.R.* relate un certain nombre de violences entre les partisans des deux maires.<sup>1093</sup> Finalement, la démission du conseil municipal oblige l'organisation d'un nouveau scrutin les 9 et 16 avril.<sup>1094</sup> Le candidat du P.C.R. retrouve alors son mandat.

Tout au long de la campagne, des incidents ont troublé la sérénité des débats. *Témoignages*, citant des membres de la majorité municipale, accuse Éric Boyer de manipuler

---

<sup>1087</sup> *Le Quotidien*, 14 février 1989.

<sup>1088</sup> *Le Quotidien*, 28 février 1989.

<sup>1089</sup> *Le Quotidien*, 17 décembre 1988.

<sup>1090</sup> *Le Quotidien* et *Le J.I.R.*, 16 mars 1989.

<sup>1091</sup> *Le Quotidien*, 17 mars 1989.

<sup>1092</sup> *Témoignages*, 10 mars 1989.

<sup>1093</sup> *Le J.I.R.*, 14 mars 1989.

<sup>1094</sup> *Témoignages*, 23 mars 1989.

l'information afin de se prévaloir du soutien de Raymond Barre.<sup>1095</sup> Par ailleurs, Camille Sudre n'hésite pas à placer radio Free Dom au service de la campagne de Gilbert Annette, qu'il soutient. Mais la tension atteint son comble en mars. Auguste Legros écrit alors au préfet pour dénoncer les violences électorales dont sont victimes ses sympathisants.<sup>1096</sup> Déjà, à la fin du mois précédent, des coups de feu avaient été tirés au cours de la campagne à Saint-Louis. Alexis Pota dénonce pour sa part l'agression commise par les sympathisants de Paul Vergès à l'encontre d'Alain Courbis, journaliste du Quotidien.<sup>1097</sup>

Cette campagne électorale rend visible l'évolution des alliances et des forces politiques depuis 1983. Les 85 listes présentes illustrent la vitalité politique du département. Mais de nombreux conseillers municipaux se présentent contre leur maire sortant. C'est le cas par exemple à Saint-Denis, à Sainte-Rose, à Sainte-Marie, à Saint-Paul, à Saint-Benoît, à Saint-Louis, et à Saint-Pierre. Deux facteurs peuvent expliquer cette prolifération de candidatures. Tout d'abord, l'usure du pouvoir incite de nombreux conseillers à se présenter contre des maires qui « ont fait leur temps ». Il s'agit en quelque sorte d'un conflit de génération. Éric Boyer, par exemple, ne fait que reproduire le schéma de pensée d'Auguste Legros, lorsque celui-ci précipite la chute politique de Michel Debré à La Réunion. À Saint-Paul, l'affrontement a pris la tournure d'une lutte de succession, depuis la mort de Paul Bénard en 1987. Christophe Kichenin, Cassam Moussa et Joseph Sinimalé se ne défont que pour obtenir une place laissée vacante. Le deuxième facteur est dû au flou qui caractérise les rapports entre socialistes et communistes, au cours de la campagne, tant en métropole qu'à La Réunion. Il faut aussi noter que le P.C.R. est victime de dissensions internes. Hormis la dissidence d'Alexis Pota, à Saint-Paul, Hyacinthe Hamilcaro s'oppose à Claude Hoarau à Saint-Louis, tandis qu'Élie Hoarau, à Saint-Pierre, bénéficie de l'appui de dissidents socialistes mais se trouve confronté à des dissidents communistes.

Parmi les candidats, on note, entre autres, la présence à droite d'Auguste Legros et d'Éric Boyer à Saint-Denis, de François Mas à La Possession, de Cassam Moussa, Christophe Kichenin, et de Joseph Sinimalé à Saint-Paul, de Jean-Luc Poudroux à Saint-Leu, de Michel Dennemont aux Aviron, José Pinna à l'Étang-Salé, Daniel Tholozan à l'Entre-Deux, André Thien-Ah-Koon au Tampon, Pierre Heideger à Trois-Bassins, André-Maurice Pihouée à

---

<sup>1095</sup> *Témoignages*, 24 janvier 1989.

<sup>1096</sup> *Le J.I.R.*, 3 mars 1989.

<sup>1097</sup> *Le Quotidien*, 11 février 1989.

Saint-Pierre, Hugues Salvan à Saint-Philippe, Jean-Louis Lagourgue et Yves Barau à Sainte-Marie, Jean-Paul Virapoullé à Saint-André et Hilaire Maillot à Salazie. Les socialistes sont moins nombreux. Gilbert Annette se porte candidat à Saint-Denis, Guy Jarnac à l'Entre-Deux, Christophe Payet à Petite-Ile, à Saint-Philippe, Wilfrid Bertile s'oppose à Hugues Salvan qui s'est allié au P.C.R. pour l'occasion. À Sainte-Rose, Michel Vergoz est opposé au maire sortant Ary Payet, figure du P.C.R., Jean-Claude Fruteau à Saint-Benoît et Marcel Boissier à la Plaine-des-Palmistes briguent un nouveau mandat. Parmi les candidats communistes, Paul Vergès impose sa candidature à Saint-Paul, au détriment d'Alexis Pota, qui réagit en entrant en dissidence. À Saint-Louis, Claude Hoarau doit faire face à la scission d'Hyacinthe Hamilcaro, Élie Hoarau a la charge de conserver Saint-Pierre, Roland Robert reste fidèle à La Possession, Mario Hoarau est candidat à Saint-Leu et Bruny Payet à Sainte-Marie. Mais le fait marquant reste l'entrée dans la vie politique du second fils de Paul Vergès : « *une succession par filiation, un héritage en quelque sorte : Pierre Vergès a été choisi pour briguer le fauteuil laissé vide [au Port] par son père* ». <sup>1098</sup> Autre fait notable, à Saint-Joseph, au terme de son cinquième mandat, Guy Hoarau, le maire sortant, décide de faire ses adieux à la politique.

Pour seize des vingt-quatre communes l'élection s'est jouée dès le premier tour. Neuf élus retrouvent leur siège : Paul Moreau, Daniel Tholozan, José Pinna, Roland Robert, Jean-Paul Virapoullé, Jean-Claude Fruteau, Claude Hoarau, Élie Hoarau et André Thien-Ah-Koon sont réélus. Les maires de Saint-Philippe et de Sainte-Marie sont réélus au second tour. Les habitants de Cilaos, de Petite-Ile, de Saint-Denis, de Sainte-Marie, de Sainte-Rose, de Saint-Joseph, de Saint-Paul et de Trois-Bassins doivent départager les candidats en ballottage. Le 19 mars, au total, sur les vingt-quatre maires, treize d'entre eux sont élus pour la première fois. L'enjeu réel de cette élection s'est donc porté sur le renouvellement partiel du personnel politique. Les résultats du premier tour sanctionnent lourdement le P.C.R.. À Saint-Pierre, pour éviter le ballottage qui l'opposerait à André Maurice Pihouée, Élie Hoarau annule purement et simplement le résultat de deux listes mineures, invoquant un vice de procédure. Certains électeurs communistes n'hésitent pas à dénoncer ces méthodes qui déshonorent la démocratie. Un vieux militant ne peut contenir sa déception, lui qui, en échange d'« *une raison d'être et d'exister* », a consacré sa vie au parti, « *cette formidable machine d'hommes, d'idées, de paroles et d'actions* ». Au coucher de son existence, écrit-il : « *je ne voudrais pas*

---

<sup>1098</sup> *Le Quotidien*, 6 mars 1989.

*m'éteindre sur cette dernière image de dimanche soir. (...) Comment être fiers de nous-mêmes si on ne peut être fiers de nos victoires ? ».*<sup>1099</sup>

Un autre militant communiste appelle même à la dissidence au sein du P.C.R., pour contester la domination du camarade Vergès.

*« À quoi bon aller voter si un maire peut se déclarer lui-même élu contre le verdict des urnes ? Nous voyons jusqu'où peut aller le P.C.R. quand il se sent menacé ».*  
*(...) « Camarades luttons contre le déclin de notre parti, continuons sur la lancée des dissidents et faisons du vote de dimanche à Saint-Paul un vote de sanction contre le camarade Vergès qui peut-être acceptera alors de se remettre en cause ce qui est une condition essentielle à la reconstruction d'un grand P.C.R. ».*<sup>1100</sup>

La droite saint-pierroise manifeste pour obtenir un second tour, mais n'obtient pas gain de cause. *« Quelques 600 partisans de MM. Pihouée, Denuzière et Passinay ont dénoncé, hier après-midi, devant la sous-préfecture et la mairie, l'auto-proclamation d'Elie Hoarau, et réclamé un deuxième tour ».*<sup>1101</sup>

Entre les deux tours, à Saint-Denis, *« Éric Boyer se désiste en faveur d'Auguste Legros »*,<sup>1102</sup> ce qui favorise la fusion des deux listes. Mais les problèmes persistent. Selon le maire sortant, *« les socialistes organisent la fraude »*,<sup>1103</sup> en se servant de Télé Free Dom comme tribune. Auguste Legros saisit le Conseil supérieur de l'Audiovisuel pour mettre un terme à ces pratiques.<sup>1104</sup> Mais il ne peut empêcher Gilbert Annette d'emporter la victoire au second tour, avec 54,76% des voix. Selon *Le J.I.R.*, *« on a quand même frôlé l'incident vers 15h30 quand des partisans de Gilbert Annette et d'Auguste Legros ont voulu anticiper sur la victoire de leur leader. (...) À 20h la "Liste Unie" culminait en effet à 57%. À l'extérieur les CRS tentaient, tant bien que mal, de canaliser une foule qui vibrait déjà au rythme du maloya et du séga ».*<sup>1105</sup> Par ailleurs, lors de l'annonce des résultats, Marcel Hoareau premier adjoint au maire n'a pas proclamé officiellement l'élection de Gilbert Annette. Les résultats définitifs des municipales confirment donc la tendance qui s'était dégagée au soir du premier tour :

---

<sup>1099</sup> *Le Quotidien*, 16 mars 1989, *Lettre d'un vieux militant*, Un vieux communiste militant de Saint-Pierre.

<sup>1100</sup> *Le Quotidien*, 16 mars 1989, *Le déclin du P.C.R.*, J. Robert, La Plaine Saint-Paul.

<sup>1101</sup> *Le J.I.R.*, 15 mars 1989.

<sup>1102</sup> *Le J.I.R.*, 14 mars 1989.

<sup>1103</sup> *Le J.I.R.*, 18 mars 1989.

<sup>1104</sup> *Le Quotidien*, 17 mars 1989.

<sup>1105</sup> *Le J.I.R.*, 20 mars 1989.

« l'émergence certaine du P.S., qui s'affirme comme le deuxième parti de La Réunion, et très net recul du P.C.R., qui n'a pas pu trouver sa stratégie ». <sup>1106</sup>

En effet, la droite qui remporte quinze mairies est en position de force, même s'il est vrai qu'elle a perdu la capitale. À gauche, on constate un rééquilibrage entre le P.S. et le P.C.R.. Les socialistes tiennent désormais cinq communes, dont la plus grande ville d'outre-mer. Sainte-Rose et Sainte-Marie sont les communes acquises, et Saint-Benoît et Petite-Ile restent en leurs mains. En revanche, ils perdent la Plaine-des-Palmistes et Saint-Philippe. Pour le P.C.R. en revanche, la défaite est le résultat logique d'une série de maladresses et d'erreurs stratégiques. L'entêtement de Paul Vergès à conquérir Saint-Paul a sans doute été l'occasion de dérives que les électeurs communistes n'ont pas cautionnées. En outre, l'attitude équivoque du P.C.R. vis-à-vis des socialistes, qu'ils ont longtemps dénigré avant de rechercher un accord de dernière minute, mais aussi vis-à-vis de la droite, pourtant présentée traditionnellement comme l'ennemi à combattre, mais qui, pour l'heure, est devenue l'alliée contre les socialistes, a semé la confusion dans l'électorat de base. Dès 1988-1989, une vague de courriers des lecteurs fustige ces pratiques politiciennes. « *Pas besoin de sortir de centrale ou de l'X pour réaliser que " macrotage et pistonnage sont les deux mamelles de La Réunion "* » affirme Lydie Valère. <sup>1107</sup> François Léa rappelle aux élus qu'« *il ne suffit pas de crier le plus fort pendant les périodes électorales, de promettre lune et soleil, même les sacs de ciment, les tôles ou bons d'achat ne suffisent plus. Assez de promesses sans lendemain, soyez surtout à l'écoute* ». <sup>1108</sup> Un lecteur ou une lectrice, signant de ses initiales, s'inquiète à propos des habitants des quartiers délaissés.

« *J'en connais qui ne veulent plus entendre parler de pétitions, des rendez-vous avec le maire et surtout des promesses électorales. Ils sont fatigués et je les comprends, car des soucis ils en ont, aussi difficiles à résoudre les uns que les autres. (...) La Réunion d'hier a connu la colonisation et l'esclavage ; aujourd'hui elle est en train de subir le choc de l'égoïsme et la haine* ». <sup>1109</sup>

Henri Dalbos, toujours avec autant de verve, dénonce lui aussi l'égarement des édiles.

« *Ah ! Messieurs les Maires comme vous êtes jolis, comme vous me semblez beaux, si votre pratique ressemble à votre rhétorique vous êtes les maîtres de ces couacs ! Fausse note et pataquès* ».

(...)

« *Si la voix des hommes politiques est devenue un signe extérieur de tristesse, la politique est un grand jeu et il lui faut des règles. Ici, on a tout ce qu'il faut : le terrain, les joueurs, les arbitres, le public... mais pas les règles, de quoi naturellement perdre son plaisir et c'est ce qui arrive* ».

(...)

---

<sup>1106</sup> *Ibidem.*

<sup>1107</sup> *Le Quotidien*, 19 novembre 1988, *La Réunion, miroir aux alouettes*, Lydie Valère, Saint-Denis.

<sup>1108</sup> *Le Quotidien*, 21 juillet 1988, *Demain vous ne serez plus là*, François Léa, Sainte-Clotilde.

<sup>1109</sup> *Le Quotidien*, 2 août 1989, *Pour un retour aux valeurs*, V.L. Paris.

*« Je suis démuni, si pâle, devant tant de “colonialités” (inventons le mot, pour faire plaisir à nos petits penseurs réunionnais). Ici, à côté d’un communalisme, il y a encore plus fort, un “municipalisme” ».*<sup>1110</sup>

Un autre courrier, dans le même esprit, est adressé par Christophe Robert au sénateur Albert Ramassamy, (en réponse à une tribune paru dans *Le Quotidien*, le 12 avril 1989), ce qui prouve qu’aucun homme politique n’est épargné par le sentiment général.

*« Hélas Monsieur le Sénateur...*

*Qui soutient à bout de bras des élus dont la malhonnêteté a été maintes et maintes fois prouvée en justice ?*

*Qui réclame pour eux la grâce présidentielle ?*

*Qui forme avec qui une caste fermée qui se distribue les postes après moult négociations ultra-secrètes ?*

*Qui retourne sa veste tous les six mois ?*

*Qui dit le contraire de ce qu’il soutenait quelques années auparavant ?*

*Qui accorde son indulgence aux piétineurs de la démocratie ? ».*<sup>1111</sup>

En août 1989, de nombreux lecteurs écrivent pour témoigner leur indignation par la méthode employée par le maire de Salazie, pour prouver la tentative de corruption des frères Carpaye. Par la suite, le nombre d’affaires impliquant des hommes politiques dans des trafics d’influence ou de malversation ne cesse d’augmenter. L’une des conséquences immédiates de ce climat de corruption, se traduit par le renforcement du nombre d’abstentions. En octobre 1990, Jean-Philippe Séry, le président d’une association de défense de la laïcité et de la citoyenneté, défend l’idée que c’est en votant que l’on s’affirme citoyen.

*« Considérant les élections comme des rendez-vous de la démocratie avec les citoyens, le comportement des abstentionnistes nous paraît curieux. Qui sont-ils ? Pourquoi s’abstiennent-ils ? » (...) « S’il est vrai que les conditions dans lesquelles se déroulent les élections (achat des consciences, chantages et pressions diverses) nous interpellent quant à la réalité de la liberté d’expression des individus lors des votes, nous considérons, au CODELAC, que l’abstention n’est pas le moyen approprié pour retrouver cette liberté. Notre démocratie a érigé le bureau de vote comme un lieu où le citoyen doit se sentir puissant, car protégé de toutes pressions et où « couler son bulletin » dans l’urne est une façon de s’exprimer. S’abstenir, c’est refuser ce moyen d’expression et refuser la démocratie en rendant son existence problématique ».*<sup>1112</sup>

Un jeune chômeur expose, quant à lui, son mal-être face à cet univers, où il peine à trouver sa place.

*« Je me sens mal dans cette société à l’envers. (...) On nous demande de voter pour tel ou tel candidat. Ceux qu’on nous propose sont tous des gens instruits mais sans intelligence. Ils ne savent pas ce que veut dire République, Liberté, Egalité, Fraternité... Et pourtant, ils se comportent en héros parce qu’ils ont le pouvoir de massacrer les plus déshérités et de les acheter avec des bons allant de 150 à 300 francs ».*<sup>1113</sup>

Mais le malaise frappe aussi les hommes politiques eux-mêmes. Jocelyn Bret, beau-frère du maire de Saint-Paul, Cassam Moussa, explique sa décision de porter sa candidature comme

---

<sup>1110</sup> *Le Quotidien*, 4 avril 1989, *Municipalisme*, H. Dalbos, Rivière-des-Pluies.

<sup>1111</sup> *Le Quotidien*, 14 avril 1989, *Le code d’honneur*, Christophe Robert, Saint-Pierre.

<sup>1112</sup> *Le Quotidien*, 3 octobre 1990.

<sup>1113</sup> *Le Quotidien*, 16 mars 1988, *Votons blanc*, Jean-Paul Hoarau, chômeur, Saint-Paul.



conseiller général, « *après dix-sept ans d'observation du monde politique* » :

« *Nous ne pouvons aller plus bas sur le plan politique, où il n'existe pratiquement que des menteurs inconscients, dénaturés, pour certains prêts à tout pour se servir et non pour servir un pays en voie de mutation. (...) La jeunesse rebelle s'est manifestée bruyamment au Chaudron. Ceux qui dirigent ont eu peur, mais depuis un an déjà peut-on dire que cet évènement a réveillé leur conscience et leur véritable âme ?* ».<sup>1114</sup>

Le changement le plus notable, depuis les événements du Chaudron, se manifeste par l'élection de Camille Sudre à la présidence de la Région Réunion. La décentralisation s'est finalement imposée, avec ses qualités et ses défauts, comme un acquis irréversible du fonctionnement politique de la République. En mars 1992, l'image consternante de la première élection du Conseil régional est effacée. Cependant, l'ampleur du séisme provoqué par les violences qui ont suivi les manifestations de soutien à télé Free Dom, rend la tâche du nouveau président, plus difficile à mener. Le 22 mars, les 45 sièges à pourvoir se répartissent de la manière suivante : Camille Sudre obtient 30,8% des voix (17 sièges), Pierre Lagourgue, 25,6%, (14 sièges), Paul Vergès, 17,9%, (9 sièges), et Jean-Claude Fruteau 10,5%, (5 sièges). Le 27 mars 1992, avec l'appui du P.C.R., le fondateur de la télé pirate succède à Pierre Lagourgue à la tête du Conseil Régional. Le 24 avril 1992, le Procureur de la République signe une ordonnance restituant à Télé Free Dom les émetteurs saisis en décembre 1990. Jean-Louis Rabou, justifiant la prise de distance du *Quotidien* vis-à-vis de Free Dom – que le journal avait soutenu pour défendre le pluralisme et la liberté d'expression – dénonce le pouvoir au bout du micro « *avec, pour bourrer les crânes quand on jurait vouloir les émanciper, les cultes rabâchés de l'insécurité, de la xénophobie, de la délation, du marché du sexe et... du gentil docteur blanc* ». <sup>1115</sup> Le P.C.R., toujours en lutte contre les socialistes mais dépossédé de son monopole de parti populaire, s'allie au mouvement Free Dom. Les communistes assurent l'exécutif, mais laissent présider leur nouvel allié. Cependant, cette alliance est sanctionnée par les électeurs, lors des législatives de 1993. Alors que le P.C.R. perd un siège de député, Camille Sudre, qui rêvait de faire son entrée au Palais Bourbon, échoue de 1300 voix contre Jean-Paul Virapoullé, (soutenu par le P.S.). Sur le plan national, le P.S. subit une défaite historique en perdant près de 200 sièges. Une seconde cohabitation devient inévitable. Le 7 mai 1993, Camille Sudre subit un nouveau revers en apprenant l'invalidation de son élection. De plus, le Conseil d'État le condamne à un an d'inéligibilité, ce qui l'empêche de se représenter. Lorsqu'il demande à son épouse, Margie, de conduire la

---

<sup>1114</sup> *Le Quotidien*, 6 mars 1992.

<sup>1115</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 220.

liste Free Dom, il envisage pour elle un rôle de marionnette, qu'elle refuse aussitôt. Les femmes, sous-représentées au sein des institutions politiques à La Réunion, ne sont que deux au Conseil régional, quatre au Département et moins de 10%, en moyenne, dans les conseils municipaux. « *Pourtant elles sont bonnes citoyennes. Plus nombreuses que les hommes sur les listes électorales, plus fidèles au vote, leur civisme est inversement proportionnel à leur représentation politique* ». <sup>1116</sup> Camille Sudre accepte finalement les conditions de Margie, renonçant à « *son dessein d'être président par procuration* ». <sup>1117</sup> Le 20 juin 1993, le taux d'abstention est plus élevé, puisqu'il s'agit d'une élection partielle. Free Dom recueille 25% des suffrages exprimés et ne remporte que 13 sièges, au lieu des 17 précédents.

*« La perte des suffrages enregistrés par Free Dom trouvait plusieurs explications : sans doute une partie de l'électorat avait-elle été déçue de l'alliance que Camille avait passé avec le P.C.R. ; sans doute d'autres avaient-ils trop espéré de sa précédente élection et lui reprochaient-ils de ne pas être allé assez loin dans les réformes. Il ne fallait pas non plus sous-estimer la faculté des formations politiques traditionnelles à récupérer une partie de l'électorat perdu l'année précédente ».* <sup>1118</sup>

En reconduisant la coalition avec le P.C.R., qui dispose de 9 sièges, il manque une voix pour obtenir la majorité. Les socialistes finissent par se rallier. Margie Sudre devient ainsi la première femme à exercer la présidence d'une des deux assemblées territoriales de La Réunion. La réconciliation entre le P.C.R. et le P.S. intervient l'année suivante, lors des cantonales. Cette élection marque un tournant pour la gauche, car, avec 23 élus, la droite perd six sièges par rapport à 1988, tandis que la gauche, avec 24 élus sur 47, devient majoritaire au Conseil général, pour la première fois de son histoire. Christophe Payet, le maire de Petite-Île, est élu président du Conseil général.

TABLEAU 25 : PARTICIPATION DE FRANÇOIS MITTERRAND ET DE LIONEL JOSPIN  
AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES

	Candidats	France	Réunion	Votants
<b>19 décembre 1965</b>	<b>De Gaulle</b>	55,6%	83,05%	97 837
	Mitterrand	44,4%	16,39%	19 311
<b>19 mai 1974</b>	<b>Giscard</b>	50,81%	49,54%	67 110
	Mitterrand	49,19%	50,56%	68 339
<b>10 mai 1981</b>	<b>Mitterrand</b>	52,27%	36,88%	61 876
	Giscard	47,73%	63,12%	105 902
<b>8 mai 1988</b>	<b>Mitterrand</b>	45,98%	60,26%	137 828

<sup>1116</sup> *Le Quotidien*, 26 septembre 1991, Tribune libre, *Les femmes et la démocratie*, Françoise Mollard, Membre du Parti socialiste, déléguée à la femme au bureau de la section de Saint-Denis, p. 20.

<sup>1117</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 131.

<sup>1118</sup> *Ibidem.*, p. 134.

	Chirac	54,02%	39,74%	90 984
7 mai 1995	<b>Chirac</b>	52,64%	43,93%	117 714
	Jospin	47,36%	56,07%	150 273

L'élection présidentielle de 1995 est placée, comme la précédente, sous le signe de l'égalité sociale. Les communistes, déçus de n'avoir pas obtenu satisfaction, montrent leur réticence à soutenir le candidat socialiste, dès le premier tour, comme ils l'avaient fait en 1988. De plus, Jacques Chirac, ayant tiré les leçons du passé, prône dorénavant l'achèvement de l'égalité sociale, ce que Lionel Jospin considère, lui aussi, comme une priorité. Le P.C.R. mène donc campagne autour d'un thème unique, à propos duquel Jacques Chirac et Lionel Jospin sont en plein accord. L'idée maîtresse du P.C.R. est de lier la durée du mandat à la réalisation de cette égalité sociale : « 1995-2001 : six années décisives pour le développement », de quoi laisser aux maires élus le temps de suivre la réalisation de ce chantier.<sup>1119</sup> Peu après son élection, Jacques Chirac, charge Alain Juppé de former son gouvernement. Sur son insistance, celui-ci propose à Margie Sudre le poste de secrétaire d'État chargée de la Francophonie. Camille Sudre lui conseille d'accepter, alors que Free Dom est un mouvement de gauche : « Vas-y. Accepte. C'est une chance extraordinaire pour La Réunion. Ce sera la première fois qu'une Réunionnaise entrera dans un gouvernement. Imagine les appuis et les possibilités que tu auras pour faire avancer les dossiers de La Réunion ».<sup>1120</sup>

Cinq semaines après la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, la faible mobilisation de la droite ne permet pas « l'effet Chirac », lors des municipales ; bien au contraire, « la gauche bénéficie de la prime aux sortants ».<sup>1121</sup> En revanche le Front national améliore ses résultats. À La Réunion, entre 1989 et 1995, la répartition des forces politiques reste quasiment identique. Et bien que la gauche ne détienne qu'une dizaine de mairies, parmi celles-ci figurent des communes d'importance (Le Port, Saint-Benoît, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pierre). *Le Quotidien* évoque une « soirée de liesse pour le front progressiste » à Saint-Denis.<sup>1122</sup> Michel Tamaya, élu dès le premier tour avec 54,23% des voix, fait mieux que Gilbert Annette en 1989, qui avait obtenu 41,57% avant d'être élu au second tour. Jean-Paul Virapoullé connaît selon lui sa « plus belle victoire depuis 1984 ». Il est réélu dès le premier

<sup>1119</sup> *Témoignages*, 2 juin 1995.

<sup>1120</sup> Margie Sudre, *op. cit.*, p. 158.

<sup>1121</sup> *Ibidem*.

<sup>1122</sup> *Ibid.*

tour à Saint-André, avec 52,61%.<sup>1123</sup> En fait, il n'améliore que faiblement son score de 1989, où il avait été élu au premier tour avec 52,25% des voix. Au Tampon, André Thien-Ah-Koon est réélu avec 63,78%, contre 75,25% dès le premier tour en 1989. En revanche, à Saint-Benoît, Jean-Claude Fruteau améliore son score de 1989 (56,26%) en obtenant 66,17% des suffrages. Le seul basculement à lieu à Sainte-Marie. Mais en réalité, Jean-Louis Lagourgue, neveu de l'ancien président de Région avait succédé à Axel Kichenin, avant la fin du mandat de celui-ci. Entre ces deux dernières élections municipales, l'Europe est devenue une réalité tangible pour les Réunionnais. Éric Boyer ne s'était pas trompé lorsqu'il affirmait, dans l'euphorie de son accession à la présidence du Conseil général, que « *nos chances de rentrer dans l'Europe ne sont pas impossibles* ». <sup>1124</sup>

---

<sup>1123</sup> *Ib.*

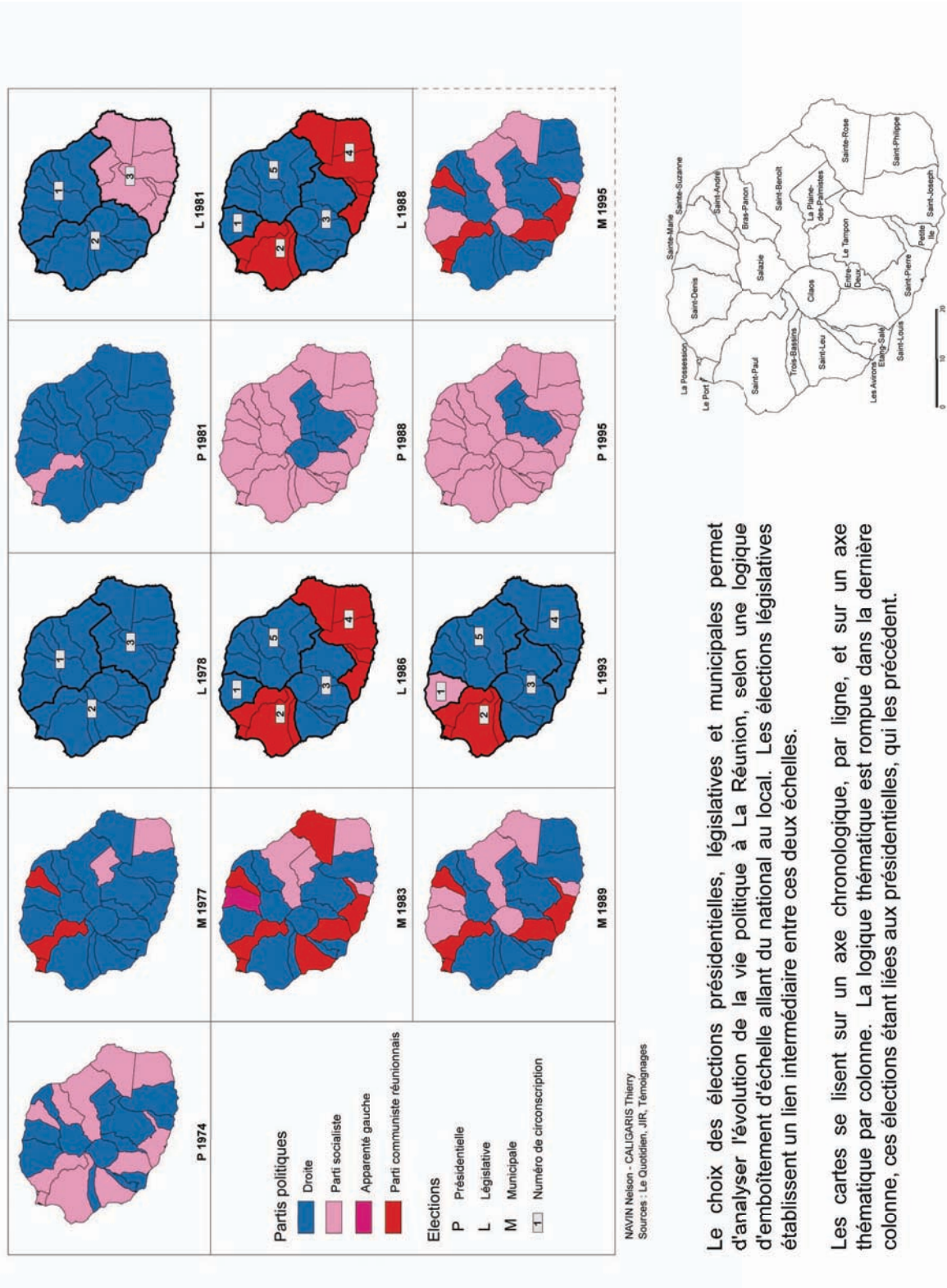
<sup>1124</sup> *Le Quotidien*, 8 octobre 1988.

TABLEAU 26 : CHRONOLOGIE DU PERSONNEL POLITIQUE A LA REUNION DE 1974 A 1995

	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	
Président de la République	J. Chirac	J. Chirac	Giscard	R. Barre														Mitterrand	Mitterrand			Chirac	
Premier ministre	J. Chirac	J. Chirac		R. Barre														M. Rocard	E.C. P.B.	E. Balladur		A. Juppé	
Président Région																			C.S.	Margie Studre			
Président Département	Pierre Lagourgue	Pierre Lagourgue																					Christophe Payet
Députés européens																							
Députés																							
C° (1973)																							
1	Michel Debré	Michel Debré			Michel Debré																		
2	Jean Fontaine	Jean Fontaine			Jean Fontaine																		
3	Marcel Cerneau	Marcel Cerneau			Marcel Cerneau																		
4																							
5																							
Maires																							
(1971)																							
01 - Saint-Denis	Auguste Legros	Auguste Legros			Auguste Legros																		
02 - Saint-Paul	Paul Bénard	Paul Bénard			Paul Bénard																		
03 - Saint-Pierre	Alfred Isautier	Alfred Isautier			Alfred Isautier																		
04 - Le Tampon	Paul Badré	Paul Badré			Paul Badré																		
05 - Saint-Louis	Ch. Dambreville	Jean Fontaine			Jean Fontaine																		
06 - Saint-André	Nativel	Jean-Paul Virapoullé			Jean-Paul Virapoullé																		
07 - Le Port	Paul Vergès	Paul Vergès			Paul Vergès																		
08 - Saint-Benoît	Ducheman	David Moreau			David Moreau																		
09 - Saint-Joseph	Guy Hoarau	Guy Hoarau			Guy Hoarau																		
10 - Sainte-Marie	Yves Barau	Yves Barau			Yves Barau																		
11 - Saint-Leu	de Chateauvieux	Therèse de Chateauvieux			Therèse de Chateauvieux																		
12 - La Possession	Roland Robert	Roland Robert			Roland Robert																		
13 - Sainte-Suzanne	José Barau	Lucret Langenier			Lucret Langenier																		
14 - L'Etang-Salé	P. Payet	José Pinna			José Pinna																		
15 - Petite-Île	Armand Nativel	Armand Nativel			Armand Nativel																		
16 - Bras-Panon	Paul Moreau	Paul Moreau			Paul Moreau																		
17 - Salazie	André Fontaine	Jean-Claude Welmant			Jean-Claude Welmant																		
18 - Les Avirons	Henri Fort	Henri Fort			Henri Fort																		
19 - Trois-Bassins	Serge Saint-Alme	Rieul Laurent			Rieul Laurent																		
20 - Sainte-Rose	Poinet	Alix Elma			Alix Elma																		
21 - Cilaos	Irénée Accot	Irénée Accot			Irénée Accot																		
22 - L'Entre-Deux	M. A. Hoareau	Daniel Tholozan			Daniel Tholozan																		
23 - Saint-Philippe	Wilfrid Bertile	Wilfrid Bertile			Wilfrid Bertile																		
24 - La Plaine	Marcel Boissier	Marcel Boissier			Marcel Boissier																		

(Communes classées par importance démographique, recensement de 1974).

CARTE 3 : ÉVOLUTION DES SENSIBILITES ELECTORALES A LA REUNION, 1974-1995  
(SECOND TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET MUNICIPALES)



## Chapitre 13 / L'identité réunionnaise face à l'Europe

La Réunion est européenne depuis la ratification du traité de Rome par la France en 1957. Toutefois, plusieurs décennies se sont écoulées avant que cette réalité politique ne prenne forme, pour les Réunionnais autant que pour les Européens. En 1978, grâce à l'arrêt Hansen, cette île de l'océan Indien devient une région européenne à part entière. Beaucoup de Réunionnais ont pourtant du mal à définir cette intégration. En effet, que représente l'Europe pour eux ? Qu'ont-ils à y gagner ou à y perdre ? Là est toute la question. Si, aujourd'hui, l'idée qu'ils s'en font est un peu plus précise, on mesure l'effort considérable qu'il a fallu pour donner vie à ce projet d'intégration. En observant l'évolution des scrutins depuis trente ans, on est frappé par les taux d'abstention très élevés, qui, de 1989 à 2009, plafonnent entre 60 et 77%. La seule concordance avec la métropole a lieu lors des deux premières élections, mais ce résultat ne signifie pas que les Réunionnais étaient plus favorables à l'Europe qu'ils ne le sont actuellement – en dépit des taux d'abstention. Au contraire, le P.C.R. et le R.P.R. mobilisent leurs troupes pour élire leurs champions. Michel Debré et Paul Vergès sont donc élus députés européens, mais pour dire non à l'Europe. On note par ailleurs une différence de 45 points lors du référendum de Maastricht. Les Réunionnais votent massivement pour le oui, mais le poids de l'abstention est tel qu'il oblige à nuancer l'interprétation du scrutin. Paradoxalement, si le rapprochement avec l'Europe est perçu comme une opportunité de développement à saisir, cela ne suffit pas à inciter les électeurs à se rendre aux urnes. Par la suite, la désaffection pour ce scrutin en métropole tend à réduire l'écart. Mais pour comprendre le vote réunionnais, il faut tenir compte des différences de situations liées au développement historique, psychologique et spatial.

TABLEAU 27 : ÉLECTIONS EUROPEENNES ET REFERENDUM DE MAASTRICHT A LA REUNION, DE 1979 A 2009

Année	La Réunion					Métropole
	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Abstention	Abstention
<b>1979</b>	225 912	136 556	2 425	134 131	40,88%	39,29%
<b>1984</b>	263 547	149 557	3 845	145 712	43,25%	43,28%
<b>1989</b>	327 687	75 010	3 445	71 565	77,10%	51,2%
<b>1992</b>	333 625	88 920	16 373	83 547	75,35%	30,3%
<b>1994</b>	346 182	82 718	5 582	77 136	76,10%	47,29%
<b>1999</b>	386 898	128 095	10 029	118 056	66,89%	53,24%
<b>2004</b>	464 595	182 832	8 671	174 161	60,65%	57,21%
<b>2009</b>	539 565	178 085	16 264	161 821	66,99%	59,37%

## 1) 1979-1984, l'Europe inquiète les Réunionnais plus qu'elle ne les rassure

En décembre 1978, l'Union patronale, représentée par Serge Payet, appelle les Réunionnais à « *ne plus subir l'Europe mais en profiter* ». <sup>1125</sup> Pourtant l'Europe est lointaine, abstraite, étrangère à ce monde des tropiques. Sans doute la métropole a-t-elle une histoire commune avec les pays qui forment ce continent, mais quel est ce lien avec La Réunion ? Est-il historique lui aussi ? Pour la plupart des Réunionnais, dont les ancêtres viennent de Madagascar, d'Afrique ou d'Asie, l'Europe n'est qu'un continent parmi d'autres. Le lien privilégié qui existe entre La Réunion et la métropole s'est construit par une histoire commune, née d'une rencontre culturelle violente, fondée sur un rapport de domination et d'asservissement. Mais l'Europe n'est-elle pas autre chose ? Les créoles Blancs de la génération de Jacques Lougnon, d'Henri Cornu ou d'Alain Hoarau, y voient une inspiration, un souffle métaphorique de l'idée même de Civilisation dans sa quintessence. En un mot, elle représente pour eux l'excellence, la pureté d'une origine perdue. Si les communistes redoutent la menace d'un Empire capitaliste, ennemi de l'Union soviétique, ils ne manifestent pas leur hostilité à la construction européenne en soi, mais aux valeurs qu'elles véhiculent, à l'emprise économique qu'elle tente d'imposer là où elle s'étend. Ils craignent par-dessus tout qu'une nouvelle forme d'aliénation culturelle se superpose à celle héritée de la colonisation française, mais aussi que la souveraineté de l'île soit à nouveau confisquée par un lointain pouvoir centralisateur. Bien que Paul Vergès et Michel Debré n'aient jamais pu trouver le moindre terrain d'entente, la défense de la souveraineté de La Réunion pour l'un et de la Nation pour l'autre leur offre un point de convergence. À l'approche des premières élections européennes au suffrage universel direct le 10 juin 1979, la campagne électorale se précise. Le 13 décembre 1978, Marc Gérard, Auguste Legros, Yves Barau, Mariette Paniandy, et Emmanuel Miguet assistent à une réunion du Comité fédéral du R.P.R., à la mairie de Saint-Denis.

*« M. Marc GÉRARD exposa l'essentiel des positions de MM. CHIRAC et Michel DEBRÉ sur l'Europe. (...) M. GÉRARD a encore indiqué qu'il s'était mis récemment en rapport téléphonique avec M. Michel DEBRÉ et que celui-ci lui avait déclaré que M. Jacques CHIRAC ne faisait que suivre les idées et orientations qu'il avait lui-même exprimées maintes fois par ses écrits ou lors d'interventions diverses, que l'affaire européenne est loin d'être un sujet banal et qu'elle peut constituer une menace réelle pour l'indépendance et la liberté du pays compte tenu notamment de sa sous-représentation au sein de l'Assemblée Européenne ou des Commissions ».* <sup>1126</sup>

<sup>1125</sup> *Le Quotidien*, 8 décembre 1978.

<sup>1126</sup> A.D.R., 1324 W 87/1, U.D.F., 1978, note n° 981, 14 décembre 1978, *Réunion du Comité fédéral du R.P.R.*



L'ancien Premier ministre dénonce des discours contradictoires entre ce qui est dit en France et en dehors. Il reconnaît qu'il existe des intérêts communs entre les pays communautaires, mais il s'inquiète surtout de leurs divergences. Enfin, selon lui, l'Europe ne peut résoudre les problèmes des Français à leur place. Il faut donc que ceux-ci commencent par « régler leurs propres affaires ». <sup>1127</sup> Cette attitude tranche avec celle du socialiste Wilfrid Bertile, pour lequel, hors de l'Europe n'existe point de salut. <sup>1128</sup> Une autre réunion du R.P.R., dans les Hauts de Saint-Denis, accueille soixante-dix personnes en mai 1979. Les intervenants mettent en avant l'idée que l'Europe représente « une troisième force face aux deux blocs que sont les U.S.A. et l'U.R.S.S. », et qu'à ce titre, ils ne peuvent s'y opposer ; mais ils résument leur position par le slogan suivant : « Oui à l'Europe, non au renoncement à notre nationalité ». Fred Fontaine, trésorier du R.P.R., rappelle que « l'Europe qui a été voulue par de GAULLE est l'œuvre de M. DEBRÉ » et que « c'est grâce à DEBRÉ que les D.O.M. ont pu être intégrés à l'Europe ». Il conclut en déclarant que « la liste D.I.F.E. est la seule à tenir compte de l'avenir des D.O.M. car chaque département y est représenté » <sup>1129</sup>. Quelques jours plus tard, à Saint-André, Joseph Hammerer, Gilbert Gérard et Jean-Paul Virapoullé animent une réunion U.D.F. devant 250 personnes.

*« L'accent a été mis sur la chance pour les D.O.M. d'être intégrés à la Communauté Européenne qui constitue un ensemble solide, seul capable d'assurer le développement économique et social de la France et des D.O.M.. L'exemple du prix de la canne en constante augmentation et celui tiré de l'extension à l'Outre-Mer des avantages sociaux, surtout depuis 1974, et l'arrivée à la Présidence de la République de M. GISCARD d'ESTAING ont largement été développés ».* <sup>1130</sup>

Le maire de Saint-André ne manque pas d'attaquer personnellement le leader du P.C.R., qui, dit-il, croit pouvoir « réclamer de Strasbourg l'autonomie de La Réunion et qui se verra répondre par les autres Députés français que cette affaire se règle dans les urnes à La Réunion ». <sup>1131</sup> Bernard Stasi, venu faire campagne pour la liste de Simone Veil, reconnaît au cours d'une conférence de presse que « l'Europe, [est] une réalité de tous les jours », mais qu'il n'a pas été facile de convaincre les autorités communautaires de la nécessité d'englober les départements d'outre-mer dans la politique européenne. <sup>1132</sup> Les communistes souhaitent justement que Paul Vergès soit élu à Strasbourg « pour “dénoncer les méfaits de l'intégration” de La Réunion à la C.E.E. », car, affirment-ils, « l'intégration à la communauté

<sup>1127</sup> *Le Quotidien*, 8 juin 1979, Michel Debré dénonce trois ambiguïtés européennes, p. 3.

<sup>1128</sup> *Le Quotidien*, 9 juin 1979, p. 3.

<sup>1129</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, note n° 445, 14 mai 1979, Réunion R.P.R., au Brulé, à Saint-Denis.

<sup>1130</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, note n° 494, 25 mai 1979, Réunion U.D.F., à Saint-André.

<sup>1131</sup> *Ibidem*.

<sup>1132</sup> *Le Quotidien*, 6 juin 1979, p. 3.

européenne la transformera en “colonie” de l'Europe entière au lieu d'être celle de la France seulement ». <sup>1133</sup> Rapportant les propos tenus par Daniel Lallemand et Lucet Langenier, tous deux membres du P.C.R., lors d'un débat organisé en juin 1979 à Saint-Denis, *Le Quotidien* résume l'enjeu du débat :

« L'intégration de La Réunion à la Communauté européenne est-elle une chance pour l'île, ou au contraire, constitue-t-elle une entrave à son développement ? Pour le Parti communiste réunionnais, la réponse est claire : tels qu'ils sont appliqués actuellement, les règlements communautaires ne peuvent qu'être défavorables à l'économie de La Réunion ». <sup>1134</sup>

Au cours de sa démonstration, Daniel Lallemand, l'une des têtes pensantes du parti communiste, s'en tient rigoureusement à une analyse économique exposant les contradictions instaurées par la Communauté européenne.

« Il faut changer les relations entre les D.O.M. et la C.E.E. et mettre de côté les deux principes de la préférence communautaire et du libre échange ». « La différence du niveau de développement entre la C.E.E. et les D.O.M. justifie l'adoption par le marché du principe de la non-réciprocité des obligations commerciales, pour que les D.O.M. puissent avoir la liberté de leur commerce, c'est-à-dire acheter où “c'est moins cher, sans avoir à supporter de prélèvement communautaire” ». <sup>1135</sup>

Le P.C.R. ne s'oppose donc pas à la C.E.E., mais dénonce les contradictions juridiques pour justifier un changement de statut. Paul Vergès aurait, dit-on, l'intention, sitôt élu, « de réclamer pour l'île un statut équivalent à la celui des îles Féroé dans ses relations avec la communauté européenne ». <sup>1136</sup> La stratégie du P.C.R. dans le cadre de ces élections est analysée dans une note de renseignement, que nous citons *in extenso*, car ce document capital décèle avec clairvoyance les réticences du P.C.R. à accéder à une réelle autonomie, contrairement à ce qu'il prétend.

« Il est certain que le P.C.R. attache une importance considérable aux élections européennes à tel point que l'un des membres du groupe au Conseil général a pu confier à un proche “que c'était d'une toute autre dimension que les cantonales et que le parti s'y consacrerait totalement même s'il était nécessaire, pour cela, de négliger un peu la campagne de mars prochain”.

Cet intérêt en apparence un peu paradoxal, le P.C.R. n'ayant jamais cessé de déplorer l'intégration de La Réunion au sein de l'Europe et d'en dénoncer les conséquences funestes au plan économique surtout, s'explique pourtant.

M. Paul VERGÈS compte bien utiliser la tribune du Parlement européen pour faire passer son message politique qui, à La Réunion, ne trouve pas d'échos nouveaux et qui n'est pratiquement pas reçu en métropole.

<sup>1133</sup> A.D.R., 1324 W 83, F.J.A.R., 1979, note n° 403, 2 mai 1979, C.G.T.R. – *Manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1979*.

<sup>1134</sup> *Le Quotidien*, 7 juin 1979, *Le P.C.R. et l'Europe* : « l'absurdité des règlements communautaires », p. 3.

<sup>1135</sup> *Ibidem*.

<sup>1136</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, note n° 217, 8 mars 1979, *Le P.C.R. et les européennes*.

*Ceci étant, il n'est plus sûr désormais que le Secrétaire général du P.C.R. saisisse cette opportunité pour radicaliser ses orientations. L'autonomie démocratique et populaire restera à l'ordre du jour, il ne peut en être autrement mais la formation communiste dans les faits s'intégrera, peut-être davantage, au système politique qu'elle ne cesse officiellement de vilipender.*

*L'amorce de cette évolution se laisse deviner depuis quelques temps déjà. L'attitude récemment adoptée par le P.C.R. en face des initiatives de la Commission de décolonisation de l'O.U.A. a été exempte de tout aventurisme et a témoigné d'une volonté délibérée du P.C.R. de situer son action dans le cadre légal et national ».<sup>1137</sup>*

Afin de remporter le plus grand nombre de suffrages, le F.J.A.R. organise, le 13 mai 1979, un rassemblement au Port, pour « *sensibiliser les jeunes en faveur de la liste du PCF sur laquelle figure M. Paul VERGÈS* ». <sup>1138</sup> À quelques jours du scrutin, la campagne bat son plein. En deux jours, les réunions du R.P.R. rassemblent 2 100 personnes et celles de l'U.D.F., un peu moins de 2 000. Paul Vergès étant absent, le P.C.R. organise peu de réunions, mais dès le 1<sup>er</sup> juin, les communistes, sûrs de leur victoire, « *invitent dès à présent les militants et sympathisants à participer aux défilés et réjouissances organisés par le parti dès la proclamation des résultats ainsi que pendant la journée du 11 juin* ». <sup>1139</sup>

TABLEAU 28 : NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX REUNIONS ELECTORALES DU 5 ET 6 JUIN 1979

RPR	<b>5 juin</b> (900)	<b>450</b>	St-Benoît	Debré, Legros
		<b>150</b>	St-André	Debré, Legros
		<b>300</b>	St-Louis	Jean Fontaine, député-maire (soutien la liste Debré depuis la veille)
	<b>6 juin</b> (1200)	<b>600</b>	St-Pierre	Marc Gérard et Michel Debré pour « l'Europe des Nations »
		<b>600</b>	St-Paul	Paul Bénard et Michel Debré
UDF	<b>5 juin</b> (450)	<b>150</b>	Salazie	Bernard Stasi, Pierre Lagourgue, Jean-Paul Virapoullé
		<b>120</b>	Bras-Panon	Bernard Stasi, Pierre Lagourgue, Jean-Paul Virapoullé
		<b>150</b>	St-Denis	Bernard Stasi, Pierre Lagourgue, Jean-Paul Virapoullé
	<b>6 juin</b> (1550)	<b>300</b>	Plaine des Cafres (Tampon)	Pierre Lagourgue et Bernard Stasi
		<b>800</b>	St-Joseph	Pierre Lagourgue et Bernard Stasi
		<b>450</b>	St-Pierre	Pierre Lagourgue et Bernard Stasi
PCR	<b>5 juin</b>	<b>120</b>	St-Louis	Roger Hoarau
		<b>40</b>	St-Denis	Lucet Langenier et Daniel Lallemand, conférence sur l'intégration de La Réunion au Marché commun
	<b>6 juin</b>	-	Retour de Paul Vergès	

(Sources : A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, 6 juin 1979, notes n° 527 et 531)

<sup>1137</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, note n° 64, 24 janvier 1979, *La stratégie du P.C.R. face aux européennes*.

<sup>1138</sup> A.D.R., 1324 W 83, F.J.A.R., 1979, note n° 436, 11 mai 1979, *F.J.A.R. – Rassemblement des jeunes (à l'approche des européennes)*.

<sup>1139</sup> A.D.R., 1324 W 87/2, U.D.F., 1979, note n° 515, 1<sup>er</sup> juin 1979, *Élection du 10 juin, (P.C.R.)*.

La veille des élections, Hubert Bruyère affirme que « *la campagne n'a apparemment pas suscité l'enthousiasme des foules* ». Car, précise-t-il, « *devant la complexité du sujet et les enjeux parfois difficiles à percevoir les rabatteurs d'électorat ont préféré avoir recours aux vieux réflexes des électeurs pour les pousser dimanche jusque dans les isolements* ». <sup>1140</sup> Contre toute attente, *Le Quotidien* reconnaît que « *les Réunionnais n'ont pas boudé le scrutin des européennes* ». <sup>1141</sup> La participation locale approche les 60%, plaçant en tête le P.C.R et l'U.D.F.. Selon la rédaction du *Quotidien*, le résultat des élections traduit un vote légitimiste en ce qui concerne les non communistes. « *On peut penser que les 41 825 voix que la liste de Simone Veil a recueillies sont assez significatives de l'audience giscardienne, dans la mesure où la campagne a été particulièrement axée sur le soutien à l'action du président de la République* ». <sup>1142</sup> Le succès des listes nationales sur lesquelles sont inscrits Michel Debré, en deuxième position après Jacques Chirac, et Paul Vergès, quatrième après Georges Marchais, leur ouvre les portes du Parlement européen. Le lendemain du scrutin, *Témoignages* consacre sa une et sa dernière page à célébrer la victoire :

« *Une grande victoire attendue depuis longtemps : PAUL VERGÈS ÉLU DÉPUTÉ ! Avec la solidarité du peuple de France, marchons tous ensemble vers de nouveaux combats et vers de nouvelles victoires* ». <sup>1143</sup>

« *Malgré la fraude, les pressions de FR3, LE PEUPLE RÉUNIONNAIS AURA UN DÉFENSEUR DE SES INTÉRÊTS ET UN PORTE-PAROLE DE SES DROITS À L'ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES* ». <sup>1144</sup>

Cependant, le succès des deux élus doit être pondéré. Rassemblée, la majorité avoisine les 60%. Mais l'U.D.F., qui n'avait jamais affronté directement le R.P.R., devance la formation gaulliste de plus de 7 000 voix, ce qui est une véritable performance. « *L'échec du R.P.R. a été particulièrement sensible dans la 1<sup>ère</sup> circonscription dont M. DEBRÉ est le Député et tout spécialement à Saint-Denis* ». <sup>1145</sup> En première page, *Le Quotidien* constate « *l'échec des gaullistes* », alors que le P.C.R. confirme sa position dominante, talonné tout de même par l'U.D.F., qui réussit le tour de force de s'interposer entre ces deux aînés. Le 12 juin, dans un éditorial du *J.I.R.* intitulé « *La fausse victoire* », René Martin-Darène interprète les résultats de façon à minimiser le recul des forces gaullistes. « *Jamais le score du P.C.R. n'aura été*

<sup>1140</sup> *Le Quotidien*, 9 juin 1979, Hubert Bruyère, *Demain... L'Europe ?*, p. 1.

<sup>1141</sup> *Le Quotidien*, 11 juin 1979, *Élections européennes. Échec des gaullistes*, p. 1.

<sup>1142</sup> *Le Quotidien*, 12 juin 1979.

<sup>1143</sup> *Témoignages*, 11 juin 1979, une.

<sup>1144</sup> *Témoignages*, 11 juin 1979, p. 8.

<sup>1145</sup> A.D.R., 1324, 87/2 U.D.F., 1979, 13 juin 1979, note n° 541, *Résultats élections européennes*.

*aussi faible depuis trois ans* », affirme-t-il, car le transfert de voix au sein de la majorité, effectué du R.P.R. vers l'U.D.F., assure au camp national un total de 79 591 voix. Il évite ainsi de reconnaître que les formations de la majorité départementaliste apparaissent concurrentes et non plus associées ou complémentaires. Après avoir rappelé le slogan du P.C.R. au lendemain de l'élection présidentielle de 1974 : « *la majorité c'est nous !* », l'éditorialiste conclut : « *33,27% cela n'a jamais été qu'une minorité* ». <sup>1146</sup> S'adonnant au même exercice, le 11 juin, *Témoignages* déclare « *Michel DEBRE largement battu dans sa propre circonscription... C'est un échec personnel cuisant qui marque la fin du monopole exercé par le R.P.R.* ». L'analyse des Renseignements généraux abonde dans le sens de René Martin-Darène. Mesurant l'opportunité historique d'offrir au Secrétaire général du P.C.R. un mandat d'importance, l'élection européenne est restée, six mois durant, au centre des préoccupations de *Témoignages*, qui lui a consacré la meilleure place dans ses colonnes. Les électeurs communistes sont restés mobilisés, eux aussi, assistant à une centaine de réunions, particulièrement lors de la visite de Georges Marchais, du 2 au 16 avril.

*« Comparées à ce “matraquage” d'une intensité encore jamais égalée dans le département, les actions des autres formations politiques ont été beaucoup plus modestes et longtemps elles ont pu même apparaître trop limitées ou trop peu coordonnées pour pouvoir contrarier l'ambition du P.C.R. de “réussir le meilleur résultat de son histoire” ».* <sup>1147</sup>

Pourtant, malgré ses efforts, le P.C.R. ne parvient pas à entamer les positions des départementalistes, mais enregistre au contraire le pire score de ces vingt dernières années.

*« Avec 44 503 suffrages favorables, la formation communiste au contraire enregistre sa plus mauvaise performance depuis le 14 mars 1973 (1<sup>er</sup> tour des élections municipales) perdant près de 10 000 voix par rapport aux législatives de 1978 (54 149), 2 000 voix par rapport aux municipales de 1977 (46 386) et 4.000 voix par rapport aux législatives de 1973. (...) En pourcentage, les 33,2% atteints le 10 juin 1979, s'ils placent le P.C.R. en tête des formations politiques représentées à La Réunion, ne constituent pas non plus un record. Le P.C.R. avait en effet atteint 36,75% aux cantonales de mars 1979, 34,74% aux législatives de mars 1978 (1<sup>er</sup> tour), 40, 21% aux législatives de mars 1973 (1<sup>er</sup> tour) ».* <sup>1148</sup>

Le rédacteur de la note de renseignement en déduit que cette stagnation s'explique en partie, « *par l'ampleur même des efforts déployés* ». En effet, « *parti trop tôt, le P.C.R. n'a pu pendant plus de six mois maintenir ses partisans mobilisés d'autant que l'un des slogans le plus souvent répété était essentiellement démobilisateur : répéter des milliers de fois “Paul VERGÈS est d'ores et déjà élu” a sans doute incité, une fraction de l'électorat communiste, à*

<sup>1146</sup> A.D.R., 1324, 87/2 U.D.F.,1979, 15 juin 1979, note n° 550, *Réactions au scrutin du 10 juin 1979*.

<sup>1147</sup> A.D.R., 1324, 87/2 U.D.F.,1979, 13 juin 1979, note n° 541, *Résultats élections européennes*.

<sup>1148</sup> *Ibidem*.

*s'abstenir le 10 juin* ». <sup>1149</sup> Néanmoins, conclut-il, Paul Vergès a pu s'exprimer sur les antennes de F.R.3. dans la soirée du lundi 11 juin. « *Ce résultat est déjà pour lui une "grande victoire" puisque l'un des slogans du P.C.R., depuis plusieurs années, est "Paul VERGÈS à la télé"* ». <sup>1150</sup>

Entre les deux premières élections européennes, les positions idéologiques du P.C.R. restent intangibles. « *Tant que notre île restera intégrée à la C.E.E., le développement économique de La Réunion sera impossible* », déclare Daniel Lallemand, qui prône un « contrat d'association » semblable à celui qui gère les relations de l'Europe et des A.C.P. (Afrique-Caraïbes-Pacifique). <sup>1151</sup> Le renoncement au mot d'ordre d'autonomie n'a donc pas altéré la méfiance du P.C.R. vis-à-vis de la construction européenne. Paul Vergès lui-même affirme qu'il est « *extrêmement difficile de sensibiliser des députés qui représentent 270 millions d'habitants sur des problèmes qui concernent 500 000 habitants* ». <sup>1152</sup>

Cinq jours avant les élections du 17 juin 1984, *Le Quotidien* publie une série d'interviews des têtes de listes nationales. Sur les quinze listes en présence, seules celles représentées à l'Assemblée nationale sont interrogées : P.C.F., U.D.F.-R.P.R., et P.S.. Selon Georges Marchais, « *la vocation de La Réunion n'est pas d'être une vitrine. (...) Les Réunionnais doivent lutter pour obtenir de l'Europe des mesures spécifiques importantes* ». <sup>1153</sup> Pour Simone Veil, « *La Réunion est un atout considérable pour l'Europe* ». <sup>1154</sup> Quant à Lionel Jospin, il considère La Réunion comme « *une liaison entre l'Europe et les pays A.C.P.* ». <sup>1155</sup> La liste unique de l'opposition, qui, contrairement à l'élection précédente, fait cause commune, arrive largement en tête en dépassant les 50%. Ses représentants locaux améliorent leur score de 4 points par rapport aux élections régionales de février 1983. Le P.C.R. perd du terrain. Alors qu'il recueillait 29,7% aux municipales de l'année précédente, il chute à 25,2%. Le P.S. subit un recul important, passant de 12,9% aux municipales à 10% pour ces élections. En métropole, Jean-Marie Le Pen réalise une percée spectaculaire alors que le P.C.F. est en recul et que le P.S. stagne autour de 20%.

« *L'Europe ne représente rien de concret dans l'esprit des gens, pour l'heure. Bon nombre de Réunionnais questionnés à la sortie du bureau de vote ne savaient pas pourquoi ils avaient*

<sup>1149</sup> A.D.R., 1324, 87/2 U.D.F.,1979, 13 juin 1979, note n° 541, *Résultats élections européennes.*

<sup>1150</sup> A.D.R., 1324, 87/2 U.D.F.,1979, 15 juin 1979, note n° 550, *Réactions au scrutin du 10 juin 1979.*

<sup>1151</sup> *Le Quotidien*, 4 mars 1982.

<sup>1152</sup> *Témoignages*, 9 avril 1985, *Les problèmes des D.O.M. au Parlement européen.*

<sup>1153</sup> *Le Quotidien*, 12 juin 1984.

<sup>1154</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1984.

<sup>1155</sup> *Le Quotidien*, 15 juin 1984.

voté. *Un comble !* », commente *Le Quotidien* au lendemain du scrutin.<sup>1156</sup> Le taux d'abstention dans le département s'élève à plus de 43%. Le 19 juin, le commentaire se veut plus nuancé.

*« Par son vote, l'électorat réunionnais a fait preuve d'une certaine maturité. Le réflexe de donner son suffrage au président en place, à travers les formations politiques du terrain qui le soutiennent, n'est plus de mise en 1984. (...) L'onde de choc de la marée rose, qui avait fait tomber en mars 1983 certaines municipalités importantes dans l'escarcelle de la gauche, a été brutalement stoppée aux portes de l'Europe. (...) L'autre enseignement est de nature politique. Les Réunionnais ont voté, dimanche, plus contre une absence d'ambitions (celles du gouvernement vis-à-vis des D.O.M.) qu'en faveur d'une force de propositions. Des urnes a jailli un jugement sur une politique floue, aux contours mal définis, et bien décevante eu égard aux espérances qu'avaient fait naître ici mai 1981 ! ».*<sup>1157</sup>

L'effondrement des communistes à Saint-Denis est patent. Avec 17,5%, - contre 21,8% aux européennes de 1979, et 20,5% aux municipales de 1983 – ils réalisent *« le score le plus bas enregistré au cours de ces dernières années par les partisans de M. Vergès »*.<sup>1158</sup> La déroute communiste est encore plus marquée à Saint-André, même s'ils réalisent un pourcentage de 34,5%.

*« Plus de deux mille voix séparent la liste Marchais-Vergès de celle de Simone Veil (dont J-P. Virapoullé était le mandataire), alors qu'aux dernières municipales le candidat du P.C.R. – Laurent Vergès, n'était devancé que par 671 voix ! Ce reflux communiste est d'autant plus à souligner que le fort taux d'abstention relevé dimanche a dû jouer au détriment de la Droite dont les électeurs, on le sait, sont beaucoup moins disciplinés que l'électorat du P.C.R.. (...) Jamais le parti de Paul Vergès n'était tombé aussi bas ».*<sup>1159</sup>

Au Port, dans la commune qu'il administre, Paul Vergès arrive très largement en tête avec 55,9% des voix. Le leader communiste figure, cette fois encore, en quatrième position sur la liste de Georges Marchais. *« Toutefois le P.C.R. fait moins bien qu'aux régionales (58,19), aux législatives (64,09) et surtout aux précédentes élections européennes (66,14) »*.<sup>1160</sup> Le Président communiste du Conseil régional, Mario Hoarau, ne rassemble que 38,6% des voix à Saint-Leu, alors que la liste de Simone Veil obtient 47% des suffrages. Bruny Payet, l'un des hommes forts du P.C.R. peine difficilement à rassembler 24% des voix face Yves Barau, qui recueille près de la moitié des suffrages. Le P.C.R. réalise un score honorable à Sainte-Suzanne et à Saint-Louis, et se console à Salazie des mauvais résultats obtenus ailleurs. Le P.C.R. *« presque inexistant dans le cirque jusqu'alors, réalise cette fois une percée intéressante : 11% des voix. Il est vrai que pour une fois Paul Vergès n'avait pas négligé les*

<sup>1156</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1984.

<sup>1157</sup> *Le Quotidien*, 19 juin 1984, p. 1.

<sup>1158</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1984.

<sup>1159</sup> *Ibidem*.

<sup>1160</sup> *Ibid.*

*hauts* ». <sup>1161</sup> Les autres communes des Hauts votant traditionnellement à droite, ne dérogent pas à la règle. En revanche, le P.C.R. enregistre ses plus mauvais résultats dans les villes côtières de Saint-Paul, où il subit une « chute vertigineuse », et de Saint-Pierre, où il reçoit une « claque », comme l'annonce *Le Quotidien*. À Saint-Paul, cette chute à 26,7% « se constate aussi bien en comparant aux régionales de février 1983 (36,65%) qu'aux municipales de mars 83 (48,46%) à Alexis Pota, candidat de la Gauche unie ou qu'aux législatives de juin 81 où Paul Vergès atteignait au premier tour les 40,27% ». <sup>1162</sup> À Saint-Pierre, avec 32,4%,

*« le P.C.R. perd 6 points par rapport aux européennes de 1979, et plus de 9 par rapport aux régionales ! Le P.S., lui reste à peu près stable, mais à un niveau très bas. Le renversement de situation est quand même surprenant, en aussi peu de temps. Aux municipales de l'an dernier, la liste de gauche conduite par Elie Hoarau avait obtenu 53% des voix, contre 47% à l'Opposition menée par Pierre Lagourgue ».* <sup>1163</sup>

En 1979, les élections européennes sont marquées par la présence de quatre grands courants politiques. En 1984, les divergences sont tempérées par l'arrivée des petites listes et de la montée de l'extrême droite. À La Réunion, l'abstention joue en faveur de la droite. Par ailleurs, l'effondrement du P.C.F., qui passe de 20,72% à 11,21% en cinq ans, explique peut-être en partie pourquoi Paul Vergès privilégie le boycott des deux élections européennes suivantes, craignant sans doute de subir pareil sort.

## 2) 1989-1994, le P.C.R. boycotte les élections européennes

Les élections européennes de 1989 et de 1994, ainsi que le référendum de Maastricht en 1992, forment une « trilogie du refus », clairement exprimée par la décision du P.C.R. de boycotter les élections et de faire campagne pour le rejet du traité. Le référendum se distingue évidemment des deux autres scrutins par sa nature, mais aussi parce qu'il constitue un moment clé de la vie politique dans sa triple dimension européenne, nationale et locale. Ces trois rendez-vous électoraux se caractérisent par des taux d'abstention compris entre 75 et 77%. Ils n'ont depuis jamais atteint un tel niveau. On note également un contraste saisissant avec les taux d'abstention en métropole. L'écart est de 43 points lors du référendum et varie entre 26 et 29 points pour les deux autres élections. Ces chiffres, amplifiés par l'attitude réfractaire du P.C.R., montrent le désintérêt manifeste des Réunionnais vis-à-vis de l'Europe.

<sup>1161</sup> *Le Quotidien*, 18 juin 1984.

<sup>1162</sup> *Ibidem*.

<sup>1163</sup> *Ibid.*



Nous traitons le référendum séparément pour mieux souligner la gémellité des élections de 1989 et de 1994, en procédant également à une analyse comparative avec la situation métropolitaine.

Au cours des années 1988 et 1989, les Français sont convoqués à de nombreuses consultations électorales. Les premières mettent fin à la cohabitation (1986-1988). En effet, le 8 mai 1988, François Mitterrand est reconduit à la présidence de la République. Élu avec une confortable avance (54,01% contre 45,98%), il nomme Michel Rocard au poste de Premier ministre et dissout l'Assemblée nationale. Toutefois, les résultats sont décevants pour le Parti socialiste. Les scrutins législatifs des 5 et 12 juin 1988 donnent une majorité relative aux socialistes, qui comptent avec leurs alliés 276 sièges sur 577. Les 12 et 19 mars 1989, les élections municipales rendent manifeste un rapport de force favorable à la droite (R.P.R. et U.D.F.), qui obtient le plus grand nombre de voix et de larges victoires, notamment à Paris (Jacques Chirac), Lyon (Michel Noir) et à Toulouse (Michel Baudis). Cependant, les socialistes marquent une légère progression en remportant la majorité des votes dans les grandes villes de Province. Ces scrutins municipaux mesurent également la place que prennent les partis non traditionnels sur l'échiquier politique, c'est le cas des Verts et du Front national. Dans ce contexte, l'élection européenne, par son mode de scrutin (proportionnel), permet d'avoir une vision plus claire du poids électoral réel des différentes formations politiques.

En 1988, les Réunionnais votent majoritairement pour François Mitterrand, sans être à contre-courant du vote métropolitain. Pourtant, aux élections législatives, trois députés sur cinq sont issus de la droite : Auguste Legros, Jean-Paul Virapoullé et André Thien-Ah-Koon. Les deux autres parlementaires sont communistes : Laurent Vergès et Elie Hoarau. Ce rapport de force favorable à la droite se confirme lors des élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre 1988, qui offrent à Éric Boyer la présidence du Conseil général. La tendance reste la même lors des municipales de mars 1989. La droite remporte 14 mairies sur 24, le P.S. remporte les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie, Saint-Benoît, Sainte-Rose et de Petite-Ile. Le P.C.R. conserve les communes qui lui sont déjà acquises : La Possession, Le Port, Saint-Louis, Saint-Pierre et Sainte-Suzanne.

En raison des enjeux et des candidats réunionnais présents sur les listes nationales, l'élection européenne du 18 juin 1989 ne s'inscrit pas dans la continuité de cette série électorale. Dans le cadre des élections municipales, l'U.D.F. et le R.P.R. ont établi des

investitures communes pour 194 villes sur les 223 comptant plus de 30 000 habitants. Cette alliance se poursuit pour le scrutin européen. Valéry Giscard d'Estaing prend la tête de cette liste. Cette consultation donne lieu à des dissensions au sein des deux grands partis de droite. Michel Noir, fort de son succès à la précédente élection municipale de Lyon, se fait le porte-parole des « rénovateurs » du R.P.R., partisans d'un renouvellement des appareils et d'un rajeunissement de la classe politique. Il est rejoint par les rénovateurs de l'U.D.F.. En tout, ce sont 12 députés de droite qui annoncent, le 6 avril, leur volonté d'établir une liste pour les européennes. L'U.D.F. connaît également des difficultés. A Lille, les 22 et 23 avril, le septième congrès du Centre des Démocrates sociaux décide la création d'une liste centriste conduite par Simone Veil. Pour Pierre Méhaignerie, cette liste « *anticipera la grande formation du centre* » mais selon François Léotard, elle est « *une rupture de contrat* » vis-à-vis de l'U.D.F. et du R.P.R..

A gauche, les socialistes et les communistes se sont unis dans neuf dixièmes des villes de plus de 20 000 habitants pour mars 1989, mais c'est séparément que ces deux formations participent à l'élection européenne. La convention nationale du P.S., datée du 15 et 16 avril 1989 marque le début de la campagne socialiste. Cette convention entérine le projet de manifeste européen pour une Europe sociale concrétisée par une « charte des droits fondamentaux » des salariés européens. Le Président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a la charge de mener cette liste. La liste communiste est conduite par Philippe Herzog. On note également la présence d'une liste écologie conduite par Antoine Waechter. Au total, 15 listes s'engagent dans ce scrutin, 10 d'entre elles seulement sont présentes à La Réunion.

À son retour de la Convention nationale du P.S., Jean-Yves Dalleau annonce sa candidature sur la liste socialiste. Sa présence est due au système de tourniquet mis en place par les socialistes pour obtenir une représentation domienne à chaque élection européenne (en 1979, désignation d'un Guadeloupéen, en 1984 d'un Martiniquais, et en 1989 d'un Réunionnais). Malgré son positionnement à la 27<sup>ème</sup> place, Jean-Yves Dalleau reste confiant dans son éventuelle élection, car les sondages accréditent les socialistes de 28% des voix, ce qui leur octroierait 26 à 27 sièges. Les socialistes locaux soulignent durant toute la campagne électorale cette possibilité. D'autant plus que, selon Gilbert Annette, certains candidats socialistes servent de locomotive à cette liste et seront amenés, une fois élus, à démissionner. Le P.S. est le seul à faire campagne. Il met en avant l'apport financier de l'Europe par le biais de fonds structurels permettant la réalisation de grands travaux (Boulevard Sud à Saint-Denis, le port de Saint-Gilles) et par le biais de subventions pour la filière sucrière.

Déjà élu deux fois sur la liste du P.C.F., en 1979 et 1984, Paul Vergès appelle les Réunionnais à boycotter les élections européennes pour protester « *contre l'éviction totale et injuste* » des candidats des D.O.M. sur les listes nationales.<sup>1164</sup> Son absence auprès des communistes français s'explique par le positionnement de son parti lors de l'élection présidentielle de 1988. Il avait en effet appelé à voter François Mitterrand dès le premier tour, ce que n'avait pas apprécié le P.C.F., ni une partie de ses militants. Cependant, dès avril 1989, une volonté de constituer une liste outre-mer émerge dans ces départements. Le dirigeant du P.P.M. (Parti Progressiste Martiniquais), Aimé Césaire, entend réunir une pression politique domienne avec Paul Vergès et Jean-Marie Tjibaou afin de faire valoir leurs revendications : représentation des D.O.M. au Parlement européen, maintien de l'octroi de mer, rattrapage économique, et révision des accords de Lomé. Le P.P.M. renonce toutefois à constituer une liste D.O.M.-T.O.M. suite à plusieurs événements. D'abord, l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou le 4 mai à Ouvéa, pose le problème d'une nouvelle candidature canaque. Par ailleurs, Laurent Fabius donne à Camille Darsières (principal investisseur de la liste outre-mer) des engagements pour défendre les intérêts domiens au Parlement européen. Suite à l'échec de cette union, l'appel à l'abstention lancé par le P.C.R. se justifie par la non-représentation domienne sur les listes nationales, à un moment « décisif » pour l'intégration des départements d'outre-mer à l'Europe. En effet, c'est durant ce nouveau mandat (1989-1994) que doivent être prises des mesures européennes contraignantes pour La Réunion (négociation du maintien ou non de l'octroi de mer, texte et règlement régissant l'entrée des D.O.M. dans le marché unique de 1993). Paul Vergès conçoit l'abstention comme une réaction de « dignité », car les D.O.M. n'étant pas représentés ne peuvent exposer et défendre leurs intérêts auprès de Bruxelles. A droite, les dirigeants locaux partagent le même ressentiment. Ils s'insurgent contre l'indifférence de leurs états-majors pour les questions domiennes. Ainsi, Jean-Paul Virapoullé précise qu'il ne fera pas campagne pour cette élection mais votera, à titre personnel, pour la liste de Simone Veil. Le député-maire de Saint-André n'appelle pas son électorat à le suivre. Son choix ne se justifie pas en fonction des idées européennes de la liste centriste, mais uniquement en fonction des idées institutionnelles sur le statut des D.O.M.. Le député-maire du Tampon, André Thien-Ah-Koon, le suit dans cette démarche et s'abstient, lui aussi, de donner des consignes de vote. Face à l'indifférence ou au mécontentement que suscite cette consultation électorale chez les hommes politiques réunionnais, Jean-Claude Fruteau appelle l'électorat à se mobiliser : « *votez pour qui vous*

---

<sup>1164</sup> *Le Quotidien*, 8 juin 1989.

*voulez, mais votez* ». <sup>1165</sup> Ce mot d'ordre vise à contrecarrer celui du P.C.R. appelant au boycott. L'attitude des communistes réunionnais est ressentie par le P.S. local comme un vote anti-européen, dont les conséquences risquent de priver La Réunion des fonds européens qui lui sont alloués. Le P.S. est le seul parti à faire valoir l'enjeu local de cette élection, à travers l'engagement de Jean-Yves Dalleau sur la liste nationale. Les résultats du scrutin du 18 juin sont un test important pour les socialistes réunionnais qui, à la suite des municipales, peuvent mesurer leur capacité à mobiliser l'électorat et donc à évaluer leur progression entre ces deux élections.

En France, avec 51,1% le taux d'abstention atteint un niveau inquiétant. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette faible participation, notamment la répétition successive de consultations électorales depuis 1988. En rassemblant moins de la moitié des inscrits, cette élection ne confère qu'une faible légitimité aux élus. La liste d'union U.D.F.-R.P.R., conduite par Valéry Giscard d'Estaing arrive en tête avec 28,86%, devançant largement la liste centriste menée par Simone Veil qui totalise 8,41% des voix. La liste de Laurent Fabius obtient 23,61% ; mais ce score est perçu comme un échec par le gouvernement. Ce scrutin fait émerger l'éclatement de l'électorat en faveur des petites listes qui se partagent plus de 40% des voix : le parti écologique d'Antoine Waechter obtient 10,59%, la liste du Front national, 11,73%. En revanche, cette élection confirme le déclin électoral du P.C.F. qui ne recueille que 7,72% des suffrages.

A La Réunion, l'appel au boycott des communistes et le désengagement des dirigeants de droite se soldent par un taux d'abstention de 77,11%, soit 26 points de plus qu'en métropole. Cependant, ce taux atteint des niveaux bien supérieurs en Guadeloupe, où 90,01% des électeurs se sont abstenus, en Guyane, où il s'élève à 88,58%, et en Martinique à 83,94%. Cet écart significatif du pourcentage d'abstentions entre La Réunion et les autres départements d'outre-mer permet de constater que les Réunionnais se montrent malgré tout plus favorables à l'ouverture européenne. Les listes de Giscard et de Fabius sont presque à égalité avec respectivement 34,06% et 33,47% des voix. Mais, au total, la liste de l'ancien Président arrive en tête dans 16 communes, alors que celle conduite par le socialiste n'arrive en tête que dans 8 communes. Simone Veil réalise, avec 10,98% des suffrages, un score légèrement supérieur à celui de la métropole. La liste Herzog obtient 4,34% des voix. Les électeurs qui ont voté P.C.F. appartiennent vraisemblablement à la frange minoritaire d'électeurs du P.C.R., qui,

---

<sup>1165</sup> *Le J.I.R.*, 9 juin 1989.

depuis la présidentielle de 1988, préfèrent témoigner leur fidélité au P.C.F. plutôt que soutenir le P.S. lors des échéances électorales nationales. L'appel au boycott lancé par le P.C.R. ne peut expliquer à lui seul la désaffection des électeurs pour ce scrutin. Faut-il y voir le début d'une crise structurelle ? Les électeurs reconnaissent l'importance de la représentation européenne, mais estiment malgré tout que leurs votes restent d'une portée limitée incapable de répondre totalement à leurs attentes, puisqu'ils ne sont pas correctement représentés. Il est intéressant d'observer que les arguments du P.C.R. et ceux de la droite reposent sur le même souci de représentation, et donc sur la même nécessité d'affirmer une identité spécifiquement réunionnaise. Un tel rapprochement était totalement inimaginable avant le milieu des années 1980.

Suite aux élections législatives de mars 1993, une nouvelle majorité s'installe à l'Assemblée nationale. Sur les 577 sièges à pourvoir, la droite en remporte 480, le P.S. 67 et le P.C.F. 23. La débâcle socialiste est plus lourde de conséquences qu'aux élections régionales de mars 1992, puisque toutes les régions détenues par le P.S. votent à droite. La nomination d'Édouard Balladur à la fonction de Premier ministre inaugure la seconde cohabitation. Son gouvernement souffre, au début de l'année 1994, d'une impopularité que révèlent de nombreuses manifestations, notamment contre la réforme Falloux et la mise en place du C.I.P. (Contrat d'Insertion Professionnelle). Mécontent, l'électorat français sanctionne la politique gouvernementale aux élections cantonales des 20 et 27 mars 1994. Pour l'opposition cette consultation est également un moyen de sanctionner le gouvernement Balladur.

À La Réunion, les élections législatives de 1993 conduisent au Palais Bourbon trois députés de droite : Jean-Paul Virapoullé, André Thien-Ah-Koon et André-Maurice Pihouée, un député socialiste, Gilbert Annette, et un député communiste, Paul Vergès. En revanche, les deux collectivités réunionnaises sont à gauche. En effet, les élections régionales de mars 1992 sont annulées et un nouveau scrutin voit l'élection de Margie Sudre à la présidence du Conseil régionale grâce à une alliance P.C.R. – Free-Dom. Suite aux consultations cantonales de mars 1994, la gauche (P.S et P.C.R.) compte 24 sièges sur 47 et élit à la présidence du Conseil général, Christophe Payet, maire socialiste de Petite-Ile.

Dès le mois de janvier, le R.P.R. plaide en faveur d'investitures communes à droite pour l'élection européenne. Cette volonté d'union se concrétise en mars par la publication d'un projet européen commun R.P.R.-U.D.F.. Pour ne pas transformer cette élection en une

sanction contre le gouvernement, Édouard Balladur ne souhaite pas la candidature de ses ministres.<sup>1166</sup> Se pose alors le problème de la tête de liste. Dans un premier temps, le choix reste à faire entre Jacques Chirac ou Jean-François Deniau du Parti républicain. Le premier refuse, pour éviter, à un an de l'échéance présidentielle, d'assumer une telle responsabilité dans le cadre d'un éventuel échec. Le second est écarté en raison de son soutien mitigé au « oui » pour le référendum du traité de Maastricht. C'est finalement Dominique Baudis, député-maire C.D.S. de Toulouse et ultra européen qui a la charge de mener la liste R.P.R.-U.D.F.. Cette nomination réveille les dissensions entre les « pro-Maastricht » et les « anti-Maastricht ». Les réactions ne tardent pas, notamment celles du vice-président de l'Assemblée nationale, qui souhaite une seconde liste opposée à Maastricht, la première étant celle de Philippe de Villiers. En effet, dès le 11 janvier 1994, ce dissident du Parti républicain annonce sa volonté d'établir sa propre liste à l'élection européenne, qu'il présente comme une liste contre « Maastricht, le G.A.T.T. et Schengen ». La progression dans les sondages des listes dissidentes force Dominique Baudis à remodeler son discours afin de rassurer les eurosceptiques. À gauche, Michel Rocard conduit la liste socialiste pour une Europe sociale. Cette liste est concurrencée par celle du M.R.G. menée par l'ancien ministre Bernard Tapie. La question européenne divise la scène politique non pas en fonction des clivages gauche-droite, mais en fonction ou non de l'adhésion à l'Europe de Maastricht. Pour les différents partis, cette élection représente un test crucial avant les échéances électorales de 1995. Ainsi, Nicolas Sarkozy souhaite voir l'alliance R.P.R.-U.D.F. se renouveler pour ne présenter qu'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle. Michel Rocard, conscient du poids électoral du P.S. appelle les autres formations de gauche à constituer une « nouvelle alliance ». Cette union s'inscrit dans la perspective des futures élections présidentielles et municipales.<sup>1167</sup>

Dans l'île, ni les échéances présidentielles, ni l'accord ou le refus de l'application du traité de Maastricht ne sont perçus comme des enjeux électoraux. La campagne électorale n'enthousiasme guère les dirigeants locaux même si certains d'entre eux figurent sur une liste. C'est le cas de Rémy Massain, 75<sup>ème</sup> sur la liste « Énergie Radicale » de Bernard Tapie, de Jocelyne Stephen, 19<sup>ème</sup> sur celle des Verts et de Pierre Vergès, qui est toujours recherché par la police, mais qui malgré tout occupe la deuxième place sur la liste du « Rassemblement d'outre-mer » menée par le député guadeloupéen, Ernest Moutoussamy. Ce dernier reprend l'initiative amorcée par Camille Darsières lors des européennes de 1989, afin de défendre les

<sup>1166</sup> *Le Monde*, 6 janvier 1994.

<sup>1167</sup> *Le Monde*, 8 juin 1994.

spécificités des D.O.M. et une Europe des régions.<sup>1168</sup> Cette nouvelle liste d'outre-mer regroupe différents partis progressifs : le P.P.M. (Parti Progressif Martiniquais), le P.P.D.G. (Parti Progressif et Démocratique Guadeloupéen), le P.S.G. (Parti socialiste guyanais), le P.C.R. et des représentants de la communauté domienne en métropole.<sup>1169</sup> Ce rassemblement proteste contre le désintérêt des grandes formations politiques face aux problèmes outre-marins et contre le mode de scrutin à la proportionnelle nationale qui évince les représentants domiens. Malgré la présence de 23 membres du P.C.R., celui-ci appelle finalement au boycott. Selon les communistes réunionnais, suite à la publication de la liste du Rassemblement, les partis nationaux prennent acte du souci de représentation des élus domiens et ont, par conséquent, ajouté à leur liste un représentant des départements d'outre-mer. Cette justification est peu crédible. En réalité, le P.C.R., activement engagé dans une campagne de propagande auprès de la population, dans le cadre de l'affaire de l'endiguement de la Rivière des Galets, se désintéresse de la campagne européenne. Dans cette affaire judiciaire, Pierre Vergès, en clandestinité depuis un an, est mis en examen pour participation supposée à des appels d'offre frauduleux. Ce désintérêt du personnel politique pour la préparation du scrutin n'est pas propre à La Réunion, puisqu'il est également partagé dans les autres D.O.M..<sup>1170</sup> Au cours de sa visite dans l'île le 6 juin, Lionel Jospin explique le peu d'enthousiasme de la population domienne : *« essentiellement parce que l'Europe s'est éloignée de son modèle d'équilibre économique et de justice sociale. Dans l'Europe telle qu'elle était présentée au départ, les peuples pouvaient s'y reconnaître. Désormais, on assiste à une dérive vers le libre échangeisme, avec un chômage massif et chronique »*.<sup>1171</sup> Le 7 juin, *Le J.I.R.* annonce l'arrivée du député européen Jean-Louis Bourlanges et du navigateur Gérard d'Aboville, respectivement 11<sup>ème</sup> et 28<sup>ème</sup> colistiers de Dominique Baudis, tandis que *Témoignages*, annonce celle du député sortant, Jean Querbes, candidat du P.C.F..

En France, le taux de participation est de 52,96%, ce qui correspond à une amélioration de quatre points par rapport à la précédente élection européenne. La droite traditionnelle recueille 37,87% des voix. La liste de Dominique Baudis arrive en tête avec 25,52% des voix (28 sièges). Cette liste régresse par rapport à 1989 (28,87%), gênée par celle de Philippe de Villers qui obtient 12,35% des voix (13 sièges). L'extrême droite, avec 10,54% (11 sièges) reste stable. Les trois listes de gauche obtiennent 33,44% des voix. Le P.S. totalise

<sup>1168</sup> *Le Quotidien*, 2 mai 1994.

<sup>1169</sup> *Le Monde*, 5 mai 1994.

<sup>1170</sup> *Le Monde*, 11 juin 1994.

<sup>1171</sup> *Le Quotidien*, 9 juin 1994.

14,48% (15 sièges), alors qu'en 1989 il remportait 23,61% des voix, soit 22 sièges. Ce recul est dû en partie à la présence de la liste de Bernard Tapie qui réalise un score de 12,05% (13 sièges), et celle de Jean-Pierre Chevènement (2,54%) qui a rompu avec le P.S. en avril 1993. La liste du P.C.F. obtient 7 sièges, soit 6,91%. La totalisation des voix en fonction des appartenances politiques n'est pas significative pour ce vote. Le critère déterminant est ici l'adhésion ou non à l'idée européenne. Les listes pro-européennes rassemblent 52,05% (R.P.R.-U.D.F., P.S., M.R.G.), les listes anti-européennes ne recueillent quant à elles que 29,80% (De Villiers, F.N., P.C.F.).

Sur la vingtaine de listes en présence, sept d'entre-elles, ne sont pas représentées à La Réunion. Cette absence correspond à un souci d'économie des petites listes qui n'ont pas les moyens financiers pour assurer pleinement leur campagne et pour qui les D.O.M. ne font pas partie de leurs thèmes de campagne. Les suffrages réunionnais se concentrent naturellement vers les candidats en lice. Le taux de participation s'élève à 23,89%. Même s'il augmente légèrement par rapport à la précédente élection européenne, il reste très bas comparativement à celui de métropole. Les Réunionnais ne se sentent pas encore aussi concernés par l'Europe que leurs concitoyens métropolitains. L'appel au boycott lancé par le P.C.R. est suivi principalement dans les communes communistes. Le taux de participation est de 10,57% au Port, de 12,42% à La Possession, de 14,24% à Saint-Pierre, et de 11,42% à Sainte-Suzanne. Sur l'ensemble de l'île, 69,83% des voix réunionnaises se concentrent autour de trois listes : celle du R.P.R.-U.D.F. qui arrive en tête avec 40,12% des voix, celle du P.S., 19,40% et la liste conduite par Bernard Tapie, 10,31%. La liste d'Ernest Moutoussamy ne recueille quant à elle que 4,82% des voix. Ce faible résultat prouve que l'idée d'un vote communautaire des Domiens n'a pas convaincu les Réunionnais. Selon Le Quotidien,

*« Les résultats reflètent une certaine logique. La liste R.P.R.-U.D.F. de Dominique Baudis, comme celle de 1989 recueille une majorité de suffrage. Mais là où la liste R.P.R.-U.D.F. de 1989 recueillait 33,47% des suffrages avec 23 955 voix, la liste Baudis, hier, atteignait 40,12% pour 30950 voix soit un gain appréciable en pourcentage et surtout en voix. Derrière la liste Rocard réalise un meilleur score qu'en métropole avec 19,40% des voix alors que Bernard Tapie est proche de son score métropolitain avec 10,31%. Les autres listes, notamment la liste De Villiers (3,09%) ou Moutoussamy (4,82%) n'obtiennent pas de résultats réellement significatifs ».*<sup>1172</sup>

En 1999, les abstentionnistes demeurent encore les grands vainqueurs du scrutin européen. La participation a pourtant progressé de cinq points par rapport à l'élection de 1994, mais le désintérêt des Réunionnais pour cette élection semble se confirmer. *Le Quotidien*, s'interroge sur l'évolution de ces élections au cours des vingt dernières années.

<sup>1172</sup> *Le Quotidien*, 13 juin 1994.



« Malgré la présence de deux candidats réunionnais en position éligible sur des listes nationales – une première depuis que les élections européennes existent – malgré l'absence d'appel au boycott – contrairement aux deux dernières éditions de 1989 et 1994 – les Réunionnais ont, une fois de plus boudé les urnes des européennes hier. (...) En 1979 et en 1989 où Paul Vergès était candidat sur la liste P.C.R., La Réunion avait presque deux fois plus voté qu'hier : plus de 58% de participation en 19 et plus de 55% en 1984. Aujourd'hui, plus l'Europe est présente dans notre vie, plus les Réunionnais lui tournent le dos ».<sup>1173</sup>

### 3) 1992, l'Europe providentielle au secours d'une île lointaine

En septembre 1992, Jean-François Samlong achève la rédaction d'un essai, au sous-titre provocateur : *Le défi d'un volcan. Faut-il abandonner la France ?* L'ouvrage est publié l'année suivante chez un éditeur parisien. Le poète romancier, ébranlé par la violence des événements du Chaudron, s'interroge sur les raisons historiques qui les ont provoquées.

« Même si l'île de La Réunion n'en était plus à sa première émeute (plusieurs tentatives d'insurrection eurent lieu au XVII<sup>e</sup> siècle), celle de février 1991 m'avait arraché à un confort intellectuel et, confronté aux événements, je n'avais aucune réponse. J'ai eu le sentiment que je ne me connaissais pas – comme si je m'étais perdu en cours de route -, que j'avais vécu à côté de l'île que je connaissais moins encore. J'ignorais presque tout d'elle, de son passé, de son présent, et de ce qui l'attendait en cette fin de siècle. J'étais étranger à son propre devenir, au mien aussi ».<sup>1174</sup>

La société réunionnaise, « inégalitaire, injuste, repliée sur elle-même » est tiraillée entre les commodités de l'assistance et la revendication de l'égalité. « Une telle situation explosive offre à Paul Vergès les mots du drame à venir, dans lequel il est évident que "chaque Réunionnais est lui-même une guerre civile" ».<sup>1175</sup> Mais, enthousiasmé par l'aventure européenne, l'écrivain prône l'intégration, moyen le plus sûr d'accéder au développement et à l'épanouissement de la population. « Le défi est de ne pas passer à côté de cette chance unique, afin d'entrer dans le marché européen en toute confiance, et la tête haute ».<sup>1176</sup> L'Europe assure pour beaucoup un prolongement naturel de la citoyenneté française, mais les représentations que se font les Réunionnais de cet espace communautaire restent floues. Réunis à Maastricht aux Pays-Bas, le 7 février 1992, les douze ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne signent un « traité d'union économique, monétaire et politique ». La décision de François Mitterrand de soumettre l'adoption du Traité de Maastricht à l'approbation des Français, par voie référendaire, répond à une demande de l'opinion, mais aussi à la volonté du chef de l'État d'impliquer ces concitoyens dans cette

<sup>1173</sup> *Le Quotidien*, 14 juin 1999.

<sup>1174</sup> Jean-François Samlong, *Le défi d'un volcan, Faut-il abandonner la France ?*, Paris, Stock, 1993, p. 11.

<sup>1175</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>1176</sup> *Ibid.*, p. 17.

phase historique de la construction européenne. « *Je savais que je prenais un risque considérable en consultant les Français. Je savais bien que le Parlement était largement favorable au traité de Maastricht, mais il est des circonstances où il faut consulter le peuple* ». <sup>1177</sup> Lors d'un référendum, le peuple est appelé à se prononcer sur un projet de loi, mais son champ d'expression se limite à l'approbation, au refus ou à l'abstention. À l'occasion du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, Jacques Lougnon, contribuant à l'éducation citoyenne des Réunionnais, définit l'originalité de cette procédure électorale.

*« Le référendum est la seule consultation vraiment démocratique où le citoyen peut exprimer directement son sentiment. Il est d'accord ou pas d'accord. S'il n'est pas d'accord, il dit non, mais il ne s'abstient pas. S'il le fait, c'est qu'il n'a pas d'opinion ou qu'il se désintéresse de la chose politique. Certains pourront rétorquer qu'ils ne votent pas parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la formulation de la question et que leur "non" pourrait être interprété dans un sens qui n'est pas le leur. Soit ! Alors qu'ils votent blanc, mais qu'ils votent. Le vote est un droit qui entraîne un devoir civique. Il est navrant de voir des personnages importants briguant les plus hautes fonctions de la République appeler leurs concitoyens à l'incivisme ».* <sup>1178</sup>

Constatant que les promesses électorales du candidat François Mitterrand sont restées lettres mortes depuis sa réélection, le P.C.R. entend cette fois-ci priver le Président des voix communistes, d'autant que la division de l'opinion nationale sur la question laisse planer le doute quant au résultat du scrutin. Mais cet esprit de revanche n'est pas exprimé ouvertement par le P.C.R., qui préfère souligner les risques économiques pour La Réunion en cas de ratification du traité. En juin 1989, Paul Vergès avait déjà appelé au boycott des législatives européennes. La consigne reste la même pour Maastricht. Lors des défilés du 1<sup>er</sup> mai, à l'appel de la C.G.T.R., plusieurs milliers de personnes manifestent dans les rues du Port. « *Pour couper court aux tergiversations du gouvernement et du ministre des D.O.M. sur la question de la réalisation de l'égalité à La Réunion – égalité du S.M.I.C., du R.M.I., des prestations familiales et sociales* », le syndicat, satellite du P.C.R., demande au nouveau Président du Conseil régional d'organiser dans les meilleurs délais une consultation des Réunionnaises et Réunionnais pour la réalisation de l'égalité sociale avant le 31 décembre 1992. <sup>1179</sup> Cette demande de référendum pour l'égalité sociale rappelle subtilement que les Réunionnais ne jouissent toujours pas des mêmes droits que les métropolitains, tout en établissant un parallèle avec la consultation sur l'Europe.

<sup>1177</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1992.

<sup>1178</sup> Jacques Lougnon, *Nouvelles chroniques*, op. cit., p. 454.

<sup>1179</sup> *Témoignages*, 2-3 mai 1992, « *Un référendum pour l'égalité* », p. 1. (Le Président du Conseil régional, Camille Sudre, élu après les émeutes du Chaudron, n'occupe ses fonctions que depuis le 27 mars 1992).

Le débat public passionne les Français, qui, pour comprendre le traité sur lequel ils doivent se prononcer, s'enquière du fonctionnement des institutions européennes. À La Réunion, la discussion publique a bien lieu, mais dans une moindre mesure, et surtout, dans une perspective différente, puisque les enjeux géographiques ne peuvent être identiques. Néanmoins, le référendum ouvre un débat, à la fois politique et pédagogique, sur la relation entretenue par l'Europe et La Réunion depuis 1957. Les inquiétudes sont aussi nombreuses que les raisons d'espérer. La situation de l'île, marquée par l'absence de richesses naturelles, l'étroitesse du marché local, une main d'œuvre peu qualifiée, une hypertrophie du secteur tertiaire, un secteur agricole fragile, est surtout en proie à un déséquilibre économique et social alarmant.

Dans les pages du *Quotidien* réservées au débat public sur le référendum, Daniel Lallemand (Membre du collectif pour le NON au traité de Maastricht), expose les risques économiques pour l'île. En cas de délégation de pouvoirs à l'Europe et de libre circulation des marchandises, La Réunion ne pourra plus faire valoir sa spécificité ni bénéficier de mesures exceptionnelles. Or, la concurrence des produits européens importés dans cet espace insulaire risque d'écraser facilement les entreprises locales.<sup>1180</sup> Tony Manglou (Initiateur du collectif pour le OUI au traité de Maastricht), insiste au contraire sur les changements déjà provoqués par l'aide européenne.

*« Est-ce que l'Europe d'aujourd'hui serait pour nous cette réalité quotidienne (le port, l'aéroport, la fin des monopoles dans les transports aériens et dans le commerce, le désenclavement des Hauts, l'électrification rurale, la formation professionnelle, le développement des télécommunications – la construction de lycées...). Aurions-nous tout cela si nous en étions restés au seul traité de Rome ? ».*<sup>1181</sup>

Ivan Hoarau, opposé au traité, rappelle qu'on ne peut réduire le débat à une position manichéenne pour ou contre l'Europe. Il importe avant tout, selon lui, de comprendre quel sens donner au vote, dans un contexte réunionnais, ce qui l'amène à renverser la manière d'aborder la question.

*« Soutenir que voter non au référendum du 20 septembre, c'est voter non à l'Europe relève de l'imposture et du mensonge. En effet, cette assertion suppose qu'il n'y ait qu'une façon de concevoir et de faire l'Europe. Que je sache, l'Europe des États ou l'Europe fédéral : l'Europe des travailleurs ou l'Europe des multinationales renvoie à des perspectives radicalement différentes. On peut donc dire non à Maastricht et oui à l'Europe. (...) Il convient de mettre fin à cette économie de comptoir et pour cela d'inverser la hiérarchie des objectifs économiques et faire en sorte que la priorité soit clairement le développement économique et social des régions d'outre-mer. L'unité du grand marché n'apparaît plus alors que comme un moyen de développement et non une fin en soi ».*<sup>1182</sup>

<sup>1180</sup> *Le Quotidien*, 4 septembre 1992, Daniel Lallemand, *La mort de notre économie*.

<sup>1181</sup> *Le Quotidien*, 4 septembre 1992, Tony Manglou, *Petits et isolés nous ne sommes rien*.

<sup>1182</sup> *Le Quotidien*, 5 septembre 1992, Ivan Hoarau, *Non à Maastricht*.

Quelques jours plus tard, Guy Jarnac explique que ce traité introduit la prise en compte du fait régional, ce qui préserve les acquis de la décentralisation. « *Dorénavant nos régions, territoires et collectivités d'outre-mer seront directement représentés à Bruxelles au sein du comité consultatif des Régions* ». <sup>1183</sup> Daniel Favre signe un vibrant plaidoyer en faveur de l'universalisme européen, où il se montre convaincu de la marche inéluctable de la mondialisation. Dépassant le cadre régional et européen, il raisonne à l'échelle planétaire en établissant des liens entre l'évolution de la société réunionnaise et le développement de l'économie mondiale. Il conclut en incitant les Réunionnais à voter, non pour eux-mêmes, mais pour l'avenir de leurs enfants.

*« Cette année encore beaucoup d'enfants Réunionnais sont partis en métropole, en Europe pour continuer leurs études. Leurs grands-parents auraient-ils osé l'imaginer ? le monde change si vite et nos enfants le voient en permanence, chaque jour, à la télévision, s'y habituent, s'y préparent, n'en ont plus peur, désirent le rencontrer et le vivre. Ils vous le disent, ils sont d'ailleurs, de partout, de La Réunion, de France, d'Europe et du monde. Ils ne votent pas. Votez pour eux ».* <sup>1184</sup>

Le 20 septembre 1992, alors que la participation est très forte en métropole, les Réunionnais ont majoritairement boudé les urnes. La participation est inversement proportionnelle entre la métropole et La Réunion. En revanche, localement, le OUI ne souffre aucune ambiguïté.

TABLEAU 29 : REFERENDUM SUR LE TRAITE DE MAASTRICHT, 20 SEPTEMBRE 1992

Inscrits	333 625	Réunion	Métropole	37 111 742
OUI	62 072	74,30%	51,0%	12 964 102
NON	21 475	25,70%	49,0%	12 548 058
<b>Participation</b>	<b>88 920</b>	<b>26,65%</b>	<b>70,0%</b>	<b>26 389 286</b>

(Sources : *Le Quotidien et Le Monde*, 21 et 22 septembre 1992)

Quelques incidents émaillent le déroulement du scrutin. Des brochettes sont semées sur les routes d'une ou deux communes. Mais l'obstruction du vote dans les municipalités communistes reste le fait le plus marquant. Ainsi, par manque d'assesseurs, les bureaux de vote ouvrent tardivement, notamment au Port, où les électeurs n'ont pu voter avant 10h30. « *Ces retards dans l'ouverture des bureaux de vote, la ville du Port n'a pas été la seule à en souffrir. Les autres communes communistes ont également été le théâtre d'incidents similaires* ». <sup>1185</sup> Le P.C.R. ayant appelé à l'abstention, il n'avait aucun intérêt à faciliter la

<sup>1183</sup> *Le Quotidien*, 11 septembre 1992, Guy Jarnac, *Subir ou vivre*.

<sup>1184</sup> *Le Quotidien*, 11 septembre 1992, Daniel Favre (Conseiller régional), *Citoyens du monde : Maastricht sera le premier pas*.

<sup>1185</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1992.

tâche des électeurs. Cette entrave à la démocratie est d'autant plus surprenante que ce parti a longtemps été lui-même victime de la fraude. « *La "tradition démocratique" chère à Paul Vergès reste encore à conquérir au Port comme à Saint-Pierre, à Sainte-Suzanne comme à Saint-Louis. Triste Réunion* », commente Idriss Issa.<sup>1186</sup>

Unanimement, les hommes politiques ou les journalistes soulignent l'absence de campagne pour le OUI, et la concomitance des élections sénatoriales. Le député-maire du Tampon, André Thien-Ah-Koon, se déclare heureux que les jeunes se soient déplacés pour voter. « *Ils ont mieux pris en compte que leurs aînés la mesure des nouveaux espaces dont ils seront les acteurs de demain* ». <sup>1187</sup> Néanmoins, ajoute-il :

*« En recourant à la procédure référendaire, le gouvernement a pris des risques sur l'avenir de la France sachant qu'il disposait par ailleurs d'une forte majorité au congrès de Versailles sur cette question. Le recours à la démocratie directe a coûté cher au pays, mis en ébullition les monnaies des États membres, gelé la vie politique pendant de longues semaines alors que la France traverse des conflits sociaux importants. La campagne aura provoqué des fractures parmi les familles politiques ».*<sup>1188</sup>

Le maire de Petite Ile, Christophe Payet, regrette que « *les Réunionnais n'aient pas pris la mesure de l'importance de ce scrutin sur l'Europe pour leur île* ». <sup>1189</sup> Jean-Paul Virapoullé, le député-maire de Saint-André, se félicite du « *renforcement des liens entre la France et La Réunion, et aussi entre notre département et l'Europe* ». <sup>1190</sup> Le secrétaire départemental du R.P.R., Alain Defaud, occultant le faible taux de participation, développe lui aussi le thème du vote plébiscite, ce qui réduit considérablement l'enjeu de la question européenne à cette question de la citoyenneté française. « *Les Réunionnais devaient affirmer clairement et sans ambiguïté que nous étions décidés à rester dans le cadre national et européen. Près de 70% des Réunionnais ont montré leur attachement à ces deux cadres* ». <sup>1191</sup> Le président du Conseil général, Éric Boyer, salue la victoire, tout en rappelant la nécessité de préserver l'identité réunionnaise.

*« Ce soir, le "oui" est largement majoritaire. C'est un "oui" libérateur malgré un faible taux de participation. Son effet psychologique est important pour nous. Cette victoire nous aidera à mieux construire La Réunion dans l'Europe, dans le respect de nos spécificités. Il faut désormais gérer ce "oui" sans perdre notre âme ».*<sup>1192</sup>

---

<sup>1186</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1992, Idriss Issa, *Maastricht : rien à cirer*, p. 3.

<sup>1187</sup> *Ibidem*.

<sup>1188</sup> *Ibid.*

<sup>1189</sup> *Ib.*

<sup>1190</sup> *Ib.*

<sup>1191</sup> *Ib.*

<sup>1192</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1992, Idriss Issa, *Maastricht : rien à cirer*, p. 3.

Les trois quotidiens régionaux réagissent en considérant, chacun, la portée de l'événement selon leurs préoccupations. Ainsi, l'analyse d'Idriss Issa, pour *Le Quotidien*, souligne l'importance numérique des abstentionnistes à La Réunion.

*« Alors que le monde entier avait hier les yeux tournés vers la France, notre île avait, elle, le dos tourné à l'Europe. Plus de 244.000 Réunionnais (sur 330.000) ont préféré rester à la case plutôt que de se prononcer sur le traité de Maastricht. Comme si l'Europe leur était étrangère, comme si cette élection, (pour reprendre une formule connue) ils n'en avaient "rien à cirer" ».*<sup>1193</sup>

Le journaliste du *J.I.R.*, Yves Mont-Rouge, s'emploie à définir le type de vote que représente cette élection. Il en déduit, que la désaffection des électeurs traduit surtout leur ignorance du fonctionnement européen.

*« Les Réunionnais ont majoritairement boycotté le traité de l'Union européenne. Les abstentionnistes (75,35%) restent manifestement les grands vainqueurs de cette élection sans passion ». (...) « Alors vote-sanction ? Vote-protestation ? Vote-frustration ? Non, vote-méfiance à la rigueur, mais surtout vote-ignorance. L'ensemble des Réunionnais se perdent dans la nébuleuse Maastrichienne ».*<sup>1194</sup>

*Témoignages* additionne les pourcentages d'abstention, les bulletins nuls, qu'il qualifie abusivement de « refus de vote » et les NON. Ces trois composantes forment ensemble 79,8% des suffrages. Cette interprétation des chiffres lui permet d'affirmer que « *les Réunionnais veulent être entendus sur leurs revendications et considérés comme des partenaires de Paris et des dirigeants européens pour construire le développement de leur pays* ». <sup>1195</sup>

Deux ans plus tard, le P.C.R. boycotte le renouvellement des députés européens. Le taux d'abstention est alors de 76,10%. L'Europe agit sur le quotidien des citoyens ; elle modifie leurs comportements, mais plus difficilement leurs mentalités.

*« C'est au moment où les modèles européens appellent le plus à l'identification (...) que la question identitaire rejaillit avec véhémence. On recherche une identité, c'est-à-dire une différence pour se démarquer de l'identification perçue comme dominante et imposant ses principes d'hétérogénéité ».*<sup>1196</sup>

Après avoir manifesté leur opposition ou leur indifférence à l'intégration européenne, les Réunionnais prennent, peu à peu, conscience des changements positifs qu'elle produit sur leurs vies. Les craintes d'hier se sont évanouies, les Réunionnais y ont gagné un supplément de citoyenneté et surtout d'identité.

---

<sup>1193</sup> *Le Quotidien*, 21 septembre 1992, Idriss Issa, *Maastricht : rien à cirer*, p. 3.

<sup>1194</sup> *Le J.I.R.*, 21 septembre 1992, Yves Mont-Rouge, *Les abstentionnistes vainqueurs de Maastricht*, p. 3.

<sup>1195</sup> *Témoignages*, 21 septembre 1992, *Le rejet du mépris*, p. 1.

<sup>1196</sup> Jean-Pierre Cambefort, *Dialectique de l'intersubjectivité dans le cas de l'insularité réunionnaise*, in *L'insularité : Thématique et représentation* : actes du colloque international de Saint-Denis de La Réunion, avril 1992, textes réunis par Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-Michel Racault, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 349.

## Conclusion de la quatrième partie / L'élargissement de la citoyenneté réunionnaise à de nouveaux horizons

Confrontée pendant plus de trois siècles à l'insularité, à l'éloignement et la dépendance, la mentalité réunionnaise s'est construite dans le repli sur soi, entre une timidité malade et une fierté outrancière. Les clivages raciaux, auxquels se superpose la lutte des classes après l'abolition de l'esclavage, façonnent également la structuration des représentations sociales. Prisonniers de leur univers, responsables politiques et citoyens réunionnais sont persuadés que la vie politique locale ne peut s'ériger qu'autour de la question statutaire. Jusqu'au milieu des années 1980, chaque élection se mue en référendum, pour ou contre le maintien du rattachement à la France. Ce dévoiement électoraliste génère des réflexes identitaires : on ne vote pas seulement pour élire tel ou tel candidat, ou son programme, mais pour affirmer sa fidélité à la citoyenneté française ou, au contraire, pour réclamer une émancipation au nom d'une identité réunionnaise en construction. Dans les deux cas, les électeurs manifestent leur besoin de reconnaissance. Le rééquilibrage des forces politiques, qui s'exprime dans les urnes à partir de 1983, traduit une évolution des mœurs politiques. Les Réunionnais n'ont plus peur d'exprimer leurs convictions profondes ou leurs réelles aspirations. S'ils ont gagné en maturité sur ce point, en revanche, les périodes électorales restent régulièrement entachées de fraudes et de violences, tandis que le clientélisme demeure un mode de pression électorale. Mais le phénomène est sans commune mesure avec ce qu'il était, au moment où la lutte contre les communistes justifiait tous les excès.

Comme l'évoque Alix Dijoux, « *en moins de trente ans, l'ensemble du personnel politique a opéré un virage de cent quatre-vingts degrés. En effet, au début des années 60, l'objectif fondamental de la politique conduite à La Réunion était de faire des habitants de cette petite île de l'océan Indien, à 10 000 kilomètres de la France "mère patrie", des "Français à part entière" »*.<sup>1197</sup> La fin de la Guerre froide, provoquée par la chute de l'empire soviétique, modifie le substrat idéologique qui emprisonnait les Réunionnais entre deux « intégrismes », pour reprendre la formule de Paul Hoarau. Mais le changement ne devient perceptible qu'au moment des événements du Chaudron, au début des années 1990. La réalité sociale, tiraillée entre deux modes de vie, de cultures et de niveaux de consommation différents, révèle une profonde dissymétrie, qui justifie la nécessité de réaliser l'égalité sociale

---

<sup>1197</sup> Alix Dijoux, *La quête d'une identité*, in *La France dans ses régions*, Paris, Le Monde, 1992, p. 74. (Cf. Annexes 10 – 1).

au plus tôt. En outre, la crise morale et politique, qui secoue le département lors du dernier septennat de François Mitterrand, aggrave le divorce entre une partie de la population et les responsables politiques, ébréchés par une myriade d'enquêtes judiciaires. L'ouverture s'impose comme le seul moyen d'éviter l'implosion de cette société, plus que jamais confrontée à ses contradictions, à ses faiblesses et à ses dérives. Lors du référendum de Maastricht, l'opinion réunionnaise se divise sur la question. Trois groupes se forment : ceux qui prônent l'ouverture comme le moyen de parfaire l'assimilation, ceux qui défendent les spécificités régionales, et la majorité, indifférente à la politique de Bruxelles. Pourtant, à mesure que le tandem franco-allemand s'impose comme le principal moteur de la construction européenne, le développement de l'Union modifie la conception de l'identité réunionnaise. L'Europe devient le nouveau point de mire des chefs d'entreprises, des journalistes, ou des hommes politiques, qui y voient de nouvelles perspectives économiques, un marché de l'emploi élargi et surtout une manne financière, dont il serait absurde de priver La Réunion. Paul Hoarau, qui n'a cessé de défendre l'ouverture d'une « troisième voie », y voit une nécessité vitale, et même, revendique une ouverture totale, vers d'autres espaces.

*« Si nous voulons conduire le développement de notre pays, nous devons nous ouvrir sur l'extérieur, comme jamais nous l'avons fait dans le passé, sur les espaces auxquels nous appartenons naturellement, d'une façon ou d'une autre (l'indianocéanie, la France, l'Europe, etc.) mais aussi sur les autres espaces du monde. En aucun cas la responsabilité du développement ne pourra s'accommoder d'un renfermement sur soi. Cela n'ira pas sans changements dans ce qui constitue notre culture ».*<sup>1198</sup>

Profitant du vide laissé par l'effondrement de l'Union soviétique, la mondialisation instaure un nouvel ordre mondial, basé notamment sur la multiplication des échanges. Dans ce nouvel environnement, affirme Alix Dijoux, « *La Réunion rêve d'être un catalyseur du dialogue Nord-Sud et Sud-Sud en raison de ses différentes sensibilités ethniques et culturelles. Une sorte de passerelle entre l'Europe, l'Inde, l'Afrique ou encore la Chine* ». <sup>1199</sup> Alors que le P.C.R. avait appelé à voter contre Maastricht, et à boycotter les élections européennes de 1994, un changement de doctrine s'impose. *Témoignages* énonce ainsi, le 12 avril 1995, les trois défis majeurs auxquels La Réunion doit faire face : réussir l'intégration spécifique dans l'Union Européenne, s'intégrer dans l'environnement géographique et participer aux échanges avec l'Afrique australe.

---

<sup>1198</sup> Discours de Paul Hoarau (conseiller régional), lors du colloque « *Culture, Identité, Développement* », 6-7-8 juin 1989.

<sup>1199</sup> Alix Dijoux, *La quête d'une identité*, op. cit., p. 75.



**CONCLUSION GENERALE**

**UNE IDENTITE REUNIONNAISE TOUJOURS EN  
CRISE ?**

Dès les premières pages de sa thèse, Jean-Jacques Becker posait une question déterminante à laquelle il est temps, pour nous aussi, de répondre : « *peut-on considérer comme achevée l'exploration d'une période sans avoir recherché la représentation que les contemporains se sont faite des événements qu'ils ont vécus ? Peut-on les expliquer, du moins les comprendre, si on ignore comment ils les ont compris ?* ». <sup>1200</sup> Naturellement, répondre affirmativement n'aurait aucun sens. En effet, comment interpréter les faits, sans chercher à comprendre la logique d'action qui les a motivés ? Car, même lorsqu'ils agissent par automatisme, les hommes sont habités de croyances, de convictions et de représentations, qui guident leur conduite. Lorsqu'une main anonyme trace, par exemple, un graffiti sur un mur, cette opinion, aussi laconique soit-elle, s'adresse aux yeux de tous, et devient un message qui peut être lu ou ignoré, mais qui, par sa seule présence, devient un acte social, ou selon les circonstances, une revendication politique, ou un appel à la liberté. <sup>1201</sup> Dans l'isolement, lorsqu'un électeur glisse le secret de son vote dans une enveloppe, cet acte, qui se dérobe au regard des autres, s'inscrit pourtant dans une logique codifiée, où l'action individuelle participe à l'action collective. Ainsi, comme l'affirme Ralph Schor, « *l'opinion apparaît comme le résultat d'une perpétuelle interaction entre les individus et les groupes ; elle est le reflet à la fois de l'expérience personnelle et de la conscience commune ; elle met en valeur les multiples liens unissant l'homme à la société* ». <sup>1202</sup> Alain Girard décrit, quant à lui, l'existence d'une opinion latente, permettant de créer un minimum de cohésion sociale, préalablement à toute discussion publique.

*« L'opinion publique, en tant qu'expression de la conscience collective, représente d'abord la zone d'accord fondamental qui existe entre tous les membres d'une communauté. Sans cet accord, sans ce véritable consensus, la vie ne serait pas concevable dans cette communauté. L'opinion publique est d'abord ce fonds commun entre tous les membres, qui n'a pas besoin de s'exprimer à chaque instant pour être. Habitudes, institutions, manière de s'aborder, relations interpersonnelles, langage, formes de politesse, culture au sens le plus large, tout ce qui définit une société, (...) tout ce que chacun sait sans avoir besoin de l'apprendre, tout cela constitue les fondements de l'opinion publique ».* <sup>1203</sup>

<sup>1200</sup> Jean-Jacques Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre, contribution à l'étude de l'opinion publique printemps-été 1914*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977, p. 10.

<sup>1201</sup> On songe évidemment, au poème de Paul Éluard, *Liberté, j'écris ton nom*, mais aussi au Printemps arabe, qui nous rappelle combien l'opinion publique est une puissance insoupçonnée, capable de soulever et d'abattre les régimes que l'on croyait établis.

<sup>1202</sup> Ralph Schor, *op.cit.*, p 4.

<sup>1203</sup> Alain Girard, *L'opinion publique et la presse*, Université de Paris, Institut d'Études politiques, Paris, 1965, fascicules 2, p. 255.

On peut ainsi admettre que l'opinion publique d'une société donnée dépend des formes de sociabilités qui lui sont propres, et que l'évolution de celles-ci exerce une influence inévitable sur la formation des représentations qui construisent cette opinion. À travers notre recherche, nous avons souhaité démontrer comment l'émergence d'une opinion publique moderne, provoquée par l'évolution des sociabilités, a contribué à la (re)construction d'une identité réunionnaise. Posant comme hypothèse, que cette (re)construction exprime deux réalités idéologiques différentes, mais concomitantes – l'une traduisant l'affirmation d'une prise de conscience identitaire inédite, et l'autre, aboutissant à la production d'une société nouvelle, où la prédominance de la culture française est réaffirmée, mais en reconnaissant, bon gré mal gré, l'émergence d'une culture créole – nous avons émis le postulat que la nature de l'opinion publique dépend des espaces symboliques et réels dans lesquels elle se déploie. Après avoir décrit les lieux, les liens et les milieux, qui constituent non seulement l'espace géographique mais aussi la matrice culturelle des Réunionnais, nous avons ensuite défini l'espace public, comme lieu de confrontation des espaces médiatique, socioculturel et politique. Il importait de saisir leurs interactions, et surtout, de comprendre de quelle façon leur évolution pouvait agir sur la construction d'une identité réunionnaise. Ce découpage de l'espace symbolique, nous a permis de définir divers indicateurs, dont nous avons, ensuite, croisé les données.

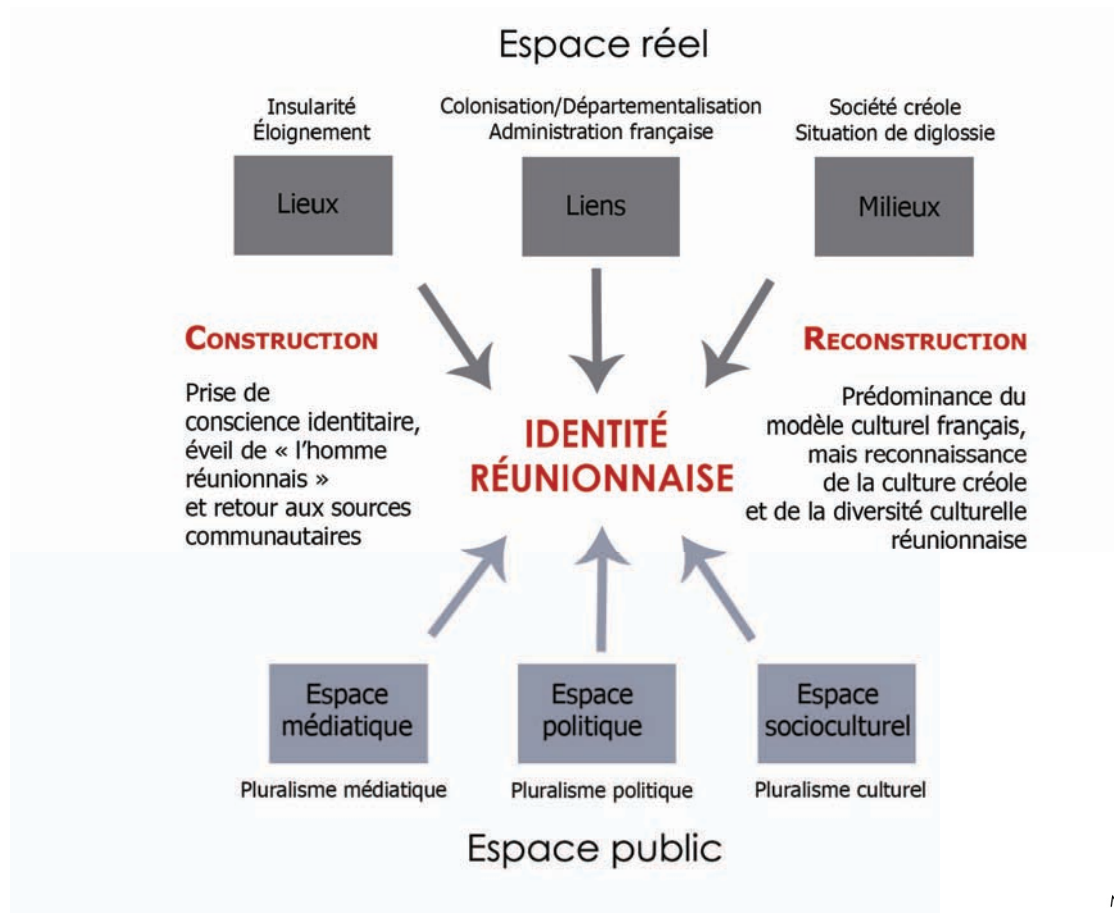
Parmi ces indicateurs, les articles de journaux ont servi de fil conducteur. Nous nous sommes aussi intéressés aux discours des journalistes sur leur profession, ainsi qu'à l'expression culturelle, en termes de production, de contenu et de réception. La littérature créole, mais aussi les pièces de théâtres, ou les paroles de chansons, par exemple, nous ont apporté un éclairage précieux sur les façons dont les Réunionnais pensent et s'expriment. Les groupes de pression ont également retenu notre attention, tant par leurs revendications, que par leurs modes d'action, de commémoration, ou d'occupation de l'espace public. Les résultats électoraux apportent un complément indispensable, permettant – notamment, grâce à la cartographie – de mesurer de façon significative l'évolution des sensibilités politiques. Enfin, pour établir un lien entre l'expression des suffrages et l'action politique, nous avons prêté une oreille attentive aux discours des représentants de la Nation ou des principaux leaders d'opinion.

Les résultats obtenus nous ont permis de mettre en évidence le lien entre l'instauration du pluralisme médiatique et l'accroissement du besoin d'expression publique, notamment avec l'institutionnalisation du courrier des lecteurs, en page deux du *Quotidien*, et le succès populaire des émissions de radio et télé Free Dom. Par ailleurs, nous avons souligné

l'influence cruciale des débats sur la langue créole à l'école, ainsi que l'épanouissement des différentes formes d'expression culturelle, qui ont contribué à inventer un ensemble de représentations graphiques de la langue créole. Nous avons montré, d'autre part, que la revitalisation des communautés ethniques peut faire l'objet d'une instrumentalisation, dans un contexte politique trouble – comme ce fut le cas à Saint-Paul en 1987 – au risque d'affaiblir la cohésion de la société réunionnaise. Autre point essentiel, nous avons mis en évidence comment les manifestations des lycéens, en 1985, ont servi de catalyseur aux revendications d'égalité sociale, exprimées dès 1986. Cette bataille de longue haleine, menée par le P.C.R., jusqu'en 1996, confirme le renoncement à l'autonomie pour une plus juste intégration à l'ensemble républicain. Cette revendication à l'égalité sociale, est en soi, le symbole le plus criant, et certainement le plus paradoxal, de cette (re)construction de l'identité réunionnaise, puisque les communistes la réclament, au nom de la justice et de la dignité, alors que la droite départementaliste aurait préféré lui substituer la parité, pour préserver la spécificité de la situation locale. On perçoit ainsi, qu'aucun parti à La Réunion n'a le monopole de l'ambiguïté, et sans doute, est-il bon de rappeler que, quelles que soient leurs tendances idéologiques, tous les responsables politiques réunionnais effectuent cette oscillation permanente entre la volonté d'égalité absolue et la reconnaissance d'un particularisme régional. Il faut y voir, non pas le signe d'une inconstance ou d'une duplicité quelconque, mais bien l'existence d'une réalité « bicéphale », à laquelle aucun d'eux ne peut se dérober.

Si les premières revendications d'une identité réunionnaise apparaissent au moment de la décolonisation, cette identité se cherche dans les années 1970, s'affirme au milieu de la décennie suivante, puis inaugure une nouvelle phase de son développement, en s'ouvrant à l'Europe et au monde, à partir du milieu des années 1990. Le processus de (re)construction de l'identité réunionnaise (Cf. schéma 6), met en œuvre l'interaction des espaces symboliques et réels, pour aboutir à une reconnaissance du pluralisme médiatique, politique et culturel. Ce mouvement d'ouverture se caractérise, comme nous l'avons montré, par trois séquences : le triomphe des libertés publiques, principalement de 1976 à 1986, l'éveil de l'« homme réunionnais », à partir de 1979, et la conquête de la citoyenneté, à partir de la mise en place de la régionalisation, entre 1981 et 1983.

SCHEMA 6 : PROCESSUS DE (RE)CONSTRUCTION DE L'IDENTITE REUNIONNAISE



Nelson Navin

Le 28 février 2008, pour fêter son 10 000<sup>ème</sup> numéro, *Le Quotidien* réédite dans une édition spéciale le premier numéro, paru le 13 septembre 1976. Quelques mois plus tôt, alors que le journal se lance à son tour dans l'aventure numérique, le rédacteur en chef, Bruno Geoffroy, rappelle que *Le Quotidien* est né de « l'ambition un peu folle de créer un journal ouvert sur l'ensemble de la société réunionnaise et soucieux de participer à la vie et au développement de notre île ». Trente ans après, ajoute-il, « il n'a rien oublié des principes qui, de l'impartialité à la curiosité, l'ont fondé ».<sup>1204</sup> Sans avoir été le premier rédacteur en chef, Jean-Louis Rabou reste néanmoins celui qui connaît le mieux la rédaction du journal. Fidèle à lui-même, il se montre impartial sur l'histoire du groupe, et ne partage pas le point de vue son successeur. Certes, il reconnaît que *Le Quotidien*, « depuis son premier numéro en septembre 1976, n'a pas cessé d'être un témoin mais aussi, au moins jusqu'au cœur des années 90, un acteur de la transformation des mœurs et des comportements sans jamais tomber dans la démagogie, le populisme d'un autre média novateur, radio Free Dom ».<sup>1205</sup> Mais il dénonce

<sup>1204</sup> *Le Quotidien*, 22 avril 2007.

<sup>1205</sup> Jean-Louis Rabou, *op. cit.*, p. 220.

aussi la volonté d'équilibriste du *Quotidien*, qui, à force de ne vouloir exclure aucune opinion, succombe à des dérives centristes. « *La presse produit de consommation banalisé. Le journal était essentiellement un journal, et par la force des choses un produit commercial ; il est devenu un produit commercial accessoirement journal, élément parmi d'autres du développement d'un groupe* ». <sup>1206</sup> Refusant ce « nouvel air du temps », Jean-Louis Rabou quitte la rédaction en 2003 pour rejoindre *Le J.I.R.*, dont il se sépare peu après. La presse quotidienne régionale a dû s'adapter, avant le changement de siècle, à l'évolution technologique des médias. *Le J.I.R.* est le premier à avoir compris l'intérêt du passage au numérique et à la mise en ligne de l'information. L'incendie criminel de ses archives l'a incité à renaître de ses cendres en expérimentant de nouvelles approches du métier. Si, aujourd'hui, le paysage médiatique a profondément évolué, l'on constate aussi que les nouvelles technologies ont modifié les sociabilités. Des modes inédits de consommation de l'information et de nouvelles façons de s'exprimer en ligne ont imprégné les mœurs. Le phénomène le plus marquant de cette transformation de la société est, sans doute, la pénétration du créole dans l'espace public, où il coexiste désormais avec la langue française. La publication de romans, de pièces de théâtres, de recueils de poèmes ou de chansons, ainsi que l'introduction de la langue créole dans la publicité, ont favorisé ce mouvement. L'usage de cette langue s'est aussi répandu à la radio ou à la télévision.

« *Au milieu des années 70, cette quête s'exprimait à travers un débat centré autour du créole, que l'on opposait au français, assimilé alors à la langue de l'« oppresseur » culturel, pour ne pas dire « colonial ». (...) Mais force est de constater aujourd'hui que jamais le français n'a été autant parlé sur l'île et que jamais, non plus, le créole n'a fait l'objet d'attentions aussi bienveillantes* ». <sup>1207</sup>

Mais les défenseurs de la créolité ont également reçu un appui inattendu du Parlement européen. Suite au Congrès de Florence, celui-ci vote, le 30 octobre 1987, une résolution sur les langues et cultures minoritaires régionales et ethniques de la Communauté Européenne, rappelant qu'il est « *indispensable que les États-membres reconnaissent leurs minorités linguistiques dans le cadre de leur ordre juridique, créant ainsi la condition du maintien et du développement des cultures et des langues régionales et ethniques* ». <sup>1208</sup> Une telle prise de position est d'autant plus étonnante, qu'elle affirme le droit d'utiliser ces langues dans les diverses circonstances de la vie publique et privée, notamment dans le système éducatif, dans les services publics, dans les médias et dans les institutions culturelles, ce qui

<sup>1206</sup> *Ibidem*, p. 227.

<sup>1207</sup> Alix Dijoux, *La quête d'une identité*, op. cit., p. 74.

<sup>1208</sup> Cité par Marie-Angèle de Sigoyer, op. cit., p. 42.

immanquablement pose le problème de l'unité des États membres et de la communication intracommunautaire. Pourtant, en protégeant ces langues minoritaires, le Parlement entend ainsi sauvegarder un patrimoine culturel riche, rappelant que l'Europe est le berceau de la diversité. Une telle attitude contraste avec la politique centralisatrice française, qui, pendant longtemps, ne pouvait envisager d'autres moyens d'intégration que l'assimilation. Dans un article intitulé, « *La quête d'une identité* », Alix Dijoux commente l'évolution de l'opinion publique réunionnaise, au début des années 1990, en insistant sur la prise de conscience d'une identité réunionnaise, qui se produit alors.

*« La lumière, on voudrait bien l'apercevoir, en cette dernière décennie du siècle, sous la forme d'un vocable aux résonances mythiques et quasi magiques : l'"identité" réunionnaise. À gauche, au centre ou à droite, la défense des "valeurs" de l'"homme réunionnais" est devenue le nouveau credo. Pour mieux marquer sa "différence" vis-à-vis des formations politiques métropolitaines, la droite locale a d'ailleurs choisi d'aller aux élections régionales sous la bannière de l'Union pour La Réunion (UPR) plutôt que d'adopter celle de l'Union pour la France (UPF) ».*<sup>1209</sup>

La Réunion ne s'est véritablement intégrée à l'ensemble républicain, qu'au prix de bouleversement sociaux et politiques importants. La lutte autonomiste, mais aussi, les prises de position de Mgr Aubry, ont encouragé cette prise de conscience politique et identitaire, provoquant un épanouissement culturel sans précédent. Paradoxalement, plus les autonomistes ont voulu s'éloigner du modèle qu'ils dénonçaient, plus ils s'en sont rapprochés, et inversement, plus les départementalistes refusaient d'admettre la culture créole, plus ils y étaient confrontés. En servant d'aiguillon, le P.C.R. a forcé les Réunionnais à se positionner idéologiquement, politiquement et culturellement. L'action de Mgr Aubry est elle-même une réaction visant à créer une alternative aux propositions communistes. Son engagement en faveur de la Créolie en est le parfait exemple.

En 1981, l'alternance offre au P.C.R. la possibilité de sortir du cadre qui commençait à l'étouffer. En adoptant une nouvelle posture, Paul Vergès a su redynamiser sa base, quitte à rompre avec les déçus de la première heure, qui ne comprennent ni n'acceptent ce changement de stratégie, mais éprouvent le sentiment d'avoir été trahis. Pour survivre politiquement après l'élection de François Mitterrand, le parti est obligé d'élargir sa base sociale en adoptant une attitude réaliste. Naturellement, ce qu'il gagne en extension, par son pragmatisme et son sens du compromis, il le perd en intensité idéologique et en cohésion interne. Comme l'explique le sociologue Georg Simmel, « *certaines groupes, et surtout les*

---

<sup>1209</sup> Alix Dijoux, *La quête d'une identité*, op. cit., p. 74.

*minorités qui vivent dans la lutte et la persécution, refusent souvent la bienveillance et la tolérance que leur offrent leurs adversaires, parce que cela amollit le caractère résolu de leur opposition, sans laquelle ils ne peuvent continuer la lutte* ». <sup>1210</sup> L'autonomie réclame la reconnaissance de l'identité réunionnaise, dans le cadre de la République ; tandis que l'égalité sociale réclame la reconnaissance de l'identité française, sans pour autant cesser de défendre l'originalité de l'identité réunionnaise. En faisant de la promotion de celle-ci son cheval de bataille, le P.C.R. a procédé à une révolution copernicienne en remettant en cause la situation de flou qui régnait sur la question – les Réunionnais sont-ils des Français à part entière, ou totalement à part, se demandait-on régulièrement dans les courriers des lecteurs ? Le fait de revendiquer une identité réunionnaise, et non créole, même si la langue créole se révèle consubstantielle à l'identité réunionnaise, est une façon de s'inscrire dans un espace géographique particulier et dans une temporalité historique précise, celle de l'après 1848. Ceci implique que les Réunionnais puissent imaginer leur identité dans un autre rapport à l'identité française. Ils ne sont plus seulement Français, ils deviennent des Français de La Réunion, d'origines asiatique, africaine, ou autre. Cette identité se construit dans une volonté de rassemblement, de dépassement des clivages raciaux ou sociaux, tout en respectant la diversité des origines du peuplement de l'île. Elle ne repose plus sur la dualité créole / français, car à présent, chaque individu construit son identité en se référant à sa créolité, à sa francité et à ses origines ethniques. En réalité, cela a toujours été le cas, mais ce qui a changé, c'est la reconnaissance et l'acceptation de cette diversité culturelle. Même si la culture française reste dominante, elle ne s'érige plus en modèle unique de culture universelle, et ce, d'autant plus que l'intégration européenne modifie les perspectives. Ainsi, administrativement, la France est le référent universel des Réunionnais, mais La Réunion devient elle-même un modèle universel pour ceux qui recherchent leur identité communautaire dans les pays de provenance de leurs ancêtres. Comme l'explique Lucette Labache, « *un natif de La Réunion peut choisir de se réclamer d'une identité globale de Réunionnais, de Français ou d'Européen. Ces appartenances transcendent les identités originelles* ». <sup>1211</sup>

---

<sup>1210</sup> Henri Mendras, Jean Étienne, *Les grands thèmes de la sociologie par les grands sociologues*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 1980.

<sup>1211</sup> Lucette Labache, *Le tabou de l'ethnicité à La Réunion*, *op. cit.*, p. 103.



SCHEMA 7 : RELATIVITE DES MODELES CULTURELS

<i>Universel</i>		<i>Spécifique</i>
Europe	▶	France
France	▶	Réunion
Réunion	▶	Pays de la zone océan Indien

L'intégration à l'Europe annule l'insularité et absorbe la relation France-Réunion dans un ensemble politique plus vaste, relativisant la notion d'appartenance. Selon Bernard Chérubini,

*« Les nouveaux mythes de l'appartenance remplissent un double rôle : celui de déplacer l'horizon et celui de déplacer le temps. Appartenir à l'Europe, par exemple, c'est quitter les limites de la mère patrie et a fortiori de l'île, c'est se donner de nouvelles échéances pour le rattrapage économique et le développement de certains secteurs comme l'agriculture ou le commerce ».*<sup>1212</sup>

Si l'intégration de La Réunion à la Communauté européenne se révèle un moyen supplémentaire de développement, la République s'est, quant à elle, enrichie d'un modèle original, qui a su préserver les équilibres complexes de cette société multiculturelle, dont le territoire est inscrit, depuis 2010, au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette évolution est loin d'être achevée. D'ailleurs, le modèle républicain a, sans doute, partiellement échoué dans sa tentative d'assimilation, si l'on s'en tient au seul constat que la société réunionnaise est encore majoritairement créolophone et que l'apprentissage du français ne va pas de soi, puisque l'on compte plus de 100 000 personnes illettrées ou analphabètes pour une population de 800 000 habitants. Pourtant, en quelques années, le taux de réussite au baccalauréat a atteint un niveau comparable à celui de métropole. La politique de rattrapage a aussi connu des résultats remarquables dans le domaine de la santé ou de l'équipement par exemple. Cependant, la situation économique et sociale reste contrastée sur bien des aspects. De plus, la notion d'identité réunionnaise soulève encore de nombreuses polémiques. L'année 2010 marque, à ce sujet, une rupture aussi importante que celle intervenue en 1981, dont Paul Vergès prédisait qu'elle annonçait une « ère nouvelle ». Il serait prématuré d'affirmer – aujourd'hui – que l'élection de Didier Robert à la présidence du Conseil régional, inaugure, elle aussi, une ère nouvelle, mais ce qui est certain, en revanche, c'est qu'elle met un terme à celle ouverte, presque trente ans plus tôt, et qui s'achève par la défaite de l'Alliance – ce mouvement créé en 2004 par Paul Vergès, et qui regroupe des personnalités de la société civile et des forces politiques dépassant les clivages traditionnels gauche / droite.<sup>1213</sup> Au-delà

<sup>1212</sup> Bernard Chérubini, *Construction symbolique dans le monde créole : exemples réunionnais*, in, André Caréni, Jean-Pierre Jardel, *De la tradition à la post-modernité, Hommage à Jean Poirier*, op. cit., p. 275.

<sup>1213</sup> Cf. sur cette question, Yvan Combeau (dir.), *Le tournant politique du 21 mars 2010. Analyses et commentaires*, Saint-André, Océan Édition, 2010.

de l'échec personnel de celui qui restera, avec Michel Debré, l'une des figures les plus marquantes de la politique réunionnaise de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, cette élection provoque une profonde remise en cause d'un système trop sûr de lui. L'usure du pouvoir conduit ainsi une majorité d'électeurs à voter contre « le clan » Vergès, moins pour sanctionner son bilan, que pour condamner la toute-puissance d'un régime autocratique et le népotisme, qu'il a fini par incarner. La réélection de Paul Vergès semblait pourtant acquise par de nombreux observateurs, avant le premier tour. Mais, convaincu lui-même de sa réélection, il concentre sa campagne sur les deux projets emblématiques de sa précédente mandature. Pilotés respectivement par sa fille, Françoise, et son fils, Pierre, les projets de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise (M.C.U.R.) et celui du Tram-Train, ont fait l'objet de nombreuses attaques, allant de la simple rumeur à la procédure judiciaire, à propos, entre autres, de leurs modes de gestion, de leurs coûts ou du bien-fondé de leur utilité, eu égard au contexte économique et social. L'une des raisons de cet échec électoral, peut-être même la principale, tient au fait que Paul Vergès a « perdu l'opinion », en se montrant incapable d'entendre la critique et d'en tirer les conséquences au bon moment. En 1991, deux courriers des lecteurs publiés dans *Le Quotidien* s'opposent sur la notion d'opinion publique, l'un affirmant qu'il faut « gouverner avec l'opinion », et l'autre, que « l'opinion publique n'existe pas », du moins, celle mesurée par les instituts de sondage.<sup>1214</sup> Ce scrutin régional prouve qu'aucune élection n'est jamais gagnée d'avance, et que les prévisions, pourtant utiles, n'ont pas valeur de prédictions. La part d'incertitude que fait peser le vote de chaque électeur, rappelle aux responsables politiques, qu'ils doivent leurs victoires ou leurs défaites à la délibération collective, ce qui prouve que l'on ne peut, dans une démocratie, gouverner sans l'opinion.

L'empressement de Didier Robert, aussitôt élu, à vouloir enterrer le projet de la M.C.U.R. – alors que celui-ci, quasiment achevé, avait été salué comme un projet culturel ambitieux, par plusieurs personnalités du monde entier, dont le chef de l'État, Nicolas Sarkozy – témoigne d'une volonté symbolique de mise à mort de son adversaire et de ce qui devait être son œuvre ultime, un legs aux générations futures. En prenant cette décision, lourde de conséquences, le nouveau président satisfait une demande populaire, quitte à dilapider les collections d'objets du patrimoine culturel, acquises en quelques années auprès de nombreux Réunionnais. Didier Robert souhaite, de cette manière, affirmer haut et fort sa

---

<sup>1214</sup> Cf. Annexes 3. Le premier courrier, signé Aimé Lebon, est publié le 3 juillet 1991, et le second, par Régis Juanico, cinq jours plus tard.

conception de l'identité réunionnaise, qui ne diffère guère de celle défendue par la droite départementaliste, lorsqu'elle était encore unie, sous la bannière de Michel Debré. En vidant la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise de son contenu muséal, il la prive également de son contenu idéologique, revendiqué dans sa dénomination. Celle-ci faisait, l'éloge de la diversité culturelle, en reconnaissait l'apport de toutes les civilisations ayant contribué au peuplement de l'île, tout en appelant les Réunionnais à l'unité, pour faire de leurs différences la force de leur identité.

Bien sûr, cette identité s'est développée en suivant l'évolution de ses représentations sociales. Ainsi, la notion traditionnelle de race, qui s'évertuait à faire l'inventaire des différences physiques ou morales des groupes humains, selon le principe d'une hiérarchisation, n'a plus de sens aujourd'hui. Naturellement, les différences externes sont toujours visibles, et l'on peut admettre que chaque groupe a sa propre manière d'être, de penser, de s'exprimer et d'agir. Mais progressivement, ces différences ont cessé d'être perçues comme un facteur discriminant, pour devenir le symbole de la diversité, et donc d'une certaine richesse. Le métissage s'est transformé en valeur positive, alors qu'il menaçait, jadis, la société servile. Aujourd'hui, il représente, à lui seul, le signe de la cohésion de la société réunionnaise, le ciment de son identité. « *Le métis étant le dernier venu sur la scène des identités culturelles sera aussi celui qui les réunit toutes. Et ce n'est que justice puisque pendant longtemps il a été considéré comme celui qui n'a pas d'identité, rejeté hors de la culture et hors de l'humain* ». <sup>1215</sup>

Ne pouvant se déclarer contre l'unité des Réunionnais, ni contester l'apport des civilisations non européennes, la nouvelle grille de lecture politique de l'histoire de l'île récuse subtilement les célébrations de l'abolition de l'esclavage, en organisant le festival « Liberté Métisse », à Saint-Pierre, du 17 au 20 décembre 2010, ce qui est, peut-être, une façon paradoxale de nier ce moment fondateur de l'histoire de l'île, tout en célébrant la liberté et le métissage, qui en résultent. Cette vision positive de la colonisation occulte ses aspects déplaisants, pour mieux célébrer l'œuvre civilisatrice de la République. La fracture entre ces deux interprétations de l'histoire révèle leurs postulats de départ : une lecture marxiste, pour la M.C.U.R., et une autre, d'inspiration libérale, pour le nouveau président de Région. Alors que la première insiste sur la lutte des classes comme moteur de l'histoire, la seconde justifie la colonisation par ses résultats. Ces deux conceptions de l'histoire traduisent une approche

---

<sup>1215</sup> Thérèse Grondin, *Métis et Europe op. cit.*, p. 14.

différente à propos de l'identité, l'une défendant le pluralisme culturel et les traditions populaires, l'autre défendant une culture élitiste et l'universalité du modèle culturel français.

En faisant de l'abandon de la M.C.U.R. une promesse de campagne, Didier Robert a réinstauré au moment de son élection un climat de bipolarisation, qui prouve que la notion d'identité réunionnaise ne rassemble plus un consensus assez large, ni sur la façon dont elle se construit, ni sur la façon dont elle se vit. Pourtant, aujourd'hui, tous ceux qui résident à La Réunion savent qu'ils sont à la fois Français et Réunionnais, puisque la réalité géographique s'impose à eux, qu'ils le veuillent ou non. En revanche, alors que le créole est la langue maternelle de la plupart d'entre eux, ils restent divisés sur le rôle, à lui accorder ou non, dans la société, et principalement à l'école. Cette crise de l'identité réunionnaise, apparue dès les années 1960, demeure un point de crispation de l'opinion. « *Il serait sans doute plus juste de parler d'identité morcelée, éclatée* »,<sup>1216</sup> selon Alix Dijoux, ou peut-être même, d'identités réunionnaises. Mais, à l'échelle nationale, n'est-ce pas l'identité, ou les composantes de l'identité française, qui semblent vaciller, incitant le chef de l'État à organiser, en 2010, un débat controversé sur l'Identité Nationale ? N'y a-t-il pas pourtant une forme de naïveté à croire que l'identité est l'expression immuable d'une essence ? N'est-ce pas, au contraire, le propre d'une identité, que de tisser un lien intime entre ce que l'on a été, ce que l'on est et ce que l'on devient ?

À l'échelle des sociétés, Claude Lévi-Strauss se demande si la distinction entre histoire stationnaire et histoire cumulative « *ne résulte-t-elle pas de la perspective ethnocentrique où nous nous plaçons toujours pour évaluer une culture différente ?* » ; ainsi, explique-t-il, « *les autres cultures nous apparaîtraient stationnaires, non pas nécessairement parce qu'elles le sont, mais parce que leur ligne de développement ne signifie rien pour nous, n'est pas mesurable dans les termes du système de références que nous utilisons* ». <sup>1217</sup> L'identité serait donc, avant tout, l'expression d'une culture. Pourtant, lorsque plusieurs cultures coexistent, comme à La Réunion, elles ne peuvent s'empêcher d'établir des comparaisons entre elles, et celle dont le niveau de développement est le plus avancé en conçoit la certitude de sa supériorité, par rapport aux autres. Edgar Morin affirme, lui aussi, qu'« *il n'est pas de société*

---

<sup>1216</sup> Alix Dijoux, *La quête d'une identité*, op. cit., p. 75.

<sup>1217</sup> Claude Lévi-Strauss, *L'Anthropologie face aux problèmes du monde moderne*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 130-131.

*humaine, archaïque ou moderne, qui soit sans culture* », car chaque culture est singulière.<sup>1218</sup> Il est donc nécessaire de « *concevoir une unité qui assure et favorise la diversité, une diversité qui s'inscrit dans une unité* ». <sup>1219</sup> La société réunionnaise, comme toutes les sociétés multiculturelles, ne pourra affirmer pleinement son unité, qu'en acceptant sa diversité. Pour cela, il lui faut se ressourcer dans son passé, afin de mieux comprendre son évolution et ses perspectives d'avenir. « *Une culture riche est une culture qui, à la fois, sauvegarde et intègre. C'est une culture à la fois ouverte et fermée* », comme l'explique encore Edgar Morin, car précise-t-il,

*« à la source de toutes les cultures, y compris celles qui semblent les plus singulières, il y a rencontre, association, syncrétisme, métissage. Toutes les cultures ont une possibilité d'assimiler en elles ce qui leur est d'abord étranger, du moins jusqu'à un certain seuil, variable selon leur vitalité, et au-delà duquel ce sont elles qui se font assimiler et/ou désintégrer ».*<sup>1220</sup>

La culture réunionnaise s'est, elle aussi, enrichie, en s'ouvrant, à partir des années 1960, à la modernité. Néanmoins, comme le rappelle René Rémond, s'il a fallu quatre ou cinq cents ans pour édifier les grands empires coloniaux, deux décennies suffisent à les défaire, car la décolonisation « *porte en germe la contestation de l'universalité de la civilisation européenne* ». <sup>1221</sup> En effet, les élites cultivées prennent conscience de leur propre identité, au moment même de leur assimilation. Étrangement, « *la décolonisation, qui signifie le recul de l'Europe, comme puissance, est aussi la victoire de ses principes et la conséquence de sa pénétration* ». <sup>1222</sup> Depuis, l'accélération de l'histoire ne s'est jamais démentie. La révolution des transports et des télécommunications a accéléré la mondialisation, favorisant l'ouverture et l'imitation des cultures extérieures, ainsi que la préservation ou la réinvention des cultures soumises aux transformations de leur environnement. Selon Michel Crozier, le changement « *ne peut se comprendre que comme un processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité donnée apprennent ensemble, c'est-à-dire inventent et fixent de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit, bref, une nouvelle praxis sociale* ». <sup>1223</sup> En découvrant la modernité, les Réunionnais s'inventent une nouvelle

---

<sup>1218</sup> Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, op. cit., p. 60-61.

<sup>1219</sup> *Ibidem*.

<sup>1220</sup> Edgar Morin, *On ne connaît la culture qu'à travers les cultures*, in Réda Benkirane, Erica Deuber Ziegler (dir.), *Culture & cultures*, Musée d'ethnographie de Genève, Genève, 2007, p. I-II.

<sup>1221</sup> René Rémond, *Introduction à l'histoire de notre temps*. T. 3, *Le XX<sup>e</sup> siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 206-207.

<sup>1222</sup> *Ibidem*, p. 210.

<sup>1223</sup> Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, op. cit., p. 35.

manière d'être, un nouveau rapport au monde et à soi. Mais le changement le plus important réside dans l'apprentissage des modes de citoyenneté, qui fixent les règles de la démocratie.

*« De même qu'il faut protéger la diversité des espèces pour sauvegarder la biosphère, il faut protéger celle des idées et des opinions, ainsi que la diversité des sources d'information (presse, médias) pour sauvegarder la vie démocratique.*

*La démocratie a en même temps besoin de conflits d'idées et d'opinions : ils lui donnent sa vitalité et sa productivité. Mais la vitalité et la productivité des conflits ne peuvent s'épanouir que dans l'obéissance à la règle démocratique qui régule les antagonismes en remplaçant les batailles physiques par des batailles d'idées et qui détermine, par l'intermédiaire de débats et d'élections, le vainqueur provisoire des idées en conflit, lequel a, en échange, la responsabilité de rendre compte de l'application de ses idées.*

*Ainsi, exigeant à la fois consensus, diversité et conflictualité, la démocratie est-elle un système complexe d'organisation et de civilisation politiques qui nourrit et se nourrit de l'autonomie d'esprit des individus, de leur liberté d'opinion et d'expression, de leur civisme, qui nourrit et se nourrit de l'idéal Liberté ↔ Égalité ↔ Fraternité, lequel comporte une conflictualité créatrice entre ses trois termes inséparables ».*<sup>1224</sup>

Lors de sa visite à La Réunion, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de la départementalisation, le Président Jacques Chirac rappelle que le 19 mars 1946, les Antilles, la Guyane et La Réunion « devenaient la France par-delà les mers », allant à contre-courant du mouvement de décolonisation. La départementalisation, déclare-t-il, « a réussi parce qu'elle s'est faite dans le respect à la fois des particularismes régionaux et de l'unité nationale ».<sup>1225</sup> Pourtant, de nombreuses luttes ont été nécessaires pour que les citoyens des quatre départements d'outre-mer soient considérés à l'égal de leurs concitoyens métropolitains. Pour les convaincre, le Président déclare : « le temps de l'assimilation est achevé. (...) Aujourd'hui, votre appartenance à la France n'est plus contestée par qui que ce soit ».<sup>1226</sup> L'Europe est devenue un acteur incontournable du développement des régions ultra-périphériques, tandis que la mondialisation crée de nouvelles interdépendances, et que l'espace public et l'opinion deviennent planétaires. Dans cette nouvelle géométrie du monde, le sociologue Rudolf El-Kareh imagine de nouvelles formes de citoyenneté. Selon lui,

*« l'avenir dépendra en grande partie de la capacité à inventer un nouveau contrat social et constitutionnel fondé sur la prééminence, dans l'espace public, du statut de citoyen, par la transcendance des appartenances et des identités héritées de l'histoire régionale, sans pour autant les nier, ni briser les sociétés ».*<sup>1227</sup>

---

<sup>1224</sup> Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, op. cit., p. 122-123.

<sup>1225</sup> Discours officiel de Jacques Chirac, à Saint-Denis, le 19 mars 1996.

<sup>1226</sup> *Ibidem*.

<sup>1227</sup> Rudolf El-Kareh, *Entre essentialisme islamiste et culturalisme occidental. Multiples visages des Chrétiens d'Orient*, in *Le Monde diplomatique*, ([http://www.monde-diplomatique.fr/2011/05/EL\\_KAREH/20525](http://www.monde-diplomatique.fr/2011/05/EL_KAREH/20525)) 12 mai 2011.

Édouard Glissant affirme, quant à lui, que « *ce qui fait que la connaissance de chaque culture n'a pas de limites est cela même qui nous permet d'imaginer l'interaction des cultures à l'infini, sans l'approcher* ». <sup>1228</sup> En effet, que vaut une opinion, une identité, une culture ou une civilisation sans une autre, qui lui permette de se réfléchir ? L'« homme réunionnais », s'il existe, ne peut prendre conscience de ce qu'il est, qu'en se détachant de lui-même et de ses certitudes, pour s'ouvrir au doute et à la curiosité, à l'envie de découvrir le monde derrière le monde. Qui sait ce qu'est devenu ce jeune « Yab », rencontré par Roger Vailland ? A-t-il sauté les mers, pour découvrir le vaste monde ?

---

<sup>1228</sup> Édouard Glissant, *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990, p. 186-187.

# INDEX DES NOMS

- ABOU Sélim, 125  
 ADECALOM René-Paul, 349  
 AGULHON Maurice, 365  
 AH-VOUNE Jean, 257  
 Alain Lorraine, 47, 295, 514  
 ALBANY Jean, 92, 273, 274, 276, 281, 284, 286, 287, 294, 299, 303, 507, 514  
 ALBERT Pierre, 157, 158, 160, 213  
 AMELIN Isnelle, 313, 316  
 APAVOU Armand, 174, 199, 203, 204, 206, 207, 211  
 ARAYE Thierry, 257  
 ARENDT Hannah, 43  
 ARISTOTE, 58  
 ARMAND Alain, 251, 273, 274, 275, 276, 280, 281, 283, 287, 288, 293, 294, 295, 296, 297, 304  
 ARMSTRONG Neil, 242  
 AUBRY Gilbert, 255, 268, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 357, 361, 382, 404, 406, 490  
 AUBRY Maurice, 271  
 AUDIFAX Bertho, 187, 486  
 AZEMA Henri, 37  
 BADRE Paul, 313, 416  
 BAGGIONI Daniel, 271  
 BALANDIER Georges, 125, 141, 263  
 BALEINE Philippe, 374, 375  
 BALLADUR Édouard, 448, 449  
 BARAT Christian, 133, 287  
 BARAU Yves, 187, 347, 423, 435, 442  
 BARRATEAU Claude, 234  
 BARRE Raymond, 122, 237, 240, 249, 371, 392, 404, 418, 422  
 BARRET Jean-Claude, 320  
 BARTHES Roland, 387, 388  
 BATOU Gabriel, 216  
 BAUD Paul, 60  
 BAVOUX Claudine, 289, 296, 303, 308  
 BECKER Jean-Jacques, 24, 42, 74, 86, 460  
 BEDARIDA François, 25  
 BELLO Huguette, 314, 316  
 BENARD Jean-Marc, 396  
 BENARD Paul, 342, 383, 394, 396, 415, 416, 417, 423, 438, 486  
 BENHAMLA Mahdia, 208  
 BENKIRANE Réda, 111, 471  
 BEREGOVOY Pierre, 385  
 BERELSON Bernard, 45, 128  
 BERGER Gaston, 69  
 BERNAYS Edward, 18, 54, 82  
 BERNSTEIN Serge, 79  
 BERTILE Wilfrid, 100, 124, 125, 165, 239, 372, 383, 384, 403, 411, 419, 424, 436  
 BICHET Olivier, 386  
 BIEDINGER Lucien, 47, 165, 310  
 BISSETTE Cyrille, 104  
 BLANCHET André, 36, 116, 124  
 BLED Alain, 231, 278, 291  
 BLOCH Marc, 13, 38  
 BLONDIAUX Loïc, 35, 40, 41, 42, 62, 63, 69, 74  
 BOGART Leo, 74  
 BOISSIER Georges, 259  
 BOISSIER Marcel, 231, 424, 486  
 BONNET Christian, 389  
 BONNIOL Jean-Luc, 108, 111, 112, 131, 298, 510  
 BOTBOL Maurice, 97, 249, 375, 377  
 BOUCHER Alix, 422  
 BOULARD Benoîte, 180  
 BOURDIEU Pierre, 69, 70, 71, 137  
 BOYER Charles, 282  
 BOYER Éric, 356, 385, 386, 419, 420, 421, 422, 423, 425, 431, 444, 456  
 BOYER Jérôme, 113, 336, 337, 338  
 BOYER Marco, 210  
 BOYER-VIDAL DEDRICHE Pascale, 35  
 BOYET Marie-Luc, 357  
 BRADLEY Tom, 70  
 BRAUDEL Fernand, 21, 38  
 BRECHON Pierre, 85  
 BRET Jocelyn, 427  
 BRETON Philippe, 75  
 BRUNET Auguste, 103, 104  
 BRUNET Louis, 37  
 BRUNET Roger, 59, 60  
 BRUYERE Hubert, 194, 244, 375, 378, 405, 414, 415, 439  
 BRYCE James, 35  
 BURDEAU Georges, 85, 86, 126, 309  
 CADET Daniel, 347, 411, 486  
 CAMBEFORT Jean-Pierre, 129, 457, 488  
 CAMBOU Emmanuel, 340  
 CARAYOL Michel, 91, 281, 283, 285, 287, 292, 293  
 CAUDRON Olivier, 36  
 CAZAL Fernand, 172  
 CAZAL Henri, 178, 189  
 CAZALOU Myriam, 274, 292  
 CAZANOVE Hervé, 46, 167, 168, 207  
 CELLIER Pierre, 285, 287  
 CESAIRE Aimé, 113, 151, 270, 446  
 CHABAN-DELMAS Jacques, 397, 398  
 CHAMPAGNE Patrick, 69, 332  
 Chane-Ki-Chune Maximin, 38, 170, 174, 175, 178, 182, 188, 193, 199, 505  
 CHANE-KUNE Sonia, 152  
 CHARAUDEAU Patrick, 364, 387  
 CHARTIER Roger, 24, 42, 63, 64  
 CHASSAGNE David, 346  
 CHAUDENSON Robert, 148, 173, 227, 285, 286, 386  
 CHERUBINI Bernard, 117, 467  
 CHEVENEMENT Jean-Pierre, 451  
 CHEYNET Anne, 287, 294, 302, 303, 304, 314  
 CHIRAC Jacques, 12, 33, 73, 151, 249, 329, 331, 394, 408, 418, 430, 435, 439, 444, 449, 472  
 CLAIN Jacky, 261  
 CLERGUE Guy, 231  
 COLONNE Irénée, 248  
 COMBEAU Yvan, 4, 32, 36, 90, 102, 110, 116, 122, 124, 138, 141, 344, 369, 400, 419, 467, 508, 509, 510  
 COMMINS Albert, 231  
 CORBIN Alain, 16, 42, 65  
 CORNU Henri, 113, 300, 304, 336, 337, 435  
 COUPON François, 296  
 COURTOIS Nelson, 165, 310, 392  
 CRESCENCE Reine-May, 205, 206, 207, 209, 211  
 CROZIER Michel, 309, 310, 380, 471, 500  
 D'ALMEIDA Fabrice, 156  
 DALBOS Henri, 224, 230, 231, 232, 233, 234, 426  
 DALLEAU José, 257  
 DAMBREVILLE Christian, 372, 391, 422  
 DAMOUR Sully, 220  
 DARSIERES Camille, 446  
 DAVID Pascale, 321, 324  
 DE GAULLE Charles, 38, 59, 389, 513  
 DE LA HAYE Yves, 45  
 DE LEPERVANACHE Léon, 116, 326  
 DE RAUVILLE Camille, 88  
 DE SIGOYER Marie-Angèle, 133, 151, 152, 464  
 DE SIGOYER Sinéty, 35  
 DEBRE Michel, 28, 31, 47, 93, 113, 117, 118, 124, 142, 149, 151, 155, 167, 173, 188, 189, 215, 231, 237, 238, 243, 244, 245, 249, 272, 300, 312, 313, 320, 366, 369, 370, 380, 394, 397, 398, 400, 402, 404, 405, 408, 417, 419, 420, 423, 434, 435, 436, 438, 439, 468, 469, 486, 504, 518  
 DEFOS DU RAU Jean, 111, 113, 128, 129  
 DELPECH Jacques, 222, 223  
 DELPORTE Christian, 156  
 DENIS Michel, 334  
 DENNEMONT Paul, 343  
 DENNEMONT Michel, 423  
 DESCARTES René, 58, 69  
 DESIRE Rodolphe, 161  
 DEUBER Érica, 111  
 DEWEY John, 35  
 DI MEO Guy, 92, 98  
 DIJOU Paul, 122, 198, 249, 346, 374, 375, 376, 377, 378  
 DIJOU Alix, 253, 394, 458, 459, 464, 465, 470  
 DIJOUX Émilie, 245  
 DINDAR Ibrahim, 202, 416, 421  
 DONAT Luc, 389, 390  
 DORMEUIL Max, 297  
 DOUFFIAGUES Jacques, 370, 372, 486  
 DOUYERE Guy, 343  
 DOWNS Anthony, 380  
 DROUET Théodore, 35  
 DROUHET Yves, 281, 284, 305, 306, 307  
 DUCAP Noël, 389, 390  
 DUPONT Jean-Marie, 72, 73  
 EASTON David, 362  
 EL-KAREH Rudolf, 472  
 ELMA Alix, 198, 231, 419  
 EMMNUELLI Henri, 146, 347  
 EVE Prosper, 36  
 FARGE Arlette, 17, 42, 64, 334, 335  
 FARREYROL Jacqueline, 180  
 FAVRE Daniel, 224, 455  
 FEBVRE Lucien, 38, 482  
 FERRAND Benoît, 288  
 FONTAINE Brigitte, 36  
 FONTAINE Christian, 310, 392  
 FONTAINE Jean, 37, 160, 161, 198, 342, 384, 404, 411, 438, 486  
 FORT Henri, 416  
 FORTIER Jean-Noël, 211, 346, 351, 352, 358, 385, 420  
 FOURCADE Georges, 297  
 FRANCOIS Bastien, 80, 84, 334  
 FRASER Nancy, 35, 40  
 Frère Didier, 303  
 frères Carpaye, 385, 427  
 FRIEDBERG Erhard, 309, 310, 471  
 FRUTEAU Jean-Claude, 187, 281, 356, 393, 403, 411, 419, 424, 428, 430, 446  
 FUMA Sudel, 102, 110, 129, 312, 335, 341, 421, 508, 509, 510  
 GAGNEUR David, 379  
 GAITTI Brigitte, 19  
 GAMALEYA Boris, 287, 291, 294, 295, 300, 301, 303, 304, 409, 514  
 GAMBLIN André, 92  
 GARRIGOU Alain, 79, 85, 365, 379  
 GASPARDIN Lucien, 379  
 GAUDET Hazel, 45  
 GAUVIN Axel, 278, 279, 287, 291, 295, 296, 300, 302, 303, 305, 307, 514  
 GAUVIN Georges, 287  
 GAUVIN Gilles, 93, 244, 245, 300, 366  
 GAUVIN Robert, 304  
 GELLNER Ernest, 379  
 GENVRIN Emmanuel, 95, 124, 129, 130, 140, 260, 380, 383, 388  
 GEOFFROY Bruno, 463  
 GERARD Gilbert, 223, 231, 281, 282, 342, 421, 436, 486  
 GERARD Marc, 168, 240, 435, 438  
 GERAUD Jean-François, 36, 92  
 GERBEAU Hubert, 55, 56, 335  
 GILLI Alain, 252, 287, 299, 303, 304, 341  
 GILLET François, 139, 358  
 GIRARD Alain, 22, 68, 71, 74, 460, 461  
 GISCARD D'ESTAING Valéry, 32, 97, 98, 123, 134, 151, 158, 189, 230, 242, 251, 253, 254, 312, 314, 389, 390, 391, 393, 398, 399, 400, 401, 402, 404, 407, 408, 429, 445, 447, 485  
 GLISSANT Édouard, 152, 473  
 GODARD Jean-Luc, 348  
 Gramoun Baba, 298  
 Gramoun Lélé, 298  
 GRAWITZ Madeleine, 69  
 GRONDIN Bernard, 257, 258  
 GRONDIN Christelle, 343, 344  
 GRONDIN Thérèse, 302, 306, 469  
 GUENEAU Agnès, 295, 301  
 GUENEE Bernard, 17  
 HABERMAS Jürgen, 39, 40, 41, 42, 43, 51, 62, 63, 75, 77, 78, 87, 132  
 HALLEY Alex, 341  
 HALLIER Jean-Edern, 253  
 HAMEL Ian, 161  
 HAMILCARO Hyacinthe, 423, 424  
 HEIDEGGER Pierre, 423  
 HERMET Guy, 67, 86  
 HERVE Patrick, 148  
 HEURE Gilles, 16  
 HIBON Maurice, 303  
 HINTERMANN Mémoire, 96, 248, 369, 380, 397  
 HOARAU Alain, 339, 435  
 HOARAU Claude, 163, 384, 423, 424  
 HOARAU Elie, 196, 197, 281, 282, 322, 325, 330, 374, 378, 411, 417, 418, 421, 423, 424  
 HOARAU Jean-Marie, 36, 37  
 HOARAU Norbert, 318  
 HOARAU Paul, 46, 124, 163, 164, 184, 191, 231, 310, 427, 458, 459  
 HOAREAU Guy, 313  
 HONORE Daniel, 302, 303, 485  
 HOUAT Louis Timagène, 104, 303  
 HOUPIART Gustave, 35  
 HUET Jean-Bernard, 304  
 IDELSON Bernard, 25, 37, 38, 40, 47, 49, 169, 171, 172, 174, 191, 205, 229, 243, 245, 246, 256, 257, 262, 320, 510  
 ISAUTIER Alfred, 297, 313  
 ISSA Idriss, 196, 212, 349, 415, 419, 420, 456, 457  
 ISSOP BANIAN Idriss, 298  
 IVOLA Jean, 287  
 JARNAC Guy, 423, 455  
 JAUZE Jean-Michel, 90, 93  
 Jean Paul II, 348  
 Jean-Luc Poudroux, 423  
 JEANNENEY Jean-Noël, 16, 23, 25  
 Jean-Yves Dalleau, 231, 445, 447  
 JOLY Jean, 398, 399  
 JOSPIN Lionel, 12, 238, 331, 366, 429, 430, 441, 450  
 JOUANNY Claude, 194  
 JOUTARD Philippe, 112  
 JUAN Jean-Pierre, 323  
 JUANICO Régis, 468  
 JUPPE Alain, 263, 430  
 K/BIDY Fred, 210  
 KANT Emmanuel, 63  
 KAPFERER Jean-Noël, 21, 73  
 KARILA-COHEN Pierre, 42, 65  
 KATZ Elihu, 45  
 KAYSER Jacques, 80  
 KICHENAPAINAIDOU Marc, 231, 305  
 KICHENIN Axel, 239, 384, 415, 431  
 KICHENIN Christophe, 342, 416, 417, 422, 423  
 LABACHE Lucette, 132, 152, 466  
 LABORIE Pierre, 22, 23, 24, 40, 41, 42, 43, 66, 67  
 LACAILLE Joseph, 416  
 LACPATIA Firmin, 304, 305, 341  
 LADAUJE Bernadette, 180, 297  
 LAFFORGE Annie, 96, 136  
 LAGOURGUE Jean-Louis, 385, 423, 431  
 LAGOURGUE Pierre, 160, 161, 189, 262, 321, 356, 370, 371, 400, 404, 406, 407, 411, 428, 438, 443  
 LAHOPE Maxime, 180  
 LALLEMAND Daniel, 231, 289, 437, 438, 441, 454  
 LANGENIER Lucet, 198, 352, 394, 422, 437, 438  
 LANSOR Dédé, 258  
 LATCHIMY Karl, 116, 117, 341



LATCHOUMANIN Michel, 127, 138, 145, 231, 380  
LAUDE Éliard, 296  
LAURENS André, 120  
LAZARSFELD Paul, 45  
LE MASSON Yann, 323  
LE PENSEC Louis, 356, 359  
*Le Quotidien*, 32, 34, 38, 46, 47, 48, 49, 90, 97, 98, 113, 123, 135, 136, 138, 139, 140, 144, 145, 146, 147, 148, 154, 155, 159, 161, 162, 163, 164, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202, 203, 205, 207, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 261, 262, 263, 264, 265, 268, 269, 271, 278, 288, 289, 290, 291, 304, 311, 312, 313, 316, 318, 319, 320, 324, 330, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 355, 357, 358, 366, 371, 375, 376, 377, 378, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 411, 412, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 435, 436, 437, 439, 441, 442, 443, 446, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 462, 463, 464, 468, 482, 484, 487, 505, 509, 511, 515, 516, 518  
LE TERRIER Xavier, 92  
LEBLOND Marius et Ary, 106, 300, 303  
LEBON Aimé, 231, 351, 468  
LECLERC Gérard, 78  
LEGRAS Bernard, 385  
LEGROS Auguste, 342, 347, 377, 394, 402, 413, 414, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 423, 425, 435, 444  
LEMOINE Georges, 127, 143  
LEMOINE Pascal, 210  
LENGTE Jacques, 36  
LEPINAY Georges-Marie, 231, 330  
LEVY Jacques, 75  
LEVY-STRAUSS Claude, 470  
LINTON Ralph, 121, 128  
LION Roger, 255  
LIPPMANN Walter, 35  
LIVET Pierre, 248  
LOUGNON Jacques, 113, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 230, 231, 233, 234, 343, 435, 453, 516  
LOWELL Lawrence, 35  
LUCAS Raoul, 88  
LUSSAULT Michel, 75, 76, 515  
MAALOUF Amin, 28, 29, 30, 31  
MACARTY José, 256, 257, 310, 417  
MAESTRI *Edmond*, 36, 102, 105, 110, 115, 379, 508, 510  
MAGDELEINE Valérie, 96, 288, 290  
MAILLOT Hilaire, 384, 423  
MAILLOT\_QUELAND DE SAINT-PERNE Bettie, 252, 253  
MALL Zakaria, 276, 277, 297  
MANES Gilbert, 231  
MANGLOU Tony, 210, 454  
MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin, 96, 97, 101, 105, 110, 284, 288, 290, 294, 295, 296, 298, 306, 457, 488, 490  
MARK Luc, 350  
MARTIN Marc, 156, 157, 158, 160  
MARTIN-DARENE René, 172, 194, 195, 244, 439, 440  
MAS François, 417, 423  
MAURIN Henri, 36  
MAZZONI Jean-François, 250  
Mc COMBS Maxwell, 73  
MEDEA Laurent, 152  
MERTON Robert, 71  
MESURE Sylvie, 30  
Mgr Gilbert Aubry, 231, 240, 268, 505  
MICHEL Reynolds, 47, 165  
MICHELS Robert, 368  
MIGNEAUX Jean-Claude, 136, 215, 223, 231, 237, 238, 348, 349  
MIGUET Emmanuel, 231, 435  
MILZA Pierre, 74  
MITTERRAND Danielle, 358, 485  
MITTERRAND François, 33, 34, 99, 115, 149, 151, 158, 159, 194, 195, 197, 198, 252, 253, 254, 262, 279, 316, 321, 324, 328, 329, 330, 342, 366, 371, 372, 384, 393, 397, 398, 399, 400, 406, 407, 408, 411, 414, 418, 420, 429, 444, 446, 452, 453, 459, 465, 485, 518  
MOMAL Patrick, 143  
Monseigneur AUBRY, 166, 210, 300, 403, 405, 406  
MONT-ROUGE Yves, 457  
MOORE Barrington, 60  
MOREL Dominique, 210  
MORIN Edgar, 242, 327, 470, 471, 472  
MOUSSA Cassam, 385, 416, 417, 422, 423, 427  
MOUTOUSSAMY Ernest, 449, 451  
NAVIN Nelson, 30, 32, 79, 82, 83, 101, 104, 105, 122, 131, 149, 150, 178, 344, 408  
NEVEU Erick, 80, 84  
NICOLAS Gilles, 269  
NOEL René, 389, 390  
NOELLE-NEUMANN Elisabeth, 154  
NORA Pierre, 16, 335  
OMARJEE Idriss, 344, 345  
ORAISON André, 231, 248  
ORY *Pascal*, 16  
OZOUF Mona, 42  
PAILLIART Isabelle, 37, 38, 81, 94  
PALMERO Francis, 396  
PARIS Albert, 198  
Parti communiste réunionnais, 31  
PASQUIER Nicole, 389  
PAYET Ary, 373, 374, 394, 404, 424  
PAYET Bernard, 296  
PAYET Bruny, 167, 424, 442  
PAYET Frédéric, 138  
PAYET René, 47, 196, 197, 310, 392, 505  
PAYET Serge, 231, 281, 283, 435, 486  
PEGUILLAN Sylvain, 257  
PERERA Sandi, 39  
PERREAU-PRADIER Jean, 273  
PEYREFITTE Alain, 243, 245  
PIGNOLET Guy, 231  
PIHOUEE André-Maurice, 210, 423, 448  
PINNA José, 210, 350, 423, 424  
Platon, 60, 61  
POMPIDOU Georges, 32, 397, 400  
POTA Alex, 234, 235  
POTA *Alexis*, 383, 417, 418, 422, 423, 424, 443  
POUNIA *Gilbert*, 284, 296, 507  
Prosper Ève, 36, 40, 91, 92, 95, 101, 102, 106, 110, 119, 120, 144, 259, 273, 276, 277, 342, 488, 509, 510  
PROST Antoine, 44, 136, 482  
PROULX Serge, 75  
RABOU Jean-Louis, 25, 169, 191, 194, 198, 224, 231, 241, 251, 252, 255, 268, 304, 381, 382, 383, 384, 385, 428, 463, 464, 505  
RAMASSAMY Albert, 231, 281, 282, 289, 369, 370, 371, 372, 397, 398, 426  
REMOND René, 25, 86, 96, 221, 242, 471  
RENAUT Alain, 102  
REVERZY Jean-François, 103, 231  
REYNIE Dominique, 35, 40, 41, 66, 67  
RICOEUR Paul, 60  
RIEFFEL Rémy, 68, 75  
RIQUEL Jacques, 215  
RIVIERE Florence, 165  
ROBERT Jean-Louis, 231  
ROBERT Michel, 337, 338, 342, 345  
ROCARD Michel, 356, 357, 358, 444, 449  
ROCHER Guy, 21, 141, 350  
RODA Jean-Claude, 37  
ROLLAT Alain, 375, 376  
ROUDY Yvette, 319  
ROUSSE Eugène, 231  
ROUSSEAU Jean-Jacques, 364  
ROUSSY Jean-Philippe, 280, 284  
ROUVIER Catherine, 353  
RUSHDIE Salman, 348  
RUSS Jacqueline, 169, 242, 246  
Rwa Kaf, 298  
Sacermate, 278, 279  
SALVAN Hugues, 383, 423, 424  
SAMLONG Jean-François, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 452  
SAMSON Guillaume, 298  
SARKOZY Nicolas, 449  
SAUTAI Pierre, 137, 143, 248  
SAUVY Alfred, 71  
SAVIDAN Patrick, 30  
SCHIANO Jacques, 385  
SCHOR Ralph, 66, 72, 74, 460  
SCHUMANN Maurice, 245  
SCORSESE Martin, 348  
SERVABLE Mario, 36, 37, 163, 164  
SEVERIN Monique, 318  
SHAW Donald, 73, 254  
SIEGFRIED André, 365  
SIMMEL Georg, 466  
Simon Lucas, 231, 233  
Simon Maillot, 165  
SIMONIN Jacky, 37, 38, 170, 257, 320, 386, 506, 510, 511, 513  
SINIMALE Joseph, 210, 417, 418, 422, 423, 486  
SINIMALE Serge, 290, 291, 349, 377  
SIRINELLI Jean-François, 17, 18  
SOISSON Jean-Pierre, 389  
Sonia Chane-Kune, 152  
SOUBOU Marcel, 211  
SPIRE Antoine, 70, 71, 72  
SQUARZONI René, 90  
STASI Bernard, 436, 438  
STIRN Olivier, 143, 389  
STOETZEL Jean, 18, 66  
SUDRE Camille, 34, 35, 202, 203, 255, 256, 260, 261, 262, 263, 265, 318, 340, 347, 353, 354, 355, 358, 359, 360, 382, 385, 422, 428, 429, 430, 453  
SUDRE Margie, 210, 256, 261, 263, 319, 331, 356, 358, 359, 360, 362, 385, 429, 430, 448, 494  
TAMAYA Michel, 210, 430  
TAPIE Bernard, 449, 451  
TARTAKOWSKY Danielle, 84, 85, 332, 333  
TCHAKHOTINE Serge, 61  
TECHER Jacques, 342  
TESTA Isabelle, 257  
THEODORA Roger, 287, 304  
THIEBLIN Xavier, 182  
THIEN-AH-KOON André, 198, 356, 384, 416, 418, 420, 423, 424, 430, 444, 446, 448, 456  
THOLOZAN Daniel, 423, 424  
TIERIENTIEW Georges, 231  
TJBAOU Jean-Marie, 446  
TOCQUEVILLE Alexis de, 61, 110  
TOUSSAINT Auguste, 88  
TREUTHARDT Patrice, 288, 295, 296, 308  
TRUCHOT Jean-Dominique, 417  
TURPIN Éric, 36, 326, 328, 329, 330, 331  
VAILLAND Roger, 95, 96, 473  
VANGELL Didier, 174, 197, 403  
VARONDI Joseph, 231  
VAUTHIER Alain-Marcel, 219, 220  
VAXELAIRE Daniel, 170  
VEIL Simone, 436, 439, 441, 442, 445, 446, 447  
VERGES François, 97, 109, 152, 298, 306, 379  
VERGES Laurence, 316  
VERGES Laurent, 211, 330, 395, 414, 418, 419, 442, 444  
VERGES Paul, 115, 118, 149, 163, 187, 191, 212, 215, 231, 236, 240, 249, 262, 268, 298, 310, 315, 321, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 338, 344, 356, 361, 362, 372, 373, 374, 376, 380, 381, 387, 392, 399, 403, 404, 406, 407, 408, 409, 411, 414, 415, 417, 419, 420, 422, 423, 424, 426, 428, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 442, 443, 446, 448, 452, 453, 456, 465, 467, 468  
VERGES Pierre, 385, 386, 387, 388, 424, 449, 450  
VERGES Raymond, 116, 118, 326  
VERGNIEET Hélène, 137, 138, 316, 317  
VERGOZ Michel, 419, 424  
VINCENT-DOLOR Jean, 243  
VIRACAOUDIN Jean, 127, 145  
VIRAPIN Benjamin, 255  
VIRAPOULLE Jean-Paul, 148, 210, 313, 342, 343, 356, 357, 358, 380, 381, 382, 397, 404, 414, 415, 416, 418, 419, 420, 423, 424, 428, 430, 436, 438, 444, 446, 448, 456  
VIRY Firmin, 297, 298, 342  
VITTORI Christian, 219, 231  
WANQUET Claude, 35, 115, 116, 508  
WARO Danyèl, 258, 284, 293, 298, 299, 320, 349, 507  
WATERBURY John, 379  
WATIN Michel, 4, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 76, 80, 93, 94, 124, 127, 141, 163, 171, 175, 265, 366, 367, 511  
WATZLAVICK Paul, 68  
WEBER Eugène, 365  
WINDISCH Uli, 22  
WOLFF Éliane, 37, 38, 39, 170, 258, 320, 513  
WOLTON Dominique, 51  
YEE CHONG TCHI KAN Ary, 323  
YOURCENAR Marguerite, 241  
Ziskakan, 257, 280, 296, 297, 350, 491, 492

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

Affirmant le primat de la question sur le document, Antoine Prost rappelle combien Lucien Febvre se plaisait à enseigner que « *la part la plus passionnante du travail d'historien consiste à faire parler les choses muettes* ». <sup>1229</sup> Puisqu'il est entendu que, dans le cadre de notre étude de l'opinion publique à La Réunion de 1974 à 1995, nous définissons celle-ci dans une acception plus large que celle qui la réduit aux sondages, notre défi consistait en l'absence de documents à retrouver le frémissement de l'opinion dans les pages des journaux. Notre recherche s'appuie principalement sur *Le Quotidien de l'Île de La Réunion et de l'océan Indien*, mais aussi sur d'autres titres de la presse quotidienne ou hebdomadaire locale. On comprend aisément qu'un tel sujet, par sa nature et sa périodisation, n'offre guère au chercheur la possibilité de consulter aussi librement qu'il le souhaite les sources assujetties aux délais de communicabilité. Ainsi, le Centre des archives d'outre mer (C.A.O.M.) ne pouvait nous être d'aucun secours, puisque les archives conservées sont antérieures à la départementalisation. Le Centre des archives contemporaines (C.A.C.), en revanche, aurait pu satisfaire notre curiosité, principalement en ce qui concerne la télévision (O.R.T.F. et F.R.3.). Cependant, après avoir consulté sur place quelques documents sélectionnés dans l'index Outre Mer, nous avons estimé qu'il valait mieux privilégier la consultation des journaux plutôt que les sources administratives, dont l'intérêt pour notre sujet était manifestement réduit. Ce parti pris repose sur la conviction que pour approcher au mieux la construction de l'opinion, il convient de mettre en évidence le jeu des interactions entre les acteurs médiatiques, politiques et civils.

Suite à la fermeture inopinée des Archives départementales de La Réunion, de février 2003 à juin 2005, nous avons consulté de nombreux ouvrages à la Bibliothèque nationale de France, ainsi que les archives du Centre de documentation de la Région Réunion et du Fonds local de la Bibliothèque départementale. Mais la majeure partie de notre dépouillement s'est poursuivie au Fonds Océan Indien du Service commun de documentation de l'Université de La Réunion. Cette mise en quarantaine des Archives départementales de La Réunion a profondément modifié notre approche heuristique. En nous obligeant à diversifier et à élargir notre champ de recherche au-delà des sources journalistiques, que nous avions prévues de dépouiller, nous nous sommes intéressés à la production culturelle et intellectuelle qui

---

<sup>1229</sup> Antoine Prost, *op. cit.*, p. 81.

nourrissait La Réunion à cette époque. La lecture de ces œuvres politiques, scientifiques ou littéraires – dont certaines en créole – comme le témoignage direct de la pensée d’une époque, nous a permis de saisir avec plus de perspicacité l’enjeu du débat public, focalisé sur les questions identitaires et notamment sur le statut politique de l’île, ou la reconnaissance du créole comme langue d’expression régionale.

Après la réouverture des Archives, nous avons obtenu l’autorisation de consulter une douzaine de dossiers de surveillance des partis politiques, versés par les services des Renseignements généraux de La Réunion. Pour maintenir l’équilibre, nous avons ciblé notre demande de façon à représenter les différentes forces en présence. Cinq boîtiers sont consacrés au P.C.R. et à ses satellites, en raison du rôle déterminant joué par les communistes dans la revendication d’une identité réunionnaise. Trois boîtiers concernent le R.P.R., l’U.D.F. et l’ensemble des départementalistes. Les activités du P.S. sont décrites dans deux boîtiers, un autre évoque les visites officielles lors des événements du Chaudron provoqués par la saisie des émetteurs de Free Dom. Et enfin, le dernier boîtier est réservé à la description générale de tous les partis.

## **D) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA REUNION**

### **a) Presse quotidienne régionale réunionnaise**

1 PER 85, *Témoignages*

1 PER 94, *Le Journal de l'Ile de La Réunion*

1 PER 131, *Le Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien*

1 PER 220, *Le Réunionnais*

### **b) Autres périodiques réunionnais**

1 PER 110/5, *Le Créole* (1969-1974)

1 PER 135/1, *Fanal* (1981)

1 PER 118/5, *Témoignage chrétien* (1971-1981)

### **c) Service des Renseignements généraux**

1324 W 57, Visites officielles (1991)

1324 W 69, Parti socialiste (1981-1982)

1324 W 70, Parti socialiste (1980-1984)

1324 W 72, Parti communiste réunionnais (1973-1976)

1324 W 80, Organisations satellites du P.C.R. (F.R.A.P.A.R.)

1324 W 81, Organisations satellites du P.C.R. (C.O.R.J.)

1324 W 82, Organisations satellites du P.C.R. (U.F.R.)

1324 W 83, Organisations satellites du P.C.R. (F.J.A.R.)

1324 W 85, Activités du R.P.R. (1980-1985)

1324 W 86, Mouvements départementalistes (1981-1986)

1324 W 87, U.D.F. (1978-1985)

1324 W 89, Tous partis (1966-1984)

## DESCRIPTION SYNTHETIQUE DES DOUZE BOITIERS DE LA SERIE 1324 W

	1324 W	Intérêt		
<b>Free Dom</b> (1991)	<b>57</b>	1991	Visites officielles : Le Pensec, Rocard, Danielle Mitterrand suite aux émeutes du Chaudron	
<b>P.S.</b> (1974-1984)	<b>69</b>	1974	Les tendances socialistes à La Réunion	
		1977	III <sup>ème</sup> Congrès du P.S. à St-Philippe	
		1981	Dix ans d'histoire du P.S.	
		1981	Notes d'information sur le P.S.	
		1981	Lois sociales et législation du travail pour La Réunion	
		1981	Projet de développement agricole [mentalités]	
	<b>70</b>	1980	Séjour de François Mitterrand à La Réunion (30 septembre au 3 octobre 1980)	
		1981	Congrès, 11 octobre 1981, Tampon	
		1982	Congrès, 29 août 1982, St-Pierre	
		1983	Congrès, 16 octobre 1983, St-Benoît	
<b>P.C.R.</b> (1973-1982)	<b>72</b>	1973-1976	P.C.R. différentes communes (Bras-Panon ; Le Port ; La Possession ; Tampon ; Saint-André ; Saint-Benoît ; Saint-Leu ; Saint-Louis ; Saint-Paul ; Saint-Pierre ; Sainte-Marie ; Sainte-Rose ; Sainte-Suzanne). [Conseil communal populaire : tentative de prise de pouvoir – St-Paul et St-Benoît par Daniel Honoré] T.C.R. Réunion [relations communistes - catholiques]	
		<b>78</b>	1981	Dossier sur le P.C.R. + élection, décentralisation (Témoignages)
		1982	Développer le pays pour vivre, travailler et décider à La Réunion	
	<b>Satellites du P.C.R.</b>	<b>80</b>		F.R.A.P.A.R. Front armé pour la libération de La Réunion ; Comité réunionnais pour la paix ; Fédération anarchiste réunionnaise ; Journal « Nou rényoné koméla » ; M.R.R. ; Comité de défense des libertés et des droits de l'homme ; F.R.A.P.A.R. ; M.P.L.R.
			<b>81</b>	1984
<b>82</b>		1976-1982	U.F.R. Motion U.F.R. lors de la visite de Giscard 1976 ; 1 <sup>er</sup> mai 1975	
<b>83</b>		1971	F.J.A.R.	Synthèse (historique, chansons...)
		1976		Raoul LUCAS vs Paul VERGES
		1978		O.C.M.L.R. ; législatives
		1979		Européennes ; Manifestations 1 <sup>er</sup> mai ; F.E.R. ; O.M.C.L.R.
		1980		Conférence de la Jeunesse, 16 novembre 1980
1981	Hommage aux martyrs du P.C.R. : E. Laude et R. Carpaye			
1982	Agitation des jeunes ; rassemblement			

	1324 W	Intérêt		
				à Ste-Suzanne
<b>R.P.R.</b> (1980-1985)	<b>85</b>	1980-1985	1980	Congrès les 5 et 6 juillet à St-Denis et St-Louis
			1981	Comité de soutien à Michel Debré (Présidentielle)
			1982	Élections cantonales
			Assises Départementales	Assises départementales, 9 janvier 1982, St-Paul
			1983	Élections municipales
			1984	Manifeste Congrès 14 octobre 1984 ; Dossier R.P.R. – avril 1984
			1985	Réunion Avenir n° 3 - 1985
<b>Partis départementalistes</b> (1981-1986)	<b>86</b>	1982	A.J.R.D.	
		1981-1982	F.M.D.	Paul Bénard (Jean Fontaine)
		1983	Jeunesse libérale	Joseph Sinimalé
		1981-1982	R.A.D.A.R.	Bertho Audifax, Dr. Gilbert Gérard
		1981-1982	R.S.D.	Daniel Cadet, Marcel Boissier, André Moïse Fontaine
		1982-1985	U.N.I.R.	Serge Payet, Bertho Audifax
<b>U.D.F.</b> (1978-1981)	<b>87/1</b>	1978	Visite de Jacques Douffiagues, délégué outre mer	
	<b>87/2</b>	1979	Convention départementale, 11 février 1979, St-Denis	
	<b>87/3</b>	1980	Assemblée générale des jeunes de l'U.D.F., 23 février 1980, St-Denis	
	<b>87/4</b>	1981	Préparation de l'élection présidentielle	
	<b>87/5</b>	1982-1985	Création section locale C.D.S. juin 1985 ; Comité départementalistes portois	
<b>Tous les partis</b> (1966-1984)	<b>89</b>	1966-1984	1967-84	L'évolution politique à La Réunion 1974 (n° 1105) ; Mise en cause de la présence française ; situation politique dans les communes octobre 1976
			Après 74	La majorité et les R.I. ; les tendances socialistes
			Rapport d'ensemble	La situation politique économique et sociale septembre 1974

## II) SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION – FONDS OCEAN INDIEN

### 1) PRESSE NATIONALE ET REGIONALE

#### a) Presse quotidienne nationale

*Le Monde*, 1977-1993

#### b) Presse quotidienne régionale

*Témoignages*, 1976-1996

*Le Journal de l'île de La Réunion*, 1974, 1976, 1981, 1988, 1995

*Le Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien*, 1976-1996

*Le Réunionnais*, 1992 et 1996

#### c) Autres périodiques réunionnais

**IOI 84**, *Le Cri du Peuple*, 1968-1977, (71, 75, 77 incomplets)

**IOI 85**, *Croix Sud Dieu et Patrie*, 1968-1978

**IOI 258**, *Le Réveil*, 1972-1974

**IOI 249**, *Témoignage chrétien*, 1973-1975, (n° 71 – 120)

**IOI 143**, *Le Progrès*, 1975-1976

**IOI 175**, *La Roche écrite*, 1967 et 1971

**IOI 194**, *Art Quivi*, 1981-1984, (n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13)

**IOI 357**, *Fangok* (n° 1, 2, 3)

### 2) DOCUMENTS PUBLIES A LA REUNION ENTRE 1960 ET 1995

Pour saisir l'évolution d'une opinion publique, l'on peut suivre les courbes des sondages, quand ils existent, mais cela n'indique en rien comment se forment les idées. La lecture de la presse, l'observation des médias, l'étude des manifestations ou des résultats électoraux fournissent davantage de précision, mais, là encore, une analyse plus fine est nécessaire. L'étude de la production culturelle et intellectuelle de la société étudiée permet d'atteindre ce degré de précision nécessaire pour déceler ces



mécanismes, conscients ou non, qui agissent sur les acteurs et forment l'ensemble de leurs représentations. Les idées se nourrissent de leur confrontations, il n'est donc pas étonnant que certaines personnalités ou certains groupes de pression exercent plus d'influence sur leur entourage que d'autres. Les artistes, les auteurs, les universitaires, les leaders d'opinion et les partis politiques, soulevant des problématiques liées à la prise de conscience d'une identité réunionnaise, ont particulièrement retenu notre attention. Certains ouvrages parus après 1995 sont mentionnés : il s'agit de biographies ou d'œuvres littéraires s'inscrivant dans une continuité avec la période traitée.

**a) Ouvrages de référence (vulgarisation de l'histoire de La Réunion)**

CHAUDENSON Robert (dir.), *Actualités réunionnaises*, 1976-1983, 8 vol., Saint-Denis, Livres-Réunion, 1983-1986.

LEGUEN Marcel, *Histoire de La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 1979. (Cf. Chapitre « Nationaux et autonomistes », p. 240-254).

VAXELAIRE Daniel, MAURIN Henri, LENTGE Jacques (dir.), *Le Mémorial de La Réunion*, 7 vol., Saint-Denis, Australes Éditions, 1979.

**b) Colloques, travaux universitaires et revues**

*Identité culture et développement : actes du colloque organisé par le Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement*, Saint-Denis, Région Réunion, 1989.

*L'insularité : Thématique et représentation : actes du colloque international de Saint-Denis de La Réunion, avril 1992, textes réunis par Jean-Claude Carpanin MARIMOUTOU et Jean-Michel RACAULT*, Paris, L'Harmattan, 1995. (Cf. les communications de Prosper Ève, *L'occidentalisation d'un espace insulaire : Bourbon à l'aube de sa colonisation*, p. 162-168 et de Jean-Pierre Cambefort, *Dialectique de l'intersubjectivité dans le cas de l'insularité réunionnaise*, p. 345-351).

*Ville habitat aménagement*, Actes du forum-débat, Ile de La Réunion du 8 avril au 14 décembre 1993, C.N.R.S. / Université de La Réunion, Saint-André, Océan Éditions, 1994.

*Poètes de La Réunion, Fonn'kézèr La Réunion*, in *Action poétique*, n° 107-108, Paris, 1987.

ALBER Jean-Luc, WATIN Michel, *Programme Culture(s) empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à La Réunion. Vivre au pluriel : production sociale des identités à l'Ile Maurice et à l'Ile de La Réunion*, U.R.A. 1041 du C.N.R.S., Saint-Denis, Université de La Réunion, 1990.

BENOIST Jean, *Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien, 1983.

CHANE-KUNE Sonia, *Aux origines de l'identité réunionnaise*, Paris, L'Harmattan, 1993.

DEFOS DU RAU Jean, *L'Ile de La Réunion, étude de géographie humaine*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Institut de géographie, faculté des Lettres, 1960.

### c) Littérature réunionnaise : dictionnaires, études, bibliographies

La publication des premiers dictionnaires de créole réunionnais marque un tournant dans la reconnaissance d'une identité réunionnaise. Quant aux bibliographies, elles permettent de dresser un inventaire des ouvrages publiés à La Réunion au cours de la période, ce qui confirme l'épanouissement de l'activité littéraire à partir des années 1970.

ALBANY Jean, *P'tit glossaire : le piment des mots créoles*, Saint-Denis, Éditions Hi-Land, 1994. (L'ouvrage regroupe le *P'tit glossaire*, paru en 1974, et *Le supplément*, paru en 1985).

ARMAND Alain, *Dictionnaire kréol réniioné français*, Saint-André, Océan Éditions, 1987.

ARMAND Alain, CHOPINET Gérard, *La littérature réunionnaise d'expression créole : 1828-1982*, Paris, L'Harmattan, 1984.

ARMAND Alain, SEVERIN Monique, MARIMOUTOU Carpanin, *Figures de la littérature réunionnaise contemporaine*, Saint-Denis, Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement, Région Réunion, 1988.

BAGGIONI Daniel, *Petit dictionnaire créole réunionnais-français*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1987, Azalées, 1990.

CHAUDENSON Robert, *Le lexique du parler créole de La Réunion*, Paris, H. Champion, 1974, vol. 1. (Cf. Introduction)

GIRARDIN Monique, *Bibliographie de l'Ile de La Réunion, 1973-1992*, Groupement de recherche Océan Indien du C.N.R.S., Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1994.

SAFLA Roucaya, *Bibliographie de la littérature réunionnaise d'expression française de 1950 à 1990*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1990.

SAM-LONG Jean-François, *Guide bibliographique de la poésie réunionnaise d'expression française et créole : 1976-1989*, Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1990.

SAM-LONG Jean-François, *Guide bibliographique du roman réunionnais d'expression française et créole : 1844-1989*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1989.

SAM-LONG Jean-François, *De l'élégie à la Créolie : étapes et définition des projets culturels dans la poésie réunionnaise d'expression française : des origines à nos jours*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1989.

ROCHE Daniel-Rolland, *Lire la poésie réunionnaise contemporaine*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1982.

#### **d) Anthologies, œuvres poétiques et recueils de chansons**

*Grand livre d'Or de la poésie réunionnaise d'expression française, des origines à nos jours*, Saint-Denis, Conseil Général de La Réunion, 1990. (Il est à noter que cet ouvrage a été réalisé, notamment, par Gilbert Aubry, Agnès Gueneau, Jean-Claude Carpanin Marimoutou et Jean-François Sam-Long, alors que les auteurs étaient partagés entre deux courants opposés dans les années 1980).

*L'Ile-Femme. Poésie réunionnaise au féminin*, Choix de Jean-François Sam-Long, préface d'Agnès Gueneau, Saint-Denis, U.D.I.R., 1987.

*Le Service culturel, Expression réunionnaise*, n°1, Réunion, A.D.E.R., 1980.

*Le Service culturel, Expression réunionnaise*, n°2, Réunion, A.D.E.R., 1985.

ALBANY Jean, *Zamal*, Paris, Éditions Bellenand, 1951. (L'ouvrage est réédité à compte d'auteur en 1980).

ARMAND Alain, *Poèmes Zordi*, Saint-Denis, Les Chemins de la liberté, 1977.

AUBRY Gilbert, *Rivages d'alizé*, Saint-Denis, N.I.D., 1971.

AUBRY Gilbert, SAM-LONG Jean-François, *Créolie*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1978.

GAMALEYA Boris, *Vali pour une reine morte*, Saint-André, R.E.I., 1973.

GAUVIN Axel, *Romans po détak la lang démay le kèr*, Saint-Leu, Presses du développement, 1983.

GRONDIN Thérèse, *Métis et Europe : poèmes*, Saint-Denis, Grand Océan, 1991. (Cf. l'introduction sur l'identité réunionnaise et la culture, qui précède les poèmes).

GUENEAU Agnès, *La Réunion : une île, un silence*, Saint-Denis, Imprimerie A.G.M., 1979.

HOARAU Daniel, *Tir malol dann zîé : poèm-maloya*, Le Tampon, Les Chemins de la liberté, 1979.

ISSOP-BANIAN Idriss, *Indianités*, Saint-Denis, Page libre, 1990.

KARM Claire, *Au danseur de feu*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1983.

LORRAINE Alain, *Tienbo le rein et Beaux visages cafrines sous la lampe*, Paris, L'Harmattan, 1975.

REVERZY Jean-François (dir.), *Chants pour une île qui n'existe pas*, Saint-Denis, U.D.I.R., 1992.

SAMLONG Jean-François, *Anthologie du roman réunionnais*, Paris, Seghers, 1991.

TREUTHARDT Patrice, *Kozman maloya*, Saint-Denis, Les Chemins de la liberté, 1977.

TREUTHARDT Patrice, *20 désanm et d'entre tous les zanzibar*, Saint-Denis, Les Chemins de la liberté, 1979.

TREUTHARDT Patrice, *Konpliman pou mon K*, Éditions Loukanou, 2000.

WARO Danyèl, *Démavouz la vi*, Saint-Denis, Grand Océan, 1996.

WARO Danyèl, *Gafourn*, Ziskakan-Sobatkoz, 1987.

ZISKZKAN, *Viv an Kréol*, Ed. Ziskakan, 1985.

#### e) Œuvres théâtrales

ANTOIR Agnès, *Théâtre Vollard, Vingtième : 20 ans d'un théâtre réunionnais, 1979-1999*. [S.l.], [s.n.], 1999.

GENVRIN Emmanuel, *Étuves*, suivi de *L'Esclavage des nègres*, Saint-Denis, Éditions Théâtre Vollard, 1988.

GENVRIN Emmanuel, *Run Rock*, Saint-Denis, Éditions Théâtre Vollard, 1988.

GENVRIN Emmanuel, *Voter Ubu Colonial*, Saint-Denis, Théâtre Vollard, Éditions Grands Océans, 1994.

KICHENAPANAI DOU Marc, *L'esclave*, Saint-Joseph, Centre de loisirs et d'animation culturelle, 1977.

KICHENAPANAI DOU Marc, *L'ivrogne : pièce sur la vie réunionnaise en cinq actes*, Saint-Denis, Les Chemins de la liberté, 1980.

KICHENAPANAI DOU Marc, *L'ouvrier réunionnais*, Saint-Denis, U.D.I.R., Les Chemins de la liberté, 1983.

RIVIERE Pierre-Louis, *Émeutes*, Saint-Denis, théâtre Vollard, édition Grand Océan, 1997.

**f) Romans**

- CHEYNET Anne, *Les Muselés : roman réunionnais*, Paris, L'Harmattan, 1977.
- GAUVIN Axel, *L'Aimé*, Paris, Seuil, 1992.
- GAUVIN Axel, *Faims d'enfance*, Paris, Seuil, 1987.
- GAUVIN Axel, *Kartyé trwa lèt : Roman créol réynoné*, Saint-Denis, Ziskakan, 1984.
- GUENEAU Agnès, *La Terre Bardzour. Granmoune*, Saint-Denis, 1981.
- HIBON Maurice, *Les Roses de l'enfer*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1977.
- HOARAU Daniel, *Romans ekri dan la zol an Frans*, Le Tampon, Les Chemins de la liberté, 1980.
- HONORÉ Daniel, *Louis Redonna : in fonctionnaire : roman réunionnais*, Les Chemins de la liberté, 1980.
- HONORÉ Daniel, *Ti flère la misère*, Saint-Denis, Les Chemins de la liberté, 1980.
- HOUAT Louis Timagène, *Les Marrons*, Saint-André, Éditions du C.R.I., 1988.
- KARM Claire, *Rue d'Après*, Saint-Denis, A.D.E.R., 1992.
- SAM-LONG Jean-François, *Crucifixion*, Saint-Denis, 1977
- SAMLONG Jean-François, *La Nuit cyclone*, 1992.
- VAXELAIRE Daniel, *Chasseurs de Noirs*, 1982.

**g) Essais**

- LATCHIMY Karl, *Noirs et blancs : le sexuel, le politique, le psychologique*, Saint-Denis, 1979.
- SAMLONG Jean-François, *Le défi d'un volcan, Faut-il abandonner la France ?*, Paris, Stock, 1993.

**h) Chroniques, mémoires, témoignages**

- AUBRY Gilbert, *Pour Dieu et pour l'Homme... réunionnais*, Saint-André, Océan Éditions, 1988.
- CAZALOU Myriam, CAZALOU Noémi, *Une île dans la tourmente : un certain regard, un certain amour*, c/auteur, 1994.
- DOUYERE Guy, *Marie Biguesse Amacaty*, Saint-Denis, Cazal, 1977.

LOUGNON Jacques, *Nouvelles chroniques : 1977-1988*, Saint-Denis, Azalées, 1989.

LOUGNON Jacques, *Quinze années d'actualités locales ou La Réunion de 1960 à 1975* (3 tomes), Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1976-1977. [Recueil d'articles parus dans divers journaux réunionnais entre 1960 et 1977].

MICHEL Reynolds, *Au cœur des conflits. Itinéraire d'un chrétien engagé*, Le Port, Éditions E.P.I., 2007.

PAYET René, *Quel diable de prêtre !* Saint-André, Océan Éditions, 1996.

ROUSSE Eugène, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, 3 tomes, Saint-Denis, CNH, 1994.

VARONDIN Joseph J.A., *Les Lambrequins de la honte, Portraits du Réunionnais départementalisé et de son maître*, Thèses & doctes rimes de l'anti-métropole, tome 1, Éditions du Marronnage, Ile Cernée, Singapour, 1991. [Un second volume est publié en 1997].

Christian, *Zistoir Kristian*, Paris, Maspéro, 1977.

#### **i) Réflexions d'hommes politiques**

DEBRE Michel, *Une politique pour La Réunion*, Paris, Plon, 1974.

RAMASSAMY Albert, *La Réunion face à l'avenir*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1973.

RAMASSAMY Albert, *La Réunion : les problèmes posés par l'intégration*, [s.l], [s.n], 1973.

RAMASSAMY Albert, *La Réunion, décolonisation et intégration*, Saint-Denis, A.G.M., 1987.

VERGES Paul, *D'une île au monde*, entretiens avec Brigitte Croisier, Paris, L'Harmattan, 1993.

VERGES Paul, SAMLONG Jean-François, *L'île sous France... et alors ?*, Saint-André, Grand Océan, Commission culture Témoignages, 1993.

#### **j) Biographies d'hommes politiques**

BARRE Raymond, *Mémoire vivante, entretien avec Jean-Michel Djian*, Paris, Flammarion, 2001.

DEBRE Michel, *Mémoires : Combattre toujours, 1969-1993*, Paris, Albin Michel, 1994.

SUDRE Margie, *Du Mékong au Quai d'Orsay. Margie Sudre*, Paris, Flammarion, 1998.

### **k) Documents et programmes de partis politiques**

PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *Plan de survie immédiate*, 1975.

PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *La Réunion, Égalité & Développement*, Saint-André, Graphica, octobre 1990.

PARTI COMMUNISTE REUNIONNAIS, *La Réunion, Projet d'un pacte pour un développement solidaire*, novembre 1994, Saint-André, Graphica, 1994.

PARTI SOCIALISTE, *Agir pour l'an 2000*, Saint-Pierre, C.K.C., 1992.

PARTI SOCIALISTE, *Projet socialiste, Changer la vie à La Réunion*, Saint-Denis, A.G.R., octobre 1982.

### **l) Documents administratifs et rapports officiels**

RIPERT Jean, *L'égalité sociale et le développement économique dans les D.O.M., Rapport au ministre des D.O.M.-T.O.M.*, Paris, La documentation française, 1990.

### **m) Documents émanant de groupes de pression**

*Manifeste pour un développement de La Réunion, Réflexions et propositions d'action par un groupe d'inspiration humaniste et chrétienne*, juin 1992, Sainte-Clotilde, Imprimerie I.G.R., 1992.

Forum de Bourbon, *Des idées pour demain*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1983.

Forum de Bourbon, *Des idées pour demain*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1984.

GAMALEYA Clélie, *Filles d'Héva, Trois siècles de la vie des femmes à La Réunion*, U.F.R., 1984.

LALLEMAND Daniel, *L'Affaire Dumez, la machination mise en pièce, l'épreuve de l'innocence*, 1996.

PAYET Serge, *Gagner l'égalité*, Colier-U.P.R., Réunion, 1989.

SAUTAI Pierre, *L'enseignement à La Réunion*, Saint-Denis, S.N.E.S., juillet 1975.

ROBERT Michel, *Combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan, 1976.

## BIBLIOGRAPHIE

### I) OUVRAGES GENERAUX

#### 1) DICTIONNAIRES ET OUVRAGES DE REFERENCE

*Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Albin Michel et Encyclopédie Universalis, 2000.

BURGUIERE André, *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, P.U.F., 1986.

HERMET Guy, BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, BRAUD Philippe, *Dictionnaire de la Science politique*, Paris, Armand Colin, 2000.

LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Vol. 2, Paris, P.U.F., 1993.

LAMIZET Bernard, SILEM Ahmed, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*, Paris, Ellipses, 1997.

LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

MESURE Sylvie, SAVIDAN Patrick, (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 2006.

PERRINEAU Pascal, REYNIE Dominique (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, P.U.F., 2001.

RAYNAUD Philippe, RIALS Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, P.U.F., 1996.

ZARADER Jean-Pierre (dir.), *Le vocabulaire des philosophes*, vol. 4, Philosophie contemporaine (XXe), Paris, Ellipses, 2002.

#### 2) HISTORIOGRAPHIE

BEDARIDA François (dir.), *L'Histoire et le Métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, éd. de la MSH, 1995.

BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire, ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1997.

CORBIN Alain, *Histoire du sensible. Entretiens avec Gilles Heuré*, Paris, La Découverte, 2004.



FEBVRE Lucien, *Combats pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1992.

I.H.T.P., *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 1993.

LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Bruxelles, Édition complexe, 1988.

LE GOFF Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

LEDUC Jean, *Les historiens et le temps. Conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Seuil, 1999.

NORA Pierre, « *Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux* », in *Les Lieux de mémoire. Tome 1, La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XVII-XLII.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

VAN YPERSELE Laurence (dir.), *Questions d'histoire contemporaine : conflits, mémoires et identités*, Paris, P.U.F., 2006.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

### 3) APPROCHE GEOGRAPHIQUE

BENJAMIN Didier, GODARD Henry, *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, Paris, Orphys, 1999.

CLAVAL Paul, *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Colin, 2003.

DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 2001.

GAY Jean-Christophe, *L'outre-mer français. Un espace singulier*, Paris, Belin, 2003.

LEVY Jacques (dir.), *Géographies du politique*, Paris, Presse de Science Po, 1991.

### 4) APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET CULTURELLE

ABOU Sélim, *L'Identité culturelle*, Paris, Hachette, 1995.

BENKIRANE Réda, DEUBER ZIGLER Érica (dir.), *Culture & Cultures*, Genève, MEG, 2007.

BERNABE Jean, CHAMOISEAU Patrick, CONFIANT Raphaël, *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard, 1993.

CÉSAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 2004.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2004.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952.

LINTON Ralph, *Le Fondement culturel de la personnalité*, Paris, Bordas, 1986.

MAALOUF Amin, *Les Identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.

MORIN Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil, 2000

POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004.

ROCHER Guy, *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale*, in *Le Québec en mutation*, Montréal, Éditions Hurtubise HML Ltée, 1973, chapitre VIII, p. 207-221.

## 5) HISTOIRE DES MEDIAS

ALBERT Pierre, *La Presse française*, Paris, La Documentation française, 1990.

BARBIER Frédéric, BERTHO-LAVENIR Catherine, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2000.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome 5. De 1958 à nos jours*, Paris, P.U.F., 1976.

BERTRAND Claude-Jean (dir.), *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1999.

D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Flammarion, Paris, 2003.

DELPORTE Christian, *Les journalistes en France. 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

DELPORTE Christian, *Au miroir des médias*, in RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *La Culture de masse de France. De la Belle époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, p. 305-351.

JANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 1996.

MARTIN Marc, *La presse régionale. Des affiches aux grands quotidiens*, Paris, Fayard, 2002.

MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1977.

## 6) HISTOIRE DE L'OPINION PUBLIQUE

LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Paris, Seuil, 2001.

BAUTIER Roger, CAZENAVE Elizabeth, *Les origines d'une conception moderne de la communication. Gouverner l'opinion au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Grenoble, P.U.G., 2000.

BERGER Gaston et al., *L'opinion publique*, Centre des Sciences politiques de l'Institut d'études juridiques de Nice, Paris, P.U.F., 1957.

BERNAYS Edward, *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie ?* Paris, La Découverte, 2007.

BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998.

REYNIE Dominique, *Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 1998.

## 7) HISTOIRE GENERALE ET POLITIQUE

BECKER Jean-Jacques, *Crises et alternances, 1974-1995*, Paris, Seuil, 1998.

BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 2003.

BRECHON Pierre, *La France aux urnes. Cinquante ans d'histoire électorales*, Paris, La Documentation française, 1998.

BRECHON Pierre, *Comportements et attitudes politiques*, Grenoble, P.U.G., 2006.

BURDEAU Georges, *Traité de la Science Politique. Tome III, La dynamique politique, vol. I, Les forces politiques*, Librairie générale de Droit et Jurisprudence, Paris, 1968.

CONSTANT Fred, DANIEL Justin, (co-dir.), *1946-1996. Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, Paris, L'Harmattan, 1997.

CHEVALLIER Jacques (dir.), *L'identité politique*, Paris, P.U.F., 1994.

DANIEL Justin (dir.), *L'Outre-mer à l'épreuve de la décentralisation. Nouveaux cadres institutionnels et difficultés d'adaptation*, Paris, L'Harmattan, 2007.

DEBBASCH Charles, PONTIER Jean-Marie, *Introduction à la politique*, Paris, Dalloz, 1982.

DELOYE Yves, IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

DORNA Alexandre, *Fondements de la psychologie politique*, Paris, P.U.F., 1998.

FEDERINI Fabienne, *La France d'outre-mer. Critique d'une volonté française*, Paris, L'Harmattan, 1996.

FERRO Marc, *Histoire des colonisations. Des conquêtes aux indépendances XIII-XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1994.

GARRIGOU Alain, *Histoire du suffrage universel en France : 1848-2000*, Paris, Seuil, 2002.

GARRIGOU Alain, *Le Vote et la Vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, 1992.

GAXIE Daniel, (dir.), *Explication du vote. Un bilan des étapes électorales en France*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1989.

GOGEL François, GROSSER Alfred, *La politique en France*, Paris, Armand Colin, 1984.

LAGROYE Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, 2002.

LAURENS André, *D'une France à l'autre*, Paris, Gallimard, 1974.

MAYER Nonna, *Les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992.

MENY Yves, *Le système politique français*, Paris, Montchrestien, 1999.

MICHALON Thierry (dir.), *Entre assimilation et émancipation. L'outre-mer français dans l'impasse ?*, Rennes, Les Perséides, 2006.

MICHELS Robert, *Les Partis Politiques*, Paris, Flammarion, 1971.

PROST Antoine, *Éducation, société et politique. Une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 1997.

REMOND René, *Introduction à l'histoire de notre temps. T. 3, Le XX<sup>e</sup> siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1989.

REMOND René, *Notre siècle, de 1918 à 1991*, Paris, Fayard, 1991.

RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François, dir., *La Culture de masse en France. De la Belle époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002.

ROSANVALLON Pierre, *Le Sacre du Citoyen*, Paris, Gallimard, 1992.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.

YSMAL Colette, *Le comportement électoral des Français*, Paris, La Découverte, 1990.

YSMAL Colette, *Les partis politiques sous la V<sup>ème</sup> République*, Paris, Montchrétien, 1989.

## 8) SOCIOLOGIE DES MEDIAS

ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, P.U.F., 2005.

BALLE Francis, *Médias et sociétés*. Paris, Presse audiovisuelle Télécommunications, Montchrestien, 1992.

BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.

BAUD Paul, FICHY Patrice, PASQUIER Dominique, QUERE Louis (dir.), *Sociologie de la communication*, Centre National d'Etudes des Télécommunications, Issy-les-Moulineaux, Réseaux Communication Information Société, 1997.

BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La découverte, 1996.

BRETON Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1996.

CAYROL Roland, *La presse, écrite et audiovisuelle*, Paris, P.U.F., 1973.

CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

CROZIER Michel Crozier, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

FRANÇOIS Bastien, NEVEU Érick (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Presse universitaire de Rennes, 1999.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1962.

JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *Les stratégies de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

- KAPFERER Jean-Noël, *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Seuil, 1995.
- LAZAR Judith, *L'opinion publique*, Paris, Armand Colin, 1989.
- LAZAR Judith, *Sociologie de la communication de masse*, Paris, Armand Colin, 1991.
- LECLERC Gérard, *La société de communication. Une approche sociologique et critique*, Paris, P.U.F., 1999.
- MAIGRET Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2007.
- MATTELART Alain, *L'invention de la communication*, Paris, La Découverte, 1994.
- MEYNAUD Hélène, DUCLOS Denis, *Les sondages d'opinion*, Paris, La Découverte, 1985.
- MOUILLAUD Maurice, TETU Jean-François, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires des Lyon, 1989.
- NEVEU Catherine (dir.), *Espace public et engagement politique, enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.
- PADIOLEAU Jean, *L'Opinion publique. Examen critique, nouvelles directions*, Paris, Moton / E.H.E.S.S., 1981.
- PAILLIART Isabelle, *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug, 1995.
- PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, P.U.G., 1993.
- PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009.
- RIEFFEL Rémy, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2001.
- SAILLANT Jean-Michel, *Comprendre la dimension médiatique. Comment analyser les médias ?*, Paris, Ellipses, 1996.
- SAMUEL Albert, *Comprendre l'information*, Lyon, Chronique Sociale, 1985.
- STOETZEL Jean, *La psychologie sociale*, Paris, Flammarion, 1978.
- STOETZEL Jean, GIRARD Alain, *Les sondages d'opinion publique*, Paris, P.U.F., 1979.
- STOETZEL Jean, *Théorie des opinions*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- VOYENNE Bernard, *L'information en France*, Paris, Édiscience, 1972.

VOYENNE Bernard, *La presse dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 1971.

WATZLAWICK Paul, *La réalité de la réalité*, Paris, Seuil, 2000.

WINKIN Yves, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996.

WOLTON Dominique, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.

## II) OUVRAGES SUR LA REUNION

### 1) OUVRAGES DE REFERENCE

BERTILE Wilfrid, *La Réunion. Atlas thématique et régional*, Saint-Denis, Arts graphiques modernes, 1987.

CADET Frédéric (dir.), *Atlas de La Réunion*, Saint-Denis, Université de La Réunion, I.N.S.E.E., 2003.

CHANE-KUNE Sonia, *La Réunion n'est plus une île*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1996.

GAILLARD Jean-Loup, *Français ET créole de La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 2003.

GAMBLIN André (dir.), *La France dans ses régions*, vol. 2., Paris, Sédes, 2000.

GUEBOURG Jean-louis, *Petites îles et archipels de l'océan Indien*, Paris, Karthala, 1999.

MAESTRI Edmond, NOMDEDEU-MAESTRI Danielle, *Chronologie de La Réunion. De la découverte à la départementalisation*, Paris, SEDES, Université de La Réunion, 2001.

MAGDELEINE ANDRIANJAFITRIMO Valérie, MARIMOUTOU Carpanin (dir.), *Un état des savoirs à La Réunion. Tome 2, Littératures*, Laboratoire de recherche Langues, texte et communications dans les espaces créolophones et francophones, U.M.R. 8143 C.N.R.S. – Université de La Réunion, 2004.

SANDRON Frédéric, *La population réunionnaise, Analyse démographique*, Paris, IRD Éditions, 2007.

TUPIN Frédéric, WHARTON Sylvie (dir.), *Un état des savoirs à La Réunion. Tome 1, Langues*, Laboratoire de recherche Langues, texte et communications dans les espaces créolophones et francophones, U.M.R. 8143 C.N.R.S. – Université de La Réunion, 2002.

## 2) HISTOIRE GENERALE DE LA REUNION

BERTILE Wilfrid, *La Réunion, département français d'outre-mer. Région européenne ultrapériorphérique*, Réunion, Océan Édition, 2006.

CHAILLOU Virginie, *De l'Inde à La Réunion : Histoire d'une transition. L'épreuve du Lazaret 1860-1882*, Saint-André, Océan Éditions, 2002.

COMBEAU Yvan (dir.), *La Réunion et l'océan Indien. De la colonisation au XXI<sup>ème</sup> siècle : actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion 23-24-25 octobre 2006*, Paris, Les Indes Savantes, 2007.

COMBEAU Yvan, EVE Prosper, FUMA Sudel, MAESTRI Edmond, *Histoire de La Réunion. De la colonie à la région*, Paris, SEDES, C.R.E.S.O.I., 2001.

EVE Prosper, *Naître et mourir à l'île Bourbon à l'époque de l'esclavage*, Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 1999.

EVE Prosper, *Les esclaves de Bourbon. La mer et la montagne*, Paris, Karthala et Université de La Réunion, 2003

FUMA Sudel, *Esclaves et citoyens, le destin de 62 000 Réunionnais. Histoire de l'insertion des affranchis de 1848 dans la société réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien, 1979.

FUMA Sudel, *Histoire d'un peuple. La Réunion, 1848-1900*, Saint-Denis, Université de La Réunion, CNH, 1994.

FUMA Sudel, *L'esclavagisme à La Réunion, 1794-1848*, Paris, Université de La Réunion, L'Harmattan, 1992.

GERBEAU Hubert, *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence*, Saint-André, Océan Éditions, 1998.

*La Réunion dans l'Océan Indien*, colloque organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes (24 et 25 octobre 1985), Paris, CHEAM, 1986.

VERGES Françoise, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

VERGES Françoise, MARIMOUTOU Carpanin, *Amarres. Créolisations indio-océanes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

MEDEA Laurent (textes réunis par), *Identité et société réunionnaise. Nouvelles perspectives et nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2005.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, VERGES Françoise, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.



WANQUET Claude, *Histoire d'une révolution. La Réunion (1789-1803)*, J. Lafitte, 1980 (vol.1) à 1984 (vol.3).

WANQUET Claude, *La France et la première abolition de l'esclavage (1794-1802)* Karthala 1998.

### 3) HISTOIRE POLITIQUE DE LA REUNION

CHAUDENSON Robert, *Vergès père, frères & fils. Une saga réunionnaise*, Paris, L'Harmattan, 2007

COMBEAU Yvan (dir.), *La Réunion sous la II<sup>ème</sup> République, 1870-1940. Une colonie républicaine*, Saint-André, Océan Éditions, 2005.

COMBEAU Yvan, *La vie politique à la Réunion, 1942-1963*, Paris, SEDES, C.R.E.S.O.I., 2001.

COMBEAU Yvan, *La Vie politique à La Réunion 1963-1983*, Paris, SEDES, Université de La Réunion, 2003.

COMBEAU Yvan, *1959, L'Île de La Réunion. Introduction à la Cinquième République*, Saint-André, Océan Éditions, 2009.

COMBEAU Yvan (dir.), *L'Île de La Réunion dans le XXe siècle. Un itinéraire français dans l'océan Indien. Colonie, Département, Région*, Saint-André, Océan Éditions, C.R.E.S.O.I., 2009.

COMBEAU Yvan (dir.), *Le tournant politique du 21 mars 2010. Analyses et commentaires*, Saint-André, Océan Édition, 2010.

EVE Prosper, *De La Réunion coloniale au Département. La concrétisation d'un désir*, Saint-Denis, Association « Notre Département à 50 ans », Conseil Général de La Réunion, 1996.

EVE Prosper, *Le jeu politique à La Réunion de 1900 à 1939*, Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 1994.

EVE Prosper, *Tableau du syndicalisme à La Réunion de 1912 à 1968*, Saint-Denis, CNH, 1991.

GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'île de La Réunion, 1959-1967*, Paris, L'Harmattan, 1996.

GAUVIN Gilles, *Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006.

MAESTRI Edmond (dir.), *1946 : La Réunion département français*, Actes du colloque de 1996, Paris, L'Harmattan, Université de la Réunion, 2000.

MAESTRI Edmond (dir.), *La Décentralisation. Histoire, bilans, évolutions*, Actes du colloque de Saint-Denis de La Réunion, 2-4 septembre 2003, Paris, L'Harmattan, Université de La Réunion, 2003.

#### 4) HISTOIRE DES MEDIAS A LA REUNION

CAUDRON Olivier, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900. Précédé d'un aperçu historique sur la presse réunionnaise au XIX<sup>ème</sup>*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1990.

EVE Prosper, *L'Église en terre réunionnaise, 1830-1960*, Sainte-Clotilde, GRATER, 2000, pp. 181-194. (Lire également la préface de Mgr Gilbert Aubry et la postface de René Payet).

HO Hai Quang, *38 chefs d'entreprises de La Réunion témoignent : destins de familles, interculturalité et économie*, Sainte-Marie, Azalées, 2001. (Cf. chapitre sur Maximin Chane-Ki-Chune).

PONTUS Arnaud, *Le phénomène Free Dom à l'île de La Réunion*, Les Brassières, Édition S. Sudre, 1995.

PRUD'HOMME Claude, *La presse catholique à l'île Maurice et à La Réunion*, in *La presse chrétienne du Tiers-Monde*, Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'interculturalité du christianisme, Actes du colloque de Gazzada, septembre 1984, Lyon, Université Jean-Moulin III, 1985, pp. 51-62.

SERVIALE Mario, TECHER Karine, *Histoire de la presse à La Réunion*, A.R.S. Terres Créoles / U.R.A.D., Sainte-Clotilde, 1991.

#### 5) SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

IDELSON Bernard, *Histoire des médias à La Réunion. De 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur, 2006.

IDELSON Bernard (dir.), *Journalismes dans l'océan Indien. Espaces publics en questions*, Paris, L'Harmattan, 2008 (Cf. communication de Jean-Louis Rabou, *Le Quotidien : un air de liberté*, p. 211 à 228).

SIMONIN Jacky (dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents. Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2002.

WATIN Michel, *Habiter. Approche anthropologique de l'espace domestique à La Réunion*, Thèse de doctorat, Université de La Réunion, 1991.

WATIN Michel (dir.), *Communication et espace public*, univers créoles 1, Paris, Anthropos, 2001.

WATIN Michel, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion. Réseaux et lieux publics*, Paris, L'Harmattan, 2005.

WOLFF Éliane, WATIN Michel (dir.), *La Réunion, une société en mutation. Univers créoles 7*, Paris, Anthropos, 2010.

WOLFF Éliane, *Émergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion 1970-1995*, thèse Sciences de l'Information et de la Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1996.

WOLFF Éliane, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à La Réunion : 1970-1995*, Saint-André, Océan Éditions, 1998.

WOLFF Éliane, *Quartiers de vie. Approche ethnologique des populations défavorisées à l'île de La Réunion*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1991.

WOLFF Éliane, WATIN Michel, *La Réunion. Une société en mutation*, vol. 7., Paris, Économica, 2010.

## 6) SOCIÉTÉ, CULTURE ET IDENTITÉ RÉUNIONNAISES

BARAT Christian, *Nargoulan. Culture et rites malbar à La Réunion. Approche anthropologique*, Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1989.

BERTILE Wilfrid, LORRAINE Alain et le collectif Dourdan, *Une communauté invisible. 175 000 Réunionnais en France métropolitaine*, Paris, Karthala, 1996.

CAMBEFORT Jean-Pierre, *Enfances et familles à La Réunion. Une approche psychosociologique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

CARENINI André, JARDEL Jean-Pierre (textes réunis par), *De la tradition à la post-modernité. Hommage à Jean Poirier*, Paris, P.U.F., 1996.

CHAUDENSON Robert, *Des Îles, des Hommes, des Langues. Langues créoles – cultures créoles*, Paris, L'Harmattan, 1992.

CHERUBINI Bernard (dir.), *La recherche anthropologique à La Réunion. Vingt années de travaux et de coopération régionale*, Paris, L'Harmattan, 1999.

EVE Prosper, *Histoire abrégée de l'enseignement à la Réunion*, Saint-Denis, Comité de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement, 1990.

EVE Prosper, *Île de La Réunion. Société et religion*, Saint-Denis, Université de La Réunion, Océan Éditions, 2008.

EVE Prosper, *L'île à peur. La peur redoutée ou récupérée*, Saint-André, Océan Éditions, 1992.

EVE Prosper, *Le 20 décembre 1848 et sa célébration à La Réunion. Du déni à la réhabilitation (1848-1980)*, Paris, Saint-Denis, L'Harmattan, Université de La Réunion, 2000.

- EVE Prosper, *Le 20 décembre 2004. Le temps de la parole*, Saint-André, Océan Éditions, 2005.
- FIOUX Paule (dir.), *Des langues de la maison aux langues de l'école en milieu plurilingue*, Paris, Karthala, 2001.
- FUMA Sudel, *Le mouvement associatif dans l'histoire de La Réunion. 1<sup>er</sup> juillet 1901 – 1<sup>er</sup> juillet 2001*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 2001.
- GAILLARD Rodolphe, *La Réunion. Anthropologie politique d'une migration*.
- GHASARIAN Christian, *Anthropologies de La Réunion*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2008.
- HELIAS Frédérique, *Les Nouvelles formes de la poésie réunionnaise d'expression créole, K'A pou larg langaz*, 2006.
- JAUZE Jean-Michel, *Villes et patrimoine à La Réunion*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- LABACHE Lucette, MEDEA Laurent, VERGES Françoise (dir.), *Identité et société réunionnaise. Nouvelles perspectives, nouvelles approches*, Paris, Karthala, 2006.
- LUCAS Raoul (dir.), *Sociétés plurielles dans l'océan Indien. Enjeux culturels et scientifiques*, Paris, Karthala, Université de La Réunion, 2003.
- MARIMOUTOU Félix, *Chant et poèmes. Une lecture de « Bleu mascaline, Bal indigo » de Jean Albany, « Somin Granbwa » de Gilbert Pounia, « Démavouz la vi » de Danyèl Waro*, La Ravine des cabris, Editions K'A, 2007.
- MARTINEZ Paul, *Géopolitique de La Réunion*, 2 tomes, Saint-André, Océan Éditions, 2001-2002.
- SAMSON Guillaume, LAGARDE Benjamin, MARIMOUTOU Carpanin, *L'univers du maloya. Histoire, ethnographie, littérature*, Sainte-Clotilde, Éd. DREOI, 2008.
- VALLIAMÉE-STAUDACHER Gillette (textes réunis par), *La femme et les sociétés plurielles de l'océan Indien*, Paris, SEDES, 2002.
- TAL Isabelle, *Les Réunionnais en France*, Éditions Entente, Paris, 1976.
- VERGES François, MARIMOUTOU Carpanin, *Racines et itinéraires de l'unité réunionnaise*, Saint-André, MCUR, 2007.
- WEBER Albert, *L'émigration réunionnaise en France*, Paris, L'Harmattan, 1994.

### III) THESES ET MASTERS SUR LA REUNION

#### 1) THESES ET MASTERS SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE LA REUNION

CATAPOULE Mickael, *Étude d'une élection dans un département. L'élection présidentielle de 1988 à La Réunion*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2001.

CATAPOULE Mickaël, *Les élections municipales de 1983 à La Réunion. La victoire de la gauche unie*, D.E.A., dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2002.

HOARAU Shantala, *L'élection européenne du 10 juin 1979 à La Réunion*, D.E.A., dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2002.

LAGRAVE Sophie, *La naissance du Parti Communiste Réunionnais : 1958-1959. Ou la lutte de la classe ouvrière pour sa libération du joug colonial*, (2 vol.), maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2001.

LESFRITH Hélène, *Les élections municipales de la commune du Port du 14 et 21 mars 1971*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2005.

MEURE Claude, *Apprentissage du suffrage universel en France et à La Réunion. Situation réunionnaise dans la décennie 1920*, D.E.A., dir. Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1995.

MEURE Claude, *Les élections à La Réunion de 1919 à 1929. Mœurs électorales d'une société coloniale*, (2 vol.), dir. Claude Wanquet, Université de La Réunion, 1994.

NAVIN Nelson, *L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 vue par la presse réunionnaise*, D.E.A., (2 vol.), dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2001.

OLDERIC Jessica, *Les femmes dans le conseil municipal de 1959 à 2001 à l'île de La Réunion. Évolution lente, difficile, positive et inachevée*, maîtrise Histoire, dir. Sudel Fuma, Université de La Réunion, 2005.

PAYET Frédéric, *Le mouvement socialiste à La Réunion. Des années 1930 à 1981*, maîtrise, dir. Edmond Maestri, Université de La Réunion, 1999.

PAYET Frédéric, *Première du suffrage universel dans un département. Les élections présidentielles de 1965 à La Réunion*, D.E.A., dir. Edmond Maestri et Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2000.

PAYET Frédéric, *La vie politique à La Réunion, 1946-1982. Permanence de la question du statut*, thèse de doctorat, dir. Edmond Maestri et Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2006.

RASSABY Bruno, *Le mouvement populiste Free Dom de 1981 à 1988. L'expression de la détresse de la société réunionnaise*, maîtrise d'histoire, sous la direction de Sudel Fuma, Université de La Réunion, septembre 2001.

RASSABY Bruno, *Les enjeux de l'élection régionale du 20 février 1983 à l'île de La Réunion*, D.E.A., dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2002.

TEVANE Sandrine, *Les élections municipales de Saint-Leu de 1971. La victoire de Marie-Thérèse de Chateaueux*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2003.

VILLEDIEU Jonathan, *Le Département d'Outre-Mer de La Réunion et l'élection présidentielle de 1974*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2001.

VIRASSAMY PADEYEN Jessica Marie-Stéphanie, *Les élections municipales de 1971 à La Réunion*, D.E.A., dir. Yvan Combeau, 2003.

## 2) MASTERS SUR L'HISTOIRE DES MEDIAS A LA REUNION

FONTAINE Brigitte, *Historique et point de vue sociologique de la presse écrite et audiovisuelle à l'île de La Réunion. Des origines à nos jours*, mémoire de diplôme de l'I.F.P., Paris II, 1982.

VAULBERT Laurent, *La genèse de la télévision à l'île de La Réunion de 1963 à 1965*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 1999.

## 3) THESES ET MASTERS SUR LA SOCIETE, LA CULTURE ET L'IDENTITE REUNIONNAISES

GENCE Gérard, *Le regard d'un quotidien sur le système éducatif de La Réunion, 1975-2000. Le cas du Journal de l'île de La Réunion*, maîtrise Sciences de l'éducation, dir. Frédéric Tupin, Université de La Réunion, 2001.

GRONDIN Reine-Claude, *La construction historique des catégories sociales. Exemple des « petits blancs des Hauts de l'île à La Réunion*, D.E.A., dir. Prosper Ève, Université de La Réunion, 1998.

HOARAU Shantala, *Histoire des relations entre La Réunion et la C.E.E.. Du Traité de Rome à l'arrêt Hansen (1957-1978)*, maîtrise, dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2001.

HOAREAU Édith, *Le Discours sur l'école dans la presse réunionnaise. Le « Quotidien » et « Témoignages » : 1980-1984*, maîtrise Lettres modernes, Université de La Réunion, 1989.

LABACHE Lucette, *La question de l'ethnicité à l'île de La Réunion, vers un melting-pot ?*, Thèse de doctorat (EHESS), Anthropologie sociale et culturelle, dir., François Raveau, 1996.

LARTIN Norma, *L'UFR de 1976 à nos jours. Une force transformatrice de la condition de la femme réunionnaise*, D.E.A., dir. Sudel Fuma, Université de La Réunion, 2003.

LEGER Fabrice, *Une approche de l'histoire culturelle. Le paysage culturel réunionnais entre 1981 et 1983*, D.E.A., dir. Yvan Combeau, Université de La Réunion, 2003.

LEPERLIER Bruno, *La question de la langue créole à La Réunion de 1974 à 1987, débat / promotion / identité. Matériaux pour une approche culturelle de la question identitaire en histoire, études de sources écrites et orales*, maîtrise dir. Martine Balard, Université de La Réunion, 2005.

MALL Zakaria, *Les fêtes commerciales à La Réunion, émergence et diffusion d'une exception locale : 1965-1983*, maîtrise, dir. Prosper Ève, Université de La Réunion, 2005.

MANGEARD Pierre-Louis, *L'écriture du créole réunionnais. Histoire, description et essai d'analyse*, D.E.A. Langage et parole, dir. Didier de Robillard, Université de La Réunion – Université de Provence, 1998.

OPTAT Géraldine, *Les conférences épiscopales de l'océan Indien. Un regard critique sur la société, 1973-1996*, maîtrise, dir. Prosper Ève, Université de La Réunion, 2004.

PONEN-VIENNE Patricia, *La place des femmes dans la société réunionnaise au lendemain de la seconde guerre mondiale. Réalités et représentation*, D.E.A., Edmond Maestri, Université de La Réunion, 1999.

SAMSON Guillaume, *Musique et identité à La Réunion. Généalogie des constructions d'une singularité identitaire*, dir. Jean-Luc Bonniol, Monique Desroche, Anthropologie : Aix-Marseille 3, Musique, ethnomusicologie : Montréal, 2006.

SIDIBE Louis, *Conscience culturelle et transcription médiatique. Exemple de La Réunion*, Thèse de Doctorat, Littérature comparée, Université de Nice, 1993.

VELLAYOUDOM Jérôme, *Le maloya interdit. Les années soixante et soixante-dix à La Réunion*, maîtrise, dir. Sudel Fuma, Université de La Réunion, 2005.

#### 4) THESES ET MASTERS EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

BEGUE Jean Eric, *Genèse d'une télévision privée dans un contexte d'ouverture du paysage audiovisuel réunionnais. La création d'Antenne Réunion Télévision, 1991*, maîtrise Information Communication, dir. Bernard Idelson, Université de La Réunion, 2001.

BISHKA Valérie, *Le processus de la médiatisation d'une rumeur à La Réunion. Évolution d'une rumeur du quartier à la presse écrite, de la sphère privée à l'espace public*, maîtrise Information Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1994.

CAZANOVE Katia, *La télévision à La Réunion. L'évolution de la télévision à La Réunion : un espace émergent*, maîtrise Information Communication, Université de La Réunion, 1994.

CRESCENCE Reine-May, *L'apparition du journal « Le Réunionnais » dans l'espace médiatique local. Analyse du dispositif, des discours de presse et des discours fondateurs (22 novembre 1992-12 juin 1996)*, maîtrise Information Communication, dir. Bernard Ideson, Université de La Réunion, 2003.

DIJOUX Émilie, *Antenne Réunion Télévision ou le combat des Réunionnais pour le pluralisme de leurs médias*, Maîtrise, dir. Tristan Mattelart, Institut français de presse, 2005.

DORVAL Alain, *Les marqueurs de créolité dans l'espace public médiatisé à La Réunion. Analyse linguistique et sémiologique d'un corpus publicitaire et de presse de 1976 à nos jours*, maîtrise Information et Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1994.

DROUIN Marie-Laure, *Rumeurs et presse écrite à La Réunion. Analyse du traitement médiatique de rumeurs locales recensées entre 1978 et 1994*, maîtrise Information Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1994.

FRANCOIS Claudine, *L'association entre espace privé et espace public*, maîtrise Information Communication, dir. Watin, Université de La Réunion, 2000. (lire p 1 à 36)

IDELSON Bernard, *De la R.T.F. à R.F.O., la télévision réunionnaise : à travers le récit de vie d'un acteur-pionnier : Jean Vincent-Delor, D.E.A. Sciences de l'Information et de la Communication, Université de La Réunion, 1995.*

IDELSON Bernard, *La presse quotidienne régionale (P.Q.R.), acteur social. Analyse d'un discours de presse : le cas du « Quotidien de La Réunion » (1976-1997)*, Thèse de doctorat Sciences de l'Information et de la Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion / Université de Provence, 1999.

NOËL Nathalie, *Comment promouvoir la culture réunionnaise ? La médiation d'un événement culturel : le 20 décembre*, maîtrise Information et Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1999.

PERERA Sandi, *L'opinion sondée à La Réunion : un état des lieux*, maîtrise Information Communication, dir. Michel Watin, Université de La Réunion, 2002.

TESTA Isabelle, *Genèse d'une radio locale créole à travers une histoire de vie. En quoi Radio Pikan, média qui existe depuis 1982, participe à l'émergence d'un espace public réunionnais ?*, maîtrise Info-com, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1994.

VERGUIN Michel, *Télévision publique et lien social à La Réunion*, maîtrise Information Communication, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 1995.

YVRIN-LEYMARIE Ann-Laure, *L'espace public et la conversation dans l'émission « Radio doléances » sur Radio Free Dom*, maîtrise Info-com, dir. Jacky Simonin, Université de La Réunion, 2002.



## IV) ARTICLES ET REVUES

### 1) HISTOIRE POLITIQUE ET OPINION PUBLIQUE

BECKER Jean-Jacques, *L'opinion publique : un populisme ?* in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 56, 1997.

BLONDIAUX Loïc, *Le règne de l'opinion. Chronologie d'une prise de pouvoir*, in *Le Débat*, n° 88, janv-fév. 1996, p. 17-29.

DANIEL Justin, *L'espace politique aux Antilles françaises*, in *Ethnologie française*, XXXII, 2002, 4.

DELPORTE Christian, *Image et Histoire*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 72.

DELPORTE Christian, *Histoire politique de la propagande*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 80.

LABORIE Pierre, *De l'opinion publique à l'imaginaire social*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 18, avril-juin, 1988.

GAÏTI Brigitte, *L'opinion publique dans l'histoire politique : impasses et bifurcations*, in *Le Mouvement social*, n° 221, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, octobre-décembre 2007.

MEYNAUD Jean, *Nouvelles études sur les groupes de pression en France*, Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques, n° 118, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1962.

RUHLMANN John, *Les groupes de pression dans la vie politique*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 67.

### 2) HISTOIRE DE LA REUNION

*Les années soixante*, in *Revue historique des Mascareignes*, Sainte-Clotilde, A.H.I.O.I., n°4, 2002.

ANDOCHE Jacqueline, HOARAU Laurent, REBEYROTTE Jean-François, SOUFFRIN Emmanuel, *La Réunion. Le traitement de l'étranger en situation pluriculturelle. La catégorisation statistique à l'épreuve des classifications populaires*, in *Hommes & Migrations*, n° 1278, mars-avril 2009, « Histoire des Immigrations. Panorama régional, vol. II ».

CHANE KUNE Sonia, *Le Chaudron réunionnais*, in *Hérodote*, 3<sup>ème</sup> trimestre 1991, n°62, p 91-100.

COMBEAU Yvan, *1949, Le Monde et La Réunion*, in *Revue Historique des Mascareignes*, n° 1 – Juin 1998, A.H.I.O.I., *Les Mascareignes et la France*, p 225-236.

GAUVIN Gilles, *Le parti Communiste de La Réunion. (1946-2000)*, in *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n°68, octobre-décembre 2000.

GAUVIN Gilles, *Approche de l'identité réunionnaise par l'étude d'une culture politique : le RPF à Île de La Réunion*, Paris, Revue française d'histoire d'outre-mer, 1<sup>er</sup> semestre 2000.

GAUVIN Gilles, *Créolisation linguistique et créolisation politique à La Réunion. Enjeux géopolitiques autour d'une revendication identitaire*, in *Hérodote*, Paris, n° 105, 2002-2.

GERBEAU Hubert, *La Réunion : émeutes du mal-vivre ou escarmouches pour l'indépendance ?*, p. 264-267, Encyclopaedia Universalis, 1992.

PORTET Pierre, « *Notes sur l'enseignement de l'histoire à La Réunion ; programmes et manuels scolaires de 1844 à 1995* », in *Revue historique des Mascareignes n°1*, p. 251-269, A.H.I.O.I./Archives départementales de La Réunion, 1998.

WANQUET Claude, *Révolution française et identité réunionnaise*, Paris, Revue française d'histoire d'outre-mer, 1989, tome 76, n° 282-283.

### 3) SOCIOLOGIE DES MEDIAS

*Médias : pouvoir et contre-pouvoir*, in *Politique Aujourd'hui*, n° 3-4, 1979.

*L'Opinion publique, perspectives anglo-saxonnes*, in *HERMES*, n° 31, Paris, C.N.R.S., 2001.

*La France et les Outre-mers. L'enjeu multiculturel*, in *HERMES*, n° 32-33, Paris, C.N.R.S., 2002.

BALTZ Claude, *On est prié d'opiner*, Réseaux, année 1987, vol. 5, n° 22.

BEAUD Paul, *Sens commun : de quelques avatars historiques de la notion d'opinion publique*, in *Réseaux*, année 1990, vol. 8, n° 43.

BEAUD Paul, *Les nouvelles frontières de l'espace public*, in *Réseaux*, année 1987, vol. 5, n° 22.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public, 30 ns après*, in *Quaderni*, n° 18, 1992.

### 4) SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION LA REUNION

*Communications médiatisées & territoires insulaires*, in *Études créoles*, vol. XXVI, n°1 – 2003, numéro coordonné par Jacky Simonin et Éliane Wolff, Paris, L'harmattan, 2003. (Cf. Nadia Cochard, sur le Chaudron, p. 47).

*Médias et communication dans un espace régional*, in *Bulletin du C.E.R.T.E.I.C., Études de communication*, n°17, Université Charles de Gaulle, Lille III, 1995.

*Médias, 30 ans de remue ménage*, in *Akoz, espace public : les cahiers réunionnais du développement*, n° 15, Saint-Denis, Association Acteurs réunionnais du développement, mai 2002.

IDELSON Bernard, *Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents : bref historique, situation actuelle et perspectives « en ligne »*, in *Revue Historique de l'océan Indien, Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVII-XX)*, n°1, 2005, p 390-404.

WOLFF Éliane, *Écran et culture de pauvreté. Le cas de La Réunion* in *Réseaux*, n° 92-93, Paris, 1999, p 219-240.

WOLFF Éliane, *Les jeunes et la télévision*, observatoire du développement de La Réunion, document n° 26, Saint-Denis, Réunion, 1999.

## 5) SOCIETE REUNIONNAISE

*Émeutes... rotaka*, Numéro spécial de la revue « Grand Océan », n°3, Saint-Denis, Grand Océan, 1992. (Ce dossier réunit des matériaux de réflexion, des textes littéraires et des témoignages divers à propos des émeutes survenues à La Réunion en 1991 et à Madagascar en 1972).

« *Littérature de l'île de La Réunion* » in, *Europe plurilingue*, n° 20, novembre 2000. (Ce numéro spécial présente Boris Gamaleya, Alain Lorraine, Jean Albany, Christian Jalma, Lolita Monga, Axel Gauvin... qui sont des auteurs connus à La Réunion, mais très peu diffusés par les éditeurs parisiens).

BAGGIONI Daniel, MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin, *Programme culturel(s) empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à La Réunion, Formes-sens, identité*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1989.

BAGGIONI Daniel, MARIMOUTOU Jean-Claude Carpanin, *Programme culturel(s) empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à La Réunion, Cuisines / identités*, Saint-Denis, Université de La Réunion, 1989.

CATTEAU C., HAUTCOEUR J-C., SQUARZONI R., *Le R.M.I. à La Réunion : une famille sur quatre en bénéficie*, Économie et statistique, I.N.S.E.E., n° 252, mars 1992.

SQUARZONI René, *Comment concilier croissance démographique et égalité sociale avec la Métropole*, in *Le Monde Diplomatique*, n° 435, juin 1990, p. 26.

# ANNEXES

## **ANNEXES 1 : L'IMPLANTATION DU QUOTIDIEN, DE 1976 A 1985**

### **1) Le J.I.R., 5 août 1976, En rodage.**

*« Le Journal d l'Ile de La Réunion » passe à la vitesse supérieure. Pas seulement parce qu'il s'imprime désormais sur une rotative offset qui réduit son temps de tirage à moins de 90 minutes, mais surtout parce qu'il met fin à certaines « insuffisances » notoires.*

*De ces insuffisances, nous en avons conscience. Vous étiez là aussi, amis lecteurs, pour nous les rappeler. Votre patience et notre ténacité sont aujourd'hui récompensées. Votre journal s'est étoffé : douze pages ou seize pages selon les jours de la semaine. Et nous pourrions aller jusqu'à vingt si la publicité devenait trop envahissante.*

*Une actualité plus complète, tant sur le plan réunionnais que national. D'excellents articles magazine, des documents et des feuilletons passionnants. Une chronique sportive mieux nourrie. Une mise en page soignée qui rend la lecture de votre journal plus agréable et plus profitable. C'est ce que nous vous offrons dès aujourd'hui et nous en sommes fiers.*

*Pourtant, nous ne sommes pas encore satisfaits : notre nouveau matériel n'est pas totalement installé. Notre équipe rédactionnelle n'est pas totalement rodée et elle attend vos critiques, encouragements et suggestions, car elle se veut totalement au service de nos abonnés, de nos lecteurs, du public.*

*Dans le même sens qu'hier, mais avec des moyens accrus, Le Journal de l'Ile de La Réunion – réalisant aujourd'hui les promesses que d'autres énoncent en*

*coulisse depuis un an – vous apportera chaque jour un lot plus important d'informations d'actualité, mais aussi des chroniques spécialisées sur la femme, la maison, la santé, l'automobile, la philatélie, les animaux, le cinéma, la télévision, et bien d'autres sujets attrayants qui vous concernent directement.*

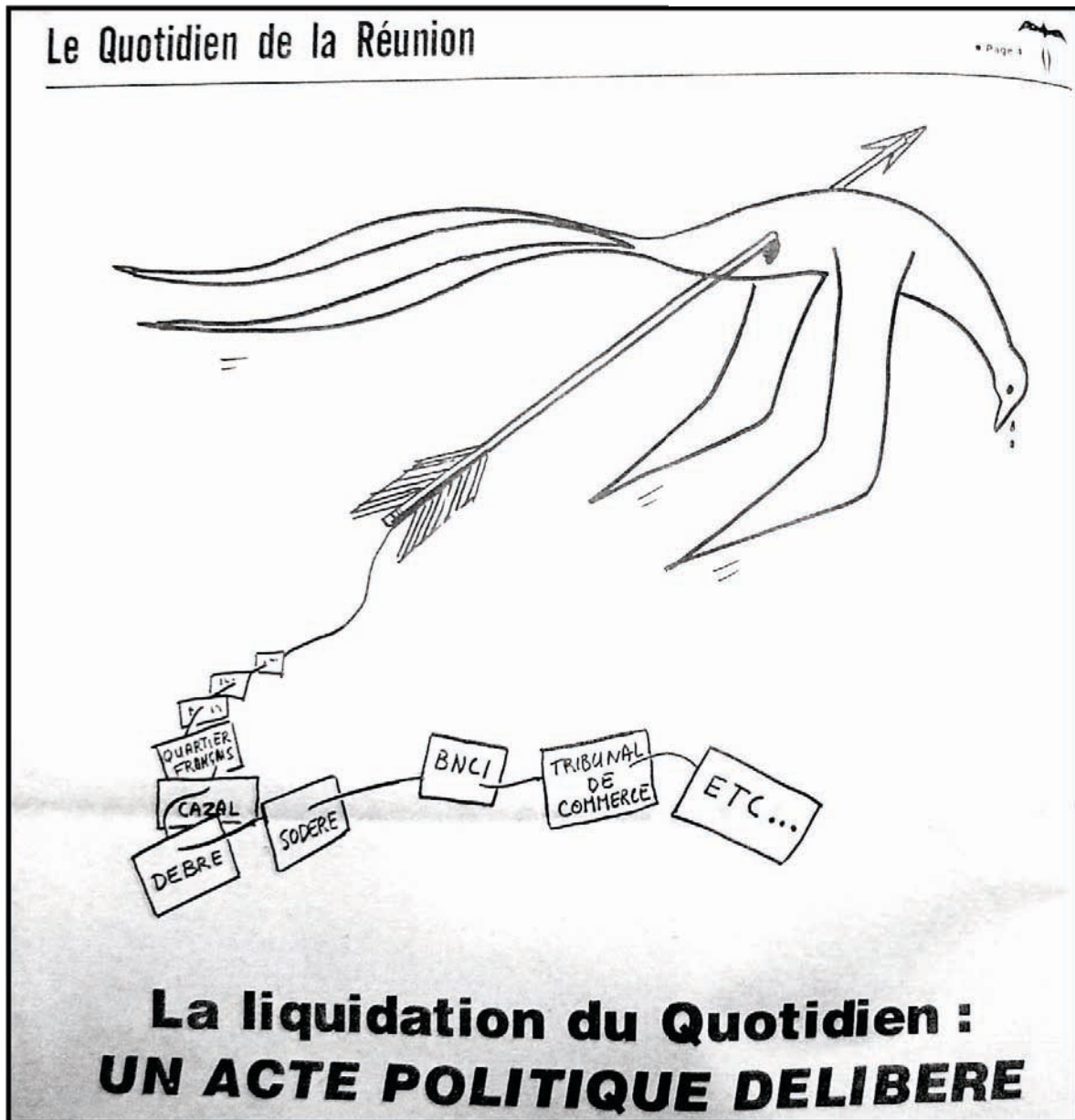
*Avec de nouvelles bandes dessinées de qualité internationale, un nouveau feuilleton passionnant de Charles Exbrayat, une production locale réalisée par de jeunes talents, et naturellement nos mots croisés et « le jeu des huit erreurs », voici une large place faite à la distraction.*

*Bref, c'est un journal tout neuf qui vous est offert. Neuf... donc en rodage. C'est-à-dire avec encore quelques imperfections que notre équipe – plus de 80 collaborateurs, journalistes, techniciens, metteurs en pages, clavistes, administratifs, etc. – s'efforcera d'effacer au plus tôt.*

*Tournées résolument vers le progrès, nos nouvelles installations – grâce au dynamisme et à l'esprit d'entreprise de notre Directeur, M. Henry Cazal – contrastent sérieusement avec le matériel vétuste et aux structures périmées dont nous disposions jusqu'ici. Implantées dans des locaux rationnellement équipés, ces installations nous offrent une amélioration sensible des conditions de travail. Elles nous valent d'être armés pour l'avenir et d'apporter ainsi, à notre échelle, notre contribution à une Réunion moderne ».*

**R. MARTIN-DARENE**

2) *Le Quotidien*, 11 juin 1977



### 3) Chronologie de la « Crise du Quotidien », du 26 mai au 30 juin 1977

date	tirage	pages	Titres et commentaires
Jeudi 26 mai	20 000	24	N° 214, 1 <sup>ère</sup> année, p. 1, <i>Le Quotidien</i> annonce des difficultés financières. (Dépôt de bilan)
Samedi 28 mai	13 137	24	« <b>A nos lecteurs</b> », dévoile la vérité sur les difficultés rencontrées, p. 1 et 2, + <i>Le Quotidien</i> reproduit le protocole d'accord dénoncé, + Appel à abonnement, petites annonces et pub pour soutenir le journal.
Mardi 31 mai	12 442	24	Annonce l'augmentation du prix du journal à partir du 1 <sup>er</sup> juin. Passe de 1,20 F à 1,50 F. Justification : augmentation du prix du papier de presse et coût en hausse de l'impression en général. <i>Le Quotidien</i> suit l'exemple de ses confrères de métropoles et du <i>J.I.R.</i>  « <b>Pluralisme à trois</b> », p. 2 {petit encadré} : publie les soutiens manifestés par les organes d'information à La Réunion, notamment <i>Témoignages</i> .
Mercredi 1 <sup>er</sup> juin	12 122	12	« <b>Le temps de vivre</b> », p. 1 : appel les lecteurs à souscription, abonnement, petites annonces, publicité. {augmentation du prix du numéro}
Jeudi 2 juin	12 812	16	« <b>Les artistes de La Réunion participent bénévolement à un grand gala de soutien</b> », p 1  « <b>Le monde sportif au secours du Quotidien</b> », p 2 : grand tournoi foot le 8 juin.
Vendredi 03 juin	12 709	12	« <b>Ce soir au Ritz à 21h, de Benoîte Boulard aux Chokas, La Réunion d'hier et d'aujourd'hui au gala du Quotidien</b> », p 1
Samedi 4 juin	13 759	12	« <b>Ils étaient plus de 800 à le crier hier soir au Ritz, Le Quotidien n'est pas mort</b> », p 1 à 3
Lundi 6 juin	12 668	16	« <b>Le gala de soutien au Quotidien</b> », p 2
Mardi 7 juin	12 405	16	{aucune mention des problèmes}
Mercredi 8 juin	12 425	16	Annonce tournoi de foot le soir même pour soutien, p 1
Jeudi 9 juin	12 814	16	« <b>Le dossier du Quotidien au tribunal de commerce, la décision vendredi</b> », p 1  « <b>Plus de 1 000 personnes au tournoi du Quotidien</b> », p 3
Vendredi 10 juin	12 261	20	{aucune mention des problèmes, mais 4 pages de supplément TV}
Samedi 11 juin	50 000	4	{4 pages consacrées uniquement au Quotidien. Première apparition dans la tête de la une du paille-en-queue étouffé dans une main anonyme}  « <b>Véritable scandale de la justice... Le Quotidien pouvait vivre mais il a été lâchement LIQUIDE !</b> », p 1.  Le personnel envoie télégramme à VGE, Barre, Peyrefitte (garde des sceaux), Stirn (Sec. d'Etat DOM TOM)  « <b>Le Quotidien peut vivre grâce à un plan efficace, pourquoi l'avoir rejeté ?</b> », p 2, avec deux tableaux a) plan de financement de la SAFI, b) état des charges prévisionnelles.  « <b>Il s'agit d'un meurtre avec préméditation</b> », p 3 + soutien Bertile, Vergès, section du PS de Saint-Denis, Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges, FEN section Réunion, section de La Réunion du Front National  « <b>La liquidation du Quotidien : un acte politique délibéré</b> », p 4 > article + dessin paille-en-queue atteint par une flèche à laquelle est attaché un fil et des pancartes : Quartier Français, Cazal, Debré, SODERE, BNCL, tribunal de commerce, etc.
Lundi 13 juin	25 000	4	{4 pages consacrées au Quotidien}  « <b>Nous continuons</b> », p 1 {avec photo personnel à l'intérieur locaux avec pancartes sur lesquelles on lit : C'est la liberté qu'on assassine / Qui a peur de la vérité}  « <b>Aujourd'hui commence la procédure de liquidation,</b>

Annexes 1

date	tirage	pages	Titres et commentaires
			<p><b>IRREVERSIBILITE ou ESPERANCE</b> », p 2</p> <p>« <b>Demain il sera trop tard</b> », p 2, LQ remercie soutien (Témoignages, Croix Sud, le Progrès, Combat socialiste, Témoignages chrétien) et dénonce les autres (Cazal, FR3, JIR).</p> <p>« <b>Le personnel du Quotidien en assemblée générale. Le journal continuera de paraître</b> », p 2</p> <p>« <b>Et si c'était un vol ?</b> », p 3</p> <p>« <b>Lecteurs c'est à vous d'intervenir</b> », p 3</p> <p>« <b>L'occupation des locaux, une garantie pour notre survie</b> », p 3</p> <p>« <b>Congrès CFDT à huis clos en signe de protestation</b> », p 4</p> <p>« <b>Devant La Réunion, ceux qui sont coupables de non assistance à journal en danger</b> », p 4</p> <p>Réactions p 4 : Yves Barau ne prend pas position, mais le SNES, J.C. Fruteau et le Syndicat national des collègues soutiennent LQ.</p>
Mardi 14 juin	25 000	8	<p>« <b>Le cas du Quotidien</b> », p 1, photo dépêche AFP datée du 13 juin à 18h40.</p> <p>« <b>Amen !</b> », p 3 {Ouvrez les Guillemets} : courrier dénonçant l'attitude de FR3 à l'égard du Q.</p> <p>« <b>Le cas du Quotidien à la croisée des chemins</b> », p 8</p> <p>Soutiens : FOL (Réunion), RRDS (Rassemblement des Républicains démocrates socialistes), Mgr Aubry.</p>
Mercredi 15 juin	25 000	8	<p>« <b>Je souhaite que Le Quotidien continue</b> » (le Président Pierre Lagourgue), p 1</p> <p>« <b>Le Quotidien... au jour le jour</b> », p 8 {rubrique qui va suivre pendant plusieurs jour pour informer les lecteurs de l'évolution du journal}.</p> <p>Soutiens, p 8 : R.P.R. (solidaires du personnel mais critique les dirigeants du journal), le FER (Fédération des Etudiants de La Réunion), CGTR</p>
Jeudi 16 juin	25 000	12	<p>« <b>Le Quotidien au jour le jour. Le petit Poucet qui voit rouge ou le plus ogre des deux...</b> », p 5, riposte contre article Martin-Darène JIR qui la veille attaquait LQ.</p> <p>Plan du défilé prévu le 17 juin, p 5</p> <p>Soutiens : Audifax, CFDT Bâtiment, CGT-PTT</p>
Vendredi 17 juin	25 000	12	<p>Plan du défilé, p 2</p> <p>« <b>Le temps de la polémique est révolu</b> », p 2, contre le JIR : « Si nous avons plus donné la parole à Vergès en 9 mois que « Témoignages » en 25 ans, nous avons surtout plus donné la parole aux Réunionnais en 9 mois que le JIR en 25 ans »</p> <p>Soutiens : SNJ Journal de l'Ile (Syndicat national des journalistes), M. Tandira (CFTC), les Travailleurs du livre, les associations socio-éducatives (L'ALEFPA, L'ARCA, L'ARCV, les CEMEA, les Éclaireurs et Éclaireuses de France, les Francs et Franches Camarades, la FOL)</p> <p>Communiqué CFDT, GCTR, FEN, CGT-PTT, SNI-PEGC appelant au défilé.</p>
Samedi 18 juin	25 000	12	<p>Photo manif, p 1. Banderoles et pancartes : « <b>Le Quotidien doit vivre libre</b> », « <b>laiss Quotidien vive</b> »</p>



Annexes 1

date	tirage	pages	Titres et commentaires
Lundi 20 juin	12 928	20	Soutien : Témoignages Chrétien, CGC Annonce retour à 20 pages (Le Quotidien au jour le jour)
Mardi 21 juin	12 812	20	Communiqué du Conseil régional de la CFDT, p 3 Le Quotidien au jour le jour : KALANDIAK (Bulletin de liaison des enseignants de La Réunion), p 3 > soutien LQ  « <b>Au pays de la surenchère</b> », p 6 : résumé réunion avec juge-commissaire
Mercredi 22 juin	13 121	20	« <b>L'affaire du Quotidien, 72 h pour convaincre</b> », p 1 et 3
Jeudi 23 juin	12 826	20	Tribune libre « <b>Être socialiste à La Réunion</b> », Jean-Claude Migneaux, p 5 : évoque le problème du Q.
Vendredi 24 juin	12 801	20	« <b>Le Quotidien au jour le jour : une lettre déterminante</b> » rédigée par les délégués du personnel, p 3 > évoque problème paye des journalistes
Samedi 25 juin	12 261	20	« <b>Le Quotidien au jour le jour, les aléas de l'incertitude</b> », p 5 : bilan depuis 15 jours  « <b>Le communiqué du Progrès</b> », p 5, soutien.
Lundi 27 juin	12 561	20	{aucune mention des problèmes}
Mardi 28 juin	12 408	16	{aucune mention des problèmes}
Mercredi 29 juin	12 350	16	{aucune mention des problèmes}
Jeudi 30 juin	12 912	20	« <b>La reprise</b> », Maximin Chane Ki Chune, p 1. > Première étape positive dans le plan de redressement. La survie du Quotidien d'abord victoire de son personnel suite à 20 jours de mobilisation. Reste 3 mois pour preuve définitive viabilité. En trois semaines, départ de 8 journalistes sur 18.  « <b>Le Quotidien est... et restera le journal d'une équipe</b> », p 1 : « On a essayé de « pousser » Le Quotidien vers une tendance politique. Nous nous y attendions. La manœuvre, malgré les formes qu'elle a revêtues, ne nous a pas étonnés. Notre seule façon d'apporter un démenti aux rumeurs qui hantaient entre autres les couloirs de notre journal était de fabriquer chaque jour un journal similaire à celui que nous vous proposons depuis, maintenant plus de dix mois. (...) Nous continuerons, plus que jamais, à donner la parole à tous les Réunionnais, sans distinction d'opinion, de religion ou de race ».

#### 4) *Le Quotidien*, 14 septembre 1978, « Libres », éditorial, signé La Rédaction

*« Il est certaines circonstances dans lesquelles il est nécessaire de rappeler quelques chiffres. 18 000 exemplaires vendus chaque jour. Chaque numéro lu en moyenne par trois à quatre personnes. Soit, environ 60 000 lecteurs, près de la moitié du lectorat réunionnais. Ce sont les fidèles du “Quotidien de La Réunion”. Hier, on a choisi, délibérément, de les oublier.*

*À la séance qui s’est déroulée à 11 heures, au Conseil général, on avait invité en effet, F.R.3., le correspondant de l’Agence France Presse, et le “Journal de l’île”. “Le Quotidien” ? Boycotté. Nous ne chercherons pas à sonder les raisons qui ont animé les boycotteurs. Nous préférons mettre en lumière toutes les conséquences de leur acte.*

*“Le Quotidien veut vivre libre”, proclamions-nous il y a un an. Aujourd’hui, il l’est sans conteste. Et c’est bien ce qui semble déranger certains milieux économiques et politiques de l’île. Après avoir essayé de tuer “Le Quotidien” dès ses débuts, on a décidé, devant l’échec de cette tentative, d’ignorer notre journal. Vous ignorer.*

*Nos lecteurs se souviennent sans doute du “Front du refus” des élections législatives et des communiqués des entreprises sucrières adressés au seul “J.I.R.”, pour ne citer que les exemples les plus fragrant.*

*Tout récemment, après “L’air du temps” intitulé “L’épouvantail” et portant sur les élections municipales de Sainte-Suzanne, un annonceur nous a supprimé sa publicité. “Je ne veux pas financer la subversion”, a-t-il déclaré. À nos lecteurs de juger.*

*De bonnes âmes nous prodiguent régulièrement ce genre de conseils : “Dites donc, de manière claire et définitive, que vous êtes départementalistes”...*

*Mais, une réponse, dans un sens ou dans l’autre, nous lancerait inmanquablement dans un cercle vicieux – un dialogue de sourds, si l’on préfère – dans lequel la classe politique s’engouffre trop souvent, et devant lequel nous entendons conserver notre position d’observateur. Aussi impartial que possible.*

*Nous empêcher, comme hier, d’avoir accès aux sources de l’information tend à brimer toute une partie de l’opinion réunionnaise. À moins que certains hommes politiques ne considèrent pas leur message comme suffisamment crédible pour être admis par nos lecteurs, que nous traitons toujours en adultes et en gens responsables ?*

*Entendons-nous bien, nous ne prétendons pas nous placer, facilement et lâchement, au-dessus de la mêlée. Mais si une voix, une seule, doit demeurer pour porter toutes les opinions, pourvu qu’elles s’expriment dans les règles de la décence propres au débat public, nous devons continuer ainsi. Vous étiez 40 000 il y a un an, 60 000 aujourd’hui, à nous dire que nous avons raison.*

*Et puis, le spectacle quotidien de la politique locale nous montre bien qu’il y a déjà suffisamment de chiens pour aboyer – si systématiquement – quand l’une ou l’autre caravane passe. Permettez-nous de ne pas nous joindre à ce cœur qui, loin d’avertir la population de danger immanents, ne fait que l’assourdir et l’abrutir ».*

5) *Le Quotidien*, 4 juin 1983, *Une plume, un visage*

NOM	ÂGE	PARCOURS
<b>Hubert Bruyère</b>	29 ans	Diplômé de l'École de journalisme de Strasbourg. Début FR3 Alsace. Arrive à La Réunion en 1976 où il anime pendant deux ans la rédaction de l'hebdomadaire Croix-Sud. Chef des informations locales du Quotidien en janvier 1979, il est rédacteur en chef depuis septembre 1981. Correspondant dans l'île du Monde et de la Lettre de l'océan Indien. [Rédacteur en chef de La République des Pyrénées].
<b>Ian Hamel</b>	32	Diplômé de l'École de journalisme de Strasbourg, correspondant du Monde et de l'AFP pendant cinq ans. Collaborateur du Journal de Genève. Reportages en Guyane, dans la Caraïbe, en Afghanistan, au Liban. Au Quotidien depuis juin 1981 d'abord à l'agence de Saint-Pierre jusqu'en 1982, depuis reporter à Saint-Denis. Correspondant de Libération à La Réunion. [Voir complémt. Siné Hebo].
<b>Alix Dijoux</b>	28	Journaliste professionnel, né à Cilaos. Entré au Quotidien en 1977. Stage au Centre de perfectionnement des journalistes à Paris (1980). Responsable de la rubrique économique.
<b>Thierry Barra</b>	31	Études à l'École supérieure de journalise de Lille. Entré au Quotidien en 1981.
<b>Bernard Oudin</b>	+ 38 - 50	Journaliste depuis 1967. Chargé de cours au Centre de perfectionnement des journalistes à Paris. Ancien rédacteur en chef de « Numismatique et Change », fondateur de « La revue française de généalogie » (1977). Il obtient à 38 ans les insignes de chevalier des Palmes académiques. Venant de l'Est républicain, il entre au Quotidien le 1 <sup>er</sup> février 1983 afin d'assurer les faits divers et les affaires judiciaires.
<b>Mmadi Mogni Aziri</b>	29	Étudiant de l'École supérieure de journalisme de Paris. Journaliste de Radio-Comores (Moroni). Ancien correspondant de Reuter. Ancien journaliste du JIR. Entré au Quotidien comme journaliste stagiaire en 1982.
<b>Mathieu (Philippe Legros)</b>	42	Ancien collaborateur du « Progrès » et du « JIR ». Correspondant départemental de l'AFP. Journaliste au Quotidien depuis août 1978.
<b>Idriss Issa</b>	30	Né à Saint-Denis. Journaliste professionnel depuis sept ans. Le plus ancien rédacteur du Quotidien. Chargé de la rubrique agricole. Responsable de la sélection hebdomadaire diffusée en métropole et à l'étranger.
<b>Alain Courbis</b>	29	Entré comme pigiste au Quotidien en 1980 après un long voyage en Afrique. Titularisé en 1982. Responsable de la région Ouest.
<b>Pierre-Yves Versini</b>	25	A La Réunion depuis 1963. Pigiste à partir de 1976. Chef du service des sports depuis 1981.
<b>Jean-Marc Goglione</b>	26	École de journalisme de Strasbourg (1981). À collaboré aux journaux suivants : La Dépêche du Midi (Toulouse), Le Républicain lorrain (Metz), Le

NOM	ÂGE	PARCOURS
		Midi libre (Montpellier), Le Courrier de l'Ouest (Laval). Journaliste des sports au Quotidien, depuis 1982.
<b>Limbada Gola Mohamed</b>	31	Au Quotidien depuis 1979. Rédacteur au service des sports.
<b>Paulette Rosier</b>	30-35	Secrétaire de la rédaction du Quotidien.
<b>Jean-Marc Devred</b>	24	Études au Centre de journalisme de Strasbourg. Stage à FR3. Journaliste au Courrier de l'Eure, à la Voix du Nord. Au Quotidien depuis 1981. Correspondant de l'Équipe et Midi-Olympique.
<b>José Soto</b>	27	Licencié en lettres espagnoles. Quitte l'enseignement pour entrer au Quotidien en 1983. Au secrétariat de rédaction.
<b>Vincent Donnadiou</b>	37	Formation juridique. Caméraman pigiste à FR3 (1976-1978). Collaborateur de Témoignages pendant trois ans. Journaliste professionnel au Quotidien depuis 1983. Au secrétariat de rédaction.
<b>Jérôme Daquin</b>	30	Études de journalisme à Lille (1975). Professeur dans une école de journalisme au Zaïre (1976-77). Journaliste à « Forum international » puis au « Matin de Paris » à Lille. Au service d'informations générale du Quotidien depuis 1981.
<b>Antonio Raluy</b>	31	Licencié du Centre de journalisme de Strasbourg. « L'Alsace » à Mulhouse, « Radio Port-Villa » aux Nouvelles-Hébrides (actuel Vanatu), « Les Nouvelles Calédoniennes » à Nouméa, « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » à Strasbourg. Au Quotidien depuis 1982.
<b>Jean-Claude Feing-Kwong-Chan</b>	28	Né à Saint-Joseph. Collabore à l'hebdomadaire de Saint-Joseph « Action Réunionnaise ». Pigiste au Quotidien de 1976 à 1978. Reporter photographe à l'agence de Saint-Pierre.
<b>Yannick Bernardeau</b>	31	Diplômé de l'École de Journalisme de Strasbourg. Journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace (1975-1979), rédacteur sportif puis Au secrétariat de rédaction. Rédacteur en chef de Records, puis de Sports Caraïbes (1980-1982) en Guadeloupe. Au Quotidien depuis 1982.
<b>Béatrice Meralikan</b>	22	Centre de perfectionnement des journalistes. 1981-1983, Journal de l'Ile. Au Quotidien depuis mai 1983. Au secrétariat de rédaction.
<b>Thierry Blasin</b>	31	Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille. « La Presse de Guyane » (1977-1978), « La Voix du Nord » (1979-1982). Au secrétariat de rédaction depuis 1982.
<b>Alex Teng-Ak-Koun</b>	40-50	Ancien collaborateur du journal « Le Créole ». Pigiste dès la création du Quotidien en 1976. Reporter-photographe, chef du service photo depuis 1978. Pigiste à l'AFP.
<b>Henri-Lai-Yu</b>	34	Pigiste au Quotidien depuis 1979. Reporter-photographe à partir de 1982.
<b>Jean-Jacques Ayan</b>	27	Né à Petite-Ile. Journaliste professionnel au Quotidien depuis cinq ans. Responsable de la rubrique faits divers, puis responsable de VISU, « le supplément TV-Loisirs du Quotidien ». Correspondant de France-Soir.

**6) L'équipe complète du Quotidien au 4 juin 1983 (102 personnes)**

**DIRECTION (2)**

Directeur Maximin Chane-Ki-Chune  
Directeur-adjoint Jean-Paul Fong-Yan

**REDACTION (26)**

Rédacteur en chef Hubert Bruyère

Informations départementales (6) - Idriss Issa  
- Philippe Legros, dit Mathieu  
- Alix Dijoud  
- Ian Hamel  
- Bernard Oudin  
- Madi Magni

Saint-Pierre (2) - Jean-Marc Devred  
- Yannick Bernardeau

Saint-Paul (1) - Alain Courbis  
Saint-André (1) - Thierry Barra

- 1 Secrétaire
- 2 Informations générales
- 3 Informations sportives
- 4 Secrétariat de rédaction
- 4 Service photographique
- 1 Documentation-archives

**COMPOSITION (12)**

- 1 Chef de service
- 6 Clavistes
- 1 Photocomposition
- 4 Correction

**REALISATION (36)**

- 1 Chef de service
- 6 Monteurs
- 4 Photogravure
- Directeur de fabrication - Alain Bailly
- 9 Rotative
- 12 Livraison
- 1 Entretien du matériel
- 2 Hommes de ménage

**ADMINISTRATION (12)**

- 1 Responsable administratif et financier
- 1 Secrétaire de direction
- 6 Comptabilité
- 1 Caissière
- 3 Abonnements

**PUBLICITE (14)**

- 2 Chef de service
- 1 Régie
- 3 Maquettiste
- 1 Courtier
- 6 Petites annonces et accueil
- 1 Coursier

7) *Le Quotidien*, 25 février 1985, Le n° 1, c'est nous !

**Cours oraux de MORPHO-ANALYSE**

**DERNIERES INSCRIPTIONS**

Vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18 h  
78, chemin Raoul-Hoareau  
LE TAMPON

Pour tous renseignements :  
Telephoner au : 27.15.12



N° 2529 - 9<sup>e</sup> année  
Lundi 25 février 1985  
Tirage : 21 252 ex.  
Prix : 3,50 F

Directeur de la publication :  
Maximin Chane KI Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

**Une etude de l'I. D. R. sur la presse reunionnaise**

# Le n° 1 c'est nous !



**2**



**1**

**Témoignages**

**3**

**Les sportifs réunionnais en France**

**Gévia : le désespoir !**

**Prianon : à moi la gloire !**

● PAGES 24 ET 25

	Régulièrement	Temps en temps	Rarement	Jamais
JIR.....	21,1 %	30,2 %	18,3 %	30,4 %
QUOTIDIEN.....	28,8 %	35,5 %	12,2 %	23,5 %
TEMOIGNAGES.....	3,9 %	8,9 %	19,5 %	67,6 %
HEBDOMADAIRE LOCAL.....	24,6 %	23,9 %	11,0 %	40,5 %
HEBDOMADAIRE METROPOLITAIN	12,6 %	13,5 %	11,9 %	62,0 %

**Littoral : le corps de M. Simme enfin remonté**

**Réouverture problématique de la route**



Après trois heures d'efforts conjugués, pompiers et gendarmes ont dégagé samedi matin le corps de Jean-Paul Simme coincé depuis jeudi sous les trapèdes de la route en corniche. Par ailleurs, les gendarmes de l'Equipe légère d'intervention (ELI) ont purgé la falaise et l'on peut espérer une réouverture de la circulation pour ce matin.

● PAGES 2 ET 3

**Et de six !**

**L'escroc en jupons a le goût de la récidive.**

● PAGE 4

Le Quotidien est aujourd'hui le plus lu des journaux publiés à La Réunion. Ce constat a été effectué par l'Institut de développement régional (I. D. R.). Dans le cadre d'une étude réalisée par l'Institut, en mars 1984, sur les loisirs des Réunionnais, une enquête a été effectuée auprès de mille personnes. Une question portait sur leurs habitudes de lecture. Lisez-vous « régulièrement », « de temps en temps », « rarement », « jamais » tel ou tel journal ? a-t-il été demandé aux personnes interrogées.

Les résultats globaux, que nous publions dans le tableau ci-contre, montrent que Le Quotidien est lu régulièrement par 28,8 % des Réunionnais, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque jour. Il arrive ainsi nettement en tête des trois journaux locaux. Il dispose, par exemple, d'une audience supérieure de 36 % à celle du Journal de l'île. Ce résultat, Le Quotidien le doit à ses lecteurs. Et nous tenons ici à remercier tous ceux qui ont su au fil des jours, depuis le premier numéro du 13 septembre 1976, nous accorder leur confiance et leur soutien. Votre fidélité nous a permis de parvenir à la première place. Ce succès est pour nous une invitation pressante à ne pas ménager nos efforts pour tenter de vous proposer un Quotidien qui réponde encore mieux à vos attentes.

Les études de l'Institut de développement régional font généralement autorité. Ses analyses sont régulièrement reprises par l'ensemble de la presse locale. Dans son édition de demain, Le Quotidien publiera deux pages spéciales comprenant les principaux résultats de l'étude de l'Institut.

L'ensemble des chiffres concernant la presse locale a été publié par l'I. D. R. lui-même dans le cadre de son bulletin « Le point sur ».

7) *Le Quotidien*, 26 février 1985, Le n° 1, c'est nous !

**calendrier  
de Division  
Honneur**

© PAGES 14 ET 15

# QUOTIDIEN

## de la Réunion

Directeur de la publication :  
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

**Le Quotidien, le plus lu des journaux réunionnais**

# La preuve par les chiffres



Avec 28,8 % de lecteurs réguliers, contre 21,1 % au Journal de l'île et 3,9 % à Témoignages, le Quotidien est incontestablement en tête de la presse réunionnaise. L'étude réalisée par l'Institut de développement régional montre que le dernier-né des journaux de l'île bénéficie aujourd'hui d'une large audience. Les chiffres de l'Institut, que nous publions dans cette édition, montrent que, pour s'informer, les couches vives de la population réunionnaise font confiance au Quotidien. Près de 80 % de nos lecteurs ont moins de 40 ans. Leur niveau d'étude est également des plus variés. De l'enseignement primaire au supérieur, une majorité a choisi le Quotidien pour s'informer. Les origines sociales sont également les plus diverses. Le lecteur du Quotidien est aussi fidèle à son journal : un lecteur sur deux du Quotidien ne lit pas d'autre journal et, inversement, sur 100 lecteurs du JIR et de Témoignages 91 lisent aussi le Quotidien !

● PAGES 2 ET 3

*Dans la nuit au Chaudron, la sortie du Quotidien des rotatives.*

● **Une vingtaine de cambriolages à Saint-Denis**

## Le chef de bande avait quinze ans

● PAGE 4

● **Sélection de rugby**

## La Réunion attend le Malawi

Depuis quelques jours déjà, le bruit courait que l'équipe de rugby du Malawi, actuellement en tournée à Maurice, viendrait disputer un match amical à La Réunion. Une nouvelle confirmée hier par un télex émanant du Dodo-Club de Maurice. Le comité régional sonne donc le rappel des troupes ayant participé au dernier regroupement de l'Etang-Saint-Paul, afin de mettre sur pied au plus vite la sélection de La Réunion qui affrontera le Malawi, dimanche matin, au stade Lambrakis du Port.

● PAGE 20

### 22 morts et 103 blessés

#### dans une mine en Lorraine

## La catastrophe la plus grave depuis dix ans

Vingt-deux mineurs sont morts et 103 autres ont été intoxiqués ou blessés hier matin dans une explosion sans doute due à un coup de grisou au puits Simon, des Houillères du Bassin de Lorraine, en Moselle. Cet accident est l'un des plus meurtriers dans les mines françaises depuis une dizaine d'années. Dix-neuf corps avaient été retrouvés et identifiés hier en milieu d'après-midi, dont quatre avaient pu être remontés à la surface. Les sauveteurs avaient localisé les corps sans vie de trois autres hommes. Cent trois mineurs ont par ailleurs dû être admis dans les hôpitaux de la région. On ignorait encore dans l'après-midi la gravité de leur état. Ces mineurs ont été atteints par les gaz toxiques qui se sont répandus dans la galerie après l'ex-

*Le dernier accident minier remonte à 1976 : 18 morts dans le même bassin houiller, à Merlebach (notre photo).*



pllosion, ou victimes de chocs ou de fractures.

L'explosion s'est produite à 7 h 30 dans la galerie 1050. Plus de 900 ouvriers se trouvaient alors dans la mine.


Toute la matinée, le travail des

sauveteurs — cinq équipes de 10 hommes chacune — a été rendu particulièrement difficile par les suspensions de poussière qui se sont enflammées dans la galerie ou s'est produite l'explosion.

● DERNIERE PAGE

7) Le Quotidien, 26 février 1985, Le n° 1, c'est nous !

dossier



Des jeunes en visite dans nos locaux.

Mardi 26 février 1985 • Page 2

Une étude de l'I. D. R.

# Le Quotidien

## La fréquence de lecture globale

**Près d'un Réunionnais sur trois lit Le Quotidien**

	Régulièrement	Temps en temps	Rarement	Jamais
JIR.....	21,1 %	30,2 %	18,3 %	30,4 %
QUOTIDIEN.....	28,8 %	35,5 %	12,2 %	23,5 %
TEMOIGNAGES.....	3,9 %	8,9 %	19,5 %	67,6 %
HEBDOMADAIRE LOCAL.....	24,6 %	23,9 %	11,0 %	40,5 %
HEBDOMADAIRE METROPOLITAIN	12,6 %	13,5 %	11,9 %	62,0 %

## Le langage des chiffres

L'Institut de développement régional (I. D. R.) vient de rendre publique une étude sur la presse réunionnaise réalisée en mars 1984 dans le cadre d'une enquête sur les loisirs des Réunionnais pour le compte du comité régional au tourisme. Le travail de l'I. D. R. s'est basé sur une technique de sondage auprès de mille personnes. « Les résultats obtenus, précise l'Institut, sont donc probabilistes », avec une marge d'erreur de 3 % à 4 % dans un sens ou dans l'autre. L'I. D. R. indique encore que son étude n'est pas une « enquête media » au sens strict du terme. La question posée par les enquêteurs était la suivante : « Lisez-vous régulièrement, de temps en temps, rarement ou jamais » tel ou tel journal ? « Pour être plus précise, ajoute l'Institut, il eut fallu poser toute une série de questions — du type : Avez-vous lu tel journal hier, avant-hier, etc. — qui dépassait l'objet de cette étude ». Des résultats « probabilistes » donc, mais qui fournissent quand même de bonnes indications sur le lectorat de la presse locale et aussi sur l'implantation des trois quotidiens. Nous vous présentons dans ces deux pages les principaux résultats de l'étude de l'I. D. R.

Sous les tableaux, les commentaires présentés en italique sont ceux de la rédaction du Quotidien, les autres analyses sont celles de l'Institut.

## Le taux de lecture par tranche d'âge

**80 % des lecteurs du Quotidien ont moins de 40 ans**

AGE	JIR	QUOTIDIEN	TEMOIGNAGES	HEBDO LOCAL	HEBDO METRO
15-19	18	33	4	29	10
20-24	23	34	3	35	15
25-29	20	36	3	33	17
30-34	27	32	5	29	17
35-39	22	40	4	29	17
40-44	22	29	6	14	9
45-49	23	22	8	21	13
50-54	27	25	1	13	11
55-59	20	18	1	16	5
60-64	11	10	2	11	10
65-69	14	10	9	10	9
70-74	22	17	—	5	14

## 20 % des Réunionnais ne lisent aucun journal

18 % de notre échantillon nous a déclaré ne pas savoir lire et écrire. Lors du recensement de 1982, ce pourcentage s'élevait à 21 %. Mais si l'on extrapole la tendance constatée entre 1974 et 1982, à savoir la baisse de 1 % par an, du taux d'analphabétisme entre le recensement général de la population et notre enquête sont minimes.

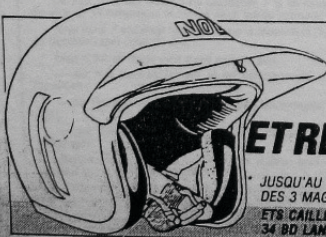
Ces personnes constituent la quasi-totalité de ceux, en proportion totale de 20 %, qui déclarent ne jamais lire un journal quelconque.

Si l'on rajoute les personnes qui déclarent ne lire que « rarement » un journal le taux précédent atteint 30 %.

Bien sûr, il faut chercher ces personnes parmi les groupes sociaux inversés des lecteurs réguliers ou occasionnels : plutôt en bas « de l'échelle sociale », plutôt peu scolarisés, plutôt âgés.

Il est plus significatif de s'intéresser à la répartition des non-lecteurs par journal : les résultats soulignent l'image très particulière de Témoignages qui le fait naigler par la grande majorité des lecteurs de journaux et le peu d'hostilité spécifique au « Quotidien ».

- 83 % des non-lecteurs (rarement ou jamais) du Quotidien lisent aussi les deux autres journaux. Ce taux tombe à 61 % pour le JIR et à 34 % pour Témoignages.
- Moins de 1 % des non-lecteurs du Quotidien lisent quelquefois les deux autres journaux. Ce taux s'élève à 6 % pour le JIR et à 42 % pour Témoignages.
- 16 % des non-lecteurs du Quotidien lisent quelquefois l'un des deux autres journaux. Ce taux s'établit à 33 % pour le JIR et à 24 % pour Témoignages.



### C'EST LA RENTREE ! RECYCLEZ-VOUS PEUGEOT ET RECEVEZ UN CASQUE NOLAN\*!

JUSQU'AU 11 MARS 85 (INCLUS) POUR TOUT ACHAT D'UN CYCLO DANS L'UN DES 3 MAGASINS CYCLES PEUGEOT, IL VOUS SERA OFFERT UN CASQUE NOLAN, REF N° 2.

ETS CAILLE CYCLES PEUGEOT : ST-DENIS : 31 RUE JEAN-CHATEL - TEL. 21.12.30  
34 BD LANCASTEL - TEL. 21.66.20 - ST-PIERRE : CC DES BONS-ENFANTS - TEL. 35.31.29

**QUOTIDIEN**  
*de la Réunion*

**HYACINTHE!**

● Des millions de francs de dégâts  
● Des milliers de sinistrés  
● Onze morts

La tragédie Hyacinthe : Le Quotidien y a consacré une édition spéciale en janvier 1980.

**Abonnez-vous**  
au **QUOTIDIEN**  
de la Réunion



7) Le Quotidien, 26 février 1985, Le n° 1, c'est nous !

dossier

Mardi 26 février 1985 ● Page 3

sur la presse réunionnaise

en tête

Fréquence de lecture selon le niveau d'études

Un journal à la portée de tous

	JIR	QUOTIDIEN	TEMOIGNAGES	HEBDO LOCAL	HEBDO METRO
<b>Primaire</b>					
Régulièrement	16 %	23 %	5 %	17 %	7 %
Temps en temps	34 %	45 %	8 %	27 %	7 %
<b>Brevet</b>					
Régulièrement	25 %	35 %	4 %	33 %	11 %
Temps en temps	41 %	46 %	9 %	32 %	19 %
<b>Bac</b>					
Régulièrement	39 %	56 %	5 %	48 %	34 %
Temps en temps	43 %	35 %	17 %	28 %	28 %
<b>Bac + 2</b>					
Régulièrement	33 %	54 %	12 %	33 %	38 %
Temps en temps	34 %	38 %	20 %	17 %	37 %
<b>Supérieur</b>					
Régulièrement	44 %	59 %	12 %	33 %	61 %
Temps en temps	13 %	16 %	26 %	23 %	18 %

Si les hebdomadaires locaux recrutent leur clientèle presque uniformément quel que soit le niveau d'études on note une croissance très nette de la pénétration des hebdomadaires et mensuels métropolitains avec le niveau de scolarité atteint.

C'est presque une lapalissade de dire que le taux de lecture croît avec le niveau d'études. Là encore, les chiffres de l'étude mettent Le Quotidien en tête devant ses deux autres confrères, avec un taux de lecture progressant de 23 % à 59 % du primaire au supérieur, contre 16 % à 44 % pour le JIR. Témoignages non plus n'échappe pas au phénomène, puisqu'il est davantage lu chez les personnes disposant d'un niveau d'études supérieur au bac que chez celles possédant un niveau allant du primaire au B. E. P. C.

La taux de lecture régulière des différentes catégories socio-professionnelles

La plupart des milieux sociaux ont choisi Le Quotidien

	JIR	QUOTIDIEN	TEMOIGNAGES	HEBDO LOCAL	HEBDO METRO
Agriculteurs	2 %	4 %	2 %	14 %	2 %
Patrons, artisans	20 %	24 %	1 %	26 %	17 %
Prof. lib. cadres sup	42 %	68 %	7 %	35 %	60 %
Cadres M.	45 %	58 %	10 %	53 %	23 %
Employés	45 %	54 %	5 %	41 %	26 %
Domest.	21 %	33 %	6 %	14 %	6 %
Personnes de service	15 %	36 %	2 %	31 %	8 %
Autres actifs	66 %	41 %	7 %	32 %	32 %
Chômeurs	16 %	23 %	4 %	23 %	7 %
Élèves, étudiants	20 %	38 %	4 %	34 %	20 %
Personnes au foyer	11 %	16 %	2 %	17 %	7 %
Invalides	29 %	30 %	2 %	28 %	6 %
Retraités	15 %	8 %	2 %	6 %	5 %
Total	21 %	29 %	4 %	25 %	13 %

La lecture de ce tableau indique une certaine homogénéité des choix : hormis les patrons et artisans qui lisent moins Témoignages que la moyenne et les autres actifs (armes, police) avec les retraités qui lisent plus le JIR, les différences de taux de lecture des groupes sociaux se retrouvent d'un journal à l'autre.

Ainsi, les cadres, les employés et les « autres actifs » ont les taux de lecture les plus élevés, quel que soit le journal. Le cas est inversé pour les personnes au foyer, les retraités et les agriculteurs.

Ceci confirme bien sûr l'analyse par niveau de scolarité.

Ce tableau révèle quel est le journal favori des différents milieux sociaux. Les chiffres montrent par exemple que Le Quotidien a la préférence de professions aussi diverses que celles d'agriculteur, d'ouvrier ou de cadre supérieur.

Il est également choisi par les élèves, les étudiants et les chômeurs. En revanche, les retraités, l'armée et la police préfèrent le Journal de l'île. Ce tableau se lit en effet ainsi : sur 100 cadres supérieurs ou professions libérales 60 % lisent Le Quotidien, 42 % le JIR et 7 % Témoignages.

Des lecteurs fidèles

Au total, 39 % de la population réunionnaise lit un journal au moins de façon régulière.

Parmi cet effectif, 61 % ne lit qu'un journal régulièrement, 35 % en lit deux et 4 % lit les trois.

On peut mesurer un « degré de fidélisation » en faisant le rapport entre le nombre de lecteurs exclusifs d'un journal sur le nombre total de lecteurs de celui-ci. On obtient les ratios suivants :

— Quotidien : 0,49 ; Témoignages : 0,36 ; JIR : 0,34.

C'est dire que si un lecteur sur deux du Quotidien ne lit que celui-ci, le cas n'est identique que pour un lecteur du JIR et de Témoignages sur trois.

De plus, 5 % des lecteurs du Quotidien, 7 % de ceux du JIR et 38 % de ceux de Témoignages lisent les deux autres journaux régulièrement.

Ainsi donc, il apparaît nettement que la clientèle la plus fidèle est celle du Quotidien puis celle du JIR.

Mais d'autres ratios sont aussi intéressants :

— sur 100 lecteurs du JIR et de Témoignages, 91 lisent aussi le Quotidien ;

— sur 100 lecteurs du Quotidien et de Témoignages, 63 lisent aussi le JIR ;

— sur 100 lecteurs du JIR et du Quotidien, 12 lisent aussi Témoignages.

Rappelons encore une fois que ces chiffres sont aléatoires. Ils ne donnent qu'un ordre de grandeur.

Néanmoins, il apparaît nettement qu'il n'existe pas de clientèle JIR — Témoignages, que celle du Quotidien-Témoignages est assez réduite mais que le JIR et le Quotidien ont en commun un lectorat assez large.



La première Une du Quotidien, le 13 septembre 1976.

L'Institut

de développement régional

Une panoplie d'études

L'Europe et les DOM, la démographie, l'artisanat, les transferts financiers les questions monétaires, les loisirs des Réunionnais, la coopération régionale... L'Institut de développement régional (IDR) a déjà réalisé bon nombre d'études et de dossiers sur l'économie locale.

L'IDR s'est imposé grâce à sa technicité et au sérieux de son travail. Sa plquette « Faits et chiffres réunionnais », publiée en collaboration avec la Chambre de commerce, sert aujourd'hui de référence.

Jusqu'à ce jour, l'IDR a édité sept numéros de « Le point sur... ». Le premier est sorti des presses en août 84 et avait pour thème « Emploi-chômage, quelle situation en 1992 ». Puis ont suivi « Encore plus de naissances en 1983 », « L'épargne des ménages à La Réunion », « Le logement, évolution et perspectives », « Population, quelle situation en l'an 2000 », « Cause des échecs dans le secteur des métiers », et enfin l'étude sur la presse réunionnaise. L'IDR : rue Millius, tel. 20.32.32.

La mode est à vos pieds avec des chaussures de qualité

Supa Soldes  
sur les chaussures homme et femme  
au magasin Grenat  
PRIX DE LIQUIDATION SUR GRANDES POINTURES  
50, rue Pasteur - St-Denis

## **ANNEXES 2 : LE QUOTIDIEN REINVENTE LE COURRIER DES LECTEURS**

### **1) Le Quotidien, 13 juin 1977, note de la rédaction**

#### **LECTEURS C'EST A VOUS D'INTERVENIR**

Depuis quelques jours, nous avons eu maintes occasions, nous personnel du "Quotidien de La Réunion", d'apprécier l'élan dont d'innombrables personnes se sont fait les porte-parole. Nous avons pu constater combien la volonté de voir Le Quotidien survivre était fortement ancrée chez nos lecteurs.

Cette sympathie, cette aide spontanée, cette action que déjà certains ont entreprise, ces soutiens multiples, ces encouragements innombrables, autant de témoignages, autant de stimulants pour que cette équipe, qui depuis 9 mois vous offre chaque matin un journal qui a déjà fait ses preuves, consacre toute son énergie à répondre à vos souhaits, et à élargir le champ de l'information à La Réunion.

Malgré vos efforts, malgré votre contribution, le tribunal de commerce a choisi de prononcer la liquidation. Libre à lui. Mais avouez que cette décision, dont la brutalité et l'arbitraire n'ont pas encore reçu de justification officielle, compromet fortement les chances de survie du Quotidien.

Quelles que soient les motivations profondes du tribunal, quelles qu'aient été les conditions dans lesquelles le jugement a été prononcé, il n'en reste pas moins que Le Quotidien ne peut pas mourir, sans personne ne s'en aperçoive. C'est sans doute cela que le tribunal a oublié lorsqu'il a rendu son verdict vendredi dernier.

Une entreprise de presse n'est pas une entreprise comme une autre. Et si le cas de près de 100 salariés n'a pas l'air d'occuper grandement l'esprit de certains responsables, la liquidation risque de lever presque magiquement certains boucliers.

Le Quotidien continuera de paraître, tant que le personnel disposera de ressources (matérielles et morales) suffisantes pour assurer sa parution.

Aujourd'hui encore, 4 pages ont pu être rédigées, imprimées, et tirées. C'est déjà une victoire. Demain, personne ne sait ce qui sortira de nos rotatives. Même pas nous... Seul votre soutien massif, seule votre coopération active peuvent contribuer à la poursuite, malgré tout, de la parution de ce journal.

Nous profitons de l'occasion qui nous est encore « donnée » pour remercier tous ceux qui ont su garder confiance, tous ceux qui croient encore en nous, tous ceux qui sont prêts à collaborer avec nous pour refuser jusqu'au bout la liquidation financière.

C'est à eux, et à eux seuls que reviendra le mérite de notre RESURRECTION.

Les Syndics ont désormais tout pouvoir. C'est vrai. Ils jouissent de la force juridique. Notre seul pouvoir à nous, c'est de crier sur la place publique que l'on a voulu nous assassiner. C'est de poursuivre ce que nous avons commencé, c'est de tout faire pour que cette "mort" ne soit qu'une étape-douloureuse dans notre existence. Pour y parvenir, il y a plusieurs conditions sine qua non.

D'abord que le cas du Quotidien devienne très vite une affaire au niveau départemental. Ensuite, que les soutiens de nos lecteurs (argent, dons, abonnements, pétitions, lettres, écrits quelconques) soient innombrables. Enfin que le personnel du journal résiste aux pressions, quelles qu'elles soient. Sensibiliser au maximum l'opinion, voilà notre grande chance, étaler sur la place publique le pourquoi et le comment des événements. Prouver par un immense élan populaire la nécessité de notre survie. Imposer l'urgence d'une solution de sauvetage... Mais que l'on nous laisse le temps. C'est aujourd'hui notre vœu le plus cher.

Aujourd'hui Le Quotidien continue. Tant bien que mal. Il est malade, gravement, mais il VIT, et c'est là l'essentiel.

Et les 8 pages que vous lisez aujourd'hui sont le symbole vivant de ce souffle que nous, et vous, entretiendrons, tant qu'une possibilité de résurrection poindra à l'horizon.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, nous vous demandons de poursuivre, et même d'amplifier votre action de soutien. Si vous voulez que Le Quotidien survive, il faut encore que vous nous aidiez. Plus que jamais.

Il existe différentes façons de participer à notre "lutte". Les abonnements de soutien, les dons, les souscriptions, les encouragements, les interventions auprès d'autorités, les visites que vous pouvez nous faire au Quotidien. Tout cela permettra au Quotidien de vivre, encore et toujours. Jusqu'à ce qu'une solution honnête soit trouvée.

## 2) *Le Quotidien*, 23 juillet 1977, note de la rédaction

### AVIS A NOS LECTEURS

#### Tribune libre et droit de réponse...

Depuis sa création, le « Quotidien de La Réunion » a toujours voulu ouvrir ses colonnes à ses lecteurs quelles que soient leurs opinions.

Cette innovation dans le monde de la presse réunionnaise nous place quelquefois dans une situation inconfortable. Nous recevons un grand nombre de lettres de lecteurs, qui souhaitent que leur texte soit intégralement publié. Nous nous acquittons de notre tâche du mieux possible, et, jusqu'à présent, aucune lettre, à condition qu'elle porte une signature précise, n'a été censurée. Très souvent également, les lettres qui paraissent dans nos colonnes suscitent une polémique, en mettant en cause nommément une personnalité de notre île. Il est certain que nous sommes prêts à publier la réponse de ladite personne si elle en exprime le désir. À condition que les textes soient brefs et signés.

Cependant, il y a deux choses que nos lecteurs doivent savoir. La première est que notre journal ne pourra en aucun cas servir de « boîte postale », et entretenir par là même une polémique entre deux partis. Nous ne pourrons, à l'avenir, accorder à la personne mise en cause

qu'une réponse. Pas davantage. Pas plus que nous permettrons à « l'accusateur » de récidiver en répondant à la mise au point qui suit la lettre.

Cette position restera la nôtre, d'autant plus que trop souvent nous recevons des lettres destinées à apporter réponse à une tribune libre parue ailleurs que dans nos colonnes, c'est-à-dire chez l'un ou l'autre de nos confrères. Nous ne pourrons pas servir d'intermédiaire dans un conflit ou une polémique qui n'a jamais eu d'écho dans nos colonnes.

La seconde chose que nos lecteurs doivent savoir, c'est que le droit de réponse, prévu par les lois qui régissent le monde de la presse est un droit strict et nettement défini par ces textes de loi.

Que nos lecteurs sachent que la publication du droit de réponse, à condition que la direction du journal l'accepte, est régie par des modalités de lignage et de contenu extrêmement précises.

LA REDACTION

## 3) *Le Quotidien*, 29 juillet 1977, encart de la rédaction en une. (Fac similé)

**LECTEURS PRENEZ LA PAROLE  
CHAQUE JOUR LE QUOTIDIEN  
VOUS DONNE UNE PAGE**

Ce n'est pas une nouvelle manière d'informer...  
... Lecteurs, l'opinion c'est vous. À partir de la semaine prochaine  
Le Quotidien vous donne chaque jour une page entière.  
De plus amples renseignements dans notre édition de demain.

**4) *Le Quotidien*, 30 juillet 1977, encart de la rédaction en une**

**LECTEURS,  
À VOS PLUMES**

Ce qui vous intéresse intéresse votre voisin. L'opinion c'est vous. À partir de la semaine prochaine, le « Quotidien » offre à ses lecteurs une page complète. Comment devront-ils l'utiliser ?

Chacun est libre de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général, de donner son avis, ses suggestions. Toutefois, deux impératifs devront guider les plumes : la longueur de l'article, d'une part, qui ne devra pas dépasser une page manuscrite ou 25 lignes dactylographiées, et, d'autre part, des règles juridiques qui nous interdisent de publier des attaques préjudiciables aux personnes morales et physiques.

Dans la mesure du possible le Quotidien publiera toutes les lettres signées. Toutefois en cas de volume trop important, il sera bien sûr amené à faire un tri. Que cette ultime exigence technique ne décourage pas nos lecteurs et qu'enfin s'instaure le dialogue entre tous.

Le démarrage de cette page est fonction de vos lettres. Ne tardez pas à nous écrire. Dès maintenant, à vos plumes !

**5) *Le Quotidien*, un encart de la rédaction, 6 janvier 1988.  
(Date aléatoire, le même encart est publié régulièrement)**

**Une page  
Pour les lecteurs**

Toutes les idées, tous les coups (ou presque) sont bons en page 2 du « Quotidien » dans la rubrique réservée aux lecteurs. La vérité n'appartient pas plus aux décideurs (politiques, culturels, économiques) qu'aux journalistes. La vérité est l'affaire de tout le monde, c'est-à-dire de personne, et de chacun.

Espace de liberté, espace de convivialité, la rubrique des lecteurs du « Quotidien » est ouverte à tous. Seuls l'anonymat et la diffamation en sont exclus. Écrivez-nous, vos joies, vos coups de gueule, vos idées géniales, vos dénonciations.

Seuls seront écartés les illisibles et les pisse-froid anonymes.

A vos plumes, à vos machines à écrire...

[adresse du journal]

**6) Encart publié le 6 novembre 1990**

**Le Quotidien  
Mobilise**

La page du « Quotidien », page des lecteurs, est ouverte à tous. Écrivez-nous vos coups de cœur, vos coups de gueule, vos idées géniales, vos dénonciations. Écrivez-nous avec vos mots, vos envolées, vos maladresses. Écrivez-nous comme on donne un coup de fil, comme on lance un bonjour ou un SOS. Prenez la parole, ne vous la laissez pas confisquer par quelques-uns, toujours les mêmes, qui, à force de tourner en rond, finissent par se mordre la queue.

Écrivez-nous. Toutes vos lettres ne seront pas publiées – ou alors il faudrait mettre nos journalistes au chômage – mais chacune sera lue avec le plus vif intérêt et son contenu pris en compte pour de prochains articles.

Vous êtes victime de tracasseries administratives ; un scandale, une injustice émeuvent votre quartier, un élu.

Une seule adresse.

**ANNEXES 3 : DEBATS SUR LE PLURALISME AUDIOVISUEL**

**1) Communiqué de l'A.R.D.A.T., du 21 juin 1978 (*Le Quotidien*, 24 juin 1978).**

*« Considérant les menaces constantes qui pèsent sur l'existence et le fonctionnement des journaux locaux, et qui se sont notamment traduites ces dernières années par la mise en liquidation ou la disparition pure et simple d'un certain nombre d'entre eux.*

*Considérant les insuffisances de F.R.3. Réunion, où les règles de l'objectivité sont battues en brèche, où l'approche des problèmes locaux se réduit trop souvent aux aspects les plus futiles.*

*Conscients également des besoins immenses du département en matière d'alphabétisation et de culture, qui résultent notamment de données socio-culturelles irréductibles aux schémas métropolitains.*

*Les personnes réunies le 21 juin 1978 à la Chambre d'agriculture de Saint-Denis*

*Demandent que les pouvoirs publics favorisent le développement de la presse écrite dans le respect de son indépendance.*

*Exigent de F.R.3. Réunion qui, en sa qualité de service public, assume des responsabilités toutes particulières, qu'elle se conforme aux principes d'objectivité que lui imposent ses statuts, et ouvre ses antennes sans exclusive aux représentants de tous les courants d'opinion représentatifs existant à La Réunion.*

*Demandent qu'elle développe la part réservée aux informations locales et interrégionales, qu'elle prenne en compte le capital culturel réunionnais et qu'elle devienne enfin « l'instrument de développement et de culture » (rapport d'approche du VII<sup>ème</sup> Plan) qu'elle a mission d'être au terme de la loi.*

*A l'occasion de ce débat, l'assemblée manifeste sa solidarité à l'égard des dirigeants du SNES qui doivent comparaître mardi prochain 27 juin devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis pour avoir protesté contre leur exclusion d'un débat télévisé à F.R.3. Réunion ».*

2) *Le Quotidien*, 21 juillet 1990, T.A.-K. dénonce R.F.O. au ministre

QUOTIDIEN  
21 JUIL 1990

AUDIOVISUEL

## TAK dénonce RFO au ministre

**L**e député André Thien-Ah-Koon, vient d'adresser une question écrite à Jack Lang, ministre de la Culture et de la Communication. Dans ce courrier, le parlementaire sudiste s'en prend avec véhémence à RFO. Sous sa plume, il n'est point question de non-respect d'horaires ou de déprogrammations, mais plutôt de privilèges politiques et ethniques, de préférence linguistiques. M. Thien-Ah-Koon parle même de « la primauté du patois créole ».

La réponse du ministre ne tardera pas à venir. Voici le texte de cette question écrite.

« M. André Thien-Ah-Koon expose à M. le Ministre de la Culture, de la Communication, des grands travaux et du bicentenaire, que la société nationale de radio diffusion et de télévision française pour l'outre-mer, dénommée RFO, créée en application de la loi du 29 juillet 1982, fait partie du secteur public de la communication audiovisuelle. A ce titre, elle est soumise aux obligations générales du service public. C'est ainsi, qu'elle doit « assurer de la façon la plus complète l'honnêteté, l'indépendance et le pluralisme de l'information ».

Elle doit, en outre, « mettre en œuvre les moyens permettant de répondre aux besoins contemporains d'information, d'éducation, de temps libre et de culture des différentes composantes de la population. De même, elle doit « défendre et illustrer la langue française ».

Il est de notoriété publique

qu'aucune de ces obligations n'est exécutée par la station de RFO Réunion.

En ce qui concerne l'information, une préférence marquée est faite au profit des zones nord et ouest du département, au détriment des zones Sud et Est. En outre, un traitement de faveur est réservé aux municipalités ou aux élus locaux de gauche (St-Benoît, St-Denis, le Port, St-Pierre, St-Louis, le PCR et le PS). Les plus petites communes, particulièrement celles du Sud, et les élus locaux de droite sont purement et simplement écartés de l'information, soit voient leurs activités faire l'objet d'une information tronquée ou partielle et incomplète. Il en est ainsi en toutes matières : politique, animation, réalisations communales, réunions des conseils municipaux...

En ce qui concerne l'éducation et la culture RFO Réunion semble ou feint d'ignorer que la population réunionnaise est pluriethnique et pluriculturelle. Cette population s'est formée et s'est enrichie d'apports extérieurs d'origines diverses : africaine et malgache, indienne, européenne et asiatique. L'identité et la culture réunionnaises ne peuvent pas se réduire à l'identité et à la culture africaine comme semble vouloir le démontrer actuellement RFO Réunion à travers ses émissions culturelles locales. De même, ses aspects européens ne peuvent se retrouver dans ces « petits Blancs des hauts de l'île » désœuvrés et alcooliques auxquels une émission a été ré-



Le député André Thien-Ah-Koon a adressé une question écrite à Jack Lang, le ministre de la Culture et de la Communication.

cemment consacrée et même diffusée en métropole.

En ce qui concerne la défense et l'illustration de la langue française, RFO Réunion ne remplit pas du tout sa mission en la matière. Ses émissions bien au contraire semblent s'inscrire dans une vaste opération tendant à faire apparaître la primauté du patois créole sur sa

langue française, la maîtrise de celle-ci étant supposée absolument subordonnée à celle du patois créole.

Il lui demande en conséquence de lui faire connaître s'il envisage de rappeler la société RFO ses obligations essentielles de service public en insistant sur la nécessité de les respecter scrupuleusement.

**3) Chronologie indicative du développement des radios privées à La Réunion**  
(Le Quotidien, 2 septembre 2001, *20 ans de radios libres à La Réunion*, p. 10 à 17.)

- **13 mai 1977**, Création de la Radio verte, à Paris.
- **28 juin 1979**, François Mitterrand (premier secrétaire du PS) intervient sur Radio Riposte en signe de soutien.
- **29 juin 1981**, officialisation de Radio Détente, première radio libre à La Réunion. Fondée à Benjamin Virapin, (La Bretagne, Saint-Denis). En activité de 1981 à 1987.
- **14 juillet 1981**, création de Radio Free Dom par Camille Sudre (Bellepierre, Saint-Denis).
- **25 septembre 1981**, Vote parlementaire autorisant la création des radios libres.
- **9 novembre 1981**, Parution dans le J.O. de la Loi autorisant la création des radios libres.
- **1982**, Création de Radio Festival, par José Dalleau, (La Possession). Plus tard, la radio établit un partenariat avec RTL.
- **1982**, Création de la radio musicale 102 FM, par Jean Ah-Voune, (La Ravine des Cabris, Saint-Pierre).
- **1982**, Création de Radio Pikan, par Danyel Waro (Trois-Mares, Le Tampon).
- **29 juillet 1982**, Loi interdisant la publicité sur les antennes de radios associatives.
- **1983**, Free Dom établit un accord avec *Le Quotidien* pour la diffusion de bulletins d'infos.
- **1983**, Création de Radio Kalimé, par Bernard Grondin.
- **1<sup>er</sup> août 1984**, Loi autorisant la publicité sur les radios associatives.
- **1985**, Création de Radio Arc-en-Ciel. Cette radio catholique se veut ouverte au dialogue œcuménique et au dialogue interreligieux. En 2001, la radio compte 25 000 auditeurs. Diffuse des informations internationales grâce à Radio Vatican, et les flashes de RCF (réseau de radios chrétiennes en France). Au même titre que L'Église à La Réunion, Radio Arc-en-Ciel fait partie du dispositif de communication mis en place par le diocèse. En 1989, la station couvre la visite du pape Jean-Paul II. Les pentecôtistes écoutent Radio vie.
- **1992**, Création de Kréole FM, par Thierry Araye, (Saint-Paul). En 1996, les animateurs de la radio créent la chaîne pirate Télé Kréole, mais le matériel est saisi.
- **1995**, Création de NRJ Réunion.
- **Janvier 1996**, Création du F.O.R., (Front des ondes réunionnaises). Les radios associatives font la grève des ondes pour que R.F.O. radio ne bénéficie plus de publicités. Mouvement soutenu par Paul Vergès, Edmond Lauret, André Thien Ah Koon, Guy Jarnac.
- **Février 1996**, Création de la F.A.R., (Fédération des radios associatives de La Réunion). Suite à la grève des ondes organisées par le F.O.R..

4) Encart publicitaire du C.C.E.E. publié dans Le Quotidien, le 27 novembre 1987.  
(fac-similé)

## Toutes ces chaînes... Pour quelle liberté ?

Le paysage audiovisuel réunionnais, comme on dit à l'heure actuelle, est en pleine turbulence. Alors que la CNCL s'apprête à choisir une 3<sup>e</sup> chaîne privée, le Premier Ministre annonce 9 autres chaînes l'an prochain. Quelle avalanche !

Malgré cette surabondance qui devrait permettre aux Réunionnais de choisir, qu'il nous soit permis de rêver :

— à une télévision qui soit distrayante mais qui éduque également : 190 000 jeunes d'âges scolaires, des dizaines de milliers d'analphabètes. Pour ceux-là en priorité mais aussi pour tous les autres Réunionnais, la télévision peut être un moyen essentiel de formation (sciences, langues, histoire, santé, agriculture, technique...).

— à une télévision qui respecte les citoyens et le pluralisme en matière de politique : le pluralisme est bien évidemment aux antipodes d'une multiplication de chaînes blanc-bonnet et bonnet-blanc.

— à une télévision où le pluralisme culturel deviendrait réalité, où l'on tiendrait compte de la culture universelle mais aussi de la culture réunionnaise, de ce qui fait son unité, de ce qui fait sa diversité avec ses composantes française, créole, indienne...

— à une télévision qui soit assurément fenêtre largement ouverte sur le monde, mais aussi, plus qu'elle ne l'est maintenant, sur la région océan Indien (Maurice, Madagascar, l'Afrique, l'Inde...) et donne aux Réunionnais une image sincère de ce qu'ils sont, de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils veulent et leur permette de s'exprimer en créole et en français

— à une télévision qui ne considérerait pas les Réunionnais comme de simples consommateurs, voire des oies à gaver (cf. Dallas-coca, Western-spaghetti, et Karaté-soja) mais comme porteurs d'une tradition, d'une culture qui doit s'épanouir : une télévision qui permette en somme le développement de la création culturelle réunionnaise

— bref, à une télévision qui respecte la dignité des Réunionnais, leur personnalité, leur liberté et les traite en citoyens majeurs.

Un rêve, direz-vous ? Sans doute avez-vous raison... à moins d'un miracle, car il est consternant de constater une fois de plus que des décisions concernant essentiellement les Réunionnais seront prises à 10 000 km d'ici par des sages exotiques et contestés qui vont décréter ce qui est bon pour les Réunionnais et ce qui ne l'est pas, et choisiront... nos chaînes.

**Le Bureau du C.C.E.E**



### 5) *Le Quotidien, 3 juillet 1991, Gouverner avec l'opinion*

Les idées circulent de plus en plus vite. Tout bouge, tout change, partout. Les besoins sont d'une urgence telle que la population, fatiguée de la lenteur des mécanismes administratifs et des promesses non tenues des élus, n'hésite plus, pour obtenir satisfaction, à court-circuiter les responsables et les procédures.

Les actualités ces derniers temps, ont montré que la situation est parfois intenable dans les quartiers défavorisés : le propriétaire veut légitimement reprendre sa terre et des habitants, alors que plusieurs générations ont grandi dans le coin, risquent de se retrouver à la rue. Ou bien, les enfants d'une école n'ont plus d'institutrice depuis des mois et l'administration demande toujours aux parents d'attendre. Ou bien encore, la sécurité aux abords de la route qui traverse le quartier laisse totalement à désirer malgré les démarches effectuées auprès des responsables. Pour avancer les dossiers, on barre la route, on occupe un lieu public. Et si c'était, aujourd'hui, la seule façon de se faire entendre ?

Les élus comprennent vite quand le renouvellement de leur mandat est en jeu. L'essentiel est donc de coller à l'opinion, autant que les médias peuvent les aider.

Dans un pays démocratique la compétition électorale est vive et s'adapter ne suffit pas : aller jusqu'à apprécier régulièrement l'accueil et le soutien que reçoit la politique mise en place et « mesurer les désaccords pour éviter que les orientations choisies conduisent aux formes extrêmes du refus ». Autrement dit, il y a nécessité à gouverner avec l'opinion, en utilisant le sondage.

D'ailleurs, les médias à l'affût, n'hésitent pas à anticiper pour recueillir les opinions : sondage classique sur les faits de société, mini-sondage en pleine période de développement. « L'Écho », sur l'utilité d'une nouvelle mairie à St-Paul ; Antenne Réunion, par téléphone, prend la tendance suite à la rétrogradation de la Dominicaine en division 3, ou sur les chances du séga réunionnais d'entrer ai Top 50 après le récent succès mauricien dans l'Hexagone.

C'est vrai que vouloir être le plus près possible de l'opinion qui se fait – concurrence oblige – présente le risque – cela s'est vu en France – de voir « *la désinformation voyager à la même vitesse que l'information* », avec des jugements rapides et des gros titres qui peuvent influencer.

Au-delà de la fiabilité des techniques utilisées, est-ce une mauvaise chose ? Non, les appareils ont, au fil du temps, quelque peu vicié le système de communication : quand l'objectif principal est la conservation d'un appareil qui ne se soucie guère de tout ce qui est légitimité collective ; qui refuse de voir les changements, il est normal que les échanges internes qui régénèrent en quelque sorte la

société se fassent ailleurs. Ivan Levaï dans sa revue de presse sur France Inter révèle un sondage montrant que, pour plus de 50% des Français, le Bêbete Show est une source d'information politique.

Ce n'est pas pour autant que l'on peut se passer des élus et des organisations que les citoyens se donnent : partis, syndicats, associations. Cela ne veut pas dire non plus que diriger convenablement, c'est « *se modeler sur les êtres et s'adapter aux circonstances* », et croire qu'il n'y a qu'à se laisser porter par le mouvement de la vague. Prendre l'amplitude de la vibration que provoque un événement est tout aussi important. L'opinion des sportifs des villes autres que l'Étang-Salé doit être connue au moment où la décision de la ligue de football tombe. Le recrutement d'instituteurs à bac + 1 intéresse la profession (les enseignants en poste ont-ils été consultés ?), les parents d'élèves et les autres citoyens aussi. Il y a de toutes parts à imaginer de nouvelles consultations de la population. Il y a à orienter les services de communication des collectivités publiques, faire circuler l'information des citoyens vers les élus, assurer une présence constante sur les lieux de vie pour mesurer tout ce qui se passe. C'est peut-être faire apparaître des contradictions et exposer ceux qui sont en place à des difficultés : que ceux-là se disent aussi que parfois on ne peut que « *gouverner à coups d'inconvénients !* » Avoir le courage de conduire l'opinion sur certaine question.

Charles Million, président de la Région Rhône-Alpes, vient de faire adopter par référendum, avec 26,74% de participation et 90,71% de oui son, son plan pour aider les jeunes à mieux se préparer à la vie active. La deuxième consultation régionale en France et, selon ses adversaires, son but est tout en cherchant à mieux se placer dans son cap, de lancer le démantèlement de l'Éducation nationale.

Un grand débat que celui de l'avenir de ce service public ! Un débat à aborder « à l'écart des dogmes avec, pour seul guide l'esprit critique ». Le mérite de Charles Million est d'avoir organisé cette consultation.

Il y a bien des sujets sur lesquels les Réunionnais auraient intérêt à se prononcer, pour apporter un élément à prendre en compte par les décideurs.

Opérations coûteuses ? A voir seulement la qualité du papier et la quantité de journaux et autres brochures provenant des collectivités locales, on ne peut que se dire qu'il y a de l'argent au service de la communication. Alors, à quand le premier référendum régional à La Réunion ?

Aimé LEBON  
Bois-de-Nèfles St-Paul

## 6) *Le Quotidien, 8 juillet 1991, L'opinion publique n'existe pas !*

L'opinion publique n'existe pas... du moins pas sous la forme à laquelle certains qui y ont intérêt, voudraient la voir réduite. Ces lignes auront pour seul objet de compléter la lettre de Monsieur Lebon du 03/07 qui a le mérite d'aborder un vrai débat de fond du moment, à savoir : faut-il gouverner avec l'opinion ?

En dehors des périodes électorales, le seul moyen de mesurer l'opinion s'avère être le sondage. Il convient donc en premier lieu d'en relativiser la portée réelle. Pierre Bourdieu, sociologue, nous met en garde contre la méthode de sondage d'opinions. Celle-ci implique en effet que tout le monde est capable de produire une opinion sur n'importe quel sujet (c'est loin d'être évident), que toutes les opinions se valent entre elles et que les questions que l'on pose ont le même sens pour l'ensemble des sondés. Ces trois postulats sont loin d'être vérifiés. Les sondages ne sont ni plus ni moins qu'un reflet, une photographie d'une multitude d'opinions individuelles juxtaposées où l'on va additionner les gens mesurant en centimètres à des personnes mesurant en kilomètres. Dès lors, on comprend facilement que l'opinion ne saurait représenter autre chose qu'un agrégat de réponses hétéroclites, parfois même contenues à l'avance dans des questions que les gens ne se posent pas où peut-être pas en ces termes.

Patrick Champagne, dans son livre « Faire l'opinion », nous le montre bien : les sondages ne sont qu'une technique de construction artificielle de l'opinion. La forme de « démagogie savante » que constitue les sondages menace la démocratie plus qu'elle n'y concourt. Incontestablement, la vie médiatique associée à certains politologues qui font de la France une « république sondagière » contribue à fabriquer l'opinion publique. À titre d'exemple, on peut montrer que les sondages répétés visant récemment à apprécier l'ampleur de la crise du politique ont eu pour effet d'en attester, voire d'en grossir l'existence. L'hypermédiatisation à travers les quotidiens ou à la télé de « l'inquiétude », du « pessimisme » et même de « l'écoeurement » des Français, tend à assurer une espèce d'auto-entretien du « rejet », qui acquiert par lui-même valeur de force collective.

Les sondages dans leur utilisation à outrance ont conduit à une dépression : celle qui a exclu petit à petit du débat politique traditionnel, les citoyens ordinaires désertant les lieux de participation démocratique tels que les occasions, les syndicats ou les partis politiques. Dans ces mêmes lieux, l'opinion ne se forme non plus à partir de moyennes ou de juxtapositions, mais à partir de problèmes réels, de revendications qui ne trouveront jamais leur place à l'intérieur des questionnaires préfabriqués de sondages. D'ailleurs jusqu'à maintenant, a-t-on déjà réussi à prévoir une seule explosion sociale au moyen des sondages ? La réponse est non et c'est pour cette raison qu'il nous faut avant tout à œuvrer pour la réhabilitation des véritables outils d'expression et contre-pouvoirs que sont les clubs, les partis et les syndicats.

Faut-il pour autant feindre d'ignorer l'opinion ? Je reprendrai pour répondre à cette question la démarche – qui est mienne – de Michel Rocard concernant les liens que le politique doit entretenir avec « l'opinion ». Rocard a compris depuis fort longtemps que l'on ne transforme pas une société sans les gens qui la composent (ces mêmes gens qu'il trouve d'une « intelligence

confondante »). Dans un pays comme le nôtre, les institutions politiques (parlement, gouvernement, etc.) ne peuvent pas tout. D'un autre côté, l'homme politique élu n'est ni fondé, ni légitimé car se sont les règles de la démocratie, à ne vouloir autre chose que ce que veulent les Français. Or, le peuple français, fort d'une solide culture politique et économique sait faire la différence entre ce qu'il tolère, ce qu'il refuse ou ce qui le laisse indifférent.

Prenons deux exemples caractéristiques : l'abolition de la peine de mort en 81 et la réforme de l'enseignement privé en 84. Dans le premier cas, une mesure est tolérée par une opinion pourtant majoritairement favorable à la peine capitale à l'époque, et dans le second cas, un projet de loi peu expliqué échoue en raison d'une mobilisation massive à son encontre. Ce qui fait dire à Rocard « *que les mesures difficiles ne sont pas forcément mauvaises, soit en elles mêmes, soit parce qu'elles ont été mal expliquées* ».

On le voit, en refusant la prétention habituelle de la classe politique à vouloir avoir toujours raison et à donner des leçons, l'ex-premier ministre se situe dans la lignée mendésienne qui met la vertu de l'explication au premier rang. L'homme politique au pouvoir doit pouvoir expliquer de façon compréhensible les contraintes et les contradictions propres à la situation, afin que l'action du gouvernement soit comprise. Le gouvernement Rocard ne s'y est pas trompé en préférant systématiquement le constat de l'action à l'annonce de l'intention puis en validant successivement devant l'opinion publique ce qui était fait. Les sondages dans l'utilisation rationnelle et modérée qu'en fait Rocard, permettent de saisir les attentes profondes d'une société ainsi que d'apprécier l'accueil et le soutien que reçoit la politique gouvernementale. Ils constituent en cela une aide précieuse pour l'élaboration de réponses adaptées de la part des pouvoirs publics.

Situer les enjeux, offrir les données pour éclairer les choix présentés, expliquer inlassablement les solutions, en un mot, construire un véritable espace public entre gouvernés et gouvernants, voilà comment concilier gestion de la cité avec l'évolution de l'opinion. Contractualiser, dialoguer et rechercher les compromis : tels sont les clefs de la réussite d'un véritable pari sur la responsabilité de la société française.

P.S. : Je souhaite que La Réunion ne connaisse jamais les conditions d'un référendum tel que M. Millon l'a pratiqué en Rhône-Alpes. Il ne faut surtout pas l'oublier : cet homme a dépensé sur le compte du conseil régional 14 millions de francs (soit 40 CIO constructibles) pour consulter 26% seulement des élus locaux (principalement ceux de droite qui n'ont pas boycotté le vote). Cette campagne de publicité, pour quel projet ? La remise en cause de l'unité de l'éducation nationale française ainsi que l'ingérence des collectivités locales dans les fonctions pédagogiques des enseignants... !

Régis JUANICO  
Le Tampon

### **7) Témoignages, 17 avril 1994, Médias, démocratie et citoyenneté**

« Les récentes affaires judiciaires, concernant des élus et chefs d'entreprises puissants, ont mis en lumière, et en question, le rôle de la presse et des médias. Ceux-ci, il est vrai, acceptent difficilement de se remettre eux-mêmes en cause. C'est assez naturel et pour une part légitime. Et pourtant ! Indispensable au jeu vivant de la démocratie, l'information des citoyens n'est-elle pas une chose trop importante pour qu'on la laisse au seul contrôle des professionnels des médias ? L'opinion réunionnaise n'est pas la seule à se poser cette question.

Qu'on le veuille ou non, les médias maîtrisent "l'ordre du jour" politique et social. Qu'on parle d'une affaire, elle existe. Qu'on se taise, elle n'existe pas. Il en va de même pour une grève, une guerre ou tel autre événement susceptible de provoquer l'émotion. Rien n'existe que par l'image et le texte médiatique. Le choix des médias impose à tous, à commencer aux politiques, l'ordre souverain de l'immédiat.

Encore le public peut-il s'estimer heureux s'il échappe à la manipulation pure et simple. Manipulation que l'on découvre parfois "a posteriori"... grâce au pluralisme des médias, mais qui peut-être le fait – comme de récents exemples l'ont montré – de tous ceux qui concourent à "fabriquer" de l'information.

Qui fait quoi en matière d'information ? Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les puissants qui détiennent le pouvoir médiatique ? Le public l'ignore. Il n'est pas besoin d'aller étudier le cas

Berlusconi en Italie ou le traitement médiatique de la guerre du Golfe pour s'interroger sur cette situation...

La vérité d'aujourd'hui c'est que les médias – qui gardent encore largement une image, sinon une éthique, de "contre-pouvoir" – sont devenus de véritables pouvoirs. Et que ces pouvoirs non élus ne sont contrôlés par personne. Or, s'ils demeurent incontrôlés, ils risquent de détruire la démocratie. Tandis que s'ils étaient contrôlés, la démocratie serait tout autant menacée.

Comment réduire cette contradiction ? Il n'est de recours que dans la vigilance d'une citoyenneté active. On ne peut en aucune manière "consommer" les produits médiatiques comme on consomme son yaourt ou son lait Nestlé.

La Justice, on le sait, n'est pas juste lorsqu'elle se soumet au verdict de l'opinion, mais pas davantage lorsqu'elle oublie qu'elle est rendue au nom du peuple. De même, les médias ne sont pas libres lorsqu'ils se soumettent à l'audience, à l'audimat ou même aux puissances publicitaires. Ils ne le sont pas davantage lorsqu'ils oublient qu'ils sont au service du public et de l'information authentique des citoyens.

Les citoyens quant à eux, ne peuvent espérer ni véritable liberté, ni justice, s'ils n'ont pas la force d'exercer pleinement leur citoyenneté ».

**La Ligue des Droits de l'Homme  
à La Réunion**

ANNEXES 4 : L'EXPRESSION CULTURELLE



1) Dessin Jean-Louis Chatonnet, 20 décembre, U.R.A.D., 1982.

**2) Anne Cheynet, *Les muselés*, Paris, L'Harmattan, 1977, Préface, p. 3 et 4.**

*« Ce récit se situe entre 1954 et 1972. Il est né à partir de témoignages recueillis dans une certaine classe sociale, celle des déshérités. Tout est vu à travers leurs yeux, leurs aspirations, leur culture.*

*Je n'ai pas voulu y faire à titre personnel le procès ni l'apologie d'aucun parti politique. La fraude électorale, les pressions politiques, la corruption, l'exploitation y sont dénoncées. Elles sont évidentes et parfois notoirement reconnues. Sur ce sujet, je dois faire remarquer que les faits relatés sont réels et que s'ils sont présentés sous une forme anecdotique, ils ne sont pas exceptionnels. La fraude électorale est quelque chose de courant ainsi que la pression, la corruption et l'exploitation de l'individu sous ses formes les plus inhumaines. Rien n'est exagéré.*

*Si la confiance extrême du peuple dans le Parti communiste réunionnais transparait dans mon livre, je n'ai pas cherché à faire entrevoir une solution dans un sens ou dans un autre, à savoir donner une opinion sur le débat qui oppose autonomistes ou départementalistes ; il y a toutefois une constatation qui s'impose d'elle-même et qui est l'idée-clé de ce roman : en plusieurs décennies, rien n'a changé en profondeur pour le peuple réunionnais. La classe travailleuse est toujours exploitée, méprisée, assistée. Elle ne s'est pas élevée.*

*On peut dire sans abuser du mot que l'esclavage n'est pas mort à La Réunion. La dignité humaine n'est pas respectée. C'est ce qu'il y a de plus révoltant et il faut le dire, le crier, le hurler. Personne n'a le droit d'ignorer que, dans ce pays, des hommes sont obligés de se taire, de tout accepter pour ne pas mourir de faim, de marcher à quatre pattes devant les plus puissants : ceux qui détiennent le pouvoir et de l'argent, de l'instruction. Muselés par l'alcoolisme, l'analphabétisme, la misère, une religiosité opprimante, ils vivent au jour le jour s'accrochant à tout espoir qui leur est donné, s'y accrochant à court terme car il faut avant tout "survivre" ; la faim et les conditions de vie lamentables, si elles laissent la place à l'illusion, n'en laissent pas souvent au rêve ni à la réflexion politique.*

*Enfance et adolescence volées par les corvées, la misère, les bagarres, la violence, ils se retrouvent vieux après une vie d'esclaves. Pourtant contre la tôle des bidonvilles, la petite fleur espoir pousse encore. On se demande comment : peut-être parce que "si l'histoire d'un homme est si triste l'histoire de l'humanité, elle, reste belle".*

*Mon roman est traduit du créole et s'il en existait une graphie officielle je l'aurai écrit en créole. Faute de quoi j'ai essayé de rester dans le style, près de la naïveté de mes personnages qui sont pour la plupart des gens peu instruits, près de leur simplicité d'expression. J'ai essayé également de préserver les jolies métaphores dont notre langue est si riche. L'élégance des tournures françaises en a certainement souffert mais le livre y gagne en authenticité ».*

**3) Maurice Hibon, *Les Roses de l'enfer*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal, 1977, p. 67-68.**

Un jeune homme tue son père lorsque celui-ci s'en prend une fois de trop à son épouse mourante (tuberculose). La mère qui a vu son mari assassiné meurt elle aussi. Le jeune-homme se retrouve seul. Il purge une peine de prison de 20 ans.

Rosian (après sa sortie de prison) écoute le monologue d'un charretier qui a accepté de le prendre sur la route. « - *La pioche, dit-il est difficile. Jadis, le prix de la récolte permettait de bien vivre. Mais, avec les temps qui courent, il faut diversifier les cultures. Alors, on fait ce qu'on peut. Je ne comprends plus... C'est peut-être normal, après tout. De mon temps, La Réunion n'était pas aussi peuplée. Toutes les bouches étaient bien nourries. (...) Maintenant, c'est le progrès. On ne peut plus dire que le pays a des ressources naturelles, car celles-là sont ridicules. Il faudrait au moins vingt fois de ce qu'on produit pour arriver à nous suffire... A présent, il faut acheter... Ca veut dire que La Réunion devient un pays de consommation... Nous ne pouvons pas faire autrement, ça devait venir tôt ou tard... Néanmoins, il faut reconnaître qu'on vit mieux qu'auparavant... Seulement, c'est le coût de la vie qui est fâcheux. Si on parvient à l'abaisser, ce serait bénéfique. Alors, il ferait bon vivre ici. Avec ces routes neuves, ces nombreux hôpitaux, toutes ces écoles et cette foule de choses modernes, les créoles seraient heureux... Mais, que voulez-vous, monsieur ! ... Personne – on dirait – ne voit le problème en face... C'est pas l'Indépendance qu'il faut à ce pays... La Réunion, c'est la France ; c'est une France tantôt conquérante, tantôt envahie et tantôt stable... La Réunion et la France sont deux extrêmes qui sont liés par des sentiments particuliers, tels que ceux qui unissent l'enfant adoptif à une bonne mère... Notre langue, notre patois, notre marmite et notre façon de vivre, c'est la France... Si La Réunion fait une fugue, du fait de l'influence d'une mauvaise compagnie, elle se retrouverait, pauvre enfant, en plein désert... A-t-on vu un enfant vaincre le Sahara ? ... Non, Monsieur ! ».*

**4) Daniel Honoré, *Louis Redonna. Un fonctionnaire*, Les Chemins de la liberté, 1980, p. 127-129.**

« *J'ai eu une culture et j'ai oublié que mon père en avait une autre : il était Chinois ; et j'ai oublié que mes grands-parents maternels en avaient une autre : ils étaient Africains et Malgaches. Moi, je suis fier de ma Culture française... de la langue que je parle, des auteurs que j'ai lus... J'ai toujours privilégié la culture française et je m'en suis fait le propagandiste en étant le pourfendeur de ce qui pouvait se vouloir différent.*

*Je n'ai jamais cherché à connaître le Cantonnais, je n'ai jamais lu les légendes chinoises ; je n'ai pas chanté le maloya ; j'avais même un peu honte de l'héritage de mes ancêtres qui avaient enfanté le maloya dans la souffrance ; j'avais un peu honte de ma mère quand elle écrivait mal la langue de Hugo ou quand elle se vantait d'être une "malgachine".*

*Je me suis toujours réfugié derrière la correction de ma langue, qui seule pouvait me rassurer sans les moments de désarroi.*

*J'ai eu une Éducation qui m'a fait considérer ceux qui n'avaient pas la même comme des brutes, des sauvages ou de pauvres primaires que je plaignais de tout mon cœur. Il ne pouvais à mon sens, y avoir qu'une éducation.*

*J'ai gagné de l'argent et je me suis senti en sécurité. Le sentiment de sécurité m'a bercé tendrement, m'a endormi, m'a rendu indifférent à mon entourage. L'argent a comblé mon désir inconscient de revanche sur le sort et m'a rendu insensible au sort des autres.*

*L'argent a acheté mon âme et à la limite, je n'existais plus... car je ne luttais plus... Pour qui lutter. Pourquoi lutter ? Quand on vous donne tout !*

*L'argent, l'éducation, la culture... Un plan qui avait pris naissance dès mon entrée à l'école... Un filet qui se tissait jour après jour autour de moi et dont les diplômes et les médailles étaient les mailles de support, solides, efficaces.*

*L'argent, l'éducation, la culture... et voilà que j'étais différent... Différent de mon père, de ma mère, de mes proches et de ce-peuple-enfant-de-la-misère, de ce peuple qui m'avait même encouragé à me détacher de lui. Et voilà que j'étais façonné pour m'opposer à ce peuple dont j'avais tété le sein ; voilà que j'étais prêt pour modeler les autres, leurs corps, leurs esprits. Mon père a été modelé par son entourage chrétien, transformé, colonisé, anéanti dans son âme. Moi, j'ai eu honte des miens et j'ai voulu les ignorer, les effacer, les rayer, puis j'ai voulu les transformer à mon visage, à l'image de celui auquel moi-même je voulais ressembler, dont je voulais être une copie conforme ; je voulais les remodeler à l'image de ma référence, le Français de France. Je suis un colonisé-colonisateur.*

*Quel gâchis ! Que de temps perdu !*

*Il me faut vite me retrouver, me reconquérir à la force du poignet, me revendiquer contre LUI et contre MOI-MÊME. Ce ne sera pas facile et cela ne se fera pas en un seul combat, je le pressens. Je pressens aussi que le combat contre la misère physique, matérielle, économique, ne peut pas être le combat le plus important. Il y a toute une mentalité trop longtemps entretenue par tous et qu'il faut maintenant, commencer à saper à la base, si nous voulons que s'effondre l'édifice de la misère et de l'injustice.*

*Dans ce combat multiple, les armes inattendues, dont je dispose, ce sont justement les instruments de mon asservissement : l'argent, l'éducation, la culture.*

*Je dois utiliser MON argent, MON instruction, MA situation sociale, MA langue dans une finalité inverse et en faire des moyens de libération. Il me faut, être fort pour cela... Et pour être fort, je dois d'abord être moi-même.*

*Mais où est la source fertilisante et revigorante où je pourrais désaltérer mon âme desséchée ? Où fouiller pour retrouver celui que j'aurai dû être ? Où chercher les morceaux du puzzle de ma personnalité ? En France ? En Chine ? En Afrique ? A Madagascar ? Partout à la fois ? Ici même ? »*

**5) Firmin Viry, Pou nou arasé nout lotonomie (août 1976)**

*Isi dan péi Bourbon,  
Anou minm planter Larényon,  
Travay douz moi dan lané  
Pou nou rékolt in foi par an*

*A kan ni réklam nout di kamarad  
Kan ni réklam nout di  
Kan ni réklam nout di  
Wala CRS la finn arivé*

*Isi dan péi Bourbon,  
Anou minm planter Larényon,  
Travay douz moi dan lané  
Pou nou rékolt in foi par an*

*A kan ni réklam nout di kamarad  
Kan ni réklam nout di  
Kan ni réklam nout di  
Wala CRS la finn arivé*

*(2 fois)  
Wala li maltrèt anou  
Wala li anbark anou  
Dopi dann son panié salad  
La port la prizon la fini rouvèr*

*(2 fois)  
Gardsoun ti fé mal anou  
Gardsoun ti fé mal anou  
Gardsoun ti fé mal anou  
Pètèt in zour sora ton malèr*

*Anou minm zanfàn la miser  
A nu pran pa la kolèr  
Anba toulèr nou la fin  
Pètèt in zour nou sera éré  
Alon fé linion, kamarad, alon trionfé kamarad  
La min dan la min pou nou arasé nout lotonomi  
Pou nou arasé not lotonomi.*



**5) Firmin Viry, *Pour arracher notre autonomie* (Traduction)**

*Ici à Bourbon,  
Nous sommes les planteurs de La Réunion,  
Nous travaillons douze mois sur douze,  
Nous récoltons une fois l'an.*

*Quand nous réclamons notre dû, camarades,  
Quand nous réclamons notre dû,  
Quand nous réclamons notre dû,  
Voilà les CRS qui arrivent.*

*Ici à Bourbon,  
Nous sommes les planteurs de La Réunion,  
Nous travaillons douze mois sur douze,  
Nous récoltons une fois l'an.*

*Quand nous réclamons notre dû, camarades,  
Quand nous réclamons notre dû,  
Quand nous réclamons notre dû,  
Voilà les CRS qui arrivent.*

*(2 fois)  
Et de nous maltraiter,  
Et de nous embarquer.  
Dès leur panier à salade,  
La porte de la prison s'est déjà ouverte.*

*(2 fois)  
Garde-chiourme, tu nous fais mal,  
Garde-chiourme, tu nous fais mal,  
Garde-chiourme, tu nous fais mal,  
Ca fera peut-être ton malheur un jour.*

*Nous sommes les enfants de la misère  
Nous ne prenons pas la colère  
Nous avons faim. Un jour nous serons heureux  
Unissons-nous, camarades, pour vaincre, camarades.  
Main dans la main pour arracher notre autonomie  
Pour arracher notre autonomie.*

**6) Ziskakan, *Romans pou Rico*, 1978**

Kan mi pas par lo Por  
Mon kèr i balans mal  
Pars mi kalkil la mor  
Asiz si lo bor kanal  
Rapèl azot marmay  
Na sé pa konbyin tan  
La pèt in gran batay  
E la fé koul los an

Aster in boug i dor  
Dann rin la mor  
Fé dézord marmay  
I fo fé lèv ali  
I fo fé lèv ali

Malèr lété dsi zot  
Zandarm èk zot fizi  
C.R.S. lété kom kok  
Dovan dé grin mayi  
Domoun lété ki grouy  
Dann karfour Kèr Sényan  
Zot san lété ki bouy  
Aforstan gingn kozman

Épi in bann lot bor  
La ni pou fou dézord  
Épi boug la lé mor  
Kisa la ni mèt lord  
Sandout zot la kriyé  
Sandout zot la kouri  
Mé kan minm sa oté  
Boug la la perd la vi

Poukwé tout so vyolans  
Poukwé fane la tristes  
Sa i mèt la vanzans  
Dann kèr tout inzénès  
É kan mi pas laba  
Mon kèr i balans mal  
Poukwé la mor lé la  
Asiz lo bor kanal.

**7) Danyèl Waro, *Batarsité*, 1987**

Mwin pa blan  
 Non mwin pa nwar  
 Tarz pa mwin si mon Listwar  
 Tortiyé kaf yab malbar  
 Mwin nasyon bann fran batar.

Mwin pa blan  
 Non mwin pa nwar  
 Tarz pa mwin si mon Listwar  
 Sinwa zarab zorèy komor  
 Mwin nasyon bann fran batar.

Rod atwé si ti vé  
 Asèt atwé si ti vé  
 Ton blansité  
 Rod atwé si ti vé  
 Giny atwé si ti vé  
 Ton fransité  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin férblan mon kalité  
 I débord i koul atér  
 Sanm tout mon batarsité  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin ganblo mon kalité  
 I débord i koul atér  
 Sanm tout mon réyonèzté.

Rod atwé si ti vé  
 Asèt atwé si ti vé  
 Ton pirlinnsité  
 Rod atwé si ti vé  
 Giny atwé si ti vé  
 Ton pirsinwazté  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin férblan mon kalité  
 I débord i koul atér  
 Sanm tout mon batarsité  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin ganblo mon kalité

I débord i koul atér  
 Sanm tout mon réyonèzté.

Rod atwé si ti vé  
 Asèt atwé si ti vé  
 Ton pirlafrikinnté  
 Rod atwé si ti vé  
 Giny atwé si ti vé  
 Ton ropéinnté  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin ferblan mon kalité  
 I débord i koul atér  
 Sanm tout mon batarsité  
 Amwin m'la pa bézwin rodé  
 Amwin ganglo mon kalité  
 I débord i koul atér  
 Sanm tout mon réyonèzté.

Roul atwé si ti vé  
 Pyont atwé si ti vé  
 Zoli kozé  
 Amwin m'la pa bézwin roulé  
 Amwin sanm mon ti margonyé  
 Mi giny tir mon maloya  
 Mon narlgon kabaré  
 Mon séga kabaré.

Ral atwé si ti vé  
 Dékony atwé si ti vé  
 Ton mapinm sové  
 Amwin m'la la bézwin ralé  
 Amwin mon touf lo tin oté  
 Sa i ansèrv koman zoryé  
 Po sana mon gaté  
 Amwin m'la pa bézwin ralé  
 Amwin mon touf lo tin oté  
 Sa i ansèrv koman zoryé  
 Po nout dé mon gaté.

**ANNEXES 5 : CHANTS DE PROPAGANDE AUTONOMISTE**

**1) L'appel du comintern (Front)**

*Quittez les machines,  
Dehors prolétaires,  
Marchez et marchez,  
Pour l'assaut, avancez  
Il faut gagner le monde,  
Prolétaires, débout.*

*Les meilleurs des nôtres  
Sont morts dans la lutte  
Frappés, assommés,  
Enchaînés dans les bagnes.  
En avant prolétaires,  
Soyons prêts, soyons forts,  
En avant prolétaires,  
Soyons prêts, soyons forts.*

**2) Le front des travailleurs**

*L'homme veut manger du riz, oui,  
Il veut pouvoir manger tous les jours  
Du riz et pas de mots ronflants,  
Du riz et pas de discours.*

*Refrain :  
Marchons au pas (bis)  
Camarades, vers notre front,  
Range-toi dans le front de tous les ouvriers  
Avec tous tes frères étrangers.*

*L'homme veut avoir des bottes, oui,  
Il veut avoir bien chaud tous les jours  
Des bottes et pas de boniments  
Des bottes et pas de discours.*

*L'homme veut avoir des frères, oui,  
Il ne veut pas de matraques ni de prisons,  
Il veut des hommes pas des parias,  
Des frères et pas de patrons.*

*Tu es un ouvrier, oui,  
Viens avec nous, ami, n'aie pas peur,  
Nous allons vers la grande union  
De tous les travailleurs.*

*Il n'est pas de saveurs suprêmes :  
Ni Dieu, ni César, ni Tribun ;  
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes,  
Décrétons le salut commun  
Pour que le voleur rende gorge.  
Pour tirer l'esprit du cachot,  
Soufflons nous-mêmes notre forge,  
Battons le fer quand il est chaud.*

*Ouvrier, paysans, nous sommes  
Le grand parti des travailleurs :  
La terre n'appartient qu'aux hommes,  
L'oisif ira loger ailleurs.  
Combien de nos chairs se repaissent,  
Mais si les corbeaux, les vautours  
Un de ces matins disparaissent,  
Le soleil brillera toujours.*

### **3) Zavocats**

*Refrain :*

*Manman, manman, do-ne à moin zavocats  
Manman, manman, do-ne à moin zavocats  
Manman, manman, do-ne à moin zavocats  
Moin la pas 'core manzé manman,  
Donne à moin zavocats  
Moin la pas 'core manzé manman,  
Donne à moin zavocats.*

*Quand moin iété plis ptit,  
Moin lavé toujours faim, (bis)  
Lavé point manzé  
Té pas loin crevé.*

*Refrain*

*L'hère que moin la grandi  
Moin la parti travaille  
Con-me toute band marmailles (bis)  
Pou gainlle in pé d'riz.*

*Refrain*

*Reusement dann tout ça,  
Si manzé la point,  
Si ni crève de faim, (bis)  
Nana zavocats.*

#### 4) Bandiera Rossa

*Avanti o popolo, alla riscossa  
Sandiara rossa (bis)  
Avanti o popola, alla riscossa  
Bondiéra rossa trionfere.  
Evviva il comunismo a la libertà.*

*Dans les isines et sous la terre  
Sont ceux qui peinent et qui espèrent  
Allons, c'est l'heure, à la rescousse,  
Notre bannière triomphera.  
Drapeau rouge, tu triompheras (bis)  
Et l'AUTONOMIE nous libérera.*

*Non piu nemici, non plus frontière,  
Son i confini, rosse bandiera  
O proletari alla rescosse  
Bandiera rossa trionfere.  
Bandire rossa deve trionfa (ter)  
Evviva il comunismo e la Libertà.*

#### 5) Rengaine populaire

*Nous la pas besoin (bis)  
Nous la pas besoin Debré La Réunion (bis)  
Le F.J.A.R. lassé pou La Réunion (bis)*

*Le F.J.A.R. l'a dit le F.J.A.R. l'a fait,  
Le F.J.A.R. l'a commandé.*

*Si la pas crie le F.J.A.R. n'a cassé brisé  
Saute comment ti veux Debré  
Le F.J.A.R. là ton maître.*

*O Debré que lé fraudeurs  
Si toué lé gaillard, roule à nous dans la boue.*

*Dann cimetièrè nana mauvais âmes  
Nous la pas peur son coup d'galets.*

*Tous les soirs ni marche à craser  
Pou mett de feu derrière nervis.*

*O nervis qui lé fraudeurs  
Si toué lé gaillard, roule à nous dans la boue.*

*A Debré lé mort (ter)  
La tête en bas .....*

*Enterre pas li comme ça même  
Mett l'avort'ment si son ventre.*

*Enterre pas li comme ça même  
Mett Quat' patt' si son ventre.*

## **6) La Jeune Garde**

*Nous sommes la jeune garde  
Nous sommes les gars de l'avenir  
Élevés dans la souffrance  
Que nous saurons vaincre ou mourir.  
Nous travaillons pour la bonne cause  
Pour délivrer le genre humain  
Tant pis si notre sang arrose  
Les pavés sur notre chemin.*

*Refrain*

*Prenez garde ! Prenez garde !  
Vous les sabreurs, les bourgeois, les gavés  
A la jeune garde,  
A la jeune garde,  
Qui descend sur le pavé,  
C'est la lutte finale qui commence  
C'est la revanche de tous les meurt de faim  
C'est la révolution qui s'avance  
C'est la bataille contre tous les coquins  
Prenez garde ! Prenez garde !*

*Enfants de la misère,  
De force nous sommes des révoltés  
Nous vengeons nos pères  
Que des brigands ont exploité.  
Nous ne voulons plus de famine  
A qui travaille il faut du pain.  
Demain nous prendrons des usines  
Nous sommes des hommes et non des chiens.*

*Nous n'voulons plus de guerre  
Car nous aimons l'humanité  
Tous les hommes sont nos frères  
Nous clamons la fraternité  
La république universelle  
Tyrans et rois tous au tombeau  
Tant pis si la lutte est cruelle  
Après la pluie le temps est beau.*

**ANNEXES 6 : MANIFESTATIONS**

1) *Le Quotidien*, 11 décembre 1981, L'A.R.D.F. appelle à manifester

**DEMAIN 9 HEURES  
JARDIN DE L'ETAT**

**NOUS  
DECIDERONS  
DE NOTRE AVENIR**

**4** raisons de manifester pour la Réunion Département  
Français à part entière :

- **Jeunes, notre liberté** est et doit rester celle de tous les  
jeunes des Départements de France
- **La solidarité nationale**, nous l'avons acquise, mainte-  
nons nos droits sociaux dans le cadre institutionnel d'un Département  
Français comme les autres
- **Seule la confiance garantie** par l'institution départe-  
mentale identique à celle de métropole peut permettre le  
développement économique de notre Ile : Travailleurs, Entrepreneurs,  
Commerçants, Investisseurs, nous le savons bien !
- **La sécurité pour l'avenir**, les anciens l'ont conquise pour  
nous. Assurons la à nos enfants comme à tous les enfants de France.

**Nous sommes tous concernés  
tous responsables**

**FEMMES, HOMMES, JEUNES,  
de la Réunion,  
montrons notre détermination  
dans le calme et la dignité**



2) *Le Monde*, 24 décembre 1981, Louis Virapoullé, *Nous voulons rester Français*

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

— JEUDI 24 DÉCEMBRE 1981

## L'AVENIR DES DÉPARTEMENTS

### ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

## Nous voulons rester Français

L'INQUIÉTUDE que suscite l'incertitude gouvernementale quant à l'avenir des départements d'outre-mer est vive : et l'on comprend l'angoisse de ceux qui sentent bien les dangers des hésitations du nouveau pouvoir.

Le statut départemental a représenté pour nous, Français d'outre-mer, une grande conquête et un grand progrès : conquête d'une citoyenneté égale outre-mer à celle de métropole ; progrès social et économique qui, en trente-cinq années, nous a donné les moyens de notre épanouissement.

Qui pourrait le nier ? C'est là une évidence : le statut départemental a fait ses preuves, et si nous, Français de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion témoignons d'un attachement plus prononcé à notre statut que les métropolitains, c'est que nous avons retiré des fruits de l'expérience un double enseignement : nous avons d'abord appris, parce que nous sommes éloignés géographiquement de la France métropolitaine et que nous vivons dans des régions du monde où s'exercent — directement ou par Etat interposé — les hégémonies des grandes puissances, où se heurtent les impérialismes et les fanatismes, que le seul rempart qui vaille contre ces périls,

par LOUIS VIRAPOULLÉ (\*)

c'est notre appartenance à la nation française. Nous avons appris aussi, nous dont le statut départemental ne date que de l'après-guerre, que la forme est bien souvent inséparable du fond car elle l'exprime et le garantit : c'est pourquoi, après trente-cinq années d'identité organique toujours plus poussée avec le régime métropolitain, une mise en cause supplémentaire de l'organisation administrative limitée aux départements d'outre-mer (notamment par substitution d'une assemblée unique aux assemblées départementales et régionales, et par modification du mode de scrutin) nous apparaîtrait profondément significative.

En rompant l'unité de statut entre les départements d'outre-mer et ceux de la métropole, en voulant « décentraliser » d'une manière différente outre-mer et en métropole, c'est la dérive de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique qui serait provoquée ; en donnant un poids excessif aux forces centrifuges minoritaires dans ces départements, c'est

(\*) Sénateur de la Réunion (Union centriste).

à coup sûr au naufrage que l'on exposerait la France d'outre-mer.

Pourquoi, alors, vouloir substituer soumission au statut d'intégration dont nous jouissons un statut de désintégration qui, en rendant plus lâches les liens politiques nous unissant à la métropole, provoquerait inévitablement l'effondrement économique et la régression sociale de nos départements ?

Comment oser tirer argument, après trente-cinq années d'expérience réussie, des « spécificités » de l'outre-mer, de l'éloignement géographique, des particularités climatiques, économiques, sociales, religieuses, ethniques... que sais-je encore ? pour justifier un changement de statut politique ?

Ce sont là de mauvaises raisons et de faux prétextes que je veux dénoncer, car les caractères particuliers des départements d'outre-mer sont tout à la fois l'originalité et l'atout essentiel de ces terres ; ce sont eux qui viennent féconder l'unité nationale par la richesse de leur diversité. Mais, précisément, pour exister et se développer, ces particularités s'appuient sur l'unité du statut politique, qui reste aujourd'hui le seul vrai gage de stabilité et d'épanouissement futur.

La preuve la plus évidente de l'imposture, que constitue un tel projet de réforme, est sans doute l'appui inconditionnel qu'il reçoit des partis communistes d'outre-mer. Ils ne se y sont pas trompés, eux qui, traditionnellement séparatistes, poussent par tous les moyens à une modification du statut départemental qui servirait grandement leurs projets et dont ils voient bien déjà tout le profit qu'ils pourraient tirer.

Voilà pourquoi il nous importe avant tout, à nous autres Français d'outre-mer, que soient maintenus les droits et que soient protégées les libertés que nous avons conquises et qui garantissent notre avenir. Voilà pourquoi il importe que les Français métropolitains comprennent et que le gouvernement entende la voix de ceux qui, outre-mer, ne réclament pas autre chose que le droit de rester ce qu'ils sont : pas seulement des Français par tradition, mais des Français par goût et par vocation.

26/1/82

**3) Témoignages, 20 février 1986, Pascale David,  
« Génération 2000 : Il y a du nouveau dans l'air »**

*« Ceux qui, dans les années à venir, voudront étudier le phénomène 'Jeunes' de cette fin de siècle à La Réunion pourront mettre en bonne place, entre un rassemblement de 20 000 "fans" au stade de l'Est pour Touré Kounda et l'attirance toujours renouvelée pour les matches sportifs du dimanche, un événement sociopolitique de première importance : pour la première fois, en 1984-1985, des dizaines de milliers de jeunes ont fait irruption sur la scène politique et sociale, pour dire ce qui est juste et ce qu'ils voulaient obtenir des hommes politiques en place ; à savoir : la bourse scolaire versée intégralement aux familles et la cantine gratuite ».*

*« Si sur le plan politique, cet événement a servi de révélateur (au sens photographique du terme), il a été d'une façon plus générale l'expression des mutations sociologiques qui vont marquer La Réunion de l'an 2000. La montée des générations les plus massives (celles des années 65 à 70) s'accompagnant d'ores et déjà de phénomènes sociologiques nouveaux ».*

*« A la recherche de leur identité, les jeunes Réunionnais d'aujourd'hui privilégient des valeurs culturelles que bien souvent ignoraient leurs aînés. L'attachement à la famille, qui reste un facteur d'équilibre important pour la grande masse des jeunes, s'accompagne moins que par le passé d'une identification complète aux modes de pensée et aux comportements transmis par les parents. Une donnée généralement admise voudrait que les jeunes, par exemple, votent comme leurs parents. (...) Une chose s'impose avec une évidence toujours plus nette : les jeunes de 1986 ne veulent pas connaître et répéter mécaniquement ce qu'on connu et fait les générations précédentes ».*

## 4) Le J.I.R., 2 janvier 1992, Le Chaudron, ou le mal de vivre

SURVOL 1991

J I R

Événement

02 JAN. 1992

# Le Chaudron, ou le mal de vivre

Presque un an après, l'onde de choc des émeutes du Chaudron retentit encore dans les esprits. Pourtant le succès de la fête du 20 décembre dernier, laisserait croire que tout est redevenu normal. Si les feux sont éteints, des braises subsisteraient encore au cœur de cette banlieue, qui hérite ainsi de la réputation de Vaulx-en-Velin. Avec du recul on peut se demander si cette manif était vraiment nécessaire, ces sacrifices humains ont-ils pu apporter une réflexion sur l'avenir ?



Le cocktail molotov a été l'arme de prédilection des émeutiers

**S**amedi 23 février 1991 Pascal 17 ans se souvient très bien, pour la bonne raison qu'il a vécu ces jours de février et mars 1991, avec ses copains, parmi les manifestants. Tout a commencé en ce samedi 23 février, l'air est juste supportable. Pascal habite tout près de la piscine du Chaudron, des bruits de klaxons et de foule viennent perturber son oisiveté quotidienne. Rapidement il enfourche sa "mob", "pour aller voir ainsi qu'il se retrouve au milieu de plus d'une centaine de personnes défilant à travers le Chaudron, portant de longues banderoles blanches. "Télé Free-Dom", "nous voulons Free-Dom", "ran a nous not télé", tels sont les slogans qu'ils lancent sur leur passage. La veille, la CSA avait donné le coup de grâce à télé Free Dom, et par la même occasion, le début d'une émeute. Klaxons, cris de haine, couvrent la marche.

Des poubelles sont requi-sitionnées pour approvisionner les émeutiers. Les forces de l'ordre sont obligées d'utiliser des grenades lacrymogènes pour calmer la foule. Rien n'y fait, les manifestants ripostent par des jets de galets, et des

cocktails molotov. La station de RFO est bombardée de pierres. "J'avais l'impression que la guerre du Golfe s'était déplacée", annonce cette résidente du Barachois. La volonte des émeutiers est en fait de s'attaquer à RFO. Tandis qu'un journaliste est pris à partie, l'éclair d'un flash a fait monter la pression, le photographe est malmené. Ainsi commençait pour la Réunion sa première nuit d'angoisse et de terreur, qui retentira jusqu'à l'hexagone, où l'espace d'un moment on oublia Saddam Hussein.

### Mise à Sac

Sur le boulevard Lancastel il suffit de suivre les vestiges tordus et brûlés abandonnés ici et là par les révoltés. Plus loin à Champ Fleuri des voitures neuves, des vitrines éventrées de la SERCA, les pompiers noient les flammes d'un vidéoclub. Alors qu'une foule, répartie en petits groupes assiste au spectacle. Une jeune fille lance "la ban na y ça va casse ban magasins".

21h00, le gros des casseurs s'est replié au Butor, des magasins sont mis à sac, des bombes de peinture sont utilisées pour les graffitis. Vers 22h00 le parking du SCORE est pris comme théâtre des affrontements qui

voit suivre. Révoltés, avec l'appétit de liberté, manifestants et riverains ne feront qu'une seule famille, pour saccager le supermarché. Hommes, femmes et enfants se ruent sur les denrées alimentaires, les chaînes hifi et les vidéo. Un ballet incessant de caddies de bras chargés, sous les cris et les rires du peuple. En face, les gendarmes impuissants ne peuvent s'empêcher de regarder.

Rencontre du plaisir et de l'interdit.

Plus loin, la Banque de la Réunion était la proie des flammes, suivi par les magasins avoisinants. Le Chaudron était en ébullition, une plainte à son nom. Si à 3h00 le calme était revenu au centre ville, au Chaudron, des centaines de spectateurs, de manifestants, étaient prêts à en découdre avec les CRS. Pascal connut

sa première nuit blanche, hors de chez lui.

**Dimanche 24 février 1991**

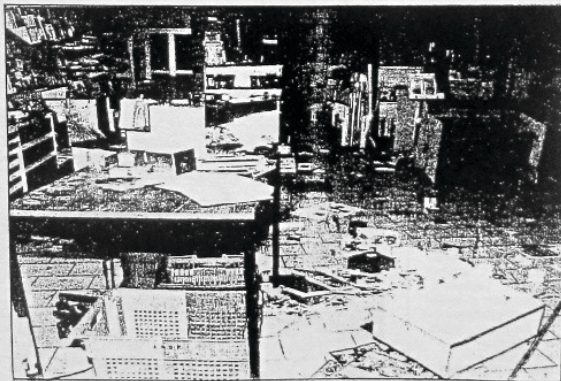
La journée de dimanche s'annonçait tendue. Elle le fut. Pour la bonne raison que dès 9h00, les services de polices saisissent les émeutiers de télé Free Dom, à la Montagne. Pour Camille Sudre, il s'agit là d'un "abus de pouvoir caractérisé", ainsi prit fin l'agonie de la

télé pirate. Dès 18h00 les premiers galets volaient en direction de la station de RFO au Barachois. Plus de 250 émeutiers excités par Camille Sudre à travers la FM, sont rejoint par des dizaines de sympathisants de télé Free Dom.

Le signal de l'émeute est donné par un premier jet de pierres, l'explosion d'une grenade répond, suivie de plusieurs autres détonations. L'affrontement est brutal, les gaz lacrymogènes dispersent les émeutiers. Il est déjà 19h00, la peur s'empare de tout le monde. Une deuxième nuit blanche pour Pascal.

**Lundi 25 février 1991**  
Les habitants du Chaudron en ont gros sur le coeur. Mère des idées reçues, marre des personnes égarées à la cité, ils se disent "pourquoi nous fait-on porter le chapeau?". La frénésie collective s'est évaporée comme une ivresse passagère et laisse la place à l'angoisse des familles.

L'irréparable allait arriver le matin du lundi 25 février. Ce même moment, Fabrice Mondia enfourche sa Honda 750, sans regarder en arrière, le destin allait l'empêcher de retourner au sein de sa famille. Sa curiosité le pousse à suivre ses copains dans le quartier de Ste-Clotilde en pleine effervescence.



Plusieurs magasins de la capitale pillés

4) Le J.I.R., 2 janvier 1992, Le Chaudron, ou le mal de vivre

SURVOL 1991



Plus de 172 interpellations seront effectuées



Le maire Gilbert Annette, près du magasin Géant du Meuble, devant la première victime

\*\*\* Pendant ce temps au Géant du Meuble, une bande de jeunes incontrôlés, ont déjà enfoncé la grille du magasin, et commencé le pillage, avant d'y mettre le feu. A son arrivée, Fabrice entend des cris, se précipite à l'intérieur du magasin, d'où il en ressortira mort et calciné avec sept autres cadavres. Le plafond s'est effondré, emprisonnant huit personnes. Et c'est pas fini. La nuit de lundi est le royaume des casseurs et des pillards, qui sont venus parfois de très loin. Dans les lumières des phares, des berlines haut de gamme, des 4x4.

A 20h30, dans cette nuit inimaginable de délire, les émeutiers jettent leur dévolu sur un autre hangar du Chaudron, celui de FO-YAM. La porte est abattue, l'entrée est étroite, qu'importe, les hommes, les femmes, les enfants prennent possession des lieux, le hangar est immense, plus de 200m<sup>2</sup> sur trois niveaux. Qui est monté à l'étage?

Toujours est-il que c'est là que le feu prend, et progresse vite. L'air est devenu irrespirable et le second niveau s'est entièrement embrassé. Une cinéme des pompiers arrivent sur les

lieux. Rien à faire, il faudra des moyens plus puissants pour combattre l'incendie. A minuit, les sapeurs pompiers sont toujours sur les lieux. L'adjudant-chef, G. Grondin déclare: "il y a de fortes chances pour que l'on retrouve des corps calcinés sous les décombres". La vision est apocalyptique, 600m<sup>2</sup> d'amas de ferrailles.

**Le bilan est lourd**

Combien de personnes ont ainsi été prises au piège? Dix, vingt, cinquante...? Impossible de le savoir. Alors que Mr Fo-Yam, inconsolable, déclarait avoir tout perdu. Ses entrepôts allaient devenir une des plus grandes énigmes de l'histoire de la Réunion.

**Un mort au rond point du Sacré-Cœur**

Ce n'est pas encore fini, dans la nuit de lundi à mardi, Vivienne Cadet, journaliste stagiaire à Antenne Réunion, se dirige vers son domicile aux Avirons. Au niveau du rond-point du Sacré-Coeur au Port, un galet fait exploser le pare-brise de sa voiture, avant de heurter le côté gauche de son visage. La jeune femme est tuée sur le coup. Comme quoi la manipulation des foules peut être dangereuse. Ce soir là, tel un

robot, Pascal rentra chez lui, sans se rendre compte que la mort avait porté un frein à leurs émeutes.

**Le Pensec à la Réunion**

Le lendemain le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Le Pensec, accuse une certaine amertume, dès son arrivée à Gillot. Le bilan est lourd, humainement et matériellement. La visite des lieux d'affrontement se fait la nuit, ce qui n'est pas au goût des politiciens, qui eux mêmes ont ignoré le Chaudron pendant les événements. Et pourtant le ministre précise qu'il est venu la valise vide. Camille Sudre lui même n'en croit pas ses oreilles, et continue à organiser des manifestations, dès le départ de Mr Le Pensec.

A force d'excitation, le peuple se soulève une nouvelle fois le 17 mars. Là aussi les émeutes dureront trois jours, avec les mêmes symptômes de folie: casses, mises à feu, pillages, sacs-cages. Toute la ville de St-Denis vit des heures de cauchemar, entre la peur et l'angoisse. La demeure du directeur de RFO, est également prise à partie par des émeutiers.

Visite de M. Rocard et Mme Mitterrand

Devant l'amplification des événements, le premier ministre, Michel Rocard, lance à son arrivée de Gillot: "je ne suis pas le Père Noël".

Aux inquiétudes du maire de Saint-Denis et des autres élus, le chef du gouvernement parle de "contrat de ville" et "contrat de plan". Il aura fallu les événements de février, pour que soient réunis responsables politiques et les jeunes de la Réunion, mais pour quelle issue?

**"L'oubli... jusqu'à la prochaine explosion"**

On ne parle que des problèmes sociaux que connaît notre département. La télé Free Dom est presque ignorée, alors que c'est cette dernière qui a mis le feu aux poudres, en donnant la parole au peuple.

La délégation de jeunes face au premier ministre, ont en fait réclamé du travail afin de retrouver leur dignité. Ce qui a fait dire à Marie-Luc Boyer (Jean Jo): "Vous allez reprendre l'avion? ce sera encore... l'oubli... jusqu'à la prochaine explosion".

Le 21mars, Mme Danielle Mitterrand arrive à la

Réunion, malgré la situation conflictuelle du département. Pendant trois jours, elle sera sur le terrain, écoutant attentivement les doléances de la population, ce qui ne fait pas plaisir la municipalité de Saint-Denis. Pour la première dame de France, "c'est la grande pauvreté qui prive les enfants d'instruction et de formation".

**L'entrepôt Fo-Yam, une funèbre énigme**

Du bilan de ces journées d'émeutes, le mystère plane encore bien longtemps sur la présence d'éventuelle victimes lors de l'incendie.

résumé à rien, tout laisse penser que seul l'amas de ferrailles, vestige d'une folie humaine, gardera le secret.

Imprudemment, le procureur Schiano, publia le rapport d'expertise, qui n'exclut pas la provenance humide des fragments découverts. Expertise effectuée par le laboratoire de toxicologie de la Préfecture de Paris. C qui a permis au Parquet d relancer les interrogatoire sur la présence d'éventuelle victimes lors de l'incendie.

Cette affaire aboutira elle un jour? A moins que l vérité risque de faire trop mal.



Visite de Louis Le Pensec



Michel Rocard: "Je ne suis pas le père Noël"



Les entrepôts de Fo-Yam resteront une énigme pour les Réunionnais

**Le bilan**

-Blessés forces de l'ordre:	92
-Blessés pompiers:	3
-Blessés manifestants:	25
-Morts:	9
-Incendies:	81
-Feux de véhicules:	27
-Interpellations:	149
dont: - gardés à vue:	62
- présentations au Parquet:	27
- condamnations:	4

- Plus de 356 dossiers d'indemnisations ont été enregistrés à la Préfecture, pour un total de 350 millions de nouveaux francs, à la charge de l'Etat. A ce jour 250 dossiers ont pu être réglés en totalité, le reliquat devant se faire au cours des prochains mois.

4) *Le J.I.R., 2 janvier 1992, Le Chaudron, ou le mal de vivre*



**ANNEXES 7 : LA VISITE DU PRESIDENT GISCARD D'ESTAING**

**1) Le J.I.R., 26 août 1976, Raymond Barre nommé Premier ministre**



2) *Le J.I.R.*, 21 octobre 1976, le Président Giscard à La Réunion



**3) Luc Donat, *Séga destin*, 1976**

*Jusqu'ici tout l'monde la causé  
La parle beaucoup, la dit, la fait  
Ministres, sénateurs, députés  
Pou l'Président y traduisaient  
Mais voilà, l'grand jour l'arrivé  
Giscard même li la décidé  
Voir li même coça y fait  
Dans ce p'tit départ'ment français*

**Refrain :**

*Réunion enfin  
Danse séga, séga destin  
Bienvenue Giscard  
A Giscard, Giscard d'Estaing*

*L'était temps, nous l'avait besoin  
Le grand patron pou not'destin  
Dan' pays, lété qui vient  
Voir vraiment si tout i march' bien  
N'aura sûrement 2-3 malins  
Va met' l'embrouille pou casse le lien  
Tant pis zot si i largue le chien  
Nana 2-3 i méritent bien*

*Nou va chanté séga destin  
Bourbon y sent le thym  
N'aura pou tout' pou ça qu'la faim  
D'un peu d'justice, y fait d'bien  
Allez marmaille, allons terrain  
Devant Giscard, bouge, bouge le rein  
Danse le séga, séga destin  
Pou not' patron, Giscard d'Estaing.*



**4) Noël Ducap, Bienvenue Papa  
Giscard d'Estaing, 1976**

*Nout' pays lé en fête  
Tout' maisons lé fleuries  
Bientôt zot' va connaît  
Nout' Papa Valéry  
Les créoles lé contents  
Zot ker lé plein d'joie  
Parc' que lé Président  
Nout' pays li oubli pas.*

**Refrain : (bis)**

*Bienvenue Papa Giscard  
Dans nout' pays Bourbon  
Mêm nous lé loin ou vient voir  
Out' z' enfants d'la Réunion*

*Nou nana qu' dé fleurs  
Pou fêt' vot' arrivée  
Pou nous c' est un bonher  
Parc' que nous lé aimé  
Vraiment nout' ti pays  
Oh ! not' Papa Giscard  
Ou rend' à li joli  
Zordi nous lé peinard.*

**5) Jules Arlanda,  
Papa Giscard, 1976**

*Soyez le bien venu'  
Not' grand papa Giscard  
Nana longtemps qu'ni attend'  
Nous l' est content de voir à vous  
Nout' cœur l' est avec vous  
Vous mêm' nous na besoin  
Ici vous l' est chez vous  
Nous l' est bien fier' d'êtr' côté d'vous*

**Refrain :**

*O not' bon papa Giscard  
Soyez l' bien venu'  
Dans ce joli p' tit pays  
Vi s' ra bien reçu*

*Nous l' est vout' tit z' enfants  
Out' z' enfants la Réunion  
Papa ni aim' à ou  
Nous na besoin de out' soutien  
Regard' à nous un peu*

*Allez visit' partout  
Va voir nana beaucoup à fair'.*

**6) René Noël, *Bienvéni Valéri*, 1976**

*Bienvéni dan l'île La Réunion !  
Cà la France dan l'Océan Indien.  
Bienvéni, nous l'a point cont'nation  
Ka même z'arabes, z'oreilles, z'indiens.  
Nout tout y cause l'même patois,  
Nous nana in même Barrachois.*

*Bienvéni, dan l'île La Réunion !  
Cà la perle de l'Océan Indien,  
Bienvéni, nous l'a point méçants lions.  
Nout tout nations y entend bien.  
Ka même créoles, chinois, z'oreilles,  
Nous danse séga, maloya pareil.*

*Bienvéni dan l'île La Réunion !  
In jour pêt-êt où va maziné,  
En voyant dan la Télévision  
Not' p'tit pays et son Destiné.  
Vot' cær va pense à nous souvent,  
Et où va d'mande gouvernement :  
Nome mon joli p'tit pays lointain,  
« Ile Valéri Giscard d'Estaing ».*

*Viens goute nout' tit Rhum Bourbon,  
Après va dit à nous si l'é bien bon.  
Largue pas nous dan l'inégalité,  
Estime à nous l'même qualité.  
Réunionnais va chante com' Métropolitains  
« Ile Valéri Giscard d'Estaing » !*

**ANNEXES 8 : PROBLEMATIQUE TAMOULE ET TENSIONS ELECTORALES**

**1) A.R.D., 1324 W 89, 20 octobre 1980, *La problématique tamoule***  
(*Transcription intégrale*)

*« L'ascension sociale, économique et politique de certains représentants de la communauté hindoue inquiète une fraction non négligeable de la classe politique dirigeante et de la classe économique dominante, et surtout de l'ensemble de la population n'appartenant pas à cette ethnie. Juxtaposition de minorités, la population réunionnaise repose sur un équilibre fragile que le dynamisme démographique encouragé sous cape par les Chefs de file de la communauté tamoule menace.*

*Forts de cette prédominance numérique et de leur répartition géographique, les malabars considèrent que les meilleurs de leurs représentants ont vocation à accéder à tous les postes de responsabilité, électifs, de représentation ou administratifs.*

*La réussite éclatante de certaines familles, au premier rang desquelles figurent les VIRAPOULLE et les KICHENIN, conforte les malabars dans leur conviction et alimente parallèlement les craintes des autres composantes de la population.*

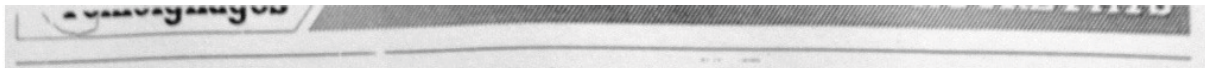
*Descendants d'une même souche, parents et alliés entre eux, les éléments de cette famille semblent s'être répartis les rôles. Si les VIRAPOULLE exaltent leur appartenance à la France et défendent avec efficacité et brio la politique conduite par le Président de la République, le bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Me KICHENIN, s'emploie au gré de ses contacts, soit à l'intérieur du département, soit à l'extérieur, avec des responsables de toute nature, à magnifier le particularisme et l'identité tamouls. Il encourage en sous-main les initiatives des dirigeants de la fédération des associations tamoules. Un temps rivales pour des questions professionnelles et de successions, les deux familles s'appuient mutuellement pour favoriser la promotion de leur communauté.*

*Certains n'hésitent pas à qualifier cette ascension de 'péril tamoul' et s'apprêtent à déterminer leur attitude politique en fonction des dangers des 'communalismes' qu'implique, selon eux, ce phénomène. Ils fondent leur appréhension sur le précédent mauricien.*

*On n'aurait garde toutefois d'accorder à ce sentiment une influence décisive dans le comportement quotidien des réunionnais et d'y voir en germe les stigmates d'une mésintelligence raciale ».*



3) Témoignages, 19 février 1987, Le venin du racisme



A propos des événements de Saint-Paul

# LE VENIN DU RACISME

Aucune réaction des dirigeants RPR-UDF après les injures racistes des partisans de Kichenin contre les musulmans de la Réunion

Pour la première fois dans une élection à la Réunion, des Réunionnais ont été ouvertement dressés contre d'autres Réunionnais sur la base du racisme. Ainsi, un dirigeant du RPR (chargé de mission pour la circonscription de l'Ouest) et ardemment soutenu par son ami UDF J.P. Virapoulé, emmené par un des partisans, les excite et les dresse contre son rival à l'élection de maire. Une fois battu, ce sont les insultes racistes qui furent contre le nouveau maire et surtout contre les Musulmans de la Réunion.

Tous les observateurs l'ont souligné à aucun moment Christophe Kichenin n'est venu calmer ses partisans, qui n'arrêtaient plus d'insulter nos compatriotes de confession musulmane. Pourtant, reconnaît Kichenin dans son communiqué tardif publié hier, alors qu'il discutait avec Cassam Moussa, « nous a été rapporté que dans la foule des propos calomnieux (sic) ont été tenus contre la communauté musulmane par quelques enervés ».

Passons sur le qualificatif « calomnieux » alors que les propos étaient grossièrement racistes, mais surtout de telles injures sont

rapportés à Kichenin et ce dernier ne juge pas utile d'intervenir alors que c'est bien lui qui a emmené ses troupes sur la place de la mairie. Pire lorsque les conseillers communistes et apparentés sont intervenus pour demander aux conseillers municipaux de condamner de tels actes, Christophe Kichenin a tenté de nier que

ses partisans avaient lancé des injures racistes contre les Musulmans.

On n'insistera jamais assez sur la gravité d'une telle attitude. Notre peuple est constitué d'apports très divers venus d'Afrique, de Madagascar, de Chine, d'Europe, de l'Inde et des Comores. L'unité du peuple réunionnais est

encore extrêmement fragile car tout au long de notre Histoire notre peuple a été divisé et pendant la plus longue période celle de l'esclavage, de l'engagisme et du statut colonial cette division a reposé longtemps sur des bases racistes.

Aujourd'hui encore nous voyons la marque du racisme

dans la société réunionnaise, contrairement à ce que certains prétendent. Mais surtout aujourd'hui encore notre peuple est profondément divisé, divisé par les inégalités et les injustices sociales, divisé entre ceux qui ne connaissent pas la crise et ceux qui vivent dans la misère, divisé entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas. Cette division sociale est parfois traduite en chanson telle celle de la Troupe culturelle de Basse-Terre (agité bien zordi nou le divize: zordi ek kréol rsh, é kréol pov en koté... kan zot i anv i vé mont si nout tèt... ék dé trois intèl rsh zot i rod fé lo mèl...)

Devant l'unité encore fragile du peuple réunionnais, devant la situation sociale extrêmement grave, avec le chômage généralisé, qui met encore plus en péril cette unité, il est inacceptable de voir des partis politiques laisser passer des actes de racisme à l'encontre de Réunionnais.

Jusqu'à maintenant aucune réaction n'a émané des responsables du RPR et de l'UDF. Et Kichenin a eu une réaction bien tardive. Pourtant il ne pourra pas nier que c'est lui qui a mobilisé et excité ses troupes. Il ne pourra pas nier que la haine raciste qui est exprimée dans les rangs de ses partisans n'est pas la conséquence directe des « arguments » employés contre son rival au poste de maire. Enfin, il ne pourra pas nier que ce sont aussi les promesses de travail qu'il a faites aux jeunes chômeurs qui ont provoqué leur colère quand ils se sont rendus compte que cette perspective s'envolait en fumée, lorsque le candidat qui les a fait venir a été battu.

La lutte contre le venin du racisme, la lutte pour l'unité du peuple réunionnais exige l'insistance sur les principes et ne s'accomode pas des déclarations hypocrites et tardives.

Les Réunionnais n'ont pas fini de commenter et de réfléchir sur ce qui s'est passé à Saint-Paul lundi dernier.



## Une lettre ouverte de l'Association Musulmane de la Réunion Non au communalisme et au racisme

Dans une lettre ouverte à propos de l'élection du maire de Saint-Paul, l'AMR dont le bureau s'est réuni hier, dénonce les comportements communalistes et racistes des partisans de Christophe Kichenin.

« L'Association Musulmane de la Réunion (AMR), qui réunit en son sein des hommes et des femmes dont les idées sont aussi diverses que l'échiquier politique local le permet, s'élève contre l'attitude

intolérable et scandaleuse qui a prévalu chez certains à l'annonce des résultats du scrutin.

Si Monsieur Moussa Cassam a été désigné par ses pairs, est-ce que son origine ethnique et religieuse — pour autant qu'on puisse en faire état — a joué un rôle ?

Nous mettons en garde les politiciens qui se décideraient à faire jouer de cette fibre détestable qu'est le racisme.

Nous ne croyons pas que le Dr. Kichenin Christophe, dont les racines indiennes sont bien connues, fasse partie de cette clique que l'on retrouve hélas partout.

Nous attendons et espérons de sa part le démenti formel qui nous permettra de dire, au moment où notre lie traverse une période ô combien difficile, l'essentiel, à savoir l'avenir de la communauté Réunionnaise toute entière est le souci

premier de nos élus.

De toute façon, l'AMR, créée à l'occasion de certaines déclarations du Dr. Finck lors de précédentes consultations électorales, n'est pas prête d'abandonner sa lutte, face à de tels errements, pour l'égalité des droits de tous les Réunionnais et le rejet des comportements communalistes et racistes, dommageables à notre petit pays.

Le président,  
Younouss Badat

### La visite de Bernard Pons aux Antilles

# TOUJOURS LES DISCRIMINATIONS

Le ministre s'est rendu récemment à la Martinique et à la Guadeloupe pour se rendre compte des premiers effets de la loi-programme. Une loi qui considère les habitants des DOM comme inférieurs aux Métropolitains

Bernard Pons était ces derniers jours aux Antilles avant de rejoindre Paris où il présentera, hier, devant le conseil des ministres, le projet de loi portant organisation du référendum en Nouvelle-Calédonie, à la Martinique, puis en Guadeloupe. Le ministre des DOM-TOM devait consacrer l'essentiel des réunions de travail qu'il a tenues à l'examen de deux dossiers, la loi-programme, la décentralisation et les relations entre les DOM et la CEE. Ainsi, M. Pons a dit vouloir examiner les premières conséquences de la loi-programme. Il devait annoncer que la commission d'évaluation qui, tel que le propose la loi, doit mettre en place la parité sociale globale, sera installée dans quelques semaines, sans plus de précisions sur la date, ni sur la composition de ce groupe.

Cette commission, selon la loi, soumettra au gouvernement une estimation du coût de la parité

sociale globale en prenant en considération les différences dans les régimes de cotisation. Elle proposera des modalités d'utilisation, individuelles ou collectives, du montant correspondant, en tenant compte des conditions économiques, sociales et démographiques de chaque département d'outre-mer.

Cette commission dont la composition est fixée par décret devra, 4 mois après son installation, remettre ses propositions au gouvernement.

#### L'INDUSTRIE ET LE TOURISME OUBLIÉS

Par ailleurs, en matière de décentralisation, M. Pons a confirmé ce que tout le monde pressentait déjà, l'essentiel des investissements est allé vers le secteur du bâtiment. Le ministre parle même d'« effets explosifs ». Par

contre, il a été incapable de préciser ce qui a été fait vers le secteur du tourisme et de l'industrie.

Enfin, M. Pons était venu aux Antilles pour faire avancer son idée de « mémorandum sur l'outre-mer » qui, selon lui, devrait permettre de clarifier les rapports entre la communauté européenne et les départements d'outre-mer. Le ministre a dit que ce document sera présenté à Bruxelles au mois de juin prochain.

Dependant, si on s'en tient aux seules propositions mises en discussion, la semaine précédant l'arrivée de M. Pons, par la Préfecture de Guadeloupe, on devine l'intention prononcée du gouvernement, d'utiliser les fonds européens pour mettre en application « la loi-programme ».

C'est ainsi que 1,5 milliard d'écu provenant du FEDER se ront consacrés aux infrastructures. Cela ressemble beaucoup à

des préparatifs en vue de l'installation d'une zone franche.

Par contre, seulement 570 millions de francs sur 5 ans seront

consacrés à l'agriculture tandis que pratiquement rien n'est envisagé pour l'industrie.

M.S.

### Paul Vergès et Élie Hoarau relancent J. Chirac

Voici le texte de la lettre adressée hier par les députés communistes Paul Vergès et Élie Hoarau au Premier ministre et au ministre des DOM-TOM.

« Monsieur le Premier ministre, Les dispositions contenues dans l'article 13 de la loi de programme n°86-1583 du 31 décembre 1986 prévoit la création d'une commission nationale d'évaluation de la parité sociale globale qui devra vous remettre ses propo-

sitions dans un délai de 4 mois à compter de son installation.

Le 15 janvier 1987, nous vous avons adressé une lettre en vous demandant de bien vouloir nous faire connaître la date d'installation ainsi que la composition de cette commission.

Nous vous réitérons donc ici notre demande. Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de notre très haute considération ».

## 4) Témoignages, 9 avril 1987, Inscription raciste à Saint-Paul

Inscriptions racistes sur les murs  
de Saint-Paul**ESCALADE DANGEREUSE**

Pour la première fois dans une bataille politique à la Réunion, certains utilisent de façon ouverte et systématique l'insulte raciste comme argument. A ce «jeu» là, les apprentis sorciers exposent la Réunion aux pires catastrophes. C'est l'unité même du peuple réunionnais qui risque d'être définitivement compromise

(Page 3)

## Inscriptions racistes sur les murs de Saint-Paul

**ESCALADE DANGEREUSE**

Pour la première fois dans une bataille politique à la Réunion, certains utilisent de façon ouverte et systématique l'insulte raciste comme argument. A ce «jeu» là, les apprentis sorciers exposent la Réunion aux pires catastrophes. C'est l'unité même du peuple réunionnais qui risque d'être définitivement compromise.

**N**ombreux sont les St-Paulois qui, hier matin, n'ont pu retenir un mouvement d'indignation. En effet, de nombreux murs de la ville étaient barbouillés d'inscriptions racistes visant nos compatriotes de confession musulmane. Les semeurs de haine ont profité de l'anonymat de la nuit pour commettre leur sale travail.

Ce n'est pas la première fois qu'à Saint-Paul le monstrueux visage du racisme apparaît dans la vie politique locale. On se souvient que lors de la désignation du successeur de Paul Bénard au fauteuil de maire, des nervis de Christophe Kichenin avaient proféré des injures racistes à l'encontre de Cassam Moussa, leur chef adoptant une attitude passive au moment des incidents. Par la suite, sous la pression de l'opinion, le premier adjoint avait été obligé de désavouer ses partisans, mais sa démarche a revêtu alors une certaine forme d'hypocrisie. Et il faut rappeler cependant que ni le RPR ni l'UDF, les partis qui soutiennent Christophe Kichenin, n'avaient élevé la voix pour condamner de telles injures.

Après ces incidents et après les inscriptions racistes sur les murs de Saint-Paul, on peut dire qu'un dangereux tournant vient d'être pris. En effet, c'est la première fois dans notre île que l'on fait désormais appel, de façon systématique, à l'origine ethnique des Réunionnais comme critère de valeur et comme élément de choix politique. Le venin du communalisme est ainsi en train de se diffuser ouvertement, publiquement dans la société réunionnaise. C'est là une menace

extrêmement grave car elle est de nature à diviser profondément les Réunionnais sur une base de race. Ce venin, si on ne lui tord pas le cou immédiatement, risque de se répandre à une vitesse grand V et d'atteindre très rapidement le point de non retour aux conséquences inimaginables. Il agit, en effet, sur un terrain très fragile, affaibli par des divisions historiques, sociales et politiques où le communalisme blanc a déjà fait bien des ravages depuis trois siècles. Mais malgré tout, au sein du peuple réunionnais, les facteurs d'unité l'emportent de plus en plus sur les éléments d'opposition et de division. Cette situation reste néanmoins très précaire et des initiatives comme celles des apprentis sorciers de Saint-Paul peuvent tout faire basculer. Voilà pourquoi tout ce qui concourt à la division du peuple réunionnais doit être condamnée et combattue sans relâche ni faiblesse.

**UN POISON**

Certes, sur le plan politique, le combat d'idées voire la polémique et les divergences sur les actions à mener sont tout à fait légitimes et indispensables pour la bonne santé de la vie démocratique. Mais ils ne doivent cependant dépasser un certain cadre et doivent rester empreints de tolérance. Dès que l'on tente d'exclure une fraction de la population sous prétexte qu'elle vote communiste, l'inacceptable est alors franchi. Michel Debré, lui, avec ses obsessions anti-communistes, est bien un diviseur du peuple. Et ce n'est pas un hasard si dans ce but il s'atta-

que en priorité au champion de l'unité des Réunionnais, le PCR. De la même manière, dès que les références à l'origine ethnique des Réunionnais prennent le pas sur le débat d'idées, l'inacceptable est atteint. Et ceux qui ont badigeonné ou fait badigeonner l'autre soir les murs de Saint-Paul d'injures racistes n'avaient pas d'autres motivations que la division du peuple réunionnais. Les auteurs ou les commanditaires de ces inscriptions sont peut-être à rechercher dans le camp de Christophe Kichenin, dont les leaders ont déjà montré ce dont ils étaient capables. Ceux-ci pourraient sans doute renvoyer la balle dans le camp de Cassam Moussa en criant à la «provocation».

Quoi qu'il en soit, l'important est de barrer la route à tous les propagandistes du communalisme et à tous les diviseurs du peuple réunionnais. Aujourd'hui, ceux-ci désignent du doigt nos compatriotes musulmans. A qui s'en prendront-ils demain si on les laisse faire? Au poison du racisme, il faut répondre en œuvrant au rassemblement de tous les Réunionnais pour ensemble sauver notre pays. C'est dans l'unité que le peuple réunionnais bâtira son avenir. Et dans l'immédiat, pour ne s'en tenir qu'à Saint-Paul et au prochain scrutin dans le 3ème canton, il est évident que plus que jamais Alexis Pota apparaît comme le candidat de l'union et du rassemblement face aux manœuvres des uns et aux provocations des autres.

José Macarty

Témoignages, 9 avril 1987.

**ANNEXES 9 : LES ELECTIONS A LA UNE**

1) *Témoignages*, 20 mai 1974

QUOTIDIEN DU PARTI  
COMMUNISTE  
REUNIONNAIS

---

LUNDI 20 MAI 1974

---

Numéro 6 193

# Témoignages

Boîte Postale 192  
76, rue M<sup>r</sup> Leclerc  
Saint-Denis  
Tél. 21.13.07

ABONNEMENT  
500 Frs par mois  
le numéro : 30 F

AU MOMENT DE METTRE SOUS PRESSE :

**MITTERRAND :** 49,2%

**GISCARD :** 50,8%

**LA MOITIÉ DE LA FRANCE A DIT  
NON A LA DROITE**

**A la REUNION**

**Grande victoire de François MITTERRAND!**

**68 364 VOIX [50,46%]**

GISCARD : 67 170 voix (49,54%)



2) *Témoignages*, 13 mai 1981

— **FR3 LA FRAUDE !** —

**Dolor et Cohic ont censuré une partie importante  
de l'interview de Paul Vergès à la radio et à la télévision**

(page 3)

# Témoignages

Quotidien du parti communiste réunionnais

2 F

MERCREDI 13 MAI 1981

N° 8.160

Après la victoire de la gauche dimanche,

IMMENSE MOUVEMENT POPULAIRE DANS TOUTE L'ILE

Les mensonges de la droite s'écroulent

**« NOUS VIVONS  
LES RETROUVAILLES  
DU PEUPLE DE LA RÉUNION ! »**

*déclare Paul Vergès*



Le rassemblement populaire grandit dans toute l'île, comme ici à la Rivière Saint-Louis, lundi soir...



3) *Témoignages*, 14 mai 1981

— Hier après-midi, à Rome, —

**LE PAPE JEAN-PAUL II  
VICTIME D'UN ATTENTAT**

(Page 16)



# Témoignages

Quotidien du parti communiste réunionnais

2 F

JEUDI 14 MAI 1981

N° 8.161

Après la victoire de la gauche,

## **UNE ÈRE NOUVELLE COMMENCE**

***Il faut unir le peuple de la Réunion  
pour un vrai changement,  
pour appliquer une politique nouvelle,  
globale, dans l'intérêt de notre pays  
et de tous les Réunionnais***

(Pages 3 à 9)



Mardi soir à Saint-Joseph, sur la place du marché, la fête populaire pour le 10 Mai.

— FRANCE —

**SOCIALISTES ET COMMUNISTES  
VONT SE RENCONTRER  
POUR PRÉPARER LES LEGISLATIVES**

(Page 16)

# le département

Vendredi 15 mai 1981 • Page 3



LE MOT D'ORDRE DU P. C. R.

## « PAS D'ADVERSAIRES A GAUCHE, TOUT CONTRE LA DROITE »

« Elles ont permis la rencontre des Réunionnais qu'ils aient voté le 26 avril pour Marchais, Mitterrand ou tout autre candidat de gauche. Et même qu'ils aient voté, si ça se trouve, pour Giscard. Ce qui est réellement important et réconfortant pour l'avenir c'est qu'ils se retrouvent pour fêter l'avènement d'une ère nouvelle. Il est vrai que tout à sa joie des résultats obtenus le 26 avril et le 10 mai à la Réunion la Droite ne s'attendait pas à la défaite de Giscard le 10 mai.

Elle se rend compte aujourd'hui que la victoire du candidat de la Gauche a effacé les résultats réunionnais des deux tours de scrutin. Cela nous confirme dans l'analyse que nous avons faite de nos résultats de la Réunion. Nous sommes persuadés qu'il s'agissait là d'un scrutin de peur, de soumission et de dépendance. Les suffrages pour Giscard dans l'électorat populaire n'expriment pas une conviction profonde et durable.

### Le chantage sera démenti

Le résultat global du 10 mai a libéré, notamment les électeurs des masses populaires, qui ont voté Giscard par peur de perdre les allocations de l'assistance. C'est ce que nous avons appelé le conditionnement du vote et FR 3 y a sa part. Ce chantage à deux niveaux sur le thème de la suppression de l'assistance et sur celui du largage, en cas de défaite de Giscard.

Ce chantage va recevoir un démenti prochain et mesuré. Toutes les allocations continueront, en effet, à être normalement versées, quant au largage, tout le monde verra qu'il n'y aura aucune séparation, aucune indépendance, aucun abandon. C'est à partir de cette expérience à la fois individuelle et politique que les Réunionnais vont modifier leur vote, leur attitude électorale, car ils se sentiront dégagés de cette pression permanente qui a duré des dizaines d'années.

Les hommes politiques qui ont utilisé cette stratégie basée sur le chantage et la peur en paieront le prix politique et verront leur influence diminuer considérablement.

### La fin d'une escroquerie

Désormais la majorité c'est la

gauche et l'opposition c'est la Droite. Désormais ceux qui votent à gauche, votent avec la majorité des Français, et ceux qui votent à droite votent avec la minorité. Le mot d'ordre de la Droite, selon lequel voter pour elle c'est voter pour la France était un mensonge, ce sera désormais une escroquerie. Avec la victoire du 10 mai, une ère nouvelle commence à la Réunion. Il est normal que certains s'interrogent et se tournent vers le Parti communiste réunionnais, formation la plus importante de la Gauche, pour savoir ce qu'il fera. De ce point de vue il faut clairement informer l'opinion. La victoire de la Gauche ne met pas seulement fin à sept ans de pouvoir giscardien, mais elle marque aussi la fin de trente ans de continuité de droite à la Réunion. Il est nécessaire d'en faire le bilan précis. Ce bilan n'a pas pour but d'établir que tout ce qui a été fait est obligatoirement mauvais, mais il montrera l'absence d'une politique cohérente, tenant compte de la globalité des problèmes à la Réunion. Dans tous les domaines on a agi au coup par coup, élection par élection, année après année et pendant des dizaines d'années.

Faire le bilan doit permettre d'apprécier la situation, de l'analyser et de se concerter. Si nous souhaitons la concertation de tous les grands groupes sociaux, c'est parce que nous voulons que soit mise en œuvre une politique cohérente, capable d'assurer les grands équilibres économiques, de diminuer les graves inégalités sociales et d'amorcer ainsi un grand projet global de développement de la Réunion. C'est pourquoi, si des mesures urgentes s'imposent, elles doivent être dictées par la nécessité de ne jamais contredire.

Donner la parole aux Réunionnais

Nous allons donc vers une période de grande activité politique, pas seulement en raison d'échéances électorales très proches, mais aussi parce qu'il faut donner la parole aux Réunionnais pour qu'ils s'expriment, qu'ils dialoguent et que prenne corps un projet économique, social et culturel qui sera à même de recueillir le consensus le plus large possible, car c'est la condition indispensable à sa réalisation. Un tel projet portera en lui, chacun en est conscient, ses propres nécessités politiques.

### Le projet socialiste : un cadre acceptable

En ce qui concerne l'avenir immédiat, nous partons de deux données : d'une part le président de la République a indiqué qu'avec les départements et territoires d'outre-mer un dialogue libre et franc sera ouvert, l'identité de chacun sera reconnue comportant le droit d'être soi-même et les moyens qui y participent.

D'autre part, une proposition de loi d'initiative socialiste a été déposée en juin 1979 sur le bureau de l'Assemblée nationale concernant les départements d'outre-mer. Une formidable campagne de la Droite lors du deuxième tour a voulu identifier le projet socialiste à l'autonomie. Nous avons dit, au P. C. R., qu'il s'agissait là d'une falsification. En effet ce projet n'est pas celui que nous préconisons pour une autonomie véritable, mais sa discussion parlementaire après le 21 juin, puis son adoption et son application peuvent être l'occasion d'une concertation d'amendements des groupes de la nouvelle majorité parlementaire.

Ainsi, compte tenu de l'urgence ; ce projet peut être un cadre acceptable par les forces de gauche et sa mise en œuvre, l'expérience acquise dans son application amèneront naturellement les amendements nécessaires recueillant le plus large consensus.

### Créer les conditions de la victoire

Après le 10 mai, il convient maintenant de franchir la deuxième étape : les législatives du 21 juin. Il faut gagner cette bataille pour envoyer à l'Assemblée nationale une majorité de députés de gauche. Un président de gauche, un gouvernement de gauche ont besoin d'une majorité parlementaire de gauche. C'est indispensable pour éviter une crise institutionnelle et pour permettre que se poursuive l'ère nouvelle et que s'opère dans l'ordre le changement.

C'est une majorité de droite qui amènerait le désordre. Cette échéance est très proche et la Gauche doit créer les conditions d'une victoire à la Réunion. La condition c'est l'entente au sein de la Gauche. Face à la Droite qui utilise la stratégie de la peur, pour affaiblir l'opinion, les forces de

gauche doivent s'unir et non se combattre. Elles doivent opposer à la Droite affaiblie un front sans faille. Chacun garde ses options, sa personnalité et son programme. Une concertation s'impose donc pour cerner les différences et dégager les points d'accord. La critique des positions des uns et des autres ne doit pas se transformer en polémique publique. L'objectif étant de battre la Droite pour surmonter en moins de 40 jours le poids de plus de trente ans de conditionnement psychologique et social. Les forces de gauche doivent unir tous leurs moyens.

### Arrêter toute polémique

Le minimum immédiatement possible, c'est l'arrêt de toute polémique durant la campagne électorale et la concentration de l'action contre la Droite et le désistement automatique et réciproque pour un deuxième tour éventuel et la participation active de toute la Gauche à la bataille du deuxième tour. Telle est la volonté qui anime les communistes afin d'aller plus loin sur le mot d'ordre « Pas d'adversaire à gauche, tout contre la Droite ». Ce n'est pas seulement une nécessité à la Réunion, c'est un devoir pour l'ensemble de la Gauche de participer de toutes ses forces à l'avènement d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale. C'est l'impératif auquel tout doit être soumis.

En fonction des élections législatives du 21 juin, le Parti communiste réunionnais veut alerter l'opinion sur deux problèmes essentiels pour le déroulement normal de la campagne électorale et du scrutin.

La première concerne l'information :

Radio et télévision d'Etat doivent cesser d'être au service des partis de droite. Pour un choix libre des citoyens il faut une information libre et pluraliste et non partielle et orientée comme actuellement. Une telle solution juste nécessite de la part de tous une vigilance permanente, les responsables actuels de FR 3 étant justement ceux qui ont mené cette politique partisane de l'information depuis des dizaines d'années.



— L'autre problème est celui des fraudes et de la violence utilisées par la Droite et restées jusqu'à présent systématiquement impunies sinon couvertes. Sur chacun de ces problèmes l'action de toutes celles et de tous ceux qui sont soucieux d'instaurer un débat démocratique à la Réunion est déterminante.

C'est la raison pour laquelle le Parti communiste réunionnais se tient prêt à participer à une telle action civique et de salubrité publique.

Une ère nouvelle commence. Elle peut et doit être celle de la liberté, de la dignité et de la responsabilité. L'immense majorité des Réunionnais doivent y trouver leur place. Que prenne donc fin la politique politicienne et que commence la politique.

**DEMENEGEZ SANS PROBLEMES dans le monde entier**

Confiez votre déménagement à un spécialiste + 17 ans au service du public et des administrations




**DEMENEGEMENTS A. CONDAPA**

177 Rue de l'Assemblée F 96205 TEL. 21.04.87

**DEMENEGEMENTS A. CONDAPA**

8 ter, rue de l'Escouble, St-Denis Tél. 21.04.87 — 21.66.47

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE



AUTO-ECOLE SIBYLLE

Saint-Louis - Derrière le marché - 26.12.52

5) *Le Quotidien*, 9 mai 1988

**HABILLEZ-VOUS CHIC EN GRANDE TAILLE**  
**COLLECTION 88**  
**Paul Mausner**  
**GOULAM MULA fils**  
Prêt-à-Porter Féminin  
31, rue J. Chatelet - St-Denis - 71, rue H. Delisle Tampon

**Le QUOTIDIEN**  
N° 3 494 - 12<sup>e</sup> année      Prix : 3,50 F      Lundi 9 mai 1988

**BIS**

*La libération des otages, le retour de Dominique Prieur, les vingt-et-un morts de trop d'Ouvéa n'y auront rien changé. Jacques Chirac est le grand perdant de l'élection, et avec lui le RPR. Dans l'Hexagone comme outre-mer, les Français ne sont plus les vœux que se plait à dépeindre le général de Gaulle. Le retour « glorieux » de Bernard Pons, sa « mission accomplie », et la promotion pour le moins précipitée du capitaine Legorjus au grade de commandant de la gendarmerie ont écorné les honnêtes gens plus qu'ils ne les ont convaincus. Dans le même ordre d'idées, nulle personne censée ne peut croire que le gouvernement n'a pas payé le prix fort la libération de Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton et Marcel Fouillat.*

*Jacques Chirac a joué son va-tout au poker et les électeurs n'ont pas aimé l'odeur de tripot. Gagnons-que dans leur raison profonde, les sondages avaient raison. Le second tour de l'élection aura fait deux gagnants plutôt qu'un seul : François Mitterrand et Raymond Barre. La France du centre est peut-être née hier soir, débarrassée pour longtemps des communistes et des gaullistes et de leur esprit de clan. Ce n'est pas la moindre des victoires que retiendra l'histoire : l'État RPR cassé à son tour.*

*Habité, Mitterrand a cohabité avec Jacques Chirac comme il avait cohabité avec le Parti communiste en 1981 : le temps d'une mise sur orbite, le temps d'une victoire.*

*A la Réunion, la leçon sera un peu la même que pour l'ensemble du pays : les électeurs ne sont plus des quadrupèdes qu'une carotte et un bâton suffisent à faire avancer. Il nous revient en mémoire cette phrase de Pierre Lagorjus prononcée en aparté lors de la réception offerte à Saint-Paul par Raymond Barre devant la grotte des Premiers Français : « C'est un succès, et pourtant nous pourrions sur, il n'y a aucun succès ».*

*A compter d'aujourd'hui, il ne faudra plus, dans notre loi, mesurer la valeur des hommes et leur popularité en nombre d'adhérents égoïstes. Sous François Mitterrand n'aurait pas eu assez de place à l'hôtel pour garder tous ses fidèles.*

*Jean-Louis BARBU*

6) Témoignages, 9 mai 1988

**Témoignages**

Lundi 9 Mai 1988 • N° 10 053 3,50 F

Manifestation en Kanaky  
contre le massacre d'Ouvéa

**«Ni pleurs, ni larmes, la lutte continue»**

*Des accusations précises sont lancées contre les militaires français assassins des patriotes kanaks. (Page 23)*

Présidentielle

# F. Mitterrand élu

*Le président sortant est réélu avec une confortable majorité (54% des voix contre 46% à J. Chirac)*

# À LA RÉUNION TRIOMPHE POUR L'ÉGALITÉ

*Dans notre pays, F. Mitterrand obtient 60,26% des voix. Les conditions existent pour créer un large rassemblement de deux Réunionnais sur trois pour le développement dans la concertation (Pages 2 à 7 et 24)*

**Oté!**

Lo 24 avril, lo R.P.R.-La Réunion lavé pran in zoll kalote dérièr zorèy. Mé il té koné pa ankora kosa té vien pou li: lèr na inpé la du gingne zatak! Rénoné la mèt in tinb si lo ki Michel Debré pou ranvoy a li définitivman oussa li sort. Dann lakadémi laba, li nora toul-tan anrishi la lang fransèz sirtou kan va diskrit si lo mo la frod!! Mé lèr lé pi zordi pou koz si lo kadav lo R.P.R. Lo pèp rénoné la désid pass in ot estade. Lèr lé arlivé pou artrouv a nou é artrous nout mansh ansanm pou konstrui nout pé!!!

**Justin**



LA FÊTE DE LA VICTOIRE HIER SOIR A SAINT-ANDRE.

Rest pa la kaz!  
**Kabar, lespektak, sobatkoz, lespozisyon...** (Page 22)

Championnat de France scolaire d'haltérophilie  
**Deux titres et un record pour les Réunionnais** (Page 14)

Poule des As féminine de hand-ball  
**Ste-Marie passe le cap de St-Louis** (Page 11)

Le «Km rustines» de cyclisme  
**Armand Henriette le «meilleur rustineur»** (Page 14)



7) Témoignages, 10 mai 1988

**Témoignages**  
 Quotidien du parti communiste réunionnais  
 Mardi 10 mai 1988 • N° 10 054 3,50 F

Demain soir à Saint-Denis  
**Et maintenant: que faire?**  
 A l'occasion de la réélection du président de la République F. Mitterrand et de la victoire de l'égalité à La Réunion, grand rassemblement demain mercredi 11 mai à 18 heures avec Paul Vergès au marché forain du Chaudron. Animation sur le podium.

Conférence de presse du P.C.R.

**UNE ÈRE NOUVELLE POUR LA RÉUNION**

Paul Vergès souligne l'émergence d'une troisième composante, autre que celle du P.C.R. et du P.S., au sein de la majorité présidentielle et appelle à la concertation entre tous, dans le respect des différences, sans récupération ni arrières-pensées politiciennes et électoralistes, pour le développement de La Réunion

(Page 2)

HIER, FACE À LA PRESSE, PAUL VERGÈS A RAPPELÉ LA NÉCESSITÉ POUR LES HOMMES POLITIQUES DE PRENDRE LA MESURE DE LA SIGNIFICATION DES DEUX SCRUTINS QUI VIENNENT DE SE DÉROULER DANS L'ÎLE.



**LE GOUVERNEMENT CHIRAC DÉMISSIONNE AUJOURD'HUI**

**Dans toute l'île, nombreuses manifestations pour fêter la victoire de l'égalité et rassembler les Réunionnais pour le développement**

(Pages 3 à 5 et 24)



MANIFESTATION POPULAIRE DIMANCHE SOIR A SAINT-JOSEPH (NOTRE PHOTO) POUR FÊTER LE TRIOMPHE DE L'EGALITE LORS DE L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE.

**Oté!**  
 Na poin lontan Michel Debré la fèt son 25 an manda La Réunion. Sèman li la sitelman ekler-si lo ran bann R.P.R. dopl 25 an isi, son fèt la tonb kom in natèr an misouk!  
 Parifèt, Réunioné la fèt an mass lo véritab zibilé Michel Debré lo 24 avril é sirtou lo 8 mai. La donn a li in biyé san re-tour pou rotour ousa li sort!!  
 Mé i fodré pa li sava kom in sovaz kom li sré pa tro pti fé. Nou la bé-zoin son déklarasion si zéléksion avan li pran lavion. Son langaz la violans, son langaz les-klizion va fé konprann in dermié foï bann Réunioné kosa i fo sirtou évité si ni vé ansanm konstrui nout péti!!  
 Justin

Élection présidentielle dans les D.O.M.-T.O.M.  
**Jacques Chirac en perdition**  
 Le candidat du R.P.R. n'a pas retrouvé au deuxième tour la totalité des voix de droite du premier tour. Le plus mauvais score de la droite traditionnelle de ces 20 dernières années. (Page 6)  
 A la pêche côtière  
**Gob pou poison** (Page 7)  
 Communes du SIVOMR  
**Personnel en congé**  
 Les maires des communes du SIVOMR ont décidé d'accorder une journée de congé à leur personnel communal à l'occasion de la réélection du président François Mitterrand et de la victoire de l'égalité à La Réunion.  
 Hand-Ball  
**La Belgique adversaire de La Réunion en juillet** (Page 12)

## 8) Témoignages, 10 mai 1988

## Témoignages

## L'ÉVÉNEMENT

Conférence de presse du P.C.R.

## UNE ÈRE NOUVELLE

Paul Vergès souligne l'émergence d'une troisième composante autre que celle du P.C.R. et du P.S., au sein de la majorité présidentielle et appelle à la concertation entre tous, dans le respect des différences, sans récupération ni arrières-pensées politiciennes électoralistes, pour le développement de La Réunion.

**C**onférence de presse au siège du Parti Communiste Réunionnais hier matin. Il était bien sûr question de l'élection présidentielle. «Une élection qui a provoqué à La Réunion un changement encore plus net et plus grand que celui qui s'est produit en Métropole» estime le Secrétaire Général du P.C.R., Paul Vergès. Il notait une grande progression, entre les deux tours, des voix qui se sont portées sur François Mitterrand. «Ce qui est important, car cela signifie un élargissement de l'électorat en faveur de l'égalité certes, mais aussi en faveur d'un changement des moeurs politiques, de la politique générale, de la politique économique. En fait en faveur d'un changement dans les règles mêmes de notre société réunionnaise» analysait Paul Vergès.

Dès le 24 avril, s'étaient déjà dessinés les contours de ce rassemblement des Réunionnais autour de ces thèmes. Dans les 51,2% des voix qui étaient allées au président de la République sortant, l'on trouvait l'électorat «classique» du P.C.R., «un électorat que nous avons sans doute élargi», remarquait Paul Vergès. On trouvait également l'électorat «classique» du Parti Socialiste, «qui, nous l'espérons, s'est également élargi» ajoutait le dirigeant communiste. Et enfin se trouvait une troisième composante, «celle qui a voté pour François Mitterrand sans s'être déterminée suite aux appels du PCR ou du PS. Mais qui a voté pour le programme de ce candidat, en fonction de sa politique générale ou encore pour signifier son désaccord avec la perpétuation de l'état R.P.R.» estimait Paul Vergès.

Au deuxième tour, ce rassemblement s'est considérablement

élargi. Notamment par le vote des abstentionnistes du premier tour, dont certains là encore ne suivent ni l'une ni l'autre des deux formations politiques appelant à voter pour le Président de la République sortant. «Tous ceux-là représentent une composante qui ne répond ni à l'influence du P.C.R. ni à celle du P.S.» notait le dirigeant communiste.

L'élargissement de ces trois composantes au soir du 8 mai fait que le message, déjà délivré le 24 avril, s'est encore amplifié. Un message clair et précis, parlant d'aspiration à l'égalité, au développement, au respect de la dignité et de l'identité et à plus de responsabilités.

Ce message, des dizaines de milliers de Réunionnais l'ont délivré à François Mitterrand lors de sa visite à La Réunion en février. «Il n'était pas encore candidat. Il s'est engagé à respecter ces aspirations» rappelle Paul Vergès, qui estime que «tout a basculé ce 8 février».

«Lorsque sa candidature a été rendue publique, il y a eu un contrat passé entre lui et les électeurs. Le 24 avril et le 8 mai, ce contrat a été ratifié par les Réunionnais» soulignait le Secrétaire Général du PCR, avant d'ajouter que la question qui se pose maintenant est celle «de la réalisation des engagements pris, avec au premier plan la mise sur pied d'un calendrier pour l'application du principe d'égalité sociale».

C'est notamment dans ce cadre qu'il faudra que les hommes politiques de La Réunion prennent la mesure du message qui a été délivré par les électeurs. «Un message qui, lui, a été à la hauteur des échéances et des défis qui nous attendent» notait Paul Vergès. «Nous som-

mes le 9 mai. Tous les grands problèmes demeurent. Notamment celui des jeunes» Des jeunes qui ont participé massivement aux manifestations de joie qui se sont produites dimanche soir un peu partout dans l'île. «Tout cela doit poser un problème essentiel aux hommes politiques. Car tous ceux qui ont voté pour François Mitterrand exprimaient des aspirations profondes: ils ne toléreront pas le jeu de la politique politicienne» disait le dirigeant communiste.

Pas plus qu'ils ne toléreront des tentatives de récupération: «S'il est légitime pour un parti politique de chercher à se renforcer, il n'est pas acceptable de dire que l'électorat ayant constitué la majorité présidentielle est une masse à récupérer pour renforcer le PCR ou le PS».

En disant cela, Paul Vergès faisait référence à un article du sénateur socialiste, Albert Ramassamy, appelant au renforcement du Parti Socialiste et, en termes à peine couverts, à l'isolement du Parti Communiste Réunionnais. Un anti-communisme qui, s'il n'est pas exprimé avec les mots violents et durs d'un Michel Debré, d'un Jean Paul Virapoulle ou d'un Auguste Legros, existe quand même.

«Lorsque l'on assiste à cela, tout rassemblement est miné au départ et c'est la porte ouverte à des luttes électoralistes dérisoires ne répondant pas à l'attente des Réunionnais. A continuer de la sorte, il pourrait y avoir de cruelles déceptions»

soulevait le dirigeant communiste, avant d'ajouter: «l'appel qui a été lancé le 24 avril et le 8 mai est un appel angoissé mais aussi un appel confiant dans ce qu'offrirait le contrat passé avec le Président de la République. Si cet appel ne trouve pas sa réalisation mais au contraire se trouve en butte à des ambitions dérisoires, l'élan du 8 mai retombera avec des conséquences négatives voire dramatiques».

Tant il est vrai que les Réunionnais n'ont que faire d'une vision étroitement municipale ou cantonale de leur avenir mais aspirent à une politique à long terme, où ils seraient associés et responsables, pour l'élaboration d'un plan de sauvegarde de La Réunion.

«Cela pose tout le problème de la troisième composante. Il y a de l'indécence à dire qu'il y a de la place, dans ce rassemblement des Réunionnais, pour le PCR, le PS et tous ceux qui veulent oeuvrer pour La Réunion, et dans le même temps dire que la seule solution pour ces personnes passe par un renforcement du Parti Socialiste. Il y a de la place pour tout le monde, y compris pour ceux qui ne se reconnaissent ni dans le Parti Communiste ni dans le Parti Socialiste, mais qui ont la volonté de développer le jeu démocratique et de travailler pour La Réunion».

Pour le Secrétaire Général du PCR, le problème est de savoir si cette troisième composante pourra établir son autonomie de

pensée par rapport aux organisations métropolitaines et son autonomie d'organisation. «Pourra-t-elle s'en sortir? Ne pas être une force d'appoint, pour de dérisoires élections, mais une réelle force», s'interrogeait le dirigeant communiste.

Il s'agit là d'une question capitale pour l'histoire à venir de La Réunion. «Car de sa réponse positive dépendra le compromis historique entre le Parti Communiste, le Parti Socialiste et tous ceux qui veulent le développement de ce pays dans une alliance où tout le monde serait à égalité».

Paul Vergès qui estime que nous vivons la fin d'une longue période «marquée par l'agorie du RPR local», conclut: «la concertation est essentielle pour la recherche d'un plan de développement de La Réunion et cette concertation doit se faire sans arrière-pensée, sans que l'une des composantes cherche à rouler l'autre, ce serait tomber dans la médiocrité, et également sans tabou sur l'héritage des 30 années qui viennent de s'écrouler. Toute la question qui se pose est de savoir si La Réunion continuera sa descente en spirale dans la crise ou si nous pourrions arrêter le mécanisme et repartir. Il y a un effort à faire sur une génération. Il doit être fait dans le respect de toutes les différences et des sensibilités pour pouvoir sans qu'une voix cherche à s'imposer à l'autre, parler d'une même voix» pour l'avenir de La Réunion.

Mahdia Benhamia

## Massacre d'Ouvéa «Scandaleux»

**L'**évocation de la tuerie d'Ouvéa en Nouvelle Calédonie a été l'un des moments forts de la conférence de presse. «Des personnes étaient retenues en otage et il est certain que l'autorité de l'Etat devait être rétablie, disait Paul Vergès, mais cela exigeait-il la mort de vingt et une personnes? La vie des otages n'a été à aucun moment menacée par les Kanaks. Dans tout combat militaire il y a des morts et des blessés. Là, il n'y a eu que des morts. L'obtention de voix pour l'élection présidentielle pouvait-elle justifier cela?» Interrogeait Paul Vergès, qui estimait qu'il faudra bien connaître les conditions dans lesquelles la décision de donner l'assaut a été prise par Jacques Chirac. «Bernard Pons était sur place. N'a-t-il pas mesuré la portée de ce qui allait se produire? Alors, c'est scandaleux, au point qu'il occupait. Ou bien

était-il parfaitement conscient de la tuerie qui allait arriver? Alors il doit être banni, à jamais, de la scène politique».

Le dirigeant communiste condamnait également la déclaration du ministre de l'Intérieur concernant le massacre: «On ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs!» «Comment un ministre aussi important peut-il se permettre un pareil langage? disait le Secrétaire Général du PCR, en précisant que ce qui s'était passé «a dû donner la chair de poule à toute une série de personnes qui ont aussitôt reporté leur voix sur François Mitterrand».

En réponse à une question, le dirigeant communiste ajoutait «je pense que le gouvernement Français a de la chance d'avoir pour interlocuteur Jean Marie Tjibaou, un homme qui a toujours gardé sa ligne de recherche de dialogue et de concertation, malgré l'assassinat de deux de ses frères».

## En France

Sur les résultats de l'élection présidentielle en France, Paul Vergès notait qu'un écart de plus de deux millions de voix sépare François Mitterrand de Jacques Chirac: «Un écart qui sera encore plus large lorsqu'il sera inclus les résultats de l'outre-mer» disait-il. Il notait que le paysage politique, déjà bouleversé en France au premier tour, avait encore changé entre les deux tours.

Ce qui fait que l'on se trouve en présence d'une droite avec trois composantes: le RPR, l'UDF et le Front National. «Les deux premières forces sont en déclin et la troisième par contre, en progression. On a vu ce que ces contradictions pouvaient amener, notamment au niveau des reports de voix qui ont souvent glissé sur François Mitterrand». Le clin d'oeil de Jacques Chirac à Jean-Marie Le Pen y est pour beaucoup.

## Otages

Tous les coups de dernière heure ont été tentés par Jacques Chirac et ses amis,

pour accéder à l'Élysée, y compris la libération des otages français au Liban. On sait que la question qui se pose maintenant est de savoir qu'est-ce qui a été remis en échange aux ravisseurs. «Une question essentielle. Car, si il y a eu un encouragement ou une reconnaissance des preneurs d'otages, cela serait lourd de conséquences pour l'avenir» disait Paul Vergès.

## Anciennes méthodes

La campagne électorale a été généralement calme dans toute l'île et la régularité du scrutin a été généralement observée. Pourtant, il y a eu des communes comme Saint-André, Bras Panon et Saint-Paul où pressions, violences, disparitions de bulletins de vote, etc... ont été à l'ordre du jour. Certaines vieilles et détestables habitudes sont décidément bien difficiles à disparaître chez certains.

## Abstentionnistes

«Il faut prendre les abstentionnistes à la gorge et les faire voter par n'importe quel moyen» disait Michel Debré entre les deux tours. Quelques 65.000 lettres ont été envoyées par les comités de soutien à Jacques Chirac aux abstentionnistes, pour leur demander d'aller voter. «Ils l'ont fait, constate Paul Vergès, mais leur vote n'est pas allé dans le sens attendu par Michel Debré et ses amis».

«Il faut prendre les abstentionnistes à la gorge et les faire voter par n'importe quel moyen» disait Michel Debré entre les deux tours. Quelques 65.000 lettres ont été envoyées par les comités de soutien à Jacques Chirac aux abstentionnistes, pour leur demander d'aller voter. «Ils l'ont fait, constate Paul Vergès, mais leur vote n'est pas allé dans le sens attendu par Michel Debré et ses amis».

## Anti-communisme

Le maire de Saint-Paul, Cassam Moussa «a perdu son image d'homme tranquille et pondéré», disait Paul Vergès. En effet le maire saint-paulois s'était lancé, il y a quelques jours, dans une violente diatribe publique contre le Parti Communiste Réunionnais, reprenant pour cela toutes les vieilles rengaines d'indépendance et de séparatisme. Le résultat ne s'est pas fait attendre: c'est à près de 60% que les électeurs de sa commune ont voté pour François Mitterrand. Comme quoi, à perdre son sang-froid et à vouloir trop en faire...

9) Témoignages, 10 mai 1988

Témoignages

NOTRE PAYS

Après la victoire de l'égalité dimanche

# LE TRIOMPHE PARTOUT



A SAINTE-SUZANNE HIER SOIR, AVANT L'ALLOCATION QUE DEVAIT PRONONCER LUCET LANGENIER DEVANT LA FOULE RÉUNIE SUR LA PLACE DE LA MAIRIE.



PLUS DE 2.000 PERSONNES ONT DÉFILÉ HIER SOIR DANS LES RUES DE SAINT-ANDRÉ APRES UN GRAND MEETING À LA PERMANENCE DU P.C.R. UNE GRANDE FÊTE A SUIVI LE DÉFILÉ.



A BRAS-PANON HIER SOIR, DÉFILÉ DE VICTOIRE À TRAVERS LES RUES DE LA VILLE. LES JEUNES ONT JOUÉ UN GRAND RÔLE DANS LA VICTOIRE DE L'ÉGALITÉ À BRAS-PANON COMME DANS TOUTE L'ÎLE.

Mardi 10 mai 1988 ☆ Page 24

Zot la di  
dann  
journal

● ABATTEMENT  
A DROITE

➤ **François Mas** (Secrétaire départemental du R.P.R.) : «J'éprouve ce soir un sentiment de tristesse».

➤ **Georges Richer** (représentant C.D.S.) : «Le pourcentage réalisé par François Mitterrand est stupéfiant. Nous sommes amers. Mais nous ne devons pas nous laisser abattre».

➤ **François Callié** (Secrétaire RPR de St-Denis) : «Nous devons rester dignes dans la défaite... Nous avons pris une claque et il faut en tirer des conclusions...»

➤ **Paul Moreau** (sénateur-maire de Bras-Panón) : «Je suis déçu, très déçu. Je pense que les Réunionnais n'ont pas compris la politique de Jacques Chirac».

● QUELQUES RAISONS  
D'UN «ÉCHEC TOTAL»

➤ **Bertho Audifax** (Conseiller régional FRA) : «Le système du clientélisme dû au pouvoir des maires à La Réunion se retourne maintenant contre la droite. Vote après vote, la droite perd des voix».

➤ **François Callié** (secrétaire de la section RPR de Saint-Denis) : «Il faut envisager un renouvellement de la classe politique, et surtout, changer de langage.»

● DÉLIRES

➤ **Alain Détaud** (RPR) : «Ca me rappelle les résultats de Valéry Giscard d'Estaing. Le légitimisme réunionnais est plus que jamais de mise».

TAPIS VERT

Lundi 9 mai

Neuf de Pique  
Huit de Cœur  
Sept de Carreau  
Sept de Trèfle

LOTO SPORTIF

Loto sportif no 19

Un seul vainqueur  
à... 14

Les nombreuses surprises du Loto sportif n° 19 ont fait des ravages chez les parieurs. Un seul de ceux-ci a réussi à trouver... 14 bons résultats, et touchera la somme de 1.938.327 F (pour 5 F). Les gains sont également importants aux rangs inférieurs, les 12 vainqueurs à 13 touchant chacun 181.057 F.

La société de la Loterie Nationale et du Loto Sportif a donc décidé de doter le Loto Sportif n° 20 d'un super-pactole de 6 millions de francs.

	Nombre de jeux gagnants	rapport par jeu gagnant (pour 5 F)
- 16 bons résultats		
- 15 bons résultats	1	1.938.327 F
- 14 bons résultats	12	181.057 F
- 13 bons résultats	110	20.494 F
- 12 bons résultats	895	3.183 F
- 11 bons résultats		
- Bons résultats aux 7 numéros de la chance	51	2.865 F

10) Le Quotidien, 23 mars 1992

ELECTIONS REGIONALES 22 MARS 1992

Quotidien du lundi 23/03/92

RÉGIONALES

# Un séisme nommé Free Dom

Plus qu'une surprise, c'est un véritable séisme qui a ébranlé hier les 24 communes de la Réunion avec la très large victoire de Free Dom au conseil régional. En enlevant plus de 30% de voix, la liste de Camille Sudre a non seulement infligé le plus grand camouflet de son histoire à une classe politique en pleine déliquescence. Elle a aussi signé le préavis de licenciements de bon nombre d'élus. Une hécatombe qui ne manquera pas de laisser des traces et dont la droite fait plus particulièrement les frais.

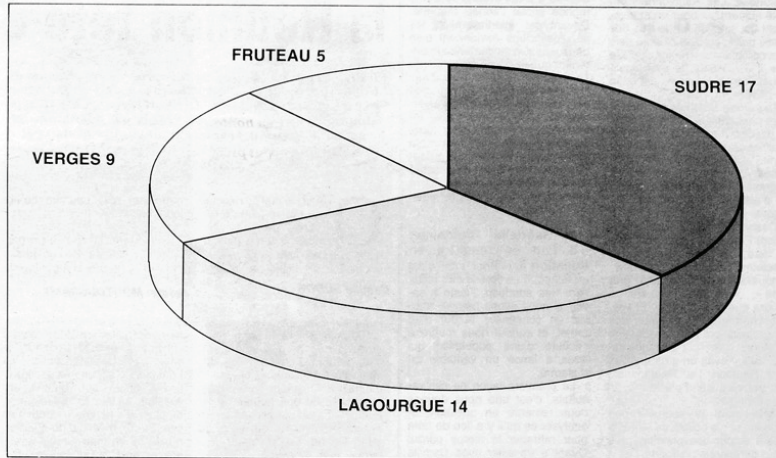
HABITUÉE à voter à contre-courant de la métropole, la Réunion est devenue hier un département totalement atypique avec l'incroyable victoire remportée par une liste dite « marginale », celle de Free Dom aux élections régionales. Une victoire d'autant plus surprenante qu'elle frappe par son ampleur et laisse sur le carreau l'ensemble des grandes formations politiques qui vont avoir bien du mal à s'en remettre. Le peu de réactions des élus hier soir montrait à quel point ils étaient désespérés. Président virtuel du futur conseil régional, Camille Sudre détient aujourd'hui entre les mains les cartes de l'avenir de la Réunion pour les six prochaines années. Un rêve qu'il était seul à caresser il y a quelques semaines, même si les résultats de son « référendum » ne lui sont pas favorables à 100% puisque plus de 70% des Réunionnais auront tout de même dit « non » à Free Dom. Mais on voit mal qui, parmi les partis politiques, oserait aujourd'hui lui en faire grief.

Comme on s'y attendait, c'est à Saint-Denis que Free Dom réalise son meilleur score. Avec plus de 40% des suffrages, l'ex troisième adjoint à Gilbert Annette totalise plus de 14.533 voix, tandis que le PS

s'effondre à moins de 15%. Un résultat qui marque un grand coup d'arrêt à la progression du PS dans le chef-lieu qui en moins d'une dizaine d'années était passé de 16,76% lors des régionales de 86 à 41,57 % au premier tour des municipales de 89. Mais la liste Free Dom n'épargne aucune autre liste et aucune autre commune. Elle enregistre parfois même des scores à faire pâlir d'envie plus d'un vieux briscard de la politique locale, à Bras-Panon, au Port ou Free Dom frôle voire dépasse la majorité absolue des suffrages.

### Cauchemars

Avec moins de 25% des suffrages exprimés, la liste de Pierre Lagourgue est la principale « victime » de Camille Sudre. Jean-Paul Virapoullé qui misait sur une vingtaine d'élus à la Région se retrouve avec tout juste 15 sièges, avec en prime le plus mauvais score jamais réalisé par la droite depuis au moins trente ans. La droite perd 30 points et 11 sièges par rapport aux régionales de 86 et sans doute aussi toute chance de revenir à la direction des affaires de la Région. Une sortie par la petite porte, sinon par la fenêtre, que l'ex président Lagourgue n'avait sans doute jamais imaginée



même dans ses pires cauchemars.

Seule consolation pour ses dirigeants : les autres partis ne font guère mieux. A commencer par le PCR qui, quoi qu'en dise Paul Vergès, est un des grands battus de ces régionales. Jouant l'ouverture vers le « premier monde », mettant l'accent sur le « changement dans la sécurité », créant à sa mesure un « rassemblement » des Réunionnais à la veille des élections, le PCR n'est même pas parvenu à rassembler ses propres partisans. D'où sa défaite la plus cinglante de ces 20 dernières années. De 37,17% aux dernières législatives, il est descendu à moins de 15%, perdant 4 sièges dans sa dégringolade.

### « Plan d'urgence »

Dans ce contexte particulièrement déprimant pour les partis traditionnels, le PS n'est pas épargné, même si sur le papier, il a fait preuve d'une certaine résistance face au raz de marée freedomien. En réussissant à limiter les dégâts dans ses principaux fiefs, le PS ne perd qu'un siège par rapport aux régionales 86. Il est vrai que son objectif était d'en gagner au moins quatre. Jean-Claude Fruteau doit aujourd'hui se mordre les doigts d'avoir été le principal adversaire de Free Dom au cours de la campagne. S'il y a désormais un « avant » et « après » 22 mars pour toutes les formations de l'île, ils ne sont pas, pour autant, au bout de leur peine et il leur reste un dernier chemin de croix à parcourir : celui qui conduit à la présidence de la Région dont l'élection aura lieu vendredi.

Ni la droite, ni le PCR - et

encore moins le PS - n'ont aujourd'hui les moyens de dicter des conditions à Free Dom, à moins d'une folle et donc, hypothétique alliance, de ces trois forces. Seul Camille Sudre détient aujourd'hui les atouts de ce

nouveau jeu. Un arrangement avec le PCR qui l'a particulièrement ménagé pendant la campagne n'est pas à exclure. Mais, conciliant, le PDG de Free Dom a laissé entendre qu'il ne ferme la porte à personne. A la double

condition que ses alliés demandent le redémarrage de la télé et un « plan d'urgence » pour la Réunion. En attendant que les politiques demandent également un second pour eux.

L.ISSA

INSCRITS	334 288	EXPRIMÉS	216 317 (96,22)
VOTANTS	224 804	ABSTENTION	109 482
		BLANCS OU NULS	8 487 (3,78)
	VOIX	%	
Liste FRUTEAU	22 790	10,54	
Liste FONTAINE	3 149	1,46	
Liste SUDRE	66 617	30,80	
Liste ATTIE	2 686	1,24	
Liste ARDON	2 807	1,30	
Liste CHAMARD	2 360	1,09	
Liste LEBON	1 207	0,56	
Liste CHEUNG-TOI-CHEUNG	2 259	1,04	
Liste DEVEAU	1 619	0,75	
Liste LEGROS	10 696	4,94	
Liste LAGOURGUE	55 447	25,63	
Liste RIVIERE	3 556	1,64	
Liste LAW-WAI	2 312	1,07	
Liste VERGES	38 812	17,94	

## Cantonales : 15 élus sur 25

Quinze élus dès le premier tour, dix ballottages - l'élection au conseil général, passée hier soir au second plan avec le raz de marée de Free Dom à la Région, a respecté les rapports de forces entre les principales formations politiques. Retrouvant ses réflexes traditionnels, l'électorat n'a pas sanctionné ses élus, reconduisant la plupart d'entre eux dans leurs fonctions. C'est le cas des sortants du PCR qui ont tous

été reconduits ainsi que ceux de droite qui pour une large majorité d'entre eux retrouvent leur siège au palais de la Source. Le PS en revanche perd le canton de Saint-Philippe, gagné par Hugues Salvan. Ont été élus hier au premier tour : Joseph Dennemont (Avirons), Simon Lebreton (Cilaos), José Pinna (Etang-Salé), Roland Robert (Possession) Pierre Vergès (Le Port),

Jean-Yves Langenier (Le Port 2), Maxime Mak-Yuen (Le Tampon 2), Nicolas Moutoussamy (Saint-Denis 9), Fred K/Bidy (Saint-Joseph 2), Yvon Belio (Saint-Louis 2), Joseph Simalié (Saint-Paul 2), Hugues Salvan (Saint-Philippe), Lucet Langenier (Sainte-Suzanne), Hilaire Maillot (Salazie), Philippe Leconstant (Saint-Benoît 2).

# VOS MATERIAUX DE CONSTRUCTION



- TUBES CARRÉS GALVA
- FERS PLATS
- CORNIÈRES
- CONTRE-PLAQUES

Pour tous les ciments, bois et aciers  
Et aussi votre quincaillerie générale  
Consultez-nous!



**ADAME St-Denis**  
337, rue Marechal Leclerc

**AH-HOT Tampon**  
92, rue Hubert Delisle

**CKS St-Joseph**  
75, rue Raphaël Bobet

**KING-SIONG St-Pierre**  
Les Casernes

**LAW-YAT (CEDIS)**  
10, rue Poivre St-Paul

**WAN-LOOK-LOI**  
8, rue de l'Eglise Ravine-des-Cab-Is

**LAW-THIME**  
CD 6 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

**GROUPE SAPEC FRANCE**



11) *Le Quotidien*, 22 mars 1993

LÉGISLATIVES  
PREMIER TOUR

**24 pages  
spéciales**

# Le QUOTIDIEN

N° 5 008 - 17<sup>e</sup> année      Prix : 5,00 F      Lundi 22 mars 1993

STYLO  
L'ART - L'ESCRIME

**Thien Ah Koon élu, Sudre et Hoarau en mauvaise posture**

# ECHEC DE L'ALLIANCE



*Les abstentionnistes ne sont pas indécrottables*

**A**NDRÉ Thien Ah Koon, qui partit jadis en croisade venger l'honneur de Jésus, a renvoyé le père Payet devant sa télépoutre. Pour le reste, dans les quatre autres circonscriptions, il faudra attendre le deuxième tour pour vérifier les leçons du premier. Pour savoir notamment par quelle pincette l'alliance PCR-Free Dom pourrait renverser la vapeur. Hier le scénario catastrophe a prévalu, et en soirée les réactions tant de Paul Vergès que de Camille Sudre n'auront convaincu que les amateurs de bons mots. Le premier, qui, en dépit d'un ballottage favorable, est loin du compte dans le fiel familial, espère faire dimanche prochain le plein des voix de la « majorité présidentielle ». Le socialiste Michel Vergoz se montre pour sa part très amusé par cet humour de girouette d'un PCR également très mal en point dans la quatrième circonscription. Paul Vergès ne déclarait-il pas, dans le journal *Le Monde* du 6 mars dernier, que le premier de corde de la dite majorité présidentielle, François Mitterrand, a tout raté outre-mer. On ne peut être moins nuancé. Camille Sudre, quant à lui, explique sa contre performance par le fait que « soit les Réunionnais ont été mal informés, soit ils ont mal compris ce qu'on voulait faire ». Un comble pour un candidat qui doit tout son public, toute sa gloire, presque déjà toute sa légende, à une radio. Et son échec d'hier à l'alliance de deux émetteurs d'information : radio Free Dom et radio Korail. La colombe, la faucille et le marteau.

L'Est pour vaincre ? Était-il vraiment celui qui avait le plus de chance de battre Jean-Paul Virapoulle, ou est-ce le moyen qu'a trouvé le PCR - demain sans doute relayé par le conseil d'Etat - d'éliminer un partenaire alypique qui lui fait de l'ombre depuis un an ? Une chose est sûre : Paul Vergès a toutes les chances d'être député dans une semaine et Camille Sudre toutes les chances de ne pas l'être. Si une poignée de courtisans sans scrupule de la majorité présidentielle suffiront au premier à passer le quai, le second a trop de retard pour nourrir le moindre espoir. Sans compter la dynamique de la victoire nationale de la droite, qui devrait encore aggraver son cas. Pauvre Sudre, pauvre pantin, qui pour ne pas avoir voulu rester le marginal et l'empêchement de politiquer en rond qui faisait son charme, s'est brûlé les ailes au jeu des combines politiques !

Outre l'avatar de l'alliance et le piège tendu à Sudre, c'est le fort taux d'abstention que l'on retiendra de ce scrutin historique du 21 mars 93. Si 44% de Réunionnais n'ont pas voté, c'est que le discours des candidats une fois de plus ne s'est pas élevé plus haut que l'ornière et la démagogie. Le débat politique touche le fond alors qu'un Réunionnais de moins de 25 ans sur deux est au chômage tandis que ses parents continuent de subir le conditionnement de l'assistance.

Les jeux ne sont faits que dans la troisième circonscription, avec la réélection de André Thien Ah Koon dès le premier tour. Ailleurs il faudra attendre dimanche prochain pour connaître le nom des vainqueurs. Hier, la défaite est revenue

à l'alliance PCR-Free Dom. Camille Sudre et Elie Hoarau sont en ballottage très difficile tandis que Paul Vergès aura besoin de l'électorat socialiste pour reprendre le flambeau de la victoire dans la deuxième circonscription.

PAGE 3 A 23

LES RESULTATS POUR LA FRANCE ENTIERE

**Le parti socialiste à moins de 20 %**

PAGES 57-58-59

44% d'abstentionnistes - et 32% pour la France entière, ce qui n'est guère mieux. L'apport écologiste en métropole, ou la multiplicité des candidatures fantaisistes ici, n'ont pas suffi à mobiliser plus que la droite, la gauche et le Front National. Quelle est donc cette nouvelle voie, cette nouvelle espérance que Free Dom ne porte plus, qui reste à inventer ? Qu'il est urgent d'inventer. Personne ne peut sérieusement penser que les abstentionnistes sont indécrottables.

Jean-Louis RABOU

12) *Le Quotidien*, 29 mars 1993

LEGISLATIVES

**La droite frôle les 500 sièges**

PAGES 53 A 55



# Le QUOTIDIEN

N° 5 014 - 17<sup>e</sup> année      Prix : 5,00 F      Lundi 29 mars 1993

# VIRAPOULLÉ, A L'ARRACHÉ

Annette, Vergès, Thien Ah Koon, Pihouée, Virapoullé. Un PS, un PCR, trois droite : telle est la nouvelle donne réunionnaise au palais Bourbon. Si André-Maurice Pihouée (58,90% des suffrages exprimés) n'a pas fait de détail, contre Elie Hoarau, c'est en revanche une victoire à l'arraché qu'a remportée Jean-Paul Virapoullé

(51,47%) dans la cinquième circonscription. Dans la première, Gilbert Annette (71,63%) « atomise » l'alliance PCR-Free Dom ; dans la seconde Paul Vergès (54,89%) sauve les meubles du PCR. Dans la troisième circonscription, André Thien Ah Koon était passé haut la main dès le premier tour.

PAGES 3 A 21

AFFAIRE DE LA BILLETTERIE UNIQUE

## Eric Boyer mis en examen

DERNIERE PAGE

*Digne et modeste*

**F**ASCINANTE Réunion, qui ne fait rien comme les autres. Le PS est-il balayé en métropole ? Ici il a joué un rôle déterminant dans les quatrième et cinquième circonscriptions, et Gilbert Annette, qui enlève la première à la droite, est le meilleur élu socialiste de France. Taux de chômage et de RMI ou records stupides en tous genres, la Réunion ne fait rien à moitié. Même au chapitre de l'humour, elle est imbattable. N'est-ce pas Paul Vergès qui, hier soir, fâché par le manque d'adéquation de la fédération socialiste, déclarait sur RFO que « pour moi les deux députés élus dans le Sud et l'Est sont Elie Hoarau et Camille Sudre ». On sait que les communistes réunionnais, qui n'ont pas su tirer une leçon de morale de la fraude qui les a longtemps tenus à l'écart, aiment s'autoproclamer, mais tout de même... Quant à savoir si le PS local doit prendre ses ordres à Paris, alors que Vergès va rallier au palais Bourbon le groupe des non-inscrits pour ne pas risquer d'attraper la gale en métropole, il n'appartenait hier qu'aux électeurs, qui ne sont pas tous des veaux, de juger.

Outre ces « fantaisies », témoignage de nos spécificités, et preuve qu'on ne prend pas les citoyens pour des imbéciles sans parfois les en convaincre, que retenir de ce scrutin ? En premier lieu que le PCR subit une cuisante défaite. En 1988, Laurent Vergès et Elie Hoarau avaient donné deux élus au parti, le premier passant même dès le premier tour avec 57% des voix. Cette fois Elie Hoarau, nouveau secrétaire général du PCR, a perdu, y compris dans la commune où il s'est fait maire, tandis que Paul Vergès ne doit de sauver les meubles qu'à son habileté : en grand capitaine voyant venir le naufrage il s'est choisi la circonscription la plus facile.

Deux autres constats s'imposent. Déjà ces élections législatives marquent la revanche de Gilbert Annette - et, espérons-le, de son « contrat de dignité » - sur Camille Sudre. Ensuite elles signent la défaite, sinon de la démagogie, du moins de certaines campagnes médiatiques de haine et d'abaissement. Enfin, ces élections appellent un double vœu : que les battus aient la défaite digne, à la hauteur des professions de vertu de la campagne, et que les vainqueurs aient la victoire modeste. Ne fût-ce que par respect pour les premiers concernés : les électeurs qui, confrontés aux drames de l'emploi, du logement et de la formation, espèrent à chaque consultation nouvelle. Et puis parce qu'on ne peut nier, dans le marasme où nous sommes, l'énorme responsabilité de la vieille classe : celle des Virapoullé, Thien Ah Koon, Vergès...

Jean-Louis RABOU

13) *Le Quotidien*, 21 juin 1993

**PORTES OUVERTES**  
Les 26 et 27/06  
de 9 h à 18 h

SAINT-DENIS : 21.56.65  
8, rue A. Bédier  
(derrière l'église St-Jacques)

SAINT-PIERRE : 25.34.46  
109, rue du F. à Chaux  
(Après stade Cayenne 1ère à gauche)

**MAISONS**  
*Concept*



# Le QUOTIDIEN

N° 5 085 - 17<sup>e</sup> année

Prix : 5,00 F

Lundi 21 juin 1993

# FREE DOM MALGRÉ TOUT



Margie Sudre parmi ses supporters hier.

Invalidé par le Conseil d'Etat, Free Dom revient, mais perd quatre sièges (13 contre 17) par rapport à mars 1992. Ce qui

pose évidemment le problème des alliances pour l'élection du président vendredi.

PAGES 2 A 20

14) *Le Quotidien*, 28 mars 1994

**ACOR ASSURANCES**

**NOUVEAU !  
un malus en automobile ?  
Nous avons la solution**

St-Denis .....	41.89.90
St-Pierre .....	35.10.10
St-André .....	46.68.92

**Assurément votre**

**Le QUOTIDIEN**

N° 5 326 - 18<sup>e</sup> année      Prix : 5,00 F      Lundi 28 mars 1994

**La gauche majoritaire au conseil général**

# HISTORIQUE



Michel Tamaya, maire de Saint-Denis, et depuis hier nouveau conseiller général.

Victoire historique pour la gauche réunionnaise qui devient majoritaire au conseil général (24 sièges contre 23), détrônant la droite qui était aux commandes de l'assemblée départe-

mentale depuis près d'un demi-siècle. La gauche doit sa victoire essentiellement au PS qui gagne 6 sièges dont 5 à Saint-Denis.

PAGES 3 À 12

**FOOTBALL**

## Reprise en fanfare pour le CSSD

Quelques scores fleuves pour cette première journée de championnat. En seconde division avec le Chaudron Cadjee (6-0), le FCO (5-0) ou la Capricorne (5-1) mais le record appartient au CSSD, large vainqueur de l'Excelsior sur un score détonnant (7-0). Avec trois buts de Tsimba, deux de Lacollay et un de Kelly et Ajourque. La formation dionysienne s'impose ainsi dès le début du championnat comme le favori logique devant la Saint-Pierroise qui a souffert devant Sainte-Marie avant de l'emporter (1-2).

PAGES 36 À 39



Jean-Noël Ajourque sera l'un des buteurs du jour au sein d'une formation dionysienne euphorique. (Photo Henri LAI YU)

**Construire**

**C'**EST un vilain tour que vient de jouer hier à la Réunion la gauche à la droite, le PS au PCR, Annette et Saint-Denis à Fruteau, l'espoir à l'ordre établi, et que pourrait jouer à terme en France l'opposition à la majorité. Il n'y a pas, n'en déplaise à tous les Pasqua, que des casseurs chez les mécontents. Dans notre département le suffrage universel a mis un terme - au moins en apparence politique - à près d'un demi-siècle de mainmise des conservateurs, tandis que pour l'ensemble du pays c'est plus d'un Français sur deux qui estime aujourd'hui que le Premier ministre doit changer « profondément la politique actuelle ».

De toute évidence, le scrutin de ces cantonales profite à la gauche, même s'il serait hasardeux ou présomptueux pour cette dernière de crier victoire. Aucun observateur sensé ne s'aventurerait en effet à attribuer son bon score à son seul talent, ou à l'originalité et à l'ingéniosité de son programme. De toute évidence la conjoncture et les balourdises de Matignon sont les premières en cause. Depuis 1981, plus personne ne veut croire qu'un scrutin peut changer la vie. En France, et plus encore à la Réunion. Dans notre département le désarroi est tel que les notables, c'est à dire les héritiers des maîtres ont de bonnes raisons de être satisfaits. Par-delà le leurre d'un résultat mathématiquement historique, les machines municipales et politiques - les nouveaux « grands propriétaires » pourrait-on dire - ont une fois encore parfaitement fonctionné.

Mais admettons que ce soit là le jeu de la démocratie. Admettons que la gauche réunionnaise puisse effectivement susciter des espérances inédites. Au moins pour une raison : la dignité qu'elle pourrait s'attacher à rendre aux Réunionnais. L'expérience a toujours prouvé en effet que ce sont les chantres du libéralisme qui demandent le plus à être assistés par l'Etat, et l'on ne sait que trop quelle plaie a représenté pour notre île près d'un demi-siècle de politique d'assistantat. Gageons que la gauche va nous en sortir et retrousser les manches.

Oui, si cette gauche réunionnaise veut mériter sa victoire, qu'elle ne dot qu'à l'obésité post-coloniale de la droite, elle devra construire. Faire en sorte qu'à l'argent mort, l'argent de Paris, l'argent de la pléurnicherie, l'argent de l'import-distribution et des enrichissements improductifs, soit préféré l'argent de la production, de la création, de la plus-value. Pour que la richesse - et la Réunion n'en manque pas - puisse un jour espérer primer enfin l'enrichissement.

Jean-Louis RABOU

15) *Le Quotidien*, 8 mai 1995

**MIDAS**  
**N°1 Mondial**  
 CENTRE ECHAPPEMENT  
 ZI CHAUDRON 29.29.91 ST-PIERRE 35.55.33



# Le QUOTIDIEN

DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN

N° 5 673 - 19<sup>e</sup> année      Prix : 5,00F      Lundi 08 mai 1995

## LA DROITE REVIENT



**CHIRAC : 52,43%**  
**JOSPIN : 47,57%**  
 Estimation du ministère de l'Intérieur à 1 h 30 du matin.

### Un jour qui s'appelle demain

**A**INSI donc, la troisième tentative aura été la bonne, même si la Réunion une fois de plus a tout fait à l'envers en votant à 56% pour Lionel Jospin. Jacques Chirac peut rendre son HLM pour l'Élysée. Mais pour le nouveau président de la République, qui a encore promis hier soir devant les caméras que « la France redeviendra elle-même », le plus dur ne fait que commencer : convaincre ses électeurs que sans la gauche et quatorze ans de Mitterrand la France ne serait pas dans la situation où elle est aujourd'hui, tant du point de vue du chômage que de l'exclusion des plus humbles. Jacques Chirac a quelques mois pour échapper au coup de sabre d'un « troisième tour » social et sept ans pour prouver qu'il était vraiment le candidat du changement et de « la France pour tous ». Et non pas une girouette, un vil démagogue.

Parlons-en de ces accusations de démagogie, même si dans notre très pittoresque département elles n'ont commencé à fleurir qu'après le premier tour. Jacques Chirac a fait beaucoup de promesses aux DOM et à la Réunion en particulier, sans toujours être très clair et précis sur leur financement. Des questions demeurent. A la pelle. En pagaille. Au nom de l'égalité sociale annoncez-vous par exemple, pour venir en aide au budget de l'État, mettre en place un Fonds local de développement ? Lequel serait alimenté entre autre par l'abattement de 20% d'impôt sur le revenu, pour ne citer que cette « localité » avec la métropole.

Une autre question est tout simplement l'avenir de l'outre-mer français. Le président de droite, Valéry Giscard d'Estaing, estimait que « les DOM sont des danseuses qui coûtent trop cher ». Il y a un

Suite page 2.

### A la Réunion : Jospin vainqueur



PAGES 2 À 20. ET 53 À 59



### Meurtre à Saint-André

## "Kéké" abattu

Jean-Luc Ramsamy a été abattu hier soir à proximité de la mairie de Saint-André.

PAGES 4 et 5

16) *Témoignages*, 7 et 8 mai 1995

**Témoignages**  
 Quotidien du parti communiste réunionnais  
 Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mai 1995 N° 12.159 4,00 F

Dépenses électorales  
**Joseph Sinimalé  
 pose un galet**  
 (Page 7)

**Présidentielle**

Après les résultats de demain

# Continuer à penser et agir en Réunionnais

*L'élection demain d'un président de la République ne résoudra pas les nombreux et graves problèmes réunionnais, dont ceux posés par les trois priorités que sont le travail, le logement et l'enseignement. Il reviendra aux Réunionnais de trouver ensemble des solutions pour le Développement, avant de les discuter avec le gouvernement qui sera désigné par le nouveau président.*

*En attendant, demain, les Réunionnais utiliseront massivement le bulletin Jospin pour affirmer une nouvelle fois leur volonté d'obtenir rapidement l'égalité sociale et l'application du PDA; ce sera également le moyen pour eux de faire échec à la manœuvre des balladuriers péi ralliés à Chirac afin de remettre en cause ses engagements pour La Réunion.*



Saint-André est la seule commune de l'île où l'on recense depuis le premier tour de l'élection présidentielle des inscriptions «Chirac, le roi menteur», «Chirac, l'égalité menteur». Pas difficile de trouver le commanditaire de ces graffitis laissés par la mairie au vu et au su de tout le monde. (photo M.M.)

(Pages 2 et 3)

**Au-delà de la présidentielle**

Les Réunionnais au travail

## Actualiser le P.D.A. pour plus d'emplois, de logements et de formation

*Le Plan de développement actif (PDA) contient toute une série de mesures concrètes pour notamment les trois priorités que sont l'emploi, le logement et la formation. Il sera mis en application en partenariat avec le nouveau pouvoir qui sera mis en place à Paris après le second tour de l'élection présidentielle.*

*Rédigé en 1992, ce plan doit toutefois être actualisé pour tenir compte des évolutions enregistrées depuis trois ans. Les collectivités réunionnaises et les socio-professionnels n'ont pas attendu la fin de l'élection présidentielle pour se mettre au travail et actualiser ce projet.*

*C'est cela agir en Réunionnais, ensemble. C'est cela refuser l'assistance, faire preuve d'esprit de responsabilité, ne pas attendre que Paris propose, coupe et tranche... pour critiquer ensuite!*

(Page 4)

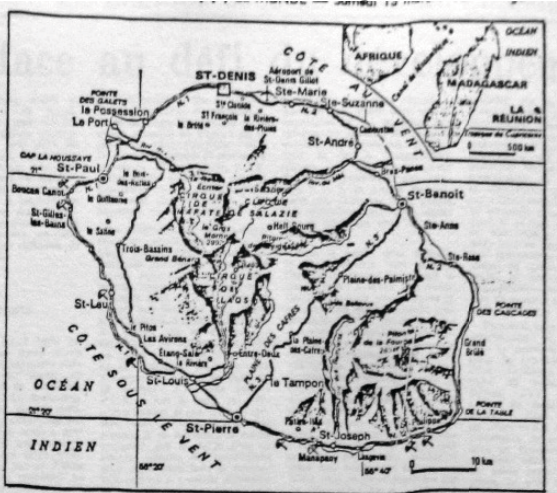
ANNEXES 10 : LA REUNION, VUE PAR LA PRESSE METROPOLITAINE

1) Le Monde, 13 mars 1982, La Réunion. Sous le vent du changement

LA REUNION
Sous le vent du changement

Seul département français de l'hémisphère sud, l'île de la Réunion tremote intensément depuis dix mois sous le vent du changement politique intervenu dans notre pays. Un changement qui avait reçu son corps électoral avant même qu'il eût été élu...

Un frisson d'espoir. La campagne pour les élections cantonales avait la controverse. Ce n'est pas la première fois que ce qui se passe dans l'hexagone produit des remous politiques dans l'île...



Les 231 km de l'île de la Réunion, à 800 km à l'est de Madagascar, par 33° 30' de latitude sud et 21° de longitude est. Le relief est très varié, avec l'île Bourbon, le Piton de la Fournaise, le Piton de Sainte-Suzanne, les Indes et le Piton de l'Étang-Blanc, etc.

In certain consensus face au défi du développement

C'est la saison chaude. Celle des plus chaudes, qui, en un instant, transforme chaque route en rivière. Les cyclones, constants, s'en vont vers l'ouest...

Le cyclone dévastateur annoncé par la droite ne s'étant pas abattu sur sa tête, la population, qui avait manifesté son mécontentement...

Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député. Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député. Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député.

Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député. Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député. Le RPR, maire de Saint-Denis, ancien député.

Advertisement for Saint-Denis, Réunion. Features a map of the island, a list of attractions (Model of social, racial, religious balance, etc.), and contact information for the town hall.

1) Le Monde, 13 mars 1982, La Réunion. Sous le vent du changement

Un certain consensus face au défi du développement

(Suite de la page 11)

Conclusion du P.M.D. : « Il faut pour le gouvernement... »

M. Debré et ses amis n'ayant jamais contesté cette analyse...

La stratégie de grignotage

Il reste que l'engagement du P.C.R. pour l'Assemblée unique...

C'est le « nationalisme » de la droite de l'Assemblée...

revendique une « autonomie démocratique populaire dans le cadre de la République française »...

Les atouts

Leur premier atout tient au fait que le P.C.R. n'échappe pas à la crise idéologique...

Une société dual exemplaire

Le gouvernement, pour sa part, n'a guère le choix : il s'efforce de maintenir tout le monde dans l'emploi...

M. Wilfrid Bertille, maire et conseiller général de Saint-Philippe...

pour la première fois à la télévision régionale, des représentants de toutes les familles politiques...

Convergences

Quelques jours plus tôt, devant M. Emmanuel, le maire de Saint-Pierre...

Convergences

Convergences démontrent que la situation politique n'est pas aussi figée que le soutiennent institutionnellement...

faudrait-il pour qu'il aboutisse à une assemblée, d'une part, que la population de l'île...

C'est la raison pour laquelle le gouvernement met surtout l'accent sur ce qui lui paraît le plus urgent...

Convergences

Quelques jours plus tôt, devant M. Emmanuel, le maire de Saint-Pierre...

Convergences

Convergences démontrent que la situation politique n'est pas aussi figée que le soutiennent institutionnellement...

faudrait-il pour qu'il aboutisse à une assemblée, d'une part, que la population de l'île...

C'est la raison pour laquelle le gouvernement met surtout l'accent sur ce qui lui paraît le plus urgent...

Convergences

Quelques jours plus tôt, devant M. Emmanuel, le maire de Saint-Pierre...

Convergences

Convergences démontrent que la situation politique n'est pas aussi figée que le soutiennent institutionnellement...

Advertisement for Saint-Paul de la Réunion, featuring a palm tree and text about the island's diversity and tourism.

Advertisement for the Association des Mères de la Réunion, including a letter to the D.O.M. and a handwritten note.



1) Le Monde, 13 mars 1982, La Réunion. Sous le vent du changement

LA REUNION SOUS LE VENT DU CHANGEMENT

LE MONDE — Samedi 13 mars 1982 — Page 13

M. DEBRE (R.P.R.) : La modification du statut va détruire la confiance

M. Michel Debré, qui a répondu à nos questions, est le secrétaire d'Etat de la Réunion au P.R. de la Réunion...

Le gouvernement consiste à couvrir le département de la Réunion du statut de droit commun. Deuxièmement, le secrétaire d'Etat déclare que la politique du gouvernement va permettre aux départements d'outre-mer de rester dans l'ensemble français...

Le gouvernement espère que la modification du cadre institutionnel du département de la Réunion va permettre de mieux organiser le développement de ce département...

Le gouvernement espère que la modification du cadre institutionnel du département de la Réunion va permettre de mieux organiser le développement de ce département...

Certains allocations, mais établir un programme de lutte contre les bidonvilles et de construction de logements sociaux, c'est parce que pour plusieurs années encore les priorités dans l'action sociale ne sont pas les mêmes qu'en métropole...

« Ce qui me distingue de M. Emmanuel, c'est que moi, je fais tout ce que je peux pour qu'il n'y ait jamais ces 51 % d'électeurs. Quant à M. Emmanuel, lui, il envoie les gens dans les bidonvilles... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

« C'est le vouloir qui crée le droit. Il y a eu de la Réunion, mais depuis de la Réunion, en fait, c'est le vouloir qui crée le droit... »

15 x 14 page = 210 mill = 21.500 pes  
1/8 page = 335 mill. 15.800 pes H





2) *L'Express*, 6 janvier 1989, *La Réunion : fièvre électorale*

FRANCE

OUTRE-MER

# La Réunion : fièvre électorale

*A l'heure de l'après-Debré,  
voici l'île fort courtisée.  
Le PC joue les arbitres.*

De notre envoyé spécial

**P**our l'île de la Réunion 1989 sera une année phare. François Mitterrand compte y retourner au début du printemps. Et Jean-Paul II y présidera, le 1<sup>er</sup> mai, la béatification du frère Scubilion, bienfaiteur des esclaves au siècle dernier. On prévoit déjà que un sur cinq des 550 000 Réunionnais assistera à la cérémonie. Ce sera la consécration des efforts de Mgr Gilbert Aubry, qui fut nommé évêque de l'île à 34 ans (le plus jeune du monde), en 1975. Esprit vif et conquérant, d'une phrase il éclaire le défi à relever aujourd'hui : « La décentralisation nous donne les clefs de la responsabilité. »

« Il faut créer les conditions de la responsabilisation », lui fait écho Paul Vergès (frère de l'avocat), justifiant son action à la tête du Parti communiste (PCR), la deuxième force de

l'île après l'Eglise. « Nous sommes le centre, explique-t-il avec son bon sourire rusé, là où passent tous les diamètres. » Façon, pour ce dialecticien à poigne, de souligner que le PCR a forcé la porte des majorités locales, celle du conseil régional, derrière le président Pierre Lagourgue, depuis 1986, et, cet automne, celle du conseil général, au côté d'Eric Boyer.

Il a réussi un coup de maître en monnayant son soutien à François Mitterrand dès le premier tour de la présidentielle, au grand dam des « camarades » de Paris. Mais il en a tiré grand profit : le PS s'y est trouvé marginalisé, tandis que le président de la République est venu dire qu'il faisait sien l'objectif d'« égalité sociale » lancé par le PCR.

Récemment, lors d'un consciencieux voyage de plusieurs jours, le ministre des Dom-Tom, Louis Le Pensec,

a pu mesurer la force quasi mythique acquise par ce principe d'« égalité » avec la métropole. Il s'agit déjà de l'appliquer au revenu minimum d'insertion. 60 000 foyers sont peu ou prou concernés. Une manne supplémentaire de 1 milliard de francs va se répandre sur l'île. Mais comment éviter, en raison d'un montant trop proche du Smic, d'inciter au chômage ou au travail au noir ceux qui en bénéficieront ? Un

bon cinquième sera non pas versé, mais réservé au « développement ». Pris dans un tourbillon d'exigences contradictoires, Le Pensec a prudemment renvoyé l'examen des modalités concrètes à une commission des sages.

La proximité des municipales n'arrange rien. Les communes, dispensatrices d'emplois, de subventions et d'aides, vont, en plus, avec leurs services sociaux, instruire les demandes individuelles de RMI... Voilà le socle du pouvoir insulaire. Aussi bien celui du chaleureux et dérangeant député-barriste André Thien Akoon, solidement établi à Tampon, que celui du PCR qui a su rassembler et démultiplier les moyens des communes qu'il contrôle au sein du Sivom R.

Entre le chômage et le embouteillages, la fièvre électorale a donc saisi l'île. Saint-Paul, la deuxième ville, est la cible de Paul Vergès lui-même. Et la droite se déchire pour la première, Saint-Denis. Derrière le maire sortant, Auguste Legros, le dernier carré des debréistes et des vieilles fortunes créoles tente de résister à l'assaut mené par Eric Boyer avec une escouade de nouveaux conseillers généraux et de jeunes entrepreneurs. Pour la Réunion, 1989 devrait être l'année de la relève. Et, peut-être, de l'espoir.

Florent Leclercq ■

J. WITZ/SIPA PRESS



Lors de la visite du président, en février.

3) *Le Monde*, 10 avril 1990, *La Réunion à part entière*

LE MONDE

10 AVR. 1990

## La Réunion à part entière...

*Les Réunionnais veulent être  
des Européens actifs  
mais les revenus sociaux  
sont supérieurs à ceux du travail*

L'économie de la Réunion – petite et ouverte – peut-elle s'insérer dans le grand marché unique ? La tâche est ambitieuse qui attend cette « région européenne » où les prestations du RMI (revenu minimum d'insertion) versées aux familles en 1989 ont atteint 800 millions de francs, soit plus de deux fois la valeur de la production sucrière de l'île (l'essentiel des exportations).

De quel côté qu'on le prenne, le problème n'est pas simple à résoudre tant entrent en jeu des considérations à la fois économiques, politiques et surtout psychologiques. Le Réunionnais ne vit pas dans une atmosphère de compétition : pour de nombreuses familles, les revenus sociaux sont supérieurs à ceux du travail et soulagent les seuls du ménage.

Le moteur de l'économie locale est alimenté par les transferts financiers de la métropole, qui, en progression constante, gonflent la croissance, épargnant ainsi à l'île tous les soubresauts de la conjoncture internationale. A cette situation particulière vient s'ajouter le poids des rémunérations des agents de la fonction publique, majorées de 53 % par rapport à celles des fonctionnaires de l'Hexagone.

### Un plan d'ajustement

Ce dernier paramètre, estime Bernard Lenfant, patron de l'une des plus importantes sociétés de BTP du département, fausse les données du jeu économique. « Pour attirer les cadres, les entreprises sont obligées d'aligner leurs conditions salariales sur celles de la fonction publique locale, ce qui augmente le coût du travail et aussi celui de la production. »

« Il y a cinq ans, explique-t-il, j'avais embauché les seuls six ingénieurs réunionnais formés dans les meilleures écoles métropolitaines. Aujourd'hui, un seul reste dans l'entreprise. Tous les autres sont partis dans les services des collectivités locales ; ils jouissent d'un statut social considéré comme valorisant à la Réunion. »

Tant qu'il n'y aura pas remise en ordre de l'échelle des salaires à la Réunion, estime ce chef d'entreprise, il est illusoire de penser que l'économie réunionnaise sera un jour compétitive. De fait, ajoute-t-il, « je ne pense pas que l'Europe va changer sur le fond les problèmes de l'île, ni en bien ni en mal ».

Un pessimisme partagé par le délégué général de l'union patronale de la Réunion, Serge Payet, qui plaide pour un « plan d'ajustement structurel » européen, en faveur, des départe-

ments d'outre-mer. Selon lui, l'Europe apporte outre-mer le concours de tous ses fonds pour inciter à la production, sans toutefois octroyer la préférence communautaire aux produits des DOM, alors que celle-ci existe pour les pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique).

« Si on nous donne les moyens du développement sans les débouchés, ce n'est pas une politique cohérente. Soit nous sommes une région européenne à part entière, soit nous sommes des régions ACP. Aujourd'hui, nous sommes en situation d'immobilisme ! L'Europe, qui représentait un espoir outre-mer et en particulier à la Réunion, ne s'est pas montrée assez elle-même pour sortir les bons textes pour la modernisation de ces petites économies ouvertes. »

Pour le délégué de l'union patronale, le gouvernement français lui-même n'est pas exempt de tout reproche. « Dans le dossier de la pêche, le gouvernement a joué ce crâneau dans l'océan Indien en dehors de la Réunion, alors qu'il y avait moyen de faire en sorte que l'Europe bleue passe par nous et non pas forcément par Madagascar et les Seychelles. Les Français n'arrivent pas à penser que nous pouvons être la France et l'Europe à 10 000 kilomètres du Vieux Continent ! »

« Je fais confiance à l'Europe, – nous avons tout à y gagner, soutient pour sa part Eric Boyer, président du conseil général de la Réunion, d'autant plus que nous ne voulons pas être des assistés, mais des Européens actifs. » Afin de mieux préparer la Réunion à entrer dans le grand marché unique, le conseil général a décidé de faire de la présente décennie celle du « haut niveau » à la Réunion. Quelques 4 000 bourses sont attribuées annuellement à des jeunes Réunionnais pour suivre des formations pointues aussi bien dans l'Hexagone que dans d'autres pays européens, et même aux Etats-Unis et en Extrême-Orient.

Eric Boyer ne cache pas ses ambitions : « Il est possible à moyen terme, dit-il, de faire de la Réunion un « petit Japon » à condition de faire transiter par l'île tout le flux économique qui part d'Asie du Sud-Est vers l'Europe. » Cet objectif, souligne-t-il, ne pourra être atteint « sans une volonté locale, soutenue par une volonté nationale ». Pour l'heure, ni l'une ni l'autre ne percent vraiment.

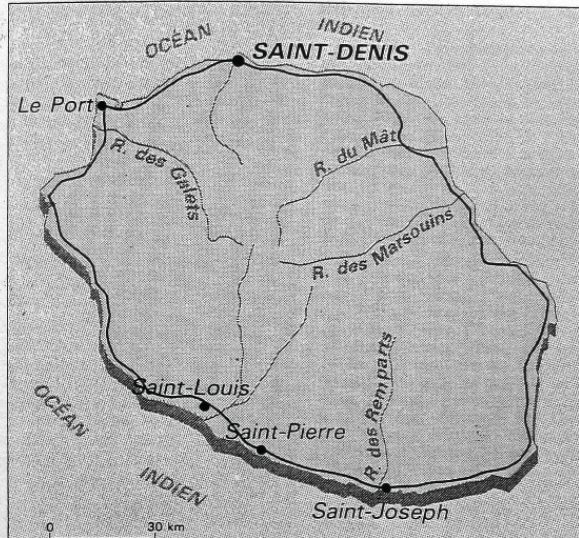
de Saint-Denis  
ALIX DIJOUX

## 4) La France dans ses régions, 1992, La Réunion. La quête d'une identité

## DOM

Les quatre départements d'outre-mer (la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique) sont régis par un régime administratif particulier. La loi du 31 décembre 1982 les a en effet érigés en régions monodépartementales après le refus du Conseil constitutionnel d'accepter l'institution d'une assemblée unique dans chacune de ces anciennes colonies. Sur le même territoire se juxtaposent donc deux assemblées, le conseil général et le conseil régional.

## LA RÉUNION



Préfecture :  
Saint-Denis  
Superficie :  
2 510 km<sup>2</sup>.  
Population :  
597 823 habitants.  
Principales  
agglomérations :  
Saint-Denis  
(122 000 habitants),  
Saint-Paul  
(72 000 habitants),  
Saint-Pierre  
(59 000 habitants).

## La quête d'une identité

« **N**OUS avons perdu notre identité au Loto ! » La formule, amère, appartient à l'un des principaux hommes politiques de la Réunion. Et, ici, la symbolique des chiffres comparés traduit parfaitement les déséquilibres d'une île qui doute de son devenir : en 1991, l'Etat aura versé aux Réunionnais plus de 1 milliard de francs au titre des seules prestations du revenu minimum d'insertion alors qu'une somme équivalente aura été mise dans les différents centres de validation du Loto national ou du PMU.

Au-delà de l'anecdote, les dysfonctionnements de la société réunionnaise – apparus au grand jour, voici un an, lors des graves émeutes qui ont secoué le quartier du Chaudron à Saint-Denis – ont, sur place, un étrange pouvoir de fascination. On observe davantage avec curiosité la fuite en avant de l'île, analogue à celle d'un bateau ivre, qu'on essaie d'extraire des solutions réalistes de ses potentialités. Devant l'abîme qui s'ouvre chaque jour un peu plus, les attitudes oscillent entre l'abandon – « il n'y a pas de solution miracle aux problèmes structurels réunionnais », entend-on souvent dans les discours politiques – et la recherche d'une certaine rupture avec de « mauvaises habitudes ».

## LE NOUVEAU CREDO

**A**U milieu des années 70, cette quête s'exprimait à travers un débat centré autour du créole, que l'on opposait au français, assimilé alors à la langue de l'« oppresseur » culturel, pour ne pas dire « colonial ». Créolophones et francophones se sont affrontés de longues années, avec violence parfois – « il faut fusiller le créole », déclarait un inspecteur de l'enseignement primaire, – mais force est de constater aujourd'hui que jamais le français n'a été autant parlé sur l'île et que jamais, non plus, le créole n'a fait l'objet d'attentions aussi bienveillantes. Même le pape Jean-Paul II a sacrifié à la petite phrase créole en lançant à plus de cent mille Réunionnais rassemblés à Saint-Denis, en mai 1989 : « Rès pa dann fenoir, vien dan la lumière. »

La lumière, on voudrait bien l'apercevoir, en cette dernière décennie du siècle, sous la forme d'un vocable aux résonances mythiques et quasi magiques : l'« identité » réunionnaise. A gauche, au centre ou à droite, la défense des « valeurs » de l'« homme réunionnais » est devenue le nouveau credo. Pour mieux marquer sa « différence » vis-à-vis des formations politiques métropolitaines, la droite locale a d'ailleurs choisi d'aller aux élections régionales sous la bannière de l'Union pour la Réunion (UPR) plutôt que d'adopter celle de l'Union pour la France (UPF).

L'« identité » est, aujourd'hui, le contrepoint de l'« assistance » – les transferts financiers de l'Hexagone vers l'île – et de l'« assimilation ». « Quand nous serons bien dans notre peau de Réunionnais, alors nous nous sentirons aussi bien français », confie le président du conseil général, M. Eric Boyer (div. d.). Il s'agit, selon l'évêque, Mgr Gilbert Aubry, de « construire une image dynamique de la Réunion à partir des éléments positifs de notre identité régionale ».

En moins de trente ans, l'ensemble du personnel politique a opéré un virage de cent quatre-vingts degrés. En effet, au début des années 60, l'objectif fondamental de la politique conduite à la Réunion était de faire des habitants de cette petite île de l'océan Indien, à 10 000 kilomètres de la France « mère patrie », des « Français à part entière ». C'était le temps de l'« assimilation » triomphante, impulsée notamment par M. Michel Debré, et contre laquelle s'inscrivait la politique d'autonomie interne revendiquée par le Parti communiste réunionnais.

Dans sa dimension sociale, la politique de « rattrapage » menée jusqu'ici est incontestablement marquée par des réussites dans la santé, l'enseignement primaire, l'équipement des ménages. En revanche, le bilan est bien plus nuancé sur le champ économique. La montée en flèche du chômage (record de France largement battu avec près de 37 % de la population active à la recherche d'un emploi) n'est que la résultante des faiblesses structurelles de l'économie réunionnaise.

## 4) La France dans ses régions, 1992, La Réunion. La quête d'une identité

DUP DE CŒUR

## EN AVANT LA MUSIQUE !

A musique comme clé de l'insertion sociale! Ce pari avait été lancé, il y a dix ans, par le conseil général sous la forme d'une opération inédite en France : « CES-musique ».

Plus de trois cent cinquante jeunes Réunionnais s'étaient inscrits pour bénéficier de ces « contrats d'emploi-solidarité » d'un an pour le moins original. Il s'agissait pour la plupart de chômeurs aux compétences musicales très hétéroclites, de « gratteurs » de guitare isolés dans leurs quartiers, souvent tentés de fuir les difficultés de la vie quotidienne dans la fumée d'un « zamal », l'« herbe » locale.

Il existe aujourd'hui, sur l'ensemble de l'île, trente-cinq groupes issus de cette initiative. Le conseil général a mis à la disposition de chacun d'eux un ensemble instrumental et la sonorisation nécessaire ainsi que des formateurs choisis parmi les musiciens confirmés.

Rémunérés sur la base du SMIC, ces jeunes se sont très vite pris au jeu de la création musicale en la vivant comme un moyen d'exprimer leur existence sociale. Mais il aura fallu près d'un an à chaque groupe pour se forger une cohésion interne.

Si le jazz et le reggae ont inspiré beaucoup d'entre eux, certains n'ont pas hésité à marier ces styles musicaux aux rythmes traditionnels de l'île que sont le séga et le maloya. Les recherches musicales des uns et des autres ont été couronnées par une audition publique de l'ensemble des groupes en octobre dernier devant un jury et plus de deux mille personnes rassemblées au théâtre de Saint-Gilles. C'est ainsi que le premier prix a récompensé un groupe de jeunes de Saint-André, baptisé « Zétwal katrè », qui va avoir le privilège de présenter ses créations au prochain Festival de Bourges. Mais pour ces heureux lauréats, comme pour les autres groupes, c'est à la fin de leur contrat, en juillet, que viendra le moment de vérité. L'après-« CES » pourrait prendre, par exemple, la forme d'une « boîte à maloya », d'un lieu convivial où les uns et les autres pourraient se produire, devant les Réunionnais et devant les gens de passage. On imagine une vitrine permanente pour une musique réunionnaise qui cherche sa place.

A. D.

L'« identité » du Réunionnais serait-elle donc due à se réduire à celle du chômage éternel? L'avenir indépassable serait-il donc celui du MI? De plus en plus de voix s'élèvent contre les effets pervers de la politique assimilationniste — un bien des cas les revenus sociaux sont devenus supérieurs à ceux du travail — pour appeler la population à faire montre de plus de « dignité », proclamée corollaire naturel de l'« identité ».

Pourtant, ici, la notion même d'identité est des plus floues. La géographie et l'histoire ont certes rassemblé sur cette île auparavant déserte un peu d'Afrique, un peu d'Europe, d'Inde, de Chine. Il y a trois cent cinquante ans à peine, en mai 1642, les Français prenaient pour la seconde fois possession de l'île au nom du Roy de France. Mais trois siècles et demi d'histoire — dont trois cents années de régime colonial — n'ont pas suffi à forger cette identité particulière que l'on pare de toutes les vertus pour exorciser le « mal-être » d'une île et de sa jeunesse. Il serait sans doute plus juste de parler d'identité morcelée, éclatée. « Parfois je me sens noir, parfois je me sens Blanc. Au fond, qui suis-je? » Cette interrogation métaphysique est au centre du dilemme réunionnais. Bien souvent, le morcellement de l'identité agit comme un frein et est la source de nombreuses inadaptations. Sur cette île, chacun prend racine à la fois en Inde, en Afrique, en Chine et en Europe. « La Réunion est un exemple et doit rester un exemple à un moment où font rage, partout, la violence et la haine entre les religions et les communautés (...). C'est là, à mon sens, l'un des traits les plus dominants de l'identité réunionnaise; et un courant original, unique, de la culture française », déclarait le président du conseil général, le 19 mars 1991, date anniversaire de la transformation de l'île en département français d'outre-mer.

## UN PRODUIT DU MÉTISSAGE

Le Réunionnais serait donc une synthèse d'ethnies et de cultures. Un produit lisse du métissage. Mais le métissage n'a pas de valeur marchande et, sur l'île, le sentiment se développe de plus en plus que l'identité réunionnaise, pour s'ancrer réellement dans les mentalités, doit s'appuyer sur un projet de société lui-même soutenu

par un développement économique cohérent et non artificiel. Pour M. Jean-Paul Virapoullé, député UDC, maire CDS de Saint-André, « la Réunion doit être, au plan économique, un produit de synthèse entre les régions d'Europe et les pays ACP ». A « un quart de seconde de l'Europe » (comme le souligne le président du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, div. d.), grâce à un système de télécommunications performant, la Réu-

nion rêve d'être un catalyseur du dialogue Nord-Sud et Sud-Sud en raison de ses différentes sensibilités ethniques et culturelles. Une sorte de passerelle entre l'Europe, l'Inde, l'Afrique ou encore la Chine.

Un timide frémissement en ce sens est apparu avec la mise en place de la commission de l'océan Indien, où siègent l'île Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores et la France (par le biais de la Réunion). Mais la coopération régionale entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien a ses propres limites eu égard à la situation politique et économique de chaque pays, et regrette le président du conseil régional, « les Réunionnais ne sont même pas admis à donner leur avis sur les accords de coopération entre la France et les pays voisins », par suite d'un différend franco-français...

S'inscrire, dans ces conditions, dans la dynamique d'un dialogue Nord-Sud paraît une gageure, même si, à Bruxelles, on considère la Réunion comme l'« élève sage » des régions ultra-périphériques de l'Europe. D'autant plus que, malgré ses attaches pluri-ethniques, le Réunionnais est peu enclin à la pratique des langues étrangères. Un handicap de taille au moment où le sud du continent africain s'ouvre aux marchés extérieurs et s'affiche déjà comme le pôle commercial dominant de cette partie du monde au début du prochain siècle. La reconnaissance, par les accords de Maastricht, de la « spécificité » des DOM dans le cadre de la CEE est vécue sur l'île comme une validation de l'identité réunionnaise, dans la mesure où les élus du département ont puissamment contribué à ce résultat. On se flatte d'autant de cette « première » que certains d'entre eux craignent que, après avoir « perdu leur identité au Loto national », les Réunionnais ne la dissolvent encore plus dans le grand marché unique européen.

Aussi, ceux-là mêmes se montrent aujourd'hui les plus audacieux. Puisque la Réunion a longtemps été colonisée, estiment-ils, le moment est venu pour le Réunionnais de « coloniser » à son tour la métropole et l'Europe. Plus de cent vingt mille Réunionnais sont déjà installés sur le Vieux Continent. Cette diaspora devrait être la tête de pont — relativement bien formée et intégrée — de ce mouvement. Mais, ici aussi, les jeunes éprouvent de plus en plus de mal à partir.

Alix Dijoux

## LA GUYANE

## L'eldorado de la consommation

DANS l'antichambre du bureau du maire de Cayenne, M. Gérard Holder, un morceau de carton rafistolé avec du papier collant avertit le public : « Les audiences concernant les demandes d'emploi et recrutements en mairie sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. » La Guyane, fière de n'afficher jusqu'à maintenant qu'un taux de chômage officiel de 9,5 %, verserait-elle dans la récession et la sinistrose ?

Ni Eldorado ni enfer. Les succès des techniciens et de leurs engins qui, depuis la base de Kourou, partent à la conquête du ciel ne constituent pas plus la panacée que le souvenir entêtant des pénitenciers ne signifie une incapacité définitive à aller de l'avant. Mais la plus vaste des régions d'outre-mer (aussi la moins peuplée), et seule terre européenne en Amérique du Sud, déconcerte. Elle a un pied encore englué

dans le sous-développement (on préfère ici parler de non-développement) et la tête dans les étoiles du vingt et unième siècle.

Une fois écartés les clichés qui demeurent pourtant des réalités et des références omniprésentes (l'immensité de la forêt, les orpailleurs trafiquants, Dreyfus et les bagnards, la joie colorée du carnaval) que reste-t-il des lacunes et des espoirs ? Ceux qui veulent compter dans « leur » pays se réfèrent tout autant au livre classique de Frantz Fanon *Les Damnés de la terre* qu'aux ouvrages modernes de management, de comptabilité analytique, de mécanique des gaz et d'informatique appliquée aux télécommunications.

Mais les deux principales locomotives de l'économie — l'administration et le secteur spatial — sont soit poussives, soit exogènes, voire extraterritoriales. Qu'ils relèvent de l'Etat ou

## TABLE DES CARTES, SCHEMAS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

CARTE 1 : L'ÎLE DE LA REUNION.....	7
CARTE 2 : L'OCCUPATION DE L'ESPACE URBAIN A LA REUNION (DONNEES 1997).....	89
CARTE 3 : ÉVOLUTION DES SENSIBILITES ELECTORALES A LA REUNION, 1974-1995.....	435
SCHEMA 1 : GRILLE DE LECTURE DE L'ESPACE PUBLIC, D'APRES MICHEL LUSSAULT.....	76
SCHEMA 2 : LA CHAINE DE FABRICATION DE L'OPINION PUBLIQUE MODERNE.....	79
SCHEMA 3 : L'OPINION PUBLIQUE COLONIALE ET POST-COLONIALE.....	82
SCHEMA 4 : L'OPINION PUBLIQUE MODERNE.....	82
SCHEMA 5 : CONTINUUM PHENOTYPIQUE DE LA POPULATION REUNIONNAISE.....	131
SCHEMA 6 : PROCESSUS DE (RE)CONSTRUCTION DE L'IDENTITE REUNIONNAISE.....	466
SCHEMA 7 : RELATIVITE DES MODELES CULTURELS.....	470
GRAPHIQUE 1 : CRISE DU QUOTIDIEN DU 26 MAI AU 30 JUIN 1977.....	178
GRAPHIQUE 2 : GROUPE APAVOU EN 1996.....	202
GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DE L'AUDIENCE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE DE 1993 A 1996 (EN %).....	206
ILLUSTRATION 1 : ENCART DE LA REDACTION DU QUOTIDIEN, EN UNE DU 29 JUILLET 1977. (FAC SIMILE).....	227
TABLEAU 1 : CRITERES D'IDENTITE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE.....	30
TABLEAU 2 : DEPOUILLEMENT SYSTEMATIQUE DU QUOTIDIEN, DE 1976 A 1995 (EN NOMBRE DE PAGES).....	48
TABLEAU 3 : PUBLIC SOUS-INFORME ET PUBLIC « EDUQUE ».....	83
TABLEAU 4 : STRUCTURATION SYMBOLIQUE DU BESOIN DE SECURITE A LA REUNION.....	122
TABLEAU 5 : NOMBRE D'ANALPHABETES DE PLUS DE 15 ANS PAR COMMUNES EN 1967.....	145
TABLEAU 6 : MEILLEURES VENTES D'HEBDOMADAIRES METROPOLITAINS A LA REUNION.....	161
TABLEAU 7 : PARUTION DE NOUVEAUX TITRES DE JOURNAUX A LA REUNION DE 1944 A 1981.....	164
TABLEAU 8 : RAPPEL CHRONOLOGIQUE, DE L'ENLISEMENT A LA LIQUIDATION DU QUOTIDIEN.....	182
TABLEAU 9 : BILAN FINANCIER DU QUOTIDIEN, D'APRES LA LETTRE AUX SYNDICS PUBLIEE LE 24 JUIN 1977.....	192
TABLEAU 10 : COMPARAISON DE L'EFFECTIF REDACTIONNEL AVANT ET APRES LA CRISE DU QUOTIDIEN.....	193
TABLEAU 11 : REPRESENTATIVITE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE EN 1981.....	195
TABLEAU 12 : REPARTITION DE L'ACTUALITE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE.....	196
TABLEAU 13 : TITRES DE JOURNAUX EXISTANT EN 1981.....	197
TABLEAU 14 : INTERVIEWS ACCORDEES AU REUNIONNAIS ENTRE LE 25 MAI ET LE 9 JUIN 1996.....	210
TABLEAU 15 : FREQUENCE DE LECTURE GLOBALE A LA REUNION EN 1985.....	228
TABLEAU 16 : LE TAUX DE LECTURE PAR TRANCHE D'AGE.....	229
TABLEAU 17 : LA TAUX DE LECTURE REGULIERE DES DIFFERENTES CATEGORIES SOIO-PROFESSIONNELLES.....	229
TABLEAU 18 : GENRE DE FILMS PROGRAMMES A LA REUNION ENTRE 1971 ET 1983.....	259
TABLEAU 19 : VALEUR DES FILMS PROGRAMMES ENTRE 1978 ET 1983.....	260
TABLEAU 20 : DEFILES ET MEETINGS LORS DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME, LES 8 ET 9 MARS 1975.....	317
TABLEAU 21 : REPARTITION DES FORCES POLITIQUES ENTRE LA MAJORITE DE DROITE ET LE P.C.R. DE 1977 A 1979.....	407
TABLEAU 22 : RESULTATS ELECTORAUX DU R.P.R. DE 1978 A 1982.....	407
TABLEAU 23 : PROGRESSION ELECTORALE DE LA DROITE ET DU P.C.R. DE 1977 A 1979.....	414
TABLEAU 24 : RESULTATS ELECTORAUX DU P.C.R. DE 1971 A 1981.....	414
TABLEAU 25 : PARTICIPATION DE FRANÇOIS MITTERRAND ET DE LIONEL JOSPIN.....	431
TABLEAU 26 : CHRONOLOGIE DU PERSONNEL POLITIQUE A LA REUNION DE 1974 A 1995.....	434
TABLEAU 27 : ÉLECTIONS EUROPEENNES ET REFERENDUM DE MAASTRICHT A LA REUNION, DE 1979 A 2009.....	436
TABLEAU 28 : NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX REUNIONS ELECTORALES DU 5 ET 6 JUIN 1979.....	440
TABLEAU 29 : REFERENDUM SUR LE TRAITE DE MAASTRICHT, 20 SEPTEMBRE 1992.....	457



## TABLE DES MATIERES

<b>Sommaire</b>	5
<b>AVANT-PROPOS</b>	9
DE LA FRAGILITE DES DEMOCRATIES	
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	15
CHEMINEMENT, PROBLEMATIQUE ET METHODE	
1) <i>Comment saisir l'insaisissable ?</i>	16
2) <i>L'historien face à l'opinion publique</i>	23
3) <i>La carte et le territoire</i>	26
<b>PREMIERE PARTIE</b>	53
PROLEGOMENES – LES FORGES DE L'OPINION REUNIONNAISE	
<b>Chapitre 1 / L'opinion : un bien étrange miroir des sociétés modernes</b>	57
1) <i>L'émancipation des consciences individuelles</i>	57
2) <i>Des opinions qui comptent au comptage des opinions</i>	65
3) <i>La conjugaison des espaces symboliques</i>	75
<b>Chapitre 2 / Les lieux : un volcan, une île, l'océan</b>	88
1) <i>Relief et climat</i>	89
2) <i>Insularité</i>	94
3) <i>Éloignement et proximité</i>	97
<b>Chapitre 3 / Les liens : une longue histoire coloniale</b>	101
1) <i>Le fruit de la colonisation</i>	102
2) <i>Acculturation, résistance et assimilation</i>	107
3) <i>Dépendance politique, économique et sociale</i>	115
<b>Chapitre 4 / Les milieux : frontières culturelles et sociales</b>	126
1) <i>La famille : espace de transmission culturelle</i>	128
2) <i>L'école : espace de transition sociale</i>	135
3) <i>La société : espace de confrontation culturelle et sociale</i>	140
Conclusion : Une originalité réunionnaise	152
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	153
L'OPINION ET LES MEDIAS – LE TRIOMPHE DES LIBERTES PUBLIQUES	
<b>Chapitre 5 / Combats pour la liberté de la presse</b>	155
1) <i>La presse métropolitaine des années 1970-1980</i>	155
2) <i>Une presse réunionnaise muselée, avant 1976 ?</i>	163
3) <i>Un souffle de liberté au matin du 13 septembre 1976</i>	169
4) <i>La crise de 1977 : Le Quotidien sauvé par la mobilisation générale</i>	174
5) <i>Le tournant de la presse quotidienne régionale en 1981</i>	194
6) <i>Le Réunionnais, l'éphémère journal « victime » de l'incendie du J.I.R.</i>	199
<b>Chapitre 6 / Le courrier des lecteurs, nouvel espace public de discussion</b>	213
1) <i>Le courrier des lecteurs avant 1976</i>	214
2) <i>La revue de presse de Jacques Lougnon</i>	218
3) <i>Le Quotidien réinvente le courrier des lecteurs</i>	223
4) <i>Du bonheur de lire et d'écrire au débat citoyen</i>	228
<b>Chapitre 7 / Le difficile apprentissage du pluralisme audiovisuel</b>	242
1) <i>De l'O.R.T.F. à R.F.O., la fin d'un monopole</i>	243
2) <i>Les radios libres, agents de « libération » de la parole</i>	253
3) <i>Télé Free Dom ou l'expression d'une certaine « vox populi »</i>	258

Conclusion : Les libertés ne sont jamais acquises définitivement	265
<b>TROISIEME PARTIE</b>	267
L'OPINION ET LA RUE – L'EVEIL DE « L'HOMME REUNIONNAIS »	
<b>Chapitre 8 / L'expression culturelle comme moyen d'affirmation identitaire</b>	270
1) <i>Les mots / maux de la division</i>	272
2) <i>La question créole : clé de voûte de l'affrontement entre « autonomistes » et « départementalistes »</i>	277
3) <i>Poètes et chanteurs réunionnais à la recherche de nouvelles formes d'expression</i>	293
4) <i>Une littérature réunionnaise engagée contre le « fénoir »</i>	303
<b>Chapitre 9 / L'influence des groupes de pression dans le débat identitaire</b>	310
1) <i>L'engagement des femmes réunionnaises en faveur du changement</i>	313
2) <i>La jeunesse réunionnaise, une force naturelle impossible à ignorer</i>	320
3) <i>L'implication de Témoignages dans la lutte pour l'égalité sociale</i>	325
<b>Chapitre 10 / L'occupation de l'espace public : de la commémoration à l'explosion sociale</b>	333
1) <i>Deux célébrations de la Liberté à travers les commémorations du 14 juillet et du 20 décembre</i>	335
2) <i>Quelques mobilisations exceptionnelles à La Réunion entre 1974 et 1995</i>	346
3) <i>L'occupation illégale de l'espace public : de la forêt de l'Étang-Salé aux débordements du Chaudron en 1991</i>	350
Conclusion : L'homme réunionnais en quête de reconnaissance	362
<b>QUATRIEME PARTIE</b>	365
L'OPINION ET L'ISOLOIR – UNE CITOYENNETE REUNIONNAISE CONQUISE PAR LES URNES	
<b>Chapitre 11 / Quelques aspects du microcosme politique réunionnais</b>	370
1) <i>La statut départemental : une obsession réunionnaise</i>	371
2) <i>Pratiques et dérives politiciennes : un héritage colonial</i>	381
3) <i>L'émotion publique : des foules en liesses aux cortèges funèbres</i>	391
<b>Chapitre 12 / Une identité insulaire consolidée par le suffrage universel</b>	398
1) <i>1974-1981, les départementalistes défendent une identité française</i>	399
2) <i>1981-1988, le rééquilibrage des forces favorise l'identité réunionnaise</i>	409
3) <i>1988-1995, de la bataille pour l'égalité sociale à la crise politique et morale</i>	420
<b>Chapitre 13 / L'identité réunionnaise face à l'Europe</b>	436
1) <i>1979-1984, l'Europe inquiète les Réunionnais plus qu'elle ne les rassure</i>	437
2) <i>1989-1994, le P.C.R. boycotte les élections européennes</i>	445
3) <i>1992, l'Europe providentielle au secours d'une île lointaine</i>	454
Conclusion : L'élargissement de la citoyenneté réunionnaise	460
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	462
UNE IDENTITE REUNIONNAISE TOUJOURS EN CRISE ?	
<b>INDEX DES NOMS</b>	476
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b>	479

## ANNEXES

	I
<b>ANNEXES 1 : L'IMPLANTATION DU QUOTIDIEN, DE 1976 A 1985</b>	II
1) <i>Le J.I.R.</i> , 5 août 1976, <i>En rodage</i>	II
2) <i>Le Quotidien</i> , 11 juin 1977, <i>La liquidation du Quotidien, un acte politique délibéré</i>	III
3) Chronologie de la « Crise du Quotidien », du 26 mai au 30 juin 1977	IV
4) <i>Le Quotidien</i> , 14 septembre 1978, <i>Libres</i> , éditorial, signé La Rédaction	VII
5) <i>Le Quotidien</i> , 4 juin 1983, <i>Une plume, un visage</i>	VIII
6) L'équipe complète du <i>Quotidien</i> , au 4 juin 1983	X
7) <i>Le Quotidien</i> , 25 et 26 février 1985, <i>Le n° 1, c'est nous !</i>	XI
<b>ANNEXES 2 : LE QUOTIDIEN REINVENTE LE COURRIER DES LECTEURS</b>	XV
1) <i>Le Quotidien</i> , 13 juin 1977, <i>Lecteurs, c'est à vous d'intervenir</i>	XV
2) <i>Le Quotidien</i> , 23 juillet 1977, <i>Tribune libre et droit de réponse</i>	XVI
3) <i>Le Quotidien</i> , 29 juillet 1977, <i>Lecteurs prenez la parole</i>	XVI
4) <i>Le Quotidien</i> , 30 juillet 1977, <i>Lecteurs, à vos plumes</i>	XVII
5) <i>Le Quotidien</i> , 6 janvier 1988, <i>Une page pour les lecteurs</i>	XVII
6) <i>Le Quotidien</i> , 6 novembre 1990, <i>Le Quotidien mobilise</i>	XVII
<b>ANNEXES 3 : DEBATS SUR LE PLURALISME AUDIOVISUEL</b>	XVIII
<b>TÉLÉVISION</b>	
1) <i>Le Quotidien</i> , 24 juin 1978, <i>Communiqué de l'A.R.D.A.T.</i>	XVIII
2) <i>Le Quotidien</i> , 21 juillet 1990, <i>T.A.-K. dénonce R.F.O. au ministre</i>	XIX
<b>RADIO</b>	
3) Chronologie indicative du développement des radios privées à La Réunion	XX
4) <i>Le Quotidien</i> , 27 novembre 1987, C.C.E.E., <i>Toutes ces chaînes... Pour quelle liberté ?</i>	XXI
<b>RÉFLEXION SUR LE POUVOIR ET L'OPINION (COURRIERS DES LECTEURS)</b>	
5) <i>Le Quotidien</i> , 3 juillet 1991, Aimé Lebon, <i>Gouverner avec l'opinion</i>	XXII
6) <i>Le Quotidien</i> , 8 juillet 1991, Régis Juanico, <i>L'opinion publique n'existe pas !</i>	XXIII
7) <i>Témoignages</i> , 17 avril 1994, La ligue des Droits de l'Homme à La Réunion, <i>Médias, démocratie et citoyenneté</i>	XXIV
<b>ANNEXES 4 : L'EXPRESSION CULTURELLE</b>	XXV
<b>DESSIN</b>	
1) Jean-Louis Chardonnet, 20 décembre, 1982	XXV
<b>EXTRAITS DE ROMANS</b>	
2) Anne Cheynet, <i>Les Muselés</i> , 1977	XXVI
3) Maurice Hibon, <i>Les Roses de l'enfer</i> , 1977	XXVII
4) Daniel Honoré, <i>Louis Redonna</i> , 1980	XXVIII
<b>PAROLES DE CHANSONS ENGAGÉES</b>	
5) Firmin Viry, <i>Pou nou arasé nout lotonomie</i> , 1976 (Traduction)	XXIX XXX
6) Ziskakan, <i>Romans pou Rico</i> , 1978	XXXI
7) Danyel Waro, <i>Batarsité</i> , 1994	XXXII
<b>ANNEXES 5 : CHANTS DE PROPAGANDE AUTONOMISTE</b>	
<b>CHANTS DES MILITANTS DU F.J.A.R. (1971)</b>	
1) <i>L'appel du comintern (Front)</i>	XXXIII
2) <i>Le front des travailleurs</i>	XXXIII
3) <i>Zavocats</i>	XXXIV
4) <i>Bandiera Rosa</i>	XXXV
5) <i>Rengaine populaire</i>	XXXV
6) <i>La Jeune Garde</i>	XXXVI
<b>ANNEXES 6 : MANIFESTATIONS</b>	
1) <i>Le Quotidien</i> , 11 décembre 1981, L'A.R.D.F. appelle à manifester	XXXVII
2) <i>Le Monde</i> , 24 décembre 1981, Louis Virapoullé, <i>Nous voulons rester Français</i>	XXXVIII
3) <i>Témoignages</i> , 20 février 1986, <i>Génération 2000 : il y a du nouveau dans l'air</i>	XXXIX

4) <i>Le J.I.R.</i> , 2 janvier 1992, <i>Le Chaudron, ou le mal de vivre</i>	XL
<b>ANNEXES 7 : LA VISITE DU PRESIDENT GISCARD D'ESTAING</b>	
1) <i>Le J.I.R.</i> , 26 août 1976, Raymond Barre, Premier ministre	XLIII
2) <i>Le J.I.R.</i> , 21 octobre 1976, le Président Giscard à La Réunion	XLIV
<b>LE J.I.R., OCTOBRE 1976, SEGAS COMPOSES POUR LA VISITE DU PRESIDENT</b>	
3) Luc Donnat, <i>Séga destin</i>	XLV
4) Noël Ducap, <i>Bienvenu Papa Giscard d'Estaing</i>	XLVI
5) Jules Arlanda, <i>Papa Giscard</i>	XVLI
6) René Noël, <i>Bienvéni Valéri</i>	XLVII
<b>ANNEXES 8 : PROBLEMATIQUE TAMOULE ET TENSIONS ELECTORALES</b>	
1) A.D.R., 1324 W 89, 20 octobre 1980, <i>La problématique tamoule</i>	XLVIII
2) <i>Le Monde</i> , 9 avril 1985, <i>La guerre des Vergès et des Virapoullé</i>	XLIX
3) <i>Témoignages</i> , 19 février 1987, <i>Le venin du racisme</i>	L
4) <i>Témoignages</i> , 9 avril 1987, <i>Inscription raciste à Saint-Paul</i>	LI
<b>ANNEXES 9 : LES ELECTIONS A LA UNE</b>	
1) <i>Témoignages</i> , 20 mai 1974, <i>Grande victoire de François Mitterrand</i>	LII
2) <i>Témoignages</i> , 13 mai 1981, <i>Nous vivons les retrouvailles du peuple de La Réunion !</i>	LIII
3) <i>Témoignages</i> , 14 mai 1981, <i>Une ère nouvelle commence</i>	LIV
4) <i>Le Quotidien</i> , 15 mai 1981, <i>Pas d'adversaire à gauche, tout contre la droite</i>	LV
5) <i>Le Quotidien</i> , 9 mai 1988, <i>Bis</i>	LVI
6) <i>Témoignages</i> , 9 mai 1988, <i>F. Mitterrand élu. À La Réunion triomphe pour l'égalité</i>	LVII
7) <i>Témoignages</i> , 10 mai 1988, <i>Une ère nouvelle pour La Réunion</i>	LVIII
8) <i>Témoignages</i> , 10 mai 1988, <i>Une ère nouvelle</i>	LIX
9) <i>Témoignages</i> , 10 mai 1988, <i>Le triomphe partout</i>	LX
10) <i>Le Quotidien</i> , 23 mars 1992, <i>Un séisme nommé Free Dom</i>	LXI
11) <i>Le Quotidien</i> , 22 mars 1993, <i>Échec de l'alliance</i>	LXII
12) <i>Le Quotidien</i> , 29 mars 1993, <i>Virapoullé, à l'arraché</i>	LXIII
13) <i>Le Quotidien</i> , 21 juin 1993, <i>Free Dom malgré tout</i>	LXIV
14) <i>Le Quotidien</i> , 28 mars 1994, <i>La gauche majoritaire au conseil général. Historique</i>	LXV
15) <i>Le Quotidien</i> , 8 mai 1995, <i>La droite revient</i>	LXVI
16) <i>Témoignages</i> , 7 et 8 mai 1995, <i>Continuer à penser et agir en Réunionnais</i>	LXVII
<b>ANNEXES 10 : LA REUNION, VUE PAR LA PRESSE METROPOLITAINE</b>	
1) <i>Le Monde</i> , 13 mars 1982, <i>La Réunion. Sous le vent du changement</i>	LXVIII
2) <i>L'Express</i> , 6 janvier 1989, <i>La Réunion : fièvre électorale</i>	LXXIII
3) <i>Le Monde</i> , 10 avril 1990, <i>La Réunion à part entière</i>	LXXIV
4) <i>La France dans ses régions</i> , 1992, <i>La Réunion. La quête d'une identité</i>	LXXV

## TABLE DES CARTES, SCHEMAS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

**L'OPINION PUBLIQUE  
A LA REUNION (1974-1995)**  
*Fondements politiques et culturels  
d'une (re)construction identitaire*

L'opinion publique exerce une pression plus ou moins constante sur les systèmes politiques. Partout dans le monde les fièvres électorales galvanisent les foules au moment d'élections majeures, rappelant que les peuples ne sont pas indifférents à la façon dont ils sont gouvernés. L'opinion publique concerne ainsi tous ceux qui vivent en société. Analyser le mécanisme de fabrication de l'opinion permet de comprendre ce qui « se pense » à un moment précis dans une société donnée et pourquoi. La société réunionnaise, par l'originalité de son peuplement et la jeunesse de son histoire, se révèle un sujet d'étude particulièrement intéressant. Existe-t-il une opinion publique réunionnaise et comment se caractérise-t-elle ? C'est ce que cette thèse se propose de découvrir.

De 1974 à 1995, La Réunion connaît de profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux. Ce développement à marche forcée se traduit par une profonde mutation de l'opinion publique réunionnaise. L'apparition du *Quotidien de La Réunion* dans le paysage médiatique local en 1976 joue un rôle crucial dans cette évolution en imposant le passage d'une presse d'opinion à une presse d'information. Mais en dépit de l'impulsion lancée par Michel Debré au début des années 1960, la société réunionnaise souffre encore d'un important retard économique et social à la fin des années 1970. La définition statutaire de l'île envenime les débats et voit s'affronter autonomistes et départementalistes. La question du statut se heurte à l'élaboration d'une identité complexe et au choix cornélien d'un modèle de développement. Partagée entre ses liens culturels avec les pays de la zone océan Indien et ses liens historique avec la France métropolitaine, l'identité réunionnaise ne peut échapper aux enjeux politiques qui la tiennent prisonnière d'une controverse obsessionnelle.

L'élection de François Mitterrand incite le Parti Communiste Réunionnais à abandonner la lutte autonomiste, ce qui met fin à la bipolarisation de la société réunionnaise. La « libéralisation des ondes » en 1981 puis la création illégale de télé Free Dom en 1986 confirment le besoin d'expression des Réunionnais. Le renouvellement culturel dessine les bases d'une nouvelle identité créole. Mais les émeutes liées à la saisie des émetteurs de la télé pirate, en 1991, soulignent les fragilités et les contradictions de la société réunionnaise. Les événements du Chaudron, loin de se réduire aux scènes de violence et de pillage, ont peut-être été le point d'orgue d'une crise identitaire interpellant cette société réunionnaise à la recherche d'elle-même, mais qui désormais revendique sa double appartenance à l'espace européen et la zone océan Indien.

**PUBLIC OPINION  
IN REUNION ISLAND (1974 -1995)**  
*Political and Cultural Bases  
of an Identity Reconstruction*

Public opinion more or less exerts pressure on political systems, for people feel concerned about the way they are ruled. Hence the theme of public opinion underlies any society. Analysing the making of opinion enables one to understand which are the ideas of a society at a precise time. Because of its particular populating and recent history, the Reunionese society is a highly interesting topic to work on. Our purpose is to look for the existence of a Reunionese public opinion and its characteristics.

As far as political, economical and social fields are concerned, Reunion island underwent deep changes from 1974 to 1995. The Reunionese public opinion largely changed throughout that development process. In 1976, the creation of the *Quotidien de La Réunion* newspaper had a lead role in that evolution. The opinion press thus gave way to information press. But in the late 1970's, the Reunionese society was still lagging behind in the economical and social fields, in spite of Michel Debré's instigation at the beginning of the 1960's. The debates between the autonomists and the departmentalists about the future status of the island grew more bitter since the issue of the status had to take into account the elaboration of a complex identity and development strategies. The political stakes trapped the Reunionese identity - culturally linked to the Indian Ocean area countries but historically linked to continental France, within a controversy with no way out.

François Mitterrand's election drove the Reunionese communist party to give up the struggle for autonomy, and as a consequence to put an end to the splitting into two opposing blocks of the Reunionese society. The 1981's "radio broadcasting liberalisation" followed by the illegal creation of Télé Free Dom in 1986 confirmed the need for expression felt by the Reunionese people. One could detect a new Creole identity through that cultural renewal. The 1991's events showed violence and looting scenes but all the more highlighted the frailties and contradictions of the Reunionese society. Those events might have been the climax of an identity crisis of a society in search of its bases but that now claims for roots both in the European and the Indian Ocean cultural and economical spheres.

**Mots-clés :**

La Réunion (île de) – Opinion publique – Presse quotidienne régionale (P.Q.R.) – *Le Quotidien de La Réunion et de l'océan Indien* – Construction identitaire.